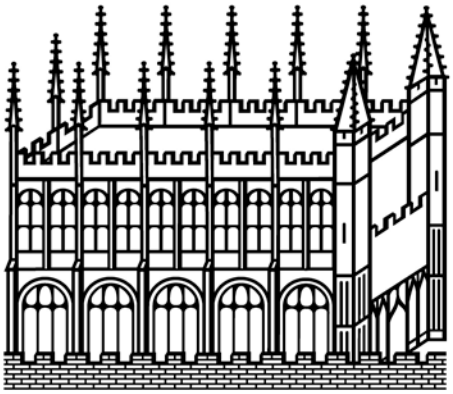


Bodleian Libraries

UNIVERSITY OF OXFORD

This book is part of the collection held by the Bodleian Libraries and scanned by Google, Inc. for the Google Books Library Project.

For more information see:

http://www.bodleian.ox.ac.uk/dbooks



This work is licensed under a Creative Commons Attribution-NonCommercial-ShareAlike 2.0 UK: England & Wales (CC BY-NC-SA 2.0) licence.





53-6-92.

NOUVEAU
DICTIONNAIRE
HISTORIQUE.

MA=NA

NOUVEAU
DICTIONNAIRE
HISTORIQUE,
OU

HISTOIRE ABRÉGÉE de tous les Hommes qui se sont fait un nom par des talens, des vertus, des forfaits, des erreurs, etc., depuis le commencement du monde jusqu'à nos jours ; dans laquelle on expose avec impartialité ce que les Écrivains les plus judicieux ont pensé sur le caractère, les mœurs et les ouvrages des Hommes célèbres dans tous les genres ;

AVEC des Tables chronologiques, pour réduire en corps d'histoire les articles répandus dans ce Dictionnaire.

Par L. M. CHAUDON et F. A. DELANDINE.

Huitième Édition, revue, corrigée et considérablement augmentée.

Mihi Galba, Otho, Vitellius, nec beneficio, nec injuriâ cogniti.
TACIT. Hist. lib. I. § 1.

TOME HUITIÈME.

A LYON,
Chez BRUYSET AINÉ et Comp.ᵉ

An XII — 1804.


BIBLIOTHECA BODLEIANA

NOUVEAU
DICTIONNAIRE
HISTORIQUE.

M

1. MARIE, Vierge très-sainte, mère de *N. S. JÉSUS-CHRIST*, de la tribu de *Juda*, et de la famille royale de *David*, épousa *St. Joseph*, que Dieu lui donna pour être le gardien de sa virginité. Ce fut à Nazareth, que l'ange *Gabriel* fut envoyé de Dieu, pour lui annoncer qu'elle concevroit le Fils du Très-Haut. La *Sainte Vierge*, surprise du discours de l'Ange, lui demanda humblement : *Comment ce qu'il disoit pourroit-il s'accomplir, puisqu'elle ne connoissoit point d'homme ?* L'ange *Gabriel* l'assura qu'*elle concevroit par l'opération du Saint-Esprit.* Alors la *Ste Vierge* témoigna sa soumission par ces paroles : *Je suis la servante du Seigneur : qu'il me soit fait selon votre parole.* Le fils de Dieu s'incarna dès-lors dans son chaste sein. Quelque temps après, elle alla visiter *Ste Elizabeth*, sa cousine, qui étoit enceinte de *St. Jean-Baptiste.* L'enfant d'*Elizabeth* tressaillit dans les flancs de sa mère, sentant approcher celui dont il devoit être le précurseur. Ce fut en cette occasion que *Marie* prononça cet admirable Cantique, monument éternel de son humilité et de sa reconnoissance. La même année, elle se rendit à Bethléhem, d'où leur famille étoit originaire, pour se faire inscrire sur le rôle public, suivant les ordres de l'empereur *Auguste.* Il se trouva alors dans cette petite ville, une telle affluence de peuple, qu'ils se virent forcés de se retirer dans une taverne. C'est là que *Jésus-Christ* sortit du sein de sa très-sainte Mère, sans rompre le sceau de sa virginité qu'il consacra par sa naissance. *Marie* vit avec admiration la visite des Pasteurs et l'adoration des Mages, et quarante jours après la naissance de son Fils, elle alla le présenter au Temple, et observa ce qui étoit ordonné pour la purification des femmes. *Marie* suivit ensuite *Joseph*, qui avoit eu ordre de se retirer en Egypte, pour soustraire l'Enfant à la fureur d'*Hérode.* Ils ne revinrent à Nazareth, qu'après la mort de ce tyran. Ils demeurèrent dans cette ville, et n'en sortoient que pour aller tous les

ans à Jérusalem, à la fête de Pâques. Ils y menèrent *Jésus*, quand il eut atteint sa douzième année ; et l'ayant perdu, ils le retrouvèrent le troisième jour au temple, assis au milieu des docteurs. Il n'est plus parlé de la *Ste Vierge* dans l'Evangile, jusqu'aux noces de Cana, où elle se trouva avec *Jésus*, qui y fit son premier miracle, à la prière de sa mère. Elle suivit son fils à Capharnaüm, et le voyant accablé par la foule de ceux qui venoient pour l'entendre, elle se présenta pour l'en tirer. L'Évangile dit encore que cette sainte Mère assista au supplice de son Fils sur la croix, et que *Jésus-Christ* la recommanda à son disciple bien aimé, qui la reçut chez lui. On croit qu'après l'Ascension dont elle fut témoin, ce saint apôtre la mena à Ephèse, où elle mourut dans un âge avancé (environ soixante-douze ans), sans qu'on sache aucune particularité de sa mort. Ainsi tout ce qu'on en a dit, n'est fondé que sur des monumens peu certains ; il n'y a pas même de conjectures probables pour déterminer l'année de cette mort. (*Voyez* ce qu'en dit le savant *Tillemont*, dans le premier volume de ses *Mémoires pour servir à l'Histoire de l'Eglise.*) Nous entrerons dans quelques détails sur les fêtes de la *Vierge*, et sur le temps auquel elles ont été instituées ; nous commencerons par son Assomption. Cette fête n'est pas moins solennelle dans les églises d'Orient, que dans celles d'Occident, quoique l'Assomption corporelle de la *Vierge* ne soit point un article de foi. L'église n'a rien décidé à cet égard. Les Pères des quatre premiers siècles n'ont rien écrit non plus de précis sur cette matière. *Usuard*, qui vivoit dans le neuvième, dit dans son *Martyrologe*, que le corps de la *Ste Vierge* ne se trouvant point sur la terre, l'Église, qui est sage dans ses jugemens, a mieux aimé ignorer avec piété ce que la divine providence en a fait, que d'avancer rien d'apocryphe et de mal fondé sur ce sujet. Cependant l'opinion de l'enlèvement miraculeux au ciel, de la *Vierge* en corps et en ame, étant aujourd'hui généralement reçue, et cette opinion remontant jusqu'au VI^e^ siècle, ce seroit une témérité de s'opposer à ce sentiment pieux. Un prédicateur qui avanceroit en chaire des propositions contraires, seroit obligé de se rétracter ou de s'expliquer publiquement, comme il arriva dans le dernier siècle à Paris. En 1696, la Sorbonne ayant censuré *Marie d'Agreda*, protesta d'abord, entr'autres choses, qu'elle croyoit l'Assomption. Ce qu'on peut recueillir de plus certain de la tradition depuis le IX^e^ siècle, c'est que parmi les Églises que le pape *Paschal* orna ou répara, il est fait mention de deux, où étoit représenté l'enlèvement corporel de la *Ste Vierge*. Ces tableaux montrent, qu'on le croyoit dès-lors à Rome. (*Voyez* l'*Histoire Ecclésiastique* de *Fleuri*, sous l'an 824.) Ajoutez qu'il est parlé de cette fête dans les Capitulaires de *Charlemagne*, et dans les décrets du concile de Maïence tenu en 813. On croit que l'*Assomption* a été célébrée beaucoup plutôt par l'église Orientale, et qu'elle l'étoit déjà sous *Justinien*. Une loi de l'empereur *Manuel-Comnène*, ordonna, au XII^e^ siècle, qu'elle seroit établie dans tout l'empire ; car elle ne

l'avoit été d'abord que dans diverses églises. Il paroît par une Épître de *St. Bernard* aux Chanoines de Lyon, que cette fête étoit solennisée dès-lors par toute l'Église d'Occident. La *Purification de la Vierge*, appelée vulgairement *la Chandeleur*, parce qu'on y allume des cierges, ne fut établie que vers le VI^e^ siècle. Les Grecs l'appelèrent *Hypapante*. L'*Annonciation* date à peu près du même temps, et elle fut reçue bientôt après par toutes les nations Chrétiennes. La *Visitation* fut instituée par *Urbain VI*, en 1389, en mémoire de la visite de la *Ste. Vierge* à *Elizabeth*, et confirmée par le concile de Basle, en 1441. La *Nativité* qui avoit commencé à être célébrée dans le IX^e^ siècle, passa des Latins aux Grecs Orientaux. La *Conception* fut établie dans le XIII^e^ siècle; mais la célébration n'en fut ordonnée que dans le concile de Basle, en 1439, et par *Sixte IV*, en 1476 et 1483. Nous ne parlons pas des fêtes particulières célébrées dans différentes congrégations : comme la fête de ses *Grandeurs*, de son *Cœur*, de ses *Joies*, de ses *Plaisirs*, de ses *Douleurs*, etc. On peut consulter *Baillet*, si l'on est curieux de quelques détails sur ce sujet. Mais nous dirons que l'église de Saint-Pierre de Rome célèbre avec solennité, le premier dimanche de septembre, *la fête des fêtes de Notre-Dame*, c'est-à-dire la *solennité de l'assemblage de toutes les fêtes de la Ste Vierge*. Indépendamment de ces fêtes particulières, la mère de Dieu est honorée en divers lieux d'un culte spécial, à cause des graces espérées ou reçues de son crédit auprès de J. C. son fils. C'est ainsi qu'on l'honore dans diverses églises du monde Chrétien, sous les noms de *Notre-Dame des vertus*, des *graces*, des *miracles*, des *révélations*, des *apparitions*, de *bon secours*, de *bon port*, de *bonne nouvelle*, de *délivrance*, de *remède*, de *guérison*, de la *vie*, de la *victoire*, de la *paix*, de la *merci*, de *consolation*, de *pitié*, de *miséricorde*, etc. etc. Mais les Protestans ne doivent point en prendre occasion de calomnier l'Église. Cette sage mère, en honorant Dieu dans la plus excellente de ses créatures, « ne veut pas, dit *Baillet*, que ses enfans oublient jamais que l'éloge de l'ouvrage retourne toujours à la louange de l'ouvrier, comme à l'auteur de tout ce qu'il contient de louable. »

II. MARIE DE CLÉOPHAS, ainsi nommée parce qu'elle étoit épouse de *Cléophas*, autrement *Alphée*, est appelée dans l'Évangile, *Sœur de la Mère de Jésus*. Elle avoit pour fils, *St-Jacques* le Mineur, *St. Simon* et *St. Jude*, et un nommé *Joseph*, frères, c'est-à-dire cousins germains du Seigneur. Elle crut de bonne heure en *Jésus-Christ*, l'accompagna dans ses voyages pour le servir, le suivit au Calvaire, et fut présente à sa sépulture. Étant allée à son tombeau le Dimanche de grand matin avec quelques autres femmes, elles apprirent de la bouche des Anges, que *Jésus-Christ* étoit ressuscité, et elles coururent en porter la nouvelle aux Apôtres. *Jésus* leur étant apparu en chemin, elles lui embrassèrent les pieds et l'adorèrent. On ne sait aucune autre particularité de la vie de *Marie*. (*Voyez* MAGDELEINE, n° I.)

III. MARIE, sœur de *Marthe* et de *Lazare*, étoit de Béthanie, bourgade voisine de Jérusalem. Jésus-Christ avoit une considération particulière pour cette famille. Après la mort de *Lazare*, *Marie* se jeta aux pieds de *Jésus*, et lui dit : *Seigneur, si vous aviez été ici, mon frère ne seroit pas mort. Jésus* la voyant qui pleuroit, alla au monument et ressuscita *Lazare*. C'est cette même *Marie* qui oignit les pieds de *Jésus*, et les essuya avec ses cheveux, lorsqu'il étoit chez *Simon le Lépreux*. Quelques écrivains la confondent avec *Marie Magdeleine*; et la Femme Pécheresse, qui oignit les pieds du Sauveur chez *Simon le Pharisien*.

MARIE-MAGDELEINE, *Voyez* MAGDELEINE.

IV. MARIE ÉGYPTIENNE, (Sainte) quitta son père et sa mère à l'âge de 12 ans, et mena une vie déréglée à Alexandrie, jusqu'à l'âge de 17. La curiosité l'ayant conduite à Jérusalem avec une troupe de pélerins, pour assister à la fête de l'Exaltation de la Sainte-Croix, elle s'y livra aux derniers excès de la débauche. S'étant mêlée dans la foule pour entrer dans l'église, elle se sentit repousser par trois ou quatre fois sans pouvoir y entrer. *Marie*, frappée d'un tel obstacle, prit alors la résolution de changer de vie, et d'expier ses désordres par la pénitence. Puis, étant retournée à l'église, elle y entra facilement et adora la Croix. Le jour même elle sortit de Jérusalem, passa le Jourdain, et se retira dans la vaste solitude qui est au-delà de ce fleuve. Elle y passa 47 ans, sans voir personne, vivant de ce que produisoit la terre, et menant la vie la plus austère. Un solitaire, nommé *Zozime*, l'ayant rencontrée, elle lui raconta son histoire, et le pria de lui apporter l'Eucharistie. *Zozime* l'alla trouver, l'année suivante, le jour du Jeudi-Saint, et lui administra ce sacrement. Il y retourna l'année d'après, et trouva son corps étendu sur le sable, avec une inscription tracée sur la terre : *Abbé* Zozime, *enterrez ici le corps de la misérable* Marie. *Je suis morte le même jour que j'ai reçu les saints Mystères. Priez pour moi.* On ajoute que *Zozime* étant embarrassé pour creuser une fosse, un lion vint se charger de ce travail. L'histoire de *Marie* a été écrite, à ce que l'on croit, par un auteur contemporain; mais, comme elle contient bien des circonstances extraordinaires, plusieurs critiques la révoquent en doute. On place la mort de *Marie* l'an 378; l'église célèbre sa fête le 1^er^ mars.

V. MARIE, (Sainte) nièce du saint solitaire *Abraham*, perdit sa mère dès son enfance, et fut recueillie par son oncle, qui lui fit bâtir une cellule près de la sienne, et prit soin de l'instruire par une petite fenêtre qui servoit de communication. Parvenue à l'âge des passions, *Marie* s'ennuya de sa solitude, et suivit un amant qui l'entraîna dans le desordre. *Abraham* resta deux ans sans savoir ce qu'elle étoit devenue. Apprenant enfin qu'elle s'étoit cachée sous un faux nom dans une ville voisine, il alla la chercher, la fit revenir de ses erreurs, et la ramena dans sa cellule où elle fit une austère pénitence jusqu'à la fin de ses jours. Elle mourut à l'âge de 45 ans à la fin du IV^e^ siècle. L'Église fait sa fête le 29 octobre.

VI. MARIE, (Sainte) esclave et martyre, servoit dans la maison d'un officier Romain nommé *Tertulle*. Celui-ci, pour l'obliger à renoncer à la religion Chrétienne, la fit battre de verges et emprisonner. Elle trouva moyen de s'échapper, et se retira dans d'affreux rochers où elle mourut vers la fin du quatrième siècle, ou au commencement du cinquième.

VII. MARIE, (Sainte) surnommée *la Consolatrice*, parce que le principal soin de sa vie fut de consoler les affligés, étoit de Vérone, et fut souvent recherchée en mariage pour ses vertus et sa grande beauté; mais elle préféra l'état de vierge, et la pratique austère de la pénitence. Elle mourut dans le vi^e^ siècle.

VIII. MARIE, (Sainte) et sainte *Garcie*, martyres, naquirent à Carlette dans le royaume de Valence de parens Mahométans. Leur frère *Bernard* se fit Chrétien, s'enfuit de la maison paternelle, et vint en France prendre l'habit religieux de l'ordre de Cîteaux dans le monastère de Poblèse. Bientôt le zèle de la religion le fit retourner en Espagne, où il convertit et baptisa ses deux sœurs. Il leur persuada de l'accompagner en France, mais le frère aîné furieux de leur fuite et de ce qu'elles avoient abandonné le Mahométisme, les poursuivit, et les ayant atteintes près de la ville d'Alcyre, il les immola à sa colère, le 22 août 1280.

Reines et Princesses de France.

IX. MARIE, fille de *Henri III* duc de Brabant, épousa *Philippe le Hardi*, roi de France, en 1274. Elle fut accusée, deux ans après, d'avoir fait mourir par le poison l'aîné des fils que son mari avoit eus de sa première femme. *Marie* auroit couru risque d'être punie de mort, tant les indices étoient forts, si son frère, *Jean* duc de Brabant, n'eût envoyé un chevalier pour justifier par le combat l'innocence de cette reine. Son accusateur n'ayant pas osé soutenir sa calomnie, fut pendu. *Marie* survécut à *Philippe III* trente-six ans, et ne mourut que l'an 1321. Son corps est aux Cordeliers de Paris, et son cœur aux Jacobins. Ces deux couvens se partageoient alors les tristes restes des princes, comme pendant leur vie ils se disputoient leurs faveurs.

X. MARIE D'ANJOU, fille aînée de *Louis II*, roi titulaire de Naples, et femme de *Charles VII* roi de France, mourut en revenant de Saint-Jacques en Galice, à l'abbaye de Chateliers en Poitou, l'an 1463, à 59 ans. C'étoit une princesse d'un rare mérite, aimant son mari qui ne l'aimoit point; travaillant à le faire roi, tandis qu'il ne songeoit qu'à ses plaisirs, et qu'il poussoit l'indifférence jusqu'à refuser de lui adresser la parole. C'est elle principalement qui lui assura la couronne, par son adresse, par ses conseils, et par son intrépidité.

XI. MARIE, troisième femme de *Louis XII*, étoit fille de *Henri VII*, roi d'Angleterre. Elle fut reçue à Bologne, à la descente du vaisseau, en 1514, par *François*, comte d'Angoulême, héritier présomptif et premier gendre de *Louis XII*. Le comte fut si enchanté de ses attraits, et la reine, de son côté, parut si touchée des manières

affables et gracieuses du jeune prince, qu'ils se fussent peut-être trop aimés, si le gouverneur de *François* ne lui avoit fait entendre à propos, que jamais il ne régneroit, si la reine accouchoit d'un fils. Elle fut veillée de si près, que ses amours n'eurent pas de suite : (*Voyez* I. DUPRAT.) *Brantôme* dit d'elle une chose si extraordinaire, qu'aucun de nos historiens de quelque nom, pas même le romancier *Varillas*, ne l'a suivi. Il assure qu'*il ne tint pas à elle d'être reine-mère ; que n'ayant pas eu le temps d'y parvenir, elle fit courir le bruit, après la mort du roi, qu'elle étoit grosse, et que pour le faire croire, elle avoit eu recours à des linges, dont elle s'enfloit peu à peu ; et que, son terme arrivant, elle avoit un enfant supposé, que devoit avoir une autre femme grosse, et qu'elle devoit produire dans le temps de son accouchement. Mais*, ajoute-t-il, *madame* la Régente, *qui étoit une Savoyenne, qui savoit ce que c'est que de faire des enfans, et qui voyoit qu'il y alloit trop de bon pour elle et pour son fils, la fit si bien éclairer et visiter par médecins et sages-femmes, et par la vue découverte de ses linges et drapeaux, qu'elle fut découverte et faillie en son dessein, et point reine-mère ; et renvoyée en son pays.* Il faut avouer que les idées ordinaires ne s'accordent guère avec la *supposition* dont parle *Brantôme ;* et, dans les circonstances particulières où *Marie* étoit, cette supposition ne paroit pas admissible. Cependant, suivant *Mézerai*, on crut *que* Marie *étoit grosse ; mais*, dit-il, *on fut incontinent assuré du contraire, par le rapport qu'elle en fit elle-même.* Il pourroit donc bien se faire qu'en effet cette princesse eût eu quelque dessein d'avoir recours au stratagême dont parle *Brantôme ;* mais que la difficulté de l'exécution, et les menaces d'un examen sérieux du fait par les voies d'usage, eussent déterminé la jeune reine à faire une déclaration précise. Elle la fit, et elle ne pensa plus qu'à former un nouvel engagement avec un homme qu'elle avoit aimé. C'étoit *Charles Brandon*, duc *de Suffolck*, fils de sa nourrice et son premier amant, qui étoit venu à sa suite avec le titre d'ambassadeur. Ce seigneur, né simple gentilhomme, étoit parvenu peu à peu aux plus hautes dignités, autant par son mérite, que par la faveur de *Henri VIII. Marie* l'épousa dès qu'elle fut veuve, le 31 Mars 1515. Leur mariage fut tenu secret, jusqu'à ce qu'on eût préparé *Henri VIII* à l'approuver. Elle en eut une fille, qui fut mariée à *Henri Gray*, duc de Suffolk, père de l'infortunée *Jeanne Gray*. La duchesse *Marie* termina ses aventures et sa vie en Angleterre, l'an 1534, dans sa 37^{e} année. C'étoit la femme la plus belle et la mieux faite de son temps. Son caractère étoit doux, gai, plus vif que ne l'est ordinairement celui des Angloises ; et son cœur étoit plus porté à la tendresse qu'à l'ambition.

XII. MARIE DE MÉDICIS, fille de *François II de Médicis*, grand duc de Toscane, et femme de *Henri IV*, roi de France, naquit à Florence l'an 1573. Son mariage avec *Henri IV* fut célébré en 1600. Le cardinal *Aldrobandin*, neveu de *Clément VIII*, qui en avoit fait la première cérémonie à Florence, lorsque le duc *de Bellegarde* remit la procuration pour l'épouser, étala

une grande magnificence. Le duc *de Florence* donna des fêtes somptueuses. La représentation d'une seule comédie coûta plus de 60 mille écus. *Marie de Médicis* fut nommée régente du royaume en 1610, après la mort de *Henri IV*. Le duc *d'Epernon*, colonel général de l'infanterie, força le parlement à lui donner la régence : droit qui jusqu'alors n'avoit appartenu qu'aux états-généraux. *Marie de Médicis*, à la fois tutrice et régente, acheta des créatures, de l'argent que *Henri le Grand* avoit amassé pour rendre la nation puissante. L'état perdit sa considération au dehors, et fut déchiré au dedans par les princes et les grands seigneurs. Les factions furent appaisées par un traité, en 1614, par lequel on accorda aux mécontens tout ce qu'ils voulurent ; mais elles se réveillèrent bientôt après. *Marie*, entièrement livrée au maréchal *d'Ancre* et à *Galigaï*, son épouse, les favoris les plus insolens qui aient approché du trône, irrita les rebelles par cette conduite. (*Voyez* LUDE.) La mort de ce maréchal, assassiné par l'ordre de *Louis XIII*, éteignit la guerre civile. *Marie* fut reléguée à Blois, d'où elle se sauva à Angoulême. *Richelieu*, alors évêque de Luçon, et depuis cardinal, réconcilia la mère avec le fils en 1619. Mais *Marie*, mécontente de l'inexécution du traité, ralluma la guerre, et fut bientôt obligée de se soumettre. Après la mort du connétable *de Luynes*, son persécuteur, elle fut à la tête du conseil ; et, pour mieux affermir son autorité naissante, elle y fit entrer *Richelieu*, son favori et son surintendant. Ce cardinal, élevé au faite de la grandeur à la sollicitation de sa bienfaitrice, affecta de ne plus dépendre d'elle, dès qu'il n'en eut plus besoin : *Marie de Médicis* indignée, fit éclater son ressentiment après la guerre d'Italie, en 1629. *Richelieu*, en arrivant à la cour, fut mal reçu par la princesse, dirigée alors par le cardinal *de Berulle*, qui ne la disposoit pas favorablement pour le ministre. Quand il parut, *Marie de Médicis* lui demanda froidement des nouvelles de sa santé. *Je me porte mieux*, répondit-il en présence de *Berulle, que ceux qui sont ici ne voudroient*. Depuis, la reine n'oublia rien pour le perdre. *Louis XIII* étant tombé dangereusement malade à Lyon, ses importunités lui arrachèrent la promesse de renvoyer le cardinal. A peine le roi fut-il guéri, qu'il tâcha d'éluder cette promesse, en tâchant de réconcilier sa mère et son ministre. *Richelieu* se mit plusieurs fois aux pieds de la reine, sans pouvoir la fléchir ; *Je me donnerai plutôt au diable*, disoit-elle, *que de ne pas me venger*. Son inflexibilité déplut au roi, qui avoit sacrifié le cardinal par foiblesse, et qui sacrifia sa mère à son tour par une autre foiblesse. Cette rigueur, exercée contre une mère par son fils, fut amenée par des manœuvres de cour, qu'il est bon de faire connoître. On assembla d'abord un conseil secret, où, comme on disoit alors, le cardinal *de Richelieu* étoit le mobile de tout. Il y prononça un discours plus long, que bien écrit et bien raisonné ; il proposoit, pour faire cesser les cabales et les factions qui agitoient la cour, qu'on appaisât la tempête en le jetant dans la mer comme un

autre *Jonas*, c'est-à-dire qu'il quittât le ministère, ou que la reine, qui fomentoit les divisions, fût éloignée de la cour et des personnes qui subjuguoient son esprit. Pour n'être pas jeté dans la mer, il fit ensuite une exposition si adroite des dangers que couroit la France, par les ennemis du dehors et par les intrigues du dedans, que *Louis XIII* se seroit cru perdu s'il n'avoit plus eu l'appui de son premier ministre. Tous ceux qui opinèrent dans le conseil, soit persuasion, soit flatterie, soit crainte de *Richelieu*, fortifièrent le roi dans son opinion; et il y persista d'autant plus, que le cardinal lui avoit insinué que sa mère vouloit mettre *Gaston*, son second fils, sur le trône. Il se décida donc à la faire détenir au château de Compiegne, le 23 février 1631, en lui donnant pourtant le choix de Moulins, de Nevers, ou du château d'Angers pour le lieu de son exil. *Marie* refusa d'être transportée ailleurs. Elle craignoit qu'on ne voulût la renvoyer à Florence sa patrie, et elle espéroit peut-être que le voisinage de Paris lui ménageroit des moyens de se procurer de nouveaux amis, ou de susciter des ennemis au premier ministre. Cependant toutes les dames, tous les courtisans qui lui étoient attachés, et même son médecin, furent ou exilés ou mis à la Bastille. On fit défense à *Anne d'Autriche* sa bru, de la voir. *Louis XIII* donna une déclaration, adressée aux parlemens et aux gouverneurs des provinces, pour justifier sa conduite et celle de son ministre. Des écrivains mercenaires vinrent à l'appui, et augmentèrent ou diminuèrent les imputations et les invectives contre la reine-mère, selon qu'ils furent bien ou mal payés. Cette princesse ne tarda pas de se lasser du séjour de Compiegne, qui étoit pour elle une véritable prison. Elle s'évada et se retira à Bruxelles en 1631. Depuis ce moment elle ne revit ni son fils, ni Paris, qu'elle avoit embelli de ce palais superbe appelé *Luxembourg*, des aqueducs ignorés jusqu'à elle, et de la promenade publique qui porte encore le nom de *la Reine*. Du fond de sa retraite, elle demanda justice au parlement de Paris, dont elle avoit tant de fois rejeté les remontrances. On voit encore aujourd'hui sa requête : « Supplie *Marie*, reine de France et de Navarre, disant que depuis le 23 février auroit été prisonnière au château de Compiegne, sans être ni accusée ni soupçonnée... » Quelle leçon, et quelle consolation pour les malheureux ! La veuve de *Henri le Grand*, la mère d'un roi de France, la belle-mère de trois souverains, (le roi d'Espagne, le roi d'Angleterre et le duc de Savoie) manque du nécessaire et meurt dans l'indigence ! Ce fut à Cologne, le 3 juillet 1642, à 69 ans. L'abbé *Fario Chigi* (alors internonce, depuis pape sous le nom d'*Alexandre VII*), qui l'assistoit à la mort, lui demanda si elle pardonnoit à ses ennemis, et particulièrement au cardinal *de Richelieu*. Elle répondit : *Oui, de tout mon cœur.* — *Madame*, ajouta l'internonce, *ne voudriez-vous pas, pour marque de réconciliation, lui envoyer ce bracelet que vous avez à votre bras.* La reine, à ces mots, tourna la tête, et dit : « Questo è pur troppo. » *C'est un peu trop.* La source des malheurs de cette

princesse, née avec un caractère jaloux, opiniâtre et ambitieux, fut d'avoir reçu un esprit trop au-dessous de son ambition. Elle n'avoit pas été plus heureuse sous *Henri IV* que sous *Louis XIII*. Les maîtresses de ce prince lui causoient les plus grands chagrins, et elle ne les dissimuloit pas. Le Florentin *Concini* et sa femme, semoient la défiance dans son cœur jaloux. L'aigreur étoit quelquefois si forte, que *Henri IV* ne put s'empêcher de dire, en parlant des confidens de cette princesse : *Ces étrangers sont venus jusqu'à lui persuader de ne manger de rien de ce que je lui envoie.* Naturellement violente, elle excédoit le roi son époux de ses reproches, et elle poussa même un jour la vivacité au point de lever le bras pour le frapper. Elle ne pouvoit souffrir ni remontrances, ni contradictions. Le dépit la rendoit capable de tout ; et quand quelque intérêt secret la forçoit à se contraindre, la nature violentée s'expliquoit par l'altération de son visage et de sa santé. Ses passions étoient extrêmes : l'amitié chez elle étoit un dévouement aveugle, et la haine une exécration indomptable. Cependant elle étoit dévote, ou affectoit de l'être. Elle avoit fondé, en 1620, le monastère des religieuses du Calvaire. Cette princesse aimoit les devises. En 1608, elle prit une *Junon* appuyée sur un paon, avec ces mots : *Viro partuque beata.* Après la mort du roi son époux, ce fut un *pélican* avec sa charité (comme disent les maîtres en l'art des devises), et ces paroles : *Tegit virtute minores.* Elle fit graver aussi l'oiseau du paradis, portant trois de ses petits sur le dos, et prenant son essor vers le ciel, avec cette devise : *Meos ad sidera tollo. Voyez* sa *Vie*, publiée à Paris en 1774, 3 vol. in-8.°

XIII. MARIE-THERÈSE d'AUTRICHE, fille de *Philippe IV*, roi d'Espagne, née à Madrid en 1638, épousa en 1660 *Louis XIV*, et mourut en 1683, à 45 ans. Son époux la pleura et dit : *Voilà le seul chagrin qu'elle m'ait donné.* C'étoit une sainte : mais il falloit à *Louis XIV* une femme qui l'attachât à elle, et qui le détachât de ses maîtresses. Carmélite par son caractère, reine par sa naissance, elle eut toutes les vertus, hormis celles de son état. Sa dévotion, dirigée par un confesseur Espagnol peu éclairé, la faisoit souvent aller à l'église, lorsque le roi la demandoit. Cette princesse avoit d'ailleurs des sentimens très-élevés : témoin la réponse qu'elle fit, dit-on, un jour à une Carmélite, qu'elle avoit priée de lui aider à faire son examen de conscience pour une confession générale. Cette religieuse lui demanda si, avant son mariage, elle n'avoit pas cherché à plaire aux jeunes gens de la cour du roi son père ? *Oh non ! ma Mère*, répondit-elle ; *il n'y avoit point de Rois.*

XIV. MARIE LECZINSKA, reine de France, fille de *Stanislas* roi de Pologne, duc de Lorraine, et de *Catherine Opalinska*, née le 23 juin 1703, suivit son père et sa mère à Veissembourg en Alsace, quand ils furent obligés de quitter la Pologne. Elle y demeuroit depuis six ans, lorsqu'elle fut demandée en mariage par le roi *Louis XV*. Ce fut par une lettre particulière du duc de *Bourbon*, que *Stanislas*, son père, apprit ce bonheur inespéré.

Il passe à l'instant dans la chambre où étoit sa femme et sa fille, et dit, en entrant : *Mettons-nous à genoux, et remercions Dieu.* — *Ah ! mon père*, s'écria la fille, *vous êtes rappelé au trône de Pologne.* — *Non, ma fille*, répond le père, *le Ciel nous est bien plus favorable ; vous êtes reine de France.* A peine concevoient-elles que ce ne fût pas un songe. *Stanislas* se rendit à Strasbourg, où la demande en forme fut faite par les ambassadeurs, avec plus de dignité que dans les masures de Weissembourg. Sa fille, qui l'accompagnoit, ayant entendu tous les éloges qu'on donnoit à la figure et aux graces du roi, s'écria : *Hélas ! vous redoublez mes alarmes.* Enfin, elle partit pour Fontainebleau, où elle épousa, le 5 septembre 1725, *Louis XV*, dont elle eut deux princes et huit princesses. Instruite par un père sage et éclairé, elle fut, sur le trône, le modèle des vertus chrétiennes ; ne s'occupant qu'à mériter la tendresse du roi son époux, à inspirer des sentimens de religion aux princes et princesses ses enfans, et à répandre des bienfaits sur les églises et dans le sein des malheureux. La providence lui fournit une occasion bien propre à signaler sa magnanimité, lorsque les intérêts politiques, qui président au mariage des rois, firent choisir pour l'épouse du dauphin, la fille du prince même qui avoit renversé du trône son père ; mais la vertu généreuse de la reine de France, et l'ingénieuse délicatesse de la jeune dauphine, triomphèrent des vains murmures de la nature, et elle la regarda toujours comme sa fille chérie. Le troisième jour après son mariage, Madame la Dauphine devoit, suivant l'étiquette, porter, en bracelet, le portrait du roi son père. La fille de *Stanislas* devoit redouter de voir, dans son propre palais, le portrait d'*Auguste III*, qui l'avoit détrôné. Cependant elle fixa les yeux sur le bracelet, en disant : *Voilà donc, ma fille, le portrait du roi votre père.* — *Oui, maman*, répondit la dauphine, en présentant son bras : *voyez comme il est ressemblant.* C'étoit le portrait de *Stanislas*. Ennemie des intrigues de cour, la reine couloit des jours tranquilles au milieu de ses exercices de piété. Mais la mort prématurée du *Dauphin* son fils, père de *Louis XVI*, suivie, bientot après, de celle du roi son père, la pénétra de la plus vive douleur. Cette princesse, si digne des regrets de la France, y succomba, le 24 juin 1768, à l'âge de 65 ans. Dans les derniers jours de sa maladie, les médecins s'empressoient d'y chercher des remèdes. *Rendez-moi*, leur dit-elle, *mon père et mes enfans, et vous me guérirez.* Elle fut constamment la mère des pauvres. Voici, entre mille autres, un trait de bienfaisance, qui a été célébré par un poëte de nos jours.

Un trésorier disoit à notre auguste REINE :

Modérez les transports d'un cœur si généreux ;
Les trésors de l'État vous suffiroient à peine
Pour fournir aux besoins de tous les malheureux....
— Ce discours ne sauroit, *dit l'illustre princesse*,
Interrompre le cours de mes soins bienfaisans.
Allez, conformez-vous au vœu de ma tendresse :
Tout le bien d'une Mère appartient aux Enfans.

Cette princesse avoit de l'esprit, et aimoit ceux qui en avoient. Elle jugeoit sainement. Un acteur ayant joué devant elle le rôle d'*Auguste* dans *Cinna*, et ne lui ayant donné que le ton d'un bourgeois qui pardonne, en prononçant ces mots: «*Soyons amis, Cinna...*» La reine dit: *Je savois qu'*Auguste *étoit clément; mais je ne savois pas qu'il fût bon homme.*

XV. MARIE-ANTOINETTE-JOSÈPHE-JEANNE de Lorraine, archiduchesse d'Autriche et reine de France, naquit à Vienne, le 2 novembre 1755, de l'empereur *François-Étienne*, et de *Marie-Thérèse* reine de Hongrie et de Bohême. Son éducation fut soignée, et elle en profita pour acquérir des connoissances variées. La nature lui accorda la beauté et les graces de son sexe. Grande, bien faite, avec un teint éclatant, un sourire enchanteur, elle captivoit autour d'elle la cour de sa mère, lorsqu'elle la quitta pour s'unir au dauphin de France, depuis *Louis XVI*. Ce fut le duc de *Choiseul* qui conçut l'idée de cette alliance, et qui fut chargé du soin de la négocier; aussi *Marie-Antoinette* le défendit-elle toujours contre ses ennemis, et chercha-t-elle plusieurs fois, mais inutilement, à le faire rappeler au ministère. La jeune archiduchesse arriva à Strasbourg dans les premiers jours de mai 1770. Des fêtes continuelles l'accompagnèrent depuis les frontières jusqu'à la capitale; par-tout on lui prodigua les témoignages de la joie que sa vue inspiroit; on la complimenta deux fois en latin, et elle répondit sur-le-champ dans la même langue. L'accueil qu'elle reçut de la cour de *Louis XV*, ne fut pas moins flatteur pour elle. Le 16 mai, elle s'unit au prince malheureux dont elle devoit adoucir et partager les infortunes. On observa qu'aussitôt après la cérémonie, le ciel se couvrit de nuages épais, et que deux orages mêlés de tonnerre, empêchèrent le peuple de jouir à Paris et à Versailles, du spectacle du feu d'artifice et des illuminations. Les rues furent désertes; et ceux qui aiment à croire aux présages, purent en former un bien sinistre, en contemplant la profonde obscurité de l'atmosphère de la France. Bientôt, la fête donnée le 30 du même mois par la ville de Paris, fut marquée par un affreux désastre. Un emplacement mal choisi, où de larges fossés n'avoient point été comblés, vit périr plus de 1200 spectateurs; plusieurs autres, montés sur le parapet du Pont-royal pour se dégager de la foule, tombèrent dans la Seine et y furent engloutis. La dauphine, désespérée de ce cruel événement, imita la sensibilité et la bienfaisance de son époux. Elle envoya au lieutenant de police tout l'argent qu'elle possédoit. On la vit ensuite accorder des secours aux personnes peu opulentes, employées à son service, et aux prisonniers détenus pour payement de mois de nourrice. Se trouvant dans la forêt de Fontainebleau, où elle avoit suivi le roi à la chasse, elle entendit une femme pousser des cris de désespoir; celle-ci lui ayant appris que son mari venoit d'être dangereusement blessé par un cerf, *Marie-Antoinette* lui donna aussitôt tout l'or qu'elle avoit sur elle, la força de monter dans sa voiture avec le jeune en-

fant qu'elle conduisoit, et obtint de *Louis XV*, sur le lieu même, une pension pour cette famille. Le peintre *Dagoti* a fait de cet acte d'humanité, le sujet de l'un de ses plus intéressans tableaux. La dauphine, instruite qu'un officier dont le corps avoit été réformé se trouvoit sans emploi et dans l'indigence, commande un uniforme d'un régiment en activité, se le fait apporter, met dans l'une des poches un brevet de capitaine, cent louis dans l'autre, une boîte d'or et une montre d'or dans la veste, et ordonne d'en revêtir l'officier. Un grand nombre d'autres actions généreuses marquoient honorablement ses jours et la faisoient aimer, tant qu'elle fut dauphine; elle obtint bien moins de bonheur lorsqu'elle fut reine. En montant sur le trône, on la vit renouveler l'exemple de *Louis XII*. M. *de Pontécoulant*, major des gardes du corps, lui avoit déplu; aussi, dès qu'elle fut reine, il donna sa démission. *Marie-Antoinette* l'apprit; sur-le-champ elle fit appeler le prince de *Beauveau*: « Allez, lui dit-elle, annoncer à M. de *Pontécoulant*, que la reine ne venge pas la dauphine, et qu'elle le prie d'oublier entièrement le passé, en restant près d'elle à son poste. » A la mort du monarque, les peuples étoient dans l'usage de payer un droit connu sous le nom de *ceinture de la reine*; elle sollicita l'exemption de cet impôt, et l'obtint. On lui adressa alors le quatrain suivant :

Vous renoncez, aimable souveraine,
Au plus beau de vos revenus;
Mais que vous serviroit la ceinture de reine?
Vous avez celle de Vénus.

Bientôt après elle eut le plaisir de recevoir ses frères à Versailles. L'archiduc *Maximilien* y parut en 1775, sous le nom de comte de *Burgaw*, et l'empereur *Joseph* en 1781, sous celui de comte de *Falckenstein*. Dans le cruel hiver de 1788, on la vit montrer une ame aussi compatissante que généreuse. Après avoir destiné 500 louis de sa cassette, à être distribués aux plus indigens, elle écrivit au lieutenant de police : *Jamais dépense ne m'a été plus agréable*. Les Parisiens reconnoissans, se plurent alors à élever une pyramide de neige près de la rue St-Honoré, et à y tracer ces vers :

Reine dont la bonté surpasse les appas,
Près d'un roi bienfaisant occupe ici ta place :
Si ce monument frêle est de neige ou de glace,
Nos cœurs pour toi ne le sont pas.

Ils alloient bientôt changer. A cette époque, la calomnie commençoit à répandre de la défaveur sur *Marie-Antoinette*, en attaquant ses mœurs et son caractère. Des libelles obscurs l'accusèrent de faire succéder les intrigues aux intrigues; mais l'histoire doit rejeter ces imputations, dont aucune n'a jamais été prouvée, et dont plusieurs parurent même invraisemblables. La vérité qui ne peut se taire, est forcée cependant d'avouer que la reine eut des torts. Une grande mobilité dans l'imagination, la fit paroître souvent légère, et quelquefois dissimulée; une inquiétude naturelle, la haine du repos, la portoient au déplacement, aux modes nouvelles, à la variété des plaisirs. Trop de profusion dans sa dépense, lui

firent prodiguer pour des objets de luxe, des sommes qui eussent pu trouver un emploi plus utile. L'oubli de toute étiquette dans l'intérieur de sa maison, de tout cérémonial dans ses fêtes, tendirent à altérer le respect dû à son rang; et son goût à s'environner de bouffons, à jouer la comédie, à y remplir des rôles subalternes, contribuèrent aussi à le diminuer. Trompée par sa naissance, voyant sa mère gouverner par elle-même, elle put difficilement se persuader qu'en France, la reine n'étoit que l'épouse du roi. Née dans une contrée où la féodalité règne avec tous ses priviléges, la distance du peuple aux nobles y est immense; en France, au contraire, où la noblesse suivoit souvent les places, où les rangs se touchoient et cherchoient sans cesse à se confondre, tout devoit tendre du moins de la part des souverains, à conserver des formes plus respectueuses, plus capables d'assurer leur tranquillité et la sureté de leur personne. Les premiers reproches faits à la reine, lui donnèrent de l'humeur; elle eut la maladresse de la témoigner, et dès-lors des méchans s'attachèrent à répandre que, restée dans le cœur entièrement autrichienne, fière et ennemie naturelle des François, elle ne pourroit jamais faire leur bonheur. Un événement fâcheux servit leur haine en compromettant le nom de *Marie-Antoinette* dans un procès scandaleux. C'est celui intenté pour le payement d'un collier de diamans, acheté sous le nom de la reine, et dont le prix énorme fut réclamé par deux joailliers. Il fut prouvé que celle-ci ne les connoissoit pas, et n'avoit jamais donné l'ordre de cette acquisition. Mais une femme ayant sa taille et son maintien eut la hardiesse de se faire passer pour elle, de donner un rendez-vous à minuit, au milieu du parc de Versailles, à un cardinal, et cette audace extraordinaire resta impunie dans le jugement. Cette affaire répandit un nuage sur la conduite de la reine, et dut empoisonner ses jours. Lorsque le contrôleur général *Calonne* eut annoncé qu'il existoit un vide considérable dans les finances de l'état; la malveillance en accusa sourdement les profusions de la reine. La dette publique augmentant de jour en jour, et le crédit national s'évanouissant entièrement, on proposa de convoquer les états généraux, pour éteindre l'une et faire renaître l'autre. *Marie-Antoinette* pressentit les malheurs qu'ils devoient répandre sur elle; aussi s'efforça-t-elle d'en retarder la convocation. C'est à cette époque que ses peines intérieures blanchirent entièrement ses cheveux, quoiqu'elle n'eût que 34 ans. Elle se fit peindre alors, et donnant ce portrait à son amie, Mad. *de Lamballe*, elle mit au bas ces mots de sa main: *Ses malheurs l'ont blanchie.* Dès la procession pour l'ouverture des états, où elle assista, ses traits, que le sourire animoit d'ordinaire, prirent un caractère de mélancolie qu'ils ne quittèrent plus. Elle parut dans la première séance, debout et vêtue avec une grande simplicité. Sans cesse on l'entendit répéter alors: « que le roi soit tranquille et respecté! pour moi, je serai toujours heureuse de son bonheur. » Les événemens désastreux qui suivirent, développèrent dans elle le courage le plus réfléchi. Le 6 octobre 1789, des canni-

bales furieux faisoient retentir par-tout, la menace de la mettre en lambeaux et de déchirer ses entrailles ; sa paisible assiduité auprès de ses enfans n'en fut point interrompue. Au milieu de la nuit, un ministre lui adressa ce billet : « Madame, prenez promptement vos mesures ; demain matin à six heures, vous serez assassinée. » Son front conserva sa sérénité à cette lecture, et elle cacha le billet. Bientôt les portes du château brisées, les gardes du corps égorgés ; les cris des victimes, les mugissemens de la multitude, rendirent la fin de cette nuit affreuse. A l'aube du jour, des assassins pénétrèrent dans l'appartement de la reine, et mirent son lit en lambeaux à coups de sabre. Elle venoit de le quitter pour se réfugier chez le roi. Cependant les meurtres continuoient ; pour les faire cesser, *Louis XVI*, et la reine tenant ses deux enfans par la main, parurent sur le balcon du château, et vinrent crier grace pour leurs gardes. Cet aspect étonna les forcenés. Bientôt ce cri universel et redoutable se fit entendre : *la reine seule et point d'enfans.* Celle-ci jugeant que l'instant de sa mort est arrivé, pousse son fils et sa fille dans l'appartement, les jette dans les bras de leur père, et sans laisser à ceux qui l'entourent le temps de la réflexion, elle reparoît seule sur le balcon, présentant courageusement sa tête au coup mortel. Sa contenance hardie et fière, son mépris de la mort arrêtent l'effet des menaces, et forcent les applaudissemens de la multitude furieuse. *Marie-Antoinette*, conduite dans la même journée à Paris avec son époux, eut à supporter pendant un trajet qui dura six heures, le spectacle le plus effroyable. Devant sa voiture, au bout de deux piques, on portoit les têtes de deux gardes du corps ; autour d'elle, des furies ivres et dégoûtantes de sang faisoient retentir l'air d'imprécations. Bientôt le Châtelet, instruisant la procédure contre les meurtriers, lui fit demander des renseignemens sur les attentats dont elle avoit failli à être victime ; elle répondit aux députés : *Je ne serai jamais la délatrice d'aucun des sujets du roi ;* et sur les instances d'autres commissaires, elle dit : *Messieurs, j'ai tout vu, tout entendu et tout oublié.* Dans les premiers mois de son arrivée, elle employa 300 mille livres de ses épargnes à retirer du Mont-de-piété les vêtemens qui y avoient été déposés par des indigens ; mais ses bienfaits ne calmèrent point l'effervescence excitée contre elle. Aussi, lorsque *Louis XVI* résolut de fuir, elle s'empressa de le suivre, quoiqu'elle répétât souvent : « Ce voyage ne nous réussira pas ; le roi est trop malheureux. » *Marie-Antoinette*, arrêtée comme son époux à Varennes, rentra aux Tuileries, où des commissaires vinrent recevoir sa déclaration, qui fut ainsi conçue : « Le roi desirant partir avec ses enfans, rien dans la nature n'auroit pu m'empêcher de le suivre. J'ai assez prouvé depuis deux ans que je ne le quitterai jamais. Ce qui m'y a encore plus déterminée, c'est l'assurance positive que j'avois que le roi ne vouloit point quitter la France ; s'il en avoit eu le desir, toute ma force eût été employée pour l'en empêcher. » Un moment de calme succéda à cet

orage; mais il ne fut pas de longue durée : les journées du 20 Juin et du 10 Août 1792 arrivèrent. Dans la première, *Marie-Antoinette*, placée derrière la table du conseil, au milieu de ses deux enfans, ne donna pas la plus légère marque de crainte. Elle soutint, pendant plus de quatre heures le spectacle hideux d'une populace sans frein, armée de mille instrumens de mort, brisant les portes, menaçant tout ce qu'elle auroit dû respecter. Le vendredi 10 août, le château fut cerné par les bataillons arrivés de Marseille, et réunis aux rassemblemens des faubourgs. On avoit d'abord cherché à encourager les soldats de garde à le défendre; la reine vouloit y périr, et fit tous ses efforts pour décider *Louis XVI* à combattre et à mourir les armes à la main; mais entraînée par la retraite du monarque au sein de l'assemblée, elle y conduisit ses enfans. Le trajet fut extrêmement périlleux pour elle. Le peuple animé, lui adressoit de toutes parts les invectives les plus atroces et les menaces les plus effrayantes; un instant il parut déterminé à lui fermer le passage et à la séparer de son époux; mais après une harangue énergique du procureur général du département, les rangs s'ouvrirent devant elle. Renfermée dans la loge des journalistes de l'assemblée, elle y entendit prononcer la déchéance du monarque, l'appel de la convention qui devoit le juger, et en sortit bientôt pour l'accompagner au Temple. On ne permit à aucune de ses femmes de partager sa captivité; Mad. *de Lamballe*, qui le demandoit, fut jetée aussitôt dans une autre prison. La reine, logée dans le second étage de la tour, avec sa fille et Mad. *Elizabeth*, occupa la seule chambre qui eut une cheminée. On n'y voyoit jamais le soleil; des soupiraux au lieu de fenêtres, étoient garnis d'épais barreaux de fer, et ne procuroient qu'une clarté triste et un faux jour. C'est là que *Marie-Antoinette* développa un caractère plus grand que dans aucun autre temps de sa vie. Toujours calme au milieu des siens, elle leur inspira la résignation, l'oubli des outrages et de tous les maux. Lorsque *Louis XVI* lui apprit qu'il étoit condamné, elle le félicita de la fin d'une existence si pénible pour lui, et sur le prix immortel qui devoit la couronner. A la mort de son époux, la seule demande qu'elle présenta à la convention, fut de réclamer des vêtemens de deuil; elle les porta jusqu'à la fin de ses jours, qui n'étoit pas bien éloignée. Le 4 juillet 1793, on la sépara de son fils; elle sentit dès-lors que cette séparation alloit être éternelle, et qu'en écartant d'elle un enfant plein de graces, on vouloit lui enlever tout moyen d'exciter quelque pitié. Elle n'en eut pas moins le courage de disposer son fils à ne plus la voir, et à ne point se chagriner de sa longue absence. Le 5 août suivant, des hommes armés vinrent au milieu de la nuit enlever *Marie-Antoinette*, et la conduire à la Conciergerie. La chambre basse, appelée *Salle du Conseil*, sombre et humide, y devint son dernier asile. Le jeudi 3 octobre, la convention ordonna qu'elle seroit mise en jugement; l'acte d'accusation portoit qu'elle avoit dilapidé les finances de France, épuisé le trésor public, en fai-

sant passer des sommes à l'empereur, entretenu des correspondances ave les ennemis étrangers, et favorisé les troubles de l'intérieur. Malgré le grand nombre de témoins entendus, on ne put acquérir contre elle la moindre preuve; aussi, son défenseur, M. *Chauveau-la-Garde*, s'écria-t-il avec raison: « Je ne suis dans cette affaire, embarrassé que d'une seule chose, ce n'est pas de trouver des réponses, mais une seule accusation vraisemblable. » Parmi les témoins appelés, *Bailly*, maire de Paris, eut le courage non-seulement de ne rien reprocher à l'accusée, ni à la mémoire de *Louis XVI*, mais encore de blâmer le féroce accusateur *Fouquier-Tainville*, d'avoir rédigé son acte d'accusation sur des faits notoirement faux et calomnieux. *Manuel* lui-même, procureur de la commune, qu'on croyoit altéré du sang de *Marie-Antoinette*, lui rendit justice, et plaignit hautement sa destinée. On la vit répondre à tous les interrogatoires, avec autant de précision que de fermeté. *Hébert* lui ayant reproché d'avoir cherché à dépraver les mœurs de son fils; *Sur un fait aussi odieux*, répliqua-t-elle, *j'en appelle à toutes les mères*. Son ton noble, son indignation majestueuse, se communiquèrent bientôt à tous les auditeurs. On accusa *Hébert* lui-même, d'avoir voulu, par une infame inculpation, rendre l'accusée plus intéressante: et dès cet instant il perdit toute sa popularité. En attendant son dernier moment, *Marie-Antoinette* ne laissa paroître aucun signe d'émotion. Retirée dans la prison après une séance de dix-huit heures, transie de froid, elle s'enveloppa les pieds d'une couverture, et s'endormit tranquillement. Le lendemain, à onze heures du matin, elle monta sur la charrette qui la conduisit à l'échafaud. « Voici, Madame, lui dit-on alors, l'instant de vous armer de courage. » *De courage!* reprit-elle, *il y a si long-temps que j'en fais apprentissage, qu'il n'est pas à croire que j'en manque à cette heure*. On lui avoit ôté sa robe de deuil, pour la revêtir d'un mauvais manteau de lit. Malgré tout ce qu'on put faire pour exciter le peuple à l'injurier pendant le trajet, il garda un sombre et profond silence. A midi, le cortége arriva sur la place de *Louis XV*. *Marie-Antoinette* jeta un long regard sur les Tuileries, et monta avec précipitation sur l'échafaud. Lorsqu'elle y fut parvenue, elle se mit à genoux, et dit: *Seigneur! éclairez et touchez mes bourreaux; adieu pour toujours, mes enfans, je vais rejoindre votre père*. Elle leva les yeux au ciel et les ferma aussitôt à la lumière, le mercredi 16 octobre 1793, à l'âge de 38 ans moins quelques jours. Son corps, déposé au cimetière de la Magdeleine, fut consumé dans la chaux vive. Les chagrins avoient alors défiguré sa beauté et flétri ses traits; elle avoit même presque entièrement perdu un œil par l'air humide et mal-sain dans lequel elle avoit vécu depuis si long-temps. *Marie-Antoinette* parloit le françois avec pureté, et l'italien comme sa langue naturelle. Elle savoit le latin et possédoit parfaitement la géographie et l'histoire. Elle jugeoit avec goût des productions de tous les arts, et sur-tout de celles de la musique. Elle se distingua par

l'affabilité

l'affabilité dans ses manières, par la force et la constance dans les sentimens. Elle fut généreuse, et sut donner avec ces graces affectueuses qui doublent le prix du bienfait. *Marie-Antoinette* eut quatre enfans de son union avec *Louis XVI* : 1.° *Marie-Thérèse-Charlotte*, née le 19 décembre 1778, qui a épousé le duc d'*Angoulême*, son cousin ; 2.° *Louis*, né le 22 octobre 1781, mort le 4 juin 1789, dans sa neuvième année ; 3.° *Charles-Louis*, né au mois de mars 1785, nommé *Duc de Normandie*, jusqu'après la mort de son frère aîné, où il prit le titre de *Dauphin*, mort en 1793 ; 4.° une fille morte en bas âge. Sa mère s'affligeoit sans modération de cette perte ; on lui observa que sa douleur n'avoit pour objet qu'un enfant, dont elle n'avoit rien pu voir encore qui pût justifier des regrets si vifs. *Ah !* s'écria-t-elle, *n'eût-elle pas été ma plus tendre amie !* On a publié plusieurs *Vies* de *Marie-Antoinette ;* celle par Mad. *Guénard*, en 3 vol. in-12, se fait lire avec intérêt, malgré trop de longueur.

XVI. MARIE DE CLÈVES, femme de *Henri I^er^* du nom, prince de *Condé*, inspira l'amour le plus violent au duc d'Anjou, depuis *Henri III*. Ce prince étoit dans tout le feu de sa passion, lorsqu'il fut appelé au trône de Pologne, d'où il ne cessa de lui écrire, signant de son sang toutes ses lettres. Il pensa même, à son retour en France, à faire rompre le mariage du prince de *Condé*, et à épouser *Marie*. Mais *Catherine de Médicis*, craignant l'ascendant qu'elle prendroit sur son fils, prit si bien ses mesures, que *Marie* mourut presque subitement, le 30 octobre 1574, à 18 ans, et dans tout l'éclat de la beauté et de la jeunesse. *Henri III*, au désespoir, se refusa toute nourriture pendant trois jours ; et rougissant ensuite de l'excès de sa douleur, il publia lui-même qu'il avoit été ensorcelé par une croix et un pendant d'oreille. C'étoit vouloir s'excuser d'une foiblesse par une autre.

XVII. MARIE-CHRISTINE-VICTOIRE DE BAVIÈRE, fille de *Ferdinand de Bavière*, naquit à Munich en 1660, et épousa, en 1680, à Châlons en Champagne, *Louis*, dauphin, fils de *Louis XIV*. Elle mourut en 1690, des suites des couches du duc de *Berry*. Prête à expirer, elle embrassa son fils, en lui disant : *C'est de bon cœur, quoique tu me coûtes bien cher !* Elle dit au duc de Bourgogne : *N'oubliez jamais, mon fils, l'état où vous me voyez ; que cela vous excite à la crainte de Dieu, à qui je vais rendre compte de mes actions. Aimez et respectez toujours le Roi et Monseigneur votre Père ; chérissez vos frères, et conservez de la tendresse pour ma mémoire.* C'est à cette occasion que *Louis XIV* dit au *Dauphin*, en le tirant du chevet du lit de son épouse mourante : *Voilà ce que deviennent les grandeurs !...* Cette princesse avoit de l'esprit, aimoit les arts, s'y connoissoit et les protégeoit. On se souvient toujours de plusieurs de ses reparties très-heureuses. Le roi lui disant : *Vous ne m'aviez point dit, Madame, que la duchesse de Toscane, votre sœur, étoit extrêmement belle. — Puis-je me ressouvenir*, répondit-elle, *que ma sœur a toute la beauté de sa famille, lorsque j'en ai tout le bonheur ?* Elle eut d'abord cette

envie de plaire, qui, dans une particulière, paroit coquetterie, et qui, dans une princesse, supplée ou ajoute aux agrémens de la figure. Cette envie se dissipa bientôt. Madame la *Dauphine*, livrée à ses favorites, n'aimoit que la retraite; et après les premières fêtes, sa maison eut plutôt l'air d'un monastère que d'une cour: aussi elle ne fut pas autant regrettée qu'elle le méritoit.

XVIII. MARIE-ADÉLAÏDE DE SAVOIE, fille aînée de *Victor-Amédée II*, naquit à Turin en 1685. Par le traité de paix conclu dans cette ville en 1696, elle fut promise au duc de *Bourgogne*; depuis dauphin. Ce mariage se célébra l'année d'après. La princesse étoit propre à faire le bonheur de son époux par son caractère, son esprit, ses graces, et la sensibilité de son cœur. Le peuple, dans la joie de voir finir la guerre par cette alliance, l'appela *la Princesse de la paix*. En 1702, le duc de *Bourgogne*, nommé généralissime des armées en Flandre, ayant d'abord eu quelque désavantage, la duchesse, qui entendit à Versailles blâmer la conduite de son époux, ne put retenir ses larmes, et s'abandonna à une douleur amère. Mad. *de Maintenon*, qui étoit présente, recueillit ses précieuses larmes sur un ruban qu'elle envoya au prince, et ranima ainsi dans son cœur l'amour de la gloire. La victoire de Nimègue en fut l'effet. La France perdit cette princesse en 1712, dans la 26e année de son âge, tandis qu'elle annonçoit à la France les plus beaux jours. *Je sens*, disoit-elle quelque temps avant sa mort, *que mon cœur grandit à mesure que ma fortune m'élève*. Pendant la guerre de la succession, on lui proposoit une partie de jeu. *Avec qui voulez-vous que je joue?* répondit-elle, *je suis entourée de femmes qui tremblent pour leurs maris et leurs enfans, et moi je tremble pour l'état*. Cependant on l'accusa d'avoir été la cause d'une partie de nos malheurs, par l'inclination qu'elle avoit conservée pour son pays. *Duclos* prétend qu'elle instruisoit le roi son père de tous nos projets militaires, et qu'après sa mort, *Louis XIV* en ayant eu la preuve par les lettres trouvées dans sa cassette, dit à Mad. *de Maintenon: La petite coquine nous trompoit*. Une fièvre ardente l'emporta en peu de jours. Cette princesse expirante fit appeler ses dames, et dit à la duchesse *de Guise: Adieu ma belle Duchesse; aujourd'hui Dauphine, et demain rien!* Sa conversation étoit vive et animée, et il lui échappoit des réflexions d'un grand sens. Elle disoit un jour à Mad. *de Maintenon*, en présence de *Louis XIV: Savez-vous, ma tante, pourquoi les reines d'Angleterre gouvernent mieux que les rois. C'est que les hommes gouvernent sous le règne des femmes, et les femmes sous celui des hommes*. Sa vivacité l'emportoit quelquefois trop loin; mais elle saisissoit bien les momens. Un jour qu'elle remarqua que *Louis XIV* étoit importuné de la dévotion du duc de *Bourgogne*, son époux. *Je desirerois*, dit-elle, *de mourir avant mon mari, et revenir ensuite, pour le trouver marié avec une sœur Grise ou une tourière de Sainte-Marie*. (*Mém. de Duclos.*) Nous terminerons l'article de la duchesse de *Bourgogne* par le portrait qu'en a tracé le duc de *Saint-Simon*. « Douce, timide;

mais adroite; bonne jusqu'à craindre de faire la moindre peine à personne, et toute légère et vive qu'elle étoit, capable de vues et de suite. La contrainte jusques dans la gêne, dont elle sentoit tout le poids, sembloit ne lui rien coûter. Quant à la figure, elle étoit régulièrement laide. Les joues pendantes, le front avancé, le nez qui ne disoit rien, de grosses lèvres tombantes, des cheveux et des sourcils châtains bruns, fort bien plantés, des yeux les plus parlans et les plus beaux du monde, le plus beau teint et la plus belle peau, le cou long avec un soupçon de goître, qui ne lui seyoit point mal, un port de tête galant, gracieux, majestueux, et le regard de même; le sourire le plus expressif; une taille longue, ronde même, aisée, parfaitement coupée; une marche de déesse sur les nues: elle plaisoit au dernier point. Les graces naissoient d'elles-mêmes de tous ses pas, de toutes ses manières, et de ses discours les plus communs. Un air simple et naturel, toujours naïf, mais assaisonné d'esprit, charmoit avec cette aisance qui étoit en elle jusqu'à la communiquer à tout ce qui l'approchoit. Elle ornoit tous les spectacles, étoit l'ame des fêtes, des plaisirs, des bals, et y ravissoit par les graces, la justesse et la perfection de la danse. Elle aimoit le jeu, s'amusoit au petit jeu; car tout l'amusoit. Elle préféroit le gros jeu, y étoit nette, exacte, la plus belle joueuse du monde; et dans l'instant faisoit le jeu de chacun. En public, sérieuse, mesurée; respectueuse avec le roi, et en timide bienséance avec Mad. *de Maintenon*. En particulier, causant, voltigeant autour d'eux; tantôt penchée sur le bras d'un fauteuil de l'un ou de l'autre, tantôt se jouant sur leurs genoux, elle leur sautoit au cou, les embrassoit, les baisoit, les caressoit, les chiffonnoit. Admise à tout, à la réception des courriers qui apportoient les nouvelles les plus intéressantes, entrant chez le roi à toute heure, même pendant le conseil. Utile et fatale aux ministres mêmes; mais toujours portée à obliger, à servir, à excuser, à bien faire, à moins qu'elle ne fût violemment poussée contre quelqu'un, comme elle le fut contre *Pontchartrain*, qu'elle nommoit quelquefois au roi, *votre vilain Borgne;* ou par quelque cause majeure, comme elle le fut contre *Chamillart*. »

— Sa sœur, *Marie-Louise de Savoie*, mariée à *Philippe V*, roi d'Espagne, se fit aimer de ses sujets par le soin qu'elle prenoit de leur plaire, et par une intrépidité au-dessus de son sexe. *Philippe* ayant pris le parti de se rendre en Italie pour se mettre à la tête de ses armées, les Espagnols demandèrent unanimement que leur jeune reine, quoique n'ayant pas encore quatorze ans, fût nommée régente pendant l'absence de son époux. En vain elle voulut s'y opposer: il fallut se rendre aux vœux de ses peuples. Elle gouverna avec autant de sagesse que de dextérité. Au milieu des cruels revers qui plus d'une fois mirent *Philippe* à la veille d'être forcé de descendre du trône, *Marie-Louise* alloit elle-même de ville en ville animer les cœurs, exciter le zèle, et recevoir les dons que lui rapportoient les peuples. Elle fournit ainsi, à son mari, plus de 200,000 écus en trois semaines. Si elle eût perdu la couronne

d'Espagne, elle étoit déterminée à passer dans les Indes. *Philippe* ne jouit pas long-temps de tant de vertus réunies. L'Espagne perdit cette illustre princesse, le 14 avril 1714; elle n'étoit encore âgée que de 26 ans. Mais des écrouelles affreuses avoient entiérement détruit la force de son tempérament.

XIX. MARIE-JOSÈPHE DE SAXE, naquit à Dresde, le 4 novembre 1731, de *Fréderic-Auguste II*, roi de Pologne et electeur de Saxe. Elle fut mariée, en 1747, à *Louis*, dauphin de France, mort à Fontainebleau en 1765. La tendresse qui unissoit ces deux époux étoit d'autant plus forte, que la vertu la plus pure en resserroit les liens. (*Voyez* XIV. MARIE.) Les soins pénibles et assidus qu'elle donna à Monseigneur le *Dauphin* pendant sa dernière maladie, et les larmes qu'elle ne cessa de répandre depuis la mort de ce prince, hâtèrent la sienne. Une maladie de langueur, qui la consumoit depuis plus d'un an, l'emporta le 13 mars 1767. Elle mourut avec la résignation qu'inspirent la religion et la vertu. Son amour pour les princes et les princesses ses enfans, l'attention qu'elle donna, jusques aux derniers momens de sa vie, à toutes les parties de leur éducation; son application à les fortifier dans les principes de la religion, et les autres qualités qui la distinguoient, causèrent de vifs regrets à la cour et à la France. *Louis XV* l'aimoit et l'estimoit. Consulté, après la mort du dauphin, sur le rang qu'elle tiendroit désormais à la cour, il répondit: *Il n'y a que la couronne qui puisse décider absolument du rang. Le droit naturel le donne aux mères sur leurs enfans; ainsi, Madame la Dauphine l'aura sur son fils, jusqu'à ce qu'il soit roi.*

IMPÉRATRICES.

XX. MARIE D'ARAGON, fille de *Sanchez II*, roi d'Aragon, et prétendue femme de l'empereur *Othon III*, périt par une mort aussi honteuse que sa vie, si l'on en croit plusieurs historiens. Ils prétendent que cette princesse, ayant en vain sollicité un comte de *Modène* de satisfaire ses desirs, l'accusa du crime qu'il n'avoit point voulu commettre. L'empereur trop crédule, fit trancher la tête à cet innocent cru coupable. La femme du comte ayant appris la vérité de son mari mourant, offrit de prouver son innocence par l'épreuve du feu. On apporta un fer dans un grand brasier, et lorsqu'il fut tout rouge, la comtesse le prit sans s'émouvoir, et le tint entre ses mains sans se brûler. L'empereur surpris et épouvanté, fit jeter dans un bûcher l'impératrice, en 998, et expia par ce juste supplice la mort injuste du comte de *Modène*. Voilà ce que plus de vingt historiens, entr'autres *Maimbourg* et *Moréri*, ne craignent pas de rapporter comme une vérité, quoique ce soit une fable destituée de tout fondement. Il est faux d'abord qu'*Othon III* ait été marié; il est encore aussi faux qu'une fille d'un roi d'Aragon ait donné des spectacles scandaleux en Allemagne. Le sage et savant *Muratori* a détruit ce roman mal ourdi. Nous ne le rapportons ici que comme une fable accréditée, et pour donner une nouvelle preuve, que dans ce siècle phi-

losophique il se trouve encore des auteurs qui répètent les fables absurdes des temps de mensonge et de crédulité.

XXI. MARIE DE BOURGOGNE, fille de *Charles le Téméraire*, duc de Bourgogne, naquit à Bruxelles en 1457. *Charles* ayant été tué au siége de Nancy en 1477, *Marie* hérita, dès l'âge de 20 ans, de tous les états de son père. *Louis XI*, à qui les ambassadeurs de Bourgogne la proposèrent pour son fils, la refusa par une mauvaise politique. *Marie* épousa *Maximilien*, fils de l'empereur *Fréderic*, et porta tous ses états des Pays-Bas à la maison d'*Autriche*. (*Voyez* XII. MARGUERITE.) On dit que ce prince étoit si pauvre, qu'il fallut que sa femme fit la dépense des noces, de son équipage et de ses gens. Cette princesse mourut à Bruges en 1482, d'une chûte de cheval, fort regrettée des Flamands, qui cependant lui avoient donné de grands désagrémens, jusqu'à faire le procès à ses ministres, et les décapiter en sa présence. On voit à Bruges, dans l'église de Notre-Dame, son mausolée et celui du duc son père, en bronze doré; et c'est un des plus beaux ouvrages de ce genre.

XXII. MARIE D'AUTRICHE, reine de Hongrie et de Bohême, fille de *Philippe*, archiduc d'Autriche et roi d'Espagne, et de *Jeanne* d'Aragon, et sœur des empereurs *Charles V* et *Ferdinand I*, naquit à Bruxelles, le 13 septembre 1503. Elle épousa, en 1521, *Louis*, roi de Hongrie, qui périt, l'an 1526, à la bataille de Mohats. Cette mort toucha sensiblement la reine, qui depuis ne voulut jamais songer à de secondes noces, quoiqu'elle fût recherchée par plusieurs princes. Son frère, *Charles V*, lui donna le gouvernement des Pays-Bas, dont elle se chargea en 1531. Elle fit la guerre au roi *Henri II*; et dans le temps que l'empereur *Charles V*, son frère, assiégeoit Metz, l'an 1552, elle fit diversion d'armes en Picardie. Sa prudence la rendit chère aux peuples, qu'elle gouverna pendant 24 ans. Elle passa en Espagne en 1556, et y mourut en 1558, peu de jours après la mort de *Charles V*.

XXIII. MARIE-THÉRÈSE, impératrice, reine de Hongrie et de Bohême, naquit le 13 mai 1717, de l'empereur *Charles VI* et d'*Elizabeth-Christine de Brunswick-Wolfenbuttel*. L'empereur ayant perdu l'archiduc *Léopold* son fils unique, avoit destiné à sa fille aînée, *Marie-Thérèse*, l'héritage de ses vastes états. Dès 1713 il avoit fait la fameuse *Pragmatique-Sanction*, par laquelle, au défaut d'enfans mâles, sa succession devoit passer à l'aînée de ses filles; disposition à laquelle il travailla pendant près de 30 ans à donner un caractère sacré en la faisant ratifier par presque toutes les puissances de l'Europe. *Marie-Thérèse*, mariée, le 12 février 1736, à *François-Etienne* de Lorraine, depuis empereur sous le nom de *François I*, (*Voyez* son article) monta sur le trône après la mort de *Charles VI*, arrivée le 20 octobre 1740. Les événemens qui suivirent cette mort, firent bientôt voir que le prince *Eugène* avoit eu raison de dire qu'*une armée de cent mille hommes garantiroit mieux la Pragmatique-Sanction que cent mille traités*.

L'Europe fut inondée de manifestes, avant-coureurs de l'orage formé contre cette princesse. Le roi de Prusse envahit la Silésie, et reçoit à Breslaw l'hommage des états de cette belle province; à cette conquête il joint celle de la Moravie. D'un autre côté, l'électeur de Bavière, *Charles-Albert*, aspirant aux couronnes de Bohême et de l'Empire, obtient des secours de la France. Les premiers efforts de *Charles-Albert* furent suivis des succès les plus brillans. Il se fit couronner archiduc d'Autriche, à Lintz; roi de Bohême, à Prague; et empereur sous le nom de *Charles VII*, (*Voy.* cet article) à Francfort, en 1742. *Marie-Thérèse* ne se trouvant pas en sureté à Vienne, fut obligée de prendre la fuite dès 1741. Elle va se jeter entre les bras des Hongrois, assemble les états de ce royaume, se présente à eux, tenant sur ses bras le fils qu'elle venoit de mettre au monde, et leur adresse en latin ces paroles: « Abandonnée de mes amis, persécutée par mes ennemis, attaquée par mes plus proches parens, je n'ai de ressource que dans votre fidélité, dans votre courage et ma constance. Je remets entre vos mains la fille et le fils de vos rois, qui attendent de vous leur salut. » A ce spectacle les Hongrois, ce peuple fier et belliqueux, qui depuis deux cents ans n'avoit cessé de repousser le joug de la maison d'Autriche, passent tout-à-coup de l'aversion au dévouement le plus sincère, tirent leurs sabres et s'écrient d'une voix unanime: *Moriamur pro rege nostro, Mariâ-Theresiâ.* Il paroissoit que la maison d'Autriche alloit être ensévelie dans le tombeau de son dernier empereur; à peine restoit-il à *Marie-Thérèse une ville pour y faire ses couches*, comme elle l'écrivit étant enceinte, à la duchesse de Lorraine sa belle-mère, dans un moment d'une amertume profonde: mais c'étoit là le terme de ses malheurs. Au milieu de tant de revers, *Marie-Thérèse* eut pour elle ses grands talens, sa fermeté et l'amour de ses peuples. Des bords de la Drave et de la Save il sort des peuples inconnus jusqu'alors, qui se joignent aux Hongrois. Leur ardeur martiale, leur costume singulier, leur air farouche, sont encore gravés dans la mémoire de leurs ennemis avec le souvenir de leurs actions. *Kevenhuller*, à leur tête, recouvre l'Autriche. Lintz, Passau, Munich ouvrent leurs portes aux Autrichiens; *Marie-Thérèse* ménage une alliance avec l'Angleterre qui lui fournit des secours d'argent et de troupes, tâche d'ébranler le roi de Sardaigne, et détache le roi de Prusse de la ligue, en lui cédant, le 11 juin 1742, presque toute la Silésie et le comté de Glatz. (*Voyez* les divers événemens de ces guerres, aux articles Fouquet, Charles de Lorraine, Brown, Charles-Emmanuel de Savoie.) *Marie-Thérèse* se fait couronner reine de Bohême à Prague le 11 mai 1743. Seize mille Anglois traversent la mer, se joignent aux Autrichiens, Hanovriens, Hessois, marchent vers Francfort. *Georges II* et son fils, le duc *de Cumberland*, se rendent au camp. La bataille d'Ettingen se donne le 27 juin 1743; la victoire se déclare pour les armes de *Marie-Thérèse*, et ôte à l'électeur de Bavière (*Voy.* Charles VII) tout espoir de conserver

l'empire. Le roi de Sardaigne, à qui on avoit cédé la propriété du Pavesan et de Vegevanasque, se déclara pour la reine de Hongrie. Ses armes furent souvent victorieuses, et procurèrent à la maison d'Autriche des avantages qui compensèrent bien les sacrifices qu'elle lui avoit faits. Le traité de Breslaw n'arrêta que pour un temps le roi de Prusse. Il fit une nouvelle irruption en Bohême en 1744, pendant que l'électeur de Saxe, roi de Pologne, concluoit un traité d'alliance à Varsovie avec *Marie-Thérèse*. En 1745, le foyer de la guerre fut transporté dans les *Pays-Bas*. Presque toutes les villes ouvroient leurs portes aux armes victorieuses de *Louis XV*. (*Voyez* son article.) Les plaines de Fontenoy, de Rocoux, de Lawfeldt, étoient arrosées du sang des vainqueurs et des vaincus. Au milieu de revers et de succès qui se balançoient, *Marie-Thérèse* a la consolation de placer, le 4 octobre 1745, la couronne impériale sur la tête de son époux; la cérémonie se fit à Francfort comme en temps de paix. Sur ces entrefaites, le roi de Prusse remportoit de nouveaux avantages à Friedberg et à Prandnitz. Elle se délivra de nouveau de cet ennemi par le traité de Dresde, le 25 décembre de la même année. Enfin, après huit ans de guerre, une paix universelle fut accordée à l'Europe par le traité d'Aix-la-Chapelle, signé le 18 octobre 1748, et *Marie-Thérèse* qu'on avoit cru opprimer, obtint presque tout ce qu'elle demanda. Tous ses soins furent alors employés à réparer les maux de la guerre et à faire fleurir ses états. A l'imitation de *Frédéric*, elle voulut conserver un grand nombre de troupes, qu'elle fit exercer à de nouvelles manœuvres; on construisit des casernes dans les villes de garnison; on établit des académies militaires à Vienne, à Neustadt, à Anvers. Les arts furent encouragés et le commerce prit un nouvel essor. Les ports de Trieste et de Fiume furent ouverts à toutes les nations. Livourne étendit son commerce dans le Levant et dans les Indes Orientales. Le port d'Ostende reçut des navires chargés des productions de la Hongrie. Des canaux ouverts dans les Pays-Bas y apportèrent dans le sein des villes les richesses des deux Indes. Vienne fut agrandie et embellie; des manufactures de drap, de porcelaine, de glaces, d'étoffes de soie, etc., s'établirent dans ses vastes faubourgs. Pour faire fleurir les sciences, *Marie-Thérèse* érigea des universités et des colléges, parmi lesquels on admire celui qui porte son nom à Vienne. Elle fonda des écoles pour le dessin, la peinture, l'architecture. Elle forma des bibliothèques publiques à Prague, à Inspruck. Des observatoires magnifiques s'élevèrent à Vienne, à Gratz, à Tyrnau, et furent enrichis de télescopes qui découvroient le secret des cieux aux *Hell*, aux *Boscovich*, aux *Halley*. (*Voyez* VANSWIETEN *et* MÉTASTASE.) Ses soins s'etendirent sur toutes les classes de citoyens de l'état. Les soldats blessés, vieux et infirmes, reçurent les secours spirituels et temporels, dans des hopitaux propres et salubres. Les veuves d'officiers, les demoiselles nobles, etc., trouvèrent des ressources dans divers établissemens formés par l'humanité et la piété. Jamais les états de la

maison d'Autriche ne virent luire de plus beaux jours, sur-tout après que la France, long-temps sa rivale, eut fait une alliance avec elle, le premier mai 1756. Mais ce calme heureux fut troublé par une irruption subite que fit le roi de Prusse en Saxe pendant le mois d'octobre de la même année. Il marcha vers la Bohême; *Brown* l'arrêta par la bataille de Lowositz, où les deux partis s'attribuèrent la victoire. Au printemps de l'an 1757, *Fréderic* paroît à la tête de cent mille combattans sur les hauteurs de Prague. Le combat s'engage sous les murs de cette capitale; *Brown* blessé, est obligé de céder et de se retirer dans la ville; le vainqueur la bloque et la bombarde. *Daun* arrive, repousse et culbute les Prussiens à Chotzemitz, fait lever le siége, sauve la Bohême par cette victoire, et rend aux troupes le courage et cette confiance que la réputation des victoires de *Fréderic* sembloit leur avoir fait perdre. C'est à l'occasion de cette victoire que *Marie-Thérèse* établit l'ordre militaire de son nom, le 18 juin 1757. Cette guerre fut sanglante; jamais on ne livra tant de combats. Les Autrichiens eurent des succès et des revers; mais ils furent aussi souvent vainqueurs que vaincus. Ils triomphèrent à Hochkirchen, à Kunnersdorf, à Maxen, à Landshut, à Siplitz. Le prince *Charles* s'empare de Breslaw, *Nadasti* de Schweidnitz, *Haddick* et *Lascy* de Berlin. On admira sur-tout l'expédition de *Laudhon* contre Schweidnitz, par laquelle il enleva, le premier octobre 1761, cette ville en une nuit, et avec la ville une nombreuse garnison, une artillerie formidable, et des magasins immenses. Les armes de *Marie-Thérèse* ne parurent essuyer qu'un revers considérable pendant cette guerre; ce fut à Lissa: cette déroute fut suivie de la prise de Breslaw et de dix-sept mille Autrichiens. Enfin, le traité de Hubertsbourg, conclu le 15 février 1763, remit l'Allemagne sur le pied où elle étoit avant la guerre. Le seul fruit qu'en retira *Marie-Thérèse* fut de faire élire *Joseph* son fils roi des Romains, l'an 1764. *François premier* lui fut enlevé par une mort inopinée, le 18 août 1765. Depuis ce moment elle ne quitta point le deuil, et elle ne soulagea sa douleur, qu'en fondant à Inspruck un chapitre de chanoinesses, dont la fonction est de prier pour le repos de l'ame de cet époux chéri. Vienne l'a vu tous les mois arroser de ses pleurs le tombeau de ce prince, qui avoit été pendant trente ans son soutien et son conseil. En 1772, elle fit une convention avec le roi de Prusse et l'impératrice de Russie, pour démembrer la Pologne. Ce traité lui donna presque toute la Russie Rouge; Lemberg devint la capitale de ses nouveaux états, qui furent appelés *Lodomerie* et *Gallicie*; les riches mines de sel de Wieliska en font partie. Cette acquisition donna lieu à bien des raisonnemens; un auteur célèbre ne l'a envisagée que comme une imitation forcée de ce qu'avoient fait deux puissans voisins. Par la mort de *Maximilien-Joseph*, électeur de Bavière, arrivée en 1777, la guerre se ralluma entre la Prusse et l'Autriche; mais elle fut terminée par la paix de Teschen, le 13 mai 1779, qui augmenta les états de la maison d'Autriche d'une petite portion de la Ba-

vière. Après un règne long et heureux, *Marie-Thérèse* vit approcher sa fin avec courage. Sa mort fut celle d'un vrai chrétien qui quitte la vie sans se plaindre et les grandeurs sans les regretter. Elle expira à Vienne, le 29 novembre 1780, à 63 ans, avec la consolation de laisser tous ses enfans sur le trône, ou près du trône. *Antoinette* étoit assise sur celui de France; *Charlotte*, reine de Naples; *Marie-Amélie*, alliée au duc de Parme; *Joseph II* lui succédoit dans tous les états héréditaires d'Autriche; *Léopold* portoit la couronne des *Médicis*; *Ferdinand* étoit gouverneur de la Lombardie; *Maximilien* étoit décoré de la grande maîtrise de l'ordre Teutonique, et coadjuteur de l'électorat de Cologne et de l'évêché de Munster: enfin, *Marie-Christine*, unie au duc de Saxe-Tes hen, gouvernoit les Pays-Bas. Tel étoit l'éclat de la maison d'Autriche lorsque *Marie-Thérèse* descendit dans le tombeau, après avoir mérité le nom de MÈRE DE LA PATRIE. Ses derniers momens ne furent employés qu'à répandre des bienfaits sur les pauvres et les orphelins. Parmi les paroles qu'elle dit, quelques heures avant sa mort, on n'oubliera pas celles-ci: *S'il s'est fait quelque chose de répréhensible pendant mon règne, ç'a été certainement à mon insçu; car j'ai toujours eu le bien en vue.* « L'état où je suis, dit-elle à son fils, est l'écueil de ce qu'on appelle grandeur et force: tout disparoît dans ces momens. La tranquillité où vous me voyez, vient de celui qui sait la pureté de mes vues. Pendant un règne pénible de 40 années, j'ai aimé et recherché la vérité; peut-être ai-je été trompée dans mon choix; mes intentions ont peut-être été mal comprises, encore plus mal exécutées. Mais celui qui sait tout, a vu le fond de mon cœur. La tranquillité dont je jouis est la première grace de sa miséricorde, qui m'en fait espérer d'autres. Je n'ai jamais fermé le cœur aux cris des malheureux: c'est la plus consolante idée que j'aie dans mes derniers momens. » *Marie-Thérèse* étoit entrée, dès l'âge de 14 ans, au conseil de *Charles VI* son père. Comme elle ne cessoit de demander des graces: *Je vois bien*, lui dit un jour l'empereur, *que vous ne voudriez être Reine que pour faire le bien. — Il n'y a que cette manière de régner*, répondit-elle, *qui puisse faire supporter le poids d'une couronne...* Chaque jour de son règne fut marqué par quelque bienfait. Ayant apperçu un soldat malade, qui étoit en faction à la porte d'une de ses maisons de plaisance, elle le fit relever tout de suite, et conduire dans une voiture jusqu'à l'hôpital. On lui dit que la maladie de ce jeune homme n'avoit d'autre cause que l'indigence, et l'éloignement d'une mère qu'il ne pouvoit plus faire vivre du travail de ses mains. Elle envoya chercher cette femme jusqu'à Brinn en Moravie, distante de 40 lieues, pour la réunir à son fils. « Je suis charmée, lui dit *Marie-Thérèse*, de vous remettre moi-même un enfant qui vous est si tendrement attaché. Je vous donne une pension pour suppléer à son travail, et je vous recommande à tous les deux de toujours vous aimer. *Ce sont là mes récréations*, disoit-elle. » La bonne femme fut si transportée d'entendre sa souveraine lui parler avec tant de bonté, qu'elle

s'écria : « Je n'ai que ce fils, que vous me rendez ; et, quoique je l'aime plus que ma vie, je voudrois tout à l'heure le voir expirer sous mes yeux pour le service de Votre Majesté. » *Marie-Thérèse*, sans autre garde que le cœur de ses sujets, se rendoit accessible aux petits comme aux grands. « Je ne suis qu'un *gueux de Paysan*, disoit un pauvre laboureur de la Bohême, mais je parlerai à notre bonne reine quand je voudrai, et elle m'écoutera comme si j'étois un *MONSEIGNEUR*... » L'impératrice, rentrant un jour dans son palais, apperçoit une femme et deux enfans qui se traînoient à ses pieds. La faim les arrachoit à leur chaumière. *Qu'ai-je donc fait à la Providence*, s'écria-t-elle, *pour qu'un semblable malheur arrive sous mes yeux ? Marie-Thérèse* assure qu'on va les soulager, et dans l'instant même leur faisant apporter son dîner, elle ne se nourrit que des larmes qu'elle répand, sans pouvoir se résoudre à manger. *Ce sont mes enfans*, dit-elle, *ils ne seront plus réduits à mendier ... Je me reproche*, disoit-elle un jour, *le temps que je donne au sommeil, parce que c'est autant de dérobé à mon peuple*... Quelque temps après la mort de l'empereur *François premier*, son époux chéri, elle fit faire son cercueil, et cousit elle-même son habit mortuaire ; et c'est dans cette robe funèbre, faite dans le plus grand secret, de sa main royale, qu'elle a été ensévelie. L'Auteur des *Anecdotes sur Frédéric le Grand*, peint à peu près ainsi *Marie-Thérèse*. « Ce fut la plus grande princesse et la plus aimable femme de son siècle. Son esprit étoit aussi excellent que son cœur. La simple nature l'avoit formé. Elle s'étoit fait un style qui ne ressembloit à aucun autre. Sans avoir jamais étudié les langues par principe, la justesse de son esprit lui présentoit toujours le mot propre. Peu de femmes, peu de ministres même ont eu ce coup d'œil lumineux qui apprécie dans un instant tout ce qu'on propose. Cet avantage n'étoit pas le seul qui distinguât *Marie-Thérèse*. Sa figure, l'une des plus belles qu'on ait vues, respiroit la bonté et la franchise. Elle ignoroit entièrement l'usage de ces mots vagues, dont certains princes se sont fait un art pour amuser la vanité des particuliers, ou nourrir leurs espérances. *Marie-Thérèse* écoutoit tout le monde sans être préparée à faire une réponse arrangée dans son cabinet avec ses ministres. Elle la prenoit dans le discours qu'on lui adressoit : discours qui fixoit toute son attention. Jamais de défaites, jamais de promesses illusoires : un refus motivé, ou une grace prompte. C'est avec raison qu'un célèbre poëte a dit d'elle :

Marc-Aurèle, autrefois des princes le modèle,
Sur le devoir des rois écrivoit en ces lieux,
Et *Thérèse* fait à nos yeux
Tout ce qu'écrivoit *Marc-Aurèle*.

Mais un avantage qu'elle eut sur *Marc-Aurèle*, c'est que pénétrée des vérités du Christianisme, elle en fit respecter les dogmes dans ses états, et en pratiqua les devoirs.

REINES d'Angleterre et d'Écosse.

XXIV. MARIE Ire, reine d'Angleterre, naquit le 18 février 1515, de *Henri VIII* et de *Catherine d'Aragon*. *Edouard VI*

avoit déclaré en mourant, héritière du trône, sa cousine *Jeanne Gray*, (*Voy.* I *et* II. GRAY.) et en avoit écarté *Marie*, à qui il appartenoit de droit; elle y monta malgré lui, et fit trancher la tête à sa rivale, au père, au beau-père et à l'époux de cette infortunée. La nouvelle reine étoit attachée à la religion Romaine: pour la faire triompher, elle épousa, en 1554, *Philippe II*, fils de *Charles-Quint*. Ces deux époux travaillèrent à ce grand ouvrage avec toute la hauteur, toute la dureté, toute l'inflexibilité de leur caractère. Le parlement entra dans leurs vues. Il avoit poursuivi sous *Henri VIII* les Protestans, dit *Voltaire*; il les encouragea sous *Edouard VI*; il les brûla sous *Marie*. Sur l'avis que l'on eut que l'Angleterre étoit pleine de livres hérétiques et séditieux, la reine, dit M. *Pluquet*, donna un Edit, qui portoit que quiconque auroit de ces livres, et ne les brûleroit au plutôt, sans les lire, sans les montrer à personne, seroit estimé rebelle, et exécuté sur-le-champ, selon le droit de la guerre. Elle fit défendre ensuite de parler aux Protestans qu'on conduisoit au supplice, de prier Dieu pour eux, et même de dire, *Dieu les bénisse*. « Plus de deux cents Protestans, ajoute M. l'abbé *Pluquet*, périrent dans les flammes; plus de soixante moururent en prison, beaucoup sortirent d'Angleterre, et un plus grand nombre dissimula ses sentimens pour conserver sa liberté et sa fortune. Ces derniers éprouvèrent les plus cruels remords, et conçurent une haine mortelle contre les Catholiques qui les avoient réduits à ces extrémités. « La cruauté fut extrême, lorsque les hérétiques furent livrés à des juges ou sévères ou prévenus. Une femme grosse accoucha dans le bûcher même; quelques citoyens, touchés de pitié, arrachèrent l'enfant du feu: le juge l'y fit, dit-on, rejeter. Le cardinal *Polus*, envoyé par le pape *Jules III*, pour réunir l'Angleterre à l'église Romaine, désapprouva hautement ces rigueurs, que le Père *d'Orléans* ne peut s'empêcher de trouver excessives. Ce prélat disoit avec raison, « que le seul moyen d'éteindre l'hérésie, étoit d'édifier les hérétiques, et non pas de les égorger.» *Marie d'Angleterre* ne fut pas plus louée par les Anglois, d'avoir secouru *Philippe* son époux contre la France. Calais lui fut enlevé par le duc *de Guise*; et la flotte qu'elle envoya, n'arriva que pour voir les étendards de la France arborés sur le port. « En moins de trois semaines, dit le P. *Fabre*, les Anglois perdirent tout ce qu'ils avoient conservé en France de leurs anciennes conquêtes, par l'incapacité d'une reine qui n'avoit en tête que la destruction des Protestans, et par la négligence de son conseil. Ce fut là le fruit de l'alliance entre l'Angleterre et l'Espagne, malgré le soin que le chancelier *Gardiner* avoit pris pour prévenir le mélange des intérêts des deux couronnes; ce qui fit dire assez ingénieusement au pape, que *la perte de Calais étoit le douaire de cette princesse*. » Elle préparoit une 2^e^ flotte de 120 vaisseaux, lorsqu'elle mourut, en 1558, laissant la mémoire d'une princesse active, courageuse, zélée, mais d'un zèle que l'abbé *Millot* appelle violent et sanguinaire. Ce zèle eut peu de succès, et les suites en furent funestes à la religion Catholique, qu'il fit haïr par des gens déjà

justement indisposés contre elle. Cependant *Marie* avoit des vertus et quelque teinture des belles-lettres. Elle proscrivit le luxe et le vice de sa cour. La perte de Calais hâta sa mort. *On n'a pas connu mon mal*, dit-elle dans ses derniers momens : *si l'on veut le savoir, qu'on ouvre mon cœur, et on y trouvera Calais...* (*Voyez* HAVIEL.)

XXV. MARIE II, reine d'Angleterre, fille aînée de *Jacques II*, roi d'Angleterre, naquit au palais de Saint-James en 1662, et fut élevée dans la religion Protestante. Elle épousa, en 1677, *Guillaume-Henri de Nassau*, prince *d'Orange*, et passa avec son époux en Hollande, où elle demeura jusqu'en 1689. Ce prince ayant détrôné son beau-père, elle repassa en Angleterre, et y fut proclamée reine conjointement avec son époux, qui eut l'administration du gouvernement. La reine *Marie* en prit les rênes en l'absence du roi, et se conduisit avec beaucoup de prudence et de gloire. Elle mourut de la petite vérole dans le palais de Kensington, le 28 Décembre 1695, à 33 ans. Les arts perdirent une protectrice, et les malheureux une mère. Elle réunissoit en elle tous les agrémens de son sexe et toute la fermeté du nôtre. Elle étoit sans humeur, et haïssoit la satire et les satiriques. L'histoire, et sur-tout celle de son pays, lui plaisoit infiniment. Quand on blâmoit la sévérité de certains historiens, qui ont traité trop durement quelques princes, elle répondoit : « Que si ces princes étoient tels que l'histoire les représente, ils avoient bien mérité les censures de la postérité, et que ceux qui suivoient leurs traces, devoient s'attendre à être traités de même ; que la vérité, contrainte pendant la vie des rois, ne devoit pas être gênée après leur mort ; et que l'inconvénient d'être exposé aux yeux de l'univers sous ses véritables couleurs lorsqu'on n'étoit plus, étoit bien léger en comparaison des maux réels que certains monarques avoient fait souffrir aux hommes lorsqu'ils étoient sur le trone. »

XXVI. MARIE STUART, fille de *Jacques V*, roi d'Ecosse, et de *Marie de Lorraine*, hérita du trône de son père huit jours après sa naissance, en 1542. *Henri VIII*, roi d'Angleterre, voulut la marier avec le prince *Edouard* son fils, afin de réunir les deux royaumes. Mais ce mariage n'ayant pas eu lieu, elle épousa, en 1558, *François*, dauphin de France, fils et successeur de *Henri II*. Ce monarque étant mort en 1560, elle quitta la France avec beaucoup de regret ; et c'est ainsi qu'elle exprima sa douleur dans une chanson qui nous est restée :

Adieu, plaisant pays de France !
O ma patrie
La plus chérie,
Qui as nourri ma jeune enfance :
Adieu France ! adieu nos beaux jours!
La nef qui déjoint nos amours,
N'a eu de moi que la moitié ;
Une part te reste, elle est tienne :
Je la fie à ton amitié,
Pour que de l'autre il te souvienne.

De retour en Ecosse, elle se maria en secondes noces à *Henri Stuart Darnley*, son cousin. Ce prince avoit tous les agrémens extérieurs, capables de séduire une jeune personne. *Marie*, dans les premiers transports de son amour, lui donna le titre de *Roi*, et joignit

son nom au sien dans tous les actes publics. Mais elle découvrit bientôt dans son époux, un homme insolent, violent, irrésolu, crédule, bas, grossier, brutal dans ses plaisirs, et qui, gouverné par les plus vils flatteurs, croyoit toujours mériter au-delà de ce qu'on faisoit pour lui. Elle voulut alors user de plus de réserve; il en fut indigné, et prit en aversion tous ceux qui avoient la confiance de la reine. Un musicien Italien, nommé *David Rizzo*, étoit alors le conseil de cette princesse. *Henri*, qui n'avoit que le nom de roi, méprisé de son épouse, aigri et jaloux, quoique *Rizzo* fût un vieillard dégoûtant, entre par un escalier dérobé, suivi de quelques hommes armés, dans la chambre où sa femme soupoit, n'ayant auprès d'elle que le musicien et la comtesse *d'Argyle*. On renverse la table, et on tue *Rizzo* aux yeux de la reine, enceinte alors de 5 mois, et qui se mit en vain au devant de lui. *Rizzo* n'avoit été probablement que le confident et le favori de *Marie*. Un homme plus dangereux lui succéda auprès de cette princesse; ce fut le comte *de Bothwell*. Cette nouvelle liaison avec un homme ardent et vicieux, occasionna la mort du roi, assassiné à Edimbourg dans une maison isolée, que ses meurtriers firent sauter par une mine. *Marie* épouse alors son amant, regardé universellement comme l'auteur de la mort de son époux. (*Voyez* HESBURN comte *de Bothwell*.) Cette union malheureuse souleva l'Ecosse contre elle. Abandonnée de son armée, elle fut obligée de se rendre aux confédérés, et de céder la couronne à son fils. On lui permit de nommer un régent, et elle choisit le comte *de Murray*, son frère naturel, qui ne l'en accabla pas moins de reproches et d'injures. L'humeur impérieuse du régent procura à la reine un parti. Elle se sauva de prison, leva 6000 hommes; mais elle fut vaincue et obligée de chercher un asile en Angleterre, où elle ne trouva qu'une prison, et enfin la mort, après 18 ans de misère et de captivité. *Elizabeth* la fit d'abord recevoir avec honneur dans Carlisle; mais elle lui fit dire, qu'*étant accusée par la voix publique du meurtre de son époux, elle devoit s'en justifier*. On nomma des commissaires, et on la retint prisonnière à Tewksburi, pour instruire cet important procès. Le grand malheur de la reine *Marie*, fut d'avoir des amis dans sa disgrace. Il se formoit, ou l'on disoit qu'il se formoit tous les jours des complots contre la reine d'Angleterre, dans le dessein de rétablir celle d'Ecosse. (*Voyez* l'art. II. PARR.) Un prêtre nommé *Jean Ballard*, fut accusé d'avoir conseillé à un jeune gentilhomme nommé *Babington*, de travailler à l'exécution de ce projet. Quelques autres entrèrent dans le complot. Leur procès fut instruit sur-le-champ, et il y en eut sept de pendus et écartelés. Cette conspiration servit à accélérer le jugement de *Marie*. On faisoit courir tous les jours des bruits alarmans. Une flotte Espagnole, disoit-on, étoit arrivée pour la délivrer; les Ecossois avoient fait une irruption; une armée conduite par le duc *de Guise*, (*Voy. FITZ-MORITZ.*) avoit débarqué dans la province de Sussex. *Elizabeth* alarmée par ces bruits, ou feignant de l'être, fit juger *Marie*, son égale, comme si elle avoit été sa sujette. « Quarante-deux membres du parle-

ment, et cinq juges du royaume, allèrent l'interroger dans sa prison à Fotteringhai. Elle protesta, mais elle répondit. Jamais jugement ne fut plus incompétent, et jamais procédure ne fut plus irrégulière. On lui représenta de simples copies de ses lettres, et jamais les originaux; on fit valoir contre elle les témoignages de ses secrétaires, et on ne les lui confronta point; on prétendit la convaincre sur la déposition de trois conjurés qu'on avoit fait mourir, dont on auroit pu différer la mort pour les examiner avec elle. Enfin, quand on auroit procédé avec les formalités que l'équité exige pour le moindre des hommes, quand on auroit prouvé que *Marie* cherchoit partout des secours et des vengeurs, on ne pouvoit la déclarer criminelle. *Elizabeth* n'avoit d'autre juridiction sur elle, que celle du puissant sur le foible et sur le malheureux.» *Histoire Générale*, tome II. (*Voyez* Elizabeth, n.° vii.) Mais sa politique cruelle exigeoit le sacrifice de cette illustre victime. *Marie* fut condamnée à mort, et elle la reçut avec un courage, dont les plus grands hommes ne sont pas toujours capables. *La mort qui doit mettre fin à mes malheurs, me sera*, dit-elle, *très-agréable. Je regarde comme indigne de la félicité céleste, une ame trop foible pour soutenir le corps dans ce passage au séjour des Bienheureux.* Dans ses derniers jours, elle joignit aux exercices d'une piété courageuse, les soins les plus tendres à l'égard de ses domestiques. Après leur avoir distribué des récompenses, et avoir écrit en leur faveur à *Henri III* et au duc *de Guise*, elle demanda qu'ils fussent témoins de son supplice. Le comte *de Kent* le refusoit avec dureté. Touchée d'un tel refus, elle s'écria : *Je suis cousine de votre Reine, je suis du sang royal de* Henri VIII ; *j'ai été Reine de France par mariage ; j'ai été sacrée Reine d'Ecosse :* paroles bien frappantes dans une telle conjoncture ! Au lieu de lui donner un confesseur Catholique qu'elle demandoit, on lui envoya un ministre Protestant, qui la menaçoit de la damnation éternelle, si elle ne renonçoit à sa religion. *Ne vous tourmentez pas sur ce point*, lui dit-elle plusieurs fois avec vivacité : *Je suis née dans la religion Catholique, j'y ai vécu ; je veux y mourir.* Un crucifix qu'elle avoit entre les mains, lui attira un autre reproche. Le comte *de Kent* voulut lui dire qu'*il falloit avoir le* Christ *dans le cœur et non dans les mains ;* elle répliqua qu'*il étoit difficile d'avoir son Sauveur dans les mains, sans que le cœur en fût vivement touché.* On ne lui permit d'être accompagnée que d'un petit nombre de domestiques. Elle fit choix de quatre hommes et de deux de ses femmes. « Adieu, mon cher *Melvill*, dit-elle à l'un d'eux ! Tu vas voir le terme lent et desiré de mes malheurs. Publie que je suis morte inébranlable dans la religion, et que je demande au ciel le pardon de ceux qui ont été altérés de mon sang. Dis à mon fils qu'il se souvienne de sa mère. Adieu encore une fois, mon cher *Melvill*, ajouta-t-elle en l'embrassant ! Ta maîtresse, ta reine se recommande à tes prières »... Le 18 février 1587, s'étant levée deux heures avant le jour, pour ne pas retarder l'heure de l'exécution de l'arrêt,

elle s'habilla avec plus de soin qu'à l'ordinaire ; et ayant pris une robe de velours noir : *J'ai gardé*, dit-elle, *cette robe pour ce grand jour, parce qu'il faut que j'aille à la mort avec un peu plus d'éclat que le commun.* Elle rentra ensuite dans son oratoire, où après quelques prières, elle se communia elle-même d'une hostie consacrée, que le pape *Pie V* lui avoit envoyée. Lorsque les commissaires entrèrent, elle les remercia de leurs soins, en ajoutant : *Les Anglois ont trempé plus d'une fois leurs mains dans le sang de leurs Rois. Je suis de ce même sang ; ainsi il n'y a rien d'extraordinaire dans ma mort et dans leur conduite.* On la conduisit dans une salle où on avoit élevé un échafaud tendu de noir. Les spectateurs, qui la remplissoient, furent frappés en voyant le maintien assuré de cette reine, qui avoit conservé une partie de ses charmes et de ses graces. Quand il fallut quitter ses habits, elle ne voulut point que le bourreau fît cette fonction, disant qu'*elle n'étoit pas accoutumée à se faire servir par de pareils gentilshommes.* Après avoir fait quelques prières, elle tendit sa tête, sans montrer la moindre frayeur. Elle étoit dans la 46e année de son âge. Sa tête ne fut séparée du corps qu'au second coup ; et le bourreau montra cette tête, qui avoit porté deux couronnes, aux quatre coins de l'échafaud, comme celle d'un scélérat. Telle fut la fin tragique d'une des plus belles princesses de l'Europe. (*Voyez* LAMBRUN.) Reine de France par son mariage avec *François II*, reine d'Ecosse par sa naissance, elle passa près de la moitié de sa vie dans les chaînes, et mourut d'une mort infame. Son attachement à la religion Catholique, et ses droits sur l'Angleterre, firent aux yeux d'*Elizabeth* une partie de ses crimes. Sa beauté, ses talens, la protection dont elle honora les lettres, le succès avec lequel elle les cultiva, sa fermeté dans ses derniers instans, son attachement à la religion de ses pères, ont un peu fermé les yeux sur ses vices, et on ne se souvient plus aujourd'hui que de ses malheurs. On a donné un *Recueil des Ecrivains* contemporains qui ont écrit sa *Vie*, Londres, 1725, 2 vol. in-folio. Nous avons suivi, dans cet article, non le satirique *Buchanan*, non le partial *Rapin de Toiras ;* mais le véridique *de Thou*, le judicieux *Hume*, et l'impartial abbé *Millot*, qui ont examiné avec soin les raisons des apologistes et des accusateurs de *Marie*. Nous ajouterons que l'abbé *de Choisi*, dans son *Histoire Ecclésiastique*, où il ne devoit montrer *Marie Stuart* que par le bon côté, finit pourtant ainsi son portrait : *Il faut avouer que sa bonté mal-entendue, sa foiblesse et son inconstance lui attirèrent la plupart de ses malheurs.* La fin de la reine d'Ecosse fut d'une héroïne chrétienne, mais plusieurs traits de sa vie ne sont pas d'une femme chrétienne. « L'humanité, dit *Dreux du Radier*, ne sauroit refuser des larmes à sa fin malheureuse. Mais jusqu'à ce qu'on ait réfuté les écrits du président *de Thou*, et opposé une juste apologie à ce qu'il dit de la mort de *Henri Stuart*, comte Darnley ; de la familiarité de *Marie* avec *David Rizzo ;* de son mariage avec *Bothwell*, meurtrier du comte

Darnley, on ne sauroit accuser les historiens d'avoir employé, comme le dit le président *Hénaut* des *couleurs affreuses pour peindre toutes les actions de sa vie*. Ce sont les couleurs que présente la vérité. Nous voulons bien ne pas lui faire un crime de son humeur galante, de l'amour qu'eut pour elle *Damville*, fils du connétable *de Montmorenci*, qui la suivit en Ecosse; de l'aventure de *Chastelard*, à qui elle avoit pardonné une hardiesse criminelle, puisqu'il avoit été jusqu'à se cacher la nuit dans sa chambre pour satisfaire sa passion, et qu'elle ne le sacrifia à sa réputation que parce qu'elle ne put s'en dispenser. Enfin, nous ne lui imputons point les poésies galantes qu'on lui attribue sur son commerce avec ce gentilhomme, non plus que les lettres que les Protestans ont publiées, et qu'elle écrivoit, disent-ils, à *Bothwell*, avant la mort du comte *Darnley*. Mais, encore une fois, écartant les faits faux ou douteux, *Marie* n'est point justifiée aux yeux de la postérité, et il n'y aura que l'éclat de sa mort qui puisse faire oublier les reproches qu'on peut faire à sa vie. *Mémoires des Reines de France*, tome V.» Elle eut de *Henri Stuart* son second mari, *Jacques I*, roi d'Angleterre; et de *Bothwell* son troisième époux, une fille qui se fit religieuse à Notre-Dame de Soissons. On trouve dans le recueil intitulé: *Cambdeni et illustrium virorum Epistolæ*, une lettre que l'illustre président *de Thou* écrit à *Cambden*, pour justifier ce qu'il a dit de *Marie Stuart* dans son Histoire. Il assure qu'il s'est instruit à fond des particularités de sa vie et de la source de ses malheurs.

MARIE-LOUISE-GABRIELLE DE SAVOIE, femme de *Philippe V*, roi d'Espagne; *Voy.* MARIE-ADÉLAÏDE DE SAVOIE, n.° XVII.

MARIE DE GONZAGUE, *Voy.* GONZAGUE, n.° VII.

MARIE-JOSÉPHINE, épouse de *Fréderic Auguste II*, roi de Pologne. *Voy.* FRÉDERIC AUGUSTE II.

Autres femmes du nom de MARIE.

XXVII. MARIE, sœur aînée de *Moïse* et d'*Aaron*, fille d'*Amram* et de *Jocabed*, naquit vers l'an 1578 avant Jésus-Christ. Lorsque la fille de *Pharaon* trouva *Moïse* exposé sur le bord du Nil, *Marie*, qui étoit présente, s'offrit pour aller chercher une nourrice à cet enfant. La princesse ayant agréé ses offres, *Marie* courut chercher sa mère, à qui l'on donna le jeune *Moïse* à nourrir. On croit que *Marie* épousa *Hur*, de la tribu de *Juda*; mais on ne voit pas qu'elle en ait eu des enfans. Après le passage de la Mer Rouge et la destruction entière de l'armée de *Pharaon*, *Marie* se mit à la tête des femmes de sa nation, et entonna avec elles le fameux cantique CANTEMUS DOMINO, pendant que *Moïse* le chantoit à la tête du chœur des hommes. Lorsque *Séphora*, femme de ce dernier, fut arrivée dans le camp, *Marie* eut quelques démêlés avec elle, et intéressa dans son différend, son frère *Aaron*. L'un et l'autre murmurèrent contre *Moïse*: Dieu en fut irrité; il frappa *Marie* d'une lèpre fâcheuse, dont il la guérit, à la prière de *Moïse*, après l'avoir cependant condamnée à demeurer sept jours hors du camp. Elle mourut vers l'an

1452 avant J. C., âgée d'environ 126 ans.

XXVIII. MARIE, native du bourg de Bathécort, fille d'*Eléazar*, s'étoit réfugiée avec son mari dans Jérusalem ; elle s'y trouva pendant le siége de cette ville par *Titus*. Une horrible famine réduisit les habitans à se nourrir de corps morts. Un jour les soldats, après lui avoir volé tous ses bijoux, lui prirent encore tout ce qui lui étoit nécessaire pour la vie. Cette femme, mourant de faim, arracha de sa mamelle son fils, le tua, le fit cuire, en mangea une partie, et garda le reste pour une autre fois. Les soldats entrèrent, à l'odeur de ce mets cruel, et la forcèrent de leur montrer ce qu'elle avoit fait cuire. Elle leur offrit d'en manger : mais ils en eurent tant d'horreur, qu'ils se retirèrent en frémissant. Personne n'ignore que l'auteur de la *Henriade* a fait entrer cette scène terrible dans le x^e^ chant de son Poëme.

MARIE, autrement SALOMÉ, *Voyez* ce dernier mot, n° III.

XXIX. MARIE-MAGDELEINE DE LA TRINITÉ, fondatrice de l'*Ordre de la Miséricorde*, avec le Père *Yvan*, prêtre de l'Oratoire, naquit à Aix en Provence en 1616, d'un père soldat. Elle fut élevée avec grand soin par sa mère, et fut demandée en mariage, à l'âge de quinze ans, par un homme fort riche, dont elle refusa la main. Pour marcher plus sûrement dans la voie du salut, elle se mit sous la direction du Père *Yvan*, qui composa pour elle un livre intitulé : *Conduite à la perfection Chrétienne*. Une maladie, dont elle fut affligée en 1632, lui fit prendre la résolution de fonder l'*Ordre de la Miséricorde*, pour y recevoir les filles de qualité sans biens et sans dot. *Marie-Magdeleine* exécuta heureusement ce pieux dessein. Cette sainte fondatrice établit à Aix, en 1637, la première maison de son institut, dont elle fut la première supérieure. Elle mourut saintement à Avignon, le 20 février 1678, à 62 ans, après avoir fondé plusieurs maisons de son ordre. *Voyez* sa *Vie*, par le Père *Croiset* Jésuite, Lyon, 1696, in-8.°

MARIE DE L'INCARNATION, fondatrice des Carmelites Réformées en France ; *Voyez* AURILLOT.

XXX. MARIE DE L'INCARNATION, célèbre religieuse Ursuline, nommé *Marie Guyert*, naquit à Tours, le 18 octobre 1599. Après la mort de son mari, elle entra, à l'âge de trente-deux ans, chez les Ursulines à Tours, où elle composa, pour l'instruction des novices, un assez bon livre, intitulé : *L'Ecole Chrétienne*. Appelée par la grace à la conversion des filles du Canada, elle passa à Quebec en 1639, où elle établit un couvent de son ordre, qu'elle gouverna avec beaucoup de sagesse et de prudence. Elle y mourut, le 30 avril 1672, à 73 ans. Outre son *Ecole Chrétienne*, on a d'elle, un volume in-4° de *Retraites* et de *Lettres*. Dom *Claude Martin*, son fils, a publié sa Vie ; elle a été aussi écrite par le P. *de Charlevoix*, Jésuite, 1724, in-12. Tous les écrits de cette religieuse respirent cette onction sublime qu'on ne trouve que dans les Saints.

MARIE ALACOQUE, *Voyez* MARGUERITE, n.° XIII.

MARIE D'AGREDA, *Voyez* AGREDA.

MARIETTE, (Pierre-Jean) fils de *Jean Mariette*, libraire et graveur de Paris, mort en 1741, et libraire lui-même, avoit reçu de son père le goût de la gravure, et l'avoit perfectionné dans ses voyages en Allemagne et en Italie. Il vendit son fonds de librairie en 1750, et acheta une charge de secrétaire du roi et de contrôleur de la chancellerie. Alors il fut uniquement occupé du Recueil de ses *Estampes*, qu'il augmentoit et perfectionnoit sans cesse; il jouissoit, dans une vie retirée, des plaisirs de l'esprit. Une maladie, longue et douloureuse, termina ses jours, le 10 septembre 1774. On a de lui: I. *Traité des Pierres gravées*, Paris, 1750, 2 vol. in-folio. II. *Lettres à M. de Caylus.* III. *Lettres* sur la *Fontaine de la rue de Grenelle.* IV. Les *Descriptions* qui se trouvent dans le Recueil des planches gravées, d'après les Tableaux de M. *Crozat*, 1729, 2 vol. in-folio. Le *Catalogue* de ses Estampes a été dressé par M. *Basan*, et a paru en 1775, in-8.° C'est un des plus complets en ce genre... *Voy.* FUSTH.

MARIGNAN, (Jean-Jacques Medichino, marquis de) célèbre capitaine du 16.e siècle, naquit à Milan de *Bernardin de Médicis* ou *Medichino*, amodiateur des fermes ducales. Ayant donné dans sa jeunesse diverses preuves de valeur, il s'acquit la protection de *Jérôme Morone*, chancelier et principal ministre de *François Sforce*, duc de Milan. Ce prince, voulant se défaire d'*Hector Visconti*, seigneur Milanois, *Medichino* fut choisi, par le conseil de *Morone*, avec un autre officier, pour l'assassiner. Mais le meurtre ne fut pas plutôt exécuté, que le duc résolut d'en sacrifier les instrumens à la crainte de passer pour l'auteur d'un si lâche assassinat. Le compagnon de *Medichino* fut le premier immolé; et la mort de l'un fut un avis pressant pour l'autre de mettre sa vie en sureté. Il sortit promptement de Milan, et s'étant rendu à Musso, place forte sur le lac de Côme, et voisine du pays des Suisses, il eut l'adresse de s'en rendre maître. Plusieurs historiens et entr'autres *de Thou*, ont écrit que sous un faux prétexte il fut envoyé par le duc au gouverneur de Musso, et chargé pour lui, d'une lettre qui contenoit l'ordre de le faire périr; mais que la défiance l'ayant porté en chemin à ouvrir cette lettre, il y en substitua une autre, contrefaite, par laquelle il étoit enjoint à cet officier de lui remettre le gouvernement de la place, et de partir sur l'heure pour Milan; ce qui fut exécuté. Mais *Messaglia*, auteur de la *Vie* du marquis *de Marignan*, traite cette anecdote de fable. Quoi qu'il en soit, maître du château de Musso, *Medichino* obligea le duc, par l'intérêt qu'il avoit de tenir secret l'assassinat de *Visconti*, à dissimuler sa supercherie, et à lui laisser le gouvernement de cette place. Il entra au service de l'empereur en 1528, et reçut en échange de Musso la ville de Marignan, d'où il prit le nom de *Marquis de Marignan*. Dès-lors, chargé des

emplois militaires les plus considérables, il acquit la réputation d'un grand capitaine. Il défit, en 1554, à la bataille de Marciano en Toscane, l'armée françoise commandée par le maréchal *Strozzi*, et s'empara, l'année suivante, après un siége de huit mois, de la ville de Sienne, qui s'étoit révoltée contre l'empereur. Le marquis *de Marignan* avoit autant d'esprit que de talent pour la guerre; mais sa fourberie, son avarice, et sur-tout sa cruauté, ternirent la gloire de ses exploits militaires. Irrité de la longue résistance des Siennois, il tourna sa rage contre les malheureux habitans de la campagne, et en fit pendre aux arbres, disent les historiens du temps, plus de cinq mille, de tout sexe et de tout âge. Il prit pour prétexte de ses barbaries, les contraventions à la défense qu'il avoit fait publier sous peine de la vie, de porter dans la ville aucune espèce de vivres. Il prenoit quelquefois plaisir à les tuer lui-même avec une béquille armée d'un fer pointu, dont il se servoit pour marcher à cause de la goutte. Il prit Porto-Hercole en 1555, et mourut la même année à Milan, âgé d'environ 60 ans. *Jean-Ange de Médicis*, qui fut pape sous le nom de *Pie IV*, étoit son frère. Tous les historiens qui ont parlé du marquis *de Marignan*, s'accordent à dire qu'il n'étoit point de la maison des *Médicis* de Florence, dont il n'avoit pris le nom que par vanité, à la faveur de la ressemblance avec le sien; mais ce qui doit rendre la chose au moins problématique, c'est le témoignage de l'auteur de sa *Vie*, qui le dit vraiment issu d'une branche de *Médicis*, établie à Milan. Les preuves sur lesquelles il se fonde, sont: 1.° Que du vivant même du marquis, c'est-à-dire, avant que son frère fût pape, *Alexandre* et *Côme de Médicis*, grands-ducs de Florence, l'avoient reconnu pour leur parent; et il cite à ce sujet une lettre du premier, par laquelle il le recommandoit comme tel au marquis *du Guast*, général de l'empereur. 2.° Qu'il a vu les armes de *Médicis* sculptées dans une maison très-ancienne des aïeux du marquis à Milan. 3.° Enfin il dit avoir vu une *Description*, imprimée à Florence, des fêtes données en cette ville pour l'arrivée de *Jeanne d'Autriche*; ouvrage qui fait mention d'une salle où se voyoient peintes les tiares de trois papes, issus de la maison de Médicis; *Léon X*, *Clément VII*, et *Pie IV*, frères du marquis *de Marignan*.

MARIGNI, *Voyez* VII. POISSON.

MARIGNIER, (N.) a travaillé à plusieurs opéra comiques, avec *Pannard* et *Pontau*. Il a donné, seul, ceux de *Cydippe* et de la *Pantoufle*. Il est mort vers 1760.

I. MARIGNY, (Enguerrand de) comte *de Longueville*, d'une famille noble de Normandie, fut grand chambellan, principal ministre et coadjuteur du royaume de France sous *Philippe le Bel*. Il s'avança à la cour par son esprit et par son mérite. Devenu capitaine du Louvre, intendant des finances et bâtimens, il usa très-mal de sa grandeur. Il pilla les finances, accabla le peuple d'impôts, altéra les monnoies, dégrada les forêts du roi,

et ruina plusieurs particuliers par des vexations inouies. Il étoit sans foi, sans pitié, le plus vain et le plus insolent de tous les hommes. Sa fierté irrita les grands, et ses rapines les petits. Le comte *de Valois*, à qui il avoit donné un démenti en plein conseil, profita de cette haine pour le faire condamner au dernier supplice, après la mort de *Philippe le Bel*. La veille de l'Ascension, en 1315, avant le point du jour, comme c'étoit alors la coutume, il fut pendu au gibet qu'il avoit fait lui-même dresser à Montfaucon, *et comme maître du logis*, dit *Mézeray*, *il eut l'honneur d'être mis au haut bout, au-dessus de tous les autres voleurs*. Le confesseur du comte *de Valois* lui inspira des remords sur la condamnation de ce ministre, dont le procès n'avoit pas été instruit selon toutes les formalités requises. Sa mémoire fut réhabilitée; mais cette réhabilitation ne l'a pas entièrement lavé dans l'esprit de la postérité. Si on en croit cependant M. de B***, *Œuvres diverses*, Lausanne (Paris), 1770, 2 vol. in-8°, ce ministre fut un grand homme d'état, injustement maltraité par *Mézeray*, et par les autres historiens qui l'ont suivi sans examen. « Il y eut, dit M. *du Radier*, de la passion dans le comte *de Valois*, cela est certain. La procédure fut violente et irrégulière. *Marigny* avoit rendu de très-grands services à son maître; cela est encore vrai. Mais tout cela ne prouve pas que sa conduite fût irréprochable, et ses mains pures; il avoit été l'auteur de très-grandes violences. L'excuse qu'il portoit d'avoir délivré au comte *de Valois* de très-grandes sommes, méritoit un examen : toute la nation l'accusoit d'avoir trahi la France. *Voyez* les *Favoris* de M. *Dupuy*, les *Annales* de M. *Touchet*, etc. Je crois que c'est un procès à remettre sur le tapis, pour en juger sainement. »

II. MARIGNY, (Jacques Carpentier de) fils du seigneur du village de ce nom, près de Nevers, (et suivant *d'Aubery*, d'un marchand de fer,) se fit ecclésiastique, et vécut en épicurien. De retour d'un voyage en Suède, il s'attacha au cardinal *de Retz*, et entra dans toutes les intrigues de la Fronde. Il fut l'un des principaux auteurs des plaisanteries qu'on publia contre *Mazarin* dans les tumultes de ces troubles. Le parlement ayant mis à prix la tête de ce ministre, *Marigny* fit une répartition de la somme assignée; tant pour une oreille, tant pour un œil, tant pour le faire eunuque; et ce ridicule fut tout l'effet de la proscription. Après la détention du cardinal *de Retz*, *Marigny* suivit le prince *de Condé* en Flandre, et le divertit par ses bons mots, et par le récit vrai ou faux des aventures de ses voyages. Ce poëte étoit un de ces esprits plaisans et de ces hommes libertins, qui sacrifient tout à la saillie et au plaisir. Une apoplexie l'emporta en 1670. On aimoit sa conversation, parce qu'il contoit agréablement les choses rares et curieuses qu'il avoit remarquées en ses différens voyages, et qu'il flattoit la malignité par ses médisances continuelles : il auroit perdu un ami plutôt qu'un bon mot. Ce penchant dangereux lui attira des corrections fâcheuses en Hollande, en Allemagne et en Suède.

sa langue s'étant exercée à Bruxelles sur les amours d'un gentilhomme, on lui donna un rendez-vous un peu éloigné de la ville, où des gens apostés répondirent cruellement à ses propos satiriques. Quand *Marigny* fut de retour à Bruxelles, il porta ses plaintes à M. le prince *de Condé*, qui, le tenant chez lui à titre de bel esprit, ne daigna pas les écouter. *Marigny*, loin de cacher l'affront qu'il avoit reçu, fit imprimer lui-même son aventure dans une lettre à la reine de Bohême, qui étoit alors à la Haye. Il y avoit au bas de la lettre : « *Madame, de Votre Majesté, le très-humble, très-obéissant et très-bâtonné serviteur*, MARIGNY.... » Il disoit quelquefois en plaisantant des choses très-sensées. Dans une maladie qu'il eut en Allemagne, et dont il pensa mourir, l'évêque Luthérien d'Osnabruck lui ayant demandé si la crainte d'être enterré avec les Luthériens n'ajoutoit pas à l'inquiétude que lui donnoit son état? « *Monseigneur*, lui répondit *Marigny* mourant, *il suffira de creuser deux ou trois pieds plus bas, et je serai avec des Catholiques.* » On a de lui : I. Un *Recueil de Lettres*, en prose et en vers, imprimées à la Haye, en 1673, in-12. On y trouve quelques bonnes plaisanteries et quelques traits d'esprit. II. Un *Poëme sur le Pain bénit*, 1673, in-12, dans lequel il y a plus de naturel que de finesse : et plus de sales équivoques que de véritables saillies. Son humeur satirique lui attira des éloges et des coups de canne. *Gui Patin* lui attribue un libelle devenu rare. Il est intitulé : *Traité politique, composé par* Williams Alleyn, *où il est prouvé par l'exemple de* MOÏSE, *que tuer un Tyran* (titulo vel exercitio), *n'est pas un meurtre*; Lyon, 1658, in-16. (*Voyez* II. *ALLEYN.*) On prétend que l'auteur de cette mauvaise production en vouloit à *Olivier Cromwell*, lorsqu'il la mit au jour.

III. MARIGNY, (l'Abbé Augier de) mort à Paris en 1762, étoit un écrivain du troisième ordre. Nous avons de lui : I. Une *Histoire du douzième siècle*, en cinq vol. in-12, 1750. II. Une *Histoire des Arabes*, 1756, 4 vol. in-12. III. *Révolutions de l'Empire des Arabes*, 4 vol. in-12. Ces ouvrages offrent des recherches ; mais le style manque de pureté et d'agrément. Les deux derniers sont remplis de contes orientaux, et d'anecdotes puériles, dont bien peu sont intéressantes.

MARIKOWSZKY, (Martin) médecin, né à Rosenau en Hongrie, en 1728, mourut en 1772, à Sirmich, dans l'Esclavonie, où il s'étoit retiré. C'étoit un homme plein d'humanité, qui s'attacha sur-tout à examiner les causes des épidémies, qui avoient fait périr en Hongrie plus de soldats, que les armes des Turcs. Il consigna ses observations dans ses *Ephemerides Sirmienses*, espèce de journal, qui commença à paroître à Vienne en 1763. On a encore de lui, une traduction hongroise, de l'*Avis au peuple*, de M. *Tissot*.

I. MARILLAC, (Charles de) fils de *Guillaume de Marillac*, contrôleur général des finances du duc *de Bourbon*, naquit en Auvergne vers 1510. Il fut d'abord avocat au parlement de Paris, et s'y si-

gnala tellement par son éloquence et par son savoir, que le roi *François I* le chargea de diverses ambassades importantes. Il devint abbé de Saint-Pierre de Melun, maître des requêtes, évêque de Vannes, puis archevêque de Vienne, et chef du conseil privé. Député par *Henri II*, en 1559, avec *Imbert de la Platière*, à la diète d'Augsbourg, pour remettre la bonne intelligence entre l'empereur *Ferdinand* et le roi; ses discours furent très-applaudis. Dans l'assemblée des Notables, tenue à Fontainebleau en 1560, il se fit encore admirer par une belle harangue. Elle roula entièrement sur la réformation des désordres de l'état, et sur les moyens propres à prévenir les troubles qui menaçoient le royaume. La douleur que lui causa la vue des maux qui alloient inonder la France, le mit au tombeau, le 7 décembre 1560, à 50 ans. On a de lui, des *Mémoires* manuscrits, qu'on trouve dans plusieurs bibliothèques. Le chancelier *de l'Hôpital*, son ami intime, lui adressa un Poëme, monument éternel de leurs liaisons.

II. MARILLAC, (Michel de) neveu du précédent, avoit été dans sa jeunesse un des plus passionnés Ligueurs. Son inclination le portant à la piété, il se fit faire un appartement dans l'avant-cour des Carmélites du faubourg Saint-Jacques, afin de passer dans leur église quelques heures la nuit et le jour. Devenu maître des requêtes, il ne laissa pas de continuer à prendre soin des bâtimens et des affaires du couvent. C'est ce qui le fit connoître de *Marie de Médicis*, qui y alloit souvent, parce qu'elle en étoit fondatrice. Cette princesse le recommanda au cardinal *de Richelieu*, qui le fit directeur des finances, en 1624, et garde des sceaux, deux ans après. On verra, dans l'article suivant, la cause de sa disgrace auprès de ce ministre, qui le fit enfermer au château de Caen, puis dans celui de Châteaudun. Il y mourut, le 7 août 1632, dans la pauvreté, quoiqu'il eût été, pendant quelque temps, à la tête des finances. Il ne subsista, dans sa prison, que des libéralités de *Marie de Creil*, sa belle-fille, qui fit encore les frais de ses modiques funérailles. — *Jean-François* DE MARILLAC, brigadier des armées du roi, gouverneur de Béthune, tué à la bataille d'Hochstet, en 1704, un an après son mariage, a été le dernier rejeton de sa famille... Ce magistrat, se croyant un autre *Tribonien*, publia, en 1628, une Ordonnance qui régloit presque tout. Mais ce Code, appelé par dérision le CODE *MICHAU*, du nom de baptême de *Marillac*, fut rejeté par le parlement, et tourné en ridicule par les plaisans du barreau. Comme ce n'étoit qu'un recueil des anciennes ordonnances, et de celles qui avoient été faites aux derniers états généraux, on voyoit bien que le mépris des officiers du parlement tomboit moins sur l'ouvrage que sur son auteur. *Marillac*, homme vif, austère, hautain, opiniâtre, fut offensé de leurs railleries; il avoit résolu d'humilier cette compagnie. (*Voyez* l'article de TOYRAS.) On a encore de lui : I. Une *Traduction des Pseaumes*, 1630, in-8°, en vers françois, qui ne rendent que foiblement l'énergie de l'hébreu. II. D'autres *Poésies*, assez plates. III. Une *Dissertation* sur l'auteur

du livre de l'*Imitation*, qu'il attribue avec plusieurs critiques à *Gersen*.

III. MARILLAC, (Louis de) frère du précédent, gentilhomme ordinaire de la chambre de *Henri IV*, avoit épousé *Catherine de Médicis*, demoiselle Italienne, issue d'une branche de cette maison, différente de celle du grand-duc. Ce mariage lui procura la protection de *Marie de Médicis*; il dut à cette protection et à ses services militaires, le bâton de maréchal de France, que *Louis XIII* lui accorda en 1629. — Son frère, *Michel* DE MARILLAC, s'étoit élevé, comme nous l'avons dit, de la charge de conseiller au parlement de Paris, à celles de garde des sceaux et d'intendant des finances. Ces deux hommes qui devoient leur fortune au cardinal *de Richelieu*, se flattèrent, à ce qu'on a prétendu, de le perdre, et de succéder à son crédit. Le maréchal fut un des principaux acteurs de la *Journée des dupes*. Il offrit, dit-on, de tuer de sa propre main son bienfaiteur. *Richelieu*, feignant d'ajouter foi à ce complot qui ne fut jamais prouvé, fit arrêter, en 1630, le maréchal au milieu de l'armée qu'il commandoit en Italie, pour le conduire en France, où il lui préparoit un supplice ignominieux. Son procès dura près de deux années, et ce procès fit bientôt voir que *Richelieu* le feroit traiter avec la rigueur vindicative d'un homme armé du pouvoir suprême. « Le cardinal ne se contenta pas, dit l'auteur de l'*Histoire générale*, de priver le maréchal du droit d'être jugé par les chambres du parlement assemblées; droit qu'on avoit déjà violé tant de fois. Ce ne fut pas assez de lui donner dans Verdun des commissaires dont il espéroit de la sévérité. Ces premiers juges ayant, malgré les promesses et les menaces, conclu que l'accusé seroit reçu à se justifier; le ministre fit casser l'arrêt. Il lui donna d'autres juges, parmi lesquels on comptoit les plus violens ennemis de *Marillac*, et sur-tout ce *Paul Huy du Châtelet*, connu par une satire atroce contre les deux frères. Jamais on n'avoit méprisé à ce point les formes de la justice et les bienséances. Le cardinal leur insulta au point de transférer l'accusé, et de continuer le procès à Ruel dans sa propre maison de campagne.... Il fallut rechercher toutes les actions du maréchal. On déterra quelques abus dans l'exercice de sa charge, quelques anciens profits illicites et ordinaires, faits autrefois par lui ou par ses domestiques dans la construction de la citadelle de Verdun: *Chose étrange*, disoit-il à ses juges, *qu'un homme de mon rang soit persécuté avec tant de rigueur et d'injustice! Il ne s'agit dans mon procès que de foin, de paille, de pierre et de chaux*... Cependant ce général, chargé de blessures et de quarante années de service, fut condamné à mort. » Les lois de l'Eglise défendoient à un ecclésiastique d'instruire un procès criminel, et ce fut le sous-diacre *Châteauneuf*, garde des sceaux, le même qui avoit recueilli la dépouille de l'un des deux frères, qui prononça la sentence de mort contre l'autre. Les parens du maréchal coururent se jeter aux pieds du roi, pour demander sa grace; mais le cardinal *de Richelieu*, importuné de la présence de quelques-uns,

les fit retirer. Lorsque le greffier de la commission lut l'arrêt au condamné, et qu'il en fut à ces paroles : *Crime de Péculat, Concussions, Exactions.* — *Cela est faux*, dit-il. *Un homme de ma qualité accusé de Péculat!* Il étoit dit dans le même arrêt, qu'on lèveroit cent mille livres sur ses biens, pour les employer à la restitution de ce qu'il avoit extorqué. *Mon bien ne les vaut pas*, s'écria-t-il, *on aura bien de la peine à les trouver.* Le chevalier du Guet, qui l'accompagna sur l'échafaud, lui dit : *J'ai très-grand regret*, Monsieur, *de vous voir dans cet état!* (Le bourreau venoit de lui lier les mains.) — *Ayez-en regret pour le Roi, et non pour moi*, répondit le maréchal. Il eut la tête tranchée en place de Grève, à Paris, le 10 mai 1632. L'arrêt du parlement, qui avoit voulu prendre connoissance de cette affaire, fut cassé par un arrêt du conseil; le procureur général *Molé*, décrété d'ajournement personnel, et interdit. Mais sa présence et la gravité naturelle dont il ne rabattit rien, lui firent bientôt obtenir un arrêt de décharge. Plusieurs des amis de *Marillac* lui avoient offert de le tirer de prison; mais il avoit refusé, parce qu'il se reposoit sur son innocence. L'histoire de son jugement et de son exécution, se trouve dans le *Journal* du cardinal *de Richelieu*, ou dans son *Histoire*, par *le Clerc*, de l'édition de 1753, 5 volum. in-12. Quelque temps après, le cardinal, promoteur de cette exécution rigoureuse, railla les magistrats qui avoient condamné *Marillac*. « Il faut avouer, leur dit-il, que Dieu donne aux juges des lumières qu'il n'accorde pas aux autres hommes, puisque vous avez condamné le maréchal *de Marillac* à mort! Pour moi, je ne croyois pas que ses actions méritassent un si rude châtiment. » La mémoire du maréchal, coupable de quelques légères concussions trop sévèrement punies, et regardé par la plus grande partie du public comme une des victimes de la vengeance d'un ministre puissant, fut rétablie par arrêt du parlement, après la mort de son persécuteur.

MARILLAC, (Louise de) *Voyez* GRAS, n.° I.

MARIN, *Voy.* MARTIN II. *et* MARTIN III, papes.

MARIN, (Le cavalier) *Voy.* MARINI.

I. MARIN, (*P. Carvilius Marinus*) prit la pourpre impériale dans la Mœsie, à la fin du règne de l'empereur *Philippe*. Il s'étoit distingué contre les Goths; c'est ce qui lui fit donner le titre de *César* par les troupes, l'an 249 : mais il n'en jouit pas long-temps. Les soldats, indignés de sa mauvaise conduite, le massacrèrent, dans le temps que *Philippe* envoyoit une armée pour dissiper son parti. Ce qu'il y a de remarquable, c'est qu'il fut mis au rang des Dieux.

II. MARIN, (Michel-Ange) religieux Minime, vit le jour à Marseille, en 1697, d'une famille noble, originaire de Gênes, et fixée à Toulon dès le 12.e siècle. Elle alla s'établir à Marseille, vers la fin du 16.e, et y fut distinguée par sa probité et par ses places. — Le frère du Père *Marin* étoit commissaire général de la marine, et faisoit les fonctions d'intendant à la Guadeloupe.

—M. *Marin*, censeur royal, homme cher aux arts et à l'amitié, que la calomnie a tenté vainement de noircir, est de la même famille. Le Père *Marin*, dont il est question dans cet article, fut employé de bonne heure par son ordre dans les écoles, dans les chaires et dans la direction. Il fut quatre fois provincial. Fixé, dès sa jeunesse, à Avignon, il y prêcha la controverse aux Juifs, avec un succès peu commun. C'est aussi dans cette ville qu'il fit imprimer différens ouvrages, qui lui firent une réputation distinguée parmi les écrivains ascétiques. Son nom pénétra jusqu'à *Clément XIII*, qui l'honora de trois Brefs pleins d'éloges flatteurs et mérités. Ce pontife le chargea de recueillir, en un seul corps d'ouvrage, les *Actes des Martyrs*. Il en avoit déjà composé 2 volum. in-12, lorsqu'une hydropisie de poitrine l'enleva à ses amis, c'est-à-dire aux gens de bien, le 3 avril 1767, dans la 70^{e} année de son âge. Sa conversation respiroit la vertu; elle étoit animée par cette douce chaleur d'imagination qui se fait sentir dans ses livres. Les principaux sont : I. *Conduite de la Sœur* Violet, *décédée en odeur de sainteté*, à Avignon, in-12. II. *Adélaïde de Witsburi*, ou *la pieuse Pensionnaire*, in-12. III. *La parfaite Religieuse;* ouvrage solide et sagement écrit, in-12. IV. *Virginie*, ou *la Vierge Chrétienne;* roman pieux, très-répandu, 2 vol. in-12. V. *La Vie des Solitaires d'Orient*, neuf vol. in-12, ou 3 in-4.^{o} VI. *Le Baron de* Van-Hesden, *ou* la *République des Incrédules*, cinq vol. in-12. VII. *Théodule* ou *l'Enfant de Bénédiction*, in-16. VIII. *Farfalla*, ou *la Comédienne convertie*, in-12. IX. *Agnès de Saint-Amour*, ou *la Fervente Novice*, en 2 vol. in-12. X. *Angélique*, ou *la Religieuse selon le cœur de Dieu*, 2 volum. in-12. XI. *La Marquise de* Los-Valientes, *ou* la *Dame Chrétienne*, 2 vol. in-12. XII. *Retraite pour un jour de chaque mois*, 2 vol. in-12. XIII. *Lettres Spirituelles*, 2 vol. in-12, 1769. Le P. *Marin* marchant sur les traces du célèbre *Camus*, évêque de Belley, a su, dans ses Histoires romanesques, conduire ses lecteurs à la vertu par les charmes de la fiction. Son style est un peu diffus, et quelquefois lâche et incorrect; mais les personnes pour lesquelles il écrivoit, avoient besoin d'une morale un peu développée; et quelques fautes de langage n'empêchent pas que le fond de sa diction ne soit bon. Il écrivoit avec clarté, et de temps en temps avec élégance. *Voyez* son *Eloge historique*, imprimé à Avignon, en 1769, in-12.

MARINE, (Sainte) vierge de Bithynie, vivoit, à ce qu'on croit, vers le 8^{e} siècle. Son père, nommé *Eugène*, se retira dans un monastère, et la laissa presque livrée à elle-même dans l'âge de la dissipation et des plaisirs. Cette conduite imprudente lui causa des remords. Son abbé lui ayant demandé le sujet de sa tristesse, il lui dit qu'elle venoit du regret d'avoir laissé son enfant. L'abbé croyant que c'étoit un fils, lui permit de le faire venir dans le monastère. *Eugène* alla querir sa fille, lui coupa les cheveux et la revêtit d'un habit de garçon, en lui recommandant le secret de son sexe jusqu'à sa mort. Elle fut reçue dans le monastère sous le nom de Frère *Marin*, et y

vécut d'une manière exemplaire. On dit qu'ayant été accusée d'avoir abusé de la fille de l'hôtel où elle alloit querir les provisions pour le monastère, elle aima mieux se charger de cette faute, que de déclarer son sexe. On la mit en pénitence à la porte du monastère, et on la chargea de l'éducation de l'enfant. Enfin, elle mourut environ trois ans après. L'abbé ayant reconnu, après sa mort, ce qu'elle étoit, eut beaucoup de douleur de l'avoir traitée avec tant de rigueur. On ne sait point, au vrai, dans quel temps ni dans quel pays cette vierge a vécu; et cette incertitude sembleroit autoriser l'incrédulité des critiques qui rejettent une partie de cette histoire. Au reste, si elle est vraie en tout, il faut avouer avec *Baillet* qu'on doit plutôt admirer en *Ste Marine* la diversité des voies de Dieu dans la conduite de ses élus, que proposer son exemple à imiter aux personnes de son sexe. *Voyez* une histoire à peu près semblable dans l'article de *Ste Hildegonde*. *Voy.* aussi EUPHROSINE, *à la fin.*

MARINELLA, (Lucrèce) dame Vénitienne du 17e siècle, avoit beaucoup d'esprit. On a d'elle quelques ouvrages en italien: I. *La Nobiltà delle Donne*, Venise, 1601, in-8°: elle y soutient la prééminence de son sexe au-dessus des hommes. II. *La Vita di Maria Vergine*, en prose et en rimes, Venise, 1602, in-4°, figures. III. *Arcadia felice*, 1705, in-12. IV. *Amore inamorato*, Parme, 1618, in-4.° V. *Rime*, 1693, in-12.

MARINELLO, (Jean) médecin Italien du 16e siècle, est auteur d'un ouvrage intitulé: *Gli ornamenti delle Donne, tratti delle Scritture d'una Dona Greca*; à Venise, 1574, in-12. Il est aussi sous ce titre: *Le Medecine partenenti alle infermita delle Donne*. On a de meilleurs ouvrages sur cette matière.

MARINEUS, (Luc) Sicilien, florissoit dans le XVIe siècle: il enseigna avec réputation les belles-lettres à Salamanque, et s'acquit l'estime de *Ferdinand le Catholique* et de *Charles-Quint*, qui le fit chapelain de la cour. On a de lui: I. *De Laudibus Hispaniæ, lib. VII.* II. *De Aragoniæ regibus et eorum rerum gestarum, lib. V.* III. *De regibus Hispaniæ memorabilibus, lib. XXII.* IV. Des *Epîtres familières*; un grand nombre de *Harangues.*

I. MARINI, (Jean-Baptiste) connu sous le nom de *Cavalier* MARIN, naquit à Naples le 18 octobre 1569. Son père, jurisconsulte habile, voulut que son fils le fût aussi; mais la nature l'avoit fait poëte. Obligé de fuir de la maison paternelle, il devint secrétaire du grand-amiral de Naples, et passa ensuite à Rome. Le cardinal *Aldobrandin*, neveu du pape *Clément VIII*, se l'attacha, et le mena avec lui dans sa légation de Savoie. *Marini* avoit l'humeur fort satirique; il se fit quelques partisans à la cour de Turin, et beaucoup plus d'ennemis. La haine qu'il inspira au poëte *Murtola* par sa *Murtoleide*, satire sanglante, fut si vive, que ce rimeur tira sur lui un coup de pistolet, qui porta à faux et blessa un favori du duc. *Murtola* fut arrêté; mais *Marini*, sachant de quoi est capable l'amour propre d'un poëte humilié, demanda sa grace et l'obtint. Les autres ennemis du

poëte Italien vinrent enfin entièrement à bout de le perdre à la cour de Savoie. *Marini*, appelé en France par la reine *Marie de Médicis*, se rendit à Paris, et mit au jour son poëme d'*Adonis*, qu'il dédia au jeune roi *Louis XIII*. On y trouve des peintures agréables, des allégories ingénieuses. Le style a cette voluptueuse mollesse qui plaît tant aux jeunes gens, et qui leur est si funeste; mais cet ouvrage manque de suite, de liaison, et est semé de *concetti* et de pointes. Son style, appelé *Marinesco*, corrompit la poésie italienne, et fut le germe d'un mauvais goût qui régna pendant tout le dernier siècle. Le cavalier *Marini* mourut à Naples le 21 mai 1625, à 56 ans, dans le temps qu'il se disposoit à revenir à Rome sous le pontificat d'*Urbain VIII*, protecteur des gens de lettres. Lorsqu'il vit approcher sa dernière heure, il voulut qu'on brûlât devant lui toutes ses *Poésies licencieuses*; «et quoique les religieux qui l'assistoient, moins scrupuleux que lui, lui dissent qu'*il pouvoit conserver les amoureuses dans lesquelles il n'y avoit rien de licencieux*, il fut inexorable à cet égard.... *Marini* étoit d'une taille qui passoit beaucoup l'ordinaire. Sa conversation étoit des plus agréables, et il y disoit librement ce qu'il pensoit: (*Voyez* MALHERBE.) Il aimoit beaucoup l'étude, et quand il se couchoit, il mettoit toujours des livres auprès de lui, parce qu'il ne dormoit jamais que deux heures. C'étoit à ce peu de sommeil qu'il attribuoit sa grande maigreur. Il se levoit cependant assez tard, et travailloit dans son lit. Son application à l'étude étoit si forte, qu'un jour travaillant auprès du feu, un charbon qui étoit sauté sur une de ses jambes, y fit, sans qu'il le sentit, une brûlure si considérable, qu'il fut long-temps à la guérir.» Ses principaux ouvrages sont: I. Le Poëme *de Strage de gli Innocenti*, Venise, 1633, in-4.° II. *Rime*, 3 parties in-16. III. *La Sampogna*, 1620, in-12. IV. *La Murtoléide*, 1626, in-4°, et depuis in-12. V. *Lettere*, 1627, in-8.° VI. *Adone*. Feu M. *Fréron* a imité le VIII.e chant de ce dernier poëme dans une brochure intitulée: *Les vrais Plaisirs*, ou *les Amours de Vénus et d'Adonis*. Il y a eu plusieurs éditions de l'original italien. On distingue celles de Paris, 1623, in-folio; de Venise, 1623, in-4°; d'*Elzévir*, 1651, en deux vol. in-16; d'Amsterdam, 1678, quatre vol. in-24, avec les figures de *Sébastien le Clerc*. Plusieurs littérateurs Italiens écrivirent la VIE du cavalier *Marin*. On peut voir les titres de leurs ouvrages dans le tome 32 des *Mémoires* de *Niceron*... *Voyez* POUSSIN...

II. MARINI, (Jean-Ambroise) né à Gênes, fut le premier Italien qui retraça en prose dans ses romans les usages, les mœurs, les dangers et les exploits de l'antique chevalerie. Avant lui, le *Dante*, l'*Arioste* et le *Tasse* avoient appelé la poésie pour les peindre. On ignore quel fut le sort de *Marini*, s'il jouit des faveurs de la fortune et de la considération que ses talens lui méritoient. Aucun biographe, même ceux d'Italie, n'en ont fait mention. On présume qu'il est mort à Venise au milieu du 17.e siècle. On lui doit 1.° *Il Caloandre Fedele*. Ce roman parut tantôt sous le nom de

Giovan - Mariaindris Bohemo, tantôt sous celui de *Dario Grisimani*, qui sont l'un et l'autre des anagrammes du véritable nom de l'auteur. L'ouvrage fut publié à Venise en 1641, in-8.° Il y fut réimprimé en 1652, en 1664, en 4 vol. in-24, en 1726, en 2 vol. in-8.° Une autre édition plus soignée parut chez *Capellato*, en 1746. Le *Caloandre* a été traduit en françois en 1668, par le trop fécond *Scudéry*, et en 1760 par le comte *de Caylus*. M. *Vulpius*, Allemand l'a fait connoître à sa nation en 1787. Ce dernier traducteur ne s'est pas sévèrement astreint à suivre *Marini*. Il a changé souvent le plan de l'auteur, en conservant les principaux faits. Ceux-ci offrent une imagination riche, une intrigue qui se développe avec art, et des caractères assez habilement diversifiés. C'est dans ce roman que *Thomas Corneille* a pris le sujet de sa tragédie de *Timocrate*: et *la Calprenède*, adoptant l'idée principale, l'étendit dans l'histoire d'*Alcamène*, prince des Scythes, l'épisode le plus attachant de son roman de *Cléopâtre*. 2.° Le *Nuove gare de' disperati*. Dix éditions successives accueillirent ce nouveau roman. Celui-ci est plus court que le *Caloandre*, et cependant plus compliqué. Il semble que dans cet ouvrage, l'auteur ait voulu sacrifier au goût de son siècle, et sur-tout à celui de sa nation. Des hommes habillés en femmes, des femmes travesties en hommes, forment le nœud de l'intrigue et rappellent naturellement à l'esprit les mascarades et le célèbre carnaval de la ville où *Marini* faisoit imprimer ses productions. Le rédacteur de la bibliothèque des Romans a donné un long extrait de celui-ci avec les vrais noms de chaque personnage, et la clé de chacune de leurs actions. Le roman *des Désespérés* fut traduit en françois, et imprimé à Paris en 1682, 2 vol. in-12. *Gordon de Percel* attribua cette traduction à un poëte peu connu, nommé *La Serre*; mais il s'est trompé. Le traducteur s'appeloit *de Séré*; il est auteur d'un poëme sur la musique et la chasse. Sa traduction ne manque ni de correction, ni d'élégance, quoiqu'elle soit ancienne; on y desireroit seulement plus de concision. En 1788, on a publié à Lyon chez *J. M. Bruyset* les *Romans héroïques de Marini*, 4 vol. in-12. Ce recueil est précédé d'un discours sur les Romans de chevalerie, et d'une notice sur ceux dont nous venons de parler, par l'un des auteurs de ce Dictionnaire.

MARINIANA, seconde femme de l'empereur *Valérien*, et mère de *Valérien le Jeune*, étoit aussi vertueuse que belle. Elle suivit son époux en Asie l'an 258, et fut faite prisonnière en même temps que lui, par *Sapor*, roi de Perse. Spectatrice des affronts inouis que ce prince barbare faisoit souffrir à *Valérien*, elle fut elle-même exposée aux insultes de *Sapor* et à la risée d'un peuple insensé. Elle succomba à tant de malheurs, et mourut dans la prison où elle avoit été enfermée. On la mit au rang des Divinités; et il est marqué sur une de ses médailles, qu'*elle faisoit dans le Ciel la félicité des Dieux*. Son cœur étoit le sanctuaire de toutes les vertus.

I. MARINIS, (Léonard de) célèbre Dominicain, fils du marquis *de Casa-Maggiore*, d'une

noble famille de Gênes, naquit dans l'isle de Chio, en 1509. Le pape *Jules III* l'envoya nonce en Espagne. Il y plut tellement au roi *Philippe II* par son esprit de conciliation, qu'il le nomma archevêque de Lanciano. Il parut avec éclat au concile de Trente, et ce fut lui qui dressa les articles qui concernent le sacrifice de la Messe dans la XXIIe session. Les papes *Pie IV* et *Pie V*, dont il avoit mérité l'estime, lui confièrent diverses affaires importantes. Ses vertus et ses lumières lui acquirent l'amitié de *Saint Charles Borromée*. Cet illustre prélat mourut évêque d'Albe, le 11 juin 1573, à 62 ans. Les Barnabites lui doivent leurs Constitutions. C'est l'un des évêques qui travaillèrent par ordre du Concile de Trente à dresser le *Catechismus ad Parochos*, Rome, 1566, in-folio; et à rédiger les *Bréviaire et Missel Romains*.

II. MARINIS, (Jean-Baptiste de) petit-neveu du précédent, secrétaire de la congrégation de l'*Index*, puis général des Dominicains, mort en 1669, à 72 ans, écrivoit bien en latin, et étoit respectable par ses mœurs.

III. MARINIS, (Dominique de) frère de ce dernier, se fit aussi Dominicain, et devint archevêque d'Avignon, où il fonda deux chaires pour son ordre, et où il mourut en 1669. On a de lui, des *Commentaires* sur la Somme de *St. Thomas*, imprimés à Lyon en 1663, 1666 et 1668, 3 vol. in-folio.

MARINIUS, *Voy.* I. SACHS.

MARINONI, (Jean-Jacques) naquit à Udine dans le Frioul vers la fin du dernier siècle, et mourut à Vienne en Autriche l'an 1755. Le génie, l'architecture et l'astronomie remplirent son temps et ses études. Ses succès lui méritèrent une place dans l'académie de Berlin, et le firent appeler à la cour d'Autriche, qui l'employa à réparer des ouvrages de fortification. La république des lettres lui doit plusieurs ouvrages, parmi lesquels on distingue : *Specula domestica de re Ichnographicâ*.

MARIO NUZZI, peintre, naquit l'an 1603 à Penna dans le royaume de Naples. Il est plus connu sous le nom de *Mario di Fiori*, parce qu'il excelloit à peindre des fleurs. On admire dans ses tableaux un beau choix, une touche légère, un coloris brillant. Son pinceau lui acquit une grande réputation, des amis puissans et une fortune considérable. Il mourut à Rome, en 1673, à 70 ans.

MARION, (Simon) avocat au parlement de Paris, natif de Nevers, plaida pendant 35 ans avec une réputation extraordinaire. *Henri III*, instruit de son mérite, le chargea du réglement des limites d'Artois avec les députés du roi d'Espagne. Des lettres de noblesse furent la récompense de ses services. Il devint ensuite président aux enquêtes, puis avocat général au parlement de Paris; et mourut dans cette ville le 15 février 1605, à 65 ans. On a de lui, des Plaidoyers, qu'il fit imprimer en 1594, sous le titre d'*Actiones Forenses*. Ils eurent beaucoup de succès dans leur temps. L'auteur fut respecté de tous les bons citoyens, par son zèle pour les droits du roi, pour la liberté publique, et pour la

gloire de la France. —*Catherine* MARION, sa fille, mariée à *Antoine Arnauld*, eut vingt enfans, illustres par leurs talens et par leurs vertus. Après la mort de son époux, elle se fit religieuse à Port-Royal, dont sa fille *Marie-Angélique Arnauld* étoit abbesse. Elle y mourut saintement en 1641, à 68 ans, au milieu de ses filles ou de ses petites-filles, qui s'étoient consacrées à Dieu dans ce monastère.

MARIONI, (Aquilina) née à Gubbio en Italie, se distingua par ses poésies, vers l'an 1440. *Bonaventure Tondi*, moine Olivetain, en a fait l'éloge.

MARIOTTE, (Edme) Bourguignon, et prieur de Saint-Martin-sous-Beaune, fut reçu à l'académie des Sciences en 1666, et mourut le 12 mai 1684, après avoir mis au jour plusieurs écrits qui sont encore estimés, et qui le furent beaucoup dans le siècle passé. Ce savant avoit un talent particulier pour les expériences. Il réitéra celles de *Pascal* sur la pesanteur, et fit des observations qui avoient échappé à ce vaste génie. Il enrichit l'hydraulique d'une infinité de découvertes sur la mesure et sur la dépense des eaux, suivant les différentes hauteurs des réservoirs. Il examina ensuite ce qui regarde la conduite des eaux, et la force que doivent avoir les tuyaux pour résister aux différentes charges. C'est une matière assez délicate, qui demande beaucoup de sagacité dans l'esprit et une grande dextérité dans l'exécution. *Mariotte* fit la plupart de ses expériences à Chantilli et à l'Observatoire, devant de bons juges. Ses ouvrages sont plus connus que l'histoire de sa vie. Celle d'un savant, réduit à son cabinet, à ses livres et à ses machines, ne fournit pas des événemens fort variés. On a de lui : I. *Traité du choc des Corps.* II. *Essai de Physique.* III. *Traité du mouvement des Eaux* (publié par *la Hire*). IV. *Nouvelles découvertes touchant la Vue.* V. *Traité du Nivellement.* VI. *Traité du mouvement des pendules.* VII. *Expériences sur les Couleurs.* Tous ces écrits furent recueillis à Leyde en 1717, en deux vol. in-4.° On lui attribue le distique heureux sur les conquêtes de *Louis XIV*, rapporté à l'article de ce monarque. On l'a rendu ainsi en vers françois :

Un seul jour a conquis la superbe Lorraine ;
La Bourgogne te coûte à peine une semaine ;
Une lune en son cours voit le Belge soumis....
Que promet donc l'année à tous tes ennemis ?

MARIVAULT, (Jean de l'isle de) d'une famille ancienne qui subsiste, *Voyez* I. MAROLLES.

MARIVAUX, (Pierre Carlet de Chamblain de) né à Paris en 1668, d'un père qui avoit été directeur de la monnoie à Riom en Auvergne, étoit d'une famille ancienne dans le parlement de Normandie. La finesse de son esprit, soutenue par une bonne éducation, lui fit un nom dès sa jeunesse. Le théâtre fut son premier goût ; mais voyant que tous les sujets des *Comédies de Caractère* étoient épuisés, il se livra à la composition des *Pièces d'intrigue*. Il se fraya une route nouvelle dans cette carrière si battue, en analysant les replis les plus

secrets du cœur humain, et en mêlant la métaphysique du sentiment à l'épigramme. *Marivaux* soutint seul et long-temps la fortune des Italiens, et il leur donna 21 *Pièces de Théâtre*, dont la plupart embellissent encore la scène. Le succès de ses pièces et de ses autres ouvrages, lui procura l'entrée de l'académie Françoise, qui devoit le rechercher autant pour ses talens que pour les qualités de son cœur. Il étoit dans le commerce de la vie, ce qu'il paroissoit dans ses écrits. Doué d'un caractère tranquille, quoique sensible et fort vif, et trop susceptible, il possédoit d'ailleurs tout ce qui rend la société sûre et agréable. A une probité exacte, à un noble désintéressement, il réunissoit une candeur aimable, une ame bienfaisante, une modestie sans fard et sans prétention, et sur-tout une attention scrupuleuse à éviter tout ce qui pouvoit offenser ou déplaire. Il disoit qu'*il aimoit trop son repos pour troubler en rien celui des autres.* Il disputoit rarement; mais lorsque cela lui arrivoit, il prenoit de l'humeur, et il la poussoit quelquefois jusqu'à l'aigreur. Ce qui régnoit principalement dans sa conversation, dans ses Comédies et dans ses Romans, étoit un fonds de philosophie, qui, caché sous le voile de l'esprit et du sentiment, avoit presque toujours un but utile et moral. « *Je voudrois rendre les hommes plus justes et plus humains*, disoit-il, *je n'ai que cet objet en vue.* » Son indifférence pour les richesses et les distinctions, égala son amour pour les hommes. Il ne sollicita jamais les graces des grands; jamais il ne s'imagina que ses talens dussent les lui mériter. Il ne refusa pas pourtant les faveurs de la fortune, lorsqu'elle les lui fit offrir par l'estime et l'amitié, ou par des protecteurs (*Voyez* III. *Helvétius*) désintéressés des arts et des lettres. Il auroit pu se faire une situation aussi aisée que commode, s'il eût été moins sensible aux malheurs d'autrui, et moins prompt à les secourir. On l'a vu plus d'une fois sacrifier jusqu'à son nécessaire pour rendre la liberté, et même la vie, à des particuliers qu'il connoissoit à peine; mais qui étoient, ou poursuivis par des créanciers impitoyables, ou réduits au désespoir par l'indigence. Il avoit autant d'attention à recommander le secret à ceux qu'il obligeoit, qu'à cacher à ses intimes amis, ses chagrins domestiques et ses propres besoins. Cette sensibilité pour les pauvres et les malheureux, avoit une source bien noble : la religion. *Marivaux* la connoissoit, l'aimoit et la pratiquoit, surtout dans ses dernières années. Son respect pour nos mystères étoit sincère. Il ne comprenoit pas comment certains hommes se montroient si incrédules sur des choses essentielles, et si crédules pour des futilités. Il dit un jour à Milord *Bolyngbrocke*, qui étoit de ce caractère : *Si vous ne croyez pas, ce n'est pas du moins faute de foi.* Cet académicien si estimable mourut à Paris le 11 février 1763, à 75 ans. M. *Delaplace* lui fit cette épitaphe que nous avons un peu corrigée :

Avec trop d'art copiant la nature,
On peut, en fait de goût, lui trouver des égaux :
Mais sa bonté, sa candeur, sa droiture
Ont éclipsé tous ses rivaux.

Ses ouvrages sont : I. Des *Pièces de Théâtre*, recueillies en 5 vol. in-12, parmi lesquelles on distingue la *Surprise de l'Amour*, les *Fausses confidences*, le *Dénouement imprévu*, le *Petit maître corrigé*; la *Dispute*, le *Legs* et le *Préjugé vaincu*; au Théâtre François; la *Surprise de l'Amour*, la *Double Inconstance*, les *Jeux de l'Amour et du hazard*, la *Mère confidente*, l'*Heureux stratagême*, la *Méprise*, la *Fausse suivante*, la *Nouvelle colonie* et l'*Epreuve*, au Théâtre Italien. II. L'*Homère travesti*, 2 volum. in-12 : ouvrage qui ne fit pas honneur à son goût. III. *Le Spectateur François*, 2 vol. in-12, écrit d'un style maniéré; mais estimable d'ailleurs par un grand nombre de pensées fines et vraies. IV. *Le Philosophe indigent*, 2 vol. in-12. Il offre de la gaieté et de la philosophie. V. *Vie de Marianne*, 4 vol. in-12 : un des meilleurs Romans que nous ayons dans notre langue, pour l'intérêt des situations, la vérité des peintures et la délicatesse des sentimens. *Marianne* a bien de l'esprit : mais trop de babil : une imagination vive, mais quelquefois peu réglée. Les scènes attendrissantes qu'on y trouve peuvent faire des impressions trop fortes sur de jeunes cœurs. La dernière partie de ce roman n'est pas de lui. VI. Le *Paysan parvenu*, 3 vol. in-12. S'il y a plus d'esprit et de gaieté dans ce roman que dans celui de *Marianne*, il y a aussi moins de sentiment et de réflexions, et on y trouve, malheureusement, des peintures dangereuses. VII. *Pharsamon*, en 2 vol. : autre roman fort inférieur aux précédens. C'est le même qui a reparu sous le titre de *Nouveau Don Quichotte*. On y apperçoit, ainsi que dans les autres écrits de *Marivaux* :

> Une métaphysique où le jargon domine,
> Souvent imperceptible; à force d'être fine.

Mais cette métaphysique ne doit pas fermer les yeux sur les peintures du cœur humain, et sur la vérité de sentimens qui caractérisent la plupart de ses ouvrages. Ses romans sont, suivant *d'Alembert*, supérieurs à ses comédies par l'intérêt, par les situations, par leur but moral. Ils ont sur-tout le mérite de ne pas tourner, comme ses pièces de théâtre, dans le cercle étroit d'un amour qui se cache : ce qui a fait dire assez plaisamment, que *si les comédiens ne jouoient que ses comédies, ils auroient l'air de ne point changer de pièces.* Ses bons romans ont plus de variété. « On y voit les raffinemens de la coquetterie, même dans une ame neuve et honnête, les replis de l'amour propre jusque dans le sein de l'humiliation, la dureté révoltante des bienfaiteurs, ou leur pitié plus révoltante encore; le manége de l'hypocrisie et sa marche tortueuse; l'amour concentré dans le cœur d'une dévote avec toute la violence et la fausseté qui en sont la suite; enfin, ce que M. *de Marivaux* a sur-tout tracé d'une manière supérieure, la fierté noble et courageuse de la vertu dans l'infortune. L'auteur n'a pas dédaigné de peindre jusqu'à la sottise du peuple; sa curiosité sans objet, sa charité sans délicatesse, son inepte et offensante bonté, sa dureté compatissante. Il faut pourtant convenir qu'en voulant mettre dans ses tableaux populaires trop de vérité, il s'est

permis

permis quelques détails ignobles. Nous avouerons en même temps que les tableaux qu'il fait des passions, ont en général plus de délicatesse que d'énergie, que le sentiment y est plutôt peint en miniature qu'à grands traits; et que si M. *de Marivaux*, comme l'a très-bien dit un écrivain célèbre, *connoissoit tous les sentiers du cœur, il en ignoroit les grandes routes.* » Une femme d'esprit, ennuyée par la recherche minutieuse de tous ces sentiers, disoit de lui: *C'est un homme qui se fatigue et qui me fatigue moi-même, en me faisant faire cent lieues sur une feuille de parquet.* Cependant les lignes que *Marivaux* trace dans ce petit espace, quoique très-rapprochées les unes des autres, sont très-distinctes pour qui sait les démêler. Malgré ces défauts, on est fâché que *Marianne*, ni le *Paysan parvenu* n'aient pas été achevés par leur auteur. La vivacité de son esprit s'attachoit promptement à tout ce qui se présentoit à lui; et sa facilité à écrire lui fournissoit le moyen de le peindre. Dès qu'il avoit saisi dans un objet nouveau le côté piquant, l'objet ancien l'intéressoit moins et lui étoit sacrifié sans regret. *Voyez* sa Vie, à la tête de l'*Esprit de Marivaux*, 1769, Paris, in-8.° *Voy.* aussi HOLBERG et KRUGER.

I. MARIUS, (*Caïus*) célèbre général Romain, fut sept fois consul. Né d'une famille obscure dans le territoire d'Arpinum, et occupé dans sa jeunesse à labourer la terre, il embrassa la profession des armes pour se tirer de son obscurité. Il se signala sous *Scipion l'Africain*, qui vit en lui un grand homme de guerre. Sa valeur et ses brigues l'élevèrent aux premières dignités de la république. Etant lieutenant du consul *Métellus* en Numidie, il travailla d'abord à le décrier dans l'esprit des soldats; et devenu bientôt l'ennemi déclaré de son général, il se rendit à Rome, où il vint à bout, par ses intrigues et par ses calomnies, de le supplanter et de se faire nommer à sa place pour terminer la guerre contre *Jugurtha*. En effet, *Marius* après avoir dépouillé *Jugurtha* de ses états, l'an 107 avant J. C., et l'avoir réduit à s'enfuir chez *Bocchus*, roi de Mauritanie, son beau-père, il menaça *Bocchus* de le traiter de même s'il ne lui livroit son gendre. Le roi de Mauritanie qui redoutoit la puissance des Romains, écrivit secrètement à *Marius* de lui envoyer un homme de confiance pour traiter de cette affaire avec lui. *Sylla* ayant paru propre à cette négociation, il fut envoyé vers le roi. Les conditions du traité étant arrêtées, il livra *Jugurtha* au député, qui le conduisit à *Marius*, et peu après à Rome pour servir d'ornement au triomphe du consul. Cette guerre, si heureusement terminée, donna au peuple Romain une si haute opinion de la valeur de *Marius*, qu'alarmé de la guerre des *Cimbres* et des *Teutons* qui menaçoient l'Italie, il lui continua le consulat pendant cinq ans, honneur que personne n'avoit reçu avant lui. Il se prépara donc à la guerre contre ces peuples à demi-barbares. On dit qu'il en tua 200,000 en deux batailles, et qu'il en prit 80,000 prisonniers. En mémoire de ce triomphe, le vainqueur fit élever une pyramide, dont on voit

encore les fondemens sur le grand chemin d'Aix à Saint-Maximin. Les femmes des Teutons se voyant privées de leurs défenseurs, avoient envoyé à *Marius* une députation pour le prier de conserver au moins leur chasteté et leur liberté. Le barbare les ayant refusées, ne trouva, quand il entra dans leur camp, que des monceaux de cadavres sanglans. Ces mères désespérées s'étoient poignardées, elles et leurs enfans, pour prévenir leur déshonneur. L'année suivante 108 fut marquée par la défaite des Cimbres. Il y en eut, dit-on, 100,000 de tués, et 60,000 faits prisonniers. Plutarque rapporte qu'ayant eu d'abord quelques désavantages contre les Cimbres, il fut averti en songe d'immoler aux dieux sa fille *Calpurnie*, et qu'il exécuta ce barbare sacrifice. *Marius*, devenu consul pour la sixième fois, l'an 100 avant l'ère Chrétienne, eut *Sylla* pour compétiteur et pour ennemi. Ce général vint à Rome, à la tête de ses légions victorieuses, en chassa *Marius* avec ses partisans, et les fit déclarer ennemis de la patrie. *Marius*, âgé de plus de soixante et dix ans, se vit réduit à s'enfuir, seul, sans amis, sans domestiques, et obligé, pour échapper aux poursuites de son ennemi, de se cacher dans un marais appelé *Marica*, où il passa une nuit entière enfoncé dans la boue jusqu'au cou. En étant sorti au point du jour pour tâcher de gagner le bord de la mer, il fut reconnu par des habitans de Minturne, et conduit, la corde au cou, dans cette ville, où il fut enfermé dans un cachot. Alors le magistrat, pour obéir aux ordres qu'il avoit reçus de Rome, lui envoya un Cimbre pour le tuer. *Marius* voyant entrer cet esclave dans sa prison, lui cria d'une voix terrible : *Barbare, auras-tu bien le courage d'assassiner Caïus Marius ?* Le meurtrier effrayé, jeta son épée et sortit de la prison tout ému. *Marius* le suivit, et trouvant les portes ouvertes, il se jeta dans une barque qui le porta en Afrique, où il rejoignit son fils, aux environs du lieu où fut Carthage. Là, il reçut quelque consolation, à la vue des ruines d'une ville autrefois si redoutée, qui avoit éprouvé comme lui les cruelles vicissitudes de la fortune; mais bientôt il fut contraint de quitter cette triste retraite. Le préteur d'Utique, vendu à *Sylla*, étoit résolu de le sacrifier aux vues ambitieuses de ce général. *Marius*, après avoir échappé à divers périls, fut rappelé à Rome par *Cornelius Cinna*, qui, privé par le sénat de la dignité consulaire, ne crut pouvoir mieux se venger, qu'en faisant révolter les légions et en mettant à leur tête *Marius*. Rome fut bientôt assiégée et obligée de se rendre. *Cinna* y entra en triomphateur, et fit prononcer l'arrêt du rappel de *Marius*. Des ruisseaux de sang coulèrent aussitôt autour de ce héros vindicatif. On tua sans pitié tous ceux qui venoient le saluer, et auxquels il ne rendoit pas le salut. Tel étoit le signal dont il étoit convenu. Les plus illustres sénateurs périssent par les ordres de ce cruel vieillard; on pille leurs maisons, on confisque leurs biens. Les satellites de *Marius*, choisis parmi tout ce qu'il y avoit de plus détestables bandits en Italie, se

portèrent à des excès si énormes, qu'il fallut enfin prendre la résolution de les exterminer. On les enveloppa de nuit dans leur quartier, et on les tua tous à coups de flèches. *Cinna* se désigna consul pour l'année suivante, et nomma *Marius* avec lui de sa propre autorité. C'étoit le septième consulat de ce vieillard barbare; mais il n'en jouit que 16 ou 17 jours. Une maladie, causée par la grande quantité de vin qu'il prenoit pour s'étourdir sur les remords de ses crimes, l'emporta l'an 86 avant J. C. *Marius*, élevé parmi des pâtres et des laboureurs, conserva toujours quelque chose de sauvage et même de féroce. Son air étoit grossier, le son de sa voix dur et imposant, son regard terrible et farouche, ses manières brusques et impérieuses. Sans autre qualité que celle d'excellent général, il parut longtemps le plus grand des Romains, parce qu'il étoit le plus nécessaire contre les Barbares qui inondoient l'Italie. Dès qu'il ne marcha plus contre des Cimbres et des Teutons, il fut toujours déplacé, toujours cruel, et le fléau de sa patrie et de l'humanité. S'il parut sobre, austère dans ses mœurs, il le dut à la rusticité de son caractère; s'il méprisa les richesses, s'il préféra les travaux aux plaisirs, c'est qu'il sacrifioit tout à la passion de dominer, et ses vertus prirent leur source dans ses vices. L'action du Cimbre venu pour l'assassiner, et fuyant à sa voix, a été mise sur la scène Françoise avec succès, dans la tragédie de *Marius* à Minturne, par M. *Arnaud*. MARIUS *le Jeune*, son fils, tenoit du caractère féroce de son père. Après avoir usurpé le consulat à l'âge de 25 ans, l'an 82 avant J. C., il assiégea le sénat qui s'opposoit à ses entreprises, et fit périr tous ceux qu'il croyoit ses ennemis. Battu par *Sylla*, il s'enfuit à Préneste, où il se tua de désespoir.

II. MARIUS, (*Marcus Aurelius*) l'un des tyrans des Gaules sous le règne de *Gallien*, étoit un homme d'une force extraordinaire, qui avoit été ouvrier en fer. Il quitta sa forge pour porter les armes. Il s'avança par degrés, et se signala dans les guerres contre les Germains. Après la mort de *Victorin*, il fut revêtu de la pourpre impériale par le crédit de *Victorina*, mère de cet empereur. Il n'y avoit que trois jours qu'il en portoit ce titre, lorsqu'un soldat, son compagnon dans le métier d'armurier ou de forgeron, l'assassina. Ce qui feroit penser cependant qu'il régna plus long-temps, c'est qu'on a de lui un grand nombre de médailles. On a prétendu que son assassin, en lui plongeant son épée dans le sein, lui dit ces paroles outrageantes : *C'est toi qui l'as forgée !* Parmi les preuves de sa force extrême, on rapporte qu'il arrêtoit avec un de ses doigts, un chariot dans sa course la plus rapide.

III. MARIUS, évêque d'Avenche, dont il transféra le siége à Lausanne en 590, mourut en 596, à 64 ans. Il est auteur d'une *Chronique* que l'on trouve dans le Recueil des Historiens de France, de *Duchesne*. Cette *Chronique*, qui commence à l'an 445, et finit à l'an 581, pèche quelquefois contre la chronologie.

IV. MARIUS *Æquicola*, ainsi nommé, parce qu'il étoit né à Alvète, bourg de l'Abruzze, qu'il croyoit être le pays des anciens *Æques*, fut l'un des beaux esprits de la cour de *François de Gonzague*, duc de Mantoue. Il mourut vers l'an 1526. On a de lui, un livre *De la nature de l'Amour*, in-8°, en italien, traduit en françois par *Chapuis*, aussi in-8°; et d'autres ouvrages en latin et en italien, parmi lesquels on distingue son *Histoire de Mantoue*, in-4.°

V. MARIUS, (Adrien) chancelier du duc *de Gueldres*, né à Malines, frère du poëte *Jean Second*, mourut à Bruxelles en 1558. Il se fit un nom par son talent pour la poésie latine. On trouve ce qu'il en a fait dans le Recueil de *Grudius*, de 1612. On a encore de lui, *Cymba Amoris*, parmi les Poésies de *Jean Second*.

VI. MARIUS, (Léonard) natif de Groës en Zélande, fut docteur et professeur en théologie à Cologne, vicaire général du chapitre de Harlem, et pasteur à Amsterdam. Il se rendit habile dans les langues grecque et hébraïque, et dans l'Ecriture sainte. Il laissa un bon *Commentaire* sur le Pentateuque, Cologne, 1621, in-fol.; et la *Défense Catholique de la Hiérarchie Ecclésiastique*, contre *Marc-Antoine de Dominis*, Cologne, 1619. Ces écrits sont en latin: l'auteur mourut le 18 octobre 1652.

MARIUS de Calasio, *Voyez* Calasio.

MARIUS-MERCATOR, *Voyez* Mercator.

MARIUS-NIZOLIUS, *Voy.* Nizolius.

MARKAM, (Gervais) bon littérateur Anglois et brave capitaine au service de son roi *Charles I*, est auteur de pièces dramatiques et de plusieurs volumes sur l'*Agriculture*, le *Manége*, la *Chasse* et la *Discipline militaire*.

MARKLAND, (Jérémie) savant Anglois, né en 1693, et mort à Dorking en 1776, a publié un *Commentaire* sur les Epîtres de *Cicéron* à *Brutus*, et un *Traité* grammatical *De Græcorum quintâ declinatione*, 1661, in-4.°

MARLEBOROUGH, ou plutôt Marlborough, (Jean *Churchill*, duc et comte de) naquit à Ash dans le Devonshire, le 24 juin 1650, de *Winston Churchill*, mort en 1688, auteur d'une Histoire d'Angleterre, intitulée: *Divi Britannici*, 1675, in-fol. Il commença à porter les armes en France sous *Turenne*. On ne l'appeloit dans l'armée que *le bel Anglois*; « mais le général François, dit *Voltaire*, jugea que le bel Anglois seroit un jour un grand homme. » Il servit ensuite sous *Guillaume d'Orange*, qui venoit de détrôner son beau-père *Jacques II*. *Guillaume* ayant quitté l'Irlande quelque temps après la bataille de la Boine, donnée en 1690, laissa au jeune *Marlborough* le soin de la soumettre, en disant: *Je n'ai jamais vu personne qui eût moins d'expérience et plus de talent*. Ses talens militaires éclatèrent sur-tout dans la guerre de 1701. Il n'étoit pas comme ces généraux auxquels un ministre donne par écrit le projet

d'une campagne; il étoit alors maître de la cour, du parlement, de la guerre et des finances; plus roi que n'avoit été *Guillaume*; aussi politique que lui, et beaucoup plus grand capitaine. Il avoit cette tranquillité de courage au milieu du tumulte, et cette sérénité d'ame dans le péril, premier don de la nature pour le commandement. Guerrier infatigable pendant la campagne, *Marlborough* devenoit un négociateur aussi agissant durant l'hiver: il alloit dans toutes les cours susciter des ennemis à la France. Dès qu'il eut le commandement des armées confédérées, il forma d'abord des hommes, et gagna du terrain; prit Venloo, Ruremonde, Liége, et obligea les François qui avoient été jusqu'aux portes de Nimègue, de se retirer derrière leurs lignes. Le duc *de Bourgogne*, petit-fils de *Louis XIV*, que son aïeul avoit envoyé contre lui, se vit forcé de revenir à Versailles, sans avoir remporté aucun avantage. La campagne de l'an 1703 ne lui fut pas moins glorieuse; il prit Bonn, Hui, Limbourg, se rendit maître du pays entre le Rhin et la Meuse. L'année 1704 fut encore plus funeste à la France. *Marlborough*, après avoir forcé un détachement de l'armée de Bavière, s'empara de Donawert, passa le Danube, et mit la Bavière à contribution. La bataille d'Hochstet se donna dans le mois d'août de cette année. Le prince *Eugène* et *Marlborough* remportèrent une victoire complète, qui ôta cent lieues de pays aux François, et du Danube les jeta sur le Rhin. Les vainqueurs y eurent près de cinq mille morts et environ huit mille blessés; mais l'armée des vaincus fut presque entièrement détruite. Après la bataille, *Marlborough* ayant reconnu parmi les prisonniers, un soldat qu'il avoit remarqué pendant l'action, lui dit: *Si ton maître avoit beaucoup de soldats comme toi, il seroit invincible.* — *Ce ne sont pas des soldats comme moi qui lui manquent*, répondit ce brave homme, *mais des généraux comme vous.* La dépêche qu'il envoya à la reine *Anne* étoit laconique; elle portoit en substance: «Nous avons combattu, et la victoire a été pour nous. J'ai en ce moment avec moi dans ma voiture M. le maréchal *de Tallard*. Voilà tout ce que peut en apprendre actuellement Votre Majesté. Elle en saura le détail le plutôt possible.» (*Voyez* TALLARD.) L'Angleterre érigea à la gloire du vainqueur un palais immense qui porte le nom de *Blenheim*, parce que la bataille de Hochstet étoit connue sous ce nom en Allemagne et en Angleterre. La qualité de *Prince* de l'empire, que l'empereur lui accorda, fut une nouvelle récompense de sa victoire. Les succès d'Hochstet furent suivis de ceux de Ramillies en 1706, et de Malplaquet en 1709. *Marlborough*, ayant désapprouvé trop ouvertement la paix conclue avec la France, perdit tous ses emplois, fut disgracié, et se retira à Anvers. Le peuple, dit un historien, ne regretta point un citoyen, dont l'épée lui devenoit inutile et les conseils pernicieux. Les sages se souvinrent que *Marlborough* avoit été l'ami de *Jacques II*, au point d'en favoriser les amours pour Mlle *Churchill* sa sœur, et qu'il l'avoit trahi plutôt que quitté; qu'il

avoit perdu la confiance de *Guillaume*, et avoit mérité de la perdre ; et qu'enfin, comblé de biens et d'honneurs par la reine *Anne*, il avoit toujours cabalé contre elle. A l'avénement du roi *George* à la couronne, en 1714, il fut rappelé et rétabli dans toutes ses charges. Quelques années avant sa mort, il se déchargea des affaires publiques, et mourut dans l'enfance, le 16 juin 1722, âgé de 73 ans, à Windsorlodge. On vit le vainqueur d'Hochstet jouer au petit palet avec ses pages, dans ses dernières années. *Guillaume III* l'avoit peint d'un seul mot, lorsqu'en mourant il conseilla à la princesse *Anne* « de s'en servir comme d'un homme qui avoit la tête froide et le cœur chaud. » Ses intérêts lui étoient encore plus chers que sa gloire. Il disoit à un seigneur François, qui lui faisoit compliment sur ses campagnes de Flandre : *Vous savez ce que c'est que les succès de la guerre ; j'ai fait cent fautes, et vous en avez fait cent une.* Il passoit pour aimer beaucoup l'argent. Un jour quelques infortunés ayant demandé l'aumône au comte *de Pétersborough*, en l'appelant *Milord Marlborough : Je ne suis point* Milord Marlborough, répondit le comte avec vivacité, *et pour vous le prouver, je donne à chacun de vous une guinée.* La veuve *de Marlborough* a vécu jusqu'en 1744.... *Voyez* PÉTERSBOROUGH, *à la fin.*

MARLOE, (Christophe) poëte dramatique Anglois, sous le règne d'*Edouard VI*, fit jouer plusieurs pièces qui eurent du succès ; jaloux de son valet, il voulut l'attaquer avec un poignard, mais celui-ci le lui arracha et le tua.

MARLORAT, (Augustin) né en Lorraine, l'an 1506, entra jeune chez les Augustins ; mais il sortit de cet ordre pour embrasser le Calvinisme. Il s'acquit beaucoup de réputation dans son parti, par ses prédications et par son savoir. Il parut avec éclat au colloque de Poissi, en 1561. Les guerres de religion ayant commencé l'année suivante, le roi prit Rouen sur les Calvinistes. *Marlorat* qui étoit ministre en cette ville, y fut pendu le 30 octobre 1562, à 56 ans. On a de lui, des *Commentaires sur l'Ecriture sainte*, peu estimés ; et un livre qui a été plus consulté que ses Commentaires : il est intitulé : *Thesaurus locorum communium sanctæ Scripturæ*, Londres, 1574, in-folio ; et Genève, 1624.

MARLOT, (Guillaume) né à Rheims, se fit Bénédictin, fut grand prieur de Saint-Nicaise, à Rheims, et mourut en 1667, au prieuré de Fives, près de Lille en Flandre. Il a donné : I. *Metropolis Remensis Historia*, Lille, 1666 ; et Rheims, 1679, 2 volumes in-fol. II. *Le Théâtre d'honneur et de magnificence, préparé au sacre des Rois*, 1654, in-4°, et d'autres ouvrages.

MARLY, (*Machine* de) *Voyez* les articles RANNEQUIN ; *et* VILLE, n.° III.

MARMARÈS : c'est le nom du prince Scythe qui périt avec grand nombre de ses sujets massacrés en trahison par les Mèdes, sous le roi *Cyaxare : Voyez* ce mot.

MARMOL, (Louis) célèbre écrivain du 16e siècle, natif de Grenade, laissa plusieurs ouvrages. Le principal et le plus connu,

est la *Description générale de l'Afrique*, que *Nicolas Perrot d'Ablancourt* a traduite d'espagnol en françois. Cet ouvrage peu exact, n'a été estimé pendant long-temps, que parce qu'on n'avoit rien de mieux sur cette matière. (*Voyez* LÉON, n° XXII.) La version françoise parut à Paris en 1667, en 3 vol. in-4.° L'original espagnol fut imprimé à Grenade en 1573, en 3 vol. in-folio. Cette première édition est fort rare. L'auteur s'étoit trouvé au siége de Tunis en 1536, et avoit été huit ans prisonnier en Afrique.

MARMONTEL, (Jean-François) de l'académie Française, naquit à Bort, petite ville du Limousin, en 1719, d'un tailleur qui chercha à cultiver les heureuses dispositions qu'il avoit découvertes dans son fils. Il lui obtint une bourse dans un collége de Toulouse. L'élève brilla en philosophie par un raisonnement précis et une justesse d'idées qui le firent distinguer; mais il y contracta un ton roide et pédantesque, que l'usage du grand monde, et son long séjour dans la capitale, ne purent jamais lui faire entièrement perdre. Privé de ces graces légères qui font l'homme aimable en société, il posséda du moins les talens qui intéressent l'homme qui pense, et les qualités de l'ame qui méritent des amis. *Marmontel* en eut, et sut faire des sacrifices pour les conserver. Sa conversation étoit douce, instructive, semée d'idées abondantes et d'anecdotes. Il possédoit le talent si nécessaire de ménager l'amour propre des autres, et quelquefois même de le caresser. Après avoir remporté quelques prix aux jeux floraux de Toulouse, et avoir pris pour quelque temps l'habit d'abbé, il vint à Paris, en 1745, et y vécut dans la médiocrité, en partie des bienfaits de *Voltaire*. Logé en commun avec quelques jeunes littérateurs peu riches, chacun avoit son jour pour fournir à la dépense. Des protecteurs firent obtenir au jeune poëte, une pension de 1500 liv., comme historiographe des bâtimens du roi, et pendant deux ans le privilége du Mercure. Ce journal rapportoit beaucoup, et ces deux ans valurent au rédacteur quarante mille livres. Une parodie très-plaisante d'une scène de *Cinna*, dans laquelle un grand seigneur étoit attaqué, lui fut attribuée; et pour l'en punir, on lui ôta son privilége, et on le mit pour quelque temps à la Bastille. Il avoit débuté dans la carrière littéraire par des tragédies et des opéra. Ses *Contes moraux*, qui parurent bientôt après, lui acquirent la plus grande réputation, il la soutint par d'autres ouvrages. Sa carrière fut laborieuse et remplie. Doué d'une constitution robuste et d'une grande ardeur pour le travail, il se plaça dans le rang de nos écrivains modernes les plus distingués. L'académie Françoise l'accueillit, et il en étoit secrétaire perpétuel en 1789, lorsque la révolution arriva. Pendant ses premiers orages, il se retira dans une maison de campagne, à quelques lieues de Paris, où son ame honnête et douce, gémit long-temps des maux dont il fut témoin. La fortune qu'il avoit acquise par ses travaux, s'évanouit par des remboursemens en assignats; réduit à la plus extrême médiocrité, il n'en parut pas moins modéré, indulgent; mais son ca-

ractère naturellement assez triste, le devint davantage. Uni à une Lyonnoise aimable et sensible, nièce de l'abbé *Morellet*, son confrère à l'académie Françoise, elle adoucit pour lui tous les chocs, et lui fit trouver des douceurs dans sa retraite. Au mois de mars 1797, il fut nommé député au conseil des Anciens par le département de l'Eure. Il n'y fit qu'un seul rapport, mais il y fut remarqué autant par la précision et la clarté du style que par la justesse des principes. Il avoit été philosophe; il parut religieux. On le soupçonnoit ami des innovations; il se plut à en condamner le plus grand nombre. Après le mouvement du dix-huit fructidor de l'an 5, son élection fut cassée, et il se retira à Abboville, village près de Gaillon, dans le département de la Seine inférieure. Il y mourut d'une attaque d'apoplexie, à l'âge de 79 ans, après y avoir vécu dans une espèce de chaumière qu'il avoit achetée, solitaire, pauvre, et oublié de sa patrie qu'il avoit illustrée par ses écrits. Les principaux sont: I. Des *Tragédies*; la première, donnée en 1748, est *Denys le Tyran*. La jeunesse de l'auteur fit le succès de la pièce, où l'on trouva quelques beaux vers; elle n'a pas reparu au théâtre depuis sa nouveauté. *Aristomène* fut joué en 1750; il fut aussi applaudi, mais sans survivre de même aux premières représentations. *Cléomène* parut en 1751; les *Héraclides*, la même année; *Egyptus*, en 1753, *Venceslas*, en 1759: cette dernière pièce est de *Rotrou*; *Marmontel* s'est contenté de la retoucher et d'en supprimer quelques longueurs. Avec ces corrections, elle se soutient au théâtre. *Hercule mourant* fut représenté en 1767. L'auteur, à l'âge de 60 ans, donna *Numitor* et *Cléopâtre*; cette dernière tragédie avoit déjà paru en 1751. *Marmontel*, plus de trente ans après la disparition de cette pièce, la refit sur un plan nouveau, mais qui n'eut pas plus de réussite que le premier; le sujet reconnu pour impraticable, lui offrit cependant quelques détails heureux dans les trois premiers actes; les deux derniers entraînèrent la chûte complète de l'ouvrage. II. Des *Opéra comiques*; la plupart ont obtenu au théâtre italien, de grands succès. Les intrigues sont simples et naturelles, et le poëte y possède à un très-haut degré la coupe des ariettes, et le dialogue musical. On voit encore avec plaisir la *Bergère des Alpes*, *Annette et Lubin*, le *Huron*, *Sylvain*, *Lucile*, *Zémire et Azor*, *l'Ami de la maison*, et la *Fausse Magie*: cette dernière pièce offre plus de gaieté que les autres, qui à leur tour présentent plus de sentiment et d'intérêt. III. Des *Tragédies lyriques*; l'auteur eut l'ambition d'occuper les trois théâtres de la capitale. Il donna à l'Opéra, *Céphale et Procris*, en 1775; *Démophoon*, en 1789. *Didon*, représentée quatre ans auparavant, se soutient avec éclat. Les situations du troisième acte, indiquées par *Virgile*, sont dessinées avec art et intelligence; les airs y sont bien coupés pour la musique: celle de *Piccini*, et le jeu brillant et passionné de Mad. *St. Huberti*, assurèrent le succès de cet ouvrage. Cependant le personnage d'*Enée* n'y est pas moins froid que dans le poëte latin, et dans la *Didon* de *Métastase*, que *Marmontel* a imitée. L'opéra de *Roland*, joué en 1778, produisit

entre *Marmontel* et l'abbé *Arnaud* la plus vive guerre. Le premier préféroit la musique de *Piccini*, le second celle de *Gluck*; le premier, en retranchant plusieurs scènes du *Roland* de *Quinault*, l'avoit donné, ainsi refait, à son musicien favori, tandis que *Gluck* travailloit sur le *Roland*, sans correction. *Eh bien!* dit Arnaud, *nous aurons un Orlando et un Orlandino.* Ce mot, rapporté à *Marmontel*, le mit en colère; il lança diverses épigrammes contre son adversaire, qui lui répondit par celle-ci :

Certain conteur d'amour propre gonflé,
Quoiqu'aux *Ineas* tout lecteur ait ronflé,
Se croit pétri d'une divine pâte.
Ce monsieur-là dont pour peu que l'on tâte,
On a bientôt plus que satiété,
Dont les mardis *de Vaine* nous embâte;
Refait *Quinault*, joint le mort au vivant,
Le lit par-tout, et puis tout bonnement
Croit qu'il a fait les opéra qu'il gâte.

Si *Marmontel* n'a pas eu la délicatesse de *Quinault*, il est du moins du petit nombre de ceux qui ont de plus près suivi ses traces. IV. *Mysis et Délie*, 1743. V. *L'Observateur littéraire*, 1746, in-12. VI. La *Boucle de cheveux enlevée*, 1746, in-8° : c'est une traduction en vers françois du poëme de *Pope*. VII. L'*Etablissement* de l'École militaire, poëme, 1757, in-8.° VIII. Les *Charmes de l'Etude*, épître, 1761, in-8°; elle remporta le prix de poésie à l'académie Françoise. Les poëtes les plus célèbres y sont peints avec grace et vérité. IX. *Discours* de réception à l'académie Françoise, 1763, in-4.° X. *Adieux d'un Danois à un François*, 1768, in-8.° XI. *Contes Moraux*, 3 volumes in-12, traduits dans toutes les langues; offrant aux poëtes des sujets de pièces pour tous les théâtres : pleins de finesse, de portraits agréables, ils eurent un grand nombre d'éditions, et des lecteurs dans toutes les classes. En ce genre, *Marmontel* a eu des imitateurs et non des rivaux. « Cet auteur, a dit un critique un peu sévère, fut un Littérateur distingué, mais paradoxal; un poëte dramatique froid; un écrivain souvent plus déclamateur qu'éloquent; un versificateur dur, mais quelquefois piquant et original. Une foule d'ouvrages médiocres, dans différens genres, prouvent les ressources de son esprit; ce n'est que dans ses *Contes* qu'il a montré un vrai talent, et sa conduite dans les dernières années de sa vie, lui fit encore plus d'honneur que ses *Contes*. » XII. *Bélizaire*, 1767, in-8.° « Cet ouvrage, dit *la Harpe*, est d'un genre élevé : il est trop long, et a le grand défaut de commencer par être un roman, et de finir par être un sermon : mais, malgré ses défauts, c'est là que se trouve ce que l'auteur, à mon gré, a fait de plus réellement beau. Il y a de la véritable éloquence, mérite infiniment rare en tout genre. » Les principes trop philosophiques de cet ouvrage le firent censurer et condamner par la Sorbonne. XIII. *Pharsale de Lucain*, traduite en françois, 1766, 2 vol. in-8.° Il en a été fait une seconde édition en 1772. XIV. *Poétique Françoise*, 3 vol. in-8.° On y

trouve une raison perfectionnée par la lecture des bons auteurs, et l'étude approfondie de la langue. Ses préceptes y sont judicieux; en le suivant, on goûte les charmes de la bonne poésie, et on peut acquérir ce tact délicat, ce goût qui sait apprécier avec justesse ses beautés. XV. *Essai* sur les révolutions de la musique, 1777, in-8.° Les admirateurs passionnés de la musique de *Gluck* soutenoient qu'elle étoit seule convenable à la poésie dramatique et à l'opéra; l'auteur s'élève contre cette opinion et prononce qu'on ne peut bannir de la scène lyrique, les airs des *Piccini*, des *Sacchini* et des *Trajetta*. Il prouve que la nation Françoise a toujours passé d'enthousiasme en enthousiasme, de *Lully* à *Rameau*, de *Rameau* à *Grétry*, de *Grétry* à *Gluck*. Sa conclusion est qu'il faut admettre sur notre théâtre lyrique, le chant italien, le seul qui lui paroisse véritablement musical, tandis que les Italiens, de leur côté, devroient quitter leur plates rapsodies, sans intérêts et sans bon sens dans les paroles, pour adopter notre système dramatique, plus raisonné et plus sévère. XVI. Les *Incas*, ou *la Destruction de l'empire du Pérou*, 1777, 2 vol in-8.° Le fond de ce roman ou de cette espèce de poëme en prose, est historique; mais, malgré ses ornemens, ses épisodes, il intéresse moins que l'histoire. On y trouve des mouvemens éloquens, un beau tableau du fanatisme, et un éloge attachant de *Las Casas*. On a observé que le style trop uniforme de cet écrit, offroit une continuité singulière de vers de huit syllabes, non rimés. L'épître dédicatoire au roi de Suède, a de la noblesse sans affectation, et de la force sans enflure. XVII. *De l'Autorité* de l'usage de la langue, 1785, in-4.° XVIII. *Elémens de Littérature*, 1787, 6 vol. in-12. C'est l'un des meilleurs ouvrages didactiques que nous possédions dans notre langue. Tout homme de lettres peut le relire plusieurs fois, et son goût ne pourra qu'y gagner. *Marmontel* y a déposé le fruit des longues méditations de sa vie sur l'art oratoire, la poésie et les ouvrages les plus célèbres. XIX. Les *Déjeuners de village*, 1791, in-12. XX. *L'Erreur d'un bon père*, 1791, in-12. XXI. *Nouveaux Contes moraux*, 1792, 2 vol. in-12. Quoiqu'agréables, ils n'eurent pas la réputation des premiers. XXII. *Apologie* de l'académie Françoise, 1792. XXIII. Divers morceaux de saine critique, fournis à l'*Encyclopédie*, dont il revit tous les articles de littérature, dans l'édition de Bouillon; un grand nombre de poésies, insérées dans l'*Almanach des Muses* et les *Journaux*. En 1787, on a recueilli les Œuvres de *Marmontel*, en dix-sept volumes in-8.°

MARNE, (Jean-Baptiste de) né à Douai, le 26 novembre 1699, se fit Jésuite, en 1716, devint confesseur de Jean-Théodore *de Bavière*, cardinal, évêque et prince de Liége, et mourut dans cette ville en 1756. Nous avons de lui: I. *La Vie de saint Jean Népomucène*, Paris, 1741, in-12. II. *Histoire du comté de Namur*, Liége, 1754, in-4°, enrichie de plusieurs dissertations critiques. En 1780, on a donné une nouvelle édition, en 2 vol. in-8°, à Bruxelles, augmentée de la *Vie* de l'auteur, et de notes par M. *Paquot*, qui dit

que « cette histoire est sans contredit la mieux écrite que nous ayons parmi toutes celles des provinces Belgiques, et presque la seule qui mérite le nom d'*Histoire.* »

I. MARNÉZIA, (Claude-Gaspard de) chanoine et comte de Lyon, mort vers 1785, a publié des *Réflexions* sur l'Histoire de France, 1765, in-12; et une *Oraison funèbre* de *Louis XV*, 1774, in-4.°

II. MARNÉZIA, (N. de Lézai) né à Besançon, et mort à Paris, en l'an 9, à l'âge de 66 ans, servit avec *Vauvenargues*, dont il fut ami, dans le régiment du roi, et quitta ensuite l'état militaire pour se livrer entièrement à la littérature. Ses poésies ont de la douceur et de l'harmonie; son style en prose, est agréable et pur. Nommé député à l'assemblée Constituante, il passa dans la chambre du tiers-état, et favorisa les premières innovations; mais il s'arrêta bientôt lorsqu'il s'apperçut que les factieux vouloient abuser des idées philosophiques pour bouleverser l'état et changer la forme du gouvernement. Il s'opposa à l'admission des Comédiens aux droits de citoyens actifs, en fondant son opinion sur le sentiment de *J. J. Rousseau.* Après la session de l'Assemblée, prévoyant les troubles que les successeurs des Constituans alloient faire naître, il quitta la France pour se réfugier en Amérique, sur les bords du Scioto. Là il crut trouver la paix; mais l'amour de son pays l'y ramena en 1793. Arrêté aussitôt, il resta onze mois dans les prisons, dénué de tout. Mis en liberté après la chûte de *Robespierre*, il périt bientôt, victime des maux dont il avoit acquis le germe dans sa détention. On doit à *Marnézia* : I. *De la Nature champêtre*, poëme. Les détails heureux qu'il renferme, le firent lire avec intérêt. II. *Essai* sur la minéralogie du bailliage d'Orgelet, en Franche-Comté, 1778, in-8.° III. Le *Bonheur dans les campagnes*, in-8.° IV. *Plan d'éducation pour une jeune Dame*, in-8.° V. *La famille vertueuse*, roman in-12. VI. *Lettres* sur le Scioto, in-8.° Elles sont au nombre de trois. VII. Plusieurs pièces de *Vers*, insérées dans l'*Almanach des Muses* et dans quelques *Journaux.* VIII. Il travailloit, lorsqu'il mourut, à un grand ouvrage, dans lequel il vouloit prouver que les principes de la véritable philosophie, étoient les mêmes que ceux de la religion. Les mœurs de *Marnézia* étoient douces, son accueil obligeant, son esprit facile; il avoit peu de prétentions, et auroit pu en avoir beaucoup.

MARNIX, (Philippe de) seigneur du Mont *Sainte-Aldegonde*, né à Bruxelles en 1538, fut disciple de *Calvin*, à Genève, et se rendit très-habile dans les langues, dans les sciences et dans le droit. A peine de retour aux Pays-Bas, il fut contraint d'en sortir, et se retira dans le Palatinat, où il fut conseiller ecclésiastique de l'électeur. Mais *Charles-Louis-Guillaume*, prince d'*Orange*, l'ayant redemandé quelque temps après, l'employa avec utilité dans les affaires les plus importantes. Ce fut lui qui dressa le formulaire de la confédération, par laquelle plusieurs seigneurs des Pays-Bas s'opposèrent, en 1566, au tribunal de l'Inquisition. Élu consul d'Anvers, il défendit

cette ville contre le duc de Parme, en 1584, et mourut à Leyde, en 1598, à 60 ans, dans le temps qu'il travailloit à une version flamande de la *Bible*. On a de lui : I. Des *Thèses de controverse*, Anvers, 1580, in-fol. II. Une *Epître circulaire* aux Protestans. III. *Apiarium, sive alvearium romanum*, Bois-le-Duc, 1571 : ouvrage où l'on trouve des germes d'Athéisme, réfuté victorieusement par Jean *Coens*, curé à Courtrai. IV. *Tableau où on montre la différence entre la Religion Chrétienne et le Papisme*, Leyde, 1599, in-8.° La haine contre l'église catholique, fait le caractère de tous ces ouvrages.

I. MAROLLES, (Claude de) gentilhomme de la province de Touraine, mérita, par sa valeur, son adresse et sa probité, d'être fait gentilhomme ordinaire du roi, lieutenant des Cent-Suisses, et maréchal de camp. Il porta les armes de bonne heure, et se signala dans diverses occasions, sur-tout dans un combat singulier contre *Marivault*, en 1589. Celui-ci ayant défié *Marolles*, le combat se donna avec grand appareil aux portes de Paris, le lendemain de l'assassinat du roi *Henri III*. *Marivault*, capitaine des gardes de ce prince, cherchoit à en venger la mort, en défiant au combat, quelqu'un de ses ennemis. *Marolles*, zélé ligueur, s'offrit. *Marivault* rompit sa lance dans la cuirasse de son adversaire, qui en fut faussée; et l'autre porta si adroitement son coup dans l'œil de son ennemi, qu'il y laissa le fer de sa lance avec le tronçon, pénétrant jusqu'au derrière de la tête. Le royaliste renversé par terre expira dans un demi-quart d'heure, en proférant ces généreuses paroles : *Que le plaisir de vaincre auroit été contrebalancé par la douleur de survivre au Roi son maître... Marolles* n'exigea d'autre marque de sa victoire, que l'épée et le cheval du vaincu. On le ramena à Paris en triomphe, au son des trompettes et au milieu des acclamations publiques. Les fanatiques prédicateurs de la Ligue firent son panégyrique en chaire, et ne craignirent pas de le comparer à *David* vainqueur de *Goliath*. *Marolles* signala son courage en France, en Italie, en Hongrie et ailleurs, et mourut en 1633 à 67 ans, regardé comme un héros qui mêloit la rodomontade à la bravoure. Il ne *se faisoit* jamais saigner que debout et appuyé sur sa pertuisane, sous prétexte qu'un homme de guerre ne doit répandre son sang que les armes à la main.

II. MAROLLES, (Michel de) fils du précédent, entra de bonne heure dans l'état ecclésiastique, et obtint, par le crédit de son père, deux abbayes, celle de Beaugerais et celle de Villeloin. Il étoit né avec une ardeur extrême pour l'étude, et il la conserva jusqu'à sa mort. Depuis l'année 1619, qu'il mit au jour la traduction de *Lucain*, jusqu'en 1681, qu'il publia, in-4°, l'*Histoire des comtes d'Anjou*, (*Voyez* IV. FOULQUES) il ne cessa de travailler avec une application infatigable. Il s'attacha sur-tout à faire passer les auteurs anciens dans notre langue; mais il les travestit en moderne, qui n'a ni le goût, ni les graces de l'antiquité. Les fleurs les plus brillantes des poëtes se fanèrent entièrement entre ses mains. S'il ne fut ni le plus élégant, ni le plus fidelle des tra-

ducteurs, on lui a du moins l'obligation d'avoir frayé le chemin à ceux qui vinrent après lui. La plupart le traitèrent avec indécence dans leurs Préfaces, après avoir profité de son travail. L'abbé *de Marolles* avoit beaucoup d'érudition, et il se signala dans tout le cours de sa vie par son amour pour les arts. Il fut l'un des premiers qui recherchèrent avec soin les *Estampes*. Il en fit un *Recueil* de près de 100,000, qui fut, dans la suite, un des ornemens du cabinet du roi. Il se mêla d'être poëte, et enfanta, en dépit d'*Apollon*, 133,124 vers, parmi lesquels il y en a deux ou trois de bons. Il disoit un jour à *Linière: Mes vers me coûtent peu. —Ils vous coûtent ce qu'il valent*, lui répondit ce satirique... L'abbé *de Marolles* prétendoit « que la multitude des mauvaises versions qu'il avoit faites, devoit le mettre au niveau de ceux qui n'en avoient fait que peu, mais bonnes. » J'aimerois autant la vanité d'un manœuvre, qui prétendroit avoir droit de prendre place parmi les habiles architectes, parce qu'il auroit bâti un grand nombre de chaumières. Son ame étoit mâle, autant que son style étoit rampant. Il écrivoit pour le plaisir d'écrire, sans penser à aller par cette voie à la fortune. Dans l'Epître dédicatoire de ses *Mémoires*, il détourne ses parens et ses amis de s'appliquer comme lui à l'étude, s'ils pensent qu'elle serve à leur gloire et à leur avancement. « Croyez moi, leur dit-il, Messieurs : pour prétendre aux faveurs de la fortune, il ne faut que se rendre utile et complaisant à ceux qui ont beaucoup de crédit et d'autorité ; être bien fait de sa personne ; flatter les puissances ; souffrir de leur part, en riant, toutes sortes d'injures et de mépris, quand ils trouvent bon d'en agir de la sorte ; ne se rebuter jamais de mille obstacles qui se présentent ; avoir un front d'airain et un cœur de rocher ; insulter les gens de bien injustement persécutés ; dire rarement la vérité, et paroître dévot, même avec scrupule, quoique l'on abandonne toutes choses pour ses intérêts : après cela, tout le reste est presque inutile. Mais, quoi qu'il en soit, ne faisons pas le mal, afin qu'il en arrive du bien. Révérons les puissances souveraines avec tous les respects qui leur sont dûs, et souvenons-nous que la courte durée de notre vie nous défend de concevoir ici-bas de longues espérances, et que nos jours s'écoulent tandis que nous parlons. » Ces réflexions marquent assez la façon de penser de l'abbé *de Marolles* et la trempe de son caractère. Il mourut à Paris le 6 mars 1681, à 81 ans. Il avoit eu soin de faire imprimer avant sa mort, à l'imitation du président *de Thou*, ses *Mémoires*, publiés en 1755 par l'abbé *Goujet*, en trois vol. in-12. Ces Mémoires sont à ceux du célèbre historien, ce que *Limiers* est à *Voltaire*. C'est un mélange de quelques faits intéressans, et d'une infinité d'anecdotes minutieuses. Mais, quoique foiblement et même platement écrits, on ne les lit pas sans plaisir, parce que ces petites choses, ces menus faits, ces riens personnels ou domestiques, peignent l'homme et les hommes. C'est le cas de dire comme *Cicéron : Historia, quoquo modo scripta, placet.* On a encore de l'abbé *de Marolles :* I. Des Traductions plates, alongées et souvent peu fidelles de

Plaute ; de *Térence ;* de *Lucrèce ;* de *Catulle ;* de *Tibulle ;* de *Virgile ;* d'*Horace ;* de *Juvenal ;* de *Perse ;* de *Martial*, 1655, 2 vol. in-8.° C'est à la tête de cette traduction que *Ménage* mit : « ÉPIGRAMMES CONTRE *MARTIAL.* » On doit au même auteur d'autres traductions, de *Stace ;* d'*Aurelius-Victor ;* d'*Ammien-Marcellin ;* de *Grégoire de Tours*, 2 vol. in-8° ; d'*Athenée*, in-4° : celle-ci est très-rare et se vend très-cher. — Les moins estimées de ces versions sont celles des poëtes, quoiqu'elles lui aient beaucoup plus coûté. *Lestang*, dans ses *Règles de bien traduire*, maltraita un peu l'abbé *de Marolles*, qui s'en plaignit vivement. Le censeur prit le moment où il alloit faire ses Pâques pour l'appaiser. *Marolles* ne put s'empêcher de lui accorder son pardon ; mais, quelques jours après, il lui dit, « qu'il le lui avoit extorqué. » *Monsieur l'Abbé*, lui répliqua Lestang, *ne faites pas tant le difficile ; on peut bien, quand on a besoin d'un pardon général, en accorder un particulier.* II. Une suite de l'*Histoire Romaine* de *Coëffeteau*, in-fol. C'est *Virgile* continué par *Stace.* III. Une version du *Bréviaire Romain*, 4 vol. in-8° ; et d'autres ouvrages, qui sont l'écume de nos bibliothèques. IV. Les *Tableaux du Temple des Muses*, tirés du cabinet de *Favereau*, sont prisés des curieux. Ils virent le jour à Paris en 1655, in-folio ; mais cette édition a été effacée par celle d'Amsterdam, 1733, in-folio. Les planches de la première furent dessinées par *Diépenbeck*, et gravées la plupart par *Bloemaret.* V. Cet infatigable écrivain avoit commencé à traduire la *Bible.* Surpris, dit-on, par le fameux *Isaac la Peyrère*, *Marolles* inséra dans sa version les *Notes* de ce visionnaire. L'archevêque de Paris, *de Harlay*, en fit saisir et brûler presque tous les exemplaires. C'est pour cela qu'il ne nous reste que la traduction des livres de la *Genèse*, de l'*Exode*, et des 23 premiers chapitres du *Lévitique.* Cette version fut imprimée à Paris en 1671, in-folio. VI. Deux *Catalogues* d'Estampes, curieux et recherchés, publiés en 1666, in-8° ; et 1672, in-12, *Voyez* TIBULLE.

MARON, *Voyez* VIRGILE.

MARON, un des héros Grecs qui se sacrifièrent au passage des Thermopyles, sous *Léonidas.* Il fut révéré comme un dieu.

MORONI, *Voyez* LITOLPHI.

MAROSIE, Dame Romaine, fille de *Théodora*, et sœur d'une autre *Théodora*, monstre d'impudicité et de scélératesse, ne lui fut pas inférieure en méchanceté. Sa beauté, ses charmes et son esprit lui soumirent les cœurs des plus grands seigneurs de Rome. Elle se servit d'eux pour faire réussir ses desseins ambitieux, s'empara du château Saint-Ange, et destitua les papes à sa fantaisie. Elle fit déposer et périr *Jean X* en 928 ; et plaça, en 931, sur le trône pontifical, *Jean XI*, qu'elle avoit eu du duc de *Spolette.* Elle avoit d'abord épousé *Adelbert ;* et après la mort de son époux, elle se maria à *Gui*, fils du même *Adelbert. Gui* étant mort, elle contracta un 3e mariage avec *Hugues*, beau-frère de *Gui. Alberic* son fils, qu'elle avoit eu d'*Adelbert*, ayant reçu un soufflet de ce *Hugues*, as-

lembla ses amis, en 932, le chassa de Rome, et mit *Jean XI*, son frère utérin, en prison avec sa sœur, laquelle mourut misérablement.

I. MAROT, (Jean) né à Matthieu près de Caen l'an 1463, mort en 1523, à 60 ans, fut père de *Clément Marot*. *Jean Marot* prenoit la qualité de *Secrétaire* et de *Poëte de la magnanime Reine ANNE de Bretagne*. Il vécut sous *Louis XII* et sous *François I*. Ses Poésies furent fort goûtées de son temps. Ses ouvrages en vers sont : La *Description des deux Voyages de* Louis XII *à Gênes et à Venise ;* le *Doctrinal des Princesses et Nobles Dames*, en 24 rondeaux ; *Epîtres des Dames de Paris au Roi* François I ; autres *Epîtres des Dames de Paris aux Courtisans de France étant en Italie ; Chant-Royal de la Conception Notre-Dame ;* cinquante *Rondeaux*, etc. Ces ouvrages ont été imprimés à Paris en 1732, in-8.° *Marot* avoit de l'imagination, sans avoir ni l'enjouement, ni la facilité de son fils. Il peint assez bien, et s'exprime quelquefois avec force ; mais souvent aussi il se néglige trop : le tour de sa phrase en devient obscur, et l'on trouve chez lui plusieurs vers où le mauvais arrangement des mots détruit absolument la versification. Un autre défaut, c'est qu'il emploie des rimes insuffisantes, et qu'il se sert de proverbes bas dans des sujets relevés. Il est néanmoins exempt de ces pointes et de ces jeux de mots dont les poëtes de son temps faisoient tant d'usage. La plupart de ses rondeaux sont bons, et il y en a quelques-uns d'excellens.

II. MAROT, (Clément) fils du précédent, naquit à Cahors en Querci l'an 1495. Il fut, comme son père, valet de chambre de *François I*, et page de *Marguerite de France*, femme du duc *d'Alençon*. Il suivit ce prince en 1521, fut blessé et fait prisonnier à la bataille de Pavie. *Clément Marot* s'appliqua avec ardeur à la poésie, et s'y rendit infiniment supérieur à son père. De retour à Paris, il fut accusé d'hérésie et mis en prison : son irréligion et son étourderie lui méritèrent ce châtiment. On a conté, que donnant à dîner à *Diane de Poitiers*, un jour maigre, il s'avisa d'enfreindre la loi de l'abstinence ; et sa maîtresse, piquée de l'indiscrétion de son amant, le dénonça, dit-on, à l'Inquisiteur, qui le fit enfermer au Châtelet : mais ce conte paroît peu vraisemblable. Quoi qu'il en soit, il fut obligé de comparoître devant le lieutenant criminel. On lui entendit reprocher ses écrits licencieux et les histoires les plus scandaleuses de sa vie. Tout ce qu'il obtint, après bien des sollicitations, fut d'être transféré, des prisons obscures et malsaines du Châtelet, dans celles de Chartres. C'est là qu'il écrivit son *Enfer*, qui est une satire sanglante contre les gens de justice, et qu'il retoucha le *Roman de la Rose*. Il ne sortit de sa prison qu'après la délivrance de *François I*, en 1526. A peine fut-il libre, qu'il reprit son ancienne vie. Une nouvelle intrigue avec la reine de Navarre, qu'il ne cacha pas davantage que la première, lui causa des chagrins non moins cuisans. Toujours fougueux, toujours imprudent, il s'avisa de tirer un criminel des

mains des archers. Il fut mis en prison, obtint son élargissement, donna dans de nouveaux travers, et fut obligé de s'enfuir à Genève. *Victor Cayet* prétend, mais sans preuves, que *Marot* corrompit, dans cette ville, la femme de son hôte; et que la peine rigoureuse qu'il avoit raison d'appréhender, fut commuée en celle du fouet, à la recommandation de *Calvin*. De Genève il passa à Turin, où il mourut dans l'indigence, en 1544, à 50 ans. Ce poëte avoit un esprit enjoué et plein de saillies, sous un extérieur grave et philosophique. *Marot* a sur tout réussi dans le genre épigrammatique. *Brossette* écrivoit à *J. B. Rousseau* : « Je ne connois, après *Marot*, que trois personnes en France qui aient parfaitement réussi dans le genre épigrammatique. Ces trois personnes, sont *Despréaux*, *Racine* et vous. Je suis seulement fâché que *Despréaux* en ait fait quelques-unes de trop, que *Racine* n'en ait point fait assez, et que vous n'en fassiez plus. » *Du Verdier* dit, en parlant de *Marot*, « qu'il a été le Poëte des Princes et le Prince des Poëtes de son temps. » Cette antithèse puérile est vraie à quelques égards. Les juges les plus sévères seront forcés de convenir, qu'il avoit beaucoup d'agrément et de fécondité dans l'imagination : s'il eût vécu de nos jours, le goût la lui auroit réglée. On a de lui, des *Epîtres*, des *Élégies*, des *Rondeaux*, des *Ballades*, des *Sonnets*, des *Epigrammes*. L'ouvrage de *Marot* qui fit le plus de bruit, est sa *Traduction* en vers *des Pseaumes*, chantée à la cour de *François I*, et censurée par la Sorbonne. Cette faculté porta des plaintes au roi, au sujet de cette version; mais *François* n'y eut aucun égard, et engagea même le poëte à continuer, comme *Marot* le témoigne dans cette épigramme :

Puisque voulez que je poursuive, ô Sire,
L'œuvre royal du *Pseautier* commencé,
Et que tout cœur aimant Dieu le desire,
De besoigner ne me tiens dispensé.
S'en sente donc, qui voudra, offensé;
Car ceux à qui un tel bien ne peut plaire,
Doivent penser, si jà ne l'ont pensé,
Qu'en vous plaisant me plaît de leur déplaire.

Marot n'avoit pas cependant lieu de s'enorgueillir de sa version. Comparée à l'original, elle étoit bien loin d'y atteindre. Elle est dénuée de cette sublimité ravissante et de cette poésie d'expression qui le caractérisent. Étoit-il possible que *Marot*, dont tout le mérite consiste dans l'art de plaisanter avec un tour épigrammatique, dans un naturel unique à la vérité, mais dont les grands défauts sont un style le plus souvent comique, trivial et bas; rendît l'harmonie et la noble simplicité de l'Hébreu? C'est un tableau de *Raphael*, copié par *Callot*. Il chante les louanges de l'Être suprême du même ton dont il avoit célébré les charmes d'*Alix*. Le style des Pseaumes de *Marot* plut aux François; parce que celui de ses Épigrammes leur avoit plu. Il eut des imitateurs; on écrivit, en style *Marotique*, les tragédies, les poëmes, l'histoire, les livres de morale. *La Fontaine*, dans le 17^e^ siècle, et *Rousseau* dans le 18^e^, ne contribuèrent pas peu à le répandre. Tous les genres de la littérature

furent

furent avilis par cette bigarrure de termes bas et nobles, suranés et modernes. On entendit, dans quelques pièces de morale, les sons du sifflet de *Rabelais*, parmi ceux de la flûte d'*Horace*. Le bon goût a dissipé cette barbarie, supportable dans un conte et dans le temps de *François I*; mais détestable dans un ouvrage noble, et sous le règne de *Louis XIV* et les suivans. — *Michel* MAROT, son fils, est aussi auteur de quelques vers; mais ils ne sont pas comparables à ceux de *Jean* et de *Clément*. Les Œuvres des trois *Marot* ont été recueillies et imprimées ensemble à la Haye, en 1731, en 4 vol. in-4°, et en 6 vol. in-12. (*Voyez* LENGLET, n.° II.) L'abbé *Irail* a parlé des amours de *Marot* pour *Diane de Poitiers*, d'après cet auteur. M. *Goujet* prétend que ces amours sont imaginaires : consultez le tome XI^e de sa *Bibliothèque Françoise*.

III. MAROT, (François) peintre, né à Paris de la même famille que le poëte, fut l'élève de *la Fosse*, et personne n'approcha plus de son maître. On voit plusieurs de ses ouvrages à Notre-Dame de Paris, qui prouvent son habileté. L'académie de Peinture se l'associa en 1702; il fut ensuite professeur, et mourut en 1719, à 52 ans. — Il ne faut pas le confondre avec *Jean* MAROT, architecte, dont les dessins gravés par lui-même avec son fils, forment un in-4° de 222 planches.

MARQUARD-FREHER, né à Augsbourg, en 1565, d'une famille féconde en personnes lettrées, étudia à Bourges sous le célèbre *Cujas*, se rendit habile dans les belles-lettres et dans le droit. De retour en Allemagne, il devint conseiller de l'électeur Palatin, et professeur de droit à Heidelberg. Peu de temps après, il quitta sa chaire, et fut employé par l'électeur *Frédéric IV*, dans les affaires les plus délicates. Ce prince l'envoya, en qualité de ministre, en Pologne, à Mayence, et dans plusieurs autres cours. *Langelheim* lui écrivit de la Haye une lettre, qui, par les anecdotes qu'elle renferme, mérite d'être rapportée. « Il est glorieux pour moi, sans doute, de recevoir, dans cette extrémité du continent, une lettre écrite au milieu de la Sarmatie. N'allez pas croire cependant qu'il y ait là de quoi surprendre mes Bataves : ils se font déjà un jeu de naviguer dans les deux Indes. *Scaliger* a demandé de vos nouvelles avec un très-vif intérêt; il dit vous avoir écrit. *Grotius* et d'autres savans vous aiment tendrement. *Meursius* se plaint que vous ne lui ayez pas répondu. *Douza* est d'une douceur admirable, et son commerce mérite d'être recherché. Rien de plus prodigieux que la science, également vaste et consommée, de *Grotius*, jeune homme à peine âgé de 20 ans. » *Freher* mourut à Heidelberg, le 13 mai 1614, à 49 ans. On a de lui, un grand nombre d'ouvrages. Les principaux sont : I. *Origines Palatinæ*, in-fol., très-savant. II. *De Inquisitionis processu*, 1679, in-4°; curieux. III. *De re Monetariâ veterum Romanorum, et hodierni apud Germanos imperii*, Lugduni, 1605 in-4°; traité utile, qu'on trouve aussi dans le tome XI^e des *Antiquités Romaines* de *Grævius*. IV. *Rerum Bohemicarum Scriptores*, Hanau, 1602, in-fol.; ce recueil

contient les meilleurs historiens de Bohême. V. *Rerum Germanicarum Scriptores* in-fol., 3 vol., à Francfort et à Hanovre; le 1^er^ en 1600, le 2^e^ en 1602, le 3^e^ en 1611. Cette collection, réimprimée en 1717, est utile et même nécessaire pour l'histoire d'Allemagne. VI. *Corpus Historiæ Franciæ*, in-fol. moins estimé, etc. *Freher* joignoit à une vaste littérature, beaucoup de goût pour la peinture antique et pour la science numismatique. — Il est différent de *Jean* FREHER, qui a écrit contre *Francus*.

MARQUEMONT, (Denis *Simon de*) cardinal, archevêque de Lyon en 1612, né à Paris, se rendit célèbre par ses diverses ambassades, et par l'étendue de son zèle. Il avoit établi une congrégation de docteurs qui s'assembloient une fois la semaine dans son palais, pour traiter de toutes les affaires concernant le diocèse dont il étoit chargé. Ce fut par son conseil que *St. François de Sales* mit en clôture les religieuses de la Visitation qu'il avoit fondées. Ce cardinal mourut à Rome en 1626, à 54 ans.

MARQUES, (Jacques de) habile chirurgien, né à Paris d'une famille originaire de Nantes, mourut dans cette capitale en 1622. On a de lui, une excellente *Introduction à la Chirurgie*, qu'il composa en faveur des jeunes élèves; et un *Traité des Bandages de Chirurgie*, à Paris, 1618 et 1662, in-8.° La clarté et la solidité étoient le caractère de son esprit, et sont celui de ses ouvrages.

MARQUET, (François-Nicolas) né à Nanci en 1687, pratiqua avec succès la médecine dans sa patrie, et s'occupa toute sa vie de l'étude de la botanique. Les fruits de ses recherches sur cette science sont consignés dans trois volumes in-folio, forme d'Atlas, qui sont entre les mains de son gendre M. *Buc'hoz*, qui les a fait passer en grande partie dans un ouvrage publié à Paris, 1762, intitulé : *Traité historique des Plantes qui croissent dans la Lorraine et les trois Évêchés*, 10 vol. in-8.° *Marquet* est encore auteur : I. De la *Méthode pour apprendre, par les notes de la musique, à connoître le pouls*, Paris, 1768, in-12. II. Des *Observations sur la guérison de plusieurs maladies notables*, 2 vol. in-12. Il mourut le 29 mai 1759.

MARQUETS, (Anne *des*) native du comté d'Eu, religieuse Dominicaine à Poissy, possédoit les langues grecque et latine, et faisoit assez bien des vers. On a d'elle: I. Une *Traduction* en vers françois des *Poésies* pieuses et des *Epigrammes* de *Flaminio*, le latin à côté, à Paris, 1569, in-8.° II. *Traduction*, d'après les vers latins de *Claude d'Espense*, des *Collectes* de tous les Dimanches. Elle entretenoit un commerce littéraire avec ce savant, qui, dans son testament, fit une gratification à son amie. III. *Sonnets* et *Devises*, Paris, 1562. *Anne* perdit la vue quelque temps avant sa mort, arrivée vers 1588.

MARQUETS, (Charles *des*) *Voyez* DESMARQUETS.

MARRE, (N. abbé de la) étoit de Bretagne; il fut auteur des opéra de *Zaïde* et de *Titon et l'Aurore*, et mourut à Paris en 1747.

MARRIER, (D. Martin) religieux de Cluni, fut, pendant quinze ans, prieur de Saint-Martin-des-Champs. Il étoit né à Paris en 1572, et mourut dans la même ville en 1644, à 72 ans. On lui doit un recueil curieux et très-utile aux historiens ecclésiastiques : il le publia in-fol. en 1614, sous le titre de *Bibliotheca Cluniacensis*, avec des notes que lui fournit *André Duchesne*, son ami. C'est une collection de titres et de pièces concernant les abbés de l'ordre de Cluni, et non une histoire des hommes illustres de cet ordre, comme le dit le continuateur de *Ladvocat*. On a encore de lui, l'*Histoire* latine *du Monastère de Saint-Martin-des-Champs*, où il avoit fait profession, in-4°, Paris, 1637.

MARS, (Mythol.) dieu de la guerre, étoit fils de *Jupiter* et de *Junon*, selon *Hésiode;* ou de *Junon* seule, selon *Ovide*, qui raconte que cette déesse, jalouse de ce que son mari en se frappant le front, en avoit fait sortir *Minerve* armée de pied en cap, se mit en voyage pour chercher un moyen d'en faire autant que lui. Etant arrivée au palais de *Flore*, femme de *Zéphyre*, elle lui dit le sujet de son voyage. *Flore* lui promit de lui découvrir le secret qu'elle cherchoit, si elle ne vouloit pas le révéler à *Jupiter*. *Junon* le lui ayant juré par le Styx, elle lui indiqua une certaine plante qui croît dans les campagnes d'Olène en Achaïe, sur laquelle une femme en s'asseyant concevoit sur-le-champ. *Junon* exécuta ce que *Flore* lui avoit dit, et donna ainsi le jour à *Mars*, qu'elle nomma le *Dieu de la Guerre*. Ce dieu présidoit à tous les combats. Il aima passionnément *Vénus*, avec laquelle *Vulcain* le surprit. On le représente toujours armé de pied en cap, et un coq auprès de lui, parce qu'il métamorphosa en coq *Alectrion*, son favori, qui, faisant sentinelle pendant qu'il étoit avec *Vénus*, le laissa surprendre. On bâtit beaucoup de temples en son honneur, particulièrement dans la Thrace, dans la Scythie, et chez les Grecs. Il présidoit aux jeux des gladiateurs et à la chasse, parce que ces exercices avoient quelque chose de belliqueux. On lui donnoit pour sœur, BELLONE, déesse de la Guerre, que l'on représentoit avec un casque en tête, une pique et un fouet dans les mains, et quelquefois tenant une torche ardente pour allumer la guerre. Le cheval, le loup, le chien et le pivert étoient les victimes qu'on immoloit à *Mars*. Les Romains le révéroient particulièrement, parce que, suivant l'opinion vulgaire, il étoit pere de *Rémus* et de *Romulus*. On lui avoit bâti à Rome un temple sous le nom de *Mars-Vengeur*. Lorsqu'un général Romain partoit pour la guerre, il entroit dans ce temple, remuoit les boucliers consacrés à ce dieu, et secouoit sa statue en lui criant : *Mars, vigila :* Mars, veille à notre conservation. *Rubens* a représenté *Mars* s'arrachant des bras de *Vénus* pour voler aux combats. Il renverse sous ses pas tous les attributs des arts. La nature sous l'emblème d'une femme, serrant son enfant dans ses bras, fuit épouvantée. Ce beau tableau se voit dans le grand salon du Musée de Paris.

MARSAIS, (César Chesneau du) né à Marseille en 1676, en-

tra dans la congrégation de l'Oratoire ; mais le desir d'une plus grande liberté la lui fit quitter bientôt après. Il vint à Paris, s'y maria, fut reçu avocat, et commença à travailler avec succès. Des espérances flatteuses l'avoient engagé dans cette profession ; mais, trompé dans ses espérances, il ne tarda pas à l'abandonner. L'humeur chagrine de sa femme, qui croyoit avoir acquis, par une conduite sage, le droit d'être insociable, l'obligea de se séparer d'elle. Il se chargea de l'éducation du fils du président *de Maisons*. La mort du père l'ayant privé de la récompense que méritoient ses soins, il entra chez le fameux *Law*, pour être auprès de son fils. Après la chûte de ce fameux charlatan, il entra chez le marquis *de Beaufremont*, et fit des élèves dignes de lui. Quoiqu'il fût accusé d'irréligion, et que cette accusation fût fondée, il ne leur inspira que des principes capables de former un Chrétien et un honnête homme. L'éducation de MM. *de Beaufremont* finie, il prit une pension, dans laquelle il éleva, suivant sa méthode, un certain nombre de jeunes gens. Des circonstances imprévues le forcèrent de renoncer à ce travail utile. Obligé de donner quelques leçons pour subsister, sans fortune, sans espérances, et presque sans ressource, il se réduisit à un genre de vie fort étroit. Ce fut alors que les auteurs de l'*Encyclopédie* l'associèrent à leur grand ouvrage. Les articles dont il l'enrichit sur la *Grammaire* et sur d'autres parties, respirent une philosophie saine et lumineuse, un savoir peu commun. *Duclos* lui reproche que quelques-uns de ses articles manquent de clarté et de précision. « Ils ne sont pas toujours clairs, dit-il, parce qu'ils sont trop longs. On peut être obscur de deux manières, en ne disant pas assez ou en disant trop. » M. le comte *de Lauraguais*, touché de la situation et du mérite du grammairien philosophe, lui assura une pension de mille livres. Ce bienfaiteur de l'humanité et des talens, en a continué une partie à une personne qui avoit eu soin de la vieillesse de son protégé. Il mourut à Paris, le 11 juin 1756, à 80 ans, après avoir reçu les Sacremens. Le compliment qu'il fit au prêtre qui les lui administra, fut différemment interprété. Mais pourquoi enlever à la religion ce triomphe, et au philosophe la gloire d'un retour sincère. « La foi des esprits forts n'est pas une foi éteinte, dit *Bayle* qu'on peut bien citer en cette matière ; ce n'est qu'un feu caché sous la cendre. Ils en ressentent l'activité dès qu'ils se consultent, et principalement à la vue de quelque péril. On les voit alors plus tremblans que les autres hommes. » Quoi qu'il en soit des derniers sentimens de *du Marsais*, on ne peut nier qu'en santé, il n'eût donné plus d'une fois des scènes d'irréligion ; mais on a ajouté des contes absurdes, à quelques traits vrais et peu édifians. On a prétendu que le philosophe, appelé pour présider à l'éducation des trois frères dans une des premières maisons du royaume, avoit demandé : *Dans quelle religion on vouloit qu'il les élevât ?* Propos peu vraisemblable, qui, répété et même orné en passant de bouche en bouche, nuisit infiniment à sa fortune. *Du Marsais* s'en consola facilement. Son caractère doux et tran-

quille, et son ame toujours égale, étoient peu agités par les différens événemens de la vie, même par les plus tristes. Quoique accoutumé à recevoir des louanges, il en étoit très-flatté. Comme il parloit de sa pauvreté sans honte, il croyoit pouvoir parler de ses talens sans vanité. Peu jaloux d'en imposer par les dehors d'une fausse modestie, il laissoit entrevoir, sans peine, l'opinion avantageuse qu'il avoit de ses ouvrages; et cet amour propre trop flatté par quelques incrédules, l'engagea souvent à penser et à parler comme eux. Son extérieur et ses discours n'annonçoient pas toujours ce qu'il étoit. Il avoit l'esprit plus sage que brillant, la marche plus sûre que rapide, et étoit plus propre à discuter avec lenteur qu'à saisir avec promptitude. Les qualités dominantes de son esprit étoient la netteté et la justesse. Son peu de connoissance des hommes, son peu d'usage de traiter avec eux, et sa facilité à dire librement ce qu'il pensoit, lui donnoient cette naïveté, cette simplicité qui n'est pas incompatible avec beaucoup d'esprit. *Fontenelle* disoit de lui: *C'est le nigaud le plus spirituel, et l'homme d'esprit le plus nigaud que je connoisse.* C'étoit le *la Fontaine* des philosophes. Par une suite de ce caractère, il étoit sensible au naturel, et blessé de tout ce qui s'en éloignoit. Il ne contribua pas peu par ses conseils à faire acquérir à la célèbre *le Couvreur*, cette déclamation simple, d'où dépendent le plaisir et l'illusion des spectateurs. Ses principaux ouvrages sont: I. *Exposition de la Doctrine de l'Eglise Gallicane, par rapport aux prétentions de la Cour de Rome*, in-12. Cet ouvrage clair et précis, commencé à la prière du président *de Maisons*, n'a paru qu'après la mort de l'auteur. II. *Exposition d'une Méthode raisonnée pour apprendre la langue Latine*, in-12, 1722; rare. Cette Méthode paroit conforme au développement naturel de l'esprit, et plus propre que toute autre à abréger les difficultés; mais elle avoit deux grands défauts aux yeux du public peu éclairé: elle étoit nouvelle, et elle attaquoit les anciennes. III. *Traité des Tropes*, 1730, in-8°, réimprimé en 1771, in-12. Cet ouvrage explique les différens sens qu'on peut donner au même mot. C'est un chef-d'œuvre de logique, de justesse, de clarté et de précision. Les observations et les règles sont appuyées d'exemples frappans sur l'usage et l'abus des Tropes. Il développe, en grammairien de génie, ce qui constitue le style figuré. Croira-t-on qu'un ouvrage aussi excellent fut peu vendu et presque ignoré? Quelqu'un voulant un jour lui faire compliment sur ce livre, lui dit qu'il avoit entendu dire beaucoup de bien de son *Histoire des Tropes:* il prenoit cette figure de rhétorique pour un nom de peuple. IV. *Les véritables Principes de la Grammaire*, ou *Nouvelle Grammaire raisonnée pour apprendre la langue Latine*, 1729, in-4.° Il n'a paru que la préface de cet ouvrage, dans lequel il mettoit dans tout son jour sa *Méthode raisonnée*. V. L'*Abrégé de la Fable* du Père *Jouvenci*, disposé suivant sa Méthode, 1731, in-12. VI. Une *Réponse* manuscrite à la *Critique* de l'*Histoire des Oracles*, par le Père *Baltus*. On n'en a trouvé que des fragmens imparfaits dans ses papiers. VII. *Logique* ou *Réflexions*

sur les opérations de l'esprit; ouvrage fort court, qui contient tout ce qu'on peut savoir sur l'art de raisonner. On l'a réimprimé avec les articles qu'il avoit fournis à l'*Encyclopédie*, à Paris, 1762, deux parties, in-12. Nous ne dirons rien de quelques autres ouvrages impies, qui peut-être ne sont pas de lui, quoique publiés sous son nom, et qui sont tombés dans un oubli d'où il ne faut pas les tirer. L'Institut national a proposé, en l'an onze, l'éloge de *du Marsais*.

MARSAN, (Arnaud de) Troubadour ancien, nous a laissé des *Conseils*, en vers, à un Chevalier, sur la manière de se bien conduire dans le monde. Il mourut dans le 14^{e} siecle.

MARSHAM, (Jean) chevalier de la Jarretière, né à Londres en 1602, étudia avec distinction à l'école de Westminster et à Oxford. Il voyagea ensuite en Italie, en France et en Allemagne, et se perfectionna, par la vue des différens monumens antiques, dans l'histoire ancienne et dans la chronologie. De retour à Londres, il devint, en 1638, l'un des *six Clercs* de la cour de la chancellerie. Le parlement le priva de cette place, parce que, dans le premier feu de la guerre civile, il suivit le roi et le grand sceau à Oxford. Sur le déclin des affaires de l'infortuné *Charles premier*, il retourna à Londres. Ne pouvant, comme la plupart des autres royalistes, avoir aucun emploi, il se renferma dans son cabinet, et se livra tout entier à l'étude jusqu'à sa mort, arrivée à Londres le 25 mai 1685, à 83 ans. *Charles II* honora ce bon citoyen du titre de chevalier et de baronet. Il laissa deux fils, dont l'un (*Jean*) étoit très-savant, et l'autre (*Robert*) lui succéda dans son office de clerc de la chancellerie. On a de *Marsham* : I. *Diatriba Chronologica*, in-4°, Londres, 1645. L'auteur y examine assez légèrement les principales difficultés qui se rencontrent dans la chronologie de l'ancien Testament. II. *Canon Chronicus Ægyptiacus, Hebraïcus, Græcus*, in-folio, 1672, Londres : ouvrage cher et recherché. L'auteur y a fondu une partie du livre précédent. On sait quelle obscurité couvre les commencemens de la monarchie des Egyptiens. Le chevalier *Marsham* a tâché de débrouiller ce chaos. Il montre que les dynasties étoient non pas successives, mais collatérales. Il a éclairci, autant qu'on le peut faire, l'histoire de l'antiquité la plus reculée. On lui reproche d'avoir mêlé aux vérités qu'il a mises au jour, plusieurs opinions fausses. Il prétend, par exemple, que les Juifs ont emprunté des Egyptiens la circoncision et les autres cérémonies, et que l'accomplissement des 70 semaines de *Daniel* finit à *Antiochus Epiphanes*. Ces erreurs, réfutées par *Prideaux*, n'empêchent pas que *Marsham* ne fût très-érudit. On lui doit encore, la savante Préface qui est à la tête du *Monasticon Anglicanum*, Londres, 1655, in-folio.

MARSI, *Voyez* MARSY *et* MARCY.

MARSIAS, *Voy.* MARSYAS.

I. MARSIGLI, (Antoine-Félix) évêque de Pérouse, mort en 1710, à 61 ans, est auteur d'un Traité *De ovis Cochlearum*, 1684, in-4.° Il étoit frère du

suivant, et se montra digne de lui par son savoir.

II. MARSIGLI, (Louis-Ferdinand) d'une ancienne maison patricienne de Bologne, naquit dans cette ville en 1658. Dès sa première jeunesse, il fut en relation avec les plus illustres savans d'Italie, mathématiciens, anatomistes, physiciens, historiens et voyageurs. Un voyage qu'il fit à Constantinople, en 1679, avec le baile de Venise, lui donna le moyen de s'instruire par lui-même de l'état des forces Ottomanes. Après onze mois de séjour en Turquie, il revint à Bologne, et ramassa les différentes observations faites dans ses courses. L'empereur *Léopold* étoit alors en guerre contre les Turcs. Il entra à son service, et montra, par son intelligence dans les fortifications et dans la science de la guerre, combien il étoit au-dessus du simple officier. Blessé et fait prisonnier au passage de Raab, en 1683, il se crut heureux d'être acheté par deux Turcs, avec qui il souffroit beaucoup; mais plus, dit *Fontenelle*, par leur misère, que par leur cruauté. La liberté lui ayant été rendue l'année d'après, il fut fait colonel en 1683. Ce fut dans la même année qu'il fut envoyé deux fois à Rome, pour faire part aux papes *Innocent XI* et *Alexandre VIII* des grands succès des armes chrétiennes. Lorsque les puissances belligérantes songèrent à terminer une guerre cruelle par une paix durable, entre l'empereur et la république de Venise d'une part, et la Porte Ottomane de l'autre; le comte de *Marsigli* fut employé comme homme de guerre, et comme négociateur, pour établir les limites entre ces trois puissances. Cette négociation l'ayant obligé de se rendre dans le pays où il avoit été esclave, il demanda si ses patrons vivoient encore, et fit donner à l'un deux un *Timar*, espèce de bénéfice militaire. Le grand visir, charmé de sa générosité, lui en accorda un beaucoup plus considérable qu'il n'eût osé l'espérer, et avec la même ardeur qu'auroit pu avoir le premier ministre de la nation la plus exercée à la vertu. La succession d'Espagne ayant rallumé, en 1701, une guerre qui embrasa l'Europe, l'importante place de Brisach se rendit par capitulation au duc de *Bourgogne*, après 13 jours de tranchée ouverte, le 6 septembre 1703. Le comte d'*Arco* y commandoit, et sous lui *Marsigli*, parvenu alors au grade de général de bataille. Une si prompte capitulation surprit l'empereur: il nomma des juges, qui condamnèrent le comte d'*Arco* à être décapité; et *Marsigli* à être déposé de tous les honneurs et charges, avec la rupture de l'épée, malgré les *Mémoires* qu'il publia pour sa défense. Un coup si terrible eût dû lui faire regretter son esclavage chez les Tartares, si cette flétrissure avoit pu ternir sa réputation dans l'Europe. On pensa assez généralement que ce jugement n'étoit qu'un effet de la politique de la cour Impériale, qui vouloit sauver l'honneur du prince *de Bade*, commandant en chef. Ce général, qui avoit fait la faute de laisser une nombreuse artillerie dans une mauvaise place avec une garnison très-foible, fut récompensé, et les subalternes furent punis. *Louis XIV* rendit plus de justice au comte de *Marsigli*; l'ayant vu à sa cour

sans épée, il lui donna la sienne et l'assura de ses bonnes graces. Le comte de *Marsigli* ne se crut pas flétri, parce que la voix publique le rassuroit. A la tête de ses apologies, il mit pour vignette une espèce de devise singulière, qui avoit rapport à son aventure. C'étoit une M, première lettre de son nom, qui portoit de part et d'autre entre ses deux jambes, les deux tronçons d'une épée rompue, avec ces mots : *FRACTUS INTEGRO.* Eût-il imaginé cette représentation affligeante, l'eût-il publiée, s'il se fût cru coupable ? Le comte de *Marsigli* chercha dans les sciences la consolation, que les agitations du monde ne lui avoient pas procurée. Il avoit étudié, les armes à la main, au milieu des fatigues et des périls ; il étudia en simple particulier, et n'en fit que plus de progrès. Il parcourut la Suisse pour connoître les montagnes ; il passa ensuite à Marseille pour étudier la mer. Etant un jour sur le port, il y trouva le galérien Turc qui l'attachoit à un pieu dans son esclavage, et il obtint sa liberté de la cour de France. On le renvoya à Alger, d'où il écrivit à son libérateur qu'il avoit obtenu du bacha des traitemens plus doux pour les esclaves chrétiens. Il semble, dit *Fontenelle*, que sa fortune imitât un auteur de roman, qui auroit ménagé des rencontres imprévues et singulières en faveur de son héros. Le pape *Clément XI* le rappela de Marseille en 1709, pour lui donner le commandement d'une armée qu'il devoit opposer aux troupes de l'empereur *Joseph*. Il comptoit finir ses jours en Provence, où il étoit retourné en 1728 ; mais des affaires domestiques l'ayant rappelé à Bologne, il y mourut d'apoplexie le premier novembre 1730, à 72 ans. Sa patrie lui doit l'établissement d'une académie des Sciences et des Arts, avantageusement connue dans l'Europe sous le nom d'*Institut*. Cette compagnie prit naissance en 1710, et s'ouvrit en 1714. Ses professeurs y donnent des leçons réglées. Il y a un riche cabinet et une belle imprimerie. L'académie des Sciences de Paris s'associa le fondateur, ainsi que la société Royale de Londres, et l'académie des Sciences de Montpellier. Ces honneurs l'immortaliseront moins que sa bienfaisance. Se souvenant de ses malheurs utilement pour les autres malheureux, il fit établir un tronc dans la chapelle de son Institut, pour le rachat des chrétiens, et principalement de ses compatriotes esclaves en Turquie. On a de lui : I. *Essai Physique de l'Histoire de la Mer*, traduit en françois par *le Clerc*, et publié à Amsterdam en 1725, in-folio, avec quarante planches. II. *Opus Danubiale*, en 6 vol. in-folio. C'est la description du Danube, depuis la montagne de Kalemberg en Autriche, jusqu'au confluent de la rivière Jantra dans la Bulgarie. Le premier volume contient, en une carte générale, le cours du Danube depuis sa source jusqu'à son embouchure ; cette carte est divisée en dix-neuf autres particulières, qui renferment les villes, villages, châteaux, isles, etc., qui sont sur le Danube ; on y trouve la description géographique du royaume de Hongrie, des observations astronomiques et hydrographiques, avec la table de toutes les rivières qui se jettent dans le Danube, etc. etc. : le second volume renferme les antiquités qui

se trouvent aux environs du Danube ; dans le troisième, on décrit les minéraux des environs de ce fleuve, et ceux que les eaux y ont entraînés : le quatrième renferme les poissons du Danube et ceux que la douceur de ses eaux y attire, qui sont divisés en poissons de rivière, de mer, d'eau douce, de marais, etc., avec leurs figures et noms gravés, etc. : le cinquième donne la description des oiseaux qui fréquentent les bords du Danube, en 74 planches gravées : le sixième contient des observations mêlées, sur la source de ce fleuve, des observations anatomiques sur les oiseaux et les autres animaux dont il est parlé dans le cours de l'ouvrage, des expériences pour mesurer la vîtesse de l'eau du Danube et de la Theiss (*Tibiscus*), un catalogue des plantes qui croissent aux bords du Danube, des quadrupèdes qui fréquentent ses rives, etc. etc. etc. Cet ouvrage curieux et cher, a été traduit en françois, et imprimé à la Haye, 1744, 6 vol. in-folio. III. *De potione Asiaticâ* CAFFE, Vienne, 1685, in-12. IV. *De fungorum generatione*, Romæ, 1714, in-fol. V. *Etat des forces Ottomanes*, in-folio, 1732, en françois et en italien ; curieux et intéressant. VI. *Traité du Bosphore*, in-4°, qu'il composa en italien, et qu'il dédia, en 1681, à la reine *Christine* de Suède.

I. MARSILE DE PADOUE, surnommé *Menandrin*, fut recteur de l'université de Paris, dans laquelle il avoit étudié et professé en 1312 la théologie. On a de lui, plusieurs ouvrages sur les droits du *Sacerdoce* et de l'*Empire* ; mais en voulant défendre les empereurs contre les entreprises des papes, il tombe quelquefois dans l'extrémité opposée, et écrit plutôt en jurisconsulte passionné qu'en théologien. Ses principales productions sont : I. *De Translatione Imperii Romani*. II. Un Traité *De Jurisdictione Imperiali in causis matrimonialibus*, in-fol. III. *Defensor Pacis*, en faveur de *Louis de Bavière*, contre le souverain pontife. *Jean XXII* condamna cet écrit où, sous le titre de *Défenseur de la Paix*, on déclaroit la guerre au pontife Romain. Le pape réduit ses erreurs à cinq principales. Les voici : 1.° Quand Jésus-Christ paya le tribut de deux drachmes, il le fit parce qu'il y étoit obligé ; et par conséquent, les biens temporels sont soumis à l'empereur. 2.° *St. Pierre* ne fut pas plus chef de l'Église que les autres apôtres : il n'eut pas plus d'autorité qu'eux, et Jésus-Christ n'en fit aucun, en particulier, son vicaire, ni chef de l'Église. 3.° C'est à l'empereur de corriger et de punir le pape, de l'instituer ou le destituer. 4.° Tous les prêtres, le pape, l'archevêque, le simple prêtre, ont une égale autorité, par l'institution de Jésus-Christ même, pour la juridiction ; et ce que l'un a de plus que l'autre, vient de la concession de l'empereur, qui peut la révoquer. 5.° Le pape ni toute l'Église ensemble, ne peut punir personne, quelque méchant qu'il soit, de peine coactive, si l'empereur ne lui en donne l'autorité. Le pape condamna ces cinq articles comme hérétiques, et *Marsile* comme hérésiarque. *Fleury* remarque, que la condamnation du dernier article tend à la confusion des deux puissances, la spirituelle et la temporelle. Les peines coac-

tives appartiennent à la puissance temporelle, que Jésus-Christ n'a point donnée à son Église. Mais il faut prendre garde, qu'en voulant trop resserrer le pouvoir des pontifes, on ne contribue à la détruire. *Marsile* avoit aussi exercé la médecine.

II. MARSILE DE INGHEN, ainsi nommé du lieu de sa naissance, qui est un bourg dans le duché de Gueldres, fut chanoine et trésorier de Saint-André de Cologne, et fondateur du collége d'Heidelberg. Il mourut dans cette ville, en 1394, après avoir mené une vie extrêmement pénitente. On a de lui, des *Commentaires* sur le *Maître des Sentences*, imprimés à Strasbourg, en 1501, in-folio.

MARSILE FICIN, *Voyez* FICIN *et* MARCILE.

MARSILLAC, *Voy.* ROCHEFOUCAULT, n.° III.

MARSIN, *Voy.* MARCHIN.

MARSOLLIER, (Jacques) né à Paris, en 1647, d'une bonne famille de robe, prit l'habit de chanoine régulier de Ste-Geneviève. Il fut envoyé à Usez, pour rétablir le bon ordre dans le chapitre de cette ville, pour lors régulier. *Marsollier* s'y fixa, et en fut ensuite prévôt : dignité dont il se démit en faveur de l'abbé *Poncet*, depuis évêque d'Angers. On travailloit alors à séculariser la cathédrale d'Usez; mais cette affaire n'ayant pas été terminée dans ce temps-là, *Marsollier* fut fait archidiacre. Il mourut dans cette ville, le 30 août 1724, à 78 ans, après avoir publié plusieurs Histoires qu'on lit encore avec plaisir. Son style est, en général, assez vif et assez coulant. Quoiqu'il emploie quelquefois des expressions très-familières et même basses, il est pourtant facile de sentir qu'il cherche l'ornement. Il y a un air trop oratoire dans la plupart de ses discours : extrêmement long dans ses récits, il ne les finit qu'à regret, et y mêle souvent des circonstances minutieuses. Ses digressions sont trop fréquentes et trop prolixes. Ses portraits ont une espèce d'uniformité ennuyeuse, et plus de vérité que de finesse. Il a encore le défaut d'annoncer fréquemment ce qu'il doit dire dans la suite de son Histoire; et ces annonces interrompent la narration, et enlèvent le plaisir de la surprise. On a de lui : I. *L'Histoire du Cardinal* XIMENÈS, 1693, 2 vol. in-12, et réimprimée plusieurs fois depuis. Ce qu'on peut y critiquer, c'est que l'auteur s'attache trop à l'homme public, et ne parle pas assez de l'homme privé. Quoique la guerre des Maures soit un épisode intéressant, le récit en est trop long, et *Ximenès* n'y avoit pas eu assez de part pour occuper si long-temps la plume de l'historien. (*Voyez* FLÉCHIER.) II. *Histoire de* HENRI *VII*, roi d'Angleterre, réimprimée en 1727, en 2 vol. in-12. C'est, suivant quelques critiques, le chef-d'œuvre de l'auteur. III. *Histoire de l'Inquisition et de son origine*, in-12, 1693. Cet ouvrage, curieux et assez bien traité, et dans lequel l'auteur parle assez librement, a été reproduit depuis quelques années à Paris, avec des augmentations, en 2 vol. in-12. IV. La *Vie de St.* FRANÇOIS *de Sales*, en 2 vol. in-12. Elle a été réimprimée plusieurs fois, et traduite en italien par l'abbé *Salvini*. V. La *Vie de Madame* DE

CHANTAL, 2 vol. in-12. VI. La *Vie de Dom* RANCÉ, *Abbé et Réformateur de la Trappe*, 1703, 2 vol. in-12. La vérité n'a pas toujours conduit sa plume, comme Dom *Gervaise* le prouve dans un *Jugement critique*, etc., imprimé à Troyes en 1744, in-12. (*Voyez* II. GERVAISE.) La conduite de l'abbé *Marsollier* est peinte d'une manière peu avantageuse dans la préface de cet ouvrage. Mais, comme D. *Gervaise* étoit fort satirique, il ne faut pas prendre à la lettre tout ce qu'il dit. Nous nous contenterons de rapporter le parallèle que les Journalistes de Trévoux firent de la Vie de l'abbé *de Rancé* par *Marsollier*, avec celle que M. *de Maupeou* avoit donnée peu de temps auparavant. « L'un et l'autre auteur, disent-ils, a suivi son caractère. M. *Marsollier* paroît plus historien; et M. *de Maupeou* plus orateur. Celui-ci prêche la vie de M. de *la Trappe*, et celui-là la raconte. L'un insiste sur tous les reproches qu'on a faits au vertueux abbé; l'autre les dissimule ou les enveloppe. M. *Marsollier* a beaucoup de politesse; M. *de Maupeou* beaucoup de franchise. Celui-ci prend feu pour son ancien ami; et celui-là narre de sang froid et sans émotion. » VII. *Entretiens sur plusieurs devoirs de la Vie civile*, in-12, 1715. Sa morale est verbeuse. Le fond de quelques-uns de ces Entretiens est tiré d'*Erasme*, qui lui avoit servi de modèle. VIII. L'*Histoire de* Henri *de la* TOUR-*d'Auvergne*, *Duc de Bouillon*, en 3 vol. in-12; peu estimée. IX. Une *Apologie d'*ERASME, in-12, qui souffrit quelques contradictions. L'auteur entreprend d'y prouver la catholicité d'*Erasme* non par des raisonnemens recherchés, mais par des faits et par des passages tirés de ses ouvrages. *Bellarmin*, *Possevin*, *Salmeron* ne vouloient pas qu'on plaçât le théologien de Rotterdam parmi les enfans de l'Eglise. Mais la profession qu'il fit toujours de la religion Catholique, les disputes qu'il soutint pour elle contre les Protestans, les éloges que lui donnèrent les évêques, les cardinaux et les papes même, doivent tempérer, selon le P. *Berthier*, le jugement désavantageux qu'on seroit quelquefois tenté de porter de lui. C'étoit une tête remplie de problèmes, d'argumens *pour* et *contre* les diverses matières de controverse. Il raisonna quelquefois en homme indecis, en docteur qui ménage tous les sentimens. Mais quand il défendit la doctrine de l'Eglise contre *Luther*, il s'expliqua en théologien très-orthodoxe. X. *Histoire de l'origine des Dixmes et autres biens temporels de l'Eglise*, Paris, 1689, in-12. C'est le moins commun et le plus curieux de tous les ouvrages de *Marsollier*.

I. MARSY, (Balthasar) sculpteur, de Cambrai, mort en 1674, âgé de 54 ans, étoit frère de *Gaspard*, aussi sculpteur, mort en 1679, ou, selon quelques-uns, en 1681, âgé de 56 ans. Ces deux savans artistes ont travaillé ensemble au bassin de *Latone* à Versailles, où cette déesse et ses enfans sont représentés en marbre; et au beau groupe qui étoit placé dans une des niches de la grotte d'*Apollon*, à Versailles, d'où il a été transporté dans les jardins de ce palais. On voit encore plusieurs autres grands ouvrages qui font honneur à l'habileté et au goût ex-

quis de ces deux frères. Les mêmes talens les unirent étroitement, loin d'être, comme c'est l'ordinaire, une occasion de division et de jalousie. Ils étoient l'un et l'autre de l'académie. Leurs ouvrages, les plus parfaits, sont ceux qu'ils ont travaillé ensemble.

II. MARSY, (François-Marie de) né à Paris, entra de bonne heure chez les Jésuites, où il cultiva avec fruit le goût qu'il avoit pour la littérature. A peine avoit-il vingt ans, qu'il donna au public de petits *Poëmes* latins, qui lui firent un nom dans les colléges de la Société. Obligé de quitter l'habit de Jésuite, il n'abandonna pas la carrière des lettres; mais s'il se fit estimer par quelques ouvrages utiles, il se couvrit d'opprobre par son *Analyse* de *Bayle*, qu'il publia, en 1754, en 4 volum. in-12, et qu'on a depuis réimprimée en Hollande avec une suite de 4 autres vol. Cette compilation des ordures et des impiétés répandues dans les ouvrages du philosophe Protestant, fut proscrite par le parlement de Paris, et l'auteur enfermé à la Bastille. Dès qu'il eut obtenu sa liberté, il continua l'*Histoire moderne*, dont il avoit déjà publié plusieurs volumes. Il travailloit au 12^e^ lorsqu'une mort précipitée l'enleva, en décembre 1763. Outre les ouvrages dont nous avons parlé, on a de lui: I. *L'Histoire de Marie Stuart*, 1742, 3 vol. in-12. M. *Fréron* travailla avec lui à cet ouvrage élégant, et qui est en général exact et impartial. II. *Mémoires de Melvill, traduits de l'anglois*, 1745, 3 vol. in-12. (*Voy.* MELVILL.) Cette traduction paroît faite avec soin. III. *Dictionnaire abrégé de Peinture et d'Architecture*, 2 vol. in-12; assez bien fait. IV. *Le Rabelais moderne*, ou *les Œuvres de Rabelais, mises à la portée de la plupart des lecteurs*, 1752, 8 vol. in-12. Dès que l'abbé *de Marsy* vouloit réformer *Rabelais*, il ne falloit pas tant de volumes pour des turlupinades. Toutes ses corrections consistent à avoir abrégé ou supprimé les endroits obscurs de son auteur. Il a aussi ajouté quelques mots plus intelligibles dans le texte, et corrigé un peu l'orthographe. Ce qu'il auroit fallu changer ou adoucir, étoient les obscénités, les allusions indécentes; mais l'abréviateur de *Bayle* ne vouloit pas faire de pareils sacrifices. « Quel dommage, dit *Clément* de Genève, qu'un élève de *Virgile* ait été chercher quelques paillettes d'or dans ce tas d'ordures! » V. *Le Prince*, traduit de *Fra-Paolo*, 1751, in-12. VI. *L'Histoire moderne*, pour servir de suite à l'*Histoire ancienne* de M. *Rollin*, en 26 vol. in-12. Cette Histoire est écrite avec ordre, mais avec peu d'élégance. Le continuateur de l'abbé *de Marsy* s'est quelquefois écarté de son plan. Il écrit avec moins de précision; mais ses recherches, sur-tout dans ce qui regarde la Russie et l'Amérique, sont plus approfondies. Au reste, le livre de l'abbé *de Marsy* est moins une Histoire, qu'une description géographique et historique. VII. *Pictura*, 1736, in-12. M. *Clément* de Dijon, qui a comparé ce Poëme à celui de *Dufresnoy*, donne la préférence à celui-ci. « L'abbé *de Marsy*, dit ce judicieux critique, a su rendre la lecture moins difficile, en écartant les préceptes qui tiennent à l'art mécanique de la pein-

ture. Otez-en deux ou trois endroits qui regardent particulièrement cet art, le reste peut s'appliquer également à la poésie. Il a fait une galerie de tableaux; mais il n'a pas fait de Poëme proprement. Aussi l'*Art de peindre* de *Dufresnoy*, malgré sa sécheresse, est-il un ouvrage plus original, plus dans le genre de la poésie didactique. Son style est aussi plus convenable à ce genre. Il manque quelquefois de grace et de souplesse; mais il est sain, précis, sobrement poétique; il fait penser. Celui de l'abbé *de Marsy* est chargé d'ornemens ambitieux. Son élégance est trop pompeuse; ses fleurs trop recherchées; il ne vous laisse guère que des mots dans la tête. Le style de *Dufresnoy* est à lui: il s'est formé sur *Lucrèce* et sur *Horace*; mais il ne les met pas à contribution. L'abbé *de Marsy* a le style de tous les poëtes latins de collége; ce sont des membres pris çà et là dans *Virgile*, dans *Ovide*: voilà pourquoi il a préféré les descriptions et les tableaux, au raisonnement et à la critique. Avec les secours des anciens poëtes, il est facile de faire des images dans leur langue; mais, pour raisonner et pour donner des leçons de goût, il faut se renfermer plus en soi-même, et tirer davantage de son propre fonds; puisqu'il n'y a qu'*Horace* qui ait écrit en vers sur ces matières, et qu'il n'est pas facile de prendre la manière simple et aisée d'*Horace*. Le Poëme de l'abbé *de Marsy* ne peut donc plaire qu'aux jeunes gens, qui font comme lui des vers, sans songer dans quel genre ils travaillent; qui courent après les tirades, mais qui ne recherchent point l'ensemble d'un ouvrage; qui effleurent tout, et n'ont rien à eux. Si le Poëme de *Dufresnoy* est lu de peu de gens, au moins sera-t-il étudié avec fruit de ce petit nombre d'artistes et de connoisseurs: il leur laissera dans l'esprit des réflexions utiles. Mais le Poëme de l'abbé *de Marsy* ne sera goûté que par des lecteurs très-superficiels, et ne peut être utile à personne. Si vous voulez entrer un peu dans le détail de son Poëme, vous verrez qu'il n'a pas de marche à lui; point d'idées neuves, rien qui lui appartienne et qui lui soit propre. » Cette critique est motivée; mais elle a paru sévère à plusieurs égards; et si les peintres étudient avec plus de fruit le Poëme de *Dufresnoy*, les amateurs des Muses latines lisent avec plus de plaisir celui de l'abbé *de Marsy*, dont plusieurs tableaux sont d'un coloris brillant et respirent les graces. On a encore de cet ex-Jésuite un *Poëme* latin *sur la Tragédie*.

MARSYAS, (Mythol.) né en Phrygie, excelloit à jouer de la flûte; il mit le premier en chant les *Hymnes* consacrées aux Dieux. Etant arrivé à Nysa avec *Cybèle*, dont il étoit aimé, il osa disputer à *Apollon* le prix de l'harmonie. Son orgueil lui fut fatal, et faillit l'être aussi à son frère *Babys*. En vain il déploya toutes les ressources de son art à emboucher son instrument. *Apollon*, ayant marié avec grace sa voix mélodieuse aux sons de sa lyre, enleva tous les suffrages, hormis celui de *Midas*: (*Voyez* ce mot.) Le vainqueur indigné fit attacher ce rival téméraire à un chêne, où il fut écorché vif. Le Dieu le changea ensuite en

un fleuve de Phrygie, qui porte le nom de *Marsyas*, selon la Fable.

MARTEL, *Voy.* CHARLES, n.° XXI.

I. MARTEL, (François) chirurgien de *Henri IV*, vers l'an 1590. Il étoit à sa suite dans les guerres du Dauphiné, de Savoie, du Languedoc et de Normandie. Il sauva la vie de ce prince à la Mothe-Frelon. *Henri* avoit secouru une place de son parti, appelée la Ganache, que ses ennemis assiégeoient. Il essuya tant de fatigues, que le soir il eut une forte douleur de côté, accompagnée d'une fièvre violente, qui rendoient sa respiration difficile. *Martel* sut le saigner à propos, et le septième jour il n'avoit plus de fièvre. Cette guérison lui attira la confiance de *Henri IV*, dont il devint le premier chirurgien. *François Martel* est auteur de l'*Apologie pour les Chirurgiens, contre ceux qui publient qu'ils ne doivent se mêler de remettre les os rompus et démis*. Dans cet ouvrage, il rapporte plusieurs guérisons qu'il avoit faites à la cour, sous les yeux des médecins et chirurgiens que le roi avoit nommés pour examiner son habileté. Il a encore écrit des *Paradoxes sur la pratique de Chirurgie*, où l'on trouve beaucoup de choses que les chirurgiens modernes ont introduites dans leur art, comme les pansemens à froid, l'abus des sutures, les bandages, etc. Ses *Œuvres* sont imprimées avec la *Chirurgie* de *Philippe de Fiasselle*, médecin, à Paris, chez *P. Trichard*, in-12, 1635.

II. MARTEL, (Gabriel) Jésuite, né au Puy en Velay, le 14 avril 1680, remplit avec succès les différens emplois de sa compagnie, jusqu'à sa mort, arrivée le 14 février 1656. Il est connu par un ouvrage, intitulé : *Le Chrétien dirigé dans les exercices d'une Retraite spirituelle*, 2 vol. in-12. Ce livre a été réimprimé en 1764, avec des augmentations considérables. On a encore de lui : *Exercice de la préparation à la Mort*, 1725, in-12.

MARTELIÈRE, (Pierre de la) célèbre avocat au parlement de Paris, et ensuite conseiller d'état, étoit fils du lieutenant général au bailliage du Perche, et mourut en 1631. Il eut une grande réputation dans le barreau, et y parut avec éclat, sur-tout dans la cause de l'université de Paris contre les Jésuites qui sollicitoient leur rétablissement. Après ce que les *Pasquier* et les *Arnauld* avoient dit contre la Société, il sembloit que la satire devoit être épuisée ; mais *la Martelière* montra qu'ils avoient été réservés. Il appelle les Jésuites *Faux, Ambitieux, Politiques, Vindicatifs, Assassins des Rois, Corrupteurs de la Morale ; Perturbateurs des Etats de Venise, d'Angleterre, de Suisse, de Hongrie, de Transilvanie, de Pologne, de l'Univers entier.* Il les peint tous comme des *Châtel* et des *Barrière*, portant le flambeau de la discorde depuis trente ans dans la France, et y allumant un feu qui ne devoit jamais s'éteindre. Son *Plaidoyer*, extrêmement applaudi au barreau, le fut également à l'impression, lorsqu'il vit le jour, en 1612, in-4.° On le mit à côté des Philippiques de *Démosthènes* et des Catilinaires

de *Cicéron ;* mais il n'est comparable aux ouvrages de ces grands hommes que pour l'emportement. C'est un amas de toutes les figures de la rhétorique, rassemblées sans beaucoup de choix ; avec tous les traits de l'Histoire ancienne et moderne que sa mémoire put lui fournir. Les accusations qu'il intente contre les Jésuites, sont pour la plupart sans preuves ; et, eût-il été en état de les prouver, son esprit de satire et de déclamation lui auroit fait perdre toute confiance.

I. MARTELLI, (Louis) poëte Italien, né à Florence, vers 1500, mort à Salerne dans le royaume de Naples, en 1527, âgé de 28 ans, fit des vers sérieux et bouffons. Les premiers furent imprimés à Florence, 1548, in-8.° Les autres se trouvent dans le second tome des *Poésies à la Berniesque.* Cet auteur fut compté parmi les princes du théâtre Italien. Sa Tragédie de *Tullia* est fameuse parmi ses compatriotes. On la trouve dans le Recueil de ses vers, de l'édition de Florence. — *Vincent* MARTELLI, son frère, se fit aussi connoître par le talent de la versification. En 1607, on publia à Florence, in-8°, le recueil de ses *Lettres* et de ses *Poésies* italiennes.

II. MARTELLI, (Hugolin) de Florence, fut amené en France par la reine *Catherine de Médicis*, et nommé, en 1672, évêque de Glandèves. On a de lui : I. *De anni integrâ in integrum restitutione*, Florence, 1578. II. *Sacrorum temporum assertio.* III. *La Chiave del Calendario Gregoriano.*

III. MARTELLI, *ou* MARTELLO, (Pierre-Jacques) secrétaire du sénat de Bologne et professeur en belles-lettres dans l'université de cette ville, mort en 1729, a écrit en vers et en prose avec un très-grand succès. Ses *Versi e Prose* ont été recueillis en 7 vol. in-8°, et imprimés à Rome, en 1729. Ce recueil renferme diverses *Tragédies*, qui furent jouées avec applaudissement, et quelques Romans. *Martelli* est placé par le marquis *Maffei* dans la classe des meilleurs poëtes Italiens. M. *Marin* a donné, dans sa *Fleur d'Agathon*, une traduction ou imitation d'une petite Pastorale, insérée dans l'*Euripide lacerato* de *Martelli.*

MARTENNE, (Edmond) Bénédictin de Saint-Maur, né en 1654, à Saint-Jean-de-Laune au diocèse de Langres, se signala dans sa congrégation par des vertus éminentes et par des recherches laborieuses. La vaste étendue de ses connoissances n'ôta rien à la simplicité de ses mœurs, et son amour pour l'étude ne ralentit point son assiduité aux offices et aux autres exercices claustraux. Une attaque subite d'apoplexie l'enleva à la république des lettres, le 20 juin 1739, à 85 ans. La recherche des monumens ecclésiastiques, avoit été l'objet de presque toutes ses études. On a de lui, un grand nombre d'ouvrages, aussi savans qu'exacts. Les principaux sont : I. Un *Commentaire* latin sur la *Règle de Saint-Benoît :* in-4°, Paris, 1690. C'est une compilation, mais elle est bien faite ; et c'est en partie dans ce livre que Dom *Calmet* a puisé le sien sur la même matière. Dom *Mar-*

tenne a inséré dans le corps de l'ouvrage plusieurs savantes Dissertations, sur l'usage de la volaille, sur la juste mesure de l'*Hémine*, sur le travail des mains, sur les études monastiques. Il y réfute le réformateur de la Trappe. II. Un Traité *De antiquis Monachorum ritibus*, 2 vol. in-4°, à Lyon, 1690; et 1738, in-fol. Quoique ce livre paroisse se borner aux usages monastiques, on y trouve une infinité de choses qui peuvent servir à l'intelligence des anciens historiens ecclésiastiques, et même des historiens profanes. III. Un autre *Traité sur les anciens Rits Ecclésiastiques touchant les Sacremens*, en latin, 3 vol. in-4°, Rheims, 1700 et 1701. Il y a un tome 6e, publié en 1706; et le tout fut réimprimé à Milan, en 1736, 3 vol. in-folio. Ce livre ne se borne pas au détail et à l'histoire des cérémonies observées dans les Sacremens. Les théologiens y trouveront encore avec plaisir plusieurs éclaircissemens relatifs au dogme, et qui servent à l'établir et à le défendre. IV. Un *Traité* latin *sur la discipline de l'Eglise dans la célébration des Offices divins*, Lyon, 1706, in-4.° V. Un *Recueil d'Ecrivains et de Monumens Ecclésiastiques*, qui peut servir de continuation au Spicilége du P. *d'Achery*. Il parut en 1717, sous ce titre : *Thesaurus novus Anecdotorum*, cinq vol. in-folio. VI. *Voyages Littéraires*, Paris, 1717 et 1724, en 2 vol. in-4.° VII. *Veterum Scriptorum... amplissima Collectio*, Paris, 9 vol. in-folio, etc. Tous ses ouvrages sont des trésors d'érudition. L'auteur y ramasse avec beaucoup de soin tout ce que des recherches laborieuses et une lecture immense ont pu lui procurer; mais il se borne à recueillir, et il ne se pique pas d'orner ce qu'il écrit. Il a laissé en manuscrit des *Mémoires* pour servir à l'Histoire de sa congrégation; et il avoit publié, en 1697, in-8°, la *Vie de Dom Claude Martin*, son confrère, où il entre dans des détails qu'on pourroit trouver puérils. Il y a cependant quelques particularités curieuses sur l'édition de *saint Augustin*.

MARTENS, *Voyez* MARTIN, n.° IX.

MARTHE, sœur de *Lazare* et de *Marie*. C'étoit elle qui recevoit ordinairement N. S. *Jésus-Christ* dans son château de Béthanie. Un jour qu'elle se donnoit bien de la peine pour lui préparer à manger, elle fut jalouse de ce que sa sœur étoit aux pieds de N. S. et n'étoit occupée qu'à l'écouter, au lieu de la seconder dans son travail. *Marthe* s'en plaignit au Sauveur, qui lui répondit, « qu'elle avoit tort de s'inquiéter; que *Marie* avoit choisi la meilleure part. » Les anciens auteurs Grecs et Latins ont toujours cru qu'elle mourut à Jérusalem avec son frère et sa sœur, et qu'ils y furent enterrés. Ce n'est qu'au 10e siècle qu'on imagina le roman de leur arrivée en Provence. On prétendit qu'après la mort de *Jésus*, *Marthe*, *Marie* et *Lazare* furent exposés dans un vaisseau sans voiles, qui aborda heureusement à Marseille dont *Lazare* fut évêque : que *Marthe* se retira près du Rhône, dans un lieu où est présentement la ville de Tarascon; et qu'enfin *Magdeleine*, que l'on confondoit avec *Marie*, passa le reste de ses jours dans un désert appelé aujourd'hui

Sainte-Baume.

Sainte-Baume. Mais rien n'est plus apocryphe. Il n'est plus permis de le croire, qu'à ceux qui gardent les prétendues reliques de la *Magdeleine*.

MARTHE, (Scevole de Sainte-) *Voyez* SAINTE-MARTHE.

I. MARTIA, fille de *Caton l'Ancien*, étoit une dame très-vertueuse. Quelqu'un lui demandoit un jour, pourquoi étant veuve et jeune, elle ne se remarioit pas ? *C'est*, dit-elle, *parce que je ne trouve point d'homme qui m'aime plus que mon bien.*

II. MARTIA, étoit femme de *Caton* d'Utique qui la céda à *Hortensius*, quoiqu'il en eût plusieurs enfans ; et la reprit après la mort de son ami, qui arriva vers le commencement de la guerre civile. Les ennemis de *Caton* lui reprochèrent d'avoir renvoyé sa femme pauvre et sans bien, pour la reprendre lorsqu'elle seroit enrichie par le testament de son second mari.

III. MARTIA, dame Romaine, femme d'un certain *Fulvius* favori d'*Auguste*. Son mari étant venu lui dire qu'il avoit encouru la disgrace de l'empereur, pour avoir laissé transpirer un secret important, et qu'il étoit résolu de se donner la mort : *Tu as raison*, lui répondit-elle, *puisqu'ayant éprouvé souvent l'intempérance de ma langue, tu t'es confié à moi ; mais je dois mourir la première* : et à l'instant même elle se poignarda. Les femmes de nos jours seroient, à coup sûr, plus discrètes, si elles étoient obligées de racheter leur indiscrétion au même prix que fit *Martia*.

MARTIA, *Voyez* COMMODE.

I. MARTIAL, (Marc-Valère) de Biblis, aujourd'hui Bubiera, dans le royaume d'Aragon en Espagne, vint à Rome, à l'âge de vingt ans, et y eut tout le succès qu'un esprit satirique peut avoir dans une grande ville, livrée à l'oisiveté et à la malignité. Il y demeura trente-cinq ans sous le règne de *Galba*, et des empereurs suivans, qui lui donnèrent des marques d'amitié et d'estime. *Domitien* le créa tribun ; *Martial* fit un Dieu de cet empereur pendant sa vie, et le traita comme un monstre après sa mort. On trouve une de ses épigrammes dans les notes d'un ancien interprète de *Juvenal*, où il efface d'un trait de plume tout ce qu'il en avoit dit de bien.

Flavia gens quantùm tibi tertius abstulit hæres,
Fanè fuit tanti non habuisse duos.

Trajan, ennemi des satiriques, ne lui ayant pas témoigné les mêmes bontés, il se retira dans son pays. Passant de Rome, le centre des arts, à une petite ville sans goût et sans génie, il n'y trouva que de l'ennui, des jaloux et des censeurs. *Pline le Jeune* qu'il avoit célébré dans ses vers, lui donna une somme d'argent lorsqu'il quitta la capitale de l'empire. *Martial* avoit besoin de ce secours ; il étoit peu riche. Ce poëte mourut vers l'an 100 de J. C. Il est principalement connu par ses *Epigrammes*, dont il a dit lui-même avec raison :

Sunt bona, sunt quædam mediocria, sunt mala plura.

Par un faux goût, suite de la décadence des belles-lettres, il chercha dans le contraste des mots de quoi faire une pointe. Cette chûte à laquelle on ne s'attend pas, et qui présente un sens double à l'esprit, fait toute la finesse de ses saillies. Quelques anciens l'ont appelé un *Sophisme agréable*, et nos gens de goût modernes lui ont donné le nom de *Jeux de mots*. C'est l'ornement de la plupart de ses Épigrammes. (*Voyez* FANNIUS. — TYRON. — SILLIUS.) On en trouve quelques-unes, mais en plus petit nombre, pleines de graces et d'esprit, et assaisonnées d'un sel véritablement attique. L'auteur n'y respecte pas toujours la pudeur, et en peignant des mœurs vicieuses, il peut enseigner le vice aux jeunes gens. M. *Fréron* a fait un parallèle de ce poëte avec *Catulle*, dont le lecteur nous saura gré d'avoir orné cet article. « *MARTIAL*, dit ce critique, se sert, avec une affectation continue, de mots extraordinaires et recherchés. Il faut plus d'étude et de mystère pour l'entendre lui seul, que pour expliquer tous les poëtes du siècle d'*Auguste*. *CATULLE* excelle dans le même genre (*de l'Épigramme*) : il a du sentiment, de la finesse, de l'aménité. Son ouvrage n'est pas considérable ; mais il est exquis, élégant, varié : c'est la nature qui lui dicte des vers ; il a de l'ame et du goût. *MARTIAL* n'a que de l'esprit et de l'art. En un mot, *MARTIAL* seroit peut-être plus admiré dans notre siècle, où règne le bel esprit ; *CATULLE* auroit été plus applaudi sous *Louis XIV*, où régnoit le génie. » (*Voyez* NAVAGERO.) Les meilleures éditions des quatorze livres d'*Épigrammes* de *Martial*, sont : Celle de Venise par *Vendelin* de Spire, 1470, in-folio ; celle *cum notis Variorum*, Leyde, 1670, in-8° ; celle *ad usum Delphini*, 1680, in-4° ; celle d'Amsterdam, 1701, in-8.° L'abbé *le Mascrier* en donna une élégante en 1754, in-12, 2 vol., chez *Coustelier*, avec plusieurs corrections. On attribue divers ouvrages à *Martial*, qui ne sont pas de lui. L'abbé *de Marolles* a traduit ses *Epigrammes* en deux vol. in-8° ; et comme il a rendu cet auteur fort platement, *Ménage* appeloit cette version, des *Epigrammes contre Martial*.... *Voyez* PONÇOL.

II. MARTIAL, (Saint) évêque et apôtre de Limoges sous l'empire de *Dèce*, est plus connu par la tradition que par les anciens historiens. On lui attribue deux *Epîtres*, qui ne sont pas de lui.

III. MARTIAL D'AUVERGNE, (c'étoit son nom de famille) fut procureur au parlement et notaire au châtelet de Paris sa patrie. Il mourut en 1508, regardé comme un des hommes les plus aimables et des esprits les plus faciles de son siècle. Ses ouvrages sont : I. Les *Arrêts d'Amour ;* les poëtes Provençaux lui en avoient fourni le modèle. Ce sont des pièces badines, assez ingénieuses, dont le principal mérite est une grande naïveté. *Benoît de Court*, savant jurisconsulte, a commenté fort sérieusement ses badinages. Il étale une très-grande érudition dans son Commentaire, où il développe fort bien plusieurs questions de droit civil, que l'on ne seroit pas tenté d'y aller chercher. Cependant quelques-uns des ar-

rêts de *Martial d'Auvergne* auroient fourni aux oracles du barreau, de quoi parler longuement. Son trentième arrêt, par exemple, est de ce nombre. Il est ainsi intitulé : « Un ami se plaint de ce que, pour servir à sa dame, il a tout despendu ; laquelle, depuis, n'a tenu compte de lui : concluant à ce qu'elle fût condamnée à l'entretenir comme devant. » Ce *Commentaire*, avec les *Arrêts*, fut imprimé chez *Gryphe*, à Lyon, in-4°, 1533; in-8°, à Rouen, 1587; et en Hollande, 1731, in-12. Ces Arrêts, au nombre de cinquante-trois, sont écrits en prose, au commencement près qui est en vers, ainsi que la fin. Voici un échantillon de sa poésie :

Environ la fin de Septembre
Que faillent violettes et flours,
Je me trouvai en la grand'chambre
Du noble parlement d'Amours.
. . . . . .
Plusieurs amans et amoureux
Illec vinrent de divers lieux,
Qui lesdits Arrêts écoutoient,
Dont leurs cœurs étoient tant ravis
Qu'ils ne savoient où ils étoient.
Les uns de paour serroient leurs dents ;
Les autres, émus et ardens,
Tremblans comme la feuille en l'arbre.
Nul n'est si sage, ne parfait,
Que, quand il oit son jugement,
Il ne soit à moitié deffait
Et troublé à l'entendement.

II. Un *Poëme historique* de *Charles VII*, en six ou sept mille vers de différentes mesures, sous le titre de *Vigiles de la mort du Roi, etc.*, Paris, 1493, in-fol. L'auteur lui a donné la forme de l'Office de l'Église, que l'on nomme *Vigiles*. Au lieu de Pseaumes, ce sont des récits historiques, dans lesquels le poëte raconte les malheurs et les glorieux exploits de son héros. Les Leçons sont des complaintes sur la mort du roi. Le cœur du poëte parle dans tous ses récits avec beaucoup de naïveté. Il sème sur sa route des portraits fidelles, mais grossiers; des peintures énergiques, mais basses, de tous les états qu'il passe en revue ; des maximes solides, qui respirent l'amour de la vertu et la haine du vice. Il y a de l'invention et du jugement dans le poëme; mais peu d'exactitude dans la versification. III. *L'Amant rendu Cordelier de l'Observance d'Amour*, Poëme de deux cent trente-quatre strophes, in-16. C'est un tableau des extravagances où jette la passion de l'amour. La scène se passe dans un couvent de Cordeliers, où l'auteur est transporté en songe. IV. *Dévotes Louanges à la Vierge Marie*, in-8° : Poëme historique de la vie de la *Ste Vierge*, rempli de fables pieuses que le peuple adoptoit alors, et qui n'est qu'une légende mal versifiée. Les *Poésies* de *Martial d'Auvergne* ont été réimprimées à Paris, chez *Coustellier*, en deux volumes in-8°, 1724.

MARTIANAY, (Jean) né à Saint-Sever-Cap, au diocèse d'Aires, en 1647, entra dans la congrégation de Saint-Maur. Il s'y distingua par son application à l'étude du grec et de l'hébreu ; il s'attacha sur-tout à la critique de l'Écriture-Sainte, et ne cessa de travailler jusqu'à sa mort, arrivée à Saint-Germain-des-Prés, le 16 juillet 1717, à 70 ans. Quoiqu'occupé à repousser les traits des cri-

tiques qu'il s'étoit faits, et tourmenté de la pierre, il ne laissa pas d'écrire beaucoup. Il possédoit l'Ecriture-Sainte dans la perfection. Sa conversation étoit honnête, et la douceur étoit peinte sur sa figure. Il n'en étoit pas moins mordant; et, « il reprenoit les autres avec une liberté qui n'étoit pas toujours réglée par la discrétion, n'épargnant pas même ses confrères les plus respectables. On peut voir comment il les traite dans ses Prolégomènes sur la Bibliothèque divine de *St. Jérôme.* » (*Histoire littéraire de la Congrégation de Saint-Maur*, page 383.) Quelques savans ne furent pas en reste avec lui. *Richard Simon* le railla assez platement sur le surnom de *Dom*, et sur son nom de *Martianay*, dérivé de *Martin* : nom qu'on donne quelquefois aux ânes :

Cùm voco te Domnum, noli tibi, Marce, placere;
Sic asinum semper, Domne, saluto meum.

On a de Dom *Martianay* : I. Une nouvelle édition de *St. Jérôme* avec le P. *Pouget*, en cinq vol. in-folio, dont le premier parut en 1693, et le dernier en 1706. Cette édition offre des prolégomènes savans; mais elle n'est ni aussi méthodique, ni aussi bien exécutée que celle de plusieurs autres Pères, donnée par quelques-uns de ses confrères. Elle eut divers censeurs parmi les Protestans et parmi les Catholiques. *Simon* et *le Clerc* la critiquèrent avec vivacité, et souvent avec justesse. On lui reprocha principalement, de n'avoir pas orné son texte de notes grammaticales et théologiques, et d'avoir distribué dans un ordre embarrassant les *Lettres* de *St. Jérôme*, qu'il mêla tantôt avec ses Commentaires, tantôt avec ses ouvrages polémiques. Le style de ses Préfaces, de ses Prolégomènes et de ses Notes, n'est pas assez naturel. Il y fait des applications forcées et même indécentes de l'Ecriture-Sainte. Il dit, en parlant d'une de ses maladies qui l'avoit réduit à l'extrémité, que le Seigneur avoit semblé lui dire, comme au *Lazare* : *Martiane, veni foras...* De telles applications ne peuvent partir que d'une imagination ardente : celle du P. *Martianay* l'étoit. Il sembloit (dit Dom *de la Vieville*, dans sa *Bibliothèque des Auteurs de la Congrégation de Saint-Maur*,) avoir hérité du zèle qu'avoit *St. Jérôme* pour la religion, de sa vivacité à défendre ses sentimens, et du mépris qu'il témoignoit pour ceux qui ne les adoptoient pas. II *La Vie de St. Jérôme*, 1706, in-4.° L'auteur l'a tirée des propres écrits du Saint; aussi est-elle un tableau assez fidelle. « En la lisant (disent les Journalistes de *Trévoux*), on a le plaisir de voir que c'est *St. Jérôme* lui-même qui fait le récit de sa vie. Car ce qu'il en a marqué en différens endroits de ses ouvrages, est ici rapporté et placé si à propos, qu'il semble que le Père *Martianay* lui a laissé toute la narration, et ne lui a prêté que l'ordre et l'arrangement.» Il tâche de justifier ce père de l'Eglise du reproche d'avoir été trop vif et trop caustique, et il donne un précis exact de sa doctrine. III. Deux *Ecrits* en françois, 1689 et 1693, 2 vol. in-12, dans lesquels il défend contre le P. *Pezron*, Bernardin, l'autorité de la chronologie du texte hébreu de la Bible. Ils sont sa-

vans, mais mal écrits. (*Voyez* PEZRON.) IV. *Vie de Magdeleine du Saint-Sacrement*, Carmélite, 1714, in-12. V. Un *Commentaire* manuscrit sur l'Écriture-Sainte. Ce savant auteur se proposoit d'y expliquer le texte sacré par lui-même; mais il n'eut pas le temps d'achever cet ouvrage utile.

MARTIEN, *Voy.* MARCIEN.

MARTIGNAC, (Etienne Algai, sieur de) commença, vers l'an 1620, à donner en françois diverses *Traductions* en prose de quelques poëtes Latins. Elles sont meilleures que celles qu'on avoit publiées avant lui sur les mêmes auteurs; mais elles sont fort au-dessous de celles qui ont vu le jour après lui. Il a traduit: I. Les trois *Comédies* de *Térence*, auxquelles les Solitaires de Port-Royal n'avoient pas voulu toucher. II. *Horace*. III. *Perse* et *Juvenal*. IV. *Virgile*. V. *Ovide* tout entier, en 9 vol. in-12. Ces versions sont en général fidelles, exactes et claires; mais elles manquent d'élégance et de correction. L'auteur a soin, dans ses notes, de faire accorder l'ancienne géographie avec la moderne. On a aussi de lui, une *Traduction de l'Imitation de Jésus-Christ*. Il avoit commencé celle de la *Bible*. Son dernier ouvrage fut la *Vie des Archevêques et derniers Evêques de Paris, du XVII^e siècle*, in-4.° Ce laborieux écrivain mourut en 1698, âgé de 70 ans. *Martignac* avoit été l'un des confidens de *Jean-Baptiste Gaston*, duc d'Orléans; et ce fut lui qui rédigea les *Mémoires* in-12 de ce prince, qui s'étendent depuis 1608, jusqu'à la fin de janvier 1636.

I. MARTIN, (St.) né vers 316, à Sabarie dans la Pannonie, [à présent *Stain* dans la basse Hongrie] d'un tribun militaire, fut forcé de porter les armes, quoiqu'il eût beaucoup de goût pour la solitude. Il donna l'exemple de toutes les vertus, dans une profession qui est ordinairement l'asile des vices. Il coupa son habit en deux, pour couvrir un pauvre qu'il rencontra à la porte d'Amiens. On prétend que JÉSUS-CHRIST se montra à lui, la nuit suivante, revêtu de cette moitié d'habit. *Martin* étoit alors catéchumène; il reçut bientot après le baptême, et renonça à la milice séculière, pour entrer dans la milice ecclésiastique. Après avoir passé plusieurs années dans la retraite, *St. Hilaire*, évêque de Poitiers, lui conféra l'ordre d'exorciste. De retour en Pannonie, il convertit sa mère, et s'opposa avec zèle aux Ariens, qui dominoient dans l'Illyrie. Fouetté publiquement pour avoir rendu témoignage à la divinité de JÉSUS-CHRIST, il montra, au milieu de son supplice, la constance des premiers martyrs. Cet illustre confesseur de la foi, ayant appris que *St. Hilaire* étoit revenu de son exil, alla s'établir près de Poitiers. Il y rassembla un nombre de religieux, qui se mirent sous sa conduite. Ses vertus éclatant de plus en plus, on l'arracha à sa solitude en 374. Il fut ordonné évêque de Tours, avec applaudissement général du clergé et du peuple. Sa nouvelle dignité ne changea point sa manière de vivre. Au zèle et à la charité d'un évêque, il joignit l'humilité et la pauvreté d'un anachorète. Pour vivre moins avec le monde, il bâtit auprès de la ville, entre

la Loire et une roche escarpée, le célèbre monastère de Marmoutier, qui subsiste encore, et que l'on croit être la plus ancienne abbaye de France. *S. Martin* y rassembla 80 moines, qui retraçoient dans leur vie celle des Solitaires de la Thébaïde. Après avoir converti tout son diocèse, il fut l'apôtre de toutes les Gaules; il dissipa l'incrédulité des Gentils, détruisit les temples des Idoles, et confirma ses prédications par des miracles sans nombre : les élémens lui obéissoient comme au Dieu de la nature. L'empereur *Valentinien*, étant venu dans les Gaules, le reçut avec honneur. Le tyran *Maxime*, qui, après s'être révolté contre l'empereur *Gratien*, s'étoit emparé des Gaules, de l'Angleterre et de l'Espagne, l'accueillit d'une manière non moins distinguée. Le saint évêque se rendit auprès de lui à Trèves, vers l'an 383, pour en obtenir quelques graces. *Maxime* le fit manger à sa table, avec les plus illustres personnes de sa cour, et le fit asseoir à sa droite. Quand on donna à boire, l'officier présenta la coupe à *Maxime*, qui la fit donner à *Martin* pour la recevoir ensuite de sa main; mais l'illustre prélat la donna au prêtre qui l'avoit accompagné à la cour. Cette sainte hardiesse, loin de déplaire à l'empereur, obtint son suffrage et celui des courtisans. *Martin*, ennemi des hérétiques, mais ami des hommes, profita de son crédit auprès de ce prince, pour empêcher qu'on ne condamnât à mort les Priscillianistes, poursuivis par *Ithace*, et *Idace* évêque d'Espagne. L'évêque de Tours ne voulut pas communiquer avec des hommes qui se faisoient une religion de répandre le sang humain, et obtint la vie de ceux dont ils avoient demandé la mort. Revenu à Tours, il s'y prépara à aller jouir de la récompense de ses travaux. Il mourut à Candes, le 8 novembre 397, selon les uns, et le 11 novembre de l'an 400, suivant d'autres. On a conservé, sous son nom, une *Profession de foi* touchant le mystère de la Sainte-Trinité. *Saint Martin* est le premier des saints confesseurs, auxquels l'Eglise Latine a rendu un culte public. *Sulpice-Sévère* son disciple, et *Fortunat*, ont écrit sa *Vie* : on ne peut conseiller une meilleure lecture aux prêtres et aux évêques. On y trouve la pureté et l'élégance du latin d'*Auguste*, réunies à la fidélité de l'histoire et à l'édification des vertus chrétiennes. *Paulin* de Périgueux et *Fortunat* de Poitiers, ont donné en vers, d'après *Sulpice-Sévère*, la *Vie* de *St. Martin* ; mais ils ont défiguré par une poésie un peu agreste, la belle prose de l'auteur qu'ils copioient. *Nicolas Gervais* a aussi donné une *Vie* de ce Saint, pleine de recherches; Tours, 1699, in-4.° La tradition d'Amiens est que *saint Martin* exerça l'acte de charité qui l'a rendu si célèbre, proche d'une ancienne porte de la ville, dont on voit des restes auprès des Célestins. On y a inscrit ces deux vers, plus propres à faire honneur au Saint qu'au poëte :

Hic quondam vestem Martinus dimidiavit,
Ut faceremus idem, nobis exemplificavit.

St. Martin, prenant la coupe des mains de l'empereur *Maxime*, est devenu le patron des buveurs. Sa fête, placée au mo-

ment de la récolte du vin, fut long-temps célébrée en France par des danses et des repas; aussi appeloit-on, dans l'ancien langage, *martiner*, pour dire boire plus que de raison, et l'ivresse, *le mal St. Martin*; et un poëte ancien se justifie d'avoir fait longue la syllabe *bi* dans le mot *bibere*, par ce vers :

Bibere Martinus non sinit esse breve.

II. MARTIN Ier, (St.) de Todi dans le duché de Spolète, pape après *Théodore*, le 5 juillet 649, mérita la chaire pontificale par ses vertus et ses lumières. Il tint un nombreux concile à Rome, dans lequel il condamna l'hérésie des Monothélites, avec l'Ecthèse d'*Héraclius* et le Type de *Constant II*. Ce fut la cause de sa disgrace auprès de ce dernier prince. Après qu'on eut vainement tenté de l'assassiner, on l'enleva scandaleusement du milieu de Rome pour le conduire à Constantinople : *Martin* y essuya la prison, les fers, la calomnie et toutes sortes d'outrages. *Constant* l'exila ensuite dans la Chersonèse, où le saint pape mourut dans les souffrances, le 16 septembre 655, après plus de deux ans de captivité et six de pontificat. On a de lui, dix-huit *Epîtres* dans la Bibliothèque des Pères, et dans l'édition des Conciles de *Labbe*.

III. MARTIN II *ou* MARIN Ier, archidiacre de l'Eglise Romaine, trois fois légat à Constantinople pour l'affaire de *Photius*, occupa le saint siége après le pape *Jean VIII*, en 882. Il condamna *Photius*, rétablit *Formose* dans son siége de Porto, et mourut en février 884, avec la réputation d'un homme pieux et éclairé.

IV. MARTIN III *ou* MARIN II, Romain de naissance, successeur du pape *Etienne VIII*, en 942, mourut, le 4 août 946, après avoir signalé son zèle et sa piété dans la réparation des églises et le soulagement des pauvres.

V. MARTIN IV, appelé *Simon de Brion*, et non *de Brie*, né au château de Montpencier dans la Touraine, d'une famille illustre, fut successivement garde des sceaux du roi *St. Louis*, cardinal, et enfin pape le 22 février 1281, après la mort de *Nicolas III*. Il avoit été chanoine et trésorier de l'église de Saint-Martin de Tours : ce qui l'engagea à prendre le nom de *Martin*, en l'honneur de ce Saint. Il résista à son élection, jusqu'à faire déchirer son manteau, quand on voulut le revêtir de celui de pape. Il fut élu ensuite sénateur de Rome, et il est étrange qu'il acceptât cette charge, qui ne lui donnoit qu'une simple magistrature dans Rome, dont les papes se prétendoient seigneurs temporels depuis près de deux siècles. Ce pontife, né avec un génie sévère, et nourri des maximes d'une fausse jurisprudence canonique, signala son règne par plusieurs anathèmes. Après avoir excommunié l'empereur *Michel Paléologue*, comme fauteur de l'ancien schisme et de l'hérésie des Grecs, il lança ses foudres sur *Pierre III*, roi d'Aragon, usurpateur de la Sicile, après le massacre des *Vêpres Siciliennes*, dont ce prince avoit été le promoteur. Le pape le priva non-seulement de la Sicile, mais encore de l'Aragon qu'il donna à *Charles de Valois*,

second fils du roi de France. Ces censures suivies d'une déposition solennelle prononcée en 1282, n'intimidèrent ni le roi ni les seigneurs, ni les ecclésiastiques, ni les religieux. *Pierre* continua de porter le titre de roi d'Aragon, et se qualifiant dans tous les actes, *Chevalier Aragonois, Père de deux Rois, et Maître de la Mer.* Le pape n'en fut que plus irrité; il fit prêcher une Croisade contre lui, et donna ses états à *Philippe le Hardi*, pour l'un de ses fils. Ce prince obtint du pontife la décime des revenus ecclésiastiques, pour faire cette guerre sacrée. Si l'on doit être surpris que les papes donnassent des royaumes qui ne leur appartenoient pas, faut-il l'être moins en voyant des princes accepter de pareils présens? N'étoit-ce pas convenir, que les papes avoient le droit de disposer des couronnes, et de déposer les monarques à leur gré? L'expédition de *Philippe* fut malheureuse; il mourut en 1285, d'une contagion qui s'étoit mise dans son armée. Elle fut regardée par les Aragonois comme une punition des excès et des profanations des Croisés, qui s'imaginoient qu'il suffisoit de se battre, pour gagner l'indulgence et pour laver leurs crimes. Les historiens rapportent, que ceux qui par hasard n'avoient point d'autres armes, se servoient de pierres en disant dans leur jargon barbare: *Je jette cette pierre contre* Pierre d'Aragon, *pour gagner l'Indulgence.* Le ridicule, les maladies et la haine contre Rome, furent tout le fruit des démarches de *Martin IV.* Ce pontife mourut à Pérouse, le 28 mars 1285, après avoir tenu le siége 4 ans et 5 jours depuis sa consécration.

VI. MARTIN V, Romain, nommé auparavant *Othon Colonne*, de l'ancienne et illustre maison de ce nom, cardinal-diacre, fut intronisé sur la chaire pontificale le 11 novembre 1417, après l'abdication de *Grégoire XII*, et la déposition de *Benoît XIII*, pendant la tenue du concile de Constance. Jamais pontife ne fut inauguré plus solennellement: il marcha à l'église monté sur un cheval blanc, dont l'empereur et l'électeur Palatin à pied tenoient les rênes. Une foule de princes et un concile entier fermoient la marche. On le couronna de la triple couronne, que les papes portoient depuis environ deux siècles, après l'avoir ordonné prêtre et évêque. Son premier soin fut de donner une *Bulle* contre les Hussites de Bohême, dont les ravages s'étendoient tous les jours. Le premier article de cette Bulle est remarquable, en ce que le pape y veut « que celui qui sera suspect d'hérésie, jure qu'il reçoit les conciles généraux, et en particulier celui de Constance, représentant l'Eglise universelle; et qu'il reconnoisse que tout ce que ce dernier concile a approuvé et condamné, doit être approuvé et condamné par tous les fidelles.» Il paroît suivre naturellement de là, que *Martin V approuve la supériorité du Concile sur les Papes*, qui fut décidée dans la 5e session. Il tardoit à *Martin* de voir terminer le concile de Constance; il en tint les dernières sessions au commencement de 1418. On avoit crié pendant deux ans dans cette assemblée contre les annates, les exemptions, les réserves, les impôts des papes sur le clergé au profit de la cour de Rome. Quelle fut

la réforme tant attendue ? Le pape *Martin*, après avoir promis de remédier à tout, congédia le concile, sans avoir apporté aucun remède efficace aux différens maux dont on se plaignoit. La joie du retour du pape à Rome fut si grande, qu'on en marqua le jour dans les fastes de la ville, pour en conserver éternellement la mémoire. Le schisme n'étoit pas encore bien éteint. L'antipape *Benoît XIII* vivoit encore, et après sa mort, arrivée en 1424, les deux seuls cardinaux de sa faction élurent un chanoine Espagnol, *Gilles de Mugnos*, qui prit le nom de *Clément VIII*. Ce prétendu pape se démit quelque temps après, en 1429; et pour le dédommager de cette ombre de pontificat qu'il perdoit, le pape lui donna l'évêché de Majorque. C'est ainsi que *Martin* termina heureusement le schisme funeste, qui avoit fait tant de plaies à l'Eglise pendant un demi-siècle. Le pape, toujours pressé par les princes de réformer l'Eglise, avoit convoqué un concile à Pavie, transféré ensuite à Sienne, et enfin dissous sans avoir rien statué. *Martin* crut devoir appaiser les murmures des gens de bien : il indiqua un concile à Basle, qui ne devoit être tenu que sept ans après. Il mourut d'apoplexie dans cet intervalle, le 20 février 1431, à 63 ans. Ce pape avoit les qualités d'un prince, et quelques vertus d'un évêque. L'Eglise lui fut redevable de son union, l'Italie de son repos, et Rome de son rétablissement. On a de lui quelques ouvrages.

VII. MARTIN DE DUME, (Saint) originaire de la Pannonie, alla visiter les lieux saints, et débarqua ensuite en Galice, où les Suèves, infectés de l'arianisme, avoient établi leur domination ; il y instruisit dans la foi le roi *Théodomir*, et ramena les peuples de ces contrées à l'unité catholique. Il y fonda plusieurs monastères, dont le principal fut celui de Dume, près de la ville de Brague, autrefois dans la Galice, aujourd'hui en Portugal. On érigea Dume en évêché par respect pour le mérite de *Martin*, qu'on éleva sur ce nouveau siége en 567. Les rois des Suèves voulurent qu'il fût l'évêque de la cour ; ce qui l'a fait appeler *Evêque de la famille royale*. Il monta ensuite sur le siége de Brague, et mourut le 20 mars 580. Nous avons de lui : I. Une *Collection de 84 Canons*, divisée en deux parties ; l'une pour les devoirs des clercs, l'autre pour ceux des laïques : elle se trouve dans le Recueil des Conciles et dans le premier tome de la *Bibliothèque Canonique* de *Justel*. II. *Formule d'une vie honnête*, ou *Traité des quatre Vertus Cardinales*. Ce Traité est adressé à *Myron*, roi de Galice, qui avoit prié le Saint de lui donner une règle de conduite : on le voit dans le *Spicilége* de Dom *d'Achery*, tom. 10, pag. 626, et dans la *Bibliothèque des Pères*, où il est suivi d'un livre du même Saint, intitulé : *Des Mœurs*. III. Il a traduit du grec en latin un *Recueil de Sentences des Solitaires d'Egypte*, qu'on trouve dans l'Appendice des Vies des Pères par *Rosweide*, Anvers, 1628.

MARTIN, roi de Sicile, *Voyez* CABRERA.

VIII. MARTIN DE POLOGNE, *Martinus Polonus*, Dominicain,

pénitencier et chapelain du pape, fut nommé à l'archevêché de Gnesne par *Nicolas III.* Il mourut à Bologne, lorsqu'il alloit en prendre possession, le 29 juin 1278. On a de lui, des *Sermons*, 1484, in-4°, et une *Chronique*, qui finit au pape *Clément IV.* La meilleure édition est celle que *Jean Fabricius*, Prémontré, publia à Cologne en 1616. On en a une traduction françoise, 1503, in-fol. Cet historien manquoit de critique et de philosophie ; mais son ouvrage ne laisse pas d'être utile. Il est connu sous le nom de *Chronique Martinienne*, et n'est pas commun. On y trouve des particularités curieuses, qu'on chercheroit vainement ailleurs.

IX. MARTIN, (Raimond) Dominicain, de Subirat en Catalogne, fut employé, l'an 1264, par *Jacques premier*, roi d'Aragon, pour examiner le *Talmud*, et envoyé à Tunis vers 1268, pour travailler à la conversion des Maures. Ce pieux et savant religieux mourut vers 1286. On a de lui, un excellent *Traité contre les Juifs*, fruit de son zèle et de son érudition. Il parut en 1651 à Paris, et à Leipzig en 1687, sous le titre de *Pugio fidei Christianæ*. L'édition de Leipzig est enrichie des remarques de *Voisin*, et d'une savante introduction par *Carpzovius*. Cet ouvrage est divisé en trois parties. La première n'est écrite qu'en latin ; les deux dernières sont en latin et en hébreu. Nous invitons les curieux à consulter ce que dit, sur ce livre et sur son auteur, le P. *Touron* dans le tome premier de son *Histoire des hommes illustres de l'ordre de Saint-Dominique.*

X. MARTIN, MARTENS, et MERTENS, (Thierri) né à Asch, gros village près d'Alost en Flandre, fut un des premiers qui cultivèrent l'art de l'imprimerie dans les Pays-Bas, et en particulier à Alost et à Louvain. Il exerça aussi cette profession à Anvers, et mourut à Alost en 1534, avec la réputation d'un savant et d'un honnête homme. On a de lui, outre les impressions de plusieurs livres, quelques ouvrages de sa composition, moins estimés que ceux qui sont sortis de ses presses. *Prosper Marchand* en cite 54, dont le premier est le *Speculum conversionis peccatoris*, imprimé à Alost en 1473. *Maittaire* et *Meermann* croient que *Martens* fut le premier qui apporta l'imprimerie d'Italie dans la Belgique. Cette opinion a été combattue savamment dans une Dissertation de M. *Lambinet*. Cet imprimeur avoit pris pour emblême, une double ancre, symbole de l'espérance, avec cette devise gaie : *In vino veritas*. Sur la fin de sa vie, il se retira dans un monastère de sa patrie, et lui légua sa bibliothèque et ses autres biens. Il eut des amis illustres, entr'autres, *Berland*, le célèbre *Erasme*, et *MARTIN DORP* : ce dernier étoit un savant professeur de Louvain, mort en 1525, à la fleur de son âge, dont on a : *Epistola de Hollandorum moribus*, in-4°, Leyde 1611.

XI. MARTIN, (André) prêtre de l'Oratoire, Poitevin, mort à Poitiers en 1695, se signala dans sa congrégation par son savoir. On a de lui : I. La *Philosophie Chrétienne*, imprimée en sept volumes, sous le nom d'*Ambroise Victor*, et ti-

rée de *St. Augustin*, dont cet Oratorien avoit fait une étude particulière. II. Des *Thèses* fort recherchées, qu'il fit imprimer à Saumur, in-4°, lorsqu'il y professoit la théologie.

XII. MARTIN, (Dom Claude) Bénédictin de la congrégation de Saint-Maur, naquit à Tours en 1619, d'une mère pieuse, qui fut dans la suite première supérieure des Ursulines de Quebec, où elle mourut saintement. (*Voyez* MARIE *de l'Incarnation*, n.° XXX.) Le fils, héritier de ses vertus, se consacra à Dieu de bonne heure, et devint supérieur du Monastère des Blancs-Manteaux à Paris, où il demeura six ans. Il mourut en odeur de sainteté, le 9 août 1696, âgé de 78 ans, dans l'abbaye de Marmoutier, dont il étoit prieur. On a de lui, plusieurs ouvrages de piété : I. Des *Méditations Chrétiennes*, 1669, à Paris, en 2 vol. in-4°, peu recherchées à présent. II. Les *Lettres* et la *Vie* de sa mère, 1677, in-4° : ouvrage édifiant. III. *La Pratique de la Règle de St. Benoît*, plusieurs fois réimprimée... *Voyez* sa *Vie* par Dom *Martenne*, Tours, 1697, in-8.°

XIII. MARTIN, (David) né à Revel dans le diocèse de Lavaur, en 1639, d'une bonne famille, se rendit habile dans l'Ecriture-Sainte, dans la théologie et dans la philosophie. Il devint célèbre parmi les Protestans. Après la révocation de l'édit de Nantes, il passa en Hollande, et fut pasteur à Utrecht. On lui offrit plusieurs autres églises, qu'il refusa par modestie. Occupé à donner des leçons de philosophie et de théologie, il eut la satisfaction de compter parmi ses disciples des fils même de souverains. Les travaux du ministère, et un commerce de lettres avec plusieurs savans, ne l'empêchèrent pas de faire de laborieuses recherches. Il connoissoit assez bien notre langue, et lorsque l'académie Françoise fit annoncer la seconde édition de son *Dictionnaire*, il lui envoya des remarques qu'elle reçut avec applaudissement. Ce savant respectable mourut à Utrecht d'une fièvre violente, le 9 septembre 1721, à 82 ans. Sa probité, sa modestie, sa douceur le firent universellement regretter. Son cœur étoit tendre, affectueux, compatissant. Il rendoit service sans qu'on l'en priât ; et si l'on oublioit ses bons offices, il n'y prenoit pas garde. La nature lui avoit donné une pénétration vive, un esprit facile, une mémoire heureuse, un jugement solide. Il écrivoit, il parloit avec aisance, et cependant d'une manière un peu dure. Son style n'a ni assez de douceur, ni assez de correction. On a de lui : I. Une *Histoire du Vieux et du Nouveau Testament*, imprimée à Amsterdam en 1707, deux vol. in-folio, avec 424 belles estampes. Elle est appelée *Bible de Mortier*, du nom de l'imprimeur. Il faut faire attention que la dernière planche, ayant été cassée, a été rattachée avec des clous qui paroissent au tirage : quand on ne les voit pas, on juge que ce livre est des premières épreuves. II. *Huit Sermons* sur divers textes de l'Écriture-Sainte, 1708, vol. in-8.° III. Un *Traité de la Religion Naturelle*, 1713, in-8.° IV. *Le vrai sens du Pseaume CX*, in-8°, 1715, contre *Jean Masson*.

V. Deux *Dissertations Critiques*, Utrecht, 1722, in-8° : l'une sur le verset 7 du chapitre 5e de la première Epitre de *St. Jean*... *Tres sunt in Cœlo*, etc., dans laquelle on prouve l'authenticité de ce texte : l'autre sur le passage de *Josèphe* touchant Jésus-Christ, où l'on fait voir que ce passage n'est point supposé. VI. Une *Bible*, Amsterdam, 1707, 2 vol. in-folio ; et avec de plus courtes Notes, in-4.° VII. Une édition du *Nouveau Testament* de la traduction de Genève, Utrecht, 1696, in-4.° VIII. *Traité de la Religion révélée*, où l'on fait voir que les livres du Vieux et du Nouveau Testament sont d'inspiration divine ; etc. ; réimprimé à Amsterdam en 1723, en 2 vol. in-8.° Cet ouvrage estimable fut traduit en anglois.

XIV. MARTIN, (Jean-Baptiste) dit *des Batailles*, peintre, né à Paris, en 1639, d'un entrepreneur de bâtimens, mourut dans la même ville en 1715, âgé de septante-six ans. Après avoir appris le dessin sous *Philippe de la Hire*, il fut envoyé, en qualité d'ingénieur, pour servir sous le célèbre *Vauban*. Ce grand homme fut si content de lui, qu'à sa recommandation, *Louis XIV* le plaça chez *Vander-Meulen*, peintre de batailles, qu'il remplaça aux Gobelins, et lui accorda une pension. *Martin* fit plusieurs campagnes sous le *Grand Dauphin*, et sous le roi même. Il peignit plusieurs conquêtes de ce monarque, à Versailles : et les plus belles actions de *Charles V*, duc de Lorraine, dans la galerie du château de Luneville, que le duc *Léopold* son fils avoit fait bâtir.

XV. MARTIN, (Dom Jacques) Bénédictin de Saint-Maur, né à Fanjaux, petite ville du haut Languedoc, en 1694, entra dans cette savante congrégation en 1709. Après avoir professé les humanités en province, il parut en 1727 à la capitale. Il y fut regardé comme un homme bouillant et singulier, un savant bizarre, un écrivain indécent et présomptueux. Quelques-uns de ses ouvrages se ressentent de son caractère. Les principaux sont : I. *Traité de la Religion des anciens Gaulois*, in-4°, 2 vol., Paris, 1727. Ce livre offre des recherches profondes et des nouveautés curieuses ; mais son auteur paroit avoir trop bonne opinion de lui-même, et ne rend pas assez de justice aux autres. Il prétend que la religion des Gaulois n'étant qu'un écoulement de celle des patriarches, l'explication des objets de leur culte servira à l'interprétation de divers passages de l'Ecriture. Ce système est plus singulier que vrai. II. *Histoire des Gaules et des conquêtes des Gaulois depuis leur origine jusqu'à la fondation de la Monarchie Françoise*, 1754, deux vol. in-4°, mise au jour et continuée par Dom *de Brezillac*, neveu de l'auteur. Ce livre est enrichi de monumens antiques et de dissertations, qui font honneur à l'oncle et au neveu. III. *Explication de plusieurs Textes difficiles de l'Ecriture*, 2 vol. in-4°, Paris, 1730. Si Dom *Martin* ne s'étoit pas attaché à compiler de nombreuses citations sur des riens, ce livre seroit moins long et plus agréable. On y trouve le même goût de critique, le même feu, la même force d'imagination, le même ton de hauteur et d'amer-

lume, que dans l'ouvrage précédent. Son esprit vif et pénétrant a découvert dans une infinité de passages ce qui avoit échappé à des savans moins ingénieux que lui. Plusieurs estampes indécentes dont il souilla ce Commentaire sur l'Écriture-Sainte, et une foule de traits satiriques, aussi déplacés que les estampes, obligèrent l'autorité séculière d'en arrêter le débit. IV. *Explication de divers monumens singuliers, qui ont rapport à la Religion des plus anciens Peuples*, avec *l'Examen de la dernière édition des Ouvrages de St. Jérôme*, et un *Traité sur l'Astrologie judiciaire*, enrichie de figures en taille-douce, à Paris, 1739, in-4.° La vaste érudition de cet ouvrage est ornée de traits agréables, et le style en est animé. Une partie des monumens expliqués lui avoient été communiqués par le duc de *Sully*, qui l'honoroit de son estime et de sa confiance : la plupart sont nouveaux. Quant à la Critique de l'édition de *St. Jérôme*, faite à Vérone, elle est dure et amère. V. *Eclaircissemens Littéraires sur un projet de Bibliothèque Alphabétique*. L'érudition et les mauvaises plaisanteries sont prodiguées dans cet écrit, qui ne plaira point à ceux qui aiment le choix et la précision. VI. Une *Traduction des Confessions de St. Augustin*, qu'on lit peu. Elle parut à Paris en 1741, in-8° et in-12 : elle est exacte, et les notes sont judicieuses. Il avoit fait collationner en Flandre et en Angleterre quelques manuscrits que les derniers éditeurs n'avoient pu consulter. VII. *Lettres* de *St. Augustin*, avec un traité sur l'origine de l'ame, d'après le sentiment de ce saint Père, 1734. Ces Lettres sont au nombre de deux, et publiées sur un manuscrit du monastère de Gotwith. VIII. Dans sa jeunesse, Dom *Martin* fournit des matériaux aux auteurs du *Gallia Christiana*, et à la nouvelle édition du Glossaire de *Ducange*. Il mourut à Saint-Germain-des-Prés en 1751, à 69 ans. C'étoit un des plus savans et des meilleurs écrivains qu'ait produits la congrégation de Saint-Maur ; il n'auroit fallu qu'un ami éclairé pour diriger son goût et son imagination. La gravelle et la goutte affligèrent ses dernières années. Malgré la sécheresse inséparable de ses études, il avoit conservé un fonds de piété. Un dépérissement journalier lui annonçant une mort prochaine, il renonça à tout travail, et ne pensa plus qu'à mourir en chrétien et en religieux.

XVI. MARTIN, (Edme) imprimeur renommé, apprit son art sous *Morel*, et devint directeur de l'imprimerie royale. Les principaux ouvrages sortis de ses presses, sont : Les Œuvres de *St. Jean Climaque*, les Annales de *Baronius*, les Annales de *Sponde*, les Conciles des Gaules par *Sirmond*, l'Histoire de la maison de *Montmorency*, l'ouvrage du P. *Petau*, *De doctrinâ temporum*, etc. Il mourut vers le milieu du 17.e siècle. —Son fils, appelé comme lui *Edme* MARTIN, suivit ses traces et enrichit le libraire *Cramoisy* par ses éditions. On lui doit les Œuvres de la *Mothe-le-Vayer*, de *Palladio*, l'Histoire de *St. Louis* par *Joinville*, l'Afrique de *Marmol*, la Géographie de *Briet*, etc. Il savoit parfaitement le latin et

le grec, et mourut à l'âge de 70 ans.

XVII. MARTIN, (Gabriel) libraire de Paris, mort en février 1761, à 83 ans, est un de ceux qui ont poussé le plus loin la connoissance des livres, et l'art de disposer une bibliothèque. Il avoit formé une grande partie des plus célèbres cabinets de l'Europe, et on le consultoit de toutes parts. Les gens de lettres et les amateurs conservent ses nombreux *Catalogues*, et les mettent au rang des meilleurs livres de bibliographie. Son système de classification des livres a été le plus généralement adopté. Il renferme cinq sections principales, la *Théologie*, la *Jurisprudence*, les *Sciences et arts*, les *Belles-Lettres* et l'*Histoire*. Les Catalogues de *Colbert*, de *Bulteau*, de *Boissier*, de *Dufay*, de *Hoym*, de *Rothelin*, de *Brochart*, de la comtesse *de Verue*, de *Bellanger*, de *Boze*, et bien d'autres, sont toujours recherchés par les curieux. A une grande netteté d'esprit, à une sagacité singulière, *Martin* joignoit des mœurs douces et pures, la probité la plus exacte, et la simplicité qui accompagne le vrai mérite.

XVIII. MARTIN, (N.) poëte François, né en 1616, mort en 1705, à 89 ans, n'est connu que par une *Traduction* en vers françois des *Géorgiques* de *Virgile*, qui vit le jour après la mort de son auteur, en 1713. Cet ouvrage, qui offre de la simplicité et quelques bonnes tirades, est en général foible et négligé. Il fut attribué, par quelques critiques malins, à un certain *Pinchesne*, dont le nom étoit passé en proverbe pour désigner un mauvais poëte; mais cette imputation étoit doublement injuste parce que la version n'étoit n de *Pinchesne*, ni à la *Pinchesne* Quoiqu'elle ne soit pas sans mérite, elle ne trouve plus de lecteurs, depuis que M. *Delille* de l'académie Françoise a publié la sienne. *Pinchesne*, dont on a parlé dans cet article, s'appeloit *Etienne-Martin de Pinchesne*. Il étoit contrôleur de la maison du roi et neveu de *Voiture*. Ses mauvais vers forment deux vol. in-4.° *Boileau* les a ridiculisés.

XIX. MARTIN, (Thomas) antiquaire Anglois, né à Thetfort en 1697, fournit plusieurs recueils à *le Nève*, par ses *Monumenta Anglicana*, publiés en 1719. — Il ne faut pas le confondre avec *Benjamin* MARTIN, l'un des plus habiles mathématiciens d'Angleterre, né en 1704, et qui, dans un accès de désespoir, avança sa mort, arrivée le 9 février 1782. Ses nombreux Traités se trouvent dans le *Magasin Scientifique*.

XX. MARTIN, (Claude) général dans l'Inde, naquit à Lyon en 1732, d'un tonnelier qui ne put lui procurer d'autre instruction que celle qu'on donnoit aux enfans des pauvres dans les écoles publiques; mais, doué d'un esprit facile et d'une grande aptitude pour les sciences, il apprit de lui-même les mathématiques, et dut ensuite sa fortune à ses connoissances en ce genre. Il s'enrôla, à l'âge de 20 ans, avec un de ses frères, dans la compagnie des guides du général *Lally*, qui se rendoit dans l'Inde. Sa belle-mère, instruite de leur prochain départ, obtint des recruteurs, à force de supplications, que les engagemens seroient rompus, si les deux jeunes gens vouloient

se retirer. Le plus jeune y consentit ; mais *Martin*, inébranlable dans sa résolution, déclara qu'il vouloit *aller chercher fortune en pays étranger:* sa belle-mère, irritée, lui donna un soufflet, accompagné d'un rouleau de pièces de 24 sous, et lui dit : *Vas, entêté ; mais ne reviens jamais qu'en carrosse.* Le corps, où *Claude Martin* servoit, se distingua par sa bravoure, dans la guerre de 1756; mais fatigué des mauvais traitemens du général, il déserta en entier chez les Anglois, pendant le siége de Pondichery. Le jeune soldat obtint bientôt du gouverneur de Madrass le commandement d'un régiment de chasseurs formé de prisonniers François. Envoyé avec ce régiment dans le Bengale, le vaisseau de transport sur lequel il fut embarqué, périt à la hauteur de Gaudawar. *Martin* parvint à se sauver dans un canot, et arriva à Calcutta, où le conseil général lui accorda, en récompense de ses dangers, un guidon de cavalerie. Chargé ensuite de lever la carte des états du Nabab d'*Oude*, ce dernier conçut une si haute idée de ses connoissances, qu'il sollicita, et obtint de la compagnie Angloise, l'agrément de le nommer surintendant de son arsenal. Ses conseils dirigèrent bientôt tous les changemens qui eurent lieu dans les états de ce souverain Asiatique, et sur-tout toutes les négociations qu'il avoit ouvertes avec le gouvernement Anglois. Le Nabab aimoit les arts Européens ; *Martin* encouragea son goût, et lui fit établir des relations commerciales auprès des principaux banquiers de l'Indostan. La fortune de *Martin* devint bientôt considérable, et il l'accrut encore par sa réputation de probité. Les plus riches Indiens vinrent déposer leurs trésors dans sa maison, en payant pour le dépôt un droit de douze pour cent, pendant les vingt années de guerre civile qui désolèrent l'Inde. Fixé à Lucknow, *Martin* y fit construire, sur les bords de la rivière, une maison entièrement bâtie en pierres de taille, et dont la hauteur des étages est calculée sur l'élévation progressive des eaux. Pour échapper aux chaleurs accablantes du climat, il habitoit successivement l'appartement souterrain au niveau des plus basses eaux, puis le rez de chaussée, le premier et le second étage. De cette manière, il jouissoit, dans toutes les saisons, d'une température à peu près égale. Un *Muséum* d'Histoire naturelle, un observatoire muni d'une belle collection d'instrumens astronomiques, un jardin immense rempli de tous les arbres, arbrisseaux et productions de la contrée, y rendent cette habitation unique en magnificence. *Martin* y donna au Nabab le spectacle du premier ballon élevé dans l'atmosphère de l'Asie. Outre son palais de Lucknow, *Martin* possédoit encore, sur les bords du Gange, une maison dont la construction lui coûta des sommes immenses. Son architecture est gothique ; elle est fortifiée à l'européenne, et avec tant de régularité, qu'on la regarde comme capable de résister à une armée innombrable d'Indiens. Dans l'enceinte de cette forteresse, *Martin* fit élever son tombeau, portant cette inscription, faite par lui-même : *Ici repose Claude Martin, né à Lyon, venu aux Indes simple Soldat, et mort Général Major.* C'est en 1799 qu'il a cessé d'exis-

ter. Quoiqu'il possédât imparfaitement la langue angloise, il s'en est servi pour écrire son *Testament*, traduit en françois et imprimé dans les deux langues, par l'ordre du préfet du département du Rhône, en l'an XI. Dans cet écrit, vraiment original et curieux, *Martin* dépose ses dernières volontés, ses opinions religieuses et ses principes de conduite. Le mélange des mœurs asiatiques et des usages européens y est digne de remarque. Après avoir accordé la liberté à tous ses esclaves des deux sexes et aux eunuques, l'auteur prend un soin particulier et touchant de deux de ses femmes, à qui il lègue la garde et le soin de son tombeau. Il veut qu'on leur porte chaque jour, des corbeilles de fleurs. Il n'oublie ni ses parens, ni sa patrie, ni le pays qui lui a procuré sa fortune. Celle-ci s'est montée à près de douze millions. Il lègue environ 700,000 livres à la ville de Lyon, autant à celle de Calcutta, autant à celle de Lucknow, pour établir dans chacune d'elles une maison d'éducation pour un certain nombre d'enfans des deux sexes, les mettre en apprentissage en sortant de l'école, et les marier ensuite. En outre, il fixe un capital, dont les revenus doivent être distribués aux pauvres de Calcutta, de Chandernagor et de Lucknow, de quelque religion qu'ils soient, préférant cependant la Chrétienne et l'Hindow. Ces détails sont tirés du journal asiatique, intitulé *Asiatick annual registers*, du *Testament* du général, et d'une notice intéressante et bien écrite, lue dans une séance publique de l'académie de Lyon, par M. *Martin* l'aîné, chirurgien renommé de cette ville.

MARTIN D'ANVERS, peintre, *Voyez* MASO.

MARTIN DE VOS, *Voy.* VOS.

MARTIN DE HEERMSKERK, *Voyez* ce dernier mot.

MARTIN RUAR, *Voyez* RUAR.

MARTIN GUERRE, *Voyez* GUERRE.

MARTINE, (l'Impératrice) *Voyez* HÉRACLÉONAS.

MARTINEAU, (Isaac) Jésuite, d'Angers, né en 1640, mort en 1720, à 80 ans, professa dans son ordre, et y occupa les premières places. La petite vérole l'avoit défiguré. En 1682, le jeune duc *de Bourbon* devant passer de rhétorique en philosophie, dans le collége de *Louis le Grand*, les Jésuites dirent au prince *de Condé* « qu'ils avoient un excellent professeur de philosophie pour M. le Duc; mais qu'ils n'osoient le faire venir à Paris, parce qu'il étoit horriblement laid. » M. le prince voulut qu'on l'appelât, et dès qu'il l'eut vu, il dit : *Il ne doit pas faire peur à qui connoît* Pelisson. *Qu'il vienne chez moi : on s'accoutumera à le voir, et on le trouvera beau.* Il plut effectivement à la cour. Si sa figure étoit désagréable, son ame étoit belle. On le choisit pour confesseur du duc *de Bourgogne*, qu'il assista de ses conseils pendant sa vie et à sa mort. On a de lui : I. *Les Pseaumes de la Pénitence, avec des Réflexions*, in-12. II. Des *Méditations pour une Retraite*, in-12. III. Les *Vertus du Duc de Bourgogne*, in-4°, 1712.

MARTINELLI, (N.) peintre et architecte, étoit conservateur de

de l'académie de Saint-Luc à Rome, et professeur de perspective et d'architecture. C'est sur ses dessins que fut bâti le palais de *Lichtenstein* à Vienne : édifice justement admiré. L'Allemagne fut enrichie par lui d'autres palais, où il a réuni la solidité antique à l'élégance moderne. Il mourut en 1718.

MARTINENGI, (Ascagne) natif de Berne, fut chanoine régulier, et abbé général de l'ordre de Saint-Augustin, et mourut en 1600. On a de lui, un grand *Commentaire* latin *sur la Genèse*, en 2 vol. in-fol. Cet ouvrage est une compilation savante, mais assez mal digérée. On y trouve toutes les différentes éditions, les phrases et les expressions hébraïques, avec les explications littérales et mystiques de près de deux cents Pères.

MARTINES-MONTANES, (Jean) mort à Séville, sa patrie, en 1640, fut un habile sculpteur, qui embellit les églises de cette ville des productions de son ciseau.

MARTINES DEL PRADO, (Juan) Dominicain Espagnol, né à Ségovie, d'une famille noble, devint provincial de son ordre en 1662, après avoir professé avec beaucoup de succès. *Philippe IV* l'exila, pour s'être opposé à la loi imposée aux prédicateurs Espagnols, de louer l'*Immaculée Conception* au commencement de leurs Sermons. Il n'obtint sa liberté, qu'à condition qu'il écriroit aux prédicateurs dont il étoit supérieur, de suivre l'exemple des autres. Il mourut à Ségovie en 1668. On a de lui, un grand nombre d'ouvrages, dont les plus connus sont; I. Deux vol. in-fol. sur la *Théologie Morale*. II. Trois autres in-fol. sur les *Sacremens*. Ces productions sont méthodiques, mais trop diffuses.

I. MARTINI, (Martin) Jésuite, né à Trente, et missionnaire à la Chine, instruisit les savans de ce pays, et s'instruisit lui-même. Il revint en Europe l'an 1651, et il rapporta plusieurs remarques curieuses sur l'Histoire et la Géographie du pays où il avoit demeuré. On a de lui : I. *Sinicæ Historiæ Decas prima, à gentis origine ad Christum natum*, etc. in-4.° et in-8.° Cette Histoire, qui est assez curieuse, va jusques vers le temps de la naissance de JÉSUS-CHRIST. Elle a été traduite en françois par *le Pelletier*, 2 vol. in-12, 1692. On y voit des choses qu'on ne trouve pas ailleurs. II. *China illustrata*, Amsterdam, 1649, in-fol. C'est ce que nous avions de plus exact pour la description de l'empire de la Chine, avant le P. *du Halde*. Le P. *Martini*, comme presque tous les missionnaires, exagère beaucoup l'antiquité et les richesses de cet empire. III. Une bonne *Histoire* en latin *de la Guerre des Tartares* contre la Chine. Elle a été traduite, Paris, 1654, in-8.° On la trouve encore à la suite de l'Histoire de la Chine du P. *Semedo*, Lyon, 1667, in-4.° IV. Une *Relation du nombre et de la qualité des Chrétiens chez les Chinois*.

II. MARTINI, (Jean-Baptiste) entra jeune dans l'ordre des frères Mineurs, et s'est distingué par ses profondes connoissances dans la musique. Il a publié divers ouvrages sur cet art. Il est mort à Bologne en 1784, âgé de 78 ans.

MARTINIEN, (*Martius-Martinianus*) s'avança par son courage dans les armées de *Lucinius*, qui lui avoit donné le titre de maître des officiers du palais. Cet empereur, poursuivi par *Constantin*, prit *Martinien* pour collègue, en juillet 323. Ces deux princes réunis résolurent de livrer bataille à leur compétiteur. Elle se donna, le 18 septembre, auprès de Chalcédoine. *Constantin*, ayant été vainqueur, fit périr *Lucinius* et *Martinien*. Les médailles de celui-ci le représentent âgé d'environ 50 ans, avec une physionomie pleine de douceur et de gravité.

MARTINIÈRE, *Voyez* BRUZEN, *et* I. PINSSON.

MARTINIUS, (Matthias) écrivain Protestant, né à Freinhague, dans le comté de Waldeck, en 1572, fut disciple du célèbre *Piscator*, et enseigna avec réputation à Paderborn et à Brême. Il parut avec éclat au synode de Dordrecht, et mourut en 1630, à 58 ans. Son principal ouvrage est un *Lexicon Philologicum*, 1701, in-fol. 2 vol. C'est une source dans laquelle plusieurs savans ont puisé. Cet ouvrage est fait avec assez de soin. Sa *Vie* est à la tête de son Dictionnaire.

MARTINON, (Jean) né à Brioude en Auvergne, l'an 1585, se fit Jésuite en 1603, professa la théologie avec distinction pendant 20 ans, à Bordeaux, et y mourut le 5 février 1662. On a de lui, une *Théologie* en 5 vol. in-fol., et un sixième contre *Jansénius*.

MARTINOZZI, (Marie) nièce du cardinal *Mazarin*, née en 1638, étoit fille de *Laure-Marguerite Mazarin*, fille de *Paul Mazarin*, gentilhomme de Palerme, et père du cardinal; elle épousa le prince de CONTI (*Voy.* ce mot, n.° I.) au mois de février 1654. Devenue veuve en 1666, elle s'occupa de l'éducation de ses enfans, auxquels elle donna le savant *Lancelot* pour précepteur. Ayant fait examiner avec soin ce que le cardinal *Mazarin* lui avoit laissé, elle en retira 800,000 livres, qu'elle fit distribuer dans les endroits où la restitution pouvoit être appliquée avec plus de justice. La cour lui devint alors insupportable : elle régla sa maison comme un monastère, fut très-liée avec les Solitaires de Port-Royal, et prit chaudement leurs intérêts. Elle mourut en 1672, à 35 ans. *Voyez* le tome XI^e^ de l'*Histoire Ecclésiastique*, par l'abbé *Racine*. Elle avoit une sœur qui épousa le duc de Modène.

MARTINUSIUS, (George) dont le vrai nom étoit *Vtisinovisch*, cardinal et ministre d'état du royaume de Hongrie, a été comparé par quelques écrivains aux *Ximenès* et aux *Richelieu*, pour sa grande capacité dans la science de gouverner les hommes; mais il eut un sort plus funeste. Il naquit l'an 1482 dans la Croatie, et eut l'emploi, étant jeune, de chauffer les étuves à la cour de *Jean Zapol*. Il embrassa ensuite la vie monastique dans l'ordre de Saint-Paul, premier hermite, ordre qui n'est établi qu'en Hongrie. Il y apprit les belles-lettres, et retourna à la cour de *Jean Zapol*. Il le suivit, pendant le revers de sa fortune, en Pologne, et lui rendit les services les plus signalés, souvent au péril de sa vie. Il gagna par-là tellement les bonnes graces de ce prince,

qu'il le fit son premier ministre, lorsqu'en 1536, par un accord fait avec l'empereur *Ferdinand I*, il fut assuré dans la possession de ce que les armes lui avoient acquis : il lui confia à sa mort arrivée en 1540, la tutelle de son fils *Jean Sigismond*. Il l'avoit nommé auparavant à l'évêché du grand Waradin. *Martinusius* gouverna alors en despote, se brouilla avec *Isabelle*, veuve du prince qui l'avoit tiré du néant, et s'attacha à l'empereur *Ferdinand I*, qui lui obtint de *Jules III* le chapeau de cardinal. Quelque temps après, on l'accusa de négocier avec les Turcs. *Ferdinand* crut même l'effet de ces négociations si prochain, qu'il conçut et exécuta le funeste projet de faire assassiner *Martinusius*, vers l'an 1551, dans le château de Vints, que le cardinal avoit fait bâtir sur les ruines d'un monastère qu'il avoit détruit, et dont le supérieur, au rapport de *de Thou* et d'*Ascagne Centurio*, lui prédit sa fatale destinée. Le pape *Jules III*, indigné contre l'auteur de ce meurtre, excommunia *Ferdinand* l'année suivante. C'étoit certainement une occasion où les hommes qui parlent au nom de la Divinité, semblent être en droit de s'élever en son nom, contre les souverains qui abusent à cet excès de leur pouvoir. *Ferdinand* avoit tâché de s'excuser ; mais le pape répondit à ses ambassadeurs : « Si *Martinusius* étoit un si méchant homme, pourquoi me l'avoir proposé pour être cardinal ? Pourquoi avoir sollicité si fortement le sacré collége, en le représentant comme un homme d'un mérite éminent, d'un courage magnanime, d'une probité à l'épreuve, dont les services étoient nécessaires à la chrétienté. » *Bechet*, chanoine de l'église d'Usez, a écrit la Vie de ce cardinal. Cet auteur et ceux qu'il copie font un héros de *Martinusius* ; d'autres le peignent comme un monstre : on ne doit croire ni les uns ni les autres ; mais s'en tenir au véridique *Isthuanfius*, *De Rebus Pannonicis*. *Martinusius* étoit un grand ministre, un ecclésiastique zélé et de mœurs pures ; mais sa conduite à l'égard de *Ferdinand*, devenu son souverain, ne paroît point être à l'abri de tout reproche. Ce prince n'en est pas moins blâmable de s'être défait de lui par un assassinat.

MARTIO, *Voyez* II. GALEOTI.

MARTOUREAU, *Voyez* BRECOURT.

I. MARTYR (Pierre) d'Anghiera dans le Milanois, né l'an 1455, se rendit célèbre par sa capacité dans les négociations. *Ferdinand V le Catholique*, roi de Castille et d'Aragon, lui confia l'éducation de ses enfans, et l'envoya ensuite en qualité d'ambassadeur extraordinaire, d'abord à Venise, et de là en Egypte. Il se signala dans l'exercice de ses fonctions par son intégrité et son intelligence. Il obtint du soudan la liberté de réparer les lieux saints à Jérusalem, et aux environs la diminution des caphars qu'on augmentoit tous les jours pour les pélerins, et la cessation des avanies. De retour en Castille, il obtint des pensions et des bénéfices considérables. Il mourut, en 1525, âgé de 70 ans. On a de lui : I. Une *Histoire* en latin de la découverte du Nouveau Monde, intitulée : *De Navigatione, et Terris de novo repertis*, 1587 ;

in-4.° Il y rapporte assez fidellement ce que les Espagnols firent de bien et de mal par terre et par mer pendant 34 ans. Les détails dans lesquels il entre sur les faits et sur les lieux, dédommagent de ce qu'il peut y avoir de rude dans le style. II. Une *Relation* curieuse de son ambassade en Egypte, 1500, in-fol. Elle est estimée, parce qu'elle renferme l'histoire d'Egypte de ce temps-là. Comme le soudan qui commandoit dans ce pays, s'appeloit le Soudan de Babylone, il a intitulé son livre : *De legatione Babylonicâ.* III. Un *Recueil de Lettres*, 1530, in-folio, et Amsterdam, 1670, in-folio, sous le titre de *Epistolæ de rebus Hispanicis*, très-rare. Quoique la plupart de ces lettres aient été composées long-temps après les événemens, elles renferment des détails exacts sur l'Histoire du XV^e^ siècle.

II. MARTYR, (Pierre) natif de Novare en Italie, est auteur d'un livre intitulé : *De ulceribus et vulneribus Capitis*, in-4°, Pavie, 1584.

III. MARTYR, (Pierre) Espagnol, dont on a : *Summarium Constitutionum pro regimine ordinis Prædicatorum*, in-4°, Paris, 1619. Cet écrivain et le précédent vivoient dans le XVI^e^ siècle.

MARTYR, (Pierre) fameux hérétique, *Voy.* PIERRE, n.° XXV.

MARTYRS, (Barthélemi des) *Voyez* BARTHÉLEMI, n.° III.

MARUES, (Antoine) chanoine de l'église Saint-Just de Lyon, publia, en 1583, un *Mémoire pour faire revivre l'ancienne splendeur de Lyon.*

MARVELL, (André) natif de Kingston, mort en 1673, à 58 ans, est auteur d'un *Petit Essai historique touchant les Conciles Généraux, les Symboles*, etc. en anglois. Il est estimé. On a encore de lui d'autres ouvrages, moins connus.

MARVIELLES, (N... de) seigneur de la paroisse de ce nom, près de Loches en Touraine, capitaine de cavalerie, chevalier de l'ordre militaire de Saint-Louis, mort en 177*. Les Muses *latines* et françoises reçurent ses hommages dans les instans de loisir qu'il put dérober à *Bellone.* Les fruits de sa veine ont paru, sous ce titre : *Mélanges et Fragmens Poétiques, en françois et en latin*, à Paris, 1777, petit in-12. Les pièces françoises offrent en général une poésie facile, vive et légère. Elles consistent en *Fables*, en *Vers* de société, en petits *Contes* épigrammatiques (et c'est le plus grand nombre) dont ses amis lui fournissoient les sujets. Les pièces latines, qui font partie d'une collection beaucoup plus considérable, non imprimée, se font remarquer, par une harmonie variée et pleine de verve, par une latinité pure, et sont très-supérieures aux françoises. L'auteur a mis en vers latins les deux premiers Chants de la *Henriade*, dont ce petit recueil n'offre que l'exposition.

MARVILLE, (Vigneul de) *Voy.* ARGONNE.

I. MARULLE, Tribun du peuple, qui étoit l'ennemi déclaré de *Jules-César.* Il arracha les couronnes qu'on avoit *mises sur* les statues de ce dictateur, et fit

conduire en prison ceux qui les premiers l'avoient salué roi. *César*, pour le punir de son audace, se contenta de le priver du tribunat.

II. MARULLE, (Pompée) habile grammairien de Rome, osa reprendre l'empereur *Tibère* sur un mot qu'il avoit laissé échaper; et comme *Capiton*, l'un de ses courtisans, soutenoit par flatterie que ce mot étoit latin, *Marulle* répondit: « Que l'Empereur pouvoit bien donner le droit de bourgeoisie aux hommes, mais non pas aux mots. »

III. MARULLE, (Tacite) poëte de Calabre au v^e^ siècle, présenta un Poëme à *Attila*, dans lequel il le faisoit descendre des Dieux. Il osa même traiter de divinité ce conquérant barbare. *Attila* ne répondit à ces basses flatteries, qu'en ordonnant qu'on brulât l'ouvrage et l'auteur. Il adoucit pourtant cette peine, de peur que sa sévérité n'arrêtât la verve des poëtes qui auroient voulu célébrer sa gloire.

IV. MARULLE, (Michel) savant Grec de Constantinople, se retira en Italie, après la prise de cette ville par les Turcs. Il s'adonna ensuite au métier des armes, et se noya l'an 1500, en traversant à cheval la Cecina, rivière près de Volterre, où il est enterré. On a de lui, des *Epigrammes*, et d'autres *Pièces de Poésie*, en grec et en latin, pleines d'images licencieuses. Elles furent imprimées à Florence en 1497, in-4°; à Paris en 1561, in-16; et avec les *Poésies de Jean Second*, Paris, 1582, in-16. On a encore de lui: *Marulli Nœniæ*, 1518, in-8°, peu commun.

V. MARULLE, (Marc) natif de Spalatro en Dalmatie, dont on a plusieurs ouvrages, recueillis en 1610 à Anvers. Le plus connu est un Traité *De religiosè vivendi institutione per exempla*. Cet auteur florissoit dans le XVI^e^ siècle.

VI. MARULLE, fille du gouverneur de Cochino ville de l'isle de Lesbos, ayant vu son père tué dans une attaque faite par les Turcs, au temps de *Mahomet II*, descend de la muraille où elle combattoit, pénètre jusqu'au corps de son père, le fait enlever, repousse les assiégeans, et les force à se rembarquer. Le général *Vénitien* arrivant au secours de la ville, n'y trouva plus le peuple occupé qu'à fêter sa libératrice. Il lui offrit de choisir pour époux, celui de ses capitaines qui lui plairoit le plus, et de faire approuver cet hymen par le gouvernement. *Marulle*, contente de la gloire qu'elle venoit d'acquérir, ne voulut pas accepter ce choix.

MARZENADO, *Voyez* l'article SANTA-CRUX.

MAS, (Louis du) *Voy.* I. DUMAS.

MAS, (Hilaire du) *Voyez* II. DUMAS.

MASACCIO, peintre célèbre, mort en 1445, à 26 ans, fut le premier de son siècle encore barbare, qui apprit la bonne manière de peindre. Il fit paroître ses figures dans l'attitude qui leur convenoit, et leur donna de la force, du relief et de la grace: mais ayant été enlevé à la fleur de son âge, il ne put atteindre le point de perfection.

MASCARDI, (Augustin) né à Sarzane dans l'état de Gênes, en 1591, d'une famille illustre, se fit un nom par ses talens. Son éloquence lui mérita le titre de camérier d'honneur du pape *Urbain VIII*, qui lui donna une pension de cinq cents écus, et fonda pour lui en 1628 une chaire de rhétorique dans le collége de la Sapience. *Mascardi*, livré à l'étude des lettres et à l'amour des plaisirs, négligea la fortune, et ne fut jamais à son aise. N'ayant aucune demeure fixe, logeant chez le premier ami qu'il rencontroit, et songeant plus à dépenser qu'à amasser, il mourut accablé de dettes à Sarzane, en 1640, à 49 ans. On a de lui, des *Harangues*, des *Poésies* latines, 1622, in-4°; et italiennes, 1664, in-12; et divers autres ouvrages dans ces deux langues. Le plus connu est son traité in-4°, *Dell'arte Istorica*, assez bien écrit, mais trop étendu : il renferme quelques bonnes réflexions. Son *Histoire de la Conjuration du Comte de Fiesque*, assez médiocre, et surtout remplie de harangues qui ne finissent point, a fait dire de lui qu'il enseignoit mieux les préceptes de l'art d'écrire l'histoire, qu'il ne les pratiquoit. (Elle a été traduite en françois par *Fontenay*, chanoine de Sainte-Geneviève, 1639, in-8.°) Celle qu'a donnée depuis le cardinal *de Retz*, n'est également qu'une traduction libre de *Mascardi*, que *Naudé* a appelé avec raison le *Balzac* de l'Italie. Voyez MALVEZZI, *à la fin*.

MASCARENHAS, *Voyez* MONTARROYO *et* AVEIRO.

MASCARON, (Jules) fils d'un fameux avocat au parlement d'Aix, naquit à Marseille en 1634. L'héritage le plus considérable que son père lui laissa, fut son talent pour l'éloquence. Il entra fort jeune dans la congrégation de l'Oratoire, où ses dispositions extraordinaires pour la chaire lui firent bientôt une grande réputation. Il parut avec éclat d'abord à Saumur. Le fameux *Tannegui le Fèvre*, frappé d'un talent qui s'annonçoit avec tant d'éclat, et des succès qui en étoient le fruit, dit un jour : *Malheur à ceux qui prêcheront ici après Mascaron !* Le jeune orateur s'étant signalé dans les plus grandes villes de la province, se montra dans la capitale, théâtre plus digne de ses talens; et ensuite à la cour, où il remplit 12 stations, sans qu'on parût se lasser de l'entendre. Quelques courtisans crurent faire leur cour à *Louis XIV*, en attaquant la liberté avec laquelle l'orateur annonçoit les vérités évangéliques ; mais ce monarque leur ferma la bouche, en disant : *Il a fait son devoir ; faisons le nôtre.* L'évêché de Tulles fut la récompense de ses talens. Le roi lui demanda, la même année 1671, deux Oraisons funèbres : une pour Mad. *Henriette* d'Angleterre, et l'autre pour le duc *de Beaufort*. Comme le prince ordonnoit les deux services solennels à deux jours près l'un de l'autre, le maître des cérémonies lui fit observer que le même orateur étant chargé des deux discours, pourroit être embarrassé. *C'est l'Evêque de Tulles*, répondit le roi ; *à coup sûr il s'en tirera bien.* Au dernier sermon que *Mascaron* prêcha avant que d'aller à son évêché, il fit ses adieux. Le roi lui dit : *Vous nous avez touchés, dans vos autres Sermons, pour Dieu ; hier, vous nous touchâtes*

pour *Dieu et pour vous*. De Tulles, il passa, en 1678, à Agen, où le Calvinisme lui offrit un champ proportionné à l'étendue et à la vivacité de son zèle. Les hérétiques entraînés par le torrent de son éloquence, et gagnés par les charmes de sa vertu, rentrèrent dans le bercail. L'illustre prélat eut, dit-on, la consolation de ne laisser, à sa mort, que deux mille Calvinistes endurcis dans leurs erreurs, de trente mille qu'il avoit trouvés dans son diocèse. *Mascaron* parut pour la dernière fois à la cour, en 1694, et y recueillit les mêmes applaudissemens que dans les jours les plus brillans de sa jeunesse. *Louis XIV* en fut si charmé, qu'il lui dit : *Il n'y a que votre éloquence qui ne vieillit point.* (*Voy.* l'article HARLAY, n.° III. à la fin.) De retour dans son diocèse, il continua de l'édifier et de le régler jusqu'à sa mort, arrivée le 16 décembre 1703, à 69 ans. Sa mémoire est encore chère à Agen par l'hôpital qu'il y fonda. La piété de ce vertueux évêque alloit jusqu'au scrupule le moins fondé. Ayant été ordonné prêtre par *Lavardin*, évêque du Mans, qui avoit déclaré en mourant qu'il n'avoit jamais eu intention de faire aucune ordination, l'Oratorien se fit réordonner, malgré la décision de la Sorbonne.... Les *Oraisons funèbres* de *Mascaron* ont été recueillies, 1740, in-12. « *Mascaron*, dit *Thomas*, annonça *Bossuet*, comme *Rotrou* avoit annoncé *Corneille*. » On trouve dans cet orateur, le nerf et l'élévation de l'évêque de Meaux, mais jamais la politesse et l'élégance de *Fléchier*. S'il avoit eu autant de goût que l'un et l'autre, s'il avoit su éviter les faux brillans, et les antithèses puériles, les figures collégiales, il ne leur céderoit pas les premiers honneurs de la chaire. Les beautés sont distribuées très-inégalement dans ses ouvrages ; et à l'exception de l'Oraison funèbre de *Turenne*, son chef-d'œuvre, et de quelques morceaux semés de loin en loin dans ses autres productions, on seroit tenté de croire que ses discours sont d'un autre siècle. « Quelquefois, dit M. *Thomas*, son ame s'élève ; mais quand il veut être grand, il trouve rarement l'expression simple. Sa grandeur est plus dans les mots que dans les idées. Trop souvent il retombe dans la métaphysique de l'esprit, qui paroît une espèce de luxe ; mais un luxe faux, qui annonce plus de pauvreté que de richesse. On lui trouve aussi des raisonnemens vagues et subtils ; et l'on sait combien ce langage est opposé à celui de la vraie éloquence. » Ceux qui cherchent des rapports entre les différens génies, l'ont comparé à *Crébillon*, comme on a comparé *Fléchier* à *Racine*, et *Bossuet* à *Corneille*.... Nous ajouterons au jugement sur *Mascaron* par M. *Thomas*, celui qu'en a porté l'abbé *des Fontaines*, dans son Parallèle des Oraisons funèbres de *Fléchier*, *Bossuet* et *Mascaron* ; et ce morceau servira de réponse à ceux qui nous ont accusés d'avoir traité trop sévèrement l'évêque d'Agen. « Les Oraisons funèbres de M. *Fléchier* sont fort au-dessus de ses Panégyriques des Saints, et plus encore au-dessus de ses Sermons. Mais, quoiqu'il soit vraiment éloquent dans ses Oraisons funèbres ; quoiqu'il y soit insinuant, touchant, et même sublime quelquefois, on y trouve cependant une symétrie de style trop étu-

diée, et qui est contraire à la belle éloquence. M. *Fléchier* a trop souvent le compas et le niveau à la main ; il veut marcher presque toujours sur des fleurs, et n'y marche qu'à pas comptés. M. *Bossuet*, au contraire, ne fait presque jamais usage de l'antithèse, dédaignant l'art, ne se livrant qu'à la nature, sacrifiant l'exactitude et les agrémens du langage à l'énergie et à la sublimité des pensées. L'éloquence de M. *Mascaron* est fort différente de celle de *Fléchier* et de *Bossuet*. Il n'a ni l'élégance de l'un, ni la force de l'autre; plus nerveux, plus élevé, moins délicat, moins poli que le premier ; aussi sublime que le second : moins judicieux que l'un et l'autre. L'Oraison funèbre de M. *de Turenne* est son chef-d'œuvre, et celle du chancelier *Séguier* est assez belle : les autres sont fort défectueuses, et peuvent à peine se lire. »

MASCEZEL, *Voy.* GILDON.

MASCLEF, (François) d'abord curé dans le diocèse d'Amiens sa patrie, ensuite le théologien et l'homme de confiance du vertueux *de Brou*, son évêque, eut la direction du séminaire sous ce prélat. Il méritoit cet emploi par sa piété, et surtout par sa profonde érudition. Les langues orientales lui étoient aussi connues que la sienne propre. Il porta dans l'étude des différens idiomes de l'Orient, l'esprit de philosophie et d'invention. Il devint chanoine d'Amiens avant la mort de *de Brou*, arrivée en 1706. Sa façon de penser sur les querelles du Jansénisme n'étant point du goût de *Sabbatier*, successeur de ce prélat, on lui ôta le soin du séminaire, et presque toute autre fonction publique. *Masclef* se consola, avec les morts, de la façon de penser des vivans. Il se livra à l'étude avec une nouvelle ardeur ; mais il en contracta une maladie, dont il mourut, le 14 novembre 1728, à 66 ans. Ses principaux ouvrages sont : I. Une *Grammaire hébraïque*, en latin, selon sa nouvelle méthode, imprimée à Paris, en 1716, in-12. Cette *Grammaire* fut réimprimée en 1730, en 2 vol. in-12, par les soins de M. *de la Bletterie*, alors prêtre de l'Oratoire, et ami de *Masclef*. On y trouve des réponses à toutes les difficultés que le Père *Guarin* a faites dans sa Grammaire hébraïque, contre la nouvelle méthode que *Masclef* avoit inventée, pour lire l'hébreu sans se servir des points. Il ne s'agit, selon lui, que de mettre après la consonne de l'hébreu, la voyelle qu'elle a dans l'ordre de l'alphabeth. Cette méthode fut approuvée de quelques savans, et rejetée par le plus grand nombre. II. Les *Conférences Ecclésiastiques du diocèse d'Amiens*, in-12. III. Le *Catéchisme d'Amiens*, in-4.° IV. Une *Philosophie* et une *Théologie* manuscrites, qui auroient vu le jour, si on n'y avoit pas découvert des semences de Jansénisme. L'auteur étoit un homme austère, également respectable par ses mœurs et par ses connoissances.

MASCRIER, (L'abbé Jean-Baptiste le) de Caen, mort à Paris, en 1760, à 63 ans, est un de ces auteurs qui sont plus connus par l'art qu'ils ont de rassembler les Mémoires des autres, pour composer des ouvrages, que par le talent d'en enfanter eux-mêmes. On a de lui : I. *Description de l'Egypte sur*

les Mémoires de M. Maillet, 1735, in-4°, et en 2 vol. in-12. Le fond de cet ouvrage est bon; il y a des remarques judicieuses, et des anecdotes curieuses; mais tout n'est pas exact. A l'égard de la forme, l'éditeur auroit pu proscrire l'enflure, l'affectation, la déclamation, le ton de collége, la superfluité des mots et les répétitions importunes. II. *Idée du gouvernement ancien et moderne de l'Egypte*, 1745, in-12: livre moins recherché que le précédent. III. La Traduction des *Commentaires de César*, latin et françois, 1755, in-12. IV. *Réflexions Chrétiennes sur les grandes vérités de la Foi*, 1757, in-12. V. Il a eu part à l'*Histoire générale des Cérémonies religieuses*, (*Voyez* BANIER *et* B. PICART) et à la *Traduction* de l'*Histoire* du président *de Thou*. VI. *Histoire de la dernière Révolution des Indes orientales*, curieuse, mais peu exacte. VII. *Tableau des maladies* de *Lommius*, traduit du latin, 1760, in-12. VIII. Des éditions des *Mémoires du marquis de Feuquières;* de l'*Histoire de Louis XIV*, par *Pellisson;* et de *Pelliamed:* (*Voy.* MAILLET.) des Epigrammes de *Martial*, deux vol. in-12, 1754. On voit par la liste des divers ouvrages de l'abbé *le Mascrier*, que le besoin l'obligea souvent de publier des productions pieuses, et d'autres qui, non-seulement ne l'étoient point, mais dont les principes n'étoient pas toujours d'accord avec ceux de la religion.

MASEL, *Voy.* MAZEI.

MASENIUS, (Jacques) Jésuite, né à Dalen dans le duché de Juliers, en 1606, se distingua dans sa Société par sa littérature et par ses talens. Il professa avec un grand applaudissement l'éloquence et la poésie à Cologne. De tous les ouvrages qu'il donna au public, celui qui a fait le plus de bruit de notre temps, est son Poëme intitulé: *Sarcotis*, ou *Sarcothea*, de 2486 vers latins. *Sarcothea* est le nom que *Masenius* donne à la Nature humaine, qu'il représente comme la Déesse souveraine de tout ce qui porte un corps. La perte de *Sarcothée* ou de la Nature humaine, (c'est-à-dire *la Chûte du premier Homme*) en est le sujet. Ce Poëme a été tiré de l'oubli par M. *Lauder*, Écossois, pour prouver que *Milton* a beaucoup profité de cet ouvrage. Un homme d'esprit a répondu à ce reproche de plagiat, d'une manière victorieuse. « *Milton*, dit-il, peut avoir imité plusieurs morceaux de grand nombre de Poëmes latins faits de tout temps sur ce sujet: de l'*Adamus exul* de *Grotius*, du Poëme de *Masen* ou *Masenius*, et de beaucoup d'autres, tous inconnus au commun des lecteurs. Il a pu prendre dans *le Tasse* la description de l'Enfer, le caractère de Satan, le conseil des Démons. Imiter ainsi, ce n'est point être plagiaire; c'est lutter, comme dit *Boileau*, contre son original; c'est enrichir sa langue des beautés des langues étrangères; c'est nourrir son génie et l'accroître du génie des autres; c'est ressembler à *Virgile*, qui imita *Homère* en l'embellissant. » Quant à ce qui regarde *Masenius* en particulier, il est peu raisonnable d'accuser un génie comme *Milton*, d'avoir pillé un ouvrage aussi mal conçu pour l'idée, pour le plan et pour l'exécution, que celui de ce Jésuite. *Masenius*, qui ne vouloit faire qu'un Poëme de collége, comme il l'avoue lui-

même, n'est qu'un amplificateur toujours agité par le Démon de la déclamation. Né avec une imagination féconde, et possédant les richesses de la langue latine, il fait à la vérité de très-beaux vers, mais toujours hors de propos; il entasse les mêmes idées sous différens mots; met tableaux sur tableaux, traits sur traits, nuances sur nuances, et épuise son sujet, jusqu'à lasser la patience la plus intrépide. L'accusation de plagiat intentée contre le poëte Anglois, a produit plusieurs écrits rassemblés en un vol. in-12, à Paris, chez *Barbou*, 1759. M. l'abbé *Dinouart*, éditeur de ce recueil, y a ajouté le Poëme de *Masenius*, avec une traduction paraphrasée, et les pièces de ce procès qui n'en auroit pas dû être un. Les autres ouvrages du Jésuite Allemand, sont : I. Une espèce d'Art poétique, sous le titre de *Palæstra Eloquentiæ ligatæ*, 4 vol. in-12. II. Un Traité intitulé : *Palæstra styli Romani.* III. *Anima Historiæ*, seu *Vita Caroli V et Ferdinandi*, in-4.° IV. Des *Notes* et des *Additions* aux *Antiquités* et aux *Annales de Trèves*, par *de Brouwer*, 1670, in-folio. V. *Epitome Annalium Trevirensium*, *etc.* 1676, in-8.°

MASINISSA, roi d'une petite contrée d'Afrique, prit d'abord le parti des Carthaginois contre les Romains. Ils eurent en lui un ennemi d'autant plus redoutable, que sa haine étoit soutenue par beaucoup de courage. Après la défaite d'*Asdrubal*, *Scipion le Vieux* ayant trouvé parmi les prisonniers le neveu de *Masinissa*, le renvoya comblé de présens, et lui donna une escorte pour l'accompagner. Ce trait de générosité fit tant d'impression sur l'oncle, que, de l'aversion la plus forte, il passa tout-à-coup à une admiration sans bornes. Il joignit ses troupes à celles des Romains, et contribua beaucoup, par sa valeur et par sa conduite, à la victoire qu'ils remportèrent sur *Asdrubal* et *Syphax*. Il épousa la célèbre *Sophonisbe*, femme de ce dernier prince, aux charmes de laquelle il ne put résister. *Scipion* n'ayant pas approuvé un mariage si brusquement contracté avec une captive, la plus implacable ennemie de Rome, *Masinissa* s'en défit par le poison. Le général Romain le consola, en lui accordant, en présence de l'armée, le titre et les honneurs de Roi. Le sénat ajouta à ses états, tout ce qui avoit appartenu à *Syphax* dans la Numidie. *Masinissa* donna une marque de reconnoissance bien distinguée à *Scipion* l'Africain *le Jeune*; il le fit prier, au lit de la mort, de venir partager ses états entre ses enfans. Il mourut à l'âge de 90 ans, l'an 149 avant Jésus-Christ. Ce prince, qui pendant sa jeunesse avoit essuyé d'étranges malheurs, s'étant vu dépouillé de son royaume, obligé de fuir de province en province, et exposé plusieurs fois à perdre la vie, n'eut, depuis son rétablissement jusqu'à sa mort, qu'une suite continuelle de prospérités. Non-seulement il recouvra son royaume, mais il y ajouta celui de *Syphax* son ennemi; et, maître de tout le pays, depuis la Mauritanie jusqu'à Cirène, il devint le prince le plus puissant de toute l'Afrique. Il conserva jusqu'à la fin de sa vie une santé très-robuste, qu'il dut à sa sobriété, et au soin qu'il eut de s'endurcir sans relâche au travail et à la

fatigue. A l'âge de 90 ans, il faisoit encore tous les exercices d'un jeune homme, et se tenoit à cheval sans selle. *Plutarque* remarque que, le lendemain d'une grande victoire remportée contre les Carthaginois, on l'avoit trouvé dans sa tente faisant son repas d'un morceau de pain bis. Il laissa en mourant, cinquante-quatre fils, dont trois seulement étoient d'un mariage légitime, *Micipsa*, *Gulussa* et *Mastanabal*. *Scipion* partagea le royaume entre ces trois derniers, et donna aux autres des revenus considérables. Mais bientôt après *Micipsa* demeura seul possesseur de ces vastes états par la mort de ses deux frères.

I. MASIUS, (André) né à Linnich, près de Bruxelles, l'an 1516, fut un des plus savans hommes du 16e siècle. Il fit d'abord de grands progrès dans l'étude de la philosophie et de la jurisprudence, et devint secrétaire de *Jean de Wèze*, évêque de Constance. Après la mort de cet évêque, il fut envoyé en qualité d'agent à Rome, et profita de son séjour en cette ville pour se rendre habile dans le syriaque. En 1558, il se maria à Clèves, et fut fait conseiller de *Guillaume*, duc de Clèves. Il y mourut, le 7 avril 1573, âgé de 57 ans, dans des sentimens vraiment chrétiens. *Masius* possédoit, outre plusieurs langues vivantes, le latin, le grec, l'hébreu, le chaldéen et le syriaque. Il étoit très-versé dans l'histoire et la géographie ancienne, et personne de son temps ne le surpassa, ni peut-être même ne l'égala dans la critique sacrée. *Sébastien Munster* disoit que *Masius* sembloit avoir été élevé dans l'ancienne Rome ou dans l'ancienne Jérusalem. On a de lui : I. Un *Recueil* de différentes pièces anciennes et modernes, traduites du syriaque, Anvers, 1569, dans la Bibliothèque des Pères de *Margarin de la Bigue*, et dans les *Critici sacri*, seconde édition, tome 2. II. *Syrorum Peculium*, Anvers, 1571, in-fol. C'est un Dictionnaire Syriaque. III. *Grammatica Linguæ Syricæ*, Anvers, 1571, in-folio. *Arias Montan* ayant prié *Masius* de contribuer à l'édition de la *Polyglotte* d'Anvers, il fit ces deux ouvrages qui y ont été insérés. IV. Un *Commentaire* sur le livre de *Josué*, Anvers, 1574, in-folio, et dans les *Critici sacri*, de Londres et d'Amsterdam, tome 2. Ce Commentaire renferme des choses excellentes. V. *Disputatio de cœnâ Domini, opposita Calvinistarum impiis corruptelis*, Anvers, 1575. VI. Des *Commentaires* sur quelques chapitres du *Deutéronome*, insérés dans les *Critici sacri*. Il avoit possédé le célèbre *Manuscrit Syriaque*, écrit en 616, qui passa depuis au savant *Daniel Ernest Jablonski*. C'est le seul manuscrit connu qui nous ait conservé l'édition donnée par *Origène* du livre de *Josué*, et des autres livres historiques suivant l'ancien Testament. Il est traduit mot à mot sur un exemplaire grec, corrigé de la main d'*Eusèbe*.

II. MASIUS, (Gisbert) évêque de Bois-le-Duc, mort en 1614, étoit natif de Bommel, petite ville du duché de Gueldres. Plein d'un zèle vraiment apostolique, il fit fleurir la vertu et la science dans son diocèse, et publia, en 1612, d'excellentes *Ordonnances Synodales*, en latin, réimprimées en 1700, à Louvain.

MASO, (Thomas *Finiguerra*, dit) orfèvre de Florence, né au 15e siècle, passe pour être l'inventeur de l'art de graver les estampes sur le cuivre, vers 1480; ou plutôt le hasard, qui fit trouver la poudre, l'imprimerie, et tant d'autres secrets admirables, donna l'idée de multiplier un tableau ou un dessin, par les estampes. L'orfèvre de Florence, qui gravoit sur ses ouvrages, s'apperçut que le soufre fondu dont il faisoit usage, marquoit dans ses empreintes les mêmes choses que la gravure, par le moyen du noir que le soufre avoit tiré des tailles. Il fit quelques essais qui lui réussirent. Un autre orfèvre de la même ville, instruit de cette découverte, grava plusieurs planches dessinées par *Sandro Botticello*. Les Italiens donnèrent à cette gravure le nom de *Stampa*, tiré du verbe *stampare*, qui signifie *imprimer*; et de *Stampa*, les François formèrent le mot d'*estampe*. *André Montegna* grava aussi d'après ses ouvrages. Cette invention passa en Flandre: *Martin* d'Anvers et *Albert Durer* furent les premiers qui en profitèrent; ils produisirent une infinité de belles *estampes* au burin, qui firent admirer par toute l'Europe leurs noms et leurs talens, déjà connus pour la gravure en bois.

MASQUE DE FER: (Le) C'est sous ce nom que l'on désigne un prisonnier inconnu, envoyé dans le plus grand secret au château de Pignerol, et de là transféré aux isles Sainte-Marguerite. C'étoit un homme d'une taille au-dessus de l'ordinaire, et très-bien fait. Sa peau étoit un peu brune, mais fort douce, et il avoit autant de soin de la conserver dans cet état que la femme la plus coquette. Son plus grand goût étoit pour le linge fin, pour les dentelles, pour les colifichets. Il jouoit de la guitare, et paroissoit avoir reçu une excellente éducation. Il intéressoit par le seul son de sa voix, ne se plaignant jamais de son état, et ne laissant point entrevoir ce qu'il étoit. Dans les maladies où il avoit besoin du médecin ou du chirurgien, et dans les voyages que ses différentes translations lui occasionnèrent, il portoit un masque de velours, dont la mentonnière avoit des ressorts d'acier, qui lui laissoient la liberté de manger et de boire. On avoit ordre de le tuer, s'il se découvroit; mais, lorsqu'il étoit seul, il pouvoit se démasquer: et alors il s'amusoit à s'arracher le poil de la barbe avec des pincettes d'acier. Il resta à Pignerol, jusqu'à ce que *Saint-Mars*, officier de confiance, commandant de ce château, obtint la lieutenance de roi des isles de Lérins. Il le mena avec lui dans cette solitude maritime, et lorsqu'il fut fait gouverneur de la Bastille, son captif le suivit, toujours masqué. Il fut logé dans cette prison aussi bien qu'on peut l'être. On ne lui refusoit rien de ce qu'il demandoit; on lui donnoit les plus riches habits, on lui faisoit la plus grande chère, et le gouverneur s'asseyoit rarement devant lui. Le marquis *de Louvois* s'étant rendu à Sainte-Marguerite, pour le voir avant sa translation à Paris, lui parla avec une considération qui tenoit du respect. Cet illustre inconnu mourut, le 19 novembre 1703, et fut enterré sous le nom de *Marchiali*, le lendemain à quatre heures après midi, dans

le cimetière de la paroisse de St-Paul. Ce qui redouble l'étonnement, c'est que quand on l'envoya aux isles Sainte-Marguerite, il ne disparut dans l'Europe aucun homme considérable. Ce prisonnier l'étoit sans doute ; car voici ce qui arriva les premiers jours qu'il fut dans l'isle. Le gouverneur mettoit lui-même les plats sur sa table, et ensuite se retiroit après l'avoir enfermé. Un jour il écrivit avec un couteau sur une assiette d'argent, et jeta l'assiette par la fenêtre vers un bateau qui étoit au rivage, presque au pied de la tour. Un pêcheur, à qui ce bateau appartenoit, ramassa l'assiette et la rapporta au gouverneur. Celui-ci étonné demanda au pêcheur : *Avez-vous lu ce qui est écrit sur cette assiette ? Et quelqu'un l'a-t-il vue entre vos mains ? — Je ne sais pas lire*, répondit le pêcheur : *je viens de la trouver, personne ne l'a vue.* Ce paysan fut retenu jusqu'à ce que le gouverneur fût bien informé qu'il n'avoit jamais lu, et que l'assiette n'avoit été vue de personne. *Allez*, lui dit-il, *vous êtes bien heureux de ne savoir pas lire !....* La *Grange-Chancel* raconte, dans une Lettre à l'auteur de l'*Année Littéraire*, que, lorsque *St-Mars* alla prendre le *Masque de Fer* pour le conduire à la Bastille, le prisonnier dit à son conducteur : *Est-ce que le Roi en veut à ma vie ? — Non, mon Prince*, répondit Saint-Mars, *votre vie est en sureté ; vous n'avez qu'à vous laisser conduire.* « J'ai su, ajoute-t-il, d'un nommé *Dubuisson*, caissier du fameux *Samuel Bernard*, (qui, après avoir été quelques années à la Bastille, fut conduit aux isles *Sainte-Marguerite*) qu'il étoit dans une chambre avec quelques autres prisonniers, précisément au-dessus de celle qui étoit occupée par cet inconnu : que, par le tuyau de la cheminée, ils pouvoient s'entretenir et se communiquér leurs pensées ; mais que ceux-ci lui ayant demandé pourquoi il s'obstinoit à leur taire son nom et ses aventures, il leur avoit répondu que cet aveu lui coûteroit la vie, ainsi qu'à ceux auxquels il auroit révélé son secret. » Toutes ces anecdotes prouvent que le *Masque de fer* étoit un prisonnier de la plus grande importance. Mais qui étoit ce captif ? Ce n'étoit pas le duc *de Beaufort* : nous l'avons prouvé dans son article. Ce n'étoit pas le comte *de Vermandois*, comme le prétend l'auteur des *Mémoires de Perse*. Cet écrivain sans aveu raconte que ce prince, fils légitimé de *Louis XIV* et de la duchesse *de la Vallière*, fut dérobé à la connoissance des hommes par son propre père, pour le punir d'un soufflet donné à Monseigneur le *Dauphin*. « Comment peut-on, dit un homme d'esprit, imprimer une fable aussi grossière ? Ne sait-on pas que le comte *de Vermandois* mourut au camp devant Dixmude en 1683, et fut enterré solennellement à Arras ? Le Dauphin avoit alors 22 ans. On ne donne des soufflets à un Dauphin en aucun âge ; et c'est en donner un bien terrible au sens commun et à la vérité, que de rapporter de pareils contes. » Il n'est pas moins absurde de vouloir faire d'autres conjectures sur le *Masque de fer*. Pour résoudre ce problême historique, il faudroit avoir des Mémoires des personnes qui ont eu ce secret important ; et ces personnes n'en ayant point laissé,

il faut savoir se taire. L'auteur de ce Dictionnaire, qui avoit pris des informations à l'isle *Sainte-Marguerite*, est le premier qui ait dit que l'*Homme au Masque* avoit d'abord été envoyé à la citadelle de Pignerol. Cette particularité a été confirmée par le Journal de *du Jonca*, lieutenant de roi de la Bastille, quand le prisonnier y arriva. Ce Journal, imprimé dans le *Traité des différentes sortes de preuves qui établissent la vérité de l'Histoire*, du P. *Griffet*, est très-curieux. *Du Jonca* ne dit point que le masque fût de fer : il dit seulement que c'étoit un *masque de velours noir ;* et nous n'avions pas fait entendre autre chose dans la première édition de ce Dictionnaire. Mais le nom de *Masque de fer* ayant prévalu pour désigner ce célèbre infortuné, nous l'avons laissé subsister.... On lit dans le *Journal Encyclopédique*, du mois d'août 1770, qu'il y a lieu croire que c'étoit un secrétaire d'état du duc *de Mantoue*, appelé *Magni*, qui, vendu à l'empereur, avoit parcouru les cours de différens princes, pour les exciter contre la France, et que *Louvois* fit enlever par vingt hommes masqués dans une partie de chasse près de Turin, et de là transférer à Pignerol. Ce n'est pas la dernière conjecture qu'on a formée sur cette victime de la politique. On trouve dans les éclaircissemens joints à la Vie de *Voltaire*, par M. *de Condorcet*, une note où l'on propose quelques nouvelles idées assez vraisemblables pour n'être pas oubliées dans cet article : « Le *Masque de fer*, y est-il dit, étoit sans doute un frère et un frère aîné de *Louis XIV*, dont la mère avoit ce goût pour le linge fin sur lequel M. *de Voltaire* appuie. Ce fut en lisant les Mémoires de ce temps, qui rapportent cette anecdote au sujet de la reine, (*Voyez* ANNE D'AUTRICHE) que me rappelant ce même goût du *Masque de fer*, je ne doutois plus qu'il ne fût son fils : ce dont toutes les autres circonstances m'avoient déjà persuadé. On sait que *Louis XIII* n'habitoit plus depuis long-temps avec la reine ; que la naissance de *Louis XIV* ne fut due qu'à un heureux hasard habilement amené : hasard qui obligea absolument le roi à coucher en même lit avec la reine. Voici donc comme je crois que la chose sera arrivée. La reine aura pu s'imaginer que c'étoit par sa faute qu'il ne naissoit point d'héritier à *Louis XIII*. La naissance du masque de fer l'aura détrompée. Le cardinal à qui elle aura fait confidence du fait, aura su, par plus d'une raison, tirer parti de ce secret. Il aura imaginé de tourner cet événement à son profit et à celui de l'état. Persuadé, par cet exemple, que la reine pouvoit donner des enfans au roi, la partie qui produisit le hasard d'un seul lit pour le roi et la reine, fût arrangée en conséquence. Mais la reine et le cardinal également pénétrés de la nécessité de cacher à *Louis XIII* l'existence du *Masque de fer*, l'auront fait élever en secret. Ce secret en aura été un pour *Louis XIV* jusqu'à la mort du cardinal *Mazarin*. Mais ce monarque apprenant alors qu'il avoit un frère, et un frère aîné que sa mère ne pouvoit désavouer, qui peut-être portoit d'ailleurs des traits marqués qui annonçoient son origine, *faisant réflexion* que cet enfant né durant

le mariage, ne pouvoit sans de grands inconvéniens, et sans un horrible scandale, être déclaré illégitime après la mort de *Louis XIII*, *Louis XIV* aura jugé ne pouvoir user d'un moyen plus sage et plus juste que celui qu'il employa pour assurer sa propre tranquillité et le repos de l'état : moyen qui dispensoit de commettre une cruauté que la politique auroit représentée comme nécessaire à un monarque moins consciencieux et moins magnanime que *Louis XIV*. Il me semble que plus on est instruit de l'histoire de ces temps-là, plus on doit être frappé de la réunion de toutes les circonstances qui prouvent en faveur de cette supposition. » L'auteur de la *Vie du Duc de Richelieu* a produit une lettre de M^lle^ *de Valois*, écrite à ce duc, où elle se vante d'avoir appris du duc *d'Orléans*, son père, à d'étranges conditions, quel étoit l'*homme au Masque de fer ;* et cet homme, dit-elle, étoit un frère jumeau de *Louis XIV*, né quelques heures après lui. Il est probable que si le régent fit cette confidence, il crut en affoiblir le danger, en faisant du *Masque de fer* un cadet, sans droit au trône, et non un aîné héritier présomptif de la couronne. En 1803, M. *Reth* a publié à Turin un opuscule, intitulé : *Véritable clef de l'Histoire de l'homme au Masque de fer*, dans lequel il prétend que ce personnage singulier est un comte *Mathioly* de Bologne, confident et ministre du duc *de Mantoue*, envoyé par ce dernier à Versailles pour y traiter secrétement de la vente de Casal à *Louis XIV*, et qui, de retour en Italie, révéla le secret de ce traité à la cour de Turin, et à *Melgar*, gouverneur de Milan pour les Espagnols. L'ambassadeur François à Turin, furieux de la perfidie de *Mathioly*, l'attira sur le territoire François, le fit arrêter, le 2 mai 1679, à la vue de Pignerol, et le confia à la garde de *Saint-Mars*. Celui-ci le conduisit au fort d'Exiles d'où il fut transféré ensuite aux isles *Sainte-Marguerite*, et enfin à la Bastille, où il mourut plus que sexagénaire, après une détention de 24 ans et demi. Cette opinion s'accorde assez avec celle qui nomme, peut-être improprement, *Magni*, l'agent du duc de Mantoue. M. *Reth* a annoncé la publication prochaine de preuves complètes qui dévoilent cette énigme historique ; mais jusqu'au moment où ces preuves pourront être appréciées, on demandera toujours pourquoi tant de précautions pour un prisonnier si peu dangereux ? Pourquoi ces respects à son égard, ce masque de velours qui annonce le plus grand intérêt à cacher ses traits ? Pourquoi son isolement absolu dans la prison, et l'attention scrupuleuse de le faire suivre dans toutes ses translations par le gouverneur qui ne l'avoit pas quitté, et avoit le secret de son histoire ? Un simple agent d'un duc de Mantoue, sans nom remarquable, coupable d'une trahison peu importante, ne paroît devoir exciter ni l'inquiétude du gouvernement, ni des soins constans pour envelopper sa personne d'une obscurité impénétrable. Quoi qu'il en soit, nous rapportons fidellement tout ce que nous avons lu jusqu'à ce jour sur ce fameux prisonnier masqué, en avouant que jusqu'ici il n'y a eu encore sur son histoire que des conjectures.

MASQUIÈRES, (Françoise) morte à Paris en 1728, étoit fille d'un maître-d'hôtel du roi. Elle fit son occupation de l'étude des belles-lettres, et particulièrement de la poésie françoise, pour laquelle elle avoit du goût et du talent. Ses ouvrages poétiques, qui se trouvent dans un *Nouveau Choix de Poésies*, 1715, in-12, sont : I. La *Description de la Galerie de Saint-Cloud*. II. L'*Origine du Luth*. III. Une *Elégie*, etc. Sa versification a de la douceur; mais elle est foible, et offre peu d'images.

I. MASSAC, (Raymond de) médecin d'Orléans du XVI^e^ siècle, s'occupoit autant des belles-lettres que de sa profession. On a de lui : I. *Pæan Aurelianus*; c'est un poëme considérable, inséré dans le *Recueil des Poëmes et Panégyriques de la ville d'Orléans*, 1646, in-4.° Il y célèbre l'heureuse température du climat d'Orléans, et fait l'éloge du collége de médecine et des médecins qui s'y sont distingués par leur science et leurs talens. II. *Pugeæ, sive de Lymphis Pugiacis libri duo, cum notis J. le Vasseur*, Paris, 1599. C'est un poëme sur la fontaine minérale de Pougues, à deux lieues de Nevers. *Charles de Messac*, fils de l'auteur, l'a traduit en vers françois, Paris, 1605, in-8.°

II. MASSAC, (Pierre-Louis-Raymond de) né dans l'Agénois le 25 août 1728, mort en 1780, suivit quelque temps la profession d'avocat, et a laissé quelques ouvrages d'économie et de jurisprudence, estimés. Ce sont I. *Recueil* d'instructions et d'amusemens littéraires, 1765, in-12. II. *Mémoire* sur la manière de gouverner les abeilles, 1766, in-12. III. Autre sur la qualité et l'emploi des engrais, 1767, in-12. L'auteur publia une seconde édition de ces deux Mémoires, sous le titre de *Recueil* d'instructions économiques, 1779, in-8.° IV. *Manuel des rentes*, 1777 et 1783, in-8.° V. *Traité* des immatricules, 1779, in-8.°

MASSARI, (Lucio) célèbre peintre de Bologne, mort en 1633, à 64 ans, enrichit de ses tableaux les églises et les couvens de sa patrie.

MASSARIA, (Alexandre) célèbre médecin, natif de Vicence, pratiqua son art avec succès à Venise, et l'enseigna avec beaucoup de réputation à Padoue, où il mourut le 17 octobre 1598, dans un âge avancé. Sa grande charité pour les pauvres le distingua encore plus que sa science. Il étoit singulièrement attaché à la doctrine de *Galien*, et disoit qu'il aimoit mieux errer avec cet ancien, que d'avoir raison avec les modernes. Il a laissé un grand nombre d'ouvrages, entr'autres : I. *De Peste*, Venise, 1579, in-4.° II. *Disputationes duæ, quarum prima de scopis mittendi sanguinem in febribus, altera de purgatione in morborum principio*, Lyon, 1622, in-4.° Le traité de la saignée est encore regardé comme un chef-d'œuvre; il y détaille savamment les cas où elle convient, et ceux où elle est nuisible. Si on avoit suivi sa pratique, au lieu de celle de *Boral*, chez qui la saignée étoit un remède presque universel, on n'auroit pas tant prodigué le sang des hommes ni peut-être leur vie. III. *Practica medica*, Venise, 1622, in-folio.

MASSÉ, (Jean-Baptiste) peintre du roi, né à Paris le 29 décembre 1687, mort le 26 septembre 1767, dans sa 80e année, excelloit dans la miniature. Il a conservé son enjouement, sa gaieté et sa liberté jusqu'à sa mort. Il répondit à quelqu'un qui l'interrogeoit sur sa façon de penser : *Je sers mon Dieu, et je me sens assez libre pour ne dépendre sur la terre que de moi seul.* Il étoit Protestant, et il congédia un domestique Catholique qui l'avoit servi long-temps avec fidélité, et qui vouloit changer de religion dans la vue de lui plaire. Le recueil d'estampes, représentant la grande galerie de Versailles et les deux salons qui l'accompagnent, peints par *le Brun*, fut dessiné par *Massé*, et gravé sous ses yeux par les plus habiles maîtres. Cette collection parut en 1753, in-folio, avec une explication, in-8.° *Voyez* MACÉ.

MASSEVILLE, (Louis le Vavasseur de) né à Montebourg au diocèse de Coutances, mourut à Valogne en 1733, à 86 ans, après avoir publié l'*Histoire sommaire de Normandie*, en six vol. in-12, 1698 et 1704: ouvrage foiblement écrit; mais rare, et utile, faute d'un meilleur. Il faut, pour l'avoir complet, qu'il soit accompagné de l'*Etat Géographique de Normandie*, Rouen, 1722, 2 vol. in-12, *Masseville* avoit fait encore le *Nobiliaire de Normandie;* mais, sur les instances d'un directeur, qui craignoit qu'il n'eût flatté la vanité ou prodigué le mensonge, il jeta son manuscrit au feu dans sa dernière maladie.

MASSIEU, (Guillaume) membre de l'académie des Belles-Lettres et de l'académie Françoise, naquit à Caen en 1665. Étant venu achever ses études à Paris, il entra chez les Jésuites, auxquels il fit honneur par son goût et par ses talens. Il en sortit dans la suite, pour suivre avec plus de liberté le goût qu'il avoit pour les belles-lettres. *Sacy*, de l'académie Françoise, lui confia l'éducation de son fils. L'abbé *Massieu* contracta alors une amitié étroite avec *Tourreil*, et avec plusieurs autres savans. Il fut nommé, en 1710, professeur en langue grecque au collége royal; place qu'il remplit avec distinction jusqu'à sa mort, arrivée à Paris le 27 septembre 1722, à 57 ans. L'abbé *Massieu* étoit un homme vrai, simple, modeste, orné seulement de sa vertu et des richesses de son savoir. Profond dans la connoissance des langues anciennes, il en profita pour connoître les génies des plus beaux siècles d'Athènes et de Rome. Tous ses plaisirs naissoient du commerce qu'il avoit avec ces grands hommes. C'est dans leur sein qu'il avoit pris cette netteté d'expression et cette justesse d'esprit qui le caractérisoient. Les dernières années de sa vie furent tristes pour lui, et l'auroient été bien davantage, s'il n'avoit été philosophe. Il devint sujet à des attaques de goutte. Il eut deux cataractes, qui le rendirent entièrement aveugle. Quand au bout de trois ans, elles furent parvenues au point de maturité nécessaire pour l'opération, il se contenta d'avoir par ce moyen recouvré un œil qui suffisoit à ses travaux. Il ne put se résoudre à sacrifier encore six semaines ou deux mois de temps pour le second, *qu'il tenoit*, disoit-il,

en réserve, et comme une ressource contre de nouveaux malheurs. On a de lui : I. Plusieurs savantes *Dissertations*, dans les *Mémoires de l'Académie des Inscriptions.* II. Une belle *Préface* à la tête des Œuvres de *Tourreil*, dont il donna une nouvelle édition en 1721. III. Il avoit entrepris une *Traduction* de *Pindare*, avec des notes ; mais il n'en a donné que six odes, traduites avec foiblesse, parce que le feu de son imagination avoit été comme amorti par ses maladies. IV. *Histoire de la Poésie françoise*, in-12, etc. Les recherches curieuses dont elle est remplie, et l'élégante simplicité du style, rendent cet ouvrage aussi utile qu'agréable. V. Un *Poëme* latin *sur le Café*, que l'abbé *d'Olivet* a publié dans son recueil de quelques Poëtes latins modernes. L'ouvrage de l'abbé *Massieu* ne dépare point cette collection, et est une nouvelle preuve que l'auteur avoit puisé le beau dans sa source.

MASSILLON, (Jean-Baptiste) fils d'un notaire d'Hières en Provence, naquit en 1663, et entra dans la congrégation de l'Oratoire en 1681. Les agrémens de son esprit, l'enjouement de son caractère, un fonds de politesse fine et affectueuse, lui gagnèrent tous les cœurs dans les villes où on l'envoya; mais, en plaisant aux gens du monde, il déplut à ses confrères. Ses talens lui avoient fait des jaloux, et l'air de réserve qu'il prenoit avec eux, passoit pour fierté. Ses supérieurs lui ayant soupçonné, pendant son cours de régence, des intrigues avec quelques femmes, cherchèrent à l'éloigner de la congrégation. On prétend qu'il la quitta en effet pour aller s'ensévelir dans l'abbaye de Sept-Fonts, où il passa quelques mois. Mais il rentra bientôt après dans l'Oratoire. Il fit ses premiers essais de l'art oratoire à Vienne, pendant qu'il professoit la théologie. L'oraison funèbre de *Henri de Villars*, archevêque de cette ville, obtint tous les suffrages. Ce succès engagea le P. *de la Tour*, alors général de sa congrégation, à l'appeler à Paris. Il eut beau répondre que son talent et son inclination l'éloignoient de la chaire, il fallut obéir à son supérieur. Lorsqu'il eut fait quelque séjour dans la capitale, le P. *de la Tour* lui demanda ce qu'il pensoit des prédicateurs qui brilloient sur ce grand théâtre ? *Je leur trouve*, répondit-il, *bien de l'esprit et du talent ; mais si je prêche, je ne prêcherai pas comme eux.* Il leur souhaitoit en effet une sensibilité plus vive et plus profonde. Il tint parole : il prêcha, et il s'ouvrit une route nouvelle. Le P. *Bourdaloue* fut excepté du nombre de ceux qu'il ne se proposoit point d'imiter. S'il ne le prit pas en tout pour son modèle, c'est que son génie le portoit à un autre genre d'éloquence. Il se fit donc une manière de composer qu'il ne dut qu'à lui-même, et qui, aux yeux des hommes sensibles, parut supérieure à celle de *Bourdaloue.* La simplicité touchante et le naturel de l'Oratorien sont, ce semble, (dit un homme d'esprit) plus propres à faire entrer dans l'ame les vérités du Christianisme, que toute la dialectique du Jésuite. La logique de l'Évangile est dans nos cœurs : c'est là qu'on doit la chercher. Les raisonnemens les plus pres-

sans sur les devoirs indispensables d'assister les malheureux, ne toucheront guère celui qui a pu voir souffrir son semblable sans en être ému. Une ame insensible est un clavecin sans touches, dont on chercheroit en vain à tirer des sons. Si la dialectique est nécessaire, c'est seulement dans les matières de dogme; mais ces matières sont plus faites pour les livres que pour la chaire, qui doit être le théâtre des grands mouvemens, et non pas de la discussion. On sentit bien la vérité de ces réflexions, lorsqu'il parut à la cour. Après avoir prêché son premier Avent à Versailles, il reçut cet éloge de la bouche même de *Louis XIV : Mon Père, quand j'ai entendu les autres Prédicateurs, j'ai été très-content d'eux. Pour vous, toutes les fois que je vous ai entendu, j'ai été très-mécontent de moi-même. Massillon*, prêchant devant le même monarque, resta un instant sans se rappeler de la suite de son discours. « Remettez-vous, mon Père, lui dit le roi; il est bien juste de nous laisser le temps de goûter les belles et utiles choses que vous nous dites. » La première fois qu'il prêcha son fameux sermon *du petit nombre des Elus*, il y eut un endroit où un transport de saisissement s'empara de tout l'auditoire. Presque tout le monde se leva à moitié, par un mouvement involontaire. Le murmure d'acclamations et de surprise fut si fort, qu'il troubla l'orateur : ce trouble ne servit qu'à augmenter le pathétique de ce morceau. Ce qui surprit sur-tout dans le Père *Massillon*, ce furent ces peintures du monde, si saillantes, si fines, si ressemblantes. On lui demanda où un homme, consacré comme lui à la retraite, avoit pu les prendre ? *Dans le cœur humain*, répondit-il : *pour peu qu'on le sonde, on y découvrira le germe de toutes les passions.... Quand je fais un sermon*, disoit-il encore, *j'imagine qu'on me consulte sur une affaire ambiguë. Je mets toute mon application à décider et à fixer dans le bon parti, celui qui a recours à moi. Je l'exhorte, je le presse, et je ne le quitte point qu'il ne se soit rendu à mes raisons.* Sa déclamation ne servit pas peu à ses succès. Il nous semble le voir dans nos chaires, disent ceux qui ont eu le bonheur de l'entendre, avec cet air simple, ce maintien modeste, ces yeux humblement baissés, ce geste négligé, ce ton affectueux, cette contenance d'un homme pénétré, portant dans les esprits les plus brillantes lumières, et dans les cœurs les mouvemens les plus tendres. Le célèbre comédien *Baron*, l'ayant rencontré dans une maison ouverte aux gens de lettres, lui fit ce compliment : *Continuez, mon Père, à débiter comme vous faites; vous avez une manière qui vous est propre, et laissez aux autres les règles.* Au sortir d'un de ses sermons, la vérité arracha à ce fameux acteur cet aveu humiliant pour sa profession : *Mon ami*, dit-il à un de ses camarades qui l'avoit accompagné, *voilà un Orateur, et nous ne sommes que des Comédiens.* En 1704, le P. *Massillon* parut pour la seconde fois à la cour, et y fut trouvé encore plus éloquent que la première. *Louis XIV*, après lui en avoir témoigné son plaisir, ajouta, du ton le plus gracieux : *Et je veux, mon Père, vous entendre tous les deux ans.* Des éloges

si flatteurs n'altérèrent point sa modestie. Un de ses confrères le félicitant sur ce qu'il venoit de prêcher admirablement, suivant sa coutume : *Eh ! laissez, mon Père*, lui répondit-il, *le Diable me l'a déjà dit plus éloquemment que vous.* Les occupations du ministère ne l'empêchèrent pas de se livrer à la société ; il oublioit à la campagne qu'il étoit prédicateur, sans pourtant blesser la décence. S'y trouvant chez M. *de Crozat*, celui-ci lui dit un jour : *Mon Père, votre morale m'effraie ; mais votre façon de vivre me rassure.* Son esprit de philosophie et de conciliation le fit choisir dans les querelles de la Constitution, pour raccommoder le cardinal *de Noailles* avec les Jésuites. Il ne réussit qu'à déplaire aux deux partis ; il vit qu'il étoit plus facile de convertir des pécheurs, que de concilier des théologiens. Le régent, instruit par lui-même de son mérite, le nomma, en 1717, à l'évêché de Clermont. Destiné, l'année suivante, à prêcher devant *Louis XV*, qui n'avoit que neuf ans, il composa, en six semaines, ces discours si connus sous le nom de *Petit-Carême.* C'est le chef-d'œuvre de cet orateur, et celui de l'art oratoire. Les prédicateurs devroient le lire sans cesse pour se former le goût, et les princes pour apprendre à être hommes. Les critiques sévères trouvèrent dans le *Petit-Carême* un défaut qu'ils reprochent en général à tous les discours de *Massillon :* c'est de n'offrir, souvent dans la même page, qu'une seule idée, variée par toutes les richesses de l'expression, mais qui ne sauvant pas l'uniformité du fond, laissent un peu de lenteur dans la marche. On a fait la même critique de *Sénèque*, et avec plus de justice, parce qu'il fatigue d'autant plus son lecteur, qu'on sent qu'il a ramassé avec effort ce qu'il répand avec abondance. *Massillon*, au contraire, né avec un génie plus éloquent et plus facile, semble ne présenter, en plusieurs manières, les vérités morales que par la crainte de ne pas les graver assez fortement dans l'ame de ses auditeurs. Parmi ces vérités importantes, on remarque celle-ci. « Que ce ne sont pas les souverains, mais la loi qui doit régner sur les peuples ; qu'ils n'en sont que les ministres et les dépositaires ; que les peuples les ont faits, par l'ordre de Dieu, tout ce qu'ils sont ; et qu'ils ne doivent être ce qu'ils sont que pour les peuples ; que les souverains deviennent moins puissans dès qu'ils veulent l'être plus que les lois, et que tout ce qui rend l'autorité odieuse, l'énerve et la diminue. « L'académie Françoise reçut *Massillon* dans son sein un an après, en 1719. L'abbaye de Savigny ayant vaqué, le cardinal *du Bois*, à qui il avoit donné, soit par excès de bonté, soit par reconnoissance, soit par timidité, une attestation pour être prêtre, la lui fit accorder. L'Oraison funèbre de la duchesse *d'Orléans*, en 1723, fut le dernier discours qu'il prononça à Paris. Depuis il ne sortit plus de son diocèse, où sa douceur, sa politesse et ses bienfaits lui avoient gagné tous les cœurs. Il demandoit souvent à la cour des secours pour les indigens, et la diminution des impôts qui pesoient sur la province d'Auvergne. Il réduisit à des sommes modiques les droits exorbitans du greffe épiscopal. En deux ans, il

fit porter secrétement 20,000 liv. a l'Hôtel-Dieu de Clermont. Ses vues pacifiques ne se manifestèrent jamais mieux que pendant son épiscopat. Il se faisoit un plaisir de rassembler des Oratoriens et des Jésuites à sa maison de campagne, et de les faire jouer ensemble. Le cardinal *de Fleuri*, qui craignoit que les Jansénistes ne pussent se glorifier d'un si illustre défenseur, le ménageoit; et *Massillon*, sans aimer beaucoup ce ministre, avoit pour lui les mêmes ménagemens. Il disoit quelquefois en plaisantant sur cette politique timide et réciproque : *M. le Cardinal et moi nous nous craignons mutuellement, et nous sommes ravis tous deux d'avoir rencontré un poltron.* Il poussa cette *poltronnerie*, dont il convenoit si naïvement, jusqu'à n'oser confier son séminaire aux Oratoriens, ses anciens confrères, parce que le cardinal demanda la préférence pour d'autres. On prétend que *Massillon* crut avoir à se repentir de cette foiblesse : *J'ai*, dit-il, *ouvert la porte à l'ignorance pour avoir la paix; j'aurois dû penser que dans les prêtres l'ignorance est bien plus à craindre que les lumières.* Son diocèse le perdit en 1742. Il mourut le 28 septembre, âgé de 79 ans. Son nom est devenu celui de l'éloquence même. Personne n'a plus touché que lui. Préférant le sentiment à tout, il remplit l'ame de cette émotion vive et salutaire qui nous fait aimer la vertu. Quel pathétique! Quelle connoissance du cœur humain! Quel épanchement continuel d'une ame pénétrée! Quel ton de vérité, de philosophie, d'humanité! Quelle imagination, à la fois vive et sage! Pensées justes et délicates; idées brillantes et magnifiques; expressions élégantes, choisies, sublimes, harmonieuses; images éclatantes et naturelles; coloris vrai et frappant; style clair, net, plein, nombreux, également propre à être entendu par la multitude, et à satisfaire l'homme d'esprit, l'académicien et le courtisan : tel est le caractère de l'éloquence de *Massillon*, sur-tout dans son *Petit-Carême*. Il sait à la fois penser, peindre et sentir. On a dit de lui, et on l'a dit avec raison, qu'il étoit à *Bourdaloue*, ce que *Racine* étoit à *Corneille*. Pour mettre le dernier trait à son éloge, il est, de tous les orateurs François, celui dont les étrangers font le plus de cas, quoiqu'ils lui reprochent, avec M. *Marmontel*, d'avoir manqué quelquefois d'énergie et de profondeur. Le neveu de cet homme célèbre nous a donné une bonne édition des *Œuvres* de son oncle, à Paris, en 1745 et 1746, en 14 vol. grand in-12, et 12 tomes petit format. On y trouve : I. Un *Avent* et un *Carême* complets. C'est sur-tout dans les sermons de morale, tels que sont presque tous ceux de son *Avent* et de son *Carême*, qu'il faut chercher le véritable génie de *Massillon*. Il excelle, dit M. *d'Alembert*, dans la partie de l'orateur, qui seule peut tenir lieu de toutes les autres, dans cette éloquence qui va droit à l'ame, mais qui l'agite sans la déchirer. Il va chercher au fond du cœur ces replis cachés où les passions s'enveloppent; et il les développe avec une onction si affectueuse et si tendre, qu'il subjugue moins qu'il n'entraîne. Sa diction, toujours facile, élégante et pure, est par-tout de

cette simplicité noble sans laquelle il n'y a ni bon goût ni véritable éloquence : simplicité qui, étant réunie dans *Massillon*, à l'harmonie la plus séduisante et la plus douce, en emprunte encore des graces nouvelles. Ce qui met le comble au charme que fait éprouver ce style enchanteur, c'est qu'on sent que tant de beautés ont coulé de source, et n'ont rien coûté à celui qui les a produites. Il lui échappe même quelquefois, soit dans les expressions, soit dans les tours, soit dans la mélodie si touchante de son style, des négligences qu'on peut appeler heureuses, parce qu'elles achèvent de faire disparoître l'empreinte du travail. C'est par cet abandon de lui-même, que *Massillon* se faisoit autant d'amis que d'auditeurs. Il savoit, que plus un orateur paroît occupé d'enlever l'admiration, moins ceux qui l'écoutent sont disposés à la lui accorder. II. Plusieurs *Oraisons funèbres*, des *Discours*, des *Panégyriques*, qui n'avoient jamais vu le jour. III. Dix *Discours* connus sous le nom de *Petit-Carême*. IV. Les *Conférences Ecclésiastiques*, qu'il fit dans le Séminaire de Saint-Magloire, en arrivant à Paris; celles qu'il a faites à ses curés pendant le cours de son épiscopat; et les Discours qu'il prononçoit à la tête des Synodes qu'il assembloit tous les ans. Dans la conférence sur *l'usage des revenus ecclésiastiques*, *Massillon* semble prédire au clergé ce qui lui est arrivé. Après s'être élevé contre le fantôme de la vanité, du nom et de la naissance, contre le faste qui avilissoit un état saint, il dit que les mondains se plaignent que les clercs tout seuls vivent dans l'opulence, tandis que tous les autres états souffrent. L'hérésie, en usurpant, les siècles passés, les biens consacrés à l'église, n'allégua point d'autres prétextes. L'usage profane que la plupart des ministres faisoient des richesses du sanctuaire, l'autorisa à l'arracher de l'autel ; et que sais-je si le même abus, qui règne parmi nous, n'attirera pas un jour à nos successeurs la même peine. V. Des *Paraphrases* touchantes sur plusieurs Pseaumes. L'illustre auteur de tant de beaux morceaux, auroit souhaité qu'on eût introduit en France l'usage établi en Angleterre, de lire les Sermons au lieu de les prêcher de mémoire : usage commode, mais qui fait perdre à l'éloquence toute sa chaleur. Il lui étoit arrivé, aussi bien qu'à deux autres de ses confrères, de rester court en chaire précisément le même jour. Ils prêchoient tous les trois en différentes heures un *Vendredi-Saint*. Ils voulurent s'aller entendre alternativement. La mémoire manqua au premier; la crainte saisit les deux autres, et leur fit éprouver le même sort. Quand on demandoit à notre illustre orateur, quel étoit son meilleur Sermon ? *Celui que je sais le mieux*, répondoit-il. On attribue la même réponse au P. *Bourdalouc*. Le célèbre Père *de la Rue* pensoit comme *Massillon*, que la coutume d'apprendre par cœur étoit un esclavage, qui enlevoit à la chaire bien des orateurs, et qui avoit bien des inconvéniens pour ceux qui s'y consacroient. (*Voy.* son article.) L'abbé *de la Porte* a recueilli, en un vol. in-12, les idées les plus brillantes et les traits les plus saillans répandus dans les ouvrages du célèbre

évêque de Clermont. Ce recueil, fait avec choix, a paru à Paris en 1748, in-12, et forme le 15e volume de l'édition grand in-12, et le 13e du petit in-12; il est intitulé : *Pensées sur différens sujets de morale et de piété, tirées*, etc. On a publié, en 1792, in-8°, ses *Mémoires de la minorité de Louis XV*, intéressans par beaucoup de faits particuliers, et par des détails sur l'intérieur de la cour. Ils prouvent que *Massillon* étoit très-instruit en matière de gouvernement, et qu'il avoit jeté un coup d'œil attentif et juste sur les événemens dont il fut témoin, et sur les acteurs qui occupoient alors la grande scène du monde. Le style en est facile et simple, quelquefois même négligé; mais la clarté du récit et la netteté des développemens marquent une main exercée à écrire.

MASSINGER, (Philippe) poëte Anglois, fut élevé à Oxford, et quitta ensuite l'université de cette ville, pour aller à Londres, où il se livra tout entier à la poésie. Ses *Tragédies* et ses *Comédies* furent applaudies. Il les composoit conjointement avec les plus célèbres poëtes Anglois de son temps, etc. Ses Œuvres ont été recueillies, 1779, 4 volum. in-8.° L'auteur mourut à Southwark en 1640.

MASSINISSA, *Voyez* MASINISSA.

I. MASSON, (Antoine) graveur du 17e siècle, natif de Louri près Orléans, excella dans les portraits. Les *Disciples d'Emmaüs*, le portrait du vicomte *de Turenne*, ceux du duc *d'Harcourt*, du *Lieutenant-criminel de Lyon*, etc., sont regardés comme des chefs-d'œuvre. Son burin est ferme et gracieux. On prétend qu'il s'étoit fait une manière de graver toute particulière, et qu'au lieu de faire agir sa main sur la planche, (comme c'est l'ordinaire) pour conduire le burin selon la forme du trait que l'on y veut exprimer, il tenoit au contraire sa main droite fixe, et avec la main gauche il faisoit agir la planche, suivant le sens que la taille exigeoit. Plusieurs de nos graveurs modernes suivent cette manière. Cet habile artiste, membre de l'académie royale de Peinture, mourut à Paris en 1702, âgé de 66 ans.

II. MASSON, (Innocent le) Chartreux, né à Noyon en 1628, fut élu général en 1675, et fit rebâtir la grande Chartreuse, qui avoit été presque entièrement réduite en cendres. Il s'acquit un nom par sa vertu et par ses livres de piété. Son meilleur ouvrage est sa nouvelle Collection des *Statuts des Chartreux*, avec des notes savantes, Paris, 1703, in-folio, très-rare. Il y a cinq parties. La cinquième, contenant les Priviléges de l'ordre, manque quelquefois. Il avoit donné, en 1683, l'*Explication de quelques endroits des Statuts de l'Ordre des Chartreux*, petit in-4°, qui doit avoir 166 pages. Ceux qui finissent à la page 122, ne sont pas complets. C'est une réponse à ce que l'abbé *de Rancé* avoit dit des Chartreux dans ses *Devoirs de la vie monastique*. Cet auteur mourut le 8 mai 1703, à 76 ans, après avoir été pendant toute sa vie ennemi déclaré des disciples de *Jansénius*, qui ne l'ont pas épargné dans leurs écrits. C'étoit, selon eux, un

mauvais théologien et un faux mystique ; mais ils l'ont jugé trop sévèrement.

III. MASSON, (Antoine) religieux Minime, mort à Vincennes en 1700, dans un âge avancé, se fit un nom dans son ordre par sa piété, par son savoir et par ses ouvrages. Les principaux sont : I. *Questions curieuses, historiques et morales sur la Genèse*, in-12. II. *L'Histoire de Noé et du Déluge universel*, 1687, in-12. III. *L'Histoire du Patriarche* ABRAHAM, 1688, in-12. IV. Un *Traité des marques de la Prédestination*, et quelques autres *Ecrits* de piété, nourris de passages de l'Ecriture-Sainte et des Pères.

IV. MASSON, (Jean) ministre Réformé, mort en Hollande vers 1750, étoit originaire de France, et s'étoit retiré en Angleterre, pour y professer en liberté sa religion. Les lettres lui doivent plusieurs ouvrages. Les principaux sont : I. *Histoire critique de la République des Lettres*, depuis 1712 jusqu'en 1716, en 16 vol. in-12. L'érudition y est profonde, mais maussade. *Masson* écrivoit en pédant ; l'auteur du *Mathanasius* l'a eu en vue dans plusieurs de ses remarques. On pouvoit lui appliquer ces vers du chevalier *de Cailly* :

Dieu me garde d'être savant
D'une science si profonde.
Les plus doctes, le plus souvent
Sont les plus sottes gens du monde.

II. Les *Vies* d'*Horace*, d'*Ovide* et de *Pline le Jeune*, en latin, 3 vol. in-8.° Elles sont assez estimées, et l'on y trouve des recherches qui peuvent servir à éclaircir les ouvrages de ces auteurs. *Dacier*, attaqué par *Masson*, se défendit d'une manière victorieuse. Sa défense est à la tête de la 2.e édition de sa Traduction des Œuvres d'*Horace*. III. *Histoire de Pierre Bayle et de ses Ouvrages*, Amsterdam, 1716, in-12. Elle lui est du moins communément attribuée à présent, quoiqu'on l'eût donnée d'abord à *la Monnoye*.... Voyez XIII MARTIN, n.° IV de ses ouvrages.

V. MASSON DES GRANGES, (Daniel le) prêtre, né en 1700, mort en 1760, à 60 ans, avoit autant d'esprit que de piété. Les particularités de sa vie sont ignorées ; mais on connoît beaucoup son excellent ouvrage intitulé : *Le Philosophe moderne*, ou *l'Incrédule condamné au tribunal de sa raison*, 1759, in-12 ; réimprimé en 1765, avec des additions considérables. Les vérités que l'auteur traite, sont rebattues ; mais il les présente dans un nouveau jour, et, en dépouillant les preuves de la Religion de ce qu'elles ont de trop abstrait, il les met à la portée de tout le monde. Son style est ingénieux, mais un peu affecté.

VI. MASSON, (Antoine) graveur, né à Thoury près d'Orléans, en 1636, mort en 1700, à 64 ans, ne doit pas être confondu avec *Benoît* MASSON, sculpteur habile, né à Richelieu, et mort en 1684, dont les statues se voient à Versailles. *Antoine* excelloit dans les portraits.

VII. MASSON DE MORVILLIERS, (N.) poëte médiocre, mais écrivain correct, a publié divers ouvrages relatifs à la géographie, et plusieurs pièces de vers dans les recueils qui leur étoient consacrés. On lui doit :

I. *Abrégé* de la Géographie de la France, 1774, 2 volum. in-12. II. *Autre* sur la Géographie de l'Italie, 1774, in-12. III. *Autre* sur la Géographie de l'Espagne et du Portugal, 1776, in-12. IV. Divers articles sur la Géographie moderne, insérés dans l'Encyclopédie méthodique. *Masson* est mort à Paris dans le mois de septembre 1789.

MASSON, (Papire) *Voyez* PAPIRE-MASSON.

MASSON, *Voyez* MAÇON *et* PEZAI.

MASSOULIÉ, (Antonin) né à Toulouse en 1632, se fit Dominicain en 1647; il fut prieur dans la maison du noviciat à Paris, puis provincial de la province de Toulouse, enfin assistant du général de son ordre, en 1686. Ce modeste religieux refusa un évêché, qui lui fut offert par le grand duc de Toscane. Il mourut à Rome, le 22 janvier 1706, à 74 ans, honoré des regrets et de l'estime des savans de son ordre. Son principal ouvrage est un livre en 2 vol. in-folio, intitulé: *Divus* THOMAS *sui interpres*. Son but principal est de prouver que les sentimens de l'école des Dominicains, sur la Prémotion physique, la Grace et la Prédestination, sont véritablement les sentimens de *St. Thomas*, et non pas des inventions de *Bannez*, comme quelques adversaires des Thomistes l'ont prétendu. On voit par cet ouvrage, que l'auteur avoit beaucoup lu, et qu'il s'étoit attaché sur-tout à *St. Paul*, à *St. Augustin*, à *St. Bernard* et à *St. Thomas*. Il réfuta aussi les Quiétistes dans deux *Ecrits*, publiés in-12, 1699 et 1703.

MASSUET, (Dom René) Bénédictin de la congrégation de Saint-Maur, né à Saint-Ouen de Mancelles, au diocèse d'Evreux, en 1665, donna au public: I. Une édition de *St. Irenée*, imprimée chez *Coignard*, à Paris, in-fol. 1710, plus ample et plus correcte que les précédentes, et enrichie de Préfaces, de Dissertations et de Notes. Ses *Dissertations* répandent un nouveau jour sur des matières qui peut-être n'avoient jamais été bien éclaircies. II. Le cinquième volume des *Annales de l'Ordre de Saint-Benoît*. III. Une *Lettre d'un Ecclésiastique* au R. P. *E. L. J.* (Révérend Père *Etienne Langlois*, Jésuite) dans laquelle il répond à une brochure contre l'édition de *St. Augustin*, donnée par ses confrères. IV. Une seconde édition du *St. Bernard*, de D. *Mabillon*. Dom *Massuet* mourut le 19 janvier 1716, à 50 ans. Son érudition, son application au travail, sa piété et les qualités de son cœur, méritèrent les éloges et les pleurs de sa congrégation. C'étoit un homme d'un vrai mérite, plein de probité et de politesse.

MASTELLETA, (Jean-André *Donducci*, dit) peintre, né à Bologne en 1577, entra d'abord dans l'école des *Caraches*, et étudia quelque temps les ouvrages du *Parmesan*; mais on ne peut point dire qu'il ait travaillé dans le goût de ces grands maîtres. Il se fit une manière séduisante, sans vouloir consulter la nature. Il employoit le noir plus qu'aucune autre couleur, et cette affectation dépare ses ouvrages. Ce peintre, né avec un naturel mélancolique, affoiblit son esprit par la

chagrin. Il s'enferma dans un couvent où il mourut fort vieux. Ses mœurs étoient pures, et son esprit modeste.

MASTIN DE L'ESCALE, *Voy.* ESCALE.

MASUCCIO DE SALERNE, (*Masutius Salernitanus*) issu d'une famille noble, a fait cinquante *Nouvelles* à l'imitation de *Boccace*, imprimées en italien, à Naples, 1479, in-fol., puis à Venise, 1484, aussi in-folio. Elles sont intitulées; *Il Novellino*, etc. Cet auteur mourut vers la fin du 15^e^ siècle. Il est fort au-dessous de son modèle.

MASURES, *Voyez* MAZURES.

MATAMOROS, (Alfonse-Garcias) chanoine de Séville, sa patrie, au 16^e^ siècle, fut professeur d'éloquence dans l'université d'Alcala. On a de lui, un *Traité des Académies et des Hommes doctes d'Espagne*, à Alcala, 1553, in-8.° C'est une apologie des Espagnols, contre ceux qui paroissent douter du savoir de cette nation. *Matamoros* étoit un homme de goût, ennemi des misères scolastiques, et passionné pour les belles-lettres, qu'il fit revivre en Espagne, après avoir dégoûté ses compatriotes des froides et ineptes chicanes de certaines Ecoles. Son style est élégant; mais il affecte trop d'y répandre des fleurs.

MATANI, (Antoine) né à Pistoie le 27 juillet 1730, s'appliqua avec succès à la médecine, et prit le bonnet de docteur à Pise en 1754. Il fut fait successivement professeur en philosophie et en médecine dans la même université. Il mourut dans de grands sentimens de piété, le 21 juin 1769, à Pistoie. On a de lui, un grand nombre d'ouvrages. Les principaux sont: I. *De Anevrismaticis præcordiorum morbis animadversiones*, Florence, 1756; Francfort, 1766. II. *Heliodori Larissæi Capita opticorum è græco latinè conversa*, Pistoie, 1758. III. *Relation historique et philosophique des productions naturelles du territoire de Pistoie*, en italien, Pistoie, 1762. IV. *De Nosocomiorum regimine*, à Venise, 1768. V. *De Remediis tractatus*, Pise, 1769. *Matani* a laissé des manuscrits, entr'autres une *Histoire Littéraire* des écrivains de son pays, fort avancée. Ces manuscrits sont entre les mains de *Joseph Matani*, son frère, professeur en théologie au séminaire de Pise, qui avoit le plaisir, lorsque son frère vivoit, de se délasser avec lui, de ses occupations pénibles, par des entretiens fréquens sur la religion et la critique sacrée et profane. En 1780, *Ventura di Samuel Fua* préparoit une édition complète des Œuvres de ce médecin, à Pise.

MATERNE, (Saint) succéda à *St. Valère*, dans le gouvernement de l'église de Trèves, vers la fin du 3^e^ siècle. Il quitta ce siége pour fonder celui de Cologne, qu'il remplit jusqu'à sa mort. Il assista à deux conciles tenus contre les Donatistes, l'un à Rome, l'autre à Arles. Son corps fut transporté à Trèves, dans l'église de Saint-Mathias, d'où *Pappon*, archevêque de Trèves, le transféra dans l'église métropolitaine, en 1037.

MATERNUS DE CILANO, (George-Chrétien) né à Presbourg, s'appliqua avec un succès égal aux belles-lettres, à la physique, à la médecine, et à l'étude de l'antiquité. Il enseigna ces sciences à Altenau, dans la Basse-Saxe, où il mourut le 9 juillet 1773. Les monumens de son savoir sont : I. *De terræ Concussionibus.* II. *De Causis lucis borealis.* III. *De motu humorum progressivo veteribus non ignoto*, 1754, in-4.° IV. *De Saturnalium origine et celebrandi ritu apud Romanos*, 1759, in-4.° V. *Prolusio de modo furtum quærendi apud Athenienses et Romanos*, 1769, in-4.° VI. Une *Description de l'état sacré, civil et militaire de la République Romaine*, en allemand, 3 vol. in-8.° VII. Plusieurs Dissertations insérées dans les journaux *des Curieux de la nature.*

MATERNUS, *Voyez* FIRMICUS-MATERNUS.

MATHA, *Voyez* JEAN DE MATHA, n.° XIV.

I. MATHAN, prêtre de *Baal*, fut tué devant l'autel de cette fausse Divinité par les ordres du grand-prêtre *Joïada*, vers l'an 880 avant J. C.

II. MATHAN, fils d'*Éléazar*, fut père de *Jacob* et aïeul de *Joseph* époux de *Marie.*

MATHANIAS, *Voyez* SEDECIAS.

MATHAT, fils de *Lévi*, et père d'*Héli*, que l'on croit être le même que *Joachim*, père de la *Ste Vierge.*

MATHATA, fils de *Natan*, et père de *Menna*, un des ancêtres de Jésus-Christ, selon la chair.

I. MATHATHIAS, fils de *Sellum*, de la race de *Coré*, chef de la quatorzième famille des Lévites. Il avoit l'intendance sur tout ce qu'on faisoit cuire dans la poêle aux sacrifices.

II. MATHATHIAS, fils de *Jean* de la famille des *Machabées*, se rendit fort célèbre pendant la persécution d'*Antiochus Epiphanes.* Les abominations qui se commettoient à Jérusalem après la prise de cette ville, l'obligèrent de se retirer avec ses fils dans celle de Modin, où il étoit né. Ses fils étoient *Jean*, *Simon*, *Judas*, *Éléazar* et *Jonathas.* Il n'y fut pas long-temps sans voir arriver les commissaires envoyés par *Antiochus*, pour contraindre ceux de Modin à renoncer à la loi de Dieu et à sacrifier aux idoles. Plusieurs cédèrent à la violence; mais *Mathathias* déclara publiquement qu'il n'obéiroit jamais aux ordres injustes d'*Antiochus.* Comme il cessoit de parler, il apperçut un Israélite qui s'avançoit pour sacrifier aux idoles. Animé à l'instant d'un enthousiasme divin, il se jette sur cet homme et sur l'officier qui vouloit le forcer à cette impiété, et les tue tous les deux sur l'autel même où ils alloient sacrifier. Cette action ayant fait du bruit, il s'enfuit sur les montagnes avec ses fils et un grand nombre d'Israélites. Alors, formant un corps d'armée, il parcourut tout le pays, détruisit les autels dédiés aux faux Dieux, et rétablit le culte du Seigneur. Ce grand homme, sentant que sa fin approchoit, ordonna à ses fils de choisir pour général de leurs troupes *Judas*

Machabée leur frère. Il les bénit ensuite, et mourut après avoir gouverné Israël durant l'espace d'une année, vers la 166e avant Jésus-Christ. C'est par lui que commença la principauté des Asmonéens, qui dura jusqu'à *Hérode*. Alors on vit des traces sensibles de la Théocratie, puisque celui qui gouvernoit souverainement étoit revêtu du caractère sacerdotal, et vérifioit ce qu'avoit dit Moïse : *Eritis mihi in regnum sacerdotale.* (Exod. 19. 6.) L'autorité divine parut encore plus dans les succès que Dieu donna aux armes de cette famille qu'il avoit suscitée pour remettre son culte en honneur, et affranchir Israël de la servitude. Aussi la république des Juifs ne fut jamais plus florissante, et plus fidelle à la loi du Seigneur, que sous les cinq fils de *Mathathias*. Mais après leur mort leurs successeurs, moins zélés pour leur patrie, firent bientôt oublier ces temps heureux. *Hircan*, le dernier des fils de *Mathathias*, avoit laissé cinq fils. *Aristobule*, l'aîné, succéda à son père dans la souveraine Sacrificature, et dans la principauté temporelle; mais il ne soutint pas la gloire de son illustre maison.

III. MATHATHIAS, fils de *Simon*, petit-fils du grand *Mathathias*, fut tué en trahison avec son père et un de ses frères, par *Ptolomée* son beau-frère, dans le château de Doch, l'an 135 avant J. C.

I. MATHIAS *ou* MATTHIAS, (Saint). Le perfide *Judas* ayant laissé, par sa mort, la place d'Apôtre vacante, *Joseph* surnommé le Juste, et *Mathias*, furent les deux hommes sur lesquels on jeta les yeux pour l'apostolat. Les fidelles prièrent Dieu de se déclarer sur un des deux. Le sort tomba sur *Mathias*, l'an 33 de Jésus-Christ. On ne sait rien de certain sur la vie et la mort de cet Apôtre. Ce que l'on dit de sa prédication en Éthiopie, et de son martyre, n'est appuyé sur aucun fondement digne de foi. Les anciens hérétiques lui ont attribué un *Evangile* et un *Livre de Tradition*, reconnus pour apocryphes par toute l'Eglise. On croit avoir à Rome les reliques de cet Apôtre; mais la fameuse *Abbaye de Saint-Mathias* près de Trèves, prétend, avec autant de fondement, avoir cet avantage : prétentions douteuses de part et d'autre.

II. MATHIAS, empereur d'Allemagne, fils de *Maximilien II* et frère de *Rodolphe II*, succéda à celui-ci, le 13 juin 1612, l'empire étoit alors en guerre avec les Turcs. Après des succès contrebalancés par des pertes, *Mathias* eut le bonheur de la finir en 1615, par un traité conclu avec le sultan *Achmet*. Mais il en vit commencer une autre en 1618, qui désola l'Allemagne pendant trente ans, et qui fut excitée par les Protestans de Bohême, pour la défense de leur religion. Ils avoient coutume de dire, que *le Loup d'Allemagne n'étoit pas moins à craindre pour eux que l'Ours de Turquie*. Cette grande querelle ne fut terminée qu'à la paix de Westphalie, après dix ans de négociations. Le comte *de Thurn*, homme également ambitieux et éloquent, leva des troupes à la hâte, et s'empara, en deux mois, de presque toute la Bo-

lême. Cette perte, jointe à la rebellion de la Silésie et à l'enlèvement du cardinal *Elesel*, son premier ministre, affligèrent tellement *Mathias*, qu'il en mourut à Vienne, le 10 mars 1616, à 63 ans. « Ce prince, dit M. *de Montigny*, avoit les vertus, la politique et toutes les qualités d'un grand empereur. L'empire, à son couronnement, étoit sur le point de sa chûte, et il le raffermit. Les Protestans perdirent sous son règne, une grande partie de leurs priviléges; les Catholiques recouvrèrent leurs droits; le clergé rentra dans ses biens; et la justice se rendit avec autant d'exactitude qu'il y avoit eu de brigandage et de partialité sous son prédécesseur.» Cependant la Providence le mit dans des situations qui éprouvèrent sa constance et son courage. La capitulation que *Mathias* signa en montant sur le trône, diffère essentiellement de celle de ses prédécesseurs. Elle borne l'emploi des subsides donnés par les États, au seul usage pour lequel ils sont accordés. Elle lui défend de traduire les procès pour les péages électoraux, devant un autre tribunal que celui des *Sept Electeurs*. Elle l'oblige de prendre lui-même les investitures des fiefs possédés par la maison d'*Autriche*. Elle permet aux électeurs d'élire un roi des Romains, du vivant de l'empereur, quand ils le jugeront utile et nécessaire pour le bien de l'empire, et même malgré les oppositions de l'empereur régnant. Il avoit épousé, en 1611, *Anne-Catherine*, fille de l'archiduc *Ferdinand*, morte en 1618. Il n'en eut point d'enfans. Il ne laissa qu'un fils naturel, connu sous le nom de *Mathias d'Autriche*.

III. MATHIAS CORVIN, roi de Hongrie et de Bohême, deuxième fils de *Jean Huniade*, s'acquit, par sa bravoure, le nom de *Grand*. Les ennemis de son père le retenoient dans une prison en Bohême; mais ayant obtenu sa liberté, il fut élu roi de Hongrie le 24 janvier 1458. Plusieurs grands seigneurs Hongrois s'opposèrent à son élection, et sollicitèrent *Fréderic III* de se faire couronner. Les Turcs profitèrent de ces divisions; mais *Mathias* les chassa de la haute Hongrie, après avoir forcé l'empereur *Fréderic* de lui rendre la couronne sacrée de *St. Etienne* dont il s'étoit emparé, et sans laquelle il n'avoit que le nom de roi dans l'esprit superstitieux de ces peuples. La guerre se ralluma après une paix passagère. La fortune lui fut si favorable, qu'ayant assujetti une partie de l'Autriche, il prit enfin Vienne et Neustadt qui en sont les principaux boulevards. L'empereur vaincu désarma le vainqueur, en lui laissant la basse Autriche en 1487. L'année d'auparavant, *Mathias* avoit convoqué une assemblée à Bude dans laquelle il donna plusieurs lois contre les duels, les chicanes dans les procès, et quelques autres abus. Il se préparoit de nouveau à la guerre contre le Turc, lorsqu'il mourut d'apoplexie à Vienne en Autriche, le 16 avril 1490, ne laissant qu'un fils naturel, (*Jean Corvin*,) qui tenta vainement de succéder à son père au trône de Hongrie. On fit à *Mathias* cette Épitaphe :

Corvini brevis hæc urna est, quem magna fatentur
Facta fuisse Deum, fata fuisse hominem.

Ce héros, heureux dans la paix et dans la guerre, n'ignoroit rien de ce qu'un prince doit savoir. Il parloit une partie des langues de l'Europe ; il étoit d'un caractère fort enjoué, et se plaisoit à dire des bons mots. *Galeoti Martio de Narni*, son secrétaire, les publia. Les lettres et les beaux arts eurent en lui un protecteur. Il employa les meilleurs peintres d'Italie, et appela à sa cour les savans de l'Europe. Il avoit à Bude une très-belle bibliothèque, riche en livres et en manuscrits. C'est là que, pour se délasser des combats, il alloit passer en sage les momens les plus doux ; préférant, dit M. *de Montigny*, au plaisir de vaincre, celui d'apprendre des illustres morts le grand art de régner. *Mathias* avoit épousé en premières noces *Catherine*, fille de *George Pogebrack*, roi de Bohême, morte sans enfans en 1464 ; et en second lieu, *Beatrix*, fille naturelle de *Ferdinand*, roi de Naples ; celle-ci n'ayant pu, à cause de sa stérilité, vaincre l'opposition des Hongrois pour épouser *Uladislas*, à qui elle avoit fait décerner la couronne, en mourut de chagrin. Quelques historiens ont avancé qu'il avoit été empoisonné par cette dernière princesse, qui lui présenta, dit-on, des figues avant de lui donner de l'eau pour appaiser sa soif ardente. Mais cette assertion est hasardée ; comme celles qu'on fait sur la mort de presque toutes les têtes couronnées.

MATHIEU, *Voy.* MATTHIEU.

I. MATHILDE, *ou* MAHAUD, (Ste.) reine d'Allemagne, mère de l'empereur *Othon*, dit *le Grand*, et aïeule maternelle, de *Hugues Capet*, étoit fille de *Thierri*, comte de Ringelheim. Elle épousa *Henri l'Oiseleur*, roi de Germanie, dont elle eut l'empereur *Othon*, *Henri*, duc de Bavière, et *Brunon*, évêque de Cologne. Pour prier la nuit, elle quittoit le lit du prince son époux, qui feignoit de l'ignorer. Ils gardoient la continence les jours marqués par l'église, suivant l'usage religieux observé encore alors. Cependant un jeudi saint, *Henri* ayant pris un peu plus de vin qu'à l'ordinaire, obligea la reine à violer cette règle. De cette union naquit leur fils *Henri*, pour qui *Ste. Mathilde* eut une prédilection singulière. Après la mort de son époux, en 936, elle fut maltraitée par ses fils, et obligée de se retirer en Westphalie ; mais *Othon* la fit revenir, et se servit utilement de ses conseils. *Mathilde* fonda plusieurs monastères et un grand nombre d'hôpitaux, et mourut dans l'abbaye de Quedlimbourg, le 14 mars 968.

II. MATHILDE, comtesse de Toscane, fille de *Boniface*, marquis de Toscane, naquit en 1046. Elle épousa *Godefroi le Bossu*, fils du duc *de Lorraine*. Mais ils vécurent presque toujours séparés. *Mathilde* ne vouloit pas quitter le beau climat de l'Italie, pour suivre son époux dans une province septentrionale. *Godefroi* étant mort en 1076, elle se trouva veuve à l'âge de 30 ans. Sa piété étoit tendre et fervente. Elle soutint avec zèle les intérêts des papes *Grégoire VII*, et *Urbain II*, contre l'empereur *Henri IV*, son cousin, et remporta sur ce prince de grands avantages. Elle fit ensuite une donation solennelle de ses biens au saint Siége, et mourut le 24

juillet 1115, à 76 ans. Les ennemis des souverains pontifes l'ont accusée d'avoir eu des liaisons trop étroites avec *Grégoire VII;* mais la vertu de ce pape, et celle de *Mathilde*, ont fait passer cette accusation pour une calomnie dans l'esprit de la plupart des historiens. Aucun fait, aucun indice n'ont jamais fait tourner ces soupçons en vraisemblances. La vérité de la donation de la comtesse *Mathilde*, n'a jamais été révoquée en doute, comme celle de *Constantin* et de *Charlemagne*. C'est le titre le plus authentique que les papes aient réclamé : mais ce titre même fut un nouveau sujet de querelle. Elle possédoit la Toscane, Mantoue, Parme, Reggio, Plaisance, Ferrare, Modène, une partie de l'Ombrie, le duché de Spolette, Vérone, presque tout ce qui est appelé aujourd'hui le *Patrimoine de St. Pierre*, depuis Viterbe jusqu'à Orviette, avec une partie de la Marche d'Ancône. Le pape *Paschal II* ayant voulu se mettre en possession de ses états, *Henri IV*, empereur d'Allemagne, s'y opposa. Il prétendit que la plupart des fiefs que la comtesse avoit donnés, étoient mouvans de l'Empire. Ces prétentions furent une nouvelle étincelle de guerre entre l'Empire et la Papauté; cependant, à la longue, il fallut céder au saint Siége une partie de l'héritage de *Mathilde*.

MATHILDE *ou* MAUD, (Ste.) fille de *Ste. Marguerite*, reine d'Ecosse, et première femme de *Henri I*, roi d'Angleterre, imita fidellement les vertus de sa mère. On l'honore le 30 avril. Elle fit bâtir à Londres, deux grands hôpitaux, celui de l'église de Christ, et celui de Saint-Gilles. Elle mourut l'an 1118, et fut enterrée à Westminster, auprès de *St. Edouard*, le confesseur. C'est par son ordre que *Thierri*, moine de Durham, écrivit la *Vie* de *Ste. Marguerite*, dont il avoit été le confesseur.

MATHINCOURT, (Pierre de) *Voyez* FOURRIER.

MATHISON, *Voy.* MUNCER.

MATHO, maître de musique de la cour de *Louis XIV*, fit plusieurs chansons tendres, insérées dans le recueil de *Ballard*, et la musique de l'opéra d'*Arion*, par *Fuzelier*.

I. MATHON DE LA COUR, (Jacques) né à Lyon le 28 octobre 1712, mort dans la même ville, vers l'an 1770, se distingua par ses connoissances et ses ouvrages en mathématiques. Il fut l'un des membres les plus laborieux de l'académie de sa patrie. On lui doit : I. *Mémoire* sur la manière la plus avantageuse de suppléer à l'action du vent sur les grands vaisseaux, 1753. II. *Nouveaux Elémens de Dynamique et de Mécanique*, Lyon, 1763, 3 volumes in-12. III. *Essai* du calcul des machines mues par la réaction de l'eau, dans le journal de physique.

II. MATHON DE LA COUR, (Charles-Joseph) fils du précédent, naquit à Lyon en 1738. De bonnes études développèrent en lui un esprit naturel et un goût sûr. Venu jeune à Paris, il y fut connu et aimé des hommes de lettres les plus distingués, et s'y fit d'abord connoître par les prix qu'il remporta à l'académie des Inscriptions, et dans d'autres

Sociétés littéraires. De retour à Lyon, il fut accueilli par l'académie de cette ville, et y devint l'hôte aimable de tous les savans qui y passoient, le protecteur de quiconque avoit besoin de ses conseils et de ses secours, l'ami des pauvres, et l'auteur de plusieurs établissemens utiles. Arrêté après le siége de sa patrie, en 1793, il y fut condamné à mort par le tribunal de sang qui égorgeoit les citoyens, au nom d'une loi barbare. Ses vertus furent douces et paisibles, son érudition étendue; son amitié constante, sa religion sincère, sa bienfaisance noble et sans ostentation. «On a inhumainement privé du jour, a dit l'un des auteurs de ce Dictionnaire, dans son *Tableau des Prisons de Lyon*, celui qui ne l'employa jamais qu'à faire du bien. Bienfaisant *Mathon*, puisse-t-on recueillir bientôt, et lorsque nos fils seront heureux, les généreux fruits de tes veilles et de tes pensées; de tes veilles sans cesse occupées à secourir l'innocence, à soutenir l'honnête industrie; de tes pensées, grandes, simples et pures comme ton cœur?.... C'est à lui qu'on dut les premiers succès de la société Philantropique, les secours pour les mères nourrices, un établissement pour arracher les jeunes enfans à l'oisiveté; pour naturaliser la mouture économique, et rendre le pain du peuple moins cher et meilleur, il fit venir à ses frais des ouvriers de Paris. Il chercha à rendre commune, dans tous les quartiers, l'eau du Rhône, vive, légère et salutaire en divers maux. Il établit pendant quelque temps un Lycée, propre à faciliter aux artistes l'exposition de leurs chefs-d'œuvre, et les moyens d'être connus. Tout ce qu'il dit, tout ce qu'il pensa, tout fut rapporté par lui au bien général. Négligent pour ses propres affaires, il ne rêva qu'à bien faire celles des autres. Ici, il faisoit imprimer à ses frais un ouvrage utile, pour en laisser le bénéfice à son auteur. Là, il contractoit une dette pour acquitter celle du pauvre. Dans un siècle d'égoïsme, il eut jusqu'au courage de se consacrer à la bienfaisance sans partage, et de consentir plutôt à passer pour ridicule ou singulier aux yeux de la frivolité inhumaine, que de manquer une seule occasion de sacrifier son temps, ses peines ou sa bourse, à la bonne action qu'on lui indiquoit. Et on a fait mourir de pareils hommes! *Dorfeuil* lui-même parut hésiter s'il pouvoit faire tomber une tête si éclairée, si vertueuse. « Tu étois noble, lui dit-il, tu n'as pas quitté Lyon pendant le siége: lis le décret; tu peux prononcer toi-même sur ton sort.» Ainsi l'Athénien *Lysias* s'écrioit autrefois: *Ce n'est pas moi, Erasthotène, c'est la loi qui te tue.* En effet, *Mathon* lut l'article funeste, et répondit: « Il est sûr que cette loi m'atteint, je saurai mourir.» Il ne reprocha rien à cette loi cruelle; il ne reprocha rien aux hommes. Seul avec Dieu, on le vit aller de Roanne en Bellecour, sans vaine ostentation, comme sans foiblesse; profondément recueilli, le front chauve et élevé, les yeux fixés sur la terre, qu'il quittoit sans murmure, il remplit sa promesse, et sut mourir.» *Mathon de la Cour* étoit beau-frère du poëte *Le Mière*. Son épouse, pleine d'esprit et de vertus, fit le bonheur de sa vie, et est

restée inconsolable de la perte de son époux. On doit à celui-ci : I. *Lettres* sur l'inconstance, à l'occasion de la comédie de *Dupuis et Desronais*, 1763, in-12. II. *Lettres* sur les Peintures exposées au salon, en 1763, 1765 et 1767, in-12 : on y remarque une foule d'observations fines, et le modèle d'une critique judicieuse autant qu'honnête. III. *Traduction* de l'opéra italien d'*Orphée et d'Eurydice*, 1765, in-12. M. *Sautreau* avoit conçu l'heureuse idée de réunir, chaque année, les fleurs que la poésie faisoit éclore, et l'avoit exécutée dans la publication du premier volume de l'*Almanach des Muses; Mathon de la Cour*, lié avec lui par la plus étroite amitié, l'aida dans le choix des trois volumes suivans. Ce recueil fut le premier de ce genre, et il est devenu le père d'une infinité d'autres qui n'ont pas eu autant de succès. IV. *Dissertation* sur les causes qui ont altéré les lois de *Lycurgue* chez les Lacédémoniens, jusqu'à ce qu'elles aient été anéanties, 1771, in-8.° Elle fut couronnée à l'académie des Belles-Lettres de Paris. V. *Discours* sur le danger de la lecture des livres contre la religion, 1771, in-8.° Il obtint le prix de l'Immaculée Conception, à Rouen. VI. *Lettres* sur les *Rosières*, 1781, in-12. VII. *Testament* de *Fortuné Ricard*, 1785. Ce badinage ingénieux prouve ce qu'on devoit attendre dans un gouvernement sage, de l'économie et de la prévoyance. L'Angleterre nous envia ce dernier écrit, le traduisit, et l'attribua pendant long-temps à *Francklin*. VIII. *Discours* sur les meilleurs moyens de faire naître et d'encourager le patriotisme dans une monarchie, 1788, in-8.° Il remporta le prix de l'académie de Châlons-sur-Marne, et le mérita par des vues sages et un style élégant. IX. Collection des *Comptes rendus*, concernant les finances de France, depuis 1758 jusqu'en 1787, Paris, 1788, in-8.° X. Des *Idylles* en prose, des *Eloges*, et une foule d'*Analyses* dans le *Journal de Lyon*, qu'il établit. Il avoit aussi long-temps travaillé à celui de *Musique*, et au *Journal des Dames*, après *Dorat*.

MATHOUD, (Dom Claude-Hugues) né à Mâcon, d'une bonne famille, embrassa la règle de Saint Benoît, dans la congrégation de Saint-Maur, l'an 1639, à l'âge de 17 ans, et s'y distingua par ses connoissances dans la philosophie et la théologie. *Gondrin*, archevêque de Sens, conçut tant d'estime pour sa vertu et ses talens, qu'il voulut l'avoir pour grand vicaire, et le fit entrer dans son conseil. Ce savant religieux mourut à Châlons-sur-Saône, le 29 avril 1705, âgé de 83 ans. Nous avons de lui : I. L'édition en latin des *Œuvres* du cardinal *Robert Pullus*, et de *Pierre de Poitiers*, Paris, 1655, in-folio, avec Dom *Hilarion le Fèvre*. II. *De veră Senonum origine christianâ*, Paris, 1687, in-4.° III. *Catalogus Archiepiscoporum Senonensium*, Paris, 1688, in-4.° Cet ouvrage manque d'ordre et de critique, etc.

I. MATHURIN, (St.) prêtre et confesseur en Gâtinois, au 4e ou au 5e siècle. Les Actes de sa vie sont corrompus, et ne méritent aucune croyance.

II. MATHURIN DE FLORENCE, habile peintre, lia une étroite amitié avec *Polydore*, et

ces deux peintres travaillèrent de concert. Ils firent une étude particulière de l'antique, et l'imitèrent. Il est difficile de distinguer leurs tableaux, et de ne pas confondre les ouvrages de ces deux amis. Ils excelloient à représenter les habits, les armes, les vases, les sacrifices, le goût et le caractère des anciens. *Mathurin* mourut en 1526, aimé et estimé.

MATHURINS, Voy. JEAN DE MATHA, n.° XIV.

MATHUSALEM, fils d'*Henoc*, père de *Lamech*, et aïeul de *Noé*, de la race de *Seth*, naquit l'an 3317 avant Jésus-Christ, et mourut l'année même du déluge, 2448 avant Jésus-Christ, âgé de 969 ans : c'est le plus grand âge qu'ait atteint aucun mortel sur la terre. — Il ne faut pas le confondre avec *MATHUSALAEL*, arrière-petit fils de *Caïn*, et père d'un autre *Lamech*.

MATYS, *Voyez* MESSIS.

MATIGNON, (Goyon de) famille qui remonte au 13^e^ siècle, et qui a donné le jour à plusieurs grands hommes. Elle est originaire de Bretagne, et s'est établie en Normandie vers le milieu du quinzième siècle. Parmi les personnages les plus célèbres de cette maison, on distingue les suivans :

I. MATIGNON, (Jacques de) prince de Mortagne, comte de Thorigni, né à Lonray en Normandie, l'an 1526, signala son courage à la défense de Metz, d'Hesdin, et à la journée de Saint-Quentin, où il fut fait prisonnier, en 1557. Deux ans après, la reine *Catherine de Médicis*, qui le consultoit dans les affaires les plus importantes, lui fit donner la lieutenance générale de Normandie. Cette province fut témoin plusieurs fois de sa valeur. Il battit les Anglois, contribua à la prise de Rouen, en 1567, empêcha *d'Andelot* de joindre, avant le combat de Saint-Denis, l'armée du prince *de Condé*, et se distingua à la bataille de Jarnac, à celles de la Roche-Abeille et de Montcontour. Les Huguenots d'Alençon et de Saint-Lo, prêts à être massacrés, en 1572, lui durent la vie. Il pacifia la Basse-Normandie, où il commandoit l'armée du roi, en 1574, et prit le comte *de Montgommery* dans Domfront. *Henri III* récompensa ses services, en 1579, par le bâton de maréchal de France, et par le collier de ses ordres. Le commandement de l'armée de Picardie lui ayant été confié, il réduisit cette province sous l'obeissance du roi, autant par sa valeur que par son humanité. Devenu lieutenant général de Guienne, en 1584, il chassa *Vaillac* du Château-Trompette, et enleva à la Ligue, par cet acte de vigueur, Bordeaux et une partie de la province. Les années 1586 et 1587, ne furent pour lui qu'une suite de victoires. Il secourut Brouage, défit les Huguenots en plusieurs rencontres, prit les meilleures places, et leur eût enlevé la victoire de Coutras, si le duc *de Joyeuse*, qu'il alloit joindre, n'eût témérairement précipité le combat. Enfin, après s'être conduit en bon citoyen et en héros, il obtint le gouvernement de la Guienne : province que le roi devoit à son courage et à sa prudence. Au sacre de *Henri IV*,

en 1594, il fit la fonction de connétable ; et à la reddition de Paris, il entra dans cette ville à la tête des Suisses. Ce grand général mourut dans son château de Lesparre, le 27 juillet 1597, à 73 ans, également regretté par son prince et par les soldats. La mort le surprit en mangeant. C'étoit un homme fin et délié, lent à se résoudre et à exécuter. Il amassa de grandes richesses dans son gouvernement.

II. MATIGNON, (Charles-Auguste de) comte de Gacé, sixième fils de *François de Matignon*, comte de Thorigny, servit en Candie sous le duc *de la Feuillade*, et fut blessé dangereusement dans une sortie. De retour en France, il fut employé en diverses occasions, et se signala à la bataille de Fleurus, aux siéges de Mons et de Namur, et fut nommé lieutenant général en 1693. La guerre s'étant rallumée, il suivit, en 1703, le duc de *Bourgogne* en Flandre, obtint le bâton de maréchal en 1708, et fut destiné à passer en Écosse à la tête des troupes Françoises en faveur du roi *Jacques*. Cette expédition n'ayant pas réussi, il revint en Flandre, et servit sous le duc *de Bourgogne* au combat d'Oudenarde. Il mourut à Paris, le 6 décembre 1729, à 83 ans. Il avoit été nommé chevalier du Saint-Esprit en 1724 ; mais il présenta son fils aîné pour être reçu à sa place. — C'est de l'un des frères de *Charles-Auguste* que descendoient les *MATIGNON*, ducs de *Valentinois*, par un mariage avec l'héritière de la maison de *Grimaldi*.

MATRAINI, (Claire-Cantarini) née à Lucques, vivoit en 1562, et se rendit célèbre par la variété de ses connoissances, l'agrément de son style, et la délicatesse de son esprit. On trouve ses *Poésies* insérées dans le recueil publié par *Giolito* à Venise, en 1566. On doit encore à cette savante : I. Des *Lettres* imprimées à Lucques, en 1595. II. Des *Méditations Chrétiennes*, terminées par une Ode à Dieu, qui a de la force. III. Une *Vie de la Sainte Vierge*. Tous les poëtes du temps se plurent à lui adresser des vers et à rendre hommage à ses talens.

MATTHEI, *Voy.* LÉONARD D'UDINE, n.° II.

MATTHIAS ; *Voyez* MATTHIAS.

I. MATTHIEU *ou* LÉVI, fils *d'Alphée*, et, selon toutes les apparences, du pays de Galilée, étoit commis du receveur des impôts qui se levoient à Capharnaüm. Il avoit son bureau hors de la ville, et sur le bord de la mer de Tibériade. JÉSUS-CHRIST enseignoit depuis un an dans ce pays ; *Matthieu* quitta tout pour suivre le Sauveur, qu'il mena dans sa maison, où il lui fit un grand festin. Il fut mis au nombre des *douze Apôtres*. Voilà tout ce que l'Évangile en dit. Les sentimens sont fort partagés sur sa mort, et sur le lieu de sa prédication. Le plus commun parmi les anciens et les modernes, est qu'après avoir prêché pendant quelques années l'évangile en Judée, il alla porter la parole de Dieu dans la Perse, ou chez les Parthes, où il souffrit le martyre. Avant que d'aller annoncer la foi hors de la Judée, il écrivit, par l'inspiration du Saint-Esprit, l'*Evangile* qui

porte son nom, vers l'an 36 de J. C. On croit qu'il le composa en la langue que parloient alors les Juifs, c'est-à-dire, en un hébreu mêlé de chaldéen et de syriaque. Les Nazaréens conservèrent long-temps l'original hébreu; mais il se perdit dans la suite, et le texte grec que nous avons aujourd'hui, qui est une ancienne version faite du temps des Apôtres, nous tient lieu d'original. Aucun Évangéliste n'est entré dans un plus grand détail des actions de Jésus-Christ, que *St. Matthieu*, et ne nous a donné des règles de vie et des instructions morales plus conformes à nos besoins. C'est ainsi qu'en juge *St. Ambroise*, qui connoissoit bien cet Évangéliste. L'humanité du Fils de Dieu a été son principal objet; c'est ce qui fait qu'on le représente ayant près de lui un *Homme*. *St. Matthieu* et *St. Luc* ont rapporté la généalogie de Jésus-Christ, qu'ils font descendre de la race royale de *David*, mais d'une manière différente. *St. Matthieu* commence par *Abraham*, et partage toute cette généalogie en trois classes, chacune de quatorze générations, qui font le nombre de 42 personnes. Depuis *Abraham* jusqu'à *David*, il en met quatorze; depuis *David* jusqu'à la transmigration de Babylone, quatorze; et depuis la délivrance du peuple, qui fut mis en liberté pour retourner à Jérusalem, sous la conduite de *Zorobabel*, quatorze. On remarque que dans cette généalogie, *St. Matthieu* omet quatre rois, *Ochosias*, *Joas*, *Amasias* et *Joakim*. La raison de cette omission, est que Dieu ayant improuvé le mariage de *Joram* avec l'impie *Athalie*, et ayant promis par ses prophètes, de venger les forfaits de cette famille jusqu'à la quatrième génération, l'historien sacré a cru devoir passer sous silence, les rois issus de ce mariage. *Voyez* ÉBION *et* DRUTHMAR.

II. MATTHIEU CANTACUZÈNE, fils de *Jean*, empereur d'Orient, fut associé à l'empire par son père en 1354. *Jean Cantacuzène* ayant abdiqué peu de temps après le pouvoir souverain, *Matthieu* resta empereur avec *Jean Paléologue*. Ces deux princes ne furent pas long-temps unis; ils prirent les armes; et une bataille donnée près de *Philippes*, ville de Thrace, décida du sort de *Matthieu*: il fut vaincu, fait prisonnier, et relégué dans une forteresse, d'où il ne sortit qu'en renonçant à l'empire. *Paléologue* lui permit cependant de garder le titre de *Despote*, et lui assigna des revenus pour achever ses jours, avec ce vain nom, dans une vie privée. On prétend qu'il se retira dans un monastère du Mont-Athos, où il composa des *Commentaires* sur le *Cantique des Cantiques*, qui ont été publiés à Rome.

III. MATTHIEU DE VENDÔME, célèbre abbé de Saint-Denis, ainsi nommé du lieu de sa naissance, fut régent du royaume pendant la 2^e^ Croisade de *St. Louis*, et principal ministre sous *Philippe le Hardi*. Il se signala par ses vertus, et sur-tout par sa douceur et sa prudence. Il jouit aussi d'une grande considération sous le règne de *Philippe le Bel*. Il mourut le 25 décembre 1286. On lui attribue une *Histoire de Tobie*, en vers élégiaques, Lyon, 1505, in-4°; et ce n'est pas cer-

tainement pour honorer sa mémoire qu'on lui donne cet ouvrage ; car il est écrit d'un style barbare.

IV. MATTHIEU DE WESTMINSTER, Bénédictin de l'abbaye de ce nom en Angleterre, au 14^e^ siècle, laissa une *Chronique* en latin, depuis le commencement du monde, jusqu'à l'an 1307, imprimée à Londres en 1570, in-fol. Cet historien est crédule, peu exact, et il narre d'une manière ignoble.

V. MATTHIEU, (Pierre) historiographe de France, né en 1563, suivant les uns à Salins, et suivant d'autres à Porentru, fut d'abord principal du collége de Verceil, ensuite avocat à Lyon. Il fut très-zélé Ligueur et fort attaché au parti des *Guises*. Étant venu à Paris, il abandonna la poésie qu'il avoit cultivée jusqu'alors, pour s'attacher à l'histoire. *Henri IV*, qui l'estimoit, lui donna le titre d'historiographe de France, et lui fournit tous les mémoires nécessaires pour en remplir l'emploi. Il suivit *Louis XIII* au siége de Montauban. Il y tomba malade, et fut transporté à Toulouse, où il mourut, le 12 octobre 1621, à 58 ans. *Matthieu* étoit un de ces auteurs subalternes, qui écrivent facilement, mais avec platitude et avec bassesse. Il a composé ; I. L'*Histoire des choses mémorables arrivées sous le règne de Henri le Grand*, 1624, in-8.° Elle est semée d'anecdotes singulières et de faits curieux. *Henri IV* lui en avoit lui même appris un grand nombre. Son style affecté, de mauvais goût, rampant, ne répond pas à la grandeur du sujet. II. *Histoire de la mort déplorable de Henri le Grand*, Paris, 1611, in-fol.; 1612, in-8.° III. *Histoire de St. Louis*, 1618, in-8.° IV. *Histoire de Louis XI*, in-fol. estimée. V. *Histoire de France*, sous *François I*, *Henri II*, *François II*, *Charles IX*, *Henri III*, *Henri IV* et *Louis XIII* ; à Paris, 1631, 2 vol. in-folio, publiée par les soins de son fils, qui a ajouté à l'ouvrage de son père l'*Histoire de Louis XIII*, jusqu'en 1621. Le grand défaut de *Matthieu* est d'affecter, dans le récit de l'histoire moderne, une grande connoissance de l'histoire ancienne. Il en rappelle mille traits qui ne font rien à son sujet, et dont l'entassement met de la confusion et de l'obscurité dans la narration. VI. *Quatrains sur la Vie et la Mort*, dont la morale est utile et la versification languissante. C'est l'ouvrage connu sous le nom de *Tablettes du Conseiller Matthieu* ; parce qu'on l'imprima d'abord en forme de tablettes oblongues. On trouve ordinairement ces quatrains, à la suite de ceux de *Pibrac*. On peut en juger par le premier :

Estime qui voudra la mort épouvantable,
Et la fasse l'horreur de tous les animaux :
Quant à moi, je la tiens pour le point desirable,
Où commencent nos biens, et finissent nos maux.

VII. *La Guisiade*, tragédie, Lyon, 1589, in-8.° Cette pièce est recherchée, parce que le massacre du duc de *Guise* y est représenté au naturel. VIII. Les tragédies de *Clytemnestre*, d'*Esther*, de *Vasthi* et d'*Aman*. Ces pièces ont été recueillies et publiées à Lyon par *Rigaud*, en 1589. IX. *Notes sur Gui-Pape*.

X. *Les trois Jours.* XI. *Séjan*, ou *la Mort du Maréchal d'Ancre.* XII. *La Politique et Vie de Nicolas de Villeroy.* XIII. *Généalogie de la maison de Bourbon, depuis Pharamond jusqu'à Henri IV.* XIV. *Réjouissances de la ville de Lyon à l'entrée de Henri IV en* 1595, *et à la Paix de Vervins en* 1598.

VI. MATTHIEU DEL NASSARO, excellent graveur en pierres fines, natif de Vérone, passa en France, où *François premier* le combla de bienfaits. Ce prince lui fit faire un magnifique *Oratoire*, qu'il portoit avec lui dans toutes ses campagnes. *Matthieu* grava des *Camées* de toute espèce. On l'employa aussi à graver sur des cristaux. La gravure n'étoit pas son seul talent; il dessinoit très-bien. Il possédoit aussi parfaitement la musique; le roi se plaisoit même souvent à l'entendre jouer du luth. Après la malheureuse journée de Pavie, *Matthieu* avoit quitté la France et s'étoit établi à Vérone; mais *François premier* dépêcha vers cet illustre artiste, des couriers pour le rappeler en France. *Matthieu* y revint, et fut nommé graveur général des monnoies. Une fortune honnête, et son mariage avec une Françoise, le fixèrent dans le royaume jusqu'à sa mort, qui arriva peu de temps après celle de *François premier*. *Matthieu* étoit d'un caractère liant. Il avoit le cœur bienfaisant et l'esprit enjoué; mais il connoissoit la supériorité de son mérite. Il brisa un jour une pierre d'un grand prix, parce qu'un seigneur en ayant offert une somme trop modique, refusa de l'accepter en présent. Il mourut vers l'an 1548.

MATTHIEU DE NANTERRE, *Voy.* NANTERRE.

MATTHIEU, (Jean) *ou* MATHISON, *Voy.* JEAN DE LEYDE *et* MUNCER.

MATTHIOLE, (Pierre-André) médecin célèbre et bon littérateur, né à Sienne vers l'an 1500, fit de grands progrès dans les langues grecque et latine, dans la botanique et la médecine. Il joignoit à ces connoissances une littérature agréable. On a de lui, des *Commentaires* sur les six livres de *Dioscoride*, écrits avec assez d'élégance, et remplis d'érudition; mais on lui reproche des erreurs, des méprises, et beaucoup de crédulité. Il fait naître les grenouilles de pourriture; il donne à l'éléphant une intelligence, qui le rendroit l'égal de l'homme pour l'esprit; il cite un grand nombre de plantes qui n'ont jamais existé. L'original italien de ses *Commentaires* parut à Venise, 1548, in-4°, et fut réimprimé avec des additions en 1565, in-fol., avec figures. L'auteur les traduisit en latin. Il y en a une traduction françoise, dont la meilleure édition est de *Desmoulins*, Lyon, 1572, in-fol. *Matthiole* laissa encore d'autres ouvrages, tels que l'*Art de distiller des Lettres*. On recueillit tous ses écrits à Basle, 1598, in-folio, avec des notes de *Gaspard Bartholin*. Il mourut à Trente, de la peste, en 1577. Il avoit servi *Ferdinand*, archiduc d'Autriche, pendant deux ans, en qualité de premier médecin. Ce prince, et les électeurs de Saxe et de Bavière contribuèrent aux frais de l'impression de ses Commentaires sur *Dioscoride*. —Il ne faut pas le confondre avec un autre médecin qui portoit son

nom, et qui étoit né à Pérouse. Celui-ci fut professeur à Padoue, où il mourut en 1498. On a de lui, un ouvrage rare, intitulé : *Ars memorativa*, in-4°, Augsbourg, 1498.

I. MATTHYS, (Gérard) né dans le duché de Gueldres, vers l'an 1523, enseigna long-temps le grec à Cologne, où il fut chanoine de la collégiale des Douze Apôtres; puis chanoine du second rang dans la métropole. Il y mourut vers l'an 1574. Nous avons de lui : I. Des *Commentaires* sur *Aristote*, Cologne, 1559-1566, 2 vol. in-4.° Son style est pur, aisé et dégagé des vaines subtilités si communes dans les Commentaires des Péripatéticiens. II. Un *Commentaire* sur l'*Epître* de St. Paul *aux Romains*, Cologne, 1562.

II. MATTHYS, (Christian) *Mathias*, docteur Luthérien, né vers l'an 1584, à Meldorp, ville du Holstein, dans le comté de Dithmarse. Son esprit inquiet et son caractère austère et inconstant firent qu'il ne sut se fixer dans aucun pays. Il fut successivement professeur de philosophie à Strasbourg, recteur du collége de Bade-Dourlach, professeur en théologie à Altorf, ministre et professeur en théologie à Sora, puis se retira à Leyde, fut ensuite pasteur à la Haye, et enfin alla terminer ses jours à Utrecht, l'an 1655. On a de lui, un grand nombre d'ouvrages de philosophie, d'histoire, de controverse, et sur l'Écriture-Sainte. Les principaux sont : I. *Historia Patriarcharum*, Lubeck, 1640, in-4.° II. *Theatrum historicum*, Amsterdam, *Elzevir*, 1668, in-4.° Cet ouvrage est moitié moral, moitié historique.

MATTI, (Dom Emmanuel) né l'an 1663 à Oropesa, ville de la nouvelle Castille, réussit de bonne heure dans la poésie, et fit paroître ses essais l'an 1682, en un vol. in-4.° Cet heureux début fit naître dans le cœur d'une dame de très-haut rang, des sentimens trop tendres pour ce jeune poëte. Il fit, pour s'y soustraire, un voyage à Rome, et y fut reçu membre de l'académie des Arcades. *Innocent XII*, charmé de son esprit, le nomma au doyenné d'Alicante, où il mourut le 18 décembre 1737, à 74 ans. Il avoit aidé le cardinal *d'Aguirre* à faire sa collection des *Conciles d'Espagne*. Ses *Lettres* et ses *Poésies latines*, (Madrid, 1735, 2 vol. in-12; et 1738, in-4°, 2 vol., à Amsterdam,) prouvent qu'il avoit de la facilité et de l'imagination.

I. MATY, (Matthieu) bibliothécaire du *Muséum* Britannique, étoit né en Hollande. Destiné d'abord à la théologie, et ayant essuyé des tracasseries à cause de son penchant au Socinianisme, il prit le bonnet de docteur en médecine en 1740, se retira à Londres en 1749, et y mourut en 1776. Il est principalement connu par le *Journal Britannique*, auquel il fournit d'excellens extraits. Ce journal renferme de très-bons morceaux de littérature angloise. L'érudition, les diverses connoissances, l'esprit, le goût et la politesse de *Maty*, son principal auteur, servirent beaucoup à son succès. Tous les étrangers, curieux de voir le *Muséum*, trouvèrent en lui ces différentes qualités. Le savoir ne l'avoit point rendu pédant; il faisoit même des vers français, écrits avec agrément et légèreté. On a encore de lui, la *Vie*

de Chesterfield, à la tête de ses Œuvres, 1772, 2 vol. in-4.°

II. MATY, (Paul-Henri) fils du précédent, né en 1745, sous-bibliothécaire du *Muséum* Britannique, et secrétaire de la Société royale de Londres, mort en 1787, à 42 ans, traduisit en anglois le Voyage d'Allemagne du baron *de Riesbeck*, 3 volum. in-8.° C'étoit un homme instruit, ami de la liberté, et sachant faire des sacrifices plutôt que d'abandonner ses sentimens. On a imprimé ses *Sermons*.

MATY, *Voyez* BAUDRAND.

MAUBERT, *Voyez* GOUVEST *de Maubert*.

MAUCHARD, (Burchard-David) né à Marboch en 1696, devint médecin du duc de *Wittemberg*, et professeur en médecine, en chirurgie et en anatomie à Tubinge, où il mourut l'an 1751, avec une réputation distinguée. On a de lui, un grand nombre de *Thèses de médecine*, estimées. *Voyez* SAINT-YVES.

MAUCOMBLE, (Jean-François Dieu-donné de) officier dans le régiment de Ségur, né à Metz en 1735, quitta de bonne heure l'état militaire, pour cultiver la littérature. Il donna une Tragédie bourgeoise, intitulée : *Les Amans désespérés*, ou *le Comte d'Olinval*, qui n'eut pas beaucoup de succès. L'auteur est plus connu par deux Romans agréables. Le premier est *Nitophar, Anecdote Babylonienne*, qu'on lit avec quelque plaisir. Le second est *l'Histoire de Mad. d'Erneville, écrite par elle-même*. Il y règne plus d'intérêt que dans le précédent. Mais, de tous ses ouvrages, celui qui mérite le plus d'être lu, est un bon *Abrégé de l'Histoire de Nîme*, in-8.° Ce livre est bien fait, curieux et intéressant; mais l'auteur est peut-être trop favorable aux Calvinistes. Une maladie de poitrine termina les jours de cet écrivain estimable en 1768, à 33 ans. Il avoit l'ame sensible et un excellent caractère.

MAUCROIX, (François de) né à Noyon en 1619, chanoine de l'église de Rheims, mourut dans cette ville, le 9 avril 1708, à 90 ans. Sa vieillesse fut celle d'un philosophe chrétien, qui jouit des biens que lui accorde la Providence, et supporte les maux en attendant patiemment un sort meilleur. Il avoit beaucoup d'enjouement et de naïveté dans la conversation, écrivoit poliment, et s'acquit une grande réputation par ses ouvrages et par ses vers. L'abbé *de Maucroix* avoit d'abord fréquenté le barreau; mais dégoûté de la sécheresse de la jurisprudence, il se livra à la belle littérature. Dans le temps qu'il exerçoit la profession d'avocat, un ami lui proposa un assez bon mariage : il lui répondit par l'épigramme suivante :

Ami, je vois beaucoup de bien
Dans le parti qu'on me propose;
Mais toutefois ne pressons rien;
Prendre femme est étrange chose!
Il faut y penser mûrement :
Gens sages, en qui je me fie,
M'ont dit que c'est fait prudemment
Que d'y songer toute sa vie.

On a de lui, plusieurs *Traductions*, écrites d'un style pur, mais languissant, et qui, rendant le sens de l'auteur, en affoiblissent trop souvent les tours et les pensées. Les principales sont : I. Celles des *Philippiques*

de *Démosthènes*. II. De l'*Euthydemas* et de l'*Hyppia*, de *Platon*. III. De quelques Harangues de *Cicéron*. IV. Du *Rationarium Temporum*, du P. *Petau*, Paris, 1683, 3 vol. in-12. V. De l'*Histoire du Schisme d'Angleterre*, par *Nicolas Sanderus*, Paris, 1678, 2 vol. in-12. VI. Des *Vies* des cardinaux *Polus* et *Campegge*, 1675 et 1677, 2 volumes in-12. VII. Des *Homélies de St. Jean-Chrysostôme* au peuple d'Antioche, 1681, in-8.° *Maucroix* étoit très-lié avec *Boileau*, *Racine*, et sur-tout avec l'inimitable *la Fontaine*. Cette union l'engagea de donner avec ce fabuliste, en 1685, en 2 vol. in-12, un Recueil d'*Œuvres diverses*. On donna aussi, en 1726, les *Nouvelles Œuvres* de *Maucroix*. On y trouve des Poésies qui manquent d'imagination et de coloris, mais qui ont du naturel.

MAUDEN, (David de) théologien, né à Anvers en 1575, fut curé de Sainte-Marie à Bruxelles, et doyen de Saint-Pierre de Breda. Il mourut à Bruxelles en 1641, dans sa 66e année. On a de lui, en latin : I. Une Vie de *Tobie*, intitulée *le Miroir de la Vie morale*, in-fol. II. Des *Discours moraux sur le Décalogue*, in-fol. III. *L'Alétheologie* ou *Explication de la vérité, etc.*

MAUDUIT, (Michel) prêtre de l'Oratoire, né à Vire en Normandie, mort à Paris, le 19 janvier 1709, à 75 ans, professa les humanités dans sa congrégation avec succès. Il se consacra ensuite à la chaire et aux missions. Après avoir rempli dignement ce ministère, il donna plusieurs ouvrages au public. Les principaux sont : I. *Traité de la Religion contre les Athées, les Déistes et les nouveaux Pyrrhoniens* : livre solide, dont la meilleure édition est de 1698. II. Les *Pseaumes de David*, traduits en vers françois, in-12. La versification en est foible et incorrecte. III. Des *Mélanges* de diverses *Poésies*, en 1681, in-12 : recueil mêlé de bon et de mauvais. IV. D'excellentes *Analyses* des *Evangiles*, des *Epîtres* de *St. Paul*, et des *Epîtres Canoniques*, en 8 vol. in-12, qui sont encore très-recherchées aujourd'hui, et qui viennent d'être réimprimées à Toulouse avec quelques changemens. Ces Analyses, très-bien faites, prouvent l'esprit d'ordre, le jugement et le savoir de l'auteur. V. *Méditations* pour une Retraite ecclésiastique de dix jours, in-12. VI. *Dissertation sur la Goutte*, 1689, in-12. Le P. *Mauduit* avoit la candeur d'un savant attaché à son cabinet, et les mœurs d'un digne ministre des autels.

MAUFER, (Pierre) imprimeur François, fut le premier qui porta l'art de l'imprimerie à Padoue, vers l'an 1474. Il demeura ensuite à Vérone et à Venise où il mourut, à la fin du 15e siècle. On recherche ses éditions.

MAUGER, (N.) garde du corps du roi, est auteur de trois tragédies, *Amestris*, *Coriolan* et *Cosroës*. Cette dernière fut représentée en 1752. L'auteur mourut quelque temps après.

MAUGRAS, (Jean-François) Parisien, prêtre de la Doctrine Chrétienne, enseigna avec succès les humanités dans les collèges de sa congrégation. Les chaires de Paris retentirent ensuite de son éloquence. Il se si-

gnala sur-tout par ses instructions familières; mais l'ardeur extrême avec laquelle il se livra à ce saint et pénible exercice, lui causa un crachement de sang, dont il mourut le 26 août 1726, à 44 ans. On a de lui: I. Des *Instructions Chrétiennes, pour faire un saint usage des afflictions*, en deux petits vol. in-12. II. Une *Instruction Chrétienne sur les dangers du Luxe*. III. Quatre *Lettres* en forme de Consultations, *en faveur des Pauvres des Paroisses*. IV. Les *Vies des deux* Tobies, *de* Ste Monique *et de* Ste Geneviève; avec des *Réflexions à l'usage des Familles et des Ecoles Chrétiennes, etc.* Une piété tendre et éclairée, une douceur et une modestie peu communes, étoient les vertus qui distinguoient le P. *Maugras* dans le monde. On les retrouve dans ses ouvrages.

MAUGUIN, (Gilbert) président de la cour des monnoies de Paris, habile dans la connoissance de l'antiquité ecclésiastique, publia, contre le P. *Sirmond*, une Dissertation intitulée: *Vindiciæ Prædestinationis et Gratiæ*, qu'on trouve dans le Recueil qu'il donna à Paris en 1650, 2 vol. in-4°, sous ce titre: *Veterum Scriptorum qui in IX° sæculo de Gratiâ scripsêre Opera*. Il y soutient que *Gotescalc* n'a point enseigné l'hérésie Prédestinatienne. Cet ouvrage, écrit avec autant de chaleur que d'érudition, renferme des pièces curieuses qui n'avoient pas encore vu le jour, Elles servent beaucoup à éclaircir les dogmes et l'Histoire de l'Église. Si l'auteur n'a pas raison en tout, on voit qu'il n'a rien oublié pour l'avoir. Ce savant magistrat mourut en 1674, dans un âge fort avancé, et avec une grande réputation de savoir et d'intégrité. Il laissa tous ses livres théologiques, tant imprimés que manuscrits, aux Augustins du faubourg Saint-Germain à Paris, et de grands biens à l'Hôpital général.

MAULÉON, (Auger de) sieur *de Granier*, ecclésiastique, natif de Bresse, se fit connoître au 17e siècle, par l'édition des *Mémoires de la Reine Marguerite*, Paris, 1628; de ceux de M. *de Villeroi*; des *Lettres* du cardinal *d'Ossat*, etc. Il fut reçu de l'académie Françoise en 1635; mais on l'en retrancha l'année suivante.

MAULÉON, *Voyez* LOYSEAU DE MAULÉON.

MAULEVRIER, (Le Comte de) *Voyez* BREZÉ.

MAUNOIR, (Julien) Jésuite Breton, a publié quelques écrits dans l'idiome de son pays, qui sont devenus très-rares. L'un d'eux est le *Dictionnaire François-Breton armorique*, publié en 1659, chez *Jean Hardouin*, libraire à Quimper, in-8.° L'auteur est mort vers la fin du dix-septième siècle.

MAUPEOU, (Marie de) *Voyez* I. FOUQUET, au *commencement.... et* l'art. MARSOLLIER.

MEAUPEOU, (Nicolas-René-Charles-Augustin de) chancelier de France en 1768, voulut étendre le pouvoir du monarque, et le débarrasser des entraves que le parlement apportoit à ses volontés. En 1771, les offices furent supprimés, et le chancelier vint installer les juges du grand conseil à la place des magistrats du parlement. Cette exécution

produisit une foule de pamphlets contre *Maupeou* ; mais celui-ci n'en resta pas moins inébranlable dans ses vues. *Louis XVI*, cédant au vœu le plus général, ayant rappelé les anciens magistrats, exila le chancelier dans sa terre de Tuy en Normandie; il y vécut dans la retraite et la paix, refusant constamment de remettre son titre de chancelier, à moins qu'on ne lui fit son procès : il est mort en 1792.

MAUPERTUIS, (Pierre-Louis Moreau de) né à Saint-Malo en 1698, d'une famille noble, montra, dès sa jeunesse, beaucoup de penchant pour les mathématiques et pour la guerre. Il entra dans les Mousquetaires en 1718, et donna à l'étude le loisir que lui laissoit le service. Après avoir passé deux années dans ce corps, il obtint une compagnie de cavalerie dans le régiment de *la Roche-Guyon ;* mais il ne la garda pas long-temps. Son goût pour les mathématiques l'engagea à quitter la profession des armes, pour se livrer entièrement aux sciences exactes. Il remit sa compagnie, et obtint une place à l'académie des Sciences, en 1723. Quatre ou cinq ans après, le desir de s'instruire le conduisit à Londres, où la Société royale lui ouvrit ses portes. De retour en France, il passa à Basle pour converser avec les frères *Bernoulli*, l'ornement de la Suisse. Des connoissances nouvelles, et l'amitié de ces deux célèbres mathématiciens, furent le fruit de ce voyage. Sa réputation et ses talens le firent choisir en 1736, pour être à la tête des académiciens que *Louis XV* envoya dans le Nord pour déterminer la figure de la Terre. Il fut le chef et l'auteur de cette entreprise, exécutée en un an avec toute la diligence et tout le succès qu'on pouvoit espérer de ces nouveaux *Argonautes*. Les obstacles multipliés qui traversèrent leur carrière, loin de glacer leur courage, ne furent que de plus vifs aiguillons pour l'exciter. La peinture énergique qu'en fait un historien, quoique un peu longue, est trop belle pour ne pas porter avec elle son excuse. « D'abord, ils cherchèrent un lieu favorable à leurs opérations sur les bords du golfe de Bothnie; ils n'en trouvèrent point. Il fallut s'enfoncer dans l'intérieur des terres; remonter le fleuve de Tornéa, depuis la ville de Torno, au nord du golfe, jusqu'à la montagne de Kittes, au-delà du cercle polaire. Il fallut se mettre à couvert de ces terribles mouches qui sont la terreur des Lapons, qui tirent le sang à chaque coup qu'elles donnent de leur aiguillon, et qui feroient bientôt périr un homme sous leur nombre : elles infectoient tous les mets. Les oiseaux de proie, très-nombreux et très-hardis dans ces climats, enlevoient quelquefois les viandes qu'on servoit à ces académiciens : ils étoient comme *Enée* au milieu des *Harpyes*. Il fallut franchir les cataractes du fleuve; se faire jour, la hache à la main, au travers d'une forêt immense qui embarrassoit leur passage et nuisoit à leurs opérations. Il fallut gravir sur toutes les montagnes; dépouiller leur sommet des bouleaux, des sapins et de tous les arbres qui les déroboient à la vue; dresser, sur la cime des plus hautes, des signaux propres à être apperçus de plusieurs lieues, afin de déterminer les triangles

nécessaires. Il fallut établir une base qu'on pût mesurer sur un fleuve glacé et couvert de plusieurs pieds d'une neige très-fine et sèche, semblable à du sablon, qui rouloit sous les pieds, et qui déroboit aux yeux des précipices où l'on pouvoit être enséveli sous elle. Il fallut braver un froid si vif et si rigoureux, que les habitans du pays, accoutumés à son âpreté, en perdent quelquefois un bras ou une jambe. L'eau de vie étoit la seule liqueur qui ne gelât point: si l'on appuyoit sur les lèvres le vase qui la contenoit, le froid l'y attachoit, et il falloit déchirer les lèvres pour l'en séparer. Rien ne rebuta les académiciens. Chacun fit des observations en particulier; toutes se rapportèrent avec une justesse qui en démontra l'exactitude. Et après tant de soins, de peines et de travaux, ils firent naufrage sur le golfe de Bothnie, et pensèrent perdre, avec la vie, le fruit d'une entreprise si difficile et si pénible. » Enfin, après avoir fourni heureusement, avec ses collègues, cette course pénible, *Maupertuis* fut appelé, en 1740, par le prince royal de Prusse, devenu roi, et grand roi, pour recevoir la présidence et la direction de l'académie de Berlin. Ce monarque étoit alors en guerre avec l'empereur; *Maupertuis* en voulut partager les périls; il s'exposa courageusement à la bataille de Molwitz, fut pris et pillé par les hussards. Envoyé à Vienne, l'empereur lui fit l'accueil le plus distingué. Ayant dit à ce prince que, parmi les choses que les hussards lui avoient prises, il regrettoit beaucoup une montre de *Graham*, célèbre horloger Anglois, laquelle lui étoit d'un grand secours pour ses observations astronomiques; l'empereur qui en avoit une du même artiste, mais enrichie de diamans, dit à *Maupertuis: C'est une plaisanterie que les hussards ont voulu vous faire; ils m'ont rapporté votre montre: la voilà, je vous la rends.* On ajoute que l'impératrice-reine lui demandant des nouvelles de Prusse, lui dit: *Vous connoissez la Reine de Suède, sœur du roi de Prusse; on dit que c'est la plus belle Princesse du monde.* — *Madame*, répondit Maupertuis, *je l'avois cru jusqu'à ce jour.* Sa captivité ne fut ni dure, ni longue. L'empereur et l'impératrice-reine lui permirent de partir pour Berlin, après l'avoir comblé de marques de bonté et d'estime. *Maupertuis* repassa en France, où ses amis se flattoient de le posséder; mais une imagination ardente et une vive curiosité ne lui permettoient pas de se fixer, ni d'être heureux. Il repartit pour la Prusse, et n'y fut pas plutôt, qu'il se repentit d'avoir renoncé à sa patrie. *Fréderic* le dédommagea de ses pertes par des bienfaits, par la confiance la plus intime; mais, né avec une triste inquiétude d'esprit, il fut malheureux au sein des honneurs et des plaisirs. Un tel caractère ne promet point une vie pacifique; aussi *Maupertuis* eut-il plusieurs querelles. Les plus célèbres sont sa dispute avec *Koënig*, professeur de philosophie à Franeker; et celle qu'il eut avec le célèbre *Voltaire*, querelle qui fut une suite de la précédente. Le président de l'académie de Berlin avoit inséré dans le volume des Mémoires de cette compagnie, pour l'année 1746, un *Ecrit* sur les lois du mouvement et du repos, déduites d'un principe métaphysique; ce prin-

cipe est celui de *la moindre quantité d'action*. *Koënig* ne se contenta pas de l'attaquer ; mais il en attribua l'invention à *Leibnitz*, en citant un fragment d'une *Lettre* qu'il prétendoit que ce savant avoit écrite autrefois à *Hermann*, professeur à Basle en Suisse. *Maupertuis*, piqué du soupçon de plagiat, engagea l'académie de Berlin à sommer *Koënig* de produire l'original de la lettre citée. Le professeur n'ayant pas pu satisfaire à cette demande, fut exclus unanimement de l'académie dont il étoit membre. Plusieurs écrits furent la suite de cette guerre : et ce fut alors que *Voltaire* se mit sous les armes. Il avoit d'abord été lié très-étroitement avec *Maupertuis*, qu'il regardoit comme son maître dans les mathématiques ; mais leurs talens étant différens, ils étoient mutuellement jaloux l'un de l'autre : le philosophe l'étoit du bel esprit, et le bel esprit du philosophe. Cette jalousie éclata à la cour du roi de Prusse, dont les faveurs ne pouvoient être partagées assez également pour écarter loin d'eux les petitesses de l'envie. *Voltaire*, sensible à quelques procédés de *Maupertuis*, prit occasion de la querelle de *Koënig* pour soulager sa bile. En vain le roi de Prusse lui ordonna de rester neutre dans ce procès, il débuta par une *Réponse* fort amère *d'un Académicien de Berlin à un Académicien de Paris*, au sujet du démêlé du président de l'académie de Berlin et du professeur de Franeker. Cette première satire fut suivie de la *Diatribe du Docteur Akakia* : critique sanglante de la personne et des ouvrages de son ennemi. Il y règne une finesse d'ironie et une gaieté d'imagination charmantes. L'auteur se moque de toutes les idées que son adversaire avoit consignées dans ses *Œuvres*, et sur-tout dans ses Lettres. Il rit principalement du projet d'établir une ville Latine ; de celui de ne point payer les médecins lorsqu'ils ne guérissent pas les malades ; de la démonstration de l'existence de Dieu par une formule algébrique ; du conseil de disséquer des cerveaux de Géans afin de sonder la nature de l'ame ; de celui de faire un trou qui allât jusqu'au centre de la Terre, etc. Les traits lancés sur l'auteur du *Voyage* au Pôle, étonnèrent ses partisans, et firent gémir les vrais philosophes. On opposa aux satires de *Voltaire*, les éloges dont il avoit comblé son ennemi. En 1738, *Maupertuis* étoit un *Génie sublime*, notre *plus grand Mathématicien* ; un *Archimède*, un *Christophe Colomb* pour les découvertes ; un *Michel-Ange*, un *Albane* pour le style. En 1752, ce n'étoit plus qu'un *esprit bizarre*, un *raisonneur extravagant*, un *Philosophe insensé*. Si *Voltaire* se satisfit en suivant les conseils de la vengeance, il affoiblit l'estime du public pour son caractère, et s'attira en même temps une disgrace éclatante. Les désagrémens qu'il essuya l'ayant obligé de se retirer de la cour de Prusse au commencement de 1753, il se consola dans son malheur par de nouvelles satires. Il peignit *Maupertuis* comme un *vieux Capitaine de Cavalerie travesti en Philosophe ; l'air distrait et précipité, l'œil rond et petit*, le *nez écrasé*, la *perruque de travers*, la *physionomie mauvaise*, le *visage plat*, et l'*esprit plein de lui-même*. *Maupertuis* lui envoya un cartel, auquel il ne répondit que par cette plaisanterie qui exprimoit d'une manière piquante le

caractère et le savoir de son antagoniste : « Dès que j'aurai un peu de force, je ferai charger mes pistolets *cum pulvere pyrio ;* et en multipliant la masse par le quarré de la vitesse, jusqu'à ce que l'*action* et *nous* soient réduits à zéro, je vous mettrai du plomb dans la cervelle ; elle paroît en avoir besoin. » Cette farce ingénieuse finit d'une manière triste. Le roi de Prusse fit arrêter *Voltaire* à Francfort, avec sa nièce qui étoit venue l'y joindre; et on accusa *Maupertuis* d'avoir porté le monarque à cette démarche. Cependant des maux de poitrine, des crachemens de sang obligèrent le président de l'académie de Berlin de revenir de nouveau en France. Il y passa depuis 1756, jusqu'au mois de Mai 1758, qu'il se rendit à Basle auprès des *Bernoulli* frères, dans les bras desquels il mourut très-chrétiennement le 27 juillet 1759, à 61 ans. Ce philosophe étoit d'une vivacité extrême, qui éclatoit dans sa tête et dans ses yeux continuellement agités. Cet air de vivacité, joint à la manière dont il s'habilloit et dont il se présentoit, le rendoit assez singulier. Il étoit d'ailleurs poli, caressant même, parlant avec facilité et avec esprit. Malgré ces avantages qui plaisent dans la société, il passa une vie triste. Un amour propre trop sensible, je ne sais quoi d'ardent, de sombre, d'impérieux, de tranchant dans le caractère; une envie extrême de parvenir et de faire sa cour, firent tort à son bonheur et à sa philosophie. Il fut quelquefois, dans son style, le singe de *Fontenelle ;* il auroit été plus heureux pour lui de l'être dans sa conduite. Ses *Ouvrages* ont été recueillis à Lyon en 1756, en 4 volumes in-8.° Comme écrivain, il avoit du génie, de l'esprit, du feu, de l'imagination; mais on lui reproche des tours recherchés, une concision affectée, un ton sec et brusque, un style plus roide que ferme, des paradoxes, des idées fausses, etc. Sa littérature étoit médiocre; et il faisoit moins d'honneur à l'académie Françoise, dont il étoit membre, qu'à celle des Sciences. Ses principaux ouvrages sont: I. La *Figure de la Terre, déterminée.* II. La *Mesure d'un degré de Méridien.* III. *Discours sur la figure des Astres.* IV. *Elémens de Géographie.* V. *Astronomie Nautique.* VI. *Elémens d'Astronomie.* VII. *Dissertation Physique à l'occasion d'un Nègre Blanc.* VIII. *Vénus Physique :* Ouvrage que les libertins ont plus lu que les physiciens, et qu'un d'eux a même reproduit sous un autre titre. L'auteur cependant y a mis toute la décence que la matière comportoit. IX. *Essai de Cosmographie.* X. *Réflexions sur l'origine des Langues.* XI. *Essai de Philosophie morale,* où il y a quelques bonnes idées, mais peu d'ensemble et de précision, et où il prend un ton triste en parlant du bonheur. XII. Plusieurs *Lettres,* où l'on trouve les petitesses du bel esprit et les vues du philosophe. XIII. *Eloge de Montesquieu,* fort inférieur à celui dont *d'Alembert* a orné le *Dictionnaire Encyclopédique.* Quoique dans ce qu'il a écrit sur divers points de la Physique du Monde, il y ait des imaginations qui favorisent ouvertement le Matérialisme, on auroit cependant tort de le ranger parmi les ennemis du Christianisme. Il paroît qu'il ne s'est abandonné à ces rêves que dans des momens où la manie des systèmes l'avoit saisi; car dans d'autres momens

il rendoit un hommage sincère à la religion : « Nous sommes, dit-il (*tom. 2 de ses Œuvres, page* 174), si remplis de respect pour la religion, que nous n'hésiterions jamais de lui sacrifier notre hypothèse, et mille hypothèses semblables, si on nous faisoit voir qu'elles continssent rien qui fût opposé aux vérités de la foi, ou si cette autorité à laquelle tout Chrétien doit être soumis, les désapprouvoit. » Quelques partisans de *Maupertuis* se sont plaints, que nous avions jugé ce philosophe avec trop de sévérité. *Condorcet*, qui connoissoit les matières qu'il a traitées, le juge encore avec moins d'indulgence, dans la *Vie de Voltaire*. « *Maupertuis*, dit-il, homme de beaucoup d'esprit, savant médiocre et philosophe plus médiocre encore, étoit tourmenté de ce desir de la célébrité qui fait choisir les petits moyens, lorsque les grands nous manquent; dire des choses bizarres, quand on n'en trouve point de piquantes qui soient vraies; généraliser des formules, si l'on ne peut en inventer; et entasser des paradoxes, quand on n'a point d'idées neuves. On l'avoit vu à Paris sortir d'une chambre, ou se cacher derrière un paravent, quand un autre occupoit la société plus que lui. A Berlin, comme à Paris, il eut voulu être par-tout le premier, à l'académie des Sciences comme au souper du roi. » Nous citerons encore une lettre du marquis *d'Argens* à *d'Alembert* (Postdam, 20 novembre, 1753). Voici comme il s'exprime sur le président de l'académie de Berlin. « *Maupertuis* a écrit ici que sa santé étoit entièrement rétablie; je souhaite que sa tranquillité le soit aussi. Mais du caractère dont il est, j'ai peine à le croire. Je crains bien qu'il ne soit éternellement la victime de son amour propre. Avec un peu plus de douceur, il eût eu à Berlin, parmi les gens de lettres, le rang de dictateur; il n'a eu que celui de tribun. Il a cabalé, et il a été la dupe de ses cabales. » Remarquez que le marquis *d'Argens* ne le peint pas ainsi par amitié pour *Voltaire*, dont il dit assez de mal dans la même lettre. — Son frère l'abbé *Louis Moreau* de St-Elier, abbé de Geneston, mort en 1754, à 53 ans est auteur d'un *Traité de la communication des maladies et des passions*, 1738, in-8.°

MAUPERTUY, (Jean-Baptiste Drouet de) né à Paris en 1650, d'une famille noble originaire du Berry, fit ses études au collége de *Louis le Grand*. Son esprit et son goût pour l'éloquence et pour la poésie, lui firent des admirateurs de ses maîtres. Il parut ensuite dans le barreau, et s'en dégoûta. Les fleurs d'une littérature légère et frivole, lui avoient fait perdre le goût des fruits de la jurisprudence. Un de ses oncles, fermier général, crut le guérir de son penchant pour le théâtre et pour les romans, en lui procurant un emploi considérable dans une des provinces du royaume. *Maupertuy*, qui n'avoit alors que 22 ans, se reposa sur des commis fidelles et laborieux; et bien loin d'amasser du bien, il dissipa son patrimoine. De retour à Paris, à l'âge d'environ 40 ans, il renonça subitement au monde. Après une retraite de deux ans, il prit l'habit ecclésiastique en 1692, passa cinq ans dans un séminaire, se retira ensuite dans l'abbaye de Sept-

Fonts, et cinq ans après dans une solitude du Berry. Son mérite lui procura un canonicat à Bourges en 1702. De Bourges il passa à Vienne, d'où il revint à Paris, après avoir reçu les ordres sacrés. Il se retira quelque temps après à Saint-Germain-en-Laie, où il mourut le 10 mars 1736, à 86 ans. On a de lui, un très-grand nombre de *Traductions* françoises. Les principales sont celles, I. Du premier livre des *Institutions* de *Lactance*, in-12. II. Du *Traité de la Providence* et du *Timothée* de *Salvien*, chacun un vol. in-12. III. Des *Actes des Martyrs*, recueillis par Dom *Ruinart*, Paris, 1708, 2 vol. in-8.° IV. De l'*Histoire des Goths*, de *Jornandès*, in-12. V. De la *Vie du Frère Arsène de Janson, religieux de la Trappe*, connu sous le nom *du Comte de Rosemberg*, in-12. VI. De la *Pratique des Exercices spirituels de St. Ignace*, in-12. VII. Du *Traité* latin de *Lessius, sur le choix d'une Religion*, in-12. VIII. De l'*Euphormion* de *Barclai*, 1711, 3 vol., ou 1713, 1 vol. in-12. On a encore de lui, plusieurs livres de piété. I. Les *Sentimens d'un Chrétien touché d'un véritable amour de Dieu*. II. L'*Histoire de la Réforme de l'Abbaye de Sept-Fonts*, in-12. Cette Histoire fut mal reçue et accusée d'infidelité. III. L'*Histoire de la Sainte Eglise de Vienne*, in-4.° IV. *Prières pour les temps de l'affliction et des calamités publiques*, in-12. V. *De la Vénération rendue aux Reliques des Saints*, in-12. VI. Le *Commerce dangereux entre les deux Sexes*, in-12. VII. La *Femme foible*, ou *les Dangers d'un commerce fréquent et assidu avec les Hommes*, in-12, etc. Le style de ces différens ouvrages est ferme et énergique. Il y a des tours et de l'élégance; mais il manque quelquefois de pureté et de précision, et la forme n'en est pas toujours aussi bonne que le fond.

MAUPIN, (N... Aubigny) fille d'un secrétaire du comte *d'Armagnac* en 1673, entra au théâtre de Marseille, et devint ensuite une des premières chanteuses de l'opéra de Paris. Sa voix étoit un des plus beaux *Bas-dessus* qu'on eût entendu jusqu'alors. Elle débuta en 1695, par le rôle de *Pallas*, dans l'opéra de *Cadmus*. Elle excelloit sur tout en représentant *Médée*, dans l'opéra de *Médus* par *la Grange*, qui fut joué en 1702. Trois ans après, cette chanteuse renonça au théâtre et mourut, à la fin de 1707, à l'âge de 33 ans. Très-adroite dans les exercices du corps, elle étoit sur-tout d'une grande force dans l'escrime. Un acteur l'ayant insultée, elle l'attendit un soir, vêtue en homme, dans la place des Victoires, et voulut lui faire mettre l'épée à la main; sur son refus, elle lui donna des coups de canne, et lui prit sa tabatière. Le lendemain, l'acteur, déguisant son aventure, racontoit au foyer qu'il avoit été attaqué par trois voleurs, qui, malgré sa résistance, lui avoient enlevé sa tabatière. « Tu mens impudemment, lui dit son adversaire, tu n'as été attaqué que par une seule personne, et cette personne, c'est moi; en voici la preuve. » Elle tira en même temps la tabatière qu'elle lui rendit. Une autre fois, déguisée en homme dans un bal, elle prit querelle avec trois danseurs, les fit descendre sur la place et les blessa tous les trois. Cette actrice n'étoit pas grande, mais ses traits étoient réguliers

et agréables : et elle avoit de beaux cheveux châtains, de grands yeux bleus, la bouche jolie, la peau éclatante. On rapporte qu'elle savoit très-peu de musique, mais qu'elle réparoit ce défaut par une mémoire prodigieuse qui lui faisoit retenir le nombre de toutes les mesures de silence et de repos qu'elle devoit observer.

I. MAUR, (Saint) célèbre disciple de *St. Benoît*, mort en 584, fut envoyé en France par ce saint fondateur, si l'on en croit une *Vie de St. Maur*, attribuée à *Fauste* son compagnon; mais cette Vie est reconnue pour une pièce apocryphe. En la rejetant, avec le P. *Longueval*, ainsi que les circonstances de la mission des disciples de *St. Benoît* en France, nous n'avons garde de combattre la mission même. Il est certain qu'on la croyoit en France dès le IX^e^ siècle; et, malgré le silence de *Grégoire* de Tours, de *Bède*, d'*Usuard*, il y a d'autres monumens qui la prouvent, ou du moins qui la supposent. Une célèbre congrégation de Bénédictins prit, au commencement du XVII^e^ siècle, le nom de *Saint-Maur*. C'est une réforme approuvée par le pape *Grégoire XV*, en 1621 : (*Voyez* l'art. *Cour.*) Cette congrégation s'est distinguée dès le commencement par les vertus et le savoir de ses membres. Elle s'est encore soutenue jusqu'à nos jours avec assez de gloire. Il y avoit peut-être moins d'érudition qu'autrefois; mais il faut s'en prendre au siècle, qui, entièrement livré à la frivolité, fait peu d'accueil aux recherches savantes. Les principaux gens de lettres qu'elle a produits, sont les Pères *Menard*, *d'Acheri*, *Mabillon*, *Ruinart*, *Germain*, *Lami*, *Montfaucon*, *Martin*, *Vaissette*, *le Nourri*, *Martianay*, *Martenne*, *Massuet*, etc. etc. Voyez l'*Histoire littéraire de la Congrégation de Saint-Maur*, publiée à Paris, sous le titre de Bruxelles, in-4°, 1770, par Dom *Tassin*.

II. MAUR, (D. Charles le) brigadier des armées du roi d'Espagne, parvint par son mérite au grade de directeur général des Ingénieurs. On lui doit un *Traité* de Dynamique très-répandu en Espagne, quoique manuscrit, et des *Elémens* de mathématiques, qui ont été imprimés. Il conçut le projet du canal de *Campos*; et il obtint la direction de celui de Murcie. Il a dirigé la magnifique route qui sert de communication aux deux Andalousies; et il étoit occupé à niveler un canal de navigation depuis Guadarama jusqu'à l'Océan, lorsque la mort termina sa carrière le 25 novembre 1785.

MAUR, *Voy.* RABAN-MAUR *et* ANTINE.

MAURAN, (Pierre) homme riche, fut regardé dans le XIII^e^ siècle, comme le chef des Albigeois en Languedoc. On l'engagea par caresses à comparoître devant le légat que le pape avoit envoyé. Dans l'interrogatoire qu'on lui fit subir, il déclara que *le Pain consacré par le Prêtre n'étoit pas le Corps de J. C.* Les missionnaires ne purent s'empêcher de répandre des larmes sur le blasphême qu'ils venoient d'entendre, et sur le malheur de celui qui l'avoit prononcé. Ils déclarèrent *Mauran* hérétique, et le livrèrent au comte *de Toulouse*, qui le fit enfermer. Tous ses biens furent confisqués, et ses châteaux dé-

molis. *Mauran* promit alors de se convertir et d'abjurer ses erreurs. Il sortit de prison, se présenta nu en caleçons devant le peuple : et s'étant prosterné aux pieds du légat et de ses collégues, il leur demanda pardon, reconnut ses erreurs, les abjura, et promit de se soumettre à tous les ordres du légat. Le lendemain, l'évêque de Toulouse et l'abbé de *Saint-Sernin* l'allèrent prendre dans sa prison ; il en sortit nu et sans chaussure. Ces deux prélats le conduisirent en le fustigeant jusqu'aux degrés de l'autel, où il se prosterna aux pieds du légat, et abjura de nouveau ses erreurs. On lui ordonna de partir dans 40 jours pour Jérusalem, et d'y demeurer trois ans au service des pauvres, avec promesse, s'il revenoit, de lui rendre ses biens, excepté ses châteaux, qu'on laissoit démolis en mémoire de sa prévarication. Il fut condamné encore à une amende de cinq cents livres pesant d'argent envers le comte *de Toulouse*, son seigneur ; à restituer les biens des églises qu'il avoit usurpés ; à rendre les usures qu'il avoit exigées, et à réparer les dommages qu'il avoit causés aux pauvres.

MAURE, (Ste-) *Voy.* MONTAUSIER.

MAUREPAS, (Jean-Fréderic PHELYPEAUX, comte de) petit-fils du comte *de Pontchartrain*, ministre sous *Louis XIV*, naquit en 1701, et fut nommé secrétaire d'état en 1715. Il eut le département de la maison du roi en 1718, et celui de la marine en 1723. Enfin, il fut nommé ministre d'état en 1738, et montra dans ces différentes places, de l'activité, de la pénétration, de la finesse. *Condorcet* peint ainsi le comte de *Maurepas*, dans l'Eloge prononcé le 10 avril 1782, à l'académie des Sciences, dont ce ministre étoit membre honoraire. « Toujours accessible, cherchant par la pente naturelle de son caractère, à plaire à ceux qui se présentoient à lui ; saisissant avec une facilité extrême toutes les affaires qu'on lui proposoit ; les expliquant aux intéressés avec une clarté que souvent ils n'auroient pu eux-mêmes leur donner ; se les rappelant après un long temps comme s'il en eût toujours été occupé ; paroissant chercher les moyens de les faire réussir ; choisissant, lorsqu'il étoit obligé de refuser, les raisons qui paroissoient venir d'une nécessité insurmontable, et, s'il étoit possible, celles même qui pouvoient flatter l'amour propre de ceux dont il étoit obligé de rejeter les demandes ; évitant sur-tout de leur laisser entrevoir les motifs qui pouvoient les blesser ; adoucissant les refus par un ton d'intérêt qu'un mélange de plaisanterie ne permettoit pas de prendre pour de la fausseté ; paroissant regarder l'homme qui lui parloit, comme un ami qu'il se plaisoit à diriger, à éclairer sur ses vrais intérêts ; et cachant enfin le ministre, pour ne montrer que l'homme aimable et facile : Tel fut, à l'âge de vingt ans, M. *de Maurepas ;* tel nous l'avons vu depuis à plus de quatre-vingts ans. » Cet éloge académique seroit susceptible de quelques restrictions ; et nous renverrons le lecteur à ce que dit M. *de la Harpe* de ce ministre octogénaire, dans le Mercure du 23 juin 1792. Exilé à Bourges, en 1749, par les intrigues d'une dame puissante à la cour, (Mad

de Pompadour, contre laquelle il avoit fait une chanson) *Maurepas* ne mit point de faste dans la manière dont il supporta cet événement. *Le premier jour*, disoit-il, *j'ai été piqué; le second j'étois consolé.* Il plaisantoit, en arrivant dans le lieu de son exil, « sur les *Epîtres dédicatoires* qu'il alloit perdre, et sur le chagrin des *Auteurs* qui alloient perdre leurs peines, leurs phrases et leurs espérances. » La considération publique le suivit dans sa retraite. Il y fut consulté par une multitude de familles distinguées, sur leurs intérêts les plus chers. Il remplaça ce qu'il avoit perdu à la cour, en se livrant à tous les plaisirs de la société, et en cultivant un grand nombre d'amis, qui ne l'abandonnèrent point dans sa disgrace. Rappelé au ministère, en 1774, par *Louis XVI*, qui lui accorda toute sa confiance, il ne montra à ceux qui l'avoient oublié ou desservi, ni indignation, ni dédain. Son extérieur, sa conversation n'annonçoient qu'un homme de bonne compagnie, et non un homme qui vouloit se prévaloir de sa place. Sa maison fut celle d'un particulier riche, mais ami de la simplicité et de l'ordre. Avec l'air d'effleurer les objets, il négligeoit rarement de les approfondir, du moins dans son premier ministère. Ce fut lui qui, dans un Mémoire remis à *Louis XV*, en 1749, développa les moyens d'ouvrir, par l'intérieur du Canada, un commerce avec les Colonies Angloises, de leur apprendre à aimer le nom François, et à regarder la France comme une alliée naturelle, et l'Angleterre comme une marâtre dont ils devoient briser le joug. Ce qu'il n'avoit fait qu'entrevoir alors, il eut le plaisir de le voir exécuté avant que de mourir. On lui est redevable encore de la bonne construction de nos vaisseaux. Lorsqu'il étoit ministre de la marine, il envoya en Angleterre un homme instruit pour se mettre au fait de cet art, et en établir à Paris une école publique. Il eut presque toujours le mérite de préférer hautement les sciences aux talens frivoles, et les arts nécessaires aux arts agréables, sacrifiant ainsi son goût particulier à ce que lui prescrivoit l'utilité publique. Sa correspondance étoit remarquable par sa clarté et sa précision; il disoit beaucoup de choses en peu de mots: aussi expédioit-il plusieurs lettres dans un espace assez court. Il mourut, le 21 novembre 1781, à 81 ans. Quoiqu'il eût le titre de chef du conseil des finances, il ne put les rétablir, parce que la guerre d'Amérique et les dettes précédentes ne permettoient guères de mettre de l'ordre dans le trésor royal; et peut-être aussi parce qu'il craignoit que des réformes trop fortes ne troublassent son ministère. Voilà pourquoi il sacrifia, dit-on, *Turgot* à la cabale, qui ne voyoit dans les changemens projetés par le ministre vertueux, que les tentatives d'un administrateur imprudent. Enfin, pour opérer des réformes, il falloit le courage d'une ame forte, et celle de *M. de Maurepas* étoit affoiblie par la vieillesse, par l'égoïsme et l'insouciance: suite ordinaire de l'âge avancé. Sa seule ambition sembloit se borner à dire quelque bon mot sur les événemens du jour. Il a laissé des *Mémoires* curieux, mais écrits avec négligence; Paris, 1792, 4 vol. in-8.°

I. MAURICE, (Saint) chef de la *Légion Thébéenne*, étoit Chrétien, avec tous les officiers et les soldats de cette Légion, composée de 6,600 hommes. Les Bagaudes ayant excité des troubles dans les Gaules, *Dioclétien* y envoya cette Légion, appelée sans doute *Thébéenne*, parce qu'elle avoit été levée dans la Thébaïde en Egypte. *Maurice* ayant passé les Alpes, à la tête des troupes qu'il commandoit, l'empereur *Maximien* voulut se servir de lui et de ses soldats, pour anéantir le Christianisme dans les Gaules. Cette proposition fit horreur à *Maurice* et à sa troupe. L'empereur, irrité de leur résistance, ordonna que la Légion fût décimée. Ceux qui restoient protestant toujours, qu'ils mourroient plutôt que de rien faire contre leur foi, l'empereur en fit encore mourir la dixième partie. Enfin, *Maximien* les voyant persévérer dans la religion de J. C., ordonna qu'on les fit tous massacrer. Ses troupes les environnèrent et les taillèrent en pièces. *Maurice*, chef de cette Légion de héros Chrétiens, *Exupère* et *Candide*, officiers de la même troupe, se signalèrent par leur constance et la vivacité de leur foi. Ce furent eux qui engagèrent les soldats à ce généreux refus. Ce massacre fut exécuté, à ce qu'on croit, à Agaune, dans le Chablais, le 22 septembre 286. Malgré les preuves qui déposent en faveur de l'histoire de ces saints martyrs, plusieurs Protestans, entr'autres *Dubordier*, *Hottinger*, *Moyle*, *Burnet*, et *Mosheim* l'ont attaquée. *George Hickes*, savant Anglois, l'a défendue avec force, et Dom *Joseph de Lisle*, Bénédictin de la congrégation de Saint-Vannes, a prouvé aussi la vérité de cette histoire dans son ouvrage, intitulé : *Défense de la vérité du martyre de la Légion Thébéenne*, 1737, in-8.° *Voyez* encore *Historia di Santo Mauritio*, par le P. *Rossignoli*, Jésuite, et les *Acta Sanctorum* du mois de septembre. Les actes du martyre de cette Légion, écrits par *St. Eucher*, évêque de Lyon, ont été donnés, mais fort défectueux, par *Surius*. Le P. *Chifflet*, Jésuite, en ayant découvert une copie plus exacte, la fit imprimer. Dom *Ruinart* soutient que c'est là le véritable ouvrage du saint évêque de Lyon. *Saint Maurice* est le patron d'un ordre célèbre dans les états du roi de Sardaigne, créé par *Emmanuel-Philibert*, duc de Savoie, pour récompenser le mérite militaire, et approuvé par *Grégoire XIII* en 1572. — Il ne faut pas confondre *St. Maurice*, chef de la Légion Thébéenne, avec un autre Saint du même nom, martyrisé à Apamée, dans la Syrie, dont parle *Théodoret*.

II. MAURICE, (*Mauritius Tiberius*) né à Arabisse en Cappadoce, l'an 539, étoit d'une famille distinguée, originaire de Rome. Après avoir occupé quelques places à la cour de *Tibère Constantin*, il obtint le commandement des armées contre les Perses. Il donna tant de marques de bravoure, que l'empereur lui donna sa fille *Constantine* en mariage, et le fit couronner empereur, le 13 août 582. Les Perses ne cessoient de faire des incursions sur les terres des Romains. *Maurice* envoya contr'eux *Philippicus*, son beau-frère, qui eut d'abord des succès brillans, mais qui ne se soutint

pas toujours avec le même avantage. Comme les gens de guerre étoient extrêmement nécessaires dans ces temps malheureux, l'empereur ordonna, en 592, qu'aucun soldat ne se fît moine, qu'après avoir accompli le temps de la milice. *Maurice* donna un nouveau lustre à son règne, en rétablissant sur le trône *Chosroès II*, roi de Perse, qui en avoit été chassé par ses sujets. L'empire étoit alors en proie aux ravages des Arabes. *Maurice* leur accorda une pension de 100,000 écus, pour obtenir la paix; mais ces barbares recommencèrent la guerre à diverses reprises. Les Romains en firent périr plus de 50,000 dans différens combats, et firent près de 17,000 prisonniers. On leur rendit la liberté, après avoir fait promettre au roi des Abares, qu'il renverroit tous les Romains qu'il retenoit dans les liens. Le prince Abare, infidelle à sa promesse, demanda une rançon de 10,000 écus. Ce procédé indigna *Maurice*, qui refusa la somme. Alors ce barbare, furieux, fit passer les captifs au fil de l'épée. L'empereur chercha à se venger de cette cruauté. Il se préparoit à porter la guerre chez les Abares, lorsque *Phocas*, qui de simple centurion, étoit parvenu aux premières dignités militaires, se fit proclamer empereur. Il poursuivit *Maurice* jusqu'auprès de Chalcédoine, le prit prisonnier, et le condamna à perdre la tête. On égorgea les cinq fils de ce prince infortuné, aux yeux de leur père. *Maurice*, s'humiliant sous la main de Dieu, ne laissa échapper que ces paroles : *Vous êtes juste, Seigneur! et vos jugemens sont équitables.* Sa mort suivit celle de ses fils, le 26 novembre 602. C'étoit la 63e année de son âge, dont il en avoit régné vingt. Plusieurs écrivains ont jugé ce prince par ses malheurs, au lieu de le juger par ses actions : ils l'ont cru coupable, et l'ont condamné. Il est vrai qu'il souffrit que l'Italie fût vexée, et que son avarice fut en partie la cause de ses vexations : mais il fut le père des autres parties de son empire. Il rétablit la discipline militaire, abattit la fierté des ennemis de l'état, soutint la foi chancelante par ses lois, et la piété par son exemple. Il aima les sciences, et protégea les savans. *Voyez* II. THÉOPHYLACTE.

III. MAURICE, électeur de Saxe, né en 1521, de *Henri le Pieux*, se signala dès sa jeunesse par son courage, et eut toujours les armes à la main tant qu'il vécut. Il servit l'empereur *Charles-Quint*, en 1544, contre la France, et en 1545, contre la ligue de Smalkalde, à laquelle, quoique Protestant, il ne voulut jamais s'unir. L'empereur, pour le récompenser de ses services, l'investit, l'an 1547, de l'électorat de Saxe, dont il avoit dépouillé *Jean-Fréderic* son cousin : (*Voyez* XVI. FRÉDERIC.) L'ambition l'avoit porté à seconder les vues de *Charles-Quint*, dont il espéroit le titre d'électeur; l'ambition le détacha de ce prince. Il s'unit, en 1551, contre lui avec l'électeur de Brandebourg, le comte Palatin, le duc de Wirtemberg et plusieurs autres princes. Cette ligue, secondée par le roi de France, *Henri II*, jeune et entreprenant, fut plus dangereuse que celle de Smalkalde. Le prétexte fut la délivrance du landgrave de Hesse, que *Charles-Quint* retenoit pri-

sonnier. *Maurice* et les confédérés marchèrent, en 1552, vers les défilés du Tirol, et chassèrent le peu d'Impériaux qui les gardoient. L'empereur et son frère *Ferdinand*, sur le point d'être pris, furent obligés de fuir en désordre. *Charles* s'étant retiré dans Passaw, où il avoit rassemblé une armée, amena les princes ligués à un traité. Par cette paix célèbre de Passaw, conclue le 12 août 1552, il accorda une amnistie générale à tous ceux qui avoient porté les armes contre lui, depuis 1546. Non-seulement les Protestans obtinrent le libre exercice de leur religion; mais ils furent admis dans la chambre impériale, dont ils avoient été exclus après la victoire de Mulberg. *Maurice* s'unit peu de temps après avec l'empereur qu'il avoit combattu, contre le margrave de Brandebourg, qui ravageoit les provinces d'Allemagne. Il l'attaqua en 1553, gagna sur lui la bataille de Sivershausen, et mourut deux jours après, des blessures qu'il y reçut. C'étoit un des plus grands protecteurs des disciples de *Luther*, et un prince aussi courageux que politique. Après avoir profité des dépouilles de *Jean-Fréderic*, chef des Protestans, il devint lui-même chef de ce parti, et balança ainsi le pouvoir de l'empereur en Allemagne.

MAURICE, *Voyez* MORICE. — NASSAU, — *et* SAXE.

MAURICEAU, (François) chirurgien de Paris, s'appliqua pendant plusieurs années avec beaucoup de succès à la théorie et à la pratique de son art. Il se borna ensuite aux opérations qui regardent les accouchemens; ses talens le placèrent à la tête de tous les opérateurs en ce genre. On a de lui, plusieurs ouvrages, fruits de son expérience et de ses réflexions. I. *Traité des maladies des Femmes grosses et de celles qui sont accouchées*, 1694, in-4°, avec figures. Il y a plusieurs autres éditions de ce livre excellent, traduit en allemand, en anglois, en flamand, en italien et en latin. Cette dernière version est de l'auteur lui-même. II. *Observations sur la grossesse et l'accouchement des Femmes, et sur leurs maladies et celles des Enfans nouveaux nés*, 1694. III. *Dernières Observations sur les maladies des Femmes grosses et accouchées*, in-4°, 1708: ces deux derniers ouvrages forment le second volume de son *Traité*. L'auteur mourut, le 17 octobre 1707, dans un âge assez avancé, avec la réputation d'un homme d'une très-grande probité et d'une prudence consommée. Sur le déclin de son âge, il s'étoit retiré à la campagne, pour se préparer à la mort dans le silence de la retraite.

MAURIER, *Voyez* III. AUBERY.

MAUROJENY, hospodar de Valachie, prit les intérêts de la Porte contre les Autrichiens, entra dans la Transylvanie, souilla ses succès par le pillage et la cruauté, et fut à son tour battu par le major *Orosz*, le général *Vetzey*, et forcé dans son camp de Kalafat, par le général *Clairfait*, qui le mit dans une déroute complète. Le divan se croyant trahi par *Maurojény*, chercha à le perdre. Au mois d'octobre 1790, celui-ci se rendit au camp du grand visir sur l'invitation de ce dernier; mais à peine y fut-il arrivé, qu'on lui tran-

cha la tête pour l'envoyer à Constantinople.

MAUROLICO, (François) né à Messine en 1494, abbé de *Sainte-Marie-du-Port* en Sicile, se rendit très-habile dans les belles-lettres et dans les sciences. Il enseigna les mathématiques à Messine avec réputation. Il possédoit à un tel degré l'art si nécessaire et si rare de s'exprimer avec clarté, qu'il rendoit sensibles les questions les plus abstraites. Il est étonnant qu'avec cette netteté d'esprit, il se mêla d'un métier qui ne demande que des expressions obscures. Il prédisoit les événemens. Don *Juan* d'Autriche, commandant de la flotte destinée contre les Turcs, voulut voir *Maurolico*, pour savoir quel seroit le succès de cette expédition? Le savant Messinois lui annonça qu'elle seroit heureuse. L'effet ayant répondu à la prédiction, Don *Juan* combla d'honneurs le prétendu prophète. Ses principaux ouvrages sont: I. Une *Edition* des *Sphériques* de *Théodose*, 1558, in-folio. II. *Emendatio et restitutio Conicorum Apollonii Pergæi*, in-fol., Messine, 1654. III. *Archimedis Monumenta omnia*, in-folio, 1685. IV. *Euclidis Phænomena*, in-4°, à Rome, 1591. V. *Martyrologium*, 1566, in-4.° VI. *Sinicarum rerum Compendium*, in-8.° VII. *Rime*, 1552, in-8.° VIII. *Opuscula Mathematica*, 1575, in-4.° IX. *Arithmeticorum libri duo*, in-8.° X. *Photismus de lumine et umbrâ*, in-4.° XI. *Problemata mechanica ad Magnetem et ad Pyxidem nauticam pertinentia*, in-4.° XII. *Cosmographiæ de formâ, situ, numeroque Cœlorum Elementariorum*, in-4.° *Maurolico*, à une mémoire étendue, joignoit un esprit pénétrant et aisé. C'étoit un génie propre à la méditation, il étoit toujours renfermé en lui-même, et ce n'étoit qu'avec peine qu'on lui arrachoit quelques paroles sur d'autres objets que celui de ses études favorites. Il fut enlevé aux lettres, le 21 juillet, 1575, à 81 ans.

I. MAURUS, *Voyez* les articles FIRMUS, MORUS *et* SERVIUS.

II. MAURUS, (*Terentianus*) florissoit sous *Trajan*, suivant les uns, et sous les derniers *Antonin* suivant d'autres. Il étoit gouverneur de Syenne, aujourd'hui Asna, dans la haute Égypte. Nous avons de lui, un petit *Poëme* latin *sur les Règles de la poésie et de la versification*, écrit avec goût et avec élégance. On le trouve dans le *Corpus Poëtarum* de *Maittaire*; et séparément sous le titre *De arte metricâ*, 1531, in-4.°

MAUSOLE, roi de la Carie. Après sa mort, *Artemise* sa femme lui fit faire, par quatre célèbres architectes, un tombeau si superbe, qu'il passa pour l'une des sept Merveilles du monde. *Scopas* entreprit le côté de l'Orient, *Timothée* celui du Midi, *Léocharès* travailla au Couchant, et *Briaxis* au Septentrion. *Pithis* se joignit encore à ces quatre artistes, et éleva une pyramide au-dessus de ce pompeux bâtiment, sur laquelle il posa un char de marbre attelé à quatre chevaux. Cette merveille d'architecture fut très-dispendieuse, et le philosophe *Anaxagoras*, de Clazomène, dit, quand il la vit: *Voilà bien de l'argent changé en pierre!* C'est du nom de ce

monument antique qu'on a appelé *Mausolées*, les sépulcres magnifiques qu'on élève aux grands, ou même les représentations des tombeaux dans les pompes funèbres. *Voyez* III. *Caylus*.

MAUSSAC, (Philippe-Jacques) conseiller au parlement de Toulouse sa patrie, et président en la cour des aides à Montpellier, mort en 1650, à 70 ans, passoit pour le premier homme de son temps dans l'intelligence du grec. On a de lui : I. Des *Notes* très-estimées sur *Harpocration*, Paris 1614, in-4.° II. Des *Remarques* savantes sur le *Traité des Monts et des Fleuves*, attribué à *Plutarque*. III. Quelques *Opuscules*, qui décèlent, ainsi que ses autres ouvrages, un critique judicieux.

MAURIER, *Voyez* III. Auberi.

MAUTOUR, (Philibert-Bernard Moreau de) auditeur de la chambre des comptes de Paris, membre de l'académie des Inscriptions, naquit à Beaune en 1654, et mourut en 1737, à 83 ans, avec la réputation d'un savant aimable et enjoué. Il est au rang des poëtes médiocres, qui ont produit quelques vers heureux. Ses *Poésies* sont répandues dans le *Mercure*, dans le *Journal de Verdun* et dans d'autres recueils. On a encore de lui : I. Une version de l'*Abrégé Chronologique* du P. *Petau*, en 4 vol. in-12. II. Plusieurs *Dissertations* dans les *Mémoires* de l'académie des Belles-Lettres. Elles font honneur à son savoir et à sa sagacité.

MAUVIA, reine des Sarasins, dans le 4.e siècle, désola, à la tête d'une armée, l'Arabie et la Palestine. Elle fit ensuite alliance avec l'empereur *Valens*, et le servit dans ses guerres contre les Goths. Ce dernier lui envoya un moine d'Égypte appelé *Moïse*, qui lui fit embrasser le Christianisme, ainsi qu'à son peuple.

MAUVISSIÈRES, *Voyez* I. Castelnau.

I. MAXENCE, (*Marcus-Aurelius-Valerius Maxentius*) fils de l'empereur *Maximien-Hercule*, et gendre de *Galère-Maximien*, profita de l'abdication de son père, pour avoir part au gouvernement. Il se fit déclarer Auguste en Italie, le 28 octobre 306. Il engagea ensuite son père à reprendre la pourpre, contraignit *Sévère* de se renfermer dans Ravenne, et le fit mourir quelque temps après, contre la parole qu'il lui avoit donnée. *Galère-Maximien* marcha contre lui, et fut obligé de prendre la fuite : ce qui rétablit la paix en Italie. On crut d'abord qu'elle alloit être rompue, par les démêlés qui s'élevèrent entre le père et le fils ; mais *Maximien-Hercule*, chassé de Rome et fugitif dans les Gaules, s'étant étranglé l'an 310, on en fut quitte pour la peur. Après sa mort, *Maxence* s'empara de l'Afrique, et s'y fit détester par ses cruautés et par les persécutions qu'il suscita contre les Chrétiens. Ce fut alors que *Constantin* résolut de faire la guerre à *Maxence* qui étoit revenu à Rome. Ce tyran sortit de cette capitale le 28 octobre 312, pour lui livrer bataille. Il la perdit, et tenta d'y rentrer ; mais le pont sur lequel il passoit en donnant ses ordres, ayant écroulé sous lui, il tomba dans le Tibre et s'y noya. Le lendemain, *Cons-*

Lantin entra triomphant dans Rome, et publia un édit en faveur des Chrétiens. On prétend que ce barbare n'étoit point fils de *Maximien ;* mais que sa mère l'avoit supposé, pour se faire aimer de son époux. Ce qu'il y a de certain, c'est qu'il n'avoit aucune des qualités de son père. Il étoit lâche et pesant, d'une figure désagréable, et d'un esprit encore plus mal fait. Il ne connoissoit nulle opération militaire ; on ne le voyoit jamais au champ de Mars. Ses exercices étoient de délicieuses promenades dans ses jardins et sous ses portiques de marbre. Se transporter à une maison de plaisance, c'étoit pour lui une expédition ; et il tiroit vanité de cette inaction honteuse. Il ne craignoit point de dire qu'il étoit le seul empereur, et que les autres princes combattoient pour lui sur les frontières. Brutalement débauché, il enlevoit aux maris leurs épouses, et les leur renvoyoit déshonorées. Ce n'étoit point aux familles du peuple qu'il s'adressoit : il outrageoit ce qu'il y avoit de plus éminent dans Rome et dans le sénat. Rien n'assouvissoit la fureur de ses desirs, qui toujours renaissans, à mesure qu'ils étoient satisfaits, couroient d'objet en objet sans laisser aucune vertu en sureté. Il échoua pourtant contre celles des femmes Chrétiennes, qui craignant moins la mort que la perte de la chasteté, bravèrent la violence du tyran. Sa cruauté, excitée par la cupidité, trouvoit autant de coupables que de riches. Tous ceux dont les possessions avoient de quoi tenter *Maxence*, ne pouvoient éviter la mort : la douceur, la soumission, la patience, ne le désarmoient point ; encore moins la dignité des personnes. Il est impossible de compter, dit *Eusèbe*, le nombre des sénateurs qu'il fit périr. Suivant la maxime des méchans princes, il mettoit tout son appui dans les gens de guerre : aussi les combloit-il de largesses, et il épuisoit pour eux les finances publiques. *Jouissez*, leur disoit-il, *prodiguez, dissipez : c'est là votre partage.* Dans une querelle qui s'éleva entre le peuple et les soldats, il permit à ceux-ci de faire main-basse sur les bourgeois ; et le carnage fut grand. En accordant ainsi aux troupes une pleine licence, il s'assuroit des ministres pour l'exécution de toutes ses violences ; et non-seulement Rome, mais l'Italie entière, étoient remplies des satellites de sa tyrannie. Pour fournir aux dépenses énormes par lesquelles il s'attachoit les troupes, le trésor public ne suffit pas long-temps : il fallut y joindre les confiscations injustes ; les taxes sur tous les ordres de l'état, et jusque sur les laboureurs ; le pillage des temples. La suite d'une si mauvaise administration, fut la disette des choses nécessaires à la vie, et une famine si grande qu'aucun homme vivant ne se souvenoit d'en avoir vu une semblable dans Rome.

II. MAXENCE, (Jean) moine de Scythie au 6e siècle, soutint à Constantinople, devant les légats du pape *Hormisdas*, la vérité de cette proposition : *Un de la Trinité a souffert dans sa chair.* Il eut, en Orient et en Occident, des partisans et des adversaires. Sa proposition fut approuvée dans la suite par le cinquième concile

général et par le pape *Martin I.* Il composa un ouvrage contre les Acéphales, que nous avons dans la *Bibliothèque des Pères.* Il fut un des plus zélés défenseurs de la doctrine de *St. Augustin*, dont il étoit un digne disciple. — Il faut le distinguer de *St. Maxence*, évêque de Trèves, au 4e siècle, et frère de *St. Maximin.*

I. MAXIME, (*Magnus-Maximus*) Espagnol, général de l'armée Romaine en Angleterre, s'y fit proclamer empereur en 383, et passa dans les Gaules, où les légions, mécontentes de *Gratien*, le reconnurent. Trèves fut le siége de son empire. *Gratien* marcha contre ce rebelle; mais il perdit une bataille près de Paris par la trahison d'un de ses officiers, et fut tué à Lyon par *Andragate* dans un festin. Le barbare *Maxime* lui refusa les honneurs de la sépulture. Maître des Gaules, de l'Espagne et de l'Angleterre, il envoya des ambassadeurs à *Théodose*, pour insinuer à ce prince de l'associer à l'empire. On lui donna des espérances: mais comme il vit qu'on ne vouloit que l'amuser, il passa les Alpes, et marcha contre *Valentinien le Jeune*, qui chercha un asile à Thessalonique, auprès de *Théodose. Maxime*, fondant sur l'Italie à la faveur de cette fuite, s'empara de Plaisance, de Modène, de Reggio, de Bologne, de Rome même, et commit par-tout des cruautés horribles. Pillages, violences, sacriléges, ses soldats se permirent tout, à l'exemple de leur chef. Personne n'a parlé avec plus de force des barbaries de ce tyran, que l'orateur *Pacatus.* « Il peint, dit *Thomas*, les brigandages et les rapines; les riches citoyens proscrits; leurs maisons pillées; leurs biens vendus; l'or et les pierreries arrachées aux femmes; les vieillards survivans à leur fortune; les enfans mis à l'enchère avec l'héritage de leurs pères; l'homme riche invoquant l'indigence pour échapper au bourreau; la fuite, la désolation; les villes devenues désertes et les déserts peuplés; le palais impérial où l'on portoit de toutes parts les trésors des exilés et le fruit du carnage, mille mains occupées nuit et jour à compter de l'argent, à entasser des métaux, à mutiler des vases; l'or teint de sang pesé dans les balances sous les yeux du tyran; l'avarice insatiable engloutissant tout sans jamais rendre, et ces richesses immenses perdues pour le ravisseur même qui, dans son économie sombre et sauvage, ne savoit ni en user, ni en abuser; au milieu de tant de maux, l'affreuse nécessité de paroître encore se réjouir; le délateur, errant pour calomnier les regards et les visages; le citoyen qui de riche est devenu pauvre, n'osant paroître, parce que la vie lui restoit encore; et le frère dont on avoit assassiné le frère, n'osant sortir en habit de deuil, parce qu'il avoit un fils. » *Théodose* indigné de tant de maux, se diposa à punir l'usurpateur: pour tromper *Maxime*, il fait les préparatifs d'une armée navale. *Maxime* donne dans le piége, et fait embarquer la plus grande partie de ses troupes. *Théodose*, à cette nouvelle, précipite sa marche, atteint son armée, la défait; marche vers Aquilée où le tyran s'étoit réfugié, et la prend d'assaut. Alors les propres soldats de *Maxime*

l'amènent à *Théodose*, les pieds nus et les mains liées. Ce prince s'attendrit sur son malheur, après lui avoir reproché ses crimes; et il alloit lui accorder la vie, lorsque les soldats lui tranchèrent la tête le 26 août de l'an 388, et la présentèrent au vainqueur. *Victor* fils de *Maxime*, qu'il avoit fait Auguste, fut pris au mois de septembre suivant, et décapité comme son père. *Andragate*, général de la flotte de *Maxime* et assassin de *Gratien*, n'espérant aucune grace, se précipita dans la mer. Ainsi finit cette sanglante tragédie. *Voyez* l'article I. *Martin* (Saint).

II. MAXIME, (*Petronius-Maximus*) *Voyez* Pétrone-Maxime.

III. MAXIME, (Saint) évêque de Jérusalem, successeur de *St. Macaire* en 331, fut condamné aux mines sous l'empire de *Maximien*, après avoir perdu l'œil droit et le jarret pour la défense de la Foi. Il parut avec éclat au concile de Nicée en 325, et à celui de Tyr en 335. Les Ariens dominoient dans cette dernière assemblée. *St. Paphenuce*, voyant qu'ils étoient les plus puissans, prit *St. Maxime* par la main, en lui disant: *Puisque j'ai l'honneur de porter les mêmes marques que vous de mes souffrances pour Jésus-Christ, et que j'ai perdu, comme vous, un de ces yeux corporels pour jouir plus abondamment de la lumière divine, je ne saurois vous voir assis dans une assemblée de méchans, ni vous voir tenir de rang entre des ouvriers d'iniquité.* Il le fit ensuite sortir de ce lieu, et l'instruisit de toutes les intrigues des Ariens. *Maxime* ne se signala pas moins au concile de Sardique en 347. Il tint, deux ans après, un concile à Jérusalem, où *St. Athanase* fut reçu à la communion de l'Église. Les Ariens furent si irrités du résultat de ce concile, qu'ils déposèrent *Maxime*. Ce saint évêque termina sa carrière en 350.

IV. MAXIME de Turin, (Saint) ainsi nommé parce qu'il étoit évêque de cette ville au 5e siècle, est célèbre par sa piété et par sa science. On a de lui, des *Homélies*, dont quelques-unes portent le nom de *St. Ambroise*, de *St. Augustin*, et d'*Eusèbe d'Emèse*. Elles sont dans la *Bibliothèque des Pères*.

V. MAXIME, (Saint) abbé et confesseur dans le 7e siècle, étoit de Constantinople, d'une famille noble et ancienne. Il s'éleva avec zèle contre l'hérésie des Monothélites, qui le persécutèrent avec une violence inouie. Il mourut dans les fers le 13 août 662, des tourmens qu'on lui fit endurer. Il nous reste de lui, un *Commentaire* sur les Livres attribués à *St. Denis* l'Aréopagite, et plusieurs autres ouvrages, dont le P. *Combéfis* Dominicain, a donné une bonne édition, 1675, en 2 vol. in-folio.

VI. MAXIME de Tyr, philosophe Platonicien, vint l'an 146 à Rome, sous *Marc-Aurèle*, qui voulut bien être son disciple, et vécut, à ce qu'on croit, jusqu'au temps de l'empereur *Commode*. Les quarante-un *Discours* qui nous restent de lui, ont été publiés à Cambridge, 1703, in-8°; à Londres, 1740, in-4°; et traduits en françois par M. *Formey*, Leyde, 1762, in-12. Ce philosophe n'a point le défaut de la plupart des autres

Platoniciens, qui prodiguoient les allégories et les métaphores, et qui, malgré cela, sont souvent secs et ennuyeux. Son style est clair, et son éloquence douce, coulante, agréable.

VII. MAXIME *le Cynique*, natif d'Éphèse, se mêloit de philosophie et de magie. Il fut le maître de *Julien* l'Apostat, (*Voy.* ce mot.) qui le combla d'honneurs, et soumit ses ouvrages à sa censure. Ce prince, résolu de faire la guerre aux Perses, consulta divers Oracles; mais aucun ne le flatta autant que la promesse que lui fit ce philosophe magicien. Il l'assura qu'il remporteroit des victoires aussi mémorables que celles d'*Alexandre*, et lui persuada, dit-on, que l'ame de ce héros avoit passé dans son corps. Il arriva précisément tout le contraire de ce qu'il avoit prédit. *Julien* périt, et sa perte entraîna celle de *Maxime*. L'empereur *Valens* ayant rendu un arrêt de mort contre les Magico-sophistes, le maître de *Julien* expira à Ephèse, dans les tortures, en 366.

VIII. MAXIME DE MADAURE, ville d'Afrique, cultiva les belles-lettres et la philosophie Platonicienne. *St. Augustin*, contemporain de *Maxime*, fut élevé dans Madaure. *Maxime* et lui furent toujours amis, malgré la différence de leurs opinions; car *Maxime* resta toujours attaché au Paganisme. Nous avons encore des monumens de la correspondance qui étoit entre ces deux savans. On trouve, parmi les *Lettres* de *St. Augustin*, une *Epître de Maxime;* c'est la 43e parmi celles de ce Père de l'Eglise, qui lui répondit par la Lettre suivante. Les philosophes modernes ont souvent cité cette Epître, pour prouver que ceux de l'antiquité admettoient un Dieu unique.

MAXIME, *Voyez* PUPIEN.

I. MAXIMIEN-HERCULE, *ou* VALÈRE-MAXIMIEN (*Marcus-Aurelius-Valerius-Maximianus-Herculius*), naquit près de Sirmich, l'an 250. Ses parens étoient très-pauvres; il s'avança dans les armées par ses talens militaires. *Dioclétien*, avec qui il avoit été soldat, l'associa à l'empire en 286, et lui donna pour partage, l'Italie, l'Afrique, les Gaules et l'Espagne. Sa valeur éclata contre plusieurs nations barbares; mais il fut repoussé avec beaucoup de perte par *Carausius*, qui l'obligea à lui céder la Bretagne par un traité. Il fut plus heureux contre *Aurelius-Julianus*, qui, après avoir pris le titre d'empereur, s'étoit retiré en Afrique; il le défit et le tua. Les Maures furent vaincus peu de temps après. Il les poursuivit dans leurs montagnes, les força à se rendre, et les transporta dans d'autres pays. L'empereur *Dioclétien*, s'étant dépouillé de la pourpre impériale, en 305, engagea *Maximien* à l'imiter. Il obéit; mais, sur la fin de l'année, *Maxence*, son fils, l'engagea à la reprendre. *Maximien*, ingrat envers son enfant, voulut le faire rentrer dans l'état de particulier. Le peuple et les soldats s'étant soulevés contre lui, il fut obligé de se retirer dans les Gaules, auprès de *Constantin*, qui épousa sa fille *Fausta*. Aussi peu fidelle à son gendre qu'il l'avoit été à son fils, il engagea sa fille à trahir son mari, et à faire en sorte que la chambre où il couchoit fût ouverte toute la nuit. *Fausta* lui promit tout, dans le dessein d'avertir *Cons-*

tantin, qui fit coucher un eunuque à sa place. Le meurtrier vient au milieu de la nuit, tue l'eunuque, et crie que *Constantin* est mort. *Constantin* paroît à l'instant avec ses gardes, reproche à ce monstre son ingratitude et ses crimes, et le condamne à perdre la vie, lui accordant pour toute grace la liberté de choisir son genre de mort. Le malheureux s'étrangla en 310, à l'âge de soixante ans, à Marseille. C'étoit un grand capitaine; mais il avoit le cœur d'un scélérat. Féroce, cruel et avare, il conserva toujours la rusticité de sa naissance. C'étoit un lion à la chaîne, que gouverna long-temps *Dioclétien*, et qu'il n'avoit approché du trône que pour le lancer de là sur ses ennemis. Ses vices étoient peints sur sa figure. Cet homme, d'abord paysan, ensuite simple soldat, quand il fut prince, voulut avoir un nom, et prit celui d'*Hercule*. « En conséquence, dit *Thomas*, on ne manqua pas de le faire descendre en droite ligne de cet *Hercule*, qui, du temps d'*Evandre*, étoit venu ou n'étoit pas venu en Italie. »

II. MAXIMIEN, (*Galerius-Valerius-Maximianus*) naquit auprès de Sardique, de parens si pauvres, que dans sa jeunesse il garda les troupeaux: ce qui lui fit donner le surnom d'*Armentaire*. Il s'avança par sa valeur dans les troupes. *Dioclétien*, qui l'avoit créé César en Orient le 1^er^ mars 292, lui fit épouser sa fille *Valéria*. Il fit d'abord la guerre aux Goths, puis aux Sarmates; ensuite à *Narsès*, roi des Perses, qui le défirent entièrement l'an 297. Comme c'étoit par sa faute qu'il avoit été vaincu, *Dioclétien* lui témoigna beaucoup de mépris, jusques à le laisser marcher à pied, près de son char, l'espace d'un mille, tout revêtu qu'il étoit de la pourpre impériale. Ayant enfin obtenu la permission de lever de nouvelles troupes, il tailla en pièces les Perses dans un second combat. *Narsès* abandonna son camp aux vainqueurs, qui y trouvèrent des richesses immenses, les femmes et les enfans du vaincu. *Maximien* les traita avec toute la politesse due à leur rang, mais il ne les céda à *Narsès* qu'à condition qu'il lui abandonneroit cinq provinces en-deçà du Tigre. Cette victoire flatta tellement son amour propre, qu'il voulut se faire passer pour le fils de *Mars*. *Dioclétien* commença à le craindre, et avec raison; *Maximien* le força d'abdiquer le trône en 305. Proclamé Auguste en même temps, il gouverna comme *Néron*. Les peuples furent accablés d'impôts, et lorsqu'ils ne pouvoient payer, on leur faisoit souffrir les plus cruels supplices. On prétend qu'il faisoit dévorer les hommes par des ours, pour s'amuser. Les Chrétiens eurent en lui un ennemi implacable; il les avoit déjà persécutés sous *Dioclétien*, et avoit fait, dit-on, mettre secrétement le feu à son palais de Nicomédie, pour exciter la colère de cet empereur, à qui il persuada que les Chrétiens étoient auteurs de cet incendie. Ses cruautés augmentèrent avec son âge: il força chaque particulier à donner une déclaration exacte de son bien, et fit crucifier ou brûler à petit feu ceux qu'il soupçonnoit n'avoir pas accusé juste. Un grand nombre de pauvres furent jetés dans la mer, parce que ce tyran s'ima-

ginoit qu'ils cachoient leurs richesses pour ne pas payer. Le peuple Romain, craignant d'être exposé à ces exécutions barbares, proclama empereur *Maxence*, qui le chassa de l'Italie, en 306. *Galère*, obligé de fuir, fut bientôt attaqué d'une maladie, qui ne fit qu'un ulcère de tout son corps. Dans cet état déplorable, il s'adressa au Dieu des Chrétiens, après avoir imploré vainement ses fausses Divinités. Il mourut au mois de mai 311, dans des douleurs horribles. Ce monstre conserva toujours la dureté féroce qu'il tenoit de sa naissance. A son défaut d'éducation, il joignoit un caractère cruel et barbare. Les lettres ne purent l'adoucir : car il en étoit ennemi déclaré, ainsi que de ceux qui les cultivoient. Sa figure annonçoit son ame ; il étoit excessivement grand, et d'une épaisseur monstrueuse. Son aspect, sa voix, ses gestes, tout en lui faisoit peur, et portoit un caractère de réprobation. *Voyez* VALÉRIA.

I. MAXIMILIEN Ier, archiduc d'Autriche, naquit le 22 mars 1459, de *Fréderic IV, le Pacifique*. Son mariage avec *Marie*, fille de *Charles le Téméraire*, dernier duc de Bourgogne, le tira de l'état d'indigence où il étoit : (*Voyez* l'article de cette princesse.) Créé roi des Romains en 1486, il se signala contre les François ; et monta sur le trône impérial, le 7 septembre 1493, après la mort de son père. Nul roi des Romains n'avoit commencé sa carrière plus glorieusement que *Maximilien*. La victoire de Guinegatte sur les François, Arras pris avec une partie de l'Artois, lui avoient fait conclure une paix avantageuse, par laquelle le roi de France lui cédoit la Franche-Comté en pure souveraineté, l'Artois, le Charolois et Nogent, à condition d'hommage. Jouissant en paix de toutes ces conquêtes, il épousa en secondes noces *Blanche*, fille de *Galéas-Marie Sforce*, duc de Milan. Ce n'étoit pas certainement une alliance illustre, et l'argent seul fit le mariage. *Charles VIII*, roi de France, ayant enlevé le royaume de Naples à un bâtard de la maison d'*Aragon* ; *Maximilien*, appelé en Italie par *Jules II*, courut lui disputer cette conquête. Il s'étoit ligué avec le pape et divers autres princes, pour chasser les François ; mais leur armée, quoique composée de 40,000 hommes, fut défaite à Fornoue par celle de France qui n'étoit que de 8000. *Maximilien* eut ensuite à combattre les Suisses qui achevoient d'ôter à la maison d'Autriche ce qui lui restoit dans leur pays. Lors de l'invasion de *Louis XII* en Italie, il joua le rôle forcé de l'indifférence. L'année 1508 fut célèbre par la Ligue de Cambrai, dont le pape *Jules II* fut le moteur. *Maximilien* y entra : ses troupes s'avancèrent dans le Frioul, et s'emparèrent de Trieste ; mais elles furent forcées de lever le siége de Padoue. Après s'être uni avec le roi de France contre Venise, il s'unit avec l'Espagne et le pape, contre la France. Il ménageoit le pontife Romain, flatté de l'espérance qu'il le prendroit pour coadjuteur dans le pontificat ; il ne voyoit plus d'autre manière de rétablir l'Aigle Impériale en Italie. C'est dans cette vue qu'il prenoit quelquefois le titre de *Pontifex Maximus*, à l'exemple des empereurs Romains. Le pape s'étant

moqué de la proposition de la coadjutorerie, *Maximilien* pensa sérieusement à lui succéder. Il gagna quelques cardinaux, et voulut emprunter de l'argent pour acheter le reste des voix, à la mort de *Jules*, qu'il croyoit prochaine. Sa fameuse *Lettre* à l'archiduchesse *Marguerite*, sa fille, publiée par le savant *Godefroi*, est un témoignage subsistant de ce dessein bizarre. *Jules II* avoit badiné plusieurs fois sur ses inclinations et sur celles de *Maximilien*. « Les *Electeurs*, disoit-il, *au lieu de donner l'Empire à* Jules, *l'ont accordé à* Maximilien; *et les Cardinaux, au lieu de faire* Maximilien *pape, ont élevé* Jules *à cette dignité.* » Cet homme singulier, né avec une aversion invincible pour la France, s'unit contre elle avec l'Angleterre. Il servit en qualité de volontaire au siége de Térouane, en 1513, sous les ordres de *Henri VIII*. Croira-t-on que le chef du corps Germanique avoit la bassesse de recevoir 100 écus par jour pour sa paye? Ce prince avoit nourri sa haine contre les François en relisant souvent ce qu'il appeloit *son Livre rouge*. Ce livre étoit un registre que l'empereur tenoit exactement de toutes les mortifications que la France lui donnoit, dans le dessein de s'acquitter à sa commodité. Malgré une antipathie si marquée, *Maximilien* avoit une si haute idée de la monarchie Françoise, qu'il disoit que « *s'il étoit* DIEU, *et qu'il eût deux fils, le premier seroit* Dieu; *et le second*, Roi *de France.* » Pour mieux se venger des François, il voulut s'emparer du Milanez, et assiégea Milan avec 15,000 Suisses; mais ce prince, qui prenoit toujours de l'argent, et qui en manquoit toujours, n'en eut pas pour payer ces mercenaires. Ils se mutinèrent, et l'empereur fut obligé de s'enfuir, de crainte qu'ils ne le livrassent aux François. Il mourut peu de temps après, d'un excès de melon, à Inspruck, le 15 janvier 1519, à 60 ans. Il y eut un interrègne jusqu'au 20 octobre. Depuis plusieurs années, *Maximilien* faisoit conduire à sa suite, dans tous ses voyages, et déposer tous les soirs dans sa chambre, deux grands coffres, dont il ne confioit les clefs à personne. On étoit persuadé qu'ils renfermoient ses trésors, ses pierreries ou du moins ses papiers importans. Dès qu'il eut les yeux fermés, on se hâta de les ouvrir, et on fut bien surpris de ne trouver dans l'un qu'une bière, et dans l'autre, qu'une pierre sépulcrale, sur laquelle étoit gravée son épitaphe. Ce prince, né doux, affable, bienfaisant, étoit sensible aux charmes de l'amitié, aux agrémens des Arts, à la liberté d'un commerce intime. Ces qualités furent ternies par bien des défauts; il n'avoit rien d'imposant, ni dans l'esprit, ni dans les manières. Il régnoit dans toutes ses démarches un air d'incertitude, qui le faisoit courir d'engagemens en engagemens, sans en tenir presque aucun. Son caractère étoit rempli de contradictions. Il étoit à la fois laborieux et négligent, opiniâtre et léger, entreprenant et timide, le plus avide et le plus prodigue de tous les hommes. Il aima les sciences et protégea les savans. Il rendit un service important à l'humanité, en abolissant, l'an 1512, la juridiction barbare et redoutable, connue sous le nom latin de *Judicium occultum Westphaliæ*, et sous celui de *Geheim-Gericht*, en

allemand. Ce tribunal étranger à toute raison, et que la tradition faisoit remonter jusqu'à *Charlemagne*, consistoit à députer des juges et des échevins si secrets, que leurs noms ont échappé aux plus laborieux érudits. Ces juges, ou plutôt ces bourreaux, en parcourant les provinces, prenoient note des criminels, les déféroient, les accusoient, et prouvoient leurs accusations à leur manière. Les malheureux, inscrits sur ces livres funestes, étoient condamnés sans être ni entendus, ni cités. Un absent étoit également pendu ou assassiné, sans qu'on connût le motif de sa mort, ni ceux qui en étoient les auteurs. Quelques empereurs réformèrent, à diverses reprises, ce tribunal odieux; mais *Maximilien* eut assez d'humanité, pour rougir des horreurs qu'on y commettoit en son nom, et le supprima entièrement. Les Muses le favorisoient; il composa quelques *Poésies*, et des *Mémoires de sa vie*. Il en a décrit, dit-on, les événemens et les périls dans le roman historique de *Theurdanck*; ouvrage très-rare et très-précieux pour les gravures anciennes et sur bois, dont il est orné. C'est un in-folio, écrit en vers teutons, imprimé en caractères gothiques, et orné de 218 planches. Il y en a deux éditions parfaitement semblables; la première faite en 1517, à Nuremberg; la seconde à Augsbourg en 1519. L'artiste *Hans-Schaeuffelein* a gravé les estampes, ainsi que les lettres du texte allemand. En 1547, *Maximilien I* fit encore graver sur les dessins d'*Albert Durer* et de *Jean Burghmair*, l'ouvrage intitulé : *Le Char de triomphe*. C'est une fête qu'il avoit instituée, dans laquelle toute sa maison passoit en revue. Elle renferme 79 planches. On en connoît trois exemplaires, un à Vienne, un en Suède, et un autre à Paris. Il laissa de *Marie* de Bourgogne, *Philippe*, qui épousa *Jeanne*, héritière d'Espagne, et qui fut le père de l'empereur *Charles V*; et de *Ferdinand I*. C'est ce bonheur des princes de la maison d'Autriche, d'épouser de riches héritières, qui a donné lieu à ce distique :

Bella gerant fortes; tu, felix Austria nube :
Nam, quæ Mars *aliis, dat tibi regna* Venus.

Qu'un autre suive les combats;
L'*Hymen* te sert mieux que *Bellone* :
Bellone dompte les états;
Sans combats *Vénus* te les donne.

IMBERT.

II. MAXIMILIEN II, empereur d'Allemagne, fils de l'empereur *Ferdinand I*, né à Vienne en 1527, fut élu roi des Romains en 1562. Il se fit élire roi de Hongrie et de Bohême, et succéda à l'empereur son père, en 1564. Il laissa prendre Zigeth par les Turcs. Le comte *de Serin*, qui commandoit dans cette place, fut tué en se défendant, après avoir livré lui-même la ville aux flammes. Le grand visir envoya la tête de ce malheureux général à *Maximilien*, et lui fit dire : « que lui-même auroit dû hasarder la sienne pour venir défendre sa ville. » Ce fut aussi par sa faute qu'il ne monta point sur le trône de Pologne, vacant par la mort de *Sigismond II*, en 1572. *Maximilien* se flattoit que les Polonois lui offriroient le sceptre par une ambassade solennelle. La république crut qu'un royaume valoit bien la peine d'être demandé; elle n'envoya pas d'ambassadeur,

et

et les brigues secrètes de *Maximilien* devinrent inutiles. Ce prince mourut à Ratisbonne, le 12 octobre 1576, à cinquante ans, après en avoir régné 12. *Maximilien*, naturellement doux, ne crut pas devoir réduire les Protestans par la voie des armes. *Ce n'est point*, disoit-il, *en rougissant les autels du sang hérétique, qu'on peut honorer le Père commun des hommes.* Il aimoit les lettres, et les cultivoit. Il récompensoit et consultoit les savans. Equitable, généreux, ami de la paix, il lui manqua, pour être un grand monarque, du bonheur et de l'activité. Il fut moins le premier chef que le père du corps Germanique; mais son gouvernement foible et inconstant, excita plus de murmures et de railleries, que sa bonté et sa douceur n'inspirèrent de reconnoissance. Il laissa plusieurs enfans, de son mariage avec la princesse *Marie* d'Autriche, sœur de *Philippe II*, roi d'Espagne; *Rodolphe*, son successeur à l'empire; les archiducs *Ernest*, *Ferdinand*, *Mathias*, *Maximilien*, *Albert* et *Wenceslas*. L'archiduchesse, sa fille aînée, épousa *Philippe II*; *Elizabeth*, la cadette, fut mariée à *Charles IX*, roi de France. On prétend que, lorsque *Maximilien* fit ses adieux à cette princesse, il lui dit: *Ma fille, vous allez être Reine du royaume le plus beau et le plus puissant. C'est un bonheur dont je puis vous féliciter; mais je vous croirois bien plus heureuse, si vous le trouviez aussi entier et aussi florissant qu'il a été autrefois. Il a bien perdu de sa force et de son éclat; il est divisé, désuni: si le Roi votre époux est maître d'une partie, les grands sont maîtres de l'autre.* Ce discours n'étoit que trop vrai, et *Elizabeth* eut beaucoup à souffrir des désordres de la cour, et du bouleversement du royaume; mais aussi prudente que son père, elle eut le bon esprit de cacher sa douleur. *Maximilien* parla aussi avec beaucoup de sagesse à *Henri III*, lorsqu'il quitta la Pologne pour venir régner en France. *Vous allez occuper*, lui dit-il, *un trône orageux; mais vous pouvez faire renaître la paix. Changez le conseil du feu Roi; rejetez sur lui la haine et l'animosité que les massacres ont excitées dans les esprits. Dieu est le maître des cœurs et des esprits des hommes; nous ne le sommes que de leurs biens et de leurs corps. Les Souverains, en prétendant exercer un empire que l'Etre suprême ne leur a pas donné, s'exposent à perdre celui qu'il leur a confié...* (*Voyez* CRATON.)

III. MAXIMILIEN, duc de Bavière, s'est distingué dans le 17^e^ siècle, par son courage, qui lui a acquis le titre de *Défenseur de l'Allemagne*; sa prudence lui mérita le surnom de *Salomon*, et son grand zèle contre les nouvelles sectes qui dévastoient l'Allemagne par le fer et le feu, le fit considérer comme un des principaux appuis de la religion catholique. Il gagna la bataille de Prague en 1620, ayant le comte *de Tilly* pour lieutenant général, contre *Fréderic*, prince Palatin, qui s'étoit fait déclarer roi de Bohême. En reconnoissance de ses services, il fut nommé électeur de l'empire en 1623, en la place du même comte Palatin. Il mourut en 1651, âgé de 70 ans.

IV. MAXIMILIEN-EMMANUEL, électeur de Bavière, né

le 10 juillet 1662, rendit de grands services à l'empereur *Léopold*, se signala au siége de Neuheusel en 1685, et à la défaite des Turcs avant la prise de cette place; au siége de Bude en 1686; à la bataille de Mohatz en 1687; il commanda la principale armée de Hongrie l'année suivante, et emporta Belgrade, l'épée à la main, le 6 septembre 1689. Il se trouva ensuite au siége de Maïence, conduisit l'armée impériale sur le Rhin en 1690, et passa, en 1692, dans les Pays-Bas, dont le roi d'Espagne lui donna le gouvernement, qui lui fut continué à vie en 1699. Mais ayant pris le parti de la France dans la guerre de la succession d'Espagne, il fut mis au ban de l'empire le 29 avril 1706, en même temps que l'électeur de Cologne, son frère, et privé de ses états, dans lesquels il a été rétabli par la paix. Il mourut à Munich, le 26 février 1726; son fils, *Charles-Albert*, depuis empereur, lui succéda.

V. MAXIMILIEN-LÉOPOLD, JOSEPH-FERDINAND, électeur de Bavière, né le 28 mars 1727, succéda le 20 janvier 1746 à son père *Charles VII*, empereur, dans les états héréditaires de la maison de Bavière. Le 13 juin 1747 il épousa *Marie-Anne-Sophie*, duchesse de Saxe, dont il n'eut point d'enfans, et mourut le 30 décembre 1777. En lui finit la branche Bavaroise des comtes de Wittelsbach. Sa mort occasiona une guerre entre l'impératrice *Marie-Thérèse* et le roi de Prusse, qui fut terminée par le traité de Teschen, en 1779.

I. MAXIMIN, évêque de Trèves, au 4e siècle, né à Poitiers, d'une famille illustre, et frère de *St. Maxence*, évêque de cette ville, avec *St. Hilaire*, défendit de vive voix et par écrit la foi du concile de Nicée, contre les Ariens, reçut honorablement *St. Athanase*, lorsqu'il fut exilé à Trèves; et assista au concile de Milan, à celui de Sardique, et à celui de Cologne, en 349. Il mourut quelque temps après, dans un voyage qu'il fit en Poitou. Ses mœurs étoient le modèle de celles de son clergé.

II. MAXIMIN, (*Caïus-Julius-Verus-Maximinus*) né l'an 173, dans un village de Thrace, étoit fils d'un paysan Goth. Son premier état fut celui de berger. Lorsque les pâtres de son pays s'attroupoient pour se défendre contre les voleurs, il se mettoit à leur tête. Sa valeur l'éleva, de degré en degré, aux premières dignités militaires. L'empereur *Alexandre-Sévère* ayant été assassiné dans une émeute de soldats, pour sa rigueur, il se fit proclamer à sa place en 235. *Maximin* avoit été bon général; il fut mauvais prince. Il exerça des barbaries inouies contre plusieurs personnes de distinction, dont la naissance sembloit lui reprocher la sienne. Il fit mourir plus de 4 mille personnes, sous prétexte qu'elles avoient conjuré contre sa vie. Les uns furent mis en croix, les autres enfermés dans le ventre d'animaux fraîchement tués. Plusieurs étoient exposés aux bêtes, quelques-uns mouroient sous le bâton; et cela indistinctement, sans égard pour la dignité, ni pour la condition. Les nobles étoient ceux que *Maximin* haïssoit de préférence. Il les extermina tous, et n'en souffrit aucun auprès de lui, pour pouvoir régner en *Sparta-*

bus, qui ne commandoit qu'à des esclaves. Ayant une fois lâché la bride à sa cruauté, il n'y mit plus aucune borne. Toujours plein de l'idée que l'obscurité de son origine l'exposoit au mépris, il voulut en faire disparoître les preuves, en tuant ceux qui la connoissoient. Il tua même des amis, qui, lorsqu'il étoit dans le besoin, lui avoient donné par commisération des secours, dont le souvenir étoit pour cette ame abominable un reproche de sa bassesse. Il ne pouvoit ignorer l'horreur que l'on avoit de lui; mais il n'en tenoit aucun compte, persuadé de cette affreuse maxime, qu'un prince ne peut se maintenir que par la cruauté. Dans la brutale confiance qu'il avoit en ses forces, il lui sembloit qu'il étoit fait pour tuer les autres, sans pouvoir jamais être tué lui-même. « Le contraire, dit *Crévier*, lui fut pourtant dit en face, en plein spectacle, dans une langue qu'il n'entendoit pas. Un comédien prononça des vers grecs dont le sens est : *Celui qui ne peut pas être tué par un seul, peut l'être par plusieurs réunis. L'Eléphant est un grand animal, et on vient à bout de le tuer. Le Lion et le Tigre sont fiers et courageux, et on les tue. Craignez la réunion de plusieurs, si un seul ne peut pas vous faire craindre.... Maximin*, qui n'entendoit pas le grec, mais qui vit apparemment un mouvement dans l'assemblée, demanda à ses voisins ce que signifioient les vers que venoit de réciter le comédien? On lui répondit toute autre chose que la vérité, et il s'en contenta. » Incapable de modérer sa férocité lorsqu'il étoit à la tête des armées, *Maximin* faisoit la guerre en brigand. Dans une expédition contre les Germains, il coupa tous les blés, brûla un nombre infini de bourgs, ruina près de 150 lieues de pays, et en abandonna le pillage à ses soldats. Ces victoires lui firent donner le nom de *Germanique*; et ses inhumanités, ceux de *Cyclope*, de *Phalaris*, de *Busiris*. Les Chrétiens furent les victimes de sa fureur. La persécution contre eux commença avec son règne: ce fut à l'occasion d'un soldat Chrétien, qui ne voulut pas garder une couronne de laurier dont *Maximin* l'avoit honoré, parce qu'il crut que c'étoit une marque d'idolâtrie. L'empire fut inondé de sang pendant tout le temps qu'il porta le sceptre. Les peuples, las d'obéir à ce tyran, se révoltèrent plusieurs fois. Ils revêtirent les *Gordiens* de la pourpre impériale; et après la fin malheureuse de ces deux hommes illustres, le sénat nomma *vingt Hommes* pour gouverner la république. *Maximin* en conçut une telle colère, que, dans les accès de sa fureur, il hurloit comme une bête féroce, et se heurtoit la tête contre les murailles de sa chambre. Après avoir un peu assoupi ses chagrins par le vin, il résolut de se mettre en marche pour punir Rome. Il étoit devant Aquilée, lorsque ses soldats, craignant que tout l'empire ne se tournât contre eux, le sacrifièrent à la tranquillité publique et à leur propre dépit, sur la fin de mars 238; il étoit alors âgé de 65 ans. Jamais bête plus cruelle n'a marché, dit *Capitolin*, sur la terre. Cet homme féroce étoit d'une taille énorme. On prétend qu'il avoit plus de huit pieds de hauteur. Tous les historiens en parlent comme d'un

géant. Les bracelets de sa femme pouvoient, dit-on, lui servir de bague. On dit qu'il lui falloit 40 livres de viande par jour pour sa nourriture, et 18 bouteilles de vin pour sa boisson. Sa force étoit prodigieuse : il traînoit seul un chariot chargé, faisoit sauter les dents d'un cheval d'un seul coup de poing, écrasoit entre ses doigts des pierres, et fendoit les arbres avec ses mains. *Voyez* II. PAULINE.

III. MAXIMIN, surnommé DAÏA, (*Galerius-Valerius-Maximinus*) fils d'un berger de l'Illyrie et berger lui-même, étoit neveu de *Galère-Maximien* par sa mère. *Dioclétien* lui donna le titre de César en 305, et il prit lui-même celui d'Auguste en 308. Le Christianisme eut en lui un ennemi d'autant plus furieux, que ses mœurs étoient totalement opposées à la morale de l'Evangile. On prétend qu'il arma, en 312, contre les peuples de la grande Arménie, uniquement parce qu'ils étoient Chrétiens. Si le fait est vrai, c'est le premier exemple d'une guerre intentée pour cause de religion. *Maximin* avoit toujours été jaloux de *Licinius*, empereur Romain comme lui. Il osa lui déclarer la guerre : mais il fut vaincu en 313, entre Héraclée et Andrinople. Le vainqueur le poursuivit jusqu'au Mont-Taurus. *Maximin* furieux fait massacrer un grand nombre de prêtres et des prophètes Païens qui lui avoient promis la victoire, et donne un Edit en faveur des Chrétiens. Ce malheureux cherchoit, mais en vain, à réparer ses fautes : le mal étoit sans remède. Son armée l'avoit abandonné, et *Licinius* ne cessoit de le poursuivre. La mort lui parut le seul remède à ses malheurs. Il essaya inutilement de se la donner par le poison, lorsque tout-à-coup il se sentit frappé d'une plaie mortelle, qui l'emporta, vers le mois d'août de la même année, après avoir souffert des douleurs horribles. Un feu intérieur le dévoroit. Il commença par perdre les yeux ; et il ne lui resta que les os et la peau, qui paroissoient comme un sépulcre hideux où son ame atroce étoit ensévelie. Depuis qu'il avoit été élevé à l'empire, il ne s'étoit occupé qu'à tyranniser ses sujets, à boire et à manger. Le vin lui faisoit souvent ordonner des choses extraordinaires, dont il rougissoit lui-même, lorsque son ivresse étoit dissipée. Tout cruel qu'il étoit, il eut la sage précaution d'ordonner qu'on n'exécuteroit que le lendemain les ordres qu'il donneroit pendant le repas.

MAXIMINUS, *Voy.* MESMIN.

MAY, *Voyez* MEY.

MAYENNE, (Charles *de* LORRAINE, duc de) second fils de *François de Lorraine*, duc de Guise, né le 26 mars 1554, se distingua aux siéges de Poitiers et de la Rochelle, et à la bataille de Montcontour. Il battit les Protestans dans la Guienne, dans le Dauphiné et en Saintonge. Ses frères ayant été tués aux états de Blois, il succéda à leurs projets, se déclara chef de la Ligue, et prit le titre de *Lieutenant général de l'Etat et Couronne de France*. En cette qualité, il fit déclarer roi le cardinal *de Bourbon*, sous le nom de *Charles X*, et se prépara à la guerre. Il avoit été long-temps jaloux de son frère *le Balafré*, dont il possédoit le courage,

sans en avoir l'activité. Il ne sut pas, comme lui, faire de la Ligue un corps uni et redoutable qui n'eût qu'un seul intérêt, un seul mouvement. Sa politique parut lente, timide, mesurée, circonspecte. Cependant il osa usurper l'autorité royale, et marcher contre son roi légitime, *Henri IV*, à la tête de 30 mille hommes. Mais il fut battu à la journée d'Arques, et ensuite à la fameuse journée d'Ivry, quoique le roi n'eut guères plus de sept mille hommes. La faction des *Seize*, ayant fait pendre le premier président du parlement de Paris, et deux conseillers, qui s'opposoient à leur insolence; *Mayenne* condamna au même supplice quatre de ces furieux, et éteignit par ce coup d'éclat cette cabale prête à l'accabler lui-même. Il ne persista pas moins dans sa révolte. Il envenima les Parisiens contre leur souverain. Enfin, après plusieurs défaites, il s'accommoda avec le roi, en 1599. Cette paix, dit le président *Henault*, eût été plus avantageuse pour lui, s'il l'eût faite plutôt; et quoique l'on reconnoisse que ce fut un général expérimenté, on a dit de lui, « qu'il n'avoit su bien faire ni la guerre, ni la paix. » *Henri* se réconcilia sincèrement avec lui: il lui donna sa confiance et le gouvernement de l'Isle-de-France. Un jour ce roi le fatigua dans une promenade, le fit bien suer, et lui dit au retour: *Mon cousin, voilà la seule vengeance que je voulois tirer de vous, et le seul mal que je vous ferai de ma vie... Charles* mourut à Soissons, le 3 octobre 1611, à 57 ans. Son épouse, *Henriette de Savoie*, fille du comte *de Tendè*, femme ambitieuse, entra non-seulement dans tous les projets de son mari, mais l'excita puissamment à les exécuter. Elle mourut quelques jours après lui. Leur postérité fut terminée par leur fils *Henri*, mort sans enfans en 1621, à 43 ans.

MAYER, *Voy.* MAÏER.

I. MAYER, (Jean-Fréderic) Luthérien, de Leipzig, habile dans les langues hébraïque, grecque et latine, fut professeur en théologie et surintendant général des Eglises de Poméranie. On a de lui, un grand nombre d'ouvrages sur l'Ecriture-Sainte; les principaux sont: I. La *Bibliothèque de la Bible*, dont la meilleure édition est celle de Rostock, en 1713, in-4.° L'auteur examine dans ce savant ouvrage les différens écrivains Juifs, Chrétiens, Catholiques, Protestans, qui ont travaillé sur l'Ecriture-Sainte. II. Un *Traité de la manière d'étudier l'Ecriture-Sainte*, in-4.° III. Un grand nombre de *Dissertations* sur les endroits importans de la Bible. IV. *Tractatus de Osculo pedum Pontificis Romani*, in-4°, à Leipzig, 1714; rare et recherché. *Moyer* mourut en 1712. Il avoit de l'érudition; mais elle étoit sèche, et son style ne l'embellissoit pas.

II. MAYER, (Tobie) l'un des plus grands astronomes du 18e siècle, naquit en 1723, à Marspach dans le duché de Wirtemberg. Son père excelloit dans l'art de conduire les eaux. Son fils le vit opérer, et ne le vit pas sans fruit; dès l'âge de 4 ans il dessinoit des machines avec autant de dextérité que de justesse. La mort de son père, qu'il perdit de bonne heure, n'arrêta pas ses progrès. Il appri-

de lui-même les mathématiques, et se mit en état de les enseigner. Cette occupation ne l'empêcha pas de cultiver les belles-lettres. L'université de Gottingue l'ayant nommé, en 1750, professeur de mathématiques, la Société royale de cette ville le mit bientôt dans la liste de ses membres. Il imagina dès-lors plusieurs instrumens propres à mesurer des angles en pleine campagne avec plus de commodité et d'exactitude; il rendit par-là de grands services à ceux qui veulent pousser la pratique de la géométrie plus loin que l'arpentage. Il montra qu'on pouvoit encore trouver bien des choses dans la géométrie élémentaire même, et arriver à divers usages intéressans, en changeant les figures rectilignes en triangles. Il fit apperçevoir la source de bien des erreurs qui se commettent dans la géométrie pratique; et prouva l'inexactitude des mesures, par des discussions fort subtiles sur la portée et la force de la vue. Il enseigna quel étoit l'effet trompeur des réfractions par rapport aux objets terrestres. L'astronome de Gottingue s'attacha ensuite à décrire plus exactement la surface de la Lune; mais c'est peu de chose, au prix du calcul des mouvemens de ce corps céleste. Il sut les assujettir à des tables auxquelles les astronomes ont souvent recours. Ayant approché, plus que personne n'avoit encore fait, de la solution du fameux problème des longitudes, il a mérité à ses héritiers une récompense de la part du parlement d'Angleterre. Ses calculs, embrassant aussi les actions réciproques que le Soleil, la Terre et la Lune exercent les uns sur les autres, appartiennent à cette question célèbre des trois corps, dont l'entière solution est regardée de nos jours comme le vrai terme de la physique céleste. Les anciens s'imaginoient que les taches de la Lune étoient de véritables taches, que le voisinage de la Terre lui avoit fait contracter. Les modernes en ont fait des lacs et un atmosphère. *Mayer* ne croyoit pas la Lune si ressemblante à la Terre; et si elle est environnée d'une sorte d'air, (ce qui est assez incertain) il le regardoit comme une matière extrêmement subtile. Mais il prit encore un vol plus élevé; il poussa ses recherches jusqu'à Mars, que *Kepler* a soumis le premier à sa Théorie elliptique. Il détermina aussi plus exactement les lieux des Étoiles fixes; il fit voir qu'elles n'étoient pas fixes, rigoureusement parlant, et qu'elles avoient leur mouvement propre. Vers la fin de sa vie, il étoit occupé de l'Aimant, dont il assigna des lois, plus véritables que celles qui sont reçues. Un épuisement total arrêta ses travaux et l'enleva à l'astronomie: il mourut le 20 février 1762, à 39 ans. Sa mort fut, comme sa vie, celle d'un sage qui éclaire et soutient la philosophie par le Christianisme. Quoique Protestant par les préjugés de l'enfance, il ne protesta point contre l'Évangile comme certains philosophes; et il en aima et pratiqua les devoirs. Ses principaux ouvrages sont: I. *Nouvelle Manière générale de résoudre tous les Problèmes de Géométrie, au moyen des Lignes géométriques;* en allemand, à Eslingen, 1741, in-8.° II. *Atlas Mathématique, dans lequel toutes les mathématiques sont représentées en* LX *Tables;* en allemand, à Ausgbourg, 1748, in-fol. III. *Rela-*

tion concernant un Globe Lunaire construit par la Société Cosmographique de Nuremberg, d'après les nouvelles observations; en allemand, 1750, in-4.° IV. Plusieurs *Cartes Géographiques*, très-exactes. V. *Huit Mémoires*, dont il enrichit ceux de la Société royale de Gottingue. Ils sont tous dignes de lui. Ses *Tables du mouvement du Soleil et de la Lune*, se trouvent dans le 2.e vol. des *Mémoires* de cette académie. On a publié, en 1775, à Gottingue, in-folio, le tome premier de ses *Œuvres*.

III. MAYER, (N.) célèbre astronome, de l'ordre des Jésuites, né à Mederitz en Moravie, en 1719, fut professeur de philosophie à l'université d'Heidelberg. L'électeur Palatin, qui l'avoit appelé à cette école, lui fit bâtir un observatoire à Manheim. Il découvrit les Satellites des Étoiles : vérité d'abord contredite comme toutes les vérités nouvelles, et ensuite reconnue par l'académie des Sciences. Il mourut en 1783, d'un polype au nez, après avoir fait un voyage en Russie, pour y observer le passage de Vénus. On a de lui : I. *Basis Palatina.* II. *De transitu Veneris.* III. *De novis in Cœlo sidereo phenomenis;* et d'autres ouvrages pleins d'observations exactes, qui peuvent servir aux amateurs de l'astronomie et de la géographie.

MAYERBERG, (Augustin, baron de) se distingua sous le règne de l'empereur *Léopold*, qui l'envoya en qualité d'ambassadeur auprès d'*Alexis Michaëlowitz*, grand duc de Moscovie. Il s'acquitta de son ambassade avec dignité et en philosophe observateur. Nous devons à ses observations une *Relation de son Voyage* fait en 1661, imprimée en latin, in-folio, sans nom de ville et sans date; conjointement avec celui de *Calvucci*, son compagnon d'ambassade. On en a fait un *Abrégé* en françois, in-12.

I. MAYERNE, (Louis Turquet de) a publié une histoire d'Espagne en 2 vol. in-folio. Le premier parut en 1608, le second en 1636. Elle est prise dans *Mariana*, mais elle est bien inférieure à celle de cet écrivain.

II. MAYERNE, (Théodore Turquet, sieur de) baron *d'Aubonne*, né à Genève en 1573, et fils du précédent, fut l'un des médecins ordinaires de *Henri IV*, roi de France. Après la mort de ce prince, *Mayerne* se retira en Angleterre, où il fut premier médecin de *Jacques I* et de *Charles I* son fils. Les universités de Cambridge et d'Oxford se l'associèrent. Il jouit d'une confiance générale et eut une pratique très-étendue. Il mourut à Chelsey, près de Londres, le 15 mars 1655, à 82 ans. Ses *Œuvres* ont été imprimées à Londres en 1700, en un gros vol. in-folio. Il étoit Calviniste, et le cardinal *du Perron* travailla en vain à sa conversion. Le médecin étoit plus estimable en lui que le chrétien. Il croyoit que l'on ne devoit tirer les remèdes que du règne végétal; c'étoit avec peine qu'il recouroit au minéral. Les remèdes de ce dernier genre étant plus actifs, il les croyoit plus dangereux. On peut le regarder comme l'un des créateurs de la peinture en émail. Ses connoissances chimiques lui firent trouver la belle couleur pourpre nécessaire pour les carnations. Il parvint même à préparer le cuivre d'une manière plus

propre à l'application de l'émail. (*Voyez* PETITOT.) Il est inventeur de l'*Eau Cordiale*.

MAYEUL, *ou* MAYOL, (St.) vie abbé de Cluni, originaire d'Avignon, mais qu'on croit né à Valensole, petite ville du diocèse de Riez, vers l'an 906, d'une famille riche et noble, fut chanoine, puis archidiacre de Mâcon. L'amour de la retraite et de l'étude lui fit refuser les plus brillantes dignités de l'Eglise. Il s'enferma dans le monastère de Cluni, et en devint abbé après *Aymar*. Les princes de l'Eglise et les princes de la terre eurent une estime particulière pour ses vertus. L'empereur *Othon le Grand* le fit venir auprès de lui pour profiter de ses lumières. En passant par les Alpes, l'an 973, il fut pris par les Sarasins, mis dans les fers, et racheté malgré lui. L'empereur voulut lui procurer la tiare; mais il refusa ce fardeau. Le roi *Hugues* ayant reçu de grandes plaintes contre les moines de Saint-Denis, pria *Mayeul* de venir établir la réforme dans cette abbaye. Le saint abbé s'étant mis en route, tomba dangereusement malade au prieuré de Souvigni. Les religieux voyant que sa dernière heure approchoit, fondoient en larmes autour de son lit. *Dieu m'appelle*, leur dit-il, *et après le combat il m'invite à la couronne. Si vous m'aimez, pourquoi vous affligez-vous de mon bonheur.* Il mourut peu d'heures après, le 11 mai 994, avec une grande réputation de sainteté et de savoir. Il fut regardé comme le second fondateur de Cluni, par les soins qu'il prit d'augmenter les revenus de cette abbaye et de multiplier les monastères de son ordre. On a de lui quelques écrits, sur lesquels on peut consulter le tome vie de l'*Histoire littéraire de France*, par D. *Rivet*. Sa *VIE* fut écrite par *St. Odilon* son successeur, et par trois autres de ses disciples.

MAYNARD, (François) poëte François, né à St-Céré dans le Querci en 1582, l'un des *Quarante* de l'académie Françoise, étoit fils de *Giraud Maynard*, savant conseiller au parlement de Toulouse, dont on a un Recueil d'Arrêts, d'un style confus et diffus, sous le titre de *Bibliothèque de Toulouse;* Toulouse, 1751, 2 vol. in-fol. Il fut secrétaire de la reine *Marguerite*, et plut à la cour de cette princesse par son esprit et son enjouement. *Noailles* ambassadeur à Rome, le mena avec lui en 1634. Le pape *Urbain VIII* goûta beaucoup la douceur et les charmes de sa conversation. De retour en France, il fit la cour à plusieurs grands, et n'en recueillit que le regret de la leur avoir faite. On connoit ses stances pour le cardinal *de Richelieu*.

ARMAND, l'âge affoiblit mes yeux...

Le cardinal ayant entendu les 4 derniers vers, où le poëte dit, en parlant de *François I:*

Mais s'il demande à quel emploi
Tu m'as tenu dedans le monde,
Et quel bien j'ai reçu de toi;
Que veux-tu que je lui réponde ?

Il répondit ce mot cruel : *RIEN.* — *Maynard* reparut à la cour sous la régence d'*Anne d'Autriche*, et n'ayant pas été plus heureux auprès d'elle, il se retira dans sa province. Il y mourut le 28 octobre 1646, à 64 ans, avec le titre de conseiller d'état, que

le roi venoit de lui accorder. Malgré cette faveur, il conseilloit à son fils de s'attacher au barreau plutôt qu'à la cour :

Toutes les pompeuses maisons
Des princes les plus adorables,
Ne sont que de belles prisons,
Pleines d'illustres misérables.

Heureux qui vit obscurément
Dans quelque petit coin de terre,
Et qui s'approche rarement
De ceux qui portent le tonnerre !

Puisses-tu connoître le prix
Des maximes que te débite
Un courtisan à cheveux gris,
Que la raison a fait hermite !

Quelque temps avant sa mort, il avoit fait un voyage à Paris. Dans les conversations qu'il avoit avec des amis, dès qu'il vouloit parler, on lui disoit : *Ce mot-là n'est plus d'usage.* Cela lui arriva tant de fois, qu'à la fin il fit ces quatre vers :

En cheveux blancs il me faut donc alier,
Comme un enfant, tous les jours à l'école !
Que je suis fou d'apprendre à bien parler,
Lorsque la mort vient m'ôter la parole !

Tout le monde connoît ces vers, qu'il écrivit sur la porte de son cabinet :

Las d'espérer et de me plaindre
Des Muses, des Grands et du sort ;
C'est ici que j'attends la Mort,
Sans la désirer ni la craindre.

« Il est bien commun de ne pas desirer la mort : il est bien rare de ne pas la craindre ; et il eût été grand, dit *Voltaire*, de ne pas seulement songer s'il y a des Grands au monde. » *Maynard* s'en souvint trop souvent pour son malheur. Il ne cessa de déchirer le cardinal *de Richelieu* dans ses vers ; il l'appeloit un *Tyran*. Si ce ministre lui eût fait du bien, il auroit été un Dieu pour lui. « C'est trop ressembler, dit l'auteur déjà cité, à ces mendians qui appellent les passans *Monseigneur*, et qui les maudissent, s'ils n'en reçoivent point d'aumônes. » A cela près, *Maynard* étoit homme d'honneur et bon ami. Il étoit d'une figure agréable, et avoit l'humeur encore plus agréable que la figure. Comme il aimoit le vin et la bonne chère, il brilloit surtout le verre à la main. On a de lui : I. Des *Epigrammes* : comme c'étoit le genre où il réussissoit le mieux, son ami *Caminade*, président au parlement de Toulouse, lui donnoit chaque année un exemplaire de *Martial*. II. Des *Chansons*, qui ont quelque agrément. III. Des *Odes*, moins estimables. IV. Des *Lettres* en prose, 1646, in-4°, mêlées de bon et de mauvais. V. Un *Poëme*, intitulé *Philandre*, d'environ 300 vers, parmi lesquels il y en a quelques-uns d'heureux. *Malherbe* disoit de lui, « qu'il tournoit fort bien un vers, mais que son style manquoit de force ; et que *Racan* avoit de la force, mais qu'il ne travailloit pas assez ses vers. De l'un et de l'autre, ajoutoit-il, on auroit pu faire un bon poëte. » *Maynard* est le premier en France, qui ait établi pour règle de faire une pause au troisième vers dans les couplets de six ; et une au septième des stances de dix. *Maynard* étoit encore connu de son temps par ses *Priapées*, poésies infames, dignes d'un éternel oubli. Elles n'ont pas vu le jour. Ce Poëte avoit plus de talent pour imiter

que pour produire de lui-même ; aussi lui appliqua-t-on ce jugement que *Scaliger* avoit porté d'*Erasme* : *Homo ex alieno ingenio poëta, ex suo versificator.*

MAYNE, (Jasper) poëte et théologien Anglois, né à Hathertagh dans le comté de Devonshire, fit ses études à Oxford, et entra dans l'état ecclésiastique. Il fut prédicateur du roi d'Angleterre, et se fit un nom dans sa patrie, par ses ouvrages, entr'autres, par *la Guerre du Peuple, examinée selon les principes de la raison et de l'Ecriture*, 1647, in-4°, et par un *Poëme* sur la victoire navale remportée par le duc d'Yorck sur les Hollandois, le 13 juin 1665. Il mourut le 5 décembre 1672.

MAZANIELLO, *Voyez* ANIELLO.

MAZARD, (Etienne) né à Lyon en 1660, perfectionna la chapellerie en France. Ce fut lui qui y introduisit l'usage du castor, au lieu de laine. Il passa en Angleterre pour y étudier les procédés des ouvriers de cette contrée, et il en ramena plusieurs avec lui en France. Il acquit une fortune considérable, qu'il légua à l'hôpital de la Charité à Lyon, en y fondant des dots pour marier de pauvres filles. Il mourut en 1736.

I. MAZARIN, (Jules) né à Piscina dans l'Abruzze, le 14 juillet 1602, d'une famille noble, (*Voyez* MARTINOZZI) s'attacha au cardinal *Sacchetti*. Après avoir pris le bonnet de docteur, il le suivit en Lombardie, et y étudia les intérêts des princes qui étoient alors en guerre pour Cazal et le Montferrat. Le cardinal *Antoine Barberin*, neveu du pape, s'étant rendu, en qualité de légat, dans le Milanez et en Piémont pour travailler à la paix, *Mazarin* l'aida beaucoup à mettre la dernière main à ce grand ouvrage. Il fit divers voyages pour cet objet; et comme les Espagnols tenoient Cazal assiégé, il sortit de leurs retranchemens, et courant à toute bride du côté des François, qui étoient prêts à forcer les lignes, il leur cria, *la Paix! la Paix!* Elle fut acceptée et conclue à Quérasque, en 1631. La gloire que lui acquit cette négociation, lui mérita l'amitié du cardinal *de Richelieu*, et la protection de *Louis XIII*. Ce prince le fit revêtir de la pourpre par *Urbain VIII*; et après la mort de *Richelieu*, il le nomma conseiller d'état et l'un de ses exécuteurs testamentaires. *Louis XIII* étant mort l'année d'après, 1643, la reine *Anne d'Autriche*, régente absolue, le chargea du gouvernement de l'état. « Le nouveau ministre affecta, dans le commencement de sa grandeur, dit *Voltaire*, autant de simplicité, que *Richelieu* avoit déployé de hauteur. Loin de prendre des gardes et de marcher avec un faste royal, il eut d'abord le train le plus modeste. Il mit de l'affabilité et même de la mollesse, où son prédécesseur avoit fait paroître une fierté inflexible. » Malgré ces ménagemens, qui ne durèrent guères, il se forma un puissant parti contre lui. On ne pardonnoit point à un étranger l'avantage d'être maître de l'état. On jetoit du ridicule sur sa personne, sur ses manières, sur sa mauvaise prononciation. Un arrêt d'*union* entre le parlement, la chambre des comptes, la cour des aides et le grand conseil, inspirant

de l'inquiétude au ministre, il mande les députés du parlement pour leur dire que la reine ne vouloit point de tels arrêts. Les magistrats ayant répondu qu'il n'y avoit rien de contraire au service du roi; *si le roi*, répliqua Mazarin, *ne vouloit pas qu'on portât des glands à son collet, il n'en faudroit point porter. Ce n'est pas tant la chose défendue que la défense qui fait le crime.* La comparaison fournit matière à des vaudevilles, arme ordinaire et souvent dangereuse en France, et l'arrêt d'*oignoin*, (car c'est ainsi qu'il prononçoit union) fut célébré de toute part à ses dépens. On ne se borna pas à ridiculiser le ministre. Les peuples, accablés d'impôts, et excités à la révolte par le duc *de Beaufort*, par le coadjuteur de Paris, par le prince *de Conti*, par la duchesse *de Longueville*, se soulevèrent. Le parlement ayant refusé de vérifier de nouveaux édits bursaux, le cardinal fit emprisonner le président *de Blancmesnil*, et le conseiller *Broussel*. Cet acte de violence fut l'occasion des premiers mouvemens de la guerre civile, en 1648. Le peuple cria aux armes, et bientôt les chaînes furent tendues dans Paris, comme du temps de la Ligue. Cette journée, connue dans l'histoire sous le nom des *Barricades*, fut la première étincelle du feu de la sédition. La reine fut obligée de s'enfuir de Paris à Saint-Germain, avec le roi et son ministre, que le parlement venoit de proscrire comme perturbateur du repos public. (*Voyez* H. MARIGNY.) L'Espagne, sollicitée par les rebelles, prend part aux troubles, pour les fortifier; l'archiduc, gouverneur des Pays-Bas, se prépare, à la tête de 15,000 hommes. La reine, justement alarmée, écoute les propositions du parlement, las de la guerre et hors d'état de la soutenir. Les troubles s'appaisent, et les conditions de l'accommodement sont signées à Ruel, le 11 mars 1649. Le parlement conserva la liberté de s'assembler, qu'on avoit voulu lui ravir; et la cour garda son ministre, dont le peuple et le parlement avoient conjuré la perte. Le prince *de Condé* fut le principal auteur de cette réconciliation. L'état lui devoit sa gloire, et le cardinal sa sureté; mais il fit trop valoir ses services, et ne ménagea pas assez ceux à qui il les avoit rendus. Il fut le premier à tourner *Mazarin* en ridicule, après l'avoir servi; à braver la reine, qu'il avoit ramenée triomphante à Paris; et à insulter le gouvernement, qu'il défendoit et qu'il dédaignoit. On prétend qu'il écrivit au cardinal: *A l'illustrissimo Signor Fachino;* et il lui dit un jour: *Adieu, MARS..., Mazarin*, forcé à être ingrat, engagea la reine à le faire arrêter, avec le prince *de Conti* son frère, et le duc *de Longueville*. On les conduisit d'abord à Vincennes, ensuite à Marcoussi, puis au Havre-de-Grace, sans que le peuple remuât pour ce défenseur de la France. Le parlement fut moins tranquille; il donna, en 1651, un arrêt qui bannissoit *Mazarin* du royaume, et demanda la liberté des princes avec tant de fermeté, que la cour fut forcée d'ouvrir leurs prisons. Ils rentrèrent comme en triomphe à Paris, tandis que le cardinal, leur ennemi, prit la fuite du côté de Cologne. Ce ministre gouverna la cour et la

France du fond de son exil. Il laissa calmer l'orage, et rentra dans le royaume l'année d'après, « moins en ministre qui venoit reprendre son poste, qu'en souverain qui se remettoit en possession de ses états. Il étoit conduit par une petite armée de sept mille hommes, levée à ses dépens, c'est-à-dire, avec l'argent du royaume, qu'il s'étoit approprié. Aux premières nouvelles de son retour, *Gaston d'Orléans*, frère de *Louis XIII*, qui avoit demandé l'éloignement du cardinal, leva des troupes dans Paris, sans trop savoir à quoi elles seroient employées. Le parlement renouvela ses arrêts; il proscrivit *Mazarin*, et mit sa tête à prix. » (SIÈCLE de *Louis XIV*, tome I.) Le prince *de Condé*, ligué avec les Espagnols, se mit en campagne contre le roi; et *Turenne*, ayant quitté ces mêmes Espagnols, commanda l'armée royale. Il y eut de petites batailles données; mais aucune ne fut décisive. Le cardinal se vit forcé de nouveau à quitter la cour. Pour surcroît de honte, il fallut que le roi, qui le sacrifioit à la haine publique, donnât une déclaration par laquelle il renvoyoit son ministre, en vantant ses services et en se plaignant de son exil. Le calme reparut dans le royaume, et ce calme fut l'effet du bannissement de *Mazarin*. « Cependant, à peine fut-il chassé par le cri général des François, et par une déclaration du roi, que le roi le fit revenir. Il fut étonné de rentrer dans Paris, le 3 février 1653, tout-puissant et tranquille. *Louis XIV* le reçut comme un père, et le peuple comme un maître. » Les princes, les ambassadeurs, le parlement, le peuple, tout s'empressa à lui faire la cour. On lui fit un festin à l'hôtel-de-ville, au milieu des acclamations des citoyens. Il fut logé au Louvre. Son pouvoir fut dès-lors sans bornes. Un des plus importans services qu'il rendit depuis son retour, fut celui de la paix. Il alla lui-même la négocier en 1659, dans l'isle des Faisans, avec Don *Louis de Haro*, ministre du roi d'Espagne. Cette grande affaire y fut heureusement terminée, et la paix fut suivie du mariage du roi avec l'infante. Ce traité fit beaucoup d'honneur à son génie ou à sa politique. Le mariage du roi avec l'infante n'étoit pas l'ouvrage d'un jour, ni l'idée d'un premier moment; mais le fruit de plusieurs années de réflexions. Cet habile ministre, dès l'an 1645, c'est-à-dire quatorze ans auparavant, méditoit cette alliance, non-seulement pour faire céder alors au roi ce qu'il obtint par la paix de Munster; mais pour lui acquérir des droits bien plus importans encore, tels que ceux de la succession à la couronne d'Espagne. Ces vues sont consignées dans une de ses lettres aux ministres du roi, à Munster. (Voyez l'*Abrégé de l'HISTOIRE de France*, par le président *Henault*, année 1659.) Le cardinal *Mazarin* ramena, en 1660, le roi et la nouvelle reine à Paris. Plus puissant et plus jaloux de sa puissance que jamais, il exigea et il obtint que le parlement vînt le haranguer en députés. Il ne donna plus la main aux princes du sang en lieu-tiers, comme autrefois. Il marchoit alors avec un faste royal, ayant, outre ses gardes, une compagnie de Mousquetaires. On n'eût plus auprès de lui un

accès libre. Si quelqu'un étoit assez mauvais courtisan pour demander une grace au roi même, il étoit sûr de ne pas l'obtenir. « La reine-mère, si long-temps protectrice obstinée de *Mazarin* contre la France, resta sans crédit, dès qu'il n'eut plus besoin d'elle. (*Ibid.*) » Dans ce calme heureux qui suivit son retour, il laissa languir la justice, le commerce, la marine, les finances. Les siennes étoient à la vérité en bon état, mais celles de l'état étoient si dérangées, que le surintendant *Fouquet* avoit dit souvent à *Louis XIV : il n'y a point d'argent dans les coffres de votre Majesté, mais le cardinal vous en prêtera.* Les revenus publics avoient été si mal administrés pendant une régence prodigue et tumultueuse, qu'on fut obligé ensuite d'ériger une chambre de justice. On voit par les *Mémoires* de *Gourville*, quel avoit été le brigandage; l'ordre ne fut mis que par le grand *Colbert*, et non par *Mazarin*, qui ne fut guère occupé que de lui-même. Huit années de puissance absolue et tranquille ne furent marquées par aucun établissement glorieux ou utile; car le collége des *Quatre Nations* ne fut que l'effet de son testament. Il gouvernoit les finances comme l'intendant d'un seigneur obéré. Il amassa plus de 200 millions, et par des moyens non-seulement indignes d'un ministre, mais d'un honnête homme Il partageoit, dit-on, avec les armateurs, les profits de leurs courses : il traitoit, en son nom et à son profit, des munitions des armées; il imposoit, par des lettres de cachet, des sommes extraordinaires sur les généralités. (*Voyez* EMERY.) Le roi lui ayant donné les charges de la maison de la reine, il vendit jusqu'à celles de vendeuses d'écuelles : ce qui lui produisit, dit madame *de Motteville*, plus de six millions. Comme tous les avares, il cherchoit à excuser son avidité par des raisons plausibles. Il disoit que c'étoit le seul défaut d'argent qui avoit causé toutes ses disgraces. Souverain despotique, sous le nom modeste de ministre, il ne laissa paroître *Louis XIV*, ni comme prince, ni comme guerrier. Il étoit charmé qu'on lui donnât peu de lumières, quoiqu'il fût surintendant de son éducation. Non-seulement il l'éleva très-mal, mais il le laissa souvent manquer du nécessaire. Ce joug pesoit à *Louis XIV*, et il en fut délivré par la mort du cardinal, arrivée le 9 mars 1661, à 59 ans. Lorsqu'il fut attaqué de sa dernière maladie, il prouva qu'il connoissoit la maxime, qu'*à la Cour les absens et les mourans ont toujours tort.* Il fit dire à plusieurs personnes qu'il s'étoit ressouvenu d'elles dans son testament, quoiqu'il n'en fût rien. Il tâcha de conserver jusqu'à la fin, cette figure noble, cet air ouvert et caressant qui attache les cœurs. Il se mit un jour, à ce qu'on prétend, un peu de rouge, pour faire accroire qu'il se portoit mieux, et donna audience à tout le monde. Le comte *de Fuensaldagne*, ambassadeur d'Espagne, en le voyant, se tourna vers M. le prince, et lui dit d'un air grave : *Voilà un portrait qui ressemble assez à M. le Cardinal.* Quoiqu'il ne passât point pour avoir la conscience timorée, il eut en mourant des scrupules sur ses richesses immenses. Un Théatin, son confesseur, lui dit nettement

« qu'il seroit damné, s'il ne restituoit le bien qu'il avoit mal acquis. » *Hélas !* dit-il, *je n'ai rien que des bienfaits du Roi.* — *Mais*, reprit le Théatin, *il faut bien distinguer ce que le Roi vous a donné, d'avec ce que vous vous êtes attribué.* Pour le tirer d'embarras, *Colbert* lui conseilla de faire une donation entière de ses biens au roi. Il le fit, dans l'espérance que ce prince les lui rendroit. Il ne se trompa pas, et *Louis XIV* lui remit la donation au bout de trois jours. Le roi et la cour portèrent le deuil à sa mort; honneur peu ordinaire, et que *Henri IV* avoit rendu à la mémoire de *Gabrielle d'Estrées*. (*Voyez* I. COLBERT.) Les rimailleurs de la cour et de la ville lui firent plusieurs épitaphes. Nous ne rapporterons que celle qui fut faite par *Blot*, bel-esprit agréable de ce temps-là :

O vous, qui passez par ce lieu,
Daignez jeter, au nom de Dieu,
A *Mazarin* de l'eau bénite.
Il en donna tant à la cour,
Que c'est bien le moins qu'il mérite,
D'en avoir de vous à son tour.

Outre les biens immenses qu'il avoit amassés, il posséda en même temps l'évêché de Metz, et les abbayes de *Saint-Arnould*, de *Saint-Clément* et de *Saint-Vincent* de la même ville; celles de *Saint-Denis* en France, de *Cluni*, de *Saint-Victor* de Marseille, de *Saint-Médard* de Soissons, de *Saint-Taurin* d'Evreux, etc. Il laissa, pour héritier de son nom et de ses biens, le marquis *de la Meilleraie*, qui épousa *Hortense Mancini*, sa nièce, et prit le titre de duc *de Mazarin*. Il avoit un neveu, qui fut duc *de Nevers* (*Voy.* NEVERS); et quatre autres nièces : l'une, nommée *Martinozzi*, (*Voyez* ce mot) fut mariée au prince *de Conti*; les autres, nommées *Mancini*, le furent au connétable *Colonne*, au duc *de Mercœur*, au duc *de Bouillon* (*Voyez* XV. COLONNE *et* MANCINI). *Charles II* lui en demanda une; le mauvais état de ses affaires lui attira un refus. On soupçonna le cardinal d'avoir voulu marier au fils de *Cromwell*, celle qu'il refusoit au roi d'Angleterre. Ce qui est sûr, c'est que lorsqu'il vit le chemin du trône moins fermé à *Charles II*, il voulut renouer cette alliance; mais il fut refusé à son tour. *Louis XIV* avoit aimé éperdument une de ses nièces : *Mazarin* fut tenté de laisser agir son amour, et de placer son sang sur le trône; mais une réponse noble et hardie d'*Anne d'Autriche*, lui fit perdre de vue ce dessein : (*Voy.* l'article de cette princesse.) De tous les portraits qu'on a faits de *Mazarin*, aucuns ne nous paroissent plus finement pensés, que ceux qu'en ont tracé le président *Henault* et *Thomas*. « Ce ministre, dit l'historien, étoit aussi doux, que le cardinal *de Richelieu* étoit violent : un de ses plus grands talens fut de bien connoître les hommes. Le caractère de sa politique étoit plutôt la finesse et la patience, que la force... Il pensoit que la force ne doit jamais être employée qu'au défaut des autres moyens, et son esprit lui fournissoit le courage conforme aux circonstances. Hardi à Cazal, tranquille et agissant dans sa retraite à Cologne, entreprenant lorsqu'il fallut arrêter les princes; mais insensible aux plaisanteries de la *Fronde*, méprisant les bravades du coadjuteur, et écoutant les murmures de la populace, comme

on écoute du rivage le bruit des flots de la mer. Il y avoit dans le cardinal *de Richelieu* quelque chose de plus grand, de plus vaste et de moins concerté; et dans le cardinal *Mazarin*, plus d'adresse, plus de mesures et moins d'écarts. On haïssoit l'un, et l'on se moquoit de l'autre; mais tous deux furent les maîtres de l'état. » *Mazarin*, dit *Thomas*, fut beaucoup moins loué que *Richelieu*; il n'avoit ni cet éclat de grandeur qui éblouit, ni ce caractère altier qui, respirant la hauteur et la vengeance, subjugue par la terreur même. On adore à proportion que l'on craint. Il y avoit plus d'offrandes à Rome sur les autels de la Fièvre, que sur ceux de la Concorde et de la Paix. On sait qu'en général *Mazarin* étoit foible et timide; il caressoit les ennemis, dont *Richelieu* eût abattu les têtes. Avec cette conduite, on est moins haï sans doute, mais on n'en paroît pas plus grand. Il est des hommes qui pardonnent encore plutôt le mal qu'on fait avec éclat, que le bien qu'on fait avec foiblesse. D'ailleurs, le rôle que ce ministre joua dans la fronde, ses fuites, ses terreurs, sa proscription, source de plaisanteries; les bons mots des *Marigni* et des *Grammont*, espèce d'armes qui soumettent à l'homme d'esprit l'homme puissant; les vaudevilles et les chansons qui, chez un peuple léger, communiquent si rapidement le ridicule et l'éternisent; tout cela devoit peu exciter l'enthousiasme des orateurs. Ajoutez que les talens de *Mazarin* n'étoient pas assez éclatans pour racheter ses défauts. Il n'eut, ni dans les factions, la fierté brillante et l'esprit romanesque et imposant du cardinal *de Retz*; ni dans les affaires, l'activité et le coup d'œil de *Richelieu*; ni, dans les vues économiques, les principes de *Sully*; ni, dans l'administration extérieure, les détails de *Colbert*; ni, dans les desseins publics, l'audace et je ne sais quelle profondeur vaste d'*Albéroni*. Son grand mérite fut l'art de négocier; il y porta toute la finesse italienne avec la sagacité d'un homme qui, pour s'élever, a eu besoin de connoître les hommes et a appris à les manier, en les faisant servir d'instrument à sa fortune. C'est ce qui en fit un philosophe adroit plutôt qu'un grand ministre. Son ame, accoutumée long-temps à la souplesse, n'eut pas toujours le caractère des grandes places. Mais il dirigea la paix de Munster; il fit la paix des Pyrénées; il donna l'Alsace à la France; il prévit peut-être qu'un jour la France pourroit commander à l'Espagne. » *Thomas* auroit pu remarquer que *Mazarin* l'acquit dans le temps que les François étoient déchaînés contre lui. M. l'abbé *d'Alainval* a publié, en 1745, en deux vol. in-12, les *Lettres du Cardinal* Mazarin, *où l'on voit le secret de la Négociation de la paix des Pyrénées, et la Relation des Conférences qu'il a eues pour ce sujet avec Don Louis de* Haro, *ministre d'Etat.* (*Voyez* HARO.) Ce recueil est intéressant. Le cardinal y développe ce qui s'est passé dans ces conférences, avec une netteté et une précision, qui met en quelque façon le lecteur en tiers avec les deux plénipotentiaires. On a recueilli, en plusieurs vol. in-4°, la plupart des Pièces curieuses faites contre *Mazarin*, durant les guerres de la Fronde. La col-

lection la plus complète en ce genre, est celle de la Bibliothèque de *Colbert*, en 46 vol. in-4°: on y trouve un peu de sel, noyé dans un déluge de mauvaises plaisanteries. On en fit alors de toutes les espèces; on fit même frapper des médailles pour le rendre ridicule. La ville de Paris distribua des jetons qui, d'un côté, représentoient la hache et les verges armoriales du cardinal, avec cette légende autour: *QUOD FUIT HONOS, CRIMINIS EST VINDEX; Cette ancienne marque d'honneur, est aujourd'hui un instrument de vengeance.* Au revers, on voyoit un lion avec cet hémistiche: *SUNT CERTA HÆC FATA TYRANNIS. Telle est la destinée des tyrans. Mazarin* avoit une autre devise, qu'il s'étoit faite lui-même: *Hinc ordo et copia rerum.* Le cardinal *Mazarin* avoit cultivé les lettres dans sa jeunesse; il se piquoit même de bel esprit et de philosophie. On prétend que ce fut lui qui apporta en France, la maxime si connue des Italiens: *Intùs ut lubet, extrà ut moris est.* Du moins il la pratiqua quelquefois. *Voyez* BENSERADE.

II. MAZARIN, (Hortense MANCINI, duchesse de) fille de *Michel-Laurent Mancini*, (*Voy.* ce mot) et nièce du cardinal *Mazarin*, joignit aux avantages de la fortune ceux de la beauté. Elle épousa, en 1661, *Armand-Charles de la Porte de la Meilleraie*, dont le caractère singulier et l'esprit bizarre n'étoient pas propres à fixer une femme aimable. La duchesse *de Mazarin* fit tout ce qu'elle put pour se faire séparer de lui; mais n'ayant pu l'obtenir, elle passa en Angleterre l'an 1667. Elle autorisa son séjour à Londres, de sa parenté avec la reine. Mais quand cette princesse fut obligée de passer en France, l'an 1688, le duc fit solliciter *Hortense* de revenir; les prières n'ayant rien opéré, il lui intenta un procès, qu'elle perdit. (*Voyez* ERARD.) Elle fut condamnée à retourner avec son époux; mais elle persista à rester en Angleterre, où elle avoit une petite cour, composée de ce qu'il y avoit de plus ingénieux à Londres. Le vieux Epicurien *Saint-Evremond* fut un de ses courtisans les plus assidus. Elle mourut le 2 juillet 1699. Les *Mémoires* de Mad. *Mazarin*, et ceux qu'elle opposa aux *Factums* de son mari, se trouvent dans les Œuvres de *Saint-Evremont*. Si l'on s'en rapporte au portrait que ce philosophe a fait de cette dame, elle avoit je ne sais quoi de noble et de grand dans l'air du visage, dans les qualités de l'esprit et dans celles de l'ame. Elle savoit beaucoup, et elle cachoit son savoir. Sa conversation étoit à la fois solide et gaie. Elle étoit dévote sans superstition et sans mélancolie, etc. etc. On sent que ce portrait est flatté, et même ridicule. La dévotion ne pouvoit guère s'allier avec la vie qu'elle menoit. L'abbé de *Saint-Réal* a fait un autre portrait de la duchesse de *Mazarin*, non moins flatté que celui de *Saint-Evremond*, « c'est, dit-il, une de ces beautés Romaines, qui ne ressemblent point à des poupées, comme la plus grande partie de celles de France. La couleur de ses yeux n'a point de nom, ce n'est ni bleu, ni gris, ni tout-à-fait noir; mais un mélange de tous les trois, qui n'a que ce que chacun a de beau. Il n'y en a point de plus doux et de plus

enjoué pour l'ordinaire; mais il n'y en a point de si sérieux, de si sévères et de si sensés, quand elle est dans quelque application d'esprit. Quand elle regarde fixement, on croit en être éclairé jusqu'au fond de l'ame. Lorsque *Mad. de Sévigné* vouloit donner une idée de deux beaux yeux, elle disoit : *Ce sont les yeux de Mad. de Mazarin....* Son rire attendriroit les plus durs, et charmeroit les plus cuisans soucis. Il lui change presque entièrement l'air du visage, qu'elle a naturellement assez froid et fier, et il y répand une teinture de douceur. Elle a le son de la voix si touchant, qu'on ne sauroit l'entendre parler sans émotion. Son teint a un éclat si vif, si naturel et si doux, que personne ne s'est jamais avisé, en la regardant, de trouver à redire qu'il ne soit pas de la dernière blancheur. C'est le plus beau tour de visage que la peinture ait jamais imaginé. A force de se négliger, sa taille, quoique la mieux prise et la mieux formée qu'on puisse voir, n'est plus fine en comparaison de ce qu'elle a été; mais d'autres seroient déliées de ce qu'elle est grosse. On la voit quinze jours de suite coiffée d'autant de différentes manières, sans pouvoir dire laquelle lui va le mieux.... Son mari est assurément le plus malheureux des hommes, après avoir été le plus heureux. Il disoit à la duchesse *d'Aiguillon*, que pourvu qu'il épousât *Hortense*, il ne se soucioit pas de mourir trois jours après. *Le succès a passé ses souhaits*, dit dans la suite *Mad. de Mazarin, il m'a épousée, et n'est pas mort, Dieu merci.* » Le duc *de Mazarin*, époux d'*Hortense*, étoit né en 1633, et il mourut en 1713, à 80 ans, dans ses terres, où il s'étoit retiré depuis plus de 30 ans. Si ses singularités n'avoient perverti les agrémens de son esprit, personne n'auroit été de meilleure compagnie. Il succéda au maréchal *de la Meilleraie* son père, dans le gouvernement de Bretagne, et eut, de plus, plusieurs autres gouvernemens. Le maréchal s'étoit opposé tant qu'il avoit pu au desir que le cardinal *Mazarin*, son ami intime, avoit de choisir son fils pour son héritier, en lui donnant son nom et sa nièce. Il disoit par un sentiment vertueux, *que tant de biens lui faisoient peur, et que leur immensité accableroit un jour sa famille.* A la mort de la duchesse *de Mazarin*, on prouva, en pleine grand'chambre, qu'elle lui avoit apporté 28 millions. *Louis XIV*, attaché au nom de *Mazarin*, le mit de tous ses conseils, lui donna les entrées des premiers gentilshommes de la chambre, et le distingua dans toutes les occasions. Nommé lieutenant général dès 1654, et ne manquant pas de courage, il eût pu parvenir au bâton de maréchal de France. Une piété mal entendue rendit inutiles les dons que lui avoit fait la nature; persuadé que le sort marquoit les volontés du ciel, il fit des loteries de son domestique, en sorte que le cuisinier devint son intendant, et le frotteur son secrétaire. Le feu prit un jour au château de *Mazarin*, il ne voulut pas qu'on l'éteignit. Il aimoit qu'on lui fît des procès, parce qu'en les perdant, il pouvoit posséder en sureté de conscience les autres biens que la justice lui laissoit. Enfin, il se retira dans ses terres, où il passa une trentaine d'années, et ne fit plus que

des apparitions très-passagères à la cour. Le roi l'y reçut toujours avec amitié, quoiqu'il l'eût blessé par les visions célestes qu'il lui avoit communiquées sur le sort qui l'attendoit, s'il continuoit de vivre avec ses maîtresses. Ce prince le regardoit comme un homme dont le cerveau n'étoit pas sain; et comme le duc avoit barbouillé tous les chefs-d'œuvre de peinture, et mutilé les plus belles statues que lui avoit laissé son oncle, *Louis XIV* dit un jour, en voyant un marteau: *Voilà un instrument dont le duc* de Mazarin *sait faire usage*. Il eut un fils d'*Hortense*, lequel n'eut qu'une fille, qui fit entrer la riche succession de sa famille dans la maison de *Duras*, d'où elle a passé par les filles dans la maison d'*Aumont*, et ensuite dans celle des *Matignon*, ducs de Valentinois.

I. MAZÉAS, (Guillaume) né à Vannes, et mort dans cette ville en 1776, embrassa la profession ecclésiastique, et a traduit divers ouvrages de l'anglois, tels que celui de *Warburton*, sur les tremblemens de terre et les éruptions du feu, 1754, 2 vol. in-12; celui de *Lind*, sur les moyens de conserver la santé des gens de mer, 1760, in-8°; *Lettre* d'un négociant à un milord, sur l'isle de Minorque, 1757, in-12. On doit encore à *Mazéas*, divers *Mémoires*, insérés dans ceux de l'académie des Sciences de Paris et de la Société royale de Londres.

II. MAZÉAS, (Jean-Mathurin) né à Landernau, dans la cidevant province de Bretagne, au mois de mars 1713, est mort à Paris en l'an X, à l'âge de plus de 88 ans. On a de lui, un ouvrage très-connu sur les mathématiques, dont on a fait sept éditions: la première en 1758, la dernière en 1788, sous ce titre: *Elémens d'Arithmétique, d'Algèbre et de Géométrie*, avec une introduction aux sections coniques. *Mazéas* a encore publié: *Institutiones Philosophicæ*, 1777, 3 vol. in-12. Cet ouvrage est le fruit de ses leçons au collége de Navarre, où il étoit professeur. En vertu de ses grades dans l'université, il avoit été pourvu, en 1783, d'un canonicat dans l'église de Notre-Dame de Paris. A une simplicité de mœurs et à une candeur qui rappeloient celles des patriarches dont il a presque atteint l'âge, il joignoit la plus exacte pratique des devoirs de son état, et une piété si généreuse, qu'il faisoit aux pauvres les plus abondantes largesses. Dépouillé par les suites de la révolution, il vivoit dans la retraite, sans murmurer et sans se plaindre, et en observant, plus scrupuleusement que jamais, la frugalité, dont il ne s'étoit point écarté, et qui a prolongé ses jours, malgré la foiblesse de son tempérament. Il eut le bonheur d'avoir un domestique fidelle, qui lui étoit très-attaché, et qui lui en a donné des preuves, en le nourrissant de son propre bien pendant trois ans à Pontoise. Mais ce domestique, voyant que toutes les ressources étoient épuisées, et que tout avoit été vendu, se présenta, avec un mémoire, chez le ministre de l'intérieur, *François de Neufchâteau*. Au nom de *Mazéas*, plusieurs commis, qui avoient été ses élèves, se joignirent à la demande du domestique; et le ministre s'empressa de venir au secours d'un savant.

plus qu'octogénaire, en lui faisant avoir une pension de dix-huit cents francs. Outre les ouvrages de *Mazéas*, dont nous avons parlé, il a beaucoup travaillé au *Dictionnaire des Arts et Métiers*.

MAZEL *ou* MAZELI, (David) ministre François, réfugié en Angleterre, traduisit quelques bons Traités écrits en anglois; mais, comme il n'étoit pas assez versé dans cette langue, ses versions ne passent pas pour fidelles. Celle qu'il fit du *Traité* de *Sherlock* sur la Mort et le Jugement dernier, deux tomes en un vol. in-8°, 1696, est cependant estimée. On fait beaucoup moins de cas de sa *Traduction* du *Traité* du Gouvernement Civil, de *Locke*, 1725, in-12; ainsi que de l'*Essai* de *Gilbert Burnet* sur la vie de la reine *Marie*, in-12. Ce traducteur mourut à Londres en 1725.

MAZELINE, (Pierre) sculpteur, de Rouen, reçu à l'académie de Peinture et de Sculpture en 1668, mort en 1708, âgé de 76 ans, a fait plusieurs morceaux estimés. On voit de ses ouvrages dans les jardins de Versailles; l'*Europe*, *Apollon Pythien*, d'après l'antique, etc.

MAZEPPA, (Jean) général des Cosaques, étoit gentilhomme Polonois, et naquit dans l'Ukraine. Après avoir rempli divers emplois, il s'engagea chez les Cosaques, qui, charmés de sa valeur, l'élurent pour leur chef. Ses premiers soins furent de fortifier les frontières de son pays contre les Tartares, et de se faire des protecteurs puissans. Il se lia d'abord avec le czar *Pierre*, qu'il servit pendant 24 ans avec beaucoup de fidélité. Mais le dessein qu'il avoit de se faire roi des Cosaques, l'obligea de trahir ses engagemens en 1708. Il avoit alors 84 ans. Il embrassa le parti de *Charles XII*, roi de Suède, et grossit son armée de quelques régimens. Le czar envoya des troupes contre lui; la capitale de son pays fut prise et rasée, et lui-même pendu en effigie, tandis que quelques-uns de ses complices mouroient par le supplice de la roue. *Mazeppa*, après la bataille de Pultawa, se sauva en Walachie, et de là à Bender, où il termina bientôt après sa longue carrière, en 1709.

MAZOCHI, (Alexis-Symmaque) né à Burgo-de-Sainte-Marie, près Capoue, l'an 1684, fut fait prêtre l'an 1709, et professeur des langues grecque et hébraïque dans le séminaire archiépiscopal de Naples. En 1711, il fut fait chanoine de Capoue, et sucessivement théologal de Naples, professeur royal de l'Écriture-Sainte. Son humilité lui fit refuser l'archevêché de Rossane qui lui fut offert par le roi. Il mourut à Naples l'an 1772. Il a beaucoup écrit sur les anciennes inscriptions, les médailles, etc.; et on a de lui: I. Des *Notes sur le nouveau Testament*. II. Des *Dissertations sur la Poésie des Hébreux*. III. Les *Antiquités de la campagne de Rome*. IV. *Origine de la ville de Capoue*, manuscrit.

MAZUCCIO, *Voyez* MASUCCIO.

MAZURES, (Louis des) poëte François, natif de Tournai, fut premier secrétaire du cardinal *de Lorraine*, en 1547. Il servit ensuite, en qualité de

capitaine, durant les guerres de *Henri II* et de *Charles-Quint*. On a de lui, quelques *Tragédies saintes*, Genève, 1566, in-8.°, où il n'y a ni régularité dans le plan, ni élégance dans les détails.

MAZURIE, (La) *Voy.* TOUTAIN.

MAZUYER, (Claude-Louis) né à Bellèvre, d'abord juge à Louhans, près de Mâcon, devint membre de la Convention, où il se montra plus modéré que la plupart de ses collègues. Attaché au parti de la Gironde, il vota le simple bannissement de *Louis XVI*, et publia un ouvrage tendant à prouver que cette peine étoit la seule qu'on pût lui infliger. Après avoir dénoncé les municipaux de Paris, qui, à main armée, avoient enlevé plus de quatre mille marcs d'argenterie, dans les maisons royales ou celles des émigrés, il se permit, quelques jours après, une sortie énergique contre le despotisme des membres du Comité de salut public, et proposa aux suppléans de se réunir à Tours ou à Bourges, si la tyrannie venoit à anéantir l'assemblée. Il n'en falloit pas tant pour le perdre. *Mazuyer*, mis hors de la loi le 31 mai, fut condamné à mort comme conspirateur, et périt sur l'échafaud au mois de février 1794, âgé de 34 ans.

MAZZONI, (Jacques) né à Césenne, donna, sur la fin du 16.e siècle, des leçons d'une philosophie saine et judicieuse, et se distingua aussi comme écrivain. Le plus estimé de ses ouvrages, est son traité *De triplici Hominum vitâ*. Ses autres ouvrages sont: I. Une *Défense du Dante*, en italien, in-4°, 1587. II. *De comparatione Platonis et Aristotelis*, in-fol. 1597. III. *De vitâ contemplativâ*, in-4.° — *Martinelli* de Césenne, qui épousa la fille de *Mazzoni*, a publié l'Oraison funèbre de ce dernier, mort à Ferrare en 1603, dans sa cinquantième année.

MAZZUOLI, (François) appelé communément le *PARMESAN*, né à Parme en 1504, mort en 1540, à 36 ans, fit connoître, dès son jeune âge, son talent pour la peinture. On rapporte, qu'à l'âge de 16 ans, il fit, de son invention, plusieurs ouvrages qui auroient pu faire honneur à un bon maître. L'envie de se perfectionner le conduisit à Rome; il s'attacha aux ouvrages de *Michel-Ange*, et sur-tout à ceux de *Raphaël*. Il a si bien saisi la manière de ce maître, qu'on disoit, même de son temps, qu'il avoit hérité de son génie. On rapporte qu'il travailloit avec tant de sécurité pendant le sac de Rome, en 1527, que les soldats Espagnols qui entrèrent chez lui, en furent frappés. Les premiers se contentèrent de quelques dessins; les suivans enlevèrent tout ce qu'il avoit. *Protogène* se trouva à Rhôdes dans des circonstances pareilles; mais il fut plus heureux. *Le Parmesan* a fait beaucoup d'ouvrages à Rome, à Bologne et à Parme sa patrie. Son talent à jouer du luth, et son amour pour la musique, le détournoient souvent de son travail; mais son goût dominant étoit pour l'alchimie, qui le rendit misérable toute sa vie, et qui même hâta sa mort. Il altéra sa santé, à force de souffler et de respirer les vapeurs du charbon. La manière du *Parmesan* est gracieuse; ses figures sont lé-

gères et charmantes, ses attitudes bien contrastées : rien de plus agréable que ses airs de tête. Ses draperies sont d'une légèreté admirable; son pinceau est flou et séduisant. Il a réussi principalement dans les *Vierges* et dans les *Enfans*, et a parfaitement touché le Paysage. On auroit souhaité que ce peintre ne fût pas tombé dans quelques répétitions; qu'il eût mis plus d'effet dans ses tableaux en général; qu'il se fût plus attaché à connoître et à rendre les sentimens du cœur humain et les passions de l'ame; enfin, qu'il eût consulté davantage la nature. Ses dessins sont d'un grand prix, et la plupart à la plume. On y remarque quelques incorrections, et de l'affectation, comme à faire des doigts extrêmement longs: mais on ne voit pas ailleurs une touche plus légère et plus spirituelle. Il a donné du mouvement à ses figures, et ses draperies semblent être agitées par le vent. *Le Parmesan* a gravé à l'eau forte et au clair obscur. On a aussi beaucoup gravé d'après ce maître.

MÉAD, (Richard) né en 1673, à Stepney, village près de Londres, en 1673, d'une famille distinguée, fit ses humanités à Utrecht, sous le célèbre *Grævius*, et de là se rendit à Leyde, où il étudia en médecine. Il voyagea ensuite en Italie, et prit le bonnet de docteur à Padoue. De retour dans sa patrie, il exerça le grand art de guérir, avec un succès qui décida de sa réputation. Il joignit à la plus profonde théorie, la pratique la plus brillante, la plus étendue et la plus heureuse. La Société royale de Londres lui accorda une place parmi ses membres. Le collége des médecins se l'associa, et l'université d'Oxford confirma le diplome de celle de Padoue. Nommé médecin du roi en 1727, il fut l'*Esculape* de la cour et de la ville. On assure que sa profession lui rapportoit par an près de cent mille livres de notre monnoie. Cet habile médecin mourut en 1754, à 81 ans, laissant des enfans. *Méad*, né avec des mœurs douces, une ame noble et délicate, avoit des amis à la cour, dans les lettres, et même parmi ses confrères. Le célèbre *Freind* ayant été mis en prison par ordre d'un ministre d'état, et ce ministre étant tombé malade, *Méad* ne voulut point le traiter, que *Freind* ne fût élargi; et il rendit à celui-ci environ cinq mille guinées, qu'il avoit reçues pour ses honoraires, en traitant les malades de son confrère pendant sa prison. La table de *Méad*, ouverte aux talens et au mérite, réunissoit la magnificence de celle des financiers, et les plaisirs de celle des hommes sages. Sa bibliothèque étoit aussi riche que bien choisie, et elle étoit autant pour le public que pour lui. Il étoit le premier à offrir ses lumières et ses richesses littéraires. Il déterra les talens cachés et secourut les talens indigens. Ses principaux ouvrages sont : I. *Essai sur les Poisons*, 1702, en latin, réimprimé à Leyde en 1737, in-8.° Un pareil livre ne pouvoit être composé que d'après grand nombre d'expériences : *Méad* en fit plusieurs sur les vipères, qui lui servirent beaucoup pour cet ouvrage. II. *Conseils et Préceptes de Médecine*, en latin, Londres, in-8°, 1751. C'est sa dernière production, et peut-être la plus utile, si l'on excepte quelques opinions qui ont été contredites,

On y trouve deux *Traités* curieux; l'un *de la Folie;* et l'autre, *des Maladies dont il est parlé dans la Bible*, dans lequel il prétend, contre le sentiment des théologiens et des plus savans interprètes, que les démoniaques, dont il est parlé dans l'Évangile, n'avoient que des maladies purement naturelles. III. Des *Opuscules*, Paris, 1757, 2 vol. in-8.° La *Description* de son cabinet a été imprimée à Londres, 1755, in-8.° Ce fut par les conseils de ce savant et généreux médecin, qu'un libraire, nommé *Thomas Guy*, mort en 1724, à 81 ans, consacra un bien immense à la fondation d'un nouvel hôpital, qui est un des plus beaux ornemens et des plus utiles établissemens de Londres. Ce libraire avoit acquis une partie de sa fortune, en vendant des Bibles angloises, qu'il faisoit imprimer en Hollande. M. *Coste* a traduit en françois le *Recueil des Œuvres physiques et médicinales*, de *Méad*, 1774, 2 vol. in-8.°

MÉAN, (Charles de) seigneur d'Atrin, né à Liége en 1604, et mort en 1674, se distingua dans divers emplois honorables, par son zèle pour le bien public et ses lumières dans l'administration des affaires. On a de lui : *Observationes et res judicatæ ad jus civile Leodiensium Romanorum, etc.*, compilation dans laquelle on trouve de bonnes vues sur la jurisprudence de diverses nations. Des différentes éditions qu'on en a faites, la meilleure est celle de Liége, 1740, 8 vol. in-folio, qui se relient en quatre, avec des notes savantes de *Lourex;* et une table des matières, très-étendue.

MÉCARINO, *Voyez* BECCAFUMI.

MÉCÈNE, (*C. Clinius Mecœnas*) descendoit des anciens rois d'Étrurie. Il ne voulut jamais monter plus haut qu'au rang de chevalier, dans lequel il étoit né. *Auguste* se soulagea sur lui du poids de l'empire. *Mécène* étoit son ami et son conseil. Ce fut lui qui conseilla à ce prince de conserver le trône impérial, *de peur qu'il ne fût le dernier des Romains, s'il cessoit d'être le premier.* Il ajouta à cet avis quelques maximes auxquelles *Auguste* dut la gloire et le bonheur de son règne. *Une conduite vertueuse*, lui dit-il, *sera pour vous une garde plus sûre que celle des Légions..... La meilleure règle, en matière de gouvernement, est d'acquérir l'amitié du Peuple, et de faire pour ses sujets ce qu'un prince voudroit qu'on fît pour lui, s'il devoit obéir au lieu de commander... Evitez les noms de Monarque ou de Roi, et contentez-vous de celui de* César, *en y ajoutant le titre d'Empereur, ou quelqu'autre, propre à concilier à la fois le respect et l'amour... Mécène* prit tant d'empire sur l'esprit d'*Auguste*, par sa douceur et sa prudence, qu'il lui reprochoit durement ses fautes, sans qu'il s'en offensât. Un jour *Mécène* passant par la place publique, vit l'empereur jugeant des criminels avec un air colère, il lui jeta ses tablettes, sur lesquelles il avoit écrit ces mots : *Sors de là, Bourreau, et te retire !.... Auguste* prit en bonne part cette remontrance, quoique dure, et descendit aussitôt de son tribunal. Dans la suite, ce prince s'étant engagé, après la mort de

Mécène dans de fausses démarches : *O Mécène !* s'écria-t-il dans l'amertume de sa douleur, *si tu avois été encore en vie, je n'aurois pas aujourd'hui sujet de me repentir.* Lorsque cet empereur étoit indisposé, il logeoit dans la maison de son favori, qui fut brouillé pendant quelque temps avec son maître, qu'il croyoit être amoureux de sa femme. *Mécène*, au milieu des grandeurs et des richesses, fut malheureux dans son domestique. Il avoit épousé *Licinia*, la plus belle femme de son temps. Sa fidélité lui étant devenue suspecte, son amour pour elle lui causa bien des chagrins. C'étoit des divorces et des réconciliations continuelles ; ce qui a fait dire à *Sénèque*, que *Mécène* avoit épousé dix mille fois, quoiqu'il n'eût jamais eu qu'une femme. Ce qui a transmis son nom à la postérité, plus sûrement que la faveur d'*Auguste* et les honneurs du ministère, c'est la protection qu'il accorda aux sciences et l'amitié dont il honora les gens de lettres. Il se glorifioit d'être l'ami de *Virgile* et d'*Horace*. Il vivoit avec eux dans la douceur d'un commerce libre et philosophique. Ils l'aidoient à porter le fardeau de la vie et de la grandeur, à se consoler des sottises humaines, et à conserver sur la terre cette raison saine, ce feu pur et céleste, le partage de quelques ames privilégiées. *Virgile* lui dédia ses *Géorgiques*, et *Horace* ses *Odes*. Il conserva au premier, dans les fureurs des guerres civiles, l'héritage de ses pères ; il obtint le pardon de l'autre, qui avoit combattu pour *Brutus* à la bataille de Philippes. *Souvenez-vous d'*Horace, *comme de moi-même*, dit-il à *Auguste* en mourant. Cet illustre protecteur des lettres les cultivoit lui-même avec succès. On a quelques fragmens de ses Poésies dans le *Corpus Poëtarum* de *Maittaire*. Son nom auroit été à côté de celui des plus beaux génies de son siècle, s'il n'avoit préféré les plaisirs à la gloire. Qu'on en juge par les vers suivans, sur l'attachement à la vie, dont l'énergie égale la vérité :

Debilem facito manu,
Debilem pede, coxâ ;
Tuber adstrue gibberum,
Lubricos quate dentes :
Vita dùm superest, benè est :
Hanc mihi vel acutâ
Sedeam cruce, sustine.

Que de tous maux je sois le centre ;
Que je sois bossu, dos et ventre ;
Que je n'aie aucuns membres sains ;
Que je sois goutteux pieds et mains ;
Que la tristesse me poursuive :
Tout va bien pourvu que je vive.

Trad. de DU RYER.

Mécène mourut huit ans avant J. C. *Meibomius* et l'abbé *Souchay* ont fait des recherches sur sa vie, sur son caractère, et ses ouvrages ; l'un, dans un Traité particulier ; l'autre, dans le 13e volume des *Mémoires* de l'académie des Belles-Lettres. *Henri Richer* a écrit sa *Vie*.

MECCIUS, *Voy.* ÆLIANUS.

MECKELN, (Israël-Van) connu en France sous le nom d'*Israël* de Malines, a passé, suivant l'opinion de divers savans, pour l'inventeur de la gravure. Ses premiers essais sont de l'an 1450. *James Hazard*, gentilhomme Anglois, mort à Bruxelles en 1787, qui avoit consacré sa vie à recueillir des gravures dans toute l'Europe, en a connu seize de *Meckeln* sur la

vie de la *Vierge*. Il en possédoit *le Mariage*.

MÉDA, *Voy.* XV JEAN DE MÉDA.

MÉDAVY, *Voy.* GRANCEY.

MÉDARD, (Saint) né au village de Salency, à une lieue de Noyon, d'une famille illustre, fut élevé sur le siége épiscopal de la ville de Vermand, en 530. Mais cette ville ayant été ruinée par les Huns et les Vandales, le Saint transporta son siége à Noyon. (La ville de Saint-Quentin, bâtie près des ruines de Vermand, est devenue depuis la capitale de la contrée de la Picardie, appelée *le Vermandois*, et quelques géographes la nomment *Augusta Veromanduorum*.) Il monta ensuite sur celui de Tournai, en 532. Il montra à son peuple le zèle d'un apôtre et les entrailles d'un père. On le força à garder ces deux évêchés, parce que l'idolâtrie faisoit encore beaucoup de ravages dans l'un et dans l'autre. *St. Médard* fit changer de face au diocèse de Tournai, convertit les idolâtres et les libertins, et retourna ensuite à Noyon, où il mourut le 8 juin vers l'an 545. Il fut enséveli au bourg de Croui, à deux cents pas de Soissons. Ce lieu devint dès-lors célèbre. On y bâtit une église; on y joignit ensuite un monastère, enrichi des libéralités de nos rois, et qui, sous *St. Grégoire* pape, fut déclaré le chef des autres monastères de France.

MÈDE, (Joseph) né à Essex, en 1586, membre du collége de Christ à Cambridge, et professeur en langue grecque, refusa la prévôté du collége de la Trinité de Dublin, et plusieurs autres places importantes, pour se livrer à l'étude sans distraction. Ce sage littérateur mourut en 1638, à 52 ans. Ses ouvrages furent imprimés à Londres en 1664, en 2 vol. in-folio. On y trouve: I. De savantes *Dissertations* sur plusieurs passages de l'Écriture-Sainte. II. Un grand ouvrage qu'il a intitulé: *La Clef de l'Apocalypse*. III. Des *Dissertations* ecclésiastiques. *Mède* étoit plus philosophe dans sa conduite que dans ses écrits: son travail sur l'Apocalypse en est une preuve.

MÉDÉE, fille d'*Éétès* roi de Colchide et d'*Hypsée*, s'étoit rendue fameuse par ses enchantemens. Ayant vu débarquer les capitaines Grecs à Colchos, elle fut si touchée de la bonne mine de *Jason* leur chef, qu'elle leur promit de les délivrer de tous les dangers auxquels ils alloient s'exposer pour enlever la Toison d'Or, si *Jason* vouloit l'épouser. Ce prince y ayant consenti, elle lui donna d'abord de quoi assoupir l'affreux dragon qui gardoit cette Toison, et ensuite lui facilita les moyens de l'enlever; après quoi, elle s'embarqua avec lui pour le suivre en Grèce. Mais dans la crainte que son père ne la fît arrêter dans sa fuite, elle massacra son frère *Absyrte*, encore enfant, et en dispersa les membres sur le chemin, afin que la vue de ce spectacle suspendît la rapidité de ses poursuites, et qu'elle pût échapper à sa vengeance. Étant arrivée en Thessalie, elle rajeunit *Eson* son beau-père; et pour venger son mari de la perfidie de *Pélias* son oncle, qui avoit voulu le faire périr, elle conseilla à ses filles d'égorger leur père, avec pro-

messe de le rajeunir, ce qu'elle ne fit pas. Peu après, *Jason* s'étant dégoûté de *Médée* pour épouser *Créüse*, fille de *Créon*, roi de Corinthe, elle en conçut une telle jalousie, qu'elle se transporta à Corinthe pendant les réjouissances du mariage, et empoisonna le beau-père, la femme de *Jason*, et deux enfans qu'elle-même avoit eus de lui, et se sauva sur un char traîné par deux dragons ailés. De retour dans la Colchide, elle remit son père *Eétès* sur le trône, d'où on l'avoit chassé pendant son absence. (*Voyez* MÉDUS.) « On prétend, dit M. *de Grace*, que l'histoire de *Médée* fut altérée plusieurs siècles après sa mort, et que ce ne fut que dans ces derniers temps-là qu'on lui imputa tant de crimes, qu'elle n'avoit réellement pas commis. On assure, au contraire, qu'à l'exception de sa foiblesse pour *Jason*, à qui elle fournit le moyen d'enlever les trésors de son père, elle donna toujours des marques d'un cœur généreux et rempli de vertu. La connoissance des simples avoit fait l'occupation de sa jeunesse, et elle ne s'en étoit servie que pour procurer du secours aux malades; mais les poëtes en ont pris occasion d'en faire une magicienne. » (*Introduction à l'Histoire de l'Univers*, tom. VI, pag. 564.)

MÉDEM, (Conrad de) grand maître de l'ordre militaire des chevaliers *Porte-glaive*, s'empara de la Courlande, qui fut dès-lors érigée en duché sous la suzeraineté des rois de Pologne. *Médem* y bâtit la ville de Mittau, qui en est devenue la capitale, et mourut vers l'an 1290. Ses descendans existent encore.

I. MÉDICIS, (Côme de) dit *l'Ancien*, né en septembre 1389, de *Jean de Médicis*, joua dans une condition privée un rôle aussi brillant que le plus puissant souverain. La fortune favorisa tellement son commerce, qu'il y avoit peu de princes qui approchassent de son opulence. Il répandit ses bienfaits sur les sciences et sur les savans. Il rassembla une nombreuse bibliothèque, et l'enrichit des manuscrits les plus rares. L'envie qu'inspirèrent ses richesses lui suscita des ennemis qui le firent bannir de sa patrie. Il se retira à Venise, où il fut reçu comme un monarque. Ses concitoyens ouvrirent les yeux et le rappelèrent. Il fut, pendant 34 ans, l'unique arbitre de la république, et le conseil de la plupart des villes et des souverains de l'Italie. Ce grand homme mourut en août 1464, à 75 ans, comblé de félicité et de gloire. On fit graver sur son tombeau une inscription, dans laquelle on lui donnoit le glorieux titre de *Père du Peuple* et de *Libérateur de la Patrie*... *Voyez* CATHERINE, n.° V, à la fin.

II. MÉDICIS, (Laurent de) surnommé *le Grand* et *le Père des Lettres*, né en 1448, étoit fils de *Pierre*, petit-fils de *Côme*, et frère de *Julien* DE MÉDICIS. Ces deux frères, qui jouissoient à Florence du pouvoir absolu, étoient vus d'un œil jaloux par le roi *Ferdinand* de Naples, et par le pape *Sixte IV*. Le premier les haïssoit, parce qu'il ne régnoit plus à Florence; le second, parce que les *Médicis* s'étoient opposés à l'élévation de son neveu. Ce fut à leur instigation que les PAZZI (*Voyez* ce mot.) firent éclater leur conjuration le 26 avril 1478.

Julien fut assassiné en entendant la messe. *Laurent* ne fut que blessé, et reconduit à son palais par le peuple, et au milieu de ses acclamations. Ayant hérité d'une partie des grandes qualités de *Côme le Grand*, il fut comme lui le *Mécène* de son siècle. C'étoit, dit un historien, une chose aussi admirable qu'éloignée de nos mœurs, de voir ce citoyen qui faisoit toujours le commerce, vendre d'une main les denrées du Levant, et soutenir de l'autre le fardeau des affaires publiques; entretenir des facteurs, et recevoir des ambassadeurs; donner des spectacles aux peuples, des asiles aux malheureux, et orner sa patrie d'édifices superbes. Ses bienfaits l'avoient tellement fait aimer des Florentins, qu'ils le déclarèrent chef de leur république. Il attira à sa cour un grand nombre de savans par ses libéralités; il envoya *Jean Lascaris* dans la Grèce, pour y recouvrer des manuscrits dont il enrichit sa bibliothèque. Il cultiva lui-même les lettres. Nous avons de lui: I. Des *Poésies* italiennes, Venise, 1554, in-12. II. *Canzonne à ballo*, Firenze, 1568, in-4.° III. *La Compagnia del Mantellaccio*, *Beoni*, avec les *Sonnets* de *Burchiello*, 1558 ou 1568, in-8.° *Laurent de Médicis* étoit si universellement estimé, que les princes de l'Europe se faisoient gloire de le nommer pour arbitre de leurs différends. On prétend que *Bajazet*, empereur des Turcs, voulant lui marquer sa considération, fit rechercher à Constantinople les assassins de *Julien* son frère, et lui en envoya un qui s'étoit retiré dans cette ville. Il n'y eut que le pape *Sixte IV* qui continua de se déclarer contre lui; mais *Laurent* lui résista en souverain, et le força à faire la paix. Cet homme illustre mourut le 9 avril 1492, à 44 ans. Sa gloire fut ternie par sa passion pour les femmes et par son irréligion. Ses deux fils, (*Pierre* qui lui succéda, et qui fut chassé de Florence en 1494; et *Jean*, pape sous le nom de *Léon X*,) se signalèrent comme leur père par la générosité et par l'amour des arts. *Pierre* mourut en 1504, laissant *Laurent*, dernier mâle de cette branche; celui-ci, qui termina sa vie en 1519, fut père de *Catherine de Médicis*, laquelle épousa *Henri II* roi de France: *Voy.* la *Vie* de *Laurent de Médicis*, traduite du latin de *Nicolas de Valori*, son contemporain, Paris, 1761, in-12.

III. MÉDICIS, (Jean de) surnommé *l'Invincible*, à cause de sa valeur et de sa science militaire, étoit fils de *Jean*, autrement dit *Jourdain de Médicis*; et eut pour fils unique *Côme I*, dit *le Grand*, qui, à l'âge de 18 ans, fut élu duc de Florence, après le meurtre d'*Alexandre de Médicis*, en 1537. Il fit ses premières armes sous *Laurent de Médicis* contre le duc d'Urbin; servit ensuite le pape *Léon X*, après la mort duquel il passa au service de *François premier*, qu'il quitta pour s'attacher à la fortune de *François Sforce*, duc de Milan. Lorsque *François premier* se ligua avec le pape et les Vénitiens contre l'empereur, il entra au service de France. Il fut blessé à Governolo, petite ville du Mantouan, d'une arquebusade dans le genou; et s'étant fait transporter à Mantoue, il y mourut le 29 novembre 1526, à l'âge de 28 ans. « Comme on lui dit, rap-

porte *Brantôme*, ayant été blessé à la jambe, qu'il falloit des gens pour le tenir pendant qu'on la lui couperoit : *Coupez hardiment*, répondit-il, *il n'est besoin de personne ;* et tint lui-même la bougie pendant qu'on la lui coupa, le duc de Mantoue étant présent. » *Varchi* rapporte le même trait. *Jean de Médicis* étoit d'une taille au-dessus de la moyenne, fort et nerveux ; il avoit la carnation blanche, les yeux et les cheveux noirs : c'est le portrait que nous en a laissé *Tomasini*. Ses soldats s'habillèrent de noir, et prirent des enseignes de la même couleur, pour témoigner leurs regrets de sa perte ; ce qui fit surnommer l'infanterie Toscane qu'il avoit commandée, les *Bandes Noires*.

IV. MÉDICIS, (Laurent *ou* Laurencin de) descendant d'un frère de *Côme le Grand*, affecta le nom de *Populaire*. Il fit tuer, en 1537, *Alexandre de Médicis*, que *Charles-Quint* avoit fait duc de Florence, et que l'on croyoit fils naturel de *Laurent de Médicis*, duc d'Urbin. (*Voy.* ALEXANDRE, n.° XV.) Il étoit jaloux de son pouvoir, et il déguisoit sa jalousie sous le nom d'amour de la patrie. Il aima les gens de lettres et cultiva la littérature. On a de lui : I. *Lamenti*, Modène, in-12. II. *Aridosio Comedia*, Florence, 1595, in-12. Il mourut sans postérité.

V. MÉDICIS, (Hippolyte de) fils naturel de *Julien de Médicis* et d'une demoiselle d'Urbin, fit paroître dès son enfance, toutes les graces de l'esprit et du corps. Le pape *Clément VII*, son cousin, le fit cardinal en 1529, et l'envoya légat en Allemagne auprès de *Charles-Quint*. Lorsque ce prince passa en Italie, *Médicis* qui le suivoit, se livrant à son humeur martiale, s'habilla en général d'armée, et devança l'empereur, suivi des plus braves gentilshommes de la cour. Ce prince, naturellement soupçonneux, craignant que le légat n'eût dessein de le mettre mal avec le pape, envoya après lui et le fit arrêter. Mais ayant appris que ce n'étoit qu'une saillie de l'humeur du jeune cardinal, il le mit en liberté cinq jours après sa détention. La réputation que *Médicis* s'acquit par l'heureux succès de sa légation, lui fut très-avantageuse. On le considéra comme un des soutiens du saint Siége : et sur la fin de la vie de *Clément VII*, lorsque le corsaire *Barberousse* fit une descente en Italie, le sacré Collége craignant pour Rome, qui n'étoit alors gardée que par deux cents hommes de la garde du pape, pria *Médicis* d'aller défendre les côtes les plus exposées à la fureur des Barbares. En arrivant sur la côte, il trouva heureusement que *Barberousse* s'étoit retiré, de sorte qu'il eut la gloire d'avoir chassé les ennemis, sans avoir exposé ni sa personne ni ses troupes. De retour à Rome, il entra dans le conclave, et contribua beaucoup à l'élection de *Paul III*, qui lui refusa néanmoins la légation de la Marche d'Ancone, quoiqu'elle lui eût été promise dans le conclave. Irrité de ce que le pape lui avoit préféré *Alexandre de Médicis*, cru fils naturel de *Laurent* duc d'Urbin, pour la principauté de Florence, son ambition lui persuada qu'il y pourroit encore parvenir, en se défaisant d'*Alexandre*. Il conjura donc contre lui, et résolut de le faire mourir par

le moyen d'une mine ; mais elle fut éventée. La conjuration ayant été découverte, *Octavien Zenga*, l'un de ses gardes, fut arrêté comme l'un des principaux complices. *Hippolyte de Médicis*, craignant pour lui-même, se retira dans un château près de Tivoli. En voulant passer à Naples il tomba malade à Itri, dans le territoire de Fondi, où il mourut le 13 août 1535, âgé seulement de 24 ans. Quelques historiens ont assuré qu'il fut empoisonné. Il avoit fait de sa maison un asile pour les malheureux, et très-souvent pour des scélérats noircis de crimes. Elle étoit ouverte à toutes sortes de nations. On lui parloit quelquefois jusqu'à vingt sortes de langues différentes. Il eut un fils naturel, nommé *Asdrubal de Médicis*, qui fut chevalier de Malte. Cette anecdote prouve que ses mœurs étoient plus militaires qu'ecclésiastiques. Il portoit l'épée, et ne prenoit l'habit de cardinal que lorsqu'il falloit paroître dans quelque cérémonie publique. La chasse, la comédie, la poésie remplissoient tout son temps.

VI. MÉDICIS, (Sébastien) de la famille illustre de ce nom, fut fait chevalier de Saint-Étienne en 1569. On ignore l'époque de sa mort. Il se distingua par son savoir et ses ouvrages. On lui doit : I. Un Traité *De venatione, piscatione et aucupio*, Cologne, in-8.° II. *De fortuitis casibus*, in-8.° III. *Relationes decretorum et canonum concilii Tridentini collectæ; Florent.* 1759. IV. *Summa peccatorum capitalium*, vol. in-8.° V. *De Sepulturis*, *Florent.*, 1580. VI. Un Traité, sous ce titre : *Mors omnia solvit*, Francof., 1580.

MEDICIS, (Autres Princes *du nom* de) *Voyez* CAPELLO. — XV. ALEXANDRE. — FERDINAND, nos I *et* II. — COSME, nos I, II, III, où nous parlons des derniers rejetons de cette maison illustre.

MEDICIS, (Princesses *du nom* de) *Voyez* CATHERINE, n.° V, *et* MARIE, n.° XIII.

MEDICIS *ou* MEDICHINO, *Voyez* MARIGNAN.

I. MEDINA, (Jean) célèbre théologien Espagnol, natif d'Alcala, enseigna la théologie dans l'université de cette ville avec réputation, et mourut en 1546, âgé d'environ 56 ans. On a de lui divers ouvrages, pour lesquels les théologiens marquèrent un empressement qui ne s'est pas soutenu.

II. MEDINA, (Barthélemi) théologien Espagnol de l'ordre de Saint-Dominique, mourut à Salamanque en 1581, à 53 ans. On a de lui, des *Commentaires* sur *St. Thomas* : et une *Instruction* sur le Sacrement de *Pénitence*. On l'accuse d'avoir introduit l'opinion de la probabilité.

III. MEDINA, (Michel) théologien Espagnol, et religieux Franciscain, mort à Tolède vers 1580, se distingua dans son ordre par son érudition et par ses ouvrages. Les plus connus sont : I. Deux *Traités*, l'un *du Purgatoire*, et l'autre *de la Foi en Dieu*. Ce dernier ouvrage intitulé : *Christiana Parœnesis, sive de rectâ in Deum Fide*, est divisé en sept livres, et fut imprimé à Venise en 1564. II. De la continence de ceux qui sont dans les ordres sacrés : *De sacrorum hominum continentiâ ;* où

il traite de l'institution des évêques, des prêtres et des autres ministres : l'on a remarqué, comme une singularité, qu'il n'y regarde pas le sous-diaconat comme un sacrement. Ces Traités sont encore estimés aujourd'hui.

MEDON, surnommé *le Boiteux*, étoit fils de *Codrus*, 17e et dernier roi d'Athènes. Après la mort de son père, il n'y eut plus de rois dans cette ville. On leur substitua les Archontes, magistrats qui au commencement gouvernoient la république pendant toute leur vie. *Medon* fut le premier Archonte, et fut préféré à son frère *Nélée* par l'Oracle de Delphes, vers l'an 1068 avant Jésus-Christ. Il fit aimer et respecter son autorité.

MÉDUS, fils d'*Egée* et de *Médée*, fut reconnu de sa mère dans le moment qu'elle pressoit *Persès*, roi de Colchide, au pouvoir de qui il étoit, de le faire mourir, le croyant fils de *Créon*. Revenue de son erreur, elle demanda à lui parler en particulier, et lui donna une épée dont il se servit pour tuer *Persès* lui-même. *Médus* remonta ainsi sur le trône d'*Eétès* son aïeul, que *Persès* avoit usurpé.

MÉDUSE, (Mythol.) l'une des trois Gorgones, étoit fille aînée de la nymphe *Céto* et du Dieu marin *Phorcus*. Elle habitoit les isles Orcades, dans l'océan Éthiopien. *Neptune*, épris de ses charmes, abusa d'elle dans le temple de *Minerve*. Cette Déesse, irritée de ce sacrilége, métamorphosa les cheveux de *Méduse*, qui étoient d'un blond doré, en serpens, et donna à sa tête la vertu de changer en pierres tous ceux qui la regarderoient. *Persée*, muni des ailes de *Mercure*, coupa la tête de *Méduse*, du sang de laquelle naquit le cheval *Pégase*, qui, frappant du pied contre terre, fit jaillir la fontaine *Hippocrène*. *Persée* ayant enchâssé cette tête dans le bouclier de Pallas, revint triomphant dans son pays, où il changea en pierres tous ceux à qui il la présenta.

MEERBEECK, (Adrien Van) né à Anvers en 1563, professa les humanités à Bornhem et à Alost. Il mourut vers l'an 1627. Il est connu par une *Chronique universelle*, mais principalement des Pays-Bas, depuis l'an 1500 jusqu'en 1620, en flamand, Anvers, 1620, in-folio, avec des portraits bien gravés. Elle est estimée. Le but de l'auteur est de rétablir la vérité de l'histoire altérée par les historiens Protestans.

MÉGAPENTHE, fils de *Prœtus*, roi de Tyrinthe, changea ses états contre ceux de *Persée*, quand celui-ci eut tué son père *Acrise*. — Il y eut un autre *Mégapenthe*, fils de *Ménélas*.

MÉGARE, (Myth.) fille de *Créon* et femme d'*Hercule*. Pendant la descente d'*Hercule* aux enfers, *Lycus* voulut forcer *Mégare* de lui céder le royaume et de se livrer à lui : mais *Hercule*, revenu du Tartare, tua l'usurpateur. *Junon*, toujours irritée contre *Hercule*, parce qu'il étoit fils d'une des concubines de *Jupiter*, trouva que cette mort étoit injuste, et lui inspira une telle fureur, qu'il massacra *Mégare* et les enfans qu'il avoit eus d'elle.

MEGARIQUE, (la *Secte*) *Voyez* I. Euclide.

MÉGASTHÈNE, historien Grec, composa sous *Séleucus*

Nicanor, vers l'an 292 avant J. C., une *Histoire des Indes*, qui est citée par les anciens, mais qui s'est perdue. Celle que nous avons aujourd'hui sous son nom, est une ridicule supposition d'*Annius* de Viterbe.

MÉGE, (D. Antoine-Joseph) Bénédictin de la congrégation de Saint-Maur, né à Clermont en Auvergne, mourut à Saint-Germain-des-Prés en 1561, à 66 ans. Il donna, en 1661, une traduction françoise du traité de *Jonas*, évêque d'Orléans, pour l'instruction des laïques. Son *Commentaire* françois sur la *Règle de St. Benoît*, Paris, 1687, in-4°, et la *Vie* du même Saint, avec une histoire de ce qui est arrivé de plus mémorable dans son ordre, in-4°, 1690, sont estimés à cause de l'érudition qu'il y a répandue. Sa piété égaloit son savoir.

MÉGÈRE, l'une des trois Furies, *Voyez* EUMENIDES.

MÉGISTO, fut épouse de *Timoléon*, citoyen de la ville d'Élée. *Aristotime*, s'étant emparé de cette ville, y exerçoit une horrible tyrannie; les habitans, lassés de ses cruautés, s'enfuirent et s'emparèrent de la forte place d'Amymone. Le tyran furieux fit arrêter leurs femmes, parmi lesquelles se trouvoit *Mégisto*. Celle-ci, non intimidée, reprocha publiquement à l'usurpateur son oubli de la vertu. Ce dernier ordonna de lui amener sur-le-champ le fils de *Mégisto* pour le faire égorger sous les yeux de sa mère. L'enfant jouoit alors dans la cour du palais avec d'autres enfans de son âge; *Mégisto* l'appela courageusement elle-même, et parvint par sa fermeté à étonner le tyran, à le faire rougir de ses excès et à sauver son fils. *Plutarque* parle avec éloge de *Mégisto*.

MEHDI, (Mohammed) historien Persan, mort au commencement du 18e siècle, a écrit la vie du conquérant *Nadir-Chân*. L'Anglois *Jones* a traduit cet ouvrage.

MÉHÉGAN, (Guillaume-Alexandre de) vit le jour en 1721, à la Salle dans les Cévennes, d'une famille originaire d'Irlande. Il se consacra de bonne heure aux lettres, et fit paroître, en 1752, un ouvrage intitulé: *L'Origine des Guèbres*, ou *la Religion naturelle mise en action*. Ce livre tient un peu trop à ce caractère de hardiesse, que l'on reproche aux productions philosophiques de notre siècle; il est devenu très-rare. En 1755, il donna des *Considérations sur les révolutions des Arts*, qui sont plus communes, et un petit volume de *Pièces fugitives* en vers, qui valent beaucoup moins que sa prose. L'année d'après, il publia les *Mémoires de la Marquise de Terville*, et les *Lettres d'Aspasie*, in-12. Le style de ces Mémoires paroît un peu trop apprêté, et c'est en général le défaut dont l'auteur avoit le plus à se défendre. Il avoit une nature qui ressembloit à l'art, jusque dans le son de sa voix. Il étoit trop concerté, trop arrangé dans sa personne, ainsi que dans ses écrits, et la facilité extrême avec laquelle il parloit, ne pouvoit faire disparoître l'affectation de son esprit. Le style de *Méhégan* devoit mûrir, et mûrit en effet avec l'âge. Il donna, en 1759, l'*Origine, les progrès et la décadence de l'idolâtrie*, in-12: production où cette ma-

turité est déjà sensible. Elle l'est davantage encore dans son *Tableau de l'Histoire moderne*, imprimé en 3 vol. in-12, en 1766. Il mourut, le 23 janvier de la même année, avant que ce livre élégant et plein d'esprit vît le jour. On y retrouve les richesses de l'élocution, et les graces de l'imagination, qui rendoient son style et sa conversation si fleuris. Ce qui rend la lecture de ce *Tableau historique* un peu fatigante, c'est que l'auteur a la manie ambitieuse de peindre tous les objets avec des couleurs brillantes. Pour animer ses récits, il raconte tout au présent, et il prodigue les images. Ce ton, qui plaît d'abord, ne peut que lasser à la longue. Au reste, l'excès d'esprit étant naturel à l'auteur, on lui pardonne aisément ce défaut. Il avoit épousé une femme aimable, digne de son choix par ses graces et son esprit.

MEHEMET, *Voyez* III. MAHOMET.

I. MEIBOMIUS, (Henri) médecin de Helmstadt, mort en 1625, joignoit à la connoissance de son art celle de la littérature. On a de lui, quelques ouvrages de ce dernier genre, imprimés à Helmstadt en 1660, in-4°, et insérés depuis dans les *Rerum Germanicarum Scriptores*, que publia son petit-fils. Il fut père de celui dont nous allons parler.

II. MEIBOMIUS, (Jean-Henri) professeur en médecine à Helmstadt sa patrie, et ensuite premier médecin de Lubeck, naquit le 27 août 1590, et mourut le 16 mai 1655. Il est connu par plusieurs ouvrages. Les plus célèbres sont : I. *Mecœnas*, sive *De C. Clinii Mecœnatis vitâ, moribus et gestis liber singularis*, à Leyde, 1653, in-4.° Ce n'est qu'une compilation sans méthode et sans critique ; mais elle est puisée dans les sources. II. *De Cerevisiis*, à Helmstadt, 1668, in-4.° III. *Tractatus de usu flagrorum in re Medicâ et Venereâ*, Leyde, 1643, in-4° ; Francfort, 1670, in-8°, avec des observations de *Thomas Bartholin*.

III. MEIBOMIUS, (Henri) fils du précédent, est plus célèbre que son père. Il naquit à Lubeck en 1638, parcourut l'Allemagne, l'Angleterre, la France, l'Italie ; professa la médecine, l'histoire et la poésie dans l'université de Helmstadt, et mourut, le 26 mars 1700, à 62 ans. Quelque occupation que lui donnassent ses emplois et la pratique de la médecine, il trouva du temps pour publier divers ouvrages. Les principaux sont : I. *Scriptores rerum Germanicarum*, in-fol., 1688, trois vol. Cette collection, commencée par son père, renferme beaucoup de pièces sur les différentes parties de l'Histoire d'Allemagne. II. *Ad Saxoniæ inferioris Historiam Introductio*, 1687, in-4.° L'auteur y examine la plupart des écrivains de l'Histoire de Saxe dont les ouvrages sont imprimés ou manuscrits. III. *Valentini-Henrici* Vogleri *Introductio universalis in notitiam cujuscumque generis bonorum Scriptorum*, 1700, in-4°. Helmstadt : édition accompagnée des *Notes* de *Meibomius*. IV. *Chronicon Bergense* : compilation utile pour l'Histoire de Saxe. V. *De Vasis palpebrarum novis*, Helmstadt, 1666, in-4.° On a cru mal-à-propos que *Meibomius* avoit fait

des découvertes sur les glandes et les vaisseaux des paupières : il est vrai qu'il en a donné une description exacte, mais *Cassérius* les avoit connus long-temps avant lui. *Voyez* les Mémoires de *Niceron*, tome XVIII, qui donne un catalogue détaillé de ses autres ouvrages.

IV. MEIBOMIUS, (Marc) de la même famille que les précédens, se consacra, comme eux à l'érudition. Il mit au jour, en 1652, en 2 vol. in-4°, un *Recueil* et une *Traduction* des *Auteurs* qui ont écrit *sur la Musique des Anciens*. La reine *Christine*, à qui il le dédia, l'appela à sa cour. Cette princesse l'engagea à chanter un air de musique ancienne, tandis que *Naudé* danseroit les danses Grecques au son de sa voix. Ce spectacle le couvrit de ridicule. *Meibomius* se vengea sur *Bourdelot*, médecin favori et bouffon de la reine, à laquelle il avoit persuadé de se donner cette comédie. Il lui meurtrit le visage à coups de poing, et abandonna brusquement la cour de Suède. On a encore de lui : I. Une *Edition* des anciens Mythologues Grecs. II. *De fabricâ Triremium*, à Amsterdam, 1671, in-4.° III. Des *Corrections* pour l'exemplaire hébreu de la Bible, qui fourmilloit de fautes selon lui. Cet ouvrage téméraire parut à Amsterdam en 1698, in-folio, sous ce titre : *Davidis Psalmi, et totidem Sacræ Scripturæ veteris Testamenti capita.... restituta*, etc. *Voyez* PERSONA. Il mourut en 1711.

I. MEIGRET, (Amédée) né à Lyon, se fit Dominicain, et publia en 1514 des Commentaires sur *Aristote*. Prêchant à Paris, il fut accusé de Luthéranisme par l'un de ses compatriotes nommé *Bardéron ;* et le parlement, jugeant sur la doctrine, renvoya *Maigret* de l'accusation ; et condamna son adversaire à 400 livres de dommages. La Sorbonne garda le silence sur cet arrêt.

II. MEIGRET, *ou* MAIGRET, (Louis) écrivain Lyonnois, publia en 1542, in-4°, un *Traité* singulier *sur l'Orthographe Françoise*, qui fit beaucoup de bruit. Cet ouvrage eut des partisans et des adversaires ; il vouloit que l'orthographe fût conforme à la prononciation, qui a presque autant changé depuis, que l'orthographe : ce qui prouve que ce système, souvent renouvelé, n'est pas le meilleur.

MEILLERAIE, (La) *Voyez* PORTE, n.° II.

MEINGRE, (Jean de) *Voy.* BOUCICAUT.

MEINHARDT, (Jean-Nicolas) né à Erlang en 1727, mourut en 1767 à Berlin. Il a traduit en allemand le Roman de *Theagène et Chariclèe ; Elémens* de critique du lord *Laines*. Il est aussi auteur d'un *Essai* sur le caractère et les ouvrages des meilleurs poëtes Italiens.

MEIR, (Joseph) fameux Rabbin, *Voyez* JOSEPH, n.° XI.

MEISNER, (Balthasar) Luthérien, professeur de théologie à Wirtemberg, né en 1587, mort en 1628, a laissé une *Anthropologie*, 1663, 2 vol. in-4°, et une *Philosophie sobre*, 1655, 3 vol. in-4.° —Il ne faut pas le confondre avec un auteur de ce nom, beaucoup plus moderne, dont nous avons un petit traité latin

latin sur le *Thé*, *Café*, etc., écrit avec élégance et intérêt.

MEISSONIER, (Juste-Aurèle) né à Turin en 1695, mort à Paris en 1750, à 55 ans, dessinateur, peintre, sculpteur, architecte et orfévre. Il montra, dans tous ces différens genres, une imagination féconde et une exécution facile. Ses talens lui méritèrent la place d'orfévre et de dessinateur du roi. Les morceaux d'orfévrerie qu'il a terminés, sont de la plus grande perfection. Ses autres ouvrages ont cette noble simplicité de l'antique, le vrai caractère du sublime. *Huquier* a gravé, avec beaucoup d'intelligence, un grand nombre de *Planches*, qui forment une suite variée et intéressante.

MELA, *Voyez* POMPONIUS MELA.

MELAC, *Voy.* LAUBANIE.

MÉLAMPUS, fameux devin parmi les anciens Païens, et habile médecin, étoit fils d'*Amythaon* et d'*Aglaïa*, et frère de *Bias*. Il vivoit du temps de *Prœtus*, roi d'Argos, avant la guerre de Troye, et vers l'an 1380 avant Jésus-Christ. Il témoigna tant d'amitié et d'affection à son frère *Bias*, qu'il lui procura une femme, puis une couronne. *Nélée*, roi de Pyle, exigeoit de ceux qui vouloient se marier avec sa fille, qu'ils lui amenassent des bœufs d'une grande beauté qu'*Iphiclus* nourrissoit dans la Thessalie. *Mélampus*, pour mettre son frère en état de faire à *Nélée* ce présent, entreprit d'enlever ces bœufs. Il n'y réussit pas, et fut mis en prison; mais ayant prédit dans sa prison les choses qu'*Iphiclus* desiroit connoître, il obtint, pour récompense, les bœufs qu'il vouloit avoir, et fut ainsi cause du mariage de son frère. Quelque temps après, les filles de *Prœtus* et les autres femmes d'Argos étant devenues furieuses, il offrit de les guérir, à condition que *Prœtus* lui donneroit un tiers de son royaume, et un autre tiers à son frère *Bias*. La maladie augmentant de jour en jour, l'on consentit à ces conditions; et *Mélampus* guérit les Argiennes en leur donnant de l'ellébore noir, qu'on nomma depuis *Melampodium*. Il épousa *Iphianasse*, l'une des filles de *Prœtus*, et fut le premier qui apprit aux Grecs les cérémonies du culte de *Bacchus*. Dans la suite, on lui éleva des temples, et on lui offrit des sacrifices. Il entendoit, selon la Fable, le langage des oiseaux, et il apprenoit d'eux ce qui devoit arriver. On a feint même que les vers qui rongent le bois, répondoient à ses questions. Nous avons sous son nom, plusieurs *Traités de Médecine*, en grec, qui sont constamment supposés.

MELAN, *Voy.* MELLAN.

MELANCHTHON, (Philippe) né à Bretten dans le Palatinat du Rhin, le 16 février 1497, fit ses études, sous la direction du célèbre *Reuchlin*, son oncle maternel, lequel changea son nom barbare de *Schwartserdt*, qui, en allemand, signifie *Terre noire*, en celui de *Melanchthon*, qui a la même signification en grec. Après avoir étudié environ deux ans à Pforsheim, sous l'œil vigilant de *Reuchlin*, il fut envoyé à Heidelberg, en 1509. Ses progrès furent si rapides, qu'on lui donna à instruire le fils d'un comte, quoiqu'il n'eût en-

core que quatorze ans. *Melanchthon* alla continuer ses études, en 1512, dans l'académie de Tubinge, et y expliqua publiquement *Virgile*, *Cicéron* et *Tite-Live*. La chaire de professeur en langue grecque, dans l'université de Wirtemberg, lui fut accordée, en 1518, par *Fréderic* électeur de Saxe, à la recommandation de *Reuchlin*. Les leçons qu'il fit sur *Homère*, et sur le texte grec de l'Epître de *saint Paul* à *Tite*, lui attirèrent une grande foule d'auditeurs, et effacèrent le mépris auquel sa taille et sa mine l'avoient exposé. Son nom pénétra dans toute l'Allemagne, et il eut quelquefois jusqu'à deux mille cinq cents auditeurs. Il se forma bientôt une liaison intime entre lui et *Luther*, qui enseignoit la théologie dans la même université. Ils allèrent ensemble à Leipzig, en 1519, pour disputer avec *Eckius*. Ils s'y signalèrent l'un et l'autre, et les raisonnemens des théologiens Catholiques ne les ramenèrent pas plus à la vérité, que les censures fulminées par les écoles les plus célèbres. En 1523, la faculté de théologie de Paris censura tous les écrits de *Melanchthon*, et les déclara même plus dangereux que ceux de *Luther*, parce que les ornemens du style y brilloient davantage. Selon cette censure, le disciple du réformateur d'Islèbe enseignoit que « le concile de Lyon, qui avoit approuvé les Décrétales, devoit passer pour impie; qu'il n'étoit pas permis aux Chrétiens de plaider : que tous les fidelles étoient prêtres, offrant à Dieu leur corps qui est le seul sacrifice existant sur la terre; qu'il n'y avoit point de sacrement de l'*Ordre*, du *Mariage*, et de l'*Extrême-Onction*; que c'étoit une impiété de regarder la célébration de la messe comme une bonne œuvre, de taxer de péché ceux qui ne récitent pas les *Heures* canoniales, ou qui mangent de la viande le vendredi et le samedi; qu'il ne devoit y avoir ni loi ecclésiastique, ni droit canon, ni vœux, ni institut monastique; qu'il n'y avoit dans l'homme ni libre arbitre, ni mérite; que tout arrivoit nécessairement; qu'ainsi Dieu nous faisoit pécher; que la loi de Dieu commandoit des choses impossibles; que la trahison de *Judas* étoit aussi bien l'œuvre de Dieu, que la conversion de *St. Paul*; et qu'enfin Dieu n'opéroit point le salut, si le libre arbitre l'opéroit; que tous les évêques étoient égaux; qu'il n'y avoit point de précepte divin qui ordonnât la confession, lorsqu'on se corrigeoit de soi-même; qu'il n'y avoit que deux sacremens, le *Baptême* et l'*Eucharistie*; que la seule disposition nécessaire pour bien communier, étoit de croire; que *Luther* n'avoit rien de commun avec les hérétiques, et qu'au contraire il avoit beaucoup servi l'Eglise, en lui apprenant la véritable manière de faire pénitence et de communier; que c'est par le moyen des théologiens sophistes, que le pape avoit retranché la communion sous les deux espèces; qu'on pouvoit sans hérésie ne pas croire la transsubstantiation, etc. etc. » Les années suivantes furent une complication de travaux pour *Melanchthon*. Il composa quantité de livres; il enseigna la théologie, fit plusieurs voyages pour les fondations des colléges et pour la visite des églises; et dressa, en 1530, la confession de Foi, connue sous

le nom de *Confession d'Augsbourg*, parce qu'elle fut présentée à l'empereur à la diète de cette ville. L'esprit de conciliation qu'il avoit conservé malgré les erreurs dont *Luther* l'avoit imbu, engagea le roi *François I* à lui écrire, en 1535, pour le prier de venir conférer avec les docteurs de Sorbonne. Ce prince, fatigué des querelles de religion, cherchoit un moyen de les éteindre. Le disciple de *Luther* souhaitoit ardemment ce voyage, ainsi que son maître; mais l'électeur de Saxe ne voulut jamais le permettre, soit qu'il se défiât de la modération de *Melanchthon*, soit qu'il craignît de se brouiller avec *Charles-Quint*. Le roi d'Angleterre desira non moins vainement de voir ce célèbre théologien Protestant. *Melanchthon* assista, en 1539, aux conférences de Spire, et il y fit éclater son savoir. On dit qu'ayant eu occasion de voir sa mère pendant ce voyage, cette bonne femme, qui étoit Catholique, lui demanda ce qu'il falloit qu'elle crût au milieu de tant de disputes? *Continuez*, lui répondit son fils, *de croire et de prier comme vous avez fait jusqu'à présent, et ne vous laissez point troubler par le conflit des disputes de Religion.* L'abbé *de Choisi* ajoute, que sa mère lui ayant demandé quelle religion étoit la meilleure? il lui dit: *La Nouvelle est plus plausible; l'Ancienne est plus sûre.... Melanchthon* ne parut pas avec moins de distinction aux fameuses conférences de Ratisbonne en 1541; et à celles qui se tinrent en 1548, au sujet de l'*Interim* de *Charles-Quint*. Il composa la censure de cet *Interim*, avec tous les écrits qui furent présentés à ces conférences. Enfin, après avoir essuyé des fatigues et des traverses pour son parti, il mourut à Wirtemberg, le 19 avril 1560, âgé de 64 ans. *Melanchthon* étoit un homme paisible et modeste, d'un esprit doux et tranquille, n'ayant rien du génie impétueux de *Luther* et de *Zuingle*. Il haïssoit les disputes de religion, et il n'y étoit entraîné que par le rôle qu'il avoit à jouer dans ces querelles. Il paroît, par sa conduite et par ses ouvrages, qu'il n'étoit pas éloigné, comme *Luther*, des voies d'accommodement; et qu'il eût sacrifié beaucoup de choses pour la réunion des Protestans avec les Catholiques. Il fut le plus zélé des disciples de *Luther*; il fut aussi le plus inconstant. Quoiqu'il eût embrassé d'abord toutes les erreurs de son maître, il ne laissa pas d'être ensuite *Zuinglien* sur quelques points, *Calviniste* sur d'autres, incrédule sur plusieurs, et fort irrésolu sur presque tous. On prétend qu'il changea quatorze fois de sentiment sur la justification, ce qui lui mérita le nom de *Prothée d'Allemagne*. Il auroit voulu quelquefois en être le *Neptune*, qui retient la fougue des vents; mais il naviguoit sur une mer trop orageuse. Les inquiétudes de sa conscience influoient encore beaucoup sur les incertitudes de son esprit. L'arrogance fougueuse de *Luther*, tant de sectes élevées sous ses drapeaux, tant de changemens bizarres dans les choses les plus saintes, bourreloient son cœur. La mort fut un bonheur pour lui; il l'attendoit avec impatience pour plusieurs raisons, qu'il écrivit sur un morceau de papier à deux colonnes, quelque temps avant sa dernière heure. Les principales étoient: 1.° Parce qu'il ne

seroit plus exposé ni à la haine, ni à la fureur des théologiens : 2.° parce qu'il verroit Dieu, et qu'il puiseroit dans son sein la connoissance des mystères admirables qu'il n'avoit vus, dans cette vie, qu'à travers un voile. Ses nombreux ouvrages ont été imprimés plusieurs fois dans différentes villes d'Allemagne. La plus ancienne édition est celle de 1561; et la plus complète est celle qu'en a donnée *Gaspard Peucer* son gendre, à Wirtemberg, quinze tomes en 4 vol. in-folio, 1601. On y remarque beaucoup d'esprit, une érudition très-étendue, et sur-tout plus de modération qu'on n'en trouve ordinairement dans les controversistes. Il se plaint amèrement de la tyrannie de ses collègues, *avides de son sang*, dit-il, *parce que, pour empêcher la discorde, il voudroit les ramener à cette autorité qu'ils appellent servitude.* Il écrit que l'*Eglise est retombée dans son ancienne tyrannie*, que *les chefs de la populace, flatteurs et ignorans, peu jaloux de la saine doctrine et de la discipline ecclésiastique, au lieu de pratiquer les œuvres de piété, ne cherchent qu'à dominer; qu'il se trouve au milieu d'eux*, comme Daniel *au milieu des lions*; que *ne pouvant les empêcher de dominer, il prend la résolution de les fuir.... Ces héros*, dit-il, *qui suscitent pour des bagatelles les guerres les plus cruelles à l'Eglise et à la patrie, ne sont nullement touchés de sa situation.... Nos gens me blâment de ce que je rends la juridiction aux évêques. Le peuple accoutumé à vivre en liberté, après avoir secoué le joug, ne veut plus le recevoir. Les villes de l'empire sont celles qui haïssent le plus la domination : peu en peine de la doctrine et de la religion, elles ne sont jalouses que de l'empire et de la liberté.* « Plût à Dieu, s'écrie-t-il dans un autre endroit, que je pusse, non pas infirmer la domination spirituelle des évêques, mais en rétablir la domination; car je vois quelle église nous allons avoir, si nous renversons la police ecclésiastique. Je vois que la tyrannie sera plus insupportable que jamais. » Dans cette anarchie produite par les nouvelles erreurs, il desira quelquefois le rétablissement non-seulement des évêques sur les pasteurs inférieurs; mais il sembla reconnoître la nécessité de celle du pape sur les évêques : *Primùm igitur hoc omnes unanimiter profitemur politiam ecclesiasticam rem esse sanctam et utilem, ut sint utique aliqui episcopi qui præsint pluribus ecclesiarum ministris, item ut* ROMANUS PONTIFEX PRÆSIT OMNIBUS EPISCOPIS. *Opus est enim in ecclesiâ gubernatoribus, qui vocatos ad ministeria ecclesiastica explorent et ordinent.... et inspiciant doctrinam sacerdotum; et si nulli essent episcopi, tamen creari tales oporteret.* (D'Argentré, *Coll. judic.* tome 1^er^, part. 2, page 387.) Il faut convenir que *Melanchthon* paroissoit chercher la paix et la vérité; mais il s'éloigna souvent des chemins qui y conduisent. A ses erreurs sur la foi, il joignoit mille rêveries sur les prodiges, sur l'astrologie, sur les songes pour lesquels il avoit une crédulité surprenante. *Joachim Camerarius* a écrit la *VIE de Melanchthon*, en latin, 1655, in-8.°

MÉLANIE, (Sainte) dame Romaine, étoit petite-fille de *Marcellin*, qui avoit été élevé au

consulat. Après avoir perdu son mari et deux de ses fils, elle fit un voyage en Égypte, et visita les Solitaires de Nitrie. Sa charité industrieuse et libérale répandit ses bienfaits sur les confesseurs orthodoxes que l'Arianisme persécutoit : elle en nourrit jusqu'à cinq mille pendant trois jours. Plusieurs Catholiques ayant été relégués dans la Palestine, elle les suivit, et se rendit à Jérusalem avec le prêtre *Rufin* d'Aquilée. Elle y bâtit un monastère, où elle mena une vie pénitente, sous la direction de ce *Rufin*. *Publicola*, fils de *Mélanie*, et préteur de Rome, avoit épousé en cette ville une femme de qualité, nommée *Albine*. Il en eut une fille nommée aussi *MÉLANIE*, vers 388, qui épousa *Pinien*, fils de *Sévère*, gouverneur de Rome, et en eut deux enfans, qu'elle perdit peu de temps après leur naissance. Elle résolut alors de vivre dans une continence perpétuelle. Sa grand'mère fit un voyage en Italie vers 405, pour la confirmer dans sa résolution. L'ancienne *Mélanie* passa en Sicile, avec *Albine* et sa petite-fille, en 410, lorsque les Goths allèrent assiéger Rome. Elle retourna ensuite à Jérusalem, où elle mourut saintement quarante jours après son arrivée. *Albine*, *Pinien* et la jeune *Mélanie* passèrent en Afrique, affranchirent huit mille esclaves, y virent *St. Augustin*, et bâtirent deux monastères à Tagaste, l'un pour les hommes, et l'autre pour les filles. Six ans après, ils allèrent s'établir à Jérusalem. La jeune *Mélanie* y mourut dans une cellule du Mont des Oliviers, en 434, après avoir consumé ses jours dans des austérités incroyables.

MÉLANION, fils d'*Amphidamas*, et petit-fils de *Lycurgue*, roi d'Arcadie, épousa *Atalante*, fille d'*Iasius*, roi du pays, et en eut un fils nommé *Parthénope*.

MÉLANIPPE, (Mythol.) fille d'*Eole*, épousa clandestinement *Neptune*, de qui elle eut deux fils. Son père en fut si irrité, qu'il fit exposer ses deux enfans aussitôt après leur naissance, et crever les yeux à *Mélanippe*, qu'il renferma dans une étroite prison. Les enfans ayant été nourris par des bergers, délivrèrent leur mère de la prison où elle étoit enfermée ; et *Neptune* lui ayant rendu la vue, elle épousa *Métaponte*, roi d'Icarie.

MÉLANIPPIDES. Il y a eu deux poëtes Grecs de ce nom. L'un vivoit 520 ans avant Jésus-Christ ; l'autre, petit-fils du premier par une fille, florissoit 60 ans après, et mourut à la cour de *Perdiccas II*, roi de Macédoine. On trouve des fragmens de leurs poésies dans le *Corpus Poëtarum Græcorum*, à Genève, 1606 et 1614, 2 volum. in-folio.

MELCHIADE *ou* MILTIADE, (Saint) pape après *Eusèbe*, en 311, étoit origmaire d'Afrique. Il eut le bonheur de voir, durant son pontificat, la religion Chrétienne s'étendre par toute la terre, et adoptée par *Constantin*, qui s'en rendit protecteur ; cette joie fut troublée par le schisme des Donatistes. Il fit tous ses efforts pour les engager à se soumettre à la pénitence, mais il n'y réussit pas. Il mourut le 15 janvier 314.

MELCHIOR. C'est le nom qu'on a donné à l'un des 3 Mages

qui adorèrent J. C. *Baillet* soupçonne que ce nom est corrompu de l'hébreu. *Voyez* BALTHASAR.

MELCHIOR ADAM, *et* MELCHIOR CANUS, *Voyez* VI. ADAM *et* I. CANUS.

MELCHISEDECH, roi de Salem, et prêtre du très-Haut, vint à la rencontre d'*Abraham*, victorieux de *Chodorlahomor*, jusques dans la vallée de Savé. Il le bénit, et lui présenta du pain et du vin; ou, selon l'explication des Pères, il offrit pour lui le pain et le vin en sacrifice au Seigneur. *Abraham*, voulant reconnoître en lui la qualité de prêtre du vrai Dieu, lui donna la dîme de tout ce qu'il avoit pris sur l'ennemi. Il n'est plus parlé dans la suite de *Melchisedech*; et l'Écriture ne nous apprend rien, ni de son père, ni de sa généalogie, ni de sa naissance, ni de sa mort. Les savans ont fait une infinité de questions inutiles, soit sur sa personne, soit sur la ville où il régnoit. Quelques-uns ont cru qu'il étoit roi de Jérusalem; d'autres, que Salem étoit une ville différente, située près de Scythopolis, la même où arriva *Jacob* à son retour de Mésopotamie. Les Juifs prétendoient que *Melchisedech* étoit le même que *Sem*, fils de *Noë*; d'autres, qu'il étoit Païen, fils d'un roi d'Égypte ou de Libye: le célèbre *Origène* a cru que c'étoit un Ange. Les hérétiques nommés *Melchisédéciens*, prenant à la lettre ce que dit *St. Paul*, que *Melchisedech* n'avoit ni père, ni mère, ni généalogie, soutenoient que ce n'étoit pas un homme, mais une vertu céleste, supérieure à *J. C.* même. *Voy.* THÉODOTE, n.° III.

MELCTAL, (Arnold de) natif du canton d'Underval en Suisse, est un des principaux auteurs de la liberté Helvétique. Irrité de ce que *Grisler*, gouverneur de l'empereur *Albert I*, avoit fait crever les yeux à son père, il se joignit à *Werner Stouffacher*, à *Walter Furst* et à *Guillaume Tell*, et fit soulever ses compatriotes contre la domination de la maison d'Autriche. *Guillaume Tell* tua *Grisler* d'un coup de flèche. Tel fut le commencement de la république des Suisses. Le projet de cette révolution fut formé le 14 novembre 1307. L'empereur *Albert d'Autriche*, qui vouloit punir les auteurs et leurs partisans, fut prévenu par la mort. Le duc d'Autriche *Léopold* assembla contre eux 20,000 hommes. Les Suisses se conduisirent comme les Lacédémoniens aux Thermopyles. Ils attendirent, au nombre de quatre ou cinq cents, la plus grande partie de l'armée Autrichienne au pas de Morgate. Plus heureux que les Lacédémoniens, ils mirent en fuite leurs ennemis en roulant sur eux des pierres. Les autres corps de l'armée ennemie furent battus en même temps par un aussi petit nombre de Suisses. Cette victoire ayant été gagnée dans le canton de Schweitz, les deux autres cantons donnèrent ce nom à leur confédération. Petit à petit les autres cantons entrèrent dans l'alliance. Berne, qui est en Suisse ce que Amsterdam est en Hollande, ne se ligua qu'en 1352; et ce ne fut qu'en 1513, que le petit pays d'Appenzel se joignit aux autres cantons, et acheva le nombre de treize. Jamais peuple n'a plus long-temps ni mieux combattu

pour recouvrer sa liberté que les Suisses. Ils l'ont gagnée par plus de soixante combats contre les Autrichiens ; et il est à croire qu'ils la conserveront. Tout pays qui n'a pas une grande étendue, qui n'a pas trop de richesses, où les lois sont douces, doit être libre long-temps. Le nouveau gouvernement en Suisse a fait changer de face à la nature. Un terrain aride, négligé sous des maîtres trop durs, a été enfin cultivé. La vigne a été plantée sur les rochers ; des bruyères défrichées et labourées par des mains libres, sont devenues fertiles. *Voy.* TELL *et* FURST.

I. MÉLÉAGRE, (Mythol.) fils d'*Œnée* roi de Calydon, et d'*Althée*. Sa mère accouchant de lui, vit les trois Parques auprès du feu, qui y mettoient un tison, en disant : *Cet enfant vivra tant que le tison durera. Althée* alla promptement se saisir du tison, l'éteignit, et le garda bien soigneusement. *Œnée* son époux, ayant oublié dans un sacrifice, qu'il faisoit à tous les dieux, de nommer *Diane*, cette déesse s'en vengea en envoyant un sanglier ravager tout le pays de Calydon. Les princes Grecs s'assemblèrent pour tuer ce monstre, et *Méléagre* à leur tête fit paroître beaucoup de courage. *Atalante* blessa la première le sanglier, et cette beauté guerrière lui en offrit la hure, comme la plus considérable dépouille. Les frères d'*Althée*, mécontens de cette déférence, prétendirent l'avoir ; mais le jeune prince, jaloux d'un présent qui flattoit son orgueil, et qui venoit sur-tout d'une main chère, tua ses oncles, et en resta possesseur. *Althée* vengea la mort de ses frères, en jetant au feu le tison fatal ; et *Méléagre* aussitôt se sentit dévorer les entrailles, et périt misérablement. — Il ne faut pas le confondre avec MÉLÉAGRE, roi de Macédoine, l'an 280 avant l'ère Chrétienne. Le premier, partant pour la chasse, est le sujet d'un très-beau tableau de *Petitot*, peintre moderne, qui l'a exposé au salon dans ces dernières années.

II. MÉLÉAGRE, poëte Grec, natif de Gadaris, (autrement *Séleucie*) en Syrie, florissoit sous le règne de *Séleucus VI*, dernier des rois de Syrie. Il fut élevé à Tyr, et finit ses jours dans l'isle de Cos, anciennement appelée *Mérope*. C'est là qu'il fit le recueil d'Epigrammes grecques, que nous appelons l'*Anthologie*. Il y rassembla ce qu'il avoit trouvé de plus fin et de plus saillant dans les ouvrages de quarante-six poëtes, dont il donna les noms dans une *Elégie* qui sert de préface à son recueil, et qu'il a intitulée : *Le Chant des Fleurs*. La disposition des Epigrammes fut souvent changée dans la suite, et l'on y fit plusieurs additions. *Philippe* de Thessalonique, qui vivoit du temps d'*Auguste*, ajouta plusieurs poëtes à ceux déjà mis à contribution ; l'historien *Agathias*, contemporain de l'empereur *Justinien*, en réunit d'autres. En 1789, M. *Brunck* a détaché le seul ouvrage de *Méléagre* du vaste recueil de l'*Anthologie* grecque, et l'a publié avec des notes ; *Lipsiæ*, in-8.° Le moine *Planudes* le mit, en 1380, dans l'état où nous l'avons actuellement, Francfort, 1600, in-folio. Il y en a quelques-unes de jolies ; mais la plupart manquent de sel.

I MELÈCE, *ou plutôt* MÉLICE, *Melicius*, évêque de Lycopolis en Egypte, fut déposé dans un synode, par *Pierre*, évêque d'Alexandrie, pour avoir sacrifié aux idoles pendant la persécution. Ce prélat indocile forma un schisme en 306, et eut grand nombre de partisans, qu'on appela *Meleciens*, et qui d'abord ennemis des Ariens, s'unirent ensuite à eux pour persécuter *St. Athanase*. *Melèce* mourut vers 326, dans l'esprit de rebellion qui l'avoit animé pendant sa vie. — Il ne faut pas confondre ses disciples avec les MELÉCIENS Catholiques, dont il est parlé dans l'article suivant.

II. MELÈCE, DE MELITINE, ville de la petite Arménie, homme irrépréhensible, juste, sincère, craignant Dieu, et d'une douceur admirable, fut élu évêque de Sebaste en 257. Affligé et lassé de l'indocilité de son peuple, il se retira à Berée, d'où il fut appelé à Antioche et mis sur le siége de cette ville, du consentement des Ariens et des Orthodoxes, en 360. Quelques jours après, ayant défendu avec zèle la doctrine Catholique, il fut déposé par les Ariens, qui ordonnèrent à sa place un des leurs nommé *Euzoïus*, et firent reléguer *Melèce* au lieu de sa naissance, par l'empereur *Constance*. Après la mort de ce prince, *Lucifer*, évêque de Cagliari, étant allé à Antioche, y ordonna *Paulin* à la place de *Doroithée* successeur d'*Euzoïus*; et le schisme n'en fut que plus difficile à éteindre. *Melèce*, de retour à Antioche, fut persécuté de nouveau, et envoyé en exil par deux fois sous l'empire de *Valens*. Enfin, l'an 378, *Paulin* et *Melèce* convinrent qu'après la mort de l'un des deux, le survivant demeureroit seul évêque; et que cependant ils gouverneroient l'un et l'autre, dans l'église d'Antioche, les ouailles qui les reconnoissoient pour leurs pasteurs. *Théodose*, associé à l'empire par *Gratien*, convoqua un concile à Constantinople en 381, auquel *Melèce* présida. L'empereur ne le connoissoit que de réputation; mais, peu de jours avant que d'être élevé à l'empire, il avoit vu en songe l'illustre prélat le revêtir d'un manteau impérial. Quand les évêques assemblés en concile vinrent le saluer pour la première fois, il défendit qu'on lui montrât *Melèce*; et à l'instant il courut à lui, et baisa la main qui l'avoit couronné. *Melèce* mourut à Constantinople, pendant la tenue du concile, avec la gloire d'avoir souffert trois exils pour la vérité. Les évêques le pleurèrent comme leur père.

III. MELÈCE SYRIQUE, protosyncèle de la grande église de Constantinople au 17^{e} siècle, se distingua par son savoir. Il fut envoyé par son patriarche en Moldavie, pour examiner une *Profession de Foi*, composée par l'église de Russie. Cette Confession fut adoptée en 1638, par toutes les églises d'Orient, dans un concile de Constantinople. *Panagiotti*, premier interprète de la Porte, la fit imprimer en Hollande. On a encore de *Melèce* une *Dissertation*, que *Renaudot* a fait imprimer dans un Recueil de *Traités* sur l'Eucharistie, Paris, 1709, in-4.° On la trouve, en grec et en latin, dans le *Traité de la croyance de l'Eglise Orientale sur la Transsubstantiation*, par *Richard Simon*.

MELEDIN, (le Sultan) *Voy.* FRÉDERIC II, et FRANÇOIS d'ASSISE.

MÉLÈS, roi de Lydie, succéda à son père *Halyate*, 747 ans avant J. C.; et fut père de *Candaule*, le dernier des *Héraclides*.

MELFORT, (Louis Drummond, comte de) lieutenant général, publia, en 1776, un Traité *sur la Cavalerie*, avec des planches, 2 vol. in-folio, très-bien imprimés. Il mourut, en octobre 1788, à 67 ans.

MELICE, *Voy.* I. MELÈCE.

MELICERTE, *Voyez* PALÉMON.

MÊLIER, *Voy.* MESLIER.

MELIN, *Voyez* II. SAINT-GELAIS.

MELISSA, fille de *Melisséus* roi de Crète, eut le soin, avec sa sœur *Amalthée*, selon la Fable, de nourrir *Jupiter* de lait de chèvre et de miel. On dit qu'elle inventa la manière de préparer le miel : ce qui a donné lieu de feindre qu'elle avoit été changée en abeille.

MELISSUS DE SAMOS, philosophe Grec, disciple de *Parménide d'Elée*, exerça dans sa patrie la charge d'amiral avec un pouvoir et des priviléges particuliers. Il prétendoit que cet univers est infini, immuable, immobile, unique et sans aucun vide; et qu'on ne pouvoit rien avancer sur la Divinité, parce qu'on n'en avoit qu'une connoissance imparfaite. « Il y a apparence, dit l'abbé *Ladvocat*, que son système différoit peu du Spinosisme. » Ce philosophe florissoit vers l'an 444 avant J. C.

MELITIS *ou* MARGITÈS, Grec, dont la sottise a été immortalisée par les vers d'*Homère*. Il étoit si stupide, qu'il ne pouvoit compter plus haut que *cinq*. S'étant marié, il n'osoit rien dire à sa nouvelle épouse, de peur, disoit-il, qu'elle n'allât s'en plaindre à sa mère.

MÉLITON, (Saint) né dans l'Asie, gouverna l'église de Sardes en Lydie, sous *Marc-Aurèle*. Il présenta à ce prince, l'an 171, une *Apologie pour les Chrétiens*, dont *Eusèbe* et les autres anciens écrivains ecclésiastiques font l'éloge. Cette Apologie et tous les autres ouvrages de *Méliton* ne sont point parvenus à la postérité, excepté quelques fragmens qu'on trouve dans la Bibliothèque des Pères. *Tertullien* et *St. Jérôme* parlent de lui comme d'un excellent orateur et d'un habile écrivain. Sa vertu et sa modestie relevoient l'éclat de ses talens.

MÉLITUS, orateur et poëte Grec, fut l'un des principaux accusateurs de *Socrate*, l'an 400 avant J. C. Cet impudent soutint son accusation par un discours travaillé, où à la place de bonnes raisons, il substitua l'éclat séduisant d'une éloquence vive et brillante. Les Athéniens repentans, ayant dans la suite reconnu l'iniquité du jugement porté contre *Socrate*, condamnèrent *Mélitus* à perdre la vie.

MÉLIUS, (*Spurius*) chevalier Romain, fort riche, qui fut accusé d'aspirer à la royauté dans Rome, à cause des grandes distributions de blé qu'il faisoit au peuple dans un temps de disette. Ayant été sommé par *C. Servilius Ahala*, général de la cava-

lerie, de comparoître devant le dictateur *L. Quintius Cincinnatus*, non-seulement il n'obéit point, mais il se jeta dans la foule pour se dérober à la poursuite de *Servilius*, qui, le voyant fuir, lui passa son épée à travers du corps, et le tua. Ses biens furent confisqués et sa maison rasée, l'an 440 avant J. C.

MELLAN, (Claude) dessinateur et graveur François, né à Abbeville en 1601, mourut à Paris, le 9 septembre 1688, à 87 ans. L'œuvre de ce maître est considérable. Ses *estampes* sont la plupart d'après ses dessins. Sa manière est des plus singulières. Il travailloit peu ses planches : souvent même il n'employoit qu'une seule taille ; mais l'art avec lequel il savoit l'enfler ou la diminuer, donne à ses gravures un très-bel effet. On a de lui, quelques *Portraits* dessinés avec tout le goût et l'esprit imaginables. Son père l'avoit destiné à la peinture, et le mit dans l'école de *Vouet*. La réputation qu'il acquit par son burin, le fit desirer par *Charles II*, roi d'Angleterre ; mais l'amour de la patrie et un mariage heureux le fixèrent en France. Ses plus beaux ouvrages sont : I. Le Portrait du marquis *Justiniani*. II. Celui du pape *Clément VIII*. III. La *Galerie Justinienne*. IV. Une *Sainte Face*, qui est d'un seul trait en rond, commençant par le bout du nez, et continuant de cette manière à marquer tous les traits du visage. *Mellan* n'a été surpassé par aucun graveur dans cette manière de graver d'un seul trait, dont il est l'inventeur. *Louis XIV*, instruit de son mérite, lui accorda un logement aux galeries du Louvre.

MELLIER, (Guillaume) lieutenant criminel à Lyon, publia un *Traité* sur les mariages clandestins, faits par les fils de famille sans le consentement de leurs pères, imprimé en 1558, in-8.° Il laissa en manuscrit un *Traité* sur les vêtemens et ornemens des magistrats de la Gaule.

MELLINI, (Dominique) Florentin, fut envoyé, en 1562, au concile de Trente comme secrétaire de *Jean Strozzi*, député du grand duc *Cosme premier*. Il devint ensuite gouverneur de *Pierre de Medicis*, fils de *Cosme*. *Mellini* est auteur de plusieurs ouvrages : I. *Description* de l'entrée de *Jeanne d'Autriche* à Florence, 1566. II. *Vie* de *Philippe Scolari* comte de Temeswar, fameux guerrier, mort en 1426. III. *Discours* contre la possibilité du mouvement perpétuel, 1583. IV. *Histoire* de la comtesse *Mathilde*, in-4°, Florence, 1589. V. *Lettre* apologétique sur cette Histoire, 1594. VI. *Opuscules* philosophiques, parmi lesquels on trouve une lettre curieuse sur les prodiges arrivés à la mort de *Jésus*. VII. Le plus singulier des ouvrages de *Mellini* est un Recueil de tous les écrits anciens publiés contre le Christianisme, lorsqu'il commença à se répandre. Il est intitulé : *In veteres quosdam Scriptores malevolos Christiani nominis obtrectatores*, in-fol., Florence, 1577.

MELON, (Jean-François) né à Tulle, alla s'établir à Bordeaux, où il engagea le duc *de la Force* à fonder une académie. Il fut secrétaire perpétuel de cette compagnie qui embrasse tous les objets des différentes académies de Paris. Le duc *de la Force* l'ayant appelé auprès de lui,

lorsqu'il prit part au ministère sous la régence, la cour l'employa dans les affaires les plus importantes. Il mourut à Paris en 1738. Ses principaux ouvrages sont : I. Un *Essai politique sur le Commerce*, dont la seconde édition de 1736, in-12, est la meilleure. L'auteur a une connoissance fort étendue des grandes affaires, et une extrême droiture de cœur et d'esprit. Il y discute plusieurs points importans sur nos intérêts et sur nos usages. Cet Essai contient, dans un petit espace, de grands principes de commerce, de politique et de finance, appuyés par des exemples qui se présentent lorsque le sujet le demande. Son style, comme ses pensées, est mâle et nerveux, quoique défiguré par des fautes de langage et d'expression. Les hommes d'un esprit juste ont trouvé dans son livre quelques paradoxes, comme son opinion sur le changement des monnoies. Ils ont été réfutés par M. *du Tot*, dans ses *Réflexions sur le Commerce et les Finances*, 1738, 2 vol. in-12. II. *Mahoud le Gasnévide*, in-12, avec des notes. C'est une histoire allégorique de la régence du duc *d'Orléans*. Elle offre de bons principes de morale et de législation, et des vues élevées et utiles. Le régent faisoit un cas infini de *Melon*, et passoit avec lui des heures entières à discuter les points les plus intéressans de son administration. On peut lui reprocher d'avoir entretenu les illusions de ce prince au sujet du système de *Law ;* et ce n'est pas la seule opinion chimérique qu'il lui avoit inspirée. *Melon* étoit très-éclairé ; mais il étoit quelquefois dominé par son imagination et par l'amour des nouveautés. III. Plusieurs *Dissertations* pour l'académie de Bordeaux.

MELOT, (Jean-Baptiste) né à Dijon en 1697, acquit dans sa patrie et à Paris, où il continua ses études, des connoissances très-variées. Elles lui firent un nom, et l'académie des Inscriptions l'appela dans son sein en 1738. Elle n'eut point à se repentir de son choix : il enrichit ses Mémoires de plusieurs *Dissertations* intéressantes. Nommé, en 1741, pour être garde des manuscrits de la bibliothèque du roi, il travailla au Catalogue des richesses que renferment ces immenses archives de la littérature. L'abbé *Sallier* ayant découvert un manuscrit de l'*Histoire de saint Louis* par *Joinville*, manuscrit de l'an 1309, et le plus ancien qu'on connoisse, il s'agissoit de donner au public ce morceau curieux. On vouloit y joindre deux autres ouvrages qui n'avoient point encore paru : la *Vie* du même *St. Louis* par *Guillaume de Nangis ;* et les *Miracles* de ce prince, décrits par le confesseur de la reine *Marguerite* sa femme. Un glossaire devenoit d'une nécessité indispensable pour entendre ces auteurs. C'est à ce travail que *Melot* s'appliqua pendant deux ans, et il commençoit à mettre en œuvre ses matériaux, lorsqu'il fut frappé d'apoplexie, le 8 septembre 1760. Il mourut deux jours après, à 62 ans. Les qualités de son ame faisoient aimer les lettres ; c'étoit la candeur, la droiture, l'égalité, la modestie, la simplicité, la complaisance, la douceur, la probité, la vertu même. Son édition de *Joinville* parut en 1761, in-fol.

MELPOMÈNE, l'une des *neuf Muses*, déesse de la tragé-

die. On la représente ordinairement sous la figure d'une jeune fille, avec un air sérieux, superbement vêtue, chaussée d'un cothurne, tenant des sceptres et des couronnes d'une main, et un poignard de l'autre.

MELVILL, (Jacques de) gentilhomme Ecossois, fut page, puis conseiller privé de *Marie Stuart*, veuve de *François II*, roi de France. (*Voy.* XXVI. MARIE, *vers la fin.*) Le roi *Jacques*, fils de *Marie*, le mit dans son conseil, et lui confia l'administration des finances. Ce prince voulut l'emmener avec lui, lorsqu'après la mort de la reine *Elizabeth*, il alla prendre possession de la couronne d'Angleterre; mais il s'en excusa, et obtint la permission de vivre dans la retraite. On a de lui, des *Mémoires* imprimés en anglois, in-folio; puis in-12, en françois, 1694, 2 vol., et en 1745, 3 vol. L'abbé *de Marsy*, dernier éditeur, a recrépi l'ancienne traduction françoise de cet ouvrage, et l'a augmentée d'un volume, composé de matières liées avec celles de ces Mémoires: c'est-à-dire de plusieurs *Lettres* de *Marie Stuart*, les unes originales en notre langue, (car cette princesse parloit et écrivoit bien en françois) les autres traduites de l'anglois en latin. Le style des *Mémoires* de *Melvill*, dit un célèbre critique, est simple et naïf. On y voit le modèle rare d'un homme vertueux et inaccessible à l'ambition, d'un courtisan sincère, et d'un sage tolérant. Cependant, malgré la sagesse qui paroit dans ces Mémoires, l'auteur raconte sérieusement des contes puérils de sorcières et des histoires de Sabbat, qu'il donne pour des faits authentiques.

I. MELUN, (Simon de) seigneur de *la Louppe*, d'une maison féconde en grands hommes, qui remonte au 10e siècle, suivit *St. Louis* en Afrique l'an 1270, et se signala au siége de Tunis. A son retour, il fut fait maréchal de France, en 1293, et fut tué à la bataille de Courtrai, le 11 juillet 1302.

II. MELUN, (Jean II, vicomte de) succéda, en 1350, à son père *Jean I*, dans la charge de grand chambellan de France. Il se trouva à la bataille de Poitiers avec *Guillaume*, archevêque de Sens, son frère, et à la paix de Bretigni, en 1359. Il eut part à toutes les grandes affaires de son temps, et mourut en 1382, avec la réputation d'un homme intelligent.

III. MELUN, (Charles de) baron de *Nantouillet*, étoit un homme plein d'esprit et de valeur. *Louis XI* le fit, en 1465, son lieutenant général dans tout le royaume. Mais ses envieux conspirèrent sa perte. Il fut accusé d'être d'intelligence avec les ennemis de l'état, et il eut la tête tranchée, le 20 août 1483. Il descendoit d'un frère de *Simon* de Melun. Sa postérité masculine finit à son petit-fils.

MÊMES, *Voyez* MESMES.

MEMMI, (Simon) peintre, natif de Sienne, mort en 1345, âgé de 60 ans, mettoit beaucoup de génie et de facilité dans ses dessins; mais son principal talent étoit pour les portraits. Il peignit celui de la belle *Laure*, maîtresse de *Pétrarque*, poëte célèbre, dont *Memmi* étoit très-estimé.

MEMMIA, (*Sulpicia*) femme de l'empereur *Alexandre Sévère*, mourut à la fleur de son âge. Elle avoit des vertus ; mais son caractère étoit fier et méprisant. Elle reprochoit sans cesse à son époux son extrême affabilité ; ce prince lui répondit un jour : *J'affermis mon autorité, en me rendant populaire.*

MEMMIUS GEMELLUS, (*Caïus*) chevalier Romain, cultivoit l'éloquence et la poésie. Il fut d'abord tribun du peuple, ensuite préteur, et enfin gouverneur de Bithynie ; mais ayant pillé cette province, il fut envoyé en exil dans l'isle de Patras par *César*, l'an 61 avant Jésus-Christ, malgré le crédit de *Cicéron* son ami. Il avoit brigué le consulat avant sa disgrace. *Lucrèce* lui dédia son Poëme, comme à un homme qui connoissoit toutes les finesses de l'art.

MEMNON, (Mythol.) roi d'Abydos, fut fils de *Tithon* et de l'*Aurore*. *Achille* le tua devant Troye, parce qu'il avoit amené du secours à *Priam*. Lorsque son corps fut sur le bûcher, *Apollon* le métamorphosa en oiseau, à la prière d'*Aurore*. Cet oiseau multiplia beaucoup, et se retira en Ethiopie avec ses petits. *Ovide* écrit que ces oiseaux, appelés *Memnonies*, revenoient tous les ans d'Ethiopie dans les campagnes de Troye, où, après avoir voltigé trois fois autour du tombeau de *Memnon*, ils se séparoient en deux bandes ; et fondant les uns sur les autres, ils s'immoloient aux mânes de leur père. *Tacite* raconte que *Germanicus* étant en Thébaïde, avoit considéré avec admiration une statue de *Memnon* qui rendoit des sons articulés, lorsque les rayons du soleil commençoient à la frapper : *Tac. Strabon* dit aussi les avoir entendus ; mais il doute qu'ils vinssent de la statue.

II. MEMNON, de l'isle de Rhodes, fut le plus habile des généraux de *Darius*, roi de Perse. Il conseilla à ce prince de ruiner son propre pays, pour couper les vivres à l'armée d'*Alexandre le Grand*, et d'attaquer ensuite la Macédoine ; mais ce sage conseil fut désapprouvé des autres généraux. On se battit, et les Perses furent vaincus au passage du Granique, l'an 333 avant Jésus-Christ. Il défendit ensuite la ville de Milet avec vigueur, s'empara des isles de Chio et de Lesbos, porta la terreur dans toute la Grèce, et auroit arrêté les conquêtes d'*Alexandre*, s'il ne fût mort quelque temps après. La perte de ce héros, grand capitaine et homme actif, également propre à donner un conseil et à l'exécuter, entraîna la ruine de l'empire des Perses. *Barsine*, veuve de *Memnon*, renommée pour sa beauté, fut faite prisonnière avec la femme de *Darius*. Ce fut la première femme qu'*Alexandre* aima. Il en eut un fils nommé *Hercule*. —Les deux sœurs de *Barsine* épousèrent *Ptolomée*, fils de *Lagus*, et *Eumène*.

MÉNADES, (Mythol.) femmes transportées de fureur, qui suivoient *Bacchus*, et qui mirent en pièces *Orphée*. On les appeloit aussi *Bacchantes*.

MÉNAGE, (Gilles) né le 15 août 1613, à Angers, d'une famille honnête, montra de bonne heure des dispositions pour les sciences. Après avoir fait avec succès ses humanités et sa philosophie, il fut reçu avocat du

roi à Angers, à la place de son père. Dégoûté du barreau, il lui rendit cette place; et comme cela occasionnoit un peu de brouillerie entr'eux, *Ménage* fit ce jeu de mot, qu'il étoit mal avec son père, *parce qu'il lui avoit rendu un mauvais office.* Il embrassa alors l'état ecclésiastique, et obtint des bénéfices qui le mirent dans l'aisance. Il se livra tout entier à l'étude des belles-lettres. L'abbé *Chastelain* le fit entrer chez le cardinal *de Retz;* mais s'étant brouillé avec les autres personnes qui demeuroient chez cette éminence, il en sortit. Il alla demeurer dans le cloître de Notre-Dame. Il ouvrit chez lui une assemblée de gens de lettres, qui se tenoit tous les mercredis, et qu'il appeloit sa *Mercuriale.* Les derniers tenans de ce Musée, qui eut lieu pendant quarante ans, furent *Gallant, Boivin, de Launai, Pinsson* avocat; l'abbé *du Bos* et *de Valois,* qui donnèrent à frais communs le premier *MENAGIANA. Ménage* avoit beaucoup d'érudition, jointe à une mémoire prodigieuse; et citoit sans cesse, dans ses conversations, des vers grecs, latins, italiens, françois. Il disoit qu'il ne vouloit pas lire le Dictionnaire de *Moréri,* dans la crainte d'en retenir toutes les fautes. Il avoit du génie pour la poésie italienne, et il fut, suivant *Voltaire,* un de ceux qui prouvèrent qu'il est plus facile de versifier en italien qu'en françois. Ses vers lui méritèrent une place à l'académie de *la Crusca.* L'académie Françoise lui auroit aussi ouvert ses portes, sans sa *Requête des Dictionnaires,* satire plaisante contre le Dictionnaire de cette compagnie. Ce qui fit dire à *Monmor,* maître des requêtes: « C'est justement à cause de cette pièce qu'il faut condamner *Ménage* à être de l'académie, comme on condamne un homme qui a déshonoré une fille, à l'épouser. » Après la mort de *Cordemoi,* en 1684, *Ménage* brigua une place; mais *Bergeret,* qui, avec moins de talens avoit plus de douceur et plus d'amis, lui fut préféré. L'humeur de *Ménage* étoit celle d'un pédant aigre, méprisant et présomptueux. Sa vie fut une guerre continuelle. L'abbé *d'Aubignac, Gilles Boileau,* frère du satirique; *Cottin, Sallo, Bouhours, Baillet,* furent les principaux objets de sa haine. Sa querelle avec l'abbé *d'Aubignac* vint, de ce qu'après avoir discuté les beautés de détail des comédies de *Térence,* ils ne furent pas d'accord sur celle de ses pièces qui méritoit le premier rang. Après divers écrits de part et d'autre, et beaucoup d'injures répandues sur le papier, tout le feu de *Ménage* s'éteignit. Il affecta des remords de conscience; il dit qu'il avoit juré de ne jamais écrire ni lire des libelles. Ses scrupules furent mal interprétés. On plaisanta sur sa dévotion, qui ne lui avoit pas ôté le goût pour les femmes. *Ménage* avoit eu des attentions tendres pour Mesdames *de la Fayette* et *de Sévigné.* Il aima sur-tout la première, lorsqu'elle s'appeloit Mlle *de la Vergne,* et la célébra sous le nom de *Laverna.* L'équivoque de ce mot avec le mot latin *Laverna,* déesse des voleurs, occasionna une épigramme en vers latins, dont le sel tombe sur la réputation de *Fripier de vers,* que s'étoit faite *Ménage.* La voici :

Lesbia *nulla tibi est; nulla est tibi dicta* Corinna;

Carmine laudatur Cynthia *nulla tuo.*
Sed cùm doctorum compiles scrinia vatum,
Nil mirum, si sit culta Laverna *tibi.*

On l'a rendue ainsi en françois :

Est-ce *Corinne*, est-ce *Lesbie*,
Est-ce *Philis*, Est-ce *Cynthie*
Dont le nom est par toi chanté ?
Tu ne la nommes pas, écrivain plagiaire:
Sur le Parnasse vrai corsaire,
Laverne est ta Divinité.

Les vols faits par *Ménage*, aux anciens et aux modernes, faisoient dire au poëte *Linière*, qu'il faudroit le conduire au pied du Parnasse, et le marquer sur l'épaule. *Ménage* fut chargé par le cardinal *Mazarin*, de la commission délicate de lui fournir la liste des gens de lettres qui méritoient des récompenses; il fit ce choix avec discernement, et obtint lui-même une pension de 2000 livres. On a cité de lui, plusieurs mots heureux. Se trouvant aux Chartreux, on lui montra le superbe tableau de *St. Bruno*, par *le Sueur*; en le voyant, *Ménage* s'écria : *Sans la règle, il parleroit.* Sa maxime favorite étoit celle-ci : « J'aime qui m'aime; j'estime qui le mérite, et je fais plaisir à qui je puis. » *Ménage* disoit vrai. Il mourut le 23 juillet 1692, à 79 ans, d'une fluxion de poitrine. Le P. *Ayrault*, Jésuite, l'exhorta dans ses derniers momens avec tant d'onction, que le mourant ne put s'empêcher de dire : *Je vois bien que si l'on a besoin d'une sage-femme pour entrer dans ce monde, on n'a pas moins besoin d'un homme sage pour en sortir.* Ses ennemis le poursuivirent jusques dans le tombeau. C'est à ce sujet que le célèbre *la Monnoie* fit cette épigramme :

Laissons en paix Monsieur *Ménage*;
C'étoit un trop bon personnage,
Pour n'être pas de ses amis.
Souffrez qu'à son tour il repose;
Lui dont les vers et dont la prose
Nous ont si souvent endormis.

On l'accusoit de n'avoir que de la mémoire. Un jour, s'étant trouvé chez Mad. *de Rambouillet* avec plusieurs dames, il les entretint de choses fort agréables, qu'il avoit retenues de ses lectures. Mad. *de Rambouillet*, qui s'en appercevoit bien, lui dit : « Tout ce que vous dites, Monsieur, est charmant; mais dites-nous quelque chose présentement de vous. » On a de ce savant : I. *Dictionnaire Etymologique*, ou *Origines de la langue Françoise*, dont la meilleure édition est celle de 1750, en 2 vol. in-folio, par les soins de M. *Jault*, professeur au collége royal, qui a beaucoup augmenté cet ouvrage, utile à plusieurs égards; mais très-souvent ridicule, par le grand nombre d'étymologies fausses, absurdes et impertinentes dont il fourmille. La reine *Christine* disoit, à l'égard de cet ouvrage : *Non seulement* Ménage *veut savoir d'où vient un mot, mais où il va. Journel*, imprimeur de Paris, ne vouloit pas d'abord imprimer ce livre, parce qu'on y traitoit les Parisiens de *Badauds*. C'est à ce sujet que *Ménage* fit les vers suivans :

De peur d'offenser sa Patrie,
Journel, mon Imprimeur, digne enfant de Paris,
Ne veut rien imprimer sur la badauderie...
Journel est bien de son Pays.

II. *Origines de la langue Italienne*, à Genève, en 1685, in-fol.; ou-

vrage qui a le mérite et les défauts du précédent. On peut s'étonner qu'un François ait fait une pareille entreprise; mais l'étonnement cesse, lorsqu'on sait que d'un côté *Ménage* n'a fait que recueillir ce qu'il a trouvé sur ce sujet dans divers ouvrages italiens; et que de l'autre, plusieurs académiciens de Florence, et particulièrement *Redi*, *Dati*, *Panciatici* et *Chimentelli* lui ont fourni beaucoup de matériaux. Il n'entreprit cet ouvrage que pour prouver à l'académie de *la Crusca*, qu'il n'étoit pas indigne de la place qu'elle lui avoit accordée dans son corps. III. Une édition de *Diogène Laërce*, avec des observations et des corrections très-estimées, Amsterdam, 1692, 2 vol. in-4.° IV. Des *Notes* sur les Poésies de *Malherbe*, qui ont servi à l'édition de 1722, 3 vol. in-12. V. *Remarques sur la langue Françoise*, en 2 vol. in-12: peu importantes. VI. L'*Anti-Baillet*, 2 vol. in-12: critique qui fit quelque honneur à son savoir, et très-peu à sa modération et à sa modestie. VII. *Histoire de Sablé*, 1686, in-folio; savante et minutieuse. VIII. Des *Satires* contre *Montmaur*, dont la meilleure est la *Métamorphose* de ce pédant *en Perroquet*. On les trouve dans le recueil de *Sallengre*. IX. Des *Poésies Latines*, *Italiennes*, *Grecques et Françoises*, Amsterdam, 1687, in-12. Les dernières sont les moins estimées. On n'y trouve que des épithètes, de grands mots vides de sens, des vers pillés de tous côtés et souvent mal choisis. Son génie poétique étant froid et stérile, il faisoit des vers en dépit des Muses. Aussi *Boileau* le railla-t-il de son affectation à se servir de lieux communs pour remplir ces hémistiches: *en charmes fé-condes; à nulle autre pareille; chef-d'œuvre des cieux*, *etc.* *Le Clerc* dit, dans son *Parrhasiana*, que les vers italiens de *Ménage* ne valoient guère mieux que ses vers françois. On convient cependant, qu'en général, ils ont un air plus facile; et les gens de lettres d'Italie furent surpris, dans le temps, qu'un étranger eût aussi bien réussi à versifier dans leur langue. Quant à ses Poésies latines, *Morhof* prétend qu'il a pillé souvent *Vincent Fabricius*: mais la vérité est que les Muses latines de *Ménage* et de *Fabricius* sont aujourd'hui bien peu connues. X. *Juris Civilis amœnitates*, Paris, 1677, in-8.° On donna, après sa mort, comme nous l'avons dit, un *MENAGIANA*, d'abord en un vol., ensuite en 2; enfin, en 4, l'an 1715. Cette dernière édition est due à *la Monnoie*, qui a enrichi ce recueil de plusieurs remarques qui l'ont tiré de la foule des *Ana*. Il y a pourtant bien des choses inutiles.... *Voyez* QUILLET, COTTIN, MARTIGNAC, HILDEBERT, IV. COUSIN.

MÊNAGER, *Voyez* MESNAGER.

I. MENALIPPE, sœur d'*Antiope*, reine des Amazones. *Hercule* l'ayant vaincue et fait prisonnière dans une bataille, exigea, pour sa rançon, ses armes et son baudrier, parce qu'*Euristée* lui avoit commandé de les lui apporter.

II. MÉNALIPPE, citoyen de Thèbes, qui, ayant blessé à mort *Tydée*, au siége de cette ville, fut ensuite tué lui-même. *Tydée* se fit apporter la tête de son ennemi, et assouvit sa vengeance, en la déchirant avec ses

dents;

dents ; après quoi il expira. — Une fille du centaure *Chiron* se nommoit *MÉNALIPPE*. Ayant épousé *Eole*, elle fut changée en jument, selon la Fable, et placée parmi les constellations.

I. MÉNANDRE, né à Athènes, l'an 342 avant J. C., se noya près du port de Pyrée, l'an 293 avant J. C., à 52 ans. Ce comique, honoré parmi les Grecs du titre de *Prince de la Nouvelle Comédie*, est préféré à *Aristophane* ; il n'a point donné, comme lui, dans une satire dure et grossière, qui déchire sans ménagement la réputation des honnêtes gens ; mais il assaisonnoit ses Comédies d'une plaisanterie douce, fine et délicate, sans s'écarter jamais des lois de la plus austère bienséance. De deux cent huit *Comédies* que ce poëte avoit composées, et qu'on dit avoir été toutes traduites par *Térence*, il ne nous reste que très-peu de fragmens. Ils ont été recueillis par *le Clerc*, qui les publia en Hollande en 1709, in-8.° Un critique donna des *Observations* sur les *Remarques* de *le Clerc*, en 1710 et 1711, in-8.°

II. MÉNANDRE, disciple de *Simon le Magicien*, se fit chef d'une secte particulière, en changeant quelque chose à la doctrine de son maître. « Il reconnoissoit, comme *Simon*, un Être éternel et nécessaire, qui étoit la source de l'existence ; mais il enseignoit que la majesté de l'Être suprême étoit cachée et inconnue à tout le monde, et qu'on ne savoit de cet Être rien autre chose, sinon qu'il étoit la source de l'existence, et la force par laquelle tout étoit. Une multitude de Génies, sortis de l'Être suprême, avoient, selon *Ménandre*, formé le monde et les hommes. Les Anges, créateurs du monde, par impuissance ou par méchanceté, enfermoient l'ame humaine dans des organes, où elle éprouvoit une alternative continuelle de biens ou de maux, qui finissoient par la mort. Des Génies bienfaisans, touchés du malheur des hommes, avoient placé sur la terre des ressources contre ces malheurs ; mais les hommes ignoroient ces ressources ; et *Ménandre* assuroit qu'il étoit envoyé par les Génies bienfaisans, pour découvrir aux hommes ces ressources, et leur apprendre le moyen de triompher des Anges créateurs. Ce moyen étoit le secret de rendre les organes de l'homme inaltérables ; et ce secret consistoit dans une espèce de bain magique que *Ménandre* faisoit prendre à ses disciples, qu'on appeloit la *Vraie Résurrection*, parce que ceux qui le recevoient ne vieillissoient jamais. *Ménandre* eut des disciples à Antioche ; et il y avoit encore, du temps de *St. Justin*, des *Ménandriens* qui ne doutoient pas qu'ils ne fussent immortels. » (*PLUQUET, Dict. des Hérésies.*)

MÉNANDRIN, *Voyez* MARSILLE de Padoue.

I. MENARD, (Claude) lieutenant de la prévôté d'Angers sa patrie, se signala par son savoir et par sa vertu. Après la mort de son épouse, il embrassa l'état ecclésiastique et mena une vie très-austère. Il eut beaucoup de part aux réformes de plusieurs monastères d'Anjou. Ce magistrat aimoit passionnément l'antiquité. Une partie de sa vie se consuma en recherches dans les archives, d'où il tira plusieurs pièces curieuses. Il mourut le 20 janvier 1652, à 72 ans, après avoir pu-

blié plusieurs ouvrages : I. L'*Histoire de St. Louis* par *Joinville*, 1617, in-4°, avec des notes pleines de jugement et d'érudition. II. Les *deux Livres de St. Augustin contre Julien*, qu'il tira de la bibliothèque d'Angers. III. *Recherches sur le Corps de St. Jacques le Majeur*, qu'il prétend reposer dans la collégiale d'Angers : ce qui ne favorisoit point la prétention qu'a l'Espagne de posséder ses reliques ; mais les preuves des François et des Espagnols ne sont pas démonstratives. On trouve, dans cet ouvrage et dans ses autres productions, du savoir, mais peu de critique, et un style dur et pesant. IV. *Histoire de Bertrand du Guesclin*, 1618, in-4.°

II. MENARD, (Dom Nicolas-Hugues) né à Paris, Bénédictin de Saint-Maur, fut un des premiers religieux de cette congrégation qui s'appliquèrent à l'étude. Il mourut à Paris, le 21 janvier 1644, à 57 ans, regardé comme un homme de beaucoup d'érudition et d'une grande justesse d'esprit. Lorsque le P. *Sirmond*, Jésuite, trouvoit dans ses lectures quelque passage difficile, il disoit qu'il avoit plutôt fait d'aller consulter Dom *Menard*, que de feuilleter les auteurs, et il ne le consultoit jamais inutilement. Il étoit très-retiré et très-recueilli. Il embellit son savoir par une modestie rare et par une piété singulière. Un très-petit nombre de livres ornoit sa cellule, et dès qu'il s'en étoit servi, il les reportoit à la bibliothèque commune : il auroit craint, en les gardant, de nuire à quelqu'un de ses confrères, qui lui paroissoient devoir en faire un meilleur usage que lui. On a de ce savant : I. *Martyrologium Sanctorum Ordinis Sancti Benedicti*, in-8°, 1629. II. *Concordia Regularum*, de *St. Benoît* d'Aniane, avec la *Vie* de ce Saint, 1628, in-4.° III. Le *Sacramentaire* de *St. Grégoire le Grand*, en latin, 1642, in-4.° IV. *Diatriba de unico Dionysio*, 1643, in-8.° Ces ouvrages sont pleins de recherches curieuses et de notes savantes qui viennent à leur sujet. Elles respirent le goût de l'antiquité et de la saine critique. On ne peut cependant donner ce dernier éloge à sa Dissertation sur *St. Denis* ; et il a voulu prouver inutilement que l'Aréopagite étoit le même que l'évêque de Paris. C'est lui qui déterra l'*Epître de St. Barnabé* dans un manuscrit de l'abbaye de Corbie. Elle ne parut, enrichie de ses remarques, qu'après sa mort, par les soins de Dom *d'Achery*, qui mit une Préface à la tête ; Paris, 1645, in-4.° *Voyez* I. HERMAND.

III. MENARD, (Pierre) avocat au parlement de Paris, natif de Tours, après s'être distingué dans le barreau, retourna dans sa patrie. Il s'y livra uniquement à l'étude, et y mourut vers 1701, à 75 ans. On a de lui, des ouvrages qui eurent quelques succès : tels sont, l'*Académie des Princes* ; l'*Accord de tous les Chronologues*, etc. Cet auteur jouissoit d'une estime générale ; sa probité, sa douceur, sa droiture, ses connoissances, la lui avoient conciliée.

IV. MENARD, (Jean de la Noë) prêtre du diocèse de Nantes, né dans cette ville en 1650, d'une bonne famille, fut d'abord avocat. Son éloquence lui obtint les suffrages des gens de goût, et ses vertus les éloges des gens de

bien. La perte d'une cause juste l'ayant dégoûté du barreau, il embrassa l'état ecclésiastique. Pendant trente ans qu'il fut directeur du séminaire de Nantes, il travailla à la conversion des hérétiques, et réussit autant par l'exemple de ses vertus, que par la force de ses discours. Cet homme de Dieu mourut, le 19 avril 1717, à 67 ans, après avoir fondé une Maison du *Bon-Pasteur* pour les filles corrompues. On a de lui : un *Catéchisme* in-8°, qui est estimé, et dont il y a eu plusieurs éditions. Sa *Vie* a été donnée au public en 1734, in-12 : elle est très-édifiante.

V. MENARD, né l'an 1686, à Castelnaudari en Languedoc, entra dans la congrégation de la *Doctrine Chrétienne* en 1604, et y reçut le sacerdoce. Il se fit dispenser de ses engagemens en 1726, et mourut en 1761, à 75 ans. Son nom n'est guère connu, quoique plusieurs de ses *Poëmes* aient été couronnés par l'académie des Jeux Floraux de la ville de Toulouse.

VI. MENARD, (Léon) conseiller au présidial de Nîmes, naquit à Tarascon en 1706. La science de l'Histoire et des antiquités, qu'il cultiva dès sa jeunesse, lui valut une place à l'académie des Inscriptions et Belles-Lettres. Il vécut depuis presque toujours à Paris, dans un état près de l'indigence : ses ouvrages, quoique savans, n'étoient pas de ceux qui enrichissent un auteur. Nous avons de lui : I. L'*Histoire Civile, Ecclésiastique et Littéraire de la ville de Nîmes*, 1750 et années suivantes, 7 vol. in-4.° On ne peut reprocher à ce livre, instructif et curieux, que son excessive prolixité. II. *Mœurs et Usages des Grecs*, 1743, in-12 : ouvrage utile et assez bien fait. III. *Les Amours de Callisthène et d'Aristoclie*, 1766, in-12. Le principal mérite de ce Roman est la peinture des mœurs grecques. *Menard* mourut en 1767. On doit aussi à cet académicien un Recueil de *Pièces fugitives* pour servir à l'Histoire de France, 1748, trois vol. in-4°, qui lui avoient été communiquées par le marquis *d'Aubais*. Il mourut le 1^er^ octobre 1767, à 61 ans.

MENARDAIE, (Pierre-Jean-Baptiste de la) prêtre, mort le 12 juillet 1758, à 70 ans, avoit été de l'Oratoire. On a de lui : *Examen de l'Histoire des diables de Loudun*, sur lequel *Voyez* l'article GRANDIER, *vers la fin*.

MÊNARDIÈRE, (La) *Voy.* MESNARDIÈRE.

MENARS, *Voyez* VII. POISSON.

MENASSEH-BEN-ISRAEL, célèbre rabbin, né en Portugal vers 1604 d'un riche marchand, suivit son père en Hollande. Il succéda au rabbin *Isaac-Uriel*, à l'âge de 18 ans, dans la synagogue d'Amsterdam. La modicité de ses appointemens ne pouvant suffire à sa subsistance et à celle de sa famille, il passa à Basle, et de là en Angleterre. *Cromwell* le reçut très-bien, et le laissa dans l'indigence. *Menasseh* n'ayant pas trouvé en Angleterre ce qu'il espéroit, se retira en Zélande, et mourut à Middelbourg vers 1657, âgé d'environ 53 ans. Ce rabbin étoit de la secte des Pharisiens ; il avoit l'esprit vif et le jugement solide. Sa bonne mine, sa propreté et ses manières honnêtes lui concilioient l'amitié et l'es-

tinre. Il étoit indulgent, et vivoit également bien avec les Juifs et avec les Chrétiens. Il étoit habile dans la philosophie, dans l'Ecriture-Sainte, dans le Talmud et dans la littérature des Juifs. Sa probité étoit un reproche continuel pour sa nation, qui ne se pique guère de l'imiter. On a de lui, un grand nombre d'ouvrages en hébreu, en latin, en espagnol et en anglois. Les principaux sont : I. Une *Bible Hébraïque*, sans points, Amsterdam, 1635, 2 vol. in-4° : édition fort belle, avec une préface latine. II. *Le Talmud* corrigé, avec des notes en hébreu, Amsterdam, 1633, in-8.° III. *El Conciliador*, Francfort, 1632, in-4° ; traduit en partie en latin par *Denis Vossius* : ouvrage savant et curieux, dans lequel il concilie les passages de l'Ecriture qui semblent se contredire. IV. *De resurrectione mortuorum, Libri tres*, Amsterdam, 1636, in-8.° V. *De Fragilitate humanâ ex lapsu Adami, deque divino Auxilio*, Amsterdam, 1642 ; on croiroit à peine, en le lisant, qu'il vient d'un Juif. VI. *Spes Israëlis*, Amsterdam, 1650, in-12. *Menasseh*, ayant ouï dire qu'il y avoit des restes des anciens Israélites dans l'Amérique méridionale, fut assez crédule pour s'imaginer que les dix tribus enlevées par *Salmanasar*, s'étoient établies dans ce pays-là, et que telle étoit l'origine des habitans de l'Amérique. *Théophile Spizelius*, ministre Protestant d'Augsbourg, a réfuté cet ouvrage. VII. *Le Souffle de Vie* en hébreu, Amsterdam, 1652, in-4° : ouvrage divisé en IV livres, où il prouve la spiritualité et l'immortalité de l'ame ; il le finit par des remarques sur la Métempsycose, dont un grand nombre de Juifs est entêté. VIII. *De termino vitæ, Libri tres*, in-12. *Thomas Pocock* a écrit sa *Vie* en anglois à la tête de sa traduction du livre précédent, 1699, in-12. On y trouve des choses curieuses. *Menasseh* avoit une imprimerie, et imprimoit tous ses ouvrages lui-même.

I. MENCKE, (Louis-Othon) *Menckenius*, né à Oldembourg en 1644, d'un sénateur de cette ville, étudia dans plusieurs universités d'Allemagne. Ses connoissances dans la philosophie, la jurisprudence et la théologie, lui méritèrent la chaire de professeur de morale à Leipzig en 1668. Il fut cinq fois recteur de l'université de cette ville, et sept fois doyen de la faculté de philosophie. C'est lui qui est le premier auteur du *Journal de Leipzig*, dont il y avoit déjà 30 vol. lorsqu'il mourut, le 29 janvier 1707, à 63 ans. Il donna les éditions de plusieurs savans ouvrages, et composa des *Traités de Jurisprudence*, dans lesquels il y a un grand fonds d'érudition. Les principaux sont : I. Un Traité, intitulé : *Micropolita*, seu *Respublica in microcosmo conspicua*, Leipzig, 1666, in-4.° II. *Jus Majestatis circa venationem*, 1674, in-4.° Ce savant ne vivoit presque qu'avec ses livres et sa famille, et il s'en trouvoit bien.

II. MENCKE *ou* MENCKEN, (Jean-Burchard) fils du précédent, naquit à Leipzig en 1674. Il voyagea en Hollande et en Angleterre, où il se fit estimer des savans. A son retour, il devint professeur en histoire à Leipzig, et ensuite historiographe et conseiller aulique de *Frédéric-Auguste* de Saxe, roi de Pologne, et membre de l'académie de Berlin

et de la Société royale de Londres. Ce savant mourut ; le 1er avril 1732, à 58 ans. Sa mémoire étoit enrichie de tout ce que la littérature offre de plus instructif et de plus agréable. Il avoit une très-belle bibliothèque, dont la partie historique étoit bien choisie. On a de lui : I. *Scriptores rerum Germanicarum, speciatim Saxonicarum*, 3 vol. in-folio, 1728 et 1730. II. *Catalogue* des principaux historiens, avec des remarques critiques sur la bonté de leurs ouvrages, et sur le choix de leurs éditions, 1714, in-12. III. Deux *Discours* latins *sur la Charlatanerie des Savans*, Amsterdam, 1716, in-12. Ce titre promet beaucoup ; mais l'exécution n'y répond pas, et on ne sauroit faire un plus mauvais livre avec un meilleur titre. Ce ne sont point les mémoires qui ont manqué à l'auteur ; c'est l'auteur qui a manqué aux mémoires. Ces discours ont été traduits en diverses langues. Il y en a une *Version Françoise*, imprimée en 1721, avec des remarques critiques de différens auteurs. IV. Plusieurs *Dissertations* sur des sujets intéressans, etc. V. Il a publié 23 vol. du *Journal de Leipzig*, qu'il continua après la mort de son père, et que *Frédéric-Othon*, son fils aîné, continua après lui. VI. Une édition de la *Méthode pour étudier l'Histoire*, de l'abbé *Lenglet*, en 2 gros vol. in-12, avec des additions et des remarques. Cet auteur écrivoit très-mal en françois.

MENDAJORS, (Jean-Pierre des Ours de) gentilhomme de Languedoc, né à Alais en 1679, vint à Paris, fut reçu à l'académie des Inscriptions en 1712, déclaré vétéran en 1715, et retourna à Alais, où il mourut le 15 novembre 1747, à 68 ans. Il avoit donné, au théâtre Italien, *Arlequin valet de deux maîtres*. On a encore de lui, l'*Histoire de la Gaule Narbonnoise*, Paris, 1733, in-12, ouvrage estimé ; et plusieurs *Dissertations* dans les Mémoires de l'académie. La plupart roulent sur des points de la géographie ancienne, tels que la *position du camp d'Annibal le long des bords du Rhône ; les limites de la Flandre, de la Cothie*, etc. etc. — Son père, *Louis*, avoit donné des *Nouvelles découvertes sur l'état de la Gaule du temps de* César, 1696, in-12.

MENDELSSOHN, *Voyez* MOSÉS-MANDELSSOHN.

MENDEZ PINTO, (Ferdinand) né à Monte-mor-o-velho dans le Portugal, fut d'abord laquais d'un gentilhomme Portugais. Le desir de faire fortune le détermina à s'embarquer pour les Indes en 1537. Sur la route, le vaisseau qu'il montoit ayant été pris par les Turcs, il fut conduit à Moka et vendu à un renégat Grec, qui le revendit à un Juif, des mains duquel il fut tiré par le gouverneur du fort Portugais d'Ormus. Celui-ci lui ménagea l'occasion d'aller aux Indes, suivant son premier dessein. Pendant vingt-un ans de séjour, il y fut témoin des plus grands événemens, et y essuya les plus singulières aventures. Il revint en Portugal en 1558, où il jouit du fruit de ses travaux, après avoir été treize fois esclave, et vendu seize fois. On a de lui, une *Relation* très-rare et très-curieuse de ses Voyages, publiée à Lisbonne en 1614, in-folio ; traduite du portugais en françois, par *Bernard*

Figuier, gentilhomme Portugais; et imprimée à Paris en 1645, in-4.° Cet ouvrage est écrit d'une manière intéressante, et d'un style plus élégant qu'on n'auroit dû l'attendre d'un soldat, tel qu'étoit *Mendez Pinto*. On y trouve un grand nombre de particularités remarquables, sur la géographie, l'histoire et les mœurs des royaumes de la Chine, du Japon, de Brama, de Pégu, de Siam, d'Achem, de Java, etc. Plusieurs des faits qu'il raconte avoient paru fabuleux; mais ils ont été vérifiés depuis. M. *de Surgi* a extrait de la Relation de *Mendez Pinto* ce qu'il y a de plus curieux, et en a formé une Histoire intéressante qu'il a fait imprimer dans les *Vicissitudes de la Fortune*, Paris, 2 vol. in-12.

MENDOZA, *Voyez* ÉBOLI, *et* III. ESCOBAR.

I. MENDOZA, (Pierre-Gonzalez de) célèbre cardinal, d'abord évêque de Calahorra, puis archevêque de Séville, et enfin de Tolède, chancelier de Castille et de Léon, naquit en 1428, de la maison de *Mendoza*, l'une des plus illustres d'Espagne et très-féconde en grands hommes. Il fut chargé des plus importantes affaires par *Henri IV*, roi de Castille, qui lui procura la pourpre Romaine en 1473, et qui, à sa mort, en 1474, le nomma son exécuteur testamentaire. Il rendit des services importans à *Ferdinand* et à *Isabelle* dans la guerre contre le roi de Portugal, et dans la conquête du royaume de Grenade sur les Maures. On l'appeloit le *Cardinal d'Espagne*. Il mourut, le 11 janvier 1495, après avoir montré autant de sagacité que de prudence dans les différens emplois qu'il exerça. Il aimoit les belles-lettres, et il avoit traduit dans sa jeunesse *Salluste*, *Homère* et *Virgile*.

II. MENDOZA, (François de) de la même maison que le précédent, cardinal évêque de Burgos, et gouverneur de Sienne en Italie pour l'empereur *Charles-Quint*, se retira, sur la fin de ses jours, dans son diocèse. Il y mena une vie douce et tranquille, remplissant les devoirs de son ministère, et se délassant de ses travaux par les charmes de la littérature. Il mourut le 3 décembre 1566, à 80 ans.

III. MENDOZA, (Diego Hurtado de) comte de Tendilla, servit l'empereur *Charles-Quint* de sa plume et de son épée. Il se signala dans les armées et dans les ambassades. Il fut envoyé à Rome, puis au concile de Trente, où il fit, en 1548, cette protestation hardie de la nullité du concile. Ce seigneur aimoit les lettres et les cultivoit. On a de lui, divers ouvrages de Poésie, 1610, in-4°; et on lui attribue la première partie du Roman comique et plaisant, intitulé: Les *Aventures de Lazarille de Tormes*. Il mourut vers 1575, laissant une bibliothèque riche en manuscrits. Elle a été fondue depuis dans celle de l'Escurial. — Il faut le distinguer d'*Antoine Hurtado de* MENDOZA, commandeur de Zurita dans l'ordre de Calatrava, qui parut avec éclat à la cour de *Philippe IV*, roi d'Espagne. On a de lui, des *Comédies* et d'autres pièces en espagnol.

IV. MENDOZA, (Ferdinand de) de la même famille, profond dans les langues et dans le

droit, publia en 1589 un ouvrage : *De confirmando Concilio Illiberitano, ad Clementem VIII*, 1665, in-folio. Son extrême application à l'étude le rendit fou.

V. MENDOZA, (Jean Gonzalez de) porta les armes, puis se fit religieux Augustin. Il fut envoyé l'an 1580, par *Philippe II*, roi d'Espagne, dans la Chine, dont il publia une *Histoire*. *Luc de la Porte* en donna une Traduction françoise à Paris, en 1589, in-8.° *Mendoza* devint ensuite évêque de Lipari, et fut envoyé, en 1607, dans l'Amérique, en qualité de vicaire apostolique. Il eut l'évêché de Chiapa, puis celui de Popaïan. Ce prélat fut la lumière et l'exemple de son clergé et de son peuple.

MÈNE, (Pierre-Antoine) né à Marseille, remplit pendant quelques années la place de conseiller au parlement d'Aix, et ensuite celle de maître des requêtes à Paris, où il mourut en 1784. Doué de beaucoup d'esprit naturel, il y avoit réuni le mérite de l'érudition. On lui doit : I. *Éloge* de *Pierre Gassendi*, 1767, in-12. II. *Mémoire* sur les causes de la diminution de la pêche sur les côtes de Provence, 1769. III. Une *Traduction* de *Machiavel*. Dans le discours préliminaire, l'auteur a justifié avec énergie ce grand politique, d'avoir été le fauteur du despotisme, et le conseil des gouvernemens tyranniques. IV. Plusieurs Panégyriques et Discours latins, 1755 et 1756.

MENECÉE, prince Thébain, fils de *Créon* qui se dévoua pour sa patrie. Dans le temps que Thèbes étoit assiégée par les Argiens, on consulta l'oracle, qui répondit qu'il falloit, pour sauver la ville, que le dernier des descendans de *Cadmus* se donnât la mort. *Menecée* ayant appris la réponse de l'oracle, n'hésita pas de se percer le cœur de son épée.

MÉNÉCRATE, médecin de Syracuse, est fameux par sa ridicule vanité. Il se faisoit toujours accompagner par quelques-uns des malades qu'il avoit guéris. Il habilloit l'un en *Apollon*, l'autre en *Esculape*, l'autre en *Hercule ;* se réservant pour lui la couronne, le sceptre, les attributs et le nom de *Jupiter*, comme le maître de ces divinités subalternes. Il poussa la folie jusqu'à écrire une lettre à *Philippe* père d'*Alexandre le Grand*, avec cette adresse : *Ménécrate-Jupiter, au Roi Philippe, salut.*. Ce prince lui répondit : *Philippe à Ménécrate, santé et bon sens*. Pour le guérir plus efficacement de son extravagance, il l'invita à un grand repas. *Ménécrate* eut une table à part, où on ne lui servoit pour tous mets, que de l'encens et des parfums, pendant que les autres conviés goûtoient les plaisirs de la bonne chère. La faim le força bientôt de se souvenir qu'il étoit homme : il se dégoûta d'être *Jupiter*, et prit brusquement congé de la compagnie. *Ménécrate* avoit composé un *Livre de remèdes*, qui est perdu. Il vivoit vers l'an 360 avant J. C.

I. MENEDÈME, philosophe Grec, disciple de *Stilpon*, respectable par ses mœurs, ses connoissances, et son zèle patriotique, étoit d'Érythrée. Il fit d'abord le métier de coudre des

tentes : il prit ensuite le parti des armes, défendit sa patrie avec valeur, et exerça des emplois importans. Mais, après qu'il eut entendu *Platon*, il renonça à tout, pour s'adonner à la philosophie. Il mourut de regret, lorqu'*Antigone*, l'un des généraux d'*Alexandre le Grand*, se fut rendu maître de son pays. D'autres disent qu'ayant été accusé comme traître à sa patrie, il fut si touché de cette inculpation, qu'il mourut de tristesse et de faim, après avoir été sept jours sans manger. On l'appeloit le *Taureau Erythrien*, à cause de sa gravité. Quelqu'un lui disant un jour : *C'est un grand bonheur d'avoir ce que l'on desire*, il répondit : *C'en est un bien plus grand, de ne desirer que ce qu'on a.* Ce philosophe florissoit vers l'an 300 avant J. C.

II. MENEDÈME, philosophe Cynique, disciple de *Colotès* de Lampsaque, étoit un homme d'un esprit bizarre. Il disoit « qu'il étoit venu des Enfers pour considérer les actions des hommes, et en faire rapport aux Dieux infernaux. » Il avoit une robe de couleur tannée, avec un ceinturon rouge; une espèce de turban à la tête, sur lequel étoient marqués les douze signes du Zodiaque; des brodequins de théâtre, une longue barbe, et un bâton de frêne, sur lequel il s'appuyoit de temps en temps. Tel étoit à peu près l'habit des Furies.

MÉNÉLAS, (*Menelaüs*) roi de Sparte, fils d'*Atrée* et frère d'*Agamemnon*, avoit épousé *Hélène*, que *Pâris* vint lui enlever; ce qui causa le fameux siége de Troie. Il s'y fit une grande réputation. Ce prince reprit sa femme, et la conduisit à Lacédémone, où il mourut peu après son arrivée.

I. MÉNÉLAÜS, Juif, ayant enchéri de trois cents talens sur le tribut que *Jason*, grand-sacrificateur, payoit à *Antiochus Epiphanes*, ce prince dépouilla celui-ci de sa dignité, pour la donner à *Ménélaüs*, qui bientôt après apostasia. Il introduisit *Antiochus* dans Jérusalem, et aida à placer dans le sanctuaire la statue de *Jupiter*. Mais enfin, Dieu, fatigué de ses crimes, se servit d'*Antiochus Eupator* pour le punir : ce prince le fit précipiter du haut d'une tour. *Voyez* III. ONIAS.

II. MÉNÉLAÜS, mathématicien sous *Trajan*, a laissé trois *Livres sur la Sphère*, publiés par le P. *Mersenne*, Minime; et depuis, par *Edme Halley*, à Oxford, 1758, in-8.°

MENÈS, premier roi et fondateur de l'empire des Egyptiens, fit bâtir Memphis, à ce qu'on prétend. Il arrêta le Nil près de cette ville par une chaussée de cent stades de large, et lui fit prendre un autre cours, entre les montagnes, par où ce fleuve passe à présent. Cette chaussée fut entretenue avec grand soin par les rois ses successeurs. On donne trois fils à *Menès*, qui se partagèrent son empire : *Athotis*, qui régna à Thèbes dans la haute Egypte : *Curudès*, qui fonda Héliopolis dans la basse Egypte; et *Tosorthros*, qui régna à Memphis entre la haute et la basse Egypte. Mais ces faits sont fort incertains, ainsi que tout ce qu'on raconte sur ce prince. On le croit le même que *Misraïm*, fils de *Cham*.

MENESÈS, *Voyez* ERYCEYRA.

I. MENESÈS, (Antonio Padilla) jurisconsulte de Talavéra en Espagne, fut élevé à de grands emplois. Il mourut de déplaisir vers 1598, pour avoir eu l'imprudence de révéler à la reine la disposition du testament de *Philippe II.*

II. MENESÈS, (Alexis de) né à Lisbonne d'*Alexis de Menesès*, comte de Castaneda, embrassa l'état monastique chez les Hermites de *St. Augustin*, en 1574. Ayant été tiré de son couvent pour être fait archevêque de Goa, il alla dans les Indes, y visita les Chrétiens de *St. Thomas* dans le Malabar, et y tint le synode, dont nous avons les actes, sous le titre de *Synodus Diamperensis.* A son retour en Portugal, en 1611, il fut nommé archeveque de Brague, et vice-roi de ce royaume, par *Philippe II*, roi d'Espagne. Il mourut à Madrid, en 1617, âgé de 58 ans. C'étoit un prélat d'une rare vertu, et si zélé, qu'il fit brûler les livres des Chrétiens de *St. Thomas*, quoique ces livres eussent pu fournir quelque lumière sur les dogmes et l'origine de ces Chrétiens. On a de lui : *L'Histoire de son ordre en Portugal.*

MENESSIER, *Voyez* CHRÉTIEN *de Troyes.*

MENESTHÉE *ou* MNESTHÉE, descendant d'*Erichtée*, s'empara du trône d'Athènes, avec le secours de *Castor* et *Pollux*, pendant l'absence de *Thésée.* Il fut un des princes qui allèrent au siége de Troie; et mourut à son retour, dans l'isle de Mélos, l'an 1183 avant Jésus-Christ, après un règne de vingt-trois ans. *Voyez* AURÉLIUS.

I. MENESTRIER, (Claude-François) Jésuite, né à Lyon en 1633, joignit à l'étude des langues et à la lecture des anciens, tout ce qui étoit capable de perfectionner ses connoissances sur le blason, les ballets, les décorations. Il avoit un génie particulier pour ce genre de littérature. Sa mémoire étoit un prodige. La reine *Christine*, passant par Lyon, fit prononcer en sa présence et écrire trois cents mots, les plus bizarres qu'on put imaginer; le tenace Jésuite les répéta tous dans l'ordre qu'ils avoient été écrits. Son goût pour ce qui regarde les fêtes publiques, les cérémonies éclatantes, (canonisations, pompes funèbres, entrées de prince,) étoit si connu, qu'on lui demandoit des dessins de tous les côtés. Ces dessins étoient ordinairement enrichis d'une si grande quantité de devises, d'inscriptions et de médailles, qu'on ne se lassoit pas d'admirer la fécondité de son imagination. Il voyagea en Italie, en Allemagne, en Flandre, en Angleterre, et par-tout il le fit avec fruit et avec agrément. La théologie et la prédication partagèrent ses travaux, et il se fit honneur dans ces deux genres. Sa société le perdit le 31 janvier 1705, à 74 ans. Sa mémoire étoit ornée d'un grand nombre d'anecdotes, et il parloit avec une égale facilité le françois, le grec et le latin. On a de lui : I. *L'Histoire du règne de Louis le Grand, par les médailles, emblêmes, devises*, etc. II. *L'Histoire Consulaire de la ville de Lyon*, 1696, in-folio. III. Divers petits *Traités* sur les devises, les médailles, les

tournois, le blason, les armoiries, sur les prophéties attribuées à *St. Malachie*, etc. Le plus connu est sa *Méthode du Blason*, Lyon, 1770, in-8°, avec beaucoup d'augmentations. (*Voyez* SEGOING.) IV. La *Philosophie des Images*, 1694, in-12. V. *De l'Usage de se faire porter la queue*, Paris, 1704, in-12. VI. *Oraison funèbre de la reine Anne d'Autriche*, Lyon, 1666. VII. *Oraison funèbre de M. de Turenne*, Paris, 1677. VIII. *Eloge historique de la ville de Lyon*, Paris, 1669, in-4.° IX. *Divers caractères des Ouvrages historiques*, Lyon, 1694, in-12. X. *Projet de l'Histoire des religieuses de la Visitation*, 1701, in-4.° XI. *La cour du roi Charles V et de son épouse*, Paris, 1683, in-folio. XII. *Des représentations en musique anciennes et modernes*; Paris, 1682, in-12, *etc.* Voyez le tome premier des *Mémoires* de *Niceron*.

II. MENESTRIER, (Jean-Baptiste le) de Dijon, l'un des plus savans et des plus curieux antiquaires de son temps, mourut en 1634, à 70 ans. Ses principaux ouvrages sont : I. *Médailles, Monnoies et Monumens antiques d'Impératrices Romaines*, in-fol. II. *Médailles illustres des anciens Empereurs et Impératrices de Rome*, in-4.° Ces ouvrages sont peu estimés. *Ladvocat* rapporte, qu'on voyoit autrefois, peinte sur un des vitraux de la paroisse de Saint-Médard de Dijon, cette bizarre Epitaphe.

Ci gît Jean le Menestrier :
L'an de sa vie soixante-dix,
Il mit le pied dans l'estrier,
Pour s'en aller en Paradis.

III. MENESTRIER, (Claude le) aussi antiquaire et natif de Dijon, mort vers 1657, dont on a un ouvrage, intitulé : *Symbolica Dianæ Ephesiæ Statua... exposita*, in-4.°

MENG, impératrice de la Chine, épouse de *Kin-Esong*, qui régnoit en 1126, gouverna avec gloire son empire, tandis que les Tartares qui avoient passé le Fleuve jaune et conquis la province de Honan, retenoient l'empereur prisonnier. Ses lois furent recueillies, et sont encore respectées, pour leur sagesse, par les Chinois.

MENGOLI, (Pierre) professeur de mécanique au collége des nobles à Bologne, se distingua au dernier siècle par la solidité de ses leçons et par ses écrits. On a de lui, en latin : I. Une *Géométrie spécieuse*, in-4.° II. *Arithmetica rationalis*. III. Un *Traité du Cercle*, 1672, in-4.° IV. Une *Musique spéculative*. V. Une *Arithmétique réelle, etc*; ouvrages estimés. Il vivoit encore en 1678. Il avoit été un des disciples du P. *Cavalieri*, Jésuite, inventeur des premiers principes du calcul des Infiniment-petits.

MENGS, (Antoine-Raphaël) premier peintre du roi d'Espagne, né à Aussig en Bohême, le 12 mars 1728, étoit fils du peintre d'*Auguste III*, roi de Pologne. Son père voyant en lui des talens supérieurs pour son art, le conduisit de Dresde à Rome en 1741. Après avoir étudié et copié, pendant quatre ans, les principaux monumens de cette capitale, le jeune artiste revint à Dresde, où il exécuta différens ouvrages pour *Auguste* avec un succès peu commun. Pendant son séjour en Italie, il avoit eu occasion d'être connu de Don

Carlos, roi de Naples. Ce prince étant monté sur le trône d'Espagne, s'empressa, en 1761, d'attacher *Mengs* à son service, en lui donnant deux mille doublons de pension, un logement et un équipage. Il demeura cependant presque toujours à Rome, où il mourut, le 29 juin 1779, victime d'un charlatan son compatriote, qui prétendoit le guérir des maux que ses travaux et la mort de sa femme, aussi vertueuse que belle, lui avoient causés. Une timidité naturelle, une grande ignorance de ce qu'on appelle le commerce du monde, un air et des manières qui sembloient annoncer la méfiance, un tempérament mélancolique, ne contribuèrent pas à adoucir ses rivaux. Sous cet extérieur rude, il étoit plein de bonté. Lorsqu'il s'appercevoit qu'il avoit blessé quelqu'un par cette franchise un peu dure, pardonnable à un grand artiste, il s'en repentoit et aidoit de ses conseils le peintre qu'il avoit critiqué. Il ne fit jamais aucun mystère de son art, non plus que de ses sentimens. *Clément XIV* l'ayant consulté sur des tableaux assez médiocres qu'il avoit achetés, cita, pour s'excuser, les éloges que leur avoit donnés un peintre connu. *Cet homme et moi*, repartit *Mengs*, *sommes deux artistes, dont l'un loue ce qui est au-dessus de sa sphère, et l'autre blâme ce qui est au-dessous.* Ses mœurs étoient aussi pures que simples, et son enthousiasme pour les arts avoit étouffé en lui toutes les autres passions. Bon mari, bon père, sa famille n'a pu lui reprocher que son défaut d'économie et son excessive générosité. Dans les 18 dernières années de sa vie, il avoit reçu plus de 250 mille livres, et à peine laissa-t-il de quoi payer ses funérailles. Le roi d'Espagne a adopté ses cinq filles, et accordé des pensions à ses deux fils. Ses principaux ouvrages de peinture sont à Madrid et à Rome. On en verra le détail dans sa *Vie*, qu'on trouve dans le recueil de ses écrits, traduits de l'italien en françois, 1787, 2 vol. in-4.° Le premier volume contient, 1.° des Réflexions sur le beau et sur le goût en peinture; 2.° Réflexions sur *Raphaël*, *Corrége*, *Titien*, etc.; 3.° — sur le moyen de faire fleurir les beaux-arts en Espagne. Le second renferme 1.° deux Lettres sur le groupe de *Niobé*; 2.° Lettre sur les principaux tableaux de Madrid; 3.° Lettre sur l'origine, le progrès et la décadence du dessin; 4.° Mémoires sur la vie et les ouvrages de *Corrége*; 5.° Mémoires sur l'académie des beaux arts de Madrid; 6.° des Leçons pratiques de peinture. *Mengs* plaçoit à la tête de tous les peintres modernes, *Raphaël*, pour le dessin et l'expression; *le Corrége*, pour la grace et le clair-obscur; *le Titien*, pour le coloris. Il forma son style de ce que ces trois artistes avoient chacun d'excellent. Il joignoit l'expression la plus sublime au coloris le plus vrai, et à cette intelligence des divers effets, qui enchante les sens à la première impression, et la raison à l'examen. Ses tableaux ont surtout cette grace qui se sent et ne s'explique point. Personne n'avoit étudié les anciens avec plus de soin. Tout ce qu'il y a de technique dans l'*Histoire de l'Art*, par l'abbé *Winckelman*, son ami, est de lui. Il respectoit, il admiroit les ouvrages des anciens, mais sans fanatisme, et

ne dissimuloit point les fautes qu'il y découvroit.

MÈNIL, *Voyez* MESNIL.

MENIN, (N.) conseiller au parlement de Metz, mort en 1770, étoit Parisien. On a de lui : I. *Anecdotes de Samos et de Lacédémone*, 1744, 2 volumes in-12. II. *Turlubleu*, 1745, in-12. III. *Cléodamis*, 1746, in-12. Mais ces ouvrages frivoles doivent céder la place à son *Traité du Sacre des Rois de France*, 1723, in-12, où l'on trouve des recherches curieuses.

MENINSKI, (François de Megnien) a publié *Thesaurus linguarum Orientalium*, Vienne en Autriche, 1680 à 1687, 5 vol. in-folio, très-rare. La plupart des exemplaires de ce savant ouvrage, fut consumée par le feu qu'un boulet de canon, tiré par les Turcs lors du siége de Vienne, mit au magasin du libraire. M. *Peignot* dit qu'un exemplaire fut vendu 900 liv. en 1776. *Meninski* a prouvé, jusqu'à l'évidence, que la langue angloise a la plus grande analogie avec l'ancien persan.

MENJOT, (Antoine) habile médecin François, mort à Paris en 1685. On a de lui, un livre intitulé : *L'Histoire et la guérison des Fièvres malignes*, avec plusieurs *Dissertations*, en quatre parties, Paris, 1674, 3 volum. in-4.°; et des *Opuscules*, Amsterdam, 1697, in-4.° Ce médecin étoit Protestant, mais Protestant modéré.

MENIPPE, philosophe Cynique de Phénicie, étoit esclave. Il racheta sa liberté, et devint citoyen de Thèbes et usurier. Ce métier, indigne d'un philosophe, lui attira des reproches si violens, qu'il se pendit de désespoir. Il avoit composé treize livres de *Satires*, qui ne sont pas parvenues jusqu'à nous. — Il y eut un autre *Menippe* de Stratonice, qui étoit l'homme de toute l'Asie qui parloit avec le plus de grace et d'éloquence. Il donna des leçons à *Cicéron*, comme il nous l'apprend dans son *Brutus*.

MENNON-SIMONIS, chef des Anabaptistes appelés *Mennonites*, dont les sentimens sont plus épurés que ceux des autres, étoit d'un village de Frise, et curé. Mais s'étant laissé séduire par un Anabaptiste nommé *Ubbo Philippi*, il se fit rebaptiser par lui. Son éloquence et son savoir en firent un des patriarches de la secte. Il eut un grand nombre de disciples en Westphalie, dans la Gueldre, en Hollande et dans le Brabant. Il prêcha vivement contre le Baptême des enfans, qu'il regardoit comme une invention du pape, et pour la réitération du Baptême dans les adultes. Il nioit que J. C. eût reçu sa chair de la vierge *Marie*. Il tiroit le corps du Messie, tantôt de la substance du Père, tantôt de celle du Saint-Esprit. On mit sa tête à prix en 1543; mais il échappa aux recherches de ses persécuteurs, et mourut en 1565, à Oldeslo, entre Lubeck et Hambourg. Les uns le peignent comme un homme fort modéré, les autres comme un homme très-rigide. Ce qu'il y a de sûr, c'est qu'il désapprouva les cruelles extravagances des Anabaptistes guerriers. On donna le recueil de tous ses *Ouvrages* à Amsterdam, en 1681. Après la mort de *Mennon*, le schisme se mit parmi ses sectateurs, et sur-

tout parmi ceux de Flandre et de Suisse. Pour le faire cesser, les deux partis prirent des arbitres, et promirent de s'en tenir à leur jugement. Les Flamands, qui étoient les Mennonites rigides, furent condamnés; mais ils accusèrent les arbitres de partialité, rompirent tout commerce avec les Mennonites mitigés, et ce fut un crime d'habiter, de manger, de parler, et d'avoir la moindre conversation ensemble, même à l'article de la mort. Les Provinces-Unies s'étant soustraites à la domination de l'Espagne, les Anabaptistes ne furent plus persécutés. *Guillaume I*, prince d'Orange, ayant besoin d'une somme d'argent pour soutenir la guerre, la fit demander aux Mennonites, qui la lui envoyèrent. Le prince ayant reçu la somme et signé une obligation, il leur demanda quelle grace ils souhaitoient qu'on leur accordât? Les Anabaptistes demandèrent à être tolérés, et ils le furent en effet après que la révolution fut accomplie. A peine les ministres Protestans jouissoient-ils de l'exercice libre de leur religion dans les Provinces-Unies, qu'ils firent tous leurs efforts pour rendre les Anabaptistes odieux, et pour les faire chasser. Toutes les difficultés qu'ils essuyèrent de la part des Eglises Réformées, et des magistrats du pays, jusque vers le milieu du 17^e^ siècle, ne les empêchèrent point de continuer leurs divisions. Ils assemblèrent cependant un Synode en 1632, à Dordrecht, pour travailler à se réunir, et il s'y fit une espèce de traité de paix, qui fut signé de cent cinquante-un Mennonites: mais quelques années après il s'éleva de nouveaux schismatiques dans la secte de *Mennon*. Le Mennonisme a aujourd'hui deux grandes branches en Hollande, sous le nom desquelles tous les Frères sont compris. L'une est celle des *Waterlanders*, l'autre celle des *Flamands*. Dans ceux-ci sont renfermés les Mennonites Frisons et les Allemands, qui sont proprement la secte des Anabaptistes anciens; plus modérés, à la vérité, que leurs prédécesseurs ne le furent en Allemagne et en Suisse.

I. MENOCHIUS, (Jacques) jurisconsulte de Pavie, étoit si habile, qu'il fut appelé le *Balde* et le *Barthole* de son siècle. Après avoir professé dans différentes universités d'Italie, il devint président du conseil de Milan, et mourut, le 10 août 1607, à 75 ans. On a de lui: I. *De recuperandâ Possessione, De adipiscendâ Possessione*, in-8.° II. *De Præsumptionibus*, Genève, 1670, 2 vol. in-fol. III. *De arbitrariis Judicum quæstionibus, et causis Conciliorum*, in-fol.; et d'autres ouvrages qui furent recherchés autrefois, et qui peuvent l'être encore aujourd'hui pour certaines matières.

II. MENOCHIUS, (Jean-Etienne) fils du précédent, né à Pavie en 1576, se fit Jésuite en 1593, à l'âge de 17 ans. Il se distingua par son savoir et par sa vertu jusqu'à sa mort, arrivée le 4 février 1656, à 80 ans. On a de lui: I. Des *Institutions politiques et économiques*, tirées de l'Ecriture-Sainte. II. Un savant *Traité de la République des Hébreux*. III. Un *Commentaire sur l'Ecriture-Sainte*, dont la meilleure édition est celle du Père *Tournemine*, Jésuite, en 1719, 2 vol. in-fol. Tous ces ouvrages

sont en latin, et le dernier est estimé pour la clarté et la précision qui le caractérisent. On l'a réimprimé en 1767, en 4 vol. in-4°, à Avignon, chez *Aubert*, et on a suivi l'édition de *Tournemine*.

MÉNOPHILE, est le nom de l'esclave à qui *Mithridate*, après sa défaite par *Pompée*, confia la garde de sa fille qu'il avoit enfermée dans une forteresse. *Manlius Priscus*, lieutenant du vainqueur, assiégea la place, et étoit sur le point de la prendre, lorsque *Ménophile*, craignant que la jeune princesse ne fût exposée à quelque outrage, la tua, et se perça peu après avec la même épée.

MENOT, (Michel) Cordelier, mort en 1518, se fit un nom célèbre par les pieuses farces qu'il donna en chaire. On a publié ses *Sermons*, et ils sont recherchés, pour le mélange barbare qu'il y a fait du sérieux et du comique, du burlesque et du sacré, des bouffonneries les plus plates, et des plus sublimes vérités de l'Evangile. « Les bûcherons, dit-il dans un endroit, coupent de grosses et de petites branches dans les forêts, et en font des fagots : ainsi nos ecclésiastiques, avec des dispenses de Rome, entassent gros et petits bénéfices. Le chapeau de cardinal est lardé d'évêchés, et les évêchés lardés d'abbayes et de prieurés, et le tout lardé de diables. Il faut que tous ces biens de l'Eglise passent les trois Cordelières de l'*Ave Maria* : car le *Benedicta tu*, sont grosses abbayes de Bénédictins; *in mulieribus*, c'est Monsieur et Madame; et *fructus ventris*, ce sont banquets et goinfreries. » L'un de ses meilleurs discours est son sermon sur le salut. C'est ainsi que ce sermon commence : Honorable, et à mon sens, dévot auditoire : *Si desideramus omnes salvare animas nostras, debemus esse imitatores ecclesiæ, quæ prolando facit* les obsèques *primorum parentum nostrorum Adæ et Evæ, qui fuerunt privati et banniti ex Paradiso terrestri...* En rappellant la comparaison que l'Evangile fait de la mort avec la nuit, il dit : *Cum nox est*, un chacun se retire en sa maison. *Domine, nonne totâ die ibitis ad faciendum* les crespes et mille dissolutions et *meretricia? Mirum est* que tant plus que *ecclesia est magis devota et in dolore et luctu, populus est magis dissolutus... O Domine! quando bestia est* prise au pied, et la chandelle est soufflée, *qualiter revertitur in domum suam?* Les voyez-vous ? *Invenietis in unâ parochiâ meretricem, etc... Erit in hâc villâ homo vitæ pessimæ*, renieur de Dieu. *De sero*, le soir, *facit bonam vultam, de mane invenitur mortuus : quid dicitis de hoc, domini*, etc. ? Il compare dans ce même discours l'Eglise à une vigne, à cause de l'utilité de son fruit : *Vinum lætificat cor hominis... Voyez* les Mémoires de *Niceron*, tome XXIV; vous y trouverez quelques échantillons des discours de *Menot*. Il ont été imprimés en quatre parties in-8.° Le plus recherché des curieux, est le volume intitulé : *Sermones quadragesimales, olim Turonis declamati*, 1519 ou 1525. Celui qui contient les Sermons prononcés à Paris, l'est beaucoup moins; il parut en 1530, in-8.°

MENOUX, (Joseph de) Jésuite, né à Besançon, et mort

en 1766, à 71 ans, obtint la confiance de *Stanislas*, roi de Pologne, et devint son prédicateur ordinaire, et supérieur du séminaire de Nanci. C'étoit un homme d'esprit, intrigant, serviable, ami utile et ennemi dangereux. Il fit croire, dit *Voltaire*, au pape *Benoît XIV*, auteur de gros traités in-folio sur la canonisation des Saints, qu'il les traduisoit en françois; il lui en envoya quelques pages, et obtint, pour son séminaire, un bon bénéfice, dont il dépouilla des Bénédictins, et se moqua ainsi de *Benoît XIV* et de *St. Benoit*. On a de lui, des *Notions philosophiques sur les vérités fondamentales de la Religion*, 1738, in-8°; et il eut part aux ouvrages religieux et moraux du roi *Stanislas*. Ce prince lui accordoit tout ce qu'il demandoit.

MENTEL, (Jean) imprimeur de Strasbourg, auquel plusieurs auteurs ont attribué mal à propos l'invention de l'imprimerie. *Jacques Mentel*, entre autres, médecin de la faculté de Paris, vers le milieu du 17e siècle, qui se disoit un de ses descendans, publia deux *Dissertations* latines pour le prouver. Son opinion eut quelques partisans. Mais, depuis qu'on s'est attaché davantage à éclaircir l'origine de cet art célèbre, si on n'est pas encore parvenu à dissiper tous les nuages qui l'ont enveloppé; au moins est-on d'accord que *Mentel* n'en est pas l'auteur. C'est encore une chose très-douteuse, pour ne rien dire de plus, que l'extraction noble de cet imprimeur, qui n'a d'autre garant que l'assertion sans preuve du même *Jacques Mentel*. Sa première profession n'étoit guère celle d'un gentilhomme. Il étoit originairement écrivain et enlumineur de lettres: ce qu'on appeloit en ce temps-là *Chrysographus*. Comme tel, il fut admis parmi les notaires de l'évêque de Strasbourg, et en 1447, dans la communauté des peintres de cette ville. Mais, si *Mentel* ne fut pas l'inventeur de la typographie, on ne peut lui refuser d'avoir été le premier qui se distingua dans cet art à Strasbourg, où il publia d'abord une *Bible* en 1466, en 2 vol. in-folio; *De arte prædicandi*, ouvrage tiré de la doctrine de *St. Augustin*, imprimé à peu près dans le même temps; *Epistolæ S. Hieronymi*, in-fol., sans date, mais relié en 1469; un *Poëme* allemand sur les exploits guerriers de *Charles le Hardy*, duc de Bourgogne, in-folio, 1477. On y trouve huit estampes, grossièrement coloriées, qui représentent les villes de Morat en Suisse, de Nancy, etc.; et ensuite, depuis 1473 jusqu'en 1476, une compilation énorme en 10 vol. in-fol., intitulée: *Vincentii Bellovacensis Speculum historiale, morale, physicum et doctrinale*. Il mourut en 1478, après s'être enrichi par son industrie, et jouissant d'une grande réputation. L'empereur *Fréderic IV* lui avoit accordé des armoiries en 1466. Il est vrai que *Jacques Mentel* prétend que ce prince ne fit alors que renouveler l'ancien écusson de sa famille; mais il ne le prouve pas, et cette concession présente l'idée d'un anoblissement, plutôt que celle d'une réhabilitation. Au reste, le *Diplome Impérial* ne qualifie point *Mentel* d'inventeur de l'imprimerie. (*Voyez* FUSTH *et* GUTTEMBERG.)

MENTÈS, roi des Taphiens, dont *Minerve* prit la ressemblance pour assurer *Pénélope* qu'*Ulysse* étoit vivant, et pour engager *Télémaque* à aller le chercher. *Homère* le distingue de *Mentor*.

MENTOR, gouverneur de *Télémaque*. C'étoit l'homme le plus sage et le plus prudent de son siècle. *Minerve* prit sa figure pour élever *Télémaque*, et elle l'accompagna ainsi lorsqu'il alla chercher son père après le siége de Troye.

MENTZEL, (Christian) né à Furstenwal, dans le Mittel-Marck, se rendit célèbre par ses connoissances dans la médecine et la botanique, et voyagea longtemps pour les perfectionner. Il s'étoit procuré des relations dans les pays les plus éloignés, jusque dans les Indes. Il mourut en 1701, âgé de près de 79 ans. Il étoit de l'académie des Curieux de la nature. On a de lui, *Index nominum Plantarum*, Berlin, 1696, in-folio, réimprimé en 1715, avec des augmentations sous le titre de *Lexicon plantarum Polyglotton universale*. II. Une *Chronologie de la Chine*, Berlin, 1696, in-4°, en allemand. On conserve de lui, dans la bibliothèque royale de Berlin, des manuscrits: I. Sur l'*Histoire naturelle du Brésil*, 4 vol. in-folio. II. — *sur les fleurs et les plantes du Japon*, avec figures enluminées, 2 vol. in-folio, etc.

MENTZER, (Balthasar) théologien Luthérien, né à Allendorf dans le landgraviat de Hesse-Cassel, en 1565, se fit un nom parmi ceux de sa communion par ses lumières, et mourut en 1627, à 62 ans. Il a laissé une *Explication de la Confession d'Augsbourg*, et d'autres ouvrages de controverse.

MENU DE CHOMERCEAU, (Etienne) d'abord lieutenant général du bailliage de Villeneuve-sur-Yonne, fut nommé à l'assemblée Constituante, où, comme doyen d'âge, il fut appelé le premier à la présidence. Ses opinions furent modérées et justes comme son caractère. Il s'étoit fait connoître dans la littérature, 1.° par des *Poésies* insérées dans les anciens journaux; 2.° par une imitation du *Renaud*, poëme du *Tasse*, en 2 vol. in-8.° *Menu de Chomerceau* est mort au mois de septembre 1802, à l'âge de 79 ans.

MENUS, (Jason) célèbre professeur de législation à Pavie, étoit né en 1435. Il a publié plusieurs ouvrages de droit. *Louis XII* voulut assister à une de ses leçons. *Menus* l'alla prendre à son palais, vêtu d'une robe tissue d'or, pour le conduire aux écoles. Le roi le fit entrer le premier, en lui disant que dans ces lieux la puissance des professeurs étoit plus grande que celle des rois.

MENZIKOFF, (Alexandre) garçon pâtissier sur la place du palais de Moscow, fut tiré de son premier état dans son enfance, par un hasard heureux qui le plaça dans la maison du czar *Pierre*. Ayant appris plusieurs langues, et s'étant formé aux armes et aux affaires, il commença par se rendre agréable à son maître, et finit par se rendre nécessaire. Il seconda tous ses projets, et mérita, par ses services, le gouvernement de l'Ingrie, le rang de prince et le titre de général major. Il se signala en

Pologne

Pologne en 1708 et 1709; mais l'an 1713 il fut accusé de péculat, et condamné à une amende de 300 mille écus. Le *Czar* lui remit l'amende, et lui ayant rendu ses bonnes graces en 1719, il l'envoya commander en Ukraine, et ambassadeur en Pologne, l'an 1722. Toujours occupé du soin de se maintenir, même après la mort de *Pierre le Grand*, dont la santé étoit assez mauvaise, *Menzikoff* découvrit alors à qui le *Czar* destinoit sa succession à la couronne. Le prince lui en sut mauvais gré, et le punit en le dépouillant de la principauté de Pleskow. (*Voyez* SAXE.) Mais sous la czarine *Catherine*, il fut plus en faveur que jamais, parce qu'à la mort du *Czar*, en 1725, il disposa tous les partis à la laisser jouir du trône de son époux. Cette princesse ne fut pas ingrate. En désignant son beau-fils *Pierre II* pour son successeur, elle ordonna qu'il épouseroit la fille de *Menzikoff*, et que son fils épouseroit la sœur du *Czar*. Les époux furent fiancés : *Menzikoff* fut fait duc de Cozel, et grand maître-d'hôtel du *Czar*; mais ce comble d'élévation fut le moment de sa chûte. Les *Dolgorouki*, favoris du *Czar*, et maîtres de l'esprit de ce prince, le firent exiler, avec toute sa famille, à 250 lieues de Moscow, dans une de ses terres. Il eut l'imprudence de partir de Moscow avec la splendeur et le faste d'un homme qui iroit prendre possession du gouvernement d'une grande province. Ses ennemis en profitèrent pour augmenter l'indignation du *Czar*. A quelque distance de Moscow, il rencontra un détachement de soldats. L'officier qui le commandoit, le fit descendre de ses voitures, qu'il renvoya à Moscow; et le fit monter, lui et toute sa famille, sur des chariots couverts, pour être conduit en Sibérie, en habit de paysan. Arrivé au lieu de son exil, on lui amena des vaches et des brebis pleines, avec de la volaille, sans qu'il pût savoir à qui il étoit redevable de ce bienfait. Son occupation dans ce lieu sauvage, où il étoit réduit à une simple cabane, fut de cultiver et de faire cultiver la terre. De nouveaux chagrins aggravèrent les peines de son exil. Il avoit perdu sa femme dans la route : il eut la douleur de voir périr une de ses filles, de la petite vérole; ses deux autres enfans, attaqués de la même maladie, en revinrent. Il succomba lui-même, le 2 novembre 1729, sous le poids de son infortune, et sous les efforts qu'il faisoit pour la soutenir. Il mourut, dit *Duclos*, de la maladie des ministres disgraciés, laissant à ses pareils une leçon inutile, parce qu'il ne se la font que quand ils n'en peuvent plus faire usage. Il fut enterré auprès de sa fille, dans un petit oratoire qu'il avoit fait bâtir. Ses malheurs lui avoient inspiré des sentimens de piété, que son élévation lui fit long-temps oublier. Les deux enfans qui restoient, eurent un peu plus de liberté après sa mort. L'officier leur permit d'aller à la ville, le Dimanche, pour assister à l'office, mais non pas ensemble : l'un y alloit un Dimanche, et l'autre le Dimanche suivant. Un jour que la fille revenoit, elle s'entendit appeler par un paysan qui avoit la tête à la lucarne d'une cabane, et elle reconnut, avec la plus grande surprise, que ce paysan étoit *Dolgorouki*, la cause du malheur de

sa famille, et victime à son tour des intrigues de cour. Elle vint apprendre cette nouvelle à son frère, qui ne vit pas sans étonnement ce nouvel exemple du néant des grandeurs. Peu de temps après, *Menzikoff* et sa sœur, rappelés à Moscow par la czarine *Anne*, laissèrent à *Dolgorouki* leur cabane, et se rendirent à la cour. Le fils y fut capitaine des gardes, et reçut la cinquième partie des biens de son père. La fille devint dame d'honneur de l'impératrice, et fut mariée avantageusement.

MENZINI, (Benoît) poëte Italien, né à Florence en 1646, mort en 1704, à 50 ans, à Rome, où il étoit professeur au collége de la Sapience, et membre de l'académie des Arcades. Il s'attacha à la reine *Christine*, qui protégea et encouragea ses talens. Il fut un de ceux qui relevèrent la gloire de la poésie Italienne; mais il fut beaucoup plus négligent sur l'article de sa fortune. La mort de la reine de Suède, et l'inconduite de *Menzini*, le réduisirent à l'aumône; il ne subsistoit plus que par les secours que lui procuroit *Redi* de la part des grands-ducs. On a de lui, divers ouvrages, entr'autres des *Satires* réimprimées à Amsterdam en 1718, in-4.° Elles sont recherchées, pour les graces du style et la finesse des pensées. Il a encore composé un *Art Poétique*; des *Elégies*; des *Hymnes*; les *Lamentations de Jérémie*, où règne tout l'enthousiasme prophétique; *Academia Tusculana*, ouvrage mêlé de vers et de prose, qui offre plusieurs morceaux pleins de chaleur, quoique composés dans la langueur d'une hydropisie; des *Poésies* diverses. Ses *Œuvres* ont été recueillies à Florence, 1731, en deux vol. in-4.°

MEONIUS, cousin de l'empereur *Odenat*, étoit de toutes les parties de plaisir de ce prince; mais il ne sut pas conserver ses bonnes graces. *Odenat* piqué de ce que, pour lui ôter le plaisir de la chasse, il affectoit de tirer le premier sur les bêtes qui se présentoient à eux, le fit mettre en prison. *Meonius* garda un vif ressentiment de cet outrage, et fit assassiner *Odenat* et *Hérodien* son fils, en 267. Après avoir satisfait sa vengeance, il prit la pourpre impériale, et ne la porta pas long-temps. Les mêmes soldats qui l'en avoient revêtu, le poignardèrent, aussi indignés de son incapacité que du déréglement de ses mœurs. *Voyez* ODENAT.

MERA, (Mythol.) fille de *Prœtus* et d'*Antia*, suivoit *Diane* à la chasse. Comme elle étoit fort belle, *Jupiter* qui l'aperçut, prit la figure de la déesse pour en abuser. *Diane* en fut si courroucée, que pour empêcher que quelqu'autre dieu n'employât le même artifice, elle la perça d'un trait et la changea en chien.

MERAIL, *Voy.* AMARAL.

MERAUX, (Nicolas-Jean) musicien, acquit de la réputation en mettant en musique l'opéra de *Samson*, par *Voltaire*, et celui d'*Œdipe et Jocaste*, représenté en 1762. Il est mort, au commencement de 1797, âgé de 52 ans, et en laissant trois Opéra non encore joués: les *Thermopiles*; *Scipion* ou la *Chûte de Carthage*; et un autre, dont le sujet est tiré de l'Histoire de Perse.

MERBÈS, (Bon de) docteur en théologie et prêtre de l'Oratoire, sortit de cette congrégation, après y avoir enseigné les belles-lettres avec succès. Nommé en 1659, par les échevins de Montdidier, principal de leur collége, il donna sa démission de cette place pour se consacrer plus entièrement à ses études; mais les magistrats, en considération de ses services, lui conservèrent pendant sa vie la jouissance du revenu de la chapelle de Guerbigny. *Merbès* composa, à la sollicitation de *le Tellier*, archevêque de Rheims, une Théologie, qu'il publia à Paris, en 1683, en deux vol. in-folio, sous ce titre : *Summa Christiana*. Ses principes ne sont pas ceux des Casuistes relâchés. La latinité en est pure et élégante; mais le style en est trop enflé et sent le rhéteur. Ce théologien, également pieux et savant, mourut au collége de Beauvais, à Paris, le 2 août 1684, à 68 ans.

I. MERCADO, (Michel de) connu aussi sous le nom de *Mercati* et de *Mercatus*, né à San-Miniato en Toscane, fut premier médecin du pape *Clément VIII* et de plusieurs autres pontifes, et intendant du Jardin des plantes du Vatican, où il forma un beau *Cabinet de Métaux et de Fossilles*. La Description en a été donnée à Rome, en 1717, in-folio, avec un Appendix de 53 pages, en 1719, par *Lancisi*, sous le titre de *Metallotheca*... *Mercado* mourut en 1593, à 53 ans. On avoit une si haute idée de son mérite, que *Ferdinand*, grand duc de Toscane, le mit au rang des familles nobles de Florence, et que le sénat Romain le décora aussi de la noblesse romaine. C'étoit l'ami de *St. Philippe de Néri* et du cardinal *Baronius*. On a de lui, d'autres ouvrages sur son art, qui le firent beaucoup estimer; et un savant Traité *De gli Obelischi di Roma*, 1589, in-4.° Il le dédia à *Sixte-Quint*, qui l'employa avec succès dans plusieurs négociations. Il ne fut pas moins utile à *Clément VIII*, qui témoigna les plus vifs regrets de sa mort.

II. MERCADO, (Louis de) *Mercatus*, natif de Valladolid en Espagne, premier médecin des rois *Philippe II* et *Philippe III*, mort âgé de 86 ans, vers 1606, a laissé divers Ouvrages, recueillis en 1654, à Francfort, en 3 vol. in-folio.

I. MERCATOR, (*Marius*) auteur ecclésiastique, ami et élève de *St. Augustin*, Africain selon *Baluze*, et Calabrois selon le P. *Garnier*, écrivit contre les Nestoriens et les Pélagiens, et mourut vers 451. Tous ses Ouvrages furent publiés en 1673, in-folio, par le P. *Garnier*, Jésuite, avec de longues dissertations. *Baluze* en donna une nouvelle édition, à Paris, en 1684, in-8.°

II. MERCATOR, (Gerard) habile géographe, né à Rupelmonde en Flandre, en 1512, oublioit de manger et de dormir pour s'appliquer à la géographie et aux mathématiques. L'empereur *Charles-Quint* en faisoit un cas particulier, et le duc de *Juliers* le fit son cosmographe. Il mourut à Duisbourg, le 2 décembre 1594, âgé de 83 ans. On a de lui : I. Une *Chronologie*, depuis le commencement du monde jusqu'à l'an 1568, prouvée

par les éclipses, et des observations astronomiques, Cologne, 1568; et Basle, 1577, in-folio. *Onuphre Panvin* estimoit cet ouvrage un peu sec, mais clair et assez exact. II. Des Tables ou Descriptions géographiques de toute la terre, auxquelles il donna le nom d'*Atlas*, Duisbourg, 1595, in-4.° *Judocus Hondius* en a donné une édition augmentée d'un grand nombre de cartes, Amsterdam, 1666. III. *Harmonia Evangelistarum*, contre *Charles du Moulin*, Duisbourg, 1592, in-4.° IV. Un Traité *De creatione ac fabricâ mundi*. Cet ouvrage fut condamné, à cause de quelques propositions repréhensibles sur le péché originel. V. Une Édition des *Tables géographiques de Ptolomée*, corrigées, 1589, in-fol. *Mercator* joignoit à la sagacité de l'esprit, la dextérité de la main : il gravoit et enluminoit lui-même ses *Cartes*, et faisoit ses instrumens de mathématiques.

III. MERCATOR, (Nicolas) mathématicien, du 17^e^ siècle, natif du Holstein, et membre de la Société royale de Londres, se retira en Angleterre, où il demeura jusqu'à sa mort. On a de lui, une *Cosmographie*, et d'autres ouvrages estimés. C'étoit un homme de mérite, qui fit quelques découvertes, et qui remarqua le défaut des premières *Cartes marines*.

MERCATOR, (Isidore) *Voy.* ISIDORE, n.° VI.

MERCATUS, *Voyez* MERCADO.

MERCHISTON, *Voyez* NEPER.

MERCI, *Voyez* MERCY.

MERCI, (l'Ordre de *LA*) *Voyez* PIERRE NOLASQUE, n.° XXII.

I. MERCIER, (Jean) *Mercerus*, d'Usez en Languedoc, étudia le droit à Toulouse et à Avignon, et y fit de grands progrès. Il quitta la jurisprudence, pour s'appliquer aux belles-lettres, et aux langues grecque, latine, hébraïque, et chaldaïque. Il succéda à *Vatable*, dans la chaire d'hébreu au collége royal à Paris, en 1547. Obligé de sortir de la France pendant les guerres civiles, il se retira à Venise, auprès de l'ambassadeur de cette couronne, qui le ramena dans sa patrie. Il mourut à Usez, en 1562. C'étoit un petit homme, desséché par ses savantes veilles; mais dont la voix claire et forte pouvoit remplir un grand auditoire. Il possédoit une vaste littérature. Parmi les ouvrages dont il enrichit son siècle, on distingue : I. Ses *Leçons sur la Genèse et les Prophètes*, à Genève, 1598, in-folio. II. Ses *Commentaires* sur *Job*, sur les *Proverbes*, sur l'*Ecclésiaste*, sur le *Cantique des Cantiques*, 1573, en 2 vol. in-folio, qui sont estimés. III. *Tabulæ in Grammaticam Chaldaïcam*, Paris, 1550, in-4.° L'auteur s'étoit laissé infecter par les opinions de *Calvin*.

II. MERCIER, (Josias) fils du précédent, et non moins savant que son père, étoit un habile critique. Il mourut le 6 décembre 1626. Quoique employé à diverses affaires importantes, il ne négligea pas les travaux du cabinet. On a de lui : I. Une excellente édition de *Nonius-Marcellus*, 1614, in-4.° II. Des *Notes* sur *Aristenète*, sur *Tacite*, sur *Dictys de Crète*, et sur

le *Livre* l'Apulée *de Deo Socratis*. Claude *Saumaise* étoit son gendre.

III. MERCIER, (Nicolas) de Poissy, mort en 1647, régent de troisième au collége de Navarre à Paris, et sous-principal des grammairiens de ce collége, s'acquit beaucoup de réputation par son habileté à élever la jeunesse, et par ses ouvrages. On a de lui : I. Le *Manuel des Grammairiens*, in-12 ; ouvrage confus, du moins aux yeux de la plupart des jeunes gens. On se sert pourtant de ce livre dans divers colléges, parce qu'il y a des principes excellens pour la belle latinité. II. Un *Traité de l'Epigramme*, en latin, in-8° : ouvrage très-estimé. III. Une édition des *Colloques* d'*Erasme*, purgée des endroits dangereux, et enrichie de notes.

IV. MERCIER, (Jacques le) architecte sous *Louis XIII* et *Louis XIV*, eut la direction des principaux édifices élevés de son temps, tels que la Sorbonne, le Palais royal, Saint-Roch, le Val-de-Grace, sur les dessins de *Mansard*.

V. MERCIER, (Barthélemi) connu sous le nom d'abbé *de Saint-Léger*, naquit à Lyon, le 1^er^ avril 1734, et entra fort jeune dans la congrégation de Sainte-Geneviève. Il y fut connu par l'ancien évêque de Grenoble, *Caulet*, qui aimoit les livres, et qui donna à *Mercier* les premières leçons de bibliographie. Ce dernier devint bibliothécaire de Sainte-Geneviève, et succéda dans cette place au savant *Lingré*, qui étoit allé observer le passage de *Vénus* dans la mer des Indes. En 1764, *Louis XV* étant venu visiter la bibliothèque, *Mercier* lui en montra les raretés, et lui inspira assez d'intérêt pour qu'il le nommât à l'abbaye de Saint-Léger de Soissons, qui étoit vacante. *Mercier* voyagea en Hollande et dans la Belgique, pour y visiter les bibliothèques et les savans, et se lia intimement avec *Meerman*, l'un des plus célèbres érudits en bibliographie. Dépouillé de ses bénéfices par la révolution, il supporta avec courage l'indigence où il tomba. Les malheurs de sa patrie l'affligèrent ; et la rencontre qu'il fit de son ami, l'abbé *Loyer*, que l'on conduisoit à l'échafaud, fut la première cause de son dépérissement. Il mourut, le 13 mai 1799. Une profonde érudition, de la clarté dans les recherches distinguèrent ses écrits ; un caractère doux et affable, de la gaieté, point de morgue, le firent aimer. Les belles bibliothèques de *Soubise* et *la Vallière* lui durent une partie de leurs richesses. Ses ouvrages sont : I. *Lettre* sur la bibliographie de *Debure*, 1763, in-8.° II. *Lettre* à M. *Capperonier*, sur le même objet. III. *Lettres* sur le véritable auteur du Testament politique du cardinal *de Richelieu*. IV. *Supplément* à l'Histoire de l'Imprimerie de *Prosper Marchand*, 1765, in-4.° V. *Lettre* sur la *Pucelle d'Orléans*, 1775. VI. *Dissertation* sur l'auteur du livre de l'*Imitation de J. C.* VII. *Notice* du livre rare, intitulé : *Pedis admirandæ*, par *J. d'Artis*. VIII. *Notice* de la Platopodologie d'*Antoine Fiancé*, médecin de Besançon. IX. *Lettres* sur celles attribuées au pape *Ganganelli*. X. *Notice* sur les tombeaux des ducs de *Bourgogne*. XI. *Lettres* sur différentes éditions rares du 15^e^

siècle, 1783, in-8.° XII. *Observations* sur l'essai d'un projet de Catalogue de bibliothèque. XIII. *Description* d'une *Giraffe* vue à Fano. XIV. *Notice* raisonnée des ouvrages de *Gaspard Schott*, Jésuite, 1785, in-8.° XV. *Bibliothèque des Romans*, traduits du grec, 1796, 12 vol. in-12. XVI. Il a travaillé au *Journal* de Trevoux, à celui des Savans, et au *Magasin* encyclopédique. Il a laissé plusieurs Manuscrits et des Notes, sur les poëtes latins du moyen âge; les Œuvres de *la Monnoye*; la Bibliothèque de *la Croix du Maine* et de *Duverdier*, et l'ouvrage de *Dreux du Radier*, sur les Lanternes.

MERCŒUR, (Philippe-Emmanuel *de Lorraine*, duc de) naquit en 1558, de *Nicolas de Lorraine*, et de *Jeanne de Savoie-Nemours*, sa seconde femme. Il s'endurcit dès sa première jeunesse aux fatigues de la guerre, et se distingua dans plusieurs occasions. Lié avec le duc de *Guise*, il fut sur le point d'être arrêté comme cet illustre factieux, aux états de Blois, en 1588; mais la reine *Louise de Lorraine*, sa sœur, l'en ayant averti, il échappa à ce péril. Ce fut alors qu'il embrassa ouvertement le parti de la Ligue. Il se cantonna dans son gouvernement de Bretagne, y appela les Espagnols, et leur donna le port de Blavet en 1591. Les agens de *Henri IV* l'engagèrent, en 1595, à conclure une trève, qui devoit durer jusqu'au mois de mars de l'année suivante. On vint à bout ensuite de la lui faire prolonger jusqu'au mois de juillet. Ses amis lui reprochèrent alors, ce qu'il avoit reproché plusieurs fois au duc de *Mayenne*: que *les occasions ne lui avoient pas manqué*, mais *qu'il avoit souvent manqué aux occasions*. Cependant, comme tous les chefs de la Ligue avoient fait leur paix avec le roi, il fit la sienne en 1598. Le mariage de sa fille *Françoise*, riche héritière, avec *César de Vendôme*, fut le prix de la réconciliation. Le duc de *Mercœur* ne songea plus qu'à trouver quelque occasion brillante de signaler son courage; elle se présenta bientôt. L'empereur *Rodolphe II* lui fit offrir, en 1601, le commandement de son armée en Hongrie contre les Turcs. Le duc partit pour cette expédition; et on le vit, à la tête de 15,000 hommes seulement, entreprendre de faire lever le siége qu'*Ibrahim* bacha avoit mis devant Chanicha avec soixante mille combattans. Il voulut l'obliger à donner bataille; mais, ayant bientôt manqué de vivres, il fut contraint de se retirer. Sa retraite passa pour la plus belle que l'Europe eût vue depuis longtemps. L'année suivante, il prit Albe royale, et défit les Turcs qui venoient la secourir. Ce héros, obligé de retourner en France, fut attaqué d'une fièvre pourprée à Nuremberg, où il mourut en 1602, à 44 ans. *St. François de Sales* prononça son Oraison funèbre à Paris; et l'on applaudit beaucoup aux éloges qu'il donna à sa valeur, tour-à-tour prudente et téméraire. Il ne loua pas moins sa piété, sa justice, sa douceur, son humanité. Cet Éloge funèbre se trouve dans le recueil des *Œuvres de St. François de Sales*, en 2 volum. in-folio.

I. MERCURE, (Mythol.) fils de *Jupiter* et de *Maïa*, ap-

pelé *Hermès* par les Grecs, étoit Dieu de l'éloquence, du commerce et des voleurs. On le regardoit comme le messager des Dieux, principalement de *Jupiter*, qui lui avoit attaché des ailes à la tête et aux talons, pour qu'il exécutât ses ordres avec plus de vitesse. Il conduisoit les ames dans les enfers, et avoit le pouvoir de les en tirer. Il savoit parfaitement bien la musique. Ce fut lui qui déroba les troupeaux, les armes et la lyre d'*Apollon*, et se servit de cette lyre pour endormir et tuer *Argus*, qui gardoit la vache *Io*. Il métamorphosa *Battus* en pierre de touche, délivra *Mars* de la prison où *Vulcain* l'avoit enfermé, et attacha *Prométhée* sur le mont Caucase. Il fut aimé de *Vénus*, dont il eut *Hermaphrodite*. (Voy. *aussi* ACLAURE *et* MUETTE.) On le représente ordinairement sous la figure d'un beau jeune homme, tenant un caducée à la main, avec des ailes à la tête et aux talons. Comme il portoit la parole alternativement aux dieux du ciel et des enfers, la langue lui étoit consacrée. On élevoit, en son honneur, des statues de pierres quarrées, au haut desquelles on ne voyoit qu'une tête, et on les plaçoit dans les carrefours. Regardé comme dieu des chemins, il étoit honoré par tous les voyageurs, qui jetoient une pierre sur les monceaux appelés *Acervi mercuriales*, qu'on voyoit sur les grandes routes. *Festus* fait venir le nom de *Mercure*, de *mercium cura*, parce qu'il présidoit au commerce et à tous les arts qui le font fleurir. La pluralité des noms qu'on a donnés à *Mercure*, a mis quelque confusion dans son histoire. Nous avons déjà dit que les Grecs l'appeloient *Hermès*, qui signifie *interprète*. Les Latins, indépendamment du nom de *Mercurius*, lui donnoient celui de *Cyllenius*, parce qu'ils le croyoient né sur la montagne de Cyllène; de *Nomius*, à cause des lois dont il passoit pour être l'auteur; de *Camillus*, parce qu'il étoit le messager des Dieux. Les Carthaginois l'appeloient *Sumès*, par la même raison; les Egyptiens, *Phine*; les Alexandrins, *Thot*; les Gaulois, *Theutatès*; et ses derniers noms lui étoient donnés, dit-on, pour marquer son éloquence.

MERCURE TRISMEGISTE, *Voy.* HERMÈS.

II. MERCURE, (Jean) célèbre charlatan, qui parut à Lyon, en 1478. Il jouoit le philosophe, et il se croyoit plus habile que tous les anciens, Hébreux, Grecs et Latins. Ce sophiste avoit avec lui sa femme et ses enfans; il étoit vêtu de lin, et portoit à son cou une chaîne, à l'imitation d'*Apollonius de Tyanes*, dont il se disoit le disciple. Il étoit fort sérieux, et se vantoit de guérir toutes sortes de maladies. On en donna avis à *Louis XI*, qui le fit examiner à Lyon par les plus habiles médecins de son royaume. Sur le rapport qu'ils firent au roi, que la science de cet homme étoit plus qu'humaine, ce prince voulut le voir. Le charlatan satisfit à toutes ses questions, et lui fit deux présens: l'un étoit une épée très-riche, qui renfermoit cent quatre-vingts petits glaives ou couteaux: l'autre, un bouclier orné d'un miroir, qu'il disoit contenir beaucoup de vertus secrètes. Cet homme étoit si désintéressé, qu'il distribua aux pau-

vres tout l'argent qu'il reçut du roi. Il ne demeura que quelques mois dans Lyon, et disparut tout d'un coup, sans qu'on pût savoir ce qu'il étoit devenu. Tout cela sentoit l'imposteur, d'autant plus qu'il se vantoit d'avoir la pierre philosophale, et de transmuer les métaux.

MERCURIALIS, (Jérôme) célèbre médecin, appelé par quelques-uns l'*Esculape de son temps*, naquit à Forli, en 1530, et y mourut, le 13 novembre 1596, à 66 ans. Il pratiqua et professa la médecine à Padoue, à Bologne et à Pise. Il donna la santé à bien des malades, et des instructions salutaires à ceux qui se portoient bien. Les habitans de Forli mirent sa statue dans leur place publique, pour honorer la mémoire d'un homme qui avoit tant illustré et obligé sa patrie. Son mérite lui acquit non-seulement beaucoup de réputation, mais encore des richesses immenses. Il laissa à son fils 120,000 écus d'or, après avoir vécu avec éclat, et fait des libéralités considérables à ses amis et de grandes charités aux pauvres. C'étoit un homme bien fait et de bonne mine. Il étoit d'une douceur angélique et d'une piété exemplaire. Il voulut que ses ouvrages parussent de son vivant par le soin de ses disciples, afin de pouvoir corriger ses méprises et celles des imprimeurs. On en forma un recueil à Venise, 1644, in-folio. Les principaux sont : I. *De Arte Gymnasticâ*, à Venise, 1587, in-4°; et à Amsterdam, 1672, in-4.° Des recherches curieuses sur les jeux d'exercice des anciens, de savantes explications, et quelques bons préceptes, font le mérite de ce livre et des suivans. II. *De morbis Mulierum*, 1601, in-4.° III. *De morbis Puerorum*, Francfort, 1584, in-4.° IV. Des *Notes* sur *Hyppocrate*, et sur quelques endroits de *Pline* l'ancien. V. *Consultationes et responsa medicinalia*, Venise, 1624, in-folio, avec les notes de *Mundinus*. VI. *Medicina practica*, Venise, 1627, in-folio. *Voyez* II. CIACONIUS.

I. MERCY, (François de) général de l'armée du duc de Bavière, né à Longwy en Lorraine, se signala dans diverses occasions. Il prit Rotweil, en 1643, et Fribourg, en 1644. Peu de temps après, il perdit la bataille donnée proche cette ville, fut blessé à celle de Nortlingue, le 3 août 1645, et mourut de ses blessures. On l'enterra dans le champ de bataille, et on grava sur sa tombe ces mots honorables :

STA, VIATOR; HEROEM CALCAS!
Arrête, Voyageur; tu foules un Héros!

Une chose singulière de *Mercy*, c'est que, dans tout le cours de deux campagnes que le duc d'*Enguien*, le maréchal *de Grammont* et *Turenne* avoient faites contre lui, ils n'avoient jamais rien projeté dans leur conseil de guerre, que *Mercy* ne l'eût deviné et ne l'eût prévenu, comme s'ils lui eussent fait la confidence de leurs desseins. C'est un éloge que peu d'autres généraux ont mérité.

II. MERCY, (Florimond, comte de) petit-fils du précédent, né en Lorraine, l'an 1666, se signala tellement par sa valeur dans les armées Impériales, qu'il devint welt-maréchal de l'empereur, en 1704. L'année suivante, il força les lignes de Psaffenhoven, et fut vaincu en Al-

sace, par le comte *du Bourg*, en 1709. Le comte de *Mercy* s'acquit beaucoup de gloire dans les guerres de l'empereur contre les Turcs. Il fut tué à la bataille de Parme, le 29 juin 1734. Le comte d'*Argentan*, colonel Impérial, son cousin, qu'il avoit adopté, fut son héritier, à condition qu'il prendroit le nom et les armes de *Mercy*.

MÈRE, (Ignace le) né à Marseille, prêtre de l'Oratoire, quitta cette congrégation, et se fixa, vers 1722, à Paris, où il mourut, en 1752, à 75 ans. On a de lui : I. *Pensées morales et Chrétiennes sur la Genèse*, 1734, 2 vol. in-12. II. La *Traduction* des *Homélies* de *St. Chrysostôme*, 1741, 4 vol. in-8°, et *De la Providence*, par *Théodoret*, 1740, in-8.°

MÉRÉ, *Voyez* POLTROT.

MÉRÉ, (George Brossin, chevalier de) écrivain du Poitou, d'une des plus illustres familles de cette province, se distingua par son esprit et par son érudition. *Homère*, *Platon*, *Plutarque*, et les autres excellens auteurs Grecs, lui étoient aussi familiers que les François. Après avoir fait quelques campagnes sur mer, il parut à la cour avec distinction, et se fit estimer et rechercher des savans et des grands. Sur la fin de sa vie, il se retira dans une belle terre qu'il avoit en Poitou, et il y mourut dans un âge fort avancé, vers 1690, très-persuadé de toutes les vérités du christianisme, que les lumières de son esprit lui avoient toujours rendues respectables. Le chevalier *de Méré* étoit un homme d'un esprit précieux et galant, et un philosophe qui tâchoit d'être agréable. Ses ouvrages sont : I. *Conversations de M de Clérembault et du Chevalier de Méré*, in-12. II. Deux *Discours*, l'un *de l'Esprit*, et l'autre *de la Conversation*, in-12. III. Les *Agrémens du discours*. IV. Des *Lettres*, 1689, 2 vol. in-12. V. *Traités de la vraie Honnêteté*, de *l'Eloquence* et de *l'Entretien*, publiés par l'abbé *Nadal*, avec quelques autres *Œuvres posthumes*, in-12, 1701. Voici le jugement qu'on en porte dans le 3e tome des *Mélanges d'Histoire et de Littérature*, de *Vigneul-Marville*. « Le chevalier *de Méré* étoit un homme à réflexions. Il avoit une grande abondance de pensées, et pensoit bien : mais il faut avouer aussi, qu'à force d'avoir voulu polir son style, il l'a exténué; qu'il est quelquefois guindé et peu naturel.... Ce qu'il y a de singulier dans les ouvrages du chevalier *de Méré*, c'est qu'en disant lui-même que *le Discours ne sauroit être trop ajusté*, il détruit une autre maxime qu'il avoit avancée, qu'*il faut sur toutes choses qu'un homme qui se mêle d'écrire, évite de sentir l'Auteur*; ce qui arrive néanmoins, lorsqu'on est aussi mystérieux dans le langage qu'il l'étoit. » Cependant il croyoit avoir, en écrivant, le ton de la *bonne Compagnie*; car c'est d'après lui que tant de gens qui ont le langage de la mauvaise, répètent tous les jours ce mot qu'il mit à la mode. Aujourd'hui on a à peu près oublié le chevalier *de Méré* et son *chien de style*, comme disoit Mad. *de Sévigné*, qui avoit le bon esprit de n'y rien comprendre. Il est vrai que ce *chien de style* tenoit plutôt au jargon des *Précieuses ridicules* de *Molière*, qu'au persiflage de quelques-unes

de nos sociétés, qui vaut peut-être encore moins. *Voyez* aussi la *Bibliothèque historique du Poitou*, par M. *Dreux du Radier*, tome IV.

MERIAN, (Marie-Sybille) fille d'un graveur Allemand, célèbre par ses *Paysages*, ses *Perspectives* et ses *Vues*, hérita des talens de son père. Elle naquit à Francfort en 1647, et mourut à Amsterdam en 1717, à 70 ans. Le goût, l'intelligence et la vérité avec lesquels elle a su peindre à détrempe les fleurs, les papillons, les chenilles et autres insectes, lui ont fait beaucoup de réputation. Elle étoit si curieuse de cette partie de l'histoire naturelle, qu'elle entreprit plusieurs voyages pour voir les collections que des curieux en avoient faites. Elle avoit épousé *Jean Andriesz Graff*, habile peintre et architecte de Nuremberg. Les Hollandois attirèrent par leurs offres, les deux époux chez eux. Mad. *Mérian* ne quitta son pays que parce qu'elle n'avoit plus rien à y observer; elle eut le courage d'affronter les dangers et les périls de la mer pour aller chercher de nouvelles connoissances en Amérique : elle s'arrêta deux ans (et non deux mois, comme on le dit dans *Moréri*) à Surinam, et elle s'y occupa à dessiner tout ce qu'elle y put trouver de reptiles et d'insectes, de même que les plantes, les fleurs et les fruits qui leur servent d'alimens. Elle peignit tout cela sur vélin, et les connoisseurs conviennent qu'on ne peut rien ajouter à ce travail. Les mouches brillantes de Surinam, répandent, suivant elle, une lumière si vive et si continue, qu'une seule lui suffit pour l'éclairer, pendant qu'elle peignit tous les insectes de ce pays. On a de cette dame : I. *Origine des Chenilles, leurs nourritures et leurs changemens*, Nuremberg, 1679, 1688, deux vol. in-4°, avec figures, en allemand; on l'a traduit en latin sous ce titre : *Erucarum ortus*, Amsterdam, 1705. Sa fille donna un 3e volume comme l'ouvrage posthume de sa mère. Nous avons le tout en françois, sous ce titre : *Histoire des Insectes de l'Europe*, traduite par *Jean Maret*, Amsterdam, 1730, in-folio, avec 36 planches de plus, et des notes. II. *Dissertation sur la génération et les transformations des Insectes de Surinam*, en flamand, Amsterdam, 1705, in-4.° *Item* en latin, Amsterdam, 1705, in-fol., avec 60 magnifiques planches; *item*, en françois et en latin, Amsterdam, 1726, in-fol. Ces deux ouvrages ont été réunis en françois sous ce titre : *Histoire des Insectes de l'Europe et de l'Amérique*, Amsterdam, 1730, in-fol. On les a réimprimés en françois et en latin à Paris, en 1768; et on y a ajouté le *Florilegium* d'*Emmanuel Sweerts*, traduit en françois, dont il y a des exemplaires enluminés. Les dessins de cette dame ont été déposés dans l'hôtel-de-ville d'Amsterdam, et multipliés par la gravure. Son père, *Matthieu Mérian*, est connu par sa *Topographie de l'Univers*, 31 tom. in-fol.; et par son *Florilegium*, Francfort, 1612, 2 vol. in-folio.

MERICI, (*Voyez* ANGÈLE.)

MERILLE, (Edmond) l'un des plus savans jurisconsultes du 17e siècle, étoit de Troyes en Champagne. Il enseigna le droit à Bourges, avec une réputation extraordinaire, et mourut en

1647, à 68 ans, après s'être distingué sur le théâtre littéraire par divers écrits. On a fait une édition de ses Œuvres à Naples, en 2 vol. in-4°, 1720.

MÉRION, conducteur du char d'*Idoménée*, se distingua beaucoup au siége de Troye. *Homère* le compare à *Mars* pour la valeur. — Il y eut un autre *Mérion*, fils de *Jason*, célèbre par ses richesses et par son avarice.

MERKLIN, (George-Abraham) médecin, né à Weissembourg, en Franconie, pratiqua son art à Nuremberg, et mourut en 1702, à 58 ans. Il a donné: I. Un Traité *De ortu et oceasu transfusionis sanguinis*, Nuremberg, 1679, in-8°, dans lequel il s'élève contre cette pratique. II. Une nouvelle édition de *Vander-Linden*, *De Scriptis Medicis*, 1686, 2 vol. in-4.° III. *De incantamentis*, in-4°, 1715. Ces Traités offrent des choses qu'on ne trouve point ailleurs.

MERLAT, (Élie) théologien de la religion Prétendue Réformée, né à Saintes, en 1634, voyagea en Suisse, à Genève, en Hollande et en Angleterre. Il devint ensuite ministre de Saintes, où il se distingua pendant 19 ans, par sa science et par sa probité. Une réponse violente qu'il fit au livre d'*Arnauld*, intitulé: *Le Renversement de la Morale, etc.*, l'obligea de sortir de France en 1680. Il se retira alors à Genève, et de là à Lausanne, où il fut pasteur et professeur, et où il mourut en 1705, à 71 ans. C'étoit un homme zélé, charitable, doux, honnête, et d'une conversation agréable. Son cœur étoit si compatissant pour les malheureux, qu'il ne régaloit jamais ses amis, sans destiner une pareille somme pour le soulagement des pauvres. Outre l'ouvrage dont nous avons parlé, on a de lui: I. Plusieurs *Sermons*. II. Un *Traité de l'autorité des Rois*. III. Un autre Traité *De conversione Hominis peccatoris*: ouvrages qui ont eu quelques succès dans la Réforme.

I. MERLIN, (Ambroise) écrivain Anglois du 5e siècle, qu'on a regardé long-temps comme un grand magicien, et dont on rapporte des choses surprenantes. Plusieurs auteurs ont écrit, qu'il avoit été engendré d'un *Incube*, et qu'il avoit transporté d'Irlande en Angleterre, les grands rochers qui s'élèvent en pyramide près de Salisbury. On lui attribue des *Prophéties* extravagantes, et d'autres ouvrages ridicules, sur lesquels quelques auteurs ont fait des commentaires remplis d'une crédulité puérile: *Alain de l'Isle*, entr'autres, a donné dans ces fables. Le *Roman* de *Merlin* et ses *Prophéties* parurent à Paris en 1530, in-fol., et furent traduits en italien, à Venise, en 1539 et 1554, in-8.° (*Voyez* II. Rosemonde.)

II. MERLIN, (Jacques) docteur de Sorbonne, natif du diocèse de Limoges, fut curé de Montmartre, puis chanoine et grand pénitencier de Paris. Un sermon séditieux contre quelques grands seigneurs, soupçonnés d'être favorables aux nouvelles erreurs, ayant fait beaucoup de bruit à Paris et à la cour, *François Ier* le fit mettre en prison dans le château du Louvre, en 1527, et l'envoya en exil à Nantes deux ans après. Ce monarque s'étant ensuite appaisé, lui permit de revenir à Paris, en 1530. Il y mourut, le 26 septembre

1541, dans un âge assez avancé, après avoir occupé la place de grand vicaire, et la cure de la Magdeleine. Ses ouailles trouvèrent en lui le plus tendre et le plus zélé des pasteurs. *Merlin* est le premier qui ait donné une *Collection des Conciles*. Il y en a eu trois éditions. Tout ce qu'il a fait, a été de recueillir les conciles avec leurs actes. Mais ce n'étoit pas assez : il falloit les conférer pour corriger les textes défectueux, et retrancher un nombre infini de fautes qui se rencontrent dans les manuscrits. *Merlin* ne l'a pas dissimulé, puisqu'il dit dans sa Préface, que le lecteur pourra trouver de mauvaises interprétations. La forme qu'il a donnée à sa Collection est toute simple. Il avoit dessein de rapporter ce qui regarde les conciles et les papes, qu'*Isidore de Séville* a recueillis en un vol. Il l'exécuta dans le premier tome; mais il n'y a donné que la version latine des six premiers conciles généraux, et des six conciles provinciaux d'Ancyre, de Néocésarée, de Gangres, de Sardique, d'Antioche et de Laodicée. Il y a inséré la donation de *Constantin*, qui n'a aucune autorité. On n'y trouve point le 5e concile général, tenu l'an 553, sur l'affaire des trois Chapitres. En un mot, l'ouvrage est peu considérable, quoiqu'on ait l'obligation à l'auteur d'avoir excité, par son exemple, beaucoup d'autres à nous donner des Collections plus amples et plus exactes. On a encore de lui, des éditions de *Richard de Saint-Victor*, de *Pierre de Blois*, de *Durand de Saint-Pourçain*, et d'*Origène*. Il a mis à la tête des Œuvres de ce Père, une *Apologie*, dans laquelle il entreprend de justifier *Origène* des erreurs qu'on lui impute; mais cette justification ne lave pas entièrement ce grand homme.

III. MERLIN, (Charles) Jésuite du diocèse d'Amiens, mort à Paris, dans le collége de *Louis le Grand*, en 1747, enseigna avec distinction les humanités et la théologie. Il s'appliqua ensuite aux travaux du cabinet, et recueillit des éloges. On a de lui : I. Une *Réfutation de Bayle*, in-4.° II. Un *Traité historique et dogmatique sur la forme des Sacremens*. III. Plusieurs *Dissertations* insérées dans les *Mémoires* de Trevoux.

MERLIN COCCAYE, (*Voy.* FOLENGO, n.° II.

MERLON, (Jacques) dit HORSTIUS, curé de Cologne, mort en 1644, à 47 ans, est auteur du *Paradisus animæ Christianæ*, en vers, in-8° et in-12, figures : ouvrage plein d'onction, traduit sous le titre d'*Heures Chrétiennes*, 2 vol. in-12, par *Fontaine*, secrétaire des Solitaires de Port-Royal. Il étoit natif de Horst, dans le pays de Gueldre : ce qui lui fit donner le nom de *Horstius*. Il procura l'édition des savans *Commentaires* d'*Estius*, sur les Épitres, et une autre très-soignée des Œuvres de *St. Bernard*. Il profitoit de tous les momens que lui laissoient ses fonctions pastorales, pour les consacrer à l'étude.

MERMET, (Claude) d'abord principal du collége de Saint-Rambert en Bugey, auroit pu couler des jours heureux dans cette place. Trop instruit pour ne pas s'appercevoir des connoissances qui lui manquoient, il la quitta, et se rendit à Lyon pour

travailler à les acquérir. De savans imprimeurs y résidoient alors, *Mermet* se lia avec eux, et leur fut utile. Il fit imprimer dans cette ville, en 1583, la tragédie de *Sophonisbe*, reine de Numidie, qu'il avoit traduite en vers françois sur l'original italien de *Jean-George Trissino*. Après un séjour de quelques années à Lyon, *Mermet* revint à Saint-Rambert, et y reprit sa place de principal. Ce fut alors qu'il composa, pour l'utilité de ses élèves, son *Traité de l'Orthographe Françoise*. Les règles qu'il y donne, sont en vers françois, et ont toutes une tournure épigrammatique, il le termine par ces quatre vers :

Si quelqu'un parle par envie
Du petit livre que j'ai fait,
Sans colère, je le supplie
D'en faire un autre plus parfait.

L'ouvrage de *Mermet* a précédé ceux de tous les grammairiens François; c'est le premier sur notre langue que l'on connoisse. On a encore de lui, une critique du traité de son compatriote, *Claude Guichard*, sur la manière d'ensévelir, en usage chez les différens peuples. Cette critique est infiniment plus rare que l'écrit qui l'a fait naître. *Duverdier-Vauprivas* parle de *Mermet* dans sa *Bibliothèque Françoise*, et lui attribue plusieurs épigrammes, parmi lesquelles on peut citer celle-ci:

Un boucher consul de village,
Fut envoyé loin pour chercher
Un prêcheur docte personnage,
Qui vint en carême prêcher.
On en fit de lui approcher
Demi-douzaine en un couvent.
Le plus gras fut prins du boucher
Cuidant qu'il fut le plus savant.

On voit par ces vers, que la règle qui défend l'*hiatus*, n'étoit point encore défendue en poésie. Sur la fin de ses jours, *Mermet* devint châtelain du duc de Savoie, *Charles-Emmanuel*, qui, instruit de son mérite, lui avoit accordé une pension. Les anciens recueils renferment plusieurs de ses poésies, qui ont de l'agrément et du naturel. On a retenu ces vers de lui :

Les amis de l'heure présente
Ont le naturel du melon,
Il en faut essayer cinquante
Avant d'en rencontrer un bon.

Mermet mourut à Saint-Rambert, emportant les regrets des gens de bien, et l'estime des littérateurs de son temps.

MERMET, *Voy.* BOLLIOUD.

MÉRODACH-BALADAN, *Voyez* BALADAN.

MÉROPE, fille d'*Atlas* et de *Pléïone*, et l'une des sept Pléïades, rendoit une lumière assez obscure, selon la Fable, parce qu'elle avoit épousé *Sisyphe*, homme mortel; au lieu que ses sœurs avoient été mariées à des Dieux. — *Mérope* est aussi le nom de l'épouse de *Cresfonte*, héros Grec, laquelle reconnut son fils dans l'instant même où elle alloit l'immoler.

MÉROVÉE *ou* MÉROUÉE, roi de France, succéda à *Clodion*, l'an 448, et combattit *Attila*, l'an 451, près de Méry-sur-Seine. On dit qu'il étendit les bornes de son empire, depuis les bords de la Somme, jusqu'à Trèves, qu'il prit et qu'il saccagea. Il mourut en 456. Sa valeur a fait donner à nos rois de la première race le nom de *Mérovingiens*. On ne connoît ni sa famille, ni l'année de sa naissance. Quelques écrivains le font parent de *Clodion*. D'autres auteurs ont écrit

que sa mère, se baignant au bord de la mer, il sortit un taureau marin, qui la rendit grosse de ce prince. Cette fable a pris vraisemblablement sa source dans le mot *Mer-Veich*, qui signifie Veau de mer. *Mérouée* eut trois enfans, mais on ne connoit que *Childeric*, son successeur. Les deux autres quittèrent leur père pour suivre les drapeaux, l'un d'*Attila*, l'autre d'*Aëtius*: on ne sait ce qu'ils devinrent. — Il y a eu un *Ménovée*, fils de *Chilperic*, qui séduit par la beauté et les intrigues de *Brunehaut*, ennemie implacable de son père, l'épousa à Rouen, l'an 576. *Chilperic* l'ayant appris, vole furieux à cette ville, pour punir la téméraire passion du jeune prince. Les deux époux se réfugient dans une église, et n'en sortent qu'avec l'assurance d'avoir la vie sauve. Mais à peine eurent-ils quitté leur asile, que *Mérovée* fut ordonné prêtre, malgré lui, et *Brunehaut* fut renvoyée en Austrasie, pleurer les cendres encore tièdes du roi *Sigebert*, son époux, assassiné l'année précédente.

I. MERRE, (Pierre le) avocat au parlement de Paris, et professeur royal en droit canon, mort en 1728, se rendit très-habile dans les affaires ecclésiastiques. On a de lui: I. Un Mémoire intitulé: *Justification des Usages de France, sur les Mariages des Enfans de Famille, faits sans le consentement de leurs Parens*, 1686. II. *Sommaire touchant la Juridiction*, in-folio, 1705. Ces deux ouvrages sont estimables, par l'érudition qu'ils renferment.

II. MERRE, (Pierre le) fils du précédent, mort à Paris sa patrie en 1763, à 76 ans, étoit un avocat célèbre, et obtint une chaire de professeur royal en droit canon, qu'il remplit avec distinction. Il ne se distingua pas moins que son père, et c'est à eux qu'on doit le *Recueil des Actes, Titres et Mémoires* concernant les affaires du clergé de France; augmenté d'un grand nombre de *Pièces* et d'*Observations* sur la discipline présente de l'Église, et mis en nouvel ordre suivant la délibération de l'assemblée générale du Clergé du 29 août 1705, en 12 vol. in-fol., 1716 et 1750. On y joint une *Table* de 1752, réimprimée en 1764: les *Harangues* en 1740; les *Procès-verbaux* qui en sont la suite, commencent au Colloque de Poissy en 1561, jusqu'à présent. Les plus rares sont: de 1625, in-4°, imprimé jusqu'à la page 448; de 1635 et 1636, in-fol.; de 1645 et 1646, in-fol.; de 1651, in-fol.; de 1655, 1656, 1657, in-fol. Nous ne parlerons pas des *Manuscrits*. On en a imprimé un Abrégé, 1767 et années suivantes, en 6 vol. in-fol., qui a pour titre: *Collection des Procès-verbaux des assemblées générales du Clergé*, rédigés par ordre des matières, et réduits à ce qu'ils ont d'essentiel. Ce recueil a été fait sous la direction de M. l'évêque de Mâcon. On a réimprimé à peu près au même temps le *Recueil des Actes, Titres et Mémoires du Clergé*, chez *Garigan*, à Avignon, en 14 vol., in-4°, plus commodes, mais moins exacts que l'édition in-folio.

MERSENNE, (Marin) religieux Minime, né au bourg d'Oyse dans le Maine, le 8 septembre 1588, étudia à la Flèche avec *Descartes*, et forma avec lui une liaison qui ne finit qu'avec leur vie. Les mêmes goûts forti-

lièrent leur amitié. Le P. *Mersenne* étoit né avec un génie heureux pour les mathématiques et pour la philosophie. Il inventa la *Cycloïde*, nouvelle courbe, qui fut aussi nommée *Roulette*, parce que cette ligne est décrite par un point de la circonférence d'un cercle qu'on fait rouler sur un plan. Les plus grands géomètres se mirent à étudier sur cette courbe, et le P. *Mersenne* eut dès-lors un rang distingué parmi eux. Ce savant religieux, également propre à la théologie et à la philosophie, enseigna ces deux sciences depuis 1615 jusqu'en 1619. Il voyagea ensuite en Allemagne, en Italie et dans les Pays-Bas. Son caractère doux, poli et engageant, lui fit par-tout d'illustres amis. Il s'étoit rendu comme le centre de tous les gens de lettres, par le commerce mutuel qu'il entretenoit entr'eux, les excitant à publier leurs productions, et les aidant même à les revoir. Il mourut à Paris le 1^er^ septembre 1648, à 60 ans, regretté comme un génie pénétrant et comme un philosophe plein de sagacité. L'auteur d'un *Dictionnaire philosophique* trop fameux, en a parlé avec un mépris injuste, en l'appelant *le Minime et très-minime Père Mersenne*. Les talens de cet habile mathématicien méritoient plus d'égards. C'étoit d'ailleurs un vrai philosophe, sans faire parade de philosophie. Il vécut tranquille et exempt d'ambition. Il auroit pu posséder les premiers emplois de son ordre dans sa province; mais il ne voulut jamais porter ce fardeau. Sa dernière maladie fut un abcès au côté droit, que les médecins prirent pour une fausse pleurésie. Après l'avoir beaucoup tourmenté par les remèdes, on prit le parti d'ouvrir le côté; mais il mourut dans l'opération. Il ordonna, en mourant, qu'on achevât l'ouverture de son corps, afin qu'on connût l'origine de son mal, et qu'il pût être utile même après sa mort, comme il l'avoit été pendant sa vie. On a de lui, plusieurs ouvrages; les plus connus sont: I. *Quæstiones celebres in Genesim*, 1623, in-fol. C'est dans ce livre qu'il parle de *Vanini*. Il faisoit mention en même temps, depuis la colonne 669^e^, jusqu'à la 676^e^, des autres Athées de son temps. On lui fit remplacer cette liste imprudente et peut-être dangereuse, par deux cartons. Il est rare de trouver des exemplaires avec les pages supprimées. Au reste, il a fait entrer dans son Commentaire un grand nombre de choses fort étrangères. Sa plus grande digression regarde la musique, à laquelle il s'étoit fort appliqué. *Mersenne* s'éloignant de son humeur pacifique, y attaque, en plusieurs endroits, avec beaucoup de vivacité et sans ménagement, *Robert Fludd*, gentilhomme Anglois, dont il avoit lu l'*Apologie*, publiée à Leyde en 1616, in-8.° Cet auteur lui rendit bientôt ses duretés avec usure, dans deux livres qu'il publia contre lui. Plusieurs personnes prirent la plume pour sa défense. Les plus zélés furent deux de ses confrères, *François de la Noue* et *Jean Durel;* le premier, sous le masque de *Flaminius*, et l'autre sous celui d'*Eusèbe de Saint-Just*. Mais personne ne le fit avec plus d'avantage que *Gassendi*, dont la défense se trouve parmi ses Œuvres. II. L'*Harmonie universelle concernant la théorie et la pratique de la Musique*, 2 volumes in-fol., dont le premier est de 1636, et le second de 1637. Il y

en a une édition latine de 1648, in-fol., avec des améliorations. Ce livre est recherché, et il ne se trouve pas facilement. III. *De Sonorum naturâ, causis et effectibus;* ouvrage profond. IV. *Cogitata Physico-mathematica*, in-4.° V. La *Vérité des Sciences*, in-12. VI. Les *Questions inouies*, ou *Récréations des Savans*, contenant beaucoup de choses qui concernent principalement la philosophie et les mathématiques, Paris, 1634, in-4.° VII. Une édition des *Sphériques* de *Menelaüs*. VIII. *L'Impiété des Déistes et des plus subtils Libertins, découverte et réfutée par raisons de Théologie et de Philosophie:* ensemble la réfutation des Dialogues de *Jordan Brun*, dans lesquels il a voulu établir l'ame universelle de l'univers; avec plusieurs difficultés de mathématiques, expliquées; Paris, 1624, in-8°, 2 vol. Quoique les raisonnemens du P. *Mersenne* ne soient pas toujours concluans, on trouvera dans ce livre plusieurs choses qui pourront intéresser les métaphysiciens. Il y a quelques *Lettres* latines de ce savant Minime, parmi celles de *Martin Ruar*, célèbre Socinien. Le P. *Mersenne* savoit employer ingénieusement les pensées des autres; aussi, *la Mothe-le-Vayer* l'appeloit-il le *Bon Larron... Voy.* sa *Vie*, 1649, in-8°, par le P. *Hilarion de Coste.*

MERVESIN, (Joseph) religieux de l'ordre de Cluny non réformé, obtint le prieuré de Baret, et mourut en 1721, à Apt, sa patrie, de la peste. Il avoit contracté cette maladie en se consacrant au service des pestiférés. *Marvesin* est principalement connu par son *Histoire de la Poésie Françoise*, in-12, à Paris, 1706. Comme c'étoit le premier ouvrage que l'on eût donné sur cette matière, on le rechercha dans le temps, quoiqu'il ne soit ni exact ni correctement écrit.

MERVILLE, (Michel Guyot de) né en 1696 à Versailles, du président du grenier à sel de cette ville, voyagea en Italie, en Allemagne, en Hollande et en Angleterre. Il se fixa, en 1726, à la Haye, où il ouvrit une boutique de libraire. Il vendoit non-seulement des livres; il en composoit. Il mit au jour, en 1726, un *Journal*, qui eut quelque succès. Revenu à Paris après avoir quitté le commerce typographique, il se mit à travailler pour le théâtre, il y donna plusieurs Pièces, dont quelques-unes furent très-applaudies. Des chagrins causés par le dérangement de ses affaires, le déterminèrent, au bout de quelques années, à quitter la capitale, et à chercher de la dissipation dans de nouveaux voyages. Après avoir parcouru divers pays, il se retira, vers 1751, en Suisse, auprès d'un gentilhomme son ami, chez lequel il passa les dernières années de sa vie. On varie sur la manière dont il la termina. Les uns disent qu'il mourut d'une colique de *miserére*, sur le grand chemin de Genève; la plus commune opinion est, que le chagrin le porta enfin à avancer le terme de ses jours en se noyant dans le lac de Genève, en 1765, à l'âge de 69 ans. On ignora long-temps ce qu'il étoit devenu, quoique plusieurs circonstances, qui accompagnèrent sa disparition, eussent fait présumer le genre de sa mort; et elle ne fut enfin constatée, qu'après les perquisitions du résident de France à Genève. La conduite

que

que tint *Guyot* avant de consommer cet acte de désespoir, fait honneur à ses sentimens. Il mit ordre à ses affaires, fit un état de ses effets, laissa sur sa table un bilan, par lequel il se trouvoit que leur valeur suffisoit pour acquitter ses dettes, et chargea, par une lettre, un magistrat de ses amis, de l'exécution de ses dernières volontés. *Merville* étoit un homme plein d'honneur et de droiture. Il étoit marié; sa tendresse pour sa femme et pour sa fille, associées à son infortune, la lui rendoient encore plus insupportable. Il tenta en vain de se réconcilier avec *Voltaire*, dont il avoit blessé la sensibilité par quelques critiques. Il eut beau faire des vers à sa louange, le célèbre poëte ne se souvint que des satires. Outre les six volumes in-12 de son Journal, intitulé : *Histoire Littéraire, contenant l'extrait des meilleurs Livres, un Catalogue choisi des Ouvrages nouveaux*, etc., on a de lui, un *Voyage Historique*, 1729, 2 vol. in-12; et plusieurs *Comédies*, qui ont été représentées sur les théâtres François et Italien, avec applaudissement : I. Les *Mascarades amoureuses*, pièce bien écrite, bien conduite, et dont les caractères se soutiennent. II. Les *Amans assortis sans le savoir*. III. *Achille à Scyros*, tragi-comédie. IV. Les *Époux réunis*, pièce dont l'intrigue est bien filée. V. Le *Consentement forcé*, pièce excellente. VI. L'*Apparence trompeuse*, comédie jouée au théâtre Italien en 1744. Le plan parut tracé avec netteté et rempli avec succès. Le dialogue est animé et plein d'agrément. VII. Les *Vieillards intéressés*, ou *le Dédit inutile*. On a publié, en 1766, en 3 vol. in-12, à Paris, chez la veuve *Duchesne*, ses *Œuvres de Théâtre*. Toutes les pièces du troisième volume sont nouvelles. On y trouve *les Tracasseries*, ou *le Mariage supposé*, comédie en cinq actes et en vers; *le Triomphe de l'Amitié et du Hasard*, en 3 actes et en vers; *la Coquette punie*, aussi en 3 actes; *le Jugement téméraire*, en un acte et en vers. La plupart de ces pièces plairoient au théâtre autant qu'à la lecture. L'intrigue y est en général bien liée, les caractères soutenus, et la versification n'est pas mauvaise, quoiqu'un peu foible.

I. MERULA, (George) d'Alexandrie de la Paille, enseigna le latin et le grec à Venise et à Milan, et mourut dans cette dernière ville en 1494. On a de lui, un grand nombre d'ouvrages écrits avec sécheresse, et qui manquent de justesse dans les raisonnemens et d'exactitude dans les faits. Les principaux sont : I. *Antiquitatis Vicecomitum Mediolanensium libri x*, Milan, 1625, in-fol. On trouve, à la suite de cet ouvrage, *Duodecim Vicecomitum Mediolani principum Vitæ, auct. Paulo Jovio; et Philippi Mariæ Vicecomitis Vita, auct. Petro Candido Decembrio*. II. La *Description du Mont-Vésuve* et *du Mont-Ferrat*. III. Des *Commentaires* sur *Martial*, *Stace*, *Juvenal*, *Varron*, *Columelle*. IV. Des *Epîtres*, etc. *Érasme*, *Hermolaüs-Barbarus*, et plusieurs autres savans, font de lui un grand éloge. *Tristanus-Calchus*, disciple de *Merula*, fut jugé capable, par son maître, d'être associé à son travail pour l'*Histoire de Milan*. Mais le disciple, craignant qu'on n'attribuât toute la gloire de cet ouvrage au

maître, en donna un autre de son propre fonds, Milan, 1624, où il critiqua d'une manière outrageante celle de son maître; artifice de jalousie, que les lecteurs judicieux n'eurent point de peine à démêler. *Merula* se défendoit avec vivacité contre les censeurs qui l'attaquoient; mais il ne tardoit pas à rougir de ces emportemens passagers. *Voyez* POLITIEN.

II. MERULA, (Paul) natif de Dort en Hollande, se rendit habile dans le droit, dans l'histoire, dans les langues et dans les belles-lettres. Pour donner plus d'étendue à ses connoissances, il voyagea en France, en Italie, en Allemagne et en Angleterre. De retour dans sa patrie, il succéda à *Juste-Lipse*, dans la chaire d'histoire de l'université de Leyde. Il eut l'art de faire goûter ses leçons, et d'adoucir la sécheresse de l'érudition par les charmes de la littérature. Ses ouvrages sont: I. Des *Commentaires* sur les fragmens d'*Ennius*, in-4.° II. Une édition de la *Vie* d'*Erasme* et de celle de *Junius*; l'une et l'autre in-4.° III. Un ouvrage très-utile pour la géographie, tant ancienne que moderne: *Cosmographiæ generalis libri tres, et Geographiæ particularis libri IV*; Leyde, 1605, in-4°; Amsterdam, 1636, 6 vol. in-12. Il n'a achevé que l'Espagne, la France et l'Italie; c'est une perte, dit *Lenglet*, qu'il n'ait pas fini. IV. *Manière de procéder en Hollande*, etc., en flamand: l'édition la plus complète est celle de Deft, 1705, in-4.° V. *Opera posthuma*, 1684, in-4°; ils contiennent cinq traités, *de Sacrificiis Romanorum, de Sacerdotibus, de Legibus, de Comitiis, de Præmiis militaribus*. Ils sont fort savans. VI. *Urbis Romæ delineatio*, Leyde, 1599. VII. *Histoire universelle*, depuis la naissance de Jésus-Christ, jusqu'à l'an 1200, continuée par son fils jusqu'en 1614, etc., en flamand, Leyde, 1627, in-fol.: la Continuation est pleine de traits injurieux contre l'église catholique. VIII. *Dissertatio de Maribus*. Ce savant mourut à Rostock, le 18 juillet 1607, à 49 ans. Ses travaux avoient de bonne heure ruiné sa santé. On lui fit une Epitaphe, dans laquelle on disoit qu'il étoit: *Doctissimorum humanissimus, et humanissimorum doctissimus*.

I. MÉRY *ou* MERRI, (St.) *Medericus*, abbé de Saint-Martin d'Autun, sa patrie; voulant vivre en simple religieux, il quitta son monastère, et vint à Paris, où il mourut l'an 700. On bâtit sur son tombeau une chapelle, qui est devenue dans la suite une église collégiale et paroissiale.

II. MÉRY, (Jean) chirurgien célèbre, né à Vatan en Berry l'an 1645, fut fait chirurgien major des Invalides en 1683. *Louvois*, qui lui avoit donné ce poste, l'envoya, l'année suivante, en Portugal, pour porter du secours à la reine, qui mourut avant son arrivée. L'Espagne et le Portugal tentèrent vainement de l'enlever à sa patrie. Il revint en France, et obtint une place à l'académie des Sciences. *Louis XIV* lui confia la santé du duc *de Bourgogne*, encore enfant; mais il se trouva, dit *Fontenelle*, encore plus étranger à la cour, qu'il ne l'avoit été en Portugal et en Espagne. Il revint à Paris, fut fait premier chirurgien de l'Hôtel-Dieu en 1700, et mourut le 3 novembre 1722, âgé de

77 ans. *Méry* eut, toute sa vie, beaucoup de religion, et des mœurs telles que la religion les demande et les inspire. « Les cieux, dit *Fontenelle*, racontoient sans cesse à *Cassini* la gloire de leur créateur; les animaux la racontoient aussi à *Méry*.» On ne peut lui reprocher que d'avoir été trop attaché à ses opinions. La retraite dans laquelle il avoit vécu, lui laissoit ignorer certains ménagemens d'expressions nécessaires dans la dispute. On a de lui: I. Plusieurs *Dissertations* dans les *Mémoires* de l'académie des Sciences. II. Des *Observations* sur la manière de tailler, par *Frère Jacques*, in-12. III. Des *Problèmes de Physique* sur le *Fœtus*. Cet habile homme possédoit à fond l'anatomie, et avoit l'adresse et la persévérance qu'il faut pour y faire des progrès. Pour ne pas trop se glorifier de la connoissance qu'il avoit de la structure des animaux, il faisoit réflexion sur l'ignorance où l'on est de l'action et du jeu des liqueurs. *Nous autres anatomistes*, disoit-il plaisamment, *nous sommes comme les crocheteurs de Paris, qui en connoissent toutes les rues, jusques aux plus petites et aux plus écartées; mais qui ne savent pas ce qui se passe dans les maisons.... Maître-Jean* fut un de ses élèves.

MESA, roi des Moabites, refusa de payer à *Joram*, roi d'Israël, le tribut qu'il payoit à son père *Achab*. *Joram* leva une armée pour obliger ce prince à le payer; et, secouru de *Josaphat*, roi de Juda, et du roi d'Idumée, il poursuivit *Mesa* jusque dans sa capitale. Elle alloit être forcée, lorsque *Mesa* désespéré fit monter son fils sur les murs de la ville; et pour montrer que ni lui ni son successeur ne se soumettroient jamais à payer le tribut, il sacrifia ce fils, son successeur, en présence des trois trois, qui furent saisis d'horreur et levèrent incontinent le siége.

MESANGE, (Matthieu) de Vernon, mort à Paris en 1758, âgé de 65 ans, avoit été garde de la bibliothèque de Saint-Germain-des-Prés. On a de lui: I. *Tarif de la Maçonnerie*, 1746, in-8.° II. *Traité de la Charpenterie et Bois*, 1753, 2 vol. in-8.° III. *Calculs tout faits*, in-12. Ce dernier ouvrage est plus ample, et les opérations à faire plus courtes, plus faciles que dans les *Comptes faits* de *Barrême*. On y trouve des tarifs sur l'escompte, le change et la vente des marchandises, le pair des aunages et des poids de l'Europe.

MESENGUY, (François-Philippe) né à Beauvais le 22 août 1677, professa pendant plusieurs années les humanités et la rhétorique au collége de cette ville. Ses amis l'appelèrent à Paris; il obtint la place de gouverneur de la chambre commune des rhétoriciens au collége de Beauvais. *Coffin*, devenu principal de ce collége après le célèbre *Rollin*, prit l'abbé *de Mesenguy* pour son coadjuteur, et le chargea d'enseigner le catéchisme aux pensionnaires. Ce fut pour eux qu'il écrivit son *Exposition de la Doctrine Chrétienne*. Le zèle qui l'animoit contre les Constitutionnaires l'ayant fait mal regarder à la cour, il quitta le collége de Beauvais en 1728. C'est alors qu'il s'appliqua dans la retraite, où il vivoit au milieu de Paris, à composer les différens ouvrages que nous avons de lui. Les principaux

sont : I. *Abrégé de l'Histoire et de la Morale de l'Ancien Testament*, un vol. in-12, Paris, 1728, livre dont *Rollin* a fait un grand éloge. II. *Abrégé de l'Histoire de l'Ancien Testament, avec des éclaircissemens et des réflexions*, à Paris, chez *Desaint et Saillant*, en dix vol. in-12. Cet ouvrage est comme le développement du précédent : il est très-utile aux personnes qui ne cherchent dans l'Ecriture que des leçons de morale et de religion. L'auteur du *Dictionnaire des Livres Jansénistes* avoue que « *Mesenguy* sait s'envelopper, et qu'il n'y a rien au-dehors de répréhensible; mais que, si l'on pénètre son esprit et ses motifs, on ne peut douter qu'il ne fasse des *allusions malignes aux circonstances présentes, soit des ordres du Roi, soit des miracles de Paris.* » III. Une édition du *Nouveau-Testament*, en un seul vol., et en trois vol. in-12, avec de courtes notes pour expliquer le sens littéral et le spirituel. IV. *Exposition de la Doctrine Chrétienne*, ou *Instruction sur les principales vérités de la religion*, en six vol. in-12. La clarté, la netteté et la précision sont le caractère de cet ouvrage, qui a souffert quelques difficultés; *Clément XIII* l'a condamné par un bref du 14 juin 1761. V. *La Constitution* UNIGENITUS *avec des remarques*, in-12. VI. *Lettres à un Ami sur la Constitution* UNIGENITUS, in-12. VII. *Entretiens sur la Religion*, in-12. L'abbé *Mesenguy* a eu beaucoup de part aux *Vies des Saints* de l'abbé *Goujet*, et il a travaillé au Missel de Paris. Ce pieux et savant écrivain mourut le 19 février 1763, à 86 ans. Son amour pour la retraite, l'esprit de religion dont il étoit pénétré, son zèle pour ses progrès, la douceur de son caractère, la candeur et la simplicité de son ame, l'ont fait respecter même de ses ennemis.

MESCHINOT, (Jean) sieur *de Mortières*, né à Nantes en Bretagne, fût maître d'hôtel du duc *François II* et de la reine *Anne* sa fille. Il suivit cette princesse lorsqu'elle épousa *Charles VIII*, et devint son maître d'hôtel. Il mourut en 1509. On a de lui, des Poésies intitulées : Les *Lunettes des Princes*, avec plusieurs *Ballades*; Paris, 1534, in-16. Le sujet de ce livre est *Dame Raison* qui veut faire présent aux princes d'un livre intitulé *Conscience*; et, pour le lire, elle leur donne ses lunettes, composées de deux verres *Prudence* et *Justice*, et le tour des verres est *Force* et *Tempérance*.

MESGRIN, *Voyez* SAINT-MESGRIN.

MESLE, (Jean) avocat au parlement de Paris, mort le 1er octobre 1756, à 75 ans, est auteur d'un *Traité des minorités, tutelles et curatelles*, in-4°, 1752; ouvrage estimé. Il travailla aussi au *Traité de la manière de poursuivre les crimes en jugement*.

MESLEM, *Voyez* ABU-MESLEM.

MESLIER, (Jean) curé du village d'Etrepigni en Champagne, étoit fils d'un ouvrier en serge, du village de Mazerni. Il est malheureusement célèbre par un écrit impie, publié après sa mort, sous le titre de : *Testament de Jean Meslier*. C'est une déclamation grossière contre tous les dogmes du Christianisme. Le

style en est très-rebutant, tel qu'on devoit l'attendre d'un curé de campagne. On le trouve dans l'*Evangile de la Raison*, in-8°, et dans le *Recueil nécessaire*, 1765, in-8.° *Meslier*, au milieu de son incrédulité, conserva des mœurs pures, disent les Philosophes, et donna, tous les ans, aux pauvres de sa paroisse, ce qui lui restoit de son revenu. D'autres le peignent comme un homme orgueilleux et misanthrope, qui cherchoit à troubler le repos de ses ouailles, en répandant parmi elles des systèmes dangereux. Il mourut en 1733, âgé de 55 ans.

I. MESMES, (Jean-Jacques de) seigneur de Roissy, naquit en 1490, d'une maison illustre de Guienne, qui a produit plusieurs grands hommes. Ses progrès dans l'étude de la jurisprudence furent si rapides, qu'avant l'âge de vingt ans il la professoit dans l'université de Toulouse. Les plus vieux jurisconsultes alloient entendre, avec plaisir et avec fruit, les leçons de ce jeune homme. *Catherine de Foix*, reine de Navarre, l'ayant mis à la tête de ses affaires, l'envoya, en qualité d'ambassadeur, à l'assemblée de Noyon, pour y revendiquer la partie de la Navarre dont les Espagnols s'étoient emparés. Cette commission le mit à portée d'être connu de *François I.* Il le fut encore plus avantageusement, par le refus généreux qu'il fit de la charge d'avocat général au parlement de Paris, dont ce prince vouloit dépouiller *Jean Ruzé* pour l'en revêtir. *Mesmes* dit à cette occasion : *A Dieu ne plaise que j'accepte jamais la place d'un homme qui sert utilement son Roi et sa Patrie ! François I*, pénétré d'estime pour sa vertu et son mérite, le fit lieutenant civil du Châtelet, maître des requêtes en 1544, et enfin premier président de Normandie ; mais *Henri II* le retint dans son conseil. Ce fut lui qui négocia le mariage de *Jeanne d'Albret*, fille unique du roi de Navarre, avec *Antoine de Bourbon*, duc de Vendôme. La patrie lui sut gré d'une alliance qui mit une couronne dans la maison de *Bourbon*, et qui donna à la France le roi *Henri le Grand*. Il avoit été l'ami des gens de lettres, n'étant que simple particulier ; il les protégea et les servit, lorsqu'il fut en place. Il mourut, le 23 octobre 1569, à 79 ans.

II. MESMES, (Henri de) fils aîné du précédent, hérita du goût de son père pour les belles-lettres. A l'âge de 16 ans, il professa avec éclat la jurisprudence à Toulouse. Ses talens lui méritèrent les places de conseiller au grand conseil, de maître des requêtes, de conseiller d'état, de chancelier du royaume de Navarre, de garde du trésor des chartres ; enfin, de chancelier de la reine *Louise*, veuve de *Henri III.* Également propre aux armes et aux affaires, il reprit plusieurs places fortes sur les Espagnols. Ce fut lui et le maréchal *de Biron*, qui négocièrent la paix, en 1570, avec les Huguenots. Cette paix passagère fut appelée *Boiteuse* et *mal-assise*, parce que *Biron* étoit boiteux, et que *Mesmes* prenoit le surnom de sa terre de Mal-assise. Ses ambassades, les affaires publiques et celles du cabinet, ne l'empêchèrent pas de cultiver avec soin les belles-lettres. Il mourut, en 1596, regretté des savans et des bons citoyens.

III. MESMES, (Claude de) plus connu sous le nom de *Comte d'Avaux*, ambassadeur plénipotentiaire, ministre, surintendant des finances, commandeur des ordres du roi, étoit 2^e^ fils de *Jean-Jacques de Mesmes*. Il fut d'abord conseiller au grand-conseil, maître des requêtes, ensuite conseiller d'état en 1623. Le roi, instruit de son mérite, l'envoya, en 1627, ambassadeur à Venise, puis à Rome, à Mantoue, à Florence et à Turin; et de là en Allemagne, où il vit la plupart des princes de l'empire. A son retour, le roi fut si satisfait de ses négociations, qu'il l'envoya peu après en Danemarck, en Suède et en Pologne. Il fut plénipotentiaire au traité de Munster et d'Osnabruck, conclu en 1648. Sa réputation de probité étoit telle, que, dans les cours où il négocioit, sa parole valoit un serment. Le comte *d'Avaux*, quoique sans cesse occupé des plus grandes affaires de l'Europe, entretenoit commerce avec les gens de lettres, dont il étoit l'ami et le protecteur. Cet homme illustre mourut à Paris, le 9 novembre 1650, avec la réputation d'un magistrat intègre, d'un négociateur adroit et prudent qui avoit su concilier la probité avec la politique; d'un homme généreux, le père des pauvres et le consolateur des malheureux.

IV. MESMES, (Jean-Antoine de) comte d'Avaux et marquis de Givry, neveu du précédent, eut les mêmes talens et les mêmes emplois que son oncle. Il fut conseiller au parlement, puis maître des requêtes, conseiller d'état, ambassadeur extraordinaire à Venise, plénipotentiaire à la paix de Nimègue, qu'il conclut heureusement; puis ambassadeur en Hollande, en Angleterre et en Suède. Il mourut à Paris, le 11 février 1709, à 69 ans. Les honnêtes gens et les citoyens l'honorèrent de leurs regrets. Ses vertus religieuses, son zèle pour le bien public, sa générosité envers les gens de lettres, et sa bienfaisance, le firent autant aimer que ses talens le rendirent respectable. On a fait un recueil de ses *Lettres* et de ses *Négociations*, 1752, six vol. in-12.

V. MESMES, (Jean-Antoine de) premier président au parlement de Paris, de l'académie Françoise, naquit dans cette ville le 18 novembre 1661, et y mourut le 25 du mois d'août 1723. Pendant les orages de la régence, il se conduisit avec tant d'adresse, qu'il sut ménager tous les partis; mais ses liaisons secrètes avec le duc et la duchesse *du Maine*, faillirent à le brouiller avec le duc *d'Orléans*. Chargé, dans des conjonctures délicates, de faire des remontrances qui déplaisoient à ce prince, il sut lui rappeler quelquefois, par une plaisanterie noble et fine, les égards dûs au parlement. Le régent, ayant laissé échapper contre les magistrats une expression grenadière, le premier président lui répondit: *Monseigneur, faudra-t-il enregistrer votre réponse. De Mesmes* avoit montré la même présence d'esprit, lorsque le chancelier *Voisin*, harangué par le parlement sur sa nomination, assura ce corps de sa protection. *Messieurs*, dit le premier président, en se tournant vers ses confrères, *Remercions M. le Chancelier; il nous accorde plus que nous ne lui demandons.*

MESMIN, (Saint) *Maximinus*, deuxième abbé de Mici près d'Orléans, en 510, mourut le 15 décembre 520, après avoir donné des exemples de toutes les vertus.

MESNAGER, (Nicolas) naquit à Rouen en 1658, d'une famille commerçante. L'étendue de son négoce en pouvoit faire un des plus riches marchands de l'Europe; mais, préférant le bien public à ses intérêts particuliers, il fit servir ses talens aux négociations. *Louis XIV*, instruit de sa capacité, l'envoya deux fois en Espagne, pour y régler les droits du commerce des Indes; et quelques années après, en Hollande, pour conférer avec *Heinsius*, pensionnaire des états. Il s'acquitta de ces commissions d'une manière si satisfaisante, que le roi le fit chevalier de l'ordre de Saint-Michel, et érigea sa terre de Saint-Jean en comté. La reine d'Angleterre, disposée à la paix par l'abbé *Gaulhier*, (*Voyez* ce mot, n.° IV.) demanda une personne chargée de pleins pouvoirs pour en arrêter les préliminaires. *Mesnager*, chargé de cette importante négociation, passa *incognito* à Londres, et signa, le 8 octobre 1711, les huit articles qui servirent de base à la paix générale. Ce succès, presque inespéré, augmenta tellement la confiance du roi, qu'il nomma cet habile homme son plénipotentiaire, avec le maréchal *d'Uxelles* et l'abbé *de Polignac*, pour achever ce grand ouvrage, qui fut heureusement terminé au congrès d'Utrecht, en 1713. *Mesnager* ne jouit pas long-temps de la gloire de ses travaux : il mourut d'une apoplexie à Paris le 15 juin 1714. On prétend qu'il avoit épousé une fille naturelle du grand Dauphin, fils de *Louis XIV*, de laquelle il n'eut point d'enfans. Quelques-uns soutiennent, au contraire, qu'il vécut toute sa vie dans le célibat.

MESNARD, (Martin) Parisien, contemporain *d'Etienne Pasquier*, et dont celui-ci vante le savoir et l'esprit, s'amusoit à faire des vers latins, dont tous les mots commençoient par la même lettre; *Pasquier* cite les deux suivans, faits en 1561, lorsque les Calvinistes prirent les armes :

Rem, regem, regimen, regionem, relligionem,
Restauravimus, Relligionicolæ.

MESNARDIÈRE, (Hippolyte-Jules Pilet de la) poëte François, né à Loudun en 1610, reçu à l'académie Françoise en 1655, mourut à Paris en 1663. Il s'appliqua d'abord à l'étude de la médecine, qu'il quitta pour se livrer tout entier aux belles-lettres. Le cardinal *de Richelieu* le protégea. Il plut à ce ministre par une bassesse. *Marc Duncan*, médecin Ecossois, ayant prouvé que la possession des Religieuses de Loudun, n'étoit que l'effet d'un cerveau dérangé par la mélancolie, *la Mesnardière* le réfuta. Son écrit, intitulé : *Traité de la Mélancolie*, 1635, in-8°, fut goûté du cardinal, qui le fit son médecin, et qui lui procura la charge de maître d'hôtel du roi. *La Mesnardière* plut à la cour. C'étoit un bavard éloquent, plus occupé de se faire admirer que d'instruire, cherchant les belles paroles, et presque jamais les pensées solides. On a de lui : I. Une *Poétique*, qui n'est point achevée, et qui ne comprend

presque que le Traité de la Tragédie et celui de l'Elégie, in-4°, 1650. Elle devoit avoir encore deux volumes : mais la mort du cardinal, par l'ordre duquel il l'avoit entreprise, l'empêcha d'y mettre la dernière main. Il y donne des préceptes et des exemples. Les préceptes sont tirés des anciens, et il les expose non avec une précision didactique, mais avec un faste oratoire, qui est d'assez mauvais goût. Quant aux exemples, il les tire quelquefois de ses propres ouvrages, mais il étoit plus fait pour être un modèle de vanité, qu'un modèle en poésie. II. Deux mauvaises Tragédies, *Alinde* et *la Pucelle d'Orléans*. III. Une Traduction assez fidelle, mais trop servile, des trois premiers livres des *Lettres* de *Pline*. IV. Une *Version* ou plutôt une paraphrase du *Panégyrique de Trajan*. V. Un recueil de *Poésies*, in-folio. Ce sont des riens écrits d'un style emphatique. VI. *Relations de Guerre*, in-8.°

MESNIER, (N...) prêtre, mort en 1761, est l'auteur du *Problême* historique : *Qui des Jésuites, de Luther ou de Calvin, a fait plus de mal à l'Eglise ?* et de l'Addition à cet ouvrage, où l'on réfute le Bref de l'Inquisition contre ce livre; in-12, 2 vol., 1760. Il y a des recherches dans ce recueil, mais trop d'emportement.

I. MESNIL, (Jean-Baptiste du) né à Paris, d'une famille noble, originaire du pays Chartrain, devint avocat du roi au parlement de Paris, à 38 ans. C'étoit un homme toujours occupé de l'étude et de ses fonctions, l'oracle du palais, le plus ferme appui de la justice. Il ne se faisoit rien au conseil du roi, qui ne passât par sa plume avant que d'être publié. Il refusa la place de premier président de Rouen. Les troubles du royaume, et quelques mécontentemens qu'il reçut de la cour, affligèrent vivement ce bon citoyen. Il en mourut de douleur, le 2 juillet 1569, à 52 ans, après avoir publié plusieurs ouvrages qui furent applaudis. On trouve quelques-uns de ses écrits dans les *Opuscules* de *Loisel*.

II. MESNIL, (Jean-Baptiste du) dit *Rosimond*, comédien de la troupe du Marais, mourut en 1686. Il fut enterré sans luminaire dans le cimetière de Saint-Sulpice, à l'endroit où l'on met les enfans morts sans baptême. Il avoit cependant fait une *Vie des Saints*, Rouen, 1680, in-4°; mais sa profession lui fit refuser la sépulture ordinaire. On a de lui, des Comédies très-médiocres : le *Duel Fantasque*, l'*Avocat Savetier*, l'*Avocat sans étude*, le *Volontaire*, les *Trompeurs trompés*, la *Dupe amoureuse*, pièces en un acte et en vers; le *Quiproquo*, en trois actes; et le *Nouveau Festin de Pierre*, en cinq. Il avoit traduit de l'anglois de *Burnet*, la *Vie de Matthieu Hale*, grand justicier d'Angleterre, Amsterdam, 1688, in-12.

III. MESNIL, (N. Gaudin du) ancien professeur de rhétorique en l'université de Paris, a publié, à l'imitation de l'abbé *Girard*, des *Synonymes Latins*, où l'on trouve souvent la finesse et la précision de son modèle. Il est mort à Valogne, à 82 ans, le 10 floréal an 10.

IV. MESNIL, (Marie-Françoise du) célèbre comédienne

Françoise, débuta en 1737, dans les rôles de reines, et s'est fait un nom par l'énergie et la noblesse de son jeu. Elle fut supérieure dans la représentation de *Médée*, de *Cléopâtre* et d'*Athalie*. Retirée du théâtre avant la révolution, elle vécut dans l'obscurité sans regretter l'éclat, et supporta long-temps la pauvreté sans se plaindre; sur la fin de sa vie, elle dut la modeste aisance dont elle jouit, à la bienfaisance du gouvernement. Mlle *du Mesnil* étoit parvenue à l'âge de 90 ans, lorsqu'elle est morte à Paris le 21 février 1803. On lui a attribué des *Mémoires*, publiés en 1759, in-8°, en réponse à ceux de Mlle *Clairon*, dont la vie fut plus brillante, mais plus agitée, et qui mourut quelques mois avant elle.

MESSALA, *Voyez* III. VALERIUS.

MESSALIENS, *Voy.* I. SABAS.

I. MESSALINE, (Valérie) fille de *Messala Barbatus*, et femme de l'empereur *Claude*, poussa l'impudicité jusqu'à la prostitution la plus infame. Elle eut pour amans toute la maison de son époux. Officiers, soldats, esclaves, comédiens; tout lui étoit bon. A peine y avoit-il un jeune homme dans Rome qui ne pût se flatter d'avoir eu part à ses faveurs. Un de ses plaisirs ordinaires étoit d'obliger des femmes à se prostituer en présence de leurs maris; et celles qu'un reste de pudeur retenoit, couroient presque toujours risque de perdre la vie. Ce monstre de dissolution quittoit souvent le lit de l'empereur, lorsqu'elle le voyoit endormi, pour aller s'abandonner aux plaisirs les plus effrénés dans les lieux publics. Elle porta ses regards sur son beau-père, *Appius Silanus*, et elle le fit mourir parce qu'il refusa de consentir à sa passion. Après avoir sacrifié à sa fureur plusieurs de ses amans, que leurs excès avec elle avoient mis hors d'état de répondre à ses desirs immodérés, elle devint éperduement amoureuse de *Silius*, jeune homme d'une grande beauté, et elle l'épousa solennellement, comme si *Claude* l'eût répudiée. L'empereur, informé de ses désordres, la fit mourir avec son nouvel époux, l'an 46 de Jésus-Christ. C'est d'elle qu'un fameux satirique a dit :

Et lassata viris, necdùm satiata, recessit.

Et toujours plus insatiable,
Quand le nombre même l'accable,
Elle ne peut assouvir ses desirs.

LA GRANGE-CHANCEL.

II. MESSALINE, (Statilie) 3e femme de *Néron*, d'une famille consulaire, fut mariée d'abord au consul *Atticus Vestinus*, que l'empereur fit assassiner. Ce prince avoit déjà eu les faveurs de *Statilie*, qui n'eut point horreur de recevoir sa main encore dégouttante du sang de son mari. Née avec un tempérament porté à l'amour, ses galanteries avoient éclaté dans Rome, et ne l'avoient point empêchée de trouver quatre époux, avant que de parvenir au trône impérial. Après la mort de *Néron*, elle passa ses jours dans l'étude de l'éloquence et des belles-lettres, et se fit une réputation distinguée en ce genre. *Othon* étoit sur le point de l'épouser, lorsqu'il se donna la mort. Il écrivit, dans ses derniers momens, un

adieu très-touchant à *Messaline*, et se poignarda ensuite. *Statilie* avoit autant d'esprit que d'ambition.

MESSEN JORDI, poëte Espagnol, né à Valence d'une bonne famille, vivoit vers le milieu du XIII^e^ siècle. Ses *Poésies* se répandirent dans la Catalogne et la Gascogne; *Pétrarque*, dans le siècle suivant, en eut connoissance, et il en profita.

I. MESSENIUS, (Jean) Suédois, mort en 1636, est célèbre par sa science et par ses malheurs. Il se distingua dans plusieurs genres de littérature, mérita la confiance du roi *Gustave-Adolphe*, et fut fait professeur de droit et de politique à Upsal. L'éclat avec lequel il en remplit les fonctions, lui attira l'envie et même la haine de ses confrères. Le plus redoutable adversaire de *Messenius* fut *Jean Rudbeck*, théologien savant, mais rempli de fiel. Le roi de Suède termina leur dispute d'une manière honorable pour tous les deux. Il donna à *Rudbeck* une place d'aumônier, et à *Messenius* celle de conseiller au sénat nouvellement érigé à Stockholm. Mais l'envie, qui poursuivoit partout ce dernier, le fit accuser dans les formes, en 1615, d'être partisan secret du roi *Sigismond*. Il fut condamné à une prison perpétuelle, où il s'occupa à élever un monument à la gloire de cette patrie qui le flétrissoit. Son ouvrage porte pour titre : *Scandia illustrata*; il fut imprimé à Stockholm, 1700 à 1714, en 14 vol. in-folio, par les soins de *Peringskiold*.

II. MESSENIUS, (Arnold) historiographe de Suède, fils du précédent, fut décapité en 1648, avec son fils âgé d'environ 17 ans, pour avoir fait des *Satires* violentes contre la maison royale de Suède, et contre les ministres. On a de lui, le *Théâtre de la Noblesse de Suède*, en latin, 1616, in-fol.; et quelques autres ouvrages qui marquent du talent.

MESSIA, *Voyez* MEXIA.

MESSIE, (Le) *Voy. JÉSUS-CHRIST.*

MESSIES, (Faux) *Voyez* II. ANDRÉ. — II. DOSITHÉE. — DAVID, n^os^ II *et* VIII. — I. HÉRODE, — *et* MESTENSKI.

MESSIER, (Robert) religieux Franciscain, ministre de la province de France, prêcha avec distinction vers la fin du XV^e^ siècle. Ses *Sermons*, publiés à Paris en 1524, chez *Chevalon*, sont le pendant de ceux de *Menot* dans les cabinets des curieux. Applications singulières de l'Ecriture, explications forcées des Pères, historiettes ridicules, mélange barbare de latin et de françois, raisonnemens indignes de la majesté de la chaire, jeux de mots puérils; tels sont les défauts qui les distinguent.

MESSILHAC, *Voy.* II. CHAT.

MESSIS, (Quintin) *Messius*, dit *le Maréchal d'Anvers*, peintre, mort à Anvers en 1529, exerça pendant 20 ans la profession de maréchal. Ce fut l'amour qui lui fit quitter ce métier pour s'appliquer à la peinture. Passionnément épris de la fille d'un peintre, il la demanda en mariage; mais le père déclara qu'il ne donneroit sa fille qu'à une personne exerçant son art. Dès ce moment *Messis* s'appliqua

à dessiner. Le premier tableau qu'il fit, fut le portrait de sa maîtresse, qu'il obtint par sa constance et ses talens. Ce peintre ne faisoit ordinairement que des demi-figures et des portraits: son coloris est vigoureux, sa manière très-finie; mais son pinceau est un peu dur. On connoît ce vers qui, dit-on, se lit sur son Epitaphe;

Connubialis Amor de Mulcibre fecit Apellem.

Tous les Dictionnaires nomment ce peintre *Mathys* ou *Mathysis*. Nous lui donnons celui de *Messis*, *Messius*, d'après une lettre écrite d'Anvers, et collée au dos de son portrait, qui est dans la galerie des peintres de Florence.

MESTENSKI, (Jacques) gouverneur de Brezin en Pologne, conçut, l'an 1548, l'idée absurde de se faire passer pour Jésus-Christ. Il avoit avec lui douze prétendus *Apôtres*; il couroit de village en village, prêchant et amusant le peuple par des tours de subtilité qu'il appeloit des miracles. Mais les fourberies de cet enthousiaste ayant été reconnues, des paysans le chassèrent et le maltraitèrent, lui et sa troupe, de façon qu'ils n'osèrent plus se montrer.

I. MESTREZAT, (Jean) fameux théologien Protestant, exerça le ministère avec réputation. Il étoit né à Paris vers 1592, et il mourut en 1655, après avoir été employé par ceux de son parti dans les affaires les plus importantes. On a de lui, des *Sermons*, in-8°, et d'autres ouvrages. On le peint comme un homme habile et un génie ferme. Il parla avec tant de chaleur au cardinal *de Richelieu*, en faveur de son parti, que ce cardinal dit: *Voilà le plus hardi Ministre de France!* Les Protestans voyoient en lui un ministre capable de faire tête aux meilleurs controversistes Catholiques.

II. MESTREZAT, (Philippe) neveu du précédent, fut aussi ministre, et enseigna la théologie à Genève d'une manière distinguée. Il mourut dans cette ville en 1690. On a de lui, un *Traité* contre *Socin*, et d'autres ouvrages de controverse, que peu de gens connoissent et que personne ne lit. Aucuns théologiens, peut-être, n'ont eu plus de renom dans leur parti. On le regardoit comme un génie original et un orateur éloquent.

MÉTAPHRASTE, *Voy.* SIMÉON, n.° VI.

MÉTASTASE, (l'Abbé Pierre-Bonaventure) dont le vrai nom étoit *Trapasso*, naquit à Assise le 3 janvier 1698. La lecture du *Tasse* développa son talent pour la poésie italienne. Il versifioit dès l'âge de dix ans. « Cette espèce de phénomène frappa tellement mon maître, le célèbre *Gravina*, qu'il me regarda dès-lors, dit *Métastase*, comme une plante digne d'être cultivée par ses mains. » Il n'avoit que quatorze ans, lorsqu'il composa sa tragédie intitulée *Il Giustino*, qui se ressent trop d'une scrupuleuse imitation du théâtre des Grecs. Le jeune poëte eut le malheur de perdre son guide en 1717. *Gravina* mourut, et l'institua son héritier, « comme un jeune homme de la plus grande espérance. » *Métastase* se trouvant par cette succession, à l'âge de 19 ans, au-dessus des besoins qui tourmentent tant de gens à

talens, se livra tout entier à son goût pour la poésie. La *Didonne abandonnata*, représentée à Naples en 1724, avec la musique de *Sarro*, ouvrit sa carrière lyrico-dramatique. Ses succès le rendirent bientôt si célèbre, qu'en 1729 l'empereur *Charles VI* l'appela à Vienne, le nomma son poëte impérial, et lui accorda une pension de quatre mille florins. Depuis cette époque, on ne donna point de fêtes à la cour, qu'il ne les embellît de quelqu'un de ses ouvrages; et malgré leur extrême magnificence, on ne se souvient aujourd'hui de toutes ces fêtes que par ses vers. Les cours de Vienne et de Madrid, s'empressèrent, à l'envi, de le combler de présens. Tabatière garnie de diamans, porte-feuille avec les mêmes ornemens, chandelier d'or à écran: voilà ce qu'il reçut de la main généreuse de *Marie-Thérèse*. Le roi d'Espagne, *Ferdinand VI*, admirateur passionné de *Farinelli*, qui lui fit connoître tout le mérite de *Métastase*, envoya à ce poëte une cassette, montée en or, garnie de tout ce qu'il faut pour écrire. Ce qui augmenta certainement le bonheur de ce favori des Rois et des Muses, c'est qu'il conserva jusqu'à l'âge le plus avancé l'usage de tous ses sens. Il dut sa santé constante à sa gaieté et à sa tempérance. Il observoit toujours la même heure pour ses repas, pour son lever, pour son coucher. La précision et l'ordre étoient poussés jusqu'au scrupule dans ses moindres actions. Il avoit coutume de dire en riant, « qu'il ne craignoit l'Enfer, que parce que c'étoit un lieu *ubi nullus ordo, sed sempiternus horror inhabitat.* » Il avoit même ses heures réglées pour faire des vers, et il les observoit si ponctuellement, qu'il n'attendoit pas le moment de l'enthousiasme poétique. Il apportoit à l'exercice des devoirs du Chrétien, la même exactitude qu'aux travaux du littérateur. Vrai philosophe dans sa conduite, il se borna à la gloire littéraire, et dédaigna les distinctions civiles. *Charles VI* lui ayant offert les titres de *Comte* ou de *Baron*, titres qui n'augmentent pas le talent et qui ajoutent au ridicule, il lui demanda instamment la grace de rester toujours *Métastase*. L'impératrice *Marie-Thérèse* voulut le décorer, depuis, de la petite croix de Saint-Étienne; mais il s'excusa sur son âge, qui ne lui permettoit pas d'assister aux fêtes de l'ordre. Le souverain de Russie voyageant en Allemagne avec son épouse, sous le nom du comte et de la comtesse du Nord, allèrent visiter *Métastase*. La comtesse lui dit qu'elle devoit tout honneur à un poëte dont les drames lui avoient si souvent causé de l'admiration. Une fièvre dont il fut attaqué, le 2 avril 1782, l'enleva aux lettres le 12 du même mois, à l'âge de 84 ans. Il reçut avec piété les sacremens de l'église. *Pie VI*, qui se trouvoit alors à Vienne, alla le visiter et lui envoya sa bénédiction apostolique *in articulo mortis*. Sa succession fut d'environ 150,000 florins. Nous avons de lui, un grand nombre de *Tragédies-Opéra*, et divers petits *Drames*, qui ont été mis en musique. Il y en a différentes éditions in-4°, in-8°, et in-12. l'in-8° est de Paris, 1755. M. *Richelet* en a publié une traduction en françois, en 12 vol. in-12, petit format. La plupart sont des titres à l'immortalité.

Ce poëte est naturel, simple, aisé dans le dialogue ; son style, toujours pur et élégant, est quelquefois touchant et sublime. Le fonds de ses pièces est noble, intéressant, théâtral. Connoissant parfaitement les finesses et les ressources de son art, il a soumis l'opéra à des règles. Il l'a dépouillé des machines et du merveilleux qui étonnoient les yeux sans rien dire au cœur. Ses tableaux sont puisés dans la nature. Les situations intéressantes de ses personnages attachent, et souvent arrachent des larmes. Ce sont des actions célèbres, des caractères grands et soutenus, des intrigues sagement conduites, heureusement dénouées. « Il y a des scènes, dit *Voltaire*, dignes de *Corneille* quand il n'est pas déclamateur, et de *Racine* quand il n'est pas foible. » Ses Opéra ressemblent beaucoup pour le pathétique à nos belles tragédies. Aussi, indépendamment des charmes de la musique, on les lit avec plaisir ; au lieu que les paroles de la plupart de nos tragédies lyriques, sont peu supportables à la lecture. On ne doit pas cependant chercher dans les pièces de *Métastase* cette régularité si exacte, ni cette observation des bienséances, ni cette simplicité si féconde, qui font le mérite de quelques-uns de nos poëtes tragiques. Mais s'il a violé quelquefois l'unité des lieux et des temps, il a toujours conservé l'unité d'intérêt. Avec tous ces avantages, quelques critiques lui refusent la première partie du poëte, l'invention. Ils ne le regardent que comme un heureux imitateur des tragiques François, qui lui ont fourni une partie de ses richesses. Ils le placent donc à la tête des plus beaux esprits de l'Italie ; mais ils lui refusent le titre de génie. Il avoit beaucoup de goût pour les anciens ; et ce goût croissant avec la solidité de son esprit, dura jusqu'à sa mort. Il en recommençoit la lecture par ordre chronologique, à mesure qu'il les avoit lus. Son heureuse mémoire se conserva dans sa vieillesse. Il récitoit presque tout *Horace* par cœur ; c'étoit son auteur favori. *Métastase* étoit, comme nous l'avons dit, l'élève du célèbre *Gravina*. Il sut joindre à la justesse d'esprit et à l'érudition de son maître, une douceur de caractère que celui-ci n'avoit pas. Les critiques respectèrent, en général, ses talens et sa gloire ; et plus heureux que tant d'autres gens de lettres, dont la vie n'est qu'une longue tempête, il coula ses jours dans un calme presque continuel. Voici, si l'on en croit une anecdote récente, ce qui donna lieu au changement de nom du célèbre dramatiste Italien. « Le barbier de *Gravina*, grand parleur, comme tous les gens de son état, lui contoit un jour, que dans la place de la Vallicella où il avoit sa boutique, il entendoit presque tous les soirs un enfant qui chantoit des vers im-promptu de sa composition, et que ces vers étoient si harmonieux et si bien composés, que tous les passans s'arrêtoient pour les entendre. Sur cet avis, *Gravina* grossit l'auditoire du jeune poëte ; et les vers lui parurent si supérieurs à l'idée que le barbier avoit voulu lui en donner, et à la portée d'un enfant de dix à onze ans, qu'il résolut sur-le-champ de se charger de la culture d'une plante qui promettoit tant. Il mit d'abord aux études le jeune *Trapassi*

(c'étoit le nom de l'enfant) ; mais, craignant bientôt que les études ordinaires n'étouffassent des talens si peu communs, il le logea chez lui, changea son nom en celui de *Metastasio*, qui porte en grec la même signification ; enfin, par une éducation et des leçons proportionnées à la vivacité de son esprit, il le mit sur la voie de la réputation dont il jouit aujourd'hui, et que *Gravina* lui avoit promise. » *Vie des Hommes illustres d'Italie*, tom. 1^er^, pag. 187.

METEL, *Voyez* BOISROBERT *et* OUVILLE.

METEL, (Hugues) pieux et savant abbé de Saint-Léon de Toul, ordre de Prémontré, se distingua dans le 13^e^ siècle par ses connoissanes dans les matières ecclésiastiques. Dom *Hugo*, Prémontré et abbé d'Estival, a fait connoître ce pieux écrivain, par l'édition de ses *Lettres*, in-folio. On y trouve des choses utiles aux théologiens, et curieuses par rapport à l'Histoire des 11^e^ et 12^e^ siècles.

METELLI, (Augustin) peintre, né à Bologne en 1609, excelloit à peindre à fresque l'architecture et les ornemens. Il travailloit ordinairement de concert avec *Ange Michel Colonna*, autre peintre habile en ce genre. Il mourut à Madrid en 1660, avec un nom célèbre.

METELLUS, *Voy.* II. LABEO.

I. METELLUS, (*Lucius*) de l'illustre famille Romaine des Céciliens, de laquelle sortirent un grand nombre de très-illustres personnages dont dix-neuf parvinrent aux grandes charges de la république. Il fut fait grand pontife. Dans l'incendie du temple de *Vesta*, il se jeta dans les flammes pour en tirer le Palladium apporté de Troye par *Enée*. Ce fut le même qui, dans la première guerre Punique, vainquit les Carthaginois, et fit conduire dans son triomphe treize généraux ennemis et cent vingt éléphans.

II. METELLUS, (*Caïus*) surnommé *le Macédonique*, parce qu'étant préteur il vainquit deux fois *Andricus*, qui se disoit fils de *Persée* dernier roi de Macédoine, le fit prisonnier, l'envoya à Rome, et remit la Macédoine sous la puissance des Romains. Un de ses lieutenans lui demandant un jour, ce qu'il prétendoit faire dans une circonstance difficile : *Si je croyois*, répondit-il, *que ma chemise sût mon secret, je l'ôterois sur le champ pour la jeter au feu.*

III. METELLUS CELLER, (*Quintus Cœcilius*) consul Romain l'an 60 avant J. C., fut préteur l'année du consulat de *Cicéron*. Il rendit des services importans à la république, en s'opposant aux troupes de *Catilina*, qui vouloient entrer dans la Gaule Cisalpine ; et obtint, après sa préture, le gouvernement de cette province. Il épousa la sœur de *Clodius*, qui le déshonora par ses impudicités, et l'empoisonna. C'est elle qui, sous le nom de *Lesbia*, est si décriée par *Catulle*. *Metellus* mourut l'an 57 avant J. C., et fut pleuré par *Cicéron*, qui perdit en lui un ami zélé, un consolateur et un conseil.

IV. METELLUS, (*Lucius Cœcilius*) dont l'un des aïeux dompta le terrible *Jugurtha*,

étoit tribun du peuple. Lorsque *Jules César* se rendit maître de Rome, il eut plus de courage que tous les autres magistrats, qui se soumirent, comme s'ils avoient été accoutumés depuis long-temps au joug de la servitude. Le seul *Metellus* osa s'opposer au destructeur de la liberté Romaine. Ce conquérant vouloit se saisir du trésor que l'on gardoit dans le temple de *Saturne; Metellus* lui en refusa les clefs. *César* ordonna alors qu'on rompît les portes; et comme le tribun renouveloit son opposition, le tyran menaça de le tuer, en disant : *Jeune homme, tu n'ignores pas qu'il me seroit plus facile de le faire, que de le dire... Metellus* ne résista plus, et se retira. *César* a entièrement déguisé ce fait dans son *Histoire des Guerres civiles*, qui est plutôt l'apologie de sa conduite, qu'un récit fidelle de la vérité.

METEREN, (Emmanuel-Van) naquit à Anvers le 9 juillet 1535. Attaché aux nouvelles erreurs, il fut obligé de quitter son pays. Il se réfugia en Angleterre, où il mourut en 1612. Il est connu par une *Histoire des Pays-Bas*, depuis 1500 jusqu'en 1612, imprimée d'abord en latin, 1598, in-fol., puis traduite en flamand, augmentée par l'auteur même, et imprimée plusieurs fois depuis en Hollande. Elle a été aussi traduite en allemand et en françois, quoiqu'elle soit pleine de calomnies contre l'église Catholique et contre les souverains légitimes des Pays-Bas. *Everard Van Reyd*, quoique zélé Protestant, ne put s'empêcher de reprocher à *Meteren* sa crédulité, ses flatteries et ses dissimulations. *Voyez* la préface de l'ouvrage de *Van Reyd*, *Belli civilis in Belgio gesti Historia*, 1610, in-fol.

I. MÉTÉZEAU, (Clément) architecte du roi, natif de Dreux, florissoit sous le règne de *Louis XIII*. Cet artiste d'un génie hardi, capable des plus grandes entreprises, s'est immortalisé par la fameuse digue de la Rochelle; ouvrage, en quelque sorte, téméraire, contre lequel les plus célèbres ingénieurs avoient échoué, et qu'il exécuta l'an 1628 avec le plus grand succès. Il fut secondé dans son projet par *Jean Tiriot*, maître maçon de Paris, appelé depuis *le Capitaine Tiriot*. Cette digue avoit 747 toises de longueur. On grava dans le temps le portrait de *Métézeau*, avec ces vers au bas :

Dicitur Archimedes terram potuisse movere;
Æquora qui potuit sistere, non minor est.

Voici une imitation de ce distique :

On vante le pouvoir de ce Syracusain,
Qui du Globe, à son gré, vouloit mouvoir la masse :
Quel laurier donc offrir au François dont l'audace
A *Téthis* mugissante osa mettre le frein !

II. MÉTÉZEAU, (Paul) frère du précédent, né à Paris, s'engagea dans l'état ecclésiastique, et fut avec *Bérulle* l'un des premiers fondateurs de la congrégation de l'Oratoire. Il avoit beaucoup de talent pour la prédication, et il exerça ce ministère dans plusieurs villes du royaume avec un succès peu commun. Il mourut à Calais dans le cours d'un Carême, en 1632,

à 50 ans, après avoir opéré des conversions éclatantes. On a de lui : I. Un Corps de Théologie propre aux prédicateurs, intitulé : *Theologia Sacra, juxta formam Evangelicæ prædicationis distributa*, etc., 1625, in-fol. II. Un autre ouvrage, qui a pour titre : *De Sancto Sacerdotio, ejus dignitate et functionibus sacris*, etc., in-8.°

MÉTHIS, *Voyez* MINERVE.

MÉTHOCHITE *ou* MÉTOCHITE, (Théodore) logothète de Constantinople, eut des emplois considérables sous l'empereur *Andronic l'Ancien*, et mourut en 1332, honoré du titre de *Bibliothèque vivante*, titre que sa mémoire étendue lui avoit mérité. On a de lui : I. *Histoire Romaine*, depuis *César* jusqu'à *Constantin*, in-4°; ouvrage assez foible. L'auteur négligeant le style des anciens, s'en est fait un qui est moins simple, moins clair et moins noble. II. *Histoire sacrée*, qui ne vaut pas mieux, et qui a été cependant traduite par *Hervé*; Paris, 1555, in-8.° III. *Histoire de Constantinople*, assez détaillée, mais qui n'est pas toujours exacte.

MÉTHODISTES, *Voyez* THEMISON.

I. MÉTHODIUS, (Saint) surnommé *Eubulius*, célèbre évêque de Tyr en 311, et martyr peu de temps après, avoit composé un grand nombre d'ouvrages. Il ne nous reste que celui qui est intitulé : *Le Festin des Vierges*, Rome, 1656, in-8°; Paris, 1657, in-folio. C'est un Dialogue sur l'excellence de la chasteté, qui donne une idée avantageuse de l'auteur : mais il s'y est glissé quelques expressions peu orthodoxes, soit par la négligence de *Méthodius*, qui avoit d'abord embrassé les erreurs d'*Origène*; soit par la malice des hérétiques, qui mêloient alors leur venin aux sources les plus pures. Les autres écrits attribués à ce martyr sont supposés.

II. MÉTHODIUS Ier, natif de Syracuse, pieux patriarche de Constantinople en 242, et l'un des plus zélés défenseurs du culte des images, avoit été enfermé dans une dure prison par l'ordre de l'empereur *Michel le Bègue*, après avoir reçu cent coups de fouet. La douceur de son caractère ne fit pas moins rentrer d'hérétiques dans l'église, que la force de son éloquence. Cet illustre persécuté mourut en 846... *Voyez* III. DENYS.

MÉTHODIUS DE THESSALONIQUE, *Voyez* ST. CYRILLE DE THESSALONIQUE.

METIOCHUS, fils de *Miltiade*, général Athénien, ayant été fait prisonnier par les Phéniciens, on le conduisit à *Darius* roi des Perses, contre lequel son père faisoit la guerre. Ce prince, loin de lui faire du mal, lui donna un beau palais, le combla de richesses, et le maria à une personne de qualité de sa cour, dont il eut des enfans.

I. METIUS-SUFFETIUS, dictateur de la ville d'Albe, sous le règne de *Tullus-Hostilius*, roi de Rome, combattit contre les Romains avec peu d'avantage. Pour terminer la guerre qui traînoit en longueur, on proposa le combat des trois *Horaces* contre les trois *Curiaces*. Les Romains furent vainqueurs. *Tullus Hostilius* tourna alors ses armes contre les Veïens et les Fidenates.

Suffetius

Suffetius joignit ses troupes à celles du roi des Romains ; mais dès le premier choc il quitta son poste, comme il l'avoit promis secrétement aux Véïens, et se retira sur une éminence : résolu, si la victoire se déclaroit pour eux, de charger les vaincus. *Tullus*, outré de cette perfidie, fit attacher *Metius* entre deux chariots, et le fit tirer par quatre chevaux, qui le mirent en pièces aux yeux de l'armée victorieuse, l'an 669 avant Jésus-Christ.

II. METIUS, (Jacques) natif d'Alcmaër en Hollande, inventa les lunettes d'approche. Il en présenta une aux États généraux, en 1609. On se servoit depuis long-temps de tubes à plusieurs tuyaux, pour diriger la vue vers les objets éloignés, et la rendre plus nette. Le Père *Mabillon* assure dans son *Voyage d'Italie*, qu'il avoit vu dans un monastère de son ordre, les Œuvres de *Comestor*, écrites au 13^e^ siècle, dans lesquelles on trouve un portrait de *Ptolomée*, qui contemple les astres avec un tube à quatre tuyaux; mais ces tubes n'étoient point garnis de verre, et c'est *Jacques Metius* qui le premier a joint les verres aux tubes. Cette invention fut, comme la plupart des découvertes, l'effet d'un heureux hasard : *Metius* vit des écoliers, qui, en se jouant en hiver sur la glace, se servoient du dessus de leurs écritoires comme de tubes, et qui ayant mis en badinant des morceaux de glace au bout de ces deux tubes, étoient fort étonnés de voir que par ce moyen les objets éloignés se rapprochoient d'eux. L'habile artiste profita de cette observation, et inventa aisément les lunettes d'approche. — *Adrien* METIUS, son frère, mort l'an 1636, enseigna les mathématiques en Allemagne avec beaucoup de réputation ; mais l'amour de la patrie lui fit quitter cet emploi ; il se fixa à Franeker, où il professa la médecine et les mathématiques pendant trente-huit ans. Il y mourut le 17 septembre 1635. On a de lui, divers ouvrages sur la science qu'il avoit professée. I. *Doctrinæ sphæricæ, libri* 5, Francfort, 1591. II. *Astronomiæ universæ Institutio*, Franeker, 1605, in-8.° III. *Arithmeticæ et Geometricæ practica*, 1611, in-4.° IV. *De gemino usu utriusque Globi*, Amsterdam, 1611, in-4.° V. *Geometrices per usum Circini nova praxis*, 1623, in-8.° C'est un de ceux qui ont paru déterminer avec le plus d'exactitude le rapport du diamètre à la circonférence, qu'il a cru être de 113 à 355.

METKERKE, (Adolphe) littérateur, historien, philologue et jurisconsulte Protestant, né à Bruges en 1528, mourut à Londres, le 4 novembre 1591. Il travailla aux *Vies des Césars*, aux *Medailles de la grande Grèce*, et aux *Fastes Consulaires* publiés par *Goltzius*. On a encore de lui : I. La *Traduction* de quelques *Epigrammes* de *Théocrite*, en vers latins, Heidelberg, 1595, in-8.° II. — de *Moschus* et *Bion*, avec des notes ; Bruges, 1565, in-8.° III. *De veteri et rectâ pronuntiatione Linguæ Græcæ*, Anvers, 1576, in-12 ; et dans le *Sylloge Scriptorum* de *Sigebert Haverkamp*, Leyde, 1736.

MÉTOCHITE, *Voyez* MÉTHOCHITE.

METON *ou* METHON, mathématicien d'Athènes, publia, l'an 432 avant Jésus-Christ, son *Ennéadécaterides*, c'est-à-dire son Cycle de dix-neuf ans, par lequel il prétendoit ajuster le cours du soleil à celui de la lune, et faire que les années solaires et lunaires commençassent au même point : c'est ce qu'on appelle le *Nombre d'Or*. Les Athéniens ayant résolu d'envoyer une flotte en Sicile, voulurent faire embarquer *Meton*, qui contrefit le fou. Cet astronome avoit *Euctemon* et *Phainus* pour le seconder dans ses observations solaires.

METRA, (Mythol.) étoit fille d'*Erésicthon*. *Neptune* qui en avoit abusé, lui donna pour récompense le pouvoir de se revêtir de la figure qu'elle voudroit. Son père s'étant trouvé pressé par la misère et la faim, la vendit pour vivre ; mais elle prit la figure d'un pêcheur, et se mit en liberté. *Erésicthon*, profitant de cet avantage, la vendit plusieurs fois, et toujours elle s'affranchit de ses chaînes, en prenant la figure tantôt d'une génisse, tantôt d'une jument, quelquefois celle d'un cerf ou d'un oiseau. Enfin, voyant que sa fille ne vouloit plus vivre avec lui, ni fournir à ses besoins, il prit l'affreuse résolution de se manger lui-même.

METRIE, *Voyez* METTRIE.

I. MÉTRODORE, médecin de Chio, disciple de *Démocrite* et maître d'*Hippocrate*, vers l'an 444 avant Jésus-Christ, composa divers ouvrages de médecine qui sont perdus. Il croyoit le monde éternel et infini, et nioit le mouvement. Il lui arriva même un jour, dit-on, de soutenir son impossibilité avec tant de vivacité et tant de fortes gesticulations, qu'il se disloqua le bras. Alors il pria son adversaire de le lui remettre ; mais celui-ci lui répondit, qu'*il faudroit pour cela, que le mouvement ou le changement de lieu fût possible : ce qui n'étoit pas suivant lui-même.* C'étoit le battre par ses propres armes.

II. MÉTRODORE, bon peintre et bon philosophe, fut choisi par les Athéniens pour être envoyé à *Paul Emile*. Ce général, après avoir vaincu *Persée* roi de Macédoine, leur demanda deux hommes : un philosophe pour élever ses enfans, et un peintre pour peindre son triomphe. On choisit *Métrodore*, qui réunissoit ces deux talens.

III. MÉTRODORE, philosophe de la ville de Scepsis en Mysie, quitta l'habit et la vie de philosophe pour suivre la vie commune. Ses ouvrages étoient écrits en style d'orateur, ce qui l'empêcha d'avoir des disciples et des imitateurs. Quoique pauvre, il fit un grand mariage chez les Carthaginois. Dans la suite, il se retira auprès de *Mithridate*, roi de Pont, qui lui donna sa confiance, et lui rendit les plus grands honneurs. Il l'envoya en ambassade vers *Tigrane* roi d'Arménie, et à son retour il le fit mourir, parce qu'il avoit conseillé à ce prince de ne pas donner de secours à *Mithridate*.

I. MÉTROPHANE, évêque de Byzance, mort vers 312, mérita le titre de confesseur pendant la persécution de *Dioclétien*. Sa mémoire est en honneur dans l'Eglise d'Orient.

II. MÉTROPHANE, évêque de Smyrne au 9^e siècle. L'ambition et la discorde n'eurent point de prise sur son ame éclairée et pacifique, dans un temps où l'Église d'Orient ne respiroit que le schisme et la haine contre l'Église Romaine. Attaché à *saint Ignace* de Constantinople, il s'opposa avec vigueur au turbulent *Photius*, en 867, et consigna ses sentimens de paix et de concorde dans une *Lettre* très-estimée, insérée dans les Collections des Conciles.

III. MÉTROPHANE CRITOPULE, étant protosyncelle de la grande église de Constantinople, fut envoyé dans le 17^e siècle par *Cyrille Lucar*, en Angleterre, pour s'informer exactement de la doctrine des Eglises Protestantes. *Critopule* parcourut une partie de l'Allemagne, et y composa une *Confession de Foi de l'Eglise Grecque*, imprimée à Helmstadt, en grec et en latin, en 1661. Cette Confession de Foi favorise en quelques endroits la doctrine des Protestans; mais elle est conforme, dans d'autres endroits, aux dogmes de l'Église Catholique; et l'auteur y raisonne en critique et en homme instruit.

METTAIRE, *Voyez* MAITTAIRE.

METTRIE, (Julien Offray de la) naquit à Saint-Malo en 1709, d'un négociant. Son goût pour la médecine engagea ses parens à l'envoyer en Hollande étudier sous l'immortel *Boërhaave*. Après avoir puisé dans cette école des connoissances étendues, il vint les porter à Paris, où il fut placé auprès du duc *de Grammont*, colonel des Gardes Françoises, qui le fit médecin de son régiment. *La Mettrie* ayant suivi son protecteur au siége de Fribourg, y tomba dangereusement malade. Cette maladie, qui auroit dû être pour lui une source de réflexions, fut une source de délires. Il crut voir que cette intelligence immortelle qu'on nomme *Ame*, baissoit avec le corps, et se flétrissoit avec lui. Il écrivit en physicien sur ce qui n'est point du ressort de la physique: il osa faire l'*Histoire naturelle de l'Ame*. Cet ouvrage, qui respire absolument l'impiété à chaque page, souleva tout le monde. Le duc *de Grammont* le soutint contre cet orage; mais ce seigneur ayant été tué peu de temps après, le médecin perdit sa place, et n'en valut pas mieux. Il tourna ses armes contre ses confrères. Il mit au jour sa *Pénélope* ou *le Machiavel en Médecine*, in-12, 3 vol., 1748: ouvrage singulier, enfanté dans l'ivresse, et plein des saillies qu'elle inspire. (Il devient rare.) Le soulèvement de la faculté contre cette satire, obligea l'auteur de se retirer à Leyde. C'est là qu'il publia son *Homme Machine*. Une supposition continuelle des principes en question; des comparaisons ou des analogies imparfaites, érigées en preuves; des observations particulières assez justes, d'où il tire des conclusions générales, qui n'en naissent point; l'affirmation la plus absolue, continuellement mise à la place du doute: voilà la philosophie de l'auteur. L'enthousiasme avec lequel il déclame, l'air de persuasion qu'il prend, étoient capables de séduire ces esprits foibles qui se parent de l'esprit fort pour cacher leur foiblesse. Mais ce n'étoit pas ce que l'auteur desiroit

le plus : il vouloit seulement, dit un homme d'esprit, avoir le titre d'*Animal spirituel* et de *Machine curieuse*. Aspirant au titre de *Philosophe*, il avoit, disoit-il, abandonné la médecine du corps, pour se donner à la médecine de l'ame. Mais cette médecine ne parut qu'un poison, non-seulement aux théologiens, mais aux bons politiques. Poursuivi en Hollande, où son livre fut livré aux flammes, il se sauva, en 1748, à Berlin; il y devint lecteur du roi de Prusse et membre de son académie. Il y vécut tranquille jusqu'à sa mort, arrivée en 1751, à 48 ans. Elle fut la suite d'un trait de cette folie qui perçoit dans toute sa conduite. Il avoit une fièvre d'indigestion; il prit les bains, se fit saigner huit fois, et mourut comme il avoit vécu. Il ne traitoit pas mieux les autres qu'il ne se traitoit lui-même. Milord *Tyrconnel*, ambassadeur de France, fut la victime des fréquentes saignées qu'il lui ordonna. Le roi de Prusse dit à ce sujet : *Qui auroit cru que* la Mettrie *trouveroit encore quelqu'un plus fou que lui ?* Comment *Tyrconnel* avoit-il pu donner sa confiance à un médecin qui avoit passé sa vie à décrier la médecine comme la religion ? Quelques écrivains ont prétendu que *la Mettrie* s'étoit repenti dans ses derniers momens, et que les philosophes de Berlin avoient dit qu'*il les avoit déshonorés pendant sa vie et à sa mort*. D'autres auteurs ont écrit, qu'*il étoit sorti du monde à peu près comme un Acteur quitte le Théâtre, sans autre regret que celui de perdre le plaisir d'y briller*. Sa conversation amusoit beaucoup, lorsque sa gaieté n'alloit pas jusqu'à l'extravagance, et elle y alloit souvent. On voyoit quelquefois cet homme, qui se paroit du nom de philosophe, jeter sa perruque par terre, se déshabiller et se mettre presque tout nu au milieu d'une grande compagnie. Il étoit dans ses écrits ce qu'il étoit dans ses actions. Se figurant un jour que le baron *de Haller*, un des plus savans hommes et des plus vertueux de l'Allemagne, étoit un Athée, il imagina une histoire, et la publia. Il raconta qu'il avoit vu cet homme respectable à Gottingue, dans un mauvais lieu, combattant l'existence de l'Être suprême.... On trouve dans toutes ses productions, du feu, de l'imagination, du brillant; mais peu de justesse, peu de précision, peu de goût. On a recueilli à Berlin, 1751, in-4°, et deux volumes in-12, ses *Œuvres Philosophiques*, renfermant l'*Homme Machine*, l'*Homme Plante*, l'*Histoire de l'Ame*, l'*Art de jouir*, le *Discours sur le Bonheur*, etc. etc. Dans ce dernier traité *la Mettrie* est, selon *Diderot*, un écrivain sans jugement, « qui confond par-tout les peines du sage avec les tourmens du méchant, les inconvéniens légers de la science avec les suites funestes de l'ignorance; qui donne à reconnoître la frivolité de l'esprit dans ce qu'il dit, et la corruption du cœur dans ce qu'il n'ose pas dire; qui prononce ici que l'homme est pervers par sa nature, et qui fait ailleurs, de la nature des êtres, la règle de leurs devoirs et la source de leur félicité; qui semble s'occuper à tranquilliser le scélérat dans le crime, le corrompu dans ses vices; dont les sophismes grossiers, mais dangereux par la gaieté dont il les

assaisonne, décèlent un écrivain qui n'a pas les premières idées des vrais fondemens de la morale... Le chaos de raison et d'extravagance de cet auteur, ne peut être regardé sans dégoût, que par ces lecteurs futiles qui confondent la plaisanterie avec l'évidence, et à qui l'on a tout prouvé, quand on les a fait rire.» Ses principes, poussés jusqu'à leurs dernières conséquences, renverseroient la législation, dispenseroient les parens de l'éducation de leurs enfans, renfermeroient aux petites-maisons l'homme courageux qui lutte fortement contre ses penchans déréglés, et assureroient l'immortalité au méchant qui s'abandonneroit sans remords aux siens. La tête de *la Mettrie* est si troublée, et ses idées sont à tel point décousues, que, dans la même page, une assertion sensée est heurtée par une assertion folle, et une assertion folle par une assertion sensée; en sorte qu'il est aussi facile de le défendre, que de l'attaquer. On a encore de lui, la Traduction des *Aphorismes de Boërhaave*, son maître, en dix vol. in-12, avec un long Commentaire, qui n'est pas le meilleur qu'on ait donné sur cet auteur, quoi qu'en dise *Voltaire*. Parmi beaucoup d'observations vraies et justes, il y en a quelques-unes de fausses, et quelques sentimens singuliers. Certains lecteurs nous reprocheront peut-être d'avoir peint ce médecin matérialiste trop désavantageusement; nous l'avons peint tel qu'il étoit. C'étoit, suivant *Voltaire*, qui l'avoit beaucoup connu, « *un fou qui n'écrivoit que dans l'ivresse.* » *Maupertuis* dit à peu près la même chose dans sa Lettre à *Haller* (Tome troisième de ses Œuvres, édition de Lyon). Le marquis *d'Argens*, qui n'a eu aucun intérêt d'en dire du mal, le représente précisément comme nous. (*Voyez* le *Journal Encyclopédique*, janvier 1762, extrait de l'*Ocellus Lucanus* du marquis *d'Argens*, pages 35 et suivantes.) Le roi de Prusse, séparant dans *la Mettrie* le médecin et l'écrivain, de l'impie et du satirique, daigna faire son *Eloge funèbre*. Cet éloge fut lu à l'académie par un secrétaire de ses commandemens. On se plaignit dans le temps qu'on eût suivi, en faveur d'un académicien reconnu pour Athée, la *coutume de faire cette petite Oraison funèbre*. *Voltaire* tâcha de la justifier dans une Lettre à *Koenig* : « Quel mal y a-t-il à cela, dit-il ? J'avoue que *la Mettrie* avoit fait des imprudences et de méchans livres; mais dans ses fumées, il y avoit des traits de flamme. D'ailleurs, c'étoit un très-bon médecin, en dépit de son imagination, et un très-bon diable en dépit de ses méchancetés. » Il est vrai que *Voltaire* contredit, dans les *Mémoires* de sa Vie, l'éloge qu'il donne à *la Mettrie*, comme médecin, et il le représente comme le plus *mauvais de la terre dans la pratique*; et quant à ses *traits de flamme*, il dit ailleurs, que sa conversation étoit un continuel feu d'artifice, qui amusoit un moment, et qui bientôt fatiguoit. Il avoue encore, qu'il avoit fait imprimer tout ce qu'*on peut imaginer de plus effronté sur la morale*, et qu'il ne vouloit pas qu'on eût des remords. Ces traits contradictoires prouvent que *Voltaire* jugeoit dans le fond du cœur le médecin *la Mettrie* comme nous l'avons jugé.

Ainsi, en cas que quelque partisan de la doctrine désolante de l'athéisme, nous dise des injures pour avoir fait un portrait fidelle de l'un de ses apôtres, nous nous en consolons d'avance. *Voyez* dans ce *Dictionnaire* l'art. LINNÆUS.

METZ, (Pierre-Claude Berbier du) lieutenant général d'artillerie et des armées du roi, naquit à Rosnay en Champagne, l'an 1638. Il se signala dès ses premières années dans la profession des armes. Ayant reçu, en 1657, une blessure dont il fut marqué toute sa vie, il fut 18 mois à en guérir, et ne put servir dans la campagne de 1658, la seule qu'il manqua depuis qu'il entra au service, jusqu'à sa mort. Il se distingua sur-tout par son application à perfectionner l'artillerie; il la mit dans un état où elle n'avoit jamais été, et la fit servir presque avec la même intelligence. Il fut tué, d'un coup de mousquet à la tête, en 1690, à la bataille de Fleurus. Il étoit alors lieutenant général. On le regardoit comme le plus habile ingénieur qu'eût eu la France avant *Vauban*, et comme un des hommes les plus bienfaisans et les plus vertueux que l'état militaire eût produits. *Louis XIV* dit au frère de ce brave officier : *Vous perdez beaucoup ; mais je perds encore davantage, par la difficulté que j'aurai de remplacer un si habile homme.* Mad. la Dauphine l'ayant apperçu, quelque temps auparavant, au dîner du roi, dit tout bas au prince : *Voilà un homme qui est bien laid!* — *Et moi*, répondit Louis, *je le trouve bien beau ; car c'est un des plus braves hommes de mon royaume.*

METZU, (Gabriel) peintre, né à Leyde en 1615, mort dans cette ville en 1658, a laissé peu de tableaux ; mais ils sont précieux par la finesse et la légèreté de sa touche, la fraîcheur du coloris, l'intelligence du clair-obscur, et l'exactitude du dessin. Il ne peignit qu'en petit.

I. MEVIUS, *ou* MÆVIUS, poëte du temps d'*Auguste*, ridiculisé par *Virgile* et par *Horace*. Lui et *Bavius* étoient les *Cotins* de leur siècle. Ils étoient sans gloire, et ils vouloient l'ôter à ceux à qui elle étoit justement dûe.

II. MEVIUS, (David) conseiller privé du roi de Suède, et président du conseil souverain de Wismar, fut envoyé par *Charles XI*, roi de Suède, pour terminer les différends de ce monarque avec l'empereur sur les provinces d'Allemagne, cédées à la Suède par la paix de Westphalie. Il eut part à d'autres affaires non moins importantes, et mourut en 1681. On a de lui : I. Des *Commentaires sur le droit de Lubeck* et des *Décisions*. II. Un *Traité de l'Amnistie*. III. Une *Jurisprudence Universelle*, et grand nombre d'autres écrits, qui sont une preuve de son savoir. Il est cependant moins connu que le *Mevius* d'*Horace*.

MEULEN, *Voyez* VANDER-MEULEN.

MEUNG, (Jean de) *Voyez* CLOPINEL.

MEUNIER, *Voyez* MEUSNIER.

MEUNIER, né à Paris, fut secrétaire du duc *d'Etrées*. Il a donné quelques pièces de poésie,

et au théâtre Italien, la Comédie des *Lanternes Magiques*. Cet auteur est mort en 1735.

I. MEURISSE, (Martin) de Roye, évêque de Madaure, suffragant de Metz. Il fonda les Bénédictins de Montigny près de Metz, et mourut en 1644. On a de lui, l'*Histoire des Evêques de Metz*, 1684, in-folio.

II. MEURISSE, (Henri-Emmanuel) habile chirurgien de Paris, natif de Saint-Quentin, mort en 1694, dont on a un *Traité de la Saignée*, in-12, qui renferme des préceptes utiles et des réflexions judicieuses.

I. MEURSIUS, (Jean) né à Utrecht en Hollande en 1579, fit paroître, dès son enfance, des dispositions extraordinaires pour les belles-lettres et pour les sciences. Il alla étudier le droit à Orléans avec les fils de *Barneveldt*, qu'il accompagna dans leurs voyages. Ses courses lui donnèrent occasion de connoître les cours des princes de l'Europe, et de converser avec les savans. De retour en Hollande, il obtint la chaire d'histoire à Leyde, en 1610, et ensuite celle de la langue grecque. Sa réputation augmentant de jour en jour, *Christiern IV*, roi de Danemarck, le fit professeur en histoire et en politique, dans l'université de Sora, en 1625. *Meursius* remplit cette place avec succès. Ce docte et laborieux écrivain mourut en 1641, à 62 ans. *Scaliger* le traite de pédant, d'ignorant et de présomptueux; mais on sait le fond qu'il faut faire sur les critiques de ce satirique grossier et insolent. On a de lui un grand nombre de savans ouvrages, dont plusieurs regardent l'état de l'ancienne Grèce : I. *De populis Atticæ*. II. *Atticarum lectionum Libri quatuor*. III. *Archontes Athenienses*. IV. *Fortuna Attica, de Athenarum origine*. V. *De Festis Græcorum*. Ces différens traités remplis d'érudition, se trouvent dans les Recueils de *Grævius* et de *Gronovius*. VI. *Historia Danica*, 1630, in-4° : c'est l'histoire des rois *Christiern I*, *Jean*, et *Christiern II*. VII. Un grand nombre de Traductions d'auteurs Grecs qu'il a enrichies de notes, entr'autres : De l'*Histoire Romaine* de *Théodore Metechite*; des *Lettres* de *Théophylacte*; de la *Tactique* de *Constantin Porphyrogenète*; de l'*Origine de Constantinople* de *George Codinus*; des *Harangues* des Pères Grecs qui n'avoient pas encore été publiées, etc. VIII. Une Histoire de l'université de Leyde, sous le titre d'*Athenæ Batavæ*, 1625, in-4.° IX. *Glossarium Græco Barbarum*, Leyde, 1614, in-4.° X. *Creta*, *Cyprus*, *Rhodus*, Amsterdam, 1675, in-4°; c'est une description de ces isles et de leurs antiquités. XI. *Rerum Belgicarum*, *lib. I*, 1612, — *lib. IV*, 1614, in-4.° C'est l'histoire de ce qui s'est passé dans les Pays-Bays sous le duc *d'Albe*. La première édition ayant déplu à ses concitoyens, et les ayant même irrités au point de le vouloir dépouiller de ses emplois, il en fit une seconde plus ample, où il montra beaucoup de complaisance pour ses critiques, quelquefois aux dépens de la vérité et de l'exactitude des faits. Tous les ouvrages de ce savant ont été recueillis à Florence, 1741, en 12 vol. in-fol. *Voyez* PUFFENDORFF.

II. MEURSIUS, (Jean) fils du précédent, né à Leyde en 1613, mourut en Danemarck à la fleur de son âge. Il publia divers ouvrages, parmi lesquels on distingue : I. *Arboretum sacrum*, sivè *De arborum conservatione*, Leyde, 1642, in-8.° II. *De Tibiis Veterum* dans *Gronovius*.

MEURSIUS, *Voyez* CHORIER.

MEUSNIER, (Philippe) habile peintre, né à Paris en 1655, y mourut en 1734, à 79 ans. Ses talens ne furent pas sans récompense. Il fut reçu à l'académie, et en devint trésorier. Les rois *Louis XIV* et *Louis XV* visitèrent *Meusnier* dans son atelier, et lui donnèrent de justes éloges. On lui accorda une pension et un logement aux galeries du Louvre. Cet artiste excelloit à peindre l'architecture; ce fut lui qu'on choisit pour représenter l'architecture de la voûte de la chapelle de Versailles. Le duc *d'Orléans* l'employa à décorer la célèbre galerie de *Coypel* au palais royal. Le château de Marly est encore orné des peintures de cet habile maître. On voyoit dans la collection des tableaux du roi, à la surintendance de Versailles, plusieurs perspectives de *Meusnier*, fort estimées. Ce peintre a aussi travaillé, avec succès, à des décorations de feux, de théâtres, de fêtes, etc. Ses tableaux font un effet admirable, par l'intelligence avec laquelle il a su distribuer les clairs et les ombres; il entendoit parfaitement la perspective. Son architecture est d'un grand goût, très-régulière, et d'un fini étonnant.

MEXIA, *ou* MESSIA, (Pierre) natif de Séville, chronographe de *Charles-Quint*, mort l'an 1552, laissa plusieurs ouvrages en espagnol; mais il fut blâmé d'avoir introduit dans sa langue plusieurs mots latins. Ses *Diverses Leçons* ont été traduites par *Claude Gruget* en françois, in-8° et in-16, Paris 1572.

I. MEY, (Van-der) graveur et fondeur de caractères d'imprimerie, composa, au commencement du 18e siècle, les planches solides et toutes d'une pièce d'une Bible hollandoise, in-fol., ainsi que celles d'un Nouveau Testament grec, in-24, et du *Lexicon Syriacum*, deux vol. *Mey*, par ce procédé, peut être considéré comme l'inventeur des planches solides ou *stéréotypage*. *Voyez* GED.

II. MEY, (Octavio) négociant de Lyon, acquit de grandes richesses par l'invention de lustrer la soie et les étoffes; ce qui s'appelle leur *donner l'eau*. Le hasard, plus que toute combinaison, produisit cette découverte. *Mey* s'apperçut qu'un brin de soie qu'il avoit tenue quelque temps à la bouche, avoit acquis plus d'éclat; il appliqua l'eau aux étoffes, et parvint à les lustrer. C'est lui qui acquit le célèbre bouclier de *Scipion*, trouvé dans le Rhône, et donné à *Louis XIV* par *Pilata*, héritier d'*Octavio Mey*. Ce dernier mourut en 1690. — L'abbé MEY, célèbre jurisconsulte, canoniste, mort depuis peu, étoit l'un de ses descendans.

III. MEY, (Jean de) docteur en médecine, et professeur de théologie à Middelbourg, né en Zélande, et mort en 1678, à 59 ans, a donné en flamand plusieurs ouvrages dont on a donné

la collection à Delft, en 1704, in-folio, et un en latin, sous ce titre : *Physiologia sacra*, Middelbourg, 1661, in-4.° C'est un commentaire sur les objets physiques dont il est parlé dans le Pentateuque.

I. MEYER, (Jacques) historien et littérateur, né le 7 de janvier 1491, à Vleteren, dans la châtellenie de Cassel en Flandre, près de Bailleul, d'où il avoit pris le nom de *Baliolanus*, s'appliqua à instruire, à Bruges, la jeunesse dans les belles-lettres et dans la piété. Il mourut curé de Blanckenberg, le 5 février 1552. Ses principales productions sont : I. *Annales rerum Flandricarum*, Anvers 1561, in-folio. Ces Annales vont jusqu'à l'an 1477. Elles sont estimées; le style en est aisé, coulant et assez pur. On les a réimprimées dans la Collection des *Histoires Belgiques*, Francfort, 1580. II. *Flandricarum rerum decas*, Bruges, 1531, in-4°, etc. — *Antoine* MEYER, neveu, et *Philippe* MEYER, petit-neveu de *Jacques*, se sont distingués dans les belles-lettres; le grand nombre de pièces de vers qu'ils ont donnés au public, en sont des monumens.

II. MEYER, (Livinus de) né d'une famille noble de Gand, se fit Jésuite et se distingua dans la théologie, l'histoire et la poésie. Son Poëme *sur la Colère*, divisé en trois livres, est généralement estimé des amateurs de la langue de l'ancienne Rome; on y trouve des vers dignes du siècle d'*Auguste*. Parmi ses ouvrages théologiques, celui qui a fait le plus de bruit, est une *Histoire des Congrégations de Auxiliis*, contre le Père *Jacques Hyacinthe Serry*; diffuse. On y remarque beaucoup de zèle pour la défense des sentimens de ses confrères. Il a beaucoup écrit contre les Apologistes de *Quesnel*. Il mourut à Louvain, le 19 mars 1730, à l'âge de 75 ans.

III. MEYER; il y a eu du même nom des peintres et des graveurs Suisses. Le plus célèbre est *Rodolphe*, mort à Zurich, en 1638, qui grava les figures de l'*Helvetia Sancta*, de *Murer*.

MEYNIER, *Voy.* OPPÈDE.

MEYSONNIER, (Lazare) né dans les environs de Lyon, embrassa la médecine, et gagna beaucoup d'argent à publier un Almanach, sous le titre du *Bon Hermite*. Les contes, les prédictions dont il le remplissoit, le firent rechercher. De Protestant, l'auteur se fit Catholique; de médecin, il se fit chanoine. On lui doit : I. L'*Histoire du Collége de Médecine de Lyon*, ouvrage incomplet et sans profondeur. II. *Pharmacopée abrégée*. III. *Introduction à la Philosophie*. IV. *Traduction de la magie naturelle* de *Porta*. V. *Science de l'esprit*. *Meyssonnier* mourut en 1672.

MEYSIEU, (Jean-Baptiste Pâris de) ancien intendant de l'école militaire de Paris, mort dans cette ville, le 6 septembre 1778, a fourni divers articles à l'Encyclopédie. On lui doit encore une *Lettre* sur l'école militaire, 1755, in-8.°

MEZENCE, *Mezentius*, roi des Tyrrhéniens, que *Virgile* appelle *contemptor Divûm*. Il étoit aussi ennemi des hommes que des dieux; il faisoit égorger ceux qui lui déplaisoient, ou les faisoit mourir lentement attachés bouche à bouche à des ca-

davres. Ses sujets dont il étoit le tyran, le dépouillèrent de ses états, et le forcèrent de se réfugier avec son fils *Lausus* auprès de *Turnus*, roi des Rutules, dans le temps qu'il faisoit la guerre à *Enée*. Ce prince et son fils s'étant trouvés dans une bataille, furent tués l'un et l'autre par le prince Troyen.

MEZERAI, (François *Eudes* de) né l'an 1610, à Ry en basse Normandie, d'un père chirurgien, s'adonna d'abord à la poésie; mais il la quitta ensuite par le conseil du rimeur *des Iveteaux*, son compatriote, pour l'histoire et la politique. Ce poëte lui procura dans l'armée de Flandre l'emploi d'officier pointeur, qu'il exerça pendant deux campagnes avec assez de dégoût. Il avoit une ardeur incroyable pour l'étude, et cette ardeur étoit augmentée par la vivacité de sa jeunesse et de son imagination. Il abandonna les armes, pour s'enfermer au collége de Sainte-Barbe au milieu des livres et des manuscrits. Il projetoit dès-lors de donner une *Histoire de France*. Sa trop grande application lui causa une maladie dangereuse. Le cardinal *de Richelieu*, instruit à la fois de son triste état et de ses heureux projets, lui fit présent de 500 écus dans une bourse ornée de ses armes. Cette grace ayant enflammé son esprit en intéressant son cœur, il travailla plus que jamais, et publia, en 1643, à 32 ans, son premier volume de l'*Histoire de France*. La cour le récompensa de ses travaux par une pension de 4000 livres. *Conrart*, un des premiers membres de l'académie Françoise, étant mort, cette compagnie lui donna la place de secrétaire perpetuel, que cet académicien laissoit vacante. Il travailla, en cette qualité, au *Dictionnaire de l'Académie*, et mourut, le 10 juillet 1683, à 73 ans. *Mezerai*, homme singulier et bizarre, étoit si négligé dans sa personne, qu'on le prenoit pour un mendiant plutôt que pour ce qu'il étoit. Sa physionomie qui n'annonçoit point son esprit, et sa taille qui étoit médiocre, ne parloient pas en sa faveur. Aussi fut-il arrêté un jour par les archers des pauvres. La bévue, au lieu de l'irriter, le charma: car il aimoit les aventures singulières. Il leur dit: «qu'il étoit trop incommodé pour aller avec eux à pied; mais que, dès qu'on auroit mis une nouvelle roue à son carrosse, il s'en iroit de compagnie par-tout où il leur plairoit.» Une des bizarreries de *Mezerai*, étoit de ne travailler qu'à la chandelle, même en plein jour au cœur de l'été; et comme s'il se fût alors persuadé qu'il n'y avoit plus de soleil au monde, il ne manquoit jamais de reconduire jusqu'à la porte de la rue, le flambeau à la main, ceux qui lui rendoient visite. *Mezerai* affecta, pendant tout le cours de sa vie, un pyrrhonisme, qui étoit plus dans sa bouche que dans son cœur. C'est ce qu'il fit paroître durant sa dernière maladie: car, ayant fait venir ceux de ses amis qui avoient été les témoins les plus ordinaires de sa licence à parler sur les choses de la religion, il en fit devant eux une espèce d'amende honorable; il la termina, en les priant d'oublier ce qu'il avoit pu leur dire autrefois de contraire: *Souvenez-vous*, ajouta-t-il, *que* Mezerai *mourant est plus croyable que* Mezerai *en*

santé... De tous ses travers, aucun ne lui fit plus de tort dans le public, que l'attachement qu'il prit pour un cabaretier de la Chapelle, (petit village sur le chemin de Saint-Denis) nommé *le Faucheur*, chez lequel quelques-uns de ses amis le menèrent un jour. Il prit tant de goût à la franchise de cet homme et à ses discours, que, malgré tout ce qu'on put lui dire, il passoit les journées entières chez lui. Il le fit même à sa mort son légataire universel, excepté pour les biens patrimoniaux, qui étoient peu de chose, et qu'il laissa à sa famille. La bouteille étoit toujours sur sa table lorsqu'il étudioit; et il avouoit, avec plus de franchise que de délicatesse, que la goutte dont il étoit tourmenté, lui venoit *de la fillette* et *de la feuillette*. C'étoient ses propres mots; car il employoit dans la conversation, non les expressions les plus fines, mais celles qui lui paroissoient les plus plaisantes, et qui souvent n'étoient que grossières. *Mezerai* craignoit extrêmement le froid. *Patru* le rencontrant un matin qu'il geloit fort, et lui ayant demandé comment il se trouvoit du temps. « Je vous quitte promptement pour regagner mon feu, lui dit *Mezerai*, car j'en suis à L. » On expliqua cette énigme à *Patru*. *Mezerai*, dès l'entrée de l'hiver, avoit derrière son fauteuil douze paires de bas, étiquetés depuis la lettre A jusqu'à M. En sortant du lit, il consultoit toujours son baromètre, pour en chausser autant de paires qu'il y avoit de degrés de froid. — Lorsqu'il étoit question d'élire un nouvel académicien, il donnoit toujours une boule noire à l'aspirant; *non pour laisser à la postérité*, comme il le disoit, *un monument de la liberté de l'Académie dans les élections*; mais plutôt pour satisfaire son caractère aigre et désapprobateur. Les Histoires de *Mezerai* se ressentent des défauts et des qualités de son ame. Il écrit d'une manière dure, basse, incorrecte; mais avec précision, avec assez de netteté et avec liberté. Il s'élève souvent au-dessus de lui-même. C'est un *Tacite* dans quelques endroits pour l'énergie. Quoique ses expressions ne soient pas toujours aussi heureuses que celles de l'historien Latin, il a comme lui l'art de peindre ses personnages d'un seul trait, et de faire réfléchir en racontant. Aussi vrai et aussi hardi que *Tacite*, il dit également le bien et le mal; mais il croit trop facilement les grands crimes : il a presque toujours l'air chagrin, et n'a pas assez bonne opinion des hommes. Ses principaux ouvrages sont : I. *Histoire de France*, en 3 vol. in-fol. 1643, 1646 et 1651. Les deux derniers volumes valent mieux que le premier; mais ni les uns ni les autres ne feront jamais une Histoire agréable. Il faut prendre garde si les cartons s'y trouvent; on les reconnoît, quand le portrait de *Charlemagne* est double, et que les médailles de la reine *Louise*, tome III, page 683, s'y trouvent. On lit peu cet ouvrage, quoique l'auteur y ait surpassé ceux qui avoient fourni la même carrière avant lui. L'Histoire de *Mezerai* fut réimprimée en 1685, en 3 vol. in-folio, chez *Thierry*. Cette deuxième édition est plus exacte et plus ample que la première, connue sous le nom de *Guillemot*, qui l'imprima; mais celle-ci est plus recherchée pour les traits [illegible] renferme.

Il y auroit moins de fautes dans l'une et dans l'autre, si, au lieu de composer son Histoire sur *Paul-Emile*, *du Haillan*, *Dupleix*, etc. l'auteur avoit été aux sources. Mais il avouoit ingénuement, que « les reproches que quelques inexactitudes procuroient, étoient fort au-dessous de la peine qu'il falloit prendre en consultant les originaux. » Trop d'écrivains ont pensé et agi comme lui, sur-tout dans ce siècle paresseux et frivole, où l'on se plaît à tenir quitte des recherches, celui qui ne montre que de l'esprit. Le cardinal *Mazarin* venoit de lire dans l'Histoire de *Mezerai*, que *Louis XI* avoit été mauvais fils, mauvais père, mauvais ami et mauvais mari; il lui fit des reproches d'avoir si mal traité un roi de France. « J'en suis fâché, lui répondit l'écrivain; mais comme historien, je dois être l'interprète de la vérité. » II. *Abrégé Chronologique de l'Histoire de France*, 1668, en 3 vol. in-4°; et réimprimé en Hollande, 1673, en 6 vol. in-12. Cette contrefaçon est plus recherchée que l'édition originale. *Dupuy*, *Launoi* et *Dirois*, trois des plus savans critiques de leur temps, le dirigèrent dans cet Abrégé, incomparablement meilleur que sa grande Histoire; mais on ne laisse pas d'y trouver des fautes, et même des fautes considérables. *Mezerai* étoit le premier à en plaisanter. Le célèbre P. *Petau* lui ayant dit assez durement qu'il avoit trouvé mille erreurs dans ses Histoires : *J'ai été plus sévère observateur que vous*, lui répondit sur-le-champ *Mezerai; car j'en ai trouvé dix mille.* Son esprit frondeur s'y montre à chaque page. Il eut la hardiesse d'y faire l'histoire de l'origine de toutes nos espèces d'impôts, avec des réflexions fort libres. *Colbert* s'en plaignit, *Mezerai* promit de se corriger dans une seconde édition : il le fit, mais en annonçant au public qu'on l'y avoit forcé. Ses corrections n'étant d'ailleurs que des palliatifs, le ministre fit supprimer la moitié de sa pension. *Mezerai*, quoiqu'à son aise, en murmura, parce qu'il étoit attaché à l'argent, et n'obtint d'autre réponse que la suppression de l'autre moitié. Son aversion pour les traitans n'en devint que plus forte. Il avoit coutume de dire, « qu'il réservoit deux écus d'or frappés au coin de *Louis XII*, surnommé le *Père du Peuple :* il en destinoit un pour louer une place en Grève lorsqu'on exécuteroit quelques-uns d'eux; et l'autre à boire, à la vue de leur supplice. » Il s'avisa aussi, en travaillant au *Dictionnaire de l'Académie Françoise*, d'ajouter cette phrase au mot COMPTABLE : *Tout Comptable est pendable;* phrase que les autres académiciens ne voulurent jamais lui passer. Il l'effaça; mais il mit à la marge de son manuscrit : *Rayé, quoique véritable.* Après la suppression de sa pension, il déclara qu'il ne continueroit plus son Histoire. Afin qu'on n'ignorât pas les motifs de son silence, il mit à part dans une cassette les derniers appointemens qu'il avoit reçus en qualité d'historiographe, et y joignit ce billet : *Voici le dernier argent que j'ai reçu du* ROI *; il a cessé de me payer, et moi de parler de lui, soit en bien, soit en mal.* C'étoit le cardinal *de Richelieu* qui, toujours attentif à s'attacher les gens de lettres, et sur-tout les historiens, avoit le

premier gratifié *Mezerai* d'une pension. Cet historien avoit coutume, lorsqu'on lui disoit au Trésor royal qu'il n'y avoit point de fonds pour lui payer sa pension, de se présenter au cardinal, non pour en solliciter le payement, mais pour lui demander la permission d'écrire l'*Histoire de Louis XIII*, alors régnant. Le cardinal répondant plutôt à sa pensée qu'à sa demande, lui disoit qu'il alloit donner des ordres au garde du Trésor royal de lui payer son année; et il la touchoit. La dernière édition de son *Abrégé* est de 1755, 14 vol. in-12. On y a joint les endroits de l'édition de 1668, qui avoient été supprimés, la Continuation de *Limiers* et une bonne Table des matières. III. *Traité de l'Origine des François*, qui fit beaucoup d'honneur à son érudition. IV. Une continuation de l'*Histoire des Turcs, depuis* 1612 *jusqu'en* 1649, in-folio : mauvaise suite d'un assez mauvais livre. Il y règne un ton de gazette qui rend la narration froide et plate. V. Une *Traduction* françoise, grossièrement écrite, du Traité latin de *Jean de Sarisbery*, intitulé : *Les Vanités de la Cour*, 1640, in-4.° VI. On lui attribue plusieurs *Satires* contre le gouvernement, et en particulier celles qui portent le nom de *Sandricourt*. Ce qu'on peut dire de ces pièces, dit *Niceron*, c'est qu'on y voit un composé bizarre d'enjouement, d'un burlesque bas et rampant, de quolibets et de proverbes des halles; souvent aussi de l'esprit et du savoir, mais tout cela mêlé de libertinage. C'étoit tout ce qu'il falloit pour plaire à la populace de ce temps-là; et c'étoit ce que cherchoit *Mezerai*, qui aimoit l'argent. VII. *Histoire de la Mère et du Fils*, Amsterdam, 1730, in-4°, ou 2 vol. in-12, etc... *Mezerai* avoit deux frères : l'aîné, nommé *Jean Eudes*, fut instituteur des *Eudistes* et prédicateur renommé. (*Voyez* Eudes, n.° IV.) L'autre fut habile chirurgien-accoucheur. Il s'appeloit *Charles Eudes*, et prit le nom de *Douay*. Il étoit plus jeune que *Mezerai*, et n'avoit pas moins de vigueur dans l'esprit. Le gouverneur d'Argentan avoit un dessein, auquel *Eudes* crut devoir s'opposer. Il lui dit avec fermeté : « Nous sommes trois frères, adorateurs de la vérité et de la justice. Le premier la *prêche*, l'autre l'*écrit*, et moi je la soutiendrai jusqu'au dernier soupir. » *Voy.* la *Vie de Mezerai*, par *la Roque*, in-12, où l'on trouve bien des contes, peut-être plus satiriques que vrais.

MEZIRIAC, (Claude-Gaspard Bachet de) naquit à Bourg en Bresse, d'une famille noble. Il se fit Jésuite, et dès l'âge de 20 ans il étoit professeur de rhétorique à Milan. Sa santé trop délicate ne pouvant soutenir les exercices de cette Société laborieuse, il en sortit. *Meziriac* avoit des connoissances profondes dans les mathématiques, et surtout dans la littérature. Les gens de lettres les plus distingués de Paris et de Rome le recherchèrent. L'académie Françoise lui ouvrit ses portes. Il mourut en 1638, âgé d'environ 60 ans. Son caractère libre et familier, joint à son mérite, à sa naissance et à sa fortune, lui donnèrent dans sa patrie un empire, dont il ne se servit que pour faire du bien. On a de lui : I. La *Vie d'Esope*, à Bourg en Bresse, 1632, in-16;

dans laquelle il réfuta savamment le roman que *Planude* a fait sur ce célèbre fabuliste. Il prouve très-bien qu'*Esope* n'étoit ni bossu ni contrefait, comme l'ont imaginé des écrivains qui ont voulu apparemment se consoler de leur laideur par un exemple illustre. II. Une *Traduction* de *Diophante* en latin, avec un *Commentaire*, Paris, 1621, in-folio; réimprimée en 1670 avec les observations de *Fermat*. Ce livre est digne du célèbre mathématicien que *Meziriac* traduisit. III. On a donné de cet académicien, (sous le nom de *Bachet*) huit *Héroïdes d'Ovide*, traduites en mauvais vers françois; mais accompagnées d'un *Commentaire* qui dédommage bien de la platitude des vers, quoique mal écrits : la Haye, 1710, 2 vol. in-8.° La première édition n'étoit qu'en un seul volume; dans la deuxième on y a joint plusieurs ouvrages du même auteur. Ce commentaire est une source d'érudition, dans laquelle les mythologistes ne cessent de puiser.

MEZRAÏM, fils de *Cham*, petit-fils de *Noé*, peupla l'Egypte qui lui avoit été destinée, et qui de son nom est appelée dans l'Ecriture, *Terre de Mezraïm*. Il eut pour fils, *Ludim*, *Ananim*, *Laabim*, *Nephtuim*, *Phetrusim* et *Chaustim*; c'est d'eux que sortirent tous les différens peuples qui habitèrent l'Egypte et les pays voisins. *Mezraïm* étant mort, fut adoré, dit-on, comme un Dieu, sous les noms d'*Osiris*, de *Serapis* et d'*Adonis*.

MEZZABARBE, (François comte de) célèbre antiquaire Italien, mort à Milan en 1697, à 52 ans, rassembla un riche cabinet de médailles, qu'il décrivit sous ce titre : *Imperatorum Romanorum numismata à Pompeio magno ad Heraclium*, in-fol. Cet ouvrage parut en 1683, et obtint une seconde édition à Milan en 1730. L'auteur le dédia à l'empereur *Léopold I.*

MICAL, (N. abbé) l'un des plus grands mécaniciens de notre temps, forma deux têtes d'airain qui prononçoient distinctement des phrases entières. Ces têtes étoient colossales, et leur voix étoit forte et sonore. Ce bel ouvrage, dit un écrivain, a résolu un grand problême, savoir : si la parole pouvoit quitter le siége vivant que lui assigna la nature, pour venir s'attacher à la matière morte. Il y a aussi loin d'une roue et d'un levier à une tête qui parle, que d'un trait de plume au plus beau tableau. *Vaucanson* s'est arrêté aux animaux, dont il a rendu les mouvemens et contrefait les digestions; *Mical* s'est élevé jusqu'à l'homme, et a choisi dans lui l'organe le plus brillant et le plus compliqué. En suivant la nature, il s'apperçut que l'organe vocal étoit dans la glotte un instrument à vent qui avoit son clavier dans la bouche; qu'en soufflant du dehors en dedans, comme dans une flûte, on n'obtenoit que des sons filés; mais que pour articuler des mots, il falloit souffler du dedans au dehors. En effet, l'air en sortant de nos poumons, se change en son dans notre gosier, et ce son est morcelé en syllabes par les lèvres et par un muscle très-mobile qui est la langue, aidée des dents et du palais. Un son continu n'exprimeroit qu'une seule affection de l'ame, et se rendroit par une

seule voyelle ; mais coupé à différens intervalles par la langue et les lèvres, il se charge d'une consonne à chaque coup ; et se modifiant en une infinité d'articulations, il rend la variété de nos idées. Sur ce principe, *Mical* appliqua deux claviers à ses têtes. L'un en cylindre, par lequel on n'obtenoit qu'un nombre déterminé de phrases, mais sur lequel les intervalles des mots et leur prosodie étoient marqués correctement. L'autre clavier contenoit, dans l'étendue d'un ravalement, toutes les syllabes de la langue françoise, réduites à un petit nombre par une méthode ingénieuse et particulière à l'auteur. Avec un peu d'habitude et d'habileté, on auroit pu parler avec les doigts comme avec la langue, et donner au langage des têtes la rapidité, le repos, et toute l'expression que peut avoir la parole, lorsqu'elle n'est point animée par les passions. Les étrangers auroient pu prendre la *Henriade* ou le *Télémaque*, et les faire réciter d'un bout à l'autre, en les plaçant sur le clavecin vocal comme on place des partitions d'opéra sur les clavecins ordinaires. La France pouvoit donc s'honorer de l'invention de l'abbé *Mical* ; on pouvoit dire que si les Allemands avoient inventé l'imprimerie des caractères, un François avoit trouvé celle des articulations ; et que la prononciation de la parole, si fugitive pour l'oreille, étoit à jamais fixée par les têtes d'airain ; mais le gouvernement de France de 1782, ayant refusé d'acheter ces têtes, le malheureux artiste, accablé de dettes, brisa son chef-d'œuvre dans un moment de désespoir. Il mourut très-pauvre en 1789.

MICETIUS, évêque de Trèves dans le 6e siècle, tourna ses talens pour les sciences, du côté des matières propres à son état. Le loisir que la vigilance sur son troupeau lui laissoit, il l'employa à écrire sur des sujets ecclésiastiques. Dom *d'Acheri* a placé dans son *Spicilége*, un *Traité des Veilles et de la Psalmodie*, de cet auteur. Il intéresse ceux qui sont curieux de savoir les usages des premiers temps. On trouve encore dans ce recueil deux *Lettres* édifiantes du même écrivain.

I. MICHAELIS, (Sébastien) Dominicain, né à Saint-Zacharie, petite ville du diocèse de Marseille, vers 1543, introduisit la réforme dans plusieurs maisons de son ordre. Il obtint de la cour de Rome, que les religieux de cette réforme composeroient une congrégation séparée. Le P. *Michaelis* en fut le premier vicaire général. Il mourut à Paris le 5 mai 1618, à 74 ans, avec la gloire d'avoir fait revivre dans son ordre l'esprit de son fondateur. On a de lui, l'*Histoire véritable de ce qui s'est passé sous l'exorcisme de trois Filles possédées, au pays de Flandre*, avec un *Traité de la vocation des Sorciers et des Magiciens* ; à Paris, 1623, 2 vol. in-12 : ce livre n'est pas commun. C'est un monument de la foiblesse de l'esprit humain, et il ne fait guère d'honneur à celui de son auteur... *Voyez* GAFFAREI.

II. MICHAELIS, (Jean-Benjamin) poëte satirique, né à Zittan en 1747, et mort à Halberstadt en 1772. Il réunissoit le feu de *Juvenal* et la sombre âcreté de *Perse*. Un de ses amis a donné, en 1780, une édition

complète de ses Œuvres, à Giessen.

MICHAELOWITZ, *Voyez* ALEXIS, n.° x.

I. MICHAUT, (Pierre) Bourguignon, secrétaire du duc de Bourgogne *Charles le Téméraire*, vivoit encore en 1466. Il est auteur de quelques bouquins que les bibliomanes recherchent. I. *Doctrinal du temps*, in-folio, gothique; plus rare que l'édition intitulée *Doctrinal de Cour*, de 1522, in-8.° II. *La Danse aux Aveugles*, Lyon, 1543, in-8.°, réimprimée en 1749, même format. L'un et l'autre sont mêlés de prose et de vers.

II. MICHAUT, (Jean-Bernard) contrôleur ordinaire des guerres en Bourgogne, né à Dijon l'an 1707, mort en 1770, est connu par des *Mélanges Historiques* en deux vol. in-12, et par la *Vie de l'abbé Lenglet*, in-12. Ces deux ouvrages prouvent des connoissances littéraires et bibliographiques, et respirent une critique saine. *Michaut* étoit un littérateur comparable à Don *d'Argonne*, à l'abbé *d'Artigni* et à quelques autres, qui, sans produire eux-mêmes, ont recherché avec soin les anecdotes et les jugemens portés sur ceux qui ont produit.

I. MICHÉE, dit *l'Ancien*, fils de *Jemla*, prophétisoit dans le royaume d'Israël sous le règne d'*Achab*, l'an 897 avant J. C. Il fut mis en prison, pour avoir annoncé à ce prince que la guerre qu'il avoit entreprise avec *Josaphat*, roi de Juda, contre les Syriens, auroit un mauvais succès. L'événement confirma sa prédiction : *Achab* fut tué. C'est de ce prophète qu'il est fait mention dans le 22e chapitre du 3e livre des *Rois*.

II. MICHÉE, le septième des *XII petits Prophètes*, surnommé le *Morasthite*, parce qu'il étoit de Morasthit, bourg de Judée, prophétisa pendant près de 50 ans, sous les règnes de *Joathan*, d'*Achaz* et d'*Ezéchias*, depuis l'année 740 jusqu'à 724 avant J. C. On ne sait aucune particularité de la vie ni de la mort de *Michée*. Sa *Prophétie* en hebreu ne contient que sept chapitres; elle est écrite contre les royaumes de Juda et d'Israël, dont il prédit les malheurs et la ruine en punition de leurs crimes. Il annonce la captivité de deux tribus par les Chaldéens, et celle des dix autres par les Assyriens, et leur première délivrance par *Cyrus*. Après ces tristes prédictions, le prophète parle du règne du *Messie*, et de l'établissement de l'église Chrétienne. Il annonce en particulier, d'une manière très-claire, la naissance du *Messie* à Bethléem, sa domination qui doit s'étendre jusqu'aux extrémités du monde, et l'état florissant de son Eglise.

I. MICHEL, Archange, combattit à la tête des bons Anges contre les mauvais, qu'il précipita dans les enfers. (*St. Jean*, Apoc.) Il contesta aussi avec le démon touchant le corps de *Moïse*... (*Dan.* chap. 10.) *St. MICHEL*, ancien protecteur de la France, fut pris pour patron de l'ordre militaire, établi en 1469 par le roi *Louis XI*. La devise de cet ordre étoit, *Immensi tremor Oceani*... *Voyez* LOLLARD *et* II. GONSALVE.

II. MICHEL Ier CUROPALATE, surnommé *Rhangabe*, épousa

épousa *Procopie*, fille de l'empereur *Nicéphore*, et succéda, en 811, à *Staurace* son beau-frère. Son premier soin fut de réparer les maux que *Nicéphore* avoit faits au peuple. Il diminua les impôts, renvoya aux sénateurs les sommes qu'on leur avoit enlevées; essuya les larmes des veuves qui avoient vu leurs maris immolés à la cruauté de *Nicéphore*, pourvut aux besoins de leurs enfans; fit rétablir les images dans les églises, distribua de l'argent aux pauvres et au clergé, et apprit au peuple, par ses bienfaits et par son équité, qu'un tyran avoit été remplacé par un père. Après avoir réglé l'intérieur de l'empire, il songea à l'extérieur. Il eut une guerre à soutenir contre les Sarasins, et il en triompha par la valeur de *Léon l'Arménien*, général de ses troupes. Il ne fut pas si heureux contre les Bulgares, qui s'emparèrent de Mélembrie, place forte, la clef de l'empire sur le Pont-Euxin. *Léon* profita de cette circonstance pour s'emparer de la couronne, et se révolta. *Michel* aima mieux abandonner le diadême, que de le conserver au prix du sang de ses peuples. Il descendit du trône le 11 juillet 813, se réfugia dans une église avec sa femme et ses enfans, et prit l'habit monastique. *Léon* leur épargna la vie, et pourvut à leur subsistance. Cet empereur infortuné avoit toutes les vertus d'un particulier. Il se montra bon mari, père tendre, prince religieux; mais s'il fut chéri de ses peuples, il fut méprisé des soldats. Accablé d'ennemis au dedans et au dehors, il manqua, ou des vertus guerrières, ou des forces qui étoient nécessaires dans les conjonctures de son règne. *Théophilacte* son fils aîné, enfermé avec lui, fut privé des marques de son sexe, afin que les peuples ne fussent point tentés de le placer sur le trône.

III. MICHEL II, *le Bègue*, né à Amorium dans la haute Phrygie, d'une famille obscure, plut à l'empereur *Léon l'Arménien*, qui l'avança dans ses troupes et le fit patricien. Sa faveur excita l'envie; il fut accusé d'avoir conjuré contre l'empereur, mis en prison, et condamné à être brûlé. Le malheureux auroit été exécuté le même jour, veille de Noël, si l'impératrice *Théodosie* n'eût représenté à l'empereur que c'étoit manquer de respect pour la fête. *Léon* differa l'exécution, en disant: *Je fais ce que vous voulez; mais vous verrez ce qui en arrivera.* En effet, la nuit même il fut assassiné dans son palais. *Michel*, tiré de prison, et salué empereur d'Orient l'an 820, rappela aussitôt ceux qui avoient été exilés pour la défense des images; mais, quelque temps après, il devint, de protecteur des Catholiques, leur plus violent persécuteur. Il voulut forcer à observer le Sabbat, à célébrer la Pâque selon l'usage des Juifs. Sa cruauté fit des rebelles. *Euphémius*, général des troupes de Sicile, ayant enlevé une religieuse, l'empereur envoya ordre de lui couper le nez et de le mettre à mort. Le coupable, à cette nouvelle, se fait proclamer empereur, et se met sous la protection des Sarasins d'Afrique. Les barbares lui envoient des troupes, et soumettent presque toute l'isle; mais *Euphémius* est tué devant la ville de Syracuse qu'il assiégeoit. Les Sarasins

continuèrent la guerre après sa mort, s'emparèrent de toute l'isle, et de ce que l'empereur d'Orient possédoit dans la Pouille et la Calabre. Loin de s'affliger de ces revers, l'épicurien *Michel* en faisoit des plaisanteries. *Vous voilà délivré d'un pesant fardeau*, dit-il à l'un de ses ministres, en apprenant la perte de la Sicile. *Oui*, reprit le ministre, *encore deux ou trois soulagemens pareils et nous serons délivrés de l'empire.* Le lâche *Michel*, tranquille à Constantinople, s'abandonnoit aux plaisirs des femmes et de la table. Ses excès lui causèrent une violente chaleur d'entrailles, qui produisit une rétention d'urine. Il en mourut le 1er octobre 829, au milieu des douleurs et des remords. *Michel* eut tous les vices et commit tous les crimes. Ce fut un parjure, un avare, un cruel, un ivrogne et un impudique. Il sembla n'être monté sur le trône que pour le déshonorer. Son ignorance étoit si grande, qu'il ne savoit ni lire ni écrire. Tous les gens de lettres étoient en butte à sa haine, et c'étoit y avoir un droit assuré, que d'être doué de quelque talent ou de quelque vertu.

IV. MICHEL III, dit *l'Ivrogne*, empereur d'Orient, né en 836, succéda à *Théophile* son père, le 22 janvier 842, sous la régence de *Théodora* sa mère. Cette vertueuse princesse rétablit le culte des images, et mit fin à la dangereuse hérésie des Iconoclastes, que *Léon l'Isaurien* avoit introduite 120 ans auparavant, et qui n'avoit cessé depuis de déchirer l'empire. Elle renouvela ensuite le traité de paix avec *Bogoris*, roi des Bulgares, en 844; et lui rendit sa sœur, qui, devenue Chrétienne dans les fers, porta la foi dans son pays. *Bardas*, frère de *Théodora*, jaloux de son autorité, s'empara tellement de l'esprit de *Michel*, en favorisant ses débauches, que ce prince, par son conseil, obligea sa mère de se faire couper les cheveux, et de se renfermer dans un monastère avec ses filles. *Saint Ignace*, patriarche de Constantinople, n'ayant pas voulu la contraindre d'embrasser l'état monastique, et reprochant sans cesse à *Bardas* ses dérèglemens, on le chassa de son siége, et *Photius* fut mis à sa place en 857 : année que l'on peut regarder comme l'époque de l'origine du schisme qui sépare l'Eglise Grecque d'avec la Latine. *Michel*, après avoir laissé régner *Bardas* avec le titre de César, le fit mourir en 866, parce qu'il lui étoit devenu suspect, et associa *Basile le Macédonien* à l'empire. *Basile*, voyant que *Michel* se faisoit mépriser de tout le monde par ses dérèglemens, l'exhorta à changer de conduite; et, pour l'y engager par son exemple, il se comporta avec toute la décence convenable à un empereur. *Michel* ne put souffrir ce censeur rigide; il voulut le déposer, et mettre à sa place un rameur. Comme il ne pouvoit y réussir, il forma le dessein de le faire périr; mais *Basile* en fut instruit, et le fit assassiner, le 24 septembre 867, à 31 ans, après 25 de règne. Il ne laissa point d'enfans de sa femme *Eudoxie Décapolitisse*. *Michel III* doit être mis au nombre des monstres qui ont déshonoré l'empire. Il s'abandonna à toutes ses passions. Le meurtre, l'inceste, le parjure, furent les voies par lesquelles il apprit sa puissance aux peuples.

Il commit tous les crimes, et ne fit aucune action digne d'un empereur. L'intérêt de l'état ne fixa jamais son attention. Comme un autre *Néron*, son goût dominant, son plaisir favori, étoit de faire voler un char sur la poussière du cirque : plus jaloux de remporter la palme sur l'arène, que de cueillir des lauriers sur un champ de bataille. Un jour qu'il étoit au spectacle, on vint l'avertir que les Sarasins faisoient des courses sur les terres de l'empire. Il répondit : *C'est bien le temps de me parler des Sarasins, lorsque je suis occupé à faire passer de droite à gauche un coureur pour qui je m'intéresse!* Les empereurs avoient fait bâtir de distance en distance de grandes tours, pour faire des signaux lorsque les ennemis pénétroient dans l'empire. Quelqu'une de ces alarmes ayant troublé une course de chevaux, l'empereur en fut tellement irrité, qu'il fit abattre toutes ces tours, qui étoient un des boulevarts de l'état.

V. MICHEL IV, *Paphlagonien*, ainsi nommé parce qu'il étoit né en Paphlagonie, de parens obscurs, monta sur le trône impérial d'Orient, après *Romain Argyre*, en avril 1034, par les intrigues de l'impératrice *Zoé*. Cette princesse, amoureuse de lui, procura la couronne à son amant, en faisant mourir l'empereur son mari. Peu propre au gouvernement, il en abandonna le soin à l'eunuque *Jean*, son frère. *Zoé*, trompée dans ses espérances, voulut s'en venger, et n'y réussit pas. *Michel*, agité par les remords, tomba peu de temps après dans des convulsions qui le mirent hors d'état de tenir les rênes de l'empire. Il eut néanmoins de bons intervalles, et fit la guerre avec succès, par ses deux frères, contre les Sarasins et contre les Bulgares. Après avoir soumis ces peuples, il se retira dans un monastère, en 1041, y prit l'habit religieux, et y mourut avec de grands sentimens de piété, le 10 décembre de la même année. *Michel* monta sur le trône par un crime ; mais, dès qu'il y fut monté, il fit régner la vertu. Son esprit se dérange : il ne lui reste de raison que pour sentir son malheur, connoître l'impuissance où il est de régner, et la nécessité de céder sa place à un autre; et il a la force de le faire. Cette action a effacé en quelque sorte, aux yeux de la postérité, le meurtre et l'adultère dont il s'étoit souillé.

VI. MICHEL V, dit *Calafates*, parce que son père étoit calfateur de vaisseaux, succéda, en 1401, à *Michel IV*, son oncle, après avoir été adopté par l'impératrice *Zoé;* mais, au bout de quatre mois, craignant que cette princesse ne le fît périr, il l'exila dans l'*Isle du Prince*. Le peuple, irrité de cette ingratitude, se souleva contre *Michel*. On lui creva les yeux, et on le renferma dans un monastère, en 1042. *Zoé* et *Théodora*, sa sœur, régnèrent ensuite environ trois mois ensemble; et ce fut la première fois que l'on vit l'empire soumis à deux femmes. *Michel* perdit sur le trône la réputation qu'il avoit acquise étant simple particulier, d'homme habile, intelligent, capable de former de grands projets, et aussi propre à les exécuter. Il devint ingrat, soupçonneux, inhumain, cruel à l'excès, et ses vices éclatèrent principalement aux dépens des

personnes, qui ne devoient attendre de lui que de la reconnoissance ou des bienfaits.

VII. MICHEL VI, *Stratiotique*, (c'est-à-dire *Guerrier*) empereur d'Orient, régna au mois d'août 1056, après l'impératrice *Théodora*, qui l'avoit nommé son successeur à cause de sa naissance et de ses grandes richesses. Mais il étoit vieux, et n'avoit pas le talent de gouverner. Pour se rendre agréable au sénat et au peuple, il choisit parmi eux les gouverneurs et les autres principaux officiers de l'empire. Les officiers de l'armée, irrités de cette préférence, élurent pour empereur *Isaac Comnène*, en 1057. *Michel Cerulaire*, patriarche de Constantinople, qui ne disposoit pas à son gré de *Michel*, vouloit avoir un empereur qui dépendît de lui. Il fit soulever le peuple, feignit de le calmer; et paroissant céder à la force et au desir de préserver l'empire d'une ruine entière, il fit ouvrir les portes de Constantinople à *Isaac Comnène*. En même temps, il envoya quatre métropolitains à *Michel VI*, qui lui déclarèrent qu'il falloit nécessairement, pour le bien de l'empire qu'il y renonçât. *Mais*, dit *Michel* aux métropolitains, *que me promet donc le Patriarche, au lieu de l'Empire? — Le royaume céleste*, lui répondirent les métropolitains. *Michel* quitta sur-le-champ la pourpre, le dernier jour de l'an 1057, et se retira dans sa maison ou dans un monastère. Pendant sa courte administration, *Michel*, livré à ceux qui l'avoient placé sur le trône, donna tout à la faveur, et rien au mérite. Il mit dans les premières charges, des hommes du commun, sans expérience, sans capacité, sans connoissance de leurs devoirs. Espérant que l'affection du peuple lui conserveroit le diadême, il s'occupa uniquement à la gagner, et négligea de se concilier les gens de guerre, qui pouvoient seuls le maintenir sur le trône.

VIII. MICHEL VII, *Parapinace*, empereur d'Orient, étoit fils aîné de *Constantin Ducas* et d'*Eudoxie*. Cette princesse, après la mort de son époux, gouverna d'abord l'empire avec ce fils, *Andronic*, et *Constantin*, ses deux autres enfans: puis s'étant remariée, au bout de sept mois, à *Romain Diogène*, elle le fit nommer empereur. Mais cet usurpateur ayant été pris, en 1071, par les Turcs, *Michel* remonta sur le trône. *Nicéphore Botoniate* se souleva contre lui, et s'empara de Constantinople, avec le secours des Turcs, en avril 1078. *Michel* fut relégué dans le monastère de Stude, et en fut retiré dans la suite, pour être fait archevêque d'Ephèse. C'étoit un prince foible, qui abandonna les rênes de l'empire à ceux qui voulurent s'en saisir, et ne s'occupa que de jeux d'enfant. Les ennemis ravagèrent ses états, ses ministres ruinèrent les peuples; et le prince ne sentit ses malheurs, que quand il en fut accablé.

IX. MICHEL VIII, *Paléologue*, régent de l'empire d'Orient, durant la minorité de *Jean Lascaris*, monta sur le trône à sa place en 1260; puis fit crever les yeux à ce jeune prince son pupille, malgré les sermens de fidélité qu'il lui avoit faits. L'année d'après, il reprit Constantinople sur *Baudouin II*: cette conquête fit d'autant plus d'hon-

neur à sa bravoure, que cette ville avoit été possédée 58 ans par les François. Il travailla beaucoup, pendant son règne, à la réunion de l'Église Orientale avec l'Occidentale. *Urbain V*, qui occupoit alors le siége de Saint-Pierre, témoigna une grande joie des dispositions de *Michel Paléologue*, et du desir qu'il avoit de conclure cette importante affaire. « En ce cas, dit-il à l'empereur, nous vous ferons voir combien la puissance du saint Siége est utile aux princes qui sont dans sa communion. S'il leur arrive quelque guerre ou quelque division, l'Église Romaine, comme bonne mère, leur ôte les armes des mains, et par son autorité les oblige à faire la paix.... Si vous rentrez dans son sein, continue-t-il, elle vous appuiera, non-seulement du secours des Génois et des autres Latins; mais s'il est besoin des toutes les forces des rois et des princes Catholiques du monde entier. Mais, tant que vous serez séparé de l'obéissance du saint Siége, nous ne pouvons souffrir, en conscience, que les Génois, ni quelques autres Latins que ce soit, vous donnent du secours. » La réunion de l'Eglise Grecque et de l'Eglise Latine devint donc un objet de politique, et l'empereur qui en signa l'acte, en avril 1277, envoya au pape la formule de sa profession de foi et du serment d'obéissance. Cette réunion déplut aux Grecs, et n'intéressa guère les Latins, parce que ceux-ci n'y virent que l'ouvrage de la ruse et de la nécessité. Le pape, *Martin IV*, ne la croyant pas sincère, excommunia *Michel*, le 18 novembre 1281, comme fauteur du schisme et de l'hérésie des Grecs. L'excommunication étoit conçue en ces termes : « Nous dénonçons excommunié, *Michel Paléologue*, que l'on nomme empereur des Grecs, comme fauteur de l'ancien schisme et de leur hérésie; et nous défendons à tous rois, princes, seigneurs et autres, de quelque condition qu'ils soient, et à toutes les villes et communautés, de faire avec lui, tant qu'il demeurera excommunié, aucune société ou confédération, ou de lui donner aide ou conseil dans les affaires pour lesquelles il est excommunié. » *Martin IV*, renouvela cette excommunication trois fois, et elle subsistoit encore l'an 1282, lorsque *Michel* mourut, le 11 décembre, accablé de chagrin et d'ennui. Les Grecs lui refusèrent la sépulture ecclésiastique, parce qu'il avoit voulu les soumettre aux Latins, et leurs historiens le peignirent comme un monstre. Son ambition à la vérité lui fit commettre des crimes; le desir de conserver son pouvoir, le rendit souvent artificieux et cruel; la postérité lui reprochera toujours le meurtre du jeune *Lascaris*. Mais s'il n'eut pas les vertus d'un monarque, il en eut quelquefois les talens. Il sut persuader par son éloquence, se faire des amis par sa politique, et fit trembler ses ennemis par son courage. — Il ne faut pas le confondre avec *Michel Paléologue*, qui, couronné empereur, en 1214, gouverna l'empire sous son père *Andronic*, dit *le Vieux*, et mourut l'an 1220.

X. MICHEL FŒDEROWITZ, czar de Russie, fut élu en 1613, dans des temps difficiles. Il descendoit d'une fille du czar *Jean Basilowitz*. Quoiqu'il ne fût âgé que de 17 ans, il travailla, de

concert avec ses ministres, à terminer la guerre que les Russes avoient avec la Pologne et la Suède, qui l'une et l'autre avoient voulu leur donner un roi. Les Polonois, après s'être avancés jusqu'à Moscow, conclurent une trève de quatorze ans. Les Suédois firent aussi la paix, et restèrent en possession de l'Ingrie. *Michel* avoit commencé son règne par le supplice du fils du second imposteur *Démétrius*, de peur que ce rejeton ne causât des troubles dans l'empire. Se voyant tranquille, il pensa à policer ses états; mais cet ouvrage étoit réservé au plus illustre de ses successeurs, au czar *Pierre*. *Michel* mourut en 1645. On le peint comme un prince doux et ami de la paix.

MICHEL DE CEZÈNE, *Voyez* OCCAM.

XI. MICHEL, (Jean) natif de Beauvais. Après avoir été secrétaire de *Louis II*, roi de Sicile, il embrassa l'état ecclésiastique, et devint chanoine d'Aix en Provence, puis d'Angers. Il fut élu, malgré lui, évêque de cette dernière ville, qu'il édifia et instruisit. Sa mort, arrivée en 1447, fut celle d'un saint. On a de lui, des *Statuts* et des *Ordonnances* pour le réglement de la discipline dans son diocèse.

XII. MICHEL, (Jean) natif d'Angers, médecin de *Charles VIII*, qui lui donna une charge de conseiller au parlement, mourut en 1495. Il laissa une fille, mariée à *Pierre le Clerc du Tremblay*, un des aïeux du P. *Joseph*, Capucin. On a de lui, plusieurs *Pièces dramatiques*, jouées avec de grands applaudissemens, sous le nom de *Mystères de la Nativité, de la Passion*. Les éditions les plus rares de ces drames gothiques, sont celles de 1485, 1490, 1499, in-fol. Les éditions in-4°, faites au 16e siècle, sont plus communes; celle de Lyon, *Rigauld*, in-4°, sans date, en lettres rondes, est différente de toutes les autres. La pièce de la *Résurrection*, Paris, *Verard*, sans date, in-folio, est l'édition la plus rare; celle de 1507, in-fol., est plus complète.

XIII. MICHEL, (Jean) de Nîmes, est célèbre par ses Poésies gasconnes, sur-tout par son *Poëme sur les embarras de la Foire de Beaucaire*, de plus de 4200 vers. Cet ouvrage est le fruit d'une imagination peu réglée; mais il ne faut pas juger à la rigueur ces sortes d'ouvrages.

MICHEL-ANGE *de Caravage*, *Voyez* CARAVAGE.

MICHEL-ANGE, *Voyez* BONAROTA.

XIV. MICHEL-ANGE DES BATAILLES, peintre, né à Rome, en 1602, mort dans la même ville, en 1660, à 58 ans, étoit fils d'un joaillier, nommé *Marcello Cerquozzi*. Son surnom, *des Batailles*, lui vint de son habileté à représenter ces sortes de sujets. Il se plaisoit aussi à peindre des marchés, des pastorales, des foires et des animaux; ce qui le fit encore appeler *Michel-Ange des Bambochades*. De trois Maîtres dont il reçut des leçons, *Pierre de Laër*, dit *Bamboche*, fut le dernier, et celui dont il goûta la manière. Son génie plaisant conduisoit sa main dans le ridicule qu'il donnoit à ses figures. Ce peintre avoit coutume de s'habiller en Espagnol; il étoit homme

à bons mots, bien fait, d'un caractère égal. Son atelier étoit le rendez-vous de ce qu'il y avoit de plus poli dans les villes qu'il habitoit. Son imagination étoit vive; il avoit une prestesse de main extraordinaire. Plus d'une fois il a représenté une bataille, un naufrage, ou quelque aventure singulière, au seul récit qu'on lui en faisoit. Il mettoit beaucoup de force et de vérité dans ses ouvrages. Son coloris est vigoureux, et sa touche d'une légèreté admirable; rarement il faisoit le dessin ou l'esquisse de son tableau. Il excelloit aussi à peindre des fruits.

XV. MICHEL-CERULAIRE, patriarche de Constantinople, après *Alexis*, en 1043, se déclara, en 1035, contre l'Église Romaine, dans une lettre qu'il écrivit à *Jean*, évêque de Trani dans la Pouille, afin qu'il la communiquât au pape et à toute l'Église d'Occident. « Outre l'addition *Filioque*, faite au Symbole, et l'usage du pain sans levain pour le sacrifice, *Cerulaire*, dit le P. *Longueval*, faisoit un crime aux Latins, de manger de la chair le mercredi, des œufs et du fromage le vendredi, et de manger de la chair d'animaux étouffés ou immondes. Il trouvoit même mauvais que les moines qui se portoient bien, usassent de graisse de porc, pour assaisonner les mets, et qu'on servît de la chair de porc à ceux qui étoient malades; que les prêtres se rasassent la barbe; que les évêques portassent des anneaux aux doigts, comme des époux; qu'à la messe, au temps de la communion, le prêtre mangeât seul les azymes, et se contentât de saluer les assistans; enfin, qu'on ne fît qu'une immersion au baptême. » *Michel Cerulaire*, trouvant dans ses différens reproches, la plupart frivoles, un prétexte pour consommer le schisme, fit fermer les églises des Latins à Constantinople, et ne garda plus de mesures. *Léon IX* commença par faire une réponse savante et étendue à la lettre de *Cerulaire*. Ensuite il envoya des légats à Constantinople, qui excommunièrent *Cerulaire*. Ce patriarche les excommunia à son tour, et depuis ce temps-là, l'Église d'Orient demeura séparée de l'Église Romaine. Ce prélat ambitieux fit soulever le peuple contre *Michel VI*, (*Voyez* son article) qui ne se prêtoit pas à toutes ses vues. Il favorisa l'élection d'*Isaac Comnène*, que les officiers de l'armée avoient mis à sa place. *Cerulaire* ne cessa de demander au nouvel empereur des graces; quand il les lui refusoit, il osoit le menacer de lui faire ôter la couronne qu'il lui avoit mise sur la tête. Il eut même la témérité de prendre la chaussure de pourpre, qui n'appartenoit qu'au souverain, disant qu'il n'y avoit que peu ou point de différence entre l'empire et le sacerdoce. L'empereur *Isaac Comnène*, indigné de son audace et redoutant son ambition, le fit déposer en 1059, et l'exila dans l'isle Proconèse, où il mourut de chagrin peu de temps après. *Baronius* nous a conservé trois *Lettres* de ce patriarche. Les successeurs de *Michel Cerulaire* conservèrent leur autorité et leur crédit, tant que Constantinople fut sous la puissance des empereurs Grecs. Mais depuis la prise de cette ville par *Mahomet II*, en 1453, la faveur, le caprice, l'intrigue, et sur-tout l'argent, créant ou renversant

les patriarches, ainsi que les autres évêques, l'épiscopat fut avili dans l'Orient. A peine les prélats avoient-ils pris le gouvernement de leurs églises, qu'ils étoient chassés ou exilés. Ils revenoient souvent pour être dépossédés encore. Plusieurs étoient déposés et rétablis jusqu'à cinq ou six fois de suite ; et après toutes ces alternatives, il n'étoit pas rare de voir terminer leurs jours par la prison ou le cordeau. Dans cette instabilité, la discipline et la théologie ne pouvoient qu'être négligées. Quelques Canons, quelques Homélies des Pères, et un peu de Controverse contre l'Église Romaine; voilà à quoi se bornoit la science des évêques Grecs. Les Papas (c'est le nom des prêtres) furent encore moins éclairés ; pris indistinctement dans tous les états, ne jouissant d'aucune considération, ils se dédommageoient de leur avilissement, en faisant payer leurs fonctions le plus cher qu'ils pouvoient. La superstition étant la source principale du revenu qu'ils tiroient du peuple, ils le lièrent à eux par des pratiques minutieuses, par des légendes absurdes, par des vertus miraculeuses attachées aux eaux de certaines fontaines, aux paroles de certaines prières, aux exorcismes, aux bénédictions, etc. Les Grecs conquis par les Turcs ne tournèrent plus leurs regards vers l'Occident. Le schisme fut éternel, dès qu'ils désespérèrent d'avoir des secours contre leurs ennemis, dans les armes des papes et des princes Occidentaux. Leur éloignement de toute réunion se fortifia par le cours des années. Les Mahométans, leurs oppresseurs, ne leur sont pas plus odieux que les Latins; et les missionnaires Catholiques n'ont jamais eu de plus grands ennemis qu'eux, dans les contrées de l'Orient où ils ont pénétré.

MICHEL, (François) *Voyez* I. NOSTRADAMUS, *à la fin.*

I. MICHELI, (Pierre-Antoine) né à Florence de parens pauvres, fut d'abord destiné à la profession de libraire, qu'il abandonna pour s'adonner à la connoissance des plantes. Il lut *Mathiole*, et examina avec soin la nature, dans les campagnes, dans les bois et sur les montagnes. Il étudioit en même temps, seul et sans maître, la langue latine. Le grand duc, instruit de ses talens, lui fit donner tous les livres qui lui étoient nécessaires, et l'honora bientôt du titre de son botaniste. *Micheli* voyagea ensuite dans divers pays, recueillant partout des observations sur l'Histoire naturelle. On a de lui : I. *Nova Plantarum genera*, 1729, in-fol. Florence. C'est un des meilleurs ouvrages publiés sur cette matière; *Boërhaave* en faisoit un cas infini. II. *Historia Plantarum horti Farnesiani*, Florence; 1748, in-folio. III. *Observationes Itinerariæ*, manuscrit relatif à la Botanique. IV. Plusieurs ouvrages sur l'Histoire naturelle, qui sont aussi restés manuscrits. Cet habile homme mourut le 2 janvier 1737, à 57 ans, avec la réputation d'un homme modeste et désintéressé. Il refusa des établissemens avantageux hors de sa patrie. Sans avoir cultivé les langues savantes, il s'étoit formé un bon style. Sa mémoire, dans tout ce qui concernoit la botanique, étoit prodigieuse. Quand il avoit vu une plante, c'étoit assez pour qu'il n'oubliât

jamais sa figure. Il a découvert plus de quatre mille plantes nouvelles. Il a montré la véritable structure des plantes à feuilles de chiendent et à tige de blé. Il a découvert leur fleur à deux feuilles, et en a formé une classe nouvelle et distincte, qu'il a placée entre la 14e et la 15e de *Tournefort*. Il a mis, parmi les plantes à fleurs sans feuilles, les joncs et autres de même espèce, qui en avoient été séparées mal à propos; et il a réuni ensemble les plantes qui portent la semence sur leurs feuilles, lesquelles étoient rangées en deux classes séparées. *Micheli* a fait voir le premier la fleur et la semence des champignons, des truffes, des mousses, etc., que l'on croyoit, et que l'on croit encore en bien des endroits, se former de la pourriture. Il a enrichi le catalogue des plantes marines, dont il a montré l'organisation, la fleur et la semence. Les botanistes avant lui n'en comptoient que vingt genres; mais il en a montré près de quarante, parmi lesquels on voit 500 plantes qu'il a tirées, pour ainsi dire, du fond de la mer. La grande quantité des plantes, appelées de son nom *Michéliennes*, dans les écrits de *Vaillant*, de *Boërhaave*, de *Tilli*, dans le catalogue de *Sherard*, montrent combien il étoit communicatif d'un savoir qui lui avoit tant coûté.

II. MICHELI, (Jacques-Barthélemi) seigneur du Ciest, né à Genève en 1692, d'une ancienne famille, originaire de Lucques, et placée à la tête de cette république depuis l'année 1365, époque de son établissement, commença à servir en France, où il devint capitaine en 1713, au moment de la paix d'Utrecht, et où il continua ses services jusqu'en 1738. Il se retira alors dans le régiment Suisse de Bezenvald. Dès sa jeunesse, il avoit annoncé les plus heureuses dispositions pour l'étude des mathématiques, et il les cultiva ensuite avec succès; à l'âge de 25 ans, il étoit déjà savant géographe et bon ingénieur. La collection des places et des cartes qu'il a levées, tant en France qu'à Genève, est immense; elle est précieuse autant par l'exactitude du travail, que par l'élégance du dessin. Dans sa retraite en Suisse, il se livra tout entier à l'étude de la physique, et devint l'inventeur d'un Thermomètre, dans la graduation duquel il prend pour base le terme du tempéré qu'il désigne par *Zéro*, et il fait coincider à son échelle celle de tous les Thermomètres connus. Il imagina en même temps de se servir de son instrument dans le fond des eaux et des mines, en le munissant d'un appareil particulier. Une partie des *Mémoires*, qu'il a composés pour établir et justifier sa méthode, se trouvent réunis dans les actes imprimés de la société Helvétique de Basle. *Micheli* publia aussi ses *Recherches* sur la météorologie et la température du globe. Ses autres *Mémoires* traitent de la lumière, de la pesanteur des marées, du cours des astres, de la comète de 1680, du déluge universel. Il a donné aussi un *Traité* de météorologie; enfin, il a fait graver le prospect visuel des glaciers de la Suisse, dont il détermina les hauteurs géométriques; et il eut le premier l'idée de les figurer en relief: travail qui a été exécuté depuis d'après ses directions. Son génie saisissoit avec force les objets, et lais-

soit, dans toutes ses conceptions, la trace d'idées neuves et profondes. Sa vie domestique fut agitée par l'effet des troubles politiques qui se manifestèrent à Genève sa patrie, dès l'année 1727 ; et il en devint la victime, ayant été longtemps renfermé dans une citadelle par ordre du gouvernement de Berne. *Micheli* est mort en mars 1766, sans avoir été marié. — Ses deux neveux ont soutenu la gloire de son nom; l'un comme militaire, l'autre comme syndic de la ville de Genève, et actuellement président du département du Léman.

MICHOL, fille de *Saül*, qui fut promise à *David*, à condition qu'il tueroit cent Philistins: *David* en tua deux cents, et obtint *Michol* quelque temps après. *Saül*, voulant se défaire de son gendre, envoya des archers dans sa maison pour se saisir de lui ; mais *Michol* fit descendre son mari par une fenêtre, et substitua à sa place une statue qu'elle habilla. *Saül*, outré de cette raillerie, donna *Michol* à *Phalti*, de la ville de Gallim, avec lequel elle demeura jusqu'à la mort de son père : alors *David*, devenu roi, la reprit. Cette princesse ayant vu son mari sauter et danser avec transport devant l'Arche, conçut du mépris pour lui, et le railla avec aigreur. En punition d'un reproche si injuste, elle devint stérile.

MICHON, *Voyez* BOURDELOT.

MICHOU, (Matthias) *ou* DE *MICHOVIA*, docteur en médecine et chanoine de Cracovie, fut réputé savant astronome dans le 16e siècle. Mais il s'adonna principalement à l'histoire, et dédia sa *Chronique de Pologne* au roi *Sigismond*, à l'élection duquel se termine son ouvrage. On a encore de *Michou*, deux autres productions : *De la Sarmatie Européenne*, et *De la Sarmatie Asiatique*, imprimées à Paris en 1532, avec quelques autres *Relations du Nouveau Monde*.

MICHU, (Benoît) habile peintre sur verre, florissoit à Paris vers l'an 1720.

MICIPSA, roi des Numides en Afrique, étoit fils de *Masinissa*, qui l'avoit préféré à *Manastabal* et à *Gulassa*, ses autres fils. *Manastabal* eut un fils nommé *Jugurtha*, que son oncle *Micipsa* envoya commander en Espagne les secours qu'il donnoit aux Romains. *Micipsa* mourut l'an 120 avant Jésus-Christ. Il laissa deux fils, *Adherbal* et *Hiempsal*, que *Jugurtha* fit périr, et sur lesquels il usurpa le royaume de Numidie. *Voyez* ADHERBAL.

MICOSTI, *Voyez* MOSÈS.

MICRÆLIUS, (Jean) Luthérien, né à Kolin dans la Poméranie en 1597, fut professeur d'éloquence, de philosophie et de théologie, places qu'il remplit avec distinction jusqu'à sa mort, arrivée en 1658, à 61 ans. Ses principaux ouvrages sont: I. *Lexicon Philosophicum*, 1661, in-4.° II. *Syntagma historiarum Mundi et Ecclesiæ*, in-8.° III. *Ethnophronium contra Gentiles de principiis Religionis Christianæ*, 1674, in-4.° IV. *Tractatus de copiâ verborum*. V. *Archæologia*. VI. *Historia Ecclesiastica*, Lipsiæ, 1699, 2 vol. in-4.° VII. *Orthodoxia Lutherana contra Bergium*, VIII. Des *Notes* sur *Aphton* et sur les Offices de *Cicéron*. IX. Des

Comédies, et d'autres *Pièces* en vers et en prose. Ces ouvrages décèlent un homme qui avoit beaucoup d'érudition et de littérature.

MICYLLE, *ou* MOLTZER, (Jacques) humaniste et poëte Latin, né à Strasbourg en 1503, mort à Heidelberg en 1558, à 55 ans, laissa plusieurs ouvrages. Les principaux sont : I. Des *Poésies Latines*. II. Des *Scholies* sur *Homère*, *Virgile*, *Martial*, *Lucien*, etc. III. *Arithmetica Logistica*, etc. IV. *De re metricâ*, à Francfort, 1695, in-8.° —Il eut un fils, *Jules* MICYLLE, digne de son père par ses connoissances dans le droit, et qui fut chancelier de l'électeur Palatin.

MIDAS, (Mythol.) fils de *Gordius*, roi de Phrygie, reçut *Bacchus* avec magnificence dans ses états. Ce dieu, en reconnoissance de ce bon office, lui promit de lui accorder tout ce qu'il demanderoit. *Midas* demanda que tout ce qu'il toucheroit se changeât en or. Il se repentit bientôt d'avoir fait une telle demande; car tout se changeoit en or, jusqu'à ses alimens, dès qu'il les touchoit. Il pria *Bacchus* de reprendre ce don funeste, et alla, par son ordre, se laver dans le Pactole, qui, depuis ce temps-là, roula des paillettes d'or. Quelque temps après, ayant été choisi pour juge entre *Pan* (ou *Marsyas*) et *Apollon*, il donna une autre marque de son peu de goût, en préférant les chants rustiques du dieu des bergers aux chants mélodieux d'*Apollon*. Le dieu des vers et de la musique, irrité, lui fit croître des oreilles d'âne. *Midas*, honteux et désespéré, ne confia son aventure à personne qu'à son barbier, avec défense de la divulguer. Celui-ci ne pouvant se contenir, fit un creux en terre, et cria, en se baissant : *Midas a des oreilles d'âne ;* après quoi il remplit le trou. Dans la suite, il sortit de cet endroit une grande quantité de roseaux qui, étant secs et agités par le vent, répétèrent le secret du barbier, et l'apprirent à tout le monde.

MIDDELBOURG, (Paul-Germain de) appelé de ce nom, parce qu'il étoit né à Middelbourg en Zélande, l'an 1445, enseigna la philosophie et les mathématiques. Son savoir lui fit des ennemis. S'étant retiré en Italie, il s'y fit connoître avantageusement par son éloquence et sa belle latinité. On lui donna une chaire de mathématiques à Padoue, et il fut fait évêque de Fossombrone, dans le duché d'Urbin, en 1494. *Jules II* et *Léon X* le députèrent, pour présider au cinquième concile de Latran, tenu sous le pontificat de ces deux papes. Il sollicita ces deux pontifes, les cardinaux et les pères du concile, de réformer le calendrier. Cette réformation étoit devenue nécessaire, depuis que la précession des équinoxes et l'anticipation des nouvelles lunes avoient tellement dérangé l'ordre des temps, que l'on célébroit quelquefois la Pâque un mois entier avant le terme marqué par le concile de Nicée; mais des besoins plus pressans obligèrent le saint Siége de renvoyer cette affaire à un autre temps. (*Voyez* GRÉGOIRE XIII.) *Middelbourg* s'est rendu célèbre par un traité curieux et assez rare, imprimé à Fossombrone même, en 1513, in-fol. sous ce titre : *De rectâ Paschæ celebratione et de die Passionis J. C.* L'auteur ne s'y borne pas au Calendrier Ro-

main; il examine aussi ceux des Juifs, des Egyptiens et des Arabes. Il avoit fait précéder cet ouvrage de plusieurs lettres sur le temps qu'il faut célébrer la fête de Pâques, qui furent attaquées par *Pierre de Rivo*, docteur de Louvain. Ce savant évêque mourut à Rome en 1534, âgé de 89 ans, plein de jours et de vertus.

I. MIDDENDORP, (Jacques) né à Ootmerssum, village de l'Over-Yssel, vers l'an 1537, devint chanoine de la métropole et doyen de la collégiale de Saint-André à Cologne, docteur en droit, vice-chancelier de l'université, y enseigna la philosophie, et s'acquit tant de réputation, que divers princes le choisirent pour être leur conseiller ordinaire. On a de lui : I. Un Traité *De Academiis Orbis universi*, 1594, in-8°; ouvrage fait avec peu d'ordre et sans critique. II. *Historia monastica*, Cologne, 1603. Il mourut en 1611.

I. MIDDLETON, (Richard de) *Richardus de Media-Villa*, théologien scolastique d'Angleterre, étoit Cordelier. Il se distingua tellement à Oxford et à Paris, qu'il fut surnommé le *Docteur solide et abondant*, le *Docteur très-fondé et autorisé*. On a de lui, des *Commentaires* sur le Maître des Sentences, et d'autres écrits, qui ne justifient guères ces titres pompeux. Il mourut en 1304.

II. MIDDLETON, (Convers) théologien Anglois, et professeur de la chaire de Woodward à Cambridge, naquit à Yorck, le 27 décembre 1683, et mourut le 28 juillet 1750, après avoir été marié deux fois. Sa mémoire étoit une espèce de bibliothèque; il l'avoit ornée de ce que les auteurs anciens et modernes offrent de plus intéressant. Mais en entassant des matériaux pour écrire, il ne sut pas toujours les arranger avec assez de méthode. La *Vie de Cicéron*, en 2 vol. in-4°, souvent réimprimée in-4° et in-8°, et traduite par l'abbé *Prévôt*, (*Voyez* son article) n'est pas exempte de ce reproche. C'est d'ailleurs un livre utile et curieux, propre à faire connoître la république Romaine et les personnages qui y jouoient un rôle du temps de *Cicéron*. *Middleton* avoit fait le voyage de Rome en 1729, et il avoit vu les cérémonies de l'église avec des yeux prévenus; sa préocupation lui dicta son traité en forme de lettres, intitulé : La *Religion des Romains actuels, dérivant de celle des Païens leurs ancêtres*, dont la seconde édition parut en 1741, in-8.° On a encore de lui : I. Une *Réfutation* de *Tindal*. II. Des *Œuvres diverses*, 1752, 4 vol. in-4°, et 5 vol. in-8.° C'est dans ce recueil qu'on trouve son fameux *Discours sur les Miracles* qu'il nie tous, à l'exception de ceux de J. C., et dont *Voltaire* et d'autres incrédules ont fait usage dans leurs brochures anti-chrétiennes. D'autres morceaux de cette collection offrent des recherches pleines d'érudition, sans aucun mélange de choses dangereuses : tels que sa *Dissertation* sur l'origine de l'imprimerie en Angleterre, et une *Autre* sur la véritable prononciation du latin. III. *Germana quædam antiquitatis erudita monumenta*, 1747, in-4.° *Middleton* a été peint diversement par les Catholiques et les Protestans. Selon les premiers, c'étoit un pédant attrabilaire, un

savant orgueilleux et mélancolique; selon les autres, il avoit autant de modération que de savoir, et quelques paradoxes de ses écrits sont compensés par la foule de choses curieuses et vraies qu'on peut y recueillir. Tout ce qu'on peut dire, c'est que s'il étoit doux dans la société, il devenoit quelquefois amer la plume à la main. — Il y a eu un autre *Middleton*, (*Hugues*) qui, ayant tenté de faire venir de bonne eau à Londres, obtint, en 1636, de *Charles I*, une gratification annuelle de 500 livres.

MIDORGE, *Voy.* Mydorge.

MIEL, (Jean) célèbre peintre Flamand, né à Ulœnderen, à deux lieues d'Anvers, en 1599, et mort à Turin en 1664, à 65 ans, a traité de grands sujets, dont il a orné plusieurs églises; mais son goût le portoit à peindre des *Pastorales*, des *Paysages*, des *Chasses* et des *Bambochades*. L'Italie, qui a formé tant de grands hommes, a été aussi l'école de *Jean Miel*. Il se mit sous la discipline d'*André Sacchi*; mais ayant traité d'une manière grotesque un grand tableau d'histoire que ce maître lui avoit confié, il fut obligé de fuir pour éviter sa colère. Son séjour en Lombardie, et l'étude qu'il y fit des ouvrages des *Carrache* et du *Corrége*, perfectionnèrent ses talens. Le duc de Savoie, *Charles-Emmanuel*, attira ce célèbre artiste à sa cour, et l'y fixa par ses bienfaits: ce prince le décora du cordon de l'ordre de *St-Maurice*. Le pinceau de *Miel* est gras, onctueux: son coloris est vigoureux et son dessin correct; mais ses têtes manquent de noblesse. On a de lui, plusieurs morceaux gravés avec beaucoup de goût.

I. MIERIS, (François) surnommé *le Vieux*, né à Leyde en 1635, excelloit à peindre des étoffes, et se servoit d'un miroir convexe pour arrondir les objets. Ses tableaux sont très-rares et d'un grand prix. Il mourut à la fleur de son âge, en prison à Leyde, l'an 1681, à 46 ans. Ses dettes l'y avoient fait renfermer. On lui proposa de s'acquitter en travaillant; mais il refusa, disant que *son esprit étoit aussi captif que son corps*. Sa touche étoit légère et son coloris brillant.

II. MIERIS, (Guillaume) son fils, surnommé *le Jeune*, pour le distinguer du précédent, fut aussi peintre, mais inférieur à son père. — Il laissa un fils, peintre comme lui, appelé *François Mieris*, qui eut moins de réputation que son père et son aïeul.

MIERRE, (Le) *Voyez* Lemierre.

I. MIGNARD, (Nicolas) peintre, naquit à Troyes en Champagne, vers l'an 1608, de *Pierre Mignard*, officier dans les armées de France. *Henri IV*, voyant le grand père de ce peintre, qui s'appeloit *More*, entouré de six enfans, tous officiers et d'une figure intéressante, s'écria: *Ce ne sont pas là des* Mores; *ce sont des* Mignards. Le nom, depuis ce temps-là, en est resté à la famille. *Nicolas Mignard* fut surnommé *Mignard d'Avignon*, à cause du long séjour qu'il fit en cette ville, où il s'étoit marié en revenant de Rome. — Il n'a pas eu la même réputation que *Pierre Mignard*, son frère puîné; cependant, il avoit beaucoup de mérite. Le roi, qui l'avoit connu dans son pas-

sage à Avignon, lors de son mariage avec l'infante d'Espagne, en 1659, l'appela à Paris, et l'employa à divers ouvrages dans le palais des Tuileries. Ce peintre fit beaucoup de *Portraits;* mais son talent particulier étoit pour l'Histoire et pour les Sujets poétiques. Il inventoit facilement, et mettoit beaucoup d'exactitude et de propreté dans son travail. Ses compositions sont ingénieuses et brillent par le coloris. *Mignard* mourut d'hydropisie, en 1668, à 60 ans, au grand regret de tous ses amis; car il n'avoit pas moins de probité que de talent. Il étoit alors recteur de l'académie de Peinture, qui assista à ses funérailles. — *Pierre* MIGNARD, son fils, né à Avignon, et mort dans cette ville, en 1685, à 85 ans, eut beaucoup de goût pour la peinture, et marcha sur les traces de son père. Il étoit peintre de la reine *Marie-Thérèse* d'Autriche, et chevalier de l'ordre de Christ.

II. MIGNARD, (Pierre) surnommé *Mignard le Romain*, à cause du long séjour qu'il fit à Rome, étoit frère du précédent. Il naquit à Troyes, en novembre 1610, et mourut à Paris, le 13 mars 1695, à 85 ans, laissant une fille qui n'a rien épargné pour illustrer la mémoire de son père. *Mignard* fut destiné par le sien à la médecine; mais les grands hommes naissent ce qu'ils doivent être: *Pierre Mignard* étoit né peintre. A l'âge d'onze ans, il dessinoit des portraits très-ressemblans. Dans le cours des visites qu'il faisoit avec le médecin qu'on avoit choisi pour l'instruire, au lieu d'écouter, il remarquoit l'attitude du malade et des personnes qui l'approchoient, pour les dessiner ensuite. Il peignit, à douze ans, la famille du médecin. Ce tableau frappa les connoisseurs; on le donnoit à un artiste consommé. Ses progrès furent si rapides, que le maréchal *de Vitry* le chargea de peindre la chapelle de son château de Couber en Brie: il n'avoit alors que quinze ans. On le fit entrer ensuite dans l'école de *Vouet*, et il saisit tellement la manière de son maître, que leurs ouvrages paroissoient être de la même main. Il quitta cette école pour aller à Rome. Son application à dessiner d'après l'antique et d'après les ouvrages des meilleurs maîtres, sur-tout d'après ceux de *Raphaël* et du *Titien*, formèrent son goût pour le dessin et pour le coloris. Il lia une amitié intime avec *Dufresnoy*, qui lui servit infiniment pour lui faire entendre les meilleurs poëtes de l'antiquité, et pour lui développer les principes de la peinture. *Dufresnoy* étoit excellent pour le conseil, et *Mignard* pour l'exécution. Dans un séjour de vingt-deux ans, que celui-ci fit en Italie, il s'acquit une telle réputation, que les étrangers et même les Italiens s'empressèrent de le faire travailler. Tandis qu'il étoit à Rome, on lui demanda le portrait de *St. Charles Borromée*, qui n'avoit jamais permis qu'on le peignît. Toujours attentif à mettre de la vérité dans ses ouvrages, il voulut avoir un mort sous ses yeux. Le frère *Vital*, Capucin François, l'avertit qu'il y avoit un de ses confrères qui venoit de mourir; mais on ne lui permit de travailler que la nuit. Resté seul avec ce cadavre, le billot sur lequel étoit posée la tête du mort tourna et fit étein-

dre la chandelle. *Mignard* eut une peur terrible : mais une lumière qui se fit appercevoir, remit le calme dans son esprit. C'étoit le Frère *Vital*. Le mort reprit sa place, et le peintre acheva son tableau. *Mignard* avoit un talent singulier pour le portrait; son art alloit jusqu'à rendre les graces délicates du sentiment : il saisissoit habilement tout ce qui pouvoit non-seulement rendre la ressemblance parfaite, mais encore faire connoître le caractère et le tempérament des personnes qui se faisoient peindre. Comme il étoit naturellement courtisan, et que peut-être son génie n'étoit pas assez fécond pour les grands sujets, il avoit choisi le portrait, parce qu'il met à portée de parler, de plaire, de se montrer par ses plus beaux côtés. Il ne laissa échapper aucune occasion de dire des choses flatteuses ou ingénieuses. *Louis XIV* lui dit, la dernière fois qu'il fit son portrait : *Vous me trouvez vieilli ? — Il est vrai*, SIRE, répondit Mignard, *que je vois quelques campagnes de plus sur le front de Votre Majesté....* Une autrefois *Louis XIV* ayant entendu qu'un seigneur l'appeloit *Mignard*, sans ajouter le mot de *Monsieur*, dit : *Je l'appelle Monsieur* Mignard. — *SIRE*, répondit le peintre, *je ne m'offense point de la suppression du Monsieur ; il y a trente ans que je cherche à le faire oublier*. De retour en France, il avoit été élu chef de l'académie de Saint-Luc, qu'il avoit préférée à l'académie royale de Peinture, parce que *le Brun* étoit directeur de celle-ci, et qu'il en étoit excessivement jaloux. Il n'étoit pas moins avide de gloire et de richesses ; et cette double ambition fut satisfaite. Le roi lui donna des lettres de Noblesse, et le nomma son premier peintre, après la mort de *le Brun*. Ce peintre avoit une douceur de caractère attrayante, un esprit agréable, joint à des talens supérieurs ; qualités qui lui firent d'illustres amis. Il se trouvoit souvent avec *Chapelle*, *Boileau*, *Racine* et *Molière ;* ce dernier a célébré en vers le grand ouvrage à fresque qu'il fit au Val-de-Grace. *Mignard* auroit été un peintre parfait, s'il eût mis plus de correction dans son dessin, et plus de feu dans ses compositions. Il avoit un génie élevé ; il donnoit à ses figures des attitudes aisées. Son coloris est d'une fraîcheur admirable, ses carnations vraies, sa touche légère et facile, ses compositions riches et gracieuses. *Louis XIV* demandant un jour au duc de *Montausier* ce qu'il pensoit de *Mignard* et de *le Brun ; SIRE*, répondit-il, *je n'ai pas la prétention de me connoître en peinture ; mais il me semble que les noms de ces deux peintres peuvent caractériser leurs tableaux. Mignard* réussissoit également dans le grand et dans le petit. On ne doit pas oublier son talent à copier les tableaux des plus célèbres peintres; il le possédoit à un degré supérieur. Il fit vendre un jour un de ses tableaux pour un tableau du *Guide ; le Brun*, qui y avoit été trompé, dit avec humeur : *Eh bien ! qu'il fasse des* Guides, *et non pas des* Mignards. Il étoit très-laborieux, et avoit coutume de dire que les paresseux étoient des hommes morts. *Mignard* laissa quatre enfans : *Charles*, *Pierre*, *Rodolphe ;* et *Catherine*, mariée en 1696, au comte de *Feuquières*, colonel du régiment d'infanterie

de son nom, et morte en 1742, à 90 ans. Elle étoit fort belle. *Il ne lui manque rien*, dit son père à *Ninon de* Lenclos, *qu'un peu de mémoire.* — *Tant mieux*, lui répondit Ninon, *elle ne citera pas.* Quand *Mignard* vouloit peindre une Grâce ou une Muse, elle lui servoit de modèle. L'abbé *de Montville* a écrit la Vie de *Mignard*, 1730, in-12. Son portrait, par *Rigaud*, se voit maintenant dans le *Muséum* de Versailles. — Un sauteur extraordinaire, nommé *MIGNARD*, parut en 1727, à la foire Saint-Laurent, et y exécuta des tours de force et d'équilibre, qu'on n'avoit point encore vus.

MIGNAULT, (Claude) avocat du roi au bailliage d'Étampes, est plus connu dans le monde savant sous le nom de MINOS. Il étoit natif de Talent, ancien château des ducs de Bourgogne, à trois quarts de lieue de Dijon. Il professa pendant plusieurs années, la philosophie au collége de Rheims à Paris, expliqua les bons auteurs Grecs et Latins; et passa ensuite dans le collége de la Marche, puis dans celui de Bourgogne. Il étudia en droit à Orléans, en 1578, et revint ensuite à Paris, où il fut doyen de cette faculté, en 1597. Ami intime du docteur *Richer*, il fut nommé avec lui pour travailler à la réforme de l'université, et il l'aida à composer l'*Apologie du Parlement et de l'Université*, contre le *Paranomus* de *George Criton*. Ce sage et savant magistrat, mourut en 1603. On a de lui: I. Les *Editions* d'un grand nombre d'auteurs avec de savantes notes. II. *De liberali Adolescentium institutione.* III. *An sit commodius Adolescentes extra Gymnasia, quàm in Gymnasiis ipsis institui?* 1675, in-8.° Ce sont deux discours judicieux, qu'il prononça à l'ouverture de ses classes.

MIGNOL, *Voyez* MONTIGNI.

MIGNON, (Abraham) né à Francfort en 1640, avoit beaucoup de dispositions pour la peinture. Il fut mis chez des maîtres dont le talent étoit de peindre les fleurs. *Jean-David de Heem*, d'Utrecht, avança rapidement son élève en ce genre. *Mignon* n'épargna ni ses soins, ni ses peines, pour faire des études d'après la nature; ce travail assidu, joint à ses talens, le mit dans une haute réputation. Ses compatriotes et les étrangers recherchoient ses ouvrages avec empressement. Ils sont en effet précieux, par l'art avec lequel il représentoit les fleurs dans tout leur éclat, et les fruits dans toute leur fraîcheur. Il rendoit aussi, avec beaucoup de vérité, des insectes, des papillons, des mouches, des oiseaux, des poissons. La rosée et les gouttes d'eau qu'elle répand sur les fleurs, sont si bien imitées dans ses tableaux, qu'on est tenté d'y porter la main. Ce charmant artiste donnoit un nouveau prix à ses tableaux, par le beau choix qu'il faisoit des fleurs et des fruits, par sa manière ingénieuse de les grouper, par l'intelligence de son admirable coloris, qui paroît transparent, et fondu sans sécheresse, et par la beauté de sa touche. Il mourut, en 1679, à 59 ans, laissant deux filles, qui ont peint dans son goût, mais non avec autant de succès.

MIGNOT, (Étienne) docteur de Sorbonne, né à Paris, en 1698,

1698, se rendit très-habile dans la science de l'Écriture-Sainte, des Pères, de l'histoire de l'Église, et du droit canonique. Il étoit de l'académie des Inscriptions, où il fut reçu à plus de 60 ans. On a de lui : I. *Traité des Prêts de Commerce*, 1767, 4 vol. in-12. II. *Les Droits de l'Etat et du Prince sur les biens du Clergé*, 1755, six vol. in-12. III. *L'Histoire des démêlés de* Henri II *avec* St. Thomas *de Cantorbery*, 1756, in-12. IV. *La Réception du Concile de Trente dans les Etats Catholiques*, 1767, 2 vol. in-12. V. *Paraphrase sur les Pseaumes*, 1757, vol. in-12. VI. — sur les *Livres Sapientiaux*, 1754, 2 vol. in-12. VII. — sur le *Nouveau Testament*, 1754, 4 vol. in-12. VIII. *Analyse des vérités de la Religion Chrétienne*, 1755, in-12. IX. *Réflexions sur les connoissances préliminaires du Christianisme*, in-12. X. *Mémoire sur les Libertés de l'Eglise Gallicane*, 1756, in-12. Ce docteur mourut, le 25 juillet 1771, âgé de 73 ans. — Il ne faut pas le confondre avec l'abbé *Jean-André* MIGNOT, né en 1688, mort en mai 1770, à 82 ans; ecclésiastique vertueux et savant qui eut beaucoup de part à la rédaction du *Bréviaire*, du *Missel* et du *Processionnal* d'Auxerre, publiés sous l'épiscopat de M. *de Caylus*.

MILAN, (JEAN de) *Voyez* JEAN MILANOIS, n.° LXXVIII.

MILE, (Francisque) peintre, né à Anvers en 1644, mort à Paris en 1680, finit sa courte carrière à 36 ans. On prétend que son mérite excita la jalousie de ses confrères, et que l'un d'eux l'empoisonna. Ce maître, élève de *Franck*, fut bon dessinateur et grand paysagiste. Il avoit une mémoire fidelle, qui lui retraçoit tout ce qu'il avoit remarqué une fois, soit dans la nature, soit dans les ouvrages des grands maîtres. Admirateur des tableaux du *Poussin*, il en avoit saisi la manière. Sa touche est facile, ses têtes d'un beau choix, et son feuiller d'un bon goût. Un génie fécond et capricieux lui fournissoit abondamment ses sujets, dans la composition desquels il a trop négligé de consulter la nature. Ses tableaux manquent d'effets piquans : ses couleurs sont trop uniformes. Ce peintre, au lieu d'exercer son art, s'amusoit souvent à tailler des pierres pour une petite maison qu'il avoit près de Gentilly.

MILET, *Voyez* CHALES.

MILET, (Jacques) licencié ès droits et poëte François du 15^{e} siècle, est inconnu aux gens de goût; mais il est connu des bouquinistes par une espèce de Tragédie, intitulée : *Destruction de Troye la grant*, mise par personnages en quatre journées, Lyon, 1485, in-4°, et reimprimée plusieurs fois depuis; cependant elle est peu commune.

MILETUS, (Mythol.) fils d'*Apollon* et de *Dëïone*, et selon d'autres, d'*Acasis* fille de *Minos*, voulut, mais en vain, détrôner son aïeul. Pour se soustraire à la colère de *Jupiter*, il passa de Crète en Carie, où il s'acquit, par son mérite et son courage, l'estime du roi *Eurytus*, qui lui donna sa fille *Dothée*, et lui assura son trône. *Miletus*, devenu roi, fit bâtir la ville de Milet, capitale de Carie.

MILICH, (Jacques) professeur en médecine à Wirtemberg,

né à Fribourg en Brisgaw, l'an 1501, s'acquit une juste réputation par ses mœurs et ses connoissances. Il mourut d'un excès de travail, en 1559, à 58 ans. Ses principaux ouvrages sont : I. *Commentaria in librum secundum Plinii, de Historiâ mundi*, in-4.° II. Des *Discours latins* sur les *Vies d'Hippocrate, de Galien et d'Avicenne.* III. *Oratio de considerandâ sympathiâ et antipathiâ in rerum naturâ.* IV. —*De arte Medicâ*, etc. On trouve ces discours dans le recueil des Oraisons de *Mélanchthon*, Strasbourg, 1558, in-8.° Il étoit ami de ce réformateur, et imbu des mêmes erreurs. A cela près, *Milich* étoit un homme d'un esprit doux et droit, d'un jugement solide, d'un courage ferme et d'une prudence consommée. Il étoit fidelle à ses amis, ardent à leur rendre de bons offices, constant dans l'amour et dans l'étude des sciences; mais il étoit sur-tout recommandable par le soin qu'il prenoit d'élever ses enfans : il aima mieux les laisser vertueux, que riches.

MILIEU, (Antoine) Jésuite, né à Lyon en 1573, enseigna long-temps les humanités, la rhétorique et la philosophie. Il fut ensuite élevé à la place de recteur et à celle de provincial. Le P. *Milieu* avoit du talent pour la littérature, et sur-tout pour la poésie. Il avoit enfanté, dans ses momens de récréation, plus de vingt mille vers, qu'il brûla dans une maladie dont il ne croyoit pas revenir. Il n'en échappa que le premier livre de son *Moyses Viator.* Le cardinal *Alphonse de Richelieu*, son archevêque, voulut qu'il achevât ce poëme. Il en publia la première partie à Lyon, en 1636, et la seconde 1639, sous le titre de : *Moyses Viator*, seu *Imago militantis Ecclesiæ, Mosaïcis peregrinantis Synagogæ typis adumbrata*, deux vol. in-8.° Cet ouvrage, écrit d'un latin assez pur, mais plein d'allégories, dont les unes sont ingénieuses, et les autres un peu forcées, fut bien reçu du public. L'auteur mourut à Rome, le 14 février 1646, à 72 ans, aimé et estimé.

MILL, (Jean) célèbre théologien Anglois, chapelain ordinaire de *Charles II*, roi d'Angleterre, a donné une excellente édition du *Nouveau Testament Grec*, dans laquelle il a recueilli toutes les variantes ou diverses leçons qu'il a pu trouver. Ce savant mourut en 1707, après s'être fait une grande réputation dans le monde littéraire. La meilleure édition de son Nouveau Testament a été donnée par *Kuster*, à Amsterdam, 1710, in-folio. Il y a des exemplaires en grand papier, qui sont rares.

MILLANGES, (Simon) né à Limoges dans le 16^{e} siècle, se fit imprimeur à Bordeaux, vers l'an 1572, et fut renommé pour la beauté de ses éditions. Ses caractères sont extrêmement fins. Il employoit du papier très-blanc et de l'encre très-noire; sa devise étoit, par analogie à son nom, l'image de Dieu environnée d'une foule d'Anges, avec ces mots du prophète *Daniel : Millia millium ministrabant ei.* — Un de ses petits fils, Jésuite à Bordeaux, a fait imprimer l'éloge funèbre de *Magdeleine de Châtillon*, abbesse de St-Jean de Bonneval, 1708, in-4.°

MILLENAIRES, *Voyez* PAPIAS.

MILLER, (Lady) morte à Bristol en 1781, également estimable par sa douceur, sa bonté, son esprit et ses lumières, voyagea en Italie. On publia, en 1776, 3 vol. in-8°, Londres, ses *Lettres* sur le pays qu'elle avoit parcouru en 1770 et 1771. — Il y a eu du même nom, *Jacques* MILLER, poëte Anglois, né en 1703, mort en 1743. Il a donné diverses pièces de théâtre, et imité le *Mahomet* de *Voltaire*.

MILLET, *Voyez* MILET *et* CHALES.

I. MILLET, (Claude) botaniste du 16e siècle, a publié un commentaire sur *Galien*.

II. MILLET, (Marie) villageoise, née à Becourt en Picardie, excita par sa beauté les desirs du capitaine *Dupont* logé chez son père, et qui ramenoit en France les débris de l'armée qui avoit voulu faire proclamer le duc *d'Alençon*, frère de *Henri III*, souverain des Pays-Bas. Ce chef ayant abusé de l'hospitalité et fait violence à la jeune fille, celle-ci saisit un couteau, l'enfonça dans le cœur de son ennemi, et l'étendit mort sur la place. Les soldats l'arrêtèrent aussitôt; et, après l'avoir attachée à un arbre, ils la firent périr à coups d'arquebuse. Son père fugitif rassembla, dans la nuit, les paysans du voisinage, au nombre de plus de trois mille. Ceux-ci tombèrent à l'improviste sur la petite armée de *Dupont*, et tous les soldats sans exception furent massacrés.

MILLETIÈRE, (Théophile Brachet, sieur de la) avocat Protestant, écrivit pour engager les Calvinistes de la Rochelle à soutenir par les armes, la liberté de leur religion contre le roi de France, leur souverain. Il fut arrêté à Toulouse en 1628, et retenu en prison pendant 4 ans. Sa liberté lui ayant été rendue, il publia, pour la réunion des Calvinistes avec les Catholiques, quelques écrits qui déplurent à son parti. Las de combattre pour des ingrats, il fit abjuration publique du Calvinisme en 1645. Il signala son entrée dans l'Eglise par un grand nombre d'ouvrages contre les Protestans. On remarque dans ses écrits, plus de déclamation et de vivacité, que de science et de jugement : aussi disoit-on de lui, *que c'étoit un homme à se faire brûler tout vif dans un Concile*. Il avance quelques principes erronés, qu'aucun Catholique n'a jamais soutenus. Cet homme emporté et opiniâtre mourut en 1665, haï des Protestans et méprisé des Catholiques. *La Milletière* avoit laissé publier sous son nom en 1644, *le* PACIFIQUE, contre le livre de M. *Arnauld* sur *la fréquente Communion*. Ce docteur y fit une réponse d'autant plus vigoureuse, que le véritable objet du *Pacifique* étoit d'ériger en hérésies formelles, sous la plume d'un Protestant, les principes de son livre.

MILLIET, (Jean-Baptiste) né à Paris en 1745, s'est distingué dans l'étude des belles-lettres, et promettoit de plus grands succès, lorsqu'il mourut à la fleur de son âge en 1775, après avoir donné : I. *Vie des Poëtes Grecs*, 2 vol. in-12; compilation assez bien faite : il y a de bonnes remarques sur les ouvrages de ceux dont il rapporte la vie, et il en rapproche ceux des poëtes modernes qui les ont imités. II. *Vie des Poëtes Latins*, 4 vol. in-12. Les notes y sont plus étendues, parce qu'il

a trouvé plus de matériaux ; le style en est peu soigné et quelquefois affecté. III. *Réflexions sur la Poésie en général*, in-12. IV. *Lettre sur la Peinture en pastel.* V. *Choix de Poésies*, 8 vol.

MILLOT, (Claude-François-Xavier) de l'académie Françoise, né à Besançon en mars 1726, fut pendant quelque temps Jésuite. Il étoit consacré à la chaire ; il continua de prêcher, après avoir quitté la Société. Mais la foiblesse de son organe, sa timidité, l'embarras de son maintien ne lui ayant pas permis de continuer cette carrière, il l'abandonna, quoiqu'il eût prêché un avent à Versailles et un carême à Lunéville. Le marquis *de Félino*, ministre de Parme, venoit de fonder une chaire d'histoire pour l'éducation de la jeune noblesse. Il la confia à l'abbé *Millot*, à la prière de M. le duc *de Nivernois*. Le ministre ayant occasionné une espèce de révolte parmi le peuple, par quelques changemens qu'il avoit voulu faire, l'abbé *Millot* ne voulut pas le quitter que l'orage ne fût dissipé. On eut beau lui dire qu'il s'exposoit à perdre sa place. *Ma place*, répondit-il, *est auprès d'un homme vertueux persécuté, et mon bienfaiteur ; je ne perdrai point celle-là.* Enfin, après avoir rempli la chaire d'histoire avec distinction, il vint en France, et fut nommé précepteur de M. le duc *d'Enghien*. Il occupoit cette place, lorsqu'il mourut en mars 1785 à 59 ans. L'abbé *Millot* avoit peu de brillant dans la société ; il avoit l'air froid et réservé ; mais tout ce qu'il disoit, étoit judicieux et sage. *D'Alembert* prétendoit que de tous les hommes qu'il avoit connus, l'abbé *Millot* étoit celui en qui il avoit vu le moins de *préventions* et le moins de *prétentions*. On a de lui différens ouvrages, rédigés avec soin, et écrits d'un style naturel, pur et élégant. Les principaux sont : I. *Elémens de l'Histoire de France, depuis* CLOVIS *jusqu'à* LOUIS XV, 3 vol. in-12. L'auteur, s'attachant aux faits les plus curieux et les plus instructifs, supprime tous les événemens étrangers à son sujet, et arrange ses matériaux avec ordre, après les avoir choisis avec discernement. *Querlon* pensoit que cet *Abrégé* étoit le meilleur que nous eussions de l'Histoire de France, et le préféroit à celui du président *Hénault*. II. *Elémens de l'Histoire d'*Angleterre, *depuis son origine sous les Romains, jusqu'à* GEORGE II ; en 3 vol. in-12. Dans cet Abrégé estimé, l'auteur tient un milieu entre la concision et la prolixité. Il peut suffire à ceux qui ne cherchent point à approfondir les Histoires étrangères. III. *Elémens de l'Histoire Universelle*, 9 vol. in-12. Un critique a dit que ce livre n'étoit que la contrefaçon de l'*Histoire Générale* de *Voltaire ;* mais ce jugement est injuste. La partie de l'Histoire ancienne appartient en entier à l'abbé *Millot ;* et elle est remarquable, ainsi que la moderne, par le talent de choisir les faits, de les dépouiller des circonstances inutiles, de les raconter sans passion, et de les orner de réflexions judicieuses. IV. *L'Histoire des Troubadours*, trois vol. in-12, rédigée sur les manuscrits de M. *de Sainte-Palaie*, et qui a paru un peu ennuyeuse, parce qu'elle roule sur des hommes inconnus, et la plupart dignes de l'être. Ce qu'on y cite des poëtes Provençaux, n'est pas bien inté-

ressant; et il étoit assez inutile, selon un homme d'esprit, « de rechercher curieusement des cailloux dans de vieilles ruines, quand on a des palais modernes. » V. *Mémoires politiques et militaires pour servir à l'Histoire de* LOUIS *XIV et de* LOUIS *XV, composés sur les pièces originales recueillies par* Adrien-Maurice *duc de Noailles*, maréchal de France, six vol. in-12. Cet ouvrage fut rédigé sur 200 manuscrits in-folio, que la maison de Noailles confia à l'auteur; il est instructif, et jette le plus grand jour sur la guerre de 1741. Le style en est pur, la narration exacte; et l'on a dit trop sévèrement que c'étoit plutôt un *Livre de curiosité qu'un livre d'esprit*. Nous en avons parlé dans l'article du duc *de Noailles*. VI. On a encore de l'abbé *Millot*, des *Discours*, où il discute différentes questions académiques avec plus de sagesse que de chaleur; une *Traduction de Harangues choisies des Historiens Latins*, où l'on remarque, comme dans celles de l'abbé d'*Olivet*, une élégance un peu froide. Le caractère de l'auteur, plutôt prudent et circonspect que vif et animé, n'élevoit guère son imagination au-dessus d'une simplicité noble, mais sans chaleur; d'un style pur, mais sans faste. Quelques critiques l'ont accusé cependant de s'être livré dans ses *Histoires* au ton déclamateur, sur-tout lorsqu'il a été question du clergé. Ce mot de *déclamateur* nous paroît impropre dans cette occasion. Il est vrai que l'abbé *Millot* n'a pas plus flatté les ministres de l'autel que les ministres d'état, et qu'il a peut-être rapporté plus d'exemples de vices que de vertus, parce que les uns sont infiniment plus communs que les autres. Mais il raconte froidement, et il paroît plus animé par sa franchise et par l'amour de la vérité, que par cette injuste philosophie qui a trop accusé le Christianisme des maux qu'il réprouve..... *Voyez* POPE *vers le milieu de l'article*.

MILLY, (Nicolas Christiern de Thy, comte de) des académies de Madrid et de Harlem, associé libre de celles des Sciences de Paris, né en 1728 d'une famille ancienne du Beaujolois, prit de bonne heure le parti des armes. Après la bataille de Minden, il entra au service de M. le duc *de Wirtemberg*, et devint colonel, adjudant général, chambellan et chevalier de l'Aigle rouge. La fin de la guerre de 1762, lui permit de se livrer à des occupations plus paisibles. Il cultiva les sciences; il donna des essais sur différens objets de physique et de chimie dont les idées ne sont pas toujours justes, mais où l'on trouve des vues ingénieuses et utiles. Il avoit du goût pour tout ce qu'on appelle *secrets*, et il en fut la victime. A force d'analyser et de goûter tous les remèdes mystérieux, il altéra sa constitution quoique robuste, et mourut à Chaillot, le 17 septembre 1784, à 56 ans. Doux, complaisant, facile dans la société, ce n'étoit qu'avec les savans qu'il laissoit appercevoir un amour propre trop vif et trop susceptible. On a de lui, l'*Art de la Porcelaine*, parmi ceux de l'académie des Sciences, et un *Mémoire* sur l'analyse végétale.

I. MILON, fameux athlète de Crotone, s'étoit accoutumé, dès sa jeunesse, à porter de gros fardeaux. En augmentant tous les jours leur poids, il étoit parvenu à charger sur ses épaules un bœ-

plus forts taureaux. Il en donna le spectacle aux Jeux Olympiques, et après l'avoir porté l'espace de 120 pas, il le tua d'un seul coup de poing, et le mangea, dit-on, tout entier en un seul jour. Il se tenoit si ferme sur un disque qu'on avoit huilé pour le rendre glissant, qu'il étoit impossible de l'y ébranler. Cet athlète assistoit exactement aux leçons de *Pythagore*. On rapporte que la colonne de la salle où ce philosophe tenoit son école, s'étant ébranlée, il la soutint lui seul, et donna aux auditeurs le temps de se retirer. *Milon* remporta sept victoires aux Jeux Pythiens, et six aux Jeux Olympiques. Il se présenta une 7^e^ fois; mais il ne put combattre, faute d'antagoniste. Devenu vieux, il voulut avec ses mains rompre le tronc d'un gros arbre. Il en vint à bout; mais les longs efforts qu'il fit l'ayant épuisé, les deux parties du tronc se réunirent, et il ne put en arracher ses mains. Il étoit seul, et fut dévoré par les bêtes sauvages l'an 500 avant J. C... *Voyez* PUGET et I. BOUFLERS.

II. MILON, (*Titus-Annius*) brigua le consulat, et pour l'obtenir il excita dans Rome plusieurs factions. *Clodius*, tribun du peuple, son ennemi irréconciliable, n'épargna rien pour l'en écarter. Le sénat et toutes les personnes du premier ordre étoient pour *Milon*, lorsque ses espérances furent ruinées tout-à-coup par une malheureuse rencontre, où *Clodius* périt de la main de ses gens et par ses ordres. Les deux ennemis s'étoient rencontrés sur le chemin d'*Appius*, à peu de distance de Rome. *Clodius* revenoit de la campagne à cheval avec trois de ses amis et plusieurs domestiques bien armés. *Milon* étoit sorti de Rome dans un chariot avec sa femme et quelques gladiateurs, et une suite beaucoup plus nombreuse que celle de son ennemi. La querelle commença par les domestiques; *Clodius* voulut y entrer, et la dispute s'étant animée, il reçut plusieurs coups, qui l'obligèrent de se retirer dans une hôtellerie. *Milon* irrité donna ordre à ses gens de le forcer dans sa retraite, et de lui ôter la vie. Le maître de l'hôtellerie fut tué dans cet assaut, avec onze domestiques de *Clodius*. Sextus CLODIUS, parent du mort, fit porter son corps au Forum, et le plaça sur la tribune. Là, les trois tribuns ennemis de *Milon* haranguèrent le peuple dans les termes les plus propres à l'émouvoir. *Cicéron* se chargea de la défense de *Milon* contre ses accusateurs; mais comme le tribunal de l'orateur étoit assiégé de soldats, leur aspect, leurs murmures et les cris que poussoient les partisans de *Clodius*, troublèrent sa mémoire: il ne put prononcer son plaidoyer tel qu'il l'avoit composé. *Milon* fut exilé à Marseille, où *Cicéron* lui envoya son discours. Après l'avoir lu, il s'écria: *O Cicéron! si tu avois parlé ainsi, Milon ne mangeroit pas des barbeaux à Marseille.*

III. MILON, Bénédictin, précepteur du fils de *Charles le Chauve*; mort dans l'abbaye de Saint-Amand, au diocèse de Tournai, en 872; est auteur de plusieurs pièces. L'une, qui a pour titre: Le *Combat du Printemps et de l'Hiver*, est insérée dans l'ouvrage d'*Oudin* sur les auteurs ecclésiastiques; et l'autre, qui est une *Vie de St. Amand* en vers, se trouve dans *Surius* et *Bollandus*,

IV. MILON, *Voy.* JULIERS.

MILONIA, *Voyez* CÉSONIE.

I. MILTIADE, général Athénien, fonda une colonie dans la Chersonnèse de la Thrace, après avoir vaincu les peuples qui s'opposoient à cet établissement. Les Perses, ayant déclaré la guerre aux Athéniens, s'avancèrent au nombre de trois cent mille hommes vers Marathon, petite ville située sur le bord de la mer. Athènes n'eut que dix mille hommes à y opposer. L'armée avoit à sa tête dix chefs, qui devoient commander tour-à-tour: mais l'amour public l'emportant sur le desir de gouverner, chacun de ces chefs se démit de ses droits en faveur de *Miltiade*. Ce général habile rangea ses troupes auprès d'une montagne, et fit jeter sur les deux côtés de grands arbres, afin de couvrir le flanc de son armée, et de rendre inutile la cavalerie des Perses. Le combat fut rude et opiniâtre: le nombre accabla d'abord les Grecs; enfin ils mirent les Perses en déroute, les poursuivirent jusqu'à leurs vaisseaux, et détruisirent une partie de leur flotte, l'an 490 avant Jésus-Christ. Quelques années après, les Athéniens donnèrent au vainqueur une flotte de soixante-dix vaisseaux, pour aller tirer vengeance des isles qui avoient prêté leur secours aux Perses. Il en conquit plusieurs: mais, sur un faux bruit de l'arrivée de la flotte des Perses, il se crut obligé de lever le siége qu'il avoit mis devant une ville de l'isle de Paros. Il revint à Athènes avec sa flotte. Une blessure dangereuse qu'il avoit reçue au siége, l'empêcha de paroître en public. On profita de ces circonstances pour jeter des soupçons sur sa conduite. *Xantippe* l'accusa devant l'assemblée du peuple, d'intelligence avec le roi de Perse. Le crime ne put pas être prouvé; cependant on le condamna à être précipité dans le baratre; lieu où l'on jetoit les plus grands criminels. Le magistrat s'opposa à un jugement si inique; tout ce qu'il put obtenir, en exposant les services signalés que *Miltiade* avoit rendus à la patrie, se borna à faire commuer la peine de mort en une amende de cinquante talens qu'il étoit hors d'état de payer. Il fut jeté en prison, où il mourut bientôt après de sa blessure, l'an 489 avant Jésus-Christ. Son fils *Cimon* emprunta les cinquante talens pour acheter la permission d'ensévelir le corps de son père. *Miltiade* avoit été tyran dans la Chersonnèse, et il pouvoit tenter de l'être dans Athènes: c'en étoit assez auprès de ce peuple si jaloux de sa liberté, qu'il aimoit mieux faire périr un innocent, que d'avoir un sujet de crainte en perspective.

MILTIADE, *Voyez* MELCHIADE.

MILTON, (Jean) né à Londres, le 9 décembre 1608, d'une famille honnête, donna, dès sa plus tendre enfance, des marques de son talent pour les vers. A quinze ans, il paraphrasa quelques Pseaumes, et à dix-sept il composa plusieurs *Pièces de Poésie* en anglois et en latin, pleines de chaleur et d'enthousiasme. Il entretint ce beau feu par tout ce qui nourrit et fortifie l'esprit humain, la lecture, la réflexion, les voyages, l'habitude d'écrire. Il parcourut la France et l'Italie; il acquit une si parfaite connoissance de la

langue italienne, qu'il fut sur le point d'en donner une Grammaire. *Milton* avoit dessein de passer en Sicile et dans la Grèce; mais ayant appris les commencemens des troubles de l'Angleterre, il retourna dans sa patrie vers le temps de la seconde expédition de *Charles I* contre les Écossois. On le chargea alors de la tutelle de deux fils de sa sœur, auxquels il voulut bien servir de précepteur. Il prit aussi soin de l'éducation de quelques enfans de ses amis, et leur apprit les langues, l'histoire, la géographie, etc. Il épousa, en 1643, la fille d'un gentilhomme de la province d'Oxford. Sa femme le quitta au bout d'un mois, protestant qu'elle ne retourneroit jamais chez lui. Cet époux malheureux publia plusieurs écrits en faveur du divorce, et se prépara à un second mariage; mais sa femme se ravisa, et le supplia si ardemment de la reprendre, qu'il se laissa attendrir. La mort tragique de *Charles I*, arrivée en 1648, étonna toutes les puissances de l'Europe, et enchanta *Milton*. Les républicains qui avoient osé, *Cromwel* à leur tête, porter leurs mains sur ce prince infortuné, crurent leur attentat légitime, et choisirent *Milton* pour le justifier. Cet écrivain, échauffé par l'esprit du temps et par le feu des guerres civiles, composa son livre *sur le droit des Rois et des magistrats*. Son but est de prouver qu'un tyran sur le trône est comptable à ses sujets, qu'on peut lui faire son procès, qu'on peut le déposer et le mettre à mort. *Milton* porta de nouveaux coups à l'autorité royale dans d'autres ouvrages non moins hardis que le précédent. Les anti-royalistes récompensèrent l'écrivain qui les servoit si bien. *Milton* fut secrétaire d'*Olivier Cromwel*, de *Richard Cromwel*, et du parlement qui dura jusqu'au temps de la restauration. *Saumaise* prit la défense de *Charles I*, dans son livre intitulé : *Defensio Regis*. *Milton* lui répliqua par un autre ouvrage, sous ce titre : *Défense pour le peuple Anglois*, imprimé en latin en 1651. Ce livre, qui réussit en Angleterre, fut brûlé à Paris par la main du bourreau; l'auteur eut à Londres un présent de mille livres stèrlings. Mais l'excès du travail auquel il se livra, lui fit perdre la vue. Un jour qu'un ambassadeur se plaignoit à *Cromwel*, de ce qu'on lui faisoit attendre trop long-temps une réponse : *Le Secrétaire*, lui dit le Protecteur, *ne l'a point encore expédiée, parce qu'étant aveugle, il va lentement.* — *Eh! pourquoi*, répondit avec surprise l'ambassadeur, *mettre dans une pareille place un aveugle? Il est obligé de dicter, et par conséquent les secrets ne sont plus secrets. Quoi? pour avoir un homme capable d'écrire en latin, n'a-t-on pu dans toute l'Angleterre trouver qu'un aveugle?* Ce républicain, devenu domestique de *Cromwel*, ne quitta la plume, que lorsque les ennemis de la maison *Stuart* posèrent les armes. Ce qu'il y a de singulier, c'est qu'il ne fut point inquiété après le rétablissement de *Charles II*. On le laissa tranquille dans sa maison. Il se tint néanmoins renfermé, et ne se montra qu'après la proclamation de l'amnistie. Il obtint des lettres d'abolition, et ne fut soumis qu'à la peine d'être exclu des charges publiques. On a dit que, dans la suite, on lui offrit de lui

rendre sa place de secrétaire auprès de *Charles II ;* mais qu'il la refusa, et qu'il répondit à sa femme qui le grondoit de ce refus : *Vous autres femmes, vous feriez tout au monde pour rouler en carrosse. Moi, je veux vivre libre et mourir en homme.* Cet ardent ennemi des rois, le fut aussi de toutes les sectes. Il avoit été Puritain dans sa jeunesse ; il prit le parti des Indépendans et des Anabaptistes dans sa virilité, et se détacha de toutes sortes de communions et de sectes durant sa vieillesse. Il n'exclut du salut aucune société Chrétienne, excepté les Catholiques Romains ; comme on le voit dans son livre *De la vraie Religion.* Il ne fréquenta aucune assemblée, et n'observa dans sa maison le rituel d'aucune secte, soit qu'il les condamnât toutes indifféremment, soit qu'il fût rebuté par l'esprit de dispute et d'animosité qui y régnoit. Il parle dans ses poëmes épiques de la divinité de *Jésus-Christ* en véritable Arien. *Milton* rendu à lui-même, après les agitations des guerres, mit la dernière main à son Poëme du *Paradis perdu.* « Voyageant en Italie dans sa jeunesse, il vit représenter à Milan, dit *Voltaire*, une comédie intitulée : *Adam* ou *le Péché originel*, écrite par un certain *Andrini.* Le sujet de cette Comédie étoit la chûte de l'homme. Les acteurs étoient, Dieu le Père, les Diables, les Anges, *Adam*, *Eve*, le Serpent, la Mort et les sept Péchés mortels. *Milton* découvrit, à travers l'absurdité de l'ouvrage, la sublimité cachée du sujet. Il y a souvent, dans des choses où tout paroît ridicule au vulgaire, un coin de grandeur qui ne se fait appercevoir qu'aux hommes de génie. Les sept Péchés mortels dansant avec le Diable, sont assurément le comble de l'extravagance et de la sottise ; mais l'univers rendu malheureux par la foiblesse d'un homme, les bontés et les vengeances du Créateur, la source de nos malheurs et de nos crimes, sont des objets dignes du pinceau le plus hardi. Il y a surtout dans ce sujet je ne sais quelle horreur ténébreuse, un sublime sombre et triste, qui ne convient pas mal à l'imagination Angloise. *Milton* conçut le dessein de faire une Tragédie, de la farce d'*Andrini.* Il en composa même un acte et demi. Mais la sphère de ses idées s'élargissant à mesure qu'il travailloit, il imagina, au lieu d'une tragédie, un poëme épique : espèce de production dans laquelle les hommes sont convenus d'approuver souvent le bizarre sous le nom du merveilleux. » Il employa neuf années à ce grand ouvrage, qui fut négligé dans sa naissance. Le libraire *Tompson* eut bien de la peine à lui donner trente pistoles d'un écrit qui valut plus de cent mille écus à ses héritiers. Ce Poëme ne trouva d'abord ni lecteurs ni admirateurs. Ce fut le célèbre *Addisson* qui découvrit à l'Angleterre et à l'Europe les beautés de ce trésor caché. Ce judicieux critique voulut lire le *Paradis perdu*, sur l'éloge que lui en firent quelques amateurs. Il fut frappé de tout ce qu'il y trouva : des images grandes et sublimes ; des idées neuves, hardies, effrayantes ; des coups de lumière, etc. etc. *Addisson* écrivit en forme pour prouver que les Anglois avoient un *Homère*, et il le persuada du moins à sa patrie. Les étrangers, plus sé-

vères, virent des beautés dans le *Paradis perdu*, qui étincelle de traits de génie; sur-tout dans les cinq premiers chants; (car les cinq derniers sont très-inférieurs) mais ils ne fermèrent pas les yeux sur ses imperfections. On lui reproche la triste extravagance de ses peintures; son Paradis des sots; ses murailles d'albâtre qui entourent le paradis terrestre; ses diables qui, de géans qu'ils étoient, se transforment en pygmées, pour tenir moins de place au conseil, dans une grande salle toute d'or, bâtie en l'air; les canons qu'on tire dans le ciel; les montagnes qu'on s'y jette à la tête; les Anges à cheval qu'on coupe en deux, et dont les parties se rejoignent soudain. On se plaint de ses longueurs, de ses répétitions; on dit qu'il n'a égalé ni *Ovide* ni *Hésiode*, dans sa longue description de la manière dont la terre, les animaux et l'homme furent formés. On censure ses dissertations sur l'astronomie, qu'on croit sèches, et ses inventions qu'on trouve plus extravagantes que merveilleuses, plus dégoûtantes que fortes: telles sont une longue chaussée sur le Chaos; le Péché et la Mort, amoureux l'un de l'autre, qui ont des enfans de leur inceste; et *la Mort qui lève le nez pour renifler, à travers l'immensité du Chaos; le changement arrivé à la Terre, comme un corbeau qui sent le cadavre;* cette Mort qui flaire l'odeur du Péché, qui frappe de sa massue pétrifique sur le *froid* et sur le *sec;* ce *froid* et ce *sec*, avec le *chaud* et l'*humide*, qui, devenus quatre braves généraux d'armée, conduisent en bataille des embryons d'atomes armés à la légère; enfin, tout ce luxe d'érudition prodigué sans mesure, qui distrait le lecteur, et ralentit la marche du poëme. Mais, si on s'est épuisé sur les critiques, on ne s'épuisera pas sur les louanges, et sur-tout on ne se lassera jamais de relire les innocentes amours d'*Adam* et *Eve*, et les riches descriptions qui les accompagnent. *Milton* restera la gloire et l'admiration de l'Angleterre. *Marmontel* a eu raison de s'écrier:

Vous élevez, vous enchantez mon ame,
Rapide *Homère*, audacieux *Milton*;
Torrens mêlés de fumée et de flamme,
A ce mélange en vain préfère-t-on
La pureté d'un goût pusillanime;
Du char brûlant du Dieu qui vous anime,
Si vous tombez, c'est comme *Phaëton:*
Et votre chûte annonce un vol sublime.

On le comparera toujours à *Homère*, dont les défauts sont aussi grands; et on le placera au-dessus du *Dante*, dont les imaginations sont encore plus bizarres. *Dryden* a dit de *Milton*, que la nature avoit formé son ame de celle d'*Homère* et de *Virgile*. Un écrivain obscur et mauvais patriote, *Guillaume Lauder*, mort maître d'école aux Barbades, en 1771, publia à Londres, en 1751, un in-8°, dans lequel il prétendit démontrer que *Milton* a tout puisé dans je ne sais quelles rapsodies latines d'un professeur de rhétorique Allemand. (*Voyez* MASENIUS.) Le *Paradis perdu* est en vers anglois non rimés. *Dupré de Saint-Maur*, maître des comptes, et l'un des *Quarante* de l'académie Françoise, et *Racine* le fils, en ont publié

des versions en prose, en notre langue : (*Voyez* II. RACINE.) M. *de Beaulaton* a fait paroître, en 1777 et 1778, une traduction en vers françois de ce poëme, laquelle offre des beautés et des défauts. On connoît depuis long-temps une imitation, aussi en vers françois, du Poëme anglois, par Mad. *du Bocage*, sous le titre de *Paradis terrestre*, en six chants. Au lieu d'un temple vaste de structure inégale et hardie, tel que *Milton* l'avoit élevé, cette Muse ingénieuse a dessiné une chapelle élégante, qu'elle a exécutée et parée avec goût. (*Voyez* aussi TANEVOT.) *Milton* donna, en 1671, un second Poëme en vers anglois non rimés, sur la tentation de Jésus-Christ et la réparation de l'Homme, qu'il intitula : *Le Paradis recouvré* ou *le Paradis reconquis*. Il faisoit plus de cas de ce second Poëme, que du premier ; mais il n'est pas si bon, à beaucoup près. On n'y trouve point les grandes idées, les images frappantes, la sublimité de génie, ni la force d'imagination, qu'on admire dans le premier. Un homme d'esprit épigrammatique, a dit de ces deux Poëmes : que *l'on trouve bien* Milton *dans le Paradis perdu, mais non pas dans le Paradis recouvré*. Le P. *de Mareuil*, Jésuite, a donné une Traduction françoise, in-12, de ce dernier Poëme. L'un et l'autre furent traduits en vers latins, en 1690, par *Guillaume Hog*, Ecossois. *Milton*, épuisé par le travail et par les maladies, mourut à Brunnhill le 15 novembre 1674, à 66 ans. Il laissa une succession très-honnête ; et il n'est pas vrai, comme on l'a dit tant de fois, qu'il passa ses derniers jours dans l'indigence. Son imagination étoit dans la plus grande effervescence, depuis le mois de septembre, jusqu'à l'équinoxe du printemps. Il étoit partisan outré de la tolérance de toutes les religions ; il n'en exceptoit que la Catholique : non *parce que c'étoit une religion*, mais parce que son esprit, injustement prévenu, ne lui faisoit voir dans l'Eglise romaine, qu'*une faction tyrannique qui opprimoit toutes les autres*. Avec de telles idées, du génie et une extrême vivacité, *Milton* devoit avoir beaucoup d'ennemis ; il en eut un grand nombre, qui le harcelèrent presque toute sa vie. Ils lui reprochèrent jusqu'à sa laideur et à sa petitesse. Ils lui appliquèrent ce vers de *Virgile* :

MONSTRUM HORRENDUM, INFORME, INGENS, CUI LUMEN ADEMPTUM.

Ils ajoutèrent qu'*ingens* étoit le seul mot du vers, qui ne pouvoit pas lui être appliqué, parce qu'il étoit, (comme *Saumaise* l'avoit écrit) *delicatum et infirmum corpusculum*.... *Milton* leur répondit, qu'il étoit de la taille médiocre, plutôt que de la petite ; que dans sa jeunesse il n'avoit jamais craint l'épée au côté, les plus robustes ; qu'il n'avoit été trouvé laid dans aucun âge ; qu'il avoit été beau dans sa jeunesse, bien fait, ni petit, ni grand. Ses cheveux, bien partagés sur le front, tomboient en boucles sur ses épaules. C'est lui-même qu'il avoit peint en faisant le portrait d'*Adam* ; (livre quatrième de son *Paradis perdu*.) Il avoit de beaux yeux, sans aucune tache. Quand il eut perdu la vue, ceux qui ignoroient son malheur, ne le pouvoient soupçonner en l'abordant.

Sa conversation étoit aimable, et son caractère indulgent. Cette douceur ne se trouvoit pas dans ses ouvrages de controverse. Il en faut rejeter, peut-être, la faute sur le goût qui étoit à la mode parmi les savans de ce temps-là, de jouer dans leurs livres le rôle de gladiateur. *Milton* avoit le cœur tendre, et s'étoit marié 3 fois. Il voulut, comme nous l'avons dit, répudier sa première femme, qui l'avoit quitté un mois après son mariage, sous prétexte que sa famille étoit du parti du roi, et que son mari étoit républicain : il publia un écrit *sur le Divorce*, dont les principes parurent alors dangereux. Il avançoit que, l'union conjugale devant être un état de douceur et de paix, la seule contrariété d'humeurs doit faire rompre cette union ; et qu'il est inutile de crier en public, *liberté*, si l'on est dans sa maison l'esclave du sexe le plus foible ; que par conséquent le mari peut répudier une femme dont le caractère ne s'accorde pas avec le sien. Il adressa sa seconde édition au parlement assemblé alors pour la réformation du royaume. *Milton* lui fit sentir que la première réforme devoit tomber sur les troubles domestiques, et qu'il falloit veiller à la liberté particulière autant qu'à la générale. Notre poëte, bien différent de la plupart des faiseurs de projets, se conduisit conformément à ses principes. Il rechercha une jeune demoiselle, qui joignoit aux agrémens de son âge, l'éclat de la beauté et les charmes de l'esprit. Sa femme alarmée chercha à se rapprocher de lui. Elle se rendit chez un ami commun, où *Milton* devoit se trouver ; il la vit sortir tout d'un coup d'une chambre voisine ; elle se précipita dans ses bras : son premier mouvement est de la repousser ; elle se jette à ses genoux, et fondant en larmes, elle le conjure de lui pardonner et de la reprendre. Il est attendri, il pleure ; la réconciliation se fait, et elle fut sincère. Il a décrit cette scène touchante, en peignant une querelle entre *Adam* et *Eve*. Trois filles furent le fruit de ses différens hymens. Il leur fit apprendre à lire, et à bien prononcer huit langues, qu'elles n'entendoient pas. Elles ne connoissoient que l'anglois, et leur père disoit souvent en leur présence, qu'*une langue suffisoit à une femme*. Il vouloit seulement qu'elles fussent en état de lui faire les lectures dont il avoit besoin. On a su par une d'elles, que ce qu'il lisoit le plus souvent, étoit *Isaïe* en hébreu, *Homère* en grec, et les Métamorphoses d'*Ovide* en latin. Mad. *Clarke*, une de ses filles, avoit retenu un grand nombre de vers de ces différens auteurs, et elle les récitoit comme un perroquet. La figure de cette dame ressembloit parfaitement à celle de son père. Le célèbre *Addisson* ayant été élevé au ministère, la fit appeler, en la priant d'apporter quelques papiers qui prouvassent qu'elle étoit réellement fille du célèbre *Milton*. Mais, dès qu'elle entra dans la chambre du ministre : *Madame*, lui dit-il, *vous n'avez pas besoin de garant ; votre visage montre assez de qui vous tenez le jour.....* *Milton* étoit très-sobre ; il ne buvoit presque pas de vin, et ne prenoit que des nourritures simples : ce régime étoit nécessaire à un homme tourmenté de la goutte. Il aima toujours les exer-

ices du corps, particulièrement les armes. Lorsqu'il eut perdu la vue, il fit faire une machine, dans laquelle il se faisoit balancer. Il se levoit très-matin, et étudioit jusqu'à son dîner, après lequel il s'amusoit à jouer de quelque instrument ou à chanter. Il avoit la voix belle, et étoit excellent musicien, mais l'étude étoit sa passion dominante. Il possédoit l'histoire, les mathématiques, la philosophie, la théologie, les langues anciennes et modernes. Il mettoit l'italien fort au-dessus du françois : et comment ne lui auroit-il pas donné la préférence ? nos bons écrivains n'avoient point encore paru. Après l'Écriture-Sainte, son livre favori étoit *Homère*, qu'il savoit presque par cœur. Outre ses *Poëmes*, on a de lui un grand nombre d'écrits de controverse, dans lesquels règne le ton de la déclamation. Toutes *Œuvres* de *Milton* furent imprimées à Londres, en 1699 en trois vol. in-folio. On mit dans les deux premiers ce qu'il a écrit en anglois, et dans le troisième ses Traités latins. On trouve, à la tête de cette édition, la *Vie* de *Milton*, par *Toland*. *Thomas Birch* en donna une meilleure édition à Londres, en 1738, en trois vol. in-folio, avec le portrait de *Milton* à la tête. *François Peck* publia à Londres, en 1740, in-4°, de nouveaux Mémoires anglois sur la vie et les productions poétiques de *Milton*, avec quelques écrits de ce célèbre auteur, qui sont curieux. Ses principaux ouvrages sont : I. *Traité de la Réformation de l'Eglise Anglicane, et des causes qui l'ont empêchée jusqu'ici*, (1641) et IV autres Traités sur le gouvernement de l'Église en Angleterre. II. *Defensio secunda*. III. *Defensio pro se*, contre *Morus*, auquel il attribuoit le livre qui a pour titre : *Clamor Regii sanguinis adversùs parricidas Anglos*, quoique ce livre fût de *Pierre du Moulin* le fils. IV. *Traité de la Puissance civile dans les matières Ecclésiastiques*, 1659. V. *Milton* publia, en 1670, son *Histoire d'Angleterre ;* elle s'étend jusqu'à *Guillaume le conquérant*, et n'est pas tout-à-fait conforme à l'original de l'auteur, les censeurs des livres en ayant effacé divers endroits. VI. *Artis Logicæ plenior Institutio, ad* Rami *methodum accommodata*, 1672. VII. *Traité de la vraie Religion, de l'Hérésie, du Schisme, de la Tolérance, et des meilleurs moyens qu'on puisse employer pour prévenir la propagation du Papisme*. VIII. *AREOPAGITICA* ou *Discours au Parlement en faveur de la liberté d'imprimer toutes sortes de Livres, sans en demander la permission des examinateurs*. On voit par cet ouvrage, publié en 1645, que *Milton* vouloit en tout une liberté qui ne fût gênée par aucune loi. IX. Plusieurs *Pièces de Poésie*, en anglois et en latin, sur divers sujets. X. *Lettres familières*, en latin.... Les plus belles éditions de son *Paradis perdu*, en anglois, sont celles de Londres, 1749, 3 vol. in-4° ; celle de Birmingham, par *Baskerville*, 1760, deux vol. in-8.° Les *Foulis* en ont donné une jolie édition à Glasgow. Ses *Poésies* séparées font 2 vol. in-12.... *Voyez* la *Vie* de *Milton*, à la tête d'une des traductions citées du *Paradis perdu ;* et les *Mémoires* de *Niceron*, tome XXV.

MIMEURE, (Jacques-Louis de Valon, marquis de) lieutenant général, chevalier de Saint-Louis, et membre de l'académie Françoise, naquit à Dijon le 19 novembre 1659, et mourut le 3 mars 1719, à Auxone dont il étoit gouverneur. Il est auteur d'une très-médiocre traduction, en vers françois, de l'*Art d'aimer* d'*Ovide*. Il fut mieux inspiré, lorsqu'il fit passer en notre langue l'*Ode* d'*Horace : Mater sæva Cupidinum*. Cette heureuse imitation, qu'on trouve dans plusieurs recueils, commence ainsi :

Cruelle Mère des Amours,
Toi que j'ai si long-temps servie, etc.

Le Marquis *de Mimeure* étoit un bel esprit et un homme aimable. Son épouse (Mlle *d'Achi*) étoit digne de lui, par les graces de l'esprit, du caractère et de la figure.

MIMNERME, poëte et musicien Grec, florissoit du temps de *Solon*. Il s'acquit une réputation immortelle par ses Élégies. *Properce* dit, qu'en matière d'amour, les vers de ce poëte valoient mieux que ceux d'*Homère*.

Plus in amore valet MIMNERMI *versus* HOMERO.

Quelques savans le regardent comme l'inventeur de l'Élégie. Il est certain qu'il est le premier qui la transporta des funérailles à l'amour. Il ne nous reste de lui que des fragmens, dont l'un des plus considérables se trouve dans *Stobée* avec d'autres Lyriques, 1568, in-8.°

MINARD, (Antoine) fils du trésorier général du Bourbonnois, parut avec éclat dans le barreau du parlement de Paris. *François I*, qui eut occasion de connoître ses talens, lui donna différentes charges, et enfin celle de président à mortier l'an 1544. Dans le temps qu'on instruisoit le procès du fameux conseiller-clerc *Anne du Bourg*, le président *Minard*, zélé Catholique et l'un de ses juges, fut tué d'un coup d'arquebuse le 12 décembre 1559, en revenant du palais. Les Calvinistes furent accusés publiquement d'être les auteurs de cet assassinat. On prétend qu'ils avoient aposté, pour faire le coup, *Jacques Stuard*, gentilhomme fameux par plusieurs attentats de cette espèce. Arrêté et mis à la question, il n'avoua rien. Mais les Calvinistes eux-mêmes confirmèrent les soupçons qu'on avoit contre lui, en menaçant le cardinal *de Lorraine* de le traiter comme *Minard* avoit été traité. On lui dit un jour :

Garde toi, Cardinal,
Que tu ne sois traité
A la Minarde,
D'une Stuarde.

On appeloit *Stuardes*, les balles empoisonnées, dont on disoit que *Jacques Stuard* se servoit. Quelques historiens ajoutent que le fils du président assassiné faisant des recherches pour découvrir les meurtriers, on lui fit dire que « s'il ne restoit tranquille, on lui en feroit autant qu'à son père. » L'un des sujets de ressentiment qu'avoient les Calvinistes contre le président *Minard*, fut, selon *Bourgueville*, qu'il avoit dit librement à *Henri II* son avis contre un rebelle de grande autorité. Ce rebelle, que *Bourgueville* ne veut point nommer, étoit vraisemblablement, (dit *Amelot de la Houssaie*), le prince *de Condé*.

l'un des chefs du parti, dont le président *Minard* avoit peut-être conseillé la mort.

MINDANA, célèbre navigateur Espagnol, partit du Pérou en 1568, et découvrit les isles de *Salomon*, ainsi nommées des richesses qu'elles renfermoient. Vingt-huit ans après, il repartit avec *Quiros*, et découvrit les isles *Marquises* et de *Saint-Bernard*, l'isle *Solitaire*, et celle de *Sainte-Croix*. *Mindana* périt en retournant aux *Philippines*, victime de son zèle et de son ardent amour pour la gloire.

MINELLIUS, (Jean) habile humaniste Hollandois, né à Rotterdam vers 1625, y enseigna les belles-lettres, et mourut vers 1683. On a de lui, des *Notes* courtes et claires sur *Térence*, *Salluste*, *Virgile*, sur *Horace*, *Florus*, *Valère-Maxime*, etc. Le Père *Jouvenci*, Jésuité, s'est servi de quelques-unes, ainsi que les autres commentateurs, qui ont souvent copié ce savant humaniste. Ses remarques ne sont ordinairement que grammaticales, et il a un peu négligé les explications mythologiques, historiques et géographiques.

MINERVE *ou* PALLAS, (Myth.) Déesse de la Sagesse, de la Guerre et des Arts, fut fille de *Jupiter*. Ce Dieu épousa la Nymphe *Méthis*; et la voyant prête d'accoucher, il la dévora, parce qu'un oracle avoit annoncé qu'elle alloit mettre au monde une fille d'une sagesse consommée, et un fils à qui l'empire du monde étoit réservé. Quelque temps après, se sentant une grande douleur de tête, il fit sortir de son cerveau *Minerve* armée de pied en cap. Son père se fit donner un coup de hache sur la tête par *Vulcain*, pour la mettre au monde. *Minerve* et *Neptune* disputèrent à qui donneroit un nom à la ville de Cécropie. Celui qui produiroit sur-le-champ la plus belle chose, devoit avoir cet honneur. Elle fit sortir de terre avec sa lance, un olivier fleuri; et *Neptune*, d'un coup de son trident, fit naître un cheval, que quelques-uns prétendent être le cheval *Pégase*. Les Dieux décidèrent en faveur de *Minerve*, parce que l'olivier est le symbole de la paix: et elle appela cette ville Athènes, nom que les Grecs donnoient à cette Déesse. *Pallas* est représentée avec le casque sur la tête, l'égide au bras, tenant une lance, comme Déesse de la Guerre, et ayant auprès d'elle une chouette et divers instrumens de mathématiques, comme Déesse des Sciences et des Arts. L'égide étoit une espèce de bouclier dont *Jupiter* lui avoit fait présent dans le temps de la guerre de Troye, et sur laquelle étoit la tête de *Méduse*. *Minerve* refusa constamment de se marier, et conserva toujours sa virginité. La chouette étoit son oiseau favori, et l'olivier l'arbre qui lui étoit consacré. Elle avoit plusieurs noms relatifs aux différens attributs qu'on lui donnoit. Elle s'appeloit *Armipotens*, comme Déesse de la Guerre; *Cœsia*, parce qu'elle avoit les yeux bleus; *Medica*, à cause qu'elle se mêloit de médecine; *Pallas*, ce nom lui venoit du géant *Pallas* qu'elle avoit tué, ou plutôt de sa pique qu'elle balançoit; *Tritonia*, du marais Tritonis en Lybie, sur les bords duquel elle s'étoit montrée pour la première fois en ces lieux, ou, selon

d'autres, de Gnosse, ville de Crète, qui s'appeloit anciennement *Tritta*, où elle étoit née. *Ericthon*, fils de *Vulcain*, institua des fêtes en son honneur, appelées *Panathénées*. Elles se célébroient en commun par les peuples de l'Attique. Chaque bourgade donnoit un bœuf pour les sacrifices, afin qu'il y eût suffisamment de quoi faire un festin à tous les assistans. On distinguoit deux sortes de Panathénées, les grandes et les petites. Les premières se célébroient tous les cinq ans, et les petites tous les ans. On faisoit pendant ces fêtes, des espèces de processions appelées Pompes, *Pompæ*, où chacun portoit une branche d'olivier. Dans les fouilles faites par les François à Velletri en 1799, on a découvert une superbe statue de *Pallas*, qui a dû être transportée en France avec la *Vénus* de *Médicis*. *Voyez* ARACHNÉ. —MOMUS. —ÉRICTHON. —MENTOR. —MÉDUSE. —PARIS, etc. etc.

MINES-CORONEL, (Gregorio) définiteur général de l'ordre des Augustins, mort en 1623, fut secrétaire de la congrégation *De Auxiliis*. On a de lui, un *Traité de l'Eglise*, et une *Réfutation* de *Machiavel*.

MINGARD, (N**) pasteur de l'Eglise d'Assens en Suisse, est auteur d'une *Histoire universelle*, estimée; et d'une multitude d'articles insérés dans l'Encyclopédie d'Yverdun. Il est mort, justement regretté de ses compatriotes, en 1787.

MINGELOUSAUX, (Simon) médecin de Bordeaux, a traduit, en 1683, *la Grande Chirurgie* de *Chauliac* avec des remarques théoriques et pratiques, deux vol. in-8.° Son père, chirurgien renommé, est l'inventeur des bougies urinaires dont il fit le premier essai sur le cardinal *de Richelieu*, lors de son passage à Bordeaux en 1632.

MINI, (Paul) médecin de Florence, au 16^e siècle, remplit son temps par les soins de sa profession et par l'étude de l'histoire de sa patrie. Son *Discours* en Italien *sur la nature et l'usage du Vin*, ne lui fit pas beaucoup d'honneur, comme médecin. Ses compatriotes recherchent avec plus de soin, ses trois ouvrages sur l'Histoire de Florence. Le premier est un *Discours* Italien *sur la noblesse de Florence et des Florentins*; le 2^e, des *Remarques* et des *Additions* à ce Discours; et le 3^e, la *Défense* des deux précédens. Ce dernier est le plus recherché. Il ne faut pas toujours se fier à cet auteur; il y flatte beaucoup sa patrie et ses concitoyens.

MINIANA, (Joseph-Emmanuel) né à Valence, en Espagne, en 1671, entra chez les religieux de la Rédemption, et mourut en 1730, à 58 ans, après avoir donné au public la continuation en latin de l'Histoire de *Mariana*. On la trouve dans l'édition Latine de *Mariana*, la Haye, 1733, 4 vol. in-fol. On ne doit pas toujours compter sur l'impartialité qu'il promet dans sa préface, encore moins sur un style aussi élégant que celui de son modèle.

MINITHYE, *Voyez* THALESTRIS.

MINORET, (Guillaume) musicien François, mort dans un âge avancé, en 1716 ou 1717, obtint une des quatre places de

maître

maître de musique de la chapelle du roi. Ce musicien a fait des *Motets* qui ont été goûtés ; il seroit à souhaiter qu'ils fussent gravés. Parmi ses ouvrages, on fait un cas singulier de ses Motets sur les Pseaumes : *Quemadmodum desiderat cervus.... Lauda, Jerusalem, Dominum.... Venite, exultemus Domino.... Nisi Dominus ædificaverit domum.*

I. MINOS Ier, fils de *Jupiter* et d'*Europe*, régna dans l'isle de Crète, l'an 1432 avant Jésus-Christ, après l'avoir conquise. Il rendit ses sujets heureux par ses lois et par ses bienfaits. Il bâtit des villes ; il les peupla de citoyens vertueux, en écarta l'oisiveté, la volupté, le luxe, les plaisirs. Les jeunes gens y apprenoient à respecter les maximes et les coutumes de l'Etat. Les lois de *Minos*, fruits des longs entretiens qu'il avoit eus avec *Jupiter*, étoient encore dans toute leur vigueur du temps de *Platon*, plus de mille ans après la mort de ce législateur. Il eut un fils nommé *Lycaste*, père de *MINOS II*, roi de Crète, d'*Eaque* et de *Radamanthe*, qui exercèrent la justice avec tant de rigueur, que la Fable feignit qu'ils avoient aux enfers l'emploi de Juges des humains. Le nom de *MINOS*, suivant M. *Bailly*, a un rapport singulier avec le mot *MINNOR*, qui, en langue du Nord, signifie *Être puissant.*

II. MINOS III, roi de Crète, de la même famille que les précédens, régnoit l'an 1300 avant J. C. Il imita la sévérité de ses ancêtres dans l'administration de la justice ; et fit plusieurs lois qu'il prétendoit avoir reçues de *Jupiter*. Il défit les Athéniens et les Mégariens, auxquels il avoit déclaré la guerre, pour venger la mort de son fils *Androgée*. Il prit Mégare par le secours de *Scylla*, fille de *Nisus* roi de cette contrée, laquelle coupa à son père le cheveu fatal dont dépendoit la destinée des habitans, pour le donner à *Minos*. Il réduisit les Athéniens à une si grande extrémité, que, par un article du traité qu'il leur fit accepter, il les contraignit de lui livrer tous les ans, sept jeunes hommes et sept jeunes filles, pour être la proie du *MINOTAURE*. C'étoit, selon la Fable, un monstre, moitié homme et moitié taurean, né de *Pasiphaé*, femme de *Minos* et d'un taureau. *Minos* enferma ce monstre dans un labyrinthe, parce qu'il ravageoit tout, et ne se nourrissoit que de chair humaine. *Thésée*, ayant été du nombre des jeunes Grecs qui en devoient être la proie, le tua, et sortit du labyrinthe par le moyen d'un peloton de fil qu'*Ariadne*, fille de *Minos*, lui avoit donné.

MINOS, *Voyez* MIGNAULT.

MINOUFLET, (Charles) peintre sur verre, acquit de la réputation dans le siècle qui vient de finir, par divers ouvrages qui offrent de la correction dans le dessin, et un superbe coloris. On admire particulièrement, ses vitraux de la rose de l'abbaye de Saint-Nicaise, à Rheims.

MINTURNI, (Antoine-Sébastien) après avoir professé la rhétorique, fut évêque d'Ugento, puis de Cortone dans la Calabre, et mourut vers l'an 1570. Nous avons de lui : I. Des *Lettres*, à Venise, 1549, in-12. II. *L'Amore inamorato*, 1559, in-12. Ce livre fut approuvé par le car-

dinal *de Montalte*, depuis pape sous le nom de *Sixte V*. III. *L'Arte Poetica*, 1563, in-4°; et à Naples, 1725, in-4.°

I. MINUTIUS-AUGURINUS, (Marc.) consul Romain, et frère de *Publius-Minutius*, aussi consul, fut chef d'une famille illustre qui donna à la république plusieurs grands magistrats. Il vivoit l'an 490 avant Jésus-Christ. (*Voyez* FABIUS, n.° II.)

II. MINUTIUS-FÉLIX, célèbre orateur Romain au commencement du 3e siècle, dont nous avons un *Dialogue*, intitulé : *Octavius*. Il y introduit un Chrétien et un Païen, qui disputent ensemble. C'est plutôt la production d'un esprit qui se délasse de ses occupations, qu'un ouvrage composé avec soin. L'auteur s'occupe moins à établir le Christianisme dont il paroît connoître peu les mystères, qu'à jeter du ridicule sur les fables du Paganisme. Il y a quelques passages qui semblent favoriser le Matérialisme. Cet ouvrage est écrit avec élégance, et se fait lire avec plaisir. Nous en avons une excellente édition, publiée par *Rigault*, en 1643; et une version passable par *d'Ablancourt*. On estime aussi l'édition de cet auteur, imprimée en Hollande, 1672, in-8°, *cum notis Variorum*; celle de Cambridge, 1707, in-8°, donnée par *Jean Davis*; et celle de Leyde, 1709, in-8.°

MIOSSANS, (le Comte de) *Voyez* III. ALBRET.

I. MIPHIBOSETH, fils de *Saül* et de *Respha* sa concubine, que *David* abandonna aux Gabaonites, avec *Armoni* son frère, et les cinq fils de *Michol* et d'*Adriel*. Le royaume de Juda étant attaqué par une cruelle famine qui porta par-tout la désolation pendant trois ans, le pieux roi s'adressa au Seigneur pour savoir la cause de cette vengeance du Ciel, et apprit que c'étoit en punition de la cruauté de *Saül* à l'égard des Gabaonites. Pour fléchir la colère du Seigneur, *David* abandonna à ce peuple les malheureux enfans d'un père coupable, qui furent mis à mort dans la ville de Gabaa, patrie de *Saül*. *Tostat* observe qu'ils avoient ou imité la cruauté de leur père, ou commis d'autres crimes qui avoient mérité cet abandon sévère : observation conforme à l'Écriture : *Propter Saül et domum ejus sanguinum*. II. Reg. 21. 1.

II. MIPHIBOSETH, fils de *Jonathas*, et petit-fils de *Saül*, étoit encore enfant, lorsque ces deux princes furent tués à la bataille de Gelboé. Sa nourrice, saisie d'effroi à cette nouvelle, le laissa tomber, et cette chûte le rendit boiteux. *David*, devenu possesseur du royaume, en considération de *Jonathas* son ami, traita favorablement son fils. Il lui fit rendre tous les biens de son aïeul, et voulut qu'il mangeât toujours à sa table. Quelques années après, vers l'an 1040 avant Jésus-Christ, lorsque *Absalon* se révolta contre son père, et le contraignit de sortir de Jérusalem, *Miphiboseth* vouloit suivre *David*. *Siba*, son domestique, profitant de l'infirmité de son maître, qui l'empêchoit d'aller à pied, courut vers *David*, et accusa *Miphiboseth* de suivre le parti d'*Absalon*. Le monarque, trompé par le rapport de ce méchant serviteur, lui donna tous les biens de *Miphiboseth*; mais ce prince ayant prouvé son inno-

cence, *David*, qui se trouvoit dans des circonstances où il ne croyoit pouvoir faire une entière justice, ordonna qu'il partageroit avec son esclave. *Miphiboseth* fut assez généreux pour répondre qu'il les lui céderoit en entier, puisqu'il avoit été assez heureux pour voir son maître et son roi, rentrer triomphant dans son palais.

MIRABAUD, (Jean-Baptiste de) secrétaire de Mad. la duchesse d'*Orléans*, et secrétaire perpétuel de l'académie Françoise, mort le 24 juin 1760, âgé de 86 ans, né à Paris, en 1675, étoit originaire de Provence. Il entra d'abord dans la congrégation de l'Oratoire, et ensuite dans le service. Il se trouva à plusieurs batailles, entr'autres, à celle de Steinkerque. Le goût de l'étude lui fit quitter les armes pour les lettres, et bientôt ses talens et sa probité lui méritèrent la protection des grands et l'estime de ses confrères. Un philosophe célèbre en a fait ce beau portrait : « Le grand âge ne l'avoit point affaissé, il n'avoit altéré ni les sens, ni les facultés intérieures. Les tristes impressions du temps ne s'étoient marquées que par le desséchement du corps. A 86 ans, M. *de Mirabaud* avoit encore le feu de la jeunesse et la sève de l'âge mûr : une gaieté vive et douce, une sérénité d'ame, une aménité de mœurs qui faisoient disparoître la vieillesse, ou ne la laissoient voir qu'avec cette espèce d'attendrissement qui suppose bien plus que du respect. Libre de passions, et sans autres liens que ceux de l'amitié, il étoit plus à ses amis qu'à lui-même. Il a passé sa vie dans une société dont il faisoit les délices : société douce, quoique intime, que la mort seule a pu dissoudre. Ses ouvrages portent l'empreinte de son caractère : plus un homme est honnête, et plus ses écrits lui ressemblent. M. *de Mirabaud* joignoit toujours le sentiment à l'esprit, et nous aimons à le lire, comme nous aimions à l'entendre ; mais il avoit si peu d'attachement pour ses productions, il craignoit si fort et le bruit et l'éclat, qu'il a sacrifié celles qui pouvoient le plus contribuer à sa gloire. Nulle prétention, malgré son mérite éminent ; nul empressement à se faire valoir, nul penchant à parler de soi ; nul desir, ni apparent, ni caché, de se mettre au-dessus des autres. Ses propres talens n'étoient à ses yeux que des droits qu'il avoit acquis pour être plus modeste.» (Discours de M. *de Buffon* à l'académie Françoise.) Ajoutons quelques traits à ce portrait. Son ame droite et ferme ne se corrompit ni ne s'affoiblit auprès des grands. Un ministre, qu'il avoit presque élevé, (le comte *d'Argenson*) lui ayant trop fait attendre une grace, il alla le trouver à son audience, et lui dit : *Monsieur, je viens vous dire publiquement que je suis très-mécontent de vous.* Le ministre convint qu'il avoit tort, et lui accorda, sans délai, ce qu'il demandoit. *Mirabaud* s'est fait un nom par les deux ouvrages suivans : I. *Traduction de la Jérusalem délivrée* du *Tasse*, 2 vol. in-12, plusieurs fois réimprimée. C'étoit la plus élégante avant celle de M. *le Brun*, qui a paru en 1776. Les graces du poëte Italien sont fort affoiblies par *Mirabaud*. Le traducteur a effacé de l'original, tout ce qui auroit pu

déplaire dans sa copie; mais il a poussé cette liberté un peu loin, et il a mieux su retrancher les défauts, qu'imiter les beautés. II. *Roland furieux, Poëme traduit* de l'*Arioste*, 1741, en quatre vol. in-12. Dans cette version *Mirabaud* a supprimé des octaves entières. Il a rendu le sens de son auteur, mais rarement ses graces. Ce *molle et facetum* de l'*Arioste*, cette urbanité, cet atticisme, cette bonne plaisanterie répandue dans tous ses chants, n'ont été, dit *Voltaire*, ni rendus, ni même sentis par *Mirabaud*, qui ne s'est pas douté que l'*Arioste* railloit de toutes ses imaginations. Sa traduction est précédée d'une *Vie* de l'*Arioste*, d'un jugement sur cet auteur, et sur quelques-uns des traducteurs qui l'avoient précédé. (On a mis sous le nom de cet académicien, après sa mort, un Cours d'Athéisme, sous le titre de *Système de la Nature*, 1770, en 2 vol. in-8°, qui n'est qu'un réchauffé du Spinosisme. Il est inutile d'avertir que cette insolente Philippique contre Dieu, attribuée peut-être témérairement à un académicien de Berlin, n'est pas de *Mirabaud.*) III. On a encore de lui, une petite brochure, in-12, sous ce titre : *Alphabet de la Fée Gracieuse*, 1734.

I. MIRABEAU, (Victor Riquetti, marquis de) d'une ancienne famille de Provence, originaire de Naples, mort en 1790, a été l'un des principaux chefs des économistes. Son ouvrage, intitulé *l'Ami des Hommes*, publié en 1755, en 3 vol. in-12, commença sa réputation. Le style en est diffus, incorrect, néologique, et quelquefois confus. Mais au milieu de ce désordre, on voit briller des idées utiles et lumineuses; on y trouve de grandes connoissances sur l'économie rurale et politique, des vues judicieuses sur les principaux intérêts de la société, et une certaine adresse à rapprocher l'état actuel de nos mœurs avec ce qu'elles ont été autrefois, et ce qu'elles devroient être aujourd'hui. Cet ouvrage, traduit en italien, a été imprimé à Venise, en 1784. Sa *Théorie de l'Impôt*, in-12, qu'il mit au jour en 17..., offre plusieurs idées saines sur les finances, mêlées de quelques paradoxes; mais comme ce n'étoit pas le moment de les publier, et que l'auteur avoit trop peu ménagé les financiers, il fut enfermé à la Bastille. Il avoit déjà écrit contre les corvées, et en faveur des administrations provinciales; et malgré le défaut et l'irrégularité de la diction et des idées, il sema dans le public des germes précieux, dont quelques-uns furent étouffés, et dont d'autres ne tardèrent pas d'éclore. Presque tous ses écrits ont été réunis à la suite de *l'Ami des Hommes*, qui avec ces additions forment 8 vol. in-12. Il faut en excepter celui intitulé : *Hommes à célébrer*, pour avoir bien mérité de leur siècle et de l'humanité, par leurs écrits sur l'économie politique. Cet ouvrage, envoyé par l'auteur au P. *Boscowich* son ami, a été publié par ce dernier en françois à Bassano, en 2 vol. in-8.° Quant au caractère personnel de *Mirabeau*, *Voy.* l'article suivant.

II. MIRABEAU, (Honoré-Gabriel Riquety, comte de) député de Provence aux états généraux, naquit en 1749. Une jeunesse impétueuse, des pas-

sions ardentes, semèrent le commencement de sa vie d'agitations et de peines. Après avoir servi quelques années et fait la guerre de Corse, ses amis de plaisir lui firent naître l'idée d'épouser une riche héritière de la ville d'Aix, dont le mariage venoit d'être arrêté avec un autre. *Mirabeau* parvint à le faire rompre et à obtenir l'objet de ses vœux. Cette union ne fut ni paisible ni heureuse. Malgré une dot considérable que l'époux avoit touchée, les dépenses extrêmes auxquelles il se livra altérèrent sa fortune; et il s'endetta de trois cent mille livres. Pour arrêter ses écarts, son père le fit interdire par le Châtelet. Furieux, il quitta la capitale pour aller s'établir à Manosque, d'où une querelle particulière le fit enlever quelque temps après, et renfermer au château d'If en 1774. Transféré de là à celui de Joux en Franche-Comté, il obtint la permission de se rendre quelquefois à Pontarlier. Là, il connut *Sophie le Monnier*, femme d'un président au parlement de Besançon. Belle, jeune et spirituelle, *Mirabeau* ne la vit pas sans émotion, sans ressentir l'amour le plus vif, et il se sauva en Hollande avec elle. Condamné à avoir la tête tranchée pour ce rapt, il eut probablement fini ses jours loin de sa patrie, si un suppôt de la police ne l'eût arrêté en 1777, et ramené en France. Fermé alors au château de Vincennes, il y resta jusqu'au mois de décembre 1780; à cette époque, la liberté lui fut rendue; et le premier acte qu'il en fit fut de réclamer devant les tribunaux sa femme, qui refusoit de se réunir à lui. Il plaida lui-même sa cause au parlement d'Aix, en présence de l'*Archiduc* de Milan; mais, malgré toute son éloquence, il perdit son procès, et sa femme obtint sa séparation. La révolution Françoise vint offrir à *Mirabeau* un aliment immense à son activité. Rejeté au moment des élections par la noblesse de Provence, il loua un magasin, et y mit cet écriteau: *Mirabeau marchand de draps*, et se fit élire député du tiers-état d'Aix. La cour de Versailles, qui commençoit à le redouter, l'appela dès-lors le *Comte Plébéïen*. On dit même que la connoissance de ses intrigues en Provence ayant alarmé le commandant de cette province, le gouvernement voulut un moment le faire arrêter pour l'exiler aux Indes; ce qui eût pu changer la révolution. Dès son entrée aux états, on le vit annoncer l'envie d'y jouer un grand rôle, l'ambition d'y faire du bruit, et les plus sinistres projets. Le jour de l'ouverture, en considérant le monarque couvert des diamans de la couronne, il dit à ses voisins: *Voilà la victime*. Il ne tarda pas à s'emparer de la tribune, et à y discuter, comme en se jouant, les questions les plus importantes de l'organisation sociale; il desiroit dans le principe se faire assez redouter pour conquérir une place dans le ministère, mais la cour eut la mal-adresse de ne point contenter son ambition. Alors il n'avoit jamais conçu la possibilité d'établir une démocratie dans un état aussi immense que la France. « Sa pénétration, dit *Mallet du Pan*, jugea bien vîte cette cohue des communes, dont l'inexpérience, la pétulance et la vanité alloient briser la monarchie, en croyant la réparer. L'instinct et les principes ramenoient sans cesse vers la cour un homme dont les lu-

mières égaloient les vices, et qui eût fait très-peu de cas des succès d'un démagogue, s'ils n'eussent pas dû le conduire aux honneurs et au profit du gouvernement. » Après la séance du 23 juin, M. *de Brezé* ayant apporté à l'assemblée l'ordre de se séparer, *Mirabeau* lui répondit : « Allez dire à votre maître que nous ne quitterons nos places que par la force des baïonnettes. » Et, à l'instant il fit prononcer l'inviolabilité des députés. Bientôt, on le vit concevoir le projet de la formation des Gardes nationales, obtenir le renvoi des troupes qui s'avançoient vers la capitale, par une adresse qui est un modèle d'éloquence, rejeter l'idée de la banqueroute, proposer de nationaliser la dette publique, soutenir le *véto* suspensif, en finissant son opinion par ces mots remarquables : *Si le roi n'a pas ce* véto, *j'aimerois mieux vivre à Constantinople qu'à Paris.* Cet orateur se fit entendre sur la propriété des biens du clergé, qu'il considéra comme appartenans à la nation, sur l'émission des assignats, sur le droit de la paix et de la guerre, qu'il regarda comme inhérent au pouvoir exécutif, sur la constitution civile du clergé, qu'il attaqua, en disant : *Je crains bien que cette constitution civile n'altère la nôtre.* Il parla sur la question de la régence, sur celle de la succession au trône; enfin, sur la propriété des mines. Avec le talent d'éblouir la multitude, et sur-tout de tout brouiller, il sembla se plaire à allumer des volcans pour en arrêter ensuite les irruptions; aussi, si dès le commencement de la session, on l'accusa d'avoir pris part aux troubles du 6 octobre, et d'avoir contribué à faire insurger la capitale; sur la fin, il s'éleva contre les Jacobins, et annonça qu'il dévoileroit les factieux par-tout où il les verroit agir. Ce dernier discours parut être son arrêt de mort. Frappé d'une maladie subite, et qui ne fut pas de longue durée, tous les partis s'accusèrent mutuellement de l'avoir fait empoisonner. Le 2 avril 1791, à huit heures du matin, *Mirabeau* cessa de vivre; et l'ouverture de son corps ne présenta, suivant le rapport des médecins, aucun indice de poison. Il étoit alors âgé de 42 ans, et avoit conservé jusqu'à l'instant de sa mort toute sa tête et sa fermeté : le matin même, il avoit écrit ce billet : *Non, il n'est pas difficile de mourir.* On lui fit de pompeuses obsèques; jamais la capitale n'avoit vu de cérémonie plus lugubre, plus majestueuse. Tous les spectacles furent fermés; les députés, les ministres, les membres de toutes les autorités formèrent un cortége qui tenoit plus d'une lieue, et dont la marche dura 4 heures. Son corps transporté au Panthéon, et placé à coté de celui de *Descartes*, en fut retiré par ordre de la convention, en 1792, et dispersé par le peuple, qui brûloit au même instant son buste à la place de Grève; comme celui d'un ennemi de l'état, qui avoit eu des intelligences avec la famille royale. Ainsi *Mirabeau* vérifia ce qu'il avoit dit lui-même, qu'*il n'y avoit pas loin du Capitole à la roche Tarpéïenne; et que ce même peuple qui l'encensoit, auroit eu autant de plaisir à le voir pendre.* Sa taille étoit ordinaire, son visage défiguré par les traces de la petite vérole. Sa tête, ombragée d'une forêt de cheveux, lui donnoit

quelque ressemblance au lion. Sans un orgueil extrême, qui lui fit tout braver, ses talens, quoique grands, auroient eu bien moins d'éclat. Mais pour bien apprécier cet homme célèbre, peint si diversement par les différens partis, il est intéressant de rapporter ce qu'en ont dit *la Harpe* et un autre écrivain, qui paroît l'avoir bien connu. « *Mirabeau*, dit le premier, étoit né avec une ame ardente et forte, un génie puissant et flexible, une vivacité d'imagination qui ne nuisoit en rien à la justesse des idées, un penchant effréné pour le plaisir, joint à la plus grande facilité pour le travail, et un tempérament robuste, capable de suffire en même temps et au travail et au plaisir, une activité de pensées qui sembloit dévorer tous les objets, et une promptitude de mémoire qui les embrassoit tous. Né d'un père qui avoit de l'esprit et des connoissances, son éducation fut soignée comme elle pouvoit l'être alors. Mais les hommes tels que lui font toujours la leur; et son caractère et les circonstances lui procurèrent bientôt la plus rude, mais aussi la plus instructive de toutes, celle du malheur. Son premier ennemi fut son père. Ecrivain législateur et homme à systèmes, il avoit jeté quelques idées utiles sur l'économie rurale et sur l'impôt dans de gros ouvrages, remplis d'ailleurs du plus ridicule fatras. Fier comme gentilhomme, et vain comme auteur, il s'enorgueillissoit d'être un des chefs de la secte économiste, conjointement avec *Quesnai*, *Turgot*, *Dupont*, *Roubaud*, qui avoient infiniment plus de principes et de mérite que lui, et qui écrivoient beaucoup mieux. Entêté et inconséquent, comme les gens médiocres, il détérioroit systématiquement ses terres, en se flattant d'enrichir l'état par sa théorie, et tyrannisoit sa famille en prêchant la liberté politique; unissant, par un mélange assez commun, tous les préjugés de la féodalité, qui étoient dans son cœur, avec tout l'étalage des maximes philosophiques, qui n'étoient que sous sa plume. Cet homme impérieux et bizarre apperçut bien vîte dans la jeunesse de son fils, et dans le premier développement de ses facultés, un esprit d'indépendance dont il fut blessé, et une supériorité de talens qui menaçoit sa vanité. Si c'eût été un citoyen et un père, il eût pensé comme ces anciens républicains, dont le premier vœu étoit d'être surpassés par leurs fils; mais l'orgueil du rang et des opinions n'en avoit fait qu'un despote. Il fut jaloux, et le fut à l'excès. Il devint un vrai tyran, en refusant à son fils l'honnête nécessaire, en traitant avec une sévérité outrée des erreurs de jeunesse, en lui montrant sans cesse la rigueur d'un juge, l'autorité d'un père et la sombre défiance d'un ennemi. Enfin, en lui fermant absolument son ame, il révolta celle d'un jeune homme fier et sensible, qui avoit la connoissance raisonnée de ses droits, et déjà le premier sentiment de ses forces. Au lieu de prendre les arrangemens convenables, qu'une grande richesse mettoit à sa disposition, pour payer les dettes de son fils, il parut desirer en secret d'enchaîner le génie de ce jeune homme par des embarras de fortune; et sa conduite dans la malheureuse aventure de Mad. *le Monnier* fait juger que son père

ne vit dans une faute excusable par toutes ses circonstances, qu'une occasion de le perdre à jamais, et de l'ensévelir dans la nuit des cachots... » C'est dans les discours qu'il prononça lors de son élection comme député, que fut annoncée la destruction prochaine de la féodalité. *J'ai été*, dit-il, dans l'un de ses discours, *je suis, je serai jusqu'au tombeau l'homme de la liberté publique. Malheur aux ordres privilégiés, si c'est là plutôt être l'homme du peuple que celui des nobles; car les priviléges finiront, mais le peuple est éternel.* Son patriotisme ne se soutint pas long-temps, si l'on en croit l'un de ses collégues. « *Mirabeau*, dit-il, avoit un grand caractère, des talens rares, quelquefois sublimes; un choix unique d'expressions, une connoissance profonde de la tactique du cœur humain; mais il étoit despote par essence, et s'il eût gouverné un empire, il eût surpassé *Richelieu* en orgueil, et *Mazarin* en politique. Naturellement bilieux, la moindre résistance l'enflammoit; et lorsqu'il sembloit le plus irrité, ses expressions en acquéroient plus d'élégance et d'énergie. Grand comédien, son organe et son geste ajoutoient un nouvel intérêt à tout ce qu'il disoit... » Pourquoi cet homme extraordinaire a-t-il changé si fréquemment de liaisons de clubs? pourquoi se montroit-il ouvertement l'ennemi de *la Fayette*, lorsqu'il étoit reconnu pour son agent secret? ... » Quel étoit donc le patriotisme d'un homme qui a joué tant de rôles divers à la fois; qui, sortant de présider les Jacobins, alloit diriger *Montmorin* dans son choix? *Mirabeau* fut toute sa vie le plus immoral des hommes; mauvais fils, exécrable mari, brutal amant, maître impérieux. Son caractère tantôt lâche, tantôt sévère, n'avoit pas même de fixité. Son sentiment prédominant fut l'orgueil, son tempérament étoit irascible; et ce fut souvent à ces deux causes que l'on dut les lueurs vives de patriotisme qu'il a fait éclater dans quelques circonstances épineuses, et qui lui ont valu tant de célébrité. On les doit aussi à son goût pour l'intrigue, sur-tout à ses besoins pécuniaires; de sorte que ces éclairs brillans de génie, ces expressions de sentiment, qui auroient honoré l'homme le plus vertueux, n'étoient pour ce profond machiavéliste qu'une marchandise. *Mirabeau*, dans un an, a payé des dettes immenses, acheté des terres, des meubles, une bibliothèque précieuse, celle de *Buffon*, et a tenu un grand état. Ses plaisirs mêmes, quoique peu délicats, étoient fort chers; et comme il ne négligeoit aucun genre d'accaparement, il distribuoit d'abondantes aumônes sans être humain ni dévot.... Cet homme vigoureux, mais corrompu, n'avoit point de secret, car il n'avoit aucun système; mais il servoit son intérêt et son orgueil aux dépens de tous les partis. Tantôt plébéien, tantôt patricien, tantôt républicain, tantôt despote, il vouloit se placer juste entre tous les événemens, pour profiter de ceux qui prévaudroient. C'est ainsi qu'avec une profonde astuce, il étoit devenu l'homme de tous les partis; et peut-être que, considérant la foiblesse du gouvernement, il se flattoit d'être un jour le protecteur de la France. » Le premier ouvrage de *Mirabeau* fut un *Eloge* du grand *Condé*,

comparé avec *Scipion* l'Africain. Il le fit et le prononça à l'âge de 17 ans, dans la pension militaire de l'abbé *Chocquart*. D'autres écrits plus considérables suivirent bientôt celui-ci. Les principaux sont: I. *Histoire* de la monarchie Prussienne, sous *Fréderic le Grand*, 8 vol in-4°; ouvrage annoncé avec emphase, et qui n'a pas soutenu sa première réputation. Ce n'est, en quelques endroits, qu'une compilation indigeste, qu'il avoit achetée du major *Mauvion*. II. *Collection* de ses travaux à l'Assemblée nationale, 1792, 5 vol. in-8.° Ce recueil sert à le faire connoître comme politique et comme orateur. On voit qu'il abondoit en mouvemens véhémens, en expressions originales, et savoit mêler le raisonnement aux images fortes; et par une logique sans sécheresse et cachée sous les formes de l'éloquence, développer ces vérités dont le cœur du commun des hommes n'a que le germe. Il triomphe dans tout ce qui pose sur les bases de la vérité, de la liberté et de la justice; mais dans les causes équivoques, il use des artifices de tous les rhéteurs, se jetant dans les hors-d'œuvre; combattant les objections foibles, et écartant les fortes, séduisant les simples par des ruses oratoires, rassurant les timides par le ton de l'assurance; enfin, s'emparant des esprits forts, tantôt par des terreurs alarmantes, tantôt par des illusions flatteuses. Il avoit certainement un grand talent; et ceux qui l'ont entendu n'ont pas eu tort de l'appeler *le Démosthène François*, *le Jupiter tonnant* de l'assemblée. Il gagne moins à la lecture; et l'écrivain est au-dessous de l'orateur. Mais la verbosité, l'impropriété des termes, l'incorrection du style, nuisent moins à celui-ci, et ajoutent quelquefois à son expression. *Mirabeau* avoit encore, comme orateur, comme improvisateur, le précieux avantage de la présence d'esprit. Il se possédoit lors même qu'on le croyoit en fureur; et il donna rarement prise sur lui à ses ennemis en passant la mesure tracée par les bienséances. Animé par des haines personnelles, il s'abandonnoit facilement aux mouvemens qu'elles lui inspiroient, sans cependant se livrer aux invectives et aux injures. III. *Lettres originales* de *Mirabeau*, écrites du donjon de Vincennes, contenant tous les détails sur sa vie privée, ses malheurs et ses amours avec *Sophie Ruffey*, marquise de *Monnier*, 4 vol. in-8°, 1792. Parmi quelques négligences de diction et des fautes de goût, on voit briller dans ces lettres des beautés de toute espèce. Comme ouvrage de sentiment, c'est le seul qui peut être comparé, pour la vraie chaleur et la sensibilité, aux plus belles lettres de la *Julie* de *Rousseau*. IV. *Histoire* secrète de la cour de Berlin, 2 vol. in-8°, libelle qui fut brûlé par la main du bourreau. V. Des *Lettres de Cachet*, in-8.° Il parut en 1777, après dix-huit mois de détention de l'auteur au donjon de Vincennes. L'ouvrage est beaucoup trop diffus; mais il y prouve avec énergie que ni la justice, ni le droit naturel, ni notre droit public ne permettoient d'attenter à la liberté individuelle sans un jugement légal, et que les lettres de cachet étoient non-seulement tyranniques, mais impuissantes et inutiles dans leurs effets. VI. Diverses brochures relatives à des matières de politique

et d'administration, telles que le premier cahier de *la Galerie des Etats généraux*, où il traça lui-même son portrait sous le nom d'*Iramba*, l'*Essai* sur le despotisme, dont la troisième édition est de 1792, *le Gazetier dévalisé*, le *Mémoire* sur les actions de la compagnie des eaux de Paris; écrit virulent, auquel *Beaumarchais* répondit; la *Théorie de la Royauté* d'après la doctrine de *Milton*; les *Mémoires* sur l'établissement de la banque de Saint-Charles, l'Ordre de *Cincinnatus*, la caisse d'escompte, l'agiotage, etc. *Mirabeau* eut un style plus lourd dans ce dernier opuscule que dans les autres. On rit de le voir attaquer les agioteurs, dont on croyoit qu'il avoit souvent partagé les bénéfices : ce qui lui mérita cette épigramme de *Rivarol* :

Puisse ton homélie, ô pesant *Mirabeau*,
Assommer les fripons qui gâtent nos affaires!
Un voleur converti doit se faire bourreau,
Et prêcher sur l'échelle en pendant ses confrères.

VII. *Erotika Biblion*, ouvrage licencieux et rempli d'obscénités, où l'auteur a prétendu prouver que, malgré la dissolution de nos mœurs, les anciens, et sur-tout les Juifs, étoient beaucoup plus corrompus que nous. Il ne se répandit que quatorze exemplaires de la première édition de cet écrit; la police ayant fait saisir les autres. Nous passerons sous silence quelques autres ouvrages indécens et indignes d'être lus, le *Libertin de qualité*, le *Rubicon* et divers *Mémoires* satiriques contre son père, sa mère et son épouse.

III. MIRABEAU, (Boniface-Riquetti vicomte de) frère du précédent, colonel du régiment de Touraine, servit avec distinction en Amérique, et y acquit la croix de Saint-Louis et celle de Cincinnatus. Nommé député aux États généraux par la noblesse du Limousin, il s'opposa avec chaleur à la réunion des ordres; et lorsque le roi l'eut ordonnée, il brisa son épée en quittant sa chambre, déclarant que dès cet instant la monarchie étoit détruite. Il parla contre l'abus des pensions, l'envahissement des biens du clergé, et se déclara pour la liberté des opinions religieuses, à condition qu'il n'y auroit qu'un culte public; on le vit défendre ensuite les parlemens de Metz et de Rennes, accusés d'incivisme. Au mois de juin 1790, son régiment, en garnison à Perpignan, s'étant mis en insurrection, *Mirabeau* se rendit dans cette ville pour tâcher de le faire rentrer dans le devoir; mais n'ayant pu en venir à bout, il partit, emportant les cravates des drapeaux. Cet enlèvement causa une rumeur excessive; il fut arrêté en route, et relâché par ordre de l'assemblée. Bientôt après, *Mirabeau* émigra, et leva une légion sous ses ordres, qui servit avec bravoure pendant toute la guerre, et accompagna ensuite le prince *de Condé* en Pologne. Il mourut à la fin de 1792, à Fribourg en Brisgaw. La grosseur extraordinaire de ce député, et son penchant à boire, l'avoient fait surnommer *Mirabeau-Tonneau*. Sa physionomie étoit belle et pleine d'expression. Doué de beaucoup d'esprit naturel, toutes ses saillies étoient vives et piquantes. Son frère lui reprochant d'altérer

trop souvent sa raison en buvant avec excès ; *De quoi vous plaignez-vous*, lui répondit-il, *de tous les vices de la famille, vous ne m'avez comme cadet, laissé que celui-là.* Cette réponse rappelle ce mot du comte : *Dans une autre famille*, disoit-il, *mon frère seroit regardé comme un mauvais sujet et un génie ; dans la nôtre, c'est un sot et un honnête homme.* Ce dernier s'étoit battu et avoit reçu un coup d'épée ; le comte, qui ne passoit pas pour brave, vint le voir : *Je vous remercie de votre visite*, lui dit le blessé ; *elle est d'autant plus gratuite, que vous ne me mettrez jamais dans le cas de vous en rendre une pareille.* Le vicomte *de Mirabeau* a écrit, au commencement de la révolution, une foule de chansons et de petites satires contre les changemens qui s'opéroient ; plusieurs furent insérées dans le journal qui prit le nom d'*Actes des Apôtres.* La plus saillante, est intitulée : *Lanterne magique.*

MIRABELLA, (Vincent) mort à Motica en Sicile, en 1674, étoit d'une famille originaire de France. Il s'est fait un nom par une Histoire fort rare, même en Italie, de l'ancienne Syracuse. Elle fut imprimée à Naples, en 1613, in-folio, sous ce titre : *Dichiarazione della pianta delle antiche Syracuse.* L'auteur y explique avec sagacité plusieurs médailles relatives à cette ville, et y donne la liste et l'histoire des princes qui l'ont possédée. On le trouve aussi dans l'*Antica Syracusa* de *Bonanni*, Palerme, 1717, deux volum. in-folio.

MIRAMION, (Marie Bonneau, dame de) née à Paris, le 2 novembre 1629, de *Jacques Bonneau*, seigneur de Rubelle, fut mariée, en 1645, à *Jean-Jacques de Beauharnois*, seigneur de Miramion, qui mourut la même année. Sa jeunesse, sa fortune et sa beauté la firent rechercher, mais inutilement, par tout ce qu'il y avoit de plus distingué et de plus aimable. *Bussi-Rabutin*, violemment amoureux d'elle, la fit enlever. La douleur qu'elle en éprouva, la jeta dans une maladie qui la conduisit presqu'au tombeau. Dès qu'elle eut recouvré sa santé, elle l'employa à visiter et à soulager les pauvres et les malades. Les guerres civiles de Paris augmentèrent le nombre des misérables de cette grande ville. Mad. *de Miramion*, touchée de leurs malheurs, vendit son collier, estimé vingt-quatre mille livres, et sa vaisselle d'argent. Elle fonda ensuite la maison du *Refuge* pour les femmes et les filles débauchées qu'on enfermeroit malgré elles ; et la maison de *Ste-Pélagie*, pour celles qui s'y retireroient de bonne volonté. En 1661, elle établit une Communauté de douze filles, appelée la *Sainte Famille*, pour instruire les jeunes personnes de leur sexe, et pour assister les malades. Elle la réunit ensuite à celle de *Sainte-Geneviève*, qui avoit le même objet. Ses bienfaits méritèrent qu'on donnât à ces filles le nom de *Dames Miramionnes.* Elle fonda, dans sa maison, des Retraites deux fois l'année pour les dames, et quatre fois par an pour les pauvres. Cette communauté étoit une de celles de Paris, où le sexe recevoit la meilleure éducation. Le dévouement héroïque et la profonde sagesse de Mad. *de Miramion* y subsistoient toujours, et de plus ses ver-

tueuses disciples y exerçoient les devoirs de l'hospitalité. Les pauvres y étoient saignés, pansés et médicamentés de leurs mains. Mad. *de Miramion* conduisit sa famille, avec une prudence et une régularité admirables. Elle fit un grand nombre d'autres œuvres de piété et de charité, et mourut saintement, le 24 mars 1696, à 66 ans. « Le roi, dit le duc *de Saint-Simon*, eut pour elle une grande considération; ainsi que les évêques et les magistrats; mais elle ne s'en servoit qu'avec réserve, et plutôt pour les autres que pour elle-même. » — Sa fille, mariée au président *de Nesmond*, et dont la maison étoit contiguë à la sienne, se fit un titre d'en prendre soin après sa mort. Devenue veuve, elle se fit dévote en titre d'office et d'orgueil, sans quitter le monde, qu'autant qu'il fallut pour vivre dans la réserve, sans s'ennuyer; elle s'étoit ménagée les amis de sa mère dès son vivant, et les sut bien cultiver après, sur-tout Mad. *de Maintenon*, dont elle se vantoit modestement. Ce fut la première femme de son état, qui ait fait écrire sur sa porte, *Hôtel de* NESMOND. On en rit, on s'en scandalisa; mais l'écriteau demeura, et est devenu l'exemple et le père de ceux qui de toute espèce, ont peu à peu inondé Paris. C'étoit une créature suffisante, aigre, altière, en un mot une franche dévote, et dont le maintien la découvroit pleinement. Dans ce cas-là, elle étoit l'opposé de sa mère, qui avoit autant de douceur que de sens et de jugement.... L'abbé *de Choisy* a écrit la *Vie de Mad. de* MIRAMION, Paris, 1706, in-4°: elle est curieuse et édifiante. Les remèdes de Mad. *de Miramion* ont été souvent employés avec succès.

MIRANDE *ou* MIRANDOLE, *Voy.* PIC.

MIRAUMONT, (Pierre de) natif d'Amiens, fut conseiller en la chambre du Trésor à Paris, et lieutenant de la prévôté de l'Hôtel. Ses ouvrages sont: I. *Origine des Cours Souveraines*, Paris, 1612, in-8.° II. *Mémoires sur la Prévôté de l'Hôtel*, 1615, in-8° III. *Traité des Chancelleries*, 1610, in-8.° Ils sont remplis d'érudition et de recherches curieuses. L'auteur mourut, en 1611, à 60 ans.

I. MIRE, (Aubert le) *MIRÆUS*, naquit à Bruxelles, en 1573. *Albert*, archiduc d'Autriche, le fit son premier aumônier et son bibliothécaire. *Le Mire* étoit neveu de *Jean* LE MIRE, évêque d'Anvers. Il devint doyen de cette église en 1624, et travailla toute sa vie pour le bien de l'Eglise et de sa patrie. Il mourut à Anvers, le 19 octobre 1640, à 67 ans. « *Le Mire*, dit *Baillet*, doit en partie sa réputation aux matières qu'il a traitées, plutôt qu'à la forme qu'il leur a donnée. Quelque prévention qu'on ait pour son mérite, les personnes éclairées jugent qu'à la vérité il étoit actif, curieux et laborieux; mais peu exact, et quelquefois même peu judicieux. On a de lui: I. *Elogia illustrium Belgii Scriptorum*; Anvers, 1609, in-4.° Ce livre ne renferme que quelques circonstances et quelques dates de la vie de ceux dont il fait des éloges quelquefois outrés. » II. *Vita Justi Lipsii*, 1609, in-8°, et dans ses Éloges. III. *Origines Benedictinæ*, Cologne, 1614, in-8.° IV. *Origines Carthusia-*

norum, Cologne, 1609, in-8.° *Le Mire* a fait séparément l'Histoire de l'origine des différens ordres. Ensuite, il a recueilli les *Origines Monastiques*, en quatre livres en latin, Cologne, 1620; mais cet ouvrage est trop abrégé et assez peu soigné. V. *Bibliotheca Ecclesiastica*, 2 vol. in-folio, 1639—1649. Le P. *Labbe* dit que *le Mire* n'est riche que des dépouilles de *Bellarmin*, aux recherches duquel il n'a ajouté que quelques fautes. VI. *Opera Historica et Diplomatica*, etc. C'est un recueil de Chartres et de Diplomes sur les Pays-Bas. La meilleure édition est de 1724, 2 vol. in-folio, par *Foppens*, qui l'a enrichie de notes, de corrections et d'augmentations. Ce recueil a été augmenté de deux volumes de Supplément, 1734—1748. VII. *Rerum Belgicarum Chronicon :* ouvrage utile pour l'Histoire des Pays-Bas. VIII. *De rebus Bohemicis*, in-12.

II. MIRE, (Noël le) né à Rouen, se distingua dans la gravure par la délicatesse de son burin, et le moëlleux de ses compositions. Outre un grand nombre d'Estampes particulières qu'on lui doit, il a orné de ses productions les belles éditions de *Rousseau*, de *Voltaire*, de *Bocace*, de *la Fontaine* et d'*Ovide*. Ses derniers ouvrages font partie de la belle collection, intitulée *Galerie de Florence*. Le *Mire* est mort au mois de floréal de l'an 9.

MIREPOIX, *Voy.* LEVIS.

MIREVELT, (Michel-Janson) peintre Hollandois, né à Delft en 1588, mort dans la même ville, en 1641, s'est adonné principalement au portrait, genre dans lequel il réussissoit parfaitement. Il a aussi représenté des *Sujets d'Histoire*, des *Bambochades*, et des *Cuisines* pleines de gibier : tableaux rares et recherchés, pour le bon ton de couleur, la finesse et la vérité de la touche. Il laissa un fils, son élève.

MIRIS, *Voy.* MIERIS.

MIRIWEYSS, fameux rebelle de Perse, qui, en 1722, se souleva contre le Sophi. Il étoit fils de cet émir, qui avoit enlevé la province de Candahar au Sophi, légitime souverain. Il prenoit le titre de *Prince de Candahar*. La religion avoit été le prétexte de la révolte de l'émir. Il n'avoit d'autre dessein, disoit-il, que d'obliger le Sophi à embrasser la doctrine de *Mahomet*, et à abjurer celle d'*Ali*. Son fils, qui commandoit un corps de douze cents hommes, remporta la première victoire sur le Sophi, le 8 mars 1722, et s'empara de la ville d'Ispahan. Il s'y montra non-seulement un vainqueur cruel, mais un barbare violateur des traités que les rois de Perse ont faits avec les marchands de l'Europe, pour la sureté de leurs marchandises. Cette victoire accrédita le rebelle. Il se vit appuyé, en 1724, du Mogol et du Turc. Mais les affaires changèrent de face en 1725. La cour Ottomane ouvrit les yeux sur les desseins de l'usurpateur, retira ses troupes, et commença même d'agir contre lui. *Miriweyss* fit face à tout; il se défendit contre le Turc avec valeur, et remporta sur lui plusieurs avantages. Mais au milieu de ses succès, *Eschrepchan*, fils de sa femme, que le rebelle avoit enlevée à son mari légitime, (prince d'une partie de la province de Candahar) irrité

de cette insulte, le tua au mois d'octobre 1725.

MIRKHOND, auteur Persan, a écrit une Histoire estimée de son pays. Il vivoit dans le 17^e^ siècle.

MIROFLÈDE, *Voyez* INGOBERGE.

MIRON, (Charles) célèbre évêque d'Angers, fils du premier médecin du roi *Henri III*, fut nommé par ce prince à l'évêché d'Angers, en 1588, à l'âge de dix-huit ans. Il s'en démit, et après avoir vécu long-temps simple ecclésiastique, le cardinal *de Richelieu* le fit nommer de nouveau évêque d'Angers, en 1621. *Louis XIII* le transféra, en 1626, à l'archevêché de Lyon, où il mourut, le 6 août 1628, le plus ancien prélat de France, après avoir joui d'une réputation qui est aujourd'hui presqu'entièrement éteinte. C'étoit un homme d'un génie remuant et inquiet. Étant évêque d'Angers, il s'étoit élevé fortement contre les appels comme d'abus, et avoit excommunié l'archidiacre de sa cathédrale, pour s'être servi de ce moyen contre les procédures de ce prélat; mais le parlement de Paris, par arrêt de l'an 1623, l'obligea à révoquer cette excommunication, et lui défendit de procéder à l'avenir par de telles voies. — Il y a eu du même nom deux prévôts des marchands de Paris. Le premier, (*François*) mort en 1609, magistrat intègre et zélé, acheva l'hôtel de ville, et s'opposa, en 1605, à la suppression des rentes sur cet hôtel. Le second, (*Robert*) frère du précédent, mourut en 1641, à soixante et douze ans, intendant du Languedoc.

MIROWITSCH, (Basile) descendoit d'un père Russe, qui avoit suivi le parti du cosaque *Mazeppa*, lorsqu'il prit les armes pour *Charles XII*, roi de Suède, contre le czar *Pierre I.* Ses biens avoient été confisqués, et *Basile* les réclama avec chaleur auprès de l'impératrice *Catherine II.* N'ayant pu les obtenir, il chercha à tirer le prince *Iwan* de sa prison, pour le mettre à la tête d'un parti. Sa tentative ne servit qu'à faire tuer le prince par ses gardiens, et à le faire arrêter lui-même. *Mirowitsch* fut traduit devant une commission composée de cinq prélats, de cinq sénateurs et de plusieurs officiers généraux. Il parut devant elle avec tranquillité, dans l'espoir, dit-on, d'obtenir sa grace; mais, il fut condamné à être décapité, et subit son jugement, le 26 septembre 1764.

MISÉRICORDE, (les FILLES de la) *Voyez* MARIE-MAGDELEINE *de la Trinité*, au n.° XXIII. MARIE *et* YVAN.

MISITHÉE, *Voy.* III. GORDIEN. Il étoit beau-père de cet empereur, qui se conduisit par ses conseils, et qui lui dut toute la prospérité de son règne. Il mourut l'an 243 de Jésus-Christ, et laissa par son testament tout son bien à la république, ou plutôt à la ville de Rome. On prétend que sa mort fut hâtée par *Philippe*, qui lui succéda dans la charge de préfet du prétoire, et qui fut depuis empereur. *Misithée* étoit attaqué d'une dyssenterie. Au lieu du remède que les médecins avoient ordonné, *Philippe* en fit substituer un autre, qui emporta le malade. On peut juger coupable de ce crime, dit *Crevier*, celui qui en recueillit le fruit.

MISRAIM, *Voyez* MEZRAÏM.

MISSON, (Maximilien) brilla d'abord au parlement de Paris en qualité de conseiller pour les Réformés. Après la révocation de l'édit de Nantes, il se retira en Angleterre, où il fut zélé Protestant : ce zèle tenoit beaucoup de la petitesse et de l'emportement. Il mourut à Londres, en 1721, dans un âge assez avancé. On a de lui : I. Un livre intitulé, *Nouveau Voyage d'Italie*, dont la meilleure édition est celle de la Haye, 1702, en 3 vol. in-12. Cet ouvrage, ainsi que tous les autres de *Misson*, est rempli de contes satiriques sur la croyance de l'Eglise Romaine, et sur quelques pratiques qui ne font pas le fonds de cette croyance. Il a plus fait de tort à son auteur, qu'à la religion Catholique. On y trouve d'ailleurs des choses curieuses, du savoir, et quelquefois de bonnes plaisanteries. Mais on lit peu ce *Voyage*, depuis que nous avons ceux de MM. *Grosley*, *Richard* et *Lalande*... *Addisson* l'a augmenté d'un quatrième vol., Paris, 1722, moins piquant que les trois premiers. Le P. *Labbat*, qui blâme si souvent *Misson* de chercher de bons mots, tâche pourtant d'être aussi plaisant que lui, et n'y réussit pas toujours. II. *Le Théâtre sacré des Cevènes*, ou *Récit des Prodiges arrivés dans cette partie du Languedoc, et des petits Prophètes ;* Londres, 1707, in-8.° Le reproche de crédulité et de faux zèle, qu'on a fait à l'ouvrage précédent, doit être encore appliqué à celui-ci. *Misson* étoit né avec beaucoup d'esprit et de raison ; mais le fanatisme changea ces qualités en enthousiasme et en délire. III. *Mémoires d'un Voyageur en Angleterre*, in-12, la Haye, 1698.

MITHRIDATE, dit *Eupator*, roi de Pont, monta sur le trône dans sa 12.e année, la 123.e avant Jésus-Christ, après la mort de son père *Mithridate Evergète* ou *le Bienfaisant*. Confié à des tuteurs ambitieux, il se précautionna contre le poison qu'ils auroient pu lui donner, en faisant usage tous les jours des venins les plus subtils. La chasse et les autres exercices violens occupèrent sa jeunesse ; il la passa dans les campagnes et dans les forêts, et y contracta une dureté feroce, qui dégénéra bientôt en cruauté. *Laodice* sa sœur, femme d'*Ariarathe* roi de Cappadoce, avoit deux enfans qui devoient hériter du trône de leur père : *Mithridate* les fit périr avec tous les princes de la famille royale, et mit sur le trône un de ses propres fils, âgé de huit ans, sous la tutelle de *Gordius*, l'un de ses favoris. *Nicomède* roi de Bithynie, craignant que *Mithridate*, maître de la Cappadoce, n'envahît ses états, suborna un jeune homme, afin qu'il se dît troisième fils d'*Ariarathe ;* et envoya à Rome *Laodice*, qu'il avoit épousée après la mort du roi de Cappadoce, pour assurer le sénat qu'elle avoit eu trois enfans, et que celui qui se présentoit étoit le troisième. *Mithridate* usa du même stratagème, et envoya à Rome *Gordius*, gouverneur de son fils, pour assurer le sénat, que celui à qui il avoit fait tomber la Cappadoce, étoit fils d'*Ariarathe*. Le sénat, pour les accorder, ôta la Cappadoce à *Mithridate*, et la Paphlagonie à

Nicomède, et déclara libres les peuples de ces deux provinces. Mais les Cappadociens, ne voulant pas jouir de cette liberté, choisirent pour roi *Ariobarzane*, qui dans la suite s'opposa aux grands desseins que *Mithridate* avoit sur toute l'Asie. Telle fut l'origine de la haine de ce roi de Pont contre les Romains. Il porta ses armes dans l'Asie mineure et dans les colonies Romaines, et y exerça par-tout des cruautés inouies. Pour mériter de plus en plus la haine de Rome, il fit égorger, contre le droit des gens, tous les sujets de la république établis en Asie. *Plutarque* fait monter le nombre des victimes à cent cinquante mille; *Appien* le réduit à quatre-vingt mille. *Plutarque* n'est pas croyable, et *Appien* même exagère. Il n'est pas vraisemblable que tant de citoyens Romains demeurassent dans l'Asie mineure, où ils avoient alors très-peu d'établissemens. Mais, quand ce nombre seroit réduit à la moitié, *Mithridate* n'en seroit pas moins abominable. Tous les historiens conviennent que le massacre fut général, que ni les femmes ni les enfans ne furent épargnés. *Aquilius*, personnage consulaire, chef des commissaires Romains, fait prisonnier par le vainqueur, fut conduit à Pergame, où il lui fit verser de l'or fondu dans la bouche, *pour venger*, disoit-il, *les Pergamiens de l'avarice des Romains*. *Sylla*, envoyé contre lui, remporta, proche d'Athènes, une première victoire sur *Archélaüs*, l'un des généraux de *Mithridate*. Une autre défaite suivit de près celle-là, et fit perdre au roi de Pont, la Grèce, la Macédoine, l'Ionie, l'Asie, et tous les autres pays qu'il s'étoit soumis. Il perdit plus de deux cent mille hommes dans ces différens combats. Aussi malheureux sur mer que sur terre, il fut battu dans un combat naval, et perdit tous ses vaisseaux. Toute la Grèce rentra sous l'obéissance des Romains. Plusieurs peuples d'Asie, irrités contre le monarque vaincu, secouèrent son joug tyrannique. Cette suite d'adversités diminua l'orgueil de *Mithridate*; il demanda la paix, et on la lui accorda l'an 84 avant J. C. Les articles du traité portoient qu'il payeroit les frais de la guerre, et qu'il se borneroit aux états dont il avoit hérité de son père. Le roi de Pont ne se hâta point de ratifier ce traité ignominieux. Il travailla sourdement à se faire des alliés et des soldats; il eut l'un et l'autre. Ses forces, jointes à celles de *Tigrane* roi d'Arménie, son beau-père, formèrent une armée de 140,000 hommes de pied, et de 16,000 chevaux. Il conquit sur la république toute la Bithynie, et avec d'autant plus de facilité, que, depuis la dernière paix faite avec lui, on avoit rappelé en Europe la meilleure partie des légions. *Lucullus*, consul cette année, vole au secours de l'Asie. *Mithridate* assiégeoit Cyzique dans la Propontide: le consul Romain, par un dessein nouveau, l'assiégea dans son camp. La famine et la maladie s'y mirent bientôt, et *Mithridate* fut obligé de prendre la fuite. Une flotte qu'il envoyoit en Italie, fut détruite dans deux combats, l'an 87. Désespéré de la perte de ses forces maritimes, il se retire dans le sein de son royaume: *Lucullus* l'y poursuit, et y porte la guerre. Le roi de Pont le battit d'abord dans deux combats; mais il fut entièrement

vaincu

vaincu dans un troisième. (*Voy.* III. BÉRÉNICE *et* MONOPHILE.) Il n'évita d'être pris que par l'avidité des soldats Romains, qui s'amusèrent à dépouiller un mulet chargé d'or, qui se trouva près de lui par hasard; ou plutôt à dessein, si l'on en croit *Cicéron*, qui compare cette fuite de *Mithridate* à celle de *Médée*. Le vaincu, désespérant de sauver ses états, se retira chez *Tigrane*, qui ne voulut pas le voir, de peur d'irriter les Romains. Ce fut alors que, dans la crainte que les vainqueurs n'attentassent à l'honneur de ses femmes et de ses sœurs, il leur envoya signifier de se donner la mort. *Monime*, une de ses femmes, essaya de s'étrangler avec son bandeau royal, et ne pouvant y réussir, elle présenta son sein au fer des satellites. *Glabrio* ayant été envoyé à la place de *Lucullus*, ce changement fut très-avantageux à *Mithridate*, qui recouvra presque tout son royaume. *Pompée* s'offrit pour le combattre, et le vainquit auprès de l'Euphrate, l'an 65 avant Jésus-Christ. Il étoit nuit quand les deux armées se rencontrèrent; la lune éclairoit les combattans; comme les Romains l'avoient à dos, elle alongeoit leurs ombres: de façon que les Asiatiques, qui les croyoient plus proches, tirèrent de trop loin, et usèrent vainement leurs flèches. *Mithridate*, intrépide dans ce découragement général, s'ouvrit un passage à la tête de huit cents chevaux, dont trois cents seulement échappèrent avec lui. *Tigrane*, auquel il demanda un asile, le lui ayant refusé, il passa chez les Scythes, qui le reçurent avec plus d'humanité que son beau-père. Assuré de leur attachement, il forma des projets plus dignes d'un grand cœur que d'un esprit sage. Il se proposa de pénétrer par terre en Italie, avec les forces de ses nouveaux alliés, et d'aller attaquer les Romains dans le centre de leur empire. Il fut bientôt détrompé des espérances qu'il avoit conçues si légèrement: les soldats épouvantés refusèrent de s'exposer de nouveau. Dans cette extrémité, il envoya demander la paix à *Pompée*, mais par des ambassadeurs. Le général Romain auroit voulu qu'il l'eût demandée lui-même en personne, et toutes ses prières furent inutiles. Le désespoir prit alors chez lui la place d'un vain desir de paix: il ne pensa plus qu'à périr les armes à la main. Mais ses sujets, qui aimoient plus la vie que la gloire, proclamèrent roi *Pharnace* son fils. Ce père infortuné lui demande la permission d'aller passer le reste de ses jours hors de ses états qu'il lui ravit. Le fils dénaturé lui refuse cette dernière consolation, et prononce contre l'auteur de sa vie ces horribles paroles: *QU'IL MEURE! Mithridate*, pour comble d'horreur, les entend sortir de la bouche de son fils; et transporté de douleur et de rage, il lui répond par cette imprécation: *Puisses-tu ouïr un jour de la bouche de tes enfans, ce que la tienne prononce maintenant contre ton père!...* Il passe ensuite tout furieux dans l'appartement de la reine, lui fait avaler du poison et en prend lui-même; mais le trop fréquent usage qu'il avoit fait des antidotes, et surtout de celui qui porte son nom, en empêcha l'effet. Le fer dont il se frappa à l'instant d'une main caduque et mal assurée, ne l'ayant blessé que légèrement;

un officier Gaulois lui rendit, à sa prière, le funeste service de l'achever, l'an 64 avant Jésus-Christ. Ce malheureux prince avoit quelque chose de la férocité d'*Annibal*; mais il avoit aussi beaucoup de son courage. Maître d'un grand état, tourmenté d'une ambition sans bornes, joignant à beaucoup de valeur, du génie et de l'expérience, actif et capable des plus vastes desseins, il auroit fait trembler Rome, s'il n'avoit eu à combattre les *Sylla*, les *Lucullus* et les *Pompée*. Il soutint vingt ans la guerre contre les Romains à diverses fois, et la dernière dura onze années. Il cultiva les lettres au milieu de la guerre, et il les auroit protégées dans la paix; mais il ne fut presque jamais tranquille.

MITOUARD, (N.) de l'académie de Madrid, démonstrateur de chimie, et premier apothicaire de *Louis XVI*, mourut en 1786. Il a publié peu d'ouvrages; mais, de concert avec *Macquer*, il a fait en chimie, plusieurs expériences utiles et curieuses, dont ce dernier fait mention dans ses écrits.

MIVION, habile ciseleur et orfèvre du pays de Liége, mort dans le 16e siècle, a fait la belle statue en argent de *St. Joseph*, que les connoisseurs admiroient dans l'église de *Saint-Lambert*, à Liége.

MIZAULD, (Antoine) en latin *Mizaldus*, médecin de la ville de Montluçon dans le Bourbonnois, au lieu d'exercer sa profession, s'appliqua aux mathématiques, à l'astrologie, et à la recherche des secrets de la nature. On a de lui, un grand nombre d'ouvrages, peu dignes d'être tirés de l'oubli, s'ils ne renfermoient quelques traits curieux et singuliers, qu'il faut démêler à travers les mensonges, que lui dictoient une crédulité aveugle, et une démangeaison extraordinaire à débiter des fadaises. Il a été très-bien peint dans ce vers :

Quælibet à quovis mendacia credere promptus.

La Monnoie dit « qu'il a fait en latin des fautes qu'on ne pardonneroit pas à un écolier de cinquième. » Ses principaux livres sont : I. *Phœnomena, seu Temporum signa*, in-8°; traduits en françois, sous le titre de *Mirouer du Temps*, 1547, in-8.° II. *Planetologia*, in-4.° III. *Cometographia*. IV. *Harmonia cœlestium Corporum et humanorum*, traduit en françois par *de Montlyard*, 1580, in-8.° V. *De arcanis Naturæ*, in-8.° VI. *Ephemerides Aëris perpetuæ*, in-8.° VII. *Methodica Pestis descriptio, ejus præcautio et salutaris curatio*; traduit en françois, 1562, in-8.° VIII. *Opuscula de re medicâ*, Coloniæ, 1577, in-8.° IX. *Hortorum secreta.... et auxilia*, 1575, in-8.° etc. etc. Cet écrivain bizarre mourut à Paris en 1578, dans un âge avancé.

MNEMOSYNE, ou la Déesse MÉMOIRE. *Jupiter* l'aima tendrement, et eut d'elle les neuf *Muses*; elle en accoucha sur le Mont Piérius. Cette fable est philosophique. Les Déesses des beaux arts, toutes filles de Mémoire, prouvent que, sans mémoire, on ne peut nourrir son esprit, ni fortifier son jugement.

MNESTHÉE, *Voy.* MENESTHÉE.

MNESTHÉE, affranchi de l'empereur *Aurélien*, fut cause de la mort de son maître. *Voyez* AURÉLIEN.

MOAB, naquit de l'inceste de *Loth* avec sa fille aînée, vers l'an 1897 avant Jésus-Christ. Il fut père des Moabites, qui habitèrent à l'Orient du Jourdain et de la Mer-Morte, sur le fleuve Arnon. Les fils de *Moab* conquirent ce pays sur les geans *Enacim*; et les Amorrhéens, dans la suite, en reprirent une partie sur les Moabites.

MOAVIAS *ou* MOAVIA, général du calife *Othman*, vers l'an 643 de Jésus-Christ, fit beaucoup de conquêtes, et vengea la mort de ce prince. Il obtint le califat par la ruse ingénieuse d'*AMROU*: (*Voyez* ce mot.) Ce prince fut redoutable à l'empire d'Orient. Il avoit d'abord fait un traité avec l'empereur *Constant II*; mais il le rompit dès que son fils *Constantin-Pogonat* fut monté sur le trône. Il envoya, en 672, une puissante flotte pour assiéger Constantinople; le projet de ce siége fut moins inspiré par l'espoir du butin, dont il étoit cependant fort avide, que par la promesse du pardon général des péchés, accordé par *Mahomet* à ceux qui se rendroient maîtres de la capitale des *Césars*. Le siége, tantôt ralenti, tantôt poussé avec vigueur, dura sept années. Les détails en sont peu connus; mais on sait que deux choses contribuèrent beaucoup aux mauvais succès des Arabes. Ils abandonnoient chaque année leurs travaux au mois de septembre, et hivernoient à Cyrique, dont ils s'étoient emparés; aussi les assiégés avoient le temps de réparer leurs brèches, et de remplir leurs magasins. En second lieu, le *Feu Grégeois*, inventé depuis peu par *Callinique*, (*Voyez* ce mot) leur fournit un nouveau moyen de défense. Après sept ans d'efforts inutiles, les Arabes levèrent le siége de Constantinople, et faute de vaisseaux, trente mille d'entr'eux prirent par terre la route de la Syrie. Une tempête fracassa, sur les côtes de la Pamphilie, une partie des navires de ceux qui s'étoient embarqués; et trois généraux Grecs taillèrent en pièces l'armée de terre. Le calife *Moavias*, forcé de demander la paix, ne l'obtint qu'en payant à l'empereur d'Orient, un tribut annuel de trois mille livres d'or. Un nouvel ennemi le rendit plus facile à souscrire ce traité honteux. Des milliers de Chrétiens en Syrie abhorrant le joug des Sarasins, et ayant trouvé dans les rochers et les cavernes du mont Liban, un rempart contre leurs tyrans, et un asile pour la liberté, mirent à leur tête un riche citoyen, appelé *Joseph*, qui s'étoit emparé peu de temps avant de Biblos. Les Maronites (c'étoit le nom que portoient les Chrétiens du Liban,) remportèrent sous cet homme courageux et sous ses successeurs, divers avantages sur les Sarasins. *Movias* ne put leur opposer que des forces impuissantes; il mourut en 680, l'année qui suivit sa paix humiliante avec l'empereur d'Orient. Le califat jusqu'à lui avoit été électif, il le rendit héréditaire en faveur de son fils *Zezid*. C'est *Movias*, qui, s'étant rendu maître de l'isle de

Rhodes, l'année 667, fit briser le célèbre Colosse du *Soleil*, du sculpteur *Charès*, et en fit porter les morceaux à Alexandrie sur neuf cents chameaux.... *Voyez* aussi l'article I. MAHOMET (le *Prophète*), vers la fin.

MOCENIGO, (Louis) noble Vénitien d'une famille illustre, qui a donné plusieurs doges à sa patrie, obtint cette dignité en 1570. Il se ligua avec le pape et les Espagnols, contre les Turcs qui avoient pris l'isle de Chypre. *Sébastien Veneri* commandoit les galères de la république; *Marc-Antoine Colonne*, celles de l'Eglise; et Don *Juan d'Autriche*, celles du roi d'Espagne. L'armée Chrétienne gagna la célèbre bataille de Lépante, le 7 octobre de l'an 1571. *Louis Mocenigo* mourut l'an 1576, après avoir gouverné avec beaucoup de prudence et de bonheur. — Un de ses descendans, *Sébastien* MOCENIGO, qui avoit été provéditeur général de la mer, général de la Dalmatie, et commissaire plénipotentiaire de la république pour le réglement des limites avec les commissaires Turcs, fut élu doge le 28 août 1722, et soutint avec honneur la gloire de son nom; il mourut en 1732. — Il y a encore eu de cette famille, *André* MOCENIGO, qui vivoit en 1522, et qui fut employé dans les grandes affaires de la république, qu'il manía avec succès. On a de lui, deux ouvrages historiques: I. *De bello Turcarum*. II. *La Guerra di Cambrai*, 1500 et 1517; Venise, 1544, in-8.° L'auteur n'y flatte pas les puissances liguées contre Venise. L'abbé *Dubos* en a profité dans son *Histoire de la Ligue de Cambrai*.

MODEL, (N...) docteur en médecine, né à Neustadt en Franconie, passa en Russie l'an 1737. Il eut la direction des apothicaireries impériales, fut reçu dans plusieurs académies, et mourut à Pétersbourg le 2 avril 1775, à 64 ans. Il a publié plusieurs ouvrages de chimie et d'économie, que M. *Parmentier* a traduits en françois sous le titre de: *Récréations physiques, économiques et chimiques*, Paris, 1774, 2 vol. in-8.°

MODÈNE, *Voyez* ALFONSE D'EST... et les *TABLES Chronologiques*.

MODESTUS, abbé du monastère de Sainte-Théodose, puis évêque de Jérusalem en 632, est connu par des *Homélies* dont *Photius* a donné des extraits. Il dit dans la première, que *Marie-Magdeleine* étoit morte à Ephèse, où elle étoit allée trouver *St. Jean-l'Evangéliste*, après la mort de la *Sainte Vierge*. *Modestus* mourut l'an 633.

MODREVIUS, (André Fricius) secrétaire de *Sigismond-Auguste* roi de Pologne, au milieu du 16.e siècle, avoit beaucoup d'esprit; mais il le déshonora, *dicendo quæ non oportuit, scribendo quæ non licuit, agendo quæ non decuit*. Son traité *De la* REFORME *de l'Etat*, le fit chasser de Pologne et dépouiller de ses biens. Il fut un malheureux vagabond, qui flotta toute sa vie entre les Sociniens et les Luthériens, et qui finit par être méprisé des uns et des autres. Il travailla beaucoup à réunir toutes les sociétés Chrétiennes en une même communion; et *Grotius* le compte entre les conciliateurs de religion. Son prin-

cipal ouvrage, *De Republicâ emendandâ*, Basle, 1569, in-fol., est en cinq livres : le 1^er^ traite *de Moribus;* le 2^e^ *de Legibus;* le 3^e^ *de Bello;* le 4^e^ *de Ecclesiâ;* et le 5^e^, *de Scholâ.* L'esprit républicain dicta cet ouvrage; mais ce n'est pas toujours le goût qui l'a dirigé. Son traité *De Originali peccato*, 1562, in-4°, renferme beaucoup de choses hardies.

I. MŒBIUS, (Godefroi) professeur de médecine à Iène, né à Laucha en Thuringe, l'an 1611, devint premier médecin de *Fréderic-Guillaume* électeur de Brandebourg, d'*Auguste* duc de Saxe, et de *Guillaume* duc de Saxe-Weimar. Il mourut en 1664, à Hall en Saxe, âgé de 53 ans, après avoir publié plusieurs ouvrages de médecine, qui décèlent un homme qui joignoit la théorie à la pratique, et qui avoit autant étudié la nature que les livres. Les principaux sont : I. *Les fondemens Physiologiques de la Médecine*, 1678, in-4.° II. *De l'usage du Foie et de la Bile.* III. *Abrégé des Elémens de Médecine*, Iène, 1690, in-folio; ouvrage superficiel. IV. *Anatomie du Camphre*, Iène, 1660, in-4.° Tous ces ouvrages sont en latin. — *Godefroi* MŒBIUS, son fils, médecin comme lui, a donné *Synopsis medicinæ practicæ*, 1667, in-fol.

II. MŒBIUS, (George) théologien Luthérien, né aussi à Laucha en Thuringe, l'an 1616, fut professeur de théologie à Leipzig, et mourut, le 28 novembre 1697, à 81 ans. On a de lui, un grand nombre d'ouvrages en latin. Le plus connu est son traité *De l'origine, de la propagation, et de la durée des Oracles des Païens*, contre *Vandale.* Le Père *Baltus* a profité de cet ouvrage, dans sa réfutation des *Oracles* de *Fontenelle.* On y remarque une grande étendue d'érudition.

MŒNIUS, (*Caïus*) célèbre consul Romain, vainquit les anciens Latins. Il fut le premier qui attacha, près de la Tribune aux harangues, les *becs* et les *éperons* des navires, qu'il avoit pris à la bataille d'*Antium*; l'an 338 avant Jésus-Christ : ce qui fit donner à cette Tribune le nom de *Rostra.*

MOERBECA, (Guillaume) né vers l'an 1215 à Meerbeeck, près de Ninove, dans le Brabant, se fit Dominicain, et fut disciple d'*Albert le Grand.* Il devint ensuite chapelain et pénitencier des papes *Clément IV* et *Grégoire X.* Celui-ci l'envoya au second concile général de Lyon, l'an 1274. Sa science et ses vertus furent récompensées par l'archevêché de Corinthe, (alors sous la domination des Vénitiens) et les honneurs du *Pallium.* Monté sur ce siége, il se consacra entièrement aux devoirs pastoraux, et à traduire des livres grecs en latin. On croit qu'il mourut avant la fin du 13^e^ siècle. On a de lui, une *Traduction* latine du *Commentaire* de *Simplicius* sur les livres d'*Aristote du Ciel et de la Terre;* Venise, 1563, in-folio. Il traduisit tous les ouvrages d'*Aristote* à la sollicitation de *saint Thomas.* On conserve dans plusieurs bibliothèques cette version manuscrite, de même que la version des ouvrages de *Proclus* le Philosophe.

MŒSTLIN, (Michel) célèbre mathématicien, mourut en

1650, à Heidelberg, après y avoir long-temps enseigné les sciences élevées. C'est lui qui découvrit, le premier, la raison de cette foible lumière qui paroit sur la partie de la lune qui n'est point éclairée du soleil avant et après sa conjonction.

MOHAMMED, *Voy.* AMIN-BEN-HAROUN.

MOHHSYN, (Mohammed) ancien écrivain Persan, est auteur d'un ouvrage sur les douze principales religions. Il est intitulé : *Dabistan*, ou *l'École des Mœurs*. Il y atteste l'existence de plusieurs dynasties de souverains Persans, qui sont inconnus à notre histoire moderne.

I. MOINE, (Jean le) doyen de Baïeux, et enfin cardinal, né à Cressi en Ponthieu, fut aimé et estimé du pape *Boniface VIII*. Ce pontife l'envoya légat en France, l'an 1303, pendant son démêlé avec le roi *Philippe le Bel*. *Le Moine* s'y conduisit avec l'esprit d'un Ultramontain : il brava son souverain, et se fit mépriser par les bons François. Il mourut à Avignon, en 1313, après avoir fondé à Paris le Collége qui porte son nom. On a de lui, un *Commentaire* sur les Décrétales, matière qu'il possédoit à fond.

II. MOINE, (Étienne le) ministre de la religion Prétendue-Réformée, né à Caen l'an 1624, se rendit très-habile dans les langues grecque et latine, ainsi que dans les orientales. Il professa la théologie à Leyde avec beaucoup de réputation. On y admira l'étendue de sa mémoire et la facilité de son esprit; mais on fut encore plus touché de la candeur de son ame, de ses inclinations bienfaisantes, de son aversion pour la médisance et pour les querelles, de son désintéressement. Sa mort, arrivée le 3 avril 1689, à 65 ans, fut honorée des regrets de tous les gens de bien. On a de lui, plusieurs Dissertations, imprimées dans son recueil, intitulé : *Varia Sacra*, 1685, 2 vol. in-4°, et quelques autres ouvrages. C'est lui qui publia, le premier, le livre de *Nilus Doxopatrius*, touchant les cinq Patriarcats.

III. MOINE, (Pierre le) né à Chaumont en Bassigni, l'an 1602, mort à Paris le 22 août 1672, à 70 ans, entra chez les Jésuites, et parvint aux emplois de cette Compagnie. Il est principalement connu par ses vers françois, recueillis en 1671, en un volume in-folio. Le P. *le Moine* est le premier des poëtes François de la fameuse Société, qui se soit fait un nom dans ce genre d'écrire. On ne peut disconvenir que ce poëte n'ait de la verve et un génie élevé; mais son imagination l'entraîne souvent trop loin : jugement qu'on doit appliquer sur-tout à son *Poëme de Saint-Louis*. Ses ouvrages en vers sont : I. Le *Triomphe de Louis XIII*. II. *La France guérie dans le rétablissement de la santé du Roi*. III. *Les Hymnes de la Sagesse et de l'Amour de Dieu*; les *Peintures morales*, etc. IV. Un *Recueil de Vers théologiques, héroïques et moraux*. V. *Les Entretiens Poétiques*. On y trouve des choses qui auroient paru hardies dans nos poëtes modernes, entr'autres, ce morceau où la doctrine

de la tolérance est mise en assez beaux vers :

DIEU, comme le Soleil, remplit de ses bontés
Les lieux déserts, non moins que les lieux habités.
. . . . . .
Il n'est rien que sa main n'élève et ne cultive,
Rien qui sous ses regards et dans son sein ne vive.
Celui qui s'est soumis au culte de la *Croix*,
Celui qui du *Talmud* suit les bizarres lois,
Le Maure, le Païen, le Turc et le Brachmane,
Le pur et le souillé, le Saint et le Profane,
Sujets à sa conduite, et nourris par ses soins,
Le trouvent toujours prêt à remplir leurs besoins.
Il conserve son calme au milieu des Mosquées,
De l'encens qui se brûle au *Démon*, offusquées.
Sans dépit, de sa main il soutient les Autels
Des *Serpens* et des *Chats*, adorés des mortels.
Aux courses du Pirate il prête ses étoiles,
Il lui prête les vents qui remplissent ses voiles;
Et la Mer comme lui, sert sans distinction
Le dévot de la Mecque et celui de Sion... *etc.*

On ne cite point ces vers pour dénoncer *le Moine* comme un incrédule; mais seulement pour apprendre à quelques Jésuites, qu'il ne faut pas tordre un passage d'un auteur religieux pour l'accuser d'irréligion, comme quelques-uns de leurs confrères l'ont fait si souvent à l'égard de ceux qu'ils appeloient *Jansénistes*, ou qu'ils croyoient favorables aux Jansénistes. VI. *Saint* LOUIS, ou *la Couronne reconquise sur les infidelles*, poëme divisé en dix-huit livres, etc. *Despréaux*, consulté sur ce poëte, répondit, qu'*il étoit trop fou pour qu'il en dît du bien, et trop poëte pour qu'il en dît du mal.* Un étranger disoit de nos Poëmes épiques : « Le *Moïse sauvé* de *Saint-Amand* est un poëme bas et rampant; le *Clovis* de *Desmarais*, poëme sec et plat; la *Pucelle* de *Chapelain*, poëme dur et glacé; l'*Alaric* de *Scuderi*, poëme fanfaron; le *Charlemagne* de *le Laboureur*, poëme lâche et sans poésie; le *Childebrand* de *Carel*, poëme aussi barbare que le nom du héros; le *Saint-Paulin* de *Perrault*, poëme doucereux; le *Saint-Louis* du Père *le Moine*, poëme hyperbolique et plein d'un feu déréglé. » Pour définir le Père *le Moine* en deux mots : c'étoit un homme de collége, qui avoit une imagination ardente, mais sans goût; et qui, loin de maîtriser son génie impétueux, s'y livroit sans réserve. De là ces figures gigantesques, cet entassement de métaphores, ces antithèses outrées, ces expressions emphatiques, etc. Ce Jésuite dit quelque part, que *l'eau de la rivière au bord de laquelle il avoit composé ses vers, étoit si propre à faire des Poëtes, que, si l'on en avoit fait de l'Eau-bénite, elle n'auroit pas chassé le Démon de la Poésie....* La prose du P. *le Moine* a le même caractère que ses vers; elle est brillante et ampoulée. Le P. *Senault* de l'Oratoire disoit de lui, « que c'étoit *Balzac* en habit de théâtre. » Ses ouvrages, dans ce dernier genre, sont : I. *La Dévotion aisée*, Paris, 1652, in-8°; livre singu-

lier, qui produisit plus de plaisanteries que de conversions. II. *Pensées morales.* On peut voir sur ces deux livres, la neuvième et la dixième *Lettres provinciales.* III. Un petit *Traité de l'Histoire*, in-12, où il y a des traits piquans et curieux, et quelques lieux communs. IV. Une mauvaise Satire, mêlée de vers et de prose, sous le titre d'*Etrille du Pégase Janséniste.* V. Le *Tableau des Passions.* VI. La *Galerie des Femmes fortes*, in-fol. et in-12. VII. Un *Manifeste apologétique pour les Jésuites*, in-8.° VIII. Quelques autres ouvrages, qui ne méritent pas une attention particulière. IX. On a aussi de lui, en manuscrit, une *Vie du Cardinal de Richelieu.*

IV. MOINE, (François le) peintre, né à Paris en 1688, prit les premiers principes de son art sous *Galloche*, professeur de l'académie de peinture. De rapides succès justifièrent le mérite du maître et de l'élève. Les ouvrages du *Guide*, de *Carle-Maratte*, et de *Pierre de Cortone*, furent ceux auxquels il s'attacha d'une manière plus particulière. Il remporta plusieurs prix à l'académie, et entra dans ce corps en 1718. Un amateur qui partoit pour l'Italie l'emmena avec lui. Il n'y resta qu'une année; mais les études continuelles qu'il y fit d'après les plus grands maîtres, l'élevèrent au premier rang. Il revint en France avec une réputation formée. *Le Moine* avoit un génie qui le portoit à entreprendre les grandes machines. Il s'étoit déjà distingué, avant son voyage, par les peintures qu'il fit au plafond du chœur dans l'église des Jacobins, au fauxbourg Saint-Germain. On le choisit pour peindre à fresque la coupole de la chapelle de la Vierge, à Saint-Sulpice. Il s'acquitta de ce grand morceau avec une supériorité qui frappa tous les connoisseurs. On ne doit pourtant pas dissimuler que les figures *tombent*, parce qu'elles ne sont pas en perspective. *Le Moine* apportoit au travail une activité et une assiduité qui altérèrent beaucoup sa santé; il peignoit fort avant dans la nuit, à la lumière d'une lampe. La gêne d'avoir eu le corps renversé pendant les sept années qu'il employa aux plafonds de Saint-Sulpice et de Versailles; la perte qu'il fit alors de sa femme; quelques jalousies de ses confrères; beaucoup d'ambition; enfin le chagrin de voir qu'on ne lui avoit pas accordé, en lui donnant le titre de premier peintre de Sa Majesté, avec une pension de quatre mille livres, les avantages dont *Charles le Brun* avoit joui autrefois dans cette place: toutes ces circonstances réunies dérangèrent son esprit. Sa folie étoit mélancolique; il se faisoit lire l'Histoire Romaine, et lorsque quelque Romain s'étoit tué par une fausse idée de grandeur d'ame, il s'écrioit: *Ah! la belle mort!* Il étoit dans un de ses accès de frénésie, lorsque M. *Bergé*, avec qui il avoit fait le voyage d'Italie, vint le matin, suivant leur convention, afin de l'emmener à la campagne, où cet ami avoit dessein de lui faire prendre les remèdes nécessaires pour recouvrer sa santé. *Le Moine*, hors de lui-même, entendant frapper, croit que ce sont des archers qui viennent le saisir: aussitôt il s'enferme, et se perce de neuf coups d'épée. Dans cet état, il eut assez de force pour se traîner à la porte

et l'ouvrir ; mais à l'instant il tombe sans vie, offrant à son ami le spectacle le plus affligeant et le plus terrible. Il expira, le 4 juin 1737, à 49 ans. *Le Moine* avoit un amour propre excessif, qui le rendoit jaloux et satirique. Il déchiroit sur-tout ses confrères : ce qui donna occasion à l'un d'eux de lui dire : *Vous qui peignez si bien, comment ignorez vous que ce sont les ombres qui font valoir les clairs.* Comme il se plaignoit sans cesse au duc *d'Ayen*, que son plafond d'*Hercule* n'avoit pas été assez payé. *Voudriez vous*, lui répondit ce seigneur, *qu'on payât vos ouvrages comme si vous étiez mort.* *Le Moine* avoit un pinceau doux et gracieux, une touche fine. Il donnoit beaucoup d'agrément et d'expression à ses têtes, de la force et de l'activité à ses teintes. Son chef-d'œuvre, et peut-être celui de la peinture, est la composition du grand sallon qui est à l'entrée des appartemens de Versailles. Ce monument représente l'Apothéose d'*Hercule*. C'est un des plus célèbres morceaux de peinture qui soient en France. Toutes les figures de cette grande production ont un mouvement, un caractère et une variété surprenans. la fraîcheur du coloris, la savante distribution de la lumière, l'enthousiasme de la composition, s'y font tour-à-tour admirer. Le cardinal *de Fleury*, frappé de la beauté de ce plafond, ne put s'empêcher de dire un jour, en sortant de la Messe avec le roi : *J'ai toujours pensé que ce morceau gâteroit tout Versaille.* — Il ne faut pas le confondre avec *Jean-Louis* LE MOINE, célèbre sculpteur de Paris, mort en 1755, à 90 ans ; ni avec *Jean-Baptiste* LE MOINE, fils de *Jean-Louis*. Ce dernier, mort à Paris, en 1778, est connu par la statue équestre de *Louis XV* à Bordeaux, et par la pédestre à Rheims. L'autel de Saint-Jean en Grève, le tombeau de *Mignard*, celui du cardinal *de Fleury*, sont de beaux monumens de cet artiste. L'académie Françoise, qui avoit reçu de lui plusieurs bustes d'académiciens, l'honora d'une médaille d'or. Ses vertus égaloient ses talens. Son père ayant été ruiné par le système, il le soutint par ses travaux. Il étoit de l'académie de Peinture. Il a laissé plusieurs enfans.

V. MOINE, (Abraham le) né en France sur la fin du 17^e^ siècle, se réfugia en Angleterre, où il exerça le ministère, et où il mourut en 1760. L'église Françoise, du soin de laquelle il fut pourvu à Londres, fut témoin de son zèle et de son attachement à la religion. Il l'a prouvé encore par des traductions dont il a enrichi notre langue. Telles sont les *Lettres Pastorales* de l'évêque de Londres ; les *Témoins de la Résurrection, etc.* par l'évêque *Sherlock*, in-12 ; l'*Usage et les fins de la Prophétie*, du même, in-8.° Ces Traductions sont ornées de Dissertations curieuses et intéressantes, sur les écrits et la vie des incrédules que ces prélats combattoient.

MOISANT, (Jacques) *Voy.* BRIEUX.

MOÏSE, *Voyez* MOYSE.

MOITHEY, (Maurice-Antoine) ingénieur géographe du roi, né à Paris en 1732, mort en 1777, est auteur d'un *Plan historique de Paris*; et de *Re-*

cherches historiques sur Rheims, Orléans et *Angers*, 1774, in-4.°

MOITOREL DE BLAINVILLE, (Antoine) architecte et géomètre, de Pichange, à quatre lieues de Dijon, fut arpenteur et jaugeur royal du bailliage et de la vicomté de Rouen, où il mourut le 4 janvier 1710, âgé d'environ 60 ans. On a de lui: I. Un *Traité du Jauge universel*, avec la *Méthode de toiser les ouvrages de maçonnerie*, qui ont été réimprimés sous le titre de *Nouveaux Elémens* de Blainville. II. *Traité du grand Négoce de France pour la correspondance des Marchands*, et d'autres ouvrages estimés.

MOITTE, (N.) membre de l'académie de Peinture de Paris, acquit de la réputation par ses gravures, qui ont de la finesse et de la grace, mais peu d'originalité. Il est mort au commencement de 1781.

I. MOIVRE, (Abraham) naquit à Vitri en Champagne, l'an 1667, d'un chirurgien. La révocation de l'édit de Nantes le détermina à fuir en Angleterre, plutôt que d'abandonner la religion de ses pères. Il avoit commencé l'étude des mathématiques en France; il s'y perfectionna à Londres, où la médiocrité de sa fortune l'obligea d'en donner des leçons. Les *Principes de Newton*, que le hasard lui offrit, lui firent comprendre combien peu il étoit avancé dans la science qu'il croyoit posséder. Il apprit dans ce livre la Géométrie de l'infini, avec autant de facilité qu'il avoit appris la Géométrie élémentaire; et bientôt il put figurer avec les mathématiciens les plus célèbres. Ses succès lui ouvrirent les portes de la Société royale de Londres, et de l'académie des Sciences de Paris. Son mérite étoit si bien connu dans la première, qu'elle le jugea capable de décider de la fameuse contestation qui s'éleva entre *Leibnitz* et *Newton*, au sujet de l'invention du Calcul différentiel. On a de lui, un *Traité des Chances*, en Anglois, 1738, in-8°; et un autre, *des Rentes viagères*, 1752, in-8°, tous deux fort exacts. Les Transactions Philosophiques renferment plusieurs de ses *Mémoires*, très-intéressans. Les uns roulent sur la méthode des fluxions ou différences, sur la Lunule d'*Hippocrate*, *etc.*; les autres sur l'astronomie Physique, science où il résolut plusieurs problèmes importans; enfin, sur l'Analyse des jeux de hasard, dans laquelle il prit une route différente de celle pratiquée par *Montmort*. Sur la fin de ses jours il perdit la vue et l'ouïe, et le besoin de dormir augmenta au point, qu'un sommeil de vingt heures étoit pour lui une nécessité. Il mourut à Londres en 1654, à 87 ans. Son génie n'étoit pas borné aux seules connoissances mathématiques. Le goût de la belle littérature ne l'abandonna jamais. Il connoissoit tous les bons auteurs de l'antiquité: souvent même il étoit consulté sur des passages difficiles de leurs ouvrages. Les deux écrivains François qu'il chérissoit le plus, étoient *Rabelais* et *Molière*. Il les savoit par cœur; il dit un jour à un de ses amis, « qu'il eût mieux aimé être ce célèbre comique, que *Newton*. » Il récitoit des scènes entières du *Misanthrope*, avec toute la finesse et toute la force, qu'il se rappeloit de leur avoir en-

tendu donner 70 ans auparavant à Paris, par la troupe même de *Molière*. Il est vrai que ce caractère approchoit un peu du sien. Il jugeoit les hommes avec quelque sévérité, et ne savoit point assez déguiser l'ennui que lui causoit la conversation d'un fat, et l'aversion qu'il avoit pour le manége et pour la fausseté. Il n'affectoit jamais de parler de science; il ne se montroit mathématicien, que par la justesse de son esprit. Sa conversation étoit universelle et instructive. Il ne disoit rien, qui ne fût aussi bien pensé que clairement exprimé. Son style tenoit plus de la force et de la solidité, que de l'agrément et de la vivacité; mais il étoit toujours très-correct, et il y apportoit le même soin et la même attention qu'à ses calculs. Il ne pouvoit souffrir qu'on se permît sur la religion des décisions hasardées, ni d'indécentes railleries. *Je vous prouve que je suis Chrétien*, répondit-il à un homme qui croyoit apparemment lui faire un compliment, en disant que les mathématiciens n'avoient point de religion, *en vous pardonnant la sottise que vous venez d'avancer...* En Angleterre, lorsqu'on va dîner chez un grand, il faut en sortant donner l'étrenne à ses laquais. Un des premiers seigneurs de Londres fit des reproches à notre mathématicien, de ce qu'il ne le voyoit que rarement à sa table: *Excusez-moi, Mylord*, répondit-il, *je ne suis pas assez riche pour avoir souvent cet honneur-là.*

II. MOIVRE, (Gilles de) avocat, a publié, en 1743, une *Vie de Tibulle*, tirée de ses écrits, en 2 vol. in-12, dans le goût des *Amours de Tibulle*, par *la Chapelle*; et en 1746 la *Vie de Properce*. On y trouve plusieurs imitations en vers françois des *Elégies* de ces deux poëtes.

I. MOLA, (Pierre-François) peintre, né en 1621, à Coldré dans le Milanois, reçut les premiers élémens de la peinture, de son père, qui étoit peintre et architecte. Il fut ensuite disciple de *Josepin*, de l'*Albane* et du *Guerchin*. Sa grande réputation le fit rechercher des papes et des princes de Rome. La reine *Christine* de Suède le mit au rang de ses officiers. Appelé en France, il étoit sur le point de s'y rendre, lorsqu'il mourut à Rome en 1666, à 45 ans. Ce peintre, bon coloriste, grand dessinateur et excellent paysagiste, a encore traité l'histoire avec succès. Le génie, l'invention et la facilité, sont le caractère distinctif de ses ouvrages. *Forest* et *Collandon*, peintres François, sont au nombre de ses disciples. On a gravé quelques morceaux d'après lui. Il a gravé lui-même plusieurs morceaux de fort bon goût.

II. MOLA, (Jean-Baptiste) né vers l'an 1620, étoit, dit-on, originaire de France. Il portoit le même nom que le précédent, sans être son parent. *Jean-Baptiste* étudia dans l'école de *Vouet* à Paris, et prit à Bologne des leçons de l'*Albane*. Ce peintre a réussi dans le paysage; ses sites sont d'un beau choix; sa manière de feuiller les arbres est admirable. Il entendoit bien la perspective; mais il n'a point assez consulté les ouvrages de l'*Albane*, son illustre maître, pour le coloris. Il est même inférieur à *P. Mola* pour le goût de ses compositions, et pour la

manière sèche dont il a traité ses figures.

I. MOLAC, (Jean de Carcado *ou* de Kercado de) sénéchal de Bretagne, d'une des meilleures et des plus anciennes maisons de cette province. Après avoir rempli avec honneur les premières charges et les plus grands emplois à la cour des ducs de Bretagne et s'être distingué en plusieurs combats, il passa au service du roi *François I*, dont il fut le premier gentilhomme de la chambre, et capitaine de cent hommes d'armes. A la fameuse bataille de Pavie, en 1525, un arquebusier allant tirer sur le roi, le sénéchal *de Molac* se précipita au-devant du coup, se fit tuer, et sauva ainsi la vie à *François I*, par le sacrifice de la sienne. *Henri de Guise*, surnommé *le Balafré*, celui même qui voulut faire tonsurer *Henri III*, se promenant dans une galerie où l'on avoit peint *du Guesclin* détrônant *Pierre le Cruel*, roi de Castille, disoit au fils de celui qui est l'objet de cet article : *Je regarde toujours avec plaisir* du Guesclin ; *il eut la gloire de détrôner un Tyran.* — *Mais ce Tyran*, répondit le fidelle Carcado, *n'étoit pas son Roi.* C'est de lui que descendoient les seigneurs de *Kercado de Molac*, dans la maison desquels la charge de grand sénéchal de Bretagne étoit héréditaire.

II. MOLAC, (René-Alexis de Kercado, marquis de) de la même famille que les précédens, colonel du régiment de Berry, infanterie, s'acquit, dans la campagne de Bohême, l'estime, l'amitié et la confiance du maréchal *de Saxe*, et de M. le maréchal *de Broglie*. Vif, ardent, plein d'une noble ambition, doué de grandes qualités pour l'art militaire, il donnoit des espérances, lorsqu'il fut tué à la fameuse sortie de Prague, le 22 août 1742, à 29 ans, de sept coups de fusil, dont le moindre fut jugé mortel.

I. MOLANUS *ou* VERMEULIN, (Jean) docteur et professeur de théologie à Louvain, et censeur royal des livres, naquit à Lille l'an 1533, dans le temps que son père et sa mère qui étoient domiciliés à Louvain, étoient allés faire un court séjour en cette ville. Il réclama toujours Louvain pour sa ville natale, et signa constamment, *Molanus Lovaniensis*. Il mourut, le 18 septembre 1585, après avoir publié : I. Une édition du *Martyrologe* d'Usuard, accompagnée 1.° de Notes ; 2.° d'un *Appendix* ; 3.° d'un *Traité* des *Martyrologes* ; 4.° d'un *Abrégé* des *Vies des Saints des Pays-Bas* ; 5.° d'une *Chronique* des mêmes Saints, Louvain, 1573, in-8.° II. *Natales Sanctorum Belgii*, Louvain, 1595, in-12. *Arnold Raissius*, chanoine de Saint-Pierre à Douai, en a donné une édition plus ample l'an 1626. III. *Historia SS. Imaginum et Picturarum*, Louvain, 1574, in-8.°, et 1771, in-4.°, avec des annotations et des supplémens, par M. *Paquot*. IV. *De Canonicis*, Louvain, 1670 : ouvrage savant et curieux. V. *De Fide Hereticis servandâ*, Louvain, 1585. VI. *De piis Testamentis*, 1584, in-12. VII. *Theologiæ practicæ Compendium*. VIII. *Militia sacra Ducum Brabantiæ*. IX. *Rerum Lovaniensium, lib. XII*, manuscrit. Tous ces ouvrages montrent que *Molanus* étoit versé

dans l'antiquité ecclésiastique et dans la critique, au moins pour son temps.

II. MOLANUS, (Gerard Walter) théologien Luthérien, abbé de Lockum, mort en 1722, a été quelque temps en correspondance avec *Bossuet*, relativement à la réunion des Luthériens et des Catholiques. (*Voyez* les *Œuvres posthumes de Bossuet.*) Il a laissé plusieurs ouvrages de théologie et de mathématiques.

MOLAY *ou* MOLÉ, (Jacques de) Bourguignon, fut le dernier grand-maître de l'ordre des Templiers, au commencement du 14^e^ siècle. Les trop grandes richesses de son ordre, et l'orgueil de ses chevaliers, excitoient l'envie des grands et les murmures du peuple. L'an 1307, sur la dénonciation de deux scélérats, l'un chevalier apostat, l'autre bourgeois de Béziers, *Philippe le Bel*, roi de France, du consentement du pape *Clément V*, fit arrêter tous les chevaliers, et s'empara du Temple à Paris et de tous leurs titres. Le pape avoit mandé au grand-maître de venir en France se justifier des crimes dont son ordre étoit accusé. Il étoit pour lors en Chypre, où il faisoit vaillamment la guerre aux Turcs. Il vint à Paris, suivi de 60 chevaliers des plus qualifiés, du nombre desquels étoit *Gui*, dauphin d'Auvergne, et *Hugues de Peralde*. Ils furent tous arrêtés le même jour, et 57 périrent par le feu à la fin de mai 1311. L'ordre ayant été aboli, l'année d'après, par le concile de Vienne, *Molay*, *Gui* et *Hugues* furent retenus en prison jusqu'en l'an 1313, qu'on leur fit leur procès. Ils confessèrent les crimes qu'on leur imputoit, dans l'espérance d'obtenir leur liberté aux dépens de leur honneur; mais, voyant qu'on les retenoit toujours prisonniers, *Molay* et *Gui* se rétractèrent. Ils furent brûlés vifs dans l'isle du Palais, le 11 mars 1314. *Molay* parut en héros Chrétien sur l'échafaud, et s'avança jusqu'au bord de ce fatal théâtre; puis élevant sa voix pour être mieux entendu: « Il est bien juste, s'écria-t-il, que dans un si terrible jour et dans les derniers momens de ma vie, je découvre toute l'iniquité du mensonge, et que je fasse triompher la vérité. Je déclare donc à la face du ciel et de la terre, et j'avoue, quoiqu'à ma honte éternelle, que j'ai commis le plus grand de tous les crimes: mais ce n'a été qu'en convenant de ceux qu'on impute avec tant de noirceur à un ordre que la vérité m'oblige de reconnoître aujourd'hui pour innocent. Je n'ai même passé la déclaration qu'on exigeoit de moi, que pour suspendre les douleurs excessives de la torture, et pour fléchir ceux qui me les faisoient soufrir. Je sais les supplices qu'on a fait subir à tous ceux qui ont eu le courage de révoquer une pareille confession; mais l'affreux spectacle qu'on me présente, n'est pas capable de me faire confirmer un premier mensonge par un second. A une condition si infame, je renonce de bon cœur à la vie, qui ne m'est déjà que trop odieuse. Et que me serviroit de prolonger de tristes jours, que je ne devrois qu'à la calomnie? » Ce discours persuada à tout le monde qu'il étoit innocent. Des historiens modernes rapportent, mais sans autre

preuve que celle de l'événement, qu'il ajourna le pape *Clément V* à comparoître devant Dieu dans quarante jours, et le roi dans l'année. En effet, ils ne passèrent pas ce terme. Il est très-certain que, dans la destruction des Templiers, un grand nombre d'innocens fut la victime de l'orgueil et de la richesse insolente de leurs principaux chefs. Les désordres qu'on leur reprochoit, (*Voyez* HUGUES *des Païens*, n.° v.) et dont la plupart n'étoient fondés que sur le mensonge ou sur l'exagération, ne furent que le prétexte de leur ruine. Leur principal crime fut de s'être rendus odieux et redoutables, et plusieurs, portant la peine de tous, furent punis avec une *cruauté inouie*, dit *Bossuet* dans son *Abrégé* de l'Histoire de France. *On ne sait*, ajoute-t-il, *s'il n'y eut pas plus d'avarice et de vengeance dans cette exécution, que de justice.... Mariana, Vertot*, et une foule d'écrivains ont pensé à peu près de même. « Je ne croirai jamais, dit un historien, qu'un grand-maître et tant de chevaliers, parmi lesquels on comptoit des princes, tous vénérables par leur âge et par leurs services, fussent coupables des bassesses absurdes et inutiles dont on les accusoit. Je ne croirai jamais qu'un ordre entier de religieux ait renoncé en Europe à la religion Chrétienne, pour laquelle il combattoit en Asie, en Afrique, et pour laquelle même encore plusieurs d'entr'eux gémissoient dans les fers des Turcs et des Arabes, aimant mieux mourir dans les cachots, que de renier cette même religion. Enfin, je crois sans difficulté à plus de 50 chevaliers, qui en mourant prennent Dieu à témoin de leur innocence. N'hésitons point à mettre leur proscription au rang des funestes effets d'un temps d'ignorance et de barbarie. »

I. MOLÉ, (Édouard) seigneur de Champlastreux, fut conseiller, puis procureur général du parlement de Paris pendant la Ligue. Ce fut sur ses conclusions que le parlement donna ce fameux arrêt, par lequel il fut déclaré que *la Couronne ne pouvoit passer ni à des Femmes, ni à des Etrangers. Henri IV* le fit président à mortier en 1602. Il mourut le 17 septembre 1616. La famille de *Molé*, originaire de Troye en Champagne, est illustre par le nombre de grands magistrats qu'elle a donnés à la France.

II. MOLÉ, (Matthieu) né à Paris en 1584, fils du précédent, entra dans le parlement, et fut d'abord conseiller, ensuite président aux requêtes, depuis procureur général, et enfin premier président en 1641. Ses ancêtres s'étoient signalés dans ce corps par leurs lumières et par leur intégrité : le président *Molé* les égala et les surpassa même. Il montra, au milieu des troubles de la fronde, autant de zèle que de grandeur d'ame. Dans le temps des barricades de 1648, le peuple s'étant ameuté devant son hôtel en le menaçant, il en fit ouvrir les portes, en disant que *la maison du premier Président devoit être ouverte à tout le monde.* Lorsqu'on lui disoit qu'il devoit moins s'exposer à la fureur du peuple, il répondoit que *six pieds de terre feroient toujours raison au plus grand homme du monde.* Ce fut lui qui engagea *du Chesne* à faire une collection des Histo-

riens de France. Cet illustre magistrat mourut garde des sceaux, le 3 janvier 1656, à 72 ans.

Il désarma les fureurs de la Fronde ;
et des grands mutinés, confondit les projets ;
Et sut, par sa sagesse intrépide et profonde,
Ramener au devoir et *Beaufort* et *de Retz*.

Le cardinal *de Retz* le peint ainsi : « Si ce n'étoit pas une espèce de blasphème de dire qu'il y a quelqu'un dans notre siècle plus intrépide que le grand *Gustave* et M. le Prince, je dirois que ç'a été M. *Molé*. Il s'en est fallu de beaucoup que son esprit n'ait été aussi grand que son cœur. Il ne laissoit pas d'y avoir quelques rapports, par une ressemblance qui n'y étoit toutefois qu'en laid. Je vous ai déjà dit qu'il n'étoit point congru dans sa langue, il est vrai ; mais il avoit une sorte d'éloquence, qui, en choquant l'oreille, saisissoit l'imagination. Il vouloit le bien de l'état, préférablement à toutes choses, même à celui de sa famille, quoiqu'il parût l'aimer trop pour un magistrat ; mais il n'eut pas le génie assez élevé pour connoître d'assez bonne heure le bien qu'il eût pu faire. Il présuma trop de son pouvoir. Il s'imagina qu'il modéroit la cour et sa compagnie. Il ne réussit ni à l'un ni à l'autre ; il se rendit suspect à tous les deux. Ainsi il fit du mal avec de bonnes intentions. La préoccupation y contribua beaucoup ; elle étoit extrême en tout, et j'ai même observé qu'il jugeoit toujours des actions par les hommes, mais presque jamais des hommes par les actions. Comme il avoit été nourri dans les formes du palais, tout ce qui étoit extraordinaire lui étoit suspect, etc. etc. » — *Edouard* MOLÉ son fils, et *Louis* MOLÉ son petit-fils, se distinguèrent aussi par leur probité et par les services qu'ils rendirent au public. M. *Molé*, qui a quitté en 1763, la charge de premier président, après y avoir soutenu avec distinction la gloire de ses ancêtres, a mis le comble à la sienne par un désintéressement inoui peut-être jusqu'à lui.

III. MOLÉ, (Réné) comédien célèbre du théâtre François, approfondit les principes de la déclamation, et recueillit pendant quarante ans les applaudissemens que son talent méritoit. Dépourvu des grands moyens tragiques, mais plein de graces, d'esprit et de finesse, il excella dans les rôles d'*amant* et de *petit maître*. L'Institut national le compta au nombre de ses membres, et il méritoit cet honneur par ses observations sur l'art dramatique, l'agrément de son entretien et la douceur de son caractère. On lui doit, un *Eloge* de Mlle *Dangeville*, actrice renommée, qu'il fit imprimer en 1795. Il est mort en l'an X (1802).

MOLÉ, *Voyez* MOLAY.

MOLE, (Joseph-Boniface de la) favori du duc *d'Alençon*, entra dans le projet d'enlever de la cour de France, son maître avec le roi de Navarre, pour les mettre à la tête des mécontens. Il fut décapité en 1574 ; mais sa mémoire fut rétablie deux ans après.

MOLÉON, *Voy.* MAULÉON, *et* v. BRUN.

MOLETZIO, (Joseph) *Moletius*, philosophe, médecin et mathématicien, natif de Messine, mourut en 1588, dans sa

57ᵉ année, à Padoue où il étoit professeur de mathématiques. Les principaux ouvrages sortis de sa plume, sont des *Ephémérides*, in-4°; et des *Tables* qu'il nomma *Grégoriennes*, aussi in-4°: ces Tables servirent beaucoup à la réformation du Calendrier par le pape *Grégoire XIII*.

MOLIÈRE, (Jean-Baptiste *Pocquelin* de) fils et petit-fils de Valet-de-chambre-Tapissier du roi, naquit en 1620. Son père s'appeloit comme lui *Jean-Baptiste Pocquelin*; et sa mère, nommée *Bontet*, étoit aussi fille de tapissier, et les deux familles demeuroient sous les piliers des halles. Celle du jeune *Pocquelin* le désignant à la charge de son père, lui donna une éducation conforme à son état; mais il prit du goût pour la comédie en fréquentant le théâtre. Il commença ses études à 14 ans chez les Jésuites: ses progrès furent rapides. Les belles-lettres ornèrent son esprit; et les préceptes du philosophe *Gassendi*, maître de *Chapelle*, de *Bernier* et de *Cyrano*, formèrent sa raison. Son père étant devenu infirme, il fut obligé d'exercer son emploi auprès de *Louis XIII*, qu'il suivit dans son voyage de Narbonne en 1641. Le théâtre François commençoit à fleurir alors par les talens du grand *Corneille*, qui l'avoit tiré de l'avilissement et de la barbarie. *Pocquelin*, destiné à être parmi nous le *Restaurateur de la Comédie*, quitta la charge de son père, et s'associa quelques jeunes gens passionnés comme lui pour le théâtre. Ce fut alors qu'il changea de nom, pour prendre celui de *Molière*, soit par égard pour ses parens, soit pour suivre l'exemple des acteurs de ce temps-là. Les mêmes sentimens et les mêmes goûts l'unirent avec la *Béjart*, comédienne de campagne. Ils formèrent de concert une troupe, qui représenta à Lyon, en 1653, la comédie de l'*Etourdi*. C'est la première pièce composée en vers par *Molière*. La vérité de son dialogue, l'adresse inépuisable d'un valet sans cesse occupé à réparer les sottises de son maître, l'intérêt des situations que ce contraste produit, l'ont fait rester au théâtre malgré ses nombreux défauts. *Molière*, à la fois auteur et acteur, et également applaudi sous ces deux titres, enleva presque tous les spectateurs à une autre troupe de comédiens établie dans cette ville. L'*Etourdi* plut beaucoup, malgré la froideur des personnages, le peu de liaisons des scènes et l'incorrection du style. On ne connoissoit guère alors que des pièces chargées d'intrigues peu vraisemblables. L'art d'exposer sur le théâtre comique des caractères et des mœurs, étoit réservé à *Molière*. Cet art naissant dans l'*Etourdi*, joint à la variété et à la vivacité de cette pièce, tint le spectateur en haleine, et en couvrit presque tous les défauts. Cette pièce fut reçue avec le même applaudissement à Béziers, où l'auteur se rendit peu de temps après. Le prince *de Conti* qui avoit connu *Molière* au collége, et qui avoit vu un grand homme dans cet écolier, tenoit alors dans cette ville les Etats de la province du Languedoc. Il reçut *Molière* comme un ami, et non content de lui confier la conduite des fêtes qu'il donnoit, il lui offrit une place de secrétaire. L'*Aristophane* François la refusa, et dit en badinant: *Je suis un Auteur passable, et je serois*

serois peut-être un fort mauvais Secrétaire... Le *Dépit amoureux* et les *Précieuses ridicules* parurent sur le théâtre de Beziers, et y furent admirés. Les incidens sont rangés avec plus d'ordre dans le *Dépit amoureux* que dans l'*Etourdi*. On y reconnoît dans le jeu des personnages un fond de vrai comique, et dans leurs reparties des traits également ingénieux et plaisans; mais le nœud en est trop compliqué, et le dénouement manque de vraisemblance. Il y a plus de simplicité dans l'intrigue des *Précieuses ridicules*. Une critique fine et délicate de la maladie contagieuse du bel esprit, du style empoulé et guindé des Romans, du pédantisme des femmes savantes, de l'affectation répandue dans le langage, dans les pensées, dans la parure, sont l'objet de cette comédie. Elle produisit une réforme générale, lorsqu'on la représenta à Paris. On rit, on se reconnut, on applaudit en se corrigeant. *Ménage*, qui assistoit à la première représentation, dit à *Chapelain : Nous approuvions, vous et moi, toutes les sottises qui viennent d'être critiquées si finement et avec tant de bon sens. Croyez-moi, il nous faudra brûler ce que nous avons adoré, et adorer ce que nous avons brûlé.* Cet aveu n'est autre chose que le sentiment réfléchi d'un savant détrompé; mais le mot du vieillard, qui du milieu du parterre s'écria par instinct : *Courage, Molière, voilà la bonne comédie!* est la pure expression de la nature. *Louis XIV* fut si satisfait des spectacles que lui donna la troupe de *Molière*, qui avoit quitté la province pour la capitale, qu'il en fit ses *Comédiens ordinaires*, et accorda à leur chef une pension de mille livres. Le *Cocu imaginaire*, moins fait pour amuser les gens délicats, que pour faire rire la multitude, parut en 1660. On y retrouve *Molière* en quelques endroits; mais ce n'est pas le *Molière* des *Précieuses ridicules*. Il y a pourtant un fonds de plaisanterie gaie qui amuse, et une sorte d'intérêt né du sujet, qui attache. Cette pièce eut beaucoup de critiques, qui ne furent pas écoutés du public. Ils se déchaînèrent avec beaucoup plus de raison contre *Don Garcie de Navarre*, pièce puisée dans le théâtre Espagnol. *L'Ecole des Maris*, comédie imitée des *Adelphes* de *Térence*, mais imitée de façon qu'elle forme une pièce nouvelle sur l'idée simple de l'ancienne, offre un dénouement naturel, des incidens développés avec art, et une intrigue claire, simple et féconde. Le théâtre retentissoit encore des justes applaudissemens donnés à cette comédie, lorsque les *Fâcheux*, pièce conçue, faite, apprise et représentée en 15 jours, fut jouée en 1661, à Vaux, chez le célèbre *Fouquet* surintendant des finances, en présence du roi et de la cour. Cette espèce de comédie est presque sans nœud; les scènes n'ont point entr'elles d'union nécessaire. Mais le point principal étoit de soutenir l'attention du spectateur par la variété des caractères, par la vérité des portraits, et par l'élégance continue du style. On rapporte qu'en sortant de la première représentation de cette pièce, le roi appercevant le comte de *Soyecourt*, ennuyeux chasseur, dit à *Molière : voilà un original que tu n'as pas encore copié.* En 24 heures la scène du *Chasseur fâcheux* fut faite; et comme *Molière* ignoroit les termes de

chasse, il pria *Soyecourt* lui-même de les lui indiquer. Dans l'*Ecole des Femmes*, donnée l'année d'après, tout paroît récit, et tout est action. Cette pièce souleva les censeurs, qui relevèrent quelques négligences de style, sans faire attention à l'art qui y règne, au caractère inimitable d'*Agnès*, au jeu des personnages subalternes tous formés pour elle, au passage prompt et naturel de surprises en surprises. *Molière* leur répondit en faisant lui-même une critique ingénieuse de sa pièce, qui fit disparoître toutes les censures impertinentes qu'elle avoit produites. Ses talens reçurent, vers le même temps, de nouvelles récompenses. Le roi, qui le regardoit comme le législateur des bienséances du monde, et le censeur le plus utile de l'affectation des précieuses, du langage scientifique des femmes érudites et des ridicules des François, le mit sur l'état des gens de lettres qui devoient avoir part à ses libéralités. *Molière*, pénétré des bontés de ce monarque, crut devoir détruire, dans l'*Im-promptu de Versailles*, les impressions qu'avoit pu donner le *Portrait du Peintre* de *Boursault*. Cet auteur avoit malignement supposé une clef à l'*Ecole des Femmes*, qui indiquoit les originaux copiés d'après nature. *Molière* le traita avec le dernier mépris; mais ce mépris ne tombe que sur l'esprit et sur les talens, et ne rejaillit qu'indirectement sur la personne. La cour goûta beaucoup, en 1664, *la Princesse d'Elide*, comédie-ballet, composée pour une fête aussi superbe que galante que le roi donna aux reines. Paris, qui vit cette pièce séparée des ornemens qui l'avoient embellie à Versailles, en jugea moins favorablement. Le *Mariage forcé*, autre comédie-ballet, essuya le même sort. Une aventure arrivée au comte de *Grammont*, lui en avoit fourni le sujet. *Don Juan* ou *le Festin de Pierre*, eut peu de succès, et fit tort à l'auteur par plusieurs traits impies, qu'il supprima à la 2e représentation. L'*Amour Médecin* parut encore un de ces ouvrages précipités qu'on ne doit pas juger à la rigueur. C'est la première pièce où *Molière* ait attaqué la faculté. On dit qu'ayant été rançonné sur un loyer que lui avoit passé un médecin ignorant et avare, il s'attacha dès lors à jeter du ridicule sur cette profession. « J'ai un médecin, disoit-il au roi, j'écoute tous ses conseils, je ne les suis pas; aussi, je me porte à merveille. » L'auteur s'acquit une gloire éclatante et solide par son *Misanthrope*, pièce peu applaudie d'abord, par l'injustice ou par l'ignorance; mais regardée depuis comme l'un des plus beaux ouvrages de la comédie ancienne et moderne. Cependant il faut avouer qu'elle est plus admirée dans le cabinet, que suivie au théâtre. « Si on osoit, dit *Voltaire*, chercher dans le cœur humain la raison de cette tiédeur du public aux représentations du *Misanthrope*, peut-être les trouveroit-on dans l'intrigue de la pièce, dont les beautés ingénieuses et fines ne sont pas également vives et intéressantes; dans les conversations mêmes, qui sont des morceaux inimitables, mais qui n'étant pas toujours nécessaires à la pièce, peut-être refroidissent un peu l'action, pendant qu'elles font admirer l'auteur: enfin dans le dénouement, qui, tout bien amené et tout sage qu'il est, semble être attendu

du public sans inquiétude, et qui, venant après une intrigue peu attachante, ne peut avoir rien de piquant. En effet, le spectateur ne souhaite point que le *Misanthrope* épouse la coquette *Célimène*, et ne s'inquiète pas beaucoup s'il se détachera d'elle. Enfin, on prendroit la liberté de dire que le *Misanthrope* est une satire plus sage et plus fine que celle d'*Horace* et de *Boileau*, et pour le moins aussi bien écrite; mais qu'il y a des comédies plus intéressantes, et que le *Tartufe*, par exemple, réunit les beautés du style du *Misanthrope* avec un intérêt plus marqué. » (*Voyez* WICHERLEY.) Les applaudissemens des gens de goût ayant consolé *Molière* des dédains de la multitude pour cette pièce, il ne se rebuta point. Le *Médecin malgré lui* parut en 1666. C'est une farce très-gaie et très-bouffonne. L'auteur, qui se déguisoit en farceur pour plaire à la multitude, auroit pu retrancher les obscénités des scènes de la nourrice. Le *Sicilien*, ou *l'Amour-Peintre*, est une petite pièce qu'on voit avec plaisir, parce qu'il y a de la grace et une galanterie moins triviale que dans quelques autres comédies. Mais l'admiration fut à son comble, lorsque le *Tartufe* parut. En vain les *Orgons*, les imbécilles et les faux-dévots se soulevèrent contre l'auteur, la pièce fut jouée et admirée. L'hypocrisie y est parfaitement dévoilée, les caractères en sont aussi variés que vrais, le dialogue également fin et naturel. Cette pièce subsistera, tant qu'il y aura en France du goût et des hypocrites. La première pièce que *Piron* vit jouer à Paris, fut le *Tartufe*; son admiration alla jusqu'à l'extase. Après l'avoir entendue, il se retourna vers ses voisins et s'écria: « Ah! Messieurs, si cet ouvrage n'étoit pas fait, il ne se feroit jamais. » *Tartufe* fut d'abord défendu. Huit jours après cette défense, on représenta à la cour une pièce intitulée *Scaramouche Hermite*, farce très-licencieuse. Le Roi, en sortant, dit au Grand *Condé: Je voudrois bien savoir pourquoi les gens qui se scandalisent si fort de la Comédie de* Molière, *ne disent rien de celle de* Scaramouche? — *Les Comédiens Italiens*, répondit le prince, *n'ont offensé que Dieu; mais les François ont offensé les dévots.* (Voy. MAIMBOURG.) Cependant *Molière* donna, en 1668, *Amphitryon*, comédie en 3 actes, imitée de *Plaute*, et supérieure à son modèle, où le poëte respecte moins les bienséances que dans le *Tartufe*, et dont le sujet ne pouvoit guère s'accommoder avec les égards dûs aux mœurs. Il fait rire à la vérité; mais il ne suffit pas que la comédie soit plaisante, pour être applaudie par les sages; il faut que la vertu n'y soit pas blessée. *L'Avare*, autre imitation de *Plaute*, est un peu outré dans le caractère principal; mais le vulgaire ne peut être ému que par des traits marqués fortement. Un reproche sur lequel il est plus difficile de le justifier, c'est que dans cette pièce l'autorité paternelle est avilie. « C'est un grand vice, dit *J. J. Rousseau*, d'être avare et de prêter à usure; mais n'en est-ce pas un plus grand encore à un fils de voler son père, de lui manquer de respect, de lui faire mille insultans reproches; et quand ce père irrité lui donne sa malédiction, de répondre d'un air goguenard, qu'il n'a que faire

de ses dons ? Si la plaisanterie est excellente, en est-elle moins punissable ? et la pièce où l'on fait aimer le fils insolent qui l'a faite, en est-elle moins une école de mauvaises mœurs ? » *George Dandin* ou *le Mari confondu*, Monsieur *de Pourceaugnac*, le *Bourgeois Gentilhomme*, les *Fourberies de Scapin*, sont d'un comique plus propre à divertir qu'à instruire, quoiqu'il y ait plusieurs ridicules exposés avec force. *Molière* travailla avec plus de soin sa comédie des *Femmes Savantes*, satire ingénieuse du faux bel-esprit et de l'érudition pédantesque, qui régnoient alors à l'Hôtel de *Rambouillet*. Les incidens n'en sont pas toujours bien combinés, ainsi que dans quelques autres de ses pièces ; mais son sujet, quoique aride en lui-même, y est présenté sous une face très-comique. La scène entre *Trissotin* et *Vadius*, fut imaginée d'après une dispute élevée entre l'abbé *Cotin* et *Ménage*. Le *Malade imaginaire* offre un comique d'un ordre inférieur à celui des *Femmes Savantes ;* mais il n'en peint pas moins la charlatanerie et le pédantisme des médecins. (*Voy.* MALOUIN.) Ce fut par cette pièce que *Molière* termina sa carrière. Il étoit incommodé lorsqu'on la représenta. Sa femme et *Baron* le pressèrent de prendre du repos et de ne point jouer : *Eh ! que feront*, leur répondit-il, *tant de pauvres ouvriers ? Je me reprocherois d'avoir négligé un seul jour de leur donner du pain*. Les efforts qu'il fit pour achever son rôle, lui causèrent une convulsion, suivie d'un vomissement de sang, qui le suffoqua quelques heures après, le 17 février 1673, à 53 ans. Il étoit alors désigné pour remplir la première place vacante à l'Académie Françoise, et il n'auroit plus joué que dans le haut comique. Cette compagnie lui a rendu un nouvel hommage en 1778, en plaçant son buste dans la salle où sont les portraits des académiciens. Elle a voulu, par cette espèce d'adoption posthume de ce grand homme, se dédommager du désagrément de ne l'avoir pas possédé pendant sa vie. Cette statue, qui est un chef-d'œuvre de M. *Houdon*, a été donnée à l'académie par M. *d'Alembert*. Entre plusieurs inscriptions proposées pour ce buste, on a choisi ce vers de *Saurin :* RIEN NE MANQUE A SA GLOIRE, IL MANQUOIT A LA NÔTRE... L'archevêque de Paris refusant de lui accorder la sépulture, la veuve de ce grand homme dit : *On refuse un tombeau à celui à qui la Grèce auroit dressé des Autels*. Le roi engagea ce prélat à ne pas couvrir de cet opprobre la mémoire d'un homme aussi illustre ; et il fut enterré à *Saint-Joseph*, qui dépend de la paroisse Saint-Eustache. La populace, toujours extrême, s'attroupa devant sa porte le jour de son convoi, et on ne put l'écarter qu'en jetant de l'argent par les fenêtres. Tous les rimailleurs de Paris s'exercèrent à lui faire des Epitaphes. Un de ces insectes eut la bêtise d'en montrer une de sa façon au Grand *Condé*, qui lui répondit froidement : *Plût à Dieu que celui que tu déchires, m'eût apporté la tienne !* La seule peut-être de ces pièces qui mérite une place dans cette esquisse, est celle dont l'honora le fameux Père *Bouhours*, Jésuite. Elle a rapport aux injustices que l'*Aristophane* François essuya pendant sa vie et à sa mort.

Tu réformas et la Ville et la Cour,
Mais quelle en fut la récompense ?
Les François rougiront un jour
De leur peu de reconnoissance.
Il leur fallut un Comédien,
Qui mît à les polir sa gloire et son étude :
Mais, *Molière*, à ta gloire il ne manqueroit rien,
Si, parmi les défauts que tu peignis si bien,
Tu les avois repris de leur ingratitude.

Cette ingratitude ne fut pas durable, et l'on reconnut bientôt tout son mérite après sa mort, comme le dit *Boileau* dans sa 7e Epître :

Avant qu'un peu de terre, obtenu par prière,
Pour jamais sous la tombe eût enfermé *Molière*,
Mille de ces beaux traits, aujourd'hui si vantés,
Furent des sots esprits à nos yeux rebutés.
L'ignorance et l'erreur à ses naissantes Pièces,
En habits de Marquis, en robes de Comtesses,
Venoient pour diffamer son chef-d'œuvre nouveau,
Et secouoient la tête à l'endroit le plus beau. . . . . .
Mais si-tôt que, d'un trait de ses fatales mains,
La Parque l'eut rayé du nombre des humains,
On reconnut le prix de sa Muse éclipsée.
L'aimable Comédie avec lui terrassée,
En vain d'un coup si rude espéra revenir,
Et sur ses brodequins ne sut plus se tenir.

Sa veuve, (qui vécut jusqu'en 1700) se remaria au comédien *Guérin*, mort en 1728, à 92 ans.

On peut regarder les ouvrages de *Molière*, comme l'histoire des mœurs, des modes et du goût de son siècle, et comme le tableau le plus fidelle de la vie humaine. Né avec un esprit de réflexion, prompt à remarquer les expressions extérieures des passions et leurs mouvemens dans les différens états; il saisit les hommes tels qu'ils étoient, et exposa en habile peintre les plus secrets replis de leur cœur, et le ton, le geste, le langage de leurs sentimens divers. « Ses comédies bien lues, dit M. *de la Harpe*, pourroient suppléer à l'expérience, non parce qu'il a peint des ridicules qui passent, mais parce qu'il a peint l'homme qui ne change point... Quel chef-d'œuvre que l'*Avare !* Chaque scène est une situation; et l'on a entendu dire à un avare de bonne foi, qu'il y avoit beaucoup à profiter dans cet ouvrage, et qu'on pouvoit en tirer d'excellens principes d'économie. *Molière* est de tous ceux qui ont jamais écrits, celui qui a le mieux observé l'homme, sans annoncer qu'il l'observoit; et même, il a plus l'air de le savoir par cœur, que de l'avoir étudié. Les *Crispins* de *Regnard*, les *Paysans* de *Dancourt* font rire au théâtre. *Dufréni* étincelle d'esprit dans sa tournure originale. Le *Joueur* et le *Légataire* sont de beaux ouvrages. Mais rien de tout cela n'est *Molière*. Il a un trait de physionomie qu'on n'attrape point et même qu'on ne définit guère. On le retrouve jusques dans ses moindres farces, qui ont toujours un fond de gaieté et de morale. Il plaît autant à la lecture qu'à la représentation : ce qui n'est arrivé qu'à *Racine* et à lui; et même de toutes les comédies,

celles de *Molière* sont à peu près les seules qu'on aime à relire. Plus on connoît *Molière*, plus on l'aime; plus on étudie *Molière*, plus on l'admire: après l'avoir blâmé sur quelques articles, on finira par être de son avis. Les jeunes gens pensent communément qu'il charge trop. J'ai entendu blâmer *le Pauvre-homme* répété si souvent; j'ai vu depuis la même scène et plus forte encore; et j'ai compris qu'on ne pouvoit guères charger ni les ridicules ni les passions. *Molière* est l'auteur des hommes mûrs et des vieillards. Leur expérience se rencontre avec ses observations, et leur mémoire avec son génie.... On se plaint qu'on ne travaille plus dans le goût de *Molière*. Je pense qu'on a bien fait d'en essayer d'autres. Le champ où il a moissonné, est moins vaste qu'on ne l'imagine; et quand il resteroit quelque coin où il n'auroit pas porté la main, on craindroit encore de se trouver dans son voisinage. » *Boileau* regarda toujours *Molière* comme un homme unique, et il l'avoit surnommé le *Contemplateur*. Le roi demandant à *Racine* quel étoit le premier des grands écrivains qui avoient paru pendant son règne? il lui nomma *Molière*. *Je ne le croyois pas*, répondit Louis XIV; *mais vous vous y connoissez mieux que moi*. On rapporte que *Molière* lisoit ses Comédies à une vieille servante nommée *Laforêt*, et lorsque les endroits de plaisanterie ne l'avoient point frappée, il les corrigeoit. Pour éprouver son goût, il lui lut un jour quelques scènes d'une Comédie de *Brécour*, en les donnant comme de lui; la servante s'apperçut dès le commencement de la supercherie, et soutint à son maître que la pièce ne pouvoit être de lui. Il exigeoit aussi des comédiens qu'ils amenassent leurs enfans, pour tirer des conjectures de leurs mouvemens naturels, à la lecture qu'il faisoit de ses pièces. *Molière*, qui s'égayoit sur le théâtre aux dépens des foiblesses humaines, ne put se garantir de sa propre foiblesse. Séduit par un penchant violent pour la fille de la comédienne *Béjart*, il l'épousa, et se trouva exposé au ridicule qu'il avoit si souvent jeté sur les maris. Plus heureux dans le commerce de ses amis, il fut chéri de ses confrères, et recherché des grands. Le maréchal *de Vivonne*, le Grand *Condé*, *Louis XIV* même, vivoient avec lui dans cette familiarité, qui égale le mérite à la naissance. Des distinctions si flatteuses ne gâtèrent ni son esprit ni son cœur. Il étoit doux, complaisant, généreux. Comme il revenoit d'Auteuil avec le musicien *Charpentier*, un pauvre lui ayant rendu une pièce d'or, qu'il lui avoit donnée par mégarde: *Où la vertu va-t-elle se nicher*, s'écria Molière! *Tiens, mon ami, en voilà une autre.... Baron* lui annonça un jour un de ses anciens camarades, que l'extrême misère empêchoit de paroître: *Molière* voulut le voir, l'embrassa, le consola, et joignit à un présent de 20 pistoles un magnifique habit de théâtre.... Ce célèbre poëte, sur la fin de sa vie, ne vivoit que de lait; mais il engageoit ordinairement *Chapelle* à faire les honneurs de sa table, à Auteuil. Il n'étoit ni trop gras ni trop maigre: il avoit la taille plus grande que petite, le port noble, la jambe belle; il marchoit gravement, avoit l'air très-sérieux, le nez gros, la bouche grande,

les lèvres épaisses, le teint brun, les sourcils noirs et forts, et les divers mouvemens qu'il leur donnoit, rendoient sa physionomie extrêmement comique. Moins propre pour les rôles tragiques, il tâcha en vain de surmonter les obstacles que la nature lui opposoit. Une voix sourde, des inflexions dures, une volubilité de langue qui précipitoit trop sa déclamation, le forcèrent de se renfermer dans le comique, où il sut tirer parti de ses défauts mêmes. Pour varier ses inflexions, il mit le premier en usage certains tons inusités, qui le firent d'abord accuser d'un peu d'affectation, mais auxquels le public s'accoutuma bientôt. Non-seulement il plaisoit dans les rôles de *Mascarille*, de *Sganarelle*, mais il excelloit dans les rôles de haut-comique, tels que ceux d'*Arnolphe*, d'*Orgon*, d'*Harpagon*, etc. C'étoit alors, que par la vérité des sentimens, par l'intelligence des expressions et par toutes les finesses de l'art, il séduisoit les spectateurs au point qu'ils ne distinguoient plus le comédien du personnage représenté. Aussi se chargeoit-il toujours des rôles les plus difficiles et les plus longs. Ami de l'avocat *Fourcroy*, qui avoit la voix la plus forte, il eut avec lui une dispute à table; l'avocat se mit à crier à son ordinaire; alors *Molière* s'écria: *Hélas! que peut la raison, qui n'a qu'un filet de voix, contre une gueule comme celle-là.* On rapporte de lui plusieurs bons mots: tel est entr'autres celui qui lui échappa, lorsque le parlement défendit qu'on jouât le *Tartufe*. On étoit assemblé pour la deuxième représentation, lorsque la défense arriva. *Messieurs*, dit Molière, en s'adressant à l'assemblée, *nous comptions, aujourd'hui, avoir l'honneur de vous donner le* Tartufe; *mais M. le premier président ne veut pas qu'on le joue....* Il disoit souvent: *Le mépris est une pilule qu'on peut avaler, mais non mâcher sans faire la grimace. Molière* avoit commencé à traduire *Lucrèce* dans sa jeunesse, et il auroit achevé cet ouvrage sans un malheur qui lui arriva. Un de ses domestiques prit un cahier de cette Traduction pour faire des papillotes. *Molière*, qui étoit facile à irriter, fut si piqué de ce contre-temps, que dans sa colère, il jeta sur-le-champ le reste au feu. Pour mettre plus d'agrémens dans cette traduction, il avoit rendu en prose les raisonnemens philosophiques, et il avoit mis en vers toutes les belles descriptions qui se trouvent dans le poëte latin.... Les éditions les plus estimées de ses ouvrages sont: I. Celle d'Amsterdam, 1699, cinq vol. in-12, avec une Vie romanesque de l'auteur, par *Grimarest*. II. Celle de Paris, en 1734, en 6 volumes in-4.° On la doit à M. *Joly*, qui en a donné une nouvelle en 1739, en 8 vol. in-12. Cette édition est ornée de *Mémoires* sur la vie et les ouvrages de *Molière*, et du catalogue des critiques faites contre ses Comédies. III. Celle que M. *Bret* a donnée à Paris, en 1772, en 6 vol. in-8°, avec des Commentaires intéressans, où il a exécuté sur *Molière*, ce que *Voltaire* avoit exécuté sur *Corneille*. Il fait sentir les beautés et les défauts, et relève les expressions vicieuses. Les Anglois ont traduit *Molière*; dans la préface de cette traduction, ils ont comparé ses *Œuvres* à un gibet. « Là, ont-ils dit, le vice et le ridicule

ont été exécutés, et restent exposés comme sur un grand chemin, pour servir d'exemple aux auteurs. » *Voltaire* dit (*Mélanges de Litt.* chap. des *Académies*) que *Molière* est plein de fautes de langage. Il y en a beaucoup plus dans ses vers que dans sa prose; mais ces négligences ne prouvent pas que sa poésie, lorsqu'elle est un peu soignée, ne soit préférable à sa prose. M. *Beſſara* a publié, en 1777, en 2 vol. in-12, l'*Esprit de Molière*, avec un abrégé de sa Vie et un catalogue de ses Pièces.

MOLIÈRES, (Joseph Privat de) naquit à Tarascon en 1677, d'une famille noble, qui a donné des grand'croix à l'ordre de Malte. Il reçut de la nature un tempérament extrêmement délicat et un esprit fort pénétrant. On le laissa maître de s'amuser, ou de s'occuper; il choisit l'occupation. La congrégation de l'Oratoire le posséda pendant quelque temps. Il y enseigna avec succès les humanités et la philosophie. Les ouvrages du Père *Malebranche* lui ayant inspiré une forte envie de connoître l'auteur, il quitta l'Oratoire, et se rendit à Paris pour converser avec lui. Après la mort de ce célèbre philosophe, il se consacra aux mathématiques qu'il avoit un peu négligées pour la métaphysique. L'académie des Sciences se l'associa en 1721, et deux ans après, il obtint la chaire de philosophie au collége Royal. On connoît son système des *petits Tourbillons*. Il le soutenoit avec une chaleur extrême, et n'entendoit pas raillerie sur les plaisanteries qu'on lui en faisoit quelquefois. La vivacité l'entraînant alors, elle lui ôtoit la liberté de s'expliquer nettement, et il tomboit dans des méprises qui prêtoient encore à la plaisanterie, et qu'il ne prenoit pas non plus en bonne part. Un jour il y fut si sensible, qu'il se mit en colère; il se fâcha sérieusement, et sortit tout échauffé de l'académie. Le froid le saisit de telle sorte, qu'en rentrant chez lui, il sentit sa poitrine embarrassée; la fièvre lui survint; son mal de poitrine augmenta: le mal empira si rapidement, qu'il y succomba, le 21 mai 1742, après cinq jours d'une fièvre violente, âgé de 65 ans. A ce défaut près, l'abbé *de Molières* étoit un excellent homme, et même, lorsqu'il s'abandonnoit à ses méditations philosophiques, d'un flegme et d'une insensibilité singulière. Un jour qu'il étoit dans ses distractions, un décrotteur ôta les boucles d'argent que notre rêveur avoit à ses souliers, et en substitua de fer. Une autre fois, un voleur entra dans son appartement; et, sans se détourner de ses études, *Molières* lui indiqua son argent et se laissa voler, demandant, pour toute grace, qu'on ne dérangeât pas ses papiers. Quoiqu'il n'eût pas de superflu, il donnoit aux gens qui servoient l'académie des Sciences, des étrennes plus considérables que les membres les plus riches. Il n'avoit cependant pour tout revenu, que les honoraires de sa chaire, ses messes, et ce qu'il pouvoit retirer du *papier marbré*, auquel il travailloit quand il étoit las de méditer. On a de lui: I. *Leçons de Mathématiques, nécessaires pour l'intelligence des principes de Physique, qui s'enseignent actuellement au Collége Royal*, in-12, 1726. Ce livre, qui a été traduit en anglois, est un Traité *de la grandeur en général*. Les principes

d'algèbre et de calculs arithmétiques y sont exposés avec ordre, et les opérations bien démontrées. II. *Leçons de Physique, contenant les Elémens de la Physique déterminés par les seules lois des Mécaniques, expliquées au Collége Royal*, in-12, Paris, 4 vol., 1739; et traduites en italien à Venise, 1743, 3 volumes in-8.° On voit que l'auteur est partisan des tourbillons de *Descartes*; mais ne pouvant se dissimuler ses écarts ni les découvertes de *Newton*, il a tâché de rectifier les idées du philosophe François par les expériences du philosophe Anglois. Il a pris ce qui lui a paru de plus vrai dans le système de *Descartes*, et l'a mis dans un nouveau jour; tantôt en démontrant des propositions qu'il n'avoit fait que supposer, tantôt en retranchant les propositions qui pouvoient passer pour inutiles. *Newton* lui a servi à poser des principes propres à expliquer d'une manière mécanique, des effets dont *Newton* lui-même a cru qu'on chercheroit vainement la cause : tels que les tourbillons célestes, les lois de ces tourbillons, et leur mécanique. Quoique les philosophes d'aujourd'hui lui tiennent peu de compte de ses efforts, il faut avouer qu'ils décèlent beaucoup de sagacité. L'auteur écrivant avec méthode, clarté et précision, devoit peut-être se borner à exposer les différens systèmes, sans chercher à les concilier. En adoptant et en rejetant une partie des idées de *Descartes* et de *Newton*, il n'a fait lui-même qu'un système qui a passé bien vîte, et qui a fait tort à ce qu'il y a de bon dans son livre. III. *Elémens de Géométrie*, in-12, 1741. Autant s'étoit-il éloigné des anciens dans sa Physique, autant s'en rapproche-t-il dans sa Géométrie, du moins pour leur synthèse et leur manière de démontrer.

MOLIN, (N.) appelé communément *du Moulin*, célèbre médecin, l'un des plus grands praticiens de Paris, mourut dans cette ville, en 1755, à 89 ans, sans postérité, et riche de seize cent mille livres. On prétend qu'il répondit à quelques jeunes docteurs, qui le pressoient d'indiquer, avant de mourir, les membres de la Faculté les plus dignes de le remplacer : *Je laisse après moi trois grands médecins, l'Eau, la Diète et l'Exercice.* Une pratique de 60 ans lui avoit prouvé que *le régime vaut mieux que la médecine*; cependant, il en sentoit le besoin dans les maladies graves; et sa grande expérience, jointe à un coup d'œil excellent, le faisoit appeler de préférence à ses autres confrères. On cite plusieurs traits de son avarice; entr'autres, qu'il éteignit sa lampe, un soir qu'un *Harpagon* avoit été lui demander quelques leçons d'économie. On ajoute qu'il lui dit: *Nous n'avons pas besoin d'y voir pour parler, nous en serons moins distraits.* Mais, ce qu'on n'auroit pas dû oublier, c'est que cet homme, qui ne craignoit point de s'enfumer dans une chambre éclairée d'une petite lampe, fit des actions généreuses. Appelé chez des gens aisés, il n'y revenoit point si on ne le payoit à chaque visite; mais non-seulement il donnoit ses soins aux pauvres, il laissoit de l'argent pour des bouillons et les autres choses nécessaires. Un jour on le fit demander dans un couvent pour une jeune demoiselle d'une grande condition, mais

d'une plus grande pauvreté. On craignoit que, selon sa méthode, il ne revînt point, parce qu'on n'avoit pas d'honoraire à lui offrir. Il revint pourtant, et il laissa chez la malade un rouleau de dix louis, afin qu'on pût le payer d'une partie de cet argent, et qu'on ne s'apperçût point de l'indigence de la demoiselle. Ce qui augmente le prix des bienfaits de *Molin*, c'est qu'en donnant, il oublioit qu'il eût donné. Son ton étoit un peu rude; mais dans le fond, il étoit bon homme et même compatissant.

I. MOLINA, (Louis) né à Cuença dans la Castille neuve, d'une famille noble, entra chez les Jésuites en 1553, à l'âge de 18 ans. Il fit ses études à Coimbre, et enseigna pendant vingt ans la théologie dans l'université d'Ébora, avec grand succès. Son esprit étoit vif et pénétrant, sa mémoire heureuse; il aimoit à se frayer des routes nouvelles, et à chercher de nouveaux sentiers dans les anciennes. Cet habile Jésuite mourut à Madrid, le 12 octobre 1600, à 65 ans. Ses principaux ouvrages sont: I. Des *Commentaires* sur la première partie de la Somme de *St. Thomas*, en latin. II. Un grand Traité *De Justitiâ et Jure*. III. Un livre *De concordiâ Gratiæ et liberi arbitrii*, imprimé à Lisbonne en 1588, en latin, avec un *Appendix*, imprimé l'année d'après, in-4°, fort cher. « *Molina*, en travaillant sur la Somme de *saint Thomas*, dit l'abbé *de* CHOISY, avoit cru trouver le moyen d'accorder le libre-arbitre, avec la prescience de Dieu, la providence et la prédestination; se flattant que *St. Augustin* lui-même auroit approuvé les voies qu'il avoit imaginées. *Les Pères anciens*, dit-il, *qui ont précédé l'hérésie de* Pélage, *ont fondé la Prédestination sur la prescience du bon usage du libre-arbitre;* au lieu que *saint Augustin* et ses disciples n'ont parlé si affirmativement, que parce qu'ils avoient à combattre les *Pélagiens*, qui donnoient tout au libre-arbitre, et qu'il sembloit qu'on devoit lui ôter beaucoup. *Molina* définit le libre-arbitre, *la faculté d'agir ou de ne pas agir*, ou de faire une chose, en sorte qu'on puisse faire le contraire. Il avoue que l'homme, par ses seules forces, ne peut rien faire qui entre dans l'ordre de la grace, et qui soit même une disposition éloignée à la recevoir... Mais, ajoute-t-il, quoique Dieu distribue comme il veut les dons de graces que Jésus-Christ nous a méritées, il a néanmoins ajusté les lois ordinaires de cette distribution à l'usage que les hommes font du libre-arbitre, à leur conduite et à leurs efforts. L'homme, donc, pour agir en bien, a besoin qu'une grace prévenante excite et pousse son libre-arbitre: et Dieu ne manque jamais de la donner, principalement à ceux qui la demandent avec ardeur; mais il dépend de leur volonté de répondre ou de ne pas répondre à cette grace. » (*Voyez* SUARÈS, n.° II.) C'est ce système qui fit naître les disputes sur la Grace, et qui partagea les Dominicains et les Jésuites en Thomistes et en Molinistes. Cette scission de deux écoles célèbres, alluma une guerre qui n'est pas encore éteinte. Dès que la production du Jésuite parut, *Henriquez* son confrère, croyant y voir le Pélagianisme, le censura comme un ouvrage *qui préparoit la voie à l'Antechrist*. Les Dominicains soutinrent thèses

sur thèses, pour foudroyer le nouveau système. Le cardinal *Quiroga*, grand inquisiteur d'Espagne, fatigué de ces querelles, les porta au tribunal de *Clément VIII*. Ce pontife forma, pour les terminer, en 1597, la célèbre congrégation qu'on appelle *de Auxiliis*. Mais après plusieurs assemblées des consulteurs et des cardinaux, où les Dominicains et les Jésuites disputèrent contradictoirement en présence du pape et de la cour de Rome, il ne fut rien décidé. *Paul V*, sous lequel ces disputes avoient été continuées, se contenta de donner un *Décret*, en 1607, par lequel il défendit aux deux partis de se censurer mutuellement, et enjoignit aux supérieurs des deux ordres, de punir sévèrement ceux qui contreviendroient à cette défense. L'impression que fit cette modération du pape sur les Dominicains et sur les Jésuites, fut bien différente, suivant certains auteurs. Les premiers furent au désespoir, et les autres au comble de la joie. Cet esprit de paix qu'avoit recommandé le pape, fut la chose à laquelle on pensa le moins. Il resta entre ces deux corps une animosité sourde. Le duc *de Lerme*, ministre de *Philippe III*, roi d'Espagne, en appréhendant les suites, tâcha de les amener à l'unité de doctrine; mais toujours en vain. Ce ministre abandonna son projet, persuadé qu'il étoit plus facile de réconcilier les puissances les plus ennemies, que deux corps divisés par des disputes d'école. Néanmoins, le temps qui calme tout, appaisa les esprits. Les Jésuites, pour n'avoir pas l'air de Pélagiens, tempérèrent leur Molinisme, par l'ordre de leur général *Aquaviva*; et la plupart des Dominicains adoucirent également leur *Grace* efficace par elle-même. Les controverses du Jansénisme survinrent, et ce feu couvert sous la cendre, se ranima avec force. Heureux ceux qui, en reconnoissant la nécessité de la grace de *Jésus-Christ*, se bornent à la demander, sans faire des tentatives inutiles pour savoir comment elle opère!

II. MOLINA, (Antoine) Chartreux de Villa-Nueva-de-Los-Infantes, dans la Castille, dont on a un Traité de l'*Instruction des Prêtres*. Cet ouvrage est très-propre à honorer le sacerdoce, et à sanctifier ceux qui en sont revêtus. On l'a traduit en françois, et imprimé à Paris, chez *Coignard*, 1677, in-8.° *Molina* mourut vers 1612, après s'être acquis une grande réputation de piété.

III. MOLINA, (Louis) jurisconsulte Espagnol, fut employé par *Philippe II*, roi d'Espagne, dans les conseils des Indes et de Castille. On a de lui, un savant *Traité* sur les substitutions de terres anciennes de la Noblesse d'Espagne, en 1603, in-folio. Il est intitulé: *De Hispanorum primogenitorum origine et naturâ*. Ce livre est aussi d'usage dans plusieurs provinces de France. — Il ne faut pas le confondre avec *Jean* MOLINA, historien Espagnol, qui donna, en 1524, in-folio, *Cronica antigua d'Aragon*; et en 1539, in-folio, *De las cosas memorables de Espagna*. Le premier ouvrage parut à Valence, et le 2.e à Alcala.

IV. MOLINA, (Dominique) religieux Dominicain, natif de Séville, publia, en 1626, un *Recueil des Bulles des Papes*,

concernant les priviléges des Ordres Religieux.

I. MOLINET, (Jean) né à Desurennes dans le diocèse de Boulogne, fut aumônier et bibliothécaire de *Marguerite* d'Autriche gouvernante des Pays-Bas, et chanoine de Valenciennes. On a de lui, plusieurs ouvrages en prose et en vers. Le plus connu est intitulé : *Les Dits et Faits de Molinet*, Paris, 1531, in-fol., 1540, in-8.° Les curieux le recherchent. Ses *Poésies* ont été réimprimées à Paris en 1723, in-12. On a encore de lui, une *Paraphrase* en prose, in-folio, du roman de *la Rose*, dont il s'est efforcé de faire un ouvrage de morale. Il mourut en 1607.

II. MOLINET, (Claude du) chanoine régulier, et procureur général de la congrégation de Sainte-Geneviève, naquit à Châlons en Champagne l'an 1620, d'une famille ancienne. Il vint achever ses études à Paris, et s'appliqua ensuite à découvrir ce qu'il y a de plus caché dans l'antiquité. Il amassa un cabinet considérable de curiosités, et mit la bibliothèque de Sainte-Geneviève, à Paris, dans un état qui l'a rendue l'objet de l'attention des curieux. *Louis XIV* se servit de lui pour aider à ranger ses médailles, et à lui en trouver de nouvelles. Le P. *du Molinet* en fournit à ce monarque plus de 800, qui lui méritèrent des gratifications considérables. Ce savant antiquaire mourut à Paris, le 2 septembre 1687, à 67 ans, regretté de plusieurs illustres amis, que son savoir, autant que son caractère, lui avoit procurés. Ses principaux ouvrages sont : I. Une édition des *Epîtres d'Étienne, évêque de Tournay*, avec de savantes notes, 1682, in-8.° II. *L'Histoire des Papes, par médailles*, depuis *Martin V*, jusqu'à *Innocent XI*, 1679, in-fol. en latin : ouvrage peu estimé. III. Des *Réflexions sur l'origine et l'antiquité des Chanoines séculiers et réguliers.* IV. Un *Traité des différens habits des Chanoines.* V. Une Dissertation sur la *Mitre des Anciens.* VI. Une autre Dissertation sur une *Tête d'Isis*, etc. VII. *Le Cabinet de Sainte-Geneviève*, à Paris, 1692, in-fol., peu commun. Ces différens écrits offrent des choses curieuses et recherchées.

MOLINETTI, (Antoine) médecin de Venise, enseigna et pratiqua la médecine à Padoue, avec une réputation extraordinaire. C'étoit un des plus habiles anatomistes de son siècle. On estime beaucoup son *Traité des Sens et de leurs organes*, imprimé à Padoue en 1669, in-4°, en latin. *Molinetti* mourut à Venise vers 1675, avec la réputation d'un savant présomptueux, trop amoureux de ses idées, et trop ennemi de celle des autres.

MOLINEUX, *Voyez* MOLYNEUX.

MOLINIER, (Jean-Baptiste) né à Arles en 1675, entra dans la congrégation de l'Oratoire en 1700, et prêcha dans la suite avec applaudissement à Aix, à Toulouse, à Lyon, à Orléans et à Paris. *Massillon* l'ayant entendu, fut frappé des traits vifs et saillans de son éloquence, et surpris de ce qu'avec un talent si décidé, il étoit si inégal; il lui dit alors : *Il ne tient qu'à vous d'être le Prédicateur du Peuple ou des Grands.* Il est certain que, lorsqu'il travailloit ses

discours, il égaloit nos plus célèbres orateurs ; mais il comptoit trop sur sa facilité, et il ne modéroit pas assez l'impétuosité de son imagination. *Molinier* quitta l'Oratoire vers 1720, pour se retirer dans le diocèse de Sens, d'où il revint à Paris reprendre l'exercice du ministère de la prédication. Le successeur du cardinal de *Noailles*, (*Vintimille*) le lui ayant interdit, il ne s'occupa plus qu'à revoir ses Sermons. Il mourut le 15 mars, 1745, à 70 ans. On a de lui : I. *Sermons choisis*, en 14 vol. in-12, 1730, et années suivantes. Ces discours sont la production d'un génie heureux, qui s'exprime avec beaucoup de feu, d'énergie, de force, de dignité et de naturel. Il ne lui manquoit que le goût ; son style est incorrect, inégal, et déshonoré par des termes communs, qui font un étrange contraste avec plusieurs morceaux pleins de vie et de noblesse. Le Sermon *du* CIEL passe pour son chef-d'œuvre. De ces 14 volumes, il y en a 3 de *Panégyriques*, et 2 de *Discours* sur la vérité de la religion Chrétienne. II. *Exercice du Pénitent et Office de la Pénitence*, in-8.° III. *Instructions et Prières de Pénitence*, in-12, pour servir de suite au *Directeur des ames Pénitentes*, du Père VAUGE. IV. *Prières et Pensées Chrétiennes*, etc.

MOLINO, (Dominique) sénateur de Venise, encouragea les gens de lettres en Italie et dans les pays étrangers. Il entretint une correspondance suivie avec *Heinsius*, *Casaubon*, *Grotius* et *Gassendi* ; ce dernier dit que peu de Monarques ont pu l'égaler dans *la généreuse et infatigable protection des lettres*. Un commerce épistolaire très-étendu, et les occupations du gouvernement l'empêchèrent de mettre la dernière main à ses ouvrages ; mais il contribua à la publication de ceux des autres. On prétend qu'il eut beaucoup de part aux différens traités politiques de *Fra-Paolo*. Il mourut en 1635, à 62 ans, après *avoir employé tous ses soins à conserver la majesté de la république et à augmenter la gloire de la littérature*. C'est ce qu'on lit dans son Epitaphe.

MOLINOS, prêtre Espagnol, naquit dans le diocèse de Saragosse en 1527, d'une famille considérable par ses biens et par son rang. Né avec une imagination ardente, il s'établit à Rome, et y acquit la réputation d'un grand directeur. Il avoit un extérieur frappant de piété ; et il refusa tous les bénéfices qu'on lui offrit. Le feu de son génie l'entraîna dans des erreurs nouvelles sur la mysticité. Il déploya ses idées dans sa *Conduite Spirituelle* : livre qui le fit renfermer dans les prisons de l'Inquisition, en 1685. Cet ouvrage parut d'abord admirable. « La théologie mystique, disoit l'auteur dans sa Préface, n'est pas une science d'imagination, mais de sentiment... On ne l'apprend point par l'étude, mais on la reçoit du Ciel. Aussi, dans ce petit ouvrage, je me suis plus servi de ce que la bonté infinie de Dieu a daigné m'inspirer, que des pensées que la lecture des livres auroit pu me suggérer. » Ce traité étoit divisé en trois livres ; et l'on trouvoit dans le premier, « que pour parvenir à la perfection du recueillement intérieur, il faut faire de son cœur

une carte blanche, où la Sagesse divine puisse graver ce qu'il lui plaira; que les tentations sont une médecine salutaire, qui rabaisse notre orgueil; que le recueillement intérieur consiste dans un silence que l'on garde en la présence de Dieu, en le considérant par une foi amoureuse et obscure, sans aucune distinction de ses perfections ou attributs; qu'il n'est pas besoin de méditer les mystères, ni de faire des réflexions sur la vie ou la passion de J. C., et que la plus sublime oraison consiste dans le silence mystique des pensées, c'est-à-dire, à ne desirer rien, à ne penser rien. » Dans le 2e, *Molinos* exhorte les directeurs auxquels il l'adresse, à se revêtir dans le confessionnal de la douceur d'un agneau, et à rugir en chaire comme des lions. Il dit *qu'il vaut mieux obéir à son Directeur qu'à Dieu.* Il conseille la fréquente communion, et désapprouve les pénitences corporelles. Il développe enfin, dans le 3e, les principes de sa prétendue mysticité, et selon lui, « il n'y a que deux sortes de contemplations, l'une *active* et l'autre *passive*. La première cherche Dieu au dehors par le raisonnement, l'imagination et la réflexion: il la dit bonne pour les commençans; mais il ajoute, qu'il faut aspirer à la seconde, qui conduit à l'union divine et au repos intérieur. Alors l'ame est maîtresse des tentations: la vertu s'affermit, les attachemens se rompent, les imperfections s'anéantissent, et l'ame demeure unie à Dieu, sans qu'elle y contribue par aucun mouvement. » La réputation de vertu qu'avoit l'auteur, ne servit pas peu à répandre son livre. Ce ne fut qu'en creusant dans cette espèce d'abyme, où *Molinos* s'enfonce, et veut entraîner son lecteur, qu'on apperçut tout le danger de son système. On vit, dit le P. d'*Avrigny*, que l'homme prétendu parfait de *Molinos*, est un homme qui ne réfléchit ni sur Dieu, ni sur lui-même; qui ne desire rien, pas même son salut; qui ne craint rien, pas même l'Enfer; à qui les pensées les plus impures, comme les bonnes-œuvres, deviennent absolument étrangères et indifférentes. La souveraine perfection, suivant le rêveur Espagnol, consiste à s'anéantir pour s'unir à Dieu; de façon que, toutes les facultés de l'ame étant absorbées par cette union, l'ame ne doit plus se troubler de ce qui peut se passer dans le corps. Peu importe que la partie inférieure se livre aux plus honteux excès, pourvu que la supérieure reste concentrée dans la Divinité par l'oraison de *Quiétude*. Cette hérésie se répandit en France, et y prit mille formes différentes. *Malaval*, Mad. *Guyon* et *Fénélon*, en adoptèrent quelques idées, mais non pas les plus révoltantes. Celles de *Molinos* furent condamnées en 1687, au nombre de 68. On voulut voir si sa conduite répondoit à sa pratique, et l'on découvrit des déréglemens aussi affreux que son fanatisme. Il fut obligé de faire une abjuration publique de ses erreurs, et il fut enfermé dans une prison, où il mourut le 29 décembre 1696, âgé de plus de 70 ans. En quittant le prêtre qui le conduisit dans son cachot, il lui dit: *Adieu, Père! Nous nous reverrons encore au jour du Jugement, et on verra alors de quel côté est la vérité, ou du vôtre ou du mien.* Ces paroles marquent que son repen-

tir ne fut pas aussi sincère qu'on l'a prétendu. *Voyez* SEGNERI.

MOLITOR, (Ulric) est connu par un livre rare, intitulé : *De Pythonissis mulieribus ;* à Constance, 1489, in-4°, où il y a des choses singulières. Il mourut vers 1492.

I. MOLLER, (Henri) théologien Protestant, se rendit très-habile dans la langue hébraïque, et professa long-temps dans l'université de Wirtemberg. Il mourut à Hambourg sa patrie, en 1589, âgé de 59 ans. On a de lui, des *Commentaires* sur *Isaïe*, et sur les Pseaumes ; et des *Poésies* latines.

II. MOLLER, (Daniel-Guillaume) natif de Presbourg, voyagea dans toutes les parties de l'Europe, fut professeur en histoire et en métaphysique, et bibliothécaire dans l'université d'Altorf, où il mourut le 25 février 1712, à 70 ans. On a de lui, plusieurs ouvrages. Les principaux sont : I. *Meditatio de Hungaricis quibusdam Insectis prodigiosis, ex aëre unà cum nive in agro delapsis*, 1673, in-12. II. *Opuscula Ethica et Problematico-critica*, Francfort, 1674, in-12. III. *Opuscula Medico-historico-Philologica*, 1674, in-12. IV. *Mensa Poëtica*, Altorf, 1678, in-12. V. *Indiculus Medicorum Philologorum ex Germaniâ oriundorum*, etc., Altorf, 1691, in-4.° VI. Et divers autres ouvrages qui prouvent son érudition.

III. MOLLER, (Jean) né à Fleinsbourg, dans le duché de Sleswick, en 1661, fut fait recteur du collége de sa patrie, en 1701. On lui offrit plusieurs chaires, qu'il refusa. Il ne voulut pas même accepter l'emploi de bibliothécaire d'Oxford, quelques instances qu'on lui fit. Toutes les heures que ses fonctions classiques lui laissoient libres, il les employoit sans relâche à l'étude de l'histoire littéraire. Il mourut le 20 octobre 1725, à 64 ans. C'étoit un philosophe ferme et dégagé d'ambition. On a de lui, plusieurs ouvrages. Les principaux sont : I. *Introductio ad Historiam Ducatuum Sleswicensis et Holsatici ;* à Hambourg, 1699, in-8.° II. *Cimbria litterata*, 1744, trois vol. in-fol. Il contient l'Histoire littéraire, ecclésiastique, civile et politique de Danemarck, de Sleswick, de Holstein, de Hambourg, de Lubeck et des pays voisins. III. *Isagoge ad Historiam Chersonesi Cimbriacæ*, in-8°, Hambourg, 1691 ; et dans la *Bibliotheca septentrionis eruditi*, Leipzig, 1699, in-8°, qui renferme un détail circonstancié de ce qu'il faut lire pour l'histoire de ces provinces. (*Voy.* I. KONIG.) IV. *De Cornutis et Hermaphroditis*, Berlin, 1708, in-4.° Sa *VIE* a été donnée par ses fils, en latin, à Sleswick, 1734, in-4.° Une profonde érudition est le caractère de tous ses écrits.

MOLOCH, fameux Dieu des Ammonites, à l'idole duquel ils sacrifioient des enfans et des animaux. La statue de cette Divinité barbare, étoit un buste ou demi-corps d'homme, qui avoit une tête de veau, et tenoit les bras étendus. Elle étoit creuse, et dans sa concavité, on avoit ménagé sept armoires, dont la première étoit destinée pour la farine, les cinq suivantes pour les différens animaux qu'on lui immoloit, et la septième pour

les enfans qu'on vouloit lui sacrifier. Ce demi-corps étoit posé sur une espèce de four, où on allumoit grand feu; et de peur qu'on n'entendit les cris des enfans, on faisoit un grand bruit avec des tambours et d'autres instrumens, qui étourdissoient les spectateurs. Quelques auteurs prétendent qu'on ne brûloit point réellement les enfans; mais que, pour les purifier, on se contentoit de les faire passer entre deux feux que l'on allumoit devant l'idole. L'Écriture-Sainte reproche souvent aux Juifs de faire ces sortes de sacrifices à *Moloch*.

MOLON, *Molo*, célèbre Rhéteur de l'isle de Rhodes, vint à Rome l'an 87 avant J. C., et y enseigna la rhétorique avec beaucoup d'éclat. *Cicéron*, qui étoit du nombre de ses auditeurs, en fait un grand éloge dans son *Brutus*. Etant retourné dans sa patrie, le jeune orateur Romain l'y suivit pour continuer à prendre des leçons d'un maître qu'il regardoit comme celui qui avoit le plus contribué à le perfectionner dans l'éloquence. Quelques années après, *Molon* fut envoyé à Rome, en ambassade vers le Sénat, où on l'écouta sans interprète, honneur qui avant lui n'avoit été accordé à aucun étranger.

MOLORCHUS, vieux pasteur du pays de Cléone, dans le royaume d'Argos, reçut magnifiquement chez lui *Hercule*. Ce héros, pénétré de reconnoissance, tua en sa faveur le Lion de *Némée*, qui ravageoit tous les pays des environs. C'est en mémoire de ce bienfait, qu'on institua, en l'honneur de *Molorchus*, les Fêtes appelées de son nom *Molorchéennes*.

I. MOLSA *ou* MOLZA, (François-Marie) de Modène, s'acquit une grande réputation par ses vers latins et italiens. Ses talens lui auroient procuré une fortune considérable dans le monde, si sa conduite avoit été plus régulière et plus prudente. On estime sur-tout ses *Élégies*, et sa pièce sur le *Divorce de Henri VIII*, roi d'Angleterre, et de *Catherine d'Aragon*. Son *Capitolo in lode del Fichi*, plein d'obscénités, a été commenté par *Annibal Caro*, poëte Italien, sous ce titre : *La Ficheide del Padre Ficeo, col comm. de ser Agresto*, 1549, in-4.° Ses *Poésies italiennes* se trouvent avec celles du *Berni*, ou séparément, 1543, in-8°; et 1750, 2 vol. in-8°; avec celles de *Tarquinia Molza*, sa petite-fille. Ses *Poésies latines* se trouvent dans *Deliciæ Poëtarum Italorum... Molza* écrivoit aussi en prose avec beaucoup d'élégance; mais il déshonoroit ses talens par le commerce honteux qu'il eut avec les courtisanes de Modène. Il s'abandonna à ces misérables avec si peu de ménagement, qu'il contracta cette honteuse maladie, suite de la débauche. Il en mourut à la fleur de ses jours, en 1544.

II. MOLSA *ou* MOLZA, (Tarquinie) petite-fille du précédent, joignit à toutes les graces de son sexe, une vertu solide. Après la mort de son époux, elle ne voulut point se remarier, et se comporta comme *Artemise*, quoique sa jeunesse et ses attraits la fissent rechercher avec empressement. Elle s'appliqua avec beaucoup d'ardeur et de succès aux belles-lettres, aux langues grecque, latine et hébraïque. Son goût, son esprit et ses lumières

la firent consulter par *le Tasse*, *Guarini* et les autres grands hommes de son temps, sur leurs ouvrages. Le sénat de Rome l'honora en 1600, et toute sa famille, du droit et des priviléges des citoyens Romains. Cette dame fut un des ornemens de la cour d'*Alfonse II*, duc de Ferrare, auprès de qui elle s'étoit retirée. Ses *Poésies* se trouvent avec celles de son aïeul.

MOLTZIER, *Voyez* MICYLLE.

MOLYNEUX, (Guillaume) né à Dublin, en 1656, établit dans sa patrie une société de savans, semblable à la Société royale de Londres. Il étoit l'ami intime de *Locke*, et il méritoit l'amitié de ce philosophe par sa probité et ses lumières. *Molyneux* mourut de la pierre, en 1698, à 42 ans. On a de lui : I. Un *Traité de Dioptrique*, in-4°, Londres, 1692. II. La *Description*, en latin, *d'un Télescope* de son invention, etc. 1686.

MOMBRITIUS, (Boninus) écrivain Milanois, est connu par son *Sanctuarium*, seu *Vitæ Sanctorum*, 2 vol. in-folio, sans nom de ville et sans date. Ce livre, très-rare et très-cher, est recherché par les bibliomanes soit pour les fables qu'il renferme, soit pour l'ancienneté de l'édition. On croit qu'il parut vers l'an 1479. On a aussi des *Poésies* de cet auteur.

MOMUS, (Mythol.) fils du *Sommeil* et de la *Nuit*, et le Dieu de la raillerie, s'occupoit uniquement à examiner les actions des dieux et des hommes, et à les reprendre avec liberté. Ses sarcasmes perpétuels le firent chasser du ciel. *Neptune* ayant fait un Taureau, *Vulcain* un Homme, et *Minerve* une Maison, il les tourna tous trois en ridicule : *Neptune*, pour n'avoir pas mis au Taureau les cornes devant les yeux, afin de frapper plus sûrement ; ou du moins aux épaules, afin de donner des coups plus forts : *Minerve*, pour n'avoir point bâti sa Maison mobile, afin de pouvoir la transporter lorsqu'on auroit un mauvais voisin : et *Vulcain*, de ce qu'il n'avoit pas mis une fenêtre au cœur de l'Homme, pour que l'on pût voir ses pensées les plus secrètes. Le même *Momus* voyant le nombre des Dieux s'augmenter de jour en jour, se plaint de ce que certains d'entr'eux, non-contens d'avoir été élevés à un si haut rang, d'hommes qu'ils étoient auparavant, vouloient aussi déifier leurs serviteurs et leurs servantes. On représente *Momus* levant le masque de dessus un visage, et tenant une marotte à sa main.

I. MONALDESCHI, (Louis de) gentilhomme d'Orviette, naquit en 1326. Il passa à Rome presque toute sa vie, pendant laquelle il jouit toujours d'une santé parfaite et d'un jugement très-sain. On a de lui, des *Annales Romaines*, en italien, depuis 1228 jusqu'en 1340. On croit qu'il les avoit poussées beaucoup plus loin ; mais que le reste est perdu ou enterré dans quelque bibliothèque.

II. MONALDESCHI, (Jean de) favori ou écuyer de la reine *Christine* de Suède, composa secrètement un Libelle contre cette princesse, où il dévoiloit ses intrigues. *Christine*, charmée d'avoir trouvé cette occasion de se

défaire d'un homme qu'elle n'aimoit plus, le fit traîner à ses pieds, l'interrogea, le confondit. Après les reproches les plus violens, elle ordonna au capitaine de ses gardes et à deux nouveaux favoris, d'égorger le coupable. Elle s'éloigna à vingt pas, pour mieux jouir de ce spectacle. On fond sur lui de tous côtés. Le malheureux *Monaldeschi*, après une vaine défense, tombe tout sanglant sous le fer de ses bourreaux. La reine, qui n'entend plus ses gémissemens, s'approche, le contemple et lui insulte. *Monaldeschi*, à cette voix, semble s'éveiller, se débat, s'agite : il élève vers *Christine* une main tremblante pour lui demander grace. *Quoi ! s'écrie-t-elle, tu respires encore, et je suis Reine !* Les assassins écrasent aussitôt la tête de ce malheureux, et traînent aux pieds de *Christine* sa victime expirante. *Non*, ajouta-t-elle, *non, ma fureur n'est point satisfaite ! Apprends, traître, que cette main qui versa tant de bienfaits sur toi, te frappe le dernier coup.* Cet attentat contre l'humanité, l'opprobre de la vie de *Christine*, fut commis à Fontainebleau, le 10 octobre 1657. Cependant quelques jurisconsultes écrivirent des Dissertations pour le justifier. Ces dissertations, triste monument de la flatterie des gens de lettres envers les rois, furent la honte de leurs auteurs, et ne servirent pas à disculper *Christine :* il est fâcheux de trouver le nom d'un *Leibnitz* parmi les apologistes d'un assassinat. « La postérité, dit *d'Alembert*, trouvera bien étrange qu'au centre de l'Europe, dans un siècle éclairé, on ait agité sérieusement, si une reine qui a quitté le trône, n'a pas le droit de faire égorger ses domestiques sans autre forme. Il auroit fallu demander plutôt, si *Christine* sur le trône même de Suède, auroit eu ce droit barbare : question qui eût été bientôt décidée au Tribunal de la loi naturelle et des nations. L'état dont la constitution doit être sacrée pour les monarques, parce qu'il subsiste toujours, tandis que les sujets et les rois disparoissent, a intérêt que tout homme soit jugé suivant les lois. C'est l'intérêt des princes mêmes dont les lois font la force et la sureté. L'humanité leur permet quelquefois d'en adoucir la rigueur, en pardonnant, mais jamais de s'en dispenser pour être cruels. Ce seroit faire injure aux rois, que d'imaginer que ces principes pussent les offenser, ou qu'il fallût même du courage pour les réclamer au sein d'une monarchie. Ils sont le cri de la nature. » Il paroît que ce n'étoit pas l'opinion de la cruelle et bizarre *Christine*, du moins si on en juge par une Lettre, imprimée parmi celles qui ont paru sous son nom. Elle est adressée au cardinal *Mazarin*, qui avoit désapprouvé le meurtre de *Monaldeschi*. « Apprenez tous, valets et maîtres, dit-elle, qu'il m'a plu d'agir ainsi ; je veux que vous sachiez que *Christine* se soucie peu de votre cour, encore moins de vous. Ma volonté est une loi qu'il faut respecter ; vous taire, est votre devoir : sachez que *Christine* est reine par-tout où elle est. » Si *Christine* écrivit une telle lettre, dit l'auteur de l'*Essai sur l'Histoire générale*, c'étoit une homicide tombée en démence. Si cette lettre est supposée, elle ne peut l'être que par un de ces es-

claves abrutis, qui ont imaginé qu'une Suédoise, parce qu'elle avoit régné à Stockholm, avoit le droit de faire assassiner un Italien à Fontainebleau. Non-seulement le devoir du cardinal *Mazarin* n'étoit pas de se taire; mais comme premier ministre, il devoit faire sentir l'indignation du roi à *Christine*. » *Le Bel*, de l'ordre de la Trinité, a donné la Relation de la mort de *Monaldeschi* : *Voyez* II. BEL.

MONARDÈS, (Nicolas) célèbre médecin de Séville, dont on a : I. Un *Traité des Drogues de l'Amérique*, Séville, 1574, in-8°, traduit en françois par *Colin*, Lyon, 1619, in-8.° II. *De Rosa*, Anvers, 1564, in-8.° III. Plusieurs autres Ouvrages en latin et en espagnol. Ce savant, mort en 1577, n'y enseigne que ce qu'une longue expérience lui avoit appris. Ses livres ne sont pas communs.

MONBRON, (N. Fougeret de) mort au mois de septembre 1760, étoit né à Péronne. C'étoit un de ces auteurs qui ne peuvent vivre avec eux-mêmes, ni avec les autres, frondant tout, n'approuvant rien, médisant de tout le genre humain qui les hait par représailles; ayant d'ailleurs de l'esprit, et capable de penser et d'écrire, si la bile ne l'avoit trop dominé. On a de lui : I. La *Henriade travestie*, in-12, qui ne vaut pas le *Virgile travesti* de *Scarron*, quoiqu'il y ait quelques bonnes plaisanteries. *Voltaire* lui-même en rit comme un homme de qualité riroit de voir son palefrenier chercher à le contrefaire et prendre les airs les habits et le langage d'un grand seigneur. Le mérite des travestissemens burlesques consiste principalement dans un air de facilité, qui ne laisse point appercevoir le travail. *Monbron* a en général cet air d'aisance, quoiqu'il suive son auteur pas à pas et presque vers pour vers. II. *Préservatif contre l'Anglomanie*, in-12; ouvrage écrit avec emportement. III. Le *Cosmopolite*, ou *le Citoyen du Monde*, in-12 : livre où l'on trouve quelques vérités morales, assez utiles, si l'auteur ne paroissoit outré. IV. Des *Romans* infames et indignes d'être cités. Quoiqu'il eût de la gaieté dans ses ouvrages, et même de l'imagination, il étoit d'une taciturnité sombre dans la société.

MONCADE, (Hugues de) d'une très-illustre et ancienne famille originaire de Catalogne, et autrefois souveraine du Béarn, accompagna, dans sa jeunesse, *Charles VIII*, roi de France, dans son expédition d'Italie. L'alliance de *Ferdinand* roi d'Espagne, avec le monarque François étant rompue, il s'attacha à la fortune de *César Borgia*, neveu du pape *Alexandre VI*. Mais, lorsqu'après la mort de son oncle, *Borgia* se déclara pour les François, *Moncade* passa dans l'armée Espagnole, commandée alors par le grand *Gonsalve*. La guerre étant terminée en Italie, il se distingua contre les pirates des côtes d'Afrique, par des actions éclatantes, qui lui méritèrent le riche prieuré de Messine. Les services importans qu'il continua de rendre sur mer à *Charles-Quint*, furent récompensés par la vice-royauté de Sicile. Il fut fait prisonnier, en 1524, par *André Doria*, sur la côte de Gênes, et n'obtint sa liberté que par le traité de Madrid. Le pape *Clément VII* étant entré, en 1526,

dans la ligue formée entre les Vénitiens et *François I*, pour le rétablissement de *François Sforce* dans le duché de Milan, *Moncade*, qui commandoit alors pour l'empereur en Italie, fit avancer vers Rome un corps de troupes considérable, s'en empara sans résistance, contraignit le pape à se réfugier dans le château Saint-Ange, et abandonna au pillage le palais du Vatican et l'église de Saint-Pierre et Saint-Paul, qui se trouve dans son enceinte. *Paul Jove*, qui se récrie beaucoup sur cette impiété, attribue à la vengeance céleste sa mort arrivée deux ans après, (en 1528) au combat naval de Capo-d'Orso, près du golfe de Salerne, où *Philippin Doria* remporta une victoire complète sur la flotte impériale qu'il commandoit. — Son successeur, *François de* MONCADE, fut gouverneur des Pays-Bas pour *Philippe IV*. Celui-ci a été peint à cheval par le célèbre *Vandick*. Ce tableau, d'une exécution soignée, a été gravé par *Morghen*, et se trouve dans la collection du *Muséum* François.

MONCE, (Ferdinand de la) né à Munich, en 1678, du premier architecte de l'électeur de Bavière, vint à Lyon, et y suivit la profession de son père. L'étude des grands modèles d'Italie l'avoit formé. Dans son séjour à Rome, le régent le chargea de faire transporter en France le célèbre cabinet de la reine *Christine*, qu'il avoit acquis du duc *de Bracciano*. De retour à Lyon, il y éleva plusieurs édifices remarquables, et où règne un goût simple et noble. Le portail de l'église Saint-Just, l'entrée de l'Hôtel-Dieu et son vestibule, le quai du Rhône, la chaire de l'église du Collége, sont des monumens admirés et connus. *La Monce* s'occupoit aussi de la gravure, et y a obtenu des succès. Les planches de la belle édition de l'*Essai sur l'homme* de *Pope*, faite à Lausanne, celles de l'*Histoire* des Belles-Lettres, par *Juvenel de Carlencas*, en 4 vol. in-8°, sont de lui. Il mourut, le 30 septembre 1753, à 75 ans.

MONCEAUX, (François de) en latin *Moncæus*, jurisconsulte, poëte et fécond écrivain d'Arras, étoit seigneur de Fridelval; et fut envoyé, par *Alexandre Farnèse* duc de Parme, en ambassade vers *Henri IV* roi de France. On a de lui : I. *Bucolica sacra*, in-8°, à Paris, 1589. II. *Aaron purgatus*, sive *De Vitulo aureo Libri duo*, 1606, in-8° : livre qui a été réfuté par *Robert Visorius*. Il est inséré dans les *Critici sacri* de *Pearson*, et il a été prohibé à Rome, l'an 1609. III. L'*Histoire des apparitions divines faites à Moyse*, Arras, 1594, in-4.° IV. *Templum justitiæ*, poëme, Douai, 1590, in-8.° V. *Lucubratio in Caput I et VII Cantici Canticorum*, Paris, 1587, in-4.° Tous ces ouvrages sont en latin : il y a des recherches et des singularités.

MONCHESNAY, (Jacques Lôme de) né à Paris, en 1666, d'un procureur au parlement, se fit recevoir avocat, et se livra à la poésie. Il travailla pour le théâtre Italien, et il y donna la *Cause des Femmes*, la *Critique* de cette pièce ; *Mézetin grand Sophi de Perse ;* le *Phénix*, et les *Souhaits :* pièces remplies de traits d'esprit, mais mal dialoguées et mal conduites. Leur place est marquée au troisième

rang. *Monchesnay*, dégoûté du théâtre par la religion, suivant es uns, et par trop de sensibi- é à la critique, suivant les res, fit une *Satire* contre cet ui l'avoit occupé pendant si lo temps. *Boileau*, à qui il a ces sentimens, les ap- a. *Monchesnay* étoit de la té de ce fameux satirique; s ayant fait imprimer quel- s *Satires*, que ce poëte ne ûta pas, leur liaison se refroi- *Il me vient voir rarement*, oit Boileau, *parce que quand est avec moi, il est toujours barrassé de son mérite et du en*. Le théâtre n'étant plus une essource pour lui, et la médio- crité de sa fortune ne lui per- mettant pas de rester à Paris, il se retira, en 1720, à Chartres, où il mourut en 1740, dans sa 75e année. Plusieurs de ses Poé- sies, qui consistent en *Epîtres*, en *Satires*, et en *Epigrammes* imitées de *Martial*, n'ont pas vu le jour. Il est encore auteur du *Bolæana*, ou *Entretiens de M. de Monchesnay avec Boileau*. Si cet ouvrage est vrai dans toutes es parties, il donne une assez auvaise idée du caractère de ce meux écrivain; et s'il est faux, ne doit pas faire juger avan- eusement de la probité de onchesnay. Il résulte de cet it, qui n'est à la gloire ni de n ni de l'autre, qu'ils aimoient s les deux la satire et la mé- ance.

MONCHRÉTIEN, *Voyez* ONTCHRESTIEN.

MONCHY, (Charles de) nnu sous le nom de Maréchal Hocquincourt, étoit d'une no- et ancienne famille de Picar- , féconde en personnes de mé- e. Il se signala par sa valeur dans plusieurs siéges et batailles, à la Marfée, et à Villefranche en Roussillon. Il commanda l'aile gauche de l'armée Françoise à celle de Rhétel, en 1650. Cette journée lui valut, l'année sui- vante, le bâton de maréchal de France. Il défit ensuite les Es- pagnols en Catalogne, et força leurs lignes devant Arras; mais, sur quelques mécontentemens qu'il prétendoit avoir reçus de la cour, il se jeta dans le parti des ennemis, fut battu en 1652, à Bleneau par le grand *Condé*; et fut tué devant Dunkerque de trois coups de mousquet, le 13 juin 1658, en voulant reconnoître les lignes de l'armée Françoise. C'étoit un brave homme, franc, loyal, et qui ne manquoit pas d'esprit. — *Voy.* CHARLEVAL.

MONCHY, *Voy.* MOUCHY.

MONCK, (George) duc d'*Albemarle*, né en 1608, d'une fa- mille noble et ancienne, se si- gnala dans les troupes de *Charles premier*, roi d'Angleterre; mais, ayant été fait prisonnier par le chevalier *Fairfax*, il fut mis en prison à la Tour de Londres. Il n'en sortit que plusieurs années après, pour conduire un régi- ment contre les Irlandois Catho- liques. Après la mort tragique de *Charles I*, *Monck* eut le com- mandement des troupes de *Crom- well*, en Écosse. Il soumit ce pays; et la guerre de Hollande étant survenue, il remporta, en 1653, une victoire contre la flotte Hollandoise, où l'amiral *Tromp* fut tué. *Cromwell* étant mort, en 1658, le général *Monck* fit proclamer protecteur *Richard*, fils de cet usurpateur. *Charles II*, instruit de sa probité, lui écrivit alors pour l'exciter à le faire ren- trer dans son royaume. Le gé-

néral *Monck* forma aussitôt le dessein de rétablir ce prince sur le trône. Après avoir dissimulé quelque temps pour prendre des mesures plus efficaces, il se met, en 1660, à la tête d'une armée attachée à ses intérêts ; entre en Angleterre ; détruit par ses lieutenans les restes du parti de *Cromwell ;* pénètre jusqu'à Londres, où il casse le parlement factieux, en convoque un autre, et lui communique son dessein. On s'y porte avec enthousiasme ; Londres se déclare en faveur de *Charles*. *Monck* le fait proclamer roi, et va au-devant de lui à Douvres, lui porter le sceptre qu'il lui a rendu. Les fastes de l'Histoire Britannique n'ont pas fourni deux fois le spectacle d'une politique aussi profonde et aussi modérée. *Charles II*, pénétré de la plus vive reconnoissance, l'embrassa, le fit général de ses armées, son grand écuyer, conseiller d'état, trésorier de ses finances, et duc d'Albemarle. Le général *Monck* continua de rendre les services les plus importans au roi *Charles II*. Il mourut comblé de gloire et de biens, le 3 janvier 1679, à 70 ans, fut pleuré de son prince, et enterré à Westminster au milieu des rois et des reines d'Angleterre. Ce grand homme avoit l'air grave et majestueux ; l'esprit peu brillant, mais solide, ferme et égal. Il aimoit la vertu, et ne pouvoit souffrir l'injustice, même dans les soldats. Il répétoit souvent, qu'*une armeé ne doit point servir d'asile aux voleurs et aux scélérats*. On a de lui, *Observations politiques et militaires*, Londres, 1671, in-folio. Sa *Vie*, écrite par *Thomas Gumbe*, in-8°, en anglois, a été traduite en françois par *Guy Miège*, in-12. On apperçoit, dans toute la conduite de ce général, une politique sage, qui n'enfante que des projets avoués par la probité, ou ordonnés par le devoir ; et sa vie est un exemple qu'on peut concilier des démarches adroites, impénétrables, rusées, avec la plus exacte vertu.

MONCLAR, (Jean-Pierre-François de Ripert, seigneur de) procureur général du parlement d'Aix, mort de la pierre, dans sa terre de *Saint-Saturnin*, près d'Apt en Provence, en février 1773, pendant la révolution des parlemens, étoit un magistrat intègre, un homme d'esprit et un écrivain éloquent. Ses Mémoires, pour prouver les prétentions de la France sur le Comtat et sur Avignon, sont écrits avec force et avec clarté. Le roi le chargea d'accompagner le comte de *la Rochechouart*, pour en prendre possession en son nom, en 1768, et récompensa son mérite par une pension. Ses réquisitoires étoient distingués dans la foule ; et quoique ces ouvrages n'aient qu'un temps, on les recherche encore aujourd'hui. Ses *Comptes rendus* des Constitutions des Jésuites, et les *Mémoires* qu'il fit pour opérer leur destruction en Provence, lui firent beaucoup d'ennemis. Les partisans et quelques membres de la Société le représentèrent comme un homme emporté, comme un philosophe vain et orgueilleux, comme un sectateur du Déisme ; mais les juges équitables ne virent en lui qu'un magistrat actif, éclairé, zélé pour le maintien des libertés de l'Église Gallicane et des véritables maximes de l'administration. Il mourut dans des sentimens de piété. L'évêque d'Apt,

(*la Merlière*) ordonna à son confesseur de lui faire rétracter, avant que de l'administrer, ce qu'il avoit dit de peu favorable au saint Siége et aux Jésuites; le magistrat mourant se soumit, dit-on, à ce que vouloient le prélat et le confesseur.

MONCONYS, (Balthasar de) étoit fils du lieutenant criminel de Lyon. La peste qui ravageoit sa patrie, engagea son père à l'envoyer faire ses études à l'université de Salamanque, en 1618. Après avoir étudié la philosophie et les mathématiques, il voyagea dans l'Orient, pour y chercher les traces de la philosophie de *Mercure Trismégiste* et de *Zoroastre*. Ses recherches n'ayant pas satisfait sa curiosité, il revint en France, et mourut à Lyon en 1665. Ses connoissances le firent estimer des savans, sur-tout des amateurs de la chimie. Ses *Voyages* ont été imprimés en 3 vol. in-4°, et en 4 vol. in-12, par les soins de son fils et du Jésuite *Berthet*. Ils sont plus utiles aux savans qu'aux géographes. L'auteur s'est moins attaché à donner des descriptions topographiques, qu'à marquer les choses rares et recherchées; aussi *Sorbière* les préfère-t-il à ceux de *Petro de la Vallée*. Le style en est traînant et n'anime pas assez le lecteur.

MONCRIF, (François-Augustin PARADIS de) secrétaire des commandemens de M. le comte *de Clermont*, lecteur de la reine, l'un des *Quarante* de l'académie Françoise, et membre de celles de Nanci et de Berlin, naquit à Paris d'une famille honnête, en 1687, et y mourut le 12 novembre 1770, à 83 ans:

Avec des mœurs dignes de l'âge d'or,
Il fut un Ami sûr, un Auteur agréable;
Il mourut vieux comme *Nestor*,
Mais il fut moins bavard et beaucoup plus aimable.

Tel étoit *Moncrif*; un esprit fin, une figure prévenante, un desir constant de plaire, une humeur égale, douce et complaisante; l'avantage de lire d'une manière intéressante, de chanter des couplets délicats, de composer des madrigaux flatteurs, lui firent de bonne heure un grand nombre d'amis et d'amis illustres. Un célèbre ministre ayant été exilé en 1757, il demanda de le suivre dans sa retraite; et, en admirant cet attachement noble et généreux, on lui permit seulement d'aller tous les ans lui témoigner sa reconnoissance. Il sut non-seulement se faire aimer des grands, mais se faire respecter, en évitant également et l'orgueil qui offense leur amour propre et la bassesse qui engendre le mépris. *Louis XV* lui accorda les entrées: distinction refusée à *Voltaire*, dont il craignoit le coup d'œil perçant, et accordée à *Moncrif* qui joignoit la discrétion à la bonté. Ce prince le railloit quelquefois. *Savez-vous*, lui dit-il un jour, *qu'on vous donne quatre-vingts ans.... Oui, Sire*, répondit Moncrif, (qui ne vouloit pas paroître vieux) *mais je ne les prends pas*. Peu de personnes obligeoient avec plus de zèle, et donnoient avec plus de plaisir. Il éleva, il soutint des parens pauvres, sans rougir d'eux au milieu de la cour. Il avoit commencé par être maître de salle, et on a dit qu'il prévoyoit qu'il seroit obligé de défendre ses ouvrages à la pointe de l'épée. La

plupart n'avoient pas besoin de cette précaution. Les principaux sont : I. *Essai sur la nécessité et sur les moyens de plaire*, plusieurs fois réimprimé, in-12. Cette production, agréablement et finement écrite, est pleine de raison et de sagesse. On y desireroit peut-être aujourd'hui un peu plus de nerf et de philosophie : mais ce qui lui donne du prix, c'est que, contre l'usage de plusieurs moralistes, il avoit pratiqué ce qu'il enseignoit. Il s'étoit fait un système de contribuer aux agrémens des sociétés honorables où il étoit admis. Son seul tort, selon *d'Alembert*, est d'avoir cherché à réduire en préceptes un art dont il n'appartient qu'à la nature de nous donner des leçons. Son livre peut néanmoins être utile aux jeunes gens qui entrent dans le monde, et leur servir d'expérience anticipée. II. *Les Ames rivales*, petit Roman agréable, assaisonné d'une critique ingénieuse de nos mœurs. Cet ouvrage est fondé sur la chimère Indienne de la métempsycose. Un Brame qui eut occasion de le lire, regarda l'auteur comme un génie transcendant, et lui envoya en présent un manuscrit qu'il croyoit précieux. III. Les *Abdérites*, comédie médiocrement bonne. IV. Des *Poésies diverses*, pleines de délicatesse : on distingue surtout ses *Romances* et son conte du *Rajeunissement inutile*, remarquable par la douceur des vers, la finesse des réflexions et la grace de la narration. V. Quelques *Dissertations*, où il y a des idées et de l'esprit. On trouve ces pièces dans les Œuvres mêlées de l'auteur, Paris, 1743, in-12. VI. De petites *Pièces* en un acte, et qui font partie de divers Opéra appelés les *Fragmens : Zélindor*, *Ismène*, *Almasis*, les *Génies tutélaires*, la *Sibylle*. Il s'étoit consacré au genre lyrique, et il y réussissoit. On a encore de lui, en ce genre : l'*Empire de l'Amour*, ballet ; le *Trophée* ; les *Ames réunies*, ballet non représenté ; *Erosine*, pastorale héroïque. VII. L'*Histoire des Chats*, bagatelle jugée trop sévèrement dans le temps, et presque entièrement oubliée aujourd'hui. Cet ouvrage fut l'occasion d'une plaisanterie que lui fit le comte d'*Argenson*. Après la retraite de *Voltaire* en Prusse, il intéressa ce ministre pour obtenir la place d'*Historiographe*. *Historiographe*, lui dit le comte d'*Argenson*, vous voulez sans doute dire *Historiographe*. Ses *Œuvres* ont été recueillies en 1761, 4 vol. in-12.

MONDEJEU, *Voyez* Schulemberg.

MONDIR, vieillard Arabe, se rendit célèbre sous le règne du calife *Aaron Raschid* par sa sagesse et sa reconnoissance envers le premier visir *Barmecide*. Le calife, jaloux de la grande réputation de ce dernier, avoit défendu, sous peine de la vie, que l'on parlât de lui en sa présence. Malgré cette défense rigoureuse, *Mondir* venoit chaque matin devant le palais du ministre disgracié, et s'élevant sur une terrasse qui lui servoit de tribune, il entretenoit les passans des vertus de *Barmecide* et des services que l'on devoit à ses aïeux. Le calife irrité le fit venir devant lui pour le condamner à la mort. *Mondir* remercia *Aaron* d'avoir pensé à le

délivrer de la vie, puisqu'elle lui étoit devenue pénible, dès que *Barmecide* n'étoit plus heureux. Aussitôt il peignit avec tant de force les obligations qu'il avoit au visir, que le sultan ému, lui fit non-seulement grace de la vie, mais il lui donna une coupe d'or. *Mondir*, se prosternant à terre, s'écria : « *O Barmecide!* voilà encore un présent que je te dois. »

I. MONDONVILLE, (Jeanne de) fille d'un conseiller au parlement de Toulouse, se distingua de bonne heure par sa beauté et son esprit. Recherchée par divers seigneurs, elle épousa, en 1646, *Turles*, seigneur de *Mondonville*. Ayant perdu son époux, elle se consacra aux œuvres de piété sous la conduite de l'abbé *de Ciron*. Après avoir tenu quelque temps chez elle des écoles gratuites, elle travailla à l'instruction des Nouvelles Converties, et au soulagement des pauvres malades. Mad. *de Mondonville* forma ensuite le projet d'employer ses biens à la fondation d'une congrégation qui perpétuât ses œuvres de charité. Son dessein fut approuvé par *Marca*, archevêque de Toulouse; et l'abbé *de Ciron* fut nommé, en 1661, pour en dresser les statuts et les réglemens. Ce nouvel institut fut confirmé par un bref d'*Alexandre VII*, en 1662, autorisé de lettres-patentes en 1663. Peu de temps après, ces Constitutions furent imprimées avec l'approbation de dix-huit évêques et de plusieurs docteurs. C'est cet *Institut* si connu sous le nom ne *Congrégation des Filles de l'Enfance*. Mad *de Mondonville* avoit déjà formé des établissemens dans plusieurs diocèses, lorsqu'on prétendit « que ses *Constitutions* renfermoient des *maximes dangereuses*. » Les Jésuites écrivirent et agirent contr'elles. On nomma des commissaires pour les examiner, et la congrégation de l'*Enfance* fut supprimée par un arrêt du conseil de 1686, à l'instigation d'une Société qui depuis a eu le même sort. L'institutrice fut reléguée dans le couvent des Hospitaliers de Coutances, et privée de la liberté d'écrire et de parler à aucune personne de dehors. Elle y mourut, avec de grands sentimens de piété, en 1703. Les Filles de l'Enfance furent dispersées, et les Jésuites achetèrent leur maison pour y placer leur séminaire. Ils avoient combattu contre ces Filles infortunées, comme contre un ennemi redoutable, et ils recueillirent une partie de leurs dépouilles. Nous avons suivi dans cet article l'*Histoire Ecclésiastique* de l'abbé *Racine*. Les écrivains Jésuites sont moins favorables à la fondatrice des *Filles de l'Enfance*. Voici ce que dit l'un d'entr'eux, d'après *Reboulet* : « La cour eut des preuves incontestables que cette fondatrice (Mad. *de Mondonville*) avoit donné asile à des hommes de mauvaise doctrine et mal-intentionnés pour l'état, tel que le Père *Cerle* et l'abbé *Dorat* ; qu'elle avoit fourni à ceux-ci les moyens de sortir du royaume ; qu'elle avoit fait imprimer, dans sa maison et par ses Filles, plusieurs Libelles contre la conduite du roi et de son conseil. On enleva cette imprimerie ; on dressa des procès-verbaux ; et sur tous ces faits on eut quantité de dépositions authentiques et juridiques, avec les témoignages des plus anciennes Filles de cette

maison.... » Comment concilier des témoignages si différens ? L'Histoire n'est plus qu'un plaidoyer, où chacun chicane pour son parti. Pour nous, qui ne sommes d'aucun, nous suspendons notre jugement, et nous laissons la décision de ce procès au public sage et éclairé. Il parut, en 1734, une *Histoire des Filles de la Congrégation de l'Enfance*, par *Reboulet*, ex-Jésuite, et avocat à Avignon. L'abbé *de Juliard*, parent de Mad. *de Mondonville*, attaqua cette *Histoire* comme un libelle calomnieux, et la réfuta par un Mémoire en deux parties, qui contient : I. L'*INNOCENCE justifiée* ou l'*Histoire véritable des Filles de l'Enfance*. II. *Le MENSONGE confondu* ou *La preuve de la fausseté de l'Histoire calomnieuse des Filles de l'Enfance*. Le parlement de Toulouse condamna au feu l'*Histoire* de *Reboulet*, comme contenant des faits faux ou altérés. Cet auteur, qui n'avoit écrit que d'après les Mémoires de ses anciens confrères, répondit pour soutenir la vérité de son ouvrage. Mais le marquis *de Gardouche*, neveu de Mad. *de Mondonville*, obtint un arrêt du 27 février 1738, qui condamna au feu ce nouvel *Ecrit*, et ordonna des recherches rigoureuses contre l'auteur. *Voy.* REBOULET.

II. MONDONVILLE, (Jean-Joseph Cassanea de) l'un des plus célèbres musiciens du 18e siècle, vit le jour à Narbonne en 1715. Il acquit d'abord de la réputation à Paris, où il se rendit célèbre par l'exécution brillante et facile de son violon. Il fut rival et ami de *Guignon*, qui tenoit alors le premier rang dans ce genre. Ses *Sonates* de clavecin et ses *Symphonies*, ses Opéra d'*Isbé*, du *Carnaval du Parnasse*, de *Titon et l'Aurore*, de *Daphnis et Alcimadure*, le mirent bientôt dans la classe des compositeurs les plus distingués qui aient travaillé pour l'Opéra. Il excella aussi dans les *Motets*, qui lui méritèrent la place de maître de musique de la chapelle du roi. Il étoit occupé à de grands ouvrages de musique, qui enflammèrent son sang et précipitèrent ses jours. Il mourut à Belleville près de Paris, le 8 octobre 1772, à 57 ans, regretté de ses parens et de ses amis, qui trouvoient en lui un homme sensible, et une société douce, honnête et agréable. On n'avoit jamais vu au concert spirituel une affluence égale à celle qu'attirèrent les premiers essais de *Mondonville*. Trois morceaux de génie annoncèrent une lyre enchanteresse et savante, qui égaloit celle de *la Lande*. C'étoient le *Magnus Dominus*, le *Jubilate* et le *Dominus regnavit*, que l'on entend encore avec applaudissement.

MONDORY, (N**) naquit à Orléans, et devint le plus célèbre comédien de la troupe du Marais. Il y jouoit les premiers rôles. L'ardeur qu'il montroit dans son jeu avança ses jours. Il fut frappé d'apoplexie, comme il jouoit le rôle d'*Hérode* dans la tragédie de *Mariamne*, par *Tristan*.

MONDRAINVILLE, *Voyez* DUVAL, n.° I.

MONESTIER, (Blaise) Jésuite, professeur de philosophie à Clermont, et né dans ce diocèse en 1717. Ses *Principes de piété*, 1756, 2 vol. in-12, et sa *Vraie Philosophie*, 1774,

in-8°, renferment de bonnes leçons pour un chrétien et pour un véritable philosophe. Il mourut en 1776.

I. MONET, (N.) né à Lyon, devenu directeur de l'Opéra de cette ville, mit pour devise à son théâtre, et par allusion à son nom : *Mulcet, Movet, Monet.* On lui doit l'*Anthologie Françoise* en quatre vol. in-8°, 1765. Ce recueil, dont la musique est exécutée en caractères mobiles de *Fournier le jeune*, manque de goût et renferme des obscénités. Le discours sur l'origine de la Chanson françoise est ce qu'on peut y lire de mieux. Il a pour auteur *Meunier de Querlon*. *Monet* est mort vers 1770.

II. MONET, (Philibert) né en Savoie l'an 1566, mort à Lyon en 1643, à 77 ans, se distingua chez les Jésuites, où il entra par goût pour l'étude. Les langues l'occupèrent d'abord, et elles lui durent quelques ouvrages, éclipsés par ceux qu'on a donnés après lui. Son Dictionnaire Latin-François, intitulé : *Inventaire des deux Langues*, Paris, 1636, in-fol., eut cours dans le temps. *Monet* se tourna ensuite du côté du blason et de la géographie de la Gaule : ce qu'il a fait sur cette matière, est encore consulté quelquefois par les savans.

MONETA, (le Père) Dominicain de Crémone, vivoit du temps même de *St. Dominique*, et mourut vers 1240. Il se rendit célèbre par sa science et par son zèle contre les hérétiques de son temps. Le Père *Riccinius*, du même ordre, fit imprimer à Rome, en 1643, in-folio, un *Traité* latin du Père *Moneta* contre les Vaudois.

MONFORT, *Voyez* MONTFORT.

MONGAULT, (Nicolas-Hubert de) fils naturel de *Colbert Pouanges*, né à Paris en 1674, entra dans la congrégation de l'Oratoire. La délicatesse de sa santé l'obligea d'en sortir quelque temps après. Il demeura successivement auprès de *Colbert*, archevêque de Toulouse, qui le protégeoit ; et auprès de *Foucault*, qui trouva en lui ce qu'il avoit cherché, un homme qui savoit allier l'esprit avec le savoir. Ce seigneur connoissant le prix de l'abbé *Mongault*, lui procura une place à l'académie des Inscriptions, et celle de précepteur du duc de *Chartres*, fils du duc d'*Orléans*. *Mongault* sut se concilier, dans cette place importante et délicate, l'amitié et l'estime de son élève. Quoiqu'il pensât librement sur les matières de religion, il s'attacha, dit *Duclos*, à lui inspirer les principes les plus capables de l'effrayer, parce qu'il pensoit sans doute qu'on ne peut retenir les princes par des liens trop forts. L'abbaye de Chartreuve et celle de Villeneuve furent les récompenses de ses soins. Le duc de *Chartres* ajouta aux bienfaits de son père, les places de secrétaire général de l'infanterie françoise, de secrétaire de la province de Dauphiné, de secrétaire des commandemens du cabinet. L'abbé *Mongault* auroit voulu s'élever plus haut. Tandis que le cardinal *Dubois* se plaignoit d'être malheureux, depuis qu'il étoit grand ; l'abbé *Mongault* l'étoit encore plus, par l'envie qu'il lui portoit. De là les vapeurs dans lesquelles il a passé une partie de sa vie. Ces

vapeurs lui faisoient voir tout en noir : on le lui dit un jour. *Les vapeurs*, répondit-il, *font donc voir les choses comme elles sont.* L'abbé *Mongault* se servit avantageusement de son esprit pour satisfaire son ambition; mais il auroit été plus heureux, s'il s'en fût servi pour la modérer. L'académie Françoise se l'associa en 1718. Il mourut, le 15 août 1746, à 72 ans. Ce savant étoit d'un commerce aussi utile qu'agréable, à son humeur près. La duchesse d'*Orléans* l'admettoit souvent dans ses conversations particulières. Quoiqu'il eut vécu à la cour, il n'apprit jamais à flatter, et lorsqu'il n'estimoit, ni n'aimoit point, il exprimoit ses sentimens sans contrainte. *Dubois* ne put le faire entrer dans aucune de ses vues, même en lui faisant du bien. Ce cardinal desiroit que le duc de *Chartres*, colonel général de l'infanterie, vînt travailler avec lui; pour l'y engager, il voulut se servir de *Mongault*, qui lui répondit séchement : *Je n'abuserois jamais de la confiance du prince, pour l'engager à s'avilir.* On a de lui : I. Une Traduction françoise de l'*Histoire d'Hérodien*, dont la meilleure édition est celle de 1745, Paris, in-12. Cet ouvrage, fait avec beaucoup de soin et d'exactitude, est écrit d'ailleurs avec élégance. II. Une Traduction des *Lettres de Cicéron* à *Atticus*, Paris, 1714 et 1738, six vol. in-12. Cette version, aussi élégante et aussi exacte que celle d'*Hérodien*, est enrichie de notes qui font beaucoup d'honneur à son goût et à son érudition. On apprend dans le texte et dans les remarques, à connoître l'esprit et le cœur de *Cicéron*, et les personnages qui jouoient de son temps un grand rôle dans la république Romaine. III. Deux *Dissertations* dans les *Mémoires* de l'académie, qui font regretter qu'on n'en ait pas un plus grand nombre de la même plume.

MONGEZ, (Jean-André) né à Lyon en 1751, s'attacha à la congrégation de *Sainte-Geneviève*. Son zèle pour les progrès de l'Histoire naturelle, le fit embarquer avec *la Peyrouse*, et il a péri, à la fleur de son âge, dans cette glorieuse et fatale expédition. On lui doit : I. La continuation du *Journal de Physique*, où il fournit plusieurs articles. II. *Description de la machine inventée pour les fractures des jambes*, par *d'Albert Pieropare de Vicenze*, 1782. III. *Traduction de la Sciagraphie du règne minéral* de *Bergmann*, 1787, deux vol. in-8.°

MONGIN, (Edme) né à Baroville dans le diocèse de Langres, en 1668, fut d'abord précepteur du duc de *Bourbon* et du comte de *Charolois*. Il mérita par ses talens pour la chaire, une place à l'académie Françoise, en 1708, et l'évêché de Bazas en 1724. C'étoit un homme d'esprit et de goût. Ces deux qualités se font remarquer dans le recueil de ses Œuvres, publié à Paris, in-4°, en 1745. Cette collection renferme ses *Sermons*, ses *Panégyriques*, ses *Oraisons funèbres* et ses *Pièces académiques*. Ce prélat mourut en 1746, à Bazas, âgé de 79 ans, après avoir conduit son diocèse avec beaucoup de prudence et de sagesse. Son caractère étoit aimable et sa conversation enjouée. Il aimoit la paix. Ce fut lui qui dit à *M. de Brissac*,

évêque de Condom, qui vouloit publier un Mandement sur les disputes du jansenisme : *Monseigneur, parlons beaucoup, et écrivons peu.*

MONGOMERI, *Voy.* MONTGOMMERY.

MONICOULT, (N*) fut consul de France à Dantzick et à Saint-Pétersbourg. Il est mort vers 1760, après avoir donné, en 1724, au théâtre Italien le *Dédain affecté*, comédie en trois actes.

MONIÈRE, (Jean de la) doyen des médecins du collége de Lyon, publia en 1626 un assez bon traité sur la *Dyssenterie* et un autre sur la *Peste*.

MONIME DE MILET; célèbre par sa beauté et par sa chasteté, plut tellement à *Mithridate*, que ce prince employa tous les moyens imaginables pour ébranler sa vertu ; mais tous furent inutiles. La résistance ne fit que l'animer, et il l'épousa pour satisfaire son amour. Bientôt vaincu par *Lucullus*, et craignant que *Monime* ne tombât entre les mains du vainqueur, il lui ordonna de mourir. *Racine* a mis *Monime* sur la scène. Elle y excite cet intérêt que font éprouver toutes les productions de ce grand poëte, *Voyez* MITHRIDATE.

MONIN, (Jean-Edouard du) natif de Gy, dans le comté de Bourgogne, publia, sous le règne de *Henri III*, un grand nombre de *Pièces* de poésie : des *Latines*, en 1578 et 1579, deux vol. in-8.°; et des *Françoises*, 1582, in-12. Il fut regardé comme l'un des plus beaux génies de son siècle. On a encore de lui, deux *Tragédies* imprimées : l'une sous le titre de *Carême* de *du Monin*, Paris, 1584, in-4.° ; l'autre, sous celui de *Orbec-Oronte*, dans le *Phénix* de *du Monin*, 1585, in-12. Il fut assassiné en 1586, à 29 ans, après avoir donné de grandes espérances. Il possédoit déjà plusieurs langues, et presque toutes les sciences. On l'a comparé à *Pic de la Mirandole*, à *Postel*, à *Agrippa*, et aux autres génies précoces. On n'applaudit guère à ce jugement, quand on lit les vers de *du Monin* : ils sont si obscurs, si plats, si traînans, si défigurés par une érudition pédantesque, qu'on ne trouve pas étrange qu'à son âge il eût enfanté de telles productions. *Voëtius* a prétendu, sans preuve, que le cardinal *du Perron* avoit eu part au meurtre de ce jeune homme, pour se venger de quelques mauvaises satires.

MONIQUE, (Sainte) née en 332 de parens Chrétiens, fut mariée à *Patrice*, bourgeois de Tagaste en Numidie, dont elle eut deux fils et une fille. Elle convertit son mari qui étoit Païen ; et elle obtint, par ses prières et par ses larmes, la conversion de son fils aîné, depuis *St. Augustin*, qui étoit engagé dans les plaisirs du siècle et imbu des erreurs du Manichéisme. Après avoir enfanté ce cher enfant à l'Eglise et à la religion, elle mourut en 387, à Ostie, où elle s'étoit rendue avec lui pour passer en Afrique.

MONMOREL, (Charles le Bourg de) né à Pont-Audemer, fut fait aumônier de Mad. la duchesse de *Bourgogne* en 1697. L'abbaye de Lannoi fut la récompense de son talent pour la chaire, autant que l'effet de la

protection de Mad. *de Maintenon*. Nous avons de lui un recueil d'*Homélies* estimées, quatre volumes sur l'Evangile des Dimanches, trois volumes des jours de Carême, un volume de la Passion, et deux des Mystères de J. C. et de la Sainte Vierge. Cette collection, précieuse aux curés de campagne, et même à ceux des villes, forme dix vol. in-12. L'auteur écrit avec simplicité, avec précision, et ne s'éloigne guère de la méthode et du style des Saints Pères, dont il place à propos les plus belles sentences. Nous ignorons l'année de sa mort.

MONMORENCI, *Voyez* MONTMORENCY.

MONMORT, *Voyez* V. HABERT *et* MONTMAUR.

MONMOUTH, *Voy.* MONTMOUTH.

MONNEGRO, *ou* DE TOLÈDE, (Jean-Baptiste) sculpteur et architecte, mort en 1590, à Madrid sa patrie, dans un âge très-avancé, se fit une grande réputation en Espagne par son habileté. C'est lui qui fit bâtir, par ordre de *Philippe II*, l'église de l'Escurial, dédiée à *saint Laurent*. Les statues des six rois qu'on voit sur la façade de ce temple, sont aussi l'ouvrage de son ciseau.

I. MONNIER, (Pierre le) né auprès de Vire, d'une famille honnête, mérita par ses talens une chaire de philosophie, au collége d'Harcourt à Paris. L'académie des Sciences se l'associa, et le perdit, le 27 novembre 1757, à l'âge de 82 ans. On a de lui, *Cursus Philosophicus*, 1750, en 6 vol. in-12. Ce cours a eu du succès, et on le dictoit dans plusieurs colléges de province. On y trouve non-seulement les notions géométriques nécessaires à tout physicien, mais encore les questions de physique traitées avec assez d'étendue, et pour l'ordinaire avec méthode et clarté. Son système général est le cartésianisme corrigé, étayé de fausses suppositions, si communes à tous les faiseurs d'hypothèses. Mais il a écarté les questions absurdes et vaines dont on chargeoit autrefois les livres de ce genre. L'académie, dont il étoit membre, lui doit aussi divers Mémoires. — *Pierre-Charles le* MONNIER, son fils, professeur de philosophie au collége royal, et savant astronome, fut l'un des quatre savans envoyés, en 1736, sous le Pôle pour déterminer la figure de la *Terre*. Il étoit membre de l'académie des Sciences comme son père. Il est mort à la fin de l'an sept.

II. MONNIER, (Louis-Guillaume) fils et frère des précédens, devint aussi membre de l'académie des Sciences. Il embrassa la médecine, et y eut des succès. Dans un Mémoire sur l'électricité de l'air, il fut le premier qui annonça que la matière de la foudre et celle de l'électricité devoient être la même. Les articles *Aimant* et *Aiguille aimantée*, dans l'Encyclopédie, sont de lui. Il avoit professé pendant trente ans la botanique au jardin des plantes. Il est mort en l'an huit.

III. MONNIER, (N. le) étoit de Normandie, et se fit abbé; il se distingua jeune par son amour pour la littérature et la candeur de son caractère. On lui doit : I. Un recueil de *Fables*

qui ont de la naïveté et des graces. II. Une traduction de *Térence*. C'est la meilleure que nous ayons de ce poëte comique. III. Une *Lettre* sur l'établissement des prix de vertus et des *Rosières*. L'abbé *le Monnier* fut emprisonné sous le règne de la terreur, où l'on ne respectoit ni les talens ni les vertus. Après dix-huit mois de prison, le 9 thermidor lui rendit la liberté. Il est mort à Paris le 4 avril 1797, presque subitement, à l'âge de 76 ans.

MONNOYE, (Bernard de la) né à Dijon le 15 juin 1641, fit paroître dès son enfance de grandes dispositions pour les belles-lettres. On vouloit l'engager à se consacrer au barreau; mais son inclination l'entraînoit vers la littérature légère et la poésie. Il se contenta de se faire recevoir correcteur en la chambre des comptes de Dijon, en 1672. L'exercice de cette charge ne l'empêcha point de se rendre habile dans les langues grecque, latine, italienne et espagnole, dans l'histoire et dans la littérature. Il remporta le prix de l'académie Françoise, en 1671, par son poëme du *Duel aboli*, qui fut le premier de ceux que l'académie a distribués. Le sujet de ses autres pièces, qui remportèrent aussi le prix, est: pour l'année 1673, *La Gloire des Armes et des Belles-Lettres, sous Louis XIV*; pour 1677, *L'éducation de Monseigneur le Dauphin*; pour 1683, *Les grandes choses faites par le Roi en faveur de la Religion*, en concurrence avec l'abbé *du Jarry*; enfin, pour l'année 1685, *La Gloire acquise par le Roi en se condamnant dans sa propre cause*. Sa pièce intitulée: *L'Académie Françoise sous la protection du Roi*, ayant été envoyée trop tard en 1675, ne put être admise à l'examen. Malgré les lauriers qu'il avoit recueillis dans la capitale, il ne put se décider à s'y fixer. « A Paris, disoit-il, on ne verroit en moi que le bel esprit: profession, à mon avis, aussi dangereuse que celle de danseur de corde. Je n'ai d'ailleurs aucune ambition, même littéraire; et quant à ma fortune, toute bornée qu'elle est, j'en suis content. Je n'ai jamais rien demandé au roi, et je le prie seulement de ne me rien demander. » Son absence de Paris retarda son entrée à l'académie Françoise, qui ne se l'associa qu'en 1713, et il étoit bien juste qu'un athlète qui avoit été couronné cinq fois, fût assis avec ses juges. Ses nouveaux confrères le dispensèrent, (honneur que personne n'a partagé avec lui) des visites de réception. Le fameux système de *Law* plongea *la Monnoye* dans la misère. Un tel coup le frappa sans l'abattre. Le duc *de Villeroi*, sensible à son mérite et à son infortune, lui donna une pension de 600 livres, et lui défendit de passer à son hôtel pour le remercier. *La Monnoye* trouva son bienfaiteur chez Mad. la comtesse *de Caylus*; mais, au premier mot de remercîment, le généreux duc l'interrompit, et lui dit: *Oubliez tout cela, Monsieur; c'est à moi de me souvenir que je suis votre débiteur.* La poésie ne faisoit pas la principale occupation de *la Monnoye*; il avoit su joindre à ce talent, dès sa plus tendre jeunesse, une vaste littérature. Son érudition presque unique embrassoit la parfaite connoissance des livres et des

auteurs de tous les pays, et la discussion pénible des anecdotes littéraires dont aucune ne lui échappoit. Les bibliographes le regardoient comme leur Oracle, et c'est ainsi qu'ils l'appeloient, malgré le silence que sa modestie avoit exigé d'eux. Les qualités de son cœur égaloient celles de son esprit; son caractère étoit égal, poli et officieux. Il aimoit la joie et savoit l'inspirer. Le poëte *Lainez* étant à Dijon, entraîna un soir *la Monnoye* dans un cabaret, où une conversation vive et aimable, échauffée par d'excellent vin, les retint jusqu'à neuf heures du matin. Mad. *de la Monnoye*, inquiète de l'absence de son mari, fut le chercher jusque dans ce cabaret. *Lainez* l'appercevant de loin, s'écria: « *Voilà ta femme* »! *La Monnoye* qui ne la voyoit point encore, parce qu'il avoit la vue basse, lui dit: « *Ah! mon ami, voilà le premier bon office que m'ait rendu ma vue.* » Ceci n'étoit qu'une plaisanterie; il avoit toujours aimé et estimé son épouse, qu'il ne perdit qu'en 1726, et qu'il suivit bientôt après. Ce littérateur estimable mourut à Paris le 15 octobre 1727, à 88 ans. Ses principaux ouvrages sont: I. Des *Poésies Françoises*, in-8.°, imprimées en 1716 et en 1721. II. De *Nouvelles Poésies*, imprimées à Dijon en 1743, in-8.° Ces deux Recueils méritent des éloges; il y a plusieurs vers heureux et quelques morceaux agréables. Le style en est quelquefois prosaïque: la douce chaleur de la poésie ne s'y fait pas toujours sentir; mais, dans ces sortes de collections, tout ne peut pas être égal. *La Monnoye* avoit traduit en vers françois un Poëme espagnol, qui a pour titre: *Glose de Ste Thérèse*; dont Mad. *de la Vallière*, alors Carmélite, eut la modestie de refuser la dédicace. Cette version fut quelque temps manuscrite; on proposa à l'illustre *Racine* de faire une nouvelle traduction de cette *Glose*; il connoissoit celle de *la Monnoye*, et il répondit: *Je ne saurois mieux faire que lui.* (*Voyez* I. BARBIER; MÉNAGE; II. NICAISE; PELLEGRIN.) III. Des *Poésies Latines* imprimées dans le recueil précédent. Ce sont des Fables, des Epigrammes, des Contes. « Trop de licence dans l'expression, réduit à un très-petit nombre les morceaux qui peuvent se lire à des oreilles chastes. Une diction élégante et simple, un tour fin, naturel et plaisant, de la vivacité dans le récit, voilà ce qui caractérise ce conteur, comparable, on ose le dire, à tout ce que nous avons de meilleur en ce genre. » (*Bibliothèque d'un Homme de goût.*) Ces *Poésies* ont été recueillies par l'abbé *d'Olivet*, avec celles de *Huet*, *Massieu* et *Fraguier*. IV. Des *Noëls Bourguignons*, 1720 et 1737, in-8°, que l'on regarde comme un chef-d'œuvre de naïveté; mais il faut être Bourguignon pour la bien sentir. Quand on ne l'est pas, on peut bien trouver grossier ce qui paroit naïf à d'autres. V. Des Remarques sur le *Menagiana*, de l'édition de 1715, en 4 vol. in-12, avec une Dissertation curieuse sur le livre *De tribus Impostoribus*. Il s'attache à prouver que cette horrible production n'a jamais existé, du moins en latin. Il peut se faire effectivement que d'abord ce livre a été imaginaire, et que ceux qu'on a vus depuis n'ont été faits que d'après le titre. Mais il paroît que *la Monnoye*

se

se trompe, en croyant qu'il n'existoit pas encore en 1712 : M. *Crevenna*, citoyen d'Amsterdam, en possède un exemplaire latin dans sa riche bibliothèque, dont nous avons le Catalogue raisonné en cinq vol. in-4.° Cet exemplaire, de 46 pages in-8°, porte l'année 1598. Il est vrai que M. *Crevenna* le croit postérieur à cette date ; mais il n'est pas vraisemblable qu'il soit plus récent que la Dissertation de *la Monnoye*. Il y a cependant des gens qui attribuent cette fraude à *Straubius*, qui fit imprimer ce livre à Vienne en Autriche, en 1753, sur une prétendue ancienne édition qui est très-suspecte, et peut-être imaginaire. M. *Crevenna* a une traduction françoise qui n'a aucun rapport avec l'exemplaire latin. L'un et l'autre sont des libelles très-plats, sans esprit et sans raison, indignes d'attention, et plus encore d'une réfutation sérieuse. Ceux à qui on a attribué le livre *De tribus Impostoribus*, sont *Simon* de Tournay, *Averroës*, l'empereur *Fréderic II*, son chancelier *Pierre Desvignes*, *Alphonse X* roi de Castille, *Campanella*, *Muret*, *Bocace*, *Rabelais*, *Dolet*, *Postel*, *Erasme*, *le Pogge*, *Pierre Arétin*, *Jordan Bruno*, *Pomponace*, *Servet*, *Ochin*, *Machiavel*, *Pucci*, *Arnaud de Villeneuve*. Il est difficile de choisir dans cette nomenclature. VI. De savantes *Notes* sur la *Bibliothèque choisie* de *Colomiès*. VII. Des Remarques sur les *Jugemens des Savans* de *Baillet*, et sur l'*Anti-Baillet* de *Ménage*. VIII. Des Remarques sur les *Bibliothèques* de *du Verdier* et de *la Croix-du-Maine*, Paris, 1772, 6 volum. in-4.° IX. Des *Notes* sur l'éducation de *Rabelais*, de 1715 : elles sont plus grammaticales qu'historiques. X. C'est à *la Monnoye* qu'on doit l'édition de plusieurs de nos poëtes François, imprimés chez *Coustellier*, et le *Recueil des Pièces choisies, en prose et en vers*, publié en 1714, à Paris, sous le titre d'Hollande. On a donné la collection de ses *Œuvres*, 1769, trois vol. in-8°, et on en a tiré, en 1780, un vol. in-12 d'*Œuvres choisies*, où il y a plus de choix que dans les trois volumes in-8° : on y trouve ce que son génie poétique a produit de meilleur.—Il y a eu dans ce siècle un avocat au parlement de Paris, mort depuis quelques années, nommé LA MONNOYE. C'étoit un homme plein de finesse dans les idées comme dans la figure. Il portoit au barreau le ton d'une conversation agréable et facile. Ses qualités aimables inspiroient l'attachement et le respect.

MONOPHILE, eunuque de *Mithridate*. Ce roi lui confia la princesse sa fille, et le château où il l'avoit renfermée pendant la guerre qu'il eut à soutenir contre *Pompée*. *Manlius-Priscus* le somma de rendre ce château de la part du général Romain, qui venoit de gagner une bataille sur *Mithridate* : mais *Monophile* poignarda la princesse, et se poignarda lui-même, pour ne point survivre à la honte de son maître.

MONOTHÉLITES, *Voyez* SERGIUS.

MONOYER, (Jean-Baptiste) peintre, né en 1635 à Lille, ville de la Flandre Françoise, mourut à Londres en 1699, à 64 ans. On ne pouvoit avoir plus de talent que *Monoyer* pour peindre les fleurs. On trouve dans ses

tableaux une fraîcheur, un éclat, un fini, enfin une vérité qui le disputent à la nature même. Milord *Montaigu*, ayant connu ce célèbre artiste pendant son séjour en France, l'emmena à Londres, où il employa son pinceau à décorer son magnifique hôtel. Il y a plusieurs maisons à Paris ornées des ouvrages de ce maître. Le roi possède un grand nombre de ses tableaux, qui sont répandus dans plusieurs de ses châteaux. On a gravé d'après lui. Il a aussi gravé plusieurs de ses Estampes. — *Antoine* MONOYER, son fils, a été son élève et membre de l'académie.

MONPENSIER, *Voy.* MONTPENSIER.

MONPER, (Joseph) peintre paysagiste de l'école Flamande, dont les tableaux vus de loin font un grand effet, naquit à la fin du 16ᵉ siècle.

MONRO, (Alexandre) célèbre médecin, professeur d'anatomie dans l'université d'Edimbourg, naquit à Londres, en 1697, et mourut en 1767, à 70 ans. Après avoir voyagé en France et en Hollande pour se perfectionner dans l'art de guérir, il vint l'exercer dans sa patrie, et ce fut avec le plus grand succès. Il se fixa à Edimbourg où son père avoit été chirurgien, et y fut nommé démonstrateur aux écoles de chirurgie. Il passoit pour un des plus grands anatomistes de son siècle. Il publia successivement divers écrits en anglois très-estimés : I. *Anatomie*, Edimbourg, 1726, et réimprimée plusieurs fois depuis : ce que l'auteur dit des nerfs a été publié en latin à Franeker, 1754, sous le titre d'*Anatome nervorum contracta*. M. *Sue* a donné l'Ostéologie de *Monro* en françois, sous ce titre : *Traité de l'Ostéologie, traduit de l'anglois de M. Monro*, Paris, 1759, 2 volum. in-folio, avec un grand nombre de planches. C'est un vrai chef-d'œuvre de typographie. II. *Essai sur les Injections anatomiques*, traduit en latin, Leyde, 1741, in-8.° III. *Examen des Remarques de* Mrs Winslow, Ferrein *et* Walthers, *sur les Muscles*, Edimbourg, 1752. IV. *Médecine d'armée*, traduite en françois par M. *le Bègue de Presle*. V. Il a enrichi les *Mémoires* de la Société d'Edimbourg d'un grand nombre de pièces intéressantes. Deux de ses fils se distinguent dans la médecine à Edimbourg. On a de l'un d'eux, une *Dissertation sur l'Hydropisie*, estimée, que *Savari* a traduite en françois, Paris, 1760, in-8.° Il a publié une partie des traités de son père, sous le titre d'*Œuvres d'Alexandre Monro*, Londres, 1781, in-4°, en anglois.

MONS-AUREUS, *Voyez* MONTDORÉ.

MONSIGNANI, (*Elisæus*) natif du Frioul, se fit Carme, et fut fait quatre fois procureur du Père Général de l'ordre. Il mourut à Rome, en 1737, après avoir publié *Bullarium Carmelitarum*, Rome, 1715-1718, deux volumes in-folio; ouvrage qui a demandé beaucoup de recherches.

MONSON, (Guillaume) amiral Anglois, qui eut, en 1635, le commandement de la flotte contre les François et les Hollandois, et qui, malgré ses services, essuya bien des tra-

verses dans sa patrie. Il mourut en 1643, laissant un *Traité de Navigation*, 1682, in-fol.

MONSTIER, (Artus du) Récollet, né à Rouen, employa le temps que ses exercices de religion lui laissoient libre, à travailler sur l'Histoire de sa province. Il en a composé cinq vol. in-folio. Le troisième, qui traite des abbayes, a paru à Rouen, en 1663, in-folio, sous le titre de *Neustria Pia*; livre rare. L'auteur mourut en 1662, pendant qu'on imprimoit ce volume, ce qui sans doute a empêché les autres de paroître. Les deux premiers traitent des Archevêques et Evêques, sous le titre de *Neustria Christiana*; le quatrième, des Saints, sous le titre de *Neustria Sancta*; et le cinquième, de différens objets, sous le titre de *Neustria Miscellanea*. On a encore du P. *du* MONSTIER : I. *De la sainteté de la Monarchie Françoise, des Rois Très-Chrétiens, et des Enfans de France*, Paris, 1638, in-8.° II. *La Piété Françoise envers la Ste Vierge Notre-Dame-de-Liesse*, Paris, 1637, in-8.° C'étoit un bon compilateur et un écrivain un peu lourd.

MONSTRELET, (Enguerrand de) né à Cambrai au quinzième siècle, d'une famille noble et ancienne, mourut gouverneur de cette ville, en 1453. Il a laissé une *Chronique* ou *Histoire curieuse et intéressante des choses mémorables arrivées de son temps*, depuis l'an 1400, jusqu'en 1467. L'édition la plus ample est celle de 1572, Paris, 2 vol. in-fol. L'auteur y raconte d'une manière simple et vraie, mais très-diffuse, la prise de Paris et de la Normandie par les Anglois, les guerres qui éclatèrent entre les maisons d'*Orléans* et de *Bourgogne*. On l'accuse de pencher un peu trop en faveur de la dernière. Son ouvrage est précieux, sur-tout par le grand nombre de Pièces originales qu'il renferme. Les éditions gothiques sont, dit-on, plus fidelles que les autres. Les quinze dernières années de son Histoire sont d'une main étrangère.

MONT, *Voyez* DUMONT, n.° II. *et* ROBERT, n.° XIV.

MONTAGNAGOUT, (Guillaume) troubadour Provençal, célèbre au 13^e^ siècle, acquit sa réputation par des *Sirvantes* et des *Chansons*. Il n'aimoit pas le faste des gens d'église. « Qu'ils renoncent, disoit-il, au monde, et songent uniquement à leur salut; qu'ils dépouillent la vanité et la convoitise; qu'ils n'usurpent pas le bien d'autrui, et on les croira. A les entendre, ils ne veulent rien; mais à les voir, ils prennent tout, sans égard pour personne. »

MONTAGNE, (Jean de la) *Voyez* LIND.

MONTAGNE *ou plutôt* MONTAIGNE, (Michel de) naquit au château de ce nom, dans le Périgord, le 28 février 1533, de *Pierre Eyquem*, seigneur de *Montagne*, élu maire de la ville de Bordeaux. Son enfance annonça les plus heureuses dispositions, et son père les cultiva avec beaucoup de soin. Dès qu'il fut en état de parler, il mit auprès de lui un Allemand, qui ne s'énonçoit qu'en latin, de façon que cet enfant entendit parfaitement cette langue dès l'âge de six ans. On lui apprit ensuite le grec par forme de divertisse-

ment, et on cacha toujours les épines de l'étude sous les charmes du plaisir. Son père portoit ses attentions pour lui jusqu'au scrupule; il ne le faisoit éveiller le matin qu'au son des instrumens, dans l'idée que c'étoit gâter le jugement des enfans, que de les éveiller en sursaut. Dès l'âge de treize ans il eut fini son cours d'études, qu'il avoit commencé et achevé au collége de Bordeaux, sous *Crouchi*, *Buchanan* et *Muret*, personnages illustres par leur goût et par leur érudition. Ses progrès sous de tels maîtres ne purent qu'être rapides. Destiné à la robe par son père, il épousa *Françoise de la Chassaigne*, fille d'un conseiller au parlement de Bordeaux. Il posséda lui-même pendant quelque temps une charge semblable, qu'il quitta ensuite par dégoût pour une profession qui n'avoit pour lui que des ronces. L'étude de l'homme, voilà quelle étoit la science qui l'attachoit le plus. Pour le connoître plus parfaitement, il alla l'observer dans différentes contrées de l'Europe: il parcourut la France, l'Allemagne, la Suisse, l'Italie, et toujours en observateur curieux et en philosophe profond. Son mérite reçut par-tout des distinctions. On l'honora à Rome, où il se trouvoit en 1581, du titre de *Citoyen Romain*. Il fut élu la même année maire de Bordeaux, après le maréchal *de Biron*, et il eut pour successeur le maréchal *de Matignon*: mais l'administration de ces deux hommes illustres ne fit pas oublier la sienne. Les Bordelois en furent si satisfaits, qu'en 1582 ils l'envoyèrent à la cour pour y négocier leurs affaires. Après deux ans d'exercice, il fut encore continué deux autres années. Il parut avec éclat quelque temps après aux États de Blois, en 1588. Ce fut sans doute pendant quelques-uns de ses voyages à la cour, que le roi *Charles IX* le décora du collier de l'ordre de *Saint-Michel*, *sans qu'il l'eût*, dit-il, *sollicité*. Tranquille enfin, après différentes courses, dans son château de Montagne, il s'y livra tout entier à la philosophie. Il y essuya cependant quelques orages passagers, pendant les guerres civiles qui désolèrent la France, sous *Charles IX*. Un jour, un inconnu se présenta devant les fossés de son château, feignant d'être poursuivi par des religionnaires: introduit par *Montaigne*, il lui raconta, que, voyageant avec plusieurs de ses amis, une troupe de gens de guerre les avoit attaqués, que leur bagage avoit été pillé, que ceux qui avoient opposé de la résistance avoient été tués, et qu'on avoit dispersé les autres. *Montaigne* ne soupçonna pas un instant la bonne foi de ce fourbe. C'étoit néanmoins un chef de parti, qui se servoit de ce stratagème pour introduire sa troupe dans le château. Un moment après, on vient avertir *Montaigne* qu'il paroissoit deux ou trois autres cavaliers. Celui qui avoit été introduit le premier, dit qu'il les reconnoissoit pour ses camarades. Le philosophe, touché de compassion, les accueillit avec bonté. Ceux-ci furent suivis de plusieurs autres: en sorte que la cour du château fut bientôt remplie d'hommes et de chevaux. *Montaigne* s'appercevant trop tard de sa méprise, paya de bonne contenance, et ne changea rien dans ses manières. Il s'empressa de procurer à ses hôtes, tout ce

qu'ils demandoient, leur fit distribuer des rafraîchissemens, et en agit avec tant de cordialité et de politesse, que leur chef n'eut pas le courage de donner le signal du pillage de la maison d'un homme, dont les bons procédés l'avoient subjugué. La vieillesse de *Montaigne* fut affligée par les douleurs de la pierre et de la colique, et il refusa toujours les secours de la médecine, à laquelle il n'avoit point de foi. *Les Médecins*, disoit-il, *connoissent bien* Galien, *mais nullement le Malade.* Persuadé que la patience et la nature guérissent plus de maux que les remèdes, il ne prenoit jamais de purgatif même en maladie. *Je laisse*, disoit-il, *faire la nature, et je suppose qu'elle s'est armée de dents et de griffes pour se défendre contre les assauts des maladies.... Faites ordonner une médecine à votre cervelle*, disoit-il aux malades imaginaires de son temps, *elle y sera mieux employée qu'à votre estomac.* Sa haine pour la science des médecins étoit héréditaire. Au reste, il raisonnoit avec eux volontiers, et il leur pardonnoit *de vivre de notre sottise, attendu qu'ils n'étoient pas les seuls.* Il mourut d'une esquinancie, qui le priva pendant trois jours de l'usage de la langue, sans lui rien ôter de son esprit. Il suppléa dans cette extrémité au défaut de la parole, par l'écriture. Sentant sa fin approcher, quelques gentilhommes de ses voisins vinrent, à sa prière, pour l'encourager dans ses derniers momens. Dès qu'ils furent arrivés, il fit dire la messe dans sa chambre. A l'élévation de l'hostie, il se leva sur son lit pour l'adorer; mais une foiblesse l'enleva dans ce moment même, le 15 septembre 1592, à 60 ans. *Montaigne* s'est peint dans ses *Essais*; mais il n'avoue que quelques défauts indifférens, et dont même se parent certaines personnes. Il convient, par exemple, d'être indolent et paresseux; d'avoir la mémoire fort infidelle; d'être ennemi de toute contrainte et de toute cérémonie: « A quoi serviroit-il de fuir la servitude des cours, si on l'entraînoit jusque dans sa tanière? » *Montaigne* se flattoit de connoître les hommes à leur silence même, et de les découvrir mieux dans les propos gais d'un festin, que dans la gravité d'un conseil. Passionné pour des amitiés *exquises*, il étoit peu propre aux amitiés communes. Il recherchoit la familiarité des hommes instruits, dont les entretiens sont, suivant son expression, *teints d'un jugement mûr et constant, et mêlés de bonté, de franchise, de gaieté et d'amitié.* C'étoit aussi un commerce bien agréable pour lui, que celui des belles et honnêtes femmes; mais c'est un commerce où il faut un peu se tenir sur ses gardes, et, notamment *ceux en qui*, disoit-il, *le corps peut beaucoup, comme en moi.* La modération dans les plaisirs permis, lui paroissoit seule pouvoir en assurer la durée. *Les Princes*, dit-il, *ne prennent pas plus de goût aux plaisirs, dans leur satiété, que les Enfans-de-chœur à la Musique.* L'imagination étoit, à ses yeux, une source féconde de maux. « Le laboureur, dit-il, n'a du mal que quand il l'a: l'autre a souvent la pierre en l'ame avant qu'il l'ait aux reins. Vous tourmenter des maux futurs par la prévoyance, c'est prendre votre robe fourrée dès la Saint-Jean, parce que vous

en aurez besoin à Noël.» Il avoit, sur l'éducation, des idées qu'on a renouvelées de nos jours, ainsi qu'un grand nombre d'autres dont on ne lui a pas fait honneur. Il vouloit que la liberté des enfans s'étendît au moral et au physique. Les langes, les emmaillottemens, lui paroissoient nuisibles. Il pensoit même que l'habitude pourroit nous former à nous passer de vêtemens, puisque nous n'en avons pas besoin pour le visage et pour les mains. Il réprouvoit ce régime trop exact, qui rend le corps incapable de fatigue et d'excès. Les vues de ce philosophe sur la législation et l'administration de la justice, éclairèrent non-seulement son siècle, mais ont été utiles au nôtre. Les abus dont il se plaignoit subsistent encore, et plusieurs n'ont fait que s'accroître. Il eût voulu plus de simplicité dans les lois et dans les formes. *Il y a plus de Livres sur les Livres*, dit-il en parlant de la jurisprudence, *que sur autres sujets. Nous ne faisons que nous entre-glosser. La science*, dit-il ailleurs, *est un sceptre dans certaines mains, et dans d'autres une marotte.* « Si par l'étude notre ame n'en va pas un meilleur branle, si nous n'en avons le jugement plus sain, j'aimerois autant que nous eussions passé le temps à jouer à la paume : au moins le corps en seroit plus allègre.» Il trouvoit que les lois avoient souvent l'inconvénient d'être inutiles par leur sévérité même. Il étoit fâché qu'il n'y en eût point contre les oisifs et l'oisiveté. *Tel pourroit*, selon lui, *n'offenser point les Lois, que la Philosophie feroit très-justement fouetter.* En déplorant les excès de la justice criminelle, il s'écria : *Combien ai-je vu de condamnations plus criminelles que le crime !* Sa morale, presque toujours indulgente, étoit sévère sur certains points. Il s'élevoit fortement contre *ceux qui se marient sans s'épouser : Ceux qui se marient sans espérance d'enfans, commettent un homicide à la mode de Platon.* Il vouloit qu'on fût philosophe autrement qu'en spéculation. *Quelque Philosophe que je sois, je le veux être ailleurs*, disoit – il, *qu'en papier.* Il se proposoit de conformer, non sa vieillesse, mais toute sa vie à ses préceptes ; et il ne prétendoit point *attacher la queue d'un Philosophe à la tête et au corps d'un homme perdu.* Il avoit cependant la bonne foi de dire, en parlant de lui-même : « Je suis tantôt sage, tantôt libertin ; tantôt vrai, tantôt menteur ; chaste, impudique, puis libéral, prodigue et avare ; et tout cela selon que je me vire.» Il souffroit sans peine d'être contredit en conversation ; aimoit même à contester et à discourir. Un de ses plaisirs étoit d'étudier l'homme dans des *ames neuves*, comme dans celles des enfans et des gens de la campagne. Il craignoit d'offenser, et il réparoit par l'ingénuité de ses discours et la franchise de ses manières, ce qu'il auroit pu dire de désagréable. Il se plaisoit quelquefois à profiter des pensées des anciens sans les citer. *Je veux*, disoit-il, *que mes critiques donnent une nazarde à* Plutarque *sur mon nez, et qu'ils s'échaudent à injurier* Sénèque *en moi.* S'il suivoit dans sa morale et dans sa conduite la raison humaine, il ne fermoit pas toujours les yeux à la lumière de la foi, et on trouve dans ses *Essais* des choses très – favorables à la religion.

Mais, flottant sans cesse dans un doute universel, également opposé à ceux qui disoient que tout est incertain et que tout ne l'est pas, il est à présumer que sa croyance fut souvent chancelante. Cependant il paroît par les circonstances de sa mort, que, dans ses derniers momens, la religion prit le dessus et dissipa toutes ses incertitudes. On a de lui : I. Des *Essais*, que le cardinal *du Perron* appeloit le *Bréviaire des honnêtes gens*. Cet ouvrage a été long-temps le seul livre qui attirât l'attention du petit nombre d'étrangers qui pouvoient savoir le françois ; et on le lit encore aujourd'hui avec délices. Le style n'en est, à la vérité, ni pur, ni correct, ni précis, ni noble ; mais il est simple, vif, hardi, énergique. Il exprime naïvement de grandes choses. C'est cette naïveté qui plaît. On aime ce caractère de l'auteur ; on aime à se trouver dans ce qu'il dit de lui-même, à converser, à changer de discours et d'opinion avec lui. Un écrivain ingénieux, en le comparant à d'autres philosophes, a dit :

> Plus ingénu, moins orgueilleux,
> *Montaigne* sans art, sans système,
> Cherchant l'homme dans l'homme même,
> Le connoît et le peint bien mieux.

Jamais auteur ne s'est moins gêné en écrivant que *Montaigne*. Il lui venoit quelques pensées sur un sujet, et il se mettoit à les écrire ; mais si ces pensées lui en amenoient quelqu'autre qui eût avec elles le plus léger rapport, il suivoit cette nouvelle pensée, tant qu'elle lui fournissoit quelque chose ; revenoit ensuite à sa matière, qu'il quittoit encore, et quelquefois pour n'y plus revenir. Il effleure tous les sujets, hasardant le bon pour le mauvais et le mauvais pour le bon, sans trop s'attacher ni à l'un ni à l'autre. Ce sont des digressions, des écarts continuels, mais agréables, et que l'air cavalier qu'il prend avec son lecteur, rend rouvent insensibles. On a dit de lui, que c'étoit l'homme du monde qui savoit le moins ce qu'il alloit dire, et qui cependant savoit le mieux ce qu'il disoit. *Balzac* l'a bien jugé : *C'est un guide*, dit-il, *qui égare, mais qui nous mène dans des pays plus agréables qu'il n'avoit promis*. Il falloit avoir autant d'esprit, de bon sens, d'imagination, de naïveté et de finesse, pour qu'on lui passât un si grand désordre dans sa manière d'écrire. On pourroit lui appliquer, quoique dans un autre sens, ce que *Quintilien* a dit de *Sénèque*, qu'il est plein de défauts agréables : *Dulcibus abundat vitiis*. On ne conseilleroit pas pourtant aux auteurs modernes de laisser courir leur plume avec autant de liberté que *Montaigne*, et encore moins avec la licence qu'il s'est donnée de nommer en vrai Cynique toutes les choses par leur nom. *Montaigne* éprouva, comme tant d'hommes célèbres, qu'on vaut mieux ailleurs que chez soi. *J'achète*, dit-il, *les Imprimeurs en Guienne, ailleurs ils m'achètent*. On a dit avec raison que ceux qui décrient le plus ce philosophe, le louent malgré eux dans quelques endroits, et le pillent dans d'autres. Si *Montaigne* a eu des détracteurs, il a trouvé des vengeurs dignes de lui. « Quelle injustice criante, dit *Voltaire*, de dire qu'il n'a fait que commenter les anciens ! il les cite à propos, et c'est ce que les commentateurs ne font

pas ; il pense, et ces messieurs ne pensent point ; il appuie ses pensées de celles des grands hommes de l'antiquité ; il les juge, il les combat ; il converse avec eux, avec son lecteur, avec lui-même ; toujours original dans la manière dont il présente les objets, toujours plein d'imagination, toujours peintre ; et ce que j'aime, toujours sachant douter. Je voudrois bien savoir d'ailleurs, s'il a pris chez les anciens tout ce qu'il dit sur nos modes, sur nos usages, sur le nouveau Monde découvert presque de son temps, sur les guerres civiles dont il étoit le témoin ; sur le fanatisme des sectes qui désoloient la France. » M. *de la Harpe* pensoit de même, et en a fait un portrait encore plus approfondi. « *Montaigne*, dit-il, avoit beaucoup lu ; mais il fondit son érudition dans sa philosophie. Après avoir écouté les anciens et les modernes, il se demanda ce qu'il en pensoit. L'entretien fut assez long. Il abuse quelquefois de la liberté de converser, et perd de vue le point de la question qu'il avoit établie. Il cite de mémoire, et fait quelques applications fausses ou forcées des passages qu'il rapporte. Il resserre un peu trop les bornes de nos connoissances sur plusieurs objets, que depuis, l'expérience et la raison n'ont pas trouvés inaccessibles. Voilà je crois tous les reproches qu'on peut lui faire ; mais combien ils sont compensés par les éloges qu'on lui doit. Comme écrivain, il a imprimé à notre langue une énergie qu'elle n'avoit pas avant lui, et qui n'a point vieilli, parce qu'elle tient à celle des sentimens et des idées, et quelle ne s'éloigne pas comme dans *Ronsard*, du génie de notre idiome. Comme philosophe, il a peint l'homme tel qu'il est. Il loue sans complaisance, et blâme sans misanthropie. Il a un caractère de bonne foi, que ne peut avoir aucun autre livre du monde. En effet, ce n'est pas un livre qu'on lit ; c'est une conversation qu'on écoute ; il persuade parce qu'il n'enseigne pas. Il parle souvent de lui, mais de manière à vous occuper de vous. Il n'est ni vain, ni hypocrite, ni ennuyeux : trois choses très-difficiles à éviter lorsque l'on parle de soi. Il n'est jamais sec ; son cœur ou son caractère est par-tout, et quelle foule de pensées sur tous les sujets ! quel trésor de bon sens ! que de confidences où son histoire est aussi la nôtre ! heureux qui trouvera la sienne propre dans le chapitre de l'amitié, qui a immortalisé le nom de l'ami de *Montaigne*. » Les meilleures éditions de ses *Essais*, sont celles de Bruxelles, 1759, en 3 vol. in-12 ; de *Coste*, 1725, 3 vol. in-4°, avec des notes, la traduction des passages grecs, latins et italiens ; diverses lettres de *Montaigne* ; la Préface de M^lle^ *de Gournai*, fille d'alliance de ce philosophe ; et un Supplément ; 1740, in-4.° Cette édition a été réimprimée depuis en 1739, à Trévoux, sous le titre de Londres, 6 vol. in-12. Les Feuillans de Bordeaux conservoient cet ouvrage corrigé de la main de l'auteur. II. *Montaigne* donna, en 1581, une traduction françoise, in-8°, de la *Théologie naturelle de* Raimond *de Sébonde*, savant Espagnol ; et elle avoit été précédée, dix ans auparavant, d'une édition in-8° de quelques ouvrages d'*Etienne de la Boëtie*, conseiller au parlement de Bordeaux, son intime ami. Dans les

Préfaces qui précèdent ces ouvrages, on reconnoît toujours *Montaigne*, c'est-à-dire, un homme unique pour dire fortement des choses neuves et originales, qui restent gravées dans la mémoire. III. On a encore de cet auteur, des *Voyages* imprimés en 1772, par les soins de M. *de Querlon*, en 1 vol. in-4°, et en 3 vol. petit in-12, avec des notes intéressantes. Le public a paru en général mécontent de cette Relation, que l'auteur avoit mise au rebut comme un journal informe et minutieux, dicté rapidement à un domestique. A peine y rencontre-t-on quelques phrases où l'on puisse reconnoître son style, si l'on en excepte sa relation de Rome. Cependant, comme on y trouve des morceaux précieux qui tiennent aux mœurs, aux arts, à la politique, ou qui font connoître le génie et le caractère de l'auteur, on a très-bien fait de l'imprimer. Il y a plusieurs choses qu'on aime à voir décrites par un contemporain et par un témoin, et un témoin tel que *Montaigne*. Les petits détails de la dépense dans ses voyages peuvent servir à faire connoître la proportion du numéraire actuel avec celui de son temps.

MONTAGU, (Jean de) vidame du Laonnois, fils d'un maître des comptes du roi de France, eut la principale administration des affaires sous *Charles V* et sous *Charles VI*. Celui-ci lui confia la surintendance des finances, emploi qui lui procura de grands biens et encore plus d'ennemis. *Montagu*, né avec un esprit emporté et superbe, se fit revêtir de la charge de grand maître de France, en 1408, obtint l'archevêché de Sens et l'évêché de Paris pour deux de ses frères, et du haut de sa grandeur il méprisa et irrita les premières personnes du royaume. Le duc de *Bourgogne*, de concert avec le roi de Navarre, qui détestoit en lui son attachement pour la reine et pour la maison *d'Orléans*, lui imputèrent divers crimes, et le firent arrêter comme coupable, le 7 octobre 1409, pendant la maladie de *Charles VI*, et juger par des commissaires. Après plusieurs aveux arrachés par les tourmens de la question, il eut la tête tranchée aux Halles de Paris, le 17 du même mois. Son corps fut attaché au gibet de Montfaucon, comme celui d'un scélérat. *Montagu*, en allant au supplice, protesta contre les imputations de sortilége et de poison. Il ne se reconnut coupable que de malversation dans la régie des finances. Parmi les crimes que son avarice lui fit commettre, il s'en trouvoit un qui ne méritoit point d'excuse. Chaque jour le roi, volé par lui, étoit dans la nécessité de mettre en gage sa vaisselle, ses meubles ou ses bijoux. *Montagu* étoit ordinairement chargé par le prince d'emprunter sur ces effets; ils se trouvèrent tous recelés dans sa belle maison de Marcoussi. La mémoire de ce ministre avide fut réhabilitée trois ans après, à la prière de *Charles de Montagu*, son fils, tué en 1415, à la bataille d'Azincourt; et alors les Célestins de Marcoussi, dont *Jean* avoit fondé le monastère, obtinrent le corps de leur bienfaiteur, lui firent de magnifiques funérailles, et lui érigèrent un tombeau, monument de ses mal-

heurs et de leur reconnoissance. *François premier* visitant, un siècle après, l'abbaye de Marcoussi, demanda aux Religieux le nom de leur fondateur. Ayant appris que c'étoit *Montagu*, il leur dit qu'il ne pouvoit s'empêcher d'être surpris de sa fin tragique, et ajouta que l'arrêt qui permettoit de lui rendre les honneurs de la sépulture, faisoit présumer qu'il avoit été mal jugé. *Sire*, répondit un Célestin, *il n'a pas été jugé par des juges, mais par des commissaires.* On dit que le roi, frappé de cette réponse, fit serment sur l'autel de ne jamais faire mourir personne par commission. Il est certain que les déprédations de *Montagu* méritoient la mort, mais il ne falloit pas se servir, en le condamnant, d'une voie toujours suspecte. *Des Essarts*, prévôt de Paris et président de la commission, crut s'assurer par sa complaisance la faveur du duc de *Bourgogne*, qui ne le méprisa que davantage. *Prévôt de Paris*, lui dit-il un jour, *Jean de Montagu a mis vingt-deux ans pour se faire couper la tête; vous irez plus vîte, car vous n'y en mettrez pas trois. Montagu* avoit réclamé le privilége de la cléricature dont il étoit revêtu, pour être renvoyé devant le parlement. Mais, en vain protesta-t-il qu'il étoit tonsuré, *n'ayant été marié qu'une fois avec une vierge, et ayant été arrêté dans un habit non difforme à clerc*, sa perte étoit résolue. Cependant ce ministre s'étoit allié à la maison royale, par le mariage de son fils *Charles* avec la fille de *Charles d'Albret*, connétable de France, qui descendoit doublement du sang royal. *Charles de* MONTAGU n'eut point d'enfans.

I. MONTAGUE, *ou* MONTAIGU, (Charles de) comte de *Hallifax*, né l'an 1661, d'une ancienne famille d'Angleterre, montra de bonne heure une grande facilité à s'exprimer éloquemment. Cet avantage lui servit beaucoup dans les chambres des Communes, où il parla avec chaleur pour *Guillaume III.* Ce monarque étant parvenu à la couronne d'Angleterre, le récompensa de son zèle par une pension, et par les charges de commissaire du trésor, de chancelier de l'échiquier, et de sous-trésorier. Ce fut lui qui donna la première idée des Billets de l'*Echiquier*, si commodes dans le commerce d'Angleterre. Il fut un des principaux mobiles des remèdes qu'on apporta au désordre qui s'étoit glissé dans les monnoies et dans le commerce, et au rétablissement du crédit. Après la mort de *Guillaume*, il travailla beaucoup sous la reine *Anne*, à avancer et à soutenir la réunion entre l'Angleterre et l'Ecosse, et à faire fixer la succession à la couronne dans la maison d'*Hanovre*. Le ministère ayant changé, il fut disgracié par la reine, sans rien perdre de sa fermeté. Il défendit constamment le parti des *Wighs*, auquel il fut toujours attaché, et se déclara pour leurs ministres congédiés. Après la mort de la reine *Anne*, il fut un des régens du royaume, jusqu'à l'arrivée de *George Ier*, qui le décora des titres de comte de Hallifax, de conseiller privé, de chevalier de la Jarretière, et de premier commissaire du trésor. Il mourut le 30 mai 1715, à 54 ans, regretté des savans qu'il avoit protégés. On a de lui, un Poëme, intitulé : *L'Homme d'honneur*; et d'autres

ouvrages en anglois, en vers et en prose.

II. MONTAGUE, (Marie, épouse de mylord Wortley) accompagna son époux dans une ambassade à Constantinople, au commencement du 18e siècle. A son retour, elle porta le système de l'inoculation dans sa patrie, et s'est acquise par-là de la célébrité. Elle cultiva les belles-lettres, et fut tour-à-tour amie et ennemie de *Pope*. Mylady, pendant son mécontentement, saisit toutes les occasions d'en dire du mal, et *Pope* prit la même liberté à l'égard de Mylady. L'un et l'autre se portèrent à de tels excès, qu'ils devinrent la fable du public. Après avoir fourni une longue carrière, pleine d'aventures singulières et romanesques, elle mourut vers 1760. On a d'elle: I. Des *Lettres* écrites pendant ses voyages, depuis 1716 jusqu'en 1718, traduites de l'anglois, Rotterdam, 1764, Paris, 1783, 1 vol. in-12. Elles sont écrites avec beaucoup d'intérêt et d'agrément: l'on y trouve des anecdotes curieuses sur les mœurs et le gouvernement des Turcs qu'on auroit peine à trouver ailleurs. Le baron de *Tott*, qui a fait un long séjour à Constantinople, les a attaquées vivement; mais M. *Guys* de Marseille, qui nous a donné un ouvrage intéressant sur ce même pays, a pris la défense de ces Lettres avec beaucoup de chaleur. Cette différente manière de voir, dans des personnes qui ont visité le même pays, ne doit pas paroître extraordinaire. Il est bien peu de voyageurs qui s'accordent sur les mêmes objets, qu'ils disent néanmoins avoir vus et examinés avec attention. II. Un *Poëme sur les progrès de la Poésie*. III. Une *Apologie de Shakespeare*, dont il a paru une traduction françoise à Londres en 1777, in-8.° Les éloges excessifs qu'elle donne au poëte Anglois, la supériorité qu'elle lui accorde sur *Corneille*, et ses critiques injustes de *Racine* prouvent plus en elle l'enthousiasme national qu'un goût épuré. On a découvert en 1803 un grand nombre de lettres inédites de lady *Montague*; et on a dit qu'elles alloient être publiées par les soins du marquis *de Bute*. — Son fils *Wortley* MONTAGUE, né à Constantinople, s'est fait un nom par les découvertes intéressantes qu'il a faites de plusieurs anciens monumens en Palestine, où on lui avoit permis de creuser et de faire librement ses recherches, parce qu'il avoit pris le turban. Il a envoyé à la Société royale de Londres un grand nombre de médailles qui peuvent servir à l'éclaircissement de divers points de l'histoire.

MONTAIGNE, *Voyez* MONTAGNE *et* MONTAN, n.° IV.

MONTAIGNES, (Des) *Voyez* SIRMOND, n.° II.

I. MONTAIGU, (Guérin de) 13e grand maître de l'ordre de Saint-Jean de Jérusalem, qui résidoit alors à Ptolémaïde, étoit de la province d'Auvergne. Il mena du secours au roi d'Arménie contre les Sarasins, se signala à la prise de Damiette en 1219, et mourut en 1230, regretté de tous les princes Chrétiens.

II. MONTAIGU, (Gilles Aycelin de) archevêque de Narbonne et ensuite de Rouen, mort en 1318, avoit fondé le collége de Montaigu à Paris en 1314.

—Il avoit un frère dont *Gilles Aycelin de Montagu* fut l'arrière petit-fils. Celui-ci nommé chancelier de France et proviseur de Sorbonne, sous le règne du roi *Jean*, fut garde des sceaux de ce prince pendant sa prison en Angleterre. Mais, ayant refusé généreusement de sceller les dons indiscrets que le monarque faisoit à des seigneurs Anglois, il fut congédié. Le roi *Jean* le rappela ensuite avec honneur, et le fit décorer de la pourpre par le pape *Innocent VI*, en 1361. Il rendit des services importans à la France par sa prudence et par sa sagesse. Cet illustre prélat mourut à Avignon en 1378, après avoir travaillé à la réforme de l'université de Paris.

III. MONTAIGU, (Pierre de) frère du précédent, appelé *le Cardinal de Laon*, fut proviseur de Sorbonne après lui, et rétablit le collége de Montaigu qui tomboit en ruine. *Pierre* mourut à Paris le 8 novembre 1389, regretté des gens de bien. La postérité masculine de son frère aîné finit en 1427, dans la personne de *Louis* son petit-fils.

IV. MONTAIGU, (Richard de) théologien Anglois, s'acquit une grande réputation par ses ouvrages dans le parti Protestant. Le roi *Jacques premier* le chargea de purger l'Histoire Ecclésiastique des fables dont quelques écrivains, plus pieux qu'éclairés, l'avoient remplie. Ce prince le connoissoit très-capable de s'acquitter de ce travail. *Montaigu* publia, en 1622, son livre intitulé : *Analecta ecclesiasticarum exercitationum*, in-fol. Son mérite le fit nommer évêque de Chichester en 1628, puis de Norwich en 1638. Ce prélat pensoit presque en tout comme l'église Catholique, à laquelle il se seroit réuni, si sa mort, arrivée en avril 1641, à 64 ans, ne l'avoit empêché d'exécuter cette résolution. Il étoit assez habile dans la langue grecque. Il traduisit 214 *Lettres* de *St. Bazile*, et toutes celles du patriarche *Photius*. On a de lui, d'autres ouvrages pleins d'érudition. *Voyez* Lipse.

MONTALBANI, (Ovide) professeur en médecine et astronome du sénat de Bologne, naquit vers 1602, et mourut septuagénaire en 1672. Il étoit de plusieurs académies d'Italie. Il avoit pris pour devise, dans celle de Bologne, un tronc d'arbre garni de quelques branches avec ces mots ; *Mirabiturque novas*. On a de lui : I. *Index Plantarum*, 1624, in-4.° C'est la description des plantes qu'il avoit séchées et collées sur du papier, et qu'il avoit distribuées en quatre grands volumes. II. *Bibliotheca Botanica*, sous le nom de *Bumaldi*, 1627, in-4.° Il la publia sous ce nom, afin de pouvoir se louer à l'ombre de ce voile. On l'a réimprimée à la Haye en 1740, à la suite de la Bibliothèque Botanique de *Jean-François Seguier*. III. *Epistolæ de rebus in Bononiensi tractu indigenis*, 1634, in-4.° IV. *Cenotaphia clarorum doctorum Bononiensium*, 1640, in-4.° V. *Arboretum libri duo*, 1668, in-fol., Francfort 1690, in-folio.

MONTALEMBERT, (André de) seigneur d'Essé et de Panvilliers, né en 1483, d'une famille ancienne qui a tiré son nom de la terre de Montalembert en Poitou, se signala de bonne heure par sa valeur. Il fit ses pre-

mières armes à la bataille de Fornoue, en 1495, et continua de se distinguer dans toutes les guerres de *Louis XII*. Sa bravoure étoit si connue, que *François premier* le choisit dans un tournoi, pour un de ceux qui devoient soutenir l'effort des quatre plus rudes lances qui se présenteroient. Aussi ce prince disoit-il souvent : *Nous sommes quatre Gentilshommes de la Guienne, qui courons la bague contre tous allans et venans de la France : Moi, Sansac, d'Essé et Châtaigneraye....* En 1536, il se jeta, avec une compagnie de chevau-légers, dans la ville de Turin, menacée d'un siége, et n'en sortit que pour aller emporter Ciria par escalade. L'année 1543 lui fut encore plus glorieuse. Il défendit Landrecie contre une armée qui réunissoit toutes les forces d'Espagne, d'Allemagne, d'Italie, d'Angleterre et de Flandre, commandée par l'empereur *Charles-Quint*. Quoique les fortifications fussent mauvaises, que la garnison manquât de tout, il donna le temps, par une vigoureuse résistance, à l'armée du roi de venir le dégager. Ce héros fut blessé au bras pendant le siége. *François Ier* le récompensa de sa valeur, par une charge de gentilhomme de sa chambre : ce qui fit dire aux courtisans, qu'*il étoit plus propre à donner une camisade à l'ennemi, qu'une chemise au Roi*. Après la mort de ce prince, il fut envoyé en Écosse par *Henri II*. Il mit le siége devant Haddington, tailla en pièces les Anglois, et en moins d'un an, leur enleva tout ce qu'ils possédoient dans ce royaume. Aussi compatissant que courageux, il vendit jusqu'à sa vaisselle d'argent pour faire subsister son armée. *Henri II*, qui avoit besoin de son bras dans son royaume, le rappela en France, l'honora du collier de l'Ordre, et s'en fit accompagner à la guerre du Boulonnois contre les Anglois. Ambleteuse, place forte, ayant été prise d'assaut, le généreux *Montalembert* sauva de la fureur du soldat les femmes et les filles qui réclamèrent sa protection. La paix ayant été conclue en 1550, ce général se retira dans une de ses terres en Poitou. Il y avoit trois ans qu'il languissoit d'une cruelle jaunisse, fruit de ses pénibles expéditions d'Écosse, lorsqu'il reçut ordre du roi d'aller défendre Térouane contre l'armée de l'empereur. *Montalembert* dit à ses amis, dans le transport de joie que lui causa cet ordre : *Voilà le comble de mes souhaits ; je ne craignois rien tant que de mourir dans mon lit. Je mourrai en guerrier.... Si Térouane est prise*, dit-il au roi en prenant congé de lui, *Essé sera mort, et par conséquent guéri de sa jaunisse*. Il tint parole : la place fut attaquée avec une ardeur incroyable ; et après avoir soutenu trois assauts redoublés pendant dix heures, il fut tué sur la brèche d'un coup d'arquebuse, le 12 juin 1553, à 70 ans. Sa mort le priva du bâton de maréchal de France, et entraîna la perte de Térouane. Les regrets furent universels ; et son nom resta gravé dans le cœur des François et dans la mémoire de nos ennemis.

MONTAMY, (Didier-François d'Arclais, seigneur de) né à Montamy en basse-Normandie, d'une famille noble et ancienne, premier maître-d'hôtel de Monseigneur le duc *d'Orléans*, che-

valier de Saint-Lazare, fut un amateur éclairé. Il mourut à Paris en 1765, âgé de 62 ans. Il est auteur des ouvrages suivans : I. *La Lithogeognosie*, traduite de l'allemand de *Pott*, 1753, deux vol. in-12. II. *Traité des Couleurs pour la Peinture en émail et sur la porcelaine*, précédé de l'*Art de peindre sur l'émail*, imprimé à Paris en 1765, in-12. M. *Diderot*, auquel il le remit en mourant, en a été l'éditeur, et l'a augmenté. (*Voyez* son éloge à la tête de cet ouvrage.)

I. MONTAN, né à Ardaban dans la Mysie, au second siècle, fut un insensé qui joua le prophète. Il prétendit que Dieu avoit voulu sauver le monde d'abord par *Moyse* et par les Prophètes ; qu'ayant échoué dans ce dessein, il s'étoit incarné, et que n'ayant pas encore réussi, il étoit descendu en lui par le moyen du Saint-Esprit, et dans deux prophétesses *Priscille* et *Maximille*, toutes deux fort riches et très-attachées à sa doctrine. Destiné à réformer les abus, et à tirer les fidelles de l'enfance où ils avoient vécu jusqu'alors, il faisoit plusieurs carêmes, regardoit les secondes noces comme illicites, ordonnoit de ne point fuir la persécution et de refuser la pénitence à ceux qui étoient tombés. *Montan* séduisit un grand nombre de Chrétiens. Il parut agité de mouvemens extraordinaires, qui le firent passer pour fou auprès des gens sensés, et pour inspiré auprès des imbécilles. Né avec une imagination vive et un esprit foible, il persuada les esprits et les imaginations qui étoient de la trempe de la sienne. L'austérité de ses mœurs servit encore beaucoup à accréditer les délires de son esprit. Le pape *Victor*, trompé par les Montanistes, leur donna des lettres d'approbation ; mais il les révoqua ensuite. On tint plusieurs conciles contr'eux. On y établit ce principe : *Que le Saint-Esprit perfectionne ceux à qui il se communique, au lieu de les dégrader ; et qu'en faisant parler les Prophètes, il ne leur ôte point le libre usage de la raison et des sens.* Les Montanistes remplirent presque toute la Phrygie, se répandirent dans la Galatie, s'établirent à Constantinople, pénétrèrent jusques dans l'Afrique, et séduisirent *Tertullien*, qui se sépara d'eux à la fin ; mais, à ce qu'il paroît, sans condamner leurs erreurs. Ces hérétiques s'accordoient tous à reconnoître que le Saint-Esprit avoit inspiré les Apôtres ; mais ils distinguoient le *Saint-Esprit* du *Paraclet*. Ils prétendoient que le Paraclet avoit inspiré *Montan*, et avoit dit par sa bouche des choses beaucoup plus excellentes, que celles que J. C. avoit enseignées dans son Evangile. Cette distinction du *Paraclet* et du *Saint-Esprit* conduisit un disciple de *Montan*, nommé *Echines*, à réfléchir sur les personnes de la Trinité ; et en recherchant leur différence, il tomba dans le Sabellianisme. Ces deux branches se divisèrent ensuite en deux petites sociétés, qui ne différoient que par quelques pratiques ridicules, que chaque prophète prétendoit lui avoir été révélées. Ces sectes eurent le sort de toutes les sociétés fondées sur l'enthousiasme, et séparées par cet enthousiasme du centre de l'unité. On en découvrit l'imposture ; elles devinrent à la fois odieuses et ridicules, et s'éteignirent peu à peu. Telles furent les sectes des *Tas-*

cordurgites, des *Ascadurpites*, des *Passalorinchites*, des *Artotyrites*. *Montan* laissa un livre de Prophéties. *Priscille* et *Maximille* publièrent aussi quelques Sentences. *St. Apollinaire d'Hiéraples* fut le plus zélé adversaire des Montanistes.

II. MONTAN, archevêque de Tolède vers 530, aussi pieux que savant, fut en butte à la calomnie. On dit qu'ayant eté accusé d'impudicité, il prouva son innocence en tenant, pendant la célébration des saints mystères, des charbons ardens dans son aube, sans qu'elle en fût brûlée. Il nous reste de lui deux *Epîtres*, qui décèlent beaucoup de savoir et de piété.

III. MONTAN, (Philippe) *ou plutôt* PHILIPPE de la MONTAIGNE, savant docteur de Sorbonne, natif d'Armentières, étoit bon critique. Il enseigna le grec avec réputation dans l'université de Douay, où il fonda trois bourses pour de pauvres écoliers, et où il mourut en 1576. *Erasme* étoit son ami. On lui doit la révision de quelques Traités de *St. Jean-Chrysostôme*, et la Traduction du grec en latin des *Commentaires* de *Théophylacte*, archevêque d'Acride, sur les *Evangiles*, les *Epîtres* de *St. Paul* et plusieurs autres *Petits Prophètes*, Basle, 1554 et 1570.

MONTAN, (Jean-Baptiste) *Voyez* MONTANUS.

MONTANARI, (Geminiano) astronome de Modène, enseigna les mathématiques à Bologne avec réputation, et y mourut vers la fin du 17e siècle. Il pensoit à peu près comme *Gassendi*; mais il n'avoit pas son génie. Ses ouvrages roulent sur la Physique et l'Astronomie. On a de lui: I. Une *Dissertation sur les Comètes*, en latin. II. *De la manière de faire des observations astronomiques*. III. *Discours sur les étoiles fixes*, (vraies ou prétendues) *qui ont disparu, et sur celles qui ont commencé à paroître*, etc.

MONTANUS, *Voyez* NÉRON.

MONTANUS, *Voy.* ARIAS.

MONTANUS, (Jean-Baptiste) de Vérone, né d'une famille noble, pratiqua et enseigna la médecine à Padoue, avec une réputation extraordinaire. Il fut regardé comme un second *Galien*. On a de lui: I. *Medicina universa*. II. *Opuscula varia medica*, in-fol. III. *De gradibus et facultatibus Medicamentorum*, in-8.° IV. *Lectiones in Galenum et Avicennam*, in-8°; et d'autres ouvrages qui eurent un succès distingué. Les livres de *Montanus* sont, ainsi que la méthode qu'il observoit en enseignant, clairs et solides. Presque toutes les académies d'Italie lui ouvrirent leur sanctuaire. Il étoit à la fois médecin et poëte. Il mourut le 6 mai 1551, à 53 ans, après avoir éte cruellement tourmenté des douleurs de la pierre.

MONTARGON, (Robert-François de) dit le P. *HYACINTHE de l'Assomption*, Augustin de la place des Victoires, né à Paris, le 27 mai 1705, se distingua dans la chaire. Le roi *Stanislas* l'honora du titre de son aumônier, en récompense d'un Avent qu'il prêcha devant ce prince. Il périt malheureusement à Plombières, à 65 ans, dans la crue d'eau qu'éprouva cette ville, la nuit du 24 au 25 juillet de l'année 1770. On compte parmi ses ouvrages: I. Le *Dictionnaire Apostolique*,

in-8°, 13 vol., Paris, chez *Lotin* l'aîné. II. Le Recueil d'*Eloquence Sainte*, 1 volume in-12. III. *L'Histoire de l'Institution de la fête du Saint-Sacrement*, 1 vol. in-12. Son *Dictionnaire Apostolique* est un répertoire utile; et il le seroit davantage, si l'auteur avoit eu plus de goût et un style moins incorrect. Le grand inconvénient de tous les livres de ce genre, et en particulier de l'ouvrage du P. *de Montargon*, c'est qu'on trouve un morceau excellent, à côté de plusieurs passages qui n'offrent que des trivialités, et quelquefois même des platitudes.

MONTARROYO MASCARENHAS, (Freyre de) né à Lisbonne en 1670, d'une famille noble, voyagea dans presque toute l'Europe. Il servit ensuite en qualité de capitaine de cavalerie, depuis 1704 jusqu'en 1710. Il quitta le métier de la guerre pour se livrer à l'étude, fut deux fois président de l'*Académie des Anonymes*, puis secrétaire et maître d'ortographe dans celle des *Appliqués*. Ce fut lui qui introduisit le premier en Portugal l'usage des Gazettes. Ce savant avoit du goût pour tous les genres de littérature; il avoit puisé dans ses différens voyages toutes les connoissances qui peuvent intéresser l'humanité. Le Portugal fit une véritable perte à sa mort, arrivée vers 1630, à l'âge d'environ 60 ans. Ses principaux ouvrages sont: I. Les *Négociations de la Paix de Ryswick*, 2 vol. in-8.° II. *Histoire naturelle, chronologique et politique du Monde*. III. La *Conquête des Onizes*, peuple du Brésil, in-4.° IV. *Relation des Batailles d'Oudenarde* et de *Peterwaradin*, in-4.° V. *Relation de la mort de Louis XIV*, in-4.° VI. *Evénemens terribles*, arrivés en Europe en 1717, in-4.° VII. *Détail des progrès faits par les Russes contre les Turcs et les Tartares*, in-4.° etc.

MONTAUBAN, (Jacques-Pousset de) avocat et échevin de Paris, mort en 1685, est auteur de quelques Pièces de théâtre: *Zénobie*, *Séleucus*, *Indegonde*, *Panurge*, *etc.* Il étoit lié avec *Despréaux*, *Racine* et *Chapelle*. S'il est vrai qu'il ait eu part à la comédie des *Plaideurs*, on ne peut douter que ce ne fût un homme d'esprit.

MONTAULT, (Philippe de) duc *de Navailles*, pair et maréchal de France, d'une famille de Bigorre qui remonte au quatorzième siècle, fut reçu page chez le cardinal *de Richelieu*, en 1635, à l'âge de 14 ans. Instruit par ce célèbre cardinal, il abjura la Religion P. R. Il parvint ensuite aux grades militaires, et commanda la droite de la cavalerie, à la bataille de Senef, le 11 août 1674. Il chargea une partie des ennemis, postés sur une hauteur, et renversa cinq escadrons qui venoient à lui. Il obtint, l'année d'après, le bâton de maréchal de France. Il eut ensuite le cordon de l'ordre du Saint-Esprit et la place de gouverneur du duc *d'Orléans*, depuis régent du royaume. Il mourut à Paris, le 5 février 1684, à 65 ans, ne laissant que des filles. C'étoit un honnête homme, et un sujet fidelle, très-attaché au roi et à ses ministres. Ses vertus le distinguèrent plus que ses succès militaires. Il avoit eu le commandement des troupes auxiliaires, envoyées à Candie en 1669. Il débarqua heureusement; mais

mais les Turcs qui s'étoient retirés sur les montagnes, ayant fondu avec impétuosité sur les François, *Navailles* fit sa retraite après avoir perdu 800 hommes. Désespérant de sauver Candie, il se rembarqua avec ce qui restoit de 8000 hommes, que *Louis XIV* y avoit fait passer en différens temps. Ses *Mémoires* ont été imprimés en 1701, in-12. Ils sont superficiels et assez peu intéressans. L'auteur écrit en homme de qualité, avec une simplicité noble et élégante : il n'y manque que des faits curieux.

MONTAUSIER, (Charles *de Sainte-Maure*, duc de) pair de France, chevalier des ordres du roi, et gouverneur de *Louis* Dauphin de France, d'une ancienne maison originaire de Touraine, se distingua de bonne heure par sa valeur et par sa prudence. Durant les guerres civiles de la *Fronde*, il maintint dans l'obéissance la Saintonge et l'Angoumois, dont il étoit gouverneur. Il n'avoit encore éprouvé que des contradictions et des dégoûts dans son gouvernement de Normandie, lorsqu'il apprit que la peste s'y déclaroit. Il annonce qu'il va s'y transporter ; sa famille l'en détourne, et il répond: *Pour moi, je crois les Gouverneurs obligés à résidence, comme les Evêques. Si l'obligation n'est pas si étroite en toutes les circonstances, elle est du moins égale dans les calamités publiques.* Son austère probité le fit choisir pour présider à l'éducation du *Dauphin*. Il parla toujours à ce prince en philosophe et en homme vertueux, qui sacrifioit tout à la vérité et à la raison. Dans une de leurs conférences, le prince s'imagina d'avoir été frappé par son gouverneur. *Comment, Monsieur, vous me frappez ! Qu'on m'apporte mes pistolets. —Apportez à Monseigneur ses pistolets*, reprend froidement le duc. Il les lui fait remettre entre les mains: *Voyez, Monseigneur, ce que vous voulez faire ?* Le prince tombe à ses genoux. —*Voilà, Monseigneur, où conduisent les passions !* Il ne lui laissoit jamais lire les épîtres dédicatoires qu'on lui adressoit. L'ayant surpris un jour lisant à la dérobée une de ces plates épîtres, il lui fit voir que cet hommage n'étoit qu'une véritable dérision, et qu'on le louoit précisément de toutes les qualités qu'il n'avoit point. Il conserva même son austère véracité avec *Louis XIV*. Ce prince lui dit un jour qu'il venoit enfin d'abandonner à la justice un assassin, auquel il avoit fait grace après son premier crime, et qui avoit tué vingt hommes. *Non, Sire*, répondit Montausier, *il n'en a tué qu'un, et Votre Majesté en a tué dix-neuf... Mes pères*, disoit-il, *ont été toujours fidelles serviteurs des Rois leurs maîtres, et jamais leurs flatteurs. Cette honnête liberté dont je fais profession, est un droit acquis, une possession de ma famille, et la vérité est venue de père en fils comme une portion de mon héritage.* Lorsqu'il eut cessé de faire les fonctions de gouverneur, il dit au Dauphin : *Monseigneur, si vous êtes honnête homme, vous m'aimerez ; si vous ne l'êtes pas, vous me haïrez et je m'en consolerai....* Lorsque ce prince eut pris Philipsbourg, le duc lui écrivit cette lettre, digne d'un ancien Romain : *Monseigneur, je ne vous fais pas compliment sur la prise de Philipsbourg ; vous aviez une bonne armée, une excellente artillerie, et*

Vauban. *Je ne vous en fais pas non plus sur les preuves que vous avez données de bravoure et d'intrépidité ; ce sont des vertus héréditaires dans votre Maison. Mais je me réjouis avec vous de ce que vous êtes libéral, généreux, humain, faisant valoir les services d'autrui, et oubliant les vôtres. C'est sur quoi je vous fais mon compliment.* Il conduisit un jour le Dauphin dans une chaumière. *Voyez, Monseigneur ! c'est sous ce chaume, c'est dans cette misérable retraite que logent le père et la mère, et les enfans, qui travaillent sans cesse pour payer l'or dont vos palais sont ornés, et qui meurent de faim pour subvenir aux frais de votre table.* Ce seigneur mourut, le 17 mai 1690, à 80 ans, regretté des honnêtes gens dont il étoit le modèle, et des gens de lettres dont il étoit le protecteur. On sait que les ennemis de *Molière* voulurent persuader au duc *de Montausier*, que c'étoit lui que cet auteur jouoit dans le *Misanthrope*. Le duc alla voir la pièce, et dit en sortant, qu'*il auroit bien voulu ressembler au Misanthrope de* Molière. De son mariage avec *Julie-Lucie d'Angennes*, dont nous parlons aux mots RAMBOUILLET et JARRY, Il n'eut qu'une fille, mariée au duc *d'Usez.... Fléchier* a fait l'Oraison funèbre de *Montausier ;* et son Éloge, couronné par l'académie Françoise, a pour auteur le sénateur *Garat. Voyez* sa *Vie*, Paris, 1731, in-12.

MONTAZET, (Antoine de Malvin de) né en 1712, dans le diocèse d'Agen, fut nommé évêque d'Autun en 1748, archevêque de Lyon en 1758, et mourut à Paris le 2 mai 1788. L'académie Françoise le mit au nombre de ses membres en 1757, et il ne dut pas ce choix à ses dignités, mais à ses talens. Une mémoire heureuse, une imagination brillante, un esprit également propre aux affaires et aux belles-lettres, le distinguèrent de bonne heure. Son éloquence étoit élevée, noble, énergique et bien nourrie. Ce caractère se montre dans ses différens ouvrages. Les principaux sont : I. *Lettre à M. l'Archevêque de Paris*, 1760, in-4° et in-12. II. *Instruction pastorale sur les sources de l'Incrédulité et les fondemens de la Religion*, in-4°, 1776; lue avec fruit et avec plaisir par les incrédules mêmes. Cet ouvrage, remarquable par la force du raisonnement, et par divers traits d'éloquence, l'est encore par la sagesse et la modération avec laquelle il est écrit. III. Des *Mandemens*, des *Instructions Pastorales*, un *Catéchisme*, et d'autres *Ecrits* à l'usage de son diocèse, qu'il gouverna en pasteur charitable, instruit et zélé.

MONTBELLIARD, (Philibert-Gueneau de) né en 1720, à Semur en Auxois, mort dans la même ville, le 28 novembre 1785, à 65 ans, passa une partie de sa jeunesse à Dijon, et vint ensuite à Paris, où il se fit connoître par son goût pour les sciences. La continuation de la *Collection Académique*, recueil qui contient tout ce qu'il y a de plus intéressant dans les Mémoires des différentes académies de l'Europe, l'annonça avantageusement dans le monde littéraire. Le discours qui est à la tête du premier volume, est bien pensé et bien écrit. M. *de Buffon* son ami, ayant besoin d'un associé dans son grand travail de l'histoire naturelle, lui proposa de se charger de continuer celle

des oiseaux. *Montbelliard* accepta, mais il laissa paroître les premiers articles sous le nom de l'illustre Naturaliste qui l'avoit mis de moitié dans son travail. Il eut le plaisir de n'être pas reconnu, et ce fut M. *de Buffon* qui le nomma au public dans une préface, où il dit de lui, que c'est l'homme du monde dont la façon de voir, de juger et d'écrire, a le plus de rapport avec la sienne. Lorsque la partie des oiseaux fut achevée, en 9 vol. in-4°, ou 18 in-12, *Montbelliard* s'occupa des insectes : matière sur laquelle il avoit déjà fourni beaucoup d'articles à la *nouvelle Encyclopédie ;* mais la mort l'arrêta dans ses travaux. La sensibilité et la gaieté formoient son caractère. Il étoit ami tendre et zélé. *Je suis bien aise de cesser de vivre*, disoit-il aux parens et aux amis qui entouroient son lit, *vous n'aurez plus à souffrir de mes douleurs.* Il étoit marié. Sa femme, versée dans les langues, et instruite de plusieurs sciences, épargnoit à son époux une partie des recherches, et elle n'en a jamais parlé. Il a laissé un fils, officier de dragons.

MONTBRUN, (Charles-Dupuy, dit *le Brave*) fut l'un des plus vaillans capitaines Calvinistes du 16e siècle. Divers exploits par lesquels il se signala en défendant sa secte, l'obligèrent de se retirer à Genève. Après environ deux ans d'absence, *Montbrun* rentra en France, et se rendit maître de plusieurs places, en Dauphiné et en Provence. Il se trouva aux batailles de Jarnac et de Montcontour. L'an 1570, étant revenu en Dauphiné, il accompagna l'amiral *de Châtillon* en Vivarais ; et passa le Rhône à la nage avec sa cavalerie, après avoir blessé le marquis *de Gordes*, commandant de la province, et défait l'armée qu'il commandoit. Après la *Saint-Barthélemi*, *Montbrun* ayant pris diverses places, eut l'audace de marcher contre l'armée de *Henri III*, qui faisoit le siége de Livron, et d'ordonner à ses troupes de piller le bagage de ce prince, en 1574. Lorsqu'on lui reprocha cette action, il répondit : *Deux choses rendent les hommes égaux, le* JEU *et les* ARMES. Enfin, le marquis *de Gordes* poursuivit vivement ce sujet rebelle. *Montbrun*, se voyant en danger d'être tué ou fait prisonnier, poussa son cheval fatigué pour sauter le canal d'un moulin, près de Die ; mais il tomba, se cassa la cuisse, et fut arrêté. Il avoit eu l'insolence de dire : *Le roi m'écrit comme roi ; et comme si je devois le reconnoître. Cela seroit bon en temps de paix ; mais en temps de guerre, avec le bras armé et le cu sur la selle, tout le monde est compagnon. Qu'il voie à présent*, dit *Henri III* en apprenant son arrestation ; *s'il est mon compagnon.* En effet, il lui fit faire son procès à Grenoble, où on le conduisit le 29 du mois de juillet. Il fut condamné à la mort, qu'il souffrit avec beaucoup de constance, le 12 août 1575. La paix de 1576 lui rendit, par un article exprès, l'honneur que le genre de sa mort sembloit lui avoir ôté, et le jugement rendu contre lui, fut anéanti et révoqué. Les Calvinistes avoient la plus grande idée de sa bravoure ; et en effet, elle étoit comparable à celle des héros de l'antiquité ; mais il auroit pu en faire un meilleur usage... *Voyez* MAHOMET IV, n.° V.

MONTCALM, (Louis-Joseph *de Saint-Véran*, marquis de) lieutenant général des armées du roi, naquit en 1712, à Candiac, d'une famille de Rouergue, qui a produit le fameux grand-maître *Gozon*, vainqueur du dragon qui désoloit l'isle de Rhodes. Le jeune *Montcalm*, élève de *du Mas*, inventeur du Bureau Typographique, ne fit pas moins d'honneur aux leçons de ce maître habile, que son frère cadet *Candiac*, dont nous avons parlé dans un article particulier. (*Voyez* CANDIAC.) Il porta les armes de bonne heure, et après avoir servi 17 ans dans le régiment de Hainault, il fut fait colonel de celui d'Auxerrois, en 1743. La connoissance que l'on avoit de ses talens et de son activité, lui fit confier des commandemens particuliers, et il ne perdit aucune occasion de se signaler. Il reçut trois blessures à la bataille donnée sous Plaisance, le 13 juin 1746, et deux coups de feu à la malheureuse affaire de l'Assiette. Devenu brigadier des armées du roi, en 1747, et mestre-de-camp du nouveau régiment de cavalerie de son nom en 1749, il mérita d'être fait, en 1756, maréchal de camp, et commandant en chef des troupes Françoises dans l'Amérique. Il y arriva la même année, et arrêta, par ses bonnes dispositions, l'armée du général *Loudon*, au Lac du Saint-Sacrement. Les campagnes de 1757 et de 1758, ne furent pas moins glorieuses pour lui; il repoussa avec un très-petit nombre de troupes, les armées ennemies, et prit des forteresses munies de garnisons fortes et nombreuses. Le froid, la faim accablèrent ses soldats, depuis l'automne de 1757, jusqu'au printemps de 1758. Il les soutint dans cette extrémité, et s'oublia lui-même pour les secourir. Le général *Abercromby* ayant succédé au lord *Loudon*, le marquis *de Montcalm* remporta sur lui, le 8 juillet 1758, une victoire complète. Cette journée coûta à l'ennemi 6000 morts ou blessés. Le vainqueur eut la modestie de mettre dans sa relation, qu'*il n'avoit eu que le mérite d'être le Général de troupes valeureuses.* C'est ainsi qu'il soutint pendant quatre ans la destinée de la Colonie Françoise, qui chanceloit de plus en plus. Enfin, après avoir éludé long-temps les efforts d'une armée très-supérieure à la sienne, et ceux d'une flotte formidable, il fut engagé, malgré lui, dans un combat, près de Quebec. Il reçut au premier rang et au premier choc une profonde blessure, dont il mourut le surlendemain, 14 septembre 1759, à 48 ans, en héros Chrétien. Un trou qu'une bombe avoit fait, lui servit de tombeau : sépulture digne d'un homme qui avoit résolu de défendre le Canada, ou de s'ensévelir sous ses ruines. Il y a de lui une infinité de traits qui caractérisent le citoyen, le guerrier, l'homme juste, vertueux et modeste; mais les bornes de cet ouvrage ne nous permettent pas de les raconter. Il conserva le goût de l'étude au milieu de ses travaux guerriers. Parmi les agrémens de sa retraite, il comptoit pour beaucoup l'espérance d'être reçu à l'académie des Belles-Lettres, dont son savoir le rendoit digne. Il avoit été fait commandeur, par honneur, de l'ordre de Saint-Louis, en 1757, et Lieutenant général en 1758. *Voy.* dans le *Mercure de France* (Juillet 1761), l'*Epi-*

taphe que lui composa l'académie des Inscriptions, pour être mise sur son tombeau à Quebec.

MONTCHAL, (Charles de) célèbre et savant archevêque de Toulouse, est connu par des *Mémoires* imprimés à Rotterdam, 1718, en 2 vol. in-12. Ils roulent sur le cardinal *de Richelieu*. Ce ministre lui avoit donné l'archevêché de Toulouse, en 1628, sur la démission du cardinal *de la Valette*, dont il avoit été précepteur. Son père étoit apothicaire d'Annonay en Vivarais, si l'on en croit le *Dictionnaire* de *Ladvocat*. Il fut d'abord boursier, ensuite principal d'un collége de Paris, et s'éléva de degré en degré. Ses *Mémoires* sont curieux; mais ils ont été imprimés avec peu de soin, et d'une manière incorrecte. Quoiqu'il dût une partie de sa fortune au cardinal *de Richelieu*, il ne chercha pas à le flatter. On lui attribue encore une *Dissertation* où il entreprend de prouver que *les Puissances séculières ne peuvent imposer sur les biens de l'Eglise aucune taxe sans le consentement du Clergé*; (dans l'*Europe Savante*, Novembre 1718.) Il attribue beaucoup de pouvoir au pape, et diminue celui des princes. *Montchal* étoit protecteur des savans, et très-savant lui-même. Il travailla long-temps à corriger *Eusèbe*. Les gens de lettres répandirent des fleurs sur son tombeau. Il y descendit en 1651 à Carcassone. Il gouverna son diocèse avec zèle, et fit des établissemens utiles.

MONTCHEVREUIL, (Jean-Baptiste de Mornai, comte de) lieutenant général des armées, entra d'abord dans le régiment du Roi, infanterie. Il se trouva à tous les siéges que *Louis XIV* fit en personne, en 1667. Il devint capitaine, major, lieutenant colonel et colonel lieutenant de son régiment. Tous les généraux sous lesquels il servit, rendirent un témoignage flatteur de sa bravoure. Apres la bataille de Senef, Monsieur le Prince écrivit au Roi : *Montchevreuil a fait des merveilles; il aspire aux grandes choses*. Il mérita les éloges du souverain même, témoin de sa valeur au siége de Valenciennes. En 1690, il passa sous les ordres du maréchal *de Luxembourg*, et se signala à la bataille de Fleurus; mais le siége de Mons mit le dernier sceau à sa gloire, par la manière hardie dont il emporta un moulin et une redoute importante. *Luxembourg* le chargea de la première attaque du village de Nerwinde. Malgré le feu terrible des ennemis, le comte força la palissade et renversa les chevaux-de-frise, et s'empara du village : mais il fut tué un moment après, et Nerwinde repris.

MONTCHRESTIEN DE VATTEVILLE, (Antoine) poëte François, fils d'un apothicaire de Falaise en Normandie, est plus connu par ses intrigues, par son humeur querelleuse et ses aventures, que par son talent pour la poésie. Sa vie fut un tissu de démêlés; sa première dispute fut avec le baron *de Gourville*, qui l'attaqua accompagné de son beau-frère et d'un soldat. *Montchrestien* mit l'épée à la main contre eux; mais, accablé par le nombre, il fut laissé pour mort. Dès qu'il fut guéri de ses blessures, il porta ses plaintes, et tira de ses assassins plus de 12 mille livres, qui le mirent en état de faire l'homme d'impor-

tance. Il se rendit ensuite solliciteur d'un procès qu'une dame avoit contre son mari, gentilhomme fort riche, mais infirme et imbécille. Après sa mort, *Montchrestien* eut le bonheur, ou le malheur, d'épouser la veuve; mais il fut obligé de la quitter bientôt. Un meurtre dont il fut accusé, le força de se sauver en Angleterre, où le roi *Jacques I* l'accueillit très-bien. Le poëte aventurier, ayant obtenu sa grace à la prière de ce monarque, revint à Paris, et y dressa une boutique de lunettes, de couteaux et de canifs. Il s'occupa quelques années de ce métier, soupçonné pendant ce temps-là de faire de la fausse monnoie. Quelque temps après il alla offrir ses services aux Religionnaires, qui lui donnèrent la commission de lever des régimens en Normandie. Il parcouroit cette province, lorsqu'il fut reconnu dans une hôtellerie au village des Tourailles, à 5 lieues de Falaise. Le seigneur du lieu, instruit de son arrivée, vint l'assiéger dans l'hôtellerie. *Montchrestien* se défendit en homme déterminé, tua deux gentilshommes et un soldat; mais il fut tué lui-même de plusieurs coups de pistolet et de pertuisane. On transporta son corps à Domfront, où les juges le condamnèrent à avoir les membres rompus, et à être jeté au feu et réduit en cendres. Cet arrêt fut exécuté le 21 octobre 1621. On a de lui des Tragédies, savoir, l'*Ecossaise*, *la Carthaginoise*, les *Lacènes*, *David*, *Aman*, *Hector*. Il a donné une *Pastorale* en cinq actes; un *Poëme* divisé en quatre livres, intitulé *Susanne* ou *la Chasteté*, in-12 et in-8°; des *Sonnets*, etc. Ce sont autant de productions de la médiocrité, pour ne rien dire de plus; mais il y a de lui, un livre où l'on peut prendre quelques notions utiles sur le commerce de son temps: c'est son *Traité de l'Economie politique*, Rouen, 1615, in-4.° Cet ouvrage est divisé en 4 livres. Le premier roule sur les manufactures, le 2e sur le commerce, le 3e sur la navigation, et le 4e sur les soins principaux des princes. Dans le 3e il parle fort au long des voyages faits aux Indes. Ses pièces de théâtre ont été recueillies à Rouen, en 1627.

MONTCLAR, *Voyez* MONCLAR.

MONT-DORÉ, (Pierre) en latin *Mons-Aureus*, natif de Paris, et conseiller, ou, selon d'autres, maître des requêtes, fut chassé d'Orléans à cause de son attachement au Calvinisme. Il se retira à Sancerre, où il mourut en 1570. On a de lui, un *Commentaire* sur le xe livre d'*Euclide*. *Mont-doré* avoit succédé à *Pierre du Châtel*, dans la place de *Maître de la librairie du roi*. C'étoit la bibliothèque royale, déposée alors à Fontainebleau, et qui renfermoit, 1.° les livres de *Charles V*, au nombre d'environ 910 vol.; 2.° la bibliothèque de Blois formée par *Charles VIII* et *Louis XII*, et où l'on transporta celle que les *Viscontis* et les *Sforces*, ducs de Milan, avoient établie à Pavie, et celle de *Pétrarque*; 3.° la bibliothèque de *Louise* de Savoie, mère de *Francois I*; 4.° enfin, celle de *Marguerite* de Valois, sa sœur. Le célèbre *Amyot* succéda à *Mont-doré* dans la place de bibliothécaire.

MONT-DORGE, (Antoine-Gautier de) maître de la chambre-

aux-deniers du roi, membre de l'académie de Lyon, sa patrie, naquit en 1727, et mourut à Paris en 1772. Il aimoit les arts, et encourageoit les artistes. C'étoit un homme de bonne compagnie; il auroit pu se faire un nom dans la littérature. On a de lui : I. Les paroles des *Fêtes d'Hébé*, ballet en quatre entrées, plus connu sous le nom des *Talens Lyriques*. II. *L'Opéra de Société*, joué en 1762. III. *Réflexions d'un Peintre sur l'Opéra*, en 1741, in-12. IV. *L'Art d'imprimer les Tableaux en trois couleurs*, 1755, in-8°; brochure où l'on trouve des détails curieux, etc.

MONTECLAIR, (Michel) né à trois lieues de Chaumont en Bassigni, l'an 1666, mort en 1737, à 71 ans, proche Saint-Denis en France, fut le premier qui joua, dans l'orchestre de l'Opéra, de la contre-basse; instrument qui fait un si grand effet dans les chœurs, dans les airs de magiciens, de démons, et dans ceux de tempêtes. On a de lui : I. Une bonne *Méthode* pour apprendre la musique. II. Des *Principes pour le Violon*. III. Des *Trio* de violon. IV. Des *Cantates*. V. Des *Motets*. VI. Une Messe de *Requiem*. VII. C'est lui qui a fait la Musique des *Fêtes de l'Été*, et du célèbre Opéra de *Jephté*.

I. MONTECUCULI, *ou* MONTECUCULO, (le Comte Sébastien) gentilhomme Italien, né à Ferrare, vint en France, se produisit à la cour, et devint échanson du dauphin *François*, fils de *François I.er* Il fut accusé d'avoir donné du poison dans une tasse d'eau fraîche, à ce jeune prince, pendant qu'il jouoit à la paume à Valence en Dauphiné. Il fut mis à la question, et en avouant ce crime, il déclara qu'*Antoine de Lève* et *Ferdinand de Gonzague*, attachés à *Charles-Quint*, l'avoient porté à le commettre; mais les partisans de l'empereur s'élevèrent contre cette imputation, et rejetèrent ce forfait sur *Catherine de Médicis*, qui, en se défaisant de ce prince, assuroit, disoient-ils, le trône à *Henri II* son époux, frère cadet du dauphin *François*. Toutes ces conjectures étoient bien odieuses. Les généraux de l'empereur pouvoient-ils craindre un jeune prince qui n'avoit jamais combattu? Que gagnoient-ils à sa mort? Quel crime bas et honteux avoient-ils commis, qui pût les faire soupçonner? L'intérêt que *Catherine de Médicis* avoit d'être reine de France, est-il une raison assez forte pour lui imputer un crime sans la moindre preuve? Quoi qu'il en soit, *Montecuculi* fut écartelé à Lyon en 1536. Quelques historiens ont tâché de laver sa mémoire, et ont prétendu que la véritable cause de la mort du dauphin *François*, fut une pleurésie, et non le poison. Cependant l'arrêt porte..... « que le comte *Sébastien Montecuculo*, convaincu d'avoir empoisonné *François*, dauphin et duc propriétaire de Bretagne, fils aîné du roi, avec de la poudre d'arsenic sublimé, et de s'être mis en devoir d'empoisonner le roi lui-même, sera traîné sur la claie jusqu'au lieu de la Grenette, où il sera tiré et démembré à quatre chevaux; et que, pour réparation de la fausse accusation intentée contre *Guillaume d'Inteville*, seigneur des Chenets, il sera condamné à une amende de dix mille livres, au profit de l'accusé. » Ce *Guillaume d'Inte-*

ville, premier maître-d'hôtel du roi, avoit été cité par *Montecuculi* comme complice de son projet. Quoiqu'il paroisse justifié par cet arrêt, il reste douteux s'il étoit innocent ou coupable. Car la même accusation ayant été intentée peu de temps après contre *Gaucher d'Inteville*, seigneur de Vanlai, il s'y trouva impliqué de nouveau, ainsi que *François d'Inteville*, évêque d'Auxerre. Les trois frères n'osant apparemment s'exposer aux suites de cette action, s'enfuirent en Italie, où ils avoient été employés tous les trois en qualité d'ambassadeurs; et comme on mit leurs têtes à prix, ils célèrent leur nom et le lieu de leur retraite. Il faut ajouter à l'article de *Montecuculi*, que lorsqu'on visita ses effets et papiers, on trouva un *Traité de l'usage des poisons*, écrit de sa main, de la poudre d'arsenic sublimé, du réalgal, et le vase de terre rouge dans lequel il avoit présenté au dauphin le breuvage qui lui avoit donné la mort. *Voyez*, sur ce gentilhomme Italien, l'*Histoire de François I.* par M. *Gaillard*, et le tome 25 de l'*Histoire de France* par M. *Garnier*.

II. MONTECUCULI, (Raimond de) né dans le Modenois en 1608, d'une famille distinguée, porta d'abord les armes sous *Ernest Montecuculi*, son oncle, qui commandoit l'artillerie de l'empereur. Le neveu servit sous lui comme soldat, et ne parvint au commandement, qu'après avoir passé par tous les degrés de la milice. La première action qui fit briller le courage du jeune héros, fut en 1644. Il surprit à la tête de 2000 chevaux, par une marche précipitée, dix mille Suédois, qu'il contraignit d'abandonner leur bagage et leur artillerie. Le général *Bannier*, instruit de cette défaite, tourna ses armes contre le vainqueur et le fit prisonnier. Il sut mettre à profit le temps de sa captivité, qui fut de 2 années. Une lecture continuelle agrandit la sphère de ses idées, et assura ses succès en augmentant ses connoissances. A peine eut-il obtenu sa liberté, qu'il se vengea de sa prison par la défaite du général *Wrangel*, qui périt dans une bataille en Bohême. Après la paix de Westphalie, *Montecuculi* passa en Suède, et ensuite à Modène, où il assista aux noces du duc. Cette fête fut marquée par un événement bien triste pour lui; il eut le malheur de tuer dans un carousel le comte *Manzani*, son ami; sa lance poussée avec trop de force, ayant percé la cuirasse de cet infortuné courtisan. L'empereur attacha entièrement *Montecuculi* à son service, en 1657, par le titre de maréchal de camp général. Envoyé au secours de *Jean Casimir*, roi de Pologne, attaqué par *Ragotzki* prince de Transilvanie, et par la Suède, il battit les Transilvains et prit Cracovie sur les Suédois. (*Voyez* I. LÉOPOLD.) *Charles Gustave*, roi de Suède, ayant tourné ses armes contre le Danemarck, *Montecuculi* eut le bonheur de prendre plusieurs places sur l'agresseur, et délivra Copenhague par terre, avant que les Hollandois y eussent jeté du secours par mer. La paix, fruit de ses victoires, ne le laissa pas longtemps oisif. Le vainqueur de *Ragotzki* devint son défenseur contre les Ottomans. Il les força d'abandonner la Transilvanie, et rompit par une sage lenteur toutes

les entreprises d'une armée formidable, jusqu'à l'arrivée des François, qui l'aidèrent à vaincre les Turcs à la célèbre journée de Saint-Gothard, en 1664. Cette victoire amena la paix, et *Montecuculi* fut recompensé par la place de président du conseil de guerre de l'empereur. La guerre s'étant allumée quelque temps après entre la France et l'Empire, *Montecuculi* fut mis, en 1673, à la tête des troupes destinées à arrêter les progrès des François. La prise de Bonn, et la jonction de son armée à celle du prince *d'Orange*, malgré *Turenne* et *Condé*, lui acquirent beaucoup de gloire, et arrêtèrent la fortune de *Louis XIV* après la conquête de trois provinces de Hollande. On lui ôta pourtant le commandement de cette armée l'année suivante; mais on le lui rendit en 1675, pour venir sur le Rhin faire tête à *Turenne*. *Montecuculi* étoit seul digne d'être opposé à ce grand homme, et, en cela même, on suivoit son penchant. « Tous deux, dit un historien célèbre, avoient réduit la guerre en art. Ils passèrent 4 mois à se suivre, à s'observer dans des marches et dans des campagnes, plus estimées que des victoires par les officiers Allemands et François. L'un et l'autre jugeoient de ce que son adversaire alloit tenter, par les marches que lui-même eût voulu faire à sa place; et ils ne se trompèrent jamais. Ils opposoient l'un à l'autre la patience, la ruse et l'activité. » Les maîtres de l'art admiroient les judicieuses et profondes manœuvres des deux héros, sans prévoir où elles aboutiroient, lorsqu'un boulet de canon qui tua le général François, fit le dénouement de cette brillante scène. *Montecuculi*, après avoir parlé dans sa lettre à l'empereur, de l'événement tragique qui avoit enlevé son illustre émule, ajouta qu'*il ne pouvoit s'empêcher de regretter un homme qui faisoit tant d'honneur à l'humanité*. C'étoient les paroles qu'il avoit répétées plusieurs fois, avec une douleur mêlée d'admiration, en apprenant cette mort qui lui présageoit des victoires. Il n'y avoit que le prince *de Condé* qui pût disputer à *Montecuculi* la supériorité que lui donna la mort de *Turenne*. Ce prince fut envoyé sur le Rhin : après avoir essuyé quelques pertes, il arrêta le général impérial, qui ne laissa pas de regarder cette dernière campagne comme la plus glorieuse de sa vie : non qu'il eût été vainqueur ; mais pour n'avoir pas été vaincu, ayant à combattre *Turenne* et *Condé*. « La guerre *défensive*, disoit-il, demande plus de savoir et de précautions, que l'*offensive* : la moindre faute y est mortelle, et les disgraces y sont exagérées par la crainte qui est le microscope des maux. » *Montecuculi* passa le reste de sa vie à la cour impériale, occupé à converser avec les savans et à protéger les lettres. C'est par ses soins que l'académie des *Curieux de la Nature* fut établie. Ce héros mourut à Lintz le 16 octobre 1680, à 72 ans. *Victor-Amédée*, duc de Savoie, se plaisoit à raconter le trait suivant. *Montecuculi* avoit, dans une marche, fait défense expresse, sous peine de mort, que personne ne passât par les blés. Un soldat revenant d'un village, et ignorant les défenses, traversa un sentier qui étoit au milieu des blés. *Montecuculi* qui l'apperçut, envoya ordre au prévôt de l'armée de le

faire pendre. Cependant ce soldat qui s'avançoit, allégua au général qu'il ne savoit pas les ordres. *Que le Prévôt fasse son devoir*, répondit *Montecuculi*. Comme cela se passa en un instant, le soldat n'avoit pas encore été désarmé. Alors, plein de fureur, il dit : *Je n'étois pas coupable, je le suis maintenant ;* et tira son fusil sur *Montecuculi*. Le coup manqua, et *Montecuculi* lui pardonna... Il reste de lui des *Mémoires* en italien, traduits en françois par *Adam ;* ils sont utiles aux militaires et aux historiens : les premiers y trouveront des modèles et des leçons de leur art, et les seconds pourront y puiser des matériaux. Les meilleures éditions de cet ouvrage, sont celles de Strasbourg, 1735 ; et de Paris, 1746, in-12. Le grand *Condé* en faisoit cas.

MONTEÇUMA, *Voy.* MONTEZUMA.

MONTEGUT, (Jeanne de Segla, épouse de M. de) trésorier de France de la généralité de Toulouse, naquit dans cette ville en 1709, et y mourut le 4 juin 1752, à 43 ans. Ses *Œuvres* ont été publiées à Paris en 1768, en 2 vol. in-8.° Il y a dans cette collection peu de Poésies galantes : elles sont presque toutes morales ou chrétiennes, et souvent de simples tributs de société ou d'amitié ; mais on y trouvera du naturel, de la douceur, de la facilité. Le premier volume offre des *Odes*, des *Epîtres*, des *Idylles*, des *Pièces fugitives*. Le second renferme une *Traduction* presque complète, en vers françois, des Odes d'*Horace*. Cette version est en général élégante et belle. On y desireroit quelquefois plus de force et de coloris. Le talent de Mad. *de Montegut* pour la poésie se développa tard ; mais il fut bientôt perfectionné. Elle remporta trois prix à l'académie des Jeux floraux, et fut déclarée *Maîtresse des Jeux :* titre que l'on accorde aux athlètes honorés d'une triple couronne. Ce que ses écrits ont de précieux, c'est qu'on y découvre l'empreinte de son ame noble, sincère, sensible, nourrie des principes d'une saine philosophie, et pénétrée d'attachement pour la religion. Exacte à remplir les devoirs et à observer les bienséances, elle assortissoit toujours son ton au caractère des personnes avec qui elle se trouvoit. Quoiqu'elle possédât le latin, l'anglois, l'italien, et qu'elle fût versée dans les sciences et dans les belles-lettres, elle cachoit ses lumières avec autant de soin que d'autres en prennent à les étaler. Sa parure étoit simple et décente, son maintien noble et modeste. Un homme éclairé, vertueux et austère dit en parlant d'elle : *C'est la seule femme à qui je pardonne d'être savante.* Son humeur penchoit vers une douce mélancolie, qui se changeoit avec ses amies en une gaieté encore plus douce. Ses talens, ses vertus et sa modestie revivent dans M. *de Montegut* son fils, ci-devant conseiller au parlement de Toulouse et membre des académies de cette ville, et dans Mlle *de Montegut*, sa petite-fille.

MONTEJOAN, (Réné de) étoit un de ces guerriers importans, plus livrés à leur présomption, que dirigés par le génie. Il fut presque aussi souvent battu qu'il attaqua. Il tomba trois fois entre les mains des ennemis, et ne fut excusable qu'une fois, à

la bataille de Pavie, en 1525. *François Ier* ne l'en fit pas moins maréchal de France en 1538, et lui donna le gouvernement de Piémont. C'étoit un homme à fanfaronnades. Il eut la folle et impudente vanité d'envoyer des ambassadeurs dans différentes villes d'Italie : démarche qui lui attira de sévères réprimandes et des railleries piquantes de la part du roi. Ayant été envoyé présider aux états de Bretagne pour la réunion de cette province à la couronne, il pensa faire échouer, par des saillies indécentes, une négociation qui exigeoit les plus grands ménagemens. Il mourut en Piémont, au commencement de septembre 1539; et sa famille qui datoit du XIII siècle, s'éteignit avec lui.

MONTEIL, (Aimard de) évêque du Puy et légat du pape *Urbain II* dans l'armée des Croisés, mourut à Antioche en 1098, fort regretté de toute l'armée chrétienne, pour sa prudence et pour l'autorité qu'il s'étoit acquise. Il étoit le conseil des grands, le soutien des petits, et l'arbitre des différends qui naissoient entre les princes. Il avoit une tendre dévotion envers la Sainte Vierge, et l'on croit qu'il composa en son honneur le *Salve Regina*, que les anciens auteurs nomment quelquefois l'*Antienne du Puy*. Cependant les historiens ne s'accordent pas sur ce point. *Alberic*, dans sa Chronique, le lui attribue et ajoute qu'il supplia le chapitre de Cluni de l'insérer dans l'Office; ce qui lui fut accordé. *Guillaume Durand* le donne à *Pierre*, évêque de Compostelle; d'autres en font honneur à *Herman-Contract*.

MONTEIL, *Voyez* GRIGNAN.

MONTE-MAYOR, (George de) célèbre poëte Castillan, ainsi nommé, de Monte-Mayor, lieu de sa naissance auprès de Conimbre, suivit quelque temps la cour de *Philippe II*, roi d'Espagne. Il prit le parti des armes, sans abandonner ni la poésie, ni la musique, pour laquelle il avoit aussi beaucoup de talent. Le Parnasse Espagnol le perdit assez jeune vers 1560. On a de lui, des Poésies sous le titre de *Cancionero*, 1554, 2 vol. in-8°; parmi lesquelles il y en a d'ingénieuses et de délicates, quoique mêlées de pensées fausses et d'images emphatiques, et une espèce de Roman, intitulé : *La Diane*, 1602, in-8.° Ce dernier ouvrage eut un grand succès, et le méritoit à quelques égards. Un style pur, beaucoup d'esprit, de la douceur, du sentiment, une poésie souvent enchanteresse, et la naïveté touchante qui règnent sur-tout dans la *Nouvelle du Maure Abindarraès*, rachètent aux yeux des connoisseurs le fonds d'invraisemblance, les histoires de magie, et le manque d'action qu'on reproche à la *Diane*. *Alphonse Perès* et *Gaspard-Cila-Pollo*, y ont ajouté deux parties très-inférieures à celles du premier auteur. Les étrangers s'empressèrent de s'approprier l'ouvrage de *Monte-Mayor*, en le traduisant.

MONTENAI, (Georgette de) étoit fille d'honneur de *Jeanne d'Albret*, reine de Navarre. Sa beauté et son esprit en firent l'ornement de la cour. En 1571, elle fit imprimer l'explication en vers de cent emblêmes ou devises qu'elle dédia à la reine.

MONTENAULT, (Charles-Philippe d'Egly de) Parisien, né en 1696, de l'académie des Belles-Lettres, long-temps auteur du *Journal de Verdun*, mourut à Paris en 1749, à 53 ans. On a de lui : I. *L'Histoire des Rois des Deux Siciles, de la maison de* FRANCE, en 4 vol. in-12, 1741 : ouvrage qui fera toujours honneur à sa mémoire, par l'exactitude, la vérité, la simplicité qui y règnent. Le goût a présidé au choix des faits, et la plupart sont intéressans. II. *La Callipédie*, ou *la Manière d'avoir de beaux Enfans*, traduite en prose du Poëme latin de *Claude Quillet*, in-12, 1746. Cette version est non-seulement peu littérale, mais écrite sans génie, sans goût, sans graces et sans aménité. Le traducteur n'a saisi ni la lettre, ni l'esprit de son original. C'est ainsi du moins qu'en a jugé M. *Fréron*. D'autres critiques l'ont traité plus favorablement; et en relevant des fautes, ils ont fait remarquer quelques endroits rendus avec élégance.

MONTERCHI, (Gioseppe) Romain, né vers 1630, mort au commencement du 18e siècle, se rendit habile dans les antiquités, mérita par ses connoissances dans cette science, de devenir bibliothécaire du cardinal *Carpegna*. Les antiquaires font quelque cas d'un livre italien qu'il donna sur cette matière, sous ce titre : *Scelta de Medaglioni, più rari del Cardinali*, Carpegna, in-4°, Roma, 1679.

MONTEREAU, (Pierre de) s'est rendu célèbre par plusieurs ouvrages d'architecture. Il étoit de Montereau, et mourut l'an 1266. C'est ce célèbre architecte qui a donné les dessins de la *Sainte-Chapelle* de Paris; de la *Chapelle* de Vincennes; du *Réfectoire*, du *Dortoir*, du *Chapitre*, et de la *Chapelle* de Notre-Dame dans le monastère de *Saint-Germain-des-Prés*. Il fut enterré dans l'église de cette abbaye, et fut représenté sur sa tombe avec un compas et une règle à la main.

MONTESPAN, (Mad. de) *Voy.* ROCHECHOUART, n.° v.

MONTESQUIEU, (Charles de Secondat, baron de la Brède et de) d'une famille distinguée de Guienne, naquit au château de la Brède, près de Bordeaux, le 18 janvier 1689. Il fut philosophe au sortir de l'enfance. Dès l'âge de 20 ans, *Montesquieu* préparoit les matériaux de *l'Esprit des Lois*, par un extrait raisonné des immenses volumes qui composent le *Corps du Droit Civil*. Un oncle paternel, président à mortier au parlement de Bordeaux, ayant laissé ses biens et sa charge au jeune philosophe, il en fut pourvu en 1716. Sa compagnie le chargea six ans après, en 1722, de présenter des remontrances à l'occasion d'un nouvel impôt, dont son éloquence et son zèle obtinrent la suppression. L'année d'auparavant il avoit mis au jour ses *Lettres Persanes*, commencées à la campagne, et finies dans les momens de relâche que lui laissoient les devoirs de sa charge. Ce livre profond sous un air de légèreté, annonçoit à la France et à l'Europe un écrivain supérieur à ses ouvrages. Le Persan fait une satire délicate et énergique de nos vices, de nos travers, de nos ridicules, de nos préjugés, et de la bizarrerie de nos goûts. C'est le tableau le plus

animé et le plus vrai des mœurs Françoises : son pinceau est léger et hardi ; il donne à tout ce qu'il touche un caractère original. Toutes les lettres ne sont pas cependant d'une égale force ; il y en a, dit *Voltaire*, de très-jolies, d'autres très-hardies, d'autres médiocres, d'autres frivoles ; et les détails de ce qui se passe dans le sérail d'*Usbeck* à Ispahan, n'intéressent que foiblement les lecteurs François. On peut encore reprocher à l'auteur quelques paradoxes en littérature, en morale et en politique, et des satires trop fortes de *Louis XIV* et de son règne. Le succès des *Lettres Persanes* ouvrit à *Montesquieu* les portes de l'académie Françoise, quoique, de tous les livres où l'on a plaisanté sur cette compagnie, il n'y en ait guère où elle soit moins ménagée. La mort de *Sacy*, le traducteur de *Pline*, ayant laissé une place vacante, *Montesquieu* qui s'étoit défait de sa charge, et qui ne vouloit plus être qu'homme de lettres, s'y présenta pour la remplir. Le cardinal *de Fleury*, instruit par des personnes zélées, des plaisanteries du Persan sur les dogmes, la discipline et les ministres de la religion Chrétienne, lui refusa son agrément. Il ne paroîtra pas étrange que ce ministre fit quelques difficultés, si l'on se rappelle la Lettre (*Liv.* 75) dans laquelle *Usbeck* fait une apologie si éloquente et si dangereuse du Suicide ; une autre (*Liv.* 27) où il est dit expressément que les évêques n'ont d'*autres fonctions que de dispenser de la loi* ; une autre (*Liv.* 4) enfin, où le pape est peint comme un magicien qui fait croire que *trois ne font qu'un, que le pain qu'on mange n'est pas du pain*.... On peut ajouter que l'apparition des *Lettres Persanes* est la première époque de ce déluge d'écrits qui ont paru depuis contre le Christianisme et le gouvernement. *Montesquieu*, sentant le coup que l'exclusion et les motifs de l'exclusion pouvoient porter sur sa personne et sur sa famille, prit un tour très-adroit pour obtenir l'agrément du cardinal. On prétend, (c'est l'auteur du *Siècle de Louis XIV* qui rapporte cette anecdote ; mais elle paroit fausse et sans vraisemblance :) qu'il fit faire en peu de jours une nouvelle édition de son livre, dans laquelle on retrancha, ou on adoucit tout ce qui pouvoit être condamné par un cardinal et par un ministre. Il porta lui-même l'ouvrage au cardinal *de Fleury*, qui ne lisoit guère, et qui en lut une partie. Cet air de confiance, soutenu par quelques personnes de crédit, et sur-tout par le maréchal *d'Estrées* son ami, pour lors directeur de l'Académie Françoise, ramena, dit-on, le cardinal, et *Montesquieu* entra dans cette compagnie. Son discours de réception, fort court, mais plein de traits de force et de lumière, fut prononcé le 24 janvier 1728... Le dessein que *Montesquieu* avoit formé de peindre les nations dans son *Esprit des Lois*, l'obligea de les aller étudier chez elles. Après avoir parcouru l'Allemagne, la Hongrie, l'Italie, la Suisse et la Hollande, il se fixa près de deux ans en Angleterre. Il fut recherché par tous les philosophes de cette isle, et chéri par leur reine, qui étoit encore plus digne qu'eux de converser avec l'auteur des *Lettres Persanes*. Des différentes observa-

tions qu'il fit dans ses voyages, il résultoit que l'Allemagne étoit faite pour y voyager, l'Italie pour y séjourner, l'Angleterre pour y penser, et la France pour y vivre. De retour dans sa patrie, il mit la dernière main à son ouvrage : *S. la cause de la Grandeur et de la Décadence des Romains.* Des réflexions très-fines et des peintures très-fortes donnèrent le mérite de la nouveauté à cette matière, traitée tant de fois et par tant d'écrivains supérieurs. Un Romain qui auroit eu l'ame du grand *Corneille*, jointe à celle de *Tacite*, n'auroit rien fait de mieux, dans les temps les plus florissans de la république. Cette Histoire politique de la naissance et de la chûte de la nation Romaine, à l'usage des hommes d'état et des philosophes, parut en 1734, in-12. L'illustre écrivain trouve les causes de la grandeur des Romains dans l'amour de la liberté, du travail et de la patrie ; dans la sévérité de la discipline militaire ; dans le principe où ils furent toujours de ne faire jamais la paix qu'après des victoires. Il trouve les causes de leur décadence dans l'agrandissement même de l'état ; dans le droit de bourgeoisie accordé à tant de nations ; dans la corruption introduite par le luxe de l'Asie ; dans les proscriptions de *Sylla* ; dans l'obligation où les Romains furent de changer de maxime en changeant de gouvernement ; dans cette suite de monstres qui régnèrent, presque sans interruption, depuis *Tibère* jusqu'à *Constantin* ; enfin, dans la translation et le partage de l'empire. Le génie mâle et rapide qui brille dans la *Grandeur des Romains*, se fit encore plus sentir dans l'*Esprit des Lois*, publié en 1748, en 2 vol. in-4.° Dans cet ouvrage, qui est plutôt l'*Esprit des Nations* que l'*Esprit des Lois*, l'auteur distingue trois sortes de gouvernemens : le *Républicain*, le *Monarchique* et le *Despotique*. Le Républicain est celui où le peuple, en corps ou en partie, a la souveraine puissance ; le Monarchique, celui où gouverne un seul, mais selon des lois fixes ; le Despotique, celui où un seul entraîne tout par sa volonté, sans autre loi que cette volonté même. Dans ces divers états, les lois doivent être relatives à leur *nature*, c'est-à-dire à ce qui les constitue ; et à leur *principe*, c'est-à-dire à ce qui les soutient et les fait agir : distinction importante, la clef d'une infinité de lois, et dont l'auteur tire bien des conséquences. Les principales lois, relatives à la nature de la *Démocratie*, sont : Que le peuple y soit à certains égards le monarque, à d'autres le sujet ; qu'il élise et juge ses magistrats, et que les magistrats en certaines occasions décident. La nature de la *Monarchie* demande qu'il y ait entre le monarque et le peuple beaucoup de pouvoirs et de rangs intermédiaires ; et un corps dépositaire des lois, médiateur entre les sujets et le prince. La nature du *Despotisme* exige que le *Tyran* exerce son autorité, ou par lui seul, ou par un seul qui le représente. Quant aux principes des trois gouvernemens, celui de la Démocratie est l'amour de la république, c'est-à-dire de l'égalité : ce que l'auteur exprime par le mot vague de *vertu*. Dans les Monarchies, où un seul est le dispensateur des distinctions et des récompenses,

et où l'on s'accoutume à confondre l'état avec le monarque ; le principe est l'*honneur*, c'est-à-dire l'ambition et l'amour de l'estime. Sous le Despotisme enfin, c'est la *crainte*. Plus ces principes sont en vigueur, plus le gouvernement est stable ; plus ils s'altèrent et se corrompent, plus il incline à sa destruction. Les lois que les Législateurs donnent, doivent être conformes aux principes de ces différens gouvernemens. Dans la république, entretenir l'égalité et la frugalité : dans la monarchie, soutenir la noblesse, sans écraser le peuple : sous le gouvernement despotique, tenir également tous les états dans le silence. Si l'on excepte le Despotique, qui n'existe point tel que l'auteur l'a peint, ces gouvernemens ont chacun leurs avantages. Le Républicain est plus propre aux petits états, le Monarchique aux grands. Le Républicain plus sujet aux excès, le Monarchique aux abus. Le Républicain apporte plus de maturité dans l'exécution des lois, le Monarchique plus de promptitude. La différence des principes des trois gouvernemens, doit en produire dans le nombre et l'objet des lois. Mais la loi commune de tous les gouvernemens modérés et par conséquent justes, est la liberté politique dont chaque citoyen doit jouir. Cette liberté n'est point la licence absurde de faire tout ce qu'on veut, mais le pouvoir de faire tout ce que les lois permettent. La liberté extrême a ses inconvéniens, comme l'extrême servitude ; et, en général, la nature humaine s'accommode mieux d'un état mitoyen. Après ces observations générales sur les différens gouvernemens, l'auteur examine les récompenses qu'on y propose, les peines qu'on y décerne, les vertus qu'on y pratique, ainsi que les fautes qu'on y commet, l'éducation qu'on y donne, le luxe qui y règne, la monnoie qui y a cours, la religion qu'on y professe. Il compare le commerce d'un peuple, avec celui d'un autre ; celui des anciens, avec celui d'aujourd'hui ; celui d'Europe avec celui des trois autres parties du monde. Il examine quelles religions conviennent mieux à certains climats, à certains gouvernemens. Notre siècle n'a point produit d'ouvrage, où il y ait plus d'idées profondes et de pensées neuves. La partie la plus intéressante, de l'histoire de tous les temps et de tous les lieux, y est répandue adroitement, pour éclaircir les principes, et en être éclaircie à son tour. Les faits deviennent entre ses mains des principes lumineux. Son style, sans être toujours exact, est nerveux. « Il n'étincelle point, dit un auteur, il échauffe ; ce sont des idées qui se pressent, non des phrases qui s'arrachent ; c'est un athlète toujours en attitude. » Images frappantes ; saillies d'esprit et de génie ; faits peu connus, curieux et agréables : tout concourt à charmer le travail d'une longue lecture. On peut appeler cet ouvrage, le *Code du Droit des Nations ;* et son auteur, le *Législateur du genre humain*. On sent qu'il est sorti d'un esprit libre, et d'un cœur plein de cette bienveillance générale qui embrasse tous les hommes. C'est en faveur de ses sentimens qu'on a pardonné à M. *de Montesquieu* d'avoir ramené tout à un système, dans une matière où il ne falloit que raisonner

sans imaginer; d'avoir donné trop d'influence au climat, aux causes physiques, préférablement aux causes morales (*Voyez* l'article BODIN); d'avoir fait un tout irrégulier, une chaîne interrompue, avec les plus belles parties et les plus beaux chaînons; d'avoir trop souvent conclu du particulier au général. On a été fâché de trouver dans ce chef-d'œuvre, de longues digressions sur les lois féodales, des exemples tirés des voyageurs les plus décrédités; des paradoxes à la place des vérités, des plaisanteries où il falloit des réflexions, et ce qui est encore plus triste, des principes de déïsme et d'irréligion. On a été choqué des titres indéterminés qu'il donne à la plupart de ses chapitres: *Idée générale, Conséquence, Problème, Réflexion, Continuation du même sujet, etc.* On lui a reproché des chapitres trop peu liés à ceux qui les précèdent ou qui les suivent, des idées vagues et confuses, des tours forcés, un style tendu et quelquefois recherché. Mais s'il ne satisfait pas toujours les grammairiens, il donne toujours à penser aux philosophes, soit en les faisant entrer dans ses réflexions, soit en leur donnant sujet de les combattre. Personne n'a plus réfléchi que lui sur la nature, les principes, les mœurs, le climat, l'étendue, la puissance et le caractère particulier des états; sur leurs lois bonnes et mauvaises; sur les effets des châtimens et des récompenses; sur la religion, l'éducation, le commerce. L'article d'*Alexandre* renferme des observations profondes et très-bien rapprochées; celui de *Charlemagne* offre, en deux pages, plus de principes de politique, que tous les livres de *Balthasar Gracian*; celui de *l'Esclavage des Nègres*, des réflexions d'autant plus agréables, qu'elles sont cachées sous une ironie très-plaisante. Son tableau du gouvernement Anglois est de main de maître. Cette nation philosophe et commerçante, lui en témoigna sa reconnoissance en 1752. M. *Dassier*, célèbre par les Médailles qu'il a frappées à l'honneur de plusieurs hommes illustres, vint de Londres à Paris pour frapper la sienne.... Si l'*Esprit des Lois* lui attira des hommages de la part des étrangers, il lui procura des critiques dans son pays. Un abbé *Debonnaire* donna le signal par une mauvaise brochure, en style moitié sérieux, moitié bouffon. Le Gazetier Ecclésiastique, qui vit finement dans l'*Esprit des Lois* une de ces productions *que la Bulle* UNIGÉNITUS *a si fort multipliées*, lança deux feuilles contre l'auteur: l'une, pour prouver qu'il étoit Athée, ce qu'il ne persuada à personne: l'autre, pour démontrer qu'il étoit Déiste, ce que ses livres n'avoient que trop fait penser. L'illustre magistrat rendit son adversaire ridicule et odieux, dans sa *Défense de l'Esprit des Lois*. Cette brochure est, comme l'a dit un auteur ingénieux, de la *raison assaisonnée*. C'est ainsi que *Socrate* plaida devant ses juges. Les graces y sont unies à la justesse, le brillant au solide, la vivacité du tour à la force du raisonnement. Mais quelque esprit et quelque raison qu'il y ait dans cette défense, l'auteur ne se justifie pas sur tous les reproches que lui avoit faits son adversaire. La Sorbonne, excitée par les cris du Nouvelliste, entreprit l'examen

de

de *l'Esprit des Lois*, et trouva plusieurs choses à reprendre. Sa censure, si long-temps attendue, n'a pas vu le jour, et ne le verra point. La meilleure de toutes les critiques, si on en jugeoit par l'impression qu'elle fit sur l'auteur, auroit été celle de M. *Dupin*, fermier général, qui avoit une bibliothèque choisie et très-nombreuse, dont il savoit faire usage. *Montesquieu* alla s'en plaindre à Mad. la marquise *de Pompadour*, au moment où il n'y avoit que cinq ou six exemplaires de distribués à quelques amis. Mad. *de Pompadour* fit venir M. *Dupin*, et lui dit qu'elle prenoit l'*Esprit des Lois* sous sa protection, ainsi que son auteur. Il fallut retirer les exemplaires, et brûler toute l'édition. Les chagrins qu'entraînent les critiques justes ou injustes, le genre de vie qu'on forçoit *Montesquieu* de mener à Paris, altérèrent sa santé naturellement délicate. Il fut attaqué au commencement de février 1755, d'une fluxion de poitrine. La cour et la ville en furent touchées. Le roi lui envoya M. le duc *de Nivernois*, pour s'informer de son état. Le président *de Montesquieu* parla et agit dans ses derniers momens, en homme qui vouloit paroître à la fois Chrétien et Philosophe. *J'ai toujours respecté la Religion*, dit-il : (cela étoit vrai à certains égards; car, s'il avoit paru favoriser l'incrédulité dans des livres anonymes, il ne s'étoit jamais montré tel en public.) *La morale de l'Evangile*, ajouta-t-il, *est le plus beau présent que Dieu pût faire aux hommes.* Et comme le Père *Routh*, Jésuite Irlandois, qui le confessa, le pressoit de livrer les corrections qu'il avoit faites aux *Lettres Persanes*, il donna son manuscrit à Mad. la duchesse d'*Aiguillon*, en lui disant : *Je sacrifierai tout à la Raison et à la Religion, mais rien aux Jésuites. Voyez avec mes amis si ceci doit paroître.* Cette illustre amie ne le quitta qu'au moment où il perdit toute connoissance, et sa présence ne fut pas inutile au repos du malade. Car on a appris qu'un jour, pendant que Mad. la duchesse d'*Aiguillon* étoit allée dîner, le Père *Routh* étant venu, et ayant trouvé le malade seul avec son secrétaire, fit sortir celui-ci de la chambre et s'y enferma sous clef. Mad. d'*Aiguillon*, revenue d'abord après dîné, s'approcha de la porte, et entendit le malade qui parloit avec émotion. Elle frappa, et le Jésuite ouvrit : *Pourquoi tourmenter cet homme mourant?* lui dit-elle. Alors le président *de Montesquieu*, reprenant lui-même la parole, lui dit : *Voilà, Madame, le Père* Routh, *qui voudroit m'obliger de lui livrer la clef de mon armoire pour enlever mes papiers.* Mad. d'*Aiguillon* fit des reproches de cette violence au confesseur, qui s'excusa en disant : *Madame, il faut que j'obéisse à mes Supérieurs;* et il fut renvoyé sans rien obtenir. Ce fut ce Jésuite qui publia après la mort de *Montesquieu*, une *Lettre*, dans laquelle il fait dire à cet illustre écrivain ; « Que c'étoit le goût du neuf, du singulier, le desir de passer pour un génie supérieur aux préjugés et aux maximes communes ; l'envie de plaire et de mériter les applaudissemens de ces personnes qui donnent le ton à l'estime publique, et qui n'accordent jamais plus sûrement la leur, que quand on semble les autoriser à secouer

le joug de toute dépendance et de toute contrainte, qui lui avoient mis les armes à la main contre la Religion. » Quoi qu'il en soit de cet aveu, démenti peut-être trop légèrement par les amis de l'auteur de l'*Esprit des Lois*, le détail dans lequel nous sommes entrés est trop curieux, à bien des égards, pour ne pas porter avec lui-même son excuse. Le président *de Montesquieu* mourut le 10 février 1755, à l'âge de 66 ans. Il fut regretté autant pour son génie, que pour ses qualités personnelles. Quoique naturellement économe, il savoit être généreux (*). Ne se tourmentant pour personne, et n'ayant pas pour lui-même d'ambition, sa douceur, sa gaieté, sa politesse étoient toujours égales. Sa conversation, légère, piquante et instructive, semée de bons mots et de mots d'un grand sens, étoit coupée par des distractions qu'il n'affectoit jamais et qui plaisoient toujours. On connoît la réponse qu'il fit à quelqu'un qui lui rapportoit un trait difficile à croire, ou que ce grand homme affectoit de regarder comme tel. Le narrateur, à chaque doute de la part de son auditeur, s'émerveilloit à protester de sa véracité. Enfin, pour dernier trait : *Je vous donne ma tête*, dit-il à Montesquieu, *si....* — *J'accepte le présent*, interrompit celui-ci, *les petits dons entretiennent l'amitié*. Comme il ne cherchoit pas à briller, et qu'il avoit conservé l'accent gascon, il paroissoit mettre plus d'esprit dans ses livres que dans sa conversation, qui étoit cependant telle que nous l'avons peinte. Il ne vouloit pas la soigner, et n'y cherchoit que le plaisir et le délassement. Peu recherché dans sa parure, il ne connoissoit pas le faste, et n'en avoit pas besoin pour s'annoncer. Les grands le recherchoient ; mais leur société n'étoit pas nécessaire à son bonheur. Il fuyoit, dès qu'il pouvoit, à sa terre. On voyoit cet homme si grand et si simple, sous un arbre de la Brède, conversant dans le patois du pays avec ses paysans, assoupissant leurs querelles et prenant part à leurs peines. S'il parut quelquefois trop jaloux des droits seigneuriaux ; s'il fut plus attaché qu'un philosophe n'auroit dû l'être aux prérogatives de la naissance, on excusoit en lui ces foiblesses, qui furent celles de *Montaigne* et de quelques autres sages. *Montesquieu* étoit fort doux envers ses domestiques. Il lui arriva cependant un jour de les gronder vivement ; mais se tournant aussitôt en riant vers une personne témoin de cette scène : *Ce sont*, lui dit-il, *des horloges qu'il est quelquefois besoin de remonter*. On a publié après sa mort un recueil de ses *Œuvres*, en 3 vol. in-4.° Il y a dans cette collection quelques petits ouvrages dont nous n'avons pas parlé. Le plus remarquable est le *Temple de Gnide*, espèce de Poëme en prose ; où l'auteur fait une peinture riante, animée, quelquefois trop voluptueuse, trop fine et trop recher-

(*) L'acte de bienfaisance qu'il fit à Marseille, en donnant sa bourse à un jeune batelier, et en consignant secrètement une somme d'argent à un banquier, pour racheter le père de cet infortuné, pris par un corsaire et esclave en Afrique, a été publié dans les *Journaux*, et a donné lieu à un drame intéressant, représenté avec succès en 1784, sous le titre du *Bienfait anonyme*.

chée, de la naïveté et de la délicatesse de l'amour, tel qu'il est dans une ame neuve. Cette bagatelle eut le plus grand succès au moment qu'elle parut; mais on s'apperçut bientôt « que le fond n'en étoit pas assez attachant : que la fable en étoit petite et noyée dans trop de descriptions, que les personnages n'étoient ni assez caractérisés, ni assez variés; qu'enfin il y avoit de la recherche et de l'affectation dans le style; beaucoup plus de galanterie et d'esprit que de sentiment et d'imagination, et qu'en général l'ouvrage n'étoit guères qu'un lieu commun parsemé de traits heureux. On se souvint alors que M. *de Montesquieu* dans les *Lettres Persanes*, avoit parlé des poëtes avec assez de mépris; et l'on crut voir dans le *Temple de Gnide* la prétention d'être poëte sans écrire en vers. On savoit que l'auteur avoit inutilement essayé d'en faire; et c'est une foiblesse dont plus d'un grand homme a été susceptible, de déprécier ce qu'on ne peut atteindre. » C'est ainsi que M. *de la Harpe* pense du *Temple de Gnide*, et sa critique est sévère sans être injuste. On peut cependant lui demander grace pour quelques tableaux, tel que celui des Sybarites et pour quelques autres d'un coloris agréable. Deux de nos poëtes François (Messieurs *Colardeau* et *Léonard*) ont prêté au *Temple de Gnide*, le charme des vers : le premier l'a mis en grands vers françois, le second a varié la mesure à chaque chant. On trouve encore à la fin de l'ouvrage de *Montesquieu*, un fragment sur le *Goût*, où il y a plusieurs idées neuves et quelques-unes obscures. M. *de Secondat*, digne fils de ce grand homme, conserve dans sa bibliothèque 6 vol. in-4°, manuscrits, sous le titre de *Matériaux de l'Esprit des Lois*, et des lambeaux de l'*Histoire de Théodoric*, roi des Ostrogoths. Mais le public ne jouira pas de ces fragmens, non plus que d'une Histoire de *Louis XI*, que son illustre père jeta au feu par mégarde, croyant y jeter le brouillon que son secrétaire avoit déjà brûlé. M. *de Leyre* a publié en 1758, in-12, le *Génie de Montesquieu*. C'est un extrait, fait avec choix, des plus belles pensées répandues dans les différens ouvrages de cet écrivain, qui avoit approuvé lui-même l'idée de cet abrégé. « On n'y trouve, dit l'abréviateur, que des anneaux détachés d'une longue chaîne; mais ce sont des anneaux d'or. » On a donné en 1767, in-12, les *Lettres familières de M. Montesquieu*. Il y en a quelques-unes qu'on lit avec plaisir, et dans lesquelles on reconnoît l'auteur des *Lettres Persanes*; les autres ne sont que de simples billets, qui n'étoient pas faits pour l'impression. On a publié aussi son roman d'*Arsace*, annoncé d'abord avec emphase et qui a fait une médiocre sensation dans le public. Le président *de Montesquieu* laissa un fils, *Jean-Baptiste de Secondat*, conseiller au parlement de Bordeaux, de l'académie de cette ville, et de la société royale de Londres, mort à Bordeaux, le 17 juin 1796, à 79 ans. Quoiqu'il eût de l'esprit, des lumières sur tous les arts, et qu'il eût cultivé avec quelque succès les sciences exactes, l'histoire naturelle, et sur-tout ce qui concernoit l'agriculture, il n'acquit

point la réputation qu'il auroit eue, s'il avoit possédé l'art de se faire valoir. Il avoit, comme *du Marsais*, l'air d'un nigaud, et ses continuelles distractions ajoutoient à cet air; mais ceux qui pouvoient percer à travers cette écorce peu favorable, ne lui appliquoient point le vers de *Racine* le père que le satirique *Chevrier* avoit tourné contre *Racine* le fils : *et moi fils inconnu d'un si glorieux père.* Ils étoient sur-tout touchés de sa candeur, de sa bonté, de sa modestie, de sa simplicité. Bon mari, père tendre, ami sûr, il se fit aimer par les vertus privées et estimer par ses sentimens patriotiques; sa philosophie étoit d'autant plus solide qu'elle étoit fondée sur la religion. On a de lui : I. *Observations de physique et d'Histoire naturelle sur les eaux minérales des Pyrénées*, Paris, 1750, in-12. II. *Considérations sur le commerce et la navigation de la Grande Bretagne*, 1740, in-12. III. *Considérations sur la marine militaire de France*, 1756, in-8.° Il fit imprimer ce livre à Londres, où il étoit alors, et où cet ouvrage fut mal accueilli, parce qu'il donnoit une trop grande idée de la puissance navale des François; idée démentie bientôt par les événemens. Le président *de Montesquieu* avoit aussi une fille mariée à un de ses parens *Secondat* d'Agen, laquelle porta en dot à son époux la terre de *Montesquieu*. Elle avoit été élevée au monastère du Paradis, près du port Sainte-Marie. Les religieuses lui dictoient les lettres qu'elle écrivoit à son père. *Montesquieu* s'en apperçut et lui répondit : *Ecris toi-même, ma chère fille; j'aime mieux tes petites niaiseries que tous les traits d'esprit que ces Dames peuvent te fournir. Voyez* I. FITZ-JAMES.

MONTESQUIOU, assassin du Prince *de Condé*, *Voyez* I. CONDÉ.

I. MONTESQUIOU D'ARTAGNAN, (Pierre de) maréchal de France, d'une famille très-ancienne, qui subsiste, et qui tire son origine de la terre de Montesquiou, l'une des quatre baronnies du comté d'Armagnac, fit ses premières armes en Hollande contre l'évêque de Munster. Il servit avec distinction dans les guerres de *Louis XIV*, depuis le siége de Douai en 1667, jusqu'à celui d'Ypres en 1678. Le roi l'envoya, trois ans après, dans toutes les places du royaume, pour y montrer un exercice uniforme à toute l'infanterie. *Montesquiou* se signala surtout dans les guerres de la succession. Il commanda l'infanterie Françoise à la bataille de Ramillies et à celle de Malplaquet. Dans cette dernière action, où il fit des prodiges de bravoure et de prudence, il mena plusieurs fois les troupes à la charge, eut trois chevaux tués sous lui, et reçut deux coups de fusil dans sa cuirasse. Le bâton de maréchal de France fut la récompense de sa valeur, le 20 septembre de la même année 1709. Cette dignité ne l'empêcha pas de servir encore sous le maréchal *de Villars*. Il rompit en 1711, les digues de l'Escaut, à la vue des garnisons des places conquises; et, par cet exploit, il leur rendit le cours de cette rivière impraticable pendant tout l'hiver. Il eut beaucoup de part, l'année d'après, aux avantages remportés en Flandre. Ce gé-

néral mourut, le 12 août 1725, à 85 ans, avec les titres de chevalier des ordres du roi et de gouverneur d'Arras. Le maréchal *de* MONTLUC, (*Voyez* ce mot) et son frère, l'évêque de Valence, étoient de la même famille.

II. MONTESQUIOU FEZENSAC, (Anne-Pierre) membre de l'académie Françoise, né en 1741, fut nommé député aux États généraux par la noblesse de Paris, et quitta bientôt les délibérations de son ordre pour passer dans la chambre du tiers-état. Il prononça un grand nombre de rapports sur les finances, et sut profiter de l'opinion publique qu'il dirigea sur cette partie, pour ne pas perdre sa fortune. Nommé général après la session, il prit le commandement de l'armée du Midi, et dénonça les préparatifs de guerre faits par l'Autriche et la Savoie : bientôt il s'empara de cette dernière province. Décrété d'accusation, le 11 novembre 1792, par la Convention, pour cause de dilapidation; pour avoir profité des marchés qu'il avoit passés pour le besoin de ses troupes, avoir cherché à favoriser le roi de Sardaigne, et avili la dignité nationale dans un traité avec l'état de Genève, les commissaires chargés de l'arrêter dans cette dernière ville, ne l'y trouvèrent plus. Il s'étoit retiré au fond de la Suisse. En quittant son armée, il emporta la caisse, en dédommagement des biens qu'il laissoit en France. Après avoir fait son compte qu'il adressa à la Convention, il le termina par ces mots : *Je ne suis point un fripon ; mais je ne serai pas votre dupe.* Un décret du 3 septembre 1795, laissa à *Montesquiou* la liberté de revenir dans sa patrie, et il y est mort à la fin de 1798. On l'a accusé d'un peu de duplicité politique. Ses opuscules en finances sont écrits avec finesse et beaucoup d'esprit; il les débitoit mal, ayant un organe sombre et peu flatteur. Le plus considérable est intitulé ; de l'*Administration des finances dans une république.* « On y voit, dit M. *Rœderer*, un véritable zèle pour le gouvernement sous lequel il vivoit; on y voit aussi un talent très-propre à le servir. Jamais on ne lui a entendu dire un mot qui annonçât le moindre regret de l'existence qu'il avoit avant la révolution ; il étoit pourtant un des hommes à qui elle avoit fait perdre le plus d'honneurs, de pouvoir et de richesses. Son caractère avoit besoin des mœurs républicaines, mais non de faste ni de titres pour se faire distinguer dans la société, ni d'être distingué par la multitude pour être heureux. Il aimoit les livres ; lisoit les romans nouveaux, et les trouvoit tous assez bons parce qu'il pleuroit à leur lecture, sans se douter que le secret de son attendrissement étoit en lui, non en eux. Il aimoit tendrement sa femme, ses enfans, ses amis, et en étoit aimé de même. »

MONTEU, (Jérôme de) connu par le nom latin de *Monticus*, médecin du dernier siècle, a publié en latin un *Traité* sur l'art de prolonger la vie et de conserver la santé, traduit ensuite en françois par *Valcelas*.

MONTEZUMA, *ou* MONTEÇUMA, étoit empereur ou roi du Mexique, lorsque *Cortez* fit une invasion dans son pays en 1518, appelé, disoit-il, par les habitans dont *Montezuma*, aveuglé par la superstition, prenoit les enfans

pour en faire des sacrifices à ses Idoles. Ces animaux guerriers, sur qui les principaux Espagnols étoient montés; ce tonnerre artificiel, qui se formoit dans leurs mains: ces châteaux de bois, qui les avoient apportés sur l'Océan; le fer dont ils étoient couverts; leurs marches comptées par des victoires; tant de sujets d'admiration, joints à cette foiblesse qui porte le peuple à tout admirer: furent tels, que *Cortez* arriva dans la ville de Mexico, y fut reçu par *Montezuma* comme son maître, et par les habitans comme leur Dieu: on se mettoit à genoux dans les rues, quand un valet Espagnol passoit. Mais peu à peu la cour de *Montezuma*, s'apprivoisant avec ses hôtes, osa les traiter comme des hommes. Le prince Mexicain ne pouvant se défaire d'eux par la force, tâcha de les rassurer au Mexique par des témoignages d'amitié, tandis qu'il les affoibliroit ailleurs. Une partie des Espagnols étoit à la *Vera-Cruz*. Un général de l'empereur, qui avoit des ordres secrets, les attaqua; et, quoique ses troupes fussent vaincues, il y eut 3 ou 4 Espagnols de tués. La tête de l'un d'eux fut même portée à *Montezuma*. Alors *Cortez* fit ce qui s'est jamais fait de plus hardi en politique: il va au palais, suivi de cinquante Espagnols, et mettant en usage la persuasion et la menace, il emmène l'empereur prisonnier au quartier Espagnol; le force à lui livrer ceux qui avoient attaqué les siens à la *Vera-Cruz*; et fait mettre les fers aux pieds et aux mains de l'empereur même, comme un général qui punit un simple soldat. Ensuite il l'engagea à se reconnoître publiquement vassal de *Charles-Quint*. Et pour tribut de son hommage, il donna 600 mille marcs d'or pur. *Montezuma* fut bientôt la victime de son asservissement aux Espagnols. Ce prince et *Alvara*, lieutenant de *Cortez*, furent assaillis dans la palais par 200 mille Mexicains. *Montezuma* proposa de se montrer à ses sujets, pour les engager à se retirer; mais les Mexicains ne voyoient plus en lui que l'esclave de conquérans étrangers. Au milieu de sa harangue, il reçut un coup de pierre qui le blessa mortellement; il expira bientôt après l'an 1520. (*Voy.* I. CORTEZ.) Ce malheureux prince laissa deux fils et trois filles qui embrassèrent le Christianisme. L'aîné reçut le baptême, et obtint de *Charles-Quint* des terres, des revenus, et le titre de comte *de Montezuma*. Il mourut en 1608. Sa famille est une des plus puissantes d'Espagne.

MONTFAUCON, *Voyez* VILLARS, n.° I.

I. MONTFAUCON, (Bernard de) vit le jour le 17 janvier 1655, au château de Soulage en Languedoc, de l'ancienne famille de *Roquetaillade* dans le diocèse d'Aleth. *Pavillon* qui en étoit évêque, surpris de la vivacité d'esprit et de la promptitude de mémoire du jeune *Montfaucon*, lui dit un jour: *Continuez, mon fils, et vous serez un grand homme de lettres*. Cette prédiction ne parut pas d'abord s'accomplir. Le jeune homme prit le parti des armes, et servit en qualité de cadet dans le régiment de Perpignan; mais la mort de ses parens l'ayant dégoûté du monde, il se fit Bénédictin dans la congrégation de Saint-Maur, en 1675. L'étendue de sa mémoire et la supériorité de ses

talens, lui firent bientôt un nom célèbre dans son ordre et dans l'Europe. Il embrassa avec une égale ardeur la philosophie, la théologie, l'histoire sacrée et profane, la littérature ancienne et moderne, les langues mortes et vivantes. En 1698 il fit un voyage en Italie pour y consulter les bibliothèques, et y chercher des anciens manuscrits, propres au genre de travail qu'il avoit embrassé. Son plus long séjour fut à Rome. Le pape *Innocent XII*, et les prélats les plus illustres, le reçurent avec distinction. Ces faveurs excitèrent l'envie, et *Zacagni*, sous-bibliothécaire du Vatican, chercha dans toutes les occasions à mettre son savoir en défaut. Un jour que dom *de Montfaucon* étoit avec beaucoup de monde à la bibliothèque, *Zacagni* mettant devant lui un manuscrit grec tout ouvert, lui dit avec une politesse affectée : *Vous êtes trop connoisseur, pour ne pas nous instruire de l'âge de ce manuscrit.* Dom *de Montfaucon*, en l'examinant, dit qu'il pouvoit avoir environ 700 ans. — *Vous vous trompez*, répliqua alors séchement le sous-bibliothécaire; *il est d'une bien plus grande antiquité, et le nom de l'empereur* Basile *le* Macédonien, *qui est à la tête, en fait foi.* —*Ne seroit-ce point*, reprit dom *de Montfaucon*, Basile *le* Porphyrogenète, *qui est plus moderne d'environ cent cinquante ans ?* C'étoit lui en effet, ainsi qu'on le vérifia sur le manuscrit même. *Zacagni* confus lui tendit d'autres piéges; mais le Bénédictin François releva si souvent son captieux émule, qu'il se retira honteux d'avoir si mal réussi. Pendant son séjour à Rome, Dom *de Montfaucon* exerça la fonction de procureur de son ordre en cette cour, et y prit la défense de l'édition des Ouvrages de *St. Augustin*, donnée par plusieurs habiles religieux de sa congrégation, et attaquée par différens libelles. De retour à Paris, en 1701, *Montfaucon* travailla à une Relation curieuse de son voyage, sous le titre de *Diarium Italicum*, in-4°, qu'il publia en 1702. Cet ouvrage offre une description exacte de plusieurs monumens de l'antiquité, et une notice d'un grand nombre de manuscrits grecs et latins, inconnus jusqu'alors. Une chose singulière, c'est que l'auteur estima moins l'Italie, après l'avoir parcourue, et il n'y contracta certainement pas l'air double et mystérieux qu'on reproche aux Italiens. Le Père *de Montfaucon* étoit cher à ses confrères, par la bonté et la candeur de son caractère; aux savans par sa vaste érudition, et à l'Eglise par ses travaux. Cet homme, estimable à tant d'égards, fut enlevé à la république des lettres en 1741. Il mourut à l'abbaye de Saint-Germain-des-Prés le 21 Décembre, à 87 ans. Dans une extrême vieillesse, il employoit encore huit heures à l'étude. Son tempérament s'étoit tellement affermi par l'habitude d'une vie réglée et frugale, que pendant cinquante ans il n'avoit jamais été malade. Sa longue vie seroit une preuve que les fatigues littéraires n'abrégent point les jours, si l'on n'avoit quelques autres exemples du contraire. L'académie des Inscriptions se l'étoit associé, et elle n'avoit guère admis dans son sein de membre plus digne d'elle. Peu d'écrivains ont eu autant de fécondité que ce savant. Le nombre de ses seuls

ouvrages in-fol. monte à 44. On a de lui : I. Un volume in-4.° d'*Analectes Grecques*, 1688, avec la traduction latine et des notes, conjointement avec Dom *Antoine Pouget* et Dom *Jacques Lopin*. II. Une nouvelle *Edition* des Œuvres de *St. Athanase*, en grec et en latin, avec des notes, 1698, 3 vol. in-folio : elle commence à n'être plus commune. III. Un *Recueil* d'Ouvrages d'anciens Ecrivains Grecs, 1706, en deux vol. in-folio ; avec la traduction latine, des préfaces, de savantes notes et des dissertations. Ce Recueil contient les Commentaires d'*Eusèbe* de Césarée sur les Pseaumes et sur *Isaïe*, quelques Opuscules de *St. Athanase*, et la *Topographie* de *Côme* d'Egypte. On joint ordinairement ce recueil à l'édition de *St. Athanase ;* mais il est plus commun. IV. Une *Traduction* françoise du livre de *Philon*, de *la Vie Contemplative*, in-12, avec des Observations et des Lettres. Le Père *de Montfaucon* s'efforce de prouver que les Thérapeutes dont parle *Philon*, étoient Chrétiens : opinion qui a été réfutée par le président *Bouhier*. *Calmet* a embrassé le sentiment de ce dernier. « De tout ce qu'on a écrit, dit-il, pour et contre le christianisme des Thérapeutes, on peut, ce me semble, conclure que la chose est très-douteuse, et que même l'opinion qui en fait des Juifs, est la plus probable. » V. Un excellent, livre intitulé : *Palæographia Græca*, in-folio, 1708, dans laquelle il donne des exemples des différentes écritures grecques dans tous les siècles, et entreprend de faire pour le grec, ce que le savant Père *Mabillon* a fait pour le latin dans sa Diplomatique. VI. Deux volumes in-folio, 1713, de ce qui nous reste des *Hexaples* d'*Origène*. VII. *Bibliotheca Coisliniana* in-folio, 1715. C'est une liste détaillée et raisonnée de 400 manuscrits grecs. D. *de Montfaucon* marque l'âge de chacun, donne des échantillons du caractère et du style, et en extrait les pièces ou fragmens anecdotes. VIII. L'*Antiquité expliquée*, en latin et en françois, avec figures, 1719, en dix volumes in-folio, auxquels il ajouta, en 1724, un Supplément en cinq vol. in-fol. Cet ouvrage important lui procura plus de fatigue que de gloire, et des critiques sévères ne le regardèrent que comme une compilation un peu informe ; cependant il y a bien des choses qu'on chercheroit inutilement ailleurs, et les savans le citent tous les jours. Il est orné d'ailleurs de près de 1200 planches, qui contiennent 30 à 40 mille figures. Les gens sages auroient desiré qu'on retranchât celles qui peuvent alarmer la pudeur. IX. *Les Monumens de la Monarchie Françoise*, 1729, 5 vol. in-fol., avec figures, X. Deux autres volumes in-fol., 1739, sous le titre de *Bibliotheca Bibliothecarum manuscriptorum nova*. XI. Une nouvelle *Edition* de *St. Jean-Chrysostôme*, en grec et en latin, avec des préfaces, des notes et des dissertations, en 13 vol. in-fol., etc. Comme le P. *de Montfaucon* fit cette édition à contre-cœur et uniquement pour obéir à ses supérieurs, ses versions, quoique claires et nettes, manquent quelquefois de fidélité, et presque toujours d'élégance. Cependant il y a des remarques utiles, soit dans les avertissemens qu'il a mis à la tête, soit dans les variantes. Il a rempli les lacunes des

autres éditions ; il en a souvent corrigé les fautes ; et il a orné la sienne de Tables utiles et de la Vie du saint Docteur. (*Voyez* son article.) XII. *La Vérité de l'Histoire de Judith*, 1688, in-12 : Dissertation qui l'annonça bien à la république des lettres, par les savans éclaircissemens que l'auteur y répandit sur l'empire des Mèdes et des Assyriens, et par un examen critique de l'Histoire de ce dernier peuple, attribuée à *Hérodote*. XIII. Quelques autres écrits, moins importans que les précédens, mais non moins remplis d'érudition. Le Père *de Montfaucon* a trop écrit pour que son style soit toujours élégant et pur. Quand on entasse tant de choses, on n'a guère le temps de faire attention aux mots ; on ne peut pas même toujours faire le choix du bon, le discernement du meilleur. C'est principalement comme érudit qu'on doit le considérer, et non comme écrivain fait pour servir de modèle. Les étrangers ne l'estimoient pas moins à cet égard, que ses compatriotes ; ceux qui venoient à Paris, trouvoient en lui un savant poli et affable, toujours prêt à écouter leurs questions et à les satisfaire. De retour chez eux, ils y portoient un cœur pénétré de reconnoissance pour ses vertus, et un esprit plein de ses talens et de sa gloire. Le pape *Benoît XIII* l'honora d'un Bref très-flatteur, qui avoit été précédé par deux médailles, dont *Clément XI* et l'empereur *Charles VI* l'avoient gratifié. Ces faveurs ne l'enorgueillissoient point. « Il recevoit, dit M. *de Boze*, les louanges non-seulement avec modestie, mais avec une indifférence si parfaite, qu'on l'appercevoit quelquefois au travers des marques extérieures de sa reconnoissance. Dans les commencemens de la régence, M. *Prior*, Milord *Parker* et le comte *d'Oxford* envoyèrent à Paris un fameux peintre nommé *Morus*, pour faire son portrait : il s'en défendit obstinément. » *Voy.* cet Eloge, dans les *Mémoires de l'Académie des Inscriptions ;* et celui qu'on trouve dans l'*Histoire littéraire de la Congrégation de Saint-Maur.*

II. MONTFAUCON DE ROGLES, (N**) écuyer ordinaire de la petite écurie du roi, a laissé un *Traité* d'équitation, estimé et publié en 1779, in-4.° L'auteur mourut en 1774.

I. MONTFLEURY, (Zacharie *Jacob*, dit) d'une famille noble d'Anjou, naquit vers la fin du 16.e siècle, ou au commencement du 17.e Après avoir fait ses études et ses exercices militaires, il fut page chez le duc *de Guise*. Passionné pour la comédie, il suivit une troupe de comédiens qui couroit les provinces, et prit pour se déguiser, le nom de *Montfleury*, après avoir quitté celui de *Jacob*, qui étoit son nom de famille. Son talent le rendit bientôt célèbre, et lui procura l'avantage d'être admis dans la troupe de l'Hôtel de Bourgogne. Il joua dans les premières représentations du *Cid*, en 1637. Il est auteur d'une Tragédie intitulée, *la Mort d'Asdrubal*, faussement attribuée à son fils, qui n'avoit alors que sept ans. *Montfleury* mourut au mois de décembre 1667, pendant le cours des représentations d'*Andromaque*. Les uns attribuent sa mort aux efforts qu'il fit en jouant le rôle d'*Oreste ;* d'autres ajoutent que son ventre s'ouvrit, malgré

le cercle de fer qu'il étoit obligé d'avoir pour en soutenir le poids énorme. Mlle *Duplessis*, sa petite-fille, a écrit que ces bruits sont faux, et que *Montfleury*, frappé par le discours d'un inconnu qui lui avoit prédit une mort prochaine, mourut peu de jours après avoir joué le rôle d'*Oreste*. Dans l'ouvrage, intitulé : *Le Parnasse réformé*, on fait parler ainsi ce comédien : « Qui voudra savoir de quoi je suis mort, qu'il ne demande point si c'est de la fièvre, de l'hydropisie ou de la goutte, mais qu'il sache que c'est d'*Andromaque*. Nous sommes bien foux de nous mettre si avant dans le cœur des passions qui n'ont été qu'au bout de la plume de messieurs les poëtes ! Il vaudroit mieux bouffonner toujours, et crever de rire, en divertissant les bourgeois, que crever d'orgueil et de dépit, pour satisfaire les beaux esprits. Mais ce qui me fait plus de peine, c'est qu'*Andromaque* va devenir plus célèbre par la circonstance de ma mort ; et que désormais il n'y aura plus de poëte qui ne veuille avoir l'honneur de crever un comédien en sa vie. » Il étoit si gros, que *Cirano de Bergerac* disoit de lui : *Il fait le fier, parce qu'on ne peut pas le bâtonner tout entier en un jour*. La gloire de *Montfleury* est d'avoir été le premier maître de *Baron*, qui le surpassa.

II. MONTFLEURY, (Antoine *Jacob*) fils du précédent, naquit à Paris, en 1640, fut élevé avec soin. Son père le destinoit au barreau, et le fit même recevoir avocat ; mais *Montfleury* se dégoûta bientôt de cette étude, pour se livrer au plaisir et au théâtre. Il mourut en 1685, à 45 ans. On a de lui, un grand nombre de *Comédies* médiocres, ou peu au-dessus du médiocre. Les principales sont : I. *La Femme Juge et Partie*, qui offre des scènes plaisantes. II. *La Fille Capitaine*. III. *La Sœur ridicule*. IV. *Crispin Gentilhomme*, pièce bien conduite, bien dialoguée, et pleine de saillies. V. *Le Mari sans Femme*. VI. *Le Bon Soldat*. On a recueilli son *Théâtre*, en 4 vol. in-12, 1775.

III. MONTFLEURY, (Jean le Petit de) né à Caen, membre de l'académie de cette ville, mort en 1777, à 79 ans, étoit un homme d'une candeur et d'une droiture peu communes. Il occupoit ses loisirs des amusemens de la poésie : mais cette simplicité qu'on remarquoit dans ses mœurs, se fait souvent trop sentir dans ses vers. On a de lui : I. *Ode* au Cardinal *de Fleury*, 1727. II. Autre *sur le Papier*, 1722. III. Autre *sur le Zèle*, 1729. IV. Les *Grandeurs de la Sainte* VIERGE, ode, 1751. V. Les *Grandeurs de* JÉSUS-CHRIST, poëme, 1752. VI. *La Mort justifiée*, poëme ; et l'*Existence de Dieu et de sa Providence*, ode, 1761. —Son frère, *Jean-Baptiste le Petit de* MONTFLEURY, mort chanoine de Bayeux, en 1758, est auteur d'une brochure intitulée : *Lettres curieuses et instructives*, écrites à un Prêtre de l'Oratoire, in-12.

I. MONTFORT, (Simon, comte de) quatrième du nom, d'une maison illustre et florissante, étoit seigneur d'une petite ville de ce nom, à dix lieues de Paris. Il fit éclater sa bravoure dans un voyage d'outre-mer, et dans les guerres contre les Allemands et contre les Anglois. C'é-

toit un des plus grands capitaines de son siècle. La force de son tempérament le rendoit propre à soutenir les plus violens exercices de la guerre. Sa haute stature le faisoit distinguer au milieu des batailles ; et le mouvement de son sabre suffisoit pour épouvanter les plus fiers ennemis. Il avoit un sang froid à l'épreuve des plus terribles dangers, jusqu'à remarquer tout et pourvoir à tout, pendant qu'il cherchoit le plus brave de ceux qu'il avoit en tête, pour l'abattre. On le choisit pour chef de la Croisade contre les Albigeois, en 1209. *Simon de Montfort* se rendit très-célèbre dans cette guerre. Il prit Beziers et Carcassone, fit lever le siége de Castelnau, et remporta une grande victoire, en 1213, sur *Pierre* roi d'Aragon, sur *Raymond VI* comte de Toulouse, et sur les comtes *de Foix* et *de Cominges*. (*Voyez* la suite de cette guerre, dans l'article de RAYMOND VII.) Simon *de Montfort* fut tué au siége de Toulouse, le 25 juin 1218, d'un coup de pierre lancée par une femme. Ainsi périt cet homme, qui avoit souillé l'éclat de sa valeur par des exécutions sanglantes. Quelques historiens lui donnèrent les noms de *Macchabée* et de *Défenseur de l'Eglise ;* mais les gens animés du véritable esprit du Christianisme, ne lui ont pas confirmé ces titres. « On ne peut lire sans horreur, dit M. l'abbé *Nonotte*, la sévérité, ou plutôt la cruauté dont on usa envers les Albigeois. Cette sévérité n'étoit point inspirée par l'esprit de Jésus-Christ. Le massacre de Beziers, le pillage de Carcassone, la prise de Lavaur, font horreur. Mais cette horreur semble diminuer, quand on pense aux révoltes affreuses et aux massacres dont les Albigeois s'étoient rendus eux-mêmes coupables. » *Simon de Montfort* les traita pour le moins aussi cruellement qu'ils avoient traité les Catholiques. —Son fils cadet se rendit fameux en Angleterre sous le nom de Comte *de LEICESTER* (*Voyez* ce mot, *et* HENRI III, n.° XV).

II. MONTFORT, (Amauri de) fils du précédent, et d'*Alix de Montmorency*, voulut continuer la guerre contre les Albigeois. Mais n'ayant pas assez de force pour résister à *Raymond le Jeune*, comte de Toulouse, il céda à *Louis VIII*, roi de France, les droits qu'il avoit sur le comté de Toulouse et sur les autres terres situées en Languedoc. Le roi *St. Louis* le fit connétable de France en 1231. Envoyé en Orient au secours des Chrétiens opprimés par les Turcs, il y fut pris dans un combat donné devant Gaza. Sa liberté lui fut rendue en 1241 ; mais il n'en jouit pas long-temps, étant mort la même année, à Otrante, d'un flux de sang. Quelle différence de ce connétable à son père ! Il n'en avoit ni le génie, ni le courage, ni l'activité ; mais il fut aussi moins cruel, et il fit moins de malheureux. Sa fille unique épousa le comte *de Dreux*. *Amauri* avoit un frère, qui fut comte de Leicester.

MONTFORT, (Bertrade de) *Voy.* BERTRADE.

I. MONTGAILLARD, (Bernard de Percin de) né en 1563, d'une maison illustre, entra dans l'ordre des Feuillans, où il se distingua par ses austérités, par ses sermons et par son zèle. Il n'avoit pour lit que deux planches, pour chemise qu'un cilice ;

il s'abstenoit de viande, de poisson, d'œufs et de beurre ; il ne mangeoit que des légumes, et ne prenoit de nourriture qu'une fois le jour après le soleil couché. L'ardeur naturelle de son tempérament augmenta encore par ses abstinences extraordinaires. Le feu de la Ligue étoit alors dans toute sa vivacité. *Montgaillard*, plus pieux qu'éclairé, joua un rôle dans cette association, sous le nom de *Petit Feuillant*. On l'appela le *Laquais de la Ligue*, parce que, quoique boiteux, il ne cessa de se trémousser pour ce parti. Le pape *Clément VIII*, instruit de son mérite, le reçut très-bien dans un voyage qu'il fit à Rome, et le fit passer chez les Bernardins. On lui offrit plusieurs abbayes et plusieurs évêchés; mais il refusa tous les bénéfices. Enfin, forcé d'accepter l'abbaye de Nizelle, puis celle d'Orval, il fit revivre dans celle-ci toute la pureté de l'ancienne discipline monastique. La réforme qu'il y introduisit, est assez semblable à celle de la Trappe. Il mourut d'hydropisie dans cette abbaye, le 8 juin 1628, à 65 ans, après avoir brûlé tous ses écrits par humilité, ou plutôt pour ne pas perpétuer ses déclamations contre *Henri IV*. Sa conduite imprudente dans les temps de trouble, le fit accuser d'avoir trempé dans un attentat contre ce monarque ; mais cette imputation étoit sans fondement. Il est certain que, depuis la conversion de ce prince, Dom *Bernard* lui parut très-attaché ; et c'est un témoignage que *la Boderie*, ambassadeur de France à Bruxelles, lui rendit. Parmi les calomnies dont il fut accablé, celle qui lui fut le plus sensible, fut le bruit qu'on répandit qu'il étoit coupable de la mort d'un de ses plus chers religieux tombé dans une forge. Mais lorsque les ennemis que son zèle excessif lui avoit faits, se furent refroidis, ils rendirent justice à la vérité et à ses vertus.

II. MONTGAILLARD, (Pierre-Jean-François de Percin de) petit-neveu du précédent, évêque de Saint-Pons, naquit en 1633, de *Pierre de Percin*, baron de *Montgaillard*, gouverneur de Brême dans le Milanois, et décapité pour avoir rendu cette place faute de munitions. La mémoire du père ayant été rétablie, le fils fut élevé aux honneurs ecclésiastiques... Il termina sa carrière, le 13 mars 1713, à 80 ans, après s'être signalé par son zèle pour la morale et pour la discipline, et par ses connoissances dans l'antiquité ecclésiastique. On a de lui, un livre intitulé : *Du droit et du devoir des Evêques de régler les Offices divins dans leurs Diocèses, suivant la Tradition de tous les siècles, depuis Jésus-Christ jusqu'à présent*, in-8°, et d'autres ouvrages.

MONTGEORGE, *Voyez* GAULMIN sieur de...

MONTGERON, (Louis-Basile Carré de) naquit à Paris en 1686, d'un maître des requêtes. Il n'avoit que 25 ans, lorsqu'il acheta une charge de conseiller au parlement, où il s'acquit une sorte de réputation par son esprit et par ses qualités extérieures. Plongé dans l'incrédulité et dans tous les vices qui la font naître, il en sortit par un coup inattendu. Il alla, le 7 septembre 1731, au tombeau du diacre *Pâris*. Son but étoit d'examiner, avec les yeux de la plus sévère

critique, les miracles qui s'y opéroient; mais il se sentit, dit-il, subitement terrassé par mille traits de lumière qui l'éclairèrent. D'incrédule frondeur il devint tout-à-coup Chrétien fervent; et de détracteur du fameux diacre, son apôtre, il se livra depuis ce moment au fanatisme des *Convulsions*, avec la même impétuosité de caractère, qui l'avoit plongé dans les plus honteux excès. Il n'avoit été jusqu'alors que confesseur du Jansénisme; il en fut bientôt le martyr. Lorsque la chambre des enquêtes fut exilée, en 1732, il fut relégué dans les montagnes d'Auvergne, dont l'air pur, loin de refroidir son zèle, ne fit que l'échauffer. C'est pendant cet exil qu'il forma le projet de recueillir les preuves des miracles de *Pâris*, et d'en faire ce qu'il appeloit la démonstration. De retour à Paris, il se prépara à exécuter son projet, et il alla à Versailles, le 29 juillet 1737, présenter au roi un volume in-4°, magnifiquement relié. Il l'accompagna d'un discours où l'on trouve de la chaleur, du style, et des espèces de preuves; mais où l'on cherche inutilement le bon sens. Ce livre, regardé par les uns comme un chef-d'œuvre d'éloquence, et par les autres comme un prodige d'ineptie, le fit renfermer à la Bastille. On le relégua au bout de quelques mois dans une abbaye de Bénédictins du diocèse d'Avignon, d'où il fut transféré peu de temps après à Viviers. Il fut renfermé ensuite dans la citadelle de Valence, où il mourut, en 1754, à 68 ans. L'ouvrage qu'il présenta au roi, est intitulé: *La Vérité des Miracles opérés par l'intercession de M. Pâris*, etc. in-4.° Il paroît que ceux qui ont jugé de ce livre jusqu'à présent, étoient dirigés par la haine ou par l'enthousiasme. « Dire comme ceux qu'on appelle Molinistes, qu'il n'y a eu au tombeau de *Pâris* aucune guérison miraculeuse, quoique naturelle; c'est témérité, suivant l'abbé *de Saint-Pierre*. (*Annales*, tom. II, page 593.) Dire, comme les Jansénistes, que dans ces guérisons miraculeuses il y a eu une force supérieure à la nature; c'est fanatisme, suivant le même auteur. A dire le vrai, ajoute-t-il, je n'ai entendu parler des miracles de l'abbé *Pâris* que dans des guérisons sur le corps humain, et jamais d'aucun miracle sur aucun autre corps de la nature, parce que la force de l'imagination de celui qui demande le miracle, n'y peut rien. » Ainsi, quoique *Montgeron* ose mettre ses prodiges en parallèle avec ceux de JÉSUS-CHRIST et des Apôtres, on n'y voit aucun mort ressuscité, aucune montagne transportée, aucune rivière mise à sec, ni même aucun sourd ou aveugle-né recouvrer la vue ou l'ouïe. De tels miracles, consignés dans les Ecritures ou dans la Vie des SS. Pères, sont réservés à l'auteur de la nature, et à ceux à qui il en a donné le pouvoir. M. *de Montgeron* ajouta deux autres volumes à son livre. Il y raconte de nouveaux prodiges; entr'autres celui d'une jeune convulsionnaire de 18 ans, qui ne but pendant vingt-un jours que de l'urine, et ne mangea que de l'excrément d'homme ou de cheval. Ces horribles alimens se changeoient en lait véritable, que cette fille rendoit par la bouche. Le fanatique *Montgeron* ose comparer ce miracle au changement de l'eau en vin fait aux noces de

Cana. Il ajoute que ce changement est symbolique, et que l'excrément marquoit la doctrine des Molinistes. C'est cet homme que le gazetier ecclésiastique représentoit, en faisant son livre, ayant au-dessus de sa tête le Saint-Esprit en forme de colombe : le démon du délire auroit été là mieux à sa place. *Montgeron* laissa aussi en manuscrit un ouvrage, qu'il avoit composé dans sa prison, *contre les Incrédules*. Il faut avouer que la cause de la religion a été dans de meilleures mains. Heureusement elle a eu les *Pascal* et les *Bossuet* pour défenseurs; et elle peut se passer des *Páris* et des *Montgeron*, quelques vertus qu'ils eussent d'ailleurs.

MONTGOLFIER, (Jacques-Etienne) né à Annonay, s'y rendit célèbre par ses manufactures de papeterie, et a été le premier en France qui ait fabriqué le papier vélin. Ce papier, remarquable par son poli et sa blancheur, ne présente ni vergeures, ni pontuseaux. Après avoir enrichi sa patrie par cette nouvelle branche d'industrie, il s'est immortalisé en 1783, par l'invention des ballons aérostatiques, qui lui mérita l'association à l'académie des Sciences, le cordon de St-Michel, et une pension de 2000 liv. Il faisoit bouillir de l'eau, chez lui, dans une cafetière; il la couvre d'un papier sphériquement ployé: le papier s'enfle, s'enlève. Il réitère l'expérience; elle produit le même résultat : il calcule, réfléchit, et conçoit l'aérostat par l'effet d'un air raréfié, devenu plus léger que l'air atmosphérique; et l'Europe étonnée voit les hommes s'emparer du domaine des airs et le disputer à l'oiseau, qui s'en croyoit exclusivement possesseur. Etoit-il donc si difficile de voir s'enlever un papier sur une cafetière? Non, sans doute. Pourquoi donc tant de gens ont-ils observé le même résultat, et personne n'a-t-il devancé *Montgolfier* dans sa découverte? C'est que nulle observation n'est indifférente pour l'homme d'esprit. Les ascensions de MM. *Charles*, *Robert* et *Blanchard*, ont obtenu une juste admiration. Des hommes audacieux franchissant l'atmosphère dans une frêle machine, s'élevant et s'abaissant à volonté, devoient naturellement l'exciter; mais il y a loin de ces heureux essais, aux moyens qui resteront probablement inconnus, de naviguer horizontalement, et de diriger les ballons au gré des voyageurs aériens. M. *Boissy d'Anglas* a inséré dans le Journal de Paris, l'*Eloge* de l'inventeur, mort en fructidor de l'an sept; et il a été prononcé à la même époque, à Annonai, par M. *Duret*, médecin.

MONTGOMMERY, (Gabriel de) comte de Montgommery en Normandie, célèbre par sa valeur et ses belles actions, mais plus encore par le malheur qu'il eut de crever l'œil du roi *Henri II*, le 29 juin 1559. Ce prince ayant déjà couru plusieurs lances dans un tournoi, fait à l'occasion du mariage de la princesse *Elizabeth* sa fille, avec *Philippe* roi d'Espagne, voulut en rompre une dernière avec le jeune *Montgommery*, alors lieutenant de la garde Ecossaise. *Montgommery*, comme par une espèce de pressentiment, s'en défendit à plusieurs reprises, et ne se rendit qu'en voyant le roi

prêt à s'indisposer de ses refus. « Dans la course sa lance rompit en la visière du roi si rudement, dit *d'Aubigné*, que la morne décrocha de la haute pièce, et que, la visière levée en haut, le contre-coup donna dans l'œil. » Le roi mourut onze jours après cette blessure, et défendit en mourant que *Montgommery* fût inquiété ni recherché pour ce fait en aucune manière. Après cette sinistre aventure, *Montgommery* se confina quelque temps dans ses terres de Normandie. Il voyagea ensuite en Italie et ailleurs, jusqu'au temps des premières guerres civiles, qu'il revint en France, et s'attacha au parti Protestant dont il devint un des principaux chefs. Il défendit Rouen, en 1562, contre l'armée royale, avec beaucoup de valeur et d'opiniâtreté. La ville ayant été enfin emportée d'assaut, il se jeta dans une galère; et après avoir, avec autant de bonheur que de témérité, passé à force de rames par-dessus une chaîne qui barroit la Seine à Caudebec, pour intercepter les secours d'Angleterre, il se retira au Hâvre. En 1569, *Montgommery* fut envoyé au secours du Béarn, que les Catholiques, sous la conduite de *Terrides*, avoient presque entièrement conquis sur la reine de Navarre, *Jeanne d'Albret*. Il exécuta cette commission avec tant de célérité, que *Terrides* fut surpris devant Navarreins qu'il assiégeoit, et forcé d'en abandonner précipitamment le siége pour se retirer à Orthez. L'ayant suivi dans cette ville sans lui donner le temps de se reconnoître, il emporta la ville d'assaut, et le fit prisonnier dans le château avec ses principaux officiers. Après la défaite de *Terrides*, il n'eut plus qu'à se montrer dans tout le reste du Béarn, qu'il reprit pour ainsi dire en courant. Cette expédition le couvrit de gloire, et a été célébrée par tous les historiens, soit Protestans, soit Catholiques. *Montgommery* étoit à Paris lors du massacre de la *Saint-Barthélemi*, en 1572, et logeoit dans le faubourg Saint-Germain. Quelques incidens ayant retardé l'exécution dans ce quartier, il fut averti au moment où elle alloit commencer, et n'eut que le temps de monter à cheval avec quelques autres gentilshommes Protestans qui se trouvoient logés près de lui, et de s'enfuir au grand galop. Ils furent poursuivis jusque par-delà Montfort-l'Amauri; et *Montgommery*, à la poursuite duquel on s'acharna particulièrement, ne dut son salut en cette rencontre qu'à la vîtesse d'une jument qu'il montoit, sur laquelle il fit *trente lieues tout d'une erre*, dit un manuscrit du temps. Échappé à ce danger, il se réfugia d'abord dans l'isle de Jersey, et de là en Angleterre, avec sa famille. L'année suivante, *Montgommery* amena au secours de la Rochelle, assiégée par les Catholiques, une flotte considérable, qu'il avoit armée et équipée en Angleterre sur son crédit et sur celui des Rochelois. Mais, soit défiance de ses forces, soit par d'autres raisons sur lesquelles les historiens varient, il quitta la rade sans combattre les vaisseaux Catholiques, pour aller piller Belle-Isle sur la côte de Bretagne. Ayant désarmé sa flotte, il se retira en Angleterre chez *Henri*, seigneur *de Champernon*, son gendre, vice-amiral des côtes de Cornouailles. A la

reprise des armes, en 1573, *Montgommery*, qui étoit alors à Jersey, passa en Normandie, et se joignit à la noblesse Protestante de cette province. Il étoit dans Saint-Lo, lorsque *Mâtignon*, lieutenant général en basse Normandie, à qui *Catherine de Médicis* avoit recommandé de mettre tout en œuvre pour se saisir de la personne du comte, vint inopinément assiéger cette ville. Mais le 5e jour du siége, *Montgommery* en sortit à la faveur de la nuit avec 60 à 80 chevaux, força la garde du faubourg, et s'échappa à travers une grêle d'arquebusades, sans perdre un seul homme, laissant à *Coulombières* (*François de Briqueville*), le commandement de la place de Saint-Lo. *Montgommery* vint à Domfront, où il arriva le 7 mai 1574, avec vingt chevaux seulement, comptant n'y séjourner que pour se rafraîchir un peu à cause des grandes traites qu'il avoit faites. Le même jour il y fut joint par quelques gentilshommes, qui lui amenèrent une troupe de 40 chevaux. Cependant *Mâtignon*, informé de sa marche, et piqué d'avoir manqué sa proie à Saint-Lo, accourt à la tête d'une partie de sa cavalerie et de quelques compagnies d'arquebusiers à cheval; et se trouve dès le 9 au matin devant Domfront, qu'il investit de tous côtés, en attendant l'infanterie et le canon qui le suivoient. Aussitôt qu'ils furent arrivés, la ville fut battue en brêche; et comme elle n'étoit pas tenable, *Montgommery* fut bientôt contraint de l'abandonner, pour se retirer dans le château avec sa garnison, qui n'étoit en tout que d'environ 150 hommes, en y comprenant une compagnie de 80 hommes de pied qui gardoit la ville à son arrivée. Après y avoir enduré un assaut des plus furieux, où on le vit chercher la mort et combattre en lion sur la brêche; voyant sa petite troupe presque réduite à rien, tant par le feu des ennemis, que par la désertion journalière des siens, il capitula le 27 mai. Plusieurs historiens Protestans prétendent que la capitulation fut violée à l'égard de *Montgommery*; mais, sans parler d'autres témoignages contraires, il paroît certain par celui de *d'Aubigné* même, l'un des historiens Protestans les plus accrédités, que le comte n'eut d'autre parole de la part de *Mâtignon*, que celle de lui conserver la vie et de le bien traiter tant qu'il seroit entre ses mains; ce général ne se rendit point garant de son pardon de la part du roi et de la reine-mère. Domfront rendu, *Mâtignon* imagina de conduire son prisonnier à Saint-Lo, dont le siége n'avoit point été discontinué, dans l'espérance qu'en l'abouchant avec *Coulombières*, son ancien ami et son compagnon d'armes, il pourroit lui persuader de se rendre. A cet effet, *Montgommery* fut amené au bord du fossé, et *Coulombières* s'étant présenté sur la muraille, il essaya de l'engager à suivre son exemple. Mais *Coulombières* indigné, ne lui répondit que par les reproches les plus insultans sur sa lâcheté, qui lui avoit fait préférer une capitulation honteuse, à la gloire de mourir sur une brêche les armes à la main. Cet intrépide gouverneur parloit comme il pensoit; et l'assaut ayant été donné quelques jours après, il se fit tuer sur la brêche. Cependant *Mâtignon* reçut ordre de *Catherine de Médicis*, alors

régente

régente du royaume par la mort de *Charles IX*; d'envoyer *Montgommery* à Paris, sous bonne et sûre garde. En y arrivant, il fut conduit à la conciergerie, et renfermé dans la tour qui porte encore son nom. Des commissaires furent nommés par la reine pour lui faire son procès. Il fut interrogé sur la conspiration imputée à l'amiral *de Coligny*; mais le principal chef d'accusation sur lequel ils le condamnèrent à mort, fut d'avoir arboré le pavillon d'Angleterre sur les vaisseaux avec lesquels il étoit venu au secours de la Rochelle. L'arrêt qui le condamna, déclara ses enfans roturiers. *Montgommery* en ayant entendu la lecture: *S'ils n'ont la vertu des Nobles*, dit-il, *pour s'en relever, je consens à leur flétrissure.* Le 26 juin 1574, après avoir subi une rigoureuse question, il fut amené en Grève vêtu de deuil, et y eut la tête tranchée. *D'Aubigné* qui assista à la mort, *en croupe derrière Fervaques*, dit qu'il parut sur l'échafaud avec une contenance ferme et assurée, et rapporte un discours assez long qu'il adressa d'abord aux spectateurs qui étoient du côté de la rivière, et qu'il répéta ensuite à ceux du côté opposé. Le discours fini, il vint s'agenouiller auprès du poteau, dit adieu à *Fervaques* qu'il aperçut dans la foule, pria le bourreau de ne point lui bander les yeux, et reçut le coup mortel avec une constance vraiment héroïque. — On a toujours regardé *Montgommery* comme une victime immolée à l'injuste vengeance de *Catherine de Médicis*. Il est certain qu'il ne pouvoit être recherché ni puni pour la mort de *Henri II*. Mais on ne peut disconvenir qu'après un malheur de cette espèce, qui causa celui de tout l'État par les troubles qui en furent la suite, *Montgommery* osant s'armer contre son souverain, contre le fils même du roi dont il avoit privé la France, ne fût infiniment plus coupable qu'aucun autre chef Protestant. Cette considération doit diminuer beaucoup de l'intérêt qu'on ne peut s'empêcher de prendre à la fin tragique de cet homme illustre. *Montgommery* avoit épousé, en 1549, *Elizabeth de la Touche*, d'une maison noble de Bretagne, dont il laissa plusieurs enfans, sur le nombre desquels les historiens ne sont pas d'accord. — Il étoit l'aîné des fils de *Jacques de* MONTGOMMERY, seigneur de Lorges dans l'Orléanois, l'un des plus vaillans hommes de son temps, fameux dans les guerres de *François I*, sous le nom de *Lorges*; et qui avoit succédé, en 1545, à *Jean Stuart*, comte *d'Aubigny*, dans la charge de Cent-Archers de la garde Ecossoise du roi, dont son fils étoit lieutenant ou peut-être capitaine en survivance, lorsqu'il tua *Henri II*. Ce qu'il y a de singulier, c'est que ce même *Lorges*, père de *Montgommery*, avoit blessé *François I* au menton avec un tison, en folâtrant avec ce prince; accident qui fut la cause des longues barbes qu'on porta pendant 50 ans en France. *Lorges* mourut âgé de plus de 80 ans, peu de temps après la mort de *Henri II*. Il avoit acquis, en 1543, le comté de Montgommery, qu'il prétendoit avoir appartenu à ses auteurs, se disant issu, par les comtes *d'Egland* en Écosse, d'un puîné de l'ancienne maison de *Montgommery* établie en Angleterre. Suivant un mémoire fourni par la fa-

mille à l'auteur du Dictionnaire Généalogique, *Jacques* étoit fils de *Robert de Montgommery*, venu d'Ecosse au service de France vers le commencement du règne de *François I*; et ce *Robert* étoit petit-fils d'*Alexandre de Montgommery*, cousin par les femmes de *Jacques I*, roi d'Ecosse.

MONTGON, (Charles-Alexandre de) né à Versailles en 1690, d'une famille attachée à la cour, entra dans l'état ecclésiastique, et montra de bonne heure de l'esprit et de la piété. L'abdication de *Philippe V* lui inspira, en 1726, l'envie d'aller en Espagne, s'attacher au service de ce prince religieux. Le duc *de Bourbon*, alors premier ministre, le chargea d'y ménager en secret le raccommodement des cours de France et d'Espagne. Il revint à Paris, disent les Mémoires de *Noailles*, avec une commission de *Philippe* de travailler secrètement pour lui assurer la succession à la couronne, en cas de mort de *Louis XV*. Il avoit ordre de ne point traiter avec le cardinal *de Fleury*, qui avoit remplacé le duc *de Bourbon* dans le ministère, et de ne lui point laisser entrevoir qu'il fût chargé d'aucune affaire. Cependant il lui confia tout, son instruction même, dans les premiers entretiens, quoiqu'il se défiât beaucoup de lui. Le cardinal ne conçut pas une idée avantageuse de sa prudence, et les négociations de l'abbé *de Montgon* furent inutiles. Ce fut en partie pour prouver les injustices de ce ministre à son égard, qu'il publia 8 vol. in-8° de ses *Mémoires*, 1745 – 1753. Ce recueil commence en 1724 et finit en 1753. Quoique le rédacteur se crût très-impartial, on ne peut que l'accuser d'exagérer les défauts du ministre, dont il croyoit avoir à se plaindre. « Les citations même de l'Écriture et des Pères, dont il hérisse quelquefois ses pages, le rendent suspect, dit M. l'abbé *Millot*, d'avoir eu ce qu'on appelle d'ordinaire *le fiel d'un dévot*, avec l'humeur d'un mécontent. » Ses *Mémoires* n'apprennent pas d'ailleurs des choses bien intéressantes, et l'auteur paroît plus occupé de lui-même que des événemens publics. L'abbé *de Montgon* mourut en 177* dans un âge avancé.

MONTGOUBERT, *Voyez* MARCONVILLE.

MONTHOLON, *Voy.* FERRAND, n.° VI.

I. MONTHOLON, (François de) seigneur du Vivier et d'Aubervilliers, se distingua par sa probité et par son érudition. Il plaida, en 1522 et 1523, au parlement de Paris, en faveur de *Charles de Bourbon*, connétable de France, contre *Louise de Savoie*, mère de *François I*. Ce monarque s'étant trouvé *incognito* à cette cause, l'une des plus épineuses qui aient jamais été agitées dans aucun parlement, nomma *Montholon* avocat général en 1538, puis garde des sceaux en 1542. Il mourut à Villers-Cotterets, le 12 juin 1543. La famille de *Montholon* a produit un grand nombre d'autres magistrats illustres; mais celui qui est l'objet de cet article, est le plus célèbre par ses vertus. *François I^er^* lui ayant donné 200,000 francs, (somme à laquelle avoient été condamnés les rebelles de la Rochelle,) il ne l'accepta que pour orner cette ville d'un Hôpital.

II. MONTHOLON, (Jean de) frère du précédent, chanoine de Saint-Victor de Paris, reçut le bonnet de docteur en droit à l'âge de 22 ans. Son mérite le fit nommer au cardinalat ; mais il n'en reçut point les honneurs, étant mort dans l'abbaye de Saint-Victor, le 10 mai 1521. On a de lui : *Promptuarium Juris divini et utriusque humani*, Paris, chez *Henri Etienne*, 1520, 2 vol. in-fol. C'est une espèce de Dictionnaire de Droit.

III. MONTHOLON, (François de) Catholique zélé, fils de *François*, premier du nom, étoit avocat, et fort estimé des Ligueurs. *Henri III*, pour leur complaire, lui remit les sceaux, en 1588. Lorsqu'il fit présenter ses lettres au parlement, le procureur général *Seguier* l'appela l'*Aristide François*. Il ajouta que ces lettres étoient une déclaration publique que le roi faisoit à tous ses sujets, *de vouloir honorer les charges par les hommes, et non les hommes par les charges*. Après la mort de *Henri III*, *Montholon* rendit les sceaux à *Henri IV*, de peur que ce roi ne le contraignît de sceller quelque édit favorable aux Huguenots. Il mourut la même année 1590. Le parlement avoit tant de confiance en sa probité, que *la Cour n'avoit jamais desiré autres assurances de ses plaidoyers, que ce qu'il avoit mis en avant par sa bouche, sans recourir aux pièces:* paroles au-dessus de tout éloge.

IV. MONTHOLON, (Jacques de) seigneur d'Aubervilliers, avocat au parlement de Paris, fils de *François*, deuxième du nom, mourut sans enfans, le 17 Juillet 1622. On a de lui, un *Recueil d'Arrêts* du parlement, qui servent de réglement, 1622, in-4°; et le *Plaidoyer* qu'il fit pour les Jésuites, 1612, in-8.°

MONTI, (Joseph) professeur de botanique et d'histoire naturelle à Bologne, se fit connoître au public savant, par les ouvrages qui suivent : I. *Prodromus Catalogi Plantarum agri Bononiensis*, 1719, vol. in-4.° II. *Plantarum varii indices*, 1724, in-4.° III. *Exoticorum indices ad usum Horti Bononiensis*, 1724, in-4.° Les deux derniers ouvrages ont reparu avec des corrections à Bologne, 1753, in-4°, par les soins des fils de l'auteur, *Petronius* et *Cajetan*. Ce dernier a traduit de l'italien en latin l'*Histoire des Plantes rares*, de *Jacques Zannoni*, Bologne, 1742, in-folio, avec 185 planches.

I. MONTIGNI, (François de la GRANGE D'ARQUIEN, dit *le Maréchal* de) d'une famille noble, connue dès le 15e siècle, et qui subsiste, porta les armes de bonne heure. Il commandoit 50 gendarmes à la journée de Coutras, en 1587. Il alla trois fois à la charge, et fut pris par le roi de Navarre, qui lui rendit la liberté, par estime pour sa valeur. Après la mort de *Henri III*, les Ligueurs firent de vains efforts pour gagner *Montigni*, qui, loin d'accepter leurs offres, leur fit vivement la guerre. C'est lui qui, en 1591, les chassa de devant Aubigny, petite ville de Berry, laquelle soutint un siége avec vigueur, par le courage et la vigilance de *Catherine de Balzac*, comtesse douairière d'*Aubigni*, jeune veuve d'une beauté et d'une vertu singulière. *Montigni* se distingua fort au combat d'Aumale, en 1592, et au siége d'Amiens en 1597. Il fut fait gouverneur de

Paris en 1601; lieutenant de roi de Metz, de Toul et Verdun, en 1603. Neuf ans après, il arriva à la cour, le jour même que la reine-mère fit *Thémines* maréchal de France. Il se mit si fort à répéter qu'*il le méritoit mieux que lui*, que, pour ne point aigrir un si brave homme, dans un temps où la cour ménageoit les gens de guerre, la reine lui donna aussi le bâton vers 1616. Il en eut la principale obligation aux bons offices du maréchal *d'Ancre*. *Montigni* commanda, en 1617, une armée contre les mécontens, et prit sur eux, en Nivernois, Donzi et quelques autres places. Il mourut le 9 septembre de la même année, âgé de 63 ans. C'étoit un fort bon officier, qui avoit vieilli dans le service, mais sans rien faire d'éclatant. Ce maréchal n'eut qu'un fils, qui mourut sans postérité masculine. Mais il avoit un frère, qui eut entr'autres enfans, *Henri*, marquis *d'Arquien*, dont la fille *Marie-Casimire* épousa *Sobieski*, depuis roi de Pologne. Après la mort de sa mère, elle procura le chapeau de cardinal à son père, qui mourut en 1707, à Rome, où il s'étoit retiré avec sa fille. En 1714, elle revint en France. Le roi lui donna pour demeure le château de Blois, où elle mourut en 1716, âgée de 77 ans. Le royaume de Pologne étant électif, ses enfans ne succédèrent point à la couronne. *Voyez* SOBIESKI.

II. MONTIGNI, (Etienne Mignol de) né à Paris le 15 décembre 1714, acheta une charge de trésorier de France, et devint commissaire des ponts et chaussées, et grand voyer de la généralité de Paris. Dès son enfance, il montra le plus grand goût pour les mécaniques. A l'âge de dix ans s'étant cassé la jambe, on le trouva occupé à remonter sa montre, dont il avoit détaché toutes les pièces. « J'ai voulu voir son ame, dit-il. » *Montigni* suivit l'abbé *de Ventadour*, son ami, à Rome, à Naples, en Sicile. Par-tout il observa, en homme instruit, les mœurs des peuples et les productions de leurs arts. De retour en France, en 1740, l'académie des Sciences le nomma l'un de ses membres. Ami de *Trudaine*, celui-ci le consultoit sur tous les objets de prospérité commerciale; et nos manufactures lui doivent l'introduction de diverses étoffes dont la fabrication n'étoit connue qu'en Angleterre. *Montigni*, non-seulement perfectionna les teintures en fil et en coton, mais il rétablit les ateliers de Beauvais et d'Aubusson, et créa dans cette dernière ville une fabrique de tapis de pied, recherchés pour l'agrément du dessin. Il n'a fait imprimer qu'un seul *Mémoire* sur les mathématiques; mais le recueil de l'académie des Sciences renferme un grand nombre de ses *Observations* sur l'amélioration de diverses branches d'industrie. Ce savant utile est mort le 6 mai 1782. — Le lendemain, 7 mai, *Jean-Charles Bidaut de* MONTIGNI mourut aussi à Paris. Celui-ci a laissé des Poésies médiocres, des *Parodies de Sémiramis* et d'*Astarbé*, une comédie en cinq actes, intitulée l'*École des Officiers*, et un *Eloge* funèbre de *Marie Leczinska*, reine de France.

MONTJOSIEU, (Louis de) *Monsjosius*, gentilhomme de Rouergue, apprit les mathématiques à *Monsieur*, frère du roi,

et accompagna le duc *de Joyeuse* à Rome en 1583. Il composa un livre qu'il dédia au pape *Sixte-Quint*, sous ce titre : *Gallus Romæ hospes*, Romæ, 1585, in-4°; ouvrage qui contient un *Traité*, en latin, *de la Peinture et de la Sculpture des Anciens*. On l'a réimprimé dans le *Vitruve* d'Amsterdam, 1649, in-fol. Ce livre peut répandre du jour sur l'antiquité profane; il est plein d'érudition. L'auteur, de retour en France, s'y ruina dans l'entreprise de nettoyer Paris des immondices, et finit par épouser une méchante femme, qui fut cause de sa mort.

MONTIS, (Pierre de) est auteur d'un livre espagnol, que *Grégoire Ayoraone* a traduit en latin : *De dignoscendis Hominibus*, Milan, 1492, in-fol. Il n'est pas commun.

MONTLEBERT, *Voyez* CAUX.

MONTLHERY, (Guy de) comte *de Rochefort*, signa, en qualité de Sénéchal de France, à une chartre du roi *Philippe I*, de l'an 1093, et fut de la première croisade en 1096. Le roi qui estimoit son mérite, et qui craignoit son crédit, voulant se l'attacher, obligea *Louis le Gros*, son fils aîné, d'épouser la fille de ce seigneur. Mais le prince ayant fait casser ce mariage trois ans après, sous prétexte de parenté, *Guy* en conçut un tel dépit, qu'il arma contre le roi, qui le défit auprès du château de Gournay, qui fut pris et confisqué. Il mourut au mois de juillet 1108. — Son fils *Hugues de* MONTLHERY, comte *de Rochefort* et seigneur de Cressy, succéda à son père dans l'office de sénéchal. Après avoir servi utilement l'état sous *Philippe I*, il pensa le bouleverser sous *Louis le Gros*, par ses violences, ses injustices et ses intrigues. On rapporte qu'ayant enlevé un de ses cousins, il le jeta par la fenêtre d'une tour, après l'avoir étranglé, pour faire croire qu'il s'étoit tué en voulant se sauver. Le roi l'obligea de quitter sa charge, et il se fit religieux, vers 1118, à Cluni, où il mourut quelques années après.

I. MONTLUC, (Blaise de) né en 1500, dans un petit village près de Condom, d'une famille noble et distinguée, (branche de celle d'*Artagnan-Montesquiou*, l'une des premières de la Guienne,) s'éleva par tous les degrés de la milice jusqu'au grade de maréchal de France. Il fut d'abord page d'*Antoine*, duc de Lorraine. Il commença à porter les armes en Italie à l'âge de 17 ans, en qualité d'archer de la compagnie d'hommes d'armes de *Lescun*, frère du maréchal *de Lautrec*. S'étant trouvé à la bataille de Bicoque en 1522, il combattit avec les Enfans perdus, et fut fait prisonnier à celle de Pavie, en 1525. Il servit dans la malheureuse expédition de Naples, en 1528, sous le commandement de *Lautrec*, en qualité de capitaine d'une compagnie de gens de pied. Il s'y distingua beaucoup par sa valeur et son intelligence, et en rapporta deux arquebusades dans le bras gauche. Lieutenant de cent hommes des Légionnaires sous M. *de Faudoas*, il se trouva dans Marseille, en 1536, lorsque *Charles-Quint* assiégeoit cette ville, et contribua beaucoup à faire manquer l'entreprise. Ayant ensuite

commandé les Arquebusiers à la mémorable journée de Cerizoles, en 1544, il eut grande part au gain de la bataille. Les guerres de Piémont, où il servit long-temps sous le comte *d'Enguien* et le maréchal *de Brissac*, mirent le sceau à sa réputation. Les Anglois s'étant rendus maîtres, en 1546, de Boulogne-sur-Mer, le maréchal *de Biez*, qui se proposoit de les en chasser, crut devoir préparer cet événement par la prise d'un fort qui couvre la place. *Montluc*, voyant qu'on fait venir du canon pour former l'attaque, assure que sans ce secours il finira l'affaire avec ses Gascons. *Compagnons*, leur dit-il aussitôt, *vous savez ce que je sais faire. Voyez-vous cette enseigne des ennemis plantée sur la courtine? Il faut l'aller prendre. Si en y allant quelqu'un d'entre vous recule, je lui coupe les jarrets. Soldats, coupez les miens, si je ne vous donne l'exemple.* Ces mots sont à peine finis, que le fort est attaqué et pris... Sa bravoure n'éclata pas moins devant Bène, en 1551. Les Espagnols l'attaquoient; le maréchal *de Brissac* voulut engager *Montluc* à s'y jeter pour la défendre. *Que ferai-je*, lui répondit *Montluc*, instruit de la situation des choses, *dans une ville où les soldats mourront de faim dans trois jours? je ne sais pas faire des miracles. — J'ai si bonne opinion de vous*, lui réplique Brissac, *que si je vous savois dans la place, je la croirois sauvée. En tout cas*, ajoute-t-il, *vous obtiendrez une capitulation honorable. — Eh!* s'écrie Montluc, *que dites-vous? J'aimerois mieux être mort, que de voir jamais mon nom en de pareilles écritures.* Il se détermina pourtant à faire ce qu'on attendoit de lui, et il parvint à faire lever le siége. La ville de Sienne en Toscane ayant chassé la garnison impériale, et s'étant mise sous la protection de la France, *Montluc* fut choisi pour commander les secours qui y furent envoyés par *Henri II*, en 1554. Il y soutint un siége de huit mois contre l'armée impériale, commandée par le marquis *de Marignan*. Ce général, après avoir tenté inutilement plusieurs attaques, fut obligé de convertir le siége en blocus, et d'attendre l'effet lent, mais immanquable, de la disette de vivres. Naturellement éloquent et persuasif, *Montluc* sut si bien gagner les esprits des Siennois, quoique divisés entr'eux, qu'ils endurèrent patiemment avec la garnison toutes les extrémités de la famine. Ce ne fut qu'après avoir mangé jusqu'aux chiens et aux chats, qu'ils le prièrent de consentir à leur capitulation. Mais *Montluc* et ses troupes sortirent de la ville avec tous les honneurs de la guerre. Depuis cette époque, jusqu'à la mort de *Henri II*, *Montluc* continua ses services en Toscane, en Piémont, et au siége de Thionville en 1558. Il remplit dans nos armées les emplois les plus importans, et fit voir par-tout le même courage et le même bonheur. Il commanda en Guienne pendant les guerres de religion qui agitèrent la France sous le règne de *Charles IX*; battit plusieurs fois les Calvinistes, entr'autres à la bataille de Ver, en 1562, où, quoique inférieur en nombre, il remporta sur eux une victoire complète. Cette victoire lui valut la place de lieutenant de roi en Guienne. Les Protestans se flattèrent de soumettre cette province en 1569, époque de la mésintelligence qui

survint entre le maréchal *Damville* et *Montluc*. Mais celui-ci fit échouer leur dessein par la rupture d'un pont qu'ils avoient fait sur la Garonne près d'Aiguillon. Il se servit d'un moyen singulier pour réussir dans cette entreprise. Il fit détacher des moulins à bateaux, qui, emportés par la rapidité des eaux, rompirent le pont par la violence de leur choc. Sa vigilance, et la célérité qu'il mettoit dans toutes ses opérations, jointe à quelques exécutions militaires, suite de son caractère bouillant et impétueux, le rendirent dans toute la Guienne la terreur du parti Protestant. « Il fut fort cruel en cette guerre, dit *Brantôme*, et disoit-on qu'ils faisoient à l'envi à qui le seroit davantage, lui, ou le *Baron des Adrets*, qui l'étoit bien fort à l'endroit des Catholiques... » Sa loyauté l'abandonnoit même lorsqu'il traitoit avec les Calvinistes, et il ne se piquoit pas toujours de tenir les promesses faites aux vaincus s'ils étoient de la secte. *Montluc* assiégeant le château de Rabastens, en 1570, y fut blessé d'une arquebusade qui lui froissa les deux joues, et le défigura tellement, que le reste de sa vie il fut obligé de porter un masque. Un officier voyant que le sang lui sortoit à gros bouillons par le nez et par la bouche, voulut le faire emporter : *Non*, répondit le héros; *vengez ma mort, et n'épargnez personne*. Les soldats, animés par cet ordre, passèrent tout au fil de l'épée. Ses longs services furent récompensés, en 1574, par le bâton de maréchal de France. Il mourut dans sa terre d'Estillac en Agénois, l'an 1577, à 77 ans, emporta au tombeau, après 60 ans de service, le rare honneur de n'avoir jamais été battu lorsqu'il eut le commandement. Le maréchal *de Montluc* avoit toutes les qualités qui forment le grand homme de guerre; une valeur à toute épreuve; une passion démesurée pour la gloire; une activité infatigable; un coup d'œil sûr, et une présence d'esprit merveilleuse dans les occasions les plus difficiles; enfin une éloquence naturelle, dont il savoit très-bien tirer parti, soit pour encourager ses soldats, soit pour ramener les autres à son opinion. Ce fut à l'âge de 75 ans qu'il écrivit de mémoire l'Histoire de sa vie. Elle fut imprimée pour la première fois à Bordeaux en 1592, in-folio, par les soins de *Florimond de Remond*, conseiller au parlement de cette ville, sous le titre de : *Commentaires de Blaise de* MONTLUC, *Maréchal de France*. Ce livre excellent est un ouvrage classique pour les gens de guerre, et *Henri IV* l'appeloit *la Bible des Soldats*. Il a été réimprimé plusieurs fois, traduit en italien et en anglois. On a dit de *Montluc*, au sujet de ses Commentaires : *MULTA FECIT, PLURA SCRIPSIT*. Il est certain, qu'il ne s'est pas reposé sur les historiens du soin de se louer, et qu'il parle souvent de lui-même avec assez de jactance et de vanité. Mais nous observerons aussi qu'il cite presque partout des témoins, alors encore vivans, de ses actions; et que le président *de Thou*, ce sage et judicieux historien, n'a pas fait difficulté de suivre ses récits, et de lui accorder l'honneur qu'il s'attribue lui-même. « Il faut, dit M. *Anquetil*, lire les *Commentaires de Montluc*, avec les *Mémoires de la Noue*, pour voir la différence que le caractère met

dans la façon de penser et d'agir, sur les mêmes objets, entre deux hommes également pleins de probité... Mais en quoi ils se ressemblent parfaitement, et ce qu'il faudroit mettre incessamment sous les yeux de notre jeune noblesse, c'est leur amour pour la vertu, la vie dure qu'ils menoient, tout l'attachement qu'ils avoient à leur métier, le mépris qu'ils faisoient des richesses, l'estime au contraire de la bravoure, de la droiture, de la bonne foi. Il y avoit alors une grande subordination; le titre seul de gentilhomme formoit, entre tous ceux qui le portoient, une liaison qui, dès la première fois, alloit souvent jusqu'à la cordialité. *La Noue* et *Montluc* écrivoient tous les deux naïvement et sans prétention. Le premier est plus nerveux et plus concis; le second entre plus dans les détails. *La Noue* ne parle presque jamais de lui, et le lecteur, par son estime, lui paye sa modestie au centuple. *Montluc* parle toujours de lui-même, et ne déplaît pas, parce qu'on voit que dans ses actions, il n'avoit en vue que son devoir, et que son principal motif, en écrivant, étoit d'en inspirer l'amour aux autres. » Ces *Commentaires* ont été réimprimés à Paris en 1661, 2 vol. in-12, et en 1760, 4 vol. in-12. —*Joachim*, dit *le Jeune* MONTLUC, frère du maréchal, mort en 1567, étoit aussi brave que lui. On donne le même éloge à *Pierre Bertrand*, mort à l'isle de Madère en 1568, et à *Fabien de* MONTLUC, tué à Nogaro en Guienne, en 1573. Ils étoient l'un et l'autre fils du maréchal. Ils laissèrent chacun un fils. *Voy.* CRAMAIL.

II. MONTLUC, (Jean de) frère du précédent, religieux Dominicain, se distingua par son esprit, par son savoir et par son éloquence. La reine *Marguerite de Navarre*, instruite de son penchant pour le Calvinisme, le tira de son cloître, le mena avec elle à la cour, et le fit employer dans diverses ambassades. Il en remplit jusqu'à seize. La première négociation dont il fut chargé, en 1550, étoit aussi délicate que périlleuse. Il ne s'agissoit de rien moins que d'un traité avec les Irlandois, non soumis encore à l'Angleterre, pour donner à la France la souveraineté de l'Irlande. *Montluc* réussit très-bien dans l'ambassade de Pologne, où le roi *Charles IX* l'avoit envoyé pour l'élection de *Henri de France*, duc d'Anjou, son frère. Nommé ensuite ambassadeur en Italie, en Allemagne, en Angleterre, en Écosse et à Constantinople, il se conduisit par-tout en homme spirituel et en habile politique. Ses services furent récompensés par les évêchés de Valence et de Die. Il n'en favorisa pas moins les Calvinistes, et il se maria secrètement avec une demoiselle appelée *Anne Martin*, de laquelle il eut un fils naturel. Cette conduite le fit condamner par le pape, comme hérétique, sur les accusations du doyen de Valence. Mais celui-ci n'ayant pu donner des preuves authentiques de ce qu'il avoit avancé, quoique les vices du prélat accusé eussent éclaté par-tout, il fut obligé de lui faire amende honorable, par arrêt du 14 octobre 1560. *Montluc* revint de ses erreurs dans la suite, professa de bonne foi la religion Catholique, et mourut

à Toulouse, le 13 avril 1579, dans les bras d'un Jésuite, qui parla favorablement de ses dernières dispositions. On a de lui, quelques ouvrages, qui furent lus avec avidité dans le temps. Ses *Sermons*, imprimés à Paris chez *Vascosan*, en 2 vol. in-8°, l'un en 1559, l'autre en 1561, sont assez recherchés pour les choses hardies qu'ils contiennent. On ne trouve que difficilement ces deux volumes rassemblés. *Le Motteux*, commentateur de *Rabelais*, a cru reconnoître *Montluc* dans le portrait que ce médecin bouffon fait de *Panurge*. Or, *Panurge* adonné aux femmes, à la bonne chère, dissipateur, poltron, quinteux, bizarre, fourbe, sournois, possède à peu près tous les vices et tous les défauts. Du reste, c'est un philosophe moitié cynique, moitié épicurien, ennemi de toute contrainte, vivant au jour la journée, et très-peu soucieux du lendemain. Quelques traits de ce portrait peuvent s'appliquer à *Jean de Montluc*, comme à tant d'autres de ses contemporains; et il est plus vraisemblable que *Rabelais* n'a fait qu'un portrait général.

III. MONTLUC, (Jean de) fils naturel du précédent, connu sous le nom de *Balagni*, fut légitimé en 1567, et s'attacha au duc *d'Alençon*, qui lui donna le gouvernement de Cambrai, en 1581. Après la mort de ce prince il fut entraîné dans le parti de la Ligue, et y joua un rôle assez important à la levée du siége de Paris et de celui de Rouen en 1592. *Montluc* avoit épousé *Renée de Clermont d'Amboise*, femme au-dessus de son sexe. Cette héroïne, digne sœur du brave *Bussi d'Amboise*, parla si vivement à *Henri IV* en faveur de son mari, que ce généreux monarque lui laissa Cambrai en souveraineté, et lui donna le bâton de maréchal de France en 1594. Loin de profiter de ses fautes passées, *Montluc* en fit de nouvelles. Il opprima si cruellement les habitans de Cambrai, qu'ils ouvrirent les portes de la ville et de la citadelle aux Espagnols en 1595. La femme de *Montluc* défendit la ville comme l'auroit pu faire le capitaine le plus brave et le plus expérimenté. « Elle assistoit, dit le P. *le Moine*, à toutes les factions des soldats; elle visitoit les sentinelles et les corps de garde; elle haranguoit sur les bastions, et donnoit chaleur aux corvées par sa présence et par son exemple. » Elle mourut de douleur avant la fin de la capitulation qu'on étoit sur le point de signer. Son indigne époux, insensible à tant de pertes, se remaria avec *Diane d'Estrées*, sœur de *Gabrielle*, et termina sa honteuse vie en 1603. Sa postérité ne passa pas la seconde génération.

MONTLUEL, (N. Jussieu-) conseiller en la cour des Monnoies de Lyon, sa patrie, et membre de l'académie de cette ville, réunit le goût de la littérature et des arts, à la connoissance des lois. Magistrat éclairé, homme utile, il défendit l'intérêt de ses concitoyens dans plusieurs circonstances, et ne négligea jamais l'occasion de faire le bien. Il est auteur de deux Ouvrages d'un style rapide et clair, qui peuvent servir de guide dans l'étude du droit, et dont le grand nombre de réimpressions fait assez l'éloge. L'un est intitulé : *Instruction facile sur les Conven-*

tions, in-12; et l'autre, *Réflexions sur les principes de la Justice*, aussi in-12. Ce magistrat alla se fixer à Paris, où il mourut en 1797, âgé d'environ 70 ans.

MONTMAUR, (Pierre de) né dans la Marche, [qu'il ne faut pas confondre avec *Habert de Montmort*] entra chez les Jésuites, enseigna les humanités à Rome, et quitta l'habit de *St. Ignace* par inconstance ou par mauvaise santé. Il mena dès-lors une vie errante et malheureuse. Il fut successivement charlatan, vendeur de drogues à Avignon, avocat et poëte à Paris, ensuite professeur en langue grecque au collége royal. Il n'étoit point de science dans laquelle il ne se crût versé. Il dissertoit imprudemment sur tous les sujets. Un mauvais cœur, un esprit caustique, une mémoire chargée d'anecdotes scandaleuses contre les auteurs morts et vivans, formoient son caractère, et ce caractère, joint à sa réputation d'homme à bons mots, à son avarice sordide, à sa fureur de prendre le ton dans toutes les compagnies, à sa profession de parasite, le rendirent l'objet de la haine et le sujet des plaisanteries de tous les écrivains. *Ménage* (*Voyez* ce mot) donna le signal de cette guerre en 1636. Il publia en latin la *Vie* de *Montmaur*, sous le titre de *Gorgilius Mamurra*. Tous les auteurs prirent les armes; Epigrammes, Chansons, Couplets, Satires, Libelles anonymes, Estampes, Portraits; on employa tout contre lui. On le métamorphosa en Perroquet qui cause toujours sans rien dire; on le représenta logé mesquinement au plus haut étage du collége de Boncour, afin de pouvoir mieux observer la fumée des meilleures cuisines; on n'oublia pas le cheval avec lequel il alloit dans un même jour dîner rapidement dans différentes maisons de la ville; on le représenta prêchant dans une marmite. On lui donna pour devise un âne mangeant des chardons, avec ces mots: *Qu'importe qu'ils le piquent, pourvu qu'il les mange.* (*Voyez* l'article DALIBRAY.) *Montmaur*, trop paresseux pour prendre la plume contre ses ennemis, se vengea avec la langue. Ses méchancetés et ses reparties circulèrent dans Paris. *Que m'importe*, disoit-il, *cette métamorphose en Perroquet? Manqué-je de vin pour me réjouir, et de bec pour me défendre? Il n'est pas étonnant qu'un grand parleur comme* Ménage *ait fait un bon Perroquet?* Le parasite continua de chercher des repas et d'amuser les convives. Il disoit à ceux auxquels il demandoit à dîner: *Fournissez les viandes et le vin, et moi je fournirai le sel.* Étant à table au milieu d'un grand nombre de convives qui rioient et parloient tous à la fois, il s'écria avec humeur: *De grace, Messieurs, un peu de silence; car on ne sait plus ce qu'on mange.* Son indifférence pour les libelles irrita ses adversaires, et ils dressèrent d'autres batteries contre lui. Ils voulurent le piquer par son endroit sensible; ils résolurent de l'empêcher de parler. Ayant su qu'il devoit dîner chez le président *de Mesmes*, un jour qu'ils étoient également invités, ils profitèrent de cette occasion. Ils se rendirent des premiers à la maison du président, et mirent la conversation sur *Montmaur*. On en disoit les choses les plus singulières,

lorsqu'arrive un certain avocat, chef des conjurés, qui s'écrie aussitôt : *Guerre ! Guerre !* Cet avocat étoit fils d'un huissier. *Montmaur* lui répond : *Que vous ressemblez peu à votre père, qui ne fait que crier, PAIX-LA ! PAIX-LA !* On ne parvint à mortifier véritablement ce pédant parasite, que dans une occasion où sa mémoire fut en défaut. Il avoit dit d'un ton de maître, au milieu d'une compagnie nombreuse et choisie, qu'on trouveroit telles choses dans tels et tels auteurs. On porta les livres, et tout ce qu'il avoit avancé se trouva faux. Les ennemis de *Montmaur*, las d'employer la plaisanterie avec si peu de fruit, eurent recours à la vengeance des lâches : ils le chargèrent des plus affreuses accusations. Un portier du collége de Boncour fut tué ; on accusa *Montmaur* de l'avoir assommé d'un coup de bâche. Il fut mis en prison. Cette histoire occasionna mille couplets ; on y conjuroit la justice de ne pas laisser échapper sa proie, *ne fût-ce que pour délivrer la France du fléau qui l'affamoit.* A peine *Montmaur* fut-il lavé de ce crime imaginaire, qu'on inventa d'autres horreurs. On ajouta aux accusations de *Bâtardise*, d'*Assassinat*, de *Faux*, celle du plus infame de tous les vices. La haine étoit si générale, qu'on ne le désignoit plus que par les noms de *Cuistre*, de *Chercheur de lipée*, de *Sycophante*, de *Malebête*, de *Loup*, de *Porc*, de *Taureau*. Pour juger sainement de cet homme singulier, il ne faut pas s'en rapporter totalement à ce déluge d'écrits publiés contre lui. *Montmaur* avoit de l'esprit et de la vivacité, mais point de goût ; une mémoire prodigieuse, mais aucune invention ; une immense littérature grecque et latine, mais il ne la tourna pas au profit de notre langue. Il avoit une de ces imaginations qui ont besoin de la présence des objets pour être remuées, et qui se refroidissent dans le silence du cabinet et dans la lenteur de la composition. Ce pédant mourut en 1648, à 74 ans. *Sallengre* a recueilli en 1715, en 2 vol. in-8°, sous le titre d'*Histoire de Montmaur*, les différentes Satires lancées contre ce parasite. On appeloit *Montmaurismes*, les allusions malignes, tirées du grec ou du latin, que ce savant faisoit aux noms propres des auteurs qui l'attaquoient.

MONTMÉNIL, *Voyez* II. SAGE.

MONTMIRAIL, (Charles-François-César *le Tellier*, marquis de) né en 1734, fut colonel des Cent-Suisses, sur la démission du marquis de *Courtanvaux* son père. S'étant signalé dans la guerre de 1750, il fut nommé brigadier des armées du roi en 1762. L'académie des Sciences lui avoit donné une place d'honoraire en 1761 ; et il mourut en 1764, à 30 ans, regretté des militaires et des savans. Il avoit épousé l'année précédente la marquise de *Lanmary*. Il étoit neveu du maréchal *d'Estrées*, mort en 1771.

I. MONTMORENCY, (Mathieu Ier de) mort en 1160, fut connétable sous *Louis le Jeune*. Sa famille, l'une des plus illustres et des plus anciennes de l'Europe, tire son nom de la petite ville de Montmorency dans l'Isle-de-France. C'est la première terre

de la France qui ait porté le titre de Baronnie, qu'on n'accordoit autrefois qu'à des princes. *Matthieu de Montmorency* avoit épousé *Aline*, fille naturelle de *Henri premier*, roi d'Angleterre, dont il laissa des enfans; et en secondes noces, *Alix de Savoie*, veuve de *Louis VI*, et mère de *Louis VII*, dont il n'eut pas de postérité.

II. MONTMORENCY, (Matthieu II de) petit-fils du précédent, dit *le Grand*, mérita ce titre par son courage et par sa prudence. Il se signala au siége du Château-Gaillard, près d'Andely, où il accompagna le roi *Philippe-Auguste* en qualité de chevalier. Il contribua beaucoup au gain de la bataille de Pont-à-Bouvines, en 1214, et y enleva douze enseignes impériales aux ennemis. Sa valeur éclata l'année suivante contre les Albigeois du Languedoc, et lui mérita l'épée de connétable, en 1218. C'est le premier, à ce qu'on rapporte, qui ait été général d'armée. Il eut, sous *Louis VIII*, beaucoup de part au gouvernement, et commanda, en 1224, au siége de Niort, de Saint-Jean-d'Angéli, de la Rochelle, et d'autres places enlevées aux Anglois. Il se croisa une seconde fois contre les Albigeois, en 1226. *Louis VIII*, au lit de la mort, le pria d'assister son fils de ses forces et de ses conseils. *Montmorency* le lui promit et tint sa parole. C'est lui qui dissipa cette formidable ligue, qui se fit contre la reine *Blanche*, pendant la minorité de *Saint Louis*. Il prit, sur les mécontens, la forteresse de Bellesme, en 1228. Il les poussa jusqu'à Langres, en 1229, et les réduisit tous, ou par adresse, ou par force, à se soumettre à la régente. Il mourut le 24 novembre 1230. Le mérite de ce grand homme, son crédit, son habileté illustrèrent beaucoup sa famille, et commencèrent à donner à la charge de connétable, tout l'éclat qu'elle a eu depuis. Cette place, qui n'avoit d'abord d'autres fonctions que celle du grand écuyer, devint la première de la maison du roi, lorsque vers 1060, il n'y eut plus de sénéchaux. *Matthieu* y réunit les priviléges des autres emplois, dont *Louis VIII* le chargea; et le connétable eut dès-lors, après le roi, le commandement des armées.

III. MONTMORENCY, (Matthieu IV de) arrière-petit-fils du précédent, mena du secours à *Charles* roi de Naples, et suivit *Philippe le Hardi* en Aragon, l'an 1285. Créé chambellan de *Philippe le Bel*, et amiral de France, en 1295, il servit dans la guerre de Flandre, en 1303, et mourut en 1304.

IV. MONTMORENCY, (Charles de) maréchal de France, en 1343, se distingua par ses exploits militaires. Il commanda l'armée que *Jean*, duc de Normandie, envoya en Bretagne au secours de *Charles de Blois*, son cousin. Le courage avec lequel il combattit à la bataille de Crecy, en 1346, lui valut le titre de gouverneur de Normandie. Aussi bon négociateur qu'excellent général, il contribua beaucoup au traité de Bretigny, conclu le 8 mai 1360. Cet homme illustre mourut, le 11 septembre 1381. Le roi *Charles V* faisoit tant de cas de son mérite, qu'il le choisst pour être parrain du dauphin, depuis *Charles VI*.

V. MONTMORENCY, (Anne de) second fils de *Guillaume de Montmorency*, fut élevé enfant d'honneur auprès de *François I;* et en 1515, il se trouva à la bataille de Marignan. Il avoit hérité de la valeur de ses ancêtres. Il défendit, en 1521, la ville de Mezières contre l'armée de l'empereur *Charles-Quint*, et obligea le comte *de Nassau* de lever honteusement le siége. Honoré du bâton de maréchal de France, il suivit en Italie *François I*, et fut pris en 1525, avec ce prince à la bataille de Pavie, qui avoit été donnée contre son avis. Les services importans qu'il rendit ensuite à l'état, furent récompensés par l'épée de connétable de France, en 1538. *Montmorency* fut disgracié quelque temps après, pour avoir conseillé à *François I* de s'en rapporter à la parole de l'empereur *Charles-Quint*, qui, pendant son passage en France, avoit promis de rendre Milan. (*Voyez* I. ÉLÉONOR.) Il rentra en grace sous le règne de *Henri II*, qui eut pour lui une confiance particulière. Le connétable prit le Boulonnois en 1550, Metz, Toul et Verdun, en 1552. Il fut disgracié de nouveau, à la sollicitation de *Catherine de Médicis*, sous le règne de *François II*. Cette princesse se plaignoit qu'il avoit conseillé à *Henri II* de la répudier comme stérile, pendant les premières années de son mariage; et que depuis il avoit osé dire que, de tous les enfans du roi, *Diane* sa fille naturelle étoit la seule qui lui ressemblât. (*Voy.* HENRI II, n.° X, *vers la fin.*) Cependant, ses talens le rendant nécessaire, on le rappela à la cour sous *Charles IX*, en 1560. Il se réconcilia alors avec les princes *de Guise*, et se déclara avec force contre les Calvinistes. Il y eut une bataille à Dreux, en 1562. Le connétable la gagna; mais il fut fait prisonnier. Ayant obtenu sa liberté l'année suivante, il prit le Havre-de-Grace sur les Anglois. Quelque temps après, les Calvinistes s'étant remis en campagne sous la conduite du prince *de Condé*, *Montmorency* les battit à la journée de Saint-Denis, le 10 novembre 1567. Le vainqueur vit néanmoins mettre en déroute le corps qu'il commandoit, et fut abandonné des siens que la terreur avoit saisis. Le généreux vieillard ramassa alors toute sa vertu, pour terminer sa longue vie par une action héroïque. Il reçut huit blessures dangereuses, fut démonté, et rompit son épée dans le corps d'un officier Calviniste, qu'il perça au défaut de la cuirasse. Un gentilhomme Écossois, appelé *Stuart*, lui donna un coup de pistolet dans les reins. On assure que, quoique mortellement blessé, il se retourna du côté de cet homme, et du pommeau de son épée, dont la garde lui restoit à la main, il lui abattit deux dents et lui ébranla les autres. Un Cordelier son confesseur, ayant voulu exhorter à la mort ce héros couvert de sang et de blessures : *Pensez-vous*, lui répondit-il d'un ton fier et hardi, *que j'aie vécu près de quatre-vingts ans avec honneur, pour ne pas savoir mourir un quart-d'heure?* Le connétable expira quelques instans après, à 74 ans. On prétend que la reine, loin de s'affliger de cette mort si funeste à la France, dit d'un ton gai à quelques-uns de ses confidens : *J'ai en ce jour deux grandes obligations à rendre au Ciel; l'une, que le Connétable*

ait vengé la France de ses ennemis ; et l'autre, que les ennemis l'aient débarrassée du Connétable. C'est ainsi que mourut ce grand capitaine, homme intrépide à la cour, comme dans les armées ; plein de grandes vertus et de défauts ; général malheureux, mais habile : esprit austère, difficile, opiniâtre ; mais honnête homme, bon citoyen, zélé Catholique, et pensant avec grandeur. Il s'étoit trouvé à huit batailles, et avoit eu le souverain commandement dans quatre avec plus de gloire que de fortune. On lui fit, à Paris, des funérailles presque royales ; car on porta son effigie à son enterrement : honneur qu'on ne faisoit qu'aux rois, ou aux enfans des rois. Les cours supérieures assistèrent à son service.

VI. MONTMORENCY, (François de) fils aîné du précédent, se distingua par sa bravoure. Il étoit grand maître de France, dignité qu'il céda au duc *de Guise*. On lui donna, comme en échange, le bâton de maréchal de France et le gouvernement du château de Nantes. Il fut envoyé, en 1572, ambassadeur en Angleterre auprès de la reine *Elizabeth*, qui lui donna le collier de son ordre de la Jarretière. Accusé à son retour d'avoir trempé dans la conjuration de Saint-Germain-en-Laie, par laquelle on avoit résolu d'enlever le duc *d'Alençon*, il alla à la cour pour s'y justifier. Il y fut arrêté et enfermé à la Bastille. Ses ennemis, et la reine *Catherine de Médicis*, qui n'aimoit point la maison de *Montmorency*, avoient résolu sa perte ; mais cette princesse le fit sortir de prison en 1575. *Montmorency* avoit beaucoup de pouvoir sur l'esprit du duc *d'Alençon*, et elle voulut se servir de lui pour ramener ce prince qui avoit quitté la cour. Le maréchal eut le bonheur de le porter à un accommodement. Après s'être signalé par plusieurs autres actions dignes d'un héros et d'un citoyen, il mourut au château d'Escouen, d'une seconde attaque d'apoplexie, le 5 mai 1579, dans sa 49e année. Il n'eut qu'un fils, de *Diane* légitimée de France, son épouse ; mais ce fils mourut fort jeune avant lui. *Voyez* PIENNE.

VII. MONTMORENCY, (Charles de) frère du précédent, pair et amiral de France, lieutenant général de la ville de Paris et de l'Isle-de-France, et colonel général des Suisses, étoit le troisième fils d'*Anne de Montmorency*. Il se signala sous le règne de cinq rois, et sa baronnie de Damville fut érigée en duché-pairie par *Louis XIII*, en 1610. Il mourut en 1612, à 75 ans, après avoir donné des exemples de valeur et de patriotisme. Il étoit bossu et glorieux : *ce qui est assez ordinaire*, dit un écrivain contemporain ; *mais en même temps c'étoit le plus digne homme du Conseil du Roi, et qui avoit meilleure cervelle et meilleur avis.*

VIII. MONTMORENCY DE DAMVILLE, (Henri Ier de) duc, pair, maréchal et connétable de France, gouverneur de Languedoc, etc. étoit le second fils d'*Anne de Montmorency*. Il se signala, du vivant de son père, sous le nom de seigneur de *Damville*. A la bataille de Dreux, en 1562, il fit prisonnier le prince *de Condé*, et servit la France avec beaucoup de gloire dans cette journée.

Il obtint le gouvernement de Languedoc, en 1563, et le bâton de maréchal de France, trois ans après. Il fut pris à la bataille de Saint-Denis, en 1567, et dégagea d'abord son père qui y fut blessé. (*Voyez* l'article de celui-ci.) Disgracié par la reine *Catherine de Médicis*, il chercha un asile auprès du duc de Savoie, et se mit à la tête des mécontens qui déchirèrent le Languedoc sous *Henri III*. Il devint le chef des *Politiques*. On appeloit ainsi des Catholiques mécontens, qui, sous prétexte de s'opposer aux progrès de l'hérésie et aux abus du gouvernement, tâchoient d'obtenir de la cour des pensions et des charges. *Montmorency* vécut en souverain dans son gouvernement, levant des troupes et de l'argent, fortifiant ou rasant des places; faisant la guerre ou la paix avec les Huguenots. *Henri IV* étant monté sur le trône, il se soumit, obtint l'épée de connétable, et mourut à Agde, le 1^er^ avril 1614. C'étoit un homme ferme et déterminé, qui n'avoit, dit-on, puisé ses lumières que dans lui-même. Quoiqu'il eût commandé long-temps, il ne passa jamais pour un grand général. Il ne devint homme de guerre que par émulation. Son goût auroit été de ne point sortir de la cour; mais son nom, et les exhortations de son père, l'arrachèrent à son penchant. La reine *Marie Stuart*, touchée de la beauté et des graces de sa figure, auroit voulu qu'il eût été veuf pour l'épouser. Il fut père de la belle princesse *de Condé*, (Voyez *ci-après* l'article X. MONTMORENCY) dont *Henri IV* devint si éperdument amoureux.... On trouve dans la *Vie de d'Aubigné, écrite par lui-même*, une anecdote au sujet de *Montmorency-Damville*, laquelle a donné matière à un problême historique. Faisoit-il des vers latins très-coulans, ou ne savoit-il pas même lire? *D'Aubigné* rapporte que, se promenant avec ce maréchal sur le bord de la Droune, rivière du Périgord, « ledit Maréchal se mit à faire de grands soupirs, et ayant arraché l'écorce d'un arbre qui étoit en sève, il écrivit dessus les *vers latins* qui suivent, au sujet d'une Dame qu'il aimoit en Espagne. »

Oceani felix properas si, flumen, ad oras,
Littus et Hesperium tangere fata sinunt;
Siste parùm, et liquidas qui jam dissolvor in undas,
Extinctum lacrymis ad vada nota feres.
Sic poterit teneras urit qua flamma medullas,
Mersa tamen patriis vivere forsan aquis.

Oh! si vers *Amphitrite*, en ton cours diligent,
Tu vas de l'heureuse Hespérie
Baigner la rive trop chérie,
Arrête! je péris... ton flot compatissant,
Sur des bords chers et funestes,
Portera mes tristes restes.
Éteint et consumé d'un feu doux et cuisant,
La flamme de ce cœur, peut-être,
Au sein d'une onde aimée, hélas! pourra renaître.

Brantôme, tome 7^e^ de la petite édition, dit que le duc *de Damville* avoit une entière ignorance des lettres, qu'il composoit par son bon sens naturel; à peine savoit-il lire, et son seing n'étoit qu'une marque; il ne connoissoit ni argent, ni monnoie.

Henri IV le railloit de son ignorance ; mais il admiroit son bon sens. « *Tout*, disoit-il, *peut me réussir par le moyen d'un Connétable qui ne sait pas écrire, et d'un Chancelier*, (Sillery) *qui ignore le latin.* » Il est question ici du même homme, peint par deux courtisans qui avoient vécu l'un et l'autre avec lui : lequel croire ?... La terre de *Damville* passa dans la maison de *Levis*. — *Voyez* JOVE, *et* BIRON, n.° II.

IX. MONTMORENCY, (Henri II, duc de) fils du précédent, né le 30 avril 1595, fut fait amiral de France dès l'âge de dix-huit ans. Après avoir battu les Calvinistes en Languedoc et leur avoir enlevé diverses places, il les vainquit sur mer près de Rhé, et reprit cette isle dont ils s'étoient emparés. Loin de profiter de sa conquête, il abandonna pour plus de cent mille écus de munitions, qui lui appartenoient légitimement comme amiral. On voulut lui représenter que c'étoit un trop grand sacrifice. *Je ne suis pas venu ici*, répondit-il avec fierté, *pour gagner du bien, mais pour acquérir de la gloire.* Lorsqu'il se livroit à son caractère libéral, il ajoutoit : *Je voudrois être empereur, pour en faire davantage.* Il donna une fois deux cents pistoles à un laboureur qu'il rencontra dans un de ses voyages, *pour avoir le plaisir de faire un heureux dans sa vie.* En 1628, il remporta un avantage considérable sur le duc *de Rohan*, chef des Huguenots. *Montmorency*, envoyé quelque temps après dans le Piémont en qualité de lieutenant général, attaqua près de Veillane les Espagnols, commandés par le prince *Doria ;* et quoique avec des forces très-inférieures, il les mit en déroute. Le comte *de Cramail* lui demanda si, parmi les hasards du combat, il avoit envisagé la mort ? *J'ai appris* ; répondit-il généreusement, *dans l'histoire de mes ancêtres, que la vie la plus glorieuse est celle qui finit au gain d'une bataille ; et que l'homme ne l'ayant que pour peu de temps, il faut la rendre la plus éclatante qu'il est possible.* Cette victoire fut suivie de la levée du siége de Casal, et lui mérita le bâton de maréchal de France. Ses prospérités enflèrent son courage ; il se flatta de pouvoir braver la force du cardinal *de Richelieu. Gaston*, duc d'Orléans, aussi mécontent que lui de ce cardinal, se rend auprès de *Montmorency*, gouverneur du Languedoc ; et cette province devient dès-lors le théâtre de la guerre. Le roi envoya contre les rebelles, les maréchaux *de la Force* et *de Schomberg*. Celui-ci s'avança près de Castelnaudari, avec deux mille hommes de pied et douze cents chevaux. Lorsque les armées furent en présence, *Montmorency*, qui appercevoit dans le chef de son parti une contenance mal assurée, lui dit pour le ranimer : *Allons*, MONSIEUR, *voici le jour où vous serez victorieux de vos ennemis ; mais*, ajouta-t-il en montrant son épée, *il faut la rougir jusqu'à la garde.* Ce discours ne faisant pas l'impression que *Montmorency* désiroit, cet homme généreux, entraîné par son chagrin autant que par sa valeur, se précipite dans les bataillons royalistes, y est battu et fait prisonnier. Toute la France, pénétrée de ses services, de ses vertus, de ses triomphes, demande inutilement qu'on

adoucisse

adoucisse en sa faveur la rigueur des lois. L'implacable *Richelieu* veut faire un exemple qui épouvante les grands ; et il n'en pouvoit pas faire de plus éclatant que sur *Montmorency*, l'homme de la France le mieux fait, le plus aimable, le plus brave et le plus magnifique. Le cardinal fait instruire son procès par le parlement de Toulouse, et le poursuit avec chaleur. Les juges interrogent *Guitaut*, pour savoir s'il a reconnu le duc dans le combat ? *Le feu et la fumée dont il étoit couvert*, répond cet officier les larmes aux yeux, *m'ont empêché d'abord de le distinguer. Mais voyant un homme qui, après avoir rompu six de nos rangs, tuoit encore des soldats au septième, j'ai jugé que ce ne pouvoit être que M.* de Montmorency. *Je ne l'ai su certainement, que lorsque je l'ai vu à terre sous son cheval mort.* Parmi les personnes qui sollicitèrent la grace de cette victime illustre, il y eut un grand seigneur qui dit au roi, « qu'il pouvoit juger aux yeux et aux visages du public à quel point on desiroit qu'il lui pardonnât. » *Je crois ce que vous dites*, répondit le prince ; *mais considérez que je ne serois pas roi, si j'avois les sentimens des particuliers. — Il faut qu'il meure*, dit-il au maréchal *de Matignon.* (Voyez *aussi* CHATELET.) Il mourut en bon chrétien. Le roi avoit adouci la rigueur de son arrêt en permettant qu'il ne fût pas exécuté en public. Cette grace n'en parut pas une à son cœur pénétré d'humilité. *Mon Père*, dit-il au P. *Arnoux* Jésuite, son confesseur, *je doute lequel des deux je devrois souhaiter ; d'un côté, le mépris de la mort sur un grand théâtre et à la vue d'un peuple si nombreux, pourroit m'inspirer une vanité dangereuse à mon salut ; d'un autre côté, je voudrois souffrir une grande confusion pour l'expiation entière de mes péchés.* Le Père *Arnoux* lui répondit : *Vous fixerez votre irrésolution en vous conformant à la volonté Divine.* Au moment du supplice, le duc présenta les bras au bourreau, afin qu'il les liât ; et comme il avoit un crucifix entre les mains, il le remit au P. *Arnoux*, en lui disant : *Tenez, mon Père ; il ne faut pas que le juste soit lié avec le coupable.* Il aida au bourreau à rabattre sa chemise. On avoit placé au-dessus d'une porte la statue de marbre de *Henri le Grand* ; elle arrêta ses regards, et voyant que son confesseur le considéroit, il lui dit : *Mon Père, je regarde la figure de ce Monarque, qui a été très-bon et très-généreux.* Il continua sa marche, et monta sur l'échafaud avec la même hardiesse que s'il fût allé à une mort glorieuse : il eut la tête tranchée, le 30 octobre 1632, à 37 ans, dans l'hôtel de ville de Toulouse. Le P. *Arnoux* fut tellement édifié de cette mort, qu'il dit : *Je m'estimerois heureux, si Dieu m'accordoit la grace de mourir avec une aussi parfaite résignation, que celle que ce grand homme a fait paroître dans ses derniers momens. J'ai plus appris à mourir dans le peu de temps que je l'ai assisté, que dans toutes les méditations de ma vie.* Le roi fit appeler ce Jésuite, pour savoir quelques particularités de cette mort. Le Jésuite, après avoir satisfait la curiosité du prince, lui dit : *SIRE, Votre Majesté a fait un grand exemple sur la terre par la mort du Duc* de Montmorency, *et Dieu, par*

sa miséricorde, en a fait un grand Saint dans le Ciel. Le roi répondit en soupirant : *Je voudrois, mon Père, avoir contribué à son salut par des voies plus douces.* Comme il fut décapité au pied de la statue de marbre de *Henri IV*, après de vaines intercessions auprès de *Louis XIII*, on fit sur sa mort les vers suivans :

Ante patris statuam, nati implacabilis irâ
Occubui, indignâ morte manuque cadens.
Illorum ingemuit neuter, mea fata videndo :
Ora patris, nati pectora marmor erant.

Son supplice fut juste, ou du moins ne parut point inique comme celui de quelques autres que le cardinal *de Richelieu* sacrifia à son ambition et à sa vengeance ; mais la mort d'un homme qui promettoit tant, la terreur des ennemis et les délices des François, rendit le cardinal plus odieux, que n'avoient fait tous les autres attentats de son esprit vindicatif. Le corps du duc fut transporté dans l'église de la Visitation de Moulins, où *Marie-Félice des Ursins*, son épouse, dame illustre par sa vertu et par sa piété, lui fit dresser un magnifique tombeau de marbre. La douleur vive et constante de cette nouvelle *Artémise*, qui se fit religieuse après sa mort, prouve assez que sa conscience lui reprochoit d'avoir contribué par ses insinuations à sa fin déplorable. Cependant son époux qu'elle adoroit, ne lui avoit guères été fidelle, quoiqu'elle eût de la beauté, des graces, de l'esprit. Au commencement de leur mariage, la jalousie altéra les traits de la duchesse. *Êtes-vous malade*, lui demanda le duc, *vous êtes changée. Il est vrai*, lui repartit la duchesse, *que mon visage est changé ; mais mon cœur ne l'est pas.* Son époux, touché par ses larmes, lui promit tout ce qu'elle voulut ; mais l'habitude l'emporta. Il mit seulement plus de mystère dans ses intrigues, et plus d'attention à prodiguer à sa femme les attentions, les égards et le respect. Le sieur *du Cros* donna la *Vie* du duc *de Montmorency*, en 1642, in-4.° Il y en a une seconde, 1699, in-12 : l'une et l'autre assez mal écrites. La Relation de son jugement et de sa mort est dans le *Journal* du cardinal *de Richelieu*, ou dans sa Vie par *le Clerc*, 1773, cinq vol. in-12. Les biens de cette maison passèrent dans celle de *Condé*, par la sœur du duc *de Montmorency*, (Charlotte-Marguerite) qui avoit épousé *Henri II*, prince *de Condé*. (Voyez l'*article suivant.*) Il subsiste des branches de cette maison dans les Pays-Bas et en France. M. *Désormeaux*, connu par l'*Abrégé* estimé *de l'Histoire d'Espagne*, a donné, en 1764, une *Histoire* intéressante *de la Maison de Montmorency*, à Paris, 5 volum. in-12. *Cotolendi* a fait celle de la *Duchesse de Montmorency*, morte en 1666, Paris, 1684, in-8.° Il y en a une plus récente, en 2 vol. in-12.

X. MONTMORENCY, (Charlotte-Marguerite de) sœur du précédent, née en 1594, avoit à peine quinze ans lorsqu'elle parut à la cour. Les vieux courtisans, qui, sous *Catherine de Médicis*, avoient vu tant de beautés autour de cette princesse, avouoient qu'ils n'avoient rien vu

le plus beau. Ses charmes frappèrent vivement *Henri IV*, qui la vit dans un bal. Oubliant sa barbe blanche, et l'âge de *Charlotte*, il conçut une passion «qui eut, dit M. *Mercier*, tous les symptômes de la folie. *Bassompierre* briguoit la main de la jeune beauté; le roi lui fit confidence de son amour, le pressa de renoncer à ce mariage, lui promit de le dédommager, et *Bassompierre* se désista. *Henri* en pleura de satisfaction en le serrant entre ses bras. Il n'avoit éloigné *Bassompierre* que parce qu'il avoit prévu qu'il seroit un mari trop clair-voyant. Il fit proposer le prince *de Condé* qui sortoit de l'adolescence. Ce mariage étoit trop avantageux pour pouvoir être refusé. *Condé* devint, en 1609, l'époux de la jeune beauté qui n'avoit pas encore soupçonné l'hommage du monarque. Les assiduités du roi, ses libéralités, ses attentions galantes annoncèrent bientôt ses desseins, et *Condé* fut d'avis d'enlever son épouse à cette puissante séduction: il l'emmena d'abord à Chantilly. Le roi se travestit plusieurs fois, escorté seulement de deux hommes. Il partoit du Louvre pour la voir un instant, s'en retournoit la nuit au galop, et donnoit un étrange spectacle à ses courtisans, qui rioient de le voir avec sa barbe grise, poursuivre un enfant de seize ans. L'époux averti, relégua sa femme au château de Verneuil, sur les frontières de Picardie, et la fit surveiller par sa belle-mère. Le monarque plus amoureux que jamais, gagna une dame voisine, qui donna des fêtes à la princesse. Le roi s'y trouva déguisé; mais l'impatience et l'indiscrétion de l'amant trahirent le mystère.» Alors le prince indigné emmène sa femme à Bruxelles, où la cour d'Espagne lui prodigua les honneurs et les offres les plus avantageuses. *Henri IV*, furieux, fait courir après les fugitifs; il jure d'employer la ruse et la force: il menace les Espagnols de la guerre s'ils ne rendoient le prince et la princesse *de Condé*, qu'il réclame comme princes de son sang. *Condé* craignant d'être enlevé, alla faire un voyage en Italie, d'où il revint après la mort du roi. Quoique le public malin accusât la princesse *de Condé* d'indifférence pour son époux, elle lui donna des preuves du plus sincère attachement. En 1617, n'ayant pu obtenir l'élargissement du prince, qui étoit enfermé à la Bastille, elle demanda la permission de s'y renfermer avec lui. Elle fut ainsi le conseil et la consolation de son époux, pendant plus de deux ans que dura sa détention. De nouvelles intrigues occasionnèrent de nouveaux mécontentemens. *Condé* quitta encore la cour en 1625. La princesse y servit très-utilement sa maison et son mari, et elle montra une fermeté digne de son rang. sa tendresse pour l'infortuné maréchal *de Montmorency* son frère, décapité à Toulouse en 1632, put seule lui faire oublier sa grandeur. On dit que, pour obtenir sa grace, elle se mit aux genoux du cardinal *de Richelieu*, qui, sans lui rien accorder, crut en faire assez, que de se jeter lui-même aux genoux de la princesse. On rapporte aussi, que s'étant trouvée au service de ce ministre fait à sa mort, arrivée en 1642, elle répéta, en se rappelant la triste fin de son frère, ce mot de *Marie*, sœur de

Marthe et de *Lazare : Domine, si fuisses hic, frater meus non fuisset mortuus.* Demeurée veuve en 1646, elle mourut à 57 ans, le 2 décembre 1650, à Châtillon-sur-Loing, où une fièvre violente l'emporta. Son fils *Louis de Bourbon*, deuxième du nom, dit *le Grand* CONDÉ, auroit seul immortalisé sa mère.

MONTMORENCY, *Voyez* BOUTEVILLE. — LUXEMBOURG, n.° VI. — I. NIVELLE. — COLIGNY, n.° VI. *et* EGMONT *vers la fin.*

I. MONTMORT, (Pierre-Raymond de) né à Paris en 1678, d'une famille noble, fut destiné au barreau par son père. Dégoûté de cette profession, il se retira en Angleterre, d'où il passa dans les Pays-Bas, et ensuite en Allemagne. Il revint en France l'an 1699, n'étudia plus que la philosophie et les mathématiques, suivant en tout les conseils du P. *Malebranche*, son ami et son guide. En 1700, il fit un second voyage en Angleterre, qui lui fut plus utile que le premier. A son retour, il prit l'habit ecclésiastique, qu'il quitta en 1706, pour se marier avec Mlle *de Romicourt*, petite nièce de Mad. la duchesse *d'Angoulême*. Depuis, il passa la plus grande partie de sa vie à la campagne, et sur-tout à sa terre de Montmort. Il n'en sortit que pour faire, en 1713, un troisième voyage en Angleterre, où il observa l'éclipse solaire de cette année. La vie de Paris lui paroissoit trop dissipante, pour des méditations aussi suivies que les siennes. Du reste, il ne craignoit pas, dit *Fontenelle*, ces distractions en détail. Dans la même chambre où il travailloit aux problèmes les plus embarrassans, on jouoit du clavecin, son fils couroit et le lutinoit; et les problèmes ne laissoient pas de se résoudre. Le P. *Malebranche* en a été plusieurs fois témoin avec étonnement. Ce savant estimable mourut, le 7 octobre 1719, à Paris, de la petite vérole, à 41 ans, universellement regretté. Quand il fut à l'extrémité, on l'envoya recommander aux prières des trois paroisses dont il étoit seigneur, et les églises retentirent bientôt des gémissemens et des cris des paysans. Sa mort, dit *Fontenelle*, fut honorée de la même oraison funèbre. Quoique vif, et sujet à des colères d'un moment, sur-tout quand on l'interrompoit dans ses études pour lui parler d'affaires, il étoit fort doux; et à ses colères succédoit une petite honte et un repentir gai. Il étoit bon maître, même à l'égard des domestiques qui l'avoient volé; bon ami, bon mari, bon père, non-seulement pour le fonds du sentiment, mais ce qui est plus rare, dans tout le détail de sa vie. Les malheureux chérissoient en lui un consolateur, et les pauvres un père. *Montmort* avoit été reçu de la Société royale de Londres, en 1715, et de l'académie des Sciences de Paris, en 1716. On a de lui, un *Essai d'Analyse sur les Jeux de hasard*, dont la meilleure édition est de 1713, in-4.° Cet ouvrage, fruit de la sagacité et de la justesse de son esprit, fut reçu très-avidement par les géomètres.

MONTMORT, *Voyez* V. HABERT.

MONTMOUTH, (Jacques duc de) fils naturel de *Charles II* roi d'Angleterre, né à Rotterdam,

en 1649, fut mené en France à l'âge de neuf ans, et élevé dans la Religion Catholique. Le roi son père, ayant été rétabli dans ses états en 1660, le fit venir à sa cour, et lui donna des gages de sa tendresse. Il le créa comte *d'Orkenay*, (titre qu'il changea ensuite en celui de *Montmouth;*) le fit duc et pair du royaume d'Angleterre, chevalier de l'ordre de la Jarretière, capitaine de ses gardes, et l'admit dans son conseil. Le duc *de Montmouth* servit son père avec autant de zèle que de succès. Il remporta une victoire signalée sur les rebelles d'Ecosse. Il passa ensuite au service de la France avec un régiment Anglois, se signala contre les Hollandois, et fut fait lieutenant général des armées de France. De retour en Angleterre, il continua de se distinguer. Envoyé en 1679, en qualité de général, contre les rebelles d'Ecosse, il les défit; mais peu de temps après il se joignit aux factieux, et trempa même dans une conspiration formée pour assassiner le roi *Charles II* son père, et le duc *d'Yorck* son oncle. *Charles*, sollicité par sa tendresse autant que par la bonté de son cœur, pardonna à ce fils rebelle. Cet excès de clémence ne changea point son cœur, naturellement porté à tous les attentats de l'ambition. Il se retira en Hollande pour attendre le moment favorable de faire éclore ses projets. A peine eut-il appris que le duc *d'Yorck* avoit été proclamé roi sous le nom de *Jacques II*, qu'il passa en Angleterre pour y faire révolter les peuples. Après avoir rassemblé des troupes, il hasarda le combat contre son souverain. Il fut vaincu et contraint de se sauver à pied. Deux jours après la bataille, on le trouva dans un fossé, couché sur de la fougère. Dès qu'il fut arrêté, il écrivit au roi dans les termes les plus soumis pour demander grace, et il obtint la permission de venir se jeter aux pieds de *Jacques II*. Rien ne put toucher ce monarque. « *Jacques* avoit, dit l'abbé *Millot*, une occasion précieuse de se signaler par la clémence; mais il ne montra que de la rigueur. Sa victoire fut suivie des plus barbares exécutions. Le colonel *Kirckè*, soldat de fortune, dont l'ame féroce ne respiroit que le sang, poussa la cruauté jusqu'à se faire un jeu des supplices de ceux qu'il immoloit. Le chef de justice, *Jeffreys*, encore plus inhumain, puisque son état devoit le rendre plus doux, remplit de carnage les comtés qui avoient eu part à la révolte. Une dame Anabaptiste fut brûlée pour avoir reçu charitablement dans sa maison un des coupables, et ce malheureux fut sauvé pour avoir eu la perfidie de déposer contre elle. Miladi *Lile*, sans autre crime que d'avoir aussi donné retraite à deux rebelles après le combat, fut également punie de mort, quoiqu'elle eût envoyé son fils combattre *Montmouth*. Selon le P. *d'Orléans*, *Jacques*, informé trop tard de ces excès, en témoigna de l'indignation, et répara autant qu'il put l'injustice. Mais comment le croire, lorsqu'on voit l'implacable *Jeffreys* créé pair à son retour, et élevé bientôt après à la dignité de chancelier? étrange façon de punir un homme trop digne de la haine publique! » Le duc *de Montmouth* fut conduit à la tour, d'où il ne sortit que pour porter sa tête sur un

échafaud, le 25 juillet 1685. Il parut sur ce théâtre ignominieux, avec la grandeur de courage qu'il avoit montrée dans les batailles. M. *de Saint-Foix* a prétendu qu'à la place du duc *de Montmouth* on fit mourir un homme qui lui ressembloit parfaitement; et que ce duc fut envoyé en France, et enfermé dans une prison des isles Sainte-Marguerite avec un masque de fer. Il conjecture que le duc *de Montmouth* est le même que le *Prisonnier masqué de Fer*, dont nous avons parlé aux mots MASQUE, *et* V. BEAUFORT; mais ces présomptions ne sont pas à beaucoup près des preuves concluantes.

I. MONTPENSIER. Il y a eu deux branches de la maison de *Bourbon*, qui ont porté ce nom. Voici ce qu'en dit le continuateur de *Ladvocat*, d'après *Moréri* et d'autres généalogistes. — La première eut pour tige, *Louis I de Bourbon*, troisième fils de *Jean I*, duc *de Bourbon*; il mourut en 1486. Son fils *Gilbert* se distingua sous *Louis XI* et *Charles VIII*, qu'il suivit à Naples; *Ferdinand* d'Aragon le força dans le château neuf de Naples. Il mourut à Pouzzol le cinq octobre 1496. — Son fils *Charles* fut tué au siége de Rome, en 1527, à 38 ans. (*Voyez* II. BOURBON.) Il n'avoit pas d'enfans; mais sa sœur *Louise*, morte en 1561, épousa *Louis de Bourbon*, prince de la Roche-sur-Yon, fils de *Jean* comte de Vendôme. — Ce prince commença la seconde branche de *Montpensier*. Il eut *Louis II* duc *de Monpensier*. (*Voyez* ci-à-côté le n.° II.) Sa femme *Jacqueline de Longwic*, morte en 1561, eut beaucoup de crédit auprès de *François I*, de *Henri II* et de *Catherine de Médicis*. (*Voyez* LONGWIC.) Sa seconde femme, *Catherine-Marie de Lorraine*, morte en 1596, à 45 ans, ne figura pas moins dans la Ligue, à laquelle elle étoit fort attachée, à cause de son frère le duc *de Guise*, qui fut assassiné à Blois. Elle fut un des auteurs du projet de la Ligue. *Brantôme* dit qu'un jour qu'elle jouoit à la prime, (car elle étoit grande joueuse,) quelqu'un lui dit de bien mêler les cartes. Elle répondit devant une nombreuse assemblée : *Je les ai si bien mêlées, qu'elles ne se sauroient mieux mêler;* en faisant allusion à toutes les trames qu'elle avoit ourdies. Elle montra la plus grande haine contre *Henri III*, qui avoit révélé, dit-on, quelques-uns de ses défauts secrets. Pendant que ce prince tenoit Paris assiégé, elle parcouroit les rues, conduisant d'une main les deux fils de son frère, et tenant de l'autre une image de *Henri*, qu'elle présentoit à la populace mutinée pour l'exciter à la révolte. (*Voyez* CLÉMENT, n.° XIX, *et* HENRI, n.° XII.) *Louis* n'en eut pas d'enfans; mais de sa première femme, *Jacqueline de Longwic*, il avoit eu *François*. (*Voyez* FRANÇOIS, n.° X.) — Le fils de celui-ci nommé *Henri*, mort en 1608, avoit épousé *Henriette-Catherine de Joyeuse*, qui se remaria au duc *de Guise* en 1611, et mourut en 1656, à 71 ans; mais elle avoit eu du duc *de Montpensier*, *Marie de Bourbon*, laquelle épousa *Gaston* duc d'Orléans, et mourut en 1627; elle eut une fille qui fait le sujet du n.° III. ci-après.

MONTPENSIER, (la duchesse de) *Voyez* l'article précédent.

II. MONTPENSIER, (Louis DE BOURBON, duc de) souverain de Dombes, prince de la Roche-sur-Yon, fils de *Louis de Bourbon*, né à Moulins en 1513, se signala dans les armées sous les rois *François Ier* et *Henri II.* Il rendit de grands services à *Charles IX* pendant les guerres civiles, soumit les places rebelles du Poitou en 1574, et mourut dans son château de Champigny en 1583, à 70 ans, après avoir montré autant de génie pour les affaires que pour l'art militaire.

III. MONTPENSIER, (Anne-Marie-Louise *d'Orléans*, plus connue sous le nom de *Mademoiselle* de) fille de *Gaston* duc d'Orléans, naquit à Paris en 1627. Son père, prince bizarre, impétueux et intrigant, transmit ses défauts à sa fille. *Mademoiselle* prit le parti de *Condé* dans les guerres de la Fronde, et eut la hardiesse de faire tirer sur les troupes de *Louis XIV* le canon de la Bastille. Cette action violente la perdit pour jamais dans l'esprit du roi son cousin. Le cardinal *Mazarin*, qui savoit combien elle avoit envie d'épouser une tête couronnée, dit alors : *Ce canon-là vient de tuer son mari.* La cour s'opposa toujours depuis aux alliances qui lui firent plaisir, et lui en présenta d'autres qu'elle ne pouvoit accepter. Après avoir langui jusqu'à 44 ans, cette princesse, destinée ou proposée à des souverains, (entre autres à *Charles II* roi d'Angleterre) voulut faire, à cet âge, la fortune d'un simple gentilhomme. Elle obtint, en 1669, la permission d'épouser le comte *de Lauzun*, capitaine des Gardes du Corps et colonel général des Dragons, à qui elle donnoit sa main, tous ses biens estimés 20 millions, quatre duchés, la souveraineté de Dombes, le comté d'Eu, le palais d'Orléans, qu'on nomme le Luxembourg. Elle ne se réservoit rien, abandonnée toute entière à l'idée flatteuse de faire à ce qu'elle aimoit une plus grande fortune, qu'aucun monarque en ait fait à aucun sujet. Le contrat étoit dressé. La reine, le prince *de Condé*, représentèrent au roi l'injure que cette alliance faisoit à la famille royale; et *Louis XIV* la défendit après l'avoir permise. En vain *Lauzun* se flatta de fléchir le roi à force de complaisances, et *Mademoiselle* à force de pleurs. Ces amans infortunés furent réduits à se faire donner secrétement la bénédiction nuptiale. *Lauzun* ayant éclaté contre Mad. *de Montespan*, à qui il attribuoit en partie sa disgrace, fut enfermé pendant dix ans à Pignerol. Un citoyen qui n'offensoit point les lois, (car ce n'est pas un crime de se plaindre d'une favorite orgueilleuse et vindicative) pouvoit-il être puni si sévèrement ? cela étoit tyrannique. Enfin il fut relâché; mais il n'obtint sa liberté qu'à condition que *Mademoiselle* céderoit au duc *du Maine* la souveraineté de Dombes et le comté d'Eu. L'élargissement de son époux, la liberté de vivre avec lui, transportèrent de joie *Mademoiselle;* mais son bonheur ne fut pas de longue durée. *Lauzun* ne vit en elle qu'une femme emportée, jalouse, brûlant de tous les feux de la jeunesse, dans un âge où ils s'éteignent ordinairement; et elle ne vit en lui qu'un indiscret, un

infidelle, un ingrat et un menteur. Ses bienfaits ne furent payés que par la plus noire ingratitude. *Lauzun* exerça sur elle un tel empire, qu'on prétend qu'un jour, revenant de la chasse, il lui dit : *Louise d'Orléans, tire-moi mes bottes.* Cette princesse s'étant récriée sur cette insolence, il fit du pied un mouvement qui étoit le dernier des outrages. Le lendemain, il revint au Luxembourg ; mais la femme de *Lauzun* se rappela enfin qu'elle avoit failli à être celle d'un empereur, et en prit l'air et le ton : *Je vous défends*, lui dit-elle, *de vous présenter jamais devant moi... Mademoiselle*, après avoir passé le commencement de sa vie dans les plaisirs et les intrigues, le milieu dans les amours et les chagrins, en passa la fin dans la dévotion et l'obscurité. Elle mourut en 1693, à 66 ans, peu regrettée, et presque entièrement oubliée. On a d'elle des *Mémoires*, dont l'édition la plus complète est celle d'Amsterdam, (Paris) 1735, en huit vol. in-12. Ces Mémoires sont plus d'une femme occupée d'elle, dit l'auteur du *Siècle de Louis XIV*, que d'une princesse témoin de grands événemens ; mais, à travers mille minuties, on y trouve des choses curieuses, et le style en est assez pur. Il y a dans l'édition que nous avons indiquée : I. Un *Recueil des Lettres de Mademoiselle de Montpensier à Madame de Motteville*, et de celle-ci à cette princesse. II. Les *Amours de Mademoiselle* et du comte *de Lauzun*. III. Un *Recueil* des portraits du roi, de la reine et des autres personnes de la cour : quelques-uns de ces portraits sont bien faits et intéressans : d'autres sont trop vagues et sentent la flatterie. IV. Deux Romans composés par *Mademoiselle* : l'un intitulé la *Relation de l'Isle imaginaire ;* et l'autre, la *Princesse de Paphlagonie.* La narration en est aisée, et la critique qu'ils renferment est assez bien enveloppée. Le *Cyrus* du dernier Roman est M. le *Prince*, mort en 1686 ; et la Reine des Amazones est M^lle^ *de Montpensier.*

MONTPER, (Josse) peintre de l'école Flamande, né vers l'an 1580, mourut vers le milieu du 17^e^ siècle. Il a excellé dans le paysage. Ce maître n'a point imité le précieux fini des peintres Flamands. Il a affecté un goût heurté, et une sorte de négligence. Cependant il n'est point de tableaux qui fassent plus d'effet à une certaine distance, et qui offrent une plus grande étendue à l'imagination, par l'art avec lequel il a su dégrader les teintes. On lui reproche de prodiguer le jaune dans les couleurs locales, et d'avoir une touche maniérée. *Jacques Fouquières* a été son disciple.

I. MONTPEZAT, (Antoine de Montpesat-Lettes, ajouta à son nom ceux de *des Prez*, seigneur de, à cause de sa mère héritière de sa famille). Il n'étoit que simple gendarme dans la compagnie du maréchal *de Foix.* Prisonnier à la bataille de Pavie, il se présenta si à propos et de si bon cœur, pour servir à *François I^er^* de valet de chambre dans sa prison, que ce prince prit confiance en lui, et l'envoya porter en France des ordres secrets à la régente. Cette aventure fit la fortune de *Montpezat.* Il fut l'un des huits ôtages que fournit le roi *François I^er^* à *Henri VIII* roi d'Angleterre, lors de la red-

dition de Tournai à la France. Il se trouva au siége de Naples en 1528. Il défendit Fossan, petite ville de Piémont, contre une armée Impériale, en 1536. Les assurances qu'il donna d'un heureux succès, firent entreprendre le siége de Perpignan en 1541; mais son peu de prévoyance fut cause qu'on le leva. Cette faute n'empêcha point qu'il ne fût maréchal de France en 1543. Il mourut le 25 juin de l'année suivante. La fortune lui avoit inspiré une hauteur qu'il accompagnoit quelquefois de plaisanteries amères. Étant aux bains de Béarn, où se trouva aussi la reine *Marguerite* de Navarre, il lui adressa quelques railleries offensantes, qui firent dire à cette princesse: *Si je ne respectois le Roi de France à qui vous appartenez, je vous ferois bientôt sortir de mes terres.* — *Madame*, répondit Montpezat, *il ne faudroit pas aller bien loin pour cela.* Sa postérité finit dans son petit-fils *Emmanuel Philibert*, marquis de *Villars* tué au siége de Montauban en 1621.

MONTPEZAT, *Voy.* LOGNAT.

MONTPLAISIR, (René de Bruc) d'une famille noble de Bretagne, étoit oncle du maréchal *de Créqui*. Il passe pour avoir eu quelque part aux ouvrages de la comtesse *de la Suze*, à laquelle il fut très-attaché. On a de lui des *Poésies*, 1759, in-12, parmi lesquelles son *Temple de la Gloire* tient le premier rang. Il est adressé au duc d'*Enguien* (depuis le Grand *Condé*,) à l'occasion de la bataille de Nortlingue qu'il avoit gagnée sur le général *Mercy*. *Montplaisir* avoit servi avec distinction sous ce prince. C'étoit un homme d'un esprit facile et d'un caractère aimable. Il mourut vers 1673, lieutenant de roi à Arras. — Il ne faut pas le confondre avec *Caillavet de* MONTPLAISIR, avocat au parlement de Bordeaux, très-plat rimailleur. Il vivoit vers 1634, année de la seconde édition de ses *Poésies*, vol. in-12.

MONTRÉAL, (Jean de) *Voyez* MULLER.

MONTRÉSOR, *Voy.* BUEIL *et* II. BOURDEILLE.

MONTREVEL, (DE) *Voy.* BAUME, n.° III.

MONTREUIL, *Voy.* EUDES, n.° III.

I. MONTREUIL, (Matthieu de) poëte François, né à Paris, eut une jeunesse fort dissipée. Après avoir dépensé son bien en voyages et en plaisirs, il servit en qualité de secrétaire auprès de *Cosnac*, évêque de Valence, qu'il suivit à Aix, lorsqu'il fut nommé à l'archevêché de cette ville. *Montreuil* y mourut en 1691, à 71 ans. Ce poëte avoit de la facilité et du naturel; mais il affecta trop d'insérer ses vers dans les recueils qui paroissoient de son temps. *Boileau* du moins lui reproche cette affectation:

> On ne voit point mes vers à l'envi de *Montreuil*,
> Grossir impunément les feuillets d'un recueil.

Mais *la Monnoie* prétend que *Montreuil* ne donna jamais dans ce ridicule. On a de lui plusieurs *Pièces de Poésie*, qu'il recueillit lui-même, in-12, 1666. On y trouve de fort jolis Madrigaux. *Montreuil* étoit un de ces écrivains ingénieux et faciles, incapables du grand, mais qui peu-

vent réussir dans le genre médiocre. Né avec un caractère gai, un cœur tendre, une physionomie heureuse, il plut aux dames et les chanta presque toute sa vie. Ses *Lettres* peuvent passer pour un journal amoureux. L'une des meilleures est celle qui renferme la description du *Voyage de la cour de France vers la frontière d'Espagne*, pour le mariage de *Louis XIV*. Son frère, *Jean*, membre comme lui de l'académie Françoise et secrétaire du prince *de Conti*, mourut en 1651, à trente-huit ans.

II. MONTREUIL *ou* MONTEREUIL, (Bernardin de) Jésuite, se distingua dans son corps par ses talens pour la chaire et pour la direction. Nous avons de lui, une excellente *Vie de* JÉSUS-CHRIST, revue et retouchée par le Père *Brignon*. Cette Vie peut tenir lieu d'une bonne Concorde des Evangiles. Elle a été réimprimée à Paris en 1741, en trois vol. in-12. L'auteur a conservé, autant qu'il a pu, cette onction divine, qui est au-dessus de tous les vains ornemens de l'esprit.

MONTREUX, (Nicolas de) gentilhomme du Mans, qui prit le nom d'*Ollenix du Montsacré*, mort vers 1608, à 47 ans, eut pour père un maître des requêtes de la maison de *Monsieur* frère du roi. C'étoit un insipide romancier, un poëte dramatique boursouflé, et un plat historien. On a de lui : I. Des Romans, *Criniton et Lydie*, in-8°; *Cléandre et Domiphile*, in-12; les *Bergeries de Juliette*, 5 vol. in-8.° II. *Histoire des Turcs*, 1608, in-4.° III. Plusieurs pièces de théâtre : *Annibal*, *Diane*, *Isabelle*, *Cléopâtre*, le jeune *Cyrus*, *Arimène*, *Sophonisbe*, *Joseph* le chaste, *Camma*, *etc.*

MONTROSS, (Jacques Graham, comte et duc de) généralissime et vice-roi d'Ecosse pour *Charles I*, roi d'Angleterre, défendit généreusement ce prince contre les rebelles de son royaume. Il se distingua à la bataille d'Yorck, vainquit plusieurs fois *Cromwell*, et le blessa de sa propre main. La fortune l'ayant abandonné en Angleterre, il passa en Ecosse, employa son bien et son crédit à lever une armée; prit Perth et Aberden en 1644, battit le comte *d'Argyle*, et se rendit maître d'Edimbourg. *Charles I*[er] s'étant remis entre les mains des Ecossois, ils firent donner ordre au comte *de Montross* de désarmer. Ce grand homme obéit à regret, et abandonna l'Ecosse à la fureur des factieux. Inutile en Angleterre, il se retira en France, et de là en Allemagne, où il signala son courage, à la tête de 12000 hommes, en qualité de maréchal de l'empire... Le roi *Charles II*, voulant faire une tentative en Ecosse, le rappela, et l'envoya avec un corps de 14 à 15000 hommes. Le comte *de Montross* s'y rendit maître des isles Orcades, et descendit à terre avec 4000 hommes. Mais, ayant été défait, il fut obligé de se cacher dans des roseaux, déguisé en paysan. La faim le contraignit de se découvrir à un Ecossois, nommé *Brimm*, qui avoit autrefois servi sous lui. Ce malheureux le vendit au général *Lesley*, qui le fit conduire à Edimbourg, où, couvert de lauriers, et victime de sa fidélité envers son souverain, il fut pendu et écartelé au mois de mars 1650. La sentence de mort portoit que ses membres

seroient attachés aux portes des quatre principales villes. Ce brave homme dit à ses pages : *Je ne suis que fâché de n'avoir pas assez de membres pour être attachés à toutes les portes des villes de l'Europe, comme des monumens de mon dévouement à mon roi.* Il mit même cette pensée en assez beaux vers ; car on le comptoit parmi les beaux esprits qui cultivoient alors les lettres en Angleterre. *Charles II*, parvenu à la couronne, rétablit la mémoire de ce fidelle sujet. *Montross* étoit un de ces hommes extraordinaires, dont les succès et les aventures tiennent plus du roman que de l'histoire. Son activité, sa valeur, son zèle pour son roi, le mettent au premier rang des héros et des citoyens. Son courage tenoit de cette audace, qui déconcerte les mesures des guerriers méthodiques. *Cromwell* l'éprouva plusieurs fois ; et, si la couronne eût pu être soutenue sur la tête de *Charles I*, c'étoit par *Montross*.

MONTSACRÉ, *Voyez* MONTREUX.

MONTUCLA, (Joseph de) né à Lyon, le 5 septembre 1725, fit ses premières études chez les Jésuites de cette ville, et annonça dès sa jeunesse une véritable passion pour les mathématiques. Après avoir fait son droit à Toulouse, il se rendit à Paris, où il se livra entièrement à son goût pour l'étude. Il n'avoit encore que trente ans, lorsqu'il publia son *Histoire des Mathématiques*, lue avec intérêt par des hommes de lettres, avec fruit par des savans. Après avoir suivi le chevalier *Turgot* à Cayenne, *Montucla* devint premier secrétaire des bâtimens du roi, sous M. *de Marigni*. La suppression de cette administration lui ôta presque toutes ses ressources ; mais *Bonaparte* lui accorda une pension de 2400 liv. dont il ne jouit pas long-temps, étant mort à Versailles le 27 frimaire de l'an huit. On lui doit : I. *Histoire des recherches de la quadrature du cercle*, 1754, in-12. II. *Histoire des mathématiques*, 1758, 2 vol. in-4.° L'auteur en préparoit une seconde édition, fort augmentée ; les savans espèrent que M. *de Lalande*, à qui ses manuscrits ont été remis, ne tardera pas à la publier. *Montucla* étoit membre de l'académie de Berlin et de l'Institut national.

MOOR, (Antoine) peintre, natif d'Utrecht, mourut à Anvers en 1597, âgé de 56 ans. On l'appelle aussi le *Chevalier de Moor*, parce que son mérite le fit décorer de ce titre par un prince souverain. Le séjour qu'il fit en Italie, et sur-tout à Venise, forma son goût, et lui donna une manière qui fit rechercher ses ouvrages. Il fut desiré dans les cours d'Espagne, de Portugal et d'Angleterre. Ses *Tableaux* sont rares et fort chers. Il a excellé à peindre le portrait ; il a aussi très-bien traité quelques sujets d'histoire. Ce peintre a rendu la nature avec beaucoup de force et de vérité ; son pinceau est gras et moëlleux ; et sa touche ferme et vigoureuse. On voit plusieurs *Portraits* de sa main dans la collection du Palais-Royal.

I. MOORE, (Jacques) gentilhomme Anglois, mort en 1734, porta aussi le nom de *Smith*, qui étoit celui de sa femme. Sa comédie intitulée : *The Rival*

modes, 1727, in-8°, fut bien accueillie.

II. MOORE, (John) littérateur Anglois, a été mis par ses compatriotes au rang des plus élégans écrivains modernes. On lui doit un *Voyage* en France et en Italie, écrit avec un style plein de facilité et de graces; et le Roman de *Zeluco*, où l'on trouve de l'originalité, de la force et de la vérité dans les caractères. *Moore* réunissoit à ses talens une bonté douce et aimable qui faisoit le charme de sa société. Il est mort dans sa maison de Richemont près de Londres, le 28 février 1802.

MOORTON, *Voy.* MORTON.

MOPINOT, (Simon) Bénédictin de Saint-Maur, né à Rheims en 1686, professa les humanités dans son ordre avec beaucoup de succès. Il ne fut pas moins attentif à inspirer à ses élèves l'amour de la vertu, que le goût de la belle littérature. On a de lui des *Hymnes*, qu'on chante encore dans plusieurs maisons de sa congrégation. Elles sont pleines de sentimens affectueux, et préférables à cet égard à celles de *Santeuil*, auxquelles elles sont inférieures pour l'énergie et la vivacité des images. Ce savant Bénédictin a travaillé avec Dom *Coustant* à la collection des *Lettres des Papes*, dont il a fait l'Épître dédicatoire et la Préface. Cette Préface ayant déplu à la cour de Rome, Dom *Mopinot* la défendit par plusieurs *Lettres*. Il a fait encore l'Épître dédicatoire qui est à la tête du *Thesaurus Anecdotorum*. Il avoit achevé le 2^e^ vol. de la collection des Lettres des Papes, lorsqu'il mourut. L'enjouement de son caractère et l'innocence de ses mœurs, lui concilioient l'amitié et l'estime de tous ceux qui le connoissoient. Il sortoit rarement de son cloître, et lorsqu'il sortoit, il étoit au dehors ce qu'il étoit au dedans, modeste, humble, recueilli. Il fut tourmenté, jusqu'à sa mort, de scrupules que sa vertu auroit dû calmer. Tant de peines d'esprit et de corps l'épuisèrent de bonne heure, et il mourut en 1724, âgé seulement de 39 ans.

MOPSUESTE, *Voy.* THÉODORE, n.° IV.

MOPSUS, fils d'*Apollon* et de *Manto*, fameux devin du Paganisme, vivoit du temps de *Calchas*, (*Voyez* ce mot,) qu'il surpassa en pénétration. Il y eut aussi un Roi d'Athènes qui portoit ce nom.

MORABIN, (Jacques) secrétaire du lieutenant général de police de Paris, étoit de la Flèche. Il mourut le 9 septembre 1762, avec la réputation d'un homme savant. On a de lui: I. La Traduction du *Traité des Lois de Cicéron*, in-12; et *du Dialogue des Orateurs*, attribué à *Tacite*, 1722, in-12. II. *Histoire de l'exil de Cicéron*, in-12; morceau assez estimé. III. *Histoire de Cicéron*, 1745, en 2 vol. in-4.° L'ouvrage précédent avoit été traduit en anglois; mais celui-ci n'a pas eu le même avantage, quoiqu'écrit avec assez de savoir, de clarté et de méthode. IV. *Nomenclator Ciceronianus*, 1757, in-12. Personne n'avoit plus médité *Cicéron* que l'auteur, et ce petit livre peut être utile. V. Traduction du *Traité de la Consolation*, de *Boëce*, 1753, in-12, faite avec exactitude.

MORAINVILLIERS D'ORCEVILLE, (Louis de) natif du diocèse d'Évreux, entra dans la maison de Sorbonne en 1607, et dix ans après dans la congrégation de l'Oratoire. Son neveu, *Harlay de Sancy*, ayant été nommé évêque de la ville de St.-Malo, il le suivit en qualité de grand vicaire, et mourut en cette ville l'année 1654. Son principal ouvrage a pour titre : *Examen Philosophiæ Platonicæ*, Saint-Malo, deux vol. in-8°, 1750 et 1755.

MORAIS, (Charles de) sieur de Fortille, fut attaché à la fauconnerie royale, et publia, en 1683, un *Traité* sur ses occupations, intitulé : *Le Grand Fauconnier*. Il est écrit avec précision, netteté et esprit.

I. MORALÈS, (Ambroise) prêtre de Cordoue, mort en 1590, à 77 ans, contribua beaucoup à rétablir en Espagne le goût des belles-lettres, que les chicanes scolastiques avoient affoibli. *Philippe II* le nomma son historiographe, et l'université d'Alcala lui confia une de ses chaires. Sa vertu et son esprit brillèrent dans ce poste. On a de lui : I. La *Chronique générale d'Espagne*, qui avoit été commencée par *Florian de Zamora*, en espagnol, 1533 et 1586, deux vol. in-fol.; ouvrage estimé qui ne va que jusqu'à *Vérémond III*. *Sandoval* le continua, par ordre exprès de *Philippe III* jusqu'à *Alphonse VII*. II. Des *Scolies* en latin sur les ouvrages de *saint Euloge* de Cordoue. *Moralès* avoit d'abord été Dominicain; mais il fut, dit-on, obligé de sortir de cet ordre, parce qu'une piété mal-entendue lui fit imiter l'action d'*Origène*.

II. MORALÈS, (Jean-Gomez) fut le premier fondeur de caractères connus en Espagne. Il fit venir des matrices de Bruxelles à Madrid, où il s'établit sous *Charles II*, en 1669.

MORALÈS, (Jean) *Voy.* MACHAN.

MORAN, *Voyez* MAURAN.

I. MORAND, (Pierre de) né à Arles en 1701, d'une famille noble, fit paroître de bonne heure beaucoup de goût pour la poésie. Il voulut joindre les plaisirs de l'hymen à ceux d'*Apollon :* mais ayant rencontré une belle-mère qui étoit une furie, il abandonna sa femme et ses biens, et vint à Paris, où il se livra aux plaisirs de l'esprit et à ceux de l'amour. Il fit représenter, en 1737, *Teglis*, tragédie qui eut quelques succès. Cette pièce offre des situations nobles et touchantes, et beaucoup d'intelligence de l'art dramatique; il ne lui manque, ainsi qu'aux autres productions du même auteur, qu'un coloris plus brillant. *Morand* donna ensuite *Childeric*. Il arriva une chose assez singulière à la 1re représentation de cette pièce. A ce vers,

Tenter est des mortels, réussir est des Dieux.

on battit des mains. Un spectateur, qui ne l'avoit pas entendu, demanda quel étoit donc ce vers qu'on applaudissoit tant ? « Je n'ai pas trop bien ouï, dit son voisin ; mais, à vue de pays, je crois que c'est :

Enterrer des mortels, ressusciter des Dieux. »

Cette pièce, extrêmement compliquée, et faite sur le modèle

d'*Héraclius*, est pleine de traits de force et de génie. On n'en put pas bien saisir l'intrigue, et cet embarras, joint à une plaisanterie du parterre, la fit tomber. Dans une des plus belles scènes de la pièce, un moine déguisé, appercevant un acteur qui venoit avec une lettre à la main, et qui s'efforçoit de se faire jour à travers la foule, s'écria : *Place au Facteur!* Cette mauvaise plaisanterie excita de tels éclats de rire, que les comédiens ne purent plus se faire entendre.... *Morand* eut d'autres chagrins : sa belle-mère lui intenta un procès, et publia contre lui un *Factum* rempli d'horreurs. Le poëte s'en vengea par sa comédie, intitulée : *L'Esprit de divorce*. Il y tourna sa belle-mère en ridicule, sous le nom de *Madame Orgon*. C'est une de ses meilleures pièces. Le Dialogue en est vif, et les caractères sont bien soutenus. Celui de *Madame Orgon* parut outré. On le dit à l'auteur, qui s'avança sur le théâtre pour prouver au public que ce caractère n'étoit que trop réel. On rit beaucoup de cette folie; et lorsqu'*Arlequin*, à la fin du spectacle, annonça l'*Esprit de divorce*, on cria : *Avec le Compliment de l'Auteur*. Le poëte Provençal, piqué, jeta son chapeau dans le parterre, en disant tout haut : *Celui qui veut voir l'Auteur, n'a qu'à lui rapporter son chapeau*. Sur quoi quelqu'un dit assez plaisamment, que l'*Auteur ayant perdu la tête, il n'avoit plus besoin de chapeau... Morand* donna encore au théâtre quelques pièces, qui furent mal reçues. On les trouve dans le recueil de ses Œuvres, imprimé en 3 vol. in-12. Ce recueil mérite d'être lu, quoiqu'il n'offre ni grace, ni chaleur, ni sublime de poésie; mais il y a de l'esprit, des idées et du sens. En 1749, *Morand* fut nommé correspondant littéraire du roi de Prusse; mais, toujours en butte aux traits du sort, il ne conserva cette place qu'environ huit mois. *Morand* ne fut heureux, ni en littérature, ni en mariage, ni au jeu, ni en bonnes fortunes. Un trait du malheur qui le poursuivoit, c'est que toutes ses dettes se trouvoient acquittées à la fin de l'année qu'il mourut, et qu'au premier janvier suivant, il touchoit le 1^er^ quartier de 5000 livres de rente qui lui restoient. Il expira le 3 août 1757, à 56 ans, épuisé par ses excès. Avec un extérieur doux, ce poëte n'avoit nul agrément, nul usage, nulle vivacité d'esprit dans le monde; son parler étoit lourd, ses manières gauches, sa contenance embarrassée. Mais il avoit l'esprit assez juste, et des idées saines et profondes sur le théâtre. On peut le compter parmi les écrivains de la seconde classe.

II. MORAND, (Sauveur-François) fils de chirurgien, et chirurgien lui-même très-habile, naquit à Paris, le 2 avril 1697. Il passa en Angleterre l'an 1729, pour s'instruire de la pratique du fameux *Cheselden*, sur-tout dans l'opération de la taille. L'hommage qu'il rendit à ce grand homme, lui fut rendu avec usure, par l'affluence des élèves qui le prièrent de les diriger dans leurs études. Il fut successivement premier chirurgien de la Charité, et chirurgien-major des Gardes-Françoises, directeur et secrétaire de sa compagnie, enfin décoré du cordon de Saint-Michel en 1751. Membre de l'a-

ndémie des Sciences en 1722, il le devint de celle de Londres et de beaucoup d'autres. On a de lui : I. *Traité de la Taille au haut appareil*, Paris, 1728, in-12; en anglois, par Douglas, Londres, 1729. II. *Eloge historique de M. Maréchal*, chirurgien du roi de France, Paris, 1737, in-4.° III. *Discours dans lequel on prouve qu'il est nécessaire au Chirurgien d'être lettré*, 1743. IV. *Recueil d'expériences et d'observations sur la Pierre*, 1743, 2 vol. in-12. V. Le second et le troisième volume de l'*Histoire de l'Académie de Chirurgie*. VI. *Opuscules de Chirurgie*, 1768-1772, 2 vol. in-4.° On lit avec plaisir et avec fruit plusieurs de ses *Mémoires* dans la collection de l'académie des Sciences et dans celle de l'académie de Chirurgie. Il mourut le 21 juillet 1773, à 76 ans. La sureté de son commerce, les agrémens de son caractère, et ses connoissances, faisoient rechercher sa société. — Il ne faut pas le confondre avec *Jean-François* MORAND son fils, né à Paris en 1726, mort en 1784, professeur d'anatomie, médecin de *Stanislas* roi de Pologne et duc de Lorraine. Reçu membre de l'académie des Sciences, il y remplit les fonctions de directeur avec autant de douceur que de fermeté. Il fut bon, généreux, ami sûr. C'est de lui qu'est : I. L'article du *Charbon de terre et de ses mines*, qui forme le 40.e cahier des Arts de l'académie des Sciences. II. Le *Mémoire sur la nature, les effets, propriétés et avantages du charbon de terre, etc.* Paris, 1770, in-12, avec figures. Pour acquérir des connoissances d'autant plus sûres sur ce fossille, il s'étoit rendu à Liége, où il se trouve en quantité. III. L'*Histoire de la maladie de la femme Supiot*, dont les os s'étoient amollis, 1752, in-12. IV. L'*Eclaircissement sur la maladie d'une fille de Saint-Geosme*, près de Langres, 1754, etc.

III. MORAND, (Antoine) habile mécanicien, fit en 1706, l'horloge de l'appartement du roi à Versailles, sur laquelle deux coqs chantent et battent des ailes à chaque heure.

IV. MORAND, architecte de Lyon, fit construire sur le Rhône un pont en bois, qui porte son nom, et qui est remarquable par l'élégance de sa forme et la précision de ses parties. Chacune d'elles peut se démonter pour être refaite, sans nuire à la solidité du reste de l'ouvrage. Cet architecte s'est distingué encore par son goût pour les décorations, et par plusieurs édifices très-élégamment ornés. Ses mœurs étoient douces, sa probité intacte. Il est péri à Lyon, après le siége de cette ville, condamné à mort par le tribunal de sang qui y fut établi par la vengeance, en 1793.

MORANDE, (N. Thevenot de) fils d'un procureur d'Arnaile-Duc en Bourgogne, s'enrôla très-jeune dans un régiment de dragons. Son père, qui le destinoit à sa profession, acheta son congé. Mais son génie inquiet lui fit bientôt déserter la maison, pour aller se plonger à Paris dans la dissolution et dans les intrigues. Des friponneries et des aventures honteuses, obligèrent sa famille de solliciter un ordre pour le faire enfermer aux Bons-Enfans d'Armentières. Sorti de cette maison, il passa en Angleterre, où il distilla ses poi-

sons dans différens libelles. Celui qui fit le plus de bruit, fut le *Gazetier Cuirassé*, ou *Anecdotes Scandaleuses de la cour de France;* Londres, 1775, in-8.° Princes, ministres, maîtresses, magistrats, gens de lettres, tous les hommes qui avoient un nom alors, y sont déchirés avec le plus cruel acharnement. Il préparoit contre Mad. *du Barry* une autre satire, sous le titre de *Vie d'une Courtisane très-célèbre du dix-huitième siècle;* mais il supprima cet écrit, sous la condition d'une rente viagère de 4000 livres, dont la moitié reversible à sa femme. Il entreprit ensuite le *Courrier de l'Europe*, gazette qu'il rendit satirique pour la mieux vendre. Enfin, à l'époque de la révolution, il vint à Paris, où il intrigua beaucoup, et où il fut massacré en Septembre 1792. Avant de publier le *Gazetier Cuirassé*, il avoit fait imprimer le *Philosophe Cynique* et des *Mélanges confus sur des matières fort claires*, l'un et l'autre à Londres, 1771, in-8°. Quand cet *Arétin* préparoit quelque libelle, il avoit soin d'écrire aux personnes intéressées, de se racheter de ses sarcasmes par une somme d'argent, que quelques-uns eurent la bonté de lui envoyer. Il s'adressa même à *Voltaire*, qui ne le paya qu'en le dénonçant au public.

MORATA, *ou* MORETA, (Olympia Fulvia) née à Ferrare en 1526, embrassa le Luthéranisme, et épousa *Gruntler*, professeur de médecine à Heidelberg. Elle enseigna ensuite publiquement en Allemagne les lettres grecques et latines, comme *Cassandre Fidèle* les avoit enseignées en Italie. On a d'elle des *Vers grecs et latins*, qui ont mérité l'estime des savans. Cette femme illustre mourut en 1555, à vingt-neuf ans, également célèbre par son esprit et par ses mœurs. Ses *Œuvres* ont été imprimées avec celles de *Cœlius Curion*, à Basle, en 1562, in-8.°

MORAVIE, (Les FRÈRES de) *Voy.* II. HUTTEN.

MORDAUNT, *Voy.* PETERBOROUGH.

I. MOREAU, (Pierre) né à Paris, mort en 1648, inventa et fondit un caractère d'imprimerie imitant l'écriture bâtarde, qu'il employa à imprimer quelques ouvrages. Un jugement, obtenu par la compagnie des Libraires, lui fit défense d'en imprimer et vendre en d'autres caractères.

II. MOREAU, (René) habile docteur et professeur royal en médecine et en chirurgie à Paris, natif de Montreuil-le-Bellai en Anjou, mort le 17 Octobre 1656, à soixante-neuf ans, a donné : I. Une édition de l'*Ecole de Salerne*, avec de bonnes observations, Paris, 1625, in-8.° II. Un *Traité du Chocolat*, Paris, 1643, in-4.°

III. MOREAU *DE BRASEY*, (Jacques) né à Dijon en 1663, capitaine de cavalerie, mort à Briançon vers l'an 1722, âgé de 60 ans, est auteur : I. Du *Journal de la Campagne de Piémont*, en 1690 et 1691. II. Des *Mémoires Politiques, Satiriques et amusans*, 1716, 3 vol. in-12. III. De la suite du *Virgile travesti*, 1706, in-12 : mauvaise continuation d'un mauvais ouvrage. — Il faut le distinguer d'un autre MOREAU, (Etienne) également poëte et Dijonnois

comme

comme le précédent. Il est auteur de plusieurs pièces de poésie, que leur élégante simplicité rend estimables. Elles parurent à Lyon en 1667, sous ce titre : *Nouvelles Fleurs du Parnasse... Etienne* mourut en 1699, à 60 ans.

IV. MOREAU, (Jacques) habile médecin, né à Châlons-sur-Saône en 1647, disciple et ami du fameux *Guy-Patin*, s'attira la jalousie et la haine des anciens médecins, par les *Thèses* publiques qu'il soutint contre de vieux préjugés. On l'accusa d'avoir avancé des erreurs, mais il se défendit d'une manière victorieuse. Cet habile homme mourut en 1729, à 82 ans. On lui doit : I. Des *Consultations sur les Rhumatismes*. II. Un *Traité Chimique* de la véritable connoissance des *Fièvres* continues, pourprées et pestilentielles, avec les moyens de les guérir. III. Une *Dissertation physique sur l'Hydropisie ;* et d'autres ouvrages estimés.

V. MOREAU, (Jean-Baptiste) musicien d'Angers, alla chercher la fortune à Paris, où ses talens la lui firent rencontrer. Il vint même à bout de se glisser à la toilette de Madame la dauphine *Victoire de Bavière*. Cette princesse aimoit la musique : *Moreau* s'offrit de chanter un petit air : il chanta, et il plut. Son nom parvint par ce moyen aux oreilles du roi, qui voulut voir *Moreau*. Il chanta plusieurs airs, dont sa majesté fut si contente, qu'elle le chargea aussitôt de faire un divertissement pour Marly, qui deux mois après fut exécuté et applaudi de toute la cour. *Moreau* fut aussi chargé de faire la musique pour les intermèdes des tragédies d'*Esther*, d'*Athalie*, de *Jonathas*, et de plusieurs autres morceaux pour la maison de Saint-Cyr. Ce musicien excelloit surtout à rendre toute l'expression des sujets et des paroles qu'on lui donnoit. Le poëte *Lainez*, à qui il s'attacha, lui fournit des Chansons et de petites Cantatilles qu'il mit en musique, mais qui ne sont pas gravées. Il mourut à Paris en 1733, à 78 ans.

MOREAU, *Voy.* BEAUMONT, MAUPERTUIS et MAUTOUR.

I. MOREL, (Fréderic) célèbre imprimeur du roi, et son interprète dans les langues grecque et latine ; fut héritier de *Vascosan*, dont il avoit épousé la fille. Il étoit né en Champagne ; et il mourut à Paris le 7 juillet 1583, dans un âge assez avancé. Sa devise étoit un mûrier, avec ces mots : *Tout arbre porte de bons fruits.*

II. MOREL, (Fréderic) fils du précédent, et plus célèbre que son père, fut professeur et interprète du roi, et son imprimeur ordinaire pour l'hebreu, le grec, le latin et le françois. Il avoit une si violente passion pour l'étude, que, lorsqu'on lui vint annoncer que sa femme étoit sur le point de mourir, il ne voulut pas quitter sa plume, qu'il n'eût fini la phrase qu'il avoit commencée. Il ne l'avoit pas achevée, qu'on vint lui dire que sa femme étoit morte : *J'en suis marri*, répondit-il froidement ; *c'étoit une bonne femme.* Cet imprimeur acquit beaucoup de gloire par ses éditions, qui sont aussi belles que nombreuses. Il publia, sur les manuscrits de la bibliothèque du roi, plusieurs Trai-

tés de *St. Basile*, de *Théodoret*, de *St. Cyrille*, de *Galien*, de *Xénophon*, de *Philon* le Juif, de *Synesius*, de *Théophile*. Dès l'âge de vingt ans, il avoit déjà publié l'*Hérodien* de la traduction de Jacques *de Ventimille*, 1580, qu'il accompagna d'une version. On estime l'édition qu'il donna des *Œuvres* d'*Œcumenius* et d'*Aretas*, en deux vol. in-folio. Enfin, après s'être signalé par ses connoissances dans les langues, il mourut le 27 Juin, 1630, à 78 ans. Ses fils et ses petits-fils marchèrent sur ses traces. *Voyez* II. EZÉCHIEL.

III. MOREL, (Claude) fils du précédent, étoit bon imprimeur, et savant dans les langues grecque et latine. Son édition de *saint Grégoire* de Nysse, 1738, 3 vol. in-folio, est estimée des savans. On distingue dans ses éditions, *Quintilien*, *St. Ignace*, *St. Denis* l'Aréopagite, dont quelques exemplaires sont en vélin. On a observé que les livres sortis les premiers de ses presses, sont plus beaux que les autres. *Morel* prenoit pour devise ce vers pentamètre: *Victurus genium debet habere liber.*

IV. MOREL, (Charles) imprimeur ordinaire du roi, successeur des précédens, a donné des éditions correctes de plusieurs Pères Grecs. La plus considérable est celle des conciles généraux et provinciaux, en grec et en latin, par *Binius*, dix volum. in-fol.

V. MOREL, (Gilles) imprimeur du roi, habile dans son art, a donné les Œuvres de *St. Grégoire* de Nysse, 1638; de *St. Isidore*, d'*Aristote*, en 4 vol. in-fol. On lui doit encore, la grande Bibliothèque des Pères, en 17 vol. in-fol. Sur la fin de ses jours, *Morel* se fit recevoir conseiller au grand conseil.

VI. MOREL, (Guillaume) professeur royal en grec, directeur de l'imprimerie royale à Paris, mourut en 1564. On a de lui, un *Dictionnaire Grec-Latin-François*, 1622, in-4°, et d'autres ouvrages pleins d'un savoir étendu. Il a publié encore les ouvrages d'*Arthémidor*, en grec et en latin, et ceux de *St. Jean Chrysostôme*, sur le nouveau Testament, en 6 vol. in-fol. Ce savant, qui n'étoit point de la famille des précédens, avoit un frère nommé *Jean*, âgé d'environ 20 ans, qui mourut en prison, où il étoit détenu pour crime d'hérésie; et qui, ayant été déterré, fut brûlé le 27 février 1559. Ils étoient de la paroisse du Tilleul, dans le comté de Mortein en Normandie.

VII. MOREL, (André) antiquaire, natif de Berne, se fit connoître à Paris par sa profonde érudition. On lui offrit la place de garde du cabinet des médailles du roi, à condition qu'il embrasseroit la religion Catholique; mais il ne voulut point l'accepter à ce prix. Il étoit alors à la Bastille, où *Louvois* l'avoit fait mettre, parce qu'il s'étoit plaint, avec la franchise de son pays, qu'on ne le récompensoit pas du travail dont il avoit été chargé par *Louis XIV*. La liberté lui ayant été rendue, pour la 2e fois, le 16 novembre 1691, à la sollicitation du grand conseil de Berne, il se retira en Allemagne, et mourut d'apoplexie à Arnstadt, le 11 avril 1703. Il laissa un fils, ministre de l'Église de Berne. Quoique *Morel* eût cultivé toute sa vie la

science numismatique, il ne la mettoit point au-dessus de toutes les autres connoissances, comme font certains antiquaires. Il ne regardoit les *Médailles* que comme *des monumens de la vanité des Anciens*, qui servent à connoître l'histoire, mais qui ne renferment pas toute l'histoire. Il étoit naturellement modeste; et, quoique *Vaillant* ne lui fût pas favorable, il se reconnoissoit inférieur à cet antiquaire, et il avouoit que personne ne le surpassoit dans la connoissance des médailles. Ses principaux ouvrages sont: I. *Thesaurus Morellianus*, sivè *Familiarum Romanarum Numismata omnia... et disposita ab Andreâ Morellio, cum Commentariis Havercampi;* Amsterdam, 1734, cinq tom. en 2 vol. in-fol. C'est le recueil le plus complet des familles Romaines qui ait jamais paru: il est estimé, rare et recherché. On y trouve 3539 médailles, gravées avec leurs revers. Le lecteur est également frappé et de la beauté des médailles, gravées par *Morel* lui-même sur les originaux, et de la justesse des inscriptions. II. *Specimen rei nummariæ*, Leipzig, 1695, en 2 vol. in-8°: ouvrage digne du précédent.

VIII. MOREL, (Dom Robert) Bénédictin de Saint-Maur, né à la Chaise-Dieu en Auvergne, l'an 1653, fut fait bibliothécaire de Saint-Germain-des-Prés en 1680. On lui donna ensuite la supériorité de différentes maisons. En 1699, il voulut être déchargé de tout fardeau, pour se retirer à Saint-Denis, où il s'occupa à composer des ouvrages ascétiques. Ce savant Bénédictin, né avec un esprit vif et fécond, excelloit sur-tout dans les matières de piété, dans la connoissance des mœurs et des règles de conduite pour la vie spirituelle. Sa conversation étoit vive et délicate; ses réponses spirituelles et promptes; son humeur douce, égale, et d'une gaieté accompagnée de retenue. Sa mal-propreté extérieure n'altéroit point la beauté de l'intérieur. Ses paroles ne respiroient que la piété, la droiture, la charité, la sincérité et l'innocence des mœurs. Une grande simplicité, et une modestie dont il ne s'écartoit jamais, cachoient ses talens aux yeux des ignorans, et les relevoient aux yeux des gens d'esprit. Dom *Morel* mourut en 1731, à 79 ans. On a de lui: I. *Effusion de cœur sur chaque verset des Pseaumes et des Cantiques de l'Eglise*, Paris, 1716, en 5 vol. in-12. Le P. *de Tournemine*, Jésuite, estimoit tellement ce livre, dont les expressions sont affectueuses, qu'il le lisoit tous les jours; et lorsqu'il étoit obligé d'aller à la campagne, il en portoit un volume avec lui. Il voulut même en connoître l'auteur, et lui demanda sa bénédiction à genoux. (*Histoire Littéraire de la* Congrégation *de Saint-Maur*, p. 504.) II. *Méditation sur la Règle de Saint-Benoît*, 1717, in-8.° III. *Entretiens spirituels sur les Evangiles des Dimanches et des Mystères de toute l'année, distribués pour tous les jours de l'Avent*, 1720, 4 vol. in-12. IV. *Entretiens spirituels, pour servir de préparation à la Mort*, in-12, en 1721. V. *Entretiens spirituels, pour la Fête et l'Octave du Saint-Sacrement*, en 1722, in-12. VI. *Imitation de N. S. J. C.*, traduction nouvelle, avec une prière affective, ou effusion de cœur à la fin de chaque chapitre, in-12, en 1723. VII. *Médita-*

tions Chrétiennes sur les Evangiles de toute l'année, 2 volum. in-12, en 1726. VIII. *Du bonheur d'un simple Religieux et d'une simple Religieuse, qui aiment leur état et leurs devoirs*, in-12, 1727. IX. *Retraite de dix jours sur les devoirs de la vie Religieuse*, in-12, 1728. X. *De l'Espérance Chrétienne, et de la confiance en la Miséricorde de Dieu*, in-12, 1728. La plupart des ouvrages de Dom *Morel* ne sont que des prières continuelles; l'auteur a tiré ses réflexions de l'Écriture et des écrits ascétiques des SS. Pères. C'est ce qui donna une grande vogue à ses ouvrages, et ce qui excita en même temps l'envie des ennemis de l'auteur, regardé par eux comme Janséniste, et peint comme tel dans le *Dictionnaire des livres Jansénistes*.

MORELLE, (Julienne) née à Barcelone, fut un prodige de savoir. Elle posséda quatorze langues, la théologie, la philosophie, la jurisprudence et la musique. Dès l'âge de 12 ans, elle soutint publiquement à Lyon diverses thèses qu'elle dédia à *Marguerite* d'Autriche, reine d'Espagne. Dégoûtée du monde et des hommages qu'on lui rendoit, elle embrassa la profession religieuse dans le monastère de *Sainte-Praxède* d'Avignon, et y mourut en 1653.

MORELLI, (Marie-Magdeleine) née à Pistoie, se distingua dans sa jeunesse par ses talens pour la poésie, qui la firent recevoir avec distinction dans l'académie des Arcades de Rome, où elle prit le nom de *Corilla Olympica*. Ses succès, ses admirateurs lui procurèrent l'honneur de recevoir au Capitole, le 31 août 1771, la couronne de grand poëte, que *Pétrarque* obtint, et qui alloit ceindre le front du *Tasse*, si la mort ne l'eût frappé la veille de la cérémonie. Le célèbre imprimeur *Bodoni* a recueilli, à Parme, les actes de ce couronnement solennel, et des honneurs rendus à *Corilla*. Celle-ci est morte à Florence, le 8 novembre 1800. *Voy.* PIZZI.

MORENAS, (François) historiographe d'Avignon, naquit dans cette ville en 1702, et y mourut en 177.... Il eut une jeunesse assez orageuse. Il fut soldat, cordelier; et ayant obtenu la dispense de ses vœux, et étant rentré dans le monde, il entreprit, en 1733, le *Courrier d'Avignon*, qu'il écrivit d'un style foible et incorrect, mais facile et naturel. On lui donna ensuite pour collaborateur l'abbé *la Baume*, puis l'abbé *Outhier*; l'un poëte en prose, l'autre ex-prédicateur. Le ton de la Gazette Avignonoise changea entièrement sous ce dernier rédacteur. Il broda les nouvelles en déclamateur; il annonça des bagatelles avec emphase. Ce style demi-oriental, qui auroit dû décrier la feuille, servit à la répandre, parce que beaucoup de sots aiment les phrases, et que d'ailleurs l'auteur avoit de l'imagination et quelquefois des saillies. *Morenas* n'avoit ni l'un ni l'autre. C'étoit en littérature un écrivain très-médiocre, et dans la société un bon homme qui ne montroit guères d'esprit, et encore moins d'agrémens. Comme les honoraires de la Gazette ne lui suffisoient pas, il composoit des *Sermons* pour tous les jeunes aspirans à la chaire, et vendoit son éloquence ce qu'elle valoit; c'est-à-dire fort

bon marché. Il travailloit en même temps à différens ouvrages polémiques peu importans, et qu'il est inutile de faire connoître.

MORÉRI, (Louis) docteur en théologie, né le 25 mars 1643, d'une famille honnête, à Bargemont, petite ville de Provence, prêcha à Lyon la controverse pendant cinq ans avec succès. Il s'étoit annoncé dans cette ville par une mauvaise allégorie, intitulée : *Le Pays d'Amour*, qu'il publia dès l'âge de 18 ans. Il se fit connoître bientôt par des ouvrages plus utiles. Il publia, en 1673, en un vol. in-fol., le *Dictionnaire* qui porte son nom, et dont *Chappuzeau*, dit-on, lui donna la première idée. Ce fut vers le même temps qu'il s'attacha à l'évêque d'Apt, *Gaillard de Longjumeau*, à qui il avoit dédié cet ouvrage, en reconnoissance des soins que ce prélat s'étoit donnés pour lui faire trouver des matériaux. Mad. *de Gaillard de Venel*, sœur de l'évêque d'Apt, le fit placer auprès de *Pompone*, secrétaire d'état. Il pouvoit espérer de grands avantages de sa place; mais son application au travail épuisa ses forces, et le jeta dans une langueur presque continuelle. L'ardeur avec laquelle il s'occupa d'une nouvelle édition de son Dictionnaire, augmenta son épuisement, et lui donna enfin la mort. Il expira à Paris, le 10 juillet 1680, à 38 ans. Le 1^er^ volume de sa nouvelle édition avoit déjà paru, et le second vit le jour quelques mois après la mort de son auteur. *Moréri* avoit des connoissances et de la littérature : il connoissoit les livres modernes qu'il falloit consulter, et entendoit assez bien l'italien et l'espagnol; mais il n'avoit ni beaucoup de goût, ni beaucoup d'imagination. Son ouvrage réformé et considérablement augmenté, porte encore son nom, et n'est plus de lui. C'est une ville nouvelle, dit *Voltaire*, bâtie sur l'ancien plan. Trop de généalogies suspectes, d'articles consacrés à des hommes obscurs, d'inexactitudes, de minuties, de fautes de langage; le défaut de critique, de précision et de goût, ont fait tort à cet ouvrage utile, qui seroit infiniment plus agréable, si les auteurs qui y ont mis la main s'étoient bornés au nécessaire et à l'intéressant. Plusieurs grands hommes, comme *Alexandre*, *César*, *Pompée*, *Boileau*, *Molière*, *Corneille*, etc. n'y sont que crayonnés, tandis qu'une foule d'écrivains inconnus, et de gentilshommes de deux jours, y occupent un terrain immense. Ce Dictionnaire est sur-tout très-défectueux pour la partie géographique, malgré les diverses et fréquentes revisions qui en ont été faites. Aussi, étoit-ce une *vraie étable d'Augias*, dit Prosper Marchand, *pour le nettoyement de laquelle il n'auroit fallu rien moins qu'un Hercule littéraire.* Qu'on ne dise point, comme *Vigneul-Marville*, que le *Moréri* est un *Dictionnaire bourgeois*, qui n'est pas fait pour les savans. J'aimerois autant qu'on excusât une Grammaire remplie de règles fausses, et un Catéchisme plein de mauvais principes, en disant qu'ils sont assez bons pour des écoliers et des enfans. C'est justement parce que cet ouvrage devoit servir à des bourgeois, qu'il auroit dû être plus soigneusement travaillé et plus exact. Les gens de lettres peuvent aisément re-

dresser les fautes et les erreurs, en recourant aux sources; mais les lecteurs vulgaires, et surtout les jeunes gens, ne sont nullement en état de le faire. Ce qui a contribué à faire un nom à *Moréri*, c'est qu'on s'imagine que c'est le premier Dictionnaire françois et historique; mais on avoit celui de *Juigné*, qui, tout inexact qu'il est, ne lui fut pas inutile. Les éditions les plus estimées du Dictionnaire de *Moréri*, sont: Celle de 1718, en 5 vol. in-fol.; celle de 1725, 6 vol. in-fol.; et celle de 1732, aussi en 6 vol. in-fol. L'abbé *Gouget* a donné 4 vol. in-fol. de Supplément, que M. *Drouet* a refondus dans une nouvelle édition, publiée en 1759, en 10 vol. in-fol., avec des corrections et des augmentations. Cet ouvrage a été traduit en anglois, en espagnol et en italien.

I. MORET, (Jean) imprimeur d'Anvers, succéda à *Plantin*, dont il avoit épousé la fille. Il se rendit célèbre par ses connoissances et ses éditions. Son amitié pour *Juste-Lipse* ne se démentit jamais. Il mourut en 1610. — Son fils *Balthasar Moret*, conserva à son imprimerie la réputation qu'elle avoit acquise.

II. MORET, (Antoine de Bourbon, comte de) fils naturel de *Henri IV* et de *Jacqueline de Beuil* comtesse *de Moret*, et prince légitimé de France, naquit en 1607. Après avoir goûté les sages leçons de *Lingendes*, (depuis évêque de Sarlat) son précepteur, il eut les abbayes de Savigny, de Saint-Étienne de Caen, de Saint-Victor de Marseille; et ces bénéfices ne l'empêchèrent pas de porter les armes. Il reçut une mousquetade au combat de Castelnaudari, en 1632, dont il mourut, à ce qu'assurent les historiens les plus instruits. D'autres prétendent qu'il se retira en Portugal en habit d'hermite; qu'ensuite il revint en France, et qu'il se cacha, sous le nom de *Frère Jean-Baptiste*, dans un hermitage en Anjou. Mais enfin quelle preuve apportent-ils, qu'un fils de *Henri IV*, qu'ils ne font mourir qu'en 1693, étoit un solitaire Angevin? Aucune. Cependant ils ajoutent, que *Louis XIV*, frappé des bruits qui couroient au sujet du comte *de Moret*, fit demander par l'intendant de Touraine à l'hermite qui passoit pour être ce comte, s'il l'étoit réellement? le solitaire répondit: *Je ne le nie, ni ne veux l'assurer; tout ce que je demande, c'est qu'on me laisse comme je suis.* Cette réponse et d'autres circonstances répandent sur ce point d'histoire une obscurité, que les critiques n'ont pu encore dissiper entièrement. Cependant nous croyons devoir rapporter les raisons de ceux qui admettent l'opinion la plus probable, c'est-à-dire, que le *Frère Jean-Baptiste* n'étoit pas le comte *de Moret*. Si ce jeune seigneur se sauva avec une douzaine de personnes de la première qualité, ainsi que l'assurent ceux qui ne veulent pas qu'il ait été tué dans le combat, comment le bruit de sa mort se répandit-il si généralement, sans être réfuté par aucun des témoins et des compagnons de sa fuite? Comment *Bassompierre*, qui devoit être très-instruit, publia-t-il, qu'ayant voulu aller voir détrousser les ennemis, le comte fut rapporté mort? Comment cette mort fut-elle confirmée par les historiens contemporains,

Dupleix et le continuateur de *de Serres ?* Il y a plus : quelques-uns de ses historiens nomment le capitaine *Bideran* qui lui porta le coup mortel, et désignent le monastère de Prouille comme le lieu où le corps du comte fut porté. Si donc il mourut pendant ou après le combat, la dispute est finie, et il est impossible de le retrouver dans un vieux hermite d'Anjou, à moins, dit *d'Avrigny*, qu'il ne fût ressuscité. C'est ce qui n'auroit pas paru impossible au bon curé *Grandet*, qui a donné l'histoire du comte *de Moret*, sous le titre de *Vie d'un Solitaire inconnu.* Dans ce livre qui tient du roman historique, il s'avisa, à la fin du dix-septième siècle, de donner le démenti à tous les auteurs contemporains; et comme on aime les métamorphoses, quelques écrivains adoptèrent celle du comte *de Moret;* les uns, parce qu'elle étoit merveilleuse ; les autres, parce qu'elle leur fournissoit un épisode singulier, qui faisoit mieux lire leurs ouvrages.

MORFONTAINE, (N**) né dans la Brie, est auteur des Cantates que *Bousset* a mises en musique, et insérées dans ses Recueils. Il avoit fait aussi un opéra de *Pyrame* et *Thisbé*, dont le célèbre organiste *Marchand* avoit commencé la musique lorsqu'il mourut. *Morfontaine* est mort vers l'an 1732.

MORGAGNI, (Jean-Baptiste) savant anatomiste, né à Forli dans la Romagne, en 1682, fut reçu de l'académie des *Inquiets* de Bologne, où il avoit fait ses études ; académie connue depuis avantageusement sous le titre d'*Institut de Bologne.* La république de Venise le tira de Forli, où il exerçoit la médecine sur un trop petit théâtre, pour lui donner la chaire d'anatomie de Padoue, avec 6000 livres d'appointemens. Il honora cette ville par ses découvertes, et par ses ouvrages qui roulent tous sur son art. Les principaux sont : I. *Adversaria Anatomica sex*, à Padoue, 1719, in-4°, ou à Leyde, 1741, in-4.° Cette dernière édition a, de plus que les précédentes, *Nova Institutionum medicarum Idea.* II. *Epistolæ Anatomicæ*, Leyde, 1728, in-4.° III. *De sedibus et causis Morborum per anatomen indagatis, libri V;* Patavii, 1760, deux vol. in-fol.; Lovanii, 1766, deux vol. in-4°; Embroduni in Helvetiâ, 1779, 3 vol. in-4.° IV. Plusieurs *Lettres*, insérées dans la nouvelle édition de *Valsalva.* Il a donné son nom à un trou de la langue et à un muscle de la luette, parce qu'il les découvrit le premier. Ce savant étoit correspondant de l'académie des Sciences de Paris. Il mourut en 1771, âgé de 90 ans. Les papes *Clément XI* et *Clément XII*, et plusieurs souverains, lui donnèrent des marques particulières de leur estime. *Benoît XIV*, fait de lui une mention honorable dans son traité *De Beatificatione servorum Dei.* Peu de savans ont joui d'une estime plus générale. Il avoit recueilli lui-même ses Ouvrages, qui parurent en 1765, en 5 vol.

MORGUES, *Voyez* MOURGUES.

MORHOF, (Daniel-George) né à Wismar, dans le duché de Meckelbourg en 1639, devint professeur de poésie à Rostock, ensuite d'éloquence, de poésie et d'histoire à Kiel, et bibliothécaire de l'université de cette ville

Cet écrivain se signala par un grand nombre d'ouvrages, fruit de son érudition et d'un travail infatigable. Les principaux sont: I. *Dissertationes*, 1699, in-4.° II. *Opera Poëtica*, 1694, in-4.° III. *Orationes*, 1698. IV. *Polyhistor*, sivè *De notitiâ auctorum et rerum*. La meilleure édition de cet ouvrage est celle de Lubeck, 1732, 2 vol. in-4.° Il y a peu de livres plus savans; mais il manque de méthode. V. *Princeps Medicus*, 1665, in-4.° C'est une dissertation fort curieuse sur la guérison des écrouelles par les rois de France et d'Angleterre. L'auteur l'admettant également dans ces deux princes, soutient qu'elle est miraculeuse. VI. *Epistola de scypho vitreo per sonum humanæ vocis rupto*, Kiloni, 1703, in-4.° Un marchand de vin d'Amsterdam, qui rompoit les verres à boire par un ton de voix élevé, donna lieu à cet ouvrage plein de choses curieuses. *Morhof* mourut à Lubeck, le 30 juillet 1691, à 53 ans, épuisé par ses veilles, et regretté pour les qualités de son cœur. Quoique *Morhof* fût très-froid avec ceux qu'il ne connoissoit pas, il étoit très-ouvert avec ses amis, et d'une conversation aussi agréable que variée. Il étoit si laborieux, qu'il travailloit même en mangeant. Il avoit choisi pour devise, ces trois mots: *Pietate*, *Candore*, *Prudentia*, et il exprimoit ces vertus dans ses mœurs. Sa bibliothèque étoit nombreuse et choisie.

MORICE DE BEAUBOIS, (Dom Pierre-Hyacinthe) né à Quimperlay dans la basse-Bretagne, en 1693, de parens nobles, entra dans la congrégation de Saint-Maur, et s'y signala par son érudition. Le cardinal *de Rohan* ayant demandé à ses supérieurs deux religieux pour travailler à l'Histoire de son illustre maison, Dom *Morice* se chargea de ce travail. Son ouvrage est demeuré manuscrit dans la maison *de Rohan*, dont il avoit l'estime et la confiance: il formeroit trois ou quatre vol. in-4.° Le cardinal *de Rohan* lui marqua sa reconnoissance en lui donnant une pension de 800 liv., qui fut moins pour lui que pour les indigens. Ce savant travailla ensuite à donner une nouvelle édition de l'*Histoire de Bretagne* de Dom *Lobinau*. L'attente et les vœux du public et de ses compatriotes, furent bientôt remplis. Depuis l'année 1741 jusqu'en 1750, il donna 3 vol. in-fol. de Preuves ou Mémoires pour cet ouvrage, et le 1er vol. in-fol. de l'Histoire; laissant tous les matériaux du second et du dernier vol., lorsqu'il mourut, en 1750, à 57 ans. Dom *Taillandier*, son confrère, a continué cet ouvrage, dans lequel on trouve non-seulement des pièces curieuses et intéressantes, mais des dissertations propres à éclaircir tout ce qui regarde l'origine, les mœurs, les coutumes des Bretons, son ancienne noblesse, les droits de la province, etc. Dom *Morice* se rendit recommandable par sa tendre piété, sa modestie, son humanité, sa régularité, sa vie laborieuse, pénitente et austère; par une conduite toujours uniforme; par son caractère doux, aimable, sociable, bienfaisant, sur-tout envers les pauvres, dont il étoit comme le père.

MORILLON, (Dom Julien-Gatien de) Bénédictin de Saint-Maur, né à Tours, en 1633, mort à l'abbaye de Saint-Melaine

de Rennes, en 1694, à 61 ans, fut choisi pour procureur général des monastères de Bretagne. Son habileté dans l'administration des affaires ne l'empêcha pas de cultiver la poésie. On a de lui, des paraphrases en vers françois de *Job*, in-8°; de l'*Ecclésiaste*, in-8°; de *Tobie*, in-8.° Mais il est principalement connu par son *Joseph* ou l'*Esclave fidelle*, à Turin, (Tours) 1679, in-8.° Ce Poëme, dont la versification est foible, mais facile, offre des morceaux touchans. Il fut réimprimé à Breda, en 1705, in-8.° Quelques endroits trop libres le firent supprimer, et ce petit ouvrage est assez rare,

MORILLOS, (Barthélemi) de Séville en Espagne, naquit en 1613. Après avoir cultivé la peinture avec succès dans sa patrie, il voyagea en Italie, où il se fit admirer de nouveau par une manière de peindre qui lui étoit propre, et qui produisoit un grand effet. Les Italiens, étonnés de la beauté de son génie et de la fraîcheur de son pinceau, ne firent point difficulté de le comparer au célèbre *Paul Véronèse*. De retour en Espagne, *Charles II* le fit venir à sa cour, dans le dessein de le nommer son premier peintre; mais *Morillos* s'en excusa sur son âge, qui ne lui permettoit pas de se charger d'un emploi aussi important: son extrême modestie étoit néanmoins l'unique cause de son refus. Il mourut en 1685, à l'âge de 72 ans.

I. MORIN, (Jean) né à Blois en 1591, de parens Calvinistes, étudia les humanités à la Rochelle. Il alla ensuite à Leyde, où il apprit la philosophie, les mathématiques, le droit, la théologie et les langues Orientales. Après avoir orné son esprit de toutes ces connoissances, il se consacra entièrement à la lecture de l'Ecriture-Sainte, des Conciles et des Pères. Un voyage qu'il fit à Paris l'ayant fait connoître au cardinal *du Perron*, il abjura le Calvinisme entre les mains de ce prélat. Le nouveau converti demeura quelque temps auprès de lui, et entra ensuite dans l'Oratoire, congrégation nouvelle, fondée par le cardinal *de Bérulle*. Son érudition et ses ouvrages lui firent bientôt un nom. Les prélats de France se faisoient un plaisir de le consulter sur les matières les plus épineuses et les plus importantes. Le pape *Urbain VIII*, instruit de ses talens et de ses vertus, l'appela à Rome, et se servit de lui pour la réunion de l'Eglise Grecque avec la Latine. Le cardinal *de Richelieu* obligea ses supérieurs à le rappeler en France, et lui fit perdre le chapeau de cardinal, dont on prétend qu'il auroit été honoré, s'il se fût fixé à Rome. De retour à Paris, il se livra à l'étude avec une ardeur infatigable, et y mourut d'une apoplexie, le 28 février 1659, à 68 ans, également regretté pour ses connoissances et son caractère franc et sincère. Il étoit parfaitement versé dans les langues Orientales; il fit revivre, en quelque sorte, le *Pentateuque Samaritain*, en le publiant dans la Bible Polyglotte de *le Jay*. Ses principaux ouvrages sont: I. *Exercitationes Biblicæ*, 1660, in-fol., à Paris; ouvrage dans lequel l'auteur ne ménage point assez l'intégrité du Texte hébreu, et qui fut réfuté par *Siméon de Muys*. Le P. *Morin* a divisé son livre en deux parties,

dont la seconde fut finie par le P. *Fronto*, Génovéfain. Comme le rabbinisme domine dans ce livre, et qu'il se seroit vendu difficilement, le libraire y joignit les *Exercitations* sur l'origine des patriarches et des primats, et sur l'ancien usage des censures à l'égard du clergé. Ces *Exercitations*, imprimées en 1626, in-4°, étoient alors demandées, quoiqu'elles soient écrites d'un style enflé et diffus. II. *De sacris Ordinationibus*, in-folio, 1655. III. *De Pœnitentiâ*, in-fol., 1651. L'auteur a ramassé, dans cet ouvrage et dans le précédent, tout ce qui pouvoit avoir rapport à son sujet. L'un et l'autre sont très-savans, mais ils manquent un peu de méthode. « Il seroit à souhaiter que dans le dernier, dit *Niceron* après *Dupin*, l'auteur eût établi des principes plus certains sur les témoignages et les pratiques qu'il rapporte, et qu'il en eût tiré des inductions plus justes. Cela n'empêche pas que son ouvrage n'ait été d'une grande utilité, et n'ait appris sur la pénitence bien des choses, qui étoient auparavant peu connues, particulièrement dans l'école. Lorsqu'il fut admis à l'examen, les examinateurs y trouvèrent quelques endroits qui leur parurent trop durs, ou contraires au sentiment commun des théologiens, et qu'ils l'obligèrent d'expliquer ou de rétracter dans un avertissement qui est à la tête. Ils lui firent même retrancher un Traité entier, *De expiatione Catechumenorum :* prétendant que, de la manière dont il s'y exprimoit, il ruinoit la confession. Il a été cependant imprimé plusieurs années après. » IV. Une nouvelle *Edition de la Bible des Septante*, avec la version latine de *Nobilius*, 3 vol. in-fol., Paris, 1628 ou 1642, estimée ; elle comprend le Nouveau Testament. V. Des *Lettres* et des *Dissertations*, sous le titre d'*Antiquitates Ecclesiæ Orientalis*, 1682, in-8.° VI. *Œuvres posthumes*, en latin, 1703, in-4.° VII. *Histoire de la délivrance de l'Eglise par l'empereur* Constantin, *et du progrès de la souveraineté des Papes par la piété et la libéralité de nos Rois*, in-fol., 1619. Cet ouvrage, écrit en françois d'une manière incorrecte et diffuse, déplut à la cour de Rome, et l'auteur ne put l'appaiser qu'en promettant quelques corrections. VIII. *Des défauts du Gouvernement de l'Oratoire*, in-8°, 1653. C'est un détail des abus qui s'étoient glissés dans la congrégation. L'auteur censure avec beaucoup de liberté la conduite des chefs, entr'autres du Père *Bourgoing*, général, dont il fait un portrait peu avantageux. Le Père *Morin* fut obligé de lui faire une réparation publique ; et presque tous les exemplaires de sa critique furent brûlés, ce qui l'a rendue rare. C'est un livre à peu près semblable à celui que *Mariana* a composé contre la société des Jésuites, et en particulier contre son général *Aquaviva*. *Mariana* est cependant plus excusable que le Père *Morin*. Le premier ne composa son ouvrage que pour son usage particulier, et avec de bonnes intentions ; au lieu que l'autre fit imprimer le sien dans des vues contraires. Le P. *Desmarets* en a donné un Abrégé sous le nom de *la Tourelle*. *Richard Simon* assure que le Père *Morin* avoit fait un recueil de tout ce qu'il avoit lu de mordant et d'injurieux dans les anciens

auteurs, pour s'en servir dans l'occasion ; et qu'il avoit une opiniâtreté si démesurée, que, trois ans après la prise de la Rochelle, il soutenoit encore qu'elle n'avoit pas été prise, et que tous les bruits qui en avoient été publiés, n'étoient qu'un roman. Malgré ces travers, le Père *Morin* étoit certainement un des plus savans hommes de son temps. Peu d'auteurs ont plus écrit sur la critique de la Bible, et avec plus d'érudition que lui. Il est le premier qui ait commencé à traiter solidement la matière des Sacremens, et l'on peut dire qu'il a épuisé tous les sujets sur lesquels il s'est exercé. Si, dans ses ouvrages, il a glissé quelques opinions contraires à celles de quelques théologiens, il étoit cependant bien éloigné de cet esprit réformateur qui voudroit tout ramener à l'état des premiers temps ; il regardoit la pratique et les coutumes de l'église dans tous les siècles, comme des lois qu'il n'étoit pas plus permis de contredire que les jugemens doctrinaux. *Insolentissima igitur est insania, non modò disputare contra id quod videmus universam Ecclesiam credere, sed etiam contra id quod videmus eam facere.* Voyez CAPPEL.

II. MORIN, (Jean-Baptiste) né l'an 1583 à Villefranche en Beaujolois, fut reçu docteur en médecine à Avignon, en 1613. Après avoir voyagé en Hongrie pour faire des recherches sur les métaux, il revint à Paris, et s'appliqua entièrement à l'astrologie judiciaire. En recherchant les événemens de l'année 1617, il trouva que l'évêque de Boulogne (*Claude Dormy*) qui le logeoit chez lui, étoit menacé de la mort ou de la prison, et il eut soin de l'en avertir. Ce prélat, quoique infatué de l'astrologie, ne fit qu'en rire. Mais s'étant mêlé des affaires de la cour, alors fort embrouillées, il fut traité de rebelle et mis en prison. *Morin* seroit demeuré sans protecteur, si le duc *de Luxembourg*, frère du connétable *de Luynes*, ne l'avoit pris pour son médecin. Il entra chez ce seigneur en 1621, et y demeura huit ou neuf ans. L'ingratitude du duc à son égard l'obligea de quitter son service, et en sortant de chez lui il le menaça d'une maladie dangereuse, qui l'emporta au bout de deux ans. Quoique le hasard eût plus de part à l'accomplissement des prédictions de *Morin*, que son habileté, ses horoscopes lui ouvrirent l'entrée de la maison des grands, que cette science chimérique auroit dû lui fermer. Le cardinal *de Richelieu*, superstitieux malgré son génie, le consulta ; et le cardinal *Mazarin* lui fit une pension de 2000 livres après lui avoir procuré la chaire de mathématiques au collége royal. Le comte *de Chavigny*, secrétaire d'état, régloit toutes ses démarches par les avis de *Morin*, et ce qu'il regardoit comme le plus important, les heures des visites qu'il rendoit au cardinal *de Richelieu*. *Morin* ne se trompa, dit-on, que de peu de jours dans le pronostic de la mort de *Gustave-Adolphe*. Il rencontra, à dix heures près, le moment de la mort du cardinal *de Richelieu*. Ayant vu la figure de *Cinq-Mars*, sans savoir de qui elle étoit, il répondit que cet homme-là auroit la tête tranchée. *Morin* se méprit de seize jours seulement à la mort du connétable *de Lesdiguières*, et

de six à celle de *Louis XIII.* Mais son esprit prophétique fit des bévues beaucoup plus lourdes, qu'on ne manqua pas de remarquer. (*Voyez* GASSENDI.) Cet oracle des astrologues, c'est-à-dire des foux, voulut l'être aussi des philosophes. Il attaqua le système de *Copernic* et celui d'*Epicure*, et eut à ce sujet des démêlés très-vifs avec *Gassendi* et avec les disciples de ce philosophe. On lui fit voir qu'il se trompoit lourdement dans ses horoscopes et dans ses prédictions, et qu'il n'avoit point trouvé le problême des *Longitudes*. La Hollande avoit promis cent mille livres, et l'Espagne trois cent mille, à celui qui feroit cette découverte. *Morin* croyoit déjà tenir les quatre cent mille francs, lorsque des commissaires nommés par le cardinal *de Richelieu* lui démontrèrent l'extravagance de ses prétentions. Il mourut en 1656, à 73 ans. Comme il attribuoit tous les événemens à l'influence des astres, il ne craignit point de leur imputer ses débauches dont il fait le détail, et tout ce qui lui étoit arrivé pendant sa vie. On lui doit une *Réfutation* en latin du *Livre des Préadamites*, curieuse et singulière; in-12, Paris, 1657. On a encore de lui, un livre intitulé : *Astrologia Gallica;* et un grand nombre d'autres ouvrages, dans lesquels on remarque un génie singulier et bizarre.

III. MORIN, (Pierre) né à Paris en 1531, passa en Italie, où le savant *Paul Manuce* l'employa à Venise dans son imprimerie. Il enseigna ensuite le grec et la cosmographie à Vicence, d'où il fut appelé à Ferrare par le duc de cette ville. *St. Charles Borromée*, instruit de ses profondes connoissances dans l'antiquité ecclésiastique, de son désintéressement, de son zèle et de sa piété, lui accorda son estime et l'engagea à aller à Rome en 1575. Les papes *Grégoire XIII* et *Sixte-Quint*, l'employèrent à l'édition des *Septante*, 1587; et à celle de la *Vulgate*, 1590, in-folio. Il travailla beaucoup à l'édition de la *Bible* en latin, traduite sur celle des *Septante*, Rome, 1588, in-folio; à l'édition des *Décrétales* jusqu'à *Grégoire VII*, Rome, 1591, 3 vol. in-fol.; et à une *Collection des Conciles généraux*, Rome, 1608, 4 vol. Ce savant critique mourut à Rome en 1608, à 77 ans. C'étoit un homme franc, simple, sincère, doux, honnête, d'une humeur égale, ennemi de l'artifice, dédaignant les richesses et les honneurs, et n'ayant d'autre passion que l'étude. Il parloit italien aussi bien que les gens de lettres du pays. On a de lui, un *Traité du bon usage des Sciences*, et quelques autres écrits, publiés par le P. *Quetif*, Dominicain, en 1675. On y trouve des recherches et de bons principes; l'auteur y paroît versé dans les belles-lettres et dans les langues. L'édition de l'Ancien Testament grec des Septante, *Romæ*, 1687, in-folio, est rare. *Voyez* CARAFFE.

IV. MORIN, (Etienne) ministre de la Religion Prétendue-Réformée à Caen sa patrie, fut admis dans l'académie des Belles-Lettres de cette ville, malgré la loi qui excluoit les Protestans. Son savoir lui mérita cette distinction. Après la révocation de l'Edit de Nantes, il se retira à Leyde en 1685, et de là à Ams-

terdam, où il fut nommé professeur des langues Orientales. Il mourut en 1700, à 75 ans, après de longues infirmités de corps et d'esprit. On a de lui, huit *Dissertations* en latin sur des matières d'antiquité. Elles sont curieuses. L'édition de Dordrecht, 1700, in-8°, est la meilleure, et est préférable à celle de Genève, 1683, in-4.° Il a donné aussi la *Vie* de *Samuel Bochard.*

V. MORIN, (Henri) fils du précédent, né à Saint-Pierre-sur-Dive en Normandie, se fit Catholique, après avoir été ministre Protestant. Il est auteur de plusieurs *Dissertations*, qui se trouvent dans les *Mémoires de l'Académie des Inscriptions*, dont il étoit membre. Il mourut à Caen le 16 juillet 1728, âgé de 60 ans, aussi estimé que son père.

VI. MORIN, (Simon) naquit à Richemont en Normandie, vers l'an 1623, d'une famille obscure. La misère le chassa de son pays et l'amena à Paris, où il se fit écrivain copiste. Son cerveau, qui n'avoit jamais été fort bon, se dérangea totalement lorsqu'il jouit d'un peu d'aisance. Il se jeta dans les rêveries des *Illuminés*, alors fort communes à Paris. On le mit en prison, et on le relâcha bientôt comme un esprit foible, qui dans un état plus commode pourroit se rétablir. Il se logea chez une fruitière, abusa de sa fille, et fut contraint de l'épouser. Sa belle-mère tenoit une espèce d'hôtellerie, son gendre se mit à prêcher ceux qu'elle recevoit. Les ignorans s'attroupèrent autour de cet ignorant, et le lieutenant de police ne put mettre fin à ces conventicules, qu'en faisant enfermer à la Bastille celui qui les tenoit. Cet insensé, remis en liberté au bout de deux ans, répandit un petit ouvrage où brilloient tous les égaremens de son esprit. En voici le titre: *Au nom du Père, et du Fils, et du Saint-Esprit.* PENSÉES DE MORIN, *dédiées au roi. Naïve et simple déposition que* Morin *fait de ses Pensées aux pieds de Dieu, les soumettant au jugement de son Eglise très-sainte, à laquelle il proteste tout respect et obéissance : avouant que s'il y a du mal il est de lui ; mais s'il y a du bien, il est de Dieu, et lui en donne toute la gloire :* vol. in-8°, 1647, de 146 pages. Cette production, aujourd'hui fort rare, est précédée d'un Avant-propos ; de trois Oraisons, à *Dieu*, à *Jésus-Christ* et à *la Vierge ;* de quatre Epîtres : la première, *au Roi :* la seconde, *à la Reine et à Nosseigneurs de son Conseil :* la troisième, *aux Lecteurs :* la quatrième, *aux faux-Frères fourrés dans l'Eglise Romaine.* L'auteur étoit si enchanté de ce tissu de délires et d'inepties, qu'il en envoya un exemplaire au curé de *Saint-Germain-l'Auxerrois*, qui lui demanda d'où venoit sa mission ? *De* JESUS-CHRIST *même*, répondit le fanatique, *qui s'est incorporé en moi pour le salut de tous les hommes.* Le curé ne lui répliqua qu'en le faisant de nouveau enfermer à la Bastille. Avant que d'y être, il avoit répété plusieurs fois, qu'il ne seroit jamais assez lâche pour dire : *Transeat à me Calix iste !* Mais dès qu'il y fut, sa fermeté l'abandonna. Il fit sa rétractation, et obtint son élargissement. A peine fut-il sorti qu'il dogmatisa encore. Le parlement le fit mettre à la Conciergerie, et le condamna aux Petites-Maisons. Nouvelle abju-

ration, et nouvel élargissement. Mais, le cœur n'ayant point eu de part à ses rétractations, il chercha de nouveau à faire des prosélytes. *Des Marêts de Saint-Sorlin* feignit de se mettre sur les rangs, et parvint à lui inspirer la plus grande confiance. *Des Marêts* ne cherchoit qu'à lui arracher ses secrets, pour pouvoir le dénoncer comme hérétique. La femme de *Morin* s'apperçut de son dessein, et redouta ses artifices. « *Des Marêts* appréhendant qu'elle ne communiquât ses craintes à son mari, et que cela ne fît cesser leur commerce avant qu'il eût tiré de lui tout ce qu'il desiroit savoir, résolut de donner à *Morin*, par la première lettre qu'il lui écriroit, une déclaration, par laquelle il le reconnoîtroit *pour Fils de l'homme et pour le Fils de Dieu en lui comme un tout.* Cette lettre, du premier février 1662, fut si agréable à *Morin*, que, pour lui témoigner sa reconnoissance, il lui fit le lendemain une réponse, par laquelle il lui donna, comme par grace particulière, la qualité de son Précurseur, le nommant un *véritable Jean-Baptiste ressuscité.* » (*Niceron*, Tome XXVII.) Alors s'établit entre ces deux hommes le commerce le plus intime. *Morin* dévoila à *des Marêts* toutes ses erreurs. « Selon lui, le corps de l'Eglise Romaine étoit l'*Antechrist*, parce qu'elle étoit corrompue; mais elle étoit fidelle en l'esprit de chacun qui est fidelle et qui est au-dessus de la loi, de la foi et de la grace, et par conséquent au-dessus de l'usage des prières, des sacremens, de la messe, et de toutes les choses extérieures, parce qu'il est alors impeccable, et n'a plus besoin de grace, et par conséquent n'a plus besoin de rien demander à Dieu, parce qu'il est à Dieu même et qu'il est Dieu. Dieu et le Diable avoient fait alliance ensemble pour sauver tout le monde, tant justes que pécheurs. Ceux-ci étoient sauvés par le moyen du péché, qui, en les humiliant, les porte à la pénitence. Le temps de la grace de *Jésus-Christ* étoit passé, et il ne falloit plus s'adresser à lui, mais seulement adhérer au *Père* en esprit. Le temps de la gloire étoit maintenant par le jugement du Fils de l'homme en son second avénement, qui rendoit à la nature ce qui lui appartenoit après la consommation de la grace. Les corps ne devoient pas ressusciter, parce que la chair et le sang n'hériteroient point du Ciel, mais l'ame suivroit par-tout le corps céleste de Jésus-Christ. » Et pour expliquer ce que c'étoit que ce corps céleste, *Morin* disoit que Jésus-Christ, avant que de prendre sur la terre un corps terrestre, avoit un corps céleste, et que chacune des trois Personnes divines en avoit un pareil, sur lequel subsistoit sa personne. Il seroit assez inutile d'accorder toutes ces imaginations entr'elles; des visionnaires tels que *Morin*, n'ont jamais de système suivi. Cependant *des Marêts* le dénonça comme un hérétique qui pouvoit être très-dangereux. *Morin* mettoit au net un discours qu'il vouloit présenter au roi, lorsqu'il fut conduit à la Bastille, et ensuite au Châtelet. Cet écrit commençoit par ces mots : *Le Fils de l'Homme au Roi de France....* *Des Marêts* se rendit son accusateur, et sur la déposition de

ce fanatique contre un autre fanatique dont il étoit jaloux, le *Fils de l'Homme* fut condamné à être brûlé vif avec son livre et tous ses autres écrits. Après la lecture de son jugement, le premier président *de Lamoignon* lui demanda s'il étoit écrit quelque part que le nouveau Messie dût subir le supplice du feu ? Ce misérable eut l'impudence de répondre par ce verset du Pseaume XVI : *Igne me examinasti, et non est inventa in me iniquitas.* Toutes ces réponses prouvoient sa démence, et cette folie auroit dû, ce semble, lui obtenir grace. Son arrêt fut cependant exécuté le 14 mars 1663. Ses complices furent punis de diverses peines; mais aucun ne fut condamné à la mort. *Morin* périt au milieu des flammes, âgé d'environ 40 ans, après avoir eu le bonheur d'abjurer ses erreurs. Il proféra, jusqu'au dernier soupir, ces mots : *Jésus, Maria !... on Dieu, faites-moi miséricorde ! Je vous demande pardon !* On a prétendu faussement qu'étant sur le bûcher, il dit aux juges : *Messieurs, vous me condamnez dans ce monde, et je vous condamnerai dans l'autre.* Le Procès-verbal ne fait aucune mention de cette pauvreté : on peut le voir dans le tome III des *Mémoires d'Histoire et de Littérature*, de M. l'abbé *d'Artigny*... *Morin* s'étoit vanté à ses sectateurs, que si on le faisoit mourir, il ressusciteroit trois jours après sa mort, et il s'en trouva d'assez foux pour se transporter au lieu de son exécution, afin d'être témoins de cette résurrection miraculeuse : mais il leur manqua de parole. Ce fanatique admettoit une espèce de métempsycose. Il prétendoit qu'après la mort du corps, les ames passoient dans d'autres corps, même dans le corps de ceux qui étoient vivans, et qui avoient déjà une ame ; qu'ainsi l'ame du cardinal *Mazarin* étoit passée dans le corps du roi, ce qui faisoit qu'il suivoit ses maximes. Toutes les Pièces du procès de cet insensé sont rares. Nous en donnerons la liste, pour contenter les curieux qui les joignent à ses *Pensées*, dont la rareté est connue. I. *Factum contre Simon* Morin, *dans lequel se trouve l'Analyse de ses Ouvrages*, 1663. II. *Déclaration de* Morin, *sur la révocation de ses pensées* 1649. III. *Déclaration de* Morin, *de sa femme et de* la Malherbe, *etc*, 1649. IV. *Procès-verbal d'exécution de mort dudit*, 1663. V. *Arrêt qui condamne ledit à faire amende-honorable et à être brûlé en place de Grève*, 1663 ; le tout in-8.° La dernière pièce se trouve ordinairement jointe aux *Pensées*.... *Voyez* Dosche *et* Davesne.

VII. MORIN, (Louis) né au Mans en 1635, vint faire sa philosophie à Paris à pied et en herborisant. Il étudia ensuite en médecine, et vécut en anachorète. Il ne mangeoit que du pain, ne buvoit que de l'eau, et tout au plus se permettoit-il quelques fruits. Paris étoit pour lui une Thébaïde, à cela près qu'il lui fournissoit des livres et des savans. Il reçut le bonnet de docteur en médecine l'an 1662, et après quelques années de pratique, il fut *Expectant* à l'Hôtel-Dieu. Sa réputation le fit choisir par M^lle^ *de Guise* pour son premier médecin, et par l'académie des Sciences pour un de ses membres. Il mourut en 1715, âgé de près de 80 ans. Une vie longue et saine, une mort lente et douce furent les fruits de sa

tempérance. Les exercices de piété et les devoirs de son état remplissoient tout son temps. Il ne le perdoit point en visites, ni rendues, ni reçues. *Ceux qui me viennent voir*, disoit-il, *me font honneur ; ceux qui n'y viennent pas, me font plaisir.* Il n'y avoit guère que quelque *Antoine*, dit *Fontenelle* qui pût aller voir ce *Paul*. Il laissa une *Bibliothèque* de près de 20,000 écus, un *Herbier*, un *Médailler*, et nulle autre acquisition. Son esprit lui avoit beaucoup plus coûté à nourrir que son corps. On trouva dans ses papiers un *Index d'Hippocrate*, grec et latin, beaucoup plus ample et plus fini que celui de *Pinus*.

VIII. MORIN, (Jean) né à Meung, près d'Orléans, en 1705, obtint en 1732 la chaire de philosophie de Chartres. Une longue assiduité aux exercices classiques fut récompensée en 1750 par l'évêque de Chartres, qui le nomma à un canonicat de la cathédrale. *Morin* donna à 38 ans son *Mécanisme universel*, vol. in-12, qui contient beaucoup de connoissances, et qui en suppose bien plus encore. Son second ouvrage est un *Traité de l'Electricité*, imprimé in-12 en 1748. L'abbé *Nollet* ayant réfuté l'opinion de l'auteur, *Morin* adressa à cet académicien une *Réponse* : c'est son troisième et dernier ouvrage imprimé. Sa réputation n'étoit pas bornée à sa province : son nom étoit connu dans les académies des Sciences de Paris et de Rouen, dont il étoit correspondant. Il conserva jusqu'à la mort son application aux sciences, ainsi que les vertus du prêtre et du philosophe. Cet homme estimable mourut à Chartres, le 28 mars 1764, à 59 ans.

MORINGE, (Gerard) théologien de Bommel dans la Gueldre, fut professeur de théologie dans le monastère de Ste-Gertrude à Louvain, puis chanoine et curé de Saint-Trond dans la principauté de Liége, où il mourut le 9 octobre 1556. On a de lui : I. La *Vie de St. Augustin*, à Anvers, 1553, in-8°, et 1644, avec des notes d'*Antoine Sanderus*. II. Celle *de St. Trond, des Saints Libère et Euchère*, Louvain, 1540, in-4.° III. Celle *du Pape Adrien VI*, Louvain, 1536, in-4° ; et dans les Analectes historiques d'*Adrien VI* par *Gaspard Burman*, Utrecht, 1727. IV. *Commentaire sur l'Ecclésiaste*, Anvers, 1533, in-8.° V. *Oratio de paupertate Ecclesiasticâ*, etc. : tous les écrits de cet auteur sont en latin. On conserve en manuscrit dans le monastère de *St.-Trond* : I. *Vitæ Sanctorum Antonii et Guiberti Gemblacensis*. II. *Præcepta vitæ honestæ*. III. *Chronicon Trudonense*, depuis l'an 1400.

MORINIÉRE, (Adrien-Claude LE FORT de la) né à Paris en 1696 d'une famille noble, fut élevé sous le célèbre Père *Porée*, dont il fut toute sa vie l'ami et l'admirateur. L'amour des lettres inspirant celui de la solitude, notre auteur quitta le tumulte de la capitale pour se retirer chez les Pères Génovéfains de Senlis. Il y vécut pendant 12 ans, occupé à préparer les matériaux de différentes collections qui sont faites avec plus de patience que de goût. Les principales sont : I. *Choix des Poésies Morales*, trois vol. in-8°, 1740. II. *Bibliothèque Poétique*, 4 vol. in-4°,

in-4°, et 6 vol. in-12, 1745. III. *Passe-temps Poétiques, Historiques et Critiques*, 2 vol. in-12, 1755. IV. *Les Œuvres choisies de Jean-Baptiste Rousseau*, in-12. Ce petit recueil est le mieux fait de tous ceux que *la Molinière* a donnés au public. On a encore de lui, deux petites Comédies imprimées en 1754, sous le titre des *Vapeurs* et du *Temple de la Paresse*. Cet auteur mourut en 1768. Le respect pour la religion et pour les mœurs, qu'on remarque dans ses ouvrages, respiroit dans sa conduite; et cette modération auroit dû servir de modèle aux compilateurs qui ont paru après lui.

MORISON, (Robert) vit le jour à Aberdeen en Ecosse, l'an 1620. Il étudia dans l'université de cette ville, et y enseigna quelque temps la philosophie. Il s'appliqua ensuite à l'étude des mathématiques, de la théologie, de la langue hébraïque, de la médecine, et sur-tout de la botanique, pour laquelle il avoit une grande passion. Les guerres civiles interrompirent ses études; il signala son zèle et son courage pour les intérêts du roi *Charles I*, et se battit vaillamment dans le combat donné sur le pont d'Aberdeen, entre les habitans de cette ville et les troupes Presbytériennes. Il y fut blessé dangereusement à la tête. Dès qu'il fut guéri de cette blessure, il vint en France. *Gaston* de France, duc d'*Orléans*, l'attira à Blois, et lui confia la direction du Jardin royal de cette ville. *Morison* dressa une nouvelle méthode d'expliquer la botanique, qui plut au duc. Après la mort de ce prince, il retourna en Angleterre en 1660. Le roi *Charles II*, à qui le duc d'*Orléans* l'avoit présenté à Blois, le fit venir à Londres, et lui donna le titre de son médecin et celui de professeur royal de botanique. On a de lui: I. Le *Præludium Botanicum*, qu'il publia en 1669, in-12. Cet ouvrage acquit tant de réputation à son auteur, que l'université d'Oxford lui offrit une chaire de professeur en botanique. Il l'accepta du consentement du roi, et enseigna dans cette université avec un succès distingué. II. *Hortus Blesensis*, Paris, 1635, in-fol., réimprimé dans son *Præludium Botanicum*. III. La 2e et la 3e partie de son *Histoire des Plantes*, in-folio, 1680 et 1699, dans laquelle il donne une nouvelle méthode, estimée des connoisseurs. La 1re partie de cet excellent ouvrage n'a point été imprimée. On ne sait ce qu'elle est devenue; ce qui en tient lieu est intitulé: *Plantarum umbelliferarum distributio nova*, 1672, in-folio. Mais comme ce *Traité* fut réimprimé avec la 3e partie, on ne prend l'édition de 1672, qu'à cause de la beauté des épreuves. La 1re partie devoit contenir la description des arbres et arbrisseaux. On a mis à cet ouvrage l'indication d'*Oxford*, 1715. La méthode de *Morison* consiste à établir les genres des plantes par rapport à leurs fleurs, à leurs semences et à leurs fruits. On ne sauroit assez louer cet auteur; mais il semble qu'il se loue lui-même un peu trop. Bien loin de se contenter de la gloire d'avoir exécuté une partie du plus beau projet que l'on ait fait en botanique, il osa comparer ses découvertes à celles de *Christophe Colomb*; et, sans parler de *Gesner*, de *Césalpin*

et de *Fabio Columna*, il assure en plusieurs endroits de ses ouvrages, qu'il n'a rien appris que de la nature même. On l'auroit peut-être cru sur sa parole, s'il n'avoit pris la peine de transcrire des pages entières de ces deux derniers auteurs. Il mourut à Londres en 1683, à 63 ans.

MORISOT, (Claude-Barthélemi) écrivain, né à Dijon en 1592, mort dans la même ville en 1661, à 69 ans, a eu plus de réputation autrefois qu'aujourd'hui. On a de lui, un livre assez curieux, dans lequel, sous le titre de *Peruviana*, Dijon, 1645, in-4°, il trace l'histoire des démêlés du cardinal *de Richelieu*, avec la reine *Marie de Médicis*, et *Gaston de France*, duc d'Orléans. Pour avoir cet ouvrage complet, il faut y joindre une conclusion de 35 pages, imprimée en 1646. II. *Orbis Maritimus*, in-folio, 1643. III. *Veritatis lacrymæ*, à Genève, 1626, in-12. C'est une satire contre les Jésuites, avec cette dédicace: *Patribus Jesuitis sanitatem.* Ce livre est peu commun. IV. Et grand nombre de *Lettres* latines sur différens sujets.

MORLEY, (George) évêque Anglican, né à Londres de parens nobles, devint chanoine d'Oxford en 1641. Il donna les revenus de son canonicat au roi *Charles I*, alors engagé dans la guerre contre les troupes *du long Parlement.* Quelque temps après, ce prince étant prisonnier à Hamptoncourt, employa le docteur *Morley* pour engager l'université d'Oxford à ne point se soumettre à une visite illégale. Ayant ménagé cette affaire, il irrita les Anti-royalistes, et fut privé, l'un des premiers, de ses emplois à Oxford. Il quitta l'Angleterre et se rendit à la Haye auprès de *Charles II*, qui ayant été rétabli sur le trône de ses ancêtres, paya le zèle de ce fidelle sujet par la nomination à l'évêché de Worchester, et ensuite à celui de Winchester. Ce prélat mourut, le 29 octobre 1684, à quatre-vingt-sept ans, après avoir fait de grands biens dans son diocèse. On a de lui des *Sermons.*

MORLIÈRE, (Jacques-Auguste de la) ancien mousquetaire, né à Grenoble et mort à Paris en 1785, étoit un de ces hommes qui jouent un rôle dans les cafés, hableur, nouvelliste, grand conteur, parlant haut et beaucoup. Sa fortune n'avoit jamais été considérable, et il avoit dissipé presqu'entièrement le peu de bien qu'il avoit eu. On a de lui quelques romans, dont le plus connu est *Angola*, 1746, deux vol. in-12; et le plus mauvais, les *Lauriers Ecclésiastiques* ou *Campagnes de l'Abbé de T.* Comme ce livre étoit très-cher et très-défendu, il fut recherché par les libertins de toutes les classes; mais il est heureusement oublié. *Angola* est un peu plus gazé, et a été lu plus longtemps quoiqu'il ne le méritât guères. Les comédies du chevalier de *la Morlière*, le *Gouverneur*, la *Créole*, l'*Amant déguisé*, eurent encore moins de lecteurs que ses Romans. Cependans l'auteur n'en faisoit pas moins impudemment la critique de toutes les pièces nouvelles et de tous les poëtes dramatiques qui valoient mieux que lui. Nous ne citerons aucune des brochures éphémères que son esprit de censure produisit. On lira avec

plus de plaisir son *Mirza-Nadir* : 1749, 4 vol. in-12, quoiqu'on ne puisse guère compter sur sa véracité. C'est la relation des dernières expéditions de *Thamas-Kouli-Kan*.

MORLIN, (Jérôme) Napolitain, est auteur de *Nouvelles*, de *Fables* et d'une *Comédie*, imprimées à Naples en 1520, in-4.° Il florissoit au commencement du XVI^e^ siècle.

MORNAC, (Antoine) célèbre avocat au parlement de Paris, né à Tours, fréquenta le barreau près de 40 ans. Sa probité et son érudition lui firent un nom. Il cultiva les Muses au milieu des épines de la chicane. Ses ouvrages de droit ont été imprimés à Paris en 1724, en 4 vol. in-folio. On a encore de lui, un recueil de ses vers, intitulé : *Feriæ Forenses*, in-8°, parce qu'ils étoient le fruit de ses amusemens pendant les vacations du palais. Ils contiennent les éloges des gens de robe qui avoient paru avec éclat en France depuis 1500. Il mourut en 1619.

MORNAY, *Voy.* l'art. MONTCHEVREUIL.

MORNAY, (Philippe de) seigneur du Plessis-Marly, né à Buhy *ou* Bishuy, dans la haute-Normandie, le 5 novembre 1549, fut élevé à Paris. Il y fit des progrès rapides dans les belles-lettres, les langues savantes, et dans la théologie ; ce qui étoit alors un prodige dans un gentilhomme. On le destina d'abord à l'église ; mais sa mère, imbue des erreurs de *Calvin*, les ayant inspirées à son fils, lui ferma la porte des dignités ecclésiastiques, que son crédit, ses talens et sa naissance lui promettoient. Après l'horrible boucherie de la *Saint-Barthélemi*, *Philippe de Mornay* parcourut l'Italie, l'Allemagne, les Pays-Bas et l'Angleterre, et ces voyages eurent pour lui autant d'utilité que d'agrément. Le roi de Navarre, si chéri depuis sous le nom de *Henri IV*, étoit alors chef du parti Protestant : *Mornay* s'attacha à lui, et le servit de sa plume et de son épée. Ce fut lui que ce monarque envoya à *Elizabeth*, reine d'Angleterre. Il n'eut jamais d'autres instructions de son maître, qu'un blanc-signé. Il réussit dans presque toutes ses négociations, parce qu'il étoit un vrai politique et non un intrigant. *Mornay* chérissoit tendrement *Henri IV*, et lui parloit comme à un ami. Après qu'il eut été blessé à Aumale, il lui écrivit ces mots : *Sire, vous avez assez fait l'*Alexandre ; *il est temps que vous fassiez le* César. *C'est à nous à mourir pour Votre Majesté*, etc. *Vous est gloire à vous, Sire, de vivre pour nous, et j'ose vous dire que ce vous est devoir.* Ce fidelle sujet n'oublia rien pour aplanir le chemin du trône à ce prince. Mais lorsqu'il changea de religion, il lui en fit de sanglans reproches, et se retira de la cour. Cependant *Henri IV* qui l'aima toujours, fut extrêmement sensible à l'insulte qui lui fut faite en 1597, par un gentilhomme nommé *St-Phal*, qui lui donna des coups de bâton et le laissa pour mort. *Mornay* demanda justice au roi, qui lui fit cette réponse : (monument aussi précieux du courage que de la bonté de *Henri IV*.) « Monsieur *du Plessis*, j'ai un extrême déplaisir de l'outrage que vous avez reçu, auquel je participe comme roi et comme

votre ami. Pour le premier, je vous en ferai justice, et à moi aussi. Si je ne portois que le second titre, vous n'en avez nul de qui l'épée fût plus prête à dégaîner, ni qui y portât sa vie plus gaiement que moi. Tenez cela pour constant, qu'en effet je vous rendrai office de roi, de maître et d'ami, etc. etc. » La science de *Mornay*, sa valeur et sa probité le rendirent le chef et l'ame du parti Protestant, et le firent appeler le *Pape des Huguenots*. Il défendit les dogmes de sa secte de vive voix et par écrit. Un de ses livres, sur les prétendus *abus de la Messe*, ayant soulevé tous les théologiens Catholiques, il ne voulut répondre à leurs censures que dans une conférence publique. Elle fut indiquée en 1600 à Fontainebleau, où la cour devoit être. Le combat fut entre *du Perron* évêque d'Evreux et *Mornay*. Après bien des coups reçus et parés, la victoire fut adjugée à *du Perron*. Il s'étoit vanté de faire voir clairement près de cinq cents fautes dans le livre de son adversaire, et il tint en partie sa parole. Vérifier une multitude de passages amassés par des compilateurs, gens ordinairement peu exacts, comme l'observe *Mézerai*, *et ne se souciant pas de fournir de bons matériaux pourvu qu'ils en fournissent quantité*, étoit une entreprise trop hasardeuse pour *Mornay*, qui ne s'étoit point donné la peine d'examiner les originaux. Les Calvinistes ne laissèrent pas de s'attribuer la gloire de cette dispute, et se l'attribuent encore aujourd'hui; mais, pour constater leur défaite, il ne faut que lire ce qu'en dit le duc *de Sully*, zélé Protestant, dans ses *Mémoires*: (*Voyez* I. PERRON.) Cette conférence, loin d'éteindre les différens, ne produisit que de nouvelles querelles parmi les controversistes, et de mauvaises plaisanteries parmi les libertins. Un ministre Huguenot, présent à la conférence, disoit avec douleur à un capitaine de son parti: *L'Evêque d'Evreux a déjà emporté plusieurs passages sur* Mornay. — *Qu'importe*, repartit le militaire, *pourvu que celui de Saumur lui demeure?* C'étoit un passage important sur la rivière de Loire, dont *du Plessis* étoit gouverneur. Ce fut là qu'il se retira, toujours occupé à défendre les Huguenots, et à se rendre redoutable aux Catholiques. Lorsque *Louis XIII* entreprit la guerre contre son parti, *du Plessis* lui écrivit pour l'en dissuader. Après avoir épuisé les raisons les plus spécieuses, il lui dit: *Faire la guerre à ses sujets, c'est témoigner de la foiblesse. L'autorité consiste dans l'obéissance paisible du peuple: elle s'établit par la prudence et par la justice de celui qui gouverne. La force des armes ne se doit employer que contre un ennemi étranger. Le feu roi auroit bien renvoyé à l'école des premiers élémens de la Politique, les nouveaux ministres d'état, qui, semblables aux Chirurgiens ignorans, n'auroient point eu d'autres remèdes à proposer que le fer et le feu, et qui seroient venus lui conseiller de se couper un bras malade avec celui qui est en bon état.* Ces remontrances de *Mornay* ne produisirent rien que la perte de son gouvernement de Saumur, que *Louis XIII* lui ôta en 1621. Il mourut deux ans après, le 11 novembre 1623, à 74 ans, dans sa baronnie de la Forêt-sur-Seure

en Poitou, laissant de la marquise *de Feuquières* un fils, mort en 1605, et trois filles, dont la dernière épousa le duc *de la Force*. L'erreur n'eut jamais de soutien plus capable de l'accréditer que *Mornay* :

Censeur des Courtisans, mais à la Cour aimé,
Fier ennemi de Rome, et de Rome estimé.

Mornay passa pour le plus vertueux et le plus habile homme, que le Calvinisme eût produit. *Voltaire* en fait ce beau portrait dans la Henriade :

Non moins prudent ami, que philosophe austère,
Mornay sut l'art discret de reprendre et de plaire.
Son exemple instruisoit bien mieux que ses discours ;
Les solides vertus furent ses seuls amours ;
Avide de travaux, insensible aux délices,
Il marchoit d'un pas ferme au bord des précipices.
Jamais l'air de la Cour et son souffle infecté
N'altéra de son cœur l'austère pureté,
Belle Aréthuse, ainsi, ton onde fortunée,
Roule au sein furieux d'Amphitrite étonnée,
Un cristal toujours pur et des flots toujours clairs,
Que jamais ne corrompt l'amertume des mers.

On a de *Mornay* : I. Un *Traité de l'Eucharistie*, 1604, in-fol. II. Un *Traité de la vérité de la Religion Chrétienne*, in-8.° III. Un livre intitulé : *Le Mystère d'iniquité*, in-4.° IV. Un *Discours sur le droit prétendu par ceux de la Maison de Guise*, in-8.° V. Des *Mémoires* instructifs et curieux, depuis 1572 jusqu'en 1629, quatre vol. in-4°; estimés. VI. Des *Lettres* écrites avec beaucoup de force et de sagesse, etc. etc. *David des Liques* a composé sa *Vie*, in-4° ; elle est intéressante, non pour la forme, mais pour le fonds.

MORON, (Jean de) fils du comte *Jérôme de Moron*, chancelier de Milan, et l'un des plus grands politiques de son temps, mort subitement au camp devant Florence, en 1529, eut une partie des talens de son père. Il mérita l'évêché de Novare, puis celui de Modène, par son zèle et ses talens. Envoyé nonce en Allemagne l'an 1542, il engagea les princes de l'empire à souscrire à la convocation d'un Concile général. Le pape *Paul III*, charmé d'un tel succès, récompensa *Moron* par le chapeau de cardinal, et le nomma légat à Bologne, et président au concile indiqué à Trente. *Jules III* l'envoya en qualité de légat à la diète d'Augsbourg, où il soutint avec chaleur les intérêts de la cour de Rome. *Moron* s'y fit également aimer des Catholiques et des Protestans. La modération, l'équité qui formoient son caractère, étoient dignes d'un philosophe Chrétien. Il tonnoit contre l'hérésie, et il traitoit avec douceur les hérétiques. Ses ennemis lui firent un crime de cette modération. *Paul IV* le fit arrêter ; mais *Pie IV* son successeur prit hautement sa défense, et confondit la calomnie, en le nommant président du concile de Trente. Après la mort de ce pontife, *St. Charles Borromée* le crut digne de la tiare, et lui donna sa voix. Il en avoit déjà eu vingt-huit dans un autre con-

clave. *Grégoire XIII* l'envoya légat à Gênes, et ensuite en Allemagne. Ce fut au retour de cette dernière légation, qu'il couronna une vie illustre par une mort sainte. Il mourut à Rome, le 1^er^ décembre 1580, à 72 ans, avec la réputation d'un homme pénétrant, adroit, résolu, intrépide, zélé pour les intérêts de son diocèse et pour ceux de l'église. On a de lui : I. Des *Constitutions*, qu'il publia étant évêque de Novare. II. Les *Actes* des trois Synodes qu'il tint à Modène. III. Un *Discours* qu'il fit au concile de Trente en qualité de légat. IV. Plusieurs *Epîtres* aux cardinaux *Polus* et *Cortez*, à *Jove*, à *Fréder*, *Nausea*, etc. V. Il soigna l'édition des Œuvres de *St. Jérôme*, corrigée par *Erasme*. La *Vie* du cardinal *Moron* a été écrite exactement par *Jacobellus*, évêque de Foligny.

I. MOROSINI, très-ancienne maison de Venise, (en latin *Maurocenus*) a donné plusieurs doges à la république. *Dominique Morosini*, élu doge de Venise en 1148; *Marin Morosini*, élu en 1249, qui soumit Padoue à la république : et *Michel Morosini*, qui mourut en 1381, quatre mois après son élection, et après avoir soumis l'isle de Ténédos. Ces illustres républicains se rendirent également recommandables par l'esprit patriotique et par l'art de gouverner.

II. MOROSINI, (Pierre) célèbre cardinal, de la même famille que les précédens, fut un des plus habiles jurisconsultes de son temps. Il travailla à la compilation du 4^e^ livre des *Décrétales*, et mourut en 1424 à Gallicano.

III. MOROSINI, (Jean-François) cardinal, fut ambassadeur de la république de Venise, en Savoie, en Pologne, en Espagne, en France, et à la cour de Constantinople auprès du sultan *Amurat III*. Il mourut dans son évêché de Brescia, le 14 janvier 1596, à 59 ans.

IV. MOROSINI, (André) obtint les principales dignités de sa république, et mourut en 1618, à 60 ans. Chargé de continuer l'*Histoire de Venise* de *Paruta*, il la poussa jusqu'en 1615. Elle fut imprimée en 1623, in-folio; et réimprimée dans la Collection des Historiens de Venise, 1718 et années suivantes, dix vol. in-4.° Ses *Opuscula et Epistolæ*, 1625, in-8°, sont moins recherchées que son Histoire.

V. MOROSINI, (François) né à Venise en 1618, se signala sur une des galères Vénitiennes, dès l'âge de 20 ans, et remporta sur les Turcs des avantages continuels. Nommé commandant de la flotte en 1651, il prit sur eux un grand nombre de places et fut déclaré généralissime. Il défendit, en cette qualité, l'isle de Candie contre les Turcs. Il y soutint plus de 50 assauts, plus de 40 combats souterrains, et éventa les mines des assiégeans près de 500 fois. Les Turcs perdirent à ce siége plus de 120,000 hommes, et les Vénitiens plus de 30,000. En vain le grand visir tâcha de corrompre ce brave homme, en lui offrant de le faire prince de Valachie et de Moldavie; il méprisa ses offres. Enfin, obligé de se rendre, il capitula au bout de 28 mois, en 1669. Le grand visir, plein d'estime pour son courage, lui accorda tout ce qu'il

voulut. De retour à Venise, il fut d'abord très-bien reçu et ensuite arrêté par ordre du sénat; mais s'étant pleinement justifié, on lui procura la charge de *Procurateur de Saint-Marc*. Quelque temps après, la guerre s'étant renouvelée contre les Turcs, *Morosini* fut élu généralissime des Vénitiens pour la troisième fois, en 1684. Il s'empara de plusieurs isles sur les Turcs, remporta sur eux une victoire complète l'an 1687, près des Dardanelles; il s'empara de Corinthe, Misistra, Athènes, et de presque toute la Grèce. Tant de succès le firent élire doge en 1688, et généralissime pour la 4^e^ fois en 1693, quoique âgé de 75 ans. Il mit plusieurs fois en fuite la flotte des Turcs; mais il tomba malade de fatigue, et mourut à Napoli de Romanie le 6 janvier 1694, à 76 ans. Le sénat lui fit élever un superbe monument avec cette inscription : FRANCISCO MAUROCENO, PELOPONNESIACO. Le titre de *Péloponnésiaque* lui fut donné après ses victoires, en 1687. Ses concitoyens lui avoient fait dresser alors une statue avec cette inscription, qui disoit plus qu'un long panégyrique : FRANCISCO MAUROCENO, PELOPONNESIACO, ADHUC VIVENTI. Le pape *Alexandre III* l'honora dans le même temps, d'une épée et d'un casque qu'il reçut en cérémonie dans l'église de Saint-Marc, des mains du nonce. *Morosini* méritoit toutes ces distinctions, par son activité dans la guerre, et par ses qualités patriotiques dans la paix.

MOROTI, (Charles-Joseph) abbé de l'ordre de Cîteaux dans Turin, et depuis évêque de Saluces, a donné en latin *le Théâtre chronologique de l'ordre des Chartreux*, etc., Turin, 1681, in-folio.

MORPHÉE, premier ministre du Dieu du *Sommeil*, selon la Fable, excitoit à dormir, et présentoit les songes sous diverses figures. *Ovide* décrit ses fonctions dans le 11^e^ livre des *Métamorphoses;* et ce morceau a été imité en vers françois par le chevalier *Cogolin*. C'étoit, selon le poëte Latin, le plus habile de tous les Dieux pour prendre la démarche, le visage, l'air et la voix de ceux qu'il vouloit représenter. Il y en a plusieurs exemples dans les poëtes anciens. C'étoit lui qui touchoit d'une branche de pavot ceux qu'il vouloit endormir. Les poëtes Grecs et Latins le prennent souvent pour le Dieu du Sommeil.

MORT, (Jacques le) chimiste et médecin, né à Harlem en 1650, donna des leçons particulières sur la chimie, la pharmacie et la médecine à Leyde. En 1702, il y obtint une chaire de chimie qu'il remplit jusqu'en 1718, année de sa mort. Le célèbre *Boërhaave* le remplaça. On a de *le Mort* : I. *Chymia medico-physica*, Leyde, 1684, in-4.° II. *Pharmacia medico-physica*, 1688, in-12. III. *Fundamenta novo-antiqua theoriæ medicæ ad naturæ operas revocata*, 1700, in-12, etc. Ouvrages estimés de son temps; mais comme les opérations de la chimie sont perfectionnées, ils ne sont plus d'usage.

MORTEMART, *Voyez* ROCHECHOUART.

MORTIER, *Voy.* MARTIN, n.° XIII.

MORTIÈRE, *Voyez* MESCHINOT.

MORTIMER, (Roger de) seigneur Anglois, d'une belle figure et d'une naissance distinguée, plut infiniment à *Isabelle* de France, femme *d'Edouard II.* Après la mort tragique de ce prince, à laquelle *Mortimer* contribua beaucoup, il gouverna entièrement la reine, dont il étoit à la fois l'amant et le ministre. *Edouard III*, quoique élevé sur le trône par les crimes de sa mère, voyoit avec beaucoup de peine l'empire que cet indigne favori avoit sur lui et sur elle. La guerre d'Écosse, qui ne fut pas heureuse, fut l'écueil de sa faveur. Voulant maintenir sa fortune, et ne le pouvant que par la paix, *Mortimer* fit en 1328, un traité humiliant avec *Robert de Brus*, qui s'étoit fait élire roi d'Écosse. Il reconnut les droits de ce prince, et renonça aux prétentions que le roi d'Angleterre avoit sur ce royaume, se contentant d'une somme de trente mille marcs, que les Écossois devoient payer aux Anglois. Quoique le parlement eût ratifié le traité, toute la nation en murmura. Les comtes *de Kent*, *de Norfolck*, *de Lancastre*, princes du sang, s'unirent contre *Mortimer*. La foiblesse d'esprit du comte *de Kent*, fournit à ce ministre un moyen de se venger. Il lui persuada qu'*Édouard* son frère vivoit encore : le prince crédule forma le dessein de le rétablir. Ce fut un prétexte d'accusation. On vit l'oncle du roi condamné par les barons à perdre la tête, et ses grands biens confisqués au profit d'un fils de *Mortimer*. Tant de crimes ne pouvoient être longtemps impunis. *Edouard III* résolut de se défaire de ce monstre. Il vint à bout de le surprendre dans le château de Nottingham, où il étoit enfermé avec la reine *Isabelle*. Le parlement lui fit son procès, et le condamna à être pendu. La notoriété des faits suffit pour sa condamnation, sans examen de témoins, sans même entendre le coupable qui fut exécuté en 1330. Vingt ans après, en faveur du fils de *Mortimer*, on annulla cette sentence, comme illégale ; mais la postérité l'a confirmée. *Voyez* ÉDOUARD III, n.° VI ; *et* ISABELLE, n.° I.

MORTO, peintre de Feltro en Italie, florissoit dans le seizième siècle. Il est regardé comme le premier qui a excellé à peindre les grotesques, et sur-tout dans cette manière de clair-obscur qu'on appelle *égratignée*. Ayant pris le parti des armes, il fut tué à 45 ans, dans un combat qui se donna entre les Vénitiens et les Turcs.

I. MORTON *ou* MOORTON, (Jean) né dans le comté de Dorchester en Angleterre, se rendit si habile dans la jurisprudence, qu'il mérita d'être admis dans le conseil privé des rois *Henri VI* et *Edouard IV*. Cette place lui fraya la route à l'évêché d'Ely, et enfin à l'archevêché de Cantorbery. Il le méritoit par son zèle et la fidélité envers ses souverains. *Henri VII* le fit son chancelier, et lui obtint un chapeau de cardinal. Il mourut l'an 1500.

II. MORTON, (Thomas) né à Yorck en 1564, fut professeur au collége de *Saint-Jean* à Cambridge. Son mérite lui procura l'évêché de Chester en 1615,

puis celui de Litchfield et de Coventry en 1618, et enfin le siége de Durham en 1632. Il s'y fit estimer et chérir jusqu'à l'ouverture du parlement le 3 novembre 1640. La populace se souleva alors contre lui, et on lui donna des gardes pour le mettre à l'abri des violences et des insultes. Il conserva une santé constante jusqu'à l'âge de 95 ans, auquel il mourut, le 22 septembre 1659. On a de lui : *Apologia Catholica*, in-folio ; *De auctoritate Principum*, in-4° ; et divers autres ouvrages estimés des théologiens Anglois, mais peu connus hors de l'Angleterre.

MORVILLE, *Voyez* ARMENONVILLE.

I. MORVILLIERS, (Pierre de) fils de *Philippe* premier président du parlement de Paris, issu d'une famille noble de Picardie, fut fait chancelier en 1461. C'étoit un homme hardi et véhément. *Louis XI* l'envoya, en 1464, vers *Philippe* duc *de Bourgogne*. Le chancelier parla à ce prince et au comte *de Charolois* son fils, en termes si désobligeans, que le comte indigné ne put s'empêcher de dire à l'archevêque de Narbonne, que *le Roi s'en repentiroit*. En effet, ce fut la première étincelle de la guerre dite du *Bien public*. La paix faite, *Louis XI*, causant avec le comte, lui dit devant tout le monde, qu'*il n'avoit point eu de part à ce que ce fou de* Morvilliers *lui avoit dit mal-à-propos*. Le roi non-seulement désavoua le chancelier, mais il le destitua, pour donner au comte une satisfaction entière. *Morvilliers* se retira auprès du duc *de Guienne*, survécut long-temps à sa déposition, et ne mourut que vers la fin de 1476, ne laissant qu'une fille.

II. MORVILLIERS, (Jean de) né à Blois en 1507, du procureur du roi, n'étoit pas de la même famille que le précédent. Il fut d'abord lieutenant général de Bourges, doyen de la cathédrale de cette ville, puis conseiller au grand conseil, et en cette qualité l'un des juges du chancelier *Poyet*, en 1542. Ses talens l'ayant fait connoître, il fut envoyé ambassadeur à Venise, et s'y conduisit en homme plein d'adresse, de bon sens et de probité. De retour en France, il obtint l'évêché d'Orléans en 1552, et la place de garde des sceaux en 1568. Ses talens éclatèrent au concile de Trente, où l'on admira également son esprit et son zèle. Cet illustre prélat se démit de son évêché en 1574, et mourut à Tours, le 23 octobre 1577, à 70 ans. Les gens de lettres de toutes les nations célébrèrent sa mémoire, comme celle de leur bienfaiteur. C'étoit un grand homme d'état, quoique un peu inquiet. Il quitta les sceaux, et les reprit ensuite. Les *Guises* contribuèrent beaucoup à son élévation. Il fut le dernier mâle de sa famille.

I. MORUS, (Thomas) naquit à Londres vers 1473, d'un avocat consultant. La science et la vertu eurent beaucoup d'attraits pour lui, et il cultiva l'une et l'autre avec succès. A l'étude des langues mortes il joignit celle des langues vivantes, et les différentes connoissances qui peuvent orner l'esprit. *Henri VIII*, roi d'Angleterre, se servit de lui dans plusieurs ambassades. La sagacité et les talens de *Morus*

brillèrent sur-tout dans les conférences pour la paix de Cambrai, en 1529. La charge de grand chancelier d'Angleterre fut la récompense de son zèle pour le service de son maître. (*Voyez* HOLBEN.) *Morus* remplit cette place de manière à ne pas faire regretter son prédécesseur. *Wolsey* n'avoit montré que de la fierté et de la hauteur; le nouveau chancelier, au contraire, accueillit tout le monde avec bonté. Exact dans l'administration de la justice, il terminoit les affaires sur-le-champ. Son intégrité ne faisoit acception de personne, et son désintéressement lui faisoit rejeter tous les dons. Ses enfans se plaignoient quelquefois de ce qu'il ne profitoit pas de son élévation pour leur avancement. *Mes enfans*, leur répondit-il, *laissez-moi rendre la justice à tout le monde : votre gloire et mon salut en dépendent. Mais ne craignez rien; vous aurez toujours le meilleur partage : la bénédiction de Dieu et celle des hommes.* En effet, lorsqu'il quitta la charge de chancelier, il ne lui resta que son patrimoine, quelques terres de peu de revenu que le roi lui avoit données, et environ cent livres sterling en espèces. Les sceaux ne demeurèrent entre ses mains que deux ans et demi. *Henri VIII*, amoureux d'*Anne de Boulen*, rompit les liens qui le tenoient à l'Eglise Romaine. *Morus* fut obligé de se démettre en 1531. On employa toutes sortes de moyens pour lui arracher le serment de *Suprématie*, que le roi exigeoit de tous ses sujets. Mais il n'étoit pas homme à user de détours pour mettre ses jours en sureté, lui qui disoit des Casuistes; *que leur art n'étoit point de préserver les hommes du péché, mais de leur apprendre comment ils pouvoient approcher du péché sans pécher.* La douceur n'ayant pu d'abord le toucher, on eut recours à la violence : on le mit en prison : on lui enleva ses livres, sa seule consolation au milieu des horreurs dont il étoit environné. Ses amis tâchèrent de le gagner, en lui représentant « qu'il ne devoit point être d'une autre opinion que le Grand – Conseil d'Angleterre. « *J'ai pour moi toute l'Eglise*, répondit-il, *qui est le Grand-Conseil des Chrétiens...* Sa femme le conjura d'obéir au roi, et de conserver sa vie pour la consolation et le soutien de ses enfans : *Combien d'années*, lui dit-il, *pensez-vous que je puisse encore vivre ? — Plus de vingt ans*, répondit-elle. — *Ah! ma femme*, lui dit-il, *veux-tu donc que j'échange l'Eternité avec vingt ans ?* Il employa en prières le temps qui se passa entre sa condamnation et sa mort. La veille de l'exécution, il écrivit à sa fille *Marguerite* avec du charbon et sur du papier qu'il avoit surpris, pour lui mander que « bientôt il ne seroit plus à charge à personne; qu'il brûloit d'envie de voir son Dieu, et de mourir le lendemain qui étoit l'octave du Prince des Apôtres et la fête de la translation de *Saint-Thomas* de Cantorbery jour de grande consolation pour lui.» Il parloit ainsi, parce qu'il mouroit pour la défense de la primauté de *St. Pierre*, et que toute sa vie il avoit eu une dévotion particulière à *St. Thomas* son patron. *Henri VIII* le voyant inébranlable, lui fit trancher la tête, le 6 juillet 1535, à l'âge d'environ 62 ans. Sa mort fut celle d'un martyr. Il avoit vécu à la

jour sans orgueil ; il mourut sur l'échafaud sans foiblesse. L'Histoire a conservé quelques traits qui peignent bien son caractère vertueux et austère, mais manquant quelquefois de dignité. Un grand seigneur lui ayant envoyé deux flacons d'argent d'un grand prix, pour se le rendre favorable dans un procès fort important ; le magistrat les fit remplir du meilleur vin de sa cave et les renvoya à celui de qui ils venoient. *Vous assurerez votre maître*, dit-il au domestique qui les avoit apportés, *que tout le vin de ma cave est à son service.* — La veille du jour qui devoit décider de son sort, on vint pour le raser. *J'ai*, dit-il à son barbier, *un grand différend avec le Roi. Il s'agit de savoir s'il aura ma tête, ou si elle me restera. Je n'y veux rien faire, qu'elle ne soit bien à moi.* — Il répondit à celui qui vint lui dire, que « le Roi avoit modéré l'arrêt de mort rendu contre lui, à la peine d'être seulement décapité: » *Je prie Dieu de préserver tous mes amis d'une semblable clémence !* — Au pied de l'échafaud où il devoit être exécuté, il dit à un des assistans : *Aidez-moi à monter, car il n'y a pas d'apparence que vous m'aidiez à descendre.* — Lorsqu'il eut mis la tête sur le billot pour recevoir le coup mortel, il s'apperçut que sa barbe étoit engagée sous son menton, il la dégagea, et dit à l'exécuteur : *Ma barbe n'a point commis de trahison, il n'est pas juste qu'elle soit coupée.* — *Thomas Morus* étoit d'un tempérament flegmatique ; il avoit l'air riant et l'abord facile. Il vécut toujours avec beaucoup de frugalité. Son zèle pour la religion Catholique étoit extrême, et les Luthériens lui reprochèrent d'avoir fait punir de mort ceux qui favorisoient leurs opinions. On a de lui : I. Un livre plein de bonnes vues, dont quelques-unes sont inexécutables, intitulé *Utopia*, Glasgow, 1750, in-8° ; et Oxford, 1663, in-8.° Il a été traduit en françois par *Gueudeville*, in-12, Leyde, 1715, et Amsterdam, 1730. Cet ouvrage contient le plan d'une république, à l'imitation de celle de *Platon ;* mais il n'est pas écrit du style éloquent du philosophe Grec. Il voudroit établir un partage absolument égal de biens entre tous les citoyens : idée chimérique ! Il prêche un amour de la paix et un mépris de l'or, qui exposeroit à des injustices continuelles de la part d'un voisin puissant et ambitieux. Il voudroit que les fiancés se vissent tout nus avant de se marier ; et enfin que lorsqu'un malade est désespéré, il se donnât ou se fît donner la mort. « Son système politique, quoique bon en certaines choses, (dit *Niceron*, qui ne regarde l'*Utopie* que comme une débauche d'esprit,) est cependant répréhensible dans d'autres, et impossible dans la pratique. » Le vertueux *Morus* jugeant les hommes d'après lui-même, n'avoit pas assez calculé les efforts irrésistibles des passions humaines, qui ne permettent pas de gouverner les peuples comme une colonie de sages, uniquement occupés de faire le bien et d'éloigner le mal. II. L'*Histoire de Richard III*, roi d'Angleterre. III. Celle d'*Edouard V.* IV. Une *Version* latine de trois *Dialogues de Lucien.* V. Une *Réponse* très-vive à *Luther.* VI. Un Dialogue intitulé : *Quòd mors pro Fide fugienda non sit.* VII. Des *Lettres.*

VIII. Des *Epigrammes*. Ces différens ouvrages sont en latin, et ont été recueillis en 1566, in-folio, à Louvain.... *Voyez* sa *VIE* en anglois, par *Thomas Morus*, prêtre, son arrière-petit-fils, mort à Rome en 1625, publiée à Londres, 1627, in-4°, ou 1626, in-8°, *et* un *PORTRAIT* de son *Corps*, de son *Ame* et de son *Esprit*, dans une Lettre d'*Erasme* à *Hutten*, du vingt-un juillet 1519.

II. MORUS, (Alexandre) né à Castres en 1616, d'un père Écossois, et principal du collége que les Calvinistes avoient en cette ville, fut envoyé à Genève, où il remplit les chaires de grec, de théologie, et la fonction de ministre. Sa passion pour les femmes, et sa conduite peu régulière, lui suscitèrent un grand nombre d'ennemis. *Saumaise*, instruit de leur soulèvement, l'appela en Hollande, où il fut nommé professeur de théologie à Middelbourg, puis d'histoire à Amsterdam. Il remplit ces places en habile homme, et fit l'an 1655, un voyage assez long en Italie. C'est durant ce voyage qu'il publia un beau *Poëme* sur la défaite de la flotte Turque par les Vénitiens : cet ouvrage lui valut une chaîne d'or, dont la république de Venise lui fit présent. Dégoûté de la Hollande, il vint exercer le ministère à Charenton. Ses Sermons attirèrent la foule, moins par leur éloquence que par les allusions satiriques et les bons mots dont il les semoit. Ce genre de style réussit dans sa bouche, parce qu'il lui étoit naturel, et rendit ridicules ceux qui voulurent l'imiter. L'impétuosité de son imagination lui procura de nouvelles querelles, sur-tout avec *Daillé*, qui le mit en poudre. Cet homme singulier mourut à Paris dans la maison de la duchesse *de Rohan*, le vingt septembre 1670, à 54 ans, sans avoir été marié. On a de lui : I. Divers *Traités* de controverse. II. De belles *Harangues* et des *Poëmes* en latin. III. Une réponse à *Milton*, intitulée : *Alexandri Mori Fides publica*, in-8.° *Milton* l'a cruellement déchiré dans ses écrits. Ce que l'on a imprimé des *Sermons* de *Morus* ne répond point à la réputation qu'il s'étoit acquise en ce genre.

III. MORUS, (Marguerite) fille du chancelier, professa hautement la foi orthodoxe en Angleterre, et n'oublia rien pour avoir la liberté de consoler son père dans sa prison. On dit que, pour l'obtenir, elle fit tomber entre les mains du concierge une lettre qu'elle feignit d'écrire à l'illustre captif pour lui persuader de consentir aux volontés du roi ; mais dès qu'elle fut dans la prison, elle lui conseilla de soutenir avec constance les intérêts de l'Église. Ce grand homme ayant eu la tête tranchée, elle la racheta de l'exécuteur de la justice, et la conserva précieusement. Cette fille infortunée chercha dans les lettres un soulagement à sa douleur. Elle possédoit les langues et la littérature, et elle a laissé divers ouvrages.

IV. MORUS *ou* MORE, (Henri) né en 1614, à Grantham dans le comté de Lincoln en Angleterre, passa sa vie studieuse à Cambridge, dans le collége de Christ, où il avoit été agrégé. Il refusa plusieurs bénéfices et même des évêchés, et mourut en 1687, à 73 ans. On a de lui, divers Ecrits philoso-

phiques et théologiques, Londres, 1675, in-folio. — Il y a eu plusieurs autres savans du nom de *Morus*. *Voy.* FLAMSTEED.

MORZILLO, *Voy.* FOX-MORZILLO.

MOSCHION; c'est le nom de quatre auteurs, cités par *Galien*, *Soranus*, *Pline* et *Plutarque*. On ne sait duquel sont les Vers qui se trouvent dans les *Poëtes Grecs* de *Plantin*, 1568, in-8.° On n'est pas moins incertain sur le livre *De Muliebribus affectibus*. C. *Gesner* y a joint des Scolies; et *Gaspard Wolphius*, son disciple, le fit paroître en grec, à Basle, 1566, in-4.° *Israël Spachius* l'a donné en grec et en latin, dans *Cinœdiorum Libri*, Strasbourg, 1597, in-folio.

MOSCHOPULUS, (Emmanuel) nom de deux écrivains Grecs. Le premier, natif de Candie, dans le 14^e^ siècle, a laissé un livre, intitulé : *Question de Grammaire*, 1545, in-4.° Le second, neveu du premier, passa en Italie vers 1455, lors de la prise de Constantinople; et composa un *Lexicon Grec* ou *Recueil de mots Attiques*, 1545, in-4.°

I. MOSCHUS, poëte bucolique Grec, vivoit du temps de *Ptolomée-Philadelphe*, aussi bien que *Théocrite* et *Bion*. Il nous reste de lui quelques *Poésies* pleines de goût et de délicatesse, qui ont été imprimées avec celles de *Bion*, 1680, in-12, à cause du rapport de leur matière et de leur caractère. *Perrault*, qui, comme on le sait, n'étoit pas admirateur des anciens, dit cependant que l'Idylle de *Moschus*, intitulée l'*Amour fugitif*, « est une des plus agréables poésies qui se soient jamais faites, et qu'elle ne se ressent point de son antiquité. » On estime l'édition de ce poëte, donnée par *Daniel Heinsius*, accompagnée des Poésies de *Théocrite*, de *Bion* et de *Simmius*, augmentée des notes de divers commentateurs, et imprimée chez *Commelin*, in-4°, 1604; et celle faite avec *Bion*, à Oxford, 1748, in-8.°

II. MOSCHUS, (Jean) pieux solitaire et prêtre du monastère de *Saint-Théodose* à Jérusalem, visita les monastères d'Orient et d'Égypte, et alla à Rome avec *Sophrone*, son disciple. Il dédia à ce vertueux compagnon de ses voyages, un ouvrage célèbre, intitulé : *Le Pré spirituel*. On y trouve la vie, les actions, les sentences et les miracles des moines de différens pays. Le style en est simple et négligé, en grec. Il a été inséré dans les *Vies des Pères* de Rosweyde, seulement en latin. Le P. *Fronton-du-Duc* l'a donné en grec, l'an 1624, mais avec des lacunes, qui ont été remplies par *Cotelier* dans ses *Monumens de l'Eglise Grecque*, tome II. *Arnaud d'Andilly* en a donné une traduction françoise. Il a omis, dans sa traduction, beaucoup de passages de l'original. *Moschus* mourut en 619, selon la plus commune opinion; d'autres disent en 630.

MOSELLAN, (Pierre) savant grammairien, étoit fils d'un vigneron de Protog, près de Coblentz, et fut l'un des principaux ornemens de l'université de Leipzig, où il mourut, le 19 avril 1524. On a de lui, divers *Ouvrages de Grammaire*, et des *Notes* sur des Auteurs latins.

MOSEOSO D'ALVARADO, (Louis) officier Espagnol, accompagna *François Pizarro* dans la conquête du Pérou, puis *Ferdinand Soto* dans son voyage de Floride. Il succéda à ce dernier, l'an 1542, dans la charge de général de la Floride. *Moseoso*, voyant les troupes rebutées de toutes les fatigues et périls qu'elles avoient essuyés sous *Soto*, n'osa pousser plus loin ses conquêtes. Il prit le parti de revenir à Passico, ville de la Nouvelle-Espagne, avec trois cent onze soldats, du nombre de six cents que son prédécesseur avoit amenés d'Espagne; et passa ensuite au Mexique, où il servit le vice-roi de ses conseils et de son épée.

MOSER, (N.) publiciste Allemand, a été renommé par des écrits savans et utiles. Il est mort à Stutgard en 1785, et sa perte y a excité les plus vifs regrets.

MOSÉS MENDELSSOHN, c'est-à-dire, *Moyse* fils de *Mendel*, Juif de Berlin, mort dans cette ville en 1785, à 57 ans, étoit né à Dessau en 1729. Ayant mêlé l'étude au commerce, il devint un des plus célèbres écrivains d'Allemagne. En 1755, il débuta par un écrit, intitulé : *Jérusalem*, rempli de propositions hardies et condamnables. Il prétend que les Juifs ont une loi et non une religion révélée; que des dogmes ne peuvent pas être révélés; et que la seule doctrine de sa nation est la religion naturelle. Il se fit beaucoup plus d'honneur par son *Phédon*, ou *Entretien sur la spiritualité et l'immortalité de l'Ame*, traduit en françois, Paris, 1773, in-8°, dans lequel ce grand principe, fondement de toute morale, est développé avec la sagacité d'un philosophe éclairé, et les charmes d'un écrivain élégant. Ce bon ouvrage le fit appeler par quelques journalistes *le Socrate des Juifs*; mais il n'avoit pas le courage du philosophe Grec. Timide et même pusillanime, comme le sont trop souvent les spéculatifs, il servit foiblement sa nation dont il auroit pu devenir le bienfaiteur, en la réformant. La souplesse de son caractère doux, modeste, officieux, lui concilioit également le suffrage des superstitieux et des incrédules. Il ne put jamais parvenir cependant à être admis ni dans l'académie de Berlin, ni dans les entretiens du roi de Prusse. Il avoit cependant remporté, en 1764, le prix proposé par la première, sur cette question : « Les vérités métaphysiques et morales sont-elles susceptibles du même degré de certitude et d'évidence que les vérités mathématiques; et dans le cas qu'elles ne le soient pas, quelle espèce et quel degré d'évidence et de certitude peut-on leur assigner. » La nation Juive lui accorda, après sa mort, les honneurs qu'elle rend ordinairement à son premier rabbin. On ne le porta au tombeau que vingt-quatre heures après qu'il eut expiré, contre l'usage imprudent des Juifs, qui enterrent leurs morts avant le coucher du soleil. *Mendelssohn* étoit d'une famille honnête, mais pauvre. Il entra très-jeune dans un comptoir de sa nation, et s'y fit également estimer par sa capacité et par son intégrité. Mais la philosophie et la littérature furent bientôt ses principales occupations. Le fameux *Lessing* lui donna des conseils qui le firent marcher d'un

pas plus rapide dans la carrière des lettres, sans le détourner des occupations nécessaires à sa subsistance. *Mendelsshon* conserva pour lui, même après sa mort, la plus tendre amitié et la plus vive reconnoissance. Malgré le régime le plus rigoureux, il lui survécut peu d'années, parce que ses méditations, poussées trop loin, minèrent insensiblement une machine aussi foible et aussi mal construite que celle qui logeoit son ame. On a encore de lui : I. *Œuvres Philosophiques*, 2 vol., Berlin, 1771. II. *Lettre à Lavater à Zurich*, ibid, 1770. III. *Commentaire sur l'Ecclésiaste*. IV. *Traduction* du premier livre de l'Ancien Testament. V. *Lettres sur les Sensations*. VI. *Traité du Sublime et du Naïf dans les belles-lettres*, traduit par *Bruyset*, dans le Journal étranger de septembre, 1762.

MOSES MICOSTI, célèbre rabbin Espagnol du 14^e^ siècle, est un de ceux qui a écrit le plus judicieusement sur les commandemens de la Loi judaïque. On a de lui, un savant ouvrage, intitulé : *Sepher Mitsevoth gadol*, c'est-à-dire, *le grand Livre des préceptes*, Venise, 1747, vol. in-folio.

MOSHEIM, (Jean-Laurent) célèbre littérateur, théologien et prédicateur Allemand, de l'ancienne famille des barons de *Mosheim*, naquit à Lubeck, le six octobre 1694. Il s'appliqua d'abord à la poésie. Dans un âge plus avancé il ne fit plus de vers, mais il sut embellir des fleurs de la littérature les sciences qu'il cultiva. Il étoit également propre à remplir les chaires des langues grecque et latine, et celles d'éloquence, de philosophie et de théologie. Il reçut invitations sur invitations de différentes universités ; mais celle de Helmstadt eut, la première, le bonheur de l'avoir pour professeur de théologie. Il occupe une place distinguée parmi les meilleurs interprètes Protestans, de même que parmi ceux qui ont traité le dogme et la morale. Il mourut en 1755, à 61 ans, à Gottingue, chancelier de l'université. A un amour extrême pour la vérité, à une douceur vraiment chrétienne, à un grand fonds d'humanité et de modestie, *Mosheim* joignoit une mémoire heureuse, un jugement exact, une diction aisée, un esprit méthodique. On a de lui : I. De savantes *Notes* sur *Cudworth ;* et des *Versions* latines de deux de ses ouvrages. Ses remarques prouvent que sa philosophie étoit judicieuse et profonde. (*Voyez* CUDWORTH.) II. Une *Histoire Ecclésiastique*, Helmstadt, in-4°, 1764, sous le titre d'*Institutiones Historiæ Ecclesiasticæ*, très-estimée par les Luthériens, et traduite en françois, en six vol. in-8°, Maestricht, 1776. Cet ouvrage dont la critique n'est pas toujours exacte, prouve cependant une grande connoissance des langues originales, et des lumières peu communes en histoire et en politique. De tous les historiens ecclésiastiques Protestans, c'est peut-être le plus modéré, quoiqu'on sente très-bien qu'il penche pour sa communion, et qu'il cherche trop à trouver dans les pratiques du Paganisme l'origine des cérémonies catholiques. La Traduction françoise a été faite sur celle que *Maclaine* en avoit faite en anglois, avec des notes curieuses, et pas toujours impartiales. III. Des *Sermons* en

allemand, qui l'ont fait nommer par les Protestans *le Bourdaloue d'Allemagne*. Il donna au style de la chaire un tour original, inconnu jusqu'à lui en Allemagne. Mais on prétend que plusieurs orateurs de cette nation ont eu encore plus d'éloquence que lui. IV. *Dissertationes sacræ*, Lipsiæ, in-4°, 1733, qui lui ont mérité un rang parmi les bons interprètes Protestans. V. *Historia Mich. Serveti*, à Helmstadt, 1728, in-4°; curieuse.

MOSTANDGED, calife de la race des Abassides, succéda à son père *Moqtafi*, l'an 1160 de Jésus-Christ. Son frère sut gagner ses femmes, qui devoient le poignarder; mais *Mostandged* ayant été averti, fit emprisonner son frère et sa mère qui étoient de la conspiration, et jeta ses femmes dans le Tigre. Sévère observateur de la justice, il refusa deux mille écus d'or pour la délivrance d'un calomniateur, en offrant dix mille à celui qui lui remettroit cet homme pervers. Il mourut en 1170, âgé de cinquante-six ans.

MOTAMED BILLAH, l'un des califes, commença à régner en 892, et mourut en 902. Ce fut sous son califat que naquit la secte des *Karmates*, dont le chef affectoit une grande sainteté, et menoit une vie fort austère. Il se fit un puissant parti, nomma douze apôtres pour le gouverner, prit le titre de prince, et imposa à ses disciples un *dinar* par tête. Le gouverneur de la province le fit mettre en prison, d'où une jeune fille qui étoit au service du gouverneur, le fit sauver secrétement. Le bruit de sa disparition s'étant répandu, les sectateurs de cet imposteur firent accroire au peuple, que Dieu l'avoit enlevé au ciel.

MOTASSEM, frère de *Mamoun*, lui succéda au califat, l'an 842 de Jésus-Christ. On surnomma ce prince le HUITAINIER, parce que le nombre *huit* se rencontre dans presque toutes les circonstances de sa vie. Il naquit le 8e mois de l'année. Il fut le huitième de sa race, et le huitième calife Abasside. Il monta sur le trône l'an de l'*hégire* 418. Il alla huit fois commander en personne ses armées. Il régna huit ans, huit mois et huit jours. Il mourut âgé de 48 ans. Il eut huit enfans mâles et autant de filles. Il laissa enfin dans l'épargne huit millions d'or et d'argent. (*Voyez l'Histoire des Arabes*, par M. *de Marigny*.)

MOTHADET BILLAH, calife, monta sur le trône en 902, et mourut en 908. Ce fut un prince sevère et juste. Un soldat ayant volé quelques grappes de raisins, il punit le soldat et son capitaine. Voulant emprunter une somme d'argent d'un homme fort riche, *Mothadet* lui dit: *Quelle sureté demandez-vous? DIEU*, lui répondit cet homme, *vous a confié le gouvernement de ses terres et de ses serviteurs; vous vous en êtes montré digne par votre sage administration. Pourquoi aurois-je besoin de sureté pour vous confier mon argent?* Ces paroles attendrirent le calife, qui répliqua à cet homme généreux: *Je ne toucherai pas une drachme de votre argent; mais, si dans la suite vous étiez dans le besoin, tous les revenus de l'empire sont à votre disposition.*

MOTHE-HOUDANCOURT, (Philippe de la) duc de

de Cardone, porta les armes de bonne heure. Après s'être signalé par son courage et par sa prudence en divers siéges et combats, il commanda l'armée Françoise en Catalogne, l'an 1641, défit les Espagnols devant Tarragone, leur prit différentes places, et remporta sur eux trois victoires. Le bâton de maréchal de France, et la dignité de vice-roi en Catalogne, furent la récompense de ses succès. La gloire de ses armes se soutint en 1642 et 1643; mais elle baissa en 1644. N'ayant pas eu le courage de profiter de l'occasion que la fortune lui offrit en Catalogne, de prendre le roi d'Espagne à la chasse, et de l'envoyer prisonnier en France, il frustra sa patrie du service le plus signalé. La crainte d'offenser la régente, lui fit manquer un si beau coup. Avec plus de fermeté et de jugement, il auroit senti que toute la France lui auroit servi de bouclier contre le ressentiment de la reine-mère. Cette princesse auroit été obligée d'ailleurs de cacher son mécontentement, pour ne pas laisser soupçonner qu'elle avoit plus de tendresse pour son frère que pour son fils. Cette faute fut suivie de la perte d'une bataille devant Lérida, et de la levée du siége de Tarragone. L'envie profita de ses malheurs pour le perdre auprès du roi. Il fut renfermé à Lyon, dans le château de Pierre-Scize, et n'en sortit qu'en 1648. La cour lui rendit enfin justice, et le nomma une seconde fois vice-roi de Catalogne, en 1651. Il se signala l'année d'après dans Barcelone, qu'il défendit pendant cinq mois contre les meilleures troupes des ennemis. La France perdit ce général, le 24 mars 1653, dans la 50e année de son âge. « Le maréchal *de la Mothe*, dit le cardinal *de Retz*, avoit beaucoup de cœur. Il étoit capitaine de la seconde classe; il n'étoit pas homme de bon sens. Il avoit assez de douceur et de facilité dans la vie civile. Il étoit très-utile dans un parti, parce qu'il y étoit très-commode. » Il ne laissa de sa femme *Louise de Prie* que des filles : l'une fut duchesse d'Aumont; la seconde, duchesse de Ventadour, gouvernante de *Louis XV* et de ses enfans, mourut en 1744, à 93 ans; la troisième fut duchesse de la Ferté-Sénecterre. Mais il avoit un frère qui a continué sa postérité. De ces trois filles, la duchesse *de Ventadour* fut la plus célèbre, par son esprit, par ses vertus et par les qualités nécessaire à sa place.

I. MOTHE-LE-VAYER, (François de la) né à Paris en 1588, se consacra à la robe, et fut pendant long-temps substitut du procureur général du parlement, charge qu'il avoit hérité de son père. Il s'en défit ensuite, pour ne vivre plus qu'avec ses livres. Lorsque *Louis XIV* fut en âge d'avoir un précepteur, on jeta les yeux sur lui; mais la reine ne voulant pas d'un homme marié, il exerça cet emploi auprès du duc *d'Orléans*, frère unique du roi. L'académie Françoise lui ouvrit ses portes en 1639, et le perdit en 1672, à 85 ans. Après la mort de son fils, il s'étoit remarié à 78 ans, et avoit épousé Mlle *de la Haye*, âgée de 40 ans, fille de notre Ambassadeur à Constantinople. Les relations des pays éloignés, dit *Chevreau*, étoient l'un des amusemens de *la Mothe-le-Vayer*. Comme il avoit la mort sur les

lèvres, *Bernier* son ami vint le voir. *Eh bien!* lui dit-il, *quelles nouvelles avez-vous du Grand Mogol?* Ce furent presque ses dernières paroles. Cet académicien étoit un homme d'une conduite réglée, semblable aux anciens Sages par ses opinions et par ses mœurs. Sa physionomie et sa façon de s'habiller l'annonçoient pour un esprit qui ne pensoit ni n'agissoit comme le vulgaire. L'étude étoit sa seule passion. Plaisirs, affaires, il renonçoit à tout pour se livrer aux sciences. A la cour il fut modeste. *Je ressemble ici*, disoit-il, *à la* Christophoriane, *qui se tient d'autant plus petite, qu'elle est dans un lieu plus élevé.* Il embrassa toutes les connoissances humaines, l'ancien, le moderne, le sacré, le profane, mais presque sans confusion. Il avoit beaucoup lu et beaucoup retenu, et il a fait usage de tout ce qu'il savoit. *Balzac* disoit de lui; « il vit, en faisant le dégât dans les bons livres. » Il s'attacha surtout à la morale, et à la connoissance du génie, du caractère, des mœurs et des coutumes des différentes nations. La contrariété des opinions des peuples divers qu'il étudia, le jeta dans le doute. « Je ne puis dissimuler, dit l'abbé *d'Olivet*, que la doctrine répandue dans les écrits de ce savant homme, paroît tendre au Pyrrhonisme; mais aussi rendons-lui cette justice, qu'il prend toutes sortes de précautions, dans une infinité d'endroits, pour faire bien sentir qu'il ne confond nullement, et qu'on ne doit nullement confondre la nature des connoissances humaines, dont il nie l'évidence, avec la nature des vérités révélées, dont il reconnoît la certitude. Peut-on, comme il le prétend, tenir en même temps pour douteux les objets de la raison, ou des sens; et pour certains, les objets de la foi? Si ce n'est là une contradiction formelle, c'est du moins un étrange paradoxe. Mais je ne laisse pas de dire, qu'en parlant d'un Pyrrhonien de ce caractère, il est juste d'observer, et pour son honneur, et pour l'édification publique, qu'il n'a donné ou cru donner nulle atteinte à la Religion: justice due sur-tout à M. *la Mothe-le-Vayer*, dont les glorieux emplois nous parlent en sa faveur, et qui, comme *Bayle* lui-même l'a dit, étoit un homme d'une conduite réglée, et semblable à celle des anciens Sages: un vrai philosophe dans ses mœurs. Au milieu de sa nombreuse bibliothèque, où il pouvoit bien dire avec le bon *Chrysale* de *Molière;*

> Raisonner est l'emploi de toute ma maison,
> Et le raisonnement en bannit la raison;

il se voyoit entouré des livres écrits en divers siècles, en diverses langues, dont l'un disoit *blanc*, l'autre *noir*. Frappé d'y trouver cette multiplicité, cette contrariété d'opinions sur tous les points que Dieu a livrés à la dispute des hommes, il en vint à conclure, que la *Sceptique* étoit de toutes les philosophies, la plus sensée. Heureux ceux qui, comme lui, ne chancellent que dans les routes de l'histoire et de la physique! » Car c'est là vraisemblablement qu'il borna son pyrrhonisme, ainsi que l'insinue l'abbé *d'Olivet*. « Comme humainement parlant, dit-il, tout est problématique dans les sciences, et

dans la physique principalement, tout doit y être exposé aux doutes de la philosophie sceptique, n'y ayant que la véritable science du ciel, qui nous est venue par la révélation divine, qui puisse donner à nos esprits un solide contentement avec une satisfaction entière. » Ce passage prouve que la religion étoit à ses yeux la fin des doutes et la source des véritables plaisirs de l'esprit. *La Mothe* passant dans la galerie du Louvre, entendit quelqu'un dire, en le montrant : *Voilà un homme sans religion ;* il lui répondit avec douceur : « Mon ami, j'ai tant de religion que je vous pardonne en pouvant vous faire punir. » On a recueilli ses *Ouvrages* en 1662, 2 vol. in-fol. ; en 1684, 15 vol. in-12 ; et à Dresde, 1772, 14 vol. in-8.° Ils prouvent que l'auteur avoit plus de savoir que d'imagination, et plus de jugement que de goût. Son *Traité de la vertu des Païens* a été réfuté par le docteur *Arnauld*, dans son ouvrage de la *Nécessité de la Foi en Jésus-Christ*. Celui de *la Mothe* ne se vendoit pas, et son libraire lui en faisoit des reproches : « Ne soyez point en peine, lui dit *la Mothe*, je sais un secret pour le faire vendre. » En effet, il alla solliciter l'autorité de défendre la lecture de son écrit ; à peine la défense fut-elle connue, que chacun eut envie de le lire, et l'édition fut épuisée. Parmi les Œuvres de ce philosophe, on ne trouve ni les *Dialogues faits à l'imitation des Anciens*, sous le nom d'*Oratius Tubero*, imprimés à Francfort sous la fausse date de 1606, deux tomes ordinairement en 1 vol. in-4° ; et 1716, 2 vol. in-12... ni l'*Hexameron rustique*, in-12. Ces deux ouvrages sont de lui, et on les recherche, sur-tout le premier, quoique les sujets qu'il y a traités ne soient pas approfondis, et que le titre de quelques-uns soit frivole, comme celui-ci : *Des rares et éminentes qualités des Anes de ce temps*. La *Traduction* de *Florus* qu'on a sous le nom de *la Mothe-le-Vayer*, est d'un de ses fils, ami de *Boileau*, mort en 1664, à 35 ans. On a donné, in-12, *l'Esprit de la Mothe-le-Vayer*, où l'on a fait entrer tout ce que cet auteur a dit de mieux dans ses différens ouvrages. Ce recueil seroit plus intéressant, si *la Mothe-le-Vayer* avoit su aussi bien écrire que penser. Il avoit imité la manière de *Plutarque* ; mais le philosophe Grec avoit un style bien plus agréable... *Voyez* MARÊTS, n.° II.

II. MOTHE-LE-VAYER DE BOUTIGNI, (François de la) de la même famille, maître des requêtes, mourut intendant de Soissons en 1685. On a de lui : I. Une *Dissertation sur l'autorité des Rois, en matière de Régale*. Elle fut imprimée en 1700, sous le nom de *Talon*, avec ce titre : *Traité de l'autorité des Rois, touchant l'administration de la Justice*, et réimprimé sous son nom, 1753, in-12. II. Un *Traité de l'autorité des Rois, touchant l'âge nécessaire à la profession Religieuse*, 1669, in-12. III. La Tragédie du *Grand Sélim*, in-4.° IV. Le Roman de *Thersis et Zélie*, réimprimé à Paris, en 1774, en 3 vol. in-8.° Ce roman est estimé. On y trouve de la morale sans pédantisme, et cette philosophie douce qui instruit en amusant. Les caractères y sont variés, et l'intérêt y marche à côté du sentiment. Les amours

de *Tharsis et Zélie* ne sont, pour ainsi dire, que le cadre de la peinture de différentes passions.

III. MOTHE-LE-VAYER, (Jean-François de la) de la même famille, maître des requêtes, mort en 1764, est auteur d'un *Essai sur la possibilité d'un Droit unique*, 1764, in-12.

MOTHE-PIQUET, (N. la) lieutenant général des armées navales, mort à Brest le 10 juin 1791, âgé de 71 ans, en avoit passé 56 dans le service de la marine, où il s'éleva, par son courage et ses talens, aux premiers grades. Parmi un grand nombre d'actions valeureuses dont il fut auteur, on a sur-tout distingué celle du Fort-Royal. Il avoit mouillé dans cette rade, après un combat qui avoit désemparé tous ses vaisseaux; l'*Annibal*, qu'il montoit, étoit à peine réparé, lorsqu'un convoi françois entrant dans la rade, fut attaqué par une escadre de quatorze vaisseaux anglois. Ce convoi, essentiel au succès de la guerre, alloit être pris; *La Mothe-Piquet*, avec son seul vaisseau, vole au secours du convoi, combat l'escadre, la disperse, et ne rentre au port qu'après que tous les navires françois sont en sureté. — On a mis au bas de son portrait ces vers mérités:

Marin, dès ta première aurore,
Guerrier, cher même à tes rivaux,
La France sait ce que tu vaux,
Et l'Angleterre mieux encore.

MOTHE-GUYON, *Voyez* GUYON, n.° II.

MOTHE, *Voy.* GROSTESTE.

MOTIN, (Pierre) poëte François, étoit de Bourges. Il a laissé quelques *Pièces*, que l'on trouve dans les Recueils de son temps, et qui n'ont pas fait fortune. Ce poëte froid et glacé mourut vers 1615; et non en 1640, comme le marque le continuateur de *Ladvocat*.

MOTTE, (la) *Voyez* HOUDARD *et* FÉNÉLON.

MOTTE D'ORLÉANS, *Voyez* ORLÉANS *de la Motte*.

MOTTE-MESSEMÉ, *Voyez* POULCHRE.

MOTTEVILLE, (Françoise Bertaud dame de) fille d'un gentilhomme ordinaire de la chambre du roi, et nièce du célèbre *Bertaud*, évêque de Sées, naquit en Normandie vers 1615. Ses manières aimables et son esprit plurent à *Anne d'Autriche*, qui la garda auprès d'elle. Le cardinal *de Richelieu*, jaloux des favorites de cette princesse, l'ayant disgraciée, elle se retira avec sa mère en Normandie, où elle épousa *Nicolas Langlois*, seigneur *de Motteville*, premier président de la chambre des comptes de Rouen. C'étoit un magistrat distingué, mais fort vieux, et sa femme fut veuve au bout de deux ans. Après la mort du cardinal *de Richelieu*, *Anne d'Autriche* ayant été déclarée régente, la rappela à la cour. Ce fut alors que la reconnoissance lui inspira le dessein d'écrire les Mémoires de cette princesse. On les a publiés sous le titre de *Mémoires pour servir à l'Histoire d'Anne d'Autriche*, 1723, en 5 vol. in-12; et 1750, en 6 vol. in-12. Cet ouvrage curieux prouve une grande connoissance de l'intérieur de la cour et de la minorité de *Louis XIV*. Il est, pour la plus grande partie, de Mad. *de Motteville*; mais on prétend

qu'une autre main a retouché le style, qui cependant n'est pas encore trop bon. L'éditeur auquel on attribue ce changement, a surchargé cet ouvrage de morceaux d'Histoire générale, qu'on trouve par-tout. Il y a des minuties dans ces Mémoires; mais elles sont rachetées par des anecdotes curieuses. On trouve aussi plusieurs *Lettres* de cette femme spirituelle, dans le recueil de M^lle^ *de Montpensier*. Mad. *de Motteville* mourut à Paris le 29 décembre 1689, à 74 ans. Les agrémens de son esprit et de son caractère, lui avoient concilié l'amitié et l'estime de la reine d'Angleterre, veuve de *Charles I*, qui avoit en elle la confiance la plus intime.

MOTTIN, (Pierre) docteur de Sorbonne, mort à Paris en 1773, a laissé un petit écrit qui ne manque pas d'intérêt, et qui est intitulé: *Essai* sur la nécessité du travail, in-12.

MOUCHAN, (le Comte de) *Voyez* CASTILLON.

MOUCHY, *ou* MONCHY (Antoine de) docteur de la maison et société de Sorbonne, plus connu sous le nom de *Demochares*, se distingua par son zèle contre les Calvinistes. Nommé Inquisiteur de la Foi en France, il rechercha les hérétiques avec une vivacité qui tenoit un peu de la haine et de la passion. C'est de son nom qu'on appela *Mouches* ou *Moucharts*, ceux qu'il employoit pour découvrir les sectaires; et ce nom est resté aux espions de la Police. Son zèle, ou plutôt son emportement, ne produisit qu'un très-petit nombre de conversions. *Mouchy* auroit dû savoir que la charité indulgente et la douceur compatissante sont plus conformes aux préceptes de l'Evangile, et touchent plus, que les violences et les rigueurs. Ce docteur devint pénitencier de Noyon, fut l'un des juges de l'infortuné *Anne du Bourg*, et parut avec éclat au colloque de Poissy, au concile de Trente, et à celui de Rheims en 1564. Il mourut à Paris, sénieur de Sorbonne, le 8 mai 1574, à 80 ans. On a de lui: I. La *Harangue* qu'il prononça au concile de Trente. II. Un *Traité du sacrifice de la Messe, en latin*, in-8.° Il est rempli de digressions inutiles, et l'on ne trouve aucune critique, ni dans les citations d'auteurs, ni dans le choix des passages qu'il allégue. III. Un grand nombre d'autres ouvrages, pleins de la bile et de l'emportement qui formoient son caractère.

MOUFET, (Thomas) célèbre médecin Anglois, né à Londres, exerça son art avec beaucoup de succès. Il se retira à la campagne sur la fin de ses jours, et mourut vers 1600. Ce médecin est connu par un ouvrage recherché. Cet ouvrage, commencé par *Edouard Wotton*, et achevé par *Moufet*, fut imprimé à Londres, en 1634, in-folio, sous ce titre: *Theatrum Insectorum*. On en donna une traduction angloise, à Londres, 1658, in-fol. *Martin Lister* n'a pas jugé trop favorablement de ce livre. «Puisque *Moufet*, dit-il, s'est servi de *Wotton*, de *Gesner*, etc., on auroit pu attendre de lui un excellent ouvrage. Cependant son *Théâtre* est rempli de confusion, et il a fait un très-mauvais usage des matériaux que les auteurs lui ont fournis. Il ignore le sujet sur lequel il travaille, et il s'ex-

prime d'une manière barbare. D'ailleurs c'est un orgueilleux, pour ne rien dire de pis; quoiqu'il ait copié *Aldrovandus* en une infinité d'endroits, il ne le nomme jamais. » Mais *Ray* croit que *Lister* n'a pas rendu justice à *Moufet* en s'exprimant ainsi : il prétend que ce dernier auteur a rendu, par son ouvrage, un grand service à la république des lettres.

MOUGNE, (Roberte) savante du 17^e^ siècle, suivoit la religion Calviniste, et se consola d'un long veuvage en composant des ouvrages pieux, parmi lesquels on distingue celui intitulé : *Cabinet de la veuve chrétienne, contenant des prières et des méditations sur divers sujets de l'Ecriture-sainte*, 1616.

MOUHY, (Charles de Fieux, chevalier de) de l'académie de Dijon, né à Metz en 1702, mort à Paris le 29 février 1784, vint de bonne heure dans cette capitale. Ayant le goût de la dépense, sans en avoir toujours les moyens, il s'intrigua et écrivit toute sa vie. Le genre romanesque fut celui qui exerça le plus sa plume. Mais son style lâche, diffus, incorrect, ne lui promettant pas de grands succès, il chercha à exciter la curiosité du public par les titres de ses livres, qu'il modéloit ordinairement sur celui de quelqu'autre ouvrage célèbre. Ainsi l'on vit paroître sa *Paysanne parvenue*, 1735, 4 vol. in-12, quand *Marivaux* eut donné le *Paysan parvenu*... ses *Mémoires d'une Fille de qualité*, 1747, 4 vol. in-12, après les *Mémoires d'un Homme de qualité* de l'abbé *Prévôt*... Ses *Mille et une Faveurs*, 1748, 8 volumes in-12, qu'on auroit pu intituler les *Mille et une Sottises*, rappellèrent les *Mille et une Nuits*.... Son *Masque de Fer*, 1747, six parties in-12, fut composé lorsque les aventures du prisonnier de la Bastille, connu sous ce nom, faisoient le plus de bruit. Par ces petites ruses, les romans du chevalier *de Mouhy* circulèrent dans les maisons, ou du moins dans les antichambres de la capitale. Les gens de goût attachés à la vraisemblance, qui aiment des fictions neuves, une intrigue bien filée, un dénouement heureux, les lurent fort peu, et se contentèrent d'être étonnés de l'intarissable fécondité de l'auteur; car nous n'avons pas nommé le quart de ses productions romanesques. Comme les événemens y sont multipliés et variés, quelques-unes ont été traduites en anglois. Le chevalier *de Mouhy* connoissoit bien le théâtre. Nous avons de lui, un ouvrage intitulé : *Tablettes Dramatiques, contenant un Dictionnaire des Pièces, et l'Abrégé de l'Histoire des Auteurs et des Acteurs*, 1752, in-8.° Il y avoit beaucoup d'omissions et d'erreurs de titres et de dates dans ce livre, que l'auteur reproduisit quelque temps avant sa mort, sous le titre de *Dictionnaire dramatique*, 1783, 3 vol. in-8.°

MOULIER DE MOISSI, (N.) a donné en 1750 et 1751, quatre Comédies, le *Faux généreux* ou le *Bienfait anonyme*, le *Valet maître*, le *Provincial à Paris* et les *Fausses inconstances*. Elles eurent peu de succès. *Moulier* est mort peu de temps après la représentation de la dernière.

I. MOULIN, (Charles du) vit le jour à Paris, en 1500, d'une famille noble et ancienne. Elle

étoit originaire de Brie, et, selon *Papyre Masson*, elle avoit l'honneur d'appartenir à *Elizabeth* reine d'Angleterre, du côté de *Thomas de Boulen*, vicomte de Rochefort, aïeul maternel de cette princesse. C'est ce qu'*Elizabeth* avoua un jour au seigneur *de Montmorenci*, pendant un voyage qu'il fit à Londres, en 1572. Le jeune *du Moulin* fit paroître, dès son enfance, des dispositions extraordinaires pour les belles-lettres et pour les sciences, et une inclination pour l'étude, qui tenoit de la passion. Reçu avocat au parlement de Paris, en 1522, il plaida pendant quelques années au Châtelet et au Parlement. Mais une difficulté de langue l'ayant dégoûté du barreau, il s'appliqua à la composition des ouvrages qui l'ont rendu si célèbre. Il publia, en 1539, son *Commentaire sur les matières Féodales* de la Coutume de Paris; et en 1551, ses *Observations* sur l'Édit du roi *Henri II*, contre les *petites Dates*. L'Edit contenoit divers réglemens, concernant la conduite des notaires, des banquiers et des juges en matière bénéficiale. Il tendoit à réprimer les abus commis en ce genre : abus qui venoient plutôt de l'avidité des aspirans aux bénéfices, que de la connivence des officiers de la cour Romaine. Cependant *du Moulin* s'en prit uniquement aux papes et à ceux qui les approchoient. La distribution de son livre fut défendue par le parlement, et la Sorbonne le censura. Il n'en fut pas moins agréable à la cour de France, qui vit dans *du Moulin* le défenseur des libertés Gallicanes; mais il déplut beaucoup à celle de Rome, qui dès-lors ménagea plus les François. Son ouvrage fut présenté au roi par *Anne de Montmorenci*, alors maréchal, depuis connétable de France. *Sire*, lui dit-il, *ce que Votre Majesté n'a pu faire exécuter avec* 30,000 *hommes, de contraindre le pape à lui demander la paix, ce petit homme l'a achevé avec un petit Livre.* Cependant, les Catholiques zélés étoient fâchés de la protection que trouvoit à la cour un homme soupçonné d'être favorable aux nouvelles erreurs. On lui donna des marques de la haine qu'il avoit inspirée. Le peuple de Paris pilla sa maison en 1552. *Du Moulin* se voyant en danger d'être maltraité, se retira à Basle, s'arrêta quelque temps à Tubinge, et alla à Strasbourg, à Dôle et à Besançon; travaillant toujours à ses ouvrages, et enseignant le droit avec une réputation extraordinaire par-tout où il faisoit quelque séjour. En 1556, *George*, comte de *Montbeliard*, le retint prisonnier pour n'avoir pas voulu se charger d'une mauvaise cause. Mais *Louise de Beldon* vint à son secours et obtint son élargissement, par le courage et la fermeté qu'elle montra. De retour à Paris, en 1557, *du Moulin* en sortit encore en 1562, pendant les guerres de la religion. Il se retira pour lors à Orléans, et revint à Paris en 1564. Trois de ses *Consultations*, dont la dernière regardoit le Concile de Trente, lui suscitèrent de nouvelles affaires. Il fut mis en prison à la conciergerie; mais il en sortit peu de temps après, à la sollicitation de *Jeanne d'Albret*. Cependant la cour lui défendit d'écrire désormais sur les *matières qui appartenoient à l'Etat, ou qui dépendoient de la Théologie. Du Moulin* avoit perdu sa femme en 1556, et ce ne fut pas à ses yeux

le moindre de ses malheurs; il la regretta d'autant plus vivement, que la compagnie assidue qu'elle lui tenoit, et les agrémens de sa conversation, allégeoient son travail continu. Il se remaria pourtant avec une seconde, nommée *Jeanne du Vivier*. Le parlement, pénétré de son mérite, lui offrit une place de conseiller, qu'il refusa. Le motif de ce refus étoit, qu'il ne pouvoit en même temps remplir cette charge et composer des livres. Il étoit si avare de ses momens, que, quoique ce fût alors l'usage de porter la barbe, il se la fit couper, pour ne pas perdre de temps à la peigner. On le regardoit comme la lumière de la jurisprudence, et comme l'oracle des François. On citoit son nom avec ceux des *Papinien*, des *Ulpien*, et des autres grands jurisconsultes de Rome. Il étoit consulté de toutes les provinces du royaume, et l'on s'écartoit rarement de ses réponses, dans les tribunaux, tant civils qu'ecclésiastiques. Sur la fin de sa vie, il abandonna entièrement la doctrine des Protestans, et mourut à Paris, avec de grands sentimens de soumission à l'Eglise Catholique, en 1566, âgé de 66 ans. *Charles du Moulin* étoit certainement un homme d'un très-grand mérite; mais il étoit trop plein de lui-même, et ne faisoit pas assez de cas des autres. « Ses décisions, dit *Teissier*, avoient plus d'autorité dans le palais, que les Arrêts du parlement. » C'est apparemment ce qui l'avoit enorgueilli; mais cet orgueil, quoique juste à certains égards, étoit trop peu circonspect. Que peut-on penser d'un homme qui s'appeloit le *Docteur de la France et de l'Allemagne?* et qui mettoit en tête de ses Consultations: *Moi qui ne cède à personne, et à qui personne ne peut rien apprendre!* Il porta cet esprit de suffisance dans l'examen des matières de religion. Il prononça sur les dogmes comme sur les lois. Sa profession l'ayant accoutumé à traiter tout d'une manière problématique, sa foi contracta un caractère d'inconstance, dont il donna des preuves toute sa vie. Ses *Œuvres* ont été recueillies en 1681, 5 vol. in-fol. On les regarderoit avec raison, comme une des meilleures collections que la France ait produites en matière de jurisprudence, si l'auteur n'avoit hasardé, sur des points importans, des opinions peu conformes à la saine théologie. Sa *Consultation* sur le Concile de Trente, est jointe ordinairement à la *Réponse* qu'y fit *Pierre Gringoire*: cette Réponse est fort recherchée. (*Voyez* l'article de Dinus.) — Il laissa deux enfans de sa première femme: *Charles du Moulin*, qui mourut à Paris d'hydropisie, en 1570; et *Anne du Moulin*, femme de *Simon Robé*. L'accident funeste, arrivé à cette dame, mérite d'être rapporté. La nuit du 19 février 1572, des voleurs introduits dans sa maison pendant l'absence de son mari, l'assommèrent; (elle étoit alors enceinte,) tuèrent deux jeunes enfans qu'elle avoit, la nourrice du plus petit, et la servante. Ils prirent ensuite la fuite, conduits hors de la ville par le cocher d'un conseiller, qu'ils poignardèrent de peur qu'il ne les découvrît. En effet, ils se cachèrent si bien, qu'on ne put jamais découvrir les auteurs de ces différens meurtres. (*Voyez* la relation qu'en donna son gendre, à la tête de l'édition qu'il publia du traité *De Usuris*.) *Ferrière* a

fait le parallèle de DU MOULIN et de CUJAS, dans son *Histoire du Droit Romain*. « *DU MOULIN*, dit-il, est plus inventif, et a l'esprit plus profond et plus transcendant. *CUJAS* est plus clair, plus égal et plus parfait. *Du Moulin* traite les choses avec plus de vivacité et plus d'étendue. *Cujas* les traite avec plus d'ordre, plus de justesse d'esprit, d'une manière plus élégante; il se fait entendre bien plus aisément, et ne s'égare jamais. Les plus grands admirateurs de *du Moulin* conviennent tous que le style et l'arrangement lui manquent; qu'il eût été à souhaiter qu'il eût écrit avec la politesse, la netteté, l'ordre et la précision de *Cujas*. Ce dernier s'est appliqué particulièrement à l'étude du Droit Romain, et il en a acquis une connoissance si parfaite, qu'il a surpassé tous ceux qui l'avoient précédé, et qu'il doit servir de guide et de modèle à tous ceux qui doivent après lui s'adonner à l'étude des Lois Romaines, pour les enseigner aux autres. *Du Moulin*, qui n'a pas fait du Droit Romain le principal objet de son application, excelle dans la science du Droit canonique et du Droit coutumier; mais d'une manière si élevée, que personne ne pourra jamais avoir un mérite qui approche du sien. Disons donc, que si *du Moulin* est sans contredit le prince des jurisconsultes François, *Cujas* est sans contestation le prince des interprètes du Droit Romain. » *Voyez* la *VIE* de *du Moulin*, par *Blondeau*.

II. MOULIN, (Pierre du) théologien de la Religion Prétendue-Réformée, naquit l'an 1568, au château de Buhny, dans le Vexin. Nous avions avancé dans les éditions précédentes, d'après l'auteur du *Rabelais réformé*, qu'il étoit sorti d'un Célestin d'Amiens, apostat; mais, mieux informés, nous disons qu'il eut pour père *Joachim du Moulin*, seigneur de Lormegrenier, issu d'une ancienne noblesse, qui donna, l'an 1179, un grand maître à l'ordre de Saint-Jean de Jérusalem, dans la personne de *Roger du Moulin*. *Pierre*, après avoir enseigné la philosophie à Leyde, fut ministre à Charenton. Il entra, en cette qualité, auprès de *Catherine de Bourbon*, princesse de Navarre, et sœur du roi *Henri IV*, mariée, en 1599, avec *Henri de Lorraine*, duc de Bar. Il passa, l'an 1615, en Angleterre, à la sollicitation du roi de la Grande-Bretagne, et il y dressa un *Plan* de réunion des Églises Protestantes. L'université de Leyde lui offrit une chaire de théologie en 1619; mais il la refusa. Son esprit remuant lui ayant fait craindre avec raison que le roi ne le fît arrêter, il se retira à Sédan, où le duc *de Bouillon* le fit professeur en théologie, ministre ordinaire, et l'employa dans les affaires les plus importantes de son parti. Il y mourut en 1658, à près de 90 ans, avec la réputation d'un mauvais plaisant, d'un satirique sans goût, et d'un théologien emporté. Son caractère se fait sentir dans ses ouvrages, que personne ne lit plus. Les principaux sont : I. *L'Anatomie de l'Arminianisme*, en latin, Leyde, 1619, in-fol. II. Un *Traité de la Pénitence et des Clefs de l'Eglise*. III. Le *Capucin*, ou l'*Histoire de ces Moines*, à Sédan, 1641, in-12: satire peu commune. IV. *Nouveauté du Papisme*, dont la meilleure édition est celle de 1633,

in-4.° Cet ouvrage est plein de railleries indécentes et de déclamations outrées et satiriques. V. Le *Combat Chrétien*, in-8.° VI. *De Monarchiâ Pontificis Romani*, Londres, 1614, in-8.° VII. Le *Bouclier de la Foi*, ou *Défense des Eglises Réformées*, in-8°, contre le P. *Arnoux*, Jésuite; et un autre livre contre le même Jésuite, intitulé : *Fuites et Evasions du Sieur Arnoux.* VIII. *Du Juge des Controverses et des Traditions*, in-8.° IX. *Anatomie de la Messe*, Sédan, 1636, in-12. Il y en a une deuxième partie, imprimée à Genève en 1640. Cette Anatomie est moins rare qu'une autre *Anatomie de la Messe*, dont l'original est italien, 1552, in-12. Il fut traduit en françois, et imprimé avec une Épître dédicatoire au marquis *del Vico*, datée de Genève, 1555. Dans la Préface du traducteur, l'auteur Italien est appelé *Antoine d'Adam.* Dans la traduction latine de 1561, 172 pag. in-8°, et 19 pag. d'Errata et de Table, l'auteur y est appelé *Antonius ab Aedam.* Suivant *Gesner*, c'est un *Augustin Mainard*; mais *Jean le Fèvre de Moulins*, docteur en théologie de Paris, qui en a publié une *Réfutation* en 1563, l'attribue à *Théodore de Bèze.* L'édition françoise a été réimprimée en 1562, in-16, par *Jean Martin*, sans nom de lieu. Au reste, ni l'ouvrage de *du Moulin*, ni celui de l'apostat Italien, ne méritoient guères le détail dans lequel nous sommes entrés; mais il faut contenter ceux qui ramassent les guenilles de la littérature.

III. MOULIN, (Pierre du) fils aîné du précédent, hérita des talens et de l'impétuosité de génie de son père. Il fut chapelain de *Charles II*, roi d'Angleterre, et chanoine de Cantorbery, où il mourut en 1684, à 84 ans. On a de lui : I. Un livre intitulé : *La Paix de l'Ame*, qui est fort estimé des Protestans, et dont la meilleure édition est celle de Genève, en 1729, in-12. II. *Clamor Regii sanguinis*, que *Milton* attribuoit mal-à-propos à *Alexandre Morus.* III. Une *Défense de la Religion Protestante*, en anglois. — *Louis* et *Cyrus* DU MOULIN, frères de ce dernier, (le premier médecin, et l'autre ministre des Calvinistes) sont aussi auteurs de plusieurs ouvrages qui ne respirent que l'enthousiasme et le fanatisme. *Louis* fut un des plus violens ennemis du gouvernement ecclésiastique Anglican, qu'il attaqua et outragea dans sa *Paranesis ad ædificatores Imperii*, in-4°, dédiée à *Olivier Cromwell*, dans son *Papa Ultrajectinus*, et dans son livre intitulé : *Patronus bonæ Fidei.* Il mourut en 1680, à 77 ans. *Pierre premier* DU MOULIN avoit eu ces trois fils de *Marie Colignon*, qu'il avoit épousée, le 5 juin 1599. Il se maria en secondes noces avec *Sara de Geslai*, dont il eut *Jean*, *Henri* et *Daniel*; le dernier alla s'établir en Bretagne peu de temps après la mort de *Pierre du Moulin* son père. Sa famille subsiste encore.

IV. MOULIN, (Gabriel du) curé de Maneval au diocèse de Lisieux, s'est fait connoître dans le 17^e^ siècle : I. Par une *Histoire générale de Normandie, sous les Ducs*, Rouen, 1631, in-folio, rare et recherchée. II. Par l'*Histoire des Conquêtes des Normands dans les Royaumes de Naples et de Sicile*, Rouen, 1658,

in-fol., moins estimée que la précédente.

MOULIN, (Du) médecin, *Voyez* MOLIN.

MOULINET, *Voy.* THUILLERIES *et* CLOPINEL.

I. MOULINS, (Guyard des) prêtre et chanoine d'Aire en Artois, devint doyen de son chapitre en 1297. Il est fort connu par sa *Traduction* de l'*Abrégé de la Bible* de *Pierre Comestor*. Il la commença en 1291, à l'âge de 40 ans, et l'eut finie au bout de quatre. Il a inséré les livres moraux et prophétiques; mais on n'y trouve pas les Epîtres canoniques, ni l'Apocalypse. On conserve dans la bibliothèque de Sorbonne un *Manuscrit* de cette Traduction. Il y a des choses singulières dans cette version, qui fut imprimée à Paris, chez *Verard*, in-folio, deux vol., 1490. On la recherchoit beaucoup autrefois.

II. MOULINS, (Laurent des) prêtre et poëte François du diocèse de Chartres, florissoit au commencement du XVI^e^ siècle. Il est connu par un Poëme moral, intitulé: Le *Catholicon des mal-avisés*, autrement appelé le *Cimetière des malheureux*, Paris, 1513, in-8°, et Lyon, 1534, même format. C'est une fiction sombre et mélancolique, où l'on trouve des images fortes. *Voyez* DALECHAMPS. —MATTHIOLE, *et* II. MOULIN, *vers la fin.*

MOURAT, Génois, qui succédat à *Justuf*, roi de Tunis, avoit renié la foi Chrétienne dès son enfance, et étoit, dans le temps de son élection, général des galères de Tunis. Il passoit pour le plus hardi corsaire de son temps. Il étoit intègre et clément, autant que peut l'être un pirate; et avoit été *Caïd*, c'est-à-dire *Receveur*, à la montagne de Chizera qui est voisine de Tunis. Après avoir exercé cette charge pendant trois ans, *Soliman* son maître le rappela et le fit son lieutenant. Il devint amoureux de *Turquia*, fille de ce sultan, qui, l'ayant surpris lorsqu'il baisoit la main de la princesse, les fit entrer tous deux dans sa chambre, où il vouloit les sacrifier à sa fureur. Mais sa tendresse pour son esclave, ayant retenu le cimeterre qu'il avoit déjà levé pour lui couper la tête, il lui permit de se justifier. Il lui donna dans la suite sa fille en mariage, la moitié de la charge dont il étoit revêtu, et tous ses biens après sa mort. *Mourat*, devenu roi, dompta tous les rebelles qui osèrent refuser le joug. Après avoir perdu sa femme *Turquia*, il tomba dans une mélancolie qui avança sa mort, arrivée en 1646, dans sa 40^e^ année.

MOURET, (Jean-Joseph) musicien François, né à Avignon en 1682, mort à Charenton près de Paris en 1738, à 56 ans, se fit connoître dès l'âge de vingt ans par des morceaux excellens. Son esprit, ses saillies et son goût pour la musique, le firent rechercher des grands. La duchesse *du Maine* le chargea de composer de la musique pour ces fêtes si connues sous le nom de *NUITS de SEAUX : Ragonde* ou *la Soirée de Village*, dont les représentations ont fait beaucoup de plaisir sur le théâtre de l'Opéra, est un de ses divertissemens. *Mouret* plaît sur-tout par la

légèreté de sa musique et par la gaieté de ses airs. Ce célèbre musicien eut à essuyer, sur la fin de sa vie, diverses infortunes qui lui dérangèrent l'esprit et avancèrent la fin de ses jours. Il perdit, en moins d'un an, environ 5000 livres de pension, que lui rapportoient la direction du Concert Spirituel, l'intendance de la musique de la duchesse *du Maine*, et la place de compositeur de la musique de la Comédie Italienne.... Nous avons de lui, un grand nombre d'ouvrages : I. Les *Fêtes de Thalie*. II. Les *Amours des Dieux*. III. Le *Triomphe des Sens*. IV. Les *Graces*, Opéra-Ballet. V. *Ariane*, *Pirithoüs*, Tragédies. VI. Trois *Livres d'Airs* sérieux et à boire. VII. Des *Divertissemens* pour les Théâtres François et Italien. VIII. Des *Sonates* à deux flûtes ou violons. IX. Un livre de *Fanfares*. X. Des *Cantates* et des *Cantatilles* Françoises. XI. De petits *Motets* et des *Divertissemens* donnés à Seaux.

I. MOURGUES, (Matthieu de) sieur *de* SAINT-GERMAIN, ex-Jésuite, natif du Vélay, devint prédicateur ordinaire de *Louis XIII*, et aumônier de *Marie de Médicis*. Le cardinal *de Richelieu* se servit d'abord de sa plume pour terrasser ses ennemis et ceux de la reine; mais s'étant brouillé avec cette princesse, il priva *Saint-Germain*, qui lui étoit resté fidelle, de l'évêché de Toulon, et l'obligea d'aller joindre la reine-mère à Bruxelles. Après la mort de ce ministre implacable, il revint à Paris, et finit ses jours dans la maison des Incurables, en 1670, à 88 ans. On a de lui : I. *La Défense de la Reine-Mère*, en deux vol. in-folio : ouvrage emporté, mais curieux et nécessaire pour l'histoire de son temps. II. Des Ecrits de controverse, qui ne respirent que la passion, quoique l'auteur s'affiche pour un homme très-apathique ; tels que *Bruni Spongia* contre *Antoine le Brun* ; les *Avis d'un Théologien sans passion*, 1616, in-8.° III. Des *Sermons*, 1665, in-4°, aussi mal écrits que ses autres livres.

II. MOURGUES, (Michel) Jésuite d'Auvergne, enseigna avec distinction la rhétorique et les mathématiques dans son ordre. Il mourut en 1713, à l'âge de 70 ans. Il joignoit à une politesse aimable un savoir profond, et il fut généralement estimé pour sa droiture, sa probité et ses ouvrages. Les principaux sont : I. *Plan Théologique du Pythagorisme*, en deux vol. in-8°, plein d'érudition. II. *Parallèle de la Morale Chrétienne, avec celle des anciens Philosophes*, Bouillon, 1769, in-12. L'auteur y fait voir la supériorité des leçons de la sagesse Evangélique, sur celles de la sagesse païenne. On voit à la suite de cet ouvrage, *Paraphrase Chrétienne du Manuel d'Epictète*, Cette paraphrase est très-ancienne. Elle a été composée par un solitaire de l'Orient en langue grecque : elle étoit restée inconnue jusqu'au commencement du XVIII^e siècle, que le hasard l'ayant fait tomber entre les mains du Père *Mourgues*, il prit le parti de la traduire. III. Un *Traité de la Poésie Françoise*, in-12 : le plus complet qu'il y eût eu jusqu'alors ; mais qui a été éclipsé, depuis, par celui de M. l'abbé *Joannet*. IV. *Nouveaux Elémens*

de *Géométrie par des Méthodes particulières, en moins de* 50 *Propositions*, in-12. V. *Traduction de la Thérapeutique* de *Théodoret.* VI. Un *Recueil de Bons-mots* en vers françois, fait avec assez de choix.

MOURRIER, (N. Du) *Voy.* FORTIGUERRA, n.° II.

MOURRON, (Pierre de) *Voyez* CÉLESTIN V.

MOUSSARD, (Jacques) architecte du roi, naquit à Baïeux avec de grandes dispositions pour les arts. Ses progrès dans la peinture, la géométrie, les mathématiques et l'architecture, furent moins le fruit du travail, que celui de ses amusemens. C'est d'après ses dessins que la Tour de l'horloge de la cathédrale de Baïeux fut rebâtie en 1714. Ce morceau, d'une exécution hardie, fut applaudi du neveu du célèbre maréchal *de Vauban.* Plusieurs autres bâtimens qu'il fit exécuter dans cette ville et dans les environs, lui donnèrent une grande réputation. Il a laissé aussi quelques *Tableaux*, qui sont estimés des connoisseurs. Il mourut en 1750, âgé de 80 ans. *Guillaume* son frère puîné, chanoine et vicaire général de Baïeux, ne manquoit pas non plus de talens et d'érudition. La *Relation* qui parut sur la mort de *François de Nesmond*, évêque de Baïeux, en 1715, est de lui. Il mourut en 1756.

MOUSSET, (Jean) auteur François du XVI^e^ siècle, peu connu. C'est le premier, selon *d'Aubigné*, qui a fait des vers françois mesurés, à la manière des Grecs et des Latins. Il traduisit, vers 1530, l'*Iliade* et l'*Odyssée* d'*Homère* en vers de cette espèce, dont on ne sera peut-être pas fâché de voir ici un échantillon :

Cæsare.. ventu...ro, Phosphore...redde di...em.

Césare..va reve...nir; Aube, ra...mène le...jour. *Vers pentam.*

Ce seroit donc sans fondement qu'on en auroit attribué l'invention à *Jodelle* et à *Baïf.*

I. MOUSTIER, (N.) échevin de Marseille, se distingua par son humanité et son courage, lors de la peste qui ravagea sa patrie en 1720. Depuis le commencement de la contagion il se mit à la tête de toutes les expéditions dont ses collégues n'osoient pas se charger. L'un des soins les plus pressans étoit d'enlever les cadavres, dans un moment où il périssoit mille personnes par jour. Des forçats auxquels on promit la liberté, consentirent à se charger de ce travail, au moyen de crochets qui leur furent distribués ; mais il falloit commander ces forçats; il falloit un homme qui ne craignît point de les suivre, de les mener dans des lieux presque impraticables. Cet homme fut l'intrépide *Moustier.* Il courut se placer au milieu d'eux. Tantôt à cheval, tantôt à pied, l'épée dans une main et la bourse dans l'autre, il ne cessoit de récompenser et de punir que pour mettre la main à l'ouvrage. Un emplâtre fumant d'un pus pestilentiel, jeté par une fenêtre, vint se coller sur sa joue. *Moustier* détacha l'emplâtre et continua ses travaux. Il mourut victime de son dévouement généreux.

II. MOUSTIER, (Charles-Albert de) membre de l'Institut, naquit à Villers-Coterets, le 13

mars 1761, d'un père qui servoit dans les Gardes du Corps. Après s'être distingué dans ses études au collége de Lisieux, il suivit pendant quelque temps avec succès la profession d'avocat, qu'il abandonna ensuite pour se livrer entièrement à la littérature et à son goût pour la retraite et la campagne. C'est là qu'il composa la plupart de ses ouvrages. Ceux-ci pétillent d'esprit, mais on y desireroit quelquefois moins de recherche et de prétention. On lui doit : I. *Lettres à Emilie*, sur la Mythologie, 1790, 6 vol. in-18. Il y a eu plusieurs autres éditions de cet ouvrage, dans lequel l'auteur donne aux femmes des leçons sur la fable. Il est écrit en prose mêlée de vers. Ceux-ci forment un recueil de madrigaux, le plus considérable peut-être que nous possédions. Ces *Lettres* ont été élégamment traduites en anglois. II. Le *Conciliateur*, comédie en 5 actes. Cette pièce a réussi. Le style en est aisé, les saillies piquantes. Le premier acte offre beaucoup d'art dans l'exposition, et le dernier un dénouement heureux. III. Les *Femmes*, comédie en 5 actes. Celle-ci, pleine de madrigaux, d'épigrammes, de bizarreries de sentiment, obtint un succès qui s'est soutenu. L'auteur, dans sa Préface, dit qu'il aimoit trop les femmes pour les bien connoître; et quelques critiques ont été de son avis. Les agrémens de la diction n'y rachètent peut-être pas assez la peinture des mœurs un peu lestes qu'elle présente, et surtout la scène d'un jeune homme en robe de chambre, endormi sur un sopha, et livré à la contemplation de plusieurs femmes. IV. Les *Trois Fils*, comédie en cinq actes. V. Le *Tolérant*; autre comédie. VI. *Alceste à la campagne*, comédie. VII. Les autres pièces de l'auteur sont : *Constance*; le *Divorce*; la *Toilette de Julie*; le *Pari*; l'*Amour filial*; *Agnès et Félix*. Celles-ci n'ont pas été aussi applaudies que les deux premières. VIII. *Apelle et Campaspe*, grand opéra qu'on a vu avec intérêt et qui offre le tableau le plus agréable. IX. Le *Siége de Cythère*, la *Liberté du Cloître*, poëmes, 1790, in-8.° X. Il a laissé plusieurs ouvrages manuscrits : la *Galerie du 18.e Siècle*, en vers; un *Cours de Morale*, en vers et en prose; *Lettres à Emilie* sur l'Histoire; des *Consolations*; la *Première année du Mariage*, en vers et en prose. *De Moustier* est mort à la fleur de son âge, le 11 ventose an IX, d'une maladie de poitrine à laquelle il succomba dans les bras de sa mère. Il disoit souvent en parlant du bonheur qu'il éprouvoit à passer ses jours près d'elle : « Le souvenir des soins rendus à ceux qu'on aime, est la seule consolation qui nous reste quand nous les avons perdus. » Le jour même de sa mort, il écrivit à une femme qui lui étoit chère : « Je sens que je n'ai plus la force de vivre; mais j'ai encore celle de vous aimer. » Il eut des amis de l'enfance qu'il conserva jusqu'à la fin de ses jours, et il eut pour eux non-seulement les procédés, mais toutes les graces de la bienveillance. « Ceux qui ont pu le voir dans la société, dit un écrivain qui a consacré une notice à son souvenir, savent quel charme il y apportoit, moins par les agrémens de son esprit, que par une attention constante à faire valoir celui des autres, par cette politesse du

cœur qui ne peut pas louer dans autrui ce qui est blâmable, mais qui cherche du moins à l'excuser. »

MOUTON, (Gabriel) prêtre de Lyon, publia divers traités de Mathématiques sur la *hauteur du Pôle* de Lyon, sur l'*usage du Télescope et de la Pendule*, sur *la Manière d'observer les Diamètres apparens du Soleil et de la Lune*, sur *l'inégalité des Jours et la vraie et fausse Equation des Temps*, sur une *Méthode de conserver et transmettre à la postérité toutes sortes de Mesures*. Il avoit adressé, en 1694, un *Traité des Logarithmes* à l'académie des Sciences, qui en fait l'éloge dans ses Mémoires, et il mourut la même année, à 76 ans.

MOUVANS, (Paul RICHIEUD) dit *le Brave*, officier Protestant, né à Castellane en Provence d'une famille noble, se signala dans les guerres civiles du 16e siècle. Son frère, Protestant comme lui, avoit été tué à Draguignan par la populace, dans une émeute suscitée par des Prêtres. Il prit les armes pour venger sa mort, et, avec 2000 hommes qu'il rassembla, fit beaucoup de ravages en Provence. Poursuivi par le comte *de Tende*, à la tête de 6000 hommes, et se voyant trop foible pour tenir la campagne devant lui, il se posta dans un couvent, fort par sa situation, et résolut de s'y défendre jusqu'à l'extrémité. Le comte *de Tende* lui proposa alors une entrevue pour terminer cette guerre à l'amiable. *Mouvans* y consentit, sous condition que la mort de son frère seroit vengée, et qu'il ne seroit fait aucun tort à ceux qui avoient pris les armes avec lui. Ces conventions faites, il licencia ses soldats, et se réserva seulement une garde de cinquante hommes pour la sureté de sa personne : précaution qui ne lui fut pas inutile ; car le parlement d'Aix avoit reçu des ordres de la cour de le condamner au dernier supplice, comme ayant eu part à la *Conjuration d'Amboise*. Le baron *de la Garde* essaya de le prendre ; mais il s'en trouva mal, et fut repoussé avec perte. *Mouvans* prit enfin le parti de se retirer à Genève pour mettre sa vie en sureté, et il y vécut quelque temps tranquille, sans vouloir accepter les offres brillantes que lui fit le duc *de Guise*, pour l'attirer dans le parti Catholique. Les nouveaux troubles qui recommencèrent à l'occasion du *Massacre de Vassy*, en 1562, le ramenèrent en France, où il continua à se distinguer dans les troupes Protestantes. On ne peut s'empêcher sur-tout d'admirer la conduite qu'il tint à Sisteron, où il commandoit avec le capitaine *Senas*, lorsque cette ville fut assiégée par le comte *de Sommerive*. Après avoir soutenu un assaut de sept heures, où les Catholiques furent repoussés avec perte, *Mouvans* se sentant trop foible pour en attendre un second, résolut d'abandonner la ville, et en sortit pendant la nuit. Il partit avec 4000 personnes des deux sexes. Ce ne fut qu'après une marche de 21 ou 22 jours à travers des montagnes et des rochers, que ces malheureux fugitifs, aussi affamés que fatigués, arrivèrent à Grenoble. De cette ville le baron *des Adrets* les envoya avec une escorte à Lyon, où ils restèrent jusqu'au traité de pacification. *Mouvans* perdit la vie en 1568, dans un combat où il fut défait à Mésignac en Pé-

rigord. Il commandoit en cette occasion, avec *Pierre Gourde*, l'avant-garde de l'armée Protestante. On prétend que de désespoir il se froissa la tête contre un arbre. *Voyez* CHARRY.

MOYA, (Matthieu de) fameux Jésuite Espagnol, confesseur de la reine *Marie-Anne d'Autriche*, douairière d'Espagne, publia en 1664, sous le nom d'*Amadeus Guimenius*, un *Opuscule* de morale, qui fut censuré l'année suivante par la Sorbonne. On ne fit, dans cette censure, que rapporter les premiers mots de la plupart des propositions improuvées. La faculté usa de ce ménagement, pour ne pas exposer au grand jour les mystères impurs de la nuit. Le pape *Alexandre VII* ayant annullé par une bulle cette censure de la Sorbonne, le parlement de Paris en appela comme d'abus, maintint la faculté de théologie dans le droit de censurer les livres, et manda les Jésuites, auxquels il fit défense de laisser enseigner aucune des propositions censurées. *Alexandre VII*, instruit de cette fermeté, changea alors de conduite, et condamna plusieurs des erreurs anathématisées par la faculté. (*Dict. Hist.* de *Ladvocat.*) Le P. *de Moya* s'excusa, en disant qu'il n'avoit point voulu soutenir les propositions censurées, mais prouver seulement qu'elles étoient antérieures aux Jésuites. Cependant il écrivit à *Innocent XI*, une lettre dans laquelle il applaudit à la censure de son livre.

MOYLE, (Gautier) mort en 1721, étoit né en 1672 dans la province de Cornouailles. C'étoit un politique indépendant, aussi peu favorable à l'autorité des princes qu'à celle de l'église Romaine. On a de lui : *Essais sur le Gouvernement de Rome; Examen du Miracle de la Légion fulminante; Essai sur le Gouvernement Romain, comparé à celui de Lacédémone;* Xénophon, *sur les Revenus d'Athènes comparés à ceux d'Angleterre, etc.* Ces différens écrits se trouvent dans ses *Œuvres*, Londres, 1726, 2 vol. in-8.°

MOYREAU, (Jean) graveur François, mort en 1762, à 71 ans, a gravé 87 pièces d'après *Wouvermans*.

I. MOYSE, *ou* MOÏSE, fils d'*Amram* et de *Jocabed*, naquit l'an 1571 avant J. C. Le roi d'Egypte voyant que les Hébreux devenoient un peuple redoutable, rendit un édit par lequel il ordonnoit de jeter dans le Nil tous leurs enfans mâles. *Jocabed* ayant conservé *Moyse* durant 3 mois, fit enfin un petit panier de joncs, l'enduisit de bitume et l'exposa sur le Nil. *Thermuthis*, fille du roi, se promenant au bord du fleuve, vit flotter le berceau, se le fit apporter; et, frappée de la beauté de l'enfant, voulut le garder. Trois ans après, cette princesse l'adopta pour son fils, l'appela *Moyse*, et le fit instruire avec soin de toutes les sciences des Egyptiens. Mais son père et sa mère, auxquels il fut remis par un heureux hasard, (*Voyez* MARIE, n.° I.) s'appliquèrent encore plus à lui enseigner la religion et l'histoire de ses ancêtres. Quelques historiens rapportent bien des particularités de la jeunesse de *Moyse*, qui ne se trouvent point dans l'Écriture. *Josèphe* et *Eusèbe* lui font faire une guerre contre les Ethiopiens, qu'il défit entièrement. Ils ajoutent que les

ayant

ayant poussés jusqu'à la ville de Saba, il la prit par la trahison de la fille du roi, qui l'ayant vu de dessus les murs combattre vaillamment à la tête des Egyptiens, devint éperdument amoureuse de lui. Mais cette expédition est plus qu'incertaine : nous nous en tiendrons donc au récit de l'Ecriture, qui ne prend *Moyse* qu'à l'âge de 40 ans. Il sortit alors de la cour de *Pharaon*, pour aller visiter ceux de sa nation, que leurs maîtres impitoyables accabloient de mauvais traitemens. Ayant rencontré un Egyptien qui frappoit un Israélite, il le tua. Ce meurtre l'obligea de fuir dans le pays de Madian, où il épousa *Séphora*, fille du prêtre *Jethro*, dont il eut deux fils, *Gersam* et *Eliezer*. Il s'occupa pendant 40 ans dans ce pays à faire paître les brebis de son beau-père. Un jour, menant son troupeau vers la montagne d'Horeb, Dieu lui apparut au milieu d'un buisson qui brûloit sans se consumer, et lui ordonna d'aller briser le joug de ses frères. *Moyse* résista d'abord; mais Dieu vainquit son opiniâtreté par deux prodiges. Uni avec *Aaron* son frère, ils allèrent à la cour de *Pharaon*. Ils lui dirent que Dieu lui ordonnoit de laisser aller les Hébreux dans le désert d'Arabie pour lui offrir des sacrifices; mais ce prince impie se moqua de ces ordres, et fit redoubler les travaux dont il surchargeoit déjà les Israélites. Les envoyés de Dieu étant revenus une seconde fois, firent un miracle pour toucher le cœur de *Pharaon*. *Aaron* jeta devant lui la verge miraculeuse, qui fut aussitôt changée en serpent; mais le roi, endurci de plus en plus par les enchantemens de ses magiciens, qui imitèrent ce prodige, attira sur son royaume les dix plaies dont il fut affligé. La première fut le changement du Nil et de tous les fleuves en sang, pour faire mourir de soif les Egyptiens. Par la seconde plaie, la terre fut couverte de troupes innombrables de grenouilles, qui entrèrent jusque dans le palais de *Pharaon*. Par la troisième, la poussière se changea en moucherons, qui tourmentèrent cruellement les hommes et les animaux. Par la quatrième plaie, une multitude de mouches très-dangereuses se répandit dans l'Egypte, et infesta tout le pays. La cinquième fut une peste subite qui dévasta tous les troupeaux des Egyptiens, sans offenser ceux des Israélites. La sixième enfanta des ulcères infinis et des pustules brûlantes, dont les hommes et les bêtes furent la proie. La septième fut une grêle épouvantable, mêlée de tonnerres et d'éclairs, qui frappa de mort tout ce qui se trouva dans les champs, hommes et animaux, n'épargnant que le seul pays de Gessen où étoient les enfans d'Israël. Par la huitième, des sauterelles sans nombre inondèrent et ravagèrent toutes les herbes, tous les fruits et toute la moisson. Par la neuvième, des ténèbres épaisses couvrirent toute l'Egypte pendant trois jours, à la réserve du quartier des Israélites. La dixième et la dernière fut la mort des premiers-nés d'Egypte, qui dans la même nuit furent tous frappés par l'Ange exterminateur, depuis le premier-né de *Pharaon*, jusqu'au premier-né du dernier des esclaves et des animaux. Cette plaie épouvantable toucha le cœur endurci de *Pharaon*. Ces prodiges n'ont point été entièrement inconnus aux au-

teurs profanes qui ont parlé de *Moyse*. Plusieurs ont dû supposer qu'il avoit fait des miracles, puisque la plupart l'ont regardé comme un magicien fameux : il ne pouvoit que paroître tel à des gens qui ne le reconnoissoient pas pour l'envoyé de Dieu. *Diodore* et *Hérodote* ont parlé de l'état d'épuisement et d'humiliation où l'Egypte fut réduite par ces terribles événemens. *Pharaon* laissa enfin partir les Hébreux, avec tout ce qui leur appartenoit, le 15^e^ jour du mois Nisan, qui devint le 1^er^ de l'année, en mémoire de cette délivrance. Ils partirent de Ramessé au nombre de 600,000 hommes de pied, sans compter les femmes et les petits enfans. A peine arrivoient-ils au bord de la mer Rouge, que *Pharaon* vint fondre sur eux avec une puissante armée. Alors *Moyse*, étendant sa verge sur la mer, en divisa les eaux qui demeurèrent suspendues, et les Hébreux passèrent à pied sec. Les Egyptiens voulurent prendre la même route ; mais Dieu fit souffler un vent impétueux qui ramena les eaux, sous lesquelles toute l'armée de *Pharaon* fut engloutie. La Pâque fut établie en mémoire du passage de la Mer Rouge, et de celui de l'Ange exterminateur, qui tua tous les premiers-nés des Egyptiens, et épargna toutes les maisons des Israélites marquées du sang de l'agneau. Voici les cérémonies que Dieu prescrivit aux Juifs pour la célébration de cette fête : Dès le dixième jour du premier mois, qui s'appeloit *Nisan*, ils choisirent un agneau mâle et sans défaut, qu'ils gardèrent jusqu'au quatorze, et ce jour, sur le soir, ils l'immolèrent ; et après le coucher du soleil ils le firent rôtir pour le manger la nuit, avec des pains sans levain, et des laitues sauvages. Ils se servirent de pain sans levain, parce qu'il n'y avoit pas de temps pour faire lever la pâte, et sur-tout afin que ce pain insipide les fît ressouvenir de l'affliction qu'ils avoient soufferte en Egypte ; ils y mêloient les laitues amères, pour se rappeler l'amertume et les angoisses de leur servitude passée. Dieu leur ordonna de manger un agneau tout entier dans une même maison ; ayant les reins ceints, des souliers aux pieds, et un bâton à la main, c'est-à-dire, en posture de voyageurs, prêts à partir ; mais cette dernière cérémonie ne fut d'obligation que la nuit de la sortie d'Egypte. On teignit du sang de l'agneau immolé le haut et les jambages de chaque maison, afin que l'Ange exterminateur, voyant ce sang, passât outre, et épargnât les enfans des Hébreux. Enfin, ils eurent ordre d'immoler chaque année, un agneau mystérieux, et d'en manger la chair, afin de conserver la mémoire du bienfait de Dieu, et du salut qu'ils recevoient par l'aspersion du sang de cette victime. Dieu leur défendit d'user de pain levé pendant toute l'octave de cette fête ; et l'obligation de la célébrer étoit telle, que quiconque auroit négligé de le faire, étoit condamné à mort. Après le passage miraculeux de la mer, *Moyse* chanta au Seigneur un admirable cantique d'actions de graces. L'armée s'avança vers le Mont-Sinaï, arriva à Mara, où elle ne trouva que des eaux amères, que *Moyse* rendit potables. A Raphidim, qui fut le 10^e^ campement, il tira de l'eau du rocher d'Horeb, en le frappant avec sa verge ; c'est là

qu'*Amalec* vint attaquer Israël. Pendant que *Josué* résistoit aux Amalécites, *Moyse* sur une hauteur tenoit les mains élevées. Les Israélites ayant taillé en pièces leurs ennemis, arrivèrent enfin au pied du Mont-Sinaï, le 3e jour du neuvième mois depuis leur sortie d'Egypte. *Moyse* y étant monté plusieurs fois, reçut la Loi de la main de Dieu même, au milieu des éclairs, et conclut la fameuse alliance entre le Seigneur et les enfans d'Israël. A son retour, il trouva que le peuple étoit tombé dans l'idolâtrie du *Veau d'or*. Ce saint homme, pénétré d'horreur à la vue d'une telle ingratitude, brisa les tables de la Loi, qu'il portoit, et fit passer au fil de l'épée vingt-trois mille hommes des prévaricateurs. Il remonta ensuite sur la montagne, pour obtenir la grace des autres, et rapporta de nouvelles tables de pierre où la Loi étoit écrite. Quand il descendit, son visage jetoit des rayons de lumière si éclatans, que les Israélites n'osant l'aborder, il fut contraint de se voiler. On travailla au tabernacle, suivant le plan que Dieu en avoit lui-même tracé. C'étoit un Temple portatif conforme à l'état de voyageurs des Juifs, qui pouvoit se monter, se démonter, et se porter où on vouloit. Il étoit composé d'ais, de peaux et de voiles : il avoit trente coudées de long sur dix de haut, et autant de large, et étoit partagé en deux parties. Celle dans laquelle on entroit d'abord, s'appeloit le *Saint*. Là étoit le chandelier, la table avec les pains de proposition, et l'autel d'or sur lequel on faisoit brûler le parfum. Cette première partie étoit séparée par un voile précieux, de la seconde qu'on appeloit le *Sanctuaire*, ou *le Saint des Saints*, dans laquelle étoit l'Arche d'alliance. Cette arche étoit une espèce de coffre fait d'un bois incorruptible, destiné à renfermer les Tables où étoient écrites les paroles de l'Alliance, ou les dix principaux Commandemens de la Loi. Elle avoit cinq palmes de longueur, trois de hauteur et autant de largeur, et étoit entièrement revêtue en dedans et en dehors de lames d'or. Elle avoit tout autour par le haut une petite espèce de couronne d'or; deux Chérubins attachés au couvercle du coffre, étendoient leurs ailes, et faisoient comme un trône pour servir de siége à la majesté de Dieu : c'est ce qu'on appeloit *propitiatoire*. A chaque côté de ce coffre, il y avoit deux anneaux d'or, dans lesquels on passoit des bâtons pour aider à le porter dans la marche. Les Lévites seuls, consacrés au service du Seigneur, pouvoient prétendre à l'honneur de s'en approcher et de la porter. L'espace qui étoit autour du tabernacle s'appeloit le *parvis*; dans lequel, et vis-à-vis l'entrée du tabernacle, étoit *l'autel des holocaustes*, et un grand bassin d'airain plein d'eau, où les Prêtres se lavoient avant que de faire les fonctions de leur ministère. Cet espace qui avoit cent coudées de long sur cinquante de large, étoit fermé d'une enceinte de rideaux soutenus par des colonnes d'airain. Le tabernacle étoit couvert lui-même de plusieurs voiles précieux, par-dessus lesquels il y en avoit d'autres de poil de chèvre, pour les garantir de la pluie et des injures de l'air. Ce tabernacle étoit regardé comme le Palais du Très-Haut, la demeure du Dieu d'Israël, parce qu'il y donnoit des

marques sensibles de sa présence, et qu'il sembloit veiller de là à la garde de son peuple. C'est pour cette raison que Dieu voulut qu'il fût placé au milieu du camp, entouré de toutes les tentes des Israélites, qui étoient rangées autour de lui selon leur rang. *Judas*, *Zabulon* et *Issachar*, étoient à l'Orient ; *Ephraïm*, *Benjamin* et *Manassès*, à l'Occident; *Dan*, *Aaron* et *Nephtali*, étoient au Septentrion ; *Ruben*, *Siméon* et *Gad*, étoient au Midi. Le tabernacle fut érigé et consacré au pied du Mont-Sinaï, le premier jour du premier mois de la seconde année après la sortie d'Egypte. Il tint lieu de Temple aux Israélites, jusqu'à ce que Salomon en eût bâti un sur le modèle que David lui avoit tracé. *Moyse* ayant dédié le tabernacle, consacra *Aaron* et ses fils pour en être les ministres, et destina les Lévites pour le service. Il fit aussi plusieurs ordonnances sur le culte du Seigneur et le gouvernement politique. Ce gouvernement étoit la *Théocratie* dans toute la force du terme. Dieu gouvernoit immédiatement par lui-même au temps de *Moyse* qu'il avoit choisi pour être l'interprète de ses ordres auprès du peuple : il se faisoit rendre tous les honneurs dûs au souverain. Il habitoit dans son tabernacle placé au milieu du camp comme un roi dans son palais. Il répondoit à ceux qui le consultoient, et ordonnoit lui-même les peines contre les prévaricateurs de ses lois. C'est là proprement le temps de la théocratie prise dans toute son étendue, parce que Dieu n'étoit pas seulement la divinité à qui l'on rendoit un culte religieux ; mais le Souverain à qui tous les honneurs dûs à la Majesté suprême étoient déférés. Elle fut à peu près la même sous le commandement de *Josué*, qui, rempli de l'esprit de *Moyse*, ne faisoit rien sans consulter Dieu. Toutes les démarches du chef et du peuple étoient réglées par l'ordre du Seigneur, et il récompensa leur fidélité par des victoires, et punit leur désobéissance par des défaites. *Moyse* ayant réglé tout ce qui regardoit l'administration civile et la marche des troupes, mena les Israélites jusque sur les confins du pays bas de Chanaan, au pied du Mont-Nébo. C'est là que le Seigneur lui ordonna de monter sur cette même montagne, où il lui fit voir la Terre promise, dans laquelle il ne devoit pas entrer. Il rendit l'esprit un moment après, sans douleur ni maladie, âgé de 120 ans, l'an 1451 avant J. C. *Moyse* est incontestablement l'auteur des cinq premiers livres de l'Ancien Testament, que l'on nomme le *Pentateuque*. Ils sont reconnus pour inspirés, par les Juifs et par toutes les Eglises Chrétiennes, et regardés comme un des monumens précieux des mœurs antiques, par les savans qui leur refusent l'inspiration. Ces livres n'ont pas d'autre titre parmi les Hébreux, que le mot par lequel le livre commence; mais les Grecs et les Latins leur ont donné des noms qui ont rapport à leur sujet. Le premier s'appelle *la* GENÈSE, parce qu'il commence par l'histoire de la création du monde. Il contient, outre cela, la généalogie des patriarches; la narration du Déluge ; le catalogue des descendans de *Noé*, jusqu'à *Abraham ;* la vie d'*Abraham*, de *Jacob* et de *Joseph ;* et l'histoire des descendans de *Jacob*,

jusqu'à la mort de *Joseph*. Ainsi ce livre comprend une histoire de 2369 années ou environ, suivant le calcul de la vie des patriarches, ainsi qu'il se trouve dans le texte Hébreu. Le second livre de *Moyse* s'appelle EXODE, parce que son principal sujet est la sortie du peuple d'Israël de l'Egypte. On y trouve aussi l'histoire de ce qui se passa dans le désert sous la conduite de *Moyse*, depuis la mort de *Joseph*, jusqu'à la construction du Tabernacle, pendant 40 ans; la description des plaies dont l'Egypte fut affligée; l'abrégé de la religion et des lois des Israélites, avec les préceptes admirables du Décalogue. Le troisième livre est le LEVITIQUE, ainsi appelé, parce qu'il contient les lois, les cérémonies et les sacrifices de la religion des Juifs: ce qui regardoit particulièrement les *Levites* à qui Dieu avoit confié le soin des choses concernant les cérémonies extérieures de la religion. Le quatrième, appelé *les* NOMBRES, commence par le dénombrement des enfans d'Israël sortis d'Egypte. Il est suivi des lois données au peuple d'Israël, pendant 39 ans qu'il fut errant dans le désert. *Le* DEUTÉRONOME, c'est-à-dire la seconde Loi, est ainsi nommé, parce qu'il est comme la répétition de la première Loi. Après que *Moyse* y a décrit en peu de mots les principales actions du peuple d'Israël dans le désert, il répète quantité de préceptes de la Loi qu'il vouloit inculquer à son peuple. On ne sait pas bien certainement en quel temps ces livres ont été composés par le législateur des Hébreux. Mais il y a apparence que la *Genèse* fut son premier ouvrage, et le *Deutéronome* le dernier. Quelques incrédules qui ont contesté le *Pentateuque* à *Moyse*, s'appuient sur ce que ce chef des Israélites parle toujours de lui-même en troisième personne. Mais cette façon d'écrire lui est commune avec plusieurs historiens de l'antiquité, tels que *Xénophon*, *César*, *Josèphe*, etc. qui, plus modestes ou plus judicieux que quelques historiens modernes dont l'égoïsme est si révoltant, ne donnoient point à la postérité le spectacle d'un amour propre aussi mal-entendu que ridicule. Au reste, il est bon d'avertir que les auteurs profanes ont débité bien des fables sur *Moyse*, sur l'origine et sur la religion des Juifs qu'ils ne connoissoient pas. *Plutarque*, dans son livre d'*Isis* et *Osiris*, raconte que *Judæus* et *Hierosolymus* étoient frères et enfans de *Typhon*; que le premier donna son nom au pays et à la nation, et le second à la ville capitale. D'autres les font venir du Mont-Ida, en Phrygie. *Strabon* est le seul qui en parle un peu sensément, quoiqu'il les dise descendus des Egyptiens, et qu'il regarde *Moyse* leur Législateur, comme un prêtre d'Egypte; du reste, il les reconnoît pour un peuple ami de la justice et vraiment religieux. Tous les autres n'ont eu aucune idée ni de leurs lois, ni de leur culte. Souvent ils les confondent avec les Chrétiens, comme ont fait *Juvénal*, *Tacite* et *Quintilien*. On remarque que les Juifs étoient méprisés des Romains, qui en général n'estimoient que leur nation.

II. MOYSE, (Saint) solitaire, et supérieur d'un des monastères de Scéthé en Egypte, mort à 75 ans, vers la fin du

IV^e siècle, donna des exemples de toutes les vertus chrétiennes et monastiques. Il avoit d'abord été chef de voleurs. Mais s'étant sauvé dans un Monastère pour échapper aux poursuites de la justice, il se convertit, fit pénitence de ses crimes, et fut ordonné prêtre par Pierre, patriarche d'Alexandrie, en 375.

III. MOYSE, prêtre de Rome, et martyr vers 251, durant la persécution de *Dèce*. Voyez les *Mémoires de Tillemont*, tome 3^e, et la *Vie des Saints* de *Baillet*, au 25 novembre.

IV. MOYSE, imposteur célèbre, abusa des Juifs de Crète dans le V^e siècle, vers l'an 432. Il prit le nom de *Moyse* pour se rendre plus imposant aux yeux de ces imbécilles, qu'il obligea de le suivre, et dont il fit périr une partie dans la mer, sur les assurances qu'il leur avoit données qu'elle s'ouvriroit pour les laisser passer.

V. MOYSE BARCEPHA, évêque des Syriens au X^e siècle, dont nous avons, dans la Bibliothèque des Pères, un grand *Traité sur le Paradis Terrestre*, traduit du syriaque en latin par *André Masius*. Il y a bien de vaines conjectures dans cet ouvrage.

MOYSE MAIMONIDE, *Voyez* MAIMONIDE.

MOYSE, *Voyez* MOSÈS.

VI. MOYSE *ou* MUSA, surnommé *Chélébi*, fils de *Bajazet I*, se fit reconnoître sultan par l'armée d'Europe, tandis que celle d'Asie déféroit le même honneur à *Mahomet I*, son frère. Il remporta, en 1412, une victoire si complète sur l'empereur *Sigismond*, qu'à peine échappa-t-il un seul homme pour porter la nouvelle de ce désastre; mais l'année d'après, trahi par ses gens, il fut vaincu par *Mahomet*, son compétiteur, et mis à mort par son ordre, après un règne de trois ans et demi.

VII. MOYSE, imprimeur allemand, renommé dans le 15^e siècle, naquit à Spire, et s'établit dans la petite ville de Soncino. On lui doit un grand nombre d'ouvrages hébreux, et les éditions des commentaires de plusieurs rabbins sur l'Ecriture. *Moyse* eut plusieurs fils qui continuèrent à se distinguer comme lui, dans la même profession. L'un d'eux établit une imprimerie à Constantinople, en 1530; un autre se fixa à Salonique.

VIII. MOYSE, (Gautier) écrivain Anglois, d'une noble et ancienne famille de Cornouailles, où il naquit en 1672, se rendit habile dans les sciences et dans ce qui concerne le gouvernement d'Angleterre, et fut quelque temps membre du parlement. Il publia, en 1697, un *Ecrit* qui irrita la cour contre lui : il y prouvoit « qu'une armée qui subsiste en Angleterre, est incompatible avec la liberté du gouvernement, et détruit entièrement la constitution de la monarchie Angloise ». Voyant sa fortune traversée par un obtacle insurmontable, il se retira dans ses terres, où il se consola philosophiquement avec ses livres. Il mourut à Bake, sa patrie, le 9 juin 1721, âgé 49 ans. Ses *Ouvrages*, imprimés à Londres en 1726, en deux vol. in-8°, sont encore recherchés par les frondeurs.

MOZZOLINO, (Sylvestre) Dominicain, plus connu sous

le nom de *Silvestre de Prierio*, parce qu'il étoit natif de Prierio, village près de Savonne dans l'état de Gênes, est le premier qui écrivit avec quelque étendue contre l'ex-Augustin *Luther*. Ses principaux ouvrages sont : I. *De strigii Magorum Dæmonumque prestigiis*, Romæ, 1521, in-4.° II. La *Somme* des Cas de conscience appelée *Silvestrine*, in-fol. III. La *Rose d'or*, ou *Exposition des Evangiles de toute l'année*, Haguenau, 1508, in-4.° Ses vertus le distinguèrent autant que ses ouvrages. Il mourut de la peste, en 1523, à Rome, après avoir été élevé à la place de maître du sacré palais, et à celle de général de son ordre. Il étoit né vers l'an 1460. Son *Ecrit* contre *Luther* est dans la *Bibliotheca Rocaberti*.

MUCIE, (*Mutia*) troisième femme de *Pompée*, fille de *Quintus Mucius Scævola*, et sœur de *Quintus Metullus Celer*, s'abandonna à la galanterie la moins voilée pendant la guerre de *Pompée* contre *Mithridate*. Son mari fut contraint de la répudier à son retour, quoiqu'il en eût 3 enfans. *Pompée* se plaignoit sur-tout de *Jules-César*, le corrupteur de *Mucie*, ainsi que de beaucoup d'autres femmes. Il l'appeloit son *Egiste*, par *allusion* à l'amant de *Clytemnestre* femme d'*Agamemnon*. Il ne laissa pas de s'allier avec lui quelque temps après ; son ambition fit taire son ressentiment. *Mucie* se remaria à *Marcus Scaurus*, et lui donna des enfans. *Auguste*, après la bataille d'*Actium*, eut beaucoup d'égards pour elle. Il s'étoit servi du pouvoir qu'elle avoit sur l'esprit de *Sextus Pompée* son fils, pour empêcher qu'il ne s'unît contre lui avec *Marc-Antoine*.

MUCIUS, *Voyez* MUTIUS.

MUDÉE, (Gabriel) jurisconsulte célèbre au XVI^e^ siècle, natif de Brecht, village situé auprès d'Anvers, mourut à Louvain, en 1560. On a de lui plusieurs Ouvrages que personne ne consulte, et qu'il est inutile de citer.

MUET, (Pierre le) architecte, né à Dijon en 1591, mort à Paris le 28 Septembre 1669, à 78 ans, étoit très-instruit de toutes les parties des mathématiques. Le cardinal *de Richelieu*, l'employa particulièrement à construire des fortifications dans plusieurs villes de Picardie. La reine-mère, *Anne d'Autriche*, le choisit ensuite pour achever l'Eglise du *Val-de-Grace* à Paris. Il a donné le Plan du grand Hôtel de *Luynes*, et ceux des Hôtels de l'*Aigle* et de *Beauvilliers*. Le *Muet* a composé quelques ouvrages sur l'architecture. I. Les *cinq Ordres d'Architecture dont se sont servis les Anciens*, 1771, in-8.° II. Les *Règles des cinq Ordres d'Architecture* de *Vignoles*, 1700, in-8.° III. La *manière de bien bâtir*, 1681, in-folio. Les gens de l'art font cas de ces livres.

MUETTE, (*Muta* ou *Tacita*) Déesse du Silence, et fille du fleuve *Almon*. *Jupiter* lui fit couper la langue et la fit conduire aux enfers, parce qu'elle avoit découvert à *Junon* son commerce avec la nymphe *Juturne*. *Mercure*, touché de sa beauté, l'épousa, et en eut deux enfans nommés *Lares*, auxquels on sacrifioit comme à des Génies familiers.... *Voy.* ANGITIE, *à la fin.*

MUGNOS, (Gilles) savant docteur en droit canon, et cha-

noine de Barcelone, succéda à l'antipape *Benoît XIII* en 1424, et se fit nommer *Clément VIII;* mais il se soumit volontairement en 1429 au pape *Martin V*. Ce pontife, entre les mains duquel il abdiqua sa dignité, lui donna en dédommagement l'évêché de Majorque. Cette abdication de *Mugnos*, mit fin au grand schisme d'Occident, qui, depuis que *Clément VII* fut élu à Fondi en 1378, avoit si cruellement ravagé l'Église pendant 41 ans. — Il y a eu dans le siècle dernier un *Philadelphe Mugnos*, auteur d'un *Théâtre Généalogique des Familles Nobles de Sicile*. Cet ouvrage en italien parut à Palerme, 1647, 1655 et 1670, deux vol. in-folio, avec figures. Nous avons de lui d'autres productions, moins connues que celle que nous venons de citer.

MUIS, (Siméon de) d'Orléans, professeur en hébreu au collége royal à Paris, connoissoit parfaitement les langues orientales. Il mourut en 1644 à 57 ans, chanoine et archidiacre de Soissons, avec la réputation d'un des plus célèbres interprètes de l'Écriture. On a de lui, un *Commentaire sur les Pseaumes*, en latin, Paris, 1650, in-folio; Louvain, 1770, 2 vol. in-4.° C'est un des meilleurs que nous ayons sur ce livre de la Bible. On trouve dans ce même volume ses *Varia sacra :* l'auteur y explique les passages les plus difficiles de l'Ancien Testament, depuis la Genèse jusqu'au livre des Juges. Sa dispute avec le P. *Morin*, Oratorien, contre lequel il a établi l'authenticité du Texte Hébreu, l'empêcha de continuer ce travail utile sur tous les livres de l'Ecriture-Sainte. Son style est pur, net, facile. Il avoit un jugement solide, et une grande connoissance de tout ce qui concerne la religion et l'histoire sainte.

MULGRAVE, (Richard) écrivain Anglois, a publié une histoire de la dernière rebellion d'Irlande. Ayant traité dans cet écrit sans ménagement la conduite d'un membre du parlement, il fut appelé en duel par celui-ci, et tué dans le combat, au commencement de l'année 1802.

I. MULLER, (Jean) *ou* de MONTREAL, *ou* REGIOMONTAN, célèbre mathématicien, né à Koningshoven dans la Franconie, en 1436, enseigna à Vienne avec réputation. Appelé à Rome par le cardinal *Bessarion* et par le desir d'apprendre la langue grecque, il s'y fit des partisans et quelques ennemis. De retour en Allemagne, il fut élevé à l'archevêché de Ratisbonne par *Sixte IV*, qui l'appela de nouveau à Rome : il y mourut en 1476, à 41 ans. *Muller* avoit relevé plusieurs fautes dans les traductions latines *de George de Trébisonde :* les fils de ce traducteur l'assassinèrent, dit-on, dans ce second voyage, pour venger l'honneur de leur père. D'autres assurent qu'il mourut de la peste. Quoi qu'il en soit, il se fit un nom, en publiant l'Abrégé de l'*Almageste* de *Ptolomée*, que *Purbach* son maître en astronomie, avoit commencé. Il n'est point l'auteur de la *Chiromance et Physionomie*, publiée sous son nom en latin, et traduite en françois, Lyon, 1549, in-8°; mais on a de lui plusieurs autres Ouvrages, Venise, 1498, in-8.°, dont *Gassendi* faisoit beaucoup de cas. Ce philosophe a écrit sa *Vie.... Muller* est un des premiers qui observa les

comètes d'une manière astronomique. Il fit dans son temps des *Ephémérides*, et même des *Prédictions*. On prétendit, en 1588, année funeste à la France par les divisions intestines du royaume et par la journée des *Barricades*, qu'il avoit prédit cette malheureuse année, en disant :

Cuncta tamen sursùm volventur et alta deorsùm
Imperia ; atque ingens undiquè luctus erit.

« On verra un désordre général, les états renversés, et par-tout une tristesse effroyable. » Certainement ces vers peuvent s'appliquer à beaucoup d'autres années. *Muller* perfectionna le mécanisme de la presse de l'imprimerie, en 1471.

II. MULLER, (André) de Greiffenhage dans la Poméranie, se rendit très-habile dans les langues orientales et dans la littérature Chinoise. *Walton* l'appela en Angleterre pour travailler à sa Polyglotte. *Muller* avoit promis une *Clef* de la langue Chinoise, par laquelle une femme seroit en état de la lire en un an ; mais il brûla, dans un accès de folie, l'ouvrage où il donnoit ce secret chimérique. Son application à l'étude étoit telle alors, que, le cortége de l'entrée publique du roi *Charles II* passant sous ses fenêtres, il ne daigna pas même se lever pour regarder la magnificence de cette marche. Il mourut le 26 octobre 1694, après avoir publié plusieurs ouvrages très-savans.

III. MULLER, (Jacques) médecin, né en 1594 a Torgaw en Misnie, et mort en 1637, à 43 ans, laissa plusieurs *Écrits* sur son art.

IV. MULLER, (Jean) pasteur de Hambourg, et docteur en théologie, mort en 1672, est auteur de divers ouvrages de littérature et de théologie.

V. MULLER, (Henri) savant professeur de théologie à Hambourg, puis surintendant des Églises de Lubeck sa patrie, fut digne de ces places et de la réputation qu'il conserve encore. On lui doit plusieurs ouvrages estimés, entr'autres une *Histoire de Bérenger* en latin. Il mourut en 1675.

VI. MULLER, (Jean-Sébastien) secrétaire du duc *de Saxe-Weimar*, a écrit les *Annales de la Maison de Saxe, depuis* 1300 *jusqu'en* 1700, à Weimar, 1700, in-folio, en allemand. Cet ouvrage contient bien des choses singulières, puisées dans les archives des ducs *de Weimar*. L'auteur mourut en 1708.

VII. MULLER, (Jean *et* Hermand) excellens graveurs Hollandois. Leur burin est d'une netteté et d'une fermeté admirables. Ils florissoient au commencement du XVII^e^ siècle.

VIII. MULLER, (Gerhard-Fréderic) conseiller d'état en Russie, et garde des archives à Moscow, naquit à Horford en Westphalie, en 1705, et mourut en 1783. Le Recueil des matériaux amassés dans le cours de ses voyages pour la géographie et l'histoire de Russie, a paru en allemand, en plusieurs parties, depuis 1732 jusqu'en 1764. L'impératrice *Catherine* acheta la collection entière 2000 livres sterling, ennoblit son fils, et pensionna sa veuve.

I. MULMANN, (Jean) né à Pegau en Misnie, mort en 1613,

à 40 ans, professa la théologie à Leipzig. On a de lui, en latin : I. Un *Traité de la Cène*. II. Un autre *De la Divinité de Jésus-Christ, contre les Ariens*. III. *Disputationes de Verbo Dei scripto*. IV. *Flagellum melancholicum*. V. Un *Commentaire* sur *Josué*. Tout cela est parfaitement oublié, ou peu s'en faut.

II. MULMANN, (Jean) Jésuite allemand, mort en 1651, est auteur de quelques *Livres Polémiques*. —*Jérôme* MULMANN, son frère, a aussi publié plusieurs ouvrages du même genre. Ce dernier mourut en 1666.

MUMMIUS, (*Lucius*) consul Romain, soumit toute l'Achaïe, prit et brûla la ville de Corinthe, l'an 146 avant Jésus-Christ, et obtint, avec l'honneur du triomphe, le surnom d'*Achaïque*. Ses succès ne l'empêchèrent pas d'encourir la disgrace de ses concitoyens. Il mourut en exil à Délos, comme tant d'autres grands hommes, victime de l'envie.

MUMMOL, (*Ennius*) fils de *Peonius* comte d'Auxerre, obtint, l'an 561, de *Gontran*, roi d'Orléans et de Bourgogne, l'office de ce comté à la place de son père. Il mérita par la supériorité de ses talens, d'être créé patrice dans la Bourgogne, c'est-à-dire, généralissime des troupes de ce royaume. Il prouva qu'il étoit digne de cette place éminente, par la défaite des Lombards et des Saxons, qu'il chassa de Bourgogne, après les avoir battus à plusieurs reprises. Il recouvra la Touraine et le Poitou sur *Chilperic* roi de Soissons, qui les avoit enlevés, l'an 576, à *Sigebert II* de ce nom. Ces deux princes étoient frères de *Gontran*. *Mummol* effaça depuis par la plus noire ingratitude, le souvenir de ses services. L'an 585, il entreprit de mettre sur le trône, à la place de son bienfaiteur, un aventurier nommé *Gombaud*, qui se disoit le frère de *Gontran*, et le fit reconnoître roi à Brives en Limousin. Le roi de Bourgogne indigné contre cet ingrat, assembla promptement une armée, et vint l'assiéger dans Cominges, où il s'étoit enfermé. *Mummol* se défendit avec assez de courage pendant quinze jours; mais se voyant à la veille d'être pris, il livra *Gombaud*, et le lendemain se fit tuer les armes à la main, de peur de tomber en la puissance de son souverain, dont il redoutoit les sanglans reproches, autant qu'il appréhendoit le supplice dû à sa perfidie.

MUNCER, (Thomas) l'un des plus fameux disciples de *Luther*, étoit de Zwickau, dans la Misnie. Après avoir répandu dans la Saxe les erreurs de son maître, il se fit chef des Anabaptistes et des Enthousiastes. Uni avec un certain *Storck*, il courut d'église en église, abattit les images, et détruisit tous les restes du culte Catholique que *Luther* avoit laissé subsister. Il joignoit l'artifice à la violence. Quand il entroit dans une ville ou une bourgade, il prenoit l'air d'un prophète, feignoit des visions, et racontoit avec enthousiasme les secrets que le *Saint-Esprit* lui avoit révélés. Il prêchoit également contre le pape et contre *Luther*, son premier maître. Celui-ci avoit introduit, disoit-il, un relâchement contraire à l'Evangile; l'autre avoit accablé les consciences sous une foule de pratiques, au moins inutiles.

Dieu l'avoit envoyé, si on l'en croyoit, pour abolir la religion trop sévère du pontife Romain, et la société licencieuse du patriarche des Luthériens. *Muncer* trouva une multitude d'esprits foibles et d'imaginations vives, qui saisirent avidement ses principes; il se retira à Mulhausen, où il fit créer un nouveau sénat et abolir l'ancien, parce qu'il s'élevoit contre les délires de son esprit. Il ne songea plus à opposer à *Luther* une secte de controversistes; il aspira à fonder dans le sein de l'Allemagne une nouvelle monarchie. « Nous sommes tous frères, disoit-il en parlant à la populace assemblée, et nous n'avons qu'un commun père dans *Adam*. D'où vient donc cette différence de rangs et de biens, que la tyrannie a introduite entre nous et les Grands du monde? Pourquoi gémirions-nous dans la pauvreté, tandis qu'ils nagent dans les délices! N'avons-nous pas droit à l'égalité des biens, qui de leur nature, sont faits pour être partagés, sans distinction, entre tous les hommes? Rendez-nous, riches du siècle, avares usurpateurs, rendez-nous les biens que vous retenez dans l'injustice: ce n'est pas seulement comme hommes, que nous avons droit à une égale distribution des avantages de la fortune, c'est aussi comme Chrétiens. A la naissance de la religion, n'a-t-on pas vu les Apôtres n'avoir égard qu'aux besoins de chaque fidelle dans la répartiton de l'argent qu'on apportoit à leurs pieds? Ne verrons-nous jamais renaître ces temps heureux! Et toi, infortuné troupeau de *Jésus-Christ*, gémiras-tu toujours dans l'oppression sous les Puissances ecclésiastiques! Le Tout-Puissant attend de tous les peuples, qu'ils détruisent la tyrannie des Magistrats, qu'ils redemandent leur liberté les armes à la main, qu'ils refusent les tributs, et qu'ils mettent leurs biens en commun. C'est à mes pieds qu'on doit les apporter, comme on les entassoit autrefois aux pieds des Apôtres. Oui, mes frères, n'avoir rien en propre, c'est l'esprit du Christianisme à sa naissance; et refuser de payer aux Princes les impôts dont ils nous accablent, c'est se tirer de la servitude dont *Jésus-Christ* nous a affranchis. » (Catrou *Histoire des Anabaptistes*; Pluquet, *Dictionnaire des Hérésies*.) Il écrivit aux villes et aux souverains, que la fin de l'oppression des peuples et de la tyrannie des forts, étoit arrivée; que Dieu lui avoit ordonné d'exterminer tous les tyrans, et d'établir sur les peuples des gens de bien. Par ses lettres et par ses Apôtres, il se vit bientôt à la tête de quarante mille hommes. Les cruautés exercées en France et en Angleterre par les Communes, se renouvelèrent en Allemagne, et furent plus violentes par l'esprit de fanatisme. Ces hordes de bêtes féroces, en prêchant l'égalité et la réforme, ravagèrent tout sur leur passage. Le landgrave de Hesse et plusieurs seigneurs levèrent des troupes et attaquèrent *Muncer*. Cet imposteur harangua ses enthousiastes, et leur promit une entière victoire. *Tout doit céder*, dit-il, *au commandement de l'Eternel, qui m'a mis à votre tête. En vain l'artillerie de l'ennemi tonnera contre nous; je recevrai tous les boulets dans la manche de ma robe, et seule elle sera un rempart impénétrable à l'ennemi.* Malgré ces promesses, son ar-

mée fut défaite, et plus de sept mille Anabaptistes périrent dans cette déroute. *Muncer* fut obligé de prendre la fuite. Il se retira à Franchusen, où le valet d'un officier ayant saisi sa bourse, y trouva une lettre qui découvroit cet imposteur. On le traduisit à Mulhausen, où il périt sur l'échafaud, victime de son fanatisme, en 1525. La mort de ce misérable n'anéantit pas l'Anabaptisme en Allemagne. Il s'y entretint et même s'y accrut; mais il ne formoit plus un parti redoutable. Les Anabaptistes étoient également odieux aux Catholiques et aux Protestans, et, dès qu'on en prenoit quelqu'un, il étoit puni comme un voleur de grand chemin. Mais quelques supplices qu'on inventât pour inspirer de la terreur aux esprits, le nombre des fanatiques croissoit. De temps en temps il s'élevoit parmi les Anabaptistes des chefs qui leur promettoient des temps plus heureux : tels furent *Hofman*, *Tripnaker*, etc. Après eux parut *Mathison*, ou *Jean-Matthieu*, boulanger d'Harlem, qui envoya dix Apôtres en Frise, à Munster, etc. La Religion Réformée s'étoit établie à Munster, et les Anabaptistes y avoient fait des prosélytes, qui reçurent les nouveaux Apôtres. Tout le corps des Anabaptistes s'assembla la nuit, et reçut de l'envoyé de *Mathison* l'esprit apostolique qu'il attendoit. Les Anabaptistes se tinrent cachés jusqu'à ce que leur nombre fût considérablement augmenté; alors ils coururent par le pays, criant : *Repentez-vous, faites pénitence, et soyez baptisés, afin que la colère de Dieu ne tombe pas sur vous.* Ils envoyèrent secrètement des lettres adressées à leurs adhérens. Ces lettres portoient : « qu'un Prophète envoyé de Dieu étoit arrivé à Munster; qu'il prédisoit des événemens merveilleux, et qu'il instruisoit les hommes des moyens d'obtenir le salut. » Un nombre prodigieux d'Anabaptistes se rendit à Munster; alors les Anabaptistes de cette ville coururent dans les rues, criant : *Retirez-vous, méchans, si vous voulez éviter une entière destruction; car on cassera la tête à tous ceux qui refuseront de se faire rebaptiser.* Alors le clergé et les bourgeois abandonnèrent la ville; les Anabaptistes pillèrent les Eglises et les maisons abandonnées, et brûlèrent tous les livres, excepté la *Bible*. Peu de temps après la ville fut assiégée par l'évêque de Munster, et *Mathison* fut tué dans une sortie. (*Voyez* la suite dans l'article de JEAN *de Leyde*.)

MUNCKER, (Thomas) savant littérateur Allemand du 17^{e} siècle, occupa différentes chaires, et donna plusieurs ouvrages de belles-lettres. Le principal et le plus estimé est son édition des *Mythographi Latini*, avec de bons Commentaires, à Amsterdam, 1681, 2 vol. in-8°, réimprimés à Leyde en 1742, 2 tomes in-4.° Ses *Notes* sur *Hygin, cum notis Variorum*, à Hambourg 1674, in-8°, sont pleines d'érudition.

MUNDINUS, célèbre anatomiste, étoit de Florence, et non de Milan. Il mourut à Bologne en Italie, l'an 1318. C'est un des premiers qui ait tenté de perfectionner l'anatomie; mais ses efforts furent foibles. Il donna un *Corps* de cette science, imprimé à Paris en 1478, in-folio, Lyon, 1529, in-8°; et à Mar-

burg, en 1541, in-4.° (*Voyez* CARPI.) Comme il disséquoit lui-même, on y rencontre quelques observations nouvelles et quelques découvertes qui lui appartenoient, particulièrement sur la matrice. Cet ouvrage ressuscita, pour ainsi dire, l'étude de l'anatomie. On s'y livra tellement jusqu'au rétablissement des lettres, que les statuts de l'université de Padoue ne permettoient pas de faire d'autres leçons dans les écoles de médecine.

MUNICH, célèbre général des armées Russes sous l'impératrice *Anne*, parvint par des services successifs au grade de maréchal, et devint le maître, dans l'art de la guerre, de *Lowendal* qui passa ensuite au service de France. *Munich* secourut l'empereur *Charles VI*, vainquit les Ottomans et les Tartares de la Crimée. Par ses conseils, l'impératrice *Anne* forma le corps des cadets de terre, où sept cents jeunes gens sont élevés dans toutes les connoissances et les exercices militaires. Ils occupent le palais du fameux *Menzicoff*. *Munich* devint odieux à l'impératrice *Elizabeth*. Celle-ci le fit traduire devant une cour militaire, où on l'accusa d'avoir fait périr trop de soldats en remportant des victoires. *Munich*, impatienté des questions absurdes de ses juges, leur dit : « Dressez vous-mêmes mes réponses, et je les signerai. » On le prit au mot, il signa, et fut condamné à être écartelé. L'impératrice commua sa peine en un exil dans la Sibérie, et il fut relégué à Pelim. Là, il gagna long-temps de quoi subsister, en donnant des leçons de mathématiques, et en vendant le lait de quelques vaches qu'il s'étoit procurées. *Pierre III* parvenu au trône, rappela le maréchal *Munich*, alors âgé de 82 ans ; et on vit l'un de ses fils, et trente-deux petits-fils ou arrière-petits-fils, aller à sa rencontre hors de la capitale. Le vieillard parut devant l'empereur au milieu de sa nombreuse famille, et couvert de la même peau de mouton qui lui servoit de vêtement dans les déserts de la Sibérie. Rien n'avoit ébranlé sa vigueur ni son courage. *Catherine II* lui donna le gouvernement de l'Esthonie et de la Livonie, et il mourut à Riga, en 1763, à l'âge de 85 ans, avec la réputation de l'un des plus grands généraux de son siècle. On lui doit le canal de Wischneï, commencé sous le règne de *Pierre I*, par un Cosaque nommé *Zerdakoff*, mais resté imparfait jusqu'à lui. Ce canal sert à faire communiquer la mer Caspienne à la Baltique ; mais les cataractes de la Msta qu'on ne peut détruire, ne rendent pas ce passage sans péril.

MUNIER, (Jean) historien Bourguignon, à publié des *Recherches* et *Mémoires*, pour servir à l'histoire de l'ancienne ville d'Autun, 1660, in-4.° Cet ouvrage est rare et érudit.

MUNNICKS, (Jean) né à Utrecht, le 16 octobre 1652, fut nommé professeur d'anatomie, de médecine et de botanique en 1680, dans sa patrie ; emploi qu'il remplit avec distinction. Il mourut, le 10 juin 1711, après avoir publié plusieurs ouvrages, entr'autres : I. *Dissertatio de urinis earumdemque inspectione*, Utrecht, 1674. II. *Chirurgia ad praxim hodiernam adornata*, Genève, 1715, in-4.°

Elle a été traduite en flamand et en allemand, quoique ce ne soit qu'une compilation. III. *De re anatomicâ*, Utrecht, 1697, in-4.° C'est un extrait de ce qu'on avoit publié de mieux sur l'anatomie. Il est bien écrit. Il a travaillé à la quatrième et à la cinquième partie de l'*Hortus Malabaricus*, 1683–1685, in-fol.

MUNSTER, (Sébastien) né à Ingelheim en 1489, se fit Cordelier : mais ayant donné dans les erreurs de *Luther*, il quitta l'habit religieux pour prendre une femme. Il se retira à Heidelberg, puis à Basle, où il enseigna avec réputation. Il se rendit si habile dans la géographie, dans les mathématiques et dans l'hébreu, qu'on le surnomma l'*Esdras* et le *Strabon* de l'Allemagne. La candeur de son caractère, la pureté de ses mœurs, sa probité et son désintéressement, le firent autant estimer, que son érudition. Il mourut de la peste à Basle, le 23 mai 1552, à 63 ans. On a de lui : I. Des *Traductions* latines des livres de la Bible, estimées. II. Un *Dictionnaire* et une *Grammaire* hébraïques, in–8.° III. Une *Cosmographie*, in–fol., et plusieurs autres ouvrages.

MUNSTER, *Voy.* XVII. NICOLAS *de Munster.*

MUNTING, (Abraham) savant botaniste, né à Groningue en 1626, et mort en 1683, à 57 ans, est connu par divers ouvrages. Le plus recherché a pour titre : *Phytographia curiosa*, à Amsterdam, 1713, avec figures, et en 1727, in–folio. Il parut d'abord en flamand, à Leyde, 1696, in–folio; et il fut traduit en latin par *Rayus*. C'est la description de deux cent quarante-cinq planches représentant des arbres, des fruits, des fleurs, des plantes, etc. On a encore de lui : I. *De Herbâ Britannicâ*, 1681, vol. in–4.° II. *Aloës Historia*, 1680, vol. in–4.°

MURALT, (Beat-Louis de) né à Berne, parcourut une partie de l'Europe, et la parcourut en philosophe. On a de lui, un Recueil de *Lettres sur les François et sur les Anglois*, in–12, deux vol., 1726. Elles réussirent beaucoup, quoiqu'elles soient vagues et assez superficielles. On a encore de lui, des *Fables*, Berlin, 1753, in–8°; et quelques autres ouvrages au-dessous du médiocre. Il mourut vers l'an 1750.

MURAT, (La comtesse de) *Voyez* CASTELNAU, n.° III.

MURATORI, (Louis–Antoine) né à Vignola dans le Modénois, le 21 octobre 1672, fut formé à la piété et aux lettres par des maîtres habiles. La nature avoit mis en lui les dispositions les plus heureuses; l'éducation les developpa avant le temps. Il fut appelé, dès l'âge de 22 ans, à Milan, par le comte *Charles Borromée*, qui lui confia le soin du collége Ambrosien et de la riche bibliothèque qui y est attachée. *Muratori* se nourrissoit des sucs les plus purs des fruits de l'antiquité et de notre temps, lorsque le duc de *Modène* l'appela en 1700. Ce prince le revendiqua comme son sujet, le fit son bibliothécaire, et lui donna la garde des archives de son duché. C'est dans ce double emploi que l'illustre savant passa le reste de sa vie, sans autre bénéfice que la prévôté de Ste-Marie de Pomposa. Les amis que

son mérite lui avoit acquis à Milan, se multiplièrent à Modène. Le célèbre cardinal *Noris*, les *Ciampini* et les *Magliabecchi*, les Pères *Mabillon* et *Montfaucon* Bénédictins, le Père *Papebrock* Jésuite, le marquis *Maffei*, le cardinal *Quirini*; tout ce que la France et l'Italie avoient de plus illustre et de plus savant, s'empressa de le consulter. Les académies se disputèrent l'honneur de lui ouvrir leurs portes. Il fut admis, presque en même-temps, dans celle des *Arcades* de Rome, dans celle de la *Crusca*, dans l'académie Étrusque de Cortone, dans la Société royale de Londres, dans l'Académie impériale d'Olmutz. Le plaisir que lui procurèrent ces distinctions, fut empoisonné par la calomnie. Des gens qui ne croyoient pas en Dieu, l'accusèrent d'hérésie et même d'athéisme. Ils répandirent que le pape *Benoît XIV* trouvoit dans ses écrits divers endroits qui pouvoient être censurés, et qu'il s'en expliquoit ainsi dans un Bref adressé à l'inquisiteur d'Espagne. L'abbé *Muratori*, aussi bon Chrétien que savant profond, n'eut rien de plus pressé que de s'en ouvrir au pape même. Il lui exposa ses sentimens de respect et de soumission. Ce grand pontife, l'ami de la paix et de la raison, et l'ennemi le plus ardent du fanatisme, voulut bien le tranquilliser par une lettre qui honorera éternellement la mémoire de l'un et de l'autre. Il s'élève fortement contre ces esprits inquiets, qui tourmentent un homme d'honneur, sous prétexte qu'il ne pense pas comme eux sur des matières qui n'appartiennent ni au dogme, ni à la discipline. Cette réponse, également sage et flatteuse, devoit rendre la tranquillité à *Muratori*; mais sa santé, qui s'affoiblissoit tous les jours, lui amena de nouvelles inquiétudes. Ses incommodités se multiplièrent, et le mirent enfin au tombeau, le 21 janvier 1750, à 78 ans. Ce savant, aussi réglé dans ses mœurs que sage dans ses écrits, inspiroit à la fois l'estime et l'amitié. Ses connoissances étoient immenses. Jurisprudence, philosophie, théologie, poésie, recherches de l'antiquité, histoire moderne, etc.; il avoit tout embrassé. Quarante-six vol. in-fol., 34 in-4°, 13 in-8°, plusieurs in-12, sont le résultat du compte de ses nombreux ouvrages. Les principaux sont: I. *Anecdota quæ ex Ambrosianæ Bibliothecæ codicibus nunc primùm eruit, notis et disquisitionibus auget Ludov.-Anton. Muratorius*, à Milan, 2 vol. in-4°; le premier en 1697; le second en 1698: ouvrage estimé, qu'on ne trouve pas facilement. II. *Anecdota Græca, quæ ex manuscriptis codicibus nunc primùm eruit, Latio donat, notis et disquisitionibus auget Ludov.-Anton. Muratorius*, à Padoue, en 3 vol. in-4°; le premier en 1709, le second en 1710, le troisième en 1713. III. *Lamindi Pritanii de ingeniorum moderatione in Religionis negotio, ubi quæ jura, quæ fræna sint homini Christiano in inquirendâ et tradendâ veritate ostenditur*, et Sanctus Augustinus *vindicatur à multiplici censurâ Joannis Phereponi*: (ce *Phereponus* est le fameux *Jean le Clerc.*) Cet ouvrage suivit de près le précédent: il fut imprimé in-4°, à Paris, en 1714; et réimprimé en 1715, à Cologne; en 1741, à Venise, à Vérone et à Francfort. IV. *Rerum Italicarum Scriptores, ab anno Æræ Christianæ quingentesimo*,

ad millesimum quingentesimum, en 27 vol. in-folio, dont le premier parut en 1723, et le dernier en 1738. Plusieurs seigneurs contribuèrent généreusement à l'impression de cet ouvrage immense : seize d'entr'eux donnèrent chacun quatre mille écus. V. *Antiquitates Italicæ medii ævi*, sive *Dissertationes de moribus Italici populi, ab inclinatione Romani imperii usque ad annum* 1500; en six volumes in-folio, qui parurent depuis 1738 jusqu'en 1743. Les savans ont trouvé beaucoup de fautes et de méprises dans ce recueil; on en a relevé plusieurs dans les Journaux. VI. *De Paradiso regnique cœlestis gloriâ, non expectatâ corporum resurrectione, Justis à Deo collatâ*, à Vérone, in-4°, 1738; avec le Traité de *Saint Cyprien, De Mortalitate.* C'est une réfutation de l'ouvrage de *Thomas Burnet*, intitulé : *De statu mortuorum.* VII. *Novus Thesaurus veterum Inscriptionum, in præcipuis earumdem collectionibus hactenùs prætermissarum*; six vol. in-folio, à Milan, depuis 1739 jusqu'en 1743. Il y a eu différentes critiques de ce recueil, auxquelles *Muratori* n'a point répondu. VIII. *Annali d'Italia, dal principio dell' Era volgare, fino all' anno* 1500, en 12 vol. in-4°, imprimés à Venise, sous le nom de Milan. IX. *Liturgia Romana vetus*, à Venise, 1748, en deux vol. X. *Généalogie historique de la maison de Modène*, 2 vol. in-folio, à Modène; le premier en 1717, le second en 1740 : ouvrage estimé. XI. *Della perfetta Poësia Italiana*, à Modène, 1706, en 2 vol. in-4°, et à Venise, 1724. XII. *Le Rime del Petrarca*, à Modène, en 1711, in-4°, avec des observations très-judicieuses et vainement attaquées par les zélés partisans de *Pétrarque.* XIII. *Del Governo della Peste, e delle maniere di guardarsene*, Modène, 1714, in-8.° Ce Traité sur la peste a été réimprimé au même lieu en 1721, avec la Relation de la peste de Marseille, des observations et des additions. XIV. La *Vie de Sigonius*, à la tête des ouvrages de cet auteur, de l'édition de Milan. XV. Celle de *François Torti*, à la tête des Œuvres de ce savant médecin Italien; et plusieurs autres *Vies* particulières. XVI. Un *Panégyrique* de *Louis XIV.* XVII. Des *Lettres.* XVIII. Des *Dissertations.* XIX. Des *Poésies italiennes.* XX. Un *Traité du bonheur public*, traduit en françois, Paris, 1772, 2 vol. in-12. XXI. *Christianismo felice nelle Missioni del Paraguai*, in-4°; tableau aussi intéressant qu'édifiant des missions du Paraguai. Il a été traduit en françois, vol. in-12. XXII. *Vita del P. Paolo Segneri*, Modène, in-8.° XXIII. *Della regolata divozione de' Christiani*, traduit en allemand et en françois. XXIV. *Antonii Campanæ de superstitione vitandâ, adversùs votum sanguinarium pro immaculatâ Deiparæ Conceptione*, in-4.° Il y combat le vœu de défendre jusqu'à la mort l'Immaculée Conception de la Vierge, vœu qui est effectivement blâmable; puisqu'il égale une pieuse opinion aux dogmes de la foi. XXV. *Muratori* laissa plusieurs ouvrages manuscrits, entr'autres, un Abrégé de ses *Antiquités Italiennes*, en italien, dont son neveu a donné quelques volumes. *Jean-François Soli* MURATORI, son neveu, a écrit sa *Vie*, in-4°, Venise, 1756. *Muratori* fut en

Italie

Italie ce que Dom *de Montfaucon* fut en France : tous deux infatigables compilateurs, tous deux doués d'une mémoire prodigieuse; mais précipitant trop leurs travaux, et cherchant plus à donner beaucoup de livres et de gros livres, que des ouvrages faits avec choix.

MURCIE, (Mythol.) déesse de la Paresse, chez les Païens. Ses statues étoient toujours couvertes de poussière et de mousse, pour exprimer sa négligence. Son nom est dérivé du mot *Murcus* ou *Murcidus*, qui, chez les Romains, signifioit un *stupide*, un *lâche*, un *paresseux*.

MURE, (Jean-Marie de la) docteur en théologie, et chanoine de Montbrison, publia, en 1671, l'*Histoire Ecclésiastique de Lyon*, in-4°, et celle *du Forez*, aussi in-4.° Ces deux ouvrages, pleins de recherches savantes, sont estimés. L'auteur mourut à la fin du 17^e^ siècle.

MURENA, (*Lucius-Licinius*) consul Romain, célèbre par sa valeur, et par l'Oraison que *Cicéron* prononça pour sa défense, signala son courage contre *Mithridate*, l'an 62 avant Jésus-Christ.

MURET, *Voy.* ÉTIENNE de..... n.° XI.

I. MURET, (Marc-Antoine) naquit au bourg de ce nom, près de Limoges, le 12 avril 1526. Dès sa plus tendre jeunesse, il acquit des connoissances qui ne sont dans les autres que le fruit de l'âge et d'une longue application. Il apprit de lui-même le grec et le latin, et fut chargé, à dix-huit ans, de faire des leçons sur *Cicéron* et sur *Térence* dans le collége d'Auch. De la province, il passa à la capitale, et n'y fut pas moins applaudi. Il enseigna au collége de Ste-Barbe avec un si grand succès, que le roi et la reine lui firent l'honneur de l'aller entendre. Lorsque ses écoliers troubloient ses leçons par leurs propos ou par quelque polissonnerie, il leur imposoit silence tout de suite par quelque mot piquant. Un d'entr'eux ayant un jour apporté une clochette, qu'il fit sonner pendant l'explication : *Vraiment*, dit le professeur, *il falloit bien que, parmi tant de bêtes, il se trouvât un bélier qui avec sa clochette, pût conduire le troupeau.* La vivacité de son caractère lui fit des ennemis. (*Voy.* LAMBIN.) Un vice abominable, dont il fut accusé, l'obligea de quitter Paris. Il se retira à Toulouse, et y essuya les mêmes accusations. *Joseph Scaliger*, piqué de ce qu'il lui avoit fait accroire qu'une Épigramme qu'il avoit composée, étoit l'ouvrage d'un poëte de l'antiquité, s'en vengea en lui rappelant le danger qu'il avoit couru à Toulouse d'être brûlé :

Qui rigidæ flammas evaserat antè Tolosæ,
Muretus, *fumos vendidit ille mihi.*

Aux fagots de Toulouse échappé ci-devant,
***Muret* m'a pris pour dupe et m'a vendu du vent.**

Cette épigramme est un monument des honteux soupçons dont la conduite de *Muret* fut noircie; soupçons consignés par d'autres écrivains jaloux peut-être de son mérite. Cet auteur se vit obligé de sortir de France. Ayant pris le chemin de l'Italie, il tomba malade sur la route. Comme ses habits et sa figure n'annonçoient

point ce qu'il étoit, les médecins appelés dans son hôtellerie proposèrent entr'eux en latin de faire l'essai sur ce corps vil, d'un remède qu'ils n'avoient pas encore éprouvé : *Faciamus experimentum in corpore vili.... Muret* épouvanté se trouva guéri le lendemain par la seule crainte de la médecine. Il fit quelque séjour à Venise, où il fut accusé, dit-on, des mêmes abominations qui l'avoient obligé de chercher une retraite en Italie. Mais si ces accusations avoient eu quelque fondement, comment auroit-il été reçu avec transport à Rome, où il se retira ? Comment auroit-il été si bien fêté par les cardinaux et par les papes ? Ce qu'il y a de sûr, c'est qu'il reçut dans cette capitale du monde Chrétien les ordres sacrés, fut pourvu de riches bénéfices, y mena une conduite réglée, et y professa, avec un applaudissement singulier, la philosophie et la théologie. Pour donner une idée de la perspicacité de son esprit, on rapporte que *Muret*, voyant une personne lire une lettre, devinoit au mouvement des yeux et au changement de la physionomie du lecteur, les faits contenus dans la lettre. La république des lettres le perdit, le 4 juin 1585, à 59 ans. *Guillaume le Blanc d'Ally* lui fit cette épitaphe :

Gallia me genuit, genitum me Roma recepit.
Illa sinu juvenem fovit, et ista senem.
Illa dedit vitam, vitam mihi sustulit ista;
Illa dedit cunas, ista dedit tumulum;
Utraque me genitum gaudet, colit utraque vivum,
Utraque defunctum flensque gemensque dolet.

Muret avoit un neveu qui se rendoit digne de son nom, mais qui mourut jeune. On dit de lui, dans une épitaphe, en le comparant à son oncle : *Ætate quidem et nominis celebritate minor, spe autem et expectatione propè par.* Marc-Antoine *Muret*, excellent littérateur, étoit peu philosophe, et l'éloge qu'il fit du massacre de la Saint-Barthélemi dans son Panégyrique de *Charles IX*, flétrira son nom dans l'esprit de la postérité. Ses ouvrages ont été recueillis en partie à Vérone, en cinq vol. in-8° : le premier en 1727, le dernier en 1730. Cette édition, qui est d'un mauvais caractère, et sur de vilain papier, en fait desirer une meilleure. Les principaux ouvrages de *Muret* sont : I. D'excellentes *Notes* sur *Térence*, *Horace*, *Catulle*, *Tacite*, *Cicéron*, *Salluste*, *Aristote*, *Xénophon*, etc. II. *Orationes*. III. *Variæ Lectiones*. IV. *Poëmata*. V. *Hymni Sacri*, 1621, in-4.° VI. *Odæ*. VII. *Disputationes in Lib. I. Pandectarum : de Origine Juris : de Legibus et Senatusconsulto : de Constitutionibus Principum, et de Officio ejus cui mandata est Jurisdictio*. VIII. *Juvenilia*, etc. Paris, 1553, in-8°, peu communs ; et Leyde, 1757, in-12, avec *Bèze*. Tous ces ouvrages ont de la douceur, de l'élégance, un style pur, un tour facile, et ils respirent le goût et l'érudition. Ses Poésies sont plus estimables pour le choix des expressions, que pour celui des pensées ; on n'y trouve presque que des mots. Ses *Odes* ne sont point marquées au coin du génie ; point d'enthousiasme, ou, s'il y en a de temps en temps quelque étincelle, on voit qu'il ne lui est pas naturel. Ses *Satires* et ses *Epigrammes* manquent de sel et de finesse ; ses *Elégies* sont insipides. Sa Tra-

gédie de *Jules César* n'est qu'une déclamation écrite d'un style languissant et prosaïque. En général, on peut dire qu'on y sent par-tout l'humaniste, mais nulle part le grand poëte. On dit qu'il ne relisoit jamais ce qu'il avoit mis une fois sur le papier, et qu'il atteignoit tout d'un coup à cette élégance qui le distingue.

II. MURET, (N.) prêtre de l'oratoire de Cannes en Provence, est auteur de deux Traités curieux : l'un, *des Festins des Anciens*, 1682, in-12 ; l'autre, *de leurs Cérémonies funèbres*, 1675, in-12. La date de ses ouvrages indique le temps où il vivoit. Il prêcha à Paris avec distinction.

MURILLO, (Barthélemi) peintre Espagnol, né en 1613, à Pilas, dans le voisinage de Séville, mourut à Séville même, en 1685, à 72 ans. Son goût pour la peinture se manifesta dès son enfance. L'étude des ouvrages du *Titien*, de *Rubens* et de *Vandyck*, et celle de la nature, lui donnèrent un bon coloris. *Murillo* fit paroître plusieurs tableaux dans le goût de ces peintres, où l'on remarqua les talens d'un grand maître. Un coloris onctueux, un pinceau flou et agréable, des carnations d'une fraîcheur admirable, une grande intelligence du clair-obscur, une manière vraie et piquante, les font rechercher. On y desireroit seulement plus de correction dans le dessin, plus de choix et de noblesse dans les figures. —*Voyez* CASTILLO.

MURMELLIUS, (Jean) de Ruremonde, professa les belles-lettres, et mourut à Deventer, en 1517. Il laissa : I. Des ouvrages sur la grammaire. II. Des *Notes* sur d'anciens Auteurs. III. *Eclogæ*, Munster, 1504. IV. *Elegiarum moralium libri quinque*. V. *De Hymnis ecclesiasticis*.

MURRAY, (Jacques comte de) fils naturel de *Jacques V*, roi d'Ecosse, prit les armes en 1568 contre *Marie Stuart*, reine d'Ecosse, sa propre sœur, lorsqu'elle eut épousé en troisièmes noces *Jacques Hesburn*, comte de *Bothwell*. Après avoir fait chasser d'Ecosse ce comte, la reine fut arrêtée par ses ordres, et dépouillée du gouvernement du royaume. On couronna ensuite *Jacques VI*, fils de *Henri Stuart* et de cette princesse, qui n'étoit âgé que de treize mois. Le comte *de Murray* fut élu régent du royaume pendant la minorité de son neveu. Alors, ayant toute l'autorité en main, il fit mourir quelques complices de la mort de *Henri Stuart*, deuxième époux de la reine. Il accusa cette princesse d'y avoir eu part, la confina dans le château de Lochlevin, et la traita fort cruellement. Il voulut même irriter contre elle *Elizabeth*, reine d'Angleterre, qui refusa alors de se prêter à ses vues. *Murray* étoit un homme dur et méchant qui s'étoit fait beaucoup d'ennemis. Un jour qu'il se promenoit à cheval par les rues de Lintithgow, l'an 1570, il fut tué d'un coup de pistolet par *Jacques Hamilton*, dont il avoit injustement confisqué les biens. Ce fut lui qui bannit la religion Catholique du royaume d'Ecosse.

MURS, (Jean de) docteur de Paris, musicien, vivoit encore l'an 1330. Il composa un livre de la *Théorie de la Musique*, où il ne traite que des proportions

que doivent avoir les intervalles du chant, les mesures des sons, et les diverses notes qui en marquent la différence et la valeur. Cet ouvrage, divisé en trois parties, n'a pas été imprimé; on en trouve même peu de copies. Quelques écrivains modernes ont attribué à cet auteur l'invention de la figure et de la valeur des notes, parce qu'il en parle très-exactement dans la troisième partie de son livre, qui est la principale et la plus considérable. *Voyez* I. ARÉTIN.

MURTOLA, (Gaspard) poëte Italien, natif de Gênes, se retira à Rome, et y mourut en 1624. Il avoit fait un poëme sous ce titre: *Della Creazione del Mondo*, in-12, qui fut critiqué par *Marini*. Ces deux poëtes écrivirent quelques sonnets satiriques, intitulés: les uns *la Murtoléïde*, in-12; les autres *la Marinéïde*, aussi in-12. Mais *Murtola*, se sentant le plus foible, chercha d'autres instrumens que sa plume pour se venger; il tira un coup de pistolet sur *Marini*, qui fut blessé. Cette affaire auroit eu des suites fâcheuses, si *Marini* n'eût travaillé à obtenir la grace de son assassin. Quelque noble que fût le procédé de son ennemi, *Murtola* conserva dans son cœur un vif ressentiment de la *Murtoléïde*. Le pape *Paul V* lui parlant un jour de cette affaire: *E' verò*, dit-il, *ho fallito*; témoignant par-là, qu'il se repentoit moins d'avoir tenté le coup, que de l'avoir manqué. Outre son poëme de la *Création du monde*, *Murtola* a fait encore d'autres Vers italiens, in-12; un Poëme latin, qui a pour titre: *Nutricciarum sivè Nœniarum libri tres*, imprimé plusieurs fois, et dont *Macera* a publié une édition en 1602, in-12, à la suite de laquelle on trouve, par le même auteur, *Problematum libri duo, et Epigrammatum liber unus*. On doit encore à *Murtola* un Poëme sur *Janus*, imprimé en 1598.

MUS, (Decius) *Voy.* I. DECIUS.

MUSA, (*Antonius*) affranchi, puis médecin de l'empereur *Auguste*, étoit Grec et frère d'*Euphorbe* médecin de *Juba* roi de Mauritanie. Il guérit *Auguste* d'une maladie très-dangereuse; mais tout son art échoua contre celle qui enleva le jeune *Marcellus*. On lui attribue deux petits Traités: *De Herbâ Botanicâ*, et *De tuendâ valetudine*, avec les *Medici antiqui*; Venetiis, 1547, in-folio. Le sénat Romain lui fit élever une statue d'airain, que l'on plaça à côté de celle d'*Esculape*. *Auguste* lui permit de porter un anneau d'or, et l'exempta de tout impôt: privilége qui passa à ceux de sa profession. *Horace* parle de *Musa*, et des bains d'eau froide que ce célèbre médecin lui faisoit prendre au plus fort de l'hiver. Mais ces mêmes bains, qui avoient sauvé *Auguste*, ayant fait mourir le jeune *Marcellus*, on se dégoûta de ce remède. *Charmis*, médecin Marseillois, le renouvela sous *Vespasien*; et alors on vit dans les lacs et les rivières, des vieillards tremblotans au milieu des glaces. Comme tout est mode, même dans la médecine, celle-là passa bientôt, et ce n'est que de nos jours qu'elle a été ressuscitée.

MUSA, *Voyez* MUSA; *et* MOYSE, n.° V.

MUSCHENBROECK, *Voy.* MUSSCHENBROECK.

I. MUSCULUS, (*Wolfangus*) né à Dieuse en Lorraine, l'an 1497, d'un tonnelier, se fit Bénédictin dans le Palatinat à l'âge de 15 ans; mais il quitta, en 1527, le cloître et la rigidité salutaire des orthodoxes, pour les erreurs indulgentes du Luthéranisme qui lui donnoit une femme. Réduit à la mendicité, il se fit tisserand et ensuite manœuvre à Strasbourg, où il s'étoit réfugié. *Bucer*, instruit de son savoir, lui donna une retraite dans sa maison et la place de catéchiste. Un moine prêchant un jour contre les nouvelles erreurs, *Musculus* le chasse de sa chaire, y monte à sa place, et fait une apologie très-forte des innovations introduites par *Luther*. Cette saillie de folie ou de zèle, lui mérita la place de ministre de Strasbourg, et ensuite une chaire de théologie à Berne, où il mourut le 29 août 1563, à 66 ans, après avoir publié des *Commentaires* sur l'Ecriture-Sainte, in-folio; une compilation intitulée: *Loci communes*, in-folio; et des *Traductions* de plusieurs Traités de *St. Athanase* et de *St. Basile*, etc.

II. MUSCULUS, (André) de Scheneberg en Misnie, professeur de théologie à Francfort-sur-l'Oder, mourut en 1580. On a de lui un grand nombre d'ouvrages. Il étoit un des plus zélés défenseurs de l'*Ubiquité*, et il donnoit dans des rêveries qui diminueroient beaucoup le prix de ses livres, s'ils en avoient quelqu'un. Il prétendit que J. C. n'avoit pas seulement été médiateur en qualité d'homme, mais que la nature divine étoit morte comme la nature humaine. Il enseignoit que le Sauveur n'étoit point effectivement monté au Ciel, mais qu'il avoit laissé son corps dans la nuée qui l'environnoit. On ne voit pas qu'il ait formé de secte. Il avoit imaginé ces erreurs pour combattre *Stauler*, qui prétendoit que J. C. n'avoit été médiateur qu'en qualité d'homme, et non pas en qualité d'Homme-Dieu. *Musculus*, pour le contredire, soutint que la Divinité avoit souffert, et qu'elle étoit morte.

MUSÉE, *Musæus*, très-célèbre poëte Grec, que l'on croit avoir vécu du temps d'*Orphée* et avant *Homère*, vers l'an 1180 avant J. C. — Il y a eu un autre poëte de ce nom dans le 4^e^ siècle. Il est auteur du *Poëme de Léandre et Héro*. On le trouve dans le *Corpus Poëtarum Græcorum*, Genève, 1606 et 1614, 2 vol. in-folio; séparément, grec et latin, Paris, 1678, in-8°; et Leyde, 1737, in-8.° M. *Moutonnet de Clairfons* l'a traduit en françois, 1774, in-8.° *Voyez* ONOMACRITE.

MUSÉE, (Jean) *Voy.* KENTZEN, n.° I.

MUSES, (Mythol.) Déesses des Sciences et des Arts, filles de *Jupiter* et de *Mnémosyne*. Elles étoient neuf: *Clio*, *Melpomène*, *Thalie*, *Euterpe*, *Terpsichore*, *Erato*, *Calliope*, *Uranie* et *Polymnie*. Chacune d'elles présidoit à quelque art particulier. *Clio* à l'histoire, *Melpomène* à la tragédie, *Thalie* à la comédie, *Euterpe* à la flûte et aux autres instrumens à vent; *Terpsichore* avoit inventé la harpe, *Erato* la lyre, *Calliope* les vers héroïques, *Polymnie* la rhétorique,

et *Uranie* l'astronomie. Il y avoit des peuples qui n'admettoient que trois Muses : *Mélété*, *Mnémé*, *Aædé*. D'autres en comptoient sept ; quelques-uns seulement deux. Quoi qu'il en soit du nombre, elles avoient *Apollon* à leur tête. Le palmier, le laurier, et plusieurs fontaines, comme l'Hippocrène, Castalie et le fleuve Permesse, leur étoient consacrés. Elles habitoient les monts Parnasse, Hélicon, Piérius et le Pinde. Le cheval *Pégase* paissoit ordinairement sur ces montagnes et aux environs. On représentoit les *Muses* jeunes, belles, chastes, aimant la retraite, ayant à la main et autour d'elles les attributs qui convenoient à chacune. Quelquefois même on les peignoit formant des danses en chœur, pour désigner la liaison prochaine ou éloignée, qu'il y a entre toutes les sciences et les arts. *Voyez* AON.

MUSGRAVE, (Guillaume) docteur en médecine d'Oxford, et secrétaire de la Société royale de Londres, naquit en 1657, et mourut en 1721, à Excester, où il exerçoit son art. On a de lui : I. Les *Transactions philosophiques*, n.° 167 à 178. II. *Geta Britannicus*, 1715, in-8.° III *Belgium Britannicum*, 1719, in-8.° IV. *De aquilis Romanis*, 1723, in-8.° V. *De Legionibus*, etc.

MUSITAN, (Charles) médecin de Castrovillari, petite ville de Calabre, mort à Naples en 1714, à 80 ans, est auteur de plusieurs ouvrages imprimés à Genève, 1716, in-folio, 2 vol. *Musitan* avoit exercé la médecine avec succès, et ses écrits sont une preuve qu'il en connoissoit profondément la théorie. Il étoit prêtre, et bon prêtre ; il guérissoit à la fois l'ame et le corps. Son désintéressement lui faisoit refuser une espèce d'honoraire et repousser les présens. Ses ennemis voulurent lui interdire la médecine ; mais le pape *Clément IX*, qui connoissoit son savoir et ses vertus, lui permit de l'exercer. Il se signala sur-tout contre la maladie vénérienne, sur laquelle il a écrit un *Traité*, traduit par *Devaux* en françois, 1711, 2 vol. in-12.

MUSIUS, (Corneille) *ou* MUYS, né à Delft en 1503, se distingua dans les belles-lettres et les langues à Louvain, et les enseigna lui-même à Gand. Il accompagna ensuite de jeunes seigneurs à Paris et à Poitiers. De retour dans sa patrie, il fut directeur des religieuses de Sainte-Agathe, emploi qu'il remplit avec beaucoup de zèle pendant 36 ans. Dans ses momens de loisir, il cultiva les Muses, et se fit estimer par sa science, sa probité, son attachement à la foi de ses pères et sa charité. Il eut le bonheur de recevoir la couronne du martyre, le 10 décembre 1572. Le fanatique *Guillaume Lumei*, le fit arrêter à Leyde, et épuisa sur ce respectable vieillard tout ce que la rage peut inventer de plus atroce. Il lui fit couper les oreilles, le nez, les doigts des mains et des pieds, et ce que la pudeur défend de nommer ; et finit par le faire attacher à la potence. *Guillaume Estius*, dans son Histoire des martyrs de Gorcum, les auteurs des *Acta Sanctorum* au 10 juillet, et *Pierre Opmeer* dans son Histoire des martyrs de Hollande, se sont étendus sur la vie et la mort de cet homme respectable. On a de lui divers Poëmes : I. *Institutio*

feminæ Christianæ, tirée du dernier chapitre des *Proverbes*. II. *Odes* et quelques *Pseaumes* en vers, Poitiers, 1536, in-4.° III. *De temporum fugacitate, deque sacrorum poëmatum immortalitate*, ibid. 1536, in-4.° Il y donne un abrégé de sa vie. IV. *Imago patientiæ*. V. *Libellus tumulorum Desiderii Erasmi*, Louvain, 1536, in-4.° VI. *Encomium Solitudinis*, Anvers, 1566, in-4.° VII. Des *Hymnes*. VIII. Un Livre de prières, publié par *Luc Opmeer*, Leyde, 1582, in-16. Ses vers sont d'un style pur et clair. On voit dans le *Theatrum crudelitatis hæreticorum*, la représentation de son cruel martyre, avec cette belle inscription en forme d'épitaphe :

Nec tua te pietas, nec Apollinis infula texit,
Musarum, Musi, decus, ingeniique per omnem
Immortalis honos qui te illustraverat orbem.
Nunc major laus orta tibi, manet altera cœlo
Laurea, quam feritas Batavæque injuria gentis,
Et multo peperit sudatum vulnere letum.

MUSONIUS-RUFUS, (*Caïus*) philosophe Stoïcien du 12^e^ siècle, fut envoyé en exil dans l'isle de Gyare, sous le règne de *Néron*, parce qu'il critiquoit les mœurs *du Monstre à figure humaine et à tête couronnée*. Il fut rappelé par l'empereur *Vespasien*, qui avoit moins à craindre les censeurs. — Il ne faut pas le confondre avec un autre philosophe Cynique, du même nom et du même temps, qui étoit lié avec *Apollonius de Tyanes*. Nous avons plusieurs *Lettres* de ces deux philosophes. *Voyez* les *Mémoires de l'Académie des Inscriptions*, in-4°, tome XXXI, page 131.

MUSSASA, femme courageuse du royaume de Congo en Afrique, succéda à son père *Dongy* dans le commandement d'une tribu guerrière. Après avoir adopté le vêtement d'un homme, elle se mit à la tête de ses troupes, et les conduisit plusieurs fois à la victoire. Elle étendit les limites de son empire, et mourut au milieu du 17^e^ siècle, après avoir fait passer son nom jusqu'en Europe.

MUSSATI, (Albertin) historien et poëte Padouan, mort en 1329, fut ministre de l'empereur *Henri VII*. Ses succès en poésie lui méritèrent l'honneur du lauréat, qu'il reçut dans sa patrie. Les vers de *Mussati*, assez bons pour leur temps, ont souffert du déchet au creuset de la postérité. Envisagé comme historien, on lui doit : I. *De gestis Henrici VII Imperatoris*. II. *De gestis Italorum post Henricum*. Les ŒUVRES de *Mussati* ont été recueillies in-folio à Venise, en 1636. Il a mérité que *Pignorius*, *Felix Osius* et *Villani* l'aient commenté. Leurs notes se trouvent dans ce Recueil.

MUSSCHENBROECK, (Pierre de) né à Leyde en 1692, mort dans cette ville en 1761, à 69 ans, fut reçu docteur de médecine en 1715; mais les sciences exactes l'occupèrent principalement. Après avoir fait un voyage à Londres, où il vit *Newton*, et où il consulta *Desaguliers*, il revint en Hollande, et y obtint bientôt des places. L'université d'Utrecht étoit depuis long-temps célèbre pour l'étude du Droit; *Musschenbroeck* y ayant été

nommé professeur de physique et de mathématiques, la rendit fameuse encore pour ces sciences, qu'il y enseigna avec une grande réputation. Leyde le rappela bientôt pour y professer les mêmes sciences, et il redoubla ses soins pour remplir dignement son emploi. Son nom s'étant répandu parmi les savans, plusieurs académies, et en particulier celles des Sciences de Paris et de Londres se l'associèrent. La culture des lettres, les calculs et les expériences physiques, ont rempli tout le cours de sa vie. On lui doit plusieurs ouvrages. On voit dans les expériences qu'il y rapporte, une sagacité peu commune, et dans ses calculs beaucoup d'exactitude. Ses *Essais de Physique*, traduits en françois par *Massuet*, 1751, 2 vol. in-4°, Amsterdam, sont estimés. (On a une nouvelle édition de cette version par M. *Sigaud de la Fond*, Paris, 1769, 3 vol. in-4.°) L'auteur ne l'étoit pas moins pour sa candeur, son désintéressement, et pour les qualités qui forment le véritable philosophe. Ses mœurs étoient simples et pures, et sa conversation enjouée. Plusieurs souverains, les rois d'Angleterre, de Prusse, de Danemarck, tâchèrent en vain de l'attirer dans leurs états. On a encore de lui : I. *Tentamina experimentorum*, Lugd. Batav. 1731, in-4.° II. *Institutiones Physicæ*, ibid. 1748, in-4.° III. *Compendium Physicæ experimentalis*, 1762, in-8.°

MUSSO, (Cornelio) né à Plaisance en 1511, entra chez les Cordeliers dès l'âge de 9 ans. *Paul III* l'appela à Rome, et lui donna l'évêché de Bertinoro, puis celui de Bitonto. Il assista avec éclat au concile de Trente, et mourut à Rome le 9 janvier 1574, à 63 ans. On a de lui des *Sermons*, imprimés à Venise en quatre vol. in-4°, 1582 et 1590, chez les *Juntes*. Ils furent extraordinairement applaudis, quoiqu'ils ne soient guère au-dessus des discours de *Maillard* et de *Menot*. La Fable, l'Histoire, *Homère* et *Virgile* y sont cités tour-à-tour, avec l'Écriture et les Pères. On peut juger du genre d'éloquence de ce prélat par le discours qu'il prononça à l'ouverture du concile de Trente. Il dit que les assemblées sont nécessaires, parce que dans l'*Enéide*, *Jupiter* assemble le conseil des Dieux, et qu'à la création de l'homme et à la tour de Babel, Dieu s'y prit en forme de concile ; que tous les prélats doivent se rendre à Trente, comme les Grecs dans le cheval de Troye ; qu'ouvrir les portes du concile, c'est ouvrir les portes du Ciel, d'où doit descendre une fontaine d'eau vive ; que tous les cœurs doivent la recevoir ; que s'ils ne le font pas, l'Esprit-Saint ouvrira la bouche aux refusans, comme il ouvrit celle de *Caïphe* et de *Balaam*. Il apostrophe les bois et les forêts, invite les chevreuils et les daims à témoigner leur joie. A ces figures aussi déplacées que ridicules, il joint les avantages qu'on a retiré des conciles, tels que les croisades, les guerres contre les Infidelles, les rois déposés et autres choses qu'un homme instruit, dit le Père *Fabre*, n'auroit pas dû alléguer; puisque des abus ne sont pas des avantages. *Landi* (si pourtant on peut citer un tel critique) ne juge pas *Musso* aussi sévèrement que nous ; il le loue même beaucoup. Il est cependant forcé de convenir, que l'ordre,

fonction et l'art d'émouvoir, manquoient à cet orateur; qu'il avoit beaucoup de verbiage et quelques-unes de ces pointes qui malheureusement devinrent trop à la mode parmi les prédicateurs de son temps.

I. MUSTAPHA Ier, empereur des Turcs, succéda à son frère *Achmet* en 1617; mais il fut chassé quatre mois après, et mis en prison par les Janissaires, qui placèrent sur le trône *Osman I*, son neveu. « *Mustapha*, dit *Voltaire*, du fond de sa prison, avoit encore un parti. Sa faction persuada aux Janissaires, que le jeune *Osman* avoit dessein de diminuer leur nombre, pour affoiblir leur pouvoir. On déposa *Osman* sous ce prétexte, on l'enferma aux Sept-Tours, et le grand visir alla lui-même égorger son empereur. *Mustapha* fut tiré de la prison pour la seconde fois, reconnu sultan, et au bout d'un an, déposé encore par les mêmes Janissaires qui l'avoient deux fois élu. Jamais prince, depuis *Vitellius*, ne fut traité avec plus d'ignominie. Il fut promené dans les rues de Constantinople monté sur un âne, exposé aux outrages de la populace, puis conduit aux Sept-Tours et étranglé dans sa prison. » Cette cruelle aventure est de l'an 1623.

II. MUSTAPHA II, empereur des Turcs, fils de *Mahomet IV*, succéda à *Achmet II*, son oncle, en 1695. Les commencemens de son règne furent heureux. Il défit les Impériaux devant Témeswar en 1696; fit la guerre avec succès contre les Vénitiens, les Polonois, les Moscovites: mais dans la suite, ses armées ayant été battues, il fut contraint de faire la paix avec ces différentes puissances; et se retira à Andrinople, où il se livra à la volupté et aux plaisirs. Cette conduite excita une des plus grandes révoltes qui aient éclaté depuis la fondation de l'empire Ottoman. Cent cinquante mille rebelles forcèrent le sérail, et marchèrent vers Andrinople pour détrôner l'empereur. Ce prince leur promit toutes les satisfactions qu'ils pourroient exiger; rien ne put les adoucir. Le grand visir voulut leur opposer 20,000 hommes, mais ceux-ci se joignirent aux autres. Les rebelles écrivirent à l'instant à *Achmet*, frère de *Mustapha*, pour le prier d'accepter le sceptre. L'empereur intercepta la lettre; et, voyant que sa perte étoit résolue, il fut contraint de céder le trône à son frère en 1703.

Sur ce trône sanglant, séjour des homicides,
Les révolutions furent toujours rapides.
Souvent il a suffi pour changer tout l'état,
De la voix d'un pontife, ou du cri d'un soldat.

Mustapha réduit à une condition privée, mourut de mélancolie six mois après sa déposition. Le trop grand crédit de la sultane *Validé*, et du mufti, qui retenoit le sultan hors de sa capitale pour le mieux gouverner, fut la cause de cette révolution. Le mufti et son fils périrent par le dernier supplice, après avoir essuyé une cruelle question pour déclarer où étoient leurs trésors.

III. MUSTAPHA III, fils *d'Achmet III*, né en 1716, parvint au trône le 29 novembre

1757. Il étoit renfermé depuis la déposition de son père en 1730. Livré à la mollesse et aux plaisirs de son sérail, incapable de tenir les rênes de son empire, il les confia à des ministres qui firent des fautes ou des injustices sous son nom. Toute son occupation se borna à entasser des piastres, et il en laissa 60 millions dans son trésor. Il mourut en 1774, avant que d'avoir vu la fin de la guerre funeste qui s'éleva sous son règne entre la Russie et la Porte, relativement aux troubles de la Pologne. L'impératrice de Russie, *Catherine II*, en a tracé ce portrait à *Voltaire*. « Aucun ministre étranger ne voit le sultan que dans des audiences publiques. *Mustapha* ne sait que le Turc, et il est douteux qu'il sache lire et écrire. Ce prince est d'un naturel farouche et sanguinaire. On prétend qu'il est né avec de l'esprit, cela se peut; mais je lui dispute la prudence; il n'en a point marqué dans cette guerre... *Mustapha* avoit une sœur qui étoit la terreur de tous les bachas. Elle avoit avant la guerre, au-delà de 60 ans. Elle avoit été mariée quinze fois; et lorsqu'elle manquoit de mari, le sultan qui l'aimoit beaucoup, lui donnoit le choix de tous les bachas de son empire. Or, quand une princesse de la maison Ottomane épouse un bacha, celui-ci est forcé de renvoyer toutes ses autres femmes. Cette sultane, outre son âge, étoit méchante, jalouse, capricieuse et intrigante. Son crédit chez son frère étoit sans bornes.» *Abdul-Ahmid*, frère de *Mustapha*, lui a succédé, et a donné la paix à ses états au commencement de son règne, le 14 juillet 1774, à 58 ans; après être sorti d'une prison où il étoit retenu depuis 1730, et où il a fait renfermer son neveu, fils de *Mustapha III*.

IV. MUSTAPHA, fils aîné de *Soliman II*, empereur des Turcs, fut gouverneur des provinces de Magnésie, d'Amasée, d'une partie de la Mésopotamie, où il se fit aimer et respecter des peuples. Cependant *Roxelane*, l'une des femmes de l'empereur, craignant que ce prince ne montât sur le trône au préjudice de ses enfans, et voulant faire régner ceux-ci, l'accusa de tramer une rebellion contre l'empereur. *Soliman* le fit venir devant lui, et sans l'écouter, le fit étrangler inhumainement en 1553. Sa figure, sa bravoure, son adresse excitèrent des regrets.

MUSTAPHA-ZELEBIS, *Voy.* DUSMES (Mustapha).

MUSTAPHA, (Cara) *Voy.* KARA-MUSTAPHA.

MUSTAPHA, général Musulman, *Voy.* BRAGADIN.

MUSURUS, (Marc) né dans l'isle de Candie, se distingua par la beauté de son génie. Il enseigna le grec à Venise avec une réputation extraordinaire, et alla ensuite à Rome où il fit sa cour à *Léon X*. Ce pape lui donna l'archevêché de Malvasie dans la Morée; mais il mourut d'hydropisie peu de temps après, en 1517, dans sa 36^{e} année. On a de lui des *Epigrammes* et d'autres pièces en grec. C'est lui qui donna le premier des éditions d'*Aristophane* et d'*Athénée*, et ces éditions lui acquirent un grand nom. Son *Etymologicon magnum Græcorum*, Venise, 1499, in-folio, est très-rare de

l'édition que nous citons. Il fut réimprimé en 1594, in-folio, à Heidelberg.

MUTA, *Voyez* MUETTE.

MUTIA, *Voyez* MUCIE.

MUTIAN, (Jérôme) peintre, né au territoire de Bresse en Lombardie, l'an 1528, apprit les premiers principes de son art à Bresse sous *Jérôme Romanini*. S'étant rendu à Venise, la vue des chefs-d'œuvre dont les grands maîtres ont décoré cette ville, et ceux du *Titien* en particulier, firent sur lui la plus vive impression. Il se fit une manière de peindre excellente. Ses tableaux étoient fort recherchés ; les cardinaux *d'Est* et *de Farnèse* l'occupèrent beaucoup. Le pape *Grégoire XIII* le chargea de faire les cartons de sa chapelle, et lui commanda plusieurs tableaux. Cet illustre artiste voulant signaler son zèle pour la peinture par quelque établissement considérable, se servit du crédit que son mérite lui donnoit auprès de sa Sainteté, pour fonder à Rome l'*Académie de Saint-Luc*, dont il fut le chef, et que *Sixte-Quint* confirma par un Bref. *Le Mutian* étoit fort habile dans l'histoire ; mais il s'adonna particulièrement au paysage et au portrait. Ce peintre avoit un grand goût de dessin ; il donnoit une belle expression à ses têtes, et finissoit beaucoup ses ouvrages : on reconnoît à son coloris, l'étude qu'il fit d'après *le Titien*. Il ne peignoit jamais de pratique ; il touchoit le paysage dans la manière de l'école Flamande, supérieure en ce genre aux Italiens. On remarque que ce peintre choisissoit le châtaignier préférablement à tout autre arbre, parce que ses branches avoient, selon lui, quelque chose de pittoresque. Ses dessins, arrêtés à l'encre de la Chine, se font admirer par la correction du trait, par l'expression des figures, et par l'admirable feuiller de ses arbres.

MUTINUS, *Voyez* MUTUNUS.

MUTIO, *Voyez* MUZIO.

I. MUTIUS, (C.) surnommé *Cordus* et ensuite *Scævola*, s'immortalisa dans la guerre de *Porsenna*, roi des Toscans, contre les Romains. Ce prince, défenseur de *Tarquin le Superbe* chassé de Rome, alla assiéger cette ville l'an 507 avant J. C., pour y faire rentrer le tyran. La vie de *Porsenna* parut à *Mutius*, incompatible avec le salut de la république. Il se détermina à la lui ôter, et déguisé en Toscan, il passa dans le camp ennemi. La tente du roi étoit aisée à reconnoître ; il y entra, et le trouva seul avec un secrétaire qu'il prit pour le prince, et qu'il tua à sa place. Les gardes accoururent au bruit, et arrêtèrent *Mutius*. On l'interrogea, afin de savoir d'où il étoit, s'il avoit des complices, et la cause d'une action si téméraire. Mais, refusant de répondre à ces questions, il ne fit que dire : *Je suis Romain ;* et comme s'il eût voulu punir sa main de l'avoir mal servi, il la porta sur un brasier ardent, et la laissa brûler, en regardant fièrement *Porsenna*. Le roi étonné admira le courage de *Mutius ;* et lui rendit son épée, qu'il ne put recevoir que de la main gauche, comme le désigne le surnom de *Scævola* qu'il porta depuis. Une action si courageuse hono-

roit *Mutius*, sans sauver Rome. Le brave Romain, feignant alors d'être touché de reconnoissance pour la générosité de *Porsenna*, qui lui avoit sauvé la vie, lui parla ainsi : *Seigneur, votre générosité va me faire avouer un secret que tous les tourmens ne m'auroient jamais arraché. Apprenez donc que nous sommes trois cents qui avons résolu de vous tuer dans votre camp. Le sort a voulu que je fusse le premier à vous attaquer ; et autant j'ai souhaité d'être l'auteur de votre mort, autant je crains qu'un autre ne le devienne, sur-tout aujourd'hui que je vous connois plus digne de l'amitié des Romains que de leur haine.* Le roi Toscan, plus touché du courage de ses ennemis, que de la crainte des meurtriers, fit la paix avec eux, et cette paix fut le fruit de la bravoure intrépide d'un seul homme. L'action de *Scævola* fait le sujet de la meilleure épigramme de *Martial*.

Cùm peteret regem decepta satellite dextra,
Injecit sacris se peritura focis.
Sed tam sæva pius miracula non tulit hostis,
Et raptum flammis jussit abire virum.
Urere quam potuit contempto Mutius *igne,*
Hanc spectare manum Porsenna *non potuit.*
Major deceptæ fama est et gloria dextræ,
Si non errasset, fecerat illa minùs.

Au reste, *Denys d'Halicarnasse* ne dit pas un mot de la main brûlée, ce qui rend ce fait un peu douteux.

II. MUTIUS SCÆVOLA, (*Quintus*) surnommé l'*Augure*, élevé au consulat l'an 117 avant Jésus-Christ, triompha des Dalmates, avec *Cœcilius Metellus*, son collègue. Il rendit de grands services à la république dans la guerre contre les Marses. Il n'étoit pas moins bon jurisconsulte, que grand homme de guerre : *Cicéron*, qui avoit appris le Droit de lui, en parle avec éloge.

III. MUTIUS SCÆVOLA, (Q.) de la même famille que les précédens, parvint au consulat l'an 95 avant J. C. C'étoit aussi un excellent jurisconsulte. Etant préteur en Asie, il gouverna cette province avec tant de prudence et d'équité qu'on le proposoit pour exemple aux gouverneurs que l'on envoyoit dans les provinces. *Cicéron* dit de lui, qu'*il étoit l'Orateur le plus éloquent de tous les Jurisconsultes, et le plus habile Jurisconsulte de tous les Orateurs.* Il fut assassiné dans le temple de *Vesta*, durant les guerres de *Marius* et de *Sylla*, l'an 82 avant J. C.

IV. MUTIUS, (Ulric) professeur de Basle au XVI^e^ siècle, manie le burin de *Clio* dans les intervalles de ses occupations scolastiques. Son principal ouvrage est une *Histoire d'Allemagne*, à Basle, 1539, in-fol.

MUTUNUS *ou* MUTINUS, (Mythol.) infame Divinité des Romains, assez semblable au *Priape* des Grecs. Les nouvelles mariées alloient prier devant sa statue, et y célébroient des cérémonies scandaleuses, que les Saints Pères reprochent souvent aux Païens.

MUY, (Louis-Nicolas-Victor de Félix, comte du) d'abord chevalier de Malte, de la langue de Provence, naquit à Marseille en 1711. Il servit avec distinction en Flandre, pendant la guerre

de 1741 ; se trouva à la bataille de Fontenoy, en 1745, et obtint la même année une place de menin du *Dauphin*, père de *Louis XVI*. Ce prince l'aima comme un ami tendre et vertueux, et eut pour lui toute la confiance qu'inspirent une sagesse, une prudence consommées et une probité soutenue par la religion. On sait qu'ayant trouvé par hasard le livre de prières du comte, il y écrivit celle-ci : « Mon Dieu, protégez votre fidelle serviteur *du Muy*, afin que si vous m'obligez à porter le pesant fardeau de la couronne, il puisse me soutenir par ses vertus, ses conseils et ses exemples. » Nommé lieutenant général des armées du roi, en 1748, le comte *du Muy* se signala, pendant la guerre de 1757, à la bataille d'Hastembeck, donnée cette année ; à celle de Crewelt, en 1758, et de Minden, en 1759. Il fut employé, en 1760, dans l'armée du maréchal *de Contades*, et commanda pendant toute la campagne un corps considérable de troupes. Attaqué le 31 juillet, près de Warbourg, par un corps de 40 mille hommes qui étoient commandés par le prince héréditaire, et soutenus par l'armée du prince *Ferdinand*, il combattit pendant quatre heures avec la plus grande valeur, et n'ordonna la retraite, qu'il fit en bon ordre, que lorsqu'il fut forcé de céder au grand nombre. Ses services militaires lui méritèrent le ministère de la guerre en 1774, et le bâton de maréchal de France. Il ne jouit pas long-temps de ces honneurs, étant mort de la pierre quelques mois après, le 10 octobre 1775. Il demanda d'être enterré à Sens, près du *Dauphin*. M. *de Sacy* l'a peint au naturel dans les vers suivans :

Sincère dans les cours, austère dans les camps,
Stoïque sans humeur, généreux sans foiblesse,
Le mérite à ses yeux fut la seule noblesse.
Sous le joug du devoir il fit plier les Grands ;
Et bravant leur crédit, mais payant leurs blessures,
Juste dans ses refus, juste dans ses présens,
Il obtint leur estime, en bravant leurs murmures.
Placé près d'un grand Prince, objet de nos regrets,
Il fut et le censeur et l'ami de son Maître. . . .
Il n'eut point de flatteurs et ne voulut point l'être.

Louis XV ayant voulu le faire entrer dans le ministère, il refusa, parce qu'il auroit fallu se prêter aux vues de certaines personnes dont il ne vouloit pas être le complaisant. « SIRE, écrivoit-il à ce Prince, je n'ai jamais eu l'honneur de vivre dans la société particulière de V. M. ; par conséquent je n'ai jamais été dans le cas de me plier à beaucoup d'usages que je regarde comme des devoirs pour ceux qui la forment. A mon âge on ne change point sa manière de vivre. Mon caractère inflexible transformeroit bientôt en blâme et en haine ce cri favorable du public, dont V. M. a la bonté de s'appercevoir. On me feroit perdre ses bonnes graces, et j'en serois inconsolable. Je la prie de choisir un sujet plus capable que moi. » Cette Lettre, dont le ton est si différent de celui des courtisans, loin de déplaire au monarque,

lui inspira une plus forte estime pour celui qui l'avoit écrite. Au milieu des dangers de la cour et de la licence des armes, le comte *du Muy* conserva toujours la piété qui anima toutes les actions de sa vie. Il en donna des preuves éclatantes. L'étiquette veut que les menins accompagnent le prince aux spectacles; le comte *du Muiy* qui ne croit pas qu'il lui soit permis d'y assister, demande à être dispensé de cette obligation et l'obtient; telles sont les graces qu'il sollicite. Sa scrupuleuse exactitude ne se démentit jamais. Obligé, en qualité de commandant de la Flandre, de conduire par-tout le roi de Danemarck, et arrivé avec ce prince à la porte de la salle des spectacles, il lui représente les devoirs qu'il croyoit lui être imposés par la religion, et se retire. On le vit régler toujours sa table sur le précepte de l'abstinence, lors même qu'il eut l'honneur d'y faire asseoir le duc de *Glocester* frère du roi d'Angleterre, qu'une croyance différente sembloit dispenser de cette obligation. « Ma loi, lui dit-il, s'observe exactement dans ma maison. Si j'avois le malheur d'y manquer quelquefois, je l'observerois plus particulièrement aujourd'hui, que j'ai l'honneur d'avoir un illustre prince pour témoin et pour censeur de ma conduite. Les Anglois suivent fidellement leur loi; par respect pour vous même, je ne donnerois pas le scandale d'un mauvais Catholique, qui ose violer la sienne jusqu'en votre présence. » Lorsqu'il étoit à la tête des troupes, on le vit toujours veiller avec une singulière attention à l'observation de la discipline; chaque jour il faisoit une inspection sévère des hôpitaux, et examinoit le pain destiné au soldat. Après avoir rempli les devoirs de son état, ses plaisirs étoient de soulager la misère, de protéger l'innocence, de soutenir la vertu. Sans opulence, il parut toujours prodigue envers l'indigent; c'étoit là son luxe, fruit de l'économie. Il a laissé des *Mémoires* pleins d'excellentes vues sur différens objets de l'administration.

MUYS, (Guillaume) médecin, né à Sleenvick dans l'Over-Yssel, devint successivement professeur de médecine, de chimie, et enfin de botanique, à Franeker. Il mourut le 19 avril 1744. On a de lui: I. *Elémens de Physique*, Amsterdam, 1711, in-4.° II. Des *Harangues*, imprimées séparément. III. *Opuscules posthumes*, 1749, in-4.° On y voit une dissertation, intitulée: *De Virtute seminali, quâ plantæ et animalia generi suo propagando sufficiunt.* IV. *Investigatio fabricæ quæ in partibus musculos componentibus extat*, Leyde, 1741, in-4°; ouvrage profond et élégant: il est précédé d'une longue préface, dont on a donné une traduction françoise, intitulée: *Dissertation sur la perfection du monde corporel et intelligent*, Leyde, 1750. Il y démontre le merveilleux mécanisme, par lequel Dieu a voulu que les espèces des animaux et des plantes se perpétuassent. Il y recherche les fins que Dieu a eu en vue en créant le monde. *Muys* donne dans quelques singularités; il prétend trouver dans le monde un mal, qui est contraire à sa perfection, et qui n'est proprement ni physique ni moral.

MUZA, vice-roi de Maroc, est connu dans l'histoire du vui-

siècle, par un singulier stratagême, qu'il employa, dit-on, vers l'an 763 pour se rendre maître de la ville de Mérida en Espagne. Ce général ayant observé cette ville à une certaine distance, conçut un desir passionné de la soumettre, et en forma le siége. Comme il étoit d'un âge avancé, les habitans se défendirent avec la plus grande obstination, comptant qu'il ne vivroit pas long-temps, et que par conséquent le siége seroit levé. *Muza* instruit de leurs espérances, teignit en noir ses cheveux blancs. Ensuite il fit dire aux principaux d'entre les assiégés, qu'il desiroit traiter avec eux et mettre fin au siége. Mais quelle fut la surprise des députés, quand, introduits sous la tente de *Muza*, au lieu d'une tête blanchie et chancelante, ils apperçurent un visage rajeuni, et une tête ferme, ombragée d'une épaisse chevelure noire! Effrayés à cet aspect inattendu, ils retournèrent aussitôt à leurs compatriotes, et après un récit sans doute exagéré de ce qu'ils avoient vu, ils leur conseillèrent de ne pas s'exposer au courroux d'un vainqueur irrité et de se rendre sans délai. Au reste, *Abulcacim Tarif Abentarique*, contemporain de *Muza*, dans son *Histoire* du roi *Rodrigue*, traduite d'arabe en espagnol par *Michel de Luna*, ne dit rien de ce stratagême, célébré par le P. *Mariana*, quoique l'historien Arabe fasse une mention spéciale de ce siége, et qu'il en décrive plusieurs particularités.

I. MUZIO, (Jérôme) *Mutius*, littérateur et controversiste Italien, naquit à Padoue en 1466. Il ajouta à son nom le surnom de *Giustinopolitano*, c'est-à-dire de Capo-d'Istria; non qu'il fût né dans cette ville, comme quelques-uns l'ont cru, mais parce que sa famille y étoit établie. Son vrai nom n'étoit pas *Muzio*, mais *Nuzio*, dont il lui plut de changer la première lettre. Cet écrivain avoit une plume féconde, et a laissé beaucoup d'ouvrages en divers genres. Les principaux sont: I. *Delle Vergeriane libri IV*, à Venise, 1550, in-8°, en réponse à *P. Paul Vergerio* qui avoit abandonné l'évêché de Capo-d'Istria, pour embrasser la doctrine de *Luther*. II. *Lettere Catoliche libri IV*, à Venise 1571, in-4.° Ces Lettres sont comme une continuation de l'ouvrage précédent. III. *Difesa della Messa, de Santi, e del Papato*; Pesaro, 1568, in-8°. IV. *Le Mentite Ochiniane*, Venise, 1551, in-8°, contre *Ochin*, Capucin apostat. V. *Il Duello*, et *la Faustina*, deux Traités contre le duel; le premier imprimé à Venise, 1558, in-8°; le second à Venise, 1560, in-8°: peu communs. VI. *Il Gentiluomo*, Venise, 1564, in-4°: c'est un Traité de la Noblesse. VII. *Le Battaglie del Muzio per difesa dell' Italica lingua, etc.*, Venise, 1582, in-8.° VIII. *Istoria de' Fatti di Federigo di Monte-Feltro, duca d' Urbino*, Venise, 1605, in-4.° IX. Des *Lettres*, quelques *Poésies*, et des *Notes* sur *Pétrarque*, insérées dans l'édition de ce poëte, donnée par *Muratori*. Tous ces ouvrages assez estimés n'enrichirent point l'auteur, qui vécut presque toujours dans l'indigence, et qui se plaint amèrement de la fortune dans quelques-unes de ses Lettres. Le pape *Pie V* lui avoit accordé une pension; mais elle fut supprimée

après la mort de ce pontife. *Muzio* mourut en 1576.

II. MUZIO GALLO, cardinal, évêque de Viterbe, après avoir parcouru une longue carrière dans l'exercice des vertus, est mort d'apoplexie, à l'âge de 84 ans, en 1802. Lorsque le général *Kellermann* assiégeoit Viterbe, le peuple en fureur menaça de massacrer trente François qui se trouvoient renfermés dans cette ville. Le cardinal *Muzio* exposa plusieurs fois ses jours pour sauver les leurs : il leur donna asile dans son palais ; il parla au peuple attroupé, et le dissipa par l'influence due à son âge, à sa dignité, au long exercice de sa bienfaisance. Après avoir été le libérateur de ces victimes dévouées à la mort, il leur dit en les quittant : « Souvenez-vous du vieillard de Viterbe ; il priera toujours Dieu pour vous, mais je vous défends de parler de ce que j'ai eu le bonheur de faire pour vous servir. » Ce n'est en effet qu'après la mort de cet homme généreux que le citoyen *Mechin*, préfet des Landes, qui étoit du nombre de ceux qui lui devoient la vie, a fait connoître son bienfaiteur dans une notice intéressante, publiée au mois de pluviose de l'an 10

MYAGRE, MYODE *ou* MYACORE, (Mythol.) Dieu des mouches. On l'invoquoit et on lui faisoit des sacrifices pour être délivré des insectes ailés. Il avoit à Rome une chapelle, où une puissance divine empêchoit, dit-on, les chiens et les mouches d'entrer. En Afrique, on adoroit cette divinité païenne sous le nom d'*Achor*. C'est le même que *Béelzébub*.

MYCALE, Thessalienne dont parle *Plutarque*, avoit fait des progrès dans l'étude de l'astronomie et se plaisoit à prédire les éclipses, et à faire accroire aux ignorans qui l'entouroient, que la lune paroissoit ou disparoissoit à son gré.

MYDORGE, (Claude) savant mathématicien, né à Paris en 1585, de *Jean Mydorge*, conseiller au parlement, et de *Magdeleine de Lamoignon*. On a de lui quatre livres de *Sections Coniques*, et d'autres ouvrages, qui l'ont rendu moins célèbre, que son zèle pour la gloire de *Descartes* son ami. Il le défendit contre *Fermat* et contre les Jésuites, qui se proposoient faire condamner les écrits de ce philosophe. *Mydorge* étoit, dit-on, d'une vertu si égale, qu'on ne pouvoit voir aisément à quoi ses inclinations le faisoient pencher plus volontiers : son amour pour les sciences sublimes étoit la seule passion qu'on lui connût. Il mourut en 1647, à 62 ans, avec la réputation d'un homme qui joignoit à un esprit éclairé, un cœur sensible et généreux. Il dépensa près de cent mille écus à la fabrique des verres de lunettes et des miroirs ardens, aux expériences de physique, et à diverses matières de mécanique.

MYER, (Paul) écrivain du XVII^e^ siècle, dont nous avons des *Mémoires* curieux et rares *touchant l'Etablissement d'une Mission Chrétienne dans le troisième Monde, appelé Terres australes*, à Paris, 1663, vol. in-8.° On sait aujourd'hui que le continent austral, dont on ne doutoit point, n'existe pas, et que les terres australes se bornent à quelques isles auxquelles il seroit

à souhaiter qu'on procurât quelque moyen d'instruction.

MYNSICHT, (Adrien) médecin du duc de Meckelbourg et de plusieurs autres princes d'Allemagne, se distingua par ses connoissances chimiques au commencement du 17^e siècle. On a de lui, *Armentarium Medico-Chymicum*, souvent imprimé. Il ne faut pas toujours se fier sur ce qu'il dit des vertus des médicamens dont il donne la description. C'est à lui que l'on doit le Sel *de Duobus* ou l'*Arcanum*, aujourd'hui encore en usage.

MYON, (N**) est auteur de la musique de l'opéra de *Nitélis*, et du ballet de *l'Année galante*, représenté en 1747.

MYREPSUS, (Nicolas) médecin d'Alexandrie. On doit lui savoir gré des peines qu'il s'est données pour recueillir tous les médicamens composés, qui sont dispersés dans les écrits des Grecs et des Arabes, et en former une espèce de Pharmacopée. Elle a été faite avant le 14^e siècle; et, quoique écrite en grec d'un style barbare, elle a été long-temps en Europe la règle des pharmacies. *Léonard Fuchs* l'a traduit en latin sous ce titre : *Opus medicamentorum in sectiones quadraginta-octo digestum.* On en a donné un grand nombre d'éditions; la meilleure est celle de *Hartman Beverus*, Nuremberg, 1658, in-8.°

MYRO, savante de Bizance, dont *Athénée* fait mention, vivoit vers l'an 260 avant J. C. Elle épousa le célèbre grammairien *Andromachus.* Belle et spirituelle, elle excella dans la poésie, et surtout dans les vers élégiaques.

MYRON, célèbre sculpteur Grec, se plaisoit à représenter des animaux. On dit qu'ayant sculpté une vache, on ne pouvoit la distinguer des vivantes, et qu'elle trompoit jusques aux veaux qui s'approchoient de ses mamelles. Cette vache a été célébrée dans une foule d'épigrammes grecques. Notre ancien poëte *Ronsard* en a traduit une douzaine dans le premier livre de ses poésies. En voici une :

Un taon volant sur la figure
De cette vache, fut moqué.
Je n'ai jamais, dit-il, piqué
Vache qui eût la peau si dure.

La cigale et la sauterelle de *Myron* furent célèbres par leur fini et leur délicatesse.

MYRRHA, (Mythol.) fille de *Cyniras* roi de Chypre, eut un commerce criminel avec son propre père, par le moyen de sa détestable nourrice, qui la substitua à la place de sa mère auprès de *Cyniras.* Ce père infortuné ayant reconnu son crime, voulut tuer *Myrrha;* mais elle fut métamorphosée en arbrisseau d'où découle la myrrhe. *Adonis* naquit de cet inceste.

MYRSILE, ancien historien Grec, que l'on croit contemporain de *Solon.* Il ne nous reste de lui que des fragmens, recueillis avec ceux de *Bérose* et de *Manethon.* Le livre de *Myrsile* sur *l'Origine de l'Italie*, publié par *Annius* de Viterbe, est une de ces productions que l'on doit mettre au rang des fourberies de son éditeur.

MYRTILE, (Mythol.) cocher d'*Œnomaüs*, étoit fils du Dieu *Mercure* et de *Myrto*, fameuse Amazone. *Pélops* le gagna

avant que d'entrer en lice à la course des chariots avec *Œnomaüs*, père d'*Hippodamie*, pour laquelle il falloit combattre quand on la demandoit en mariage. *Myrtile* ôta la clavette qui tenoit la roue; et le char ayant versé, *Œnomaüs* se fracassa la tête. *Pélops*, victorieux, mais indigné contre le vil ministre de son triomphe, jeta *Myrtile* dans la mer, pour avoir lâchement trahi son maître.

MYRTIS, femme Grecque, se distingua vers l'an 500 avant J. C., par ses talens poétiques. Elle enseigna les règles de la versification à la célèbre *Corinne*, rivale de *Pindare*, lequel prit aussi, dit-on, des leçons de cette Muse. On trouve des fragmens de ses *Poésies* avec ceux d'*Anyta*: (*Voyez* ce mot.)

MYSCILE, habitant d'Argos, ne put débrouiller un oracle qui lui avoit dit *de bâtir une Ville où il se trouveroit surpris par la pluie dans un temps serein et sans nuage*. Il alla en Italie, où il rencontra une courtisane qui pleuroit. Il trouva le sens de l'Oracle dans cette aventure, et bâtit la ville de Crotone.

MYTHECUS, sophiste de Syracuse, ne chercha point à se faire un nom par les prestiges de l'éloquence, ni par les subtilités du raisonnement. Il s'attacha uniquement à l'art d'apprêter les viandes : et comme il n'y avoit eu jusqu'alors dans Sparte que de mauvais cuisiniers, il alla y exercer son talent. Ses ragoûts lui avoient déjà fait beaucoup de partisans, sur-tout parmi la jeunesse, lorsque les magistrats Lacédémoniens le chassèrent de leur république, ne voulant d'autres assaisonnemens des viandes que la faim.

N

NAAMA, Ammonite, femme de *Salomon* et mère de *Roboam*. Cette princesse étoit idolâtre comme les Ammonites; elle éleva son fils dans ses impiétés.

NAAMAN, général de l'armée de *Benadad*, roi de Syrie, fut attaqué de la lèpre. Son mal ayant résisté à tous les remèdes, il vint à Samarie présenter, de la part de son maître, des lettres de recommandation pour son mal au roi *Joram*, qui, prenant cette ambassade pour une embûche, lui fit mauvais accueil, en demandant avec hauteur, *s'il étoit un Dieu, pour pouvoir guérir les Lépreux?.... Naaman*, ainsi renvoyé, se rappela l'avis que lui avoit donné une jeune fille Juive qui étoit au service de sa femme, et il alla trouver *Elisée* vers l'an 884 avant Jésus-Christ. Quand il fut à la porte, le prophète voulut éprouver sa foi. Il lui envoya dire par *Giezi*, son serviteur, d'aller se laver sept fois dans le Jourdain, et qu'il seroit guéri. *Naaman* regardant cette réponse comme une marque de mépris, se retiroit en colère; toutefois, à la prière de ses serviteurs, il obéit, et la lèpre disparut. Alors il revint vers l'homme de Dieu pour lui témoigner sa reconnoissance; et sa guérison passant jusqu'à l'ame, il rendit hommage au Dieu qui l'avoit opérée. *Voy.* ÉLISÉE.

NAAS, roi des Ammonites, alla, un mois après l'élection de *Saül*, mettre le siége devant Jabes, capitale de la province de Galaad. La ville étant réduite à l'extrémité, il offrit aux habitans de leur sauver la vie, à condition de se laisser arracher l'œil droit. Cette réponse consterna les Jabéens à un tel point, qu'ayant obtenu un délai de sept jours, ils envoyèrent des courriers par toute la Judée pour demander du secours. *Saül* marcha avec tant de promptitude contre leurs ennemis, que toute l'armée de *Naas* fut taillée en pièces, et lui-même fut enveloppé parmi les morts, vers l'an 1095 avant Jésus-Christ.

NABAL, Israélite, de la tribu de *Juda*, fort riche, mais avare et brutal, demeuroit à Maon, et ses troupeaux nombreux paissoient sur le Mont-Carmel. Un jour *David* ayant appris qu'il faisoit une grande fête, envoya dix de ses gens lui demander quelques vivres pour sa troupe. Cet homme reçut avec une fierté brutale les députés de *David*, parla avec outrage de leur maître, et les renvoya avec mépris. Le héros, instruit de ses dédains insolens, entra en colère: et faisant prendre les armes à 400 hommes de sa suite, il marcha vers la maison de *Nabal*, dans le dessein de l'exterminer lui et toute sa famille. *Abigaïl*, femme de *Nabal*, craignant le ressentiment de *David*, fit secrètement charger sur des ânes des provisions de toute espèce, et courut au-devant de lui. Elle le rencontra dans une vallée, ne respirant que la vengeance; mais sa beau-

té, sa sagesse, et ses discours soumis désarmèrent la colère de ce prince. *Nabal*, qui étoit ivre, n'apprit que le lendemain ce qui venoit de se passer. Il fut tellement frappé du danger qu'il avoit couru, que cette frayeur violente l'entraîna au tombeau dix jours après, vers l'an 1057 avant J. C. *David* épousa sa veuve.

NABI-EFFENDI, poëte Turc du 17e siècle, et dont ne fait pas mention *d'Herbelot* dans sa *Bibliothèque Orientale*, s'est distingué dans sa nation par l'agrément et la douceur de ses vers. Il connoissoit la littérature ancienne et celle des Latins. « La nature, disoit-il, qui ne nous a donné qu'un organe pour la parole, nous en a donné deux pour l'ouïe, afin de nous apprendre qu'il faut plus écouter que parler. » C'est une traduction de cette pensée de *Caton le Censeur* :

Os unum natura, duas formavit et aures,
Ut plus audiret, quàm loqueretur homo.

NABIS, tyran de Lacédémone à qui *Philippe*, roi de Macédoine, remit la ville d'Argos comme en dépôt. Il y exerça les plus grandes cruautés, et inventa une machine en forme de statue, qui ressembloit à sa femme. Il l'a fit revêtir d'habits magnifiques, qui cachoient des pointes de fer, dont elle avoit les bras, les mains et le sein hérissés. Quand quelqu'un lui refusoit de l'argent, il lui disoit : *Peut-être n'ai-je pas le talent de vous persuader; mais j'espère qu'*APEGA, *ma femme, vous persuadera.* Aussitôt la statue paroissoit, et le tyran la prenant par la main, la conduisoit à son homme, qu'elle embrassoit, et à qui elle faisoit jeter les hauts cris.... *Nabis* ayant pris le parti de *Philippe* contre les Romains, *Flaminius* vint l'assiéger dans Sparte, l'obligea de demander la paix, et la lui accorda. A peine le général Romain fut-il parti de la Grèce, que *Nabis* alla assiéger Gythium, ville des Achéens, qui avoient pour général le célèbre *Philopœmen*. Ce héros, très-propre aux combats de terre, mais n'ayant aucun usage de la marine, fut totalement défait dans une bataille navale. Cet échec ranima son courage, loin de l'éteindre : il poursuit le perfide *Nabis*, le surprend et le bat près de Sparte. Le tyran fut tué en trahison dans le temps qu'il prenoit la fuite, vers l'an 194 avant Jésus-Christ, laissant un nom odieux au genre humain.

NABONASSAR, roi des Chaldéens ou Babyloniens, est célèbre par la fameuse *Ère* qui porte son nom, et qui commença l'an 747 avant Jésus-Christ. On croit qu'il est le même que *Bélesis* ou *Baladan*, dont il est parlé dans l'Écriture-Sainte, et qui fut père de *Mérodac*, lequel envoya des ambassadeurs au roi *Ezéchias*; mais cette opinion, et toutes les autres qu'on forme sur ce prince, ne sont que conjecturales et sans certitude.

NABONIDE, le même que le *Balthasar* de *Daniel*; Voy. BALTHAZAR, n.° I.

NABOPOLASSAR, prince de Babylone, déclara la guerre à *Saracus*, roi d'Assyrie. Il se joignit à *Astyages* pour renverser cet empire. Ils assiégèrent *Saracus* dans sa capitale; et ayant pris cette ville, ils établirent, sur les débris de l'empire d'Assyrie, deux

royaumes : celui des Mèdes, qui appartint à *Astyages ;* et celui des Chaldéens, sur lequel fut établi *Nabopolassar*, l'an 626 avant J. C. *Néchao*, roi d'Égypte, jaloux de sa prospérité, marcha contre lui, le défit, et lui enleva Carchemis, place importante de son empire. *Nabopolassar*, cassé par la vieillesse, ne put venger cet affront, et mourut après vingt-un ans de règne.

NABOTH, de la ville de Jezraël, avoit une vigne auprès du palais d'*Achab*. Ce prince, voulant faire un jardin potager, le pressa plusieurs fois de lui vendre sa vigne, ou de l'échanger contre une meilleure ; mais *Naboth*, très-fidèlle observateur de la loi, refusa de vendre l'héritage de ses pères. *Jézabel*, femme d'*Achab*, irritée de sa résistance, écrivit aux magistrats de la ville où demeuroit *Naboth*, de susciter de faux témoins, qui déposassent qu'il avoit blasphémé contre Dieu et maudit le roi, et de le condamner à mort. Cet ordre fut exécuté. Deux témoins déposèrent contre *Naboth*, qui fut lapidé le même jour. *Jézabel* en ayant appris la nouvelle, courut la porter au roi, qui partit aussitôt pour prendre possession de sa vigne ; mais le prophète *Élie* vint troubler sa joie, lui reprocha son crime, et lui prédit que « les chiens lécheroient son sang au même lieu où il avoit répandu celui d'un innocent. » Ce fut l'an 889 avant J. C.

I. NABUCHODONOSOR I, roi de Ninive et de Babylone, dont il est parlé dans le livre de *Judith*, défit et tua *Phraortes*, roi de Médie, appelé aussi *Arphaxad*. Vainqueur des Mèdes, il envoya contre les Israélites *Holoferne*, général de ses armées, qui fut tué par *Judith*. On croit que ce *Nabuchodonosor* est le même que *Nabopolassar ;* mais il est difficile de rien dire de positif sur ces temps reculés.

II. NABUCHODONOSOR II, roi des Assyriens et des Babyloniens, surnommé *le Grand*, succéda à son père *Nabopolassar*, et se rendit maître de presque toute l'Asie. Il prit Jérusalem sur *Joachim*, roi de Juda, qui s'étoit révolté contre lui, et l'amena captif à Babylone, l'an 600 avant Jésus-Christ. Il lui rendit ensuite la liberté et ses états, moyennant un tribut ; mais ce roi s'étant révolté de nouveau trois ans après, il fut pris et mis à mort. *Jéchonias*, son fils, lui succéda ; s'étant aussi soustrait au joug du roi de Babylone, ce prince vint l'assiéger, le mena captif à Babylone, avec sa mère, sa femme, et dix mille hommes de Jérusalem. *Nabuchodonosor* enleva tous les trésors du Temple, et établit à la place de *Jéchonias*, l'oncle paternel de ce prince, auquel il donna le nom de *Sédécias*. Ce nouveau roi marcha sur les traces de ses prédécesseurs ; il fit une ligue avec les princes voisins, contre celui à qui il étoit redevable de la couronne. Le monarque Babylonien vint encore en Judée avec une armée formidable. Après avoir réduit les principales places du pays, il fit le siége de Jérusalem. *Sédécias*, désespérant de défendre cette ville, s'enfuit, fut pris en chemin et mené à *Nabuchodonosor*, qui étoit alors à Reblatha en Syrie. Ce prince fit égorger ses enfans en sa présence, lui fit crever les yeux, le chargea de chaînes, et le fit conduire à

Babylone. L'armée des Chaldéens entra dans Jerusalem, et y exerça des cruautés inouies; on égorgea tout, sans distinction d'âge ni de sexe. *Nabuzardan*, chargé d'exécuter les ordres de son maître, fit mettre le feu au Temple, au palais du roi, aux maisons de la ville, et à toutes celles des grands. Les murailles de la ville furent démolies; on chargea de chaines tout ce qui restoit d'habitans, après avoir égorgé 60 des premiers du peuple aux yeux de *Nabuchodonosor*. Le vainqueur, de retour en sa capitale, fit dresser dans la plaine de Dura une *Statue d'or*, haute de 60 coudées. Tous ses sujets eurent ordre, sous peine de mort, de se prosterner devant l'Idole, et de l'adorer. Les seuls compagnons de *Daniel* ayant refusé de le faire, le roi irrité les fit jeter dans une fournaise ardente, où ils furent miraculeusement préservés des flammes par l'ange du Seigneur. Alors *Nabuchodonosor*, frappé de ce prodige, les fit retirer, et donna un édit dans lequel il publia la grandeur du roi des Juifs. Deux ans après la défaite des Juifs, *Nabuchodonosor* vainquit les Tyriens, les Philistins, les Moabites, et plusieurs autres peuples voisins et ennemis des Juifs. Il alla d'abord mettre le siége devant Tyr, ville maritime, illustre par son commerce. Ce siége dura 13 ans; et dans cet intervalle, l'armée du roi désola la Syrie, la Palestine, l'Idumée et l'Arabie. Tyr se rendit enfin, et cette conquête fut suivie de celle de l'Egypte et d'une partie de la Perse. *Nabuchodonosor* s'appliqua ensuite à embellir sa capitale, et à y faire construire de superbes bâtimens. Il fit élever ces fameux jardins suspendus sur des voûtes, que l'on a mis au rang des merveilles du monde. Il eut dans le même temps un songe, qui lui donna de grandes inquiétudes. Il lui annonça, que *pour le punir de son orgueil, il seroit réduit au sort des bêtes durant sept ans*. Cette prédiction s'accomplit à l'instant : il tomba dangereusement malade, et crut être un bœuf. On le laissa aller parmi les bêtes dans les bois. Il y demeura sept ans, à la fin desquels il fit pénitence de ses péchés et remonta sur le trône. Il mourut un an après, l'an 563 avant Jésus-Christ, le quarante-troisième de son règne, dans de grands sentimens de religion. C'est ce prince qui vit en songe, la deuxième année de son règne, une grande *Statue* qui avoit la tête d'*or*, la poitrine et les bras d'*argent*, le ventre et les cuisses d'*airain*, et les jambes de *fer*. Le prophète *Daniel* expliqua ce songe mystérieux, et déclara à ce prince que les quatre métaux dont la Statue étoit composée lui annonçoient la succession des quatre empires, des Babyloniens, des Perses, d'*Alexandre le Grand*, et de ses successeurs. Il y a plusieurs sentimens sur la métamorphose de *Nabuchodonosor*. Le plus suivi est, que ce prince, s'imaginant fortement être devenu bête, broutoit l'herbe, sembloit frapper des cornes, laissoit croître ses cheveux, ses ongles, et imitoit à l'extérieur toutes les actions d'une bête. Ce changement, qui probablement n'avoit lieu que dans son cerveau altéré, ou dans son imagination échauffée, étoit un effet de la lycanthropie : maladie dans laquelle l'homme se persuade qu'il est changé en loup, en chien, ou en un autre animal.

NABUNAL, (Élie) théologien de l'ordre de *Saint-François*, nommé *Nabunal* du lieu de sa naissance, dans le Périgord, devint archevêque de Nicosie et patriarche de Jérusalem, et fut nommé cardinal, en 1342, par le pape *Clément VI.* Il mourut à Avignon l'an 1367. On a de lui, en latin : I. Des *Commentaires* sur les quatre livres des *Sentences*, et sur l'*Apocalypse*. II. Un *Traité de la Vie contemplative*. III. Des *Sermons sur les Evangiles*.

NACHOR, fils de *Sarug*, et père de *Tharé*, mourut l'an 2008 avant Jésus-Christ, à 148 ans. — Il ne faut pas le confondre avec NACHOR, fils de *Tharé*, et frère d'*Abraham*.

NACLANTUS *ou* NACCHIANTE, (Jacques) Dominicain de Florence, mort en 1569, fut évêque de Chiozza, et assista au concile de Trente. On a de lui, plusieurs Ouvrages, imprimés en deux vol. in-fol., dans lesquels il soutient les opinions des Ultramontains.

NADAB, roi d'Israël, succéda à son père *Jéroboam*, l'an 954 avant Jésus-Christ, et fut l'imitateur de ses sacriléges et de ses impiétés. *Baasa*, l'un de ses généraux, le tua en trahison l'an 953, fit périr toute sa race, et s'empara du trône — Il ne faut pas le confondre avec NADAB, fils d'*Aaron*, qui, comme son frère *Abiu*, fut dévoré par le feu céleste.

NADAL, (Augustin) né à Poitiers, vint de bonne heure à Paris, où ses talens lui firent des protecteurs, et son caractère liant des amis. Le duc d'*Aumont*, premier gentilhomme de la chambre, et gouverneur de la province du Boulonnois, lui fit obtenir le secrétariat de cette province. Son esprit et ses liaisons avec les gens de lettres, soutenus par la protection de ce seigneur, lui valurent, en 1706, une place dans l'académie des Inscriptions et des Belles-Lettres. Il accompagna, en 1712, en qualité de secrétaire, le duc d'*Aumont*, plénipotentiaire auprès de la reine *Anne*, pour la paix d'Utrecht. Ses services furent récompensés par l'abbaye de Doudeauville, en 1716. L'académie des Belles-Lettres le perdit le 7 août 1741, à 82 ans. Il mourut dans sa patrie, où il passa ses dernières années, occupé de la littérature et de la morale. Ses ouvrages ont été recueillis en 1738, à Paris, en 3 vol. in-12. Le premier volume offre des *Dissertations*, des *Traités de Morale*, des remarques critiques. La plupart donnent une idée avantageuse du savoir et de l'esprit de l'auteur, mais non pas de son goût. Son style est guindé, singulier, et plus digne des Précieuses ridicules que d'un académicien. On trouve dans le deuxième volume des *Poésies diverses*, sacrées et profanes, la plupart très-foibles, des *Observations sur la Tragédie* ancienne et moderne; et des *Dissertations* sur les progrès du génie poétique dans *Racine*. Enfin, le troisième volume contient des pièces de théâtre : *Saül*, *Hérode*, *Antiochus* ou *les Macchabées*, *Mariamne*, et *Moyse*. Les quatre premières furent jouées, mais elles n'eurent qu'un succès éphémère; la dernière fut arrêtée comme on alloit la représenter. La versification, assez bonne en plusieurs endroits, est quelque-

fois embarrassée et louche. Il y a quelque morceaux trop empoulés. Plus de force et de précision dans certains sentimens, en auroient relevé la beauté. C'est le jugement que porte l'abbé *des Fontaines* de cette pièce, et on peut l'appliquer à toutes celles de l'auteur, poëte médiocre et prosateur alambiqué. *Voyez* PIGANIOL *et* MERÉ.

I. NADASTI, (Thomas comte de) d'une des plus anciennes familles de Hongrie, défendit avec valeur, en 1531, la ville de Bude, contre *Soliman II*, empereur des Turcs; mais la garnison le trahit, et le livra, pieds et mains liés, au grand Seigneur, avec la ville et le château. Ce prince, indigné d'une si lâche trahison, punit sévèrement les traîtres en présence de *Nadasti*, et le renvoya après l'avoir comblé d'éloges, sous bonne escorte, à *Ferdinand*, roi de Hongrie. *Nadasti* servit ensuite dans les armées de l'empereur *Charles-Quint*, avec un corps de Hongrois. Il enseigna l'art militaire au fameux *Ferdinand de Tolède*, duc d'Albe, qui n'avoit alors que 23 ans. Il vit dans ce jeune homme le germe de tous les talens militaires, et il prédit ce qu'il seroit un jour.

II. NADASTI, (François comte de) président du conseil souverain de Hongrie, étoit de la même famille que le précédent. N'ayant pu obtenir de l'empereur *Léopold* la dignité de palatin, il conspira contre lui, en 1665, avec le comte *de Serin*, *Frangipani* et *Tattembach*. Il fit d'abord mettre le feu au palais impérial, afin de profiter de la fuite de l'empereur pour lui donner la mort; mais l'expédient qu'il espéroit tirer de l'incendie, ne lui réussit pas. Croyant mieux exécuter son dessein par le poison, que par le fer et le feu, il fit empoisonner les puits, dont il présumoit qu'on se servoit pour les cuisines de l'empereur. Ces détestables manœuvres ayant été découvertes, il fut condamné à avoir le poing droit coupé et la tête tranchée. Tous ses biens furent confisqués, et ses enfans condamnés à quitter le nom et les armes de leur famille. La sentence fut exécutée le 30 avril 1671, dans l'hôtel de ville de Vienne. On a de ce rebelle un livre in-folio en latin, intitulé : *Mausolée du Royaume Apostolique des Rois et des Ducs de Hongrie*. Ses enfans prirent le nom de *Cruzemberg*, pour effacer la honte dont leur père avoit terni leur ancien nom. Ses complices furent aussi exécutés, *Frangipani* et *Serin* à Neustadt, et *Tattembach* à Gratz en Stirie. La mort des conspirateurs déconcerta tellement les Hongrois, que l'armée Impériale envoyée pour les soumettre, ne trouva aucune résistance. Elle s'empara de toutes les places fortes, et y rétablit avec la paix l'autorité de l'empereur. Peu de conspirations ont été aussi mal conduites que celle de *Nadasti*. Ses auteurs étoient sans prudence et sans génie. *Nadasti*, au lieu d'esprit pour combiner un projet, et de prudence pour le cacher, n'avoit qu'une haine forcenée contre la maison d'Autriche. Méchant par foiblesse, entraîné au mal par ceux qui pouvoient le subjuguer, lent dans ses démarches, inconsidéré dans ses projets, c'étoit un de ces instrumens que les grands conspirateurs, tels que *Catilina* et *Walstein*, auroient

rougi d'employer. *Serin* joignoit à un orgueil insoutenable, une indiscrétion folle, qui ne savoit pas colorer ses vues ambitieuses, et qui ne lui permettoit pas de profiter des circonstances. Le défaut de réflexion le rendoit hardi, et son caractère bouillant augmentoit cette audace; mais il étoit d'ailleurs incapable de former un projet suivi, encore moins de l'exécuter. Nous avons caractérisé ailleurs *Frangipani*; Voyez *son article*.

NÆVIUS, (*Cneïus*) poëte Latin, porta les armes dans la première guerre Punique. Il s'attacha ensuite au théâtre, et sa première Comédie fut représentée à Rome l'an 229 avant J. C. Son humeur satirique déplut à *Metellus*, qui le fit chasser de Rome. Il se retira à Utique, où il mourut l'an 230 avant J. C. Il ne nous reste que des fragmens de ses ouvrages, dans le *Corpus Poëtarum* de *Maittaire*. Le principal étoit une *Histoire de la Guerre Punique*.

NAGEREL, (Jean) chanoine et archidiacre de Rouen, publia, l'an 1578, une *Description du Pays et du Duché de Normandie*, où il traite aussi de son origine. Cet ouvrage se trouve à la suite de la *Chronique* de cette province, à Rouen, 1580 et 1610, in-8.°

NAHUM, l'un des douze petits Prophètes, vivoit depuis la ruine des dix Tribus par *Salmanazar*, et avant l'expédition de *Sennacherib* contre la tribu de *Juda*. On ne sait aucune particularité de la vie de ce prophète; on ne sait même si son nom est celui de sa famille, ou du lieu de sa naissance, ou même une qualification, car *Nahum* en hébreu signifie *Consolateur*. On dispute encore sur le temps où il vivoit: l'opinion la plus vraisemblable est celle que nous avons suivie. Sa *Prophétie* est composée de trois chapitres, qui ne forment qu'un seul discours. Il y prédit d'une manière vive et pathétique, la seconde ruine de Ninive par *Nabopolassar* et *Astyages*. Il renouvelle contre cette ville criminelle, les menaces que *Jonas* lui avoit faites 90 ans auparavant. Le style de ce prophète est par-tout le même: rien n'égale la vivacité de ses figures, la force de ses expressions, et l'énergie de son pinceau.

NAÏADES, *Voy.* NYMPHES.

NAILLAC, (Philibert de) fut élu, en 1383, grand maître de l'ordre de Saint-Jean de Jérusalem, qui résidoit pour lors à Rhodes. Il étoit grand prieur d'Aquitaine, et révéré pour ses services et sa sagesse. Il mena du secours à *Sigismond*, roi de Hongrie, contre le sultan *Bajazet*, dit l'*Eclair*. Il combattit, en 1396, à la funeste journée de Nicopolis, à la tête de ses chevaliers, dont la plupart furent taillés en pièces. Il assista au concile de Pise en 1409, et mourut en 1421, à Rhodes, avec la réputation d'un guerrier aussi courageux que prudent. Il avoit fait convoquer, la même année, un chapitre général de l'ordre, où l'on fit plusieurs décrets pour le rétablissement de la discipline et pour le règlement des finances. Les Rhodiens, dont il étoit plutôt le père que le prince, le regrettèrent vivement.

NAILOR, (Jacques) imposteur du diocèse d'Yorck, après

avoir servi quelque temps en qualité de maréchal des logis dans le régiment du colonel *Lambert*, embrassa la secte des *Quakers* ou *Trembleurs*. Il entra, en 1656, dans la ville de Bristol, monta sur un cheval dont un homme et une femme tenoient les rênes, et qui crioient, suivis d'une foule de sectateurs : *Saint, Saint, Saint, le Seigneur Dieu de Sabaoth !* Les magistrats se saisirent de lui, et l'envoyèrent au parlement, où il fut condamné, le 25 janvier 1657, comme un *Séducteur*, à avoir la langue percée avec un fer chaud, et le front marqué de la lettre *B*, pour signifier *Blasphémateur*. Il fut ensuite reconduit à Bristol, où on le fit entrer à cheval, le visage tourné vers la queue. On le confina ensuite dans une étroite prison, pour y expier ses rêveries : mais il n'en fut que plus fanatique. On l'élargit, comme un fou qu'on ne pouvoit corriger, et il ne cessa de prêcher parmi ceux de sa secte jusqu'à sa mort, arrivée en 1660.

I. NAIN DE TILLEMONT, (Louis-Sébastien le) né le 30 novembre 1637, à Paris, d'un maître des requêtes, reçut de la nature le caractère le plus doux et les dispositions les plus heureuses. A l'âge de 10 ans, admis aux petites écoles de Port-Royal, il fit des progrès rapides dans la vertu et dans les lettres. Libre de tout engagement, et sur-tout des chaînes de l'ambition, il se consacra à l'étude de l'antiquité ecclésiastique. La scolastique n'avoit aucun attrait pour lui, et l'histoire y gagna. Tout entier à celle de l'Eglise, il commença à recueillir des matériaux dès l'âge de 18 ans. Mais comme la matière étoit trop vaste pour un homme seul, et sur-tout pour un homme d'une exactitude aussi scrupuleuse que lui, il se renferma dans les six premiers siècles de l'Eglise. C'est la portion la plus épineuse de ce vaste champ, mais c'est aussi la plus riche. *Sacy*, son ami et son conseil, l'engagea, en 1676, à recevoir le sacerdoce, que son humilité lui avoit fait refuser pendant long-temps. *Buzanval*, évêque de Beauvais, espéroit de l'avoir pour successeur ; mais *Tillemont*, plus jaloux d'être utile à l'Eglise qu'ambitieux d'en posséder les dignités, quitta ce prélat pour n'être pas obligé d'entrer dans ses vues. Il se retira à Port-Royal-des-Champs, et ensuite à Tillemont près de Vincennes, où il se communiquoit libéralement à ceux qui avoient besoin de ses lumières. C'est dans cette source très-abondante que puisèrent les *du Fossé*, les *Herman*, et les éditeurs de *St. Cyprien*, de *St. Hilaire*, de *St. Ambroise*, de *St. Augustin*, de *St. Paulin*, etc. C'est encore sur ses Mémoires que *la Chaise* composa la *Vie de St. Louis*. Deux ans furent employés à ce travail, et *Tillemont* ne les regretta pas. Il voulut seulement qu'on supprimât les témoignages de la reconnoissance qu'on lui devoit. Son humilité étoit si grande, que l'illustre *Bossuet*, ayant vu une de ses Lettres contre le P. *Lami* de l'Oratoire, lui dit en badinant : *Ne soyez pas toujours aux genoux de votre adversaire, et relevez-vous quelquefois*. Cet homme si savant et si modeste, ne sortit de sa retraite que pour aller voir en Flandre le grand *Arnauld*, et en Hollande l'évêque de Castorie. De

retour dans sa solitude, il réunit, jusqu'à la fin, la mortification d'une vie pénitente aux travaux d'une étude infatigable. Le seul délassement de ses études étoit de converser avec les bons campagnards, dont il développoit les idées et épuroit les sentimens. Il demandoit quelquefois aux enfans qui gardoient les bœufs : *Comment, vous qui êtes si petits, pouvez-vous conduire à volonté des animaux plus forts que vous par leur nombre et par leur force ?* Et il en prenoit occasion de leur faire sentir la supériorité de l'homme, qui, doué d'une ame raisonnable, est susceptible de s'élever par l'amour vers l'auteur des êtres, dont il a reçu sa puissance. Enfin, affoibli par une suite de veilles et d'austérités, il mourut, après une langueur de trois mois, le 10 janvier 1698, à 61 ans. On lui doit : I. *Mémoires pour servir à l'Histoire Ecclésiastique des six premiers siècles*, 16 vol. in-4.° II. *L'Histoire des Empereurs et des autres princes qui ont régné durant les six premiers siècles de l'Eglise, des persécutions qu'ils ont faites aux Chrétiens, de leurs guerres contre les Juifs ; des écrivains profanes et des personnes illustres de leur temps... avec des notes pour éclaircir les principales difficultés de l'histoire*, en 6 volumes in-4.° Ces deux ouvrages, tirés du sein des auteurs originaux, souvent tissus de leurs propres termes, expriment leur sens avec fidélité. Ils sont écrits avec une clarté, une justesse et une précision, dont le mérite ne se fait bien sentir qu'à ceux qui ont éprouvé par eux-mêmes combien coûtent ces sortes de travaux. Le dernier volume de son Histoire des Empereurs, finit avec le règne d'*Anastase*. Ses mémoires Ecclésiastiques ne contiennent qu'une partie du sixième siècle ; et les douze derniers volumes ne furent imprimés qu'après sa mort. L'auteur également attentif aux événemens de l'Histoire profane et à ceux de l'Histoire des Eglises, n'approfondit les uns qu'après avoir débrouillé les autres. De tous les historiens Latins, *Tite-Live* étoit celui qui lui plaisoit davantage. Mais on peut se plaindre qu'il n'ait pas imité l'ordre de cet historien dans l'arrangement des faits. « Il auroit été à souhaiter, dit *Dupin*, qu'il eût suivi une autre méthode dans son histoire, et qu'au lieu de composer des vies détachées, et de traiter l'histoire de l'Eglise sous des titres différens, il eût fait des annales, à l'imitation de *Baronius*. Son ouvrage eût été plus utile, plus agréable à lire, et moins sujet à de fréquentes répétitions. » Ce fut le conseil que ses amis lui donnèrent après la publication du premier volume de ses *Mémoires*. Mais il ne put se résoudre à travailler de nouveau sur une matière qu'il avoit tant de fois remaniée. Touché cependant de leurs raisons, il offrit d'abandonner tous ses manuscrits à qui voudroit entreprendre ce grand ouvrage ; mais il ne se présenta point d'architecte qui osât mettre en œuvre les matériaux d'un aussi habile homme. La méthode que *Tillemont* a suivie « n'empêche pas, continue *Dupin*, qu'on ne puisse tirer de grandes lumières de son ouvrage, et qu'il ne soit également propre à instruire et à édifier. Les savans y trouveront quantité d'observations chronologiques et critiques pour exercer leur érudition ; et les simples

un nombre infini de faits édifians, et de temps en temps de courtes réflexions pour nourrir leur piété.» J'ajouterai, dit *Niceron*, «que *Tillemont* s'est fort éloigné du style doux et coulant de l'histoire; que le sien a toute la sécheresse de celui des dissertations; ce qui, joint aux sentences et aux réflexions qui coupent trop souvent sa narration, rend la lecture de ses Mémoires un peu fatigante.» III. La *Lettre* dont nous avons parlé, contre l'opinion du Père *Lami*; «que *Jésus-Christ* n'avoit point fait la Pâque la veille de sa mort.» *Nicole* la regardoit comme un modèle de la manière dont les Chrétiens devroient disputer ensemble. Elle se trouve à la fin du second volume des *Mémoires pour servir à l'Histoire Ecclésiastique*. IV. Quelques ouvrages manuscrits, dont le plus considérable est l'*Histoire des Rois de Sicile* de la maison d'Anjou. L'abbé *Tronchai*, chanoine de Laval, a écrit sa *Vie*, in-12, 1711. Elle est d'autant plus vraie, que l'auteur avoit eu le bonheur de passer avec lui les cinq dernières années de sa vie. On trouve, à la suite de cet ouvrage, des *Réflexions* pieuses et des *Lettres* édifiantes.

II. NAIN, (Dom Pierre le) frére du précédent, né à Paris en 1640, fut élevé dans la maison de son grand-père. Il y reçut une éducation sainte sous les yeux de Mad. *de Bragelogne*, sa grand'mère, dame vertueuse, dirigée anciennement par *St. François de Sales*. Le desir de faire son salut loin du monde, le fit entrer à Saint-Victor à Paris, et ensuite à la Trappe, où il fut un exemple de pénitence, d'humilité, et enfin de toutes les vertus chrétiennes et monastiques. Nommé sous-prieur de cette abbaye, il gagna tous les cœurs par son affabilité. Il y mourut en 1713, à 73 ans. Quoique l'abbé *de Rancé* fût ennemi des études monastiques, il permit sans doute à Dom *le Nain* d'étudier et de faire part de ses travaux au public. On a de lui: I. *Essai de l'Histoire de l'Ordre de Cîteaux*, en 9 vol. in-12. Le style en est simple et négligé, mais touchant. Les faits y sont mal choisis, et le flambeau de la critique n'a pas éclairé cette Histoire, que l'on doit plutôt regarder comme un livre édifiant que comme un ouvrage profond. II. *Homélies* sur *Jérémie*, en 2 vol. in-8.° III. *Traduction* françoise de *St. Dorothée*, Père de l'Église Grecque, in-8.° IV. La *Vie de M. de Rancé, Abbé et Réformateur de la Trappe*, en 2 vol. in-12. Cette Vie, revue par le célèbre *Bossuet*, n'a point été publiée telle que Dom *le Nain* l'avoit faite. On y a inséré des traits satiriques, fort éloignés du caractère de l'auteur. V. *Relation de la vie et de la mort de plusieurs Religieux de la Trappe*, 6 vol. in-12: ouvrage plein d'onction. VI. Deux petits Traités; l'un, *De l'état du Monde après le Jugement dernier*; et l'autre, *Sur le Scandale qui peut arriver même dans les Monastères les mieux réglés, etc.* VII. *Elévations à Dieu pour se préparer à la mort*: elles respirent cette piété tendre et pathétique, que le bel esprit ne sauroit contrefaire.

NAIRON, (Fauste) savant Maronite et professeur en langue syriaque au collége de la Sapience à Rome, né au Mont-

Liban, neveu d'*Abraham Ecchellensis* par sa mère, mort à Rome, presque octogénaire, l'an 1711, est auteur de deux ouvrages intitulés, l'un *Euoplia fidei catholicæ ex Syrorum monumentis adversùs ævi nostri novatores*, 1694; l'autre : *Dissertatio de origine, nomine ac religione Maronitarum*, Rome, 1679. Il s'efforce, dans ces deux ouvrages, de prouver que les Maronites ont conservé la foi depuis le temps des Apôtres, et que leur nom ne vient pas de *Jean Maron*, Monothélite, mort en 707, mais de *St. Maron*, célèbre Anachorète, qui vivoit à la fin du 4^e^ siècle.

NANÇAI, (le comte de) *Voyez* II. CHASTRE.

NANCEL, (Nicolas de) ainsi nommé du village de Nancel, lieu de sa naissance, entre Noyon et Soissons, professa les humanités dans l'université de Douai. Appelé à Paris par ses amis, il fut professeur au collége de Presle, où il avoit déjà enseigné, et se fit recevoir docteur en médecine. Cette science avoit des charmes infinis pour lui. Il alla la pratiquer à Soissons, puis à Tours, où il trouva un établissement avantageux. Enfin, il devint médecin de l'abbaye de Fontevrault en 1587, et y mourut en 1610, à 71 ans, avec la réputation d'un homme savant, mais bizarre. On a de lui : I. *Stichologia Græca Latinaque, informanda et reformanda*, in-8° : ouvrage où il veut assujettir la Poésie françoise aux règles de la Poésie grecque et de la latine. Ce projet singulier dont il n'étoit pas l'auteur, (*Voy.* MOUSSET,) couvrit de ridicule son apologiste. II. *Petri* RAMI *Vita*, in-8.° Cette Histoire d'un philosophe célèbre est remplie de faits curieux et d'anecdotes recherchées. On auroit eu plus d'obligation à *Nancel*, si en peignant son maître, il s'étoit plus attaché à nous faire connoître l'homme que l'auteur. III. *De Deo ; De immortalitate Animæ contra* Galenum; *De sede Animæ in corpore*, in-8°. Il a aussi donné ces 3 traités en françois. IV. *Discours de la peste*, in-8°. V. *Declamationes*, in-8°. Ce sont des Harangues qu'il avoit prononcées durant sa régence.

NANGIS, *Voyez* GUILLAUME *de Nangis*, n.° XX. — Il y a une famille de ce nom, qui remonte jusqu'au XIV^e^ siècle, et dont étoit Antoine *de Brichanteau* marquis de Nangis, mort en 1617, colonel des gardes sous *Henri III*, et très-attaché à *Henri IV*, qu'il accompagna dans tous ses voyages, depuis 1590 jusqu'en 1592, avec une compagnie de gendarmes qu'il entretenoit à ses dépens.

NANI, (Jean-Baptiste) naquit en 1616. Son père, procurateur de *Saint-Marc*, et ambassadeur de Venise à Rome, l'éleva avec soin, et le forma de bonne heure aux affaires. *Urbain VIII*, juste appréciateur du mérite, annonça celui du jeune *Nani*. Il fut admis dans le collége des Sénateurs, en 1641, et fut nommé, peu de temps après, ambassadeur en France, où il se signala par la souplesse de son esprit. Il obtint des secours considérables pour la guerre de Candie contre le Turc; devint, à son retour à Venise, surintendant des affaires de la guerre et des finances; fut ambassadeur à la cour de l'empire en 1654, et rendit à sa république tous les services qu'elle pouvoit attendre d'un citoyen aussi zélé qu'intelligent. Il

repassa en France en 1660, demanda de nouveaux secours pour Candie, et obtint à son retour dans sa patrie, la charge de procurateur de *Saint-Marc*. Il mourut le 5 novembre 1678, à 63 ans, honoré des regrets de ses compatriotes. Le sénat l'avoit chargé d'écrire l'Histoire de la république. Il s'en acquitta à la satisfaction des Vénitiens; mais il fut moins applaudi par les étrangers. Ils n'y virent pas assez de fidélité dans les faits, de pureté dans la diction, et de simplicité dans le style : son récit est embarrassé par de trop fréquentes parenthèses. En écrivant l'Histoire de Venise, il a fait l'Histoire universelle de son temps, et sur-tout celle des François en Italie. Il y a peu d'auteurs, dit *Lenglet*, qui approchent de son raffinement en politique. Cette *Histoire*, qui s'étend depuis l'an 1613 jusqu'en 1671, fut imprimée à Venise en 1662 et 1679, 2 vol. in-4°, belle édition. Nous avons une assez foible traduction françoise du premier volume, par l'abbé *Tallemant*, Cologne, 1802, 4 vol. in-12 : la seconde partie fut traduite par *Masclari*, Amsterdam, 1702, 2 vol. in-12. Dans l'une et dans l'autre, on apperçoit les défauts de l'auteur; une diction enflée et des phrases interrompues par de fréquentes parenthèses.

I. NANNI, (Jean) peintre d'Udine, né en 1494, mort à Rome en 1564, fut disciple de *Raphaël*, qui le fit quelquefois travailler à ses tableaux. Médiocre dans le genre de l'histoire, il peignoit beaucoup mieux les fleurs, les fruits, les animaux.

II. NANNI, (Pierre) *Nannius*, né à Alcmaër en 1500, enseigna les humanités à Louvain avec réputation pendant 10 ans, et obtint ensuite un canonicat d'Arras, qu'il garda jusqu'à sa mort, arrivée le 21 juillet 1557, à 57 ans. Ses ouvrages sont : I. *Des Harangues*. II. Des *Notes* sur la plupart des Auteurs classiques, et sur des Traités de quelques Pères. III. *Miscellaneorum Decas, cum auctuario et retractationibus*, in-8.° IV. Sept *Dialogues des Héroïnes*, 1541, in-4° : ouvrage qui passe pour son chef-d'œuvre. Il fut traduit en françois, 1550, in-8.° V. Des Traductions latines d'une partie de *Démosthènes*, d'*Eschine*, de *Synesius*, d'*Apollonius*, de *Plutarque*, de *St. Basile*, de *St. Chrysostôme*, d'*Athénagore*, et de presque tous les ouvrages de *St. Athanase*. Cette dernière version est infidelle. VI. Une *Traduction des Pseaumes* en beaux vers latins. Dans les *Psalmi XL versibus expressi* de *Jacques Latomus*, Louvain, 1558, l'auteur a su allier les graces de la poésie, à la simplicité majestueuse du texte sacré. VII. *In Cantica Canticorum paraphrases et Scholia*, Louvain, 1554, in-4.° L'auteur a réuni dans sa paraphrase le sens littéral et allégorique; son ouvrage vaut mieux que beaucoup de longs commentaires qu'on nous a donnés sur les Cantiques. *Nanni*, critique habile, bon grammairien, poëte estimable, n'étoit qu'un orateur médiocre. Ses ouvrages décèlent un homme qui étoit versé dans toutes les sciences. Ils lui firent une réputation très-étendue. L'Italie voulut l'enlever aux Pays-Bas; mais il sacrifia toutes les espérances de fortune à l'amour de la patrie. Son caractère étoit modéré, ses mœurs douces et son esprit agréable.

NANNI, (Remi) *Voyez* REMIGIO.

NANNI, *Voyez* ANNIUS de Viterbe.

NANNINI, *Voyez* FIRENZUOLA.

NANQUIER, (Simon) dit *le Coq*, avoit du talent pour la poésie latine, et un génie qui le distingue de la plupart des écrivains de son siècle. C'est le jugement qu'on en porte à la lecture des deux poëmes que nous avons de cet auteur. Le premier, qui est en vers élégiaques, a pour titre : *De lubrico temporis curriculo, deque hominis miseriâ.* Le second *Poëme* est en vers héroïques, et en forme d'Églogue, Paris, 1605, in-8.° Il roule sur la mort de *Charles VIII*, roi de France. On a encore de *Nanquier* quelques Épigrammes, imprimées avec ses autres *Poésies*, in-4°, sans date, au commencement du seizième siècle : ce poëte florissoit à la fin du quinzième.

NANTERRE, (Matthieu de) d'une ancienne famille qui tiroit son nom du village de Nanterre, fut premier président au parlement de Paris. En 1465, *Louis XI* fit un échange de places entre deux hommes dignes de les occuper toutes : il donna celle de *Nanterre* à *Dauvet*, premier président de Toulouse, et celle de *Dauvet* à *Nanterre.* Celui-ci fut depuis rappelé à Paris, et ne fit aucune difficulté de devenir second président : persuadé que la dignité des places ne dépend que de la vertu de ceux qui les occupent.

NANTEUIL, (le comte de) *Voyez* SCHOMBERG.

NANTEUIL, (Robert) graveur, naquit à Rheims en 1630, d'un pauvre marchand, qui lui donna de l'éducation. Le goût qu'il avoit pour le dessin, se manifesta de bonne heure. Il en faisoit son amusement, et se trouva en état de dessiner et de graver lui-même la thèse qu'il soutint en philosophie. Il quitta la province pour la capitale, et se servit d'un moyen singulier pour se faire connoître. Il attendit un jour l'heure où les jeunes étudians de Sorbonne se rendoient chez un traiteur établi près du collége. Il feignit de chercher celui d'entr'eux qui devoit ressembler à un portrait qu'il leur montra. Le prétendu original ne se trouva point ; mais le portrait fut admiré, et son talent, employé par quelques-uns de ces jeunes ecclésiastiques, fut bientôt connu de tout Paris. Dès qu'il fut un peu à son aise, il appela sa femme et son père à Paris, et donna des preuves touchantes de l'amour conjugal et de la tendresse filiale. *Nanteuil* s'appliqua aussi au pastel, mais sans abandonner la gravure, qui étoit son talent principal. Il eut l'avantage de faire le portrait de *Louis XIV*, et ce monarque lui témoigna sa satisfaction, par la place de dessinateur et de graveur de son cabinet, avec une pension de mille livres. Ce maître n'a gravé que des *Portraits*, mais avec une précision et une pureté de burin qu'on ne peut trop admirer. Celui de *Colbert* gravé en grand format, ceux de *Louis XIV* gravés trois fois par lui, ceux des cardinaux *de Richelieu* et *Mazarin* sont de la plus rare beauté. Son recueil, qui est très-considérable, prouve son extrême facilité. Il amassa plus de 50,000 écus,

qu'il dépensa comme il les avoit amassés. Il fit servir sa fortune à ses plaisirs, et ne laissa que très-peu de biens. Sa conversation et son caractère le faisoient rechercher; il joignoit à ses autres talens, celui de composer des vers et de les réciter avec agrément. C'est de lui qu'on pouvoit dire ce qu'on a dit d'une personne aimable qui peignoit :

Vous joignez l'art à la nature,
Cher *Nanteuil*, vous plaisez toujours;
Vous parlez dans votre peinture,
Et vous peignez dans vos discours.

Il mourut à Paris le 18 décembre 1678, à 48 ans.

NANTIGNI, (Louis Chazot de) né l'an 1690 à Saulx-le-duc en Bourgogne, vint de bonne heure à Paris, où il fut chargé successivement de l'éducation de quelques jeunes seigneurs. Les soins qu'il étoit obligé de donner à une fonction si importante, ne l'empêchèrent point de se livrer dans ses momens libres à l'étude de l'Histoire, pour laquelle il avoit un goût particulier. Les progrès qu'il faisoit dans cette science, lui firent connoître qne celle des généalogies étoit nécessaire pour l'étudier avec plus de fruit, et pour mieux entendre les differens intérêts des principaux acteurs qui paroissent sur ce vaste théâtre. Il s'appliqua à ce genre de connoissances; et c'est par les lumières qu'il acquit dans cette partie, qu'il s'est fait connoître davantage. Il mit au jour, depuis 1736, 4 vol. in-4°, sous le titre de *Généalogies Historiques des Rois, des Empereurs, et de toutes les Maisons Souveraines.* Cet ouvrage, le meilleur de ceux qui sont sortis de sa plume, devoit avoir une suite assez considérable, et il en a laissé une partie en manuscrit. Nous avons encore de lui : I. Les *Tablettes Géographiques*, in-12, Paris, 1725. II. *Tablettes Historiques, Généalogiques et Chronologiques*, neuf vol. in-24; Paris, 1748, et années suivantes. III. *Tablettes de Thémis*, in-24, deux parties, Paris, 1755. Il a fourni beaucoup d'articles généalogiques, et par conséquent quelques mensonges, pour le Supplément du *Moréri* de 1749. Pendant les 5 ou 6 dernières années de sa vie, il fut chargé de la partie généalogique de ce Lexique. *Chazot de Nantigni* étoit devenu totalement aveugle sur la fin de l'année 1752. Il mourut en 1755, à 65 ans. Il étoit de l'académie du roi pour le manége. M. *de Jouan*, directeur de cette académie, dont il étoit ami, l'avoit engagé généreusement à prendre dans sa maison un logement, dont il a joui plusieurs années.

NANTILDE, reine de France, épousa le roi *Dagobert I*, en 632, et gouverna le royaume avec habileté pendant la minorité de *Clovis II*, son fils. Elle mourut en 641, avec la réputation d'une princesse également politique et vertueuse.

NANTOUILLET, *Voyez* MELUN, n.° III.

NAOGEORGE, (Thomas) théologien de la Religion Prétendue Réformée, né à Straubing dans la Bavière en 1511, s'appeloit *Kirchmayer;* mais il habilla son nom à la grecque, selon la coutume pédantesque de ce temps-là. Il se rendit célèbre dans son parti, par des vers satiriques contre plusieurs

coutumes

coutumes de l'Église Catholique. Le plus fameux de ces *Poëmes* est celui qui a pour titre : *Regnum Papisticum*, imprimé en 1553 et 1559, in-8°, sans nom de ville ni d'imprimeur ; il n'est pas commun. On a encore de lui : I. *Pamachius*, *Tragœdia*, 1538, in-8.° II. *Incendia*, *sive Pyrgopolynices*, *Tragœdia*, 1538, in-8.° III. *Agricultura sacra*, 1551, in-8.° IV. *Hieremias*, *Tragœdia*, 1551, in-8.° V. *Mercator*, *Tragœdia*, 1560, in-18. Il y a deux éditions de la traduction françoise du *Marchand converti*, 1558, in-8°, et 1561, in-12. Il y en a une 3e de 1591, in-12, où se trouve la Comédie du *Pape malade*, de *Bèze*. VI. Un *Commentaire* sur les Épîtres de *St. Jean ;* et quelques autres ouvrages, dans lesquels il y a plus de fanatisme que de goût et de raison. Cet homme emporté mourut en 1578.

NAPÉES, *Voyez* NYMPHES.

NARBONNE, (Aymery, vicomte de) amiral de France, mort en 1382, conduisit *Blanche de Bourbon* à *Pierre le Cruel*, et fut fait prisonnier à la bataille de Poitiers. Il étoit par les femmes de l'ancienne maison des vicomtes de Narbonne qui remonte au xe siècle, et qui subsiste.

NARCÉE, fils de *Bacchus*, décerna le premier les honneurs divins à son père. Il fit aussi bâtir un temple à *Minerve*.

I. NARCISSE, fils de *Céphise* et de *Liriope*, étoit si beau, que toutes les Nymphes l'aimoient ; mais il n'en écouta aucune. *Echo* ne pouvant le toucher, en sécha de douleur. *Tirésias* prédit aux parens de ce jeune homme, qu'il vivroit tant qu'il ne se verroit pas. Revenant un jour de la chasse, il se regarda dans une fontaine, et devint si épris de lui-même qu'il sécha de langueur, et fut métamorphosé en une fleur qu'on appelle *Narcisse*. *Ovide* chez les Latins, et *Malfilâtre* parmi nous, ont orné cette fable des charmes de la poésie. Le fonds peut en être historique. Voici de quelle manière *Pausanias* rapporte l'histoire de *Narcisse*. « NARCISSE avoit une sœur qui lui ressembloit entièrement ; mêmes traits de visage, même taille, même chevelure, presque même habit : car en ce temps-là les jeunes filles et les garçons de famille portoient de longues robes. Le frère et la sœur avoient coutume d'aller à la chasse toujours ensemble. Ce fut alors que *Narcisse* commença à sentir une amitié tendre pour sa jeune compagne. La sœur étant venue à mourir, *Narcisse*, pour se consoler en quelque façon d'une perte si sensible, se rendoit à une fontaine, où il étoit allé souvent avec sa sœur pour se délasser dans l'ardeur de la chasse. En regardant comme pour amuser sa douleur, il vit son ombre dans l'eau ; quoiqu'il reconnût que c'étoit la sienne même, cependant, à cause de la parfaite ressemblance qui avoit été entre ces deux amans, il s'imagina par une flatteuse rêverie, que c'étoit l'image de sa sœur, et non la sienne. Depuis ce moment, *Narcisse*, réveillant sans cesse son ardeur pour son premier amour, ne se lassoit point d'aller très-souvent à cette source : d'où lui est resté le nom de *Fontaine de Narcisse*, qui est sur les frontières des Thespiens, proche un village appelé *Nedonacum*. »

II. NARCISSE, (Saint) passoit depuis long-temps pour un des plus vertueux prêtres du clergé de Jérusalem, lorsque, le patriarche étant venu à mourir, il fut choisi pour lui succéder : il avoit alors 80 ans ; mais son grand âge ne lui empêcha pas de faire toutes les fonctions d'un bon pasteur. Un jour l'huile de l'Église manquant, il fit emplir d'eau la lampe ; et l'ayant bénie, elle se trouva aussitôt changée en huile. Trois scélérats accusèrent le saint prélat d'un crime énorme, confirmant leur calomnie par une horrible imprécation. *Narcisse* leur pardonna généreusement, et alla se cacher dans un désert. Peu de temps après, ces malheureux moururent de la mort qu'ils s'étoient eux-mêmes desirée. Dieu fit connoître au saint vieillard, qu'il devoit reprendre le soin de son Église : il obéit, et la gouverna jusqu'à l'âge de 116 ans. Ayant supplié le Seigneur de lui marquer son successeur, afin de se décharger sur lui, dans sa caducité, d'une partie du fardeau pastoral ; il eut révélation que ce seroit *St. Alexandre*, évêque de Flaviade : dès le lendemain, celui-ci arriva comme par hasard à Jérusalem, et fut fort surpris de s'entendre nommer coadjuteur de *St. Narcisse*, lequel prolongea encore de quatre ans une vie qui avoit été une leçon continuelle de toutes les vertus. Il fut enlevé à ses ouailles vers l'an 216. Il s'étoit trouvé, vingt ans auparavant, au concile de Césarée en Palestine, assemblé pour décider quel jour on devoit célébrer la Pâque. Un autre événement remarquable de son épiscopat, c'est d'avoir élevé un grand homme au sacerdoce dans la personne d'*Origène*.

III. NARCISSE, affranchi, puis secrétaire de *Claude*, parvint au plus haut degré de puissance sous cet empereur. Ce vil courtisan, profitant de sa faveur, et de la foiblesse de son imbécille maître, ne s'en servit que pour perdre ceux qui pouvoient nuire à sa fortune, et pour s'enrichir de leurs dépouilles. Ses cruelles vexations le rendirent riche, dit-on, de 50 millions de revenu. Il n'étoit pas moins prodigue qu'avide d'accumuler, et ses dépenses ne le cédoient pas à celles de l'empereur même. L'impératrice *Messaline*, jalouse de cet excès d'autorité, voulut renverser cet orgueilleux favori. Elle en fut la victime et immolée à sa vengeance. *Agrippine* fut plus heureuse. Cette nouvelle épouse de l'empereur, résolue de placer *Néron* son fils sur le trône, regardoit *Narcisse* comme un obstacle à ses desseins ambitieux. Elle le fit exiler, et le contraignit ensuite de se donner la mort, l'an 54 de Jésus-Christ. Cet insolent et fastueux affranchi fut regretté par *Néron*, qui trouvoit en lui un confident très-bien assorti à ses vices encore cachés : *Cujus abditis adhuc vitiis mirè congruebat*, dit *Tacite*. Mais, couvert de crimes, il méritoit le sort qu'il éprouva, quoique d'ailleurs il eût une capacité et une fermeté au-dessus de sa condition. *Racine* l'a bien peint dans son *Britannicus*.

I. NARSÈS *ou* NARSI, roi de Perse, après *Varannès* son père, monta sur le trône en 294. Il s'empara de la Mésopotamie et de l'Arménie. *Maximien-Galère*, envoyé contre lui par *Dioclétien*, fut d'abord battu ; mais ensuite il défit les Perses, obligea leur

roi à prendre la fuite, et lui enleva ses femmes et ses filles. *Narsès* prit enfin le parti de faire la paix avec les Romains. Il envoya des ambassadeurs au général pour le prier de ne vouloir pas, en détruisant l'empire des Perses, arracher un des yeux de l'univers, et priver ainsi l'empire Romain même d'un éclat subsidiaire et presque fraternel. La paix fut faite, à condition qu'on céderoit aux vainqueurs cinq provinces sur la rive droite du Tigre vers sa source. Cette paix si avantageuse aux Romains, dura 40 ans. Quelques politiques auroient voulu que *Dioclétien* eût fait de toute la Perse une province de l'empire; mais ce sage prince ne vouloit pas prendre ce qu'il n'étoit pas en état de conserver, et les efforts inutiles de *Trajan* pour exécuter ce dessein lui servirent de leçon. *Narsès* mourut en 303, après un règne de sept ans. Ce n'étoit point un de ces rois qui mettent leur gloire à défendre leurs peuples, et leur bonheur à les rendre heureux. L'ambition fut le seul motif de toutes ses actions, et cette ambition fit sa perte.

II. NARSÈS, eunuque Persan, et l'un des plus grands généraux de son siècle, commanda l'armée Romaine contre les Goths, les défit l'an 552 en deux batailles, et donna la mort à leur roi *Totila*. *Narsès* continua de remporter des victoires; mais on dit que l'impératrice *Sophie*, irritée contre lui, lui fit dire, « qu'un demi-homme comme lui étoit plus propre à filer avec les femmes, qu'à porter les armes » : lui reprochant ainsi qu'il étoit eunuque. On ajoute que ce grand homme répondit, qu'*il lui fileroit un fil qu'elle ne dénoueroit pas aisément !* Le cardinal *Baronius* prétend que *Narsès* est le même que celui qui, s'étant révolté contre *Phocas*, périt par le dernier supplice, vers la fin du VI^e^ siècle, ou au commencement du VII.^e^ Ce fait paroit contre toute vraisemblance. L'eunuque Persan auroit eu alors cent ans, puisqu'il servoit dans les troupes de l'empereur *Justinien*, en 528. D'ailleurs, le *Narsès* que *Phocas* fit brûler l'an 604, avoit été un des gardes de *Commentiolus*, général de l'empereur *Maurice*. Se peut-il que *Narsès*, qui avoit acquis tant de gloire en Italie contre les Goths, fût le même homme, et qu'il eût été réduit à la simple qualité de garde d'un gouverneur de province? *Voyez* les *Mémoires des Inscriptions*, in-4°, tome XX, pages 191 et 192.

NASSARO, *Voyez* MATTHIEU, n.° VI.

I. NASSAU, (Maurice de) prince d'Orange, fils de *Guillaume* (*), fut gouverneur des Pays-Bas après la mort de son père, tué en 1584, par le fanatique GERARD : (*Voyez* ce dernier article.) *Guillaume*, né en 1533, après avoir commandé les armées de l'empereur dans les Pays-Bas, s'étoit mis à la tête des confédérés, et étoit devenu par sa prudence et sa valeur le véritable fondateur de la république des Provinces-Unies. *Maurice* lui succéda dans le commandement des troupes confédérées. Le jeune prince n'avoit alors que 18 ans; mais son courage et ses talens étoient au-

(*) *Voyez* IMBISE.

dessus de son âge. Nommé capitaine général des Provinces-Unies, il affermit l'édifice de la liberté, fondée par son père. Il se rendit maître de Breda en 1790, de Zutphen, de Deventer, de Hulst, de Nimègue en 1591, fit diverses conquêtes en 1592, et s'empara de Gertrudemberg l'année suivante. *Maurice*, couvert de gloire, passa dans les Pays-Bas par la route de la Zélande. Une furieuse tempête brisa plus de quarante vaisseaux de sa flotte, en les heurtant les uns contre les autres, et il ne se sauva qu'avec une peine incroyable. Sa mort auroit été regardée par les Hollandois comme une perte beaucoup plus irréparable que celle de leurs vaisseaux. Ils veilloient sur ses jours avec le plus grand soin. Un des gardes du prince d'*Orange*, corrompu, dit-on, par les ennemis de la république, fut accusé en 1594, d'avoir voulu attenter sur sa personne. Il périt à Berghe par le dernier supplice, victime de son fanatisme ou des soupçons ombrageux des amis de *Maurice*. Celui-ci, toujours plus vaillant, battit les troupes de l'archiduc *Albert* en 1597, et chassa entièrement les Espagnols de la Hollande. En 1600 il fut obligé de lever le siége de Dunkerque: mais il s'en vengea sur *Albert*, qu'il défit dans une bataille rangée près de Nieuport. Avant l'action, ce grand capitaine renvoya tous les bâtimens qui avoient transporté son armée en Flandre. *Mes amis*, dit-il à ses Hollandois, *il faut passer sur le ventre à l'ennemi, ou boire toute l'eau de la mer. Prenez votre parti; le mien est pris. Ou je vaincrai par votre valeur, ou je ne survivrai pas à la honte d'être battu par des gens qui ne nous valent pas.* Ce discours embrase le cœur des soldats, et la victoire est à lui. Rhinberg, Grave, l'Écluse en Flandre, se rendirent les années suivantes. *Maurice* travailloit autant pour lui que pour ses concitoyens : il ambitionnoit la souveraineté de la Hollande; mais le pensionnaire *Barneveldt* s'opposa à ses desseins. Le zèle de ce sage républicain lui coûta la vie; *Maurice*, défenseur de *Gomar* contre *Arminius*, profita de la haine qu'il sut inspirer contre les Arminiens, pour perdre son ennemi, partisan de cette secte. *Barneveldt* eut la tête tranchée en 1619, et cette mort, effet de l'ambition cruelle du prince d'*Orange*, laissa une profonde plaie dans le cœur des Hollandois. La trève conclue avec les Espagnols étant expirée, *Spinola* vint mettre le siége devant Breda en 1624, et réussit à le prendre au bout de six mois, à force de génie, de dépenses et de sang. Le prince *Maurice*, n'ayant pu le chasser de devant cette place, mourut de douleur en 1625, âgé d'environ 55 ans, avec la réputation du plus grand homme de guerre de son temps. « La vie de ce stadtoudher, dit M. l'abbé *Raynal*, fut une chaîne rarement interrompue de combats, de siéges, de victoires. Médiocre dans tout le reste, il posséda la guerre en grand maître, et la fit toujours en héros. Son camp devint l'école universelle de l'Europe. Ses élèves ont soutenu et peut-être augmenté sa réputation. Comme *Montecuculi*, il possédoit l'art si peu connu des marches et des campemens; comme *Vauban*, le talent de fortifier les places, et de les rendre impre-

nables ; comme *Eugène*, l'adresse de faire subsister de nombreuses armées dans les pays les plus stériles ou les plus ruinés ; comme *Vendôme*, le bonheur de tirer dans l'occasion, du soldat, plus qu'on n'a droit d'en attendre ; comme *Condé*, ce coup d'œil infaillible, qui décide du succès des batailles ; comme *Charles XII*, le moyen de rendre les troupes presque insensibles à la faim, au froid, à la fatigue ; comme *Turenne*, le secret de ménager la vie des hommes. » Au jugement du chevalier *Folard*, *Maurice* fut le plus grand officier d'infanterie qui ait paru depuis les Romains. Il avoit étudié l'art militaire dans les anciens, et il appliquoit à propos les leçons qu'il avoit puisées chez eux. Il profita non-seulement des inventions des autres ; il inventa lui-même. Ce fut dans son armée, qu'on se servit pour la première fois des lunettes à longue vue, des galeries dans les siéges, de l'art d'enfermer les places fortes, de pousser un siége avec plus de vigueur, de défendre mieux et plus long-temps une place assiégée. Enfin, il mit en usage plusieurs pratiques utiles, qui lui donnèrent le premier rang dans l'art militaire. Une femme de grande qualité lui demandoit un jour assez indiscrètement : *Quel étoit le premier capitaine du siècle ? — Spinola*, répondit-il, *est le second* : c'étoit dire finement qu'il étoit le premier. De peur d'être surpris durant le sommeil, il avoit toujours pendant la nuit deux hommes qui veilloient à côté de son lit, et qui avoient soin de le réveiller au moindre besoin. La guerre entre la Hollande et l'Espagne ne fut jamais si vive que sous son administration. Un empereur Turc, entendant parler des torrens de sang que répandoient les deux peuples, crut qu'ils se disputoient la possession des plus grands empires. Quelle fut sa surprise, lorsqu'on lui montra sur la carte quel étoit l'objet de tant de batailles meurtrières ! *Si c'étoit mon affaire*, dit-il froidement, *j'enverrois mes pionniers, et je ferois jeter ce petit coin de terre dans la mer...* *Maurice* étoit comme la plupart des grands : il n'aimoit pas à être contredit, et il se livra trop à son goût pour les femmes. Il eut pour successeur *Frédéric-Henri*, son frère, le seul des trois fils de *Guillaume*, qui laissa des enfans.

II. NASSAU, *Voyez* GUILLAUME, n.° III. — *et* ADOLPHE, n.° I.

I. NATALIS : (Hervé) c'est le même que *HERVE le Breton*, *Voyez* HERVÉ, n.° IV.

II. NATALIS, (Jérôme) Jésuite Flamand, mort en 1581, connu seulement par un ouvrage assez médiocre, mais qui est recherché à cause des figures dont il est orné. Il est intitulé : *Meditationes in Evangelia totius anni*, in-fol., Antuerpiæ, 1591.

III. NATALIS, (Michel) graveur, né à Liége en 1609, fit dès sa plus tendre jeunesse son amusement du dessin, et s'y rendit très-habile : à l'âge de onze ans, il manioit déjà le burin. Son père, graveur des monnoies, fut son premier maître ; pour se perfectionner il se rendit à Paris, et de là à Rome, où il grava, sous la direction de *Joachim Sandrart*, une partie des statues de la galerie Justinienne. On a beaucoup d'estampes de lui, d'après

le Titien, *Rubens*, *le Poussin*, *Bertholet Flemal*, et sur ses propes dessins. On estime particulièrement un *Saint Bruno* et le *Buste* de *St. Lambert*. On assure qu'au moment de sa mort, en 1670, un courier arrivoit à Liége pour l'informer que *Louis XIV* lui proposoit un logement au Louvre et une pension.

NATALIS COMÈS, *Voyez* COMÈS.

I. NATHAN, Prophète, qui parut dans Israël du temps de *David*. Il déclara à ce prince qu'il ne bâtiroit point de temple au Seigneur, et que cet honneur étoit réservé à son fils *Salomon*. Ce même prophète reçut ordre de Dieu, vers l'an 1033 avant J. C., d'aller trouver *David* après le meurtre d'*Urie*, pour lui reprocher ce crime, et l'adultère qui y avoit donné lieu. *Nathan* lui rappela son péché sous une image empruntée, en racontant à ce prince l'histoire feinte « d'un homme riche, qui ayant plusieurs brebis, avoit enlevé de force celle d'un homme pauvre qui n'en avoit qu'une. » *David* ayant entendu le récit de *Nathan*, lui répondit : *L'homme qui a fait cette action est digne de mort ; il rendra la brebis au quadruple.* — *C'est vous-même qui êtes cet homme*, répliqua Nathan ! *Vous avez ravi la femme d'*Urie *Héthéen ; vous l'avez prise pour vous, et vous l'avez fait périr lui-même par l'épée des enfans d'*Ammon.

II. NATHAN, rabbin du 15e siècle, s'est rendu fameux par sa *Concordance Hébraïque*, à laquelle il travailla pendant dix ans. Cette Concordance a été traduite en latin, et depuis perfectionnée par *Buxtorf*, et imprimée à Basle, 1632, in-folio. Ce rabbin est appelé tantôt *Isaac*, et tantôt *Mardochée*, selon la coutume des Juifs de changer de nom dans les maladies extrêmes. S'ils viennent à guérir, ils retiennent le dernier comme un signe de pénitence et du changement de leurs mœurs.

NATHANAËL, disciple de Jésus-Christ, de la petite ville de Cana en Galilée. *Philippe*, l'ayant rencontré, lui apprit qu'il avoit trouvé le Messie, et l'amena à J. C. Le Sauveur en le voyant dit de lui, que c'étoit un vrai Israélite, *sans déguisement et sans fraude.... Nathanaël* lui ayant demandé d'où il le connoissoit ? le Sauveur lui répondit qu'il l'avoit vu sous le figuier, avant que *Philippe* l'appelât. A ces paroles *Nathanaël* le reconnut pour maître, pour le Fils de Dieu et le vrai roi d'Israël. Quelques interprètes ont cru que *Nathanaël* n'étoit point différent de *Saint Barthélemi ;* mais c'est peut-être sans fondement, puisque *Nathanaël* étoit docteur de la Loi, et qu'avant sa vocation, *Barthélemi* étoit un homme sans science. Malgré cette présomption qui n'est pas à la vérité une preuve, le P. *Roberti* Jésuite, dans *Nathanaël Bartholomæus*, Douai, 1619 ; *Alphonse Tostat*, *Cornelius à Lapide*, *Henri Hammond*, *Gavantus*, *Fabricio Pignatelli* Jésuite Napolitain, dans *De Apostolatu B. Nathanaëlis Bartholomæi*, Paris, 1660, et le Père *Stilting* dans les *Acta Sanctorum*, août, tome V, ont adopté le sentiment que *Nathanaël* étoit le même que *St. Barthélemi ;* mais il faut avouer qu'ils n'ont fait qu'opposer conjectures à conjectures.

NATIVELLE, (Pierre) célèbre architecte François, dont nous avons une *Architecture* avec des figures, imprimée à Paris, en 2 vol. in-folio, 1729 : ouvrage fort estimé.

NATOIRE, (Charles) mort directeur de l'académie de Peinture à Rome, où il mourut en 1775, étoit né à Nîmes en 1700. Ses tableaux sont estimés pour la beauté et la correction du dessin.

NATTA, (Marc-Antoine) célèbre jurisconsulte du seizième siècle, natif d'Asti en Italie, étoit magistrat à Gênes, où il se distingua par ses vertus et par son amour pour l'étude. Le sénat de Pavie lui offrit une chaire de droit canon ; mais il ne voulut pas priver Gênes de ses lumières. On a de lui, divers ouvrages de théologie et de jurisprudence. Son Traité *De Deo*, en quinze livres, imprimé à Venise, en 1559, est au nombre des raretés typographiques. Ses autres ouvrages sont : I. *Conciliorum Tomi tres*, Venise, 1587, in-folio. II. *De immortalitate animæ libri quinque.* III. *De Passione Domini*, 1570, in-folio. IV. *De doctrinâ Principum libri IX*, 1564, in-folio. V. *De Pulchro*, Venise, 1553, in-folio.

NATTIER, (Jean-Marc) peintre ordinaire du roi, et professeur de son académie, né à Paris, en 1685, mourut en 1766. La célébrité de cet artiste lui avoit été prédite par *Louis XIV*, qui, voyant ses dessins de la galerie du Luxembourg, après lui avoir accordé la permission de les faire graver par les plus habiles maîtres, lui dit : *Continuez*, Nattier ; *et vous deviendrez un grand homme.* Le czar *Pierre* lui fit proposer de le suivre en Russie. Ce prince, piqué du refus de *Nattier*, fit enlever le portrait que cet artiste avoit fait de l'impératrice *Catherine*, et que le czar avoit fait porter chez un peintre en émail, et partit sans lui donner le temps d'achever le portrait. *Nattier* possédoit une touche légère, un coloris suave, et l'art d'embellir les objets que faisoit éclore son pinceau. Il eut l'honneur de peindre la famille royale, et tous les grands de la cour sollicitèrent si assiduement le même avantage, que cet artiste fut obligé de sacrifier à ce genre de travail le goût qu'il avoit pour les sujets d'histoire. Ses *Dessins* de la galerie du Luxembourg parurent gravés, en un vol. in-folio, 1710. Les originaux étoient conservés chez M. *Gaignat*, en un vol. in-folio.

NATURE, (Mythol.) fille de *Jupiter*. Quelques-uns la font sa mère, d'autres sa femme. Les anciens philosophes croyoient que la *Nature* n'étoit autre chose que Dieu même, et que Dieu n'étoit autre chose que le Monde, c'est-à-dire tout l'Univers : misérable opinion, qui a encore des partisans.

I. NAVÆUS, (Matthias) docteur de Douai, né à la Hesbaye près Liége, se fit respecter par sa régularité, et connoître des Flamands par ses ouvrages. Les principaux sont : I. Des *Sermons* sur les fêtes de quelques Saints, sous le titre de *Prælibatio Theologica in Festa Sanctorum*, in-4.° II. *Annotationes in Summæ Theologiæ et sacræ Scripturæ præcipuas difficultates*, in-4.° Il mourut vers le milieu du 17^{e} siècle.

II. NAVÆUS, (Joseph) théologien du diocèse de Liége, docteur de Louvain, étoit ami d'*Opstraët*, du grand *Arnauld* et de *Quesnel*. Il eut beaucoup de part aux Réglemens de l'hôpital des *Incurables* de Liége, et à l'établissement de la maison des *Repenties*. Il mourut à Liége, en 1705, à 54 ans. On a de lui, plusieurs Ouvrages. Le plus connu a pour titre : *Le Fondement de la Vie Chrétienne*.

I. NAVAGERO, (André) *Naugerius*, noble Vénitien, se fit estimer par son éloquence et par son érudition, et plus encore par les services importans qu'il rendit à sa patrie. Il fut envoyé en ambassade, par les Vénitiens, vers l'empereur *Charles-Quint*, et demeura auprès de ce prince depuis la brillante journée de Pavie, jusqu'en 1528. De retour dans sa patrie, il fut nommé ambassadeur auprès de *François I*; mais il mourut en chemin, le 8 mai 1529, dans sa 44^{e} année, suivant l'avis au lecteur placé en tête de ses Œuvres de la belle et rare édition de Venise, par *Tacuini*, 1530, in-folio. *Navagero* joignoit à un jugement solide et à une belle littérature, les vertus du citoyen et du chrétien. Il aimoit la retraite; un de ses plaisirs étoit d'aller se cacher dans ses campagnes, loin des hommes et du tumulte, cultivant à la fois l'agriculture, l'antiquité et la philosophie. Comme il passoit pour un homme d'une vertu inaltérable et d'un savoir profond, il avoit été chargé d'écrire l'Histoire de sa patrie depuis 1486; mais il fit brûler cet ouvrage dans sa dernière maladie. Ses autres écrits ont été recueillis à Padoue en 1718, in-4°, aux dépens des *Volpi*, par *Joseph Comino*, sous ce titre : *Andreæ* NAVAGERII, *Patricii Veneti, Oratoris et Poëtæ clarissimi, Opera omnia*. On y trouve des *Poésies*, des *Harangues*, des *Lettres*. La plupart de ses vers latins respirent le goût de l'antiquité, et quoique les italiens leur soient inférieurs, ils ne sont pas à dédaigner. Ses Poésies latines consistent en un livre d'*Epigrammes* et quelques *Eglogues*. On ne voit point dans ses épigrammes ces pointes dont l'usage ne s'est introduit que depuis que le goût du siècle d'*Auguste* s'est perdu, ni ces autres affectations de subtilités et de jeux de mots, devenues à la mode depuis le temps de *Sénèque*, de *Pline*, de *Tacite*, de *Martial*, etc. Mais les connoisseurs y trouvent quelque chose de la tendresse, de la douceur et de la délicatesse de *Catulle*. C'est aux idées qu'il avoit sur ce sujet, que l'on doit attribuer la coutume qu'il avoit de jeter au feu tous les ans, à un certain jour consacré aux Muses, plusieurs exemplaires de *Martial*. On a inséré un grand nombre de Poésies de *Navagero*, dans le recueil intitulé, *Carmina illustrium Poëtarum Italorum*, imprimé à Venise en 1548, et à Florence en 1552, in-8.°

II. NAVAGERO, (Bernard) évêque de Vérone, qui assista au concile de Trente, et qui mourut en 1565, à 58 ans, étoit de la même famille. C'étoit aussi un homme de mérite. Il fut honoré de la pourpre, et chargé de plusieurs ambassades, dans lesquelles il fit briller son esprit et son éloquence. On a de lui, des *Harangues*, et la *Vie du pape Paul IV*.

NAVAILLES, *Voyez* MONTAULT.

I. NAVARRE, (Pierre) grand capitaine du 16e siècle, célèbre sur-tout dans l'art de creuser et de diriger des mines. Il étoit Biscaïen, et de basse extraction. Suivant *Paul Jove*, qui dit tenir de sa bouche même ces particularités, il commença par être matelot. Dégoûté de ce métier, il vint chercher fortune en Italie, où la pauvreté le contraignit à se faire valet de pied du cardinal *d'Aragon*. Il s'enrôla ensuite dans les troupes des Florentins, et, après y avoir servi quelque temps, il reprit le service de mer, et se fit connoître par son courage. La réputation de sa valeur étant parvenue à *Gonsalve de Cordoue*, ce général l'employa dans la guerre de Naples avec le titre de capitaine. Il contribua beaucoup à la prise de Naples, par une mine qu'il fit jouer à propos. L'empereur le récompensa de ce service en lui donnant l'investiture du comté d'Alveto, situé dans ce royaume, d'où il fut appelé le comte *Pedro de Navarre*. Ayant commandé une expédition navale contre les Maures en Afrique, il eut d'abord des succès. Il enleva Oran, Tripoli et d'autres places: (*Voy.* II. XIMENÈS,) mais il échoua à l'isle de Gerbes, où les grandes chaleurs et la cavalerie Maure détruisirent une partie de son armée. Ce héros ne fut guère plus heureux en Italie. Il fut fait prisonnier à la célèbre bataille de Ravenne, en 1512, et languit en France pendant deux ans. Les courtisans l'ayant perdu dans l'esprit du roi d'Espagne, qui ne vouloit contribuer en rien à sa rançon, il passa au service de *François I.* Il leva pour lui vingt enseignes de gens de pied, Gascons, Biscaïens et Montagnards des Pyrénées, et en eut le commandement. Il se signala par plusieurs expéditions heureuses jusqu'en 1522, qu'ayant été envoyé au secours de Gênes, il fut pris par les Impériaux. On le conduisit à Naples, où il resta prisonnier pendant trois ans dans le château de l'Œuf. Il en sortit par le traité de Madrid, et servit ensuite au siége de Naples, sous *Lautrec*, en 1528. Mais, repris encore à la malheureuse retraite d'Aversa, il fut conduit une seconde fois dans le château de l'Œuf. Le prince d'*Orange* ayant, par ordre de l'empereur, fait décapiter dans cette citadelle plusieurs personnes de la faction Angevine, il auroit subi le même sort: si le gouverneur, le voyant dangereusement malade, et par une espèce de compassion pour un grand homme malheureux, ne lui eût épargné la honte du dernier supplice en le laissant mourir de sa maladie. D'autres prétendent qu'il fut étranglé dans son lit, étant déjà dans un âge avancé. *Paul Jove* et *Philippe Tomasini* ont écrit sa Vie. Ce dernier dit qu'il étoit de haute taille, et qu'il avoit le visage brun, les yeux, la barbe et les cheveux noirs. Un duc de *Sessa*, dans le 17e siècle, voulant honorer sa mémoire, et celle du maréchal *de Lautrec*, leur fit élever à chacun un tombeau dans l'église de Sainte-Marie-la-Neuve à Naples, où ils avoient été enterrés sans aucun monument qui décorât leur sépulture.

II. NAVARRE, (Martin AZPILCUETA, surnommé) parce qu'il étoit né dans le royaume qui porte ce nom, successivement

professeur de jurisprudence à Toulouse, à Salamanque et à Coïmbre, étoit consulté de toutes parts, comme l'oracle du droit. Il devoit une partie de son savoir aux écoles de Cahors et de Toulouse, dans lesquelles il avoit étudié. Son ami *Barthélemi Carranza*, Dominicain, archevêque de Tolède, ayant été mis à l'inquisition à Rome, sur des accusations d'hérésie, *Navarre* partit à 80 ans pour le défendre. *Pie V* le nomma assesseur du cardinal *François Alciat*, vice-pénitencier. *Grégoire XIII* ne passoit jamais devant sa porte, qu'il ne le fît appeler, et il étoit quelquefois une heure entière à s'entretenir avec lui dans la rue. Il ne dédaignoit pas même de lui rendre visite, accompagné de plusieurs cardinaux. Ces honneurs ne le rendirent pas plus fier. Son nom devint si célèbre, que, de son temps même, le plus grand éloge qu'on pouvoit donner à un savant, étoit de dire que c'étoit un *Navarre* : ce nom renfermoit alors l'idée de l'érudition, comme celui de *Roscius* désignoit autrefois un comédien accompli. *Azpilcueta* étoit l'oracle de la ville de Rome et de tout le monde chrétien ; l'autorité qu'il s'étoit acquise, il la devoit non-seulement à son savoir, mais encore à sa probité et à sa vertu. Fidelle à tous les devoirs que prescrit l'Église, sa tempérance et sa frugalité lui conservèrent une santé vigoureuse : dans un âge très-avancé, il avoit toute la force d'esprit nécessaire pour s'appliquer à l'étude. Ses épargnes le mirent en état d'assister libéralement les pauvres. Ses charités étoient si abondantes, que sa mule s'arrêtoit, dit-on, dès qu'elle appercevoit un mendiant. Il mourut à Rome en 1586, à 92 ans. Le *Recueil de ses Ouvrages* a été imprimé en six vol. in-fol., à Lyon, en 1597 ; et à Venise en 1602. On y trouve plus de savoir que de précision, et à peine les consulte-t-on aujourd'hui. *Navarre* étoit oncle maternel de *St. François de Sales*.

I. NAVARRETTE, (Balthazar) théologien et Dominicain Espagnol, sur la fin du 16e siècle, laissa un ouvrage en 3 vol. in-fol., intitulé : *Controversiæ in Divi Thomæ ejusque Scholæ defensionem*, 1634.

II. NAVARRETTE, (Ferdinand) autre Dominicain Espagnol, se signala dans son ordre par ses talens pour la chaire et par son zèle pour le salut des ames. Il alla porter la foi à la Chine, et fut choisi par les Missionnaires de ce pays pour se plaindre contre les Jésuites, dont les conversions tenoient plus, selon eux, de la finesse attribuée aux enfans de *Loïola*, que de la force victorieuse de la grace. Le pape le reçut avec beaucoup de bonté, et le roi d'Espagne, *Charles II*, l'éleva à l'archevêché de Saint-Domingue en Amérique. Il mourut en 1689, après avoir édifié et instruit son diocèse. Son exemple étoit le plus beau sermon et le plus efficace. Quoiqu'il eût parut ennemi des Jésuites à la Chine, il les favorisa en Amérique, et fonda pour eux un collége et une chaire de théologie. On a de lui, un *Traité historique, politique et moral de la Monarchie de la Chine*. Le premier volume de cet ouvrage peu commun, intéressant et nécessaire pour connoître ce pays, parut in-fol., à Madrid, l'an 1676, en espagnol. Il y avoit deux autres

volumes, dont l'un fut supprimé par l'Inquisition, et l'autre n'a jamais vu le jour.

NAVAS, *Voyez* ABOU-NAVAS.

NAUCLERUS, *Voyez* GABATO.

NAUCLERUS, (Jean) prévôt de l'église de Tubinge, et professeur en droit dans l'université de cette ville, étoit d'une noble famille de Souabe, et se nommoit *Vergeau*. Il changea ce nom, qui, en allemand signifie *Nautonnier*, en celui de *Nauclerc*, qui signifie la même chose en grec. Il vivoit encore en 1501. On a de lui, une *Chronique* latine, depuis *Adam* jusqu'en 1500, continuée par *Baselius* jusqu'en 1514, et par *Surius* jusqu'en 1564. Elle est plus exacte que toutes les compilations historiques qui avoient paru jusqu'alors; mais ce n'est aussi qu'une compilation. On l'estime sur-tout pour les faits qui se sont passés dans le 15^e^ siècle. Elle fut imprimée à Cologne, in-folio, en 1564-1570.

NAUCRATE, poëte grec, fut un de ceux qu'*Artemise* employa pour travailler à l'Eloge de *Mausole*, l'an 351 avant J. C.

I. NAUDÉ, (Gabriel) né à Paris en 1600, fit des progrès rapides dans les sciences, dans la critique, dans la connoissance des auteurs, et dans l'intelligence des langues. Son inclination pour la médecine l'obligea de se rendre à Padoue, où il se consacra à l'étude de cet art. Quelque temps après, le cardinal *Bagni* le prit pour son bibliothécaire, et l'emmena avec lui à Rome. *Louis XIII* lui donna ensuite la qualité de son médecin, avec des appointemens. Après la mort de *Bagni*, le cardinal *Barberin* fut charmé de l'avoir auprès de lui. *Naudé* étoit à Rome, lorsque le général des Bénédictins de Saint-Maur voulut faire imprimer, à Paris, l'*IMITATION de Jésus-Christ*, sous le nom de *Jean Gersen*, religieux de l'ordre de Saint-Benoît. Dom *Tarisse* (c'étoit le nom de ce général,) le donnoit pour le véritable auteur de cet ouvrage. Il se fondoit sur l'autorité de quatre anciens manuscrits qui étoient à Rome. Le cardinal *de Richelieu* écrivit à Rome à *Naudé*, pour les examiner; il parut à l'examinateur que le nom de *Gersen*, placé à la tête de quelques-uns de ces manuscrits, étoit d'une écriture plus récente que les manuscrits mêmes. Il envoya ses observations aux savans *du Puy*, qui les communiquèrent au Père *Fronteau*, chanoine régulier de Sainte-Geneviève. Ce chanoine faisoit honneur de l'*Imitation* à son confrère *Thomas-à-Kempis*. Il fit promptement imprimer ce livre sous ce titre: *Les IV Livres de l'IMITATION DE JÉSUS-CHRIST, par* Thomas-à-Kempis, *avec la conviction de la fraude qui a fait attribuer cet ouvrage à* Jean Gersen, *Bénédictin*. L'éditeur Génovéfain, pour justifier cette nouveauté, ne manqua pas de rapporter la *Relation du sieur* Naudé, *envoyée à MM. du Puy, de quatre Manuscrits qui sont en Italie, touchant le Livre de l'IMITATION DE JÉSUS-CHRIST, sous le nom de* Jean Gersen, *abbé de Verceil*. Cet air de triomphe du P. *Fronteau* irrita les Bénédictins, mais beaucoup moins encore que la Relation même. Toute la congrégation de Saint-

Maur arma contre l'auteur de cette pièce. Le P. *Jean-Robert de Quatre-Maire*, leur principal défenseur, accusa *Naudé* d'avoir falsifié les manuscrits, et de les avoir vendus aux chanoines réguliers pour un prieuré simple de leur ordre. Le P. *François Valgrave*, autre Bénédictin, vint à l'appui de son confrère, et reprocha pareillement à *Naudé* de la mauvaise foi dans l'examen des manuscrits et dans sa Relation. Une simple querelle littéraire devint alors un procès criminel. *Naudé* fit présenter une requête au Châtelet, pour faire saisir et supprimer les exemplaires des livres de *Quatre-Maire* et de *Valgrave*. Les Bénédictins eludèrent cette juridiction, et firent renvoyer la cause aux requêtes du Palais. Aussitôt parurent de part et d'autre des *Factum*, qui rendirent les deux parties ridicules. Tous les gens de lettres s'intéressèrent pour *Naudé*. Les chanoines réguliers intervinrent au procès; il traîna quelque temps en longueur. Enfin, après avoir été pour les avocats matière à plaisanterie, l'affaire fut terminée le 12 février 1652. On ordonna que les paroles injurieuses, respectivement employées, seroient supprimées: qu'il y auroit main-levée des exemplaires du livre de *Valgrave* qui avoient été saisis; qu'on ne laisseroit plus imprimer le livre de l'*Imitation de Jésus-Christ*, sous le nom de *Jean Gersen*, abbé de Verceil; mais sous celui de *Thomas-à-Kempis.... Naudé*, appelé en France, fut bibliothécaire du cardinal *Mazarin*, qui lui donna deux petits bénéfices. La bibliothèque de cette éminence s'accrut sous ses mains de plus de 40,000 volumes. (*Voyez* MEIBONIUS.) La reine *Christine* de Suède, instruite de son mérite, l'appela à sa cour. *Naudé* s'y rendit; mais les témoignages d'estime et d'amitié dont cette princesse le combla, ne purent lui faire aimer un pays contraire à sa santé: il mourut, en revenant, à Abbeville, le 29 juillet 1653, à 53 ans. *Naudé* joignoit à des mœurs pures et à une vie réglée, beaucoup d'esprit, de savoir et de jugement. Il étoit extrêmement vif, et sa vivacité le jetoit quelquefois dans des singularités dangereuses. Il parloit avec une liberté qui s'étendoit sur les matières de la religion, à laquelle il fut cependant, à ce qu'on assure, sincèrement attaché de cœur et d'esprit. Ses principaux ouvrages sont: I. *Apologie pour les grands personnages faussement soupçonnés de magie*, Paris, 1625, in-12, réimprimée en Hollande en 1712. Cet ouvrage montre combien l'auteur étoit ennemi des préjugés. II. *Avis pour dresser une bibliothèque*, 1644, in-8°; bons pour leur temps. III. *Addition à la vie de Louis XI*, in-8°; curieuse. IV. *Bibliographia Politica*, traduite en françois par *Challine*: ouvrage savant, mais peu exact. V. *Syntagma de studio liberali*, 1632, in-4°; assez bon. VI. *Syntagma de studio militari*, à Rome, 1637, in-4°: ouvrage peu commun, et qui ne mérite guère de l'être. VII. *De antiquitate Scholæ Medicæ Parisiensis*, 1628, Paris, in-8.° VIII. *Epistolæ, Carmina*, in-12, 1667. IX. Les *Considérations politiques sur les Coups d'Etat*, (production médiocre, écrite d'un style dur et incorrect) furent imprimées à Paris sous le nom de Rome, en 1639, in-4.° Cette édition est estimée. *Louis du May* en donna une en 1673,

sous le titre de *Science des Princes*, et y ajouta ses réflexions. *Naudé*, dans cet ouvrage, loue la Saint-Barthélemy. « Elle fut, dit-il, une action très-juste. C'est une grande lâcheté à tant d'écrivains François, d'avoir abandonné la cause de *Charles IX*, et de n'avoir point montré le juste sujet qu'il avoit eu de se défaire de l'amiral et de ses complices ; il convenoit d'imiter les chirurgiens experts qui, pendant que la veine est ouverte, tirent du sang jusqu'aux défaillances, pour nettoyer les corps cacochimes de leurs mauvaises humeurs. » On peut juger par cette citation, combien les autres principes de l'auteur sont tyranniques et peu humains. X. Quelques curieux recherchent son *Instruction à la France, sur la vérité de l'Histoire des Frères de la Rose-Croix*, Paris, 1623, in-8.° XI. *Jugement de tout ce qui a été imprimé contre le Cardinal Mazarin*, in-4°, 1650, connu aussi sous le titre de *Mascurat* de *Naudé*. (*Voyez l'art.* MIZAULD.) Comme ce livre fut supprimé dans sa naissance, il est encore plus rare que le précédent. XII. *Avis à Nosseigneurs du Parlement sur la vente de la Bibliothèque du Cardinal Mazarin*, 1632, in-4°; peu commun. XIII. *Remise de la Bibliothèque entre les mains de M. Tubœuf*, in-4°, 1651, plus rare encore. XIV. *Le Marfore*, ou *Discours contre les libelles*, Paris, 1620, in-8°, ouvrage extrêmement rare. Le P. *Jacob*, Carme, a donné un recueil des éloges que les savans ont faits de *Naudé*, avec le catalogue de ses ouvrages, Paris, 1659, in-4.° On a recueilli différens traits de la vie et des pensées de *Naudé*, sous le titre de *Naudæana*, Paris, 1701; et Amsterdam, 1703, in-12, avec des additions.

II. NAUDÉ, (Philippe) né à Metz, en 1654, de parens pauvres, se retira à Berlin, après la révocation de l'édit de Nantes. Il fut reçu de la société des Sciences en 1701, et attaché, en 1704, à l'académie des Princes, comme professeur de mathématiques. On a de lui, une *Géométrie*, in-4°, en allemand, et quelques autres petites Pièces, dans les *Miscellanea* de la Société de Berlin. Il laissa aussi beaucoup d'ouvrages de théologie, qui sont plutôt d'un homme emporté par son zèle que d'un théologien éclairé. Ce savant mourut à Berlin, en 1729, avec une réputation de probité et de vertu. Son fils aîné remplit sa place avec distinction, et mourut en 1745, à 61 ans. Il étoit habile mathématicien, et membre des Sociétés de Berlin et de Londres. On a de lui, divers *Mémoires* dans les *Miscellanea Berolinensia*.

NAUGERIUS, *Voyez* NAVAGERO.

NAVEAU, (Jean-Baptiste) fermier des devoirs de Bretagne, né à Puiseaux en 1716, et mort en 1762, a publié, en 1757, en 2 vol. in-12, Le *Financier Citoyen* : deux mots qu'on n'avoit guères vu ensemble. Ce livre renferme quelques observations utiles.

NAVIER, (Pierre-Toussaint) médecin à Châlons-sur-Marne, né à Saint-Dizier, et mort en 1779, se rendit célèbre par la découverte de l'Éther-Nitreux, et des combinaisons du Mercure avec le Fer, regardées avant lui comme impossibles. Il fut utile à

sa province par le zèle avec lequel il soulagea les malades dans les campagnes, sur-tout dans les maladies épidémiques. Il unissoit à une humanité active et éclairée, la modestie la plus vraie et le désintéressement le plus noble. On a de lui : I. Une *Dissertation sur plusieurs maladies populaires.* II. Des *Observations sur l'amolissement des os.* III. Des *Observations sur la Jusquiame.* IV. Des *Réflexions sur le danger des Exhumations précipitées, et les abus des inhumations dans les Eglises, etc.* V. *Contrepoisons de l'Arsenic*, 1772, 2 vol. in-12. VI. *Question sur le Vin de Champagne mousseux, contre les Fièvres putrides*, 1778, in-8.° VII. *Précis des moyens de secourir les personnes empoisonnées par les poisons corrosifs*, 1778, in-8.° VIII. *De Thermis Borboniensibus*, 1774, in-4.°

NAVIÈRES, (Charles de) poëte François, de Sédan, étoit Calviniste, et gentilhomme servant du duc *de Bouillon.* Il fut tué à Paris, en 1572, au massacre de la *Saint-Barthélemy. Colletet* croit qu'il y survécut 40 ans. On a de lui, entr'autres ouvrages, un poëme de *la Renommée*, Paris, 1571, in-8°; et une tragédie intitulée *Philandre.*

NAVIUS ACTIUS, étoit un fameux augure chez les Romains. *Tarquin l'Ancien*, voulant s'assurer de son habileté dans l'art de prédire, le fit venir, et lui demanda si ce qu'il avoit pensé pouvoit se faire. *Navius*, après avoir pris les auspices, répondit que la chose étoit possible. *Je veux*, reprit le Roi, *couper en deux cette pierre avec un rasoir.* L'augure l'assura que cela étoit facile; et prenant en même temps un rasoir, il la coupa par le milieu, comme *Tarquin* le desiroit.

NAULO, (N.) de Lyon, fut un arithméticien, que ses *Calculs, rendus faciles pour les négocians*, doivent tirer de l'oubli. Il est mort au milieu du siècle passé.

I. NAUPLIUS, roi de l'isle d'Eubée ou Négrepont, et père de *Palamède.* Son fils étant allé au siége de Troye, y fut lapidé par l'injustice d'*Ulysse. Nauplius* en fut indigné. Après la prise de Troye, voyant la flotte des vainqueurs battue par une violente tempête, il fit allumer des feux pendant la nuit sur les côtes de la mer, vis-à-vis des endroits où étoient les plus dangereux écueils, contre lesquels la plupart de leurs vaisseaux vinrent échouer. *Nauplius* ayant appris qu'*Ulysse* et *Diomède* en étoient échappés, conçut tant de dépit, qu'il se précipita dans la mer.

NAUPLIUS, *Voyez* I. GERMAIN.

NAUSEA, (Fréderic) surnommé *Blancicampiamy*, évêque de Vienne en Autriche, fut élevé à cette place en 1541, par l'empereur *Charles-Quint*, qui voulut récompenser ses succès dans la chaire et dans la controverse. Ce prélat mourut à Trente durant la tenue du concile, en 1552. Ses mœurs étoient une règle vivante pour les évêques et pour le commun des fidelles. Nous avons de lui : I. Plusieurs ouvrages en latin, contre les hérétiques. II. Quelques *Livres de Morale*, parmi lesquels on distingue son Traité de la Résurrection, sous ce titre : *De J. C.*

et omnium mortuorum Resurrectione, à Vienne, 1551, in-4°: ouvrage singulier, curieux et peu commun. III. Sept livres *Des choses merveilleuses*, Cologne, 1532, in-4°, figures. L'auteur y parle des monstres, des prodiges, des comètes. Cet ouvrage est fort curieux, mais l'auteur paroît trop crédule. IV. *Abrégé de la Vie du Pape Pie II*, et de celle de l'empereur *Fréderic III*. V. Des *Poésies* assez foibles. On a imprimé à Basle en 1550, in-folio, un *Recueil de Lettres* écrites à ce savant sur diverses matières. Ce recueil renferme aussi un catalogue de ses ouvrages.

NAUSICAÉ, fille d'*Alcinoüs*, roi des Phéaciens dans l'isle de Corcyre, accueillit avec beaucoup de bonté *Ulysse*, qu'un naufrage avoit jeté sur la côte de cette isle. Ello lui fit donner des habits, et le servit auprès du roi son père. Cette princesse tient un rang distingué dans l'*Odyssée* d'*Homère*.

NAXERA, (Emmanuel de) Jésuite de Tolède, mort vers 1680, âgé de 75 ans, se distingua dans sa société par ses connoissances dans la théologie. Il a laissé des *Commentaires* sur *Josué*, les *Juges* et les *Rois*: des *Sermons pour le Carême*, in-4°, etc.

Fin du Tome huitième.





